

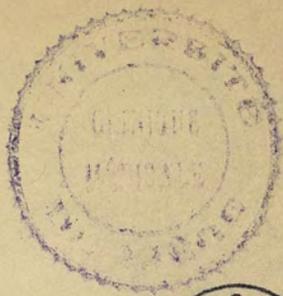
2394

R. de

22. NOV. 1883





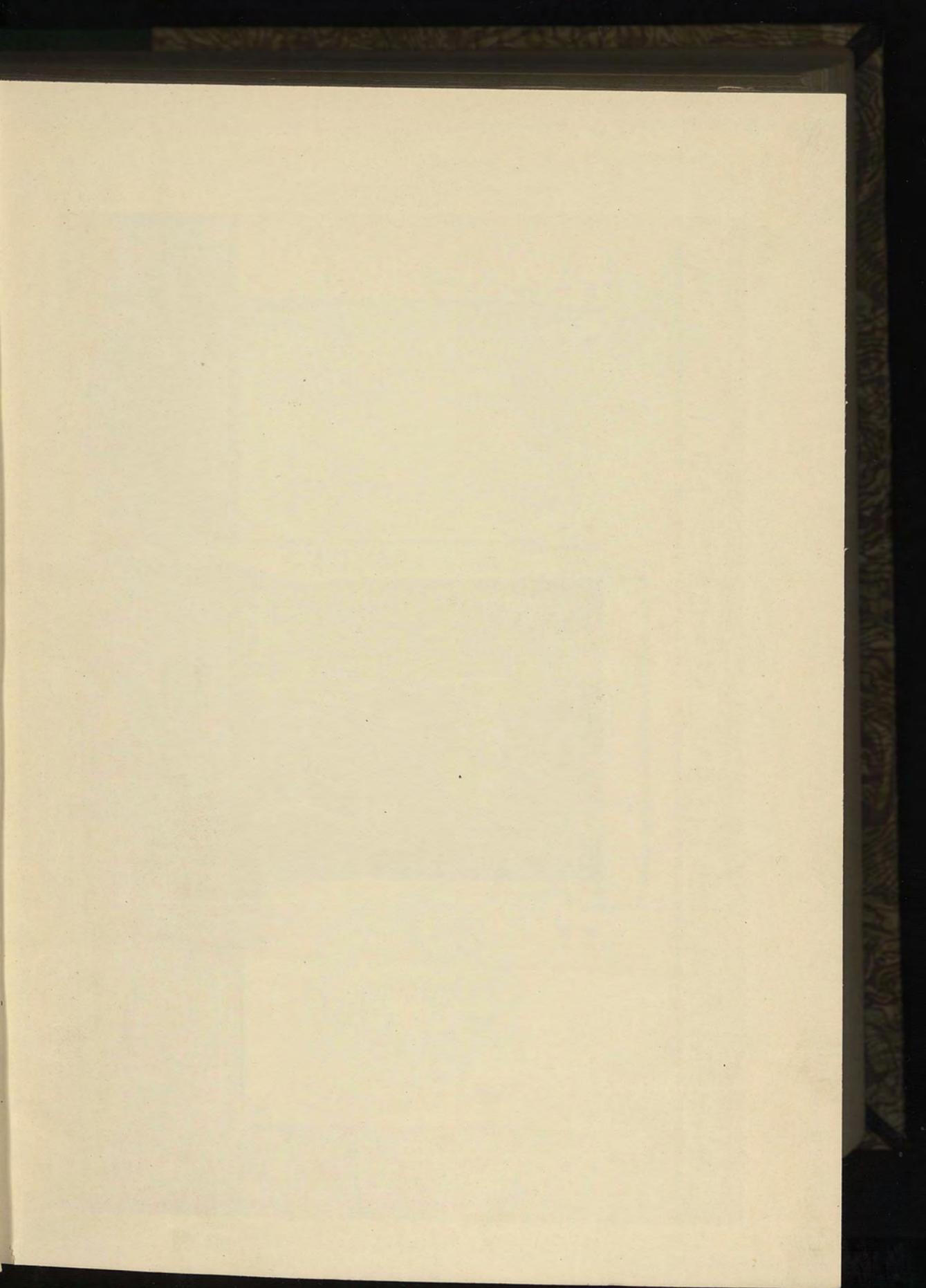


L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1867 A 1935

L'UNIVERSITÉ DE BEGI

DE 1863 A 1912



LIBER MEMORIALIS

+
L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1867 A 1935

NOTICES BIOGRAPHIQUES

PUBLIÉES PAR LES SOINS DE

+
LÉON HALKIN

Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres

AVEC UNE INTRODUCTION PAR

+
PAUL HARSIN

Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres

+
TOME I

Faculté de Philosophie et Lettres
Faculté de Droit



LIÈGE
RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ
1936

LIBER MEMORIALIS

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1867 A 1935

NOTICES BIOGRAPHIQUES

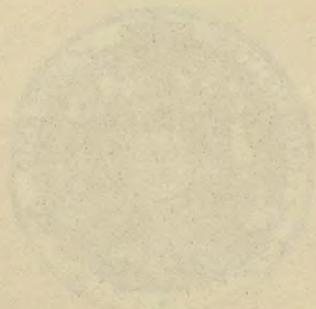
IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

VINGT-CINQ EXEMPLAIRES SUR PAPIER DE HOLLANDE

NUMÉROTÉS DE 1 A 25

ET SEPT CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES NON NUMÉROTÉS

SUR PAPIER FEATHERWEIGHT ANGLAIS



PRÉFACE

Le 25 septembre 1816, le roi des Pays-Bas Guillaume I^{er}, décrétait la fondation de trois Universités d'État dans les provinces belges et en fixait le siège dans les villes de Louvain, de Gand et de Liège. Mais ce fut seulement l'année suivante que ces établissements furent solennellement inaugurés et qu'ils purent accueillir dans leurs auditoires une première génération d'étudiants.

Aussi est-ce en 1867, le 3 novembre — exactement cinquante ans jour pour jour après l'ouverture des cours — que fut célébré, par des cérémonies mémorables, le jubilé semi-séculaire de notre Université. A cette occasion, le professeur Alphonse Le Roy fut chargé par le Conseil Académique de faire paraître un *Liber Memorialis*, dont l'élaboration lui imposa plus de deux années de recherches érudites et qui, pour l'époque, peut être considéré comme un vrai modèle du genre (1). Après une longue Introduction où sont résumées les vicissitudes de l'enseignement public à Liège depuis les origines de la principauté jusqu'à la fin de la domination française et où sont retracées les annales de l'Université de 1817 à 1867, se succèdent quatre dictionnaires renfermant les Notices biographiques des administrateurs, des professeurs décédés, des professeurs émérites et du corps enseignant alors en fonctions. Le volume se termine par une partie documentaire qui présente un intérêt réellement exceptionnel : on y trouve, judicieusement classées, toutes les données statistiques dont l'ensemble forme en quelque sorte le bilan de l'activité déployée par l'Université depuis sa fondation.

Dès les premières années de ce siècle, le Conseil Académique, désireux de préparer la célébration du centenaire de notre Alma Mater, confia la mission de rédiger un second *Liber Memorialis* au professeur Victor Chauvin, qui fut redevable de cet honneur à ses remarquables travaux de

(1) A. LE ROY, *Liber Memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1869. Un vol. gr. in-8° Jésus de près de 900 pages.

bibliographie ; il lui adjoignit ensuite, pour le seconder dans sa tâche ardue, le signataire de ces lignes. Et déjà de multiples renseignements s'étaient accumulés dans leurs dossiers, lorsqu'une mort prématurée vint, le 19 novembre 1913, ravir à l'Université son futur historiographe. Moins d'une année plus tard, éclatait la guerre mondiale dont la longue durée empêcha les cérémonies jubilaires projetées pour 1917.

Ce ne fut qu'en 1930, lorsque fut heureusement achevée la restauration totale d'une institution qui avait si cruellement souffert des maux causés par l'occupation ennemie, que le Conseil Académique fut invité par M. le Recteur Jules Duesberg à délibérer sur la date à laquelle il conviendrait de fixer le second jubilé de l'Université ; mes collègues voulurent bien se rallier à ma proposition de le faire coïncider avec le centième anniversaire de la première loi belge sur l'enseignement supérieur, promulguée le 27 septembre 1835 (1). Mais il fallut attendre la séance du 26 février 1934 pour que, sur une motion du professeur L. Godeaux, le Conseil envisageât les mesures à prendre pour assurer, en temps opportun, la publication du nouveau Liber Memorialis. Il fut décidé que les Notices des titulaires défunts seraient rédigées autant que possible par ceux qui leur avaient succédé dans leurs chaires, tandis que celles des titulaires encore en vie le seraient par les intéressés eux-mêmes ; ceux-ci d'ailleurs devraient se borner à rappeler d'une manière purement objective les principales étapes de leur curriculum vitae jusqu'au 31 décembre 1935, en se conformant aux indications d'un questionnaire uniforme pour tous (2). Il fut en outre entendu que, pour chacune des Facultés, les nécrologies et les autobiographies formeraient deux séries distinctes et qu'elles seraient classées selon l'ordre de nomination dans le corps enseignant (3).

(1) Déjà le 3 janvier 1918, dans une communication sur les origines de l'Université de Liège faite à une réunion clandestine des professeurs sous l'occupation allemande, j'avais préconisé le choix de cette date, qui offre l'avantage de mettre en relief le caractère national de notre *Alma Mater* actuelle. — On sait qu'un arrêté royal du 31 octobre 1835, pris en application de la loi organique, avait déterminé le programme des cours et nommé le corps professoral ; la réouverture solennelle de l'Université se fit le 12 décembre.

(2) C'est en somme ce système qui avait été adopté par l'Université de Gand dans son *Liber Memorialis*, publié en 1913, en deux volumes in-4°, par les soins éclairés et diligents de M. Alphonse Roersch.

(3) En tête de chaque Notice, en dessous du nom du titulaire, on a placé entre parenthèses le millésime de l'année de la nomination. Pour déterminer cette date, l'attribution d'un cours libre n'a été prise en considération que si le titulaire n'a pas été chargé ultérieurement d'un cours plus important.

Peu après, fut constituée à ma demande une Commission, dont le rôle devait consister à établir, par Faculté, la liste chronologique des professeurs et chargés de cours décédés qui y avaient été attachés depuis 1867, à désigner les rédacteurs de leurs Notices et enfin à colliger celles-ci. Furent désignés pour en faire partie :

MM. Léon Halkin, par la Faculté de Philosophie et Lettres,
Joseph Willems de Laddersous, par celle de Droit,
Lucien Godeaux, par celle des Sciences,
Léo Weekers, par celle de Médecine,
Lucien Denoël, par la Faculté Technique.

C'est grâce au concours dévoué des membres de cette Commission, comme aussi aux instances de l'autorité rectorale, que les manuscrits de la plupart des Notices biographiques purent être réunis dans l'espace d'une année et demie (1).

Mais il convient de mettre davantage encore en relief la collaboration du professeur Paul Harsin, qui a consenti à se charger d'écrire l'Introduction de l'ouvrage et d'y rappeler, dans leurs grandes lignes, les destinées de notre Alma Mater depuis sa fondation jusqu'à l'époque actuelle. C'est avec une réelle maîtrise qu'il s'est acquitté de la mission qui lui avait été dévolue et qui était d'autant plus malaisée qu'il s'agissait de condenser, en une synthèse d'une centaine de pages, un exposé historique et critique qui aurait mérité à lui seul un volume spécial. Mais, faute de temps et aussi par crainte de manquer des ressources suffisantes, il a bien fallu se résigner à laisser aux auteurs d'un Liber Memorialis ultérieur le soin de reprendre dans le détail l'histoire de l'Université en lui donnant tous les développements nécessaires et notamment en consacrant un chapitre spécial à chacune de ses Facultés et aux Instituts y annexés, ainsi qu'aux institutions universitaires proprement dites : bibliothèques, collections, musées, séminaires, laboratoires, cliniques, etc. Ils trouveront d'ailleurs, dans les vingt Annexes dont M. Harsin a étoffé son Introduction, des matériaux de toute première valeur, soigneusement triés et amenés pour ainsi dire à pied d'œuvre.

Quant au directeur de la publication, son rôle s'est borné à centraliser tout le travail de rédaction, à faire la revision du texte des Notices de

(1) Ce furent naturellement les Notices nécrologiques qui exigèrent les recherches les plus laborieuses ; on trouvera, à la Table des Matières de chaque volume, la liste de ces Notices avec l'indication des noms de leurs auteurs.

façon à leur assurer une certaine uniformité, à veiller à l'exacte correction des épreuves et enfin à dresser les index alphabétiques qui terminent les deux volumes. Grâce à l'intervention obligeante de M. le Recteur Jules Duesberg et de M. l'Administrateur-Inspecteur Marcel Dehalu, la Commission administrative du Patrimoine de l'Université a alloué à l'entreprise une subvention de 30.000 fr. destinée à couvrir une partie des frais d'impression (1).

On s'est efforcé de ne rien négliger pour que cet ouvrage soit une contribution importante à l'histoire des sciences et des lettres dans la Belgique contemporaine et pour qu'il place en pleine lumière la part considérable prise par les professeurs de notre Alma Mater, de concert avec tous leurs collègues belges, dans le magnifique épanouissement des multiples disciplines qui forment le programme des établissements d'enseignement supérieur. Il attestera en même temps la persistance, au sein des générations successives de nos maîtres, de la passion de la recherche désintéressée, de la foi dans la primauté des valeurs spirituelles et d'un dévouement sans bornes à la jeunesse estudiantine.

D'autre part, puisque ce Liber Memorialis est le fruit de la collaboration du corps académique tout entier, il doit être considéré comme un monument d'affectueuse gratitude des professeurs actuels envers leurs aînés et comme un témoignage irrécusable de la ferveur avec laquelle se perpétue dans la famille universitaire liégeoise le culte du souvenir (2).

Liège, le 27 septembre 1936.

LÉON HALKIN.

(1) Les autorités académiques ont également fait de pressantes démarches auprès du Gouvernement pour obtenir l'inscription au budget du Ministère de l'Instruction publique d'un crédit suffisamment élevé pour parfaire le coût de la publication.

(2) Sa Majesté le Roi, voulant honorer l'Université de Liège à l'occasion de son jubilé, a daigné octroyer à MM. Jules Duesberg, Recteur et Marcel Dehalu, Administrateur-Inspecteur, la cravate de Commandeur de l'Ordre de Léopold (Arrêté royal du 20 novembre 1935).

INTRODUCTION

Ces quelques pages ne peuvent avoir pour ambition de retracer l'histoire complète et détaillée de l'Université. L'existence de celle-ci se situe dans le XIX^e siècle, le moins étudié de nos annales. Or la vie d'un établissement d'enseignement supérieur se confond à tel point avec toutes les manifestations de l'activité globale d'une nation, qu'il faudrait, pour la décrire, une compétence encyclopédique et un temps illimité. D'autre part, les sources d'un pareil sujet ne sont pas toujours accessibles, même lorsqu'elles ont été conservées : sans doute, la documentation officielle ou officieuse ne fait point défaut ; mais, à s'en contenter, on court le risque de n'éclairer la matière que d'une lumière toute extérieure et de passer à côté des véritables problèmes. Enfin, si l'objectivité historique est un devoir d'état, il est bien malaisé de ne s'en point départir lorsqu'on a à apprécier des valeurs intellectuelles ou à mesurer des grandeurs spirituelles.

Il convient d'ajouter qu'une histoire d'une Université particulière n'a de sens que dans le cadre de l'histoire comparative. Dans un pays comme le nôtre, où l'on compte, depuis un siècle, quatre Universités plus ou moins rivales, où l'on a éprouvé successivement ou simultanément l'influence du haut enseignement allemand ou français et des grands courants scientifiques mondiaux, il est impossible de ne pas jeter un coup d'œil sur les autres Universités pour déterminer la part d'originalité qu'il convient de reconnaître à l'une d'elles. Mais un semblable travail entraîne bien loin. La modeste introduction que l'on va lire ne peut prétendre à ce degré de rayonnement. Esquissée rapidement pour répondre au vœu exprimé par le Conseil Académique qui décida de la publication d'un *Liber Memorialis*, elle se bornera à caractériser les principaux moments d'une évolution séculaire, à dégager les traits essentiels du sujet et à commenter les quelques statistiques que l'on trouvera en annexe.

Alphonse Le Roy, en publiant en 1869 le *Liber Memorialis* du Cinquante-naire, a retracé l'histoire de l'Université de Liège depuis sa fondation. Mais, à cette époque, beaucoup des contemporains des premières années du régime hollandais et de l'indépendance nationale vivaient encore, en sorte que la discrétion de l'auteur dut forcément être considérable. Il ne nous a pas paru possible de « raccrocher » notre exposé au sien et nous avons préféré reprendre dans ses grandes lignes la description entière du sujet.

Une division toute naturelle de la matière se présente dans les grandes étapes parcourues par notre législation universitaire : 1816, 1835, 1849, 1876, 1890, 1929. Faute de mieux, nous l'adopterons ici : elle répond d'ailleurs au besoin de clarté que revendique tout exposé et coïncide nécessairement avec de profondes modifications internes. Mais il ne faudrait pas s'imaginer que les dates des grandes lois sur la collation des grades académiques sont toujours décisives dans le développement d'une Université même de l'État. Bien souvent la législation ne fait que reconnaître le fait accompli, que sanctionner certaines innovations. Parfois aussi les règlements et les mesures édictés ne sont suivis d'aucun effet. L'esprit scientifique souffle d'ailleurs indépendamment de la loi et les périodes de progrès ou de régression sont dues beaucoup plus à la personnalité des professeurs et à la collaboration réfléchie de leurs auditeurs qu'à l'intitulé des matières et qu'aux changements de programme. Si l'on admet que le critère de la valeur d'une Université doit se chercher dans la portée scientifique, au sens le plus élevé du mot, de son enseignement et non dans le nombre de ses élèves, dans l'étendue de ses locaux, ou dans le traitement de ses professeurs, on sera amené à rechercher des normes appropriées. On verra tout à l'heure l'importance qu'il faut assigner à cet égard aux années 1870-1875 comme marquant un véritable tournant dans l'histoire de notre *Alma Mater*. C'est avant puis après cette période qu'il conviendrait de se placer pour respecter l'unité de perspective. Mais, pour des raisons didactiques, nous nous conformerons au plan signalé ci-dessus.

§ 1

1816-1830

Lorsque le roi Guillaume institua en 1816 les trois Universités de Gand, de Louvain et de Liège, on ne peut pas dire qu'il fit œuvre absolument nouvelle. Depuis la suppression de l'ancienne Université de Louvain, le gouvernement français avait érigé trois Facultés à Bruxelles et reconnu légalement l'existence d'une Ecole de médecine et de chirurgie à Liège. Mais ces modestes établissements eurent une existence plus que précaire. En sorte que l'initiative du roi des Pays-Bas consista surtout à créer des Universités dignes de ce nom et pourvues d'un personnel qualifié.

Le règlement du 25 septembre 1816 qui déterminait les branches d'enseignement était à la hauteur de la science des pays les plus avancés. Au programme de la Faculté de Philosophie spéculative et des Lettres on inscrivait les littératures grecque, latine, hollandaise et française, toutes les branches de la philosophie, l'histoire générale et nationale, des cours

d'« antiquités grecques, romaines et juives » et, ce qui est plus remarquable, les littératures hébraïque, arabe, syriaque et chaldéenne. A la Faculté de Droit, figuraient le droit romain et le droit civil et ecclésiastique moderne, le droit public et le droit criminel, le droit naturel et le droit canon, un cours d'application probablement notariale sous le nom de « pratique du droit », ainsi que deux enseignements qui flottèrent pendant quarante ans d'une Faculté à l'autre au grand dam des études : l'histoire politique de l'Europe et l'économie politique (1), comprise sous l'appellation de statistique. Dans la Faculté des Sciences mathématiques et physiques, on enseignait les mathématiques élémentaires, transcendantes et appliquées aux sciences hydrauliques et hydrostatiques, la chimie tant générale qu'appliquée, la physique expérimentale et mathématique, l'astronomie physique et mathématique, la botanique, la zoologie, la minéralogie, la géologie, l'économie rurale et, à l'Université de Liège seulement, la métallurgie. La Faculté de Médecine enfin comprenait l'enseignement de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie, de la pratique médicale et de la chirurgie, de la pharmacie, de l'art des accouchements, de la diététique (hygiène) et de la médecine légale.

En fait, si certains de ces enseignements n'ont point été donnés (par exemple les littératures orientales ou le droit canon), si d'autres, au contraire, apparaissent dans les programmes des cours (histoire du droit, anatomie comparée, explication d'auteurs grecs et latins, leçons de clinique), on peut dire que cette organisation soutenait la comparaison avec les plus célèbres Universités de ce temps.

Comment pourvut-on à ces enseignements à Liège ?

C'est ici le revers de la médaille. D'un recrutement professoral strictement national, il ne pouvait être question. Seule la Faculté de Médecine put s'organiser sur une telle base : J. Comhaire, D. Sauveur et N. Ansiaux, déjà en fonctions sous le régime français, la constituèrent jusqu'en 1826. Mais leur enseignement restant trop élémentaire, l'anatomiste badois Fohmann vint décharger l'un d'eux en 1826. Il fut du reste très mal accueilli car il tombait en pleine effervescence estudiantine. La Faculté de Droit se composa au début de deux Belges, Ernst aîné et Destrivaux et de l'illustre Warnkoenig : bientôt il fallut faire appel à l'économiste alle-

(1) L'économie politique figura au programme de la Faculté de Philosophie de 1819 à 1825, de la Faculté de Droit de 1825 à 1835, revint à celui de la Philosophie dans la loi de 1835, pour rentrer définitivement à la Faculté de Droit en 1856. Le cours d'histoire politique moderne (ou de l'Europe) suivit à peu près les mêmes fluctuations, mais demeura inscrit à la Faculté des Lettres sous l'empire de la législation de 1835 bien qu'il ne fût suivi que des futurs docteurs en droit. C'est la loi de 1876 qui le rattacha définitivement à la Faculté de Philosophie et Lettres.

mand Wagemann et, par surcroît, le roi y nomma l'ex-abbé Münch, historien et polémiste, qui, au lieu d'inaugurer sa chaire de droit ecclésiastique, fonda un journal hostile aux revendications des Belges. Les deux autres Facultés durent se recruter principalement à l'étranger. A côté de Vanderheyden et de Delvaux, pour les sciences, figuraient le mathématicien hollandais Van Rees, le naturaliste allemand Gaëde et plus tard, aux chaires nouvelles, on nomma les Français Dandelin et Levy, l'Allemand Bronn, le Belge Lesoinne. Aux Lettres, pas un seul Belge, mais deux Hollandais (Gall et Kinker), deux Allemands (Denzinger et Fuss) et un Français (Rouillé). Au total, sur les vingt-quatre chaires pourvues de titulaires distincts et dont quatre le furent deux fois (1), soit sur 28 professeurs ou lecteurs nommés sous le régime dit hollandais, nous comptons 8 Allemands, 5 Hollandais, 3 Français et 12 Belges. On cherche d'ailleurs vainement où l'on aurait pu trouver chez nous à cette époque un historien, un helléniste, un latiniste, un philosophe, un économiste, un géologue, un botaniste, un anatomiste ou un professeur de droit romain.

Si l'on ne voit pas en Belgique cette élite scientifique au sein de laquelle aurait dû se faire le recrutement de notre corps professoral, on ne peut douter du peu d'effet immédiat de l'enseignement des maîtres d'alors. L'instruction secondaire était à ce point déficiente que le programme des candidatures et des doctorats en philosophie et lettres et en sciences comportait respectivement des leçons de mathématiques, de physique expérimentale et d'astronomie, de littérature grecque, latine et de philosophie. Mais, précisément, le souci du gouvernement d'assurer à la fois des connaissances générales étendues et une solide formation professionnelle maintint un certain niveau parmi les étudiants. Ceux-ci n'étaient astreints à aucune condition d'admission, leur assistance aux cours n'était pas obligatoire et beaucoup suivaient tel ou tel enseignement sans prendre de grades académiques. Leur nombre avait doublé en moins de dix ans passant de 259 en 1817-1818 à 511 en 1826-1827. C'est pour obvier aux inconvénients qui résultaient d'un afflux d'étudiants amateurs qu'un règlement fut pris en 1826 pour rendre obligatoire l'assistance aux leçons et la présentation de l'examen. Ces mesures provoquèrent une tempête qui eut pour effet de provoquer le départ de Warnkoenig, de compromettre le succès de Fohmann et d'énerver l'autorité rectorale. Les nouveaux statuts ne furent

(1) Wagemann, qui mourut en 1825, fut remplacé par le Hollandais Ackersdyck ; Warnkoenig, qui fut transféré à Louvain en 1827, eut pour successeur le Liégeois Dupont, et N. Ansiaux fils remplaça son père en 1828 pour la théorie des accouchements et la clinique obstétricale tandis que Vottem le remplaçait pour la médecine opératoire et les opérations chirurgicales.

d'ailleurs point appliqués ainsi qu'en témoignent le chiffre maintenu de la population universitaire pendant les trois années suivantes (540, 537, 540) et le fait que la proportion des diplômes délivrés par rapport à la population universitaire pendant les treize années du régime hollandais n'est même pas de la moitié (671 diplômés).

Cette liberté relative aurait pu avoir d'excellents effets sur le développement scientifique si les professeurs avaient pu jouir d'un crédit assuré et exercer une influence directe. En effet, les Facultés composaient les jurys d'examen pour la collation des grades et, d'autre part, la dissertation doctorale était requise pour l'obtention du diplôme final auprès de chacune d'elles. Il faudra attendre les lois de 1876 et de 1890 pour retrouver de pareilles conditions de succès.

Malheureusement, il n'en fut rien. Seule la Faculté de Droit parut exercer alors un certain attrait : on se pressait au cours de Destrivaux, jacobin à l'éloquence creuse et fleurie, mais c'était pour l'entendre réclamer des libertés constitutionnelles. Au point de vue scientifique, la méthode dogmatique sévère d'un Ernst, interprétateur consciencieux mais étroit du Code civil, s'opposait à la méthode largement historique d'un Warnkoenig. Seul parmi les savants étrangers, Wagemann parut avoir eu un plein succès : peu s'en fallut que les sciences économiques et politiques fondées sur la statistique et l'histoire n'emportassent le premier rang dans les préoccupations de la jeunesse liégeoise, tant on la vit se passionner pour l'enseignement donné en français du maître qu'une cruelle maladie emporta à 43 ans alors qu'il portait l'hermine rectorale (1825). Son successeur Ackersdyck sut marcher sur ses traces, mais la Révolution, en l'éloignant, allait stériliser pour 35 ans cet enseignement capital.

A la Faculté de Philosophie et Lettres, seul Kinker jouit d'un certain prestige. Mais âgé déjà de 54 ans lorsqu'il reçut la redoutable mission d'enseigner la littérature hollandaise à Liège, il ne put que conquérir par sa bonhomie et son dévouement les rares auditeurs qu'il groupa cependant en société littéraire (1822). L'helléniste Gall n'avait qu'une valeur très secondaire et Fuss n'était point pris au sérieux parmi les latinistes.

Du côté de la Faculté des Sciences, H. Gaëde, théologien manqué, plus moraliste que savant, monopolisa pendant seize ans l'enseignement des sciences naturelles : il ne fallut pas moins de cinq professeurs, en 1834, pour se partager des cours dont il aurait été téméraire d'attendre quelques résultats. En treize années, la Faculté délivra sept diplômes de docteur, un peu moins que celle de Philosophie (10).

A la Faculté de Médecine, le niveau des études était nettement supérieur, mais il faut reconnaître que l'esprit caustique d'un savant tel que Fohmann n'a pas suffi à rendre intelligible son latin germanisé à un audi-

toire qui n'ignorait pas combien ce maître était discuté parmi les anatomistes.

L'obligation de se servir de la langue latine dans l'enseignement, était à elle seule, un obstacle énorme à l'influence qu'auraient pu exercer les savants étrangers.

Warnkoenig, qui inaugurerait à Liège à 23 ans sa glorieuse carrière, aurait dû y trouver les disciples qui, ailleurs, ne lui firent pas moins défaut : sa mauvaise santé autant que son caractère susceptible n'auraient laissé aucune trace de ses dix années de séjour à Liège si l'on ne savait qu'il y avait jeté les fondements de la science de l'interprétation du droit romain, introduit la méthode historique allemande de Savigny, inauguré l'enseignement de l'ancien droit coutumier surtout liégeois, élaboré une sorte de manuel d'histoire de la principauté que traduira plus tard St. Bormans, administré enfin comme premier bibliothécaire en chef la nouvelle bibliothèque de l'Université, dont son compatriote Fieiss devait dresser le catalogue avec une si merveilleuse patience pendant sa longue carrière.

Bien en avance sur son temps, Warnkoenig demandait l'abandon de la langue latine dans l'enseignement, l'orientation scientifique des études, l'organisation d'une carrière conduisant au professorat universitaire, l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur. Il alla continuer à Louvain puis à Gand, pendant dix années encore, ses travaux juridiques et historiques qui devaient le placer au tout premier rang de nos gloires scientifiques.

Une innovation curieuse est à signaler en 1820 : sur l'initiative du professeur Denzinger, chargé des cours de philosophie à l'Université, une *École propédeutique* se fonde avec pour mission de préparer pédagogiquement les futurs professeurs d'humanités. Avec Fuss et Wagemann, Denzinger en inaugura l'enseignement tant théorique que pratique ; l'année suivante, Van Rees se joignit à eux pour l'enseignement des mathématiques, puis, en 1825, Van Limbourg Brouwer vint seconder Fuss dans la direction des exercices philologiques. Cette initiative fut ratifiée par le souverain qui, en 1827, institua un cours particulier « sur la théorie de l'enseignement et de l'éducation en général » près de chaque Université du royaume. Et lorsqu'on lit le règlement ministériel du 1^{er} mai 1828 on est stupéfait de rencontrer des stipulations analogues à celles dont la loi de 1929 a fait application aux futurs agrégés de l'enseignement moyen : obligation de suivre un cours de pédagogie générale et un cours de méthodologie spéciale incombant aux titulaires des cours qui sont des branches d'enseignement dans les athénées et collèges, obligation d'assister à des exercices pratiques consistant à « fréquenter quelquefois les leçons... du collège de la ville où l'université se trouve établie » et à « s'exercer dans l'art d'instruire

en donnant des leçons » sous la direction du professeur des langues anciennes et du professeur de mathématiques. Il serait curieux de savoir si nos législateurs ont eu connaissance de ce règlement de 1828 lorsqu'ils ont pris des dispositions analogues en 1929.

Il importe de signaler encore l'arrêté royal du 13 mai 1825 d'où notre Faculté Technique tire son acte de naissance. On sait que le règlement de 1816 avait doté la seule Université de Liège d'un cours de métallurgie qu'avait assumé Ch. Delvaux. En 1825, le roi Guillaume arrêta que la chimie appliquée aux arts industriels et que la mécanique appliquée devaient être enseignées dans chaque université. Mais il créait en outre à Liège deux chaires nouvelles : celle d'exploitation des mines à laquelle il appela le français Dandelin et celle d'économie forestière qu'il confia à l'allemand Bronn. Cet ensemble d'enseignements, auquel il faut joindre l'économie rurale et la docimasie (Lesoinne), constitua l'École des mines dont la Faculté des Sciences demandait en 1828 la mise hors des cadres de l'Université. Toutefois ces cours faisaient partie intégrante de la Faculté susdite et nous aurons à suivre bientôt leurs avatars.

Le choix du premier titulaire de la chaire d'exploitation des mines ne fut pas heureux. P. Dandelin, pur mathématicien, ne connaissait rien de son nouveau métier ; esprit mal équilibré, il ne fit rien non plus pour l'apprendre et n'eut que de rares élèves : lorsqu'éclata la Révolution, il entra dans la carrière militaire qu'il suivit jusqu'à sa mort. Ce n'est qu'en 1835 que cet enseignement put être sérieusement assuré.

En somme, le régime hollandais ne nous a montré que deux Facultés vivantes, celle de Droit et celle de Médecine. Les deux autres ne servent que de vestibule aux études professionnelles de médecin et d'avocat et l'on comprend qu'à cette époque l'on ait déjà déploré l'absence d'un véritable esprit scientifique (1). Sans doute l'obligation de la dissertation doctorale constituait-elle une excellente exigence dont on aurait pu attendre d'heureux résultats, mais, lorsqu'on parcourt les titres de cette volumineuse littérature, on ne peut se faire illusion : il est du reste avéré que la majorité

(1) En 1876, M. Leclercq, procureur général honoraire à la Cour de Cassation disait à une séance du Conseil de perfectionnement : « Quelques années avant la Révolution de 1830, il y avait à Liège une société dont je faisais partie et qui se composait de douze personnes dont le plus grand nombre étaient professeurs de l'Université. Nous nous réunissions tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, tous les samedis ; les conversations devaient être plus ou moins sérieuses. Je me souviens qu'à cette époque plusieurs de ces messieurs se plaignaient continuellement de l'abaissement des études, ils prétendaient que l'on n'étudiait plus que pour avoir un diplôme, qu'il n'y avait plus d'esprit scientifique. Voilà ce que l'on disait en 1824 » (Séance du Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur du 24 janvier 1876).

des docteurs ont eu recours à des officines spéciales non seulement pour traduire leur thèse en latin mais même pour la rédiger.

Il faut cependant signaler une notable série de succès au Concours universitaire institué par le gouvernement : 32 élèves de l'Université de Liège y remportèrent le prix ou furent très honorablement classés, moyenne fort supérieure à celle de la période suivante, c'est-à-dire à celle des treize années qui suivirent l'époque de la restauration du Concours supprimé de 1830 à 1841.

§ 2

1830-1835

On ne dira jamais assez le mal causé à l'enseignement public belge par la Révolution de 1830. A la veille de celle-ci, les Universités belges sont à la hauteur des principales Universités étrangères ou, dans tous les cas, en voie de devenir leurs égales. Il faudra désormais attendre un demi-siècle pour regagner le terrain perdu à la suite des progrès incessants de l'enseignement supérieur en Allemagne, en Autriche, en Angleterre et de la stagnation relative du nôtre.

Ce jugement sévère, il n'est point difficile de le justifier. La première condition de la prospérité d'une université c'est le niveau intellectuel de sa population estudiantine, c'est-à-dire le degré de formation acquise par celle-ci. Or l'enseignement moyen, en Belgique, attendra l'année 1850 pour jouir d'un statut sérieux et général et la première loi organique de l'enseignement primaire ne sera votée qu'en 1842. Avant le début de la seconde moitié du XIX^e siècle l'impréparation des générations qui entrèrent à l'Université est patente.

La seconde condition réside dans la valeur du corps professoral et dans l'efficacité de son action sur les élèves. Nous allons avoir à mettre en lumière un certain nombre de tares propres à notre *Alma Mater*.

La troisième est la continuité, l'esprit de suite. Or qu'arriva-t-il en 1830 ? On congédia la moitié du personnel enseignant comme des étrangers indésirables ! On supprima deux Facultés à Gand, deux à Louvain, une à Liège. On suspendit l'obligation de la dissertation doctorale ! On cessa d'organiser le Concours universitaire pendant plus de dix ans ! On conçut le projet, heureusement abandonné, de transporter les Écoles spéciales de Liège à Bruxelles pour les annexer à l'École militaire !

La quatrième est un statut intérieur à la hauteur des exigences scientifiques du temps : il faudra attendre l'année 1835 pour obtenir une loi sur

la collation des grades académiques et cette loi devait dépouiller les Facultés du droit de conférer les diplômes et les certificats.

Les années 1830-1835 sont donc une période très sombre pour notre haut enseignement : chacun se demandait ce que les Universités allaient devenir puisque trois conceptions différentes se heurtaient au sein du Congrès national : le projet de ne constituer qu'une seule Université d'État à Louvain, projet auquel se rallièrent Charles Rogier et Joseph Lebeau et qui faillit être fatal à Liège (1) ; celui de disperser dans quatre villes les quatre Facultés qui n'aurait pas eu de moins funestes conséquences si l'on observe ce qui s'est passé en France ; enfin celui de ne laisser subsister que les Universités de Gand et de Liège. On sait comment l'initiative conjugée des catholiques belges et des libéraux bruxellois créant en 1834 des Universités libres à Malines et à Bruxelles assura le succès de ce dernier projet.

A l'Université de Liège, la Faculté de Philosophie et Lettres avait été supprimée par le gouvernement provisoire (16 décembre 1830) : la population universitaire baissa aussitôt de 150 unités. Lorsque les professeurs dépossédés vinrent se plaindre à Bruxelles, c'est tout juste si on ne leur répondit pas que le nouvel État n'avait point besoin de savants (2).

Le seul effet de cette mesure fut de provoquer la naissance de Facultés libres. A Liège, des six titulaires de chaires à la Faculté de Philosophie et Lettres, deux furent démissionnés (Van Limbourg Brouwer et Kinker), deux mis en non activité (Denzinger et Fuss), deux déclarés émérites (Rouillé et Gall). Quatre d'entre eux, les trois Allemands et le Français, s'associèrent au Français Chénédollé, professeur de rhétorique au collège, esprit mal équilibré et fantasque au possible, au Belge Tassin, professeur de latin au même collège et au Luxembourgeois Wurth, esprit novateur et pédagogue né. L'administration communale mit les locaux universitaires à la disposition de ces sept professeurs ; le gouvernement, peu soucieux de logique et uniquement féru du dogme de la liberté d'enseignement, autorisa ceux-ci à se constituer en jury d'examens et à délivrer des diplômes de candidats en philosophie et lettres. C'est ainsi que naquit une Faculté libre de Philosophie et Lettres qui siégea pendant cinq ans, mais qui ne contribua point, faut-il

(1) Ce projet sous forme d'amendement ne fut repoussé que par 37 voix contre 32 le 11 août 1835.

(2) « Rappelez-vous qu'en 1830, disait Thonissen le 12 mars 1883 à une séance du Conseil de perfectionnement, on a supprimé deux Facultés. Lorsque les professeurs de Gand sont venus se plaindre, on les a très mal reçus, on les a renvoyés d'une façon peu polie ; les professeurs de Liège ont reçu le même accueil, l'un d'eux qui vit encore était vivement indigné lorsqu'il me racontait, il y a quelques années, la réception qui leur avait été faite ».

le dire, à relever le niveau des études : l'indulgence excessive dont elle fit preuve acheva de la discréditer.

Dans cette période troublée trois bonnes acquisitions sont à noter dans la Faculté des Sciences. Le physicien luxembourgeois Gloesener fut transféré en 1830 de Louvain à Liège et ce vrai savant, au désintéressement admirable, allait apporter chez nous trente années d'une vie laborieuse, traversée constamment par le sort mais illustrée par ses découvertes dans l'électromagnétisme. Le Piémontais Pagani, entre deux séjours à l'Université de Louvain, vint occuper pendant trois années (1832-1835) les chaires de mécanique analytique et de physique mathématique, mais ce séjour avait été suffisant pour ranimer une *Société des sciences naturelles* fondée en 1822, qu'après son départ Jean-Baptiste Brasseur, autre mathématicien luxembourgeois, nommé en 1832, devait transformer pour en faire la *Société royale des Sciences de Liège*, avec le concours de quelques collègues.

En revanche la chaire d'exploitation des mines fut laissée sans titulaire de 1830 à 1835 ; on cessa de pourvoir à celle d'économie rurale et forestière. Mais la mort de Gaëde (1834) permit une répartition heureuse des sciences naturelles entre Courtois, qui mourut à 29 ans et fit place à Charles Morren (botanique), Schmerling, ce médecin d'origine autrichienne et de culture hollandaise qui venait de se révéler fortuitement par la découverte des grottes à ossements humains d'Engis, Choquier et Engihoul et qui devait disparaître l'année suivante déjà, en laissant sa chaire à André Dumont (géologie), Davreux qui abandonna d'ailleurs immédiatement à celui-ci le cours de minéralogie, Fohmann qui hérita de l'anatomie comparée et enfin le Français Lacordaire que son frère, l'illustre dominicain, recommanda à l'ambassadeur belge à Rome : il obtint en 1835 la chaire de zoologie qu'il devait occuper avec une autorité indiscutable pendant 35 ans.

§ 3

1835-1849

La loi du 27 septembre 1835, dont nous venons de célébrer le centenaire, est la première loi organique de l'enseignement supérieur de la Belgique indépendante. A défaut d'autre mérite, elle avait celui d'assurer un statut indispensable aux deux Universités de l'État. Mais on ne peut lui dénier une valeur intrinsèque dont les circonstances n'ont pas permis de tirer complètement parti.

L'enseignement primaire et surtout l'enseignement moyen demeurèrent sans organisation propre et sans contrôle. Malgré les facilités illimitées laissées à l'entrée à l'Université, les étudiants n'affluèrent pas. Bien au

contraire, on ne connut pas une seule fois, sous l'empire de la loi de 1835, la population atteinte sous le régime hollandais. La raison en est simple. L'étudiant porté au rôle d'une Université prenait inscription pour les seuls cours qu'il voulait fréquenter : une liberté absolue était laissée à cet égard. Or pourquoi aurait-il été entendre les leçons de professeurs qui se bornaient à réciter, *ne varietur*, les notes consignées dans des cahiers que chacun possédait ou pouvait acquérir. Ces professeurs n'étaient plus les examinateurs de leurs élèves, car la loi avait enlevé définitivement aux Facultés la collation des grades académiques. Le soin de décerner tous les diplômes de candidats ou de docteurs avait été confié à un jury central de sept membres par grade à conférer, réuni deux fois par an à Bruxelles et devant lequel comparaitraient tous les aspirants médecins, avocats ou professeurs du royaume.

Ce jury se recrutait parmi les membres du corps professoral des quatre Universités de la façon suivante : deux étaient désignés par le Sénat, deux par la Chambre des Représentants, les trois derniers par le gouvernement. Cette intrusion du pouvoir législatif dans la nomination des jurys devait avoir les plus fâcheuses conséquences. D'une part, le gouvernement dut s'astreindre à maintenir un certain équilibre entre les membres des Universités libres et ceux des Universités de l'État, équilibre dont ne se souciaient guère les majorités parlementaires. D'autre part, certains jurés, favoris des assemblées, tendirent à devenir permanents. Il en résulta que leurs leçons prirent une importance accrue, que leurs « cahiers » furent de plus en plus recherchés. Un véritable cours s'établit au sujet de ces cahiers, parfois rédigés sous forme de questionnaires : tel manuel côté 60 fr. (or) parce que son auteur avait été réélu plusieurs années de suite tomba à 10 fr. lorsqu'il ne fit plus partie du jury central (1) !

Malgré les critiques auxquelles ce régime donna lieu, il dura, prorogé d'année en année, jusqu'en 1849, c'est-à-dire jusqu'au vote de la deuxième loi organique de l'enseignement supérieur. Il faut reconnaître qu'il n'eut pas que des défauts : une juste sévérité des examinateurs rendit particulièrement méritoires les diplômes conquis de 1835 à 1849. Mais son effet immédiat fut de priver les professeurs de Faculté de toute influence sur leurs élèves.

Certes, si l'esprit scientifique avait été répandu en Belgique à cette époque, les cours n'auraient pas été désertés et une élite d'élèves, tout au moins, aurait continué à encourager les efforts des maîtres. Mais, pour ne prendre qu'un exemple, en 1841-1842, les cours de droit commercial, de procédure civile et d'histoire du droit coutumier ne comptaient pas à Liège un seul

(1) Procès verbal de la séance du 8 mars 1844 de la Faculté des Sciences.

auditeur, et il en était de même des cours de mécanique céleste et d'histoire de la médecine. C'est vainement qu'en 1836 une circulaire ministérielle invita les professeurs à établir des communications fréquentes entre eux et leurs étudiants : dans la plupart des cas ceux-ci se déroberent.

Au point de vue des matières enseignées, la loi de 1835 s'était fortement inspirée de celle de 1816. La Faculté de Philosophie et Lettres était recrée : on y divisait l'histoire générale en trois cours d'histoire ancienne, d'histoire du moyen âge, d'histoire politique moderne et on instaurait trois cours nouveaux : l'archéologie, l'esthétique et la géographie physique et ethnographique. A la Faculté de Droit, on instituait le cours de droit administratif et on faisait une place au droit coutumier de la Belgique dans l'histoire du droit. A la Faculté des Sciences, on voyait apparaître les cours d'analyse supérieure, de physique industrielle et d'économie industrielle. La Faculté de Médecine s'enrichissait des cours d'anatomie pathologique, de pharmacie pratique, d'histoire de la médecine et l'enseignement de la clinique se subdivisa légalement, sans doute pour consacrer l'usage, en clinique interne, clinique externe, clinique obstétricale et clinique spéciale des maladies mentales.

Un article spécial de la loi stipulait qu'à la Faculté des Sciences de Liège on enseignerait l'exploitation des mines, la métallurgie et la géométrie descriptive avec applications spéciales à la construction des machines. L'arrêté ministériel du 27 septembre 1836 organisa cet enseignement sous le titre d'*École des arts et manufactures et des mines*. L'enseignement comportait quatre années d'études dont deux communes aux deux sections : les professeurs de l'École interrogeaient eux-mêmes leurs élèves en première et en deuxième année, ceux de troisième et quatrième année étaient examinés par un jury spécial de trois membres nommés par le ministre. En 1838 à la suite du vote d'une somme de 153.000 fr. par la ville et la province pour construire une nouvelle aile de bâtiment, un second arrêté réorganisa l'École pour mettre l'enseignement en rapport avec les exigences du service des mines : on créa une catégorie d'élèves des mines dans laquelle le recrutement se fit parmi les premiers de liste jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles. C'est de là que date la division en trois écoles : l'*École préparatoire* représentée par la ou les deux années communes, l'*École spéciale des mines* (deux puis trois années d'études), l'*École spéciale des arts et manufactures* (deux, puis trois années, en 1842). En 1843 une nouvelle section, celle des *élèves mécaniciens* fut adjointe (trois années). Si l'on ajoute que l'administrateur-inspecteur de l'Université est le directeur des Écoles spéciales, que deux professeurs y reçoivent le titre d'inspecteurs des études et qu'un conseil de perfectionnement spécial fut érigé en 1842, on aura

une idée de l'organisation d'une institution appelée dès la première moitié du XIX^e siècle à une célébrité mondiale.

La loi de 1835 avait prévu qu'indépendamment des professeurs ordinaires et extraordinaires le roi pouvait attacher aux Universités des agrégés sans traitement dont la mission consisterait à donner soit des répétitions, soit des cours nouveaux, soit des leçons sur des matières déjà enseignées. C'était en somme la même institution que celle du lecteur sous le régime hollandais, avec cette différence que celui-ci touchait un traitement.

Signalons enfin que l'article 7 de la loi mettait à la charge des villes universitaires toutes les dépenses pour l'agrandissement, l'amélioration et l'entretien des bâtiments affectés à l'enseignement supérieur, et que l'article 8 stipulait que les hospices civils de ces villes serviraient à l'enseignement clinique médical et à l'art pratique des accouchements. Ces dispositions figuraient déjà dans la loi de 1816 (art. 109 et 120), mais ici les dépenses d'agrandissement et d'entretien incombaient à l'État, les villes n'étant tenues qu'à fournir les locaux. L'histoire ultérieure devait témoigner de la sagesse avisée des rédacteurs de 1816.

Parmi les autorités académiques du régime hollandais, seul le collège des curateurs fut supprimé. On le remplaça d'ailleurs par un fonctionnaire spécial appelé administrateur-inspecteur. La tâche du premier de ces commissaires du gouvernement, F. Arnould, n'était point aisée : il n'appartenait point au monde professoral ; la réforme des monts de piété l'occupa bien plus que ses fonctions officielles et la critique la plus sévère, à commencer par celle du recteur Evrard Dupont, ne l'épargna pas. En vingt-deux années d'administration il réussit à décourager toutes les initiatives avec un rare bonheur et s'appliqua, au début tout au moins, à absorber toute l'autorité académique. Froissés dans leur dignité, les professeurs en appelèrent au ministre et l'autorité de Dupont permit d'aboutir à une sorte de *modus vivendi*.

Décapité comme il l'avait été en 1830, le corps professoral dut être presque doublé lors de la mise en application de la loi de 1835. Le gouvernement belge dut encore faire largement appel à l'étranger. Il n'est pas inutile de faire observer combien nous fûmes tributaires de la France et de l'Allemagne pour certaines chaires particulièrement importantes. Ainsi, pour l'anatomie et la physiologie, il faut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour trouver en Belgique des titulaires qualifiés. Tour à tour le Badois Fohmann, le Bavarois Antoine Spring, le Rhénan Th. Schwann occupèrent ces chaires pour le plus grand profit d'ailleurs de notre Faculté de Médecine. Les chaires de zoologie et d'anatomie comparée, successivement occupées par Gaëde, Fohmann et Lacordaire pendant un demi-siècle, ne peuvent trouver de candidat chez nous. Et même les chaires de philosophie

et de littérature française semblent le monopole des étrangers : Denzinger, Gibon et Schwartz d'une part, Rouillé, Chênedollé, Sainte-Beuve, Baron de l'autre, attestent encore cette carence nationale.

La Faculté de Philosophie et Lettres était tout entière à nommer. Le professeur badois Bekker, qui depuis 1817 enseignait à Louvain les littératures latine et grecque, fut envoyé à Liège en qualité de recteur pour donner les mêmes cours. Emporté par la maladie dès 1837, il était remplacé par Jean-Henri Bormans qui avait été nommé à Gand en 1835. Fuss fut réintégré, mais aux seuls cours d'antiquités romaines et d'archéologie. Pour la chaire de littérature française, on fit appel à Philippe Lesbroussart qui s'était acquis depuis trente ans une certaine réputation d'homme de lettres et qui avait rempli depuis 1830 les fonctions d'administrateur général de l'instruction publique. En cette qualité, il s'était attiré d'innombrables rancunes qu'explique mal l'indulgence invraisemblable dont son caractère était pétri et qui le rendit célèbre dans les commissions d'examens.

Enfin, un Luxembourgeois, Pierre Burggraff, vint inaugurer en 1837 la chaire des littératures orientales : ce cours se donna de 1846 à 1849 sous forme d'une introduction à ces littératures, faute d'auditeurs sans doute pour un enseignement philologique, et se doubla en 1848 d'un cours de grammaire générale.

En matière de philosophie, le gouvernement n'eut pas la main heureuse. La nomination du Français Gibon, polémiste intempérant, souleva les protestations de l'opinion libérale : l'intéressé commit l'incongruité dans sa leçon d'ouverture de faire une charge à fond contre l'Université de Bruxelles, qui fut à son tour entraînée dans la bagarre par le professeur français Baron. Gibon dut descendre de sa chaire qui fut partagée à la satisfaction générale entre l'excellent philologue et philosophe luxembourgeois Tandel et le médecin allemand Schwarz qui enseigna également la géographie physique.

Enfin l'enseignement de l'histoire fut confié pour l'antiquité à Wurth, pour le moyen âge et l'histoire nationale au baron de Reiffenberg, pour les temps modernes à Dehaut, qui avait été détaché de Louvain à Gand en 1835 pour venir à Liège en 1837. On sait le pénible incident qui rendit impossible le séjour à Liège du fécond polygraphe, accusé par son collègue Lavalleye de plagiat historique et comment sa nomination au poste de conservateur de la Bibliothèque royale permit à Ad. Borgnet, magistrat extrêmement érudit, de venir occuper les deux chaires qu'il détint pendant 35 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de G. Kurth.

La Faculté de Droit, elle aussi, connut des changements considérables. Le professeur Antoine Ernst, devenu ministre de la justice en 1833, abandonna ses chaires d'institutes et d'encyclopédie du droit, au bénéfice d'un jeune jurisconsulte liégeois, F. Kupfferschlaeger ; son frère aîné Jean Ernst troqua

en 1835 ses chaires de droit civil et de droit naturel contre un enseignement analogue à l'Université de Louvain, malgré le mécontentement de ses étudiants qui accueillirent fort mal son frère cadet Lambert, appelé à lui succéder en compagnie d'un autre jeune juriste des plus distingué, Victor Dupret. Lambert Ernst émigra bientôt à son tour à Louvain (1839) après avoir remis son cours de droit naturel à Thimus, déjà chargé du cours de droit public, et celui-ci finit par abandonner l'Université pour la magistrature en 1843. Il fallut alors en revenir au vieux Destriveaux, qui continuait à 65 ans à tonner contre les adversaires des libertés constitutionnelles comme si la Révolution de 1830 n'avait pas consacré les principes qu'il défendait depuis 1817 !

La chaire nouvelle de droit administratif fut confiée à De Fooz qui occupa également, à l'École des mines, celle de législation minière créée en 1836. Ses vingt-cinq ans d'enseignement furent condensés dans son grand ouvrage *Le droit administratif belge* (5 volumes) qui fit longtemps autorité. Quant aux chaires d'économie politique et de statistique, elles furent confiées dès 1835 à Ch. Hennau qui inaugura aux Écoles spéciales le cours d'économie industrielle : trente années d'enseignement consacrées à faire ressortir l'importance des facteurs spirituels en économie ne laissèrent guère de trace et Hennau trouva finalement dans la pomologie sa véritable voie.

La plus notable acquisition de la Faculté de Droit pendant cette période a été certainement celle de Nypels ; comme Dupont, élève de Warnkoenig, il vint à Liège soutenir la tradition de l'école historique. Nommé en 1835 à la chaire de procédure civile et à celle d'histoire du droit coutumier, il ne trouva pas d'élèves ; mais, où il donna sa mesure, ce fut dans l'enseignement du droit criminel et de la procédure pénale qu'il assumait pendant 47 ans : avec Haus et Thonissen il fut un de nos plus grands criminalistes du XIX^e siècle et son rôle fut prépondérant dans la réforme de la législation (Code pénal de 1867).

A la Faculté des Sciences, nous avons déjà signalé Glesener et Brasseur, tous deux Luxembourgeois : leur rôle de professeurs et de savants se doubla de celui d'organiseurs de la *Société royale des Sciences de Liège*, qui, après être demeurée sept ans en veilleuse, commença en 1842 ses publications, avec le concours de Lacordaire, de Spring et de De Koninck. Un excellent collaborateur étranger fut encore trouvé dans le Français Noël qui, après avoir enseigné pendant 15 ans les mathématiques et la physique à l'Athénée de Luxembourg et s'y être acquis une réputation qui dépassa les frontières du pays, vint occuper en 1835 les chaires de mathématiques élémentaires et de haute algèbre et exercer par ses traités l'influence la plus salutaire sur notre enseignement moyen.

Dans les diverses sciences naturelles, la période qui nous retient fut riche

en personnalités marquantes. Nous avons déjà signalé la nomination de Lacordaire (1835) à la chaire de zoologie, puis à celle d'anatomie comparée (1837), à la mort de Fohmann : le savant français poursuivit pendant de longues années ses travaux d'entomologie tout en assumant à partir de 1845 le secrétariat général de la *Société royale des Sciences*.

Charles Morren professa la botanique de 1825 à 1855. Trop amoureux de la gloire et plus préoccupé de collectionner les décorations et de visiter ses confrères étrangers, il n'eut par excellence que le talent du vulgarisateur. Mais il fit faire en 1838 l'acquisition du terrain de 6 hectares où se trouve aujourd'hui le jardin botanique, pour y transporter l'ancien jardin qui, depuis 1818, se trouvait placé autour des bâtiments universitaires. Il s'appliqua aussi à constituer un cabinet de botanique, mais faute de se voir encouragé dans son œuvre, il cessa d'entretenir cette collection que son fils s'efforça plus tard de relever et de développer.

De 1835 à 1857, les chaires de géologie et de minéralogie furent illustrées par André Dumont. Tout entier à la réalisation de son œuvre, le jeune professeur mit seize ans à tracer la carte géologique de la Belgique qui, déposée manuscrite à l'Exposition universelle de Paris de 1855 avec une carte géologique de l'Europe, y remporta le plus grand succès. On a beaucoup regretté que les connaissances scientifiques générales et que les vues philosophiques ne fussent pas chez Dumont à la hauteur de ses connaissances techniques. Beaucoup de ses idées aventureuses font sourire aujourd'hui et l'on doit déplorer qu'il n'ait pas su fonder une école qu'il appartiendra à ses successeurs de constituer et de développer sans cesse.

La chimie à son tour fut représentée par deux savants des plus éminents : Laurent-Guillaume de Koninck et Joseph Chandelon. Le premier, nommé agrégé en 1836 après un court passage à Gand, enseigna la chimie générale, organique et inorganique ; le second, répétiteur de chimie appliquée et chargé des leçons de manipulations chimiques en 1838, donna le cours de docimasiologie en 1842. Ils se partagèrent la chimie générale à partir de 1847. De Koninck obtint deux fois en partage le prix quinquennal des sciences (la première fois avec A. Dumont et Van Beneden de Louvain), garda son enseignement pendant quarante années et trouva en son fils un continuateur digne de lui.

Enfin, bien que sa nomination à Liège ne date que de 1846, il faut signaler ici Antoine De Cuyper qui, après des débuts à l'armée et huit ans de professorat à Gand, vint enseigner à Liège l'astronomie, la mécanique céleste et la mécanique analytique, puis, à la retraite de Noël, l'algèbre supérieure et la géométrie analytique (1849). Fondateur et directeur de la *Revue universelle des mines* (1837), il se consacra plus particulièrement aux Écoles spéciales dont il fut l'un des inspecteurs.

La chaire d'exploitation des mines, demeurée vacante pendant cinq ans, fut confiée provisoirement à Lesoinne en 1835, puis définitivement en 1836 au Français Adolphe De Vaux qui fut le véritable organisateur de l'École des mines. Appelé en 1844 au poste d'inspecteur général des mines, il laissa son enseignement à son élève Jean Louis Trasenster dont l'influence devait être prodigieuse pendant une carrière de quarante-deux ans.

Signalons encore en 1847 la fondation de l'*Association des ingénieurs sortis de l'École des mines de Liège*, sous la présidence toujours maintenue de Trasenster, qui devait établir les liens les plus étroits entre les anciens élèves de l'École et assurer le placement de plusieurs générations de jeunes ingénieurs.

A la Faculté de Médecine, c'est encore d'un apport étranger qu'une vigueur toute nouvelle fut donnée aux études anatomiques. Docteur en médecine, en philosophie et en sciences naturelles, Antoine Spring n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il fut nommé d'emblée professeur ordinaire à Liège (1839) pour les cours de physiologie humaine et comparée, d'anatomie générale et descriptive. Plus que personne, il contribua à la modification de la législation sur l'enseignement supérieur et ses idées sur le système de jury reçurent l'approbation unanime du Conseil Académique. En 1848, il partagea ses attributions avec son illustre compatriote Théodore Schwann qui, après neuf années de professorat à Louvain, venait d'être nommé aux chaires d'anatomie humaine générale et d'anatomie descriptive. Le grand physiologiste rhénan s'était immortalisé à vingt-sept ans par l'une des plus grandes découvertes du XIX^e siècle, celle de l'uniformité de la texture et de l'accroissement des animaux et des végétaux. Novateur dans presque tous les domaines de sa science, il vint continuer à Liège la tradition de ses compatriotes, les anatomistes Fohmann et Spring.

Le vieux Sauveur, victime de certaines intrigues, ne fut point maintenu en fonctions en 1835 et la pathologie médicale fut confiée à Franquinet, médecin en chef de l'hôpital de Bavière, qui presque aussitôt abandonna cet enseignement pour celui de la clinique interne dont il partagea la direction pendant vingt ans avec le docteur Lombard, tous deux excellents praticiens plutôt qu'hommes de science. La clinique externe, de son côté, fut attribuée au docteur De Lavacherie qui laissa la réputation d'un chirurgien consommé. Sauveur fils, entré comme lecteur à la Faculté en 1830, enseigna la pathologie et la thérapeutique spéciales des maladies internes de 1836 à 1855, cours qui comprenait d'ailleurs les maladies des femmes et des enfants et les maladies syphilitiques dont il s'occupait depuis ses débuts. N. Ansiaux fils, après avoir donné la théorie des accouchements et dirigé la clinique obstétricale (1828-1835) en remplacement de son père, enseigna la pathologie chirurgicale et inaugura en 1838 le cours spécial d'ophtalmo-

logie, créé par le gouvernement. C'est le docteur Simon, directeur de l'hospice de la maternité où il se dépensa pendant quarante ans à enseigner les sages-femmes de la province et à propager la vaccine, qui lui succéda dans ses premières attributions et qui y acquit, par vingt-cinq années de succès, la réputation de premier accoucheur du pays. Signalons encore le docteur Raikem qui, après avoir pratiqué la médecine à Paris et à Florence pendant près de trente ans, vint en 1836 occuper les chaires d'anatomie pathologique et d'hygiène : il suppléa au talent professoral dont il était dépourvu par les qualités du savant et de l'homme privé. Enfin, les cours de pharmacie théorique et pratique furent détenus de 1835 à 1868 par Peters-Vaust pendant que le docteur Royer, nommé en 1835 aux cours de pathologie et thérapeuthique générales et de médecine légale, inaugurait l'enseignement de l'histoire de la médecine.

S'il est une observation générale que suggère la distribution des cours pendant la période dont nous occupons, c'est bien celle-ci : les modifications d'attributions abondent au point que certains enseignements ont changé de titulaire avant même de pouvoir être donnés. On ne sait s'il faut attribuer ce fait aux désirs exprimés par les professeurs ou à des décisions d'initiative ministérielle, mais on ne peut s'étonner si cette instabilité n'a eu aucun résultat heureux. Comme ces pratiques continuent pendant la période 1849-1876, on est tenté d'y voir une des causes du peu de rendement de l'enseignement universitaire au point de vue scientifique.

L'institution des agrégés n'avait pas donné les résultats qu'on en attendait. Presque tous ceux qui ont été nommés en 1835 et immédiatement après furent promus professeurs dans un délai fort court. Un arrêté royal du 22 septembre 1845 précisa leur organisation et Van de Weyer, le 25 octobre, procéda à une fournée d'agrégés : trente-neuf nominations étaient signées rien que pour l'Université de Liège, sans que les intéressés aient même été consultés ! Quatorze d'entre eux firent plus tard partie du personnel enseignant (E. Fassin, A. Le Roy, A. Troisfontaines, F. Van Hulst, Th. de Savoye, J. Macors, V. Thiry, A. Delvaux, N. Fossion, I. Kupfferschlaeger, J. Borlée, J. Dresse, H. Heuse, P. Wilmart). De 1845 à 1852, une quinzaine environ de nominations furent encore faites dans les mêmes conditions (L. De Closset en 1847, F. Macors en 1849, E. Bède en 1850 firent partie du corps professoral) : c'était du délire et il fallut faire machine arrière ! L'arrêté royal du 16 septembre 1853, qui instituait les doctorats spéciaux, stipulait qu'il ne serait plus nommé d'agrégé dans les Universités de l'État. On n'avait d'ailleurs demandé aucune référence spéciale à ces agrégés : aussi le fait que trente-sept d'entre eux n'ont jamais ouvert un cours privé, ainsi qu'ils en avaient le droit, atteste éloquentement du peu de sérieux de l'initiative de Van de Weyer. Seul même de tous ceux qui firent

carrière à l'Université, Victor Thiry usa dès 1845 de l'autorisation dont il jouissait en principe : il ouvrit un cours sur l'histoire du droit coutumier, renouant ainsi la tradition des Warnkoenig et des Nypels.

Il fallut alors imaginer une autre solution pour « caser » ceux de ces agrégés qui se montraient disposés à enseigner non pas une matière nouvelle ou spéciale, mais tout simplement une matière déjà pourvue d'un titulaire. On eut ainsi les « nominations en concurrence » dont il faudrait se garder de dire du mal, si elles avaient donné d'heureux résultats : mais tout se borna à autoriser en 1846 E. Fassin à faire le cours d'histoire ancienne concurremment à Wurth, N. Fossion à enseigner la physiologie humaine en 1847 concurremment à Spring et A. Le Roy à donner en 1850 les cours de logique et de métaphysique concurremment à Schwartz, lui-même suppléant de Loomans qui avait reçu sa nomination d'agrégé en 1845, quelques mois avant la fournée de Van de Weyer.

Signalons encore, pendant cette période, l'autorisation accordée en 1841 à des professeurs d'anglais et d'allemand de donner des cours privés à l'Université de Liège ; l'installation, en 1840, d'un atelier pour la construction des machines à l'École des arts et manufactures, sur l'initiative du professeur Brasseur et sous la direction de Gouttier ; la création, le 25 mars 1842, d'une chaire d'agriculture et d'économie rurale qui fut confiée à Charles Morren ; l'ouverture, en 1842, d'une série de leçons publiques sur l'histoire de l'architecture par l'ingénieur Schmit qui enseignait aux Écoles spéciales l'architecture civile.

Un arrêté royal du 3 novembre 1847 institua dans les deux Universités de l'État un enseignement normal pédagogique destiné à former des professeurs pour les sciences à Gand et pour les humanités à Liège. On en revenait ainsi aux mesures du roi Guillaume de 1827-1828. Immédiatement la Faculté de Philosophie et Lettres de Liège organisa des cours normaux théoriques et pratiques. Parmi les premiers, figuraient la pédagogie, la méthodologie et l'esthétique (E. Tandel), la grammaire générale (P. Burggraff), parmi les seconds, des exercices de philologie grecque et latine (J. H. Bormans), des exercices dans l'art d'enseigner l'histoire et la géographie et des dissertations sur des questions d'histoire et de géographie (A. Borgnet), enfin des exercices littéraires, complément du cours de littérature comparée.

Il convient de dire ici deux mots du court passage aux chaires d'histoire de la littérature française et d'histoire des littératures modernes et littérature comparée de l'illustre critique français Sainte-Beuve qui déjà, en 1831, avait été vainement appelé par Rogier à donner ces enseignements à Liège. D'octobre 1848 à juillet 1849, malgré l'orage que sa nomination avait soulevé, les polémiques de presse qui sans cesse renaissaient, l'hostilité ou la froideur qu'il rencontra chez beaucoup de collègues (il n'eut

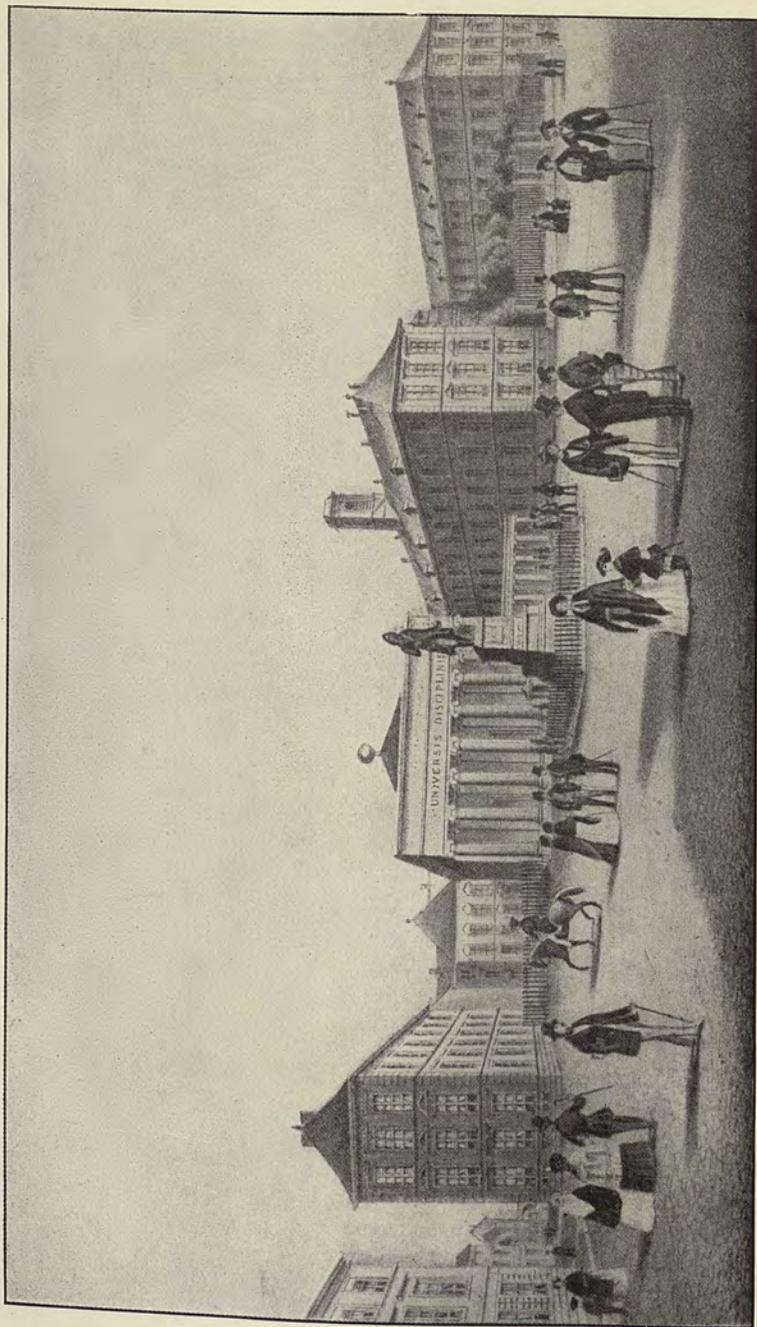
guère pour amis que Borgnet et Lacordaire), il donna ses leçons les unes publiques, les autres réservées aux étudiants, quelques-unes même sous forme d'exercices de rhétorique et de style dans le cadre du nouvel enseignement pédagogique, avec un succès très varié. Liège n'était à aucun titre une ville très intellectuelle et les meilleurs poètes de chez nous, Ed. Wacken et Weustenraad, faisaient chorus avec A. Michiels et avec ceux qui avaient été évincés de la succession de Lesbroussart, pour rendre au savant critique le séjour intolérable. Sainte-Beuve était au surplus très médiocre professeur et l'idée de le faire enseigner à l'Université de Liège est encore l'une des plus biscornues qui aient germé dans les cervelles de 1848. Finalement écoeuré, l'écrivain démissionna et le Français Baron, professeur à Bruxelles, vint prendre possession de ses cours, pendant que F. Van Hulst ouvrait un cours public d'histoire littéraire.

Pendant les quinze années que nous venons de parcourir, les élèves de l'Université de Liège avaient conquis 168 diplômes de docteurs en droit, 93 de docteurs en médecine, 51 de docteurs en chirurgie, 73 de docteurs en accouchements et seulement 7 diplômes de docteurs en philosophie et lettres, 2 de docteurs en sciences naturelles, 2 de docteurs en sciences physiques et mathématiques. Notre Alma Mater était de loin la première du pays pour le nombre de ses docteurs en droit et la seconde, après Gand, pour celui de ses docteurs en médecine. Aussi peut-on dire, plus encore que pour la période hollandaise, que les Facultés de Philosophie et Lettres et des Sciences (abstraction faite des Écoles spéciales) n'existaient que comme des écoles préparatoires à l'étude du droit et de la médecine. Les doctorats de ces deux Facultés étaient absolument déserts. L'organisation de l'enseignement moyen de l'État explique que l'on ne se souciait pas d'obtenir le diplôme de docteur (en philosophie et lettres ou en sciences) pour pouvoir enseigner dans un athénée. Aussi le niveau scientifique des études était-il fort bas.

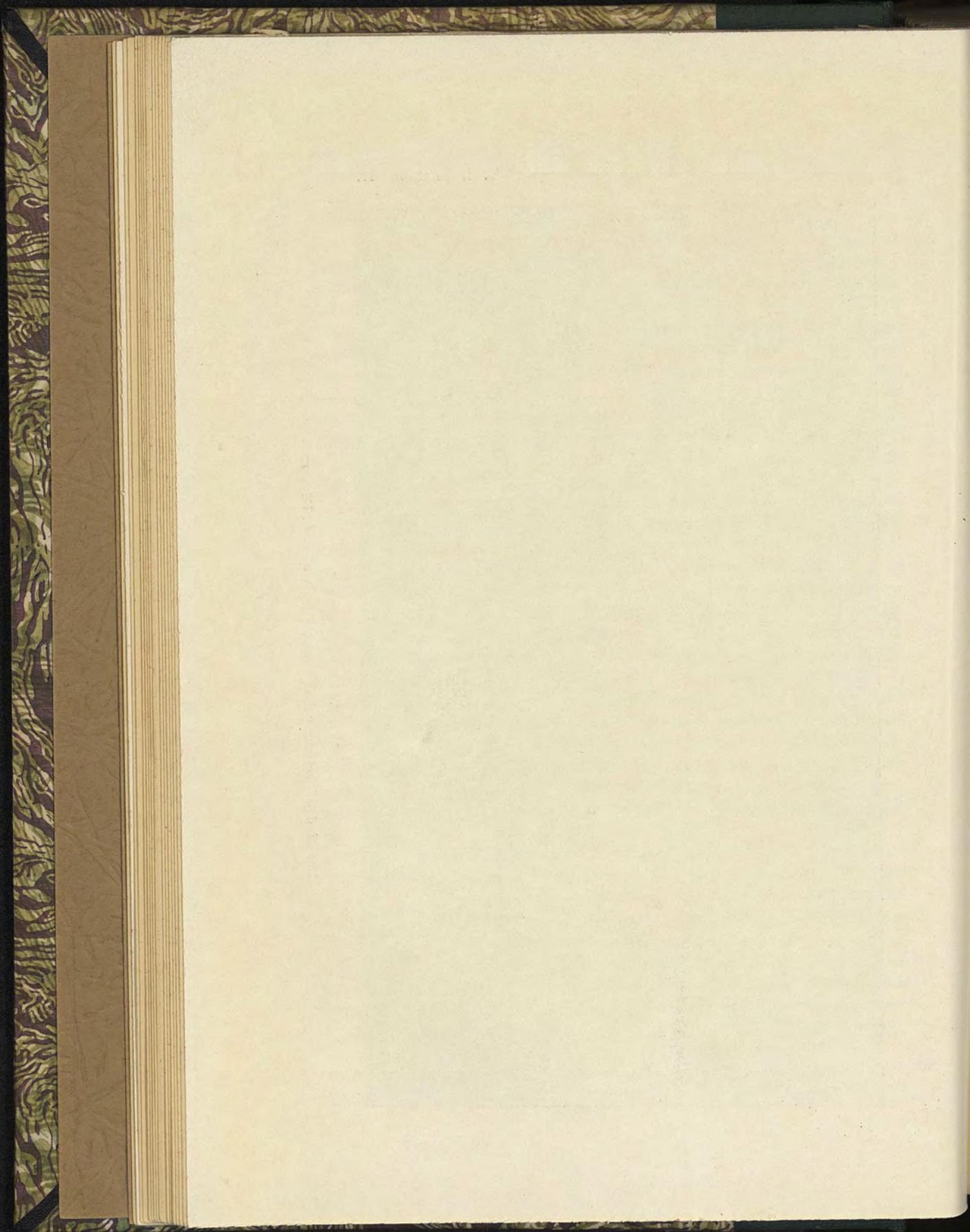
Le Concours universitaire, dont la loi de 1835 avait décrété le rétablissement, ne fut organisé qu'en 1841. Jusqu'en 1849, les élèves de l'Université de Liège y remportèrent 9 prix et 2 mentions. De 1836 à 1843, sur 35 bourses de voyage conférées par le gouvernement, 8 furent obtenues par d'anciens élèves de Liège, dont 5 par des médecins et 3 par des juristes.

La dissertation doctorale, qui avait été supprimée par la Révolution et que la loi de 1835 n'avait point restaurée, cessa de constituer le critère plus ou moins scientifique des études universitaires. Nous avons vu que la perte n'était pas grande, mais cela explique très probablement le peu de candidats qui se présentaient aux concours gouvernementaux.

Les bâtiments universitaires connurent eux aussi des modifications importantes.



L'UNIVERSITÉ, EN 1845.
Par Bindels, (gravure coloriée appartenant à M. L. Bétbume).



On sait que l'Université s'était établie en 1817 dans l'ancien collège des Jésuites wallons qui, sous le régime français, avait servi de local à l'École centrale et au Lycée. Ch. Comhaire a rappelé jadis les avatars de ce bâtiment. La bibliothèque, certaines collections occupèrent les étages ; l'église désaffectée fut démolie en 1821 pour permettre l'édification de la salle académique actuelle, sous la direction de l'architecte Chevron ; le jardin de l'ancien couvent devint le premier jardin botanique. L'ensemble se composait de trois bâtiments : un principal flanqué de deux autres servant d'auditoires.

Dès 1836, on procéda à des transformations sous la direction de l'architecte Rémont. « L'amphithéâtre de médecine fut reconstruit, la salle académique restaurée, la bibliothèque agrandie, les cabinets de collections, les musées, les ateliers mieux disposés, le jardin botanique, que la construction d'un chemin de halage le long de la Meuse avait réduit de moitié et privé d'une partie des terres », dut être transféré en 1840 dans une pièce de terre du quartier du Bas-Laveu. « Par l'édification de deux ailes parallèles à l'ancien bâtiment, les constructions présentèrent l'aspect de deux carrés contigus, dont le premier encadrait la salle académique. La Faculté de Médecine occupa le fond de ce carré et l'extrémité de l'aile gauche au rez-de-chaussée, avec son amphithéâtre, sa salle de dissection et ses salles de collections et préparations anatomiques. Au-dessus du bâtiment du fond, la bibliothèque occupait trois grandes salles luxueusement décorées ».

« Le centre de l'aile gauche, d'après les plans, devait être occupé par une grande salle de concert contiguë aux locaux du Conservatoire royal de musique, pour relier ainsi ce bâtiment à celui de l'amphithéâtre de médecine. Mais l'agrandissement que l'on prévoyait des collections de l'École de pharmacie et des collections anatomiques empêchèrent de réaliser ces desiderata et le bâtiment en resta à l'état de projet jusqu'en 1860 ».

« L'aile centrale ou ancien corps de bâtiment est occupé par les auditoires des Facultés de Philosophie, de Droit et des Sciences et les locaux de l'administration. Les nouveaux plans la prolongent pour placer à son extrémité les laboratoires de métallurgie, chimie industrielle, manipulations chimiques. Le bâtiment du fond du second carré renfermait les collections de physique et de zoologie, d'anatomie et de physiologie végétales, de minéralogie, de géologie et de métallurgie. Au sommet, on construisit en 1838 un observatoire. Enfin la dernière aile, parallèle à la plus ancienne, achevée vers 1840, fut affectée spécialement à l'École des arts, manufactures et mines ».

Cette description sommaire est empruntée à la notice publiée en 1841 par Lesbroussart sur l'Université de Liège. Les diverses reproductions ci-jointes montrent quelques-uns des progrès accomplis par les installations. Nous aurons l'occasion de reparler des collections et des laboratoires. Nous n'ajouterons ici qu'un mot pour ce qui concerne la bibliothèque.

Le premier fonds de celle-ci a été constitué par les 7000 volumes de la Bibliothèque de la ville. D'année en année, elle s'enrichit de dons divers, des envois de dissertations des Universités étrangères et surtout des ouvrages achetés à l'aide de l'allocation gouvernementale qui, de 2.200 à 3.000 florins sous le régime hollandais, passa à 9.500 fr. sous l'empire de la loi de 1835. Vers 1850, la bibliothèque s'accroissait au rythme d'environ 2000 volumes par an et comptait alors près de 100.000 volumes et dissertations. Une quantité de manuscrits provenant de la ville (qui en faisait le dépôt à l'Université), de l'abbaye de Saint-Trond, de certaines ventes publiques et relatifs surtout à l'histoire liégeoise y étaient entrés. Les deux fonctionnaires qui eurent le mérite de classer cet énorme ensemble de pièces, d'en dresser des catalogues et de veiller au développement de cette indispensable institution furent le bibliothécaire en chef Fiess qui gouverna celle-ci de 1825 à 1875 et le sous-bibliothécaire Grandjean qui, entré dans la carrière en 1839, lui succéda de 1875 à 1890.

§ 4

1849-1876

La nouvelle période que nous circonscrivons ainsi est marquée par de nouveaux essais en matière de jurys d'examens.

On sait que le mode de jury institué par la loi de 1835 avait été maintenu, bon gré mal gré, en dépit du dépôt, en 1844, du projet de Nothomb tendant à le réformer complètement. Le jury central unique, condamné par une opinion à peu près unanime, fut supprimé par la loi organique du 15 juillet 1849.

Celle-ci se donnait explicitement pour but de relever les études universitaires de la décadence où elles étaient tombées. A cette fin, on instituait le grade d'élève universitaire qui était requis pour la présentation à tout examen de candidature et qui, en fait, était pris avant l'inscription aux cours. Celle-ci était rendue obligatoire et globale et l'assistance aux leçons était exigée par le règlement. De plus la loi organique de l'enseignement moyen allait être votée en 1850 et devait contribuer fortement à améliorer le niveau intellectuel des futurs étudiants.

Le régime des examens subissait une modification radicale. Au lieu de ne constituer qu'un jury central unique (qui était maintenu pour les études privées), on instaurait le système des « jurys combinés », c'est-à-dire des jurys composés en nombre égal de professeurs des Universités de l'État et de professeurs des Universités libres, de telle sorte que, chaque année, dans deux villes du pays, un certain nombre des membres du corps ensei-

gnant de chacune des Universités de Gand et de Liège se réunirait avec un pareil nombre de professeurs de Louvain ou de Bruxelles, selon la décision du sort. Le gouvernement seul, et non plus le pouvoir législatif, avait le droit de nommer tous les membres de ces deux jurys combinés, comme d'ailleurs ceux du jury central.

Pour s'en tenir aux principes de la loi de 1849, signalons les principales innovations en matière d'enseignement.

Considérant que les programmes étaient surchargés (déjà !), un certain nombre de cours furent supprimés : ce fut le cas de la géographie physique et ethnographique, de la statistique, de l'histoire du droit, de l'histoire des littératures modernes. En revanche on créa le cours de « science du notariat » dont la matière était auparavant fondue dans le cours de procédure civile. Presque aucun changement n'est à relever dans le cadre des Facultés des Sciences et de Médecine.

La loi créait de nouveaux grades : ceux de docteur en sciences politiques et administratives, de candidat notaire, de candidat en pharmacie et de pharmacien. Elle stipulait la division en deux examens du doctorat en droit, afin de relever l'étude du droit romain et prescrivait la répartition en trois examens au lieu de deux du doctorat en médecine. Elle exigeait le diplôme de docteur en médecine pour l'exercice de la profession d'oculiste.

Le régime intérieur subissait aussi quelques modifications. Le nombre maximum d'heures de cours par jour était fixé à trois, non compris les cliniques et exercices pratiques. Le rectorat, jusque là annuel, devint triennal et la tradition s'établit de le conférer à tour de rôle au plus ancien professeur de chaque Faculté.

Enfin, un Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur était institué où chaque Faculté des Universités de l'État aurait son représentant.

A partir de cette époque, on est relativement bien renseigné sur la situation des Universités par la publication des rapports triennaux qui ont été présentés par le ministre compétent aux Chambres jusqu'en 1929 (dernière période : 1922-1924) ; depuis lors, une mesquine pensée d'économie semble les avoir fait supprimer. C'est à la lumière de leur documentation que nous allons retracer sommairement la vie de l'Université de Liège pendant trois quarts de siècle.

Aucun système d'examens n'a eu plus mauvaise presse dans notre histoire que celui des « jurys combinés ». Dès 1852, les diverses Facultés de Liège en demandaient la suppression et réclamaient le rétablissement des examens devant elles, faute de quoi les Facultés de Médecine et de Philosophie et Lettres auraient encore préféré le jury central. La Faculté des Sciences proposait que les grades scientifiques fussent conférés par les Universités et les grades professionnels par le jury central. Au Conseil

académique cependant on vota, par 15 voix contre 11, le maintien du système de 1849, si l'on ne voulait pas rendre aux Facultés le droit de conférer les grades.

Dans un avis de la Faculté de Droit de Gand du 14 juillet 1852 on lit que « les sessions du jury sont l'enfer des professeurs ». Selon une formule devenue célèbre, c'était le système de la « collusion ou de la collision ». En effet, ou bien les interrogateurs, dans le désir de ne pas se froisser et plus peut-être dans le désir d'obtenir la réciprocité pour leurs élèves, laissaient passer tous les récipiendaires de l'autre Université ; ou bien des conflits éclataient, parfois singulièrement aigus. « Il me déplait, dira plus tard Transenster, de contrôler les jésuites, mais je ne veux point que les jésuites me contrôlent ». Ce régime devait cependant durer vingt-sept ans !

En mars 1855, au cours d'un vote accessoire, l'examen d'élève universitaire fut supprimé par la Chambre, malgré l'avis du ministre compétent qui dut démissionner. L'effet s'en fit sentir immédiatement. Alors que de 1849 à 1854, la population de l'Université de Liège s'était stabilisée autour de 504-508 étudiants, elle passa à 583 en 1855, 688 en 1856, 727 en 1857, 762 en 1858.

La loi du 1^{er} mai 1857 fut la plus néfaste de l'histoire de notre enseignement supérieur. Le Parlement, plus préoccupé de rejeter la « loi des couvents » que de veiller à l'avenir scientifique du pays, consacrait l'abolition de l'examen d'élève universitaire, malgré les protestations unanimes des Facultés d'État et introduisait le système des « cours à certificat ».

Pour filtrer, dans une certaine mesure, l'entrée à l'Université, elle instituait le certificat d'études d'humanités, faute duquel on devait subir l'épreuve préparatoire déterminée par la loi, mais d'une manière tout à fait insuffisante. La population de notre Université crut encore jusqu'à 864 étudiants en 1861, ce qui représente une augmentation de 72 pour 100 sur les chiffres des années 1849-1854.

Une réaction était inévitable. Elle se produisit, le 27 mars 1861, par le vote d'une loi qui instituait le titre de « gradué en lettres » conféré par cinq jurys provinciaux, dont les professeurs d'Université étaient exclus, après examen sur les matières des trois dernières années d'études d'humanités. Ce titre devait être joint au certificat prescrit par la loi de 1857 pour l'entrée à l'Université. Le dégonflement se produisit progressivement : de 864 élèves en 1861 la population de notre Université revint à 656 en 1872.

Il faudrait se garder de croire que le graduat eût conquis toutes les sympathies. Par rapport au régime inauguré en 1855 il avait un immense avantage : il repoussait dans l'enseignement moyen les enfants de quinze ans qui avaient envahi les Universités. Mais la très sérieuse épreuve qu'il instaurait et qui permit de constater la faiblesse extrême des candidats eut, au bout

de quelques années, un inconvénient énorme : c'était de transformer les cours de troisième, de poésie et de rhétorique dans les athénées en répétitions en vue de l'examen. On perdait de vue le but des humanités et tout ce qui ne tendait pas à faire réussir l'examen final, dont le programme était d'ailleurs exagéré, fut négligé. On en vint ainsi à limiter au programme de la seule rhétorique la matière de l'examen, mais, du jugement des interrogateurs, cela ne faisait que transformer cette année de haute culture générale en une préparation fiévreuse des branches spéciales.

Beaucoup plus grave a été, pour l'avenir des Universités, le régime des « cours à certificat ». Il s'agissait de désigner, parmi les matières du programme légal, celles qui ne comporteraient plus d'examen et pour lesquelles on se contenterait de la simple présence « matérielle » des élèves, constatée par un certificat du professeur. Les épreuves auxquelles se rattachèrent ces matières à certificat furent les diverses candidatures, le doctorat en droit, les 1^{er} et 2^e doctorats en médecine. Celles auxquelles ne se rattachèrent aucune matière à certificat furent les autres doctorats, la candidature en pharmacie, l'examen de candidat-notaire.

L'expérience fut décisive : rendre un cours matière à certificat équivalut à le supprimer. Le recteur Spring faisait observer au ministre en 1864 que les élèves se contentaient de se faire inscrire présents à ces cours et prévoyait un abaissement nouveau des études par suite de ce dédain pour l'esprit scientifique, qui avait fait l'objet de son célèbre discours de rentrée de 1862. En effet, les branches à certificat sont les branches scientifiques qui servent de fondement aux cours à examen. Depuis huit ans, disait-il, les professeurs ont vainement lutté contre l'indifférence des élèves et sont dégoûtés de leur tâche (1).

Il suffit de faire observer que, dans la Faculté de Philosophie et Lettres,

(1) Qu'on en juge par l'incident suivant. Au lendemain du vote supprimant en 1855 l'épreuve d'élève universitaire et de la loi de 1857 établissant les cours à certificat, sans la moindre consultation des Facultés, la plupart des professeurs s'abstinrent d'assister aux séances du Conseil académique ou à celles de leur Faculté. Rappelé à l'ordre par le ministre, le Conseil académique de Liège osa répondre le 25 février 1860 : « ... La cause sérieuse du mal réside dans un découragement secret qui s'est insensiblement emparé du corps professoral en reconnaissant le peu d'autorité dont il jouit dans toutes les questions qui concernent l'enseignement supérieur... Jusqu'ici dans les nombreux remaniements qu'ont éprouvés les lois qui régissent l'enseignement supérieur, on a cru tout faire en modifiant les jurys d'examen ou les matières des programmes des cours. Il est un autre problème à résoudre qui n'a guère moins d'importance et qu'on a complètement perdu de vue. C'est celui de donner au corps professoral une action propre et une autorité suffisante pour stimuler son zèle sans porter atteinte aux droits et à la surveillance du gouvernement. » (Cité à la séance du Conseil de perfectionnement du 7 avril 1873).

tous les cours d'histoire (sauf celui sur l'Antiquité) étaient devenus des branches à certificat, qu'à la Faculté de Droit, le droit public, le droit commercial, le droit naturel et l'économie politique avaient subi le même sort, que la littérature française elle-même n'était pas épargnée, pour juger des résultats du système. En médecine, la physiologie comparée cesse de figurer au programme de la candidature, l'anatomie comparée, l'anatomie pathologique, la pathologie générale, l'hygiène publique et privée deviennent des matières à certificat. A la candidature en sciences, on remplaça l'épreuve sur la psychologie, la logique et la morale par un certificat de fréquentation d'un cours de psychologie ; au doctorat en sciences physiques et mathématiques, on retrancha le cours de mécanique céleste. Le cours d'économie rurale et d'agriculture qui n'avait plus été donné depuis la mort de Ch. Morren fut supprimé en 1863.

« Dans toutes les Facultés, disait vers 1860 le recteur Lacordaire, la marche des études est réglée en dernier ressort d'après les exigences du jury d'examens ». Les épreuves passées devant les jurys combinés paralysent l'enseignement qui devient un pur questionnaire.

Indépendamment des effets propres de la loi de 1857, le défaut de curiosité intellectuelle prive d'auditeurs toute une série de cours. Pendant la période 1856-1858 on ne compte pas un seul élève pour les cours de littérature orientale, littérature flamande, archéologie, antiquités romaines, géométrie supérieure, paléontologie, encyclopédie et histoire de la médecine.

En 1862, on inaugura les cours publics dans l'espoir de réunir un certain auditoire. Stecher parla du théâtre de Molière, puis de la langue française au XVI^e siècle ; Ed. Morren fit des leçons sur la physiologie végétale ; Brasseur rendit public son cours facultatif de géométrie supérieure ; Trassenster, Pérard, Schmit prirent les mêmes initiatives. Après deux ou trois années, tous ces cours cessèrent faute d'auditeurs.

Certes ces résultats décourageants n'avaient pas été voulus par le législateur. Saisi des plaintes des Universités de l'État, il prescrivit, par la loi du 30 juin 1865, que les certificats portassent la mention que les cours ont été suivis avec fruit. Interprétant largement ce texte, le Conseil académique de Liège décida que le certificat de fréquentation avec fruit des cours visés ne serait attribué qu'après un examen sommaire public, annoncé trois jours d'avance. C'était en quelque sorte en revenir à un régime de contrôle sérieux malgré la disposition de la loi de 1857. On peut admettre que ce système commença à donner quelques résultats vers les années 1868-1870.

Mais revenons à l'enseignement lui-même.

Au début de la période dont nous nous occupons, trois hommes de premier ordre étaient à l'aurore de leur brillante carrière. Par leur prestige scienti-

fique, par la valeur et l'influence de leur enseignement et plus encore par l'intérêt qu'ils ont porté aux questions les plus générales intéressant l'Université, Théodore Schwann, Louis Trasenster et Victor Thiry ont bien mérité de celle-ci.

Nous avons déjà signalé la nomination de Schwann à la chaire d'anatomie humaine générale (histologie) en 1845 : l'illustre savant allemand reprenait à Spring en 1848 l'anatomie descriptive qu'il partagea ensuite avec lui, puis avec Borlée et Dresse, avant de la laisser à Masius en 1864. En 1858, il reprenait également à Spring les cours de physiologie humaine et de physiologie comparée qu'il devait conserver jusqu'à son éméritat en 1879 pour les transmettre à Léon Fredericq.

Victor Thiry était entré en 1845 comme agrégé chargé du cours libre d'histoire du droit coutumier ; il enseigna ensuite le droit civil élémentaire et, lors de l'application de la loi de 1849, il occupa les chaires de droit commercial et de droit civil approfondi jusqu'en 1889. Peu d'enseignements ont laissé une aussi profonde influence que celui du plus éminent civiliste que Liège ait eu : il eut l'honneur de revêtir deux fois consécutivement l'hermine rectorale (1873-1876 et 1876-1879) et, comme chef de notre Alma Mater, il prit une part prépondérante à la préparation de la loi de 1876.

Louis Trasenster avait été chargé en 1840 du cours de statique élémentaire et de principes de dynamique aux Écoles spéciales. En 1844, il obtint la chaire d'exploitation des mines qu'il détint nominalement jusqu'en 1886 bien qu'il ait été suppléé dès 1879 par Habets dans cet enseignement. Succédant comme recteur à V. Thiry, il le demeura pendant deux périodes triennales (1879-1885) afin de pouvoir mener à bonne fin les grands travaux d'édification des nouveaux Instituts. Personne n'a porté plus d'intérêt que lui à l'École des Mines de Liège, personne non plus n'a eu des idées plus élevées en matière d'enseignement universitaire : ses six discours rectoraux font encore aujourd'hui une profonde impression. Nous aurons à nous y arrêter dans l'exposé de la période ultérieure.

À côté de ces pionniers de la science, bien des noms éminents seraient à relever. Bornons-nous à en signaler quelques-uns. Le philosophe Charles Loomans professa pendant près de quarante ans la psychologie, la morale et le droit naturel ; en 1845 il avait rapporté d'un voyage en Prusse un rapport sur l'enseignement supérieur dans ce pays, qui, publié seulement en 1860, exerça une sérieuse influence sur les idées de ses collègues. Pendant son rectorat (1870-1873), il plaida éloquemment la cause du progrès scientifique dans les Universités, qui était incompatible, selon lui, avec la limitation du nombre des professeurs.

Auguste Stecher vint de Gand en 1851 pour assumer à l'École normale

des Humanités, dont nous dirons un mot tout à l'heure, l'enseignement des langues anciennes et à la Faculté de Philosophie et Lettres celui de la littérature française et les exercices de style et de rédaction aux Écoles spéciales. Enfin, en 1868, il assuma l'enseignement de l'histoire de la littérature flamande qui fut alors donné pour la première fois. Dans ces divers domaines, il joignit les qualités du lettré à celles du philologue et s'efforça de jeter pleine lumière sur les rapports des littératures anciennes et modernes.

A la Faculté des Sciences, Gloesener continuait sa vaillante carrière de désintéressement : il construisait le premier télégraphe à écrire fonctionnant avec renversement de courant, puis il publiait son imposant *Traité général des applications de l'électricité*. Il céda une partie de ses attributions à Bède pour assurer l'avenir de son élève et, lorsqu'il devint émérite, il se vit refuser par le ministère un subside de 250 fr. pour l'achat des acides indispensables aux leçons de manipulation des instruments de physique qu'il aurait voulu ouvrir au doctorat !

Bède, qui lui succéda pour les cours de physique générale et de physique industrielle, se retira presque aussitôt et Louis Pérard commença alors une carrière de trente ans consacrée à la théorie et la pratique de la physique moderne pendant qu'Auguste Gillon assumait pour trente-cinq années la charge du cours de métallurgie et qu'il y joignait de 1862 à 1867 l'échevinat de l'instruction publique de la ville de Liège.

Édouard Morren n'avait que vingt et un ans lorsque son père se trouva dans l'incapacité de continuer son enseignement. Tout en assumant l'interim du cours de botanique, il prit ses derniers grades et put obtenir sa titularisation en 1858. Pendant vingt-huit ans, il s'efforça de relever et de développer les collections de botanique et de tenir son enseignement au niveau de la science, tout en dirigeant la revue *La Belgique horticole*.

Gustave Dewalque assumait pendant près de quarante années les charges d'un enseignement écrasant : minéralogie (1857-1891), géologie (1857-1896), paléontologie animale (1857-1889), végétale (1857-1879) et stratigraphique (1857-1890) et même cristallographie (1883-1891) et géographie physique (1890-1897). Ce grand travailleur a été ainsi le prédécesseur de J. Fraipont, de G. Cesaro et de M. Lohest.

A la Faculté de Droit, on relève pendant cette période les noms des deux romanistes P. Namur et G. Maynz qui enseignèrent, le premier pendant vingt ans et le second pendant quinze, les Institutes et les Pandectes, celui du civiliste Th. De Savoye et ceux des deux frères Macors qui firent longue carrière, l'aîné dans le droit public et le droit des gens et le cadet dans le droit administratif (1) et la pratique notariale.

(1) On signale que, depuis que F. Macors détient le cours de droit administratif, l'Université de Liège envoie au jury autant d'aspirants au doctorat en sciences politiques et administratives que les trois autres ensemble.

Plus significatifs encore sont les noms qui apparaissent autour de l'année 1870 et qui semblent un signe avant-coureur du grand mouvement de rénovation scientifique qui va commencer. En 1864, Masius et de Laveleye, en 1865, Catalan, en 1866, Delboeuf et Vanlair, en 1868, Dwelshauvers-Déry, en 1870, Van Beneden, en 1872, Kurth et Swaen entrent dans la carrière. Ces neuf noms sont tout un programme mais, avant de décrire leurs efforts, il convient de voir exactement où en étaient les institutions universitaires pendant cette période.

L'innovation la plus notable avait été la création de l'*École normale des Humanités*. Nous avons dit qu'en 1847 un enseignement pédagogique avait été institué auprès de la Faculté de Philosophie et Lettres de Liège. L'arrêté royal du 16 avril 1851 maintint cet enseignement, qui préparait à l'examen de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Mais, le 1^{er} septembre 1852, un nouvel arrêté organisait une École normale comme établissement distinct de l'Université. Elle ne s'ouvrit qu'en octobre 1854, après s'être installée dans une vaste cour du bas de la rue Saint-Gilles.

Les principes qui régissent l'établissement furent les suivants : limitation de l'accessibilité par un concours, octroi d'une bourse d'études à chacun des admis, régime de l'internat, assurance du placement immédiat dans les cadres des athénées créés par la loi organique de l'enseignement moyen de 1850.

Il y avait trois années d'études : la première se donnait exclusivement à l'Université, la deuxième à l'Université et à l'École, la troisième consistait en dissertations sur des sujets de critique, de philologie, d'histoire ou de géographie (Bormans, Stecher, Borgnet) ; elle se doublait d'un cours de pédagogie et de méthodologie (A. Le Roy), de cours facultatifs de littérature flamande, allemande et anglaise et d'un enseignement religieux. En 1856-1857 le nombre des années d'études fut porté à quatre. En 1864, on y créa le cours de lecture et de débit oratoire. Il n'y eut en moyenne que trois ou quatre élèves par année : l'examen de sortie se passait devant un jury spécial où l'enseignement libre était représenté. Le premier directeur de l'École fut X. Prinz, professeur à l'Athénée de Liège.

Il est d'autant plus remarquable d'observer que, malgré la séparation de l'École d'avec l'Université, le nombre des docteurs en philosophie et lettres des années 1850-1870 dépasse la soixantaine, ce qui atteint presque le nombre des agrégés diplômés par l'École normale. Lorsqu'on rapproche ces chiffres de ceux de la période 1830-1850, on constate une progression surprenante.

Pendant la même période 1849-1870, l'Université de Liège a délivré 459 diplômes de docteurs en droit, 82 de docteurs en sciences politiques

et administratives, 210 de candidats-notaires, 24 de docteurs en sciences naturelles, 13 de docteurs en sciences physiques et mathématiques, 311 de docteurs en médecine, 130 de pharmaciens. Le petit nombre de diplômes de docteurs en sciences doit être attribué à la création à Gand d'une École normale des Sciences qui conférait un diplôme légal d'agrégé donnant accès direct à l'enseignement moyen.

Ces chiffres d'ailleurs ne disent rien par eux-mêmes. Tout ce qu'on peut affirmer c'est que Liège est très en avance sur les autres Universités pour le nombre des diplômes de la Faculté de Droit et atteint Louvain pour celui des diplômes de docteurs en philosophie et lettres. Mais ces remarques sont d'ordre purement professionnel, car le niveau scientifique des diplômés ne s'élève pas. En dix-sept années (1853-1870) on ne compte que neuf lauréats de Liège au Concours universitaire !

Vers 1858, l'administrateur inspecteur Polain en était réduit à écrire au ministre : « Les élèves ont continué de montrer de l'indifférence à prendre part au Concours universitaire. Il y aurait peut-être un moyen de ranimer l'esprit scientifique de la jeunesse universitaire, ce serait de rehausser l'importance du prix que l'on décerne. Si les élèves couronnés dans le concours étaient par exemple dispensés du service actif dans l'armée, comme le sont les lauréats du concours de l'Institut de France, il est assez probable que l'indifférence si regrettable que l'on signale viendrait bientôt à cesser » !

La loi de 1849 avait fixé à 40 le nombre maximum des professeurs de l'Université de Liège, c'est-à-dire 10 à la Faculté de Philosophie et Lettres, 9 à la Faculté de Droit, 11 à celle des Sciences, 10 à celle de Médecine. En 1852, il y en avait 37, soit 25 ordinaires et 12 extraordinaires. Parmi ceux-ci, un avait été nommé en 1835, trois en 1837, quatre en 1838, deux en 1839, un en 1841. Tous attendaient leur promotion que des raisons budgétaires ne permettaient point d'accorder ! En 1858, le corps professoral étant au complet, (40 + le bibliothécaire en chef qui, depuis 1841, avait rang de professeur extraordinaire), il y avait encore dix professeurs extraordinaires. En 1873 il n'en restait plus que trois.

A côté de ces professeurs, figurait la cohorte des agrégés. En 1850 il y en avait 47 (14 à la Faculté de Philosophie et Lettres, 5 à la Faculté de Droit, 13 à la Faculté des Sciences, 15 à la Faculté de Médecine). Quatorze d'entre eux étaient chargés d'un enseignement. Cette situation ridicule était appelée à s'effacer progressivement. En 1858, sept agrégés seulement se trouvent encore chargés d'un cours obligatoire (trois aux Écoles spéciales, trois à la Médecine, un aux Sciences) et 31 autres sont sans emploi (ni traitement, bien entendu). Depuis 1853 le gouvernement n'en nommait plus, ayant créé le 16 septembre le diplôme spécial de docteur qui devait consacrer les spécialités scientifiques : il y en avait trois à la Faculté de

Philosophie et Lettres (sciences philologiques, sciences philosophiques, sciences historiques), trois à la Faculté de Droit (droit romain, droit moderne, droit public et administratif), six à la Faculté des Sciences (sciences mathématiques, sciences physico-mathématiques, sciences physiques, sciences chimiques et minéralogiques, sciences botaniques, sciences zoologiques), quatre à la Faculté de Médecine (sciences physiologiques, sciences médicales, sciences chirurgicales, sciences pharmacologiques).

Peu de temps après, le doctorat spécial tendait à devenir une institution préliminaire au professorat. Voici les douze noms de docteurs spéciaux que l'on rencontre de 1857 à 1865 :

- 1857 G. Dewalque (sciences chimiques et minéralogiques).
- 1858 Ed. Morren (sciences botaniques).
- 1861 H. Staedtler (droit romain).
- 1861 O. Ansiaux (sciences chirurgicales).
- 1861 A. Wasseige (sciences chirurgicales).
- 1862 G. Krans (sciences médicales).
- 1862 L. Goffart (sciences médicales).
- 1862 D. Hicguet (sciences chirurgicales).
- 1863 Ch. Horion (sciences chirurgicales).
- 1863 J. Delbœuf (sciences philosophiques).
- 1865 O. Merten (sciences philosophiques).
- 1865 M. J. Larondelle (sciences chirurgicales).

Six d'entre eux obtinrent des chaires universitaires, dont cinq à Liège ; quatre reçurent l'autorisation d'ouvrir des cours privés.

Ce fut en effet le complément de la création du doctorat spécial que l'institution, le 30 janvier 1864, des cours privés. Les docteurs spéciaux et même les simples docteurs pouvaient être autorisés à ouvrir des « cours privés » dans les Universités, sur des matières complémentaires de l'enseignement légal ou sur des matières nouvelles. L'autorisation valait pour trois ans, après quoi la Faculté devait faire un rapport sur l'essai qui avait été fait.

C'est ainsi qu'en 1865 O. Ansiaux ouvrit un cours sur les fractures, G. Krans sur les maladies des enfants, le docteur Kuborn sur l'uroscopie au lit du malade, l'agrégé Schmit sur l'axonométrie. Les docteurs Goffart et Hicguet n'ont pas usé de l'autorisation qui leur avait été donnée d'ouvrir des leçons sur la physiologie appliquée à la médecine et sur l'histoire et les progrès récents de la chirurgie. En 1868 et 1869, M. Folie fit un cours sur la théorie mécanique de la chaleur. De 1869 à 1871, le docteur Grenson

donna une série de leçons d'anatomie topographique médico-chirurgicale. Il était alors le seul titulaire de cours privé.

Cette expérience eut le même sort que celle des cours publics : elle ne réunit au début que fort peu d'auditeurs et finit par mourir de sa belle mort. A Gand, les cours privés ont cessé dès 1867 ; à Liège, il n'en existait plus aucun en 1872.

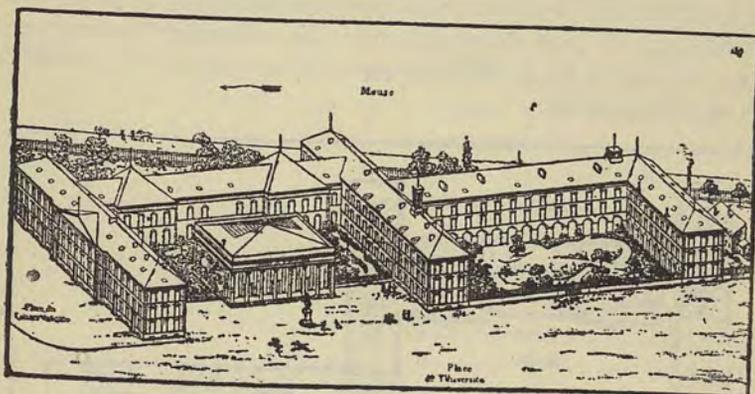
Ainsi ce nouvel essai d'éveiller l'esprit scientifique échouait. D'ailleurs bien rares ont été pendant la période 1850-1870 les créations d'enseignements nouveaux par les membres du corps professoral. On ne voit à noter qu'un cours public d'histoire constitutionnelle de l'ancien pays de Liège par A. Borgnet en 1851, un cours facultatif d'antiquités romaines religieuses et militaires par A. Troisfontaines en 1854 et un cours facultatif de droit international et de législations politiques comparées en 1858 par J. Macors.

Pourtant il faudrait se garder de croire à une stagnation scientifique absolument générale. Dans le cadre de la Faculté des Sciences et surtout des Écoles spéciales, l'enseignement technique et l'enseignement chimique étaient mis, dans la mesure du possible, à la hauteur des progrès incessants accomplis par les sciences appliquées en ce milieu du XIX^e siècle. En 1849 la situation n'était certes pas brillante. Les trois laboratoires de chimie, dont la construction et les plans avaient été arrêtés dès 1836, ne furent édifiés par l'architecte Rémont qu'en 1851. On manquait de ressources pour les expériences. Le crédit de matériel accordé à l'Université avait été jusque là de 45.000 fr. En 1849, il fut réduit à 32.500 fr. malgré les protestations du Conseil académique. Encore en 1854, le professeur Chandelon établissait qu'il ne pouvait disposer que de 1,75 fr. par leçon de chimie inorganique alors que le professeur de chimie de l'École vétérinaire de Cureghem y pouvait consacrer 18,75 fr. et celui du Museum de Paris 35,70 fr.!

Un laboratoire spécial de recherches chimiques accessible aux élèves de dernière année des Écoles spéciales fut ouvert le 31 octobre 1863, en même temps qu'un cours nouveau de construction de machines était institué. En 1867, fait bien significatif, l'exploitation des chemins de fer était dotée d'un enseignement spécial, confié à l'ingénieur Despret. Enfin, en 1873, un cours de législation industrielle et minière était inauguré par F. Macors.

L'organisation même des Écoles spéciales fut réglementée par l'arrêté du 25 septembre 1852, signé par Rogier, qui resta en vigueur jusqu'en 1876 et même, dans une certaine mesure, jusqu'à leur transformation en Faculté Technique. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans les détails de leur régime intérieur qui a été célébré par les uns comme excellent et tenu pour la cause de la solidité des études et de la valeur des ingénieurs diplômés,

mais qui a été aussi dénoncé comme superflu ou abrutissant (1). Sa particularité la plus notable était le régime des interrogations auquel étaient soumis les élèves par les soins de répétiteurs, parmi lesquels on distingue plusieurs des futurs professeurs les plus réputés des Écoles (F. Folie, A. Habets, J. Graindorge, V. Dwelshauvers, L. Pérard, A. Gillon, etc.). Pour répondre à la nécessité où beaucoup d'ingénieurs liégeois se trouvaient de se rendre à l'étranger, des cours de langue allemande et de langue anglaise furent institués en 1873, les premiers peut-être qui se soient donnés dans les locaux de l'Université.



VUE AXIONOMÉTRIQUE DE L'UNIVERSITÉ, EN 1869.
Par Schmidt (*Liber Memorialis*, d'Alph. Le Roy).

(1) Voici, à titre documentaire, un extrait de la séance de la Chambre des Représentants du 26 novembre 1889 lors de la discussion de la loi organique de 1890. *M. Helleputte* décrit le régime des Écoles spéciales de Gand lorsqu'il y était : « Nous entrons à l'École à 8 h. du matin et nous y restions jusqu'à 8 h. du soir, sauf 2 heures de repos de 1 à 3 h. Nous avions nos cours dans la matinée, il y avait aussi des exercices pratiques. Dans l'intervalle des cours, nous occupions d'anciennes cellules de moines. Nous n'étions pas des moines bien entendu. Nous étions à dix environ dans chaque cellule et il y avait pour tout personnel de surveillance un ancien conducteur des ponts et chaussées auquel les élèves faisaient le plus de farces possible ».

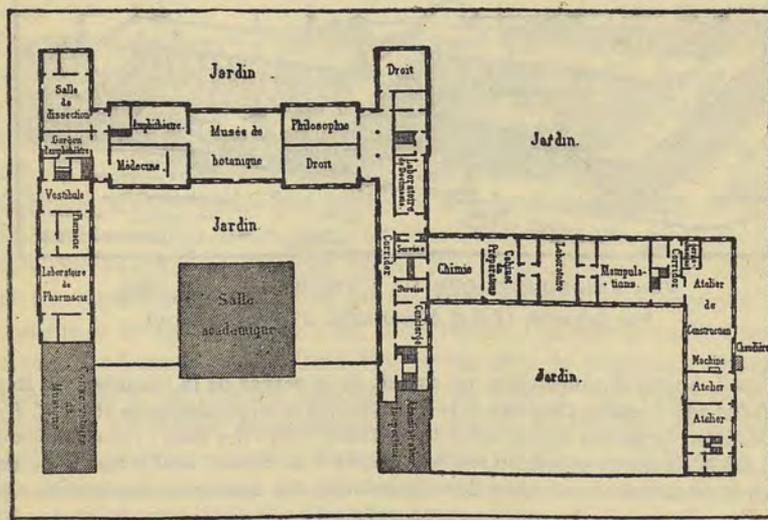
M. Ancion : « C'était comme cela à Liège lorsque j'étais sur les bancs de l'École des mines : nous étions enfermés chaque jour, pendant plusieurs heures, dans des salles d'étude où il était impossible de se livrer à un travail sérieux et nous passions notre temps à lire des romans. Les autorités d'alors trouvaient ce régime là parfait ! »

M. Magis : « Il y a vingt ans que cela n'existe plus ! »

M. Helleputte : « Ce régime existait encore en 1876 et on le considérait comme excellent. Nous étions à Gand 120 à 150 jeunes gens casernés, pas de travail sérieux possible. Aussi les billets de sortie des élèves portaient-ils des mentions comme celle-ci : Nous demandons à sortir pour pouvoir aller étudier ».

Nous avons sous les yeux la distribution officielle du temps pour l'année 1859-

Le problème des locaux renaissait sans cesse. Dans son discours rectoral de 1860, Lacordaire s'écriait : « L'Université est à la veille d'être obligée de refuser, faute de place pour les recevoir, les jeunes gens qui viendraient lui demander l'instruction. La construction des nouveaux locaux est d'une nécessité absolue et, pour peu que le nombre de nos élèves augmente, ceux qui ont été votés ne suffiront même pas ». En effet, le Conseil communal venait d'accorder les subsides nécessaires à de nouvelles constructions, mais les travaux n'étaient pas encore entrepris. On modifia cependant la destination de certaines salles : les laboratoires de métallurgie et de chimie furent transférés de l'extrémité de l'aile centrale prolongée au rez-de-chaussée du bâtiment de fond du second carré ; les collections de botanique se logèrent au-dessous de la Bibliothèque ; l'observatoire fut réédifié au-dessus de l'aile centrale.



PLAN DE L'UNIVERSITÉ, EN 1869.

(Liber Memorialis, d'Alph. Le Roy).

Une nouvelle construction vint alors, en 1860-1862, combler le vide qui existait entre le Conservatoire de musique, que le recteur proposait déjà de transporter ailleurs, et le bâtiment occupé par la Bibliothèque et la Médecine. Les cabinets de zoologie et d'anatomie comparée y furent installés en 1864.

1860 : les cours, exercices et répétitions prennent *tous les jours* de 8 h. à 1 h. et de 3 à 6 h. sauf le jeudi après-midi !

Pendant les années 1849 à 1876 l'accroissement de la Bibliothèque se poursuit au rythme à peu près normal de 2000 à 2.500 volumes par an. Son subside est porté à 10.500 fr. en 1852, auxquels une somme de 1000 fr. puis de 2.500 fr. est ajoutée par la ville pour l'achat de *Leodiensia*. La Société royale des Sciences opérait à la Bibliothèque le dépôt de toutes les revues qu'elle recevait en échange de ses publications. Les rapports officiels signalent que la Bibliothèque est fort peu fréquentée par les étudiants qui, lorsqu'ils y viennent, ne demandent que des manuels.

Nous venons de parler des étudiants. Il n'est pas hors de propos de faire allusion au Congrès international qui se tint à Liège en 1865 et qui eut, dans la presse mondiale, les honneurs du scandale. Mais ce n'est pas au sujet des doctrines plus ou moins incohérentes et subversives qui s'y donnèrent libre carrière qu'il est intéressant de s'y arrêter : c'est à propos de certains vœux qui furent émis en matière d'enseignement. Constatons d'abord une condamnation générale des cours à certificat. Les étudiants en Médecine trouvent que les professeurs de Liège sont dans l'impuissance de former une école parce qu'ils n'ont pas à leur disposition de moyens scientifiques. Ceux de la Faculté de Droit se plaignent de l'enseignement insuffisant du droit civil. On reproche au professeur d'histoire moderne de Liège de ne traiter que du règne de Louis XIV; on déplore l'absence d'un cours d'histoire contemporaine. D'autres voudraient remplacer l'enseignement philosophique par des cours d'histoire de la philosophie, etc. Ce qui paraît surtout curieux dans la discussion, c'est le procès de l'organisation des Écoles spéciales ! On réclame l'abolition ou tout au moins la réforme des interrogations ; on demande l'impression ou l'autographie des cours, on prétend que l'enseignement du dessin « est donné, à Liège, d'une façon épouvantable, détestable, absurde » ! On réclame des professeurs de langues étrangères, un cours d'exploitation des chemins de fer, des cours pratiques de mécanique, l'ouverture de la Bibliothèque le soir et l'accessibilité du cabinet de physique.

Ces observations paraissent infiniment plus sensées (1) que celles dont la tribune politique de ces mêmes étudiants retentit pendant le Congrès. On remarquera qu'un certain nombre d'entre elles ont obtenu satisfaction : les cours réclamés ont été successivement accordés, la Bibliothèque a ouvert ses portes le soir (sans attirer cependant beaucoup plus de monde), la loi de 1876 a transformé les cours à certificat en cours à examen et rétabli la session de Pâques. Nous avons sous les yeux l'*Almanach des étudiants de*

(1) Nous ne relevons pas les pures sottises telles que la participation des étudiants à la nomination des professeurs ou la désignation de « personnes compétentes » (autres que les professeurs ?) pour former les jurys !

Liège de 1879 (1) qui souligne ce qui a été accordé et qui rappelle ce qui reste à obtenir. Le principal grief allait encore au régime des Écoles spéciales « si rebutant... qui ne force pas le paresseux à l'étude, mais embarrasse l'élève studieux en l'empêchant d'approfondir des questions particulières ». Une charge à fond y est faite contre les interrogations fréquentes. « Les répétiteurs ne répètent rien, n'expliquent rien. On dirait même qu'ils ont ordre d'agir ainsi. Ils ne sont que des interrogateurs et rien de plus. Les élèves viennent là, comme ils viendraient à l'école primaire réciter leur leçon ; ils sont menés comme des enfants, avec la même sévérité, inutile et tracassière. Un tel rôle est honteux et ils le sentent ».

Parvenus aux environs de l'année 1870, nous sommes tentés de croire qu'au point de vue de l'esprit scientifique la situation était bien peu encourageante. Trente-cinq années après le vote de la première loi sur l'enseignement supérieur en Belgique, on n'avait certainement pas dépassé le niveau atteint à la fin du régime hollandais. Les seuls progrès réalisés concernaient les Écoles spéciales. Mais partout ailleurs on marquait le pas. Rien dans les Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit, peu de choses dans celles des Sciences pures ou de Médecine n'était à relever comme un changement sérieux. La prospérité considérable dont a joui le pays de 1859 à 1875 environ est sans doute une des causes du défaut de désintéressement dans les études. Chacun voulait jouir au plus vite du diplôme conquis et le développement industriel intense attirait nos ingénieurs, comme l'augmentation de la richesse générale assurait un avenir immédiat à l'avocat et au médecin.

Sous quelle influence devait se manifester la rénovation ? A notre sens, sous une double influence, à la fois étrangère et nationale. La première est celle de la science allemande et, accessoirement pour certaines disciplines, du haut enseignement français ou anglais. La seconde réside dans la personnalité d'une pléiade de maîtres qui entrent à l'Université pendant les années 1864-1872 et qui vont tous contribuer au relèvement.

L'influence étrangère ne pouvait guère venir d'ailleurs que d'Allemagne. Ce pays, vers 1870, est à l'apogée de son prestige. Dans les domaines philologique et historique, c'est la science allemande qui avait au XIX^e siècle inauguré des voies nouvelles où les érudits du monde entier devaient s'engager les uns après les autres. Il en était de même sur le terrain des sciences politiques et économiques. En anatomie, en physiologie, dans la plupart des branches de la médecine générale ou spéciale, nous avons déjà vu qu'il fallait s'adresser Outre-Rhin, pendant toute la période antérieure,

(1) Nous devons la communication de cet almanach à notre collègue M. X. Janne qui voudra bien trouver ici l'expression de notre gratitude.

pour trouver les maîtres les plus capables. L'Angleterre avait également un grand prestige dans le domaine des sciences naturelles. Quant à la France, son influence s'est exercée sur le terrain des mathématiques et de certaines sciences médicales ou appliquées. Mais ce n'était ni de la Sorbonne ni des Facultés de Droit françaises que pouvait venir alors une renaissance scientifique puisque Duruy créait en 1868 l'*École pratique des Hautes Études* contre la première et qu'Émile Boutmy fondait en 1872 contre les secondes et leur enseignement rétrograde l'*École libre des Sciences politiques*. Quant à la Médecine, Van Bambeke a spirituellement caractérisé certaines leçons trop éloquentes entendues vers 1865 en disant que c'était « l'ère des cliniques à distance » ! Aussi est-ce au Collège de France et non dans les Facultés de Médecine qu'enseignèrent les Claude Bernard et les Marcellin Berthelot.

Il est intéressant de parcourir les vœux émis en 1871-1872 par les Facultés de Liège, avant de caractériser la personnalité des quelques maîtres dont l'influence va devenir prépondérante.

La Faculté de Philosophie et Lettres donnait un avis favorable sur une demande de la Société géographique de Belgique de voir recréer l'enseignement de la géographie, supprimé en 1849. Elle constatait « avec regret que l'esprit scientifique est rare parmi les élèves. La plupart ne sont préoccupés que de leur examen et, persuadés qu'il leur suffit pour réussir de répéter l'enseignement reçu du professeur, ils ne songent pas à compléter cet enseignement par des études personnelles ». Elle demandait que des cours pratiques soient ajoutés aux cours théoriques, surtout un cours d'analyse littéraire sur les auteurs classiques. Elle exprimait le désir que le cours d'histoire moderne, suivi seulement par les futurs avocats, devint obligatoire pour les futurs docteurs en philosophie et lettres et réclamait un enseignement de la grammaire générale et comparée.

La Faculté de Droit rappelait ses desiderata antérieurs concernant l'enseignement des sciences politiques, administratives et économiques et, sous l'influence de De Laveleye, elle les accentuait.

La Faculté des Sciences énumérait les conditions matérielles déplorables dans lesquelles se faisaient les cours : locaux insuffisants, allocations mesquines pour le matériel et les expériences, manque de personnel scientifique.

La Faculté de Médecine insistait sur la nécessité d'introduire des exercices pratiques dans les examens et de créer des cours pratiques. A cette fin de nouveaux laboratoires étaient indispensables. Elle demandait aussi des changements au programme des cours et notamment la création d'un enseignement de l'anatomie topographique.

Toutes les Facultés réclamaient la suppression du régime des cours à certificat.

On aura remarqué les vœux des Facultés de Médecine et de Philosophie et Lettres en faveur d'un enseignement pratique. C'est en effet dans leur sein, grâce aux initiatives de quelques maîtres (Masius, Vanlair, Van Beneden, Kurth), que vont se produire les innovations que la législation n'aura plus qu'à ratifier.

De 1864 à 1872, nous trouvons d'ailleurs neuf noms à relever parmi les meilleurs ouvriers de la restauration scientifique : il s'agit de Belges ou de Luxembourgeois, exception faite d'un Français, né d'ailleurs chez nous. Et ce n'est pas là l'effet d'un hasard : tout concorde à montrer qu'en franchissant le tournant des années soixante-dix, l'Université de Liège s'engage dans une nouvelle voie. La loi allait bientôt lui faire confiance, ainsi qu'aux trois autres Universités, pour la délivrance des diplômes. Dix ans après, les nouveaux Instituts scientifiques allaient s'édifier. De 1876 à 1896 environ, le corps professoral s'enrichissait d'une vingtaine de personnalités appelées à une réputation croissante (1) et dont les efforts convergents devaient, vers 1900, placer notre Alma Mater à un rang qu'elle n'avait pas encore occupé dans le monde. Et simultanément, surtout après la loi de 1890, les résultats s'affirmèrent par un relèvement considérable de la valeur moyenne des diplômés, par un intérêt tout nouveau pris aux joutes scientifiques.

Nous allons reprendre chacun de ces points et lui consacrer les développements qu'il comporte.

La Faculté de Médecine sera la première à se ressentir de l'esprit nouveau. En 1864, Voltaire Masius, Luxembourgeois, élève de Claude Bernard, est chargé de l'enseignement de l'anatomie descriptive et des dissections. Peu après, il est appelé à donner les cours de pathologie et de thérapeutique générales, puis à diriger la clinique interne jusqu'à son éméritat (1901).

(1) Nous invoquons particulièrement la liste suivante où la date qui précède le nom est celle de l'entrée dans le corps professoral de Liège :

- 1876 : W. Spring, L. De Koninck, F. Folie, C. Le Paige.
- 1877 : A. Gilkinet.
- 1878 : A. van Winiwarter.
- 1879 : A. Habets, P. Fredericq, L. Fredericq.
- 1880 : Ch. Michel.
- 1881 : E. Gérard .
- 1883 : A. de Senarclens.
- 1884 : J. Neuberg, J. Fraipont.
- 1885 : G. Galopin, J. Deruyts.
- 1886 : A. Gravis.
- 1890 : M. Wilmotte.
- 1891 : G. Cesàro.
- 1892 : E. Mahaim, J.-P. Waltzing.
- 1893 : L. Parmentier, M. Lohest.
- 1896 : E. Malvoz.

Constant Vanlair, quatre ans plus tard, après un court passage à l'armée, entra à la Faculté avec les cours d'anatomie pathologique et de médecine légale, auxquels il joignit la thérapeutique spéciale des maladies internes et mentales. En 1873, ils obtenaient la direction de deux cliniques nouvelles : le premier celle des maladies des enfants, le second celle des maladies des vieillards. Sur leur rapport commun, auquel s'associa leur collègue Van Beneden, la Faculté réclamait l'institution d'exercices de microscopie dès 1872. Aussitôt la ville vota 1.000 fr. pour l'appropriation des locaux ; le ministre inscrivit un subside dans un projet de budget. En 1873, les cours de microscopie étaient donnés au milieu d'un tel concours de monde que les deux professeurs durent « modérer l'empressement de leurs élèves ». Trois cours d'exercices étaient inscrits au programme de l'année 1873-1874 : le premier de microscopie normale était confié à A. Swaen, le deuxième, de microscopie comparée à Ed. Van Beneden, le troisième, de microscopie pathologique, à C. Vanlair.

Auguste Swaen était en effet entré dans la carrière en 1872 en reprenant à Masius le cours d'anatomie humaine descriptive ; deux ans après, il lui succédait également dans la chaire d'anatomie générale. Jusqu'au lendemain de la Grande Guerre, il continua son enseignement et ses travaux qui le classèrent au tout premier rang des animateurs et des savants.

A personne plus qu'à Édouard Van Beneden ne convient l'expression de génie. Fils du plus éminent zoologiste qu'ait eu l'Université de Louvain, il avait été chargé en 1870, à 24 ans, de l'enseignement de l'anatomie comparée et de la zoologie, puis de l'embryologie. Sa puissante personnalité lui conféra un ascendant sans précédent sur ses élèves et même sur ses collègues. A trois reprises, ses travaux lui valurent le prix quinquennal des sciences naturelles, et, lorsqu'en 1888 la chaire d'embryologie de l'Université de Berlin se trouva vacante, Van Beneden eut la gloire de se voir proposé, comme premier candidat, au gouvernement du pays qui nous avait donné tant de professeurs. Il refusa cette chaire comme il avait déjà refusé en 1883 celle de l'Université de Prague qui lui avait été offerte. Jusqu'en 1910, Van Beneden occupa dans la science et dans l'enseignement la place hors de pair qu'une opinion universelle s'était fait un devoir de lui reconnaître.

Il est à peine besoin d'insister sur l'influence que les efforts conjugués de ces quatre savants ont pu exercer sur l'avenir de la science médicale belge et sur le développement scientifique de l'Université de Liège.

La Faculté des Sciences, peu d'années avant l'arrivée de Van Beneden, avait fait deux précieuses acquisitions : Eugène Catalan et Victor Dwelshauvers-Dery. Le premier, né chez nous de parents français, avait déjà acquis une sérieuse réputation dans l'enseignement à Paris où il ne put ob

tenir à l'École polytechnique, sous Napoléon III, la chaire pour laquelle il avait été proposé. Il avait près de cinquante ans lorsque le gouvernement belge le nomma d'emblée professeur ordinaire d'analyse en 1865. Pendant vingt ans, il enseigna les mathématiques supérieures avec une telle autorité que, dès 1870, Paul Mansion, désirant obtenir un titre scientifique indiscutable, vint subir devant la Faculté des Sciences de Liège les épreuves du doctorat spécial en sciences mathématiques. Et le fait d'avoir eu pour élèves le Paige, Neüberg et Deruyts suffit à qualifier le professeur.

V. Dwelshauvers devait consacrer trente-cinq années à l'enseignement de la mécanique appliquée (1868-1903) et trente à celui de la mécanique industrielle (1874-1903). Ses travaux scientifiques lui assignent une place d'honneur dans le développement de la technique et son dévouement pour les Écoles spéciales de Liège a été pour beaucoup dans les progrès accomplis par celles-ci au cours du dernier quart du XIX^e siècle.

Émile de Laveye s'était déjà fait un nom comme publiciste lorsque la chaire d'économie politique lui fut conférée en 1864. La littérature, la science politique, la philosophie, les questions religieuses, le droit, l'histoire, la géographie, l'enseignement avaient fait l'objet de ses travaux lorsqu'il parut se consacrer de préférence aux problèmes économiques et sociaux et aux questions de droit public. Esprit universel, lucide, généreux, il fut certainement l'économiste belge le plus en vue de son temps. Ses ouvrages sur la propriété ou sur le gouvernement des démocraties, ainsi que ses *Éléments d'économie politique* eurent un succès mondial. Si son enseignement n'a pu donner d'autres résultats, cela tient surtout au fait que les sciences sociales, malgré les sollicitations de la Faculté de Droit, ne paraissaient susciter aucun intérêt auprès du gouvernement.

La Faculté de Philosophie et Lettres, à son tour, entrait dans la voie des innovations. En 1866, Joseph Delbœuf, déjà pourvu d'une chaire à l'École normale des Humanités, fut chargé de l'enseignement de la philologie latine et de la philologie grecque. Rarement esprit plus universel fut mis au service d'une personnalité plus accusée : docteur en philosophie et lettres au double titre philologique et philosophique, docteur en sciences physiques et mathématiques, Delbœuf n'a cessé de cultiver les sciences exactes tout en enseignant d'abord la philosophie et ensuite les langues anciennes. Le champ de ses publications est déconcertant, car les études sur l'optique ou la géométrie voisinent avec un *Essai de logique*, avec une chrestomathie latine et avec une étude sur l'orthographe wallonne. Ses qualités pédagogiques autant que l'originalité de son esprit devaient en faire l'initiateur de l'école de philologie classique de Liège qui brilla d'un si grand éclat à partir des dernières années du XIX^e siècle.

De tournure d'esprit essentiellement différente, mais véritable géant

par son ardeur communicative et par la somme de ses travaux, Godefroid Kurth entra à la Faculté en 1872 et, moins de deux ans après, il avait créé le premier cours pratique d'histoire qui se fût donné en Belgique. En 1876, il recrée le cours d'histoire des littératures modernes qui est un de ceux qui ont laissé le plus de souvenirs à la génération d'alors. Pendant trente-quatre ans, il fit de sa chaire d'histoire du moyen âge et de son enseignement de la critique le berceau de toute une école qui devait compter des maîtres aussi illustres qu'un Henri Pirenne. Il érigea en science la toponymie par la publication de sa *Frontière linguistique*. Trois fois, comme Van Beneden, dont la carrière est parallèle à la sienne, il remporta un prix quinquennal, celui des sciences historiques. Aussi compétent dans les lettres anciennes que dans les littératures germaniques, pratiquant avec la même maîtrise toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, Kurth fut cependant entraîné vers l'action sociale par son amour du peuple et ses qualités de tribun. Sur ce terrain, il ne connut que des succès oratoires et, finalement, il renonça à ses différentes chaires au profit de quelques élèves pour aller prendre la direction de l'Institut historique belge de Rome. Sa personnalité débordante n'en avait pas moins laissé à Liège et en Belgique des traces ineffaçables.

On ne peut mieux clôturer ce bilan qu'en citant le rapport qu'adressa au ministre en 1874 le recteur Thiry. Pour lutter contre le défaut de curiosité scientifique et stimuler l'activité des élèves, disait-il, « un moyen serait la création de cours pratiques où ils pourraient se livrer à des travaux individuels sur des matières de l'enseignement qui leur est donné et qui exigeraient de leur part quelques recherches, de la réflexion, en un mot quelques efforts intellectuels (1). C'est ce que propose la Faculté de Philosophie et Lettres. Cette institution qu'elle réclame et dont un essai a commencé cette année à Liège, par l'introduction au programme de cette Faculté de deux cours d'exercices se rapportant à la philologie (2) et à l'histoire, pourrait recevoir de l'extension et être transportée dans les autres. C'est surtout dans les Facultés des Sciences et de Médecine que la création des cours pratiques est nécessaire. Là elle s'impose comme une conséquence de la transformation qui s'est opérée dans notre temps dans la méthode d'enseignement et d'étude des sciences expérimentales et d'observation. Chez les nations qui marchent à la tête du mouvement intellectuel en Europe, ces sciences s'étudient aujourd'hui plutôt dans les laboratoires et les amphithéâtres que dans les cours et dans les livres. Vous l'avez compris,

(1) V. Thiry demande ici la création de ces cours pratiques à la Faculté de Droit.

(2) En même temps qu'elle avait autorisé Kurth à ouvrir son cours pratique d'histoire, la Faculté de Philosophie et Lettres avait donné un avis favorable sur la demande de Roersch d'ouvrir un cours d'exercices de philologie classique.

M. le Ministre, en établissant récemment à Liège auprès de certains cours des exercices de microscopie ».

Que l'on soit entré dans une phase nouvelle, nous n'en voulons pour preuve que la multiplication des voyages scientifiques à l'étranger parmi les membres du personnel enseignant. Van Beneden accomplit au Brésil cette longue expédition dont les résultats seront si féconds pour le développement de la zoologie. Swaen, Kurth, Masius, Dwelshauvers, De Koninck, Dewalque visitent les laboratoires et les instituts, surtout ceux de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Angleterre. La publication de la revue bibliographique annuelle des travaux des professeurs, inaugurée en 1885, prend de plus en plus d'extension.

Pendant la période 1874-1876 les vœux se multiplient. C'est le Conseil académique qui réclame la création d'un cours d'histoire contemporaine, d'un cours de chimie physiologique, d'un cours et d'une clinique des maladies mentales (déjà demandés en 1873 par la Faculté de Médecine). C'est l'administrateur inspecteur qui préconise l'institution d'un cours de géographie physique à la Faculté des Sciences, d'un cours de géographie industrielle aux Écoles spéciales, d'un cours de lecture et de débit oratoire à l'Université. Il voudrait voir affirmer l'obligation pour chaque professeur de faire un cours privé sur une matière non portée au programme et voir donner une facilité plus grande aux docteurs d'ouvrir des cours privés.

La Faculté de Philosophie et Lettres donne un avis favorable sur la demande de Stecher d'ouvrir un cours d'analyse et de critique littéraires et sur celle de Pasquet d'ouvrir un cours privé d'histoire de la littérature anglaise (1875).

La Faculté de Droit demande des cours d'histoire de l'ancien droit et des anciennes institutions, réclame à nouveau le développement de l'enseignement des sciences politiques (droit international public, statistique, droit consulaire) et émet le désir de voir les futurs docteurs en droit suivre obligatoirement les cours de droit administratif et de droit fiscal.

La Faculté des Sciences exprime le vœu que des exercices pratiques de chimie, de physique, de minéralogie, de botanique, de zoologie soient institués ainsi qu'un cours de chimie analytique. Elle obtient en 1876 un laboratoire pour l'enseignement pratique de la chimie, mais se plaint de l'insuffisance croissante des locaux.

Quant à la Faculté de Médecine, elle se répand en plaintes sur les conditions où se fait la clinique chirurgicale à l'hôpital de Bavière. La disposition des salles de malades est très défectueuse : la salle d'opérations est entre la salle des morts et celle d'autopsie, deux foyers d'infection ! Elle réclame un hôpital nouveau ; en attendant, on affecterait les bâtiments du couvent des Anglais à la clinique chirurgicale, avec le concours financier de la ville et du

gouvernement. En juillet 1875, elle avait émis le vœu de voir créer pour les cours pratiques des assistants que l'on recruterait parmi les jeunes docteurs.

C'est pendant cette période que l'on envisagea pour la première fois la construction d'une nouvelle Université.

A côté des étoiles de première grandeur que nous avons énumérées ci-dessus, il serait injuste de ne pas accorder une mention dans cette courte revue au philologue De Closset, emporté à 39 ans, par une épidémie de choléra : il avait eu l'honneur d'être le précepteur des princes royaux de 1851 à 1856 avant d'enseigner le grec à l'École normale et à la Faculté ; à Troisfontaines, qui consacra son activité à l'étude de l'histoire ancienne et des antiquités gréco-romaines pendant trente-huit années (1849-1887) ; à Le Roy qui, durant à peu près le même laps de temps, enseigna la métaphysique, la logique, l'histoire de la philosophie et fit de toutes les questions d'enseignement l'objet de ses préoccupations. A la Faculté de Médecine, les noms de J. Borlée, ophtalmologiste et chirurgien, de Nicolas Ansiaux et de son fils Oscar, chirurgiens de tradition, d'Henri Heuse, du gynécologue Adolphe Wasseige, de Van Aubel complètent un corps professoral qui passait alors pour le premier du pays.

§ 5

1876-1890

La loi du 20 mai 1876 est d'une importance capitale dans l'histoire de l'enseignement supérieur belge. Tout d'abord et c'est là l'innovation la plus radicale, elle abolit le système des jurys combinés et confère à toutes les Facultés, d'État ou libres, le droit de délivrer les diplômes académiques. Ceux-ci ne seront plus soumis qu'à la formalité, plus théorique qu'efficace, de l'entérinement. De plus, elle supprime le graduat, ouvre toutes grandes les portes de l'Université en dispensant les jeunes gens de l'obligation de produire un certificat d'humanités. Enfin, abolissant le régime des cours à certificat, elle modifie certains programmes, créant un certain nombre de cours nouveaux, surtout à la Faculté des Sciences, introduisant des exercices et des épreuves pratiques dans la plupart des sciences physiques et naturelles.

Une disposition particulière prévoyait la création des assistants : quatre seront nommés dès 1876, quatre autres l'année suivante. Le grade légal de docteur en sciences politiques et administratives était supprimé, mais un arrêté royal du 11 octobre 1877 le recréa comme grade scientifique.

Il est à remarquer qu'aucune des initiatives de la Faculté de Philosophie

et Lettres ne trouvait sa consécration dans la loi. Pas davantage, les vœux de la Faculté de Droit en faveur des sciences politiques et sociales. Mais, sans doute, ne faut-il pas demander un trop grand effort au législateur bien disposé. Ce sera à la loi organique de 1890 de pourvoir à ces besoins.

L'effet immédiat de la loi fut encore une fois l'envahissement de l'Université. Des 762 étudiants de 1873-1874, on passait à 1007 en 1876-1877, à 1203 en 1881-1882, à 1567 en 1885-1886. La Faculté de Philosophie et Lettres qui ne comptait que 47 étudiants en 1861-1862, lors de l'institution du graduat et qui n'en réunissait encore que 74 en 1874-1875, passait à une population de 268 élèves en 1886-1887. Dans la Faculté de Droit, pendant les dix années qui précédèrent la loi nouvelle, la population n'avait fluctué qu'autour de 150 étudiants environ ; elle passait à 358 en 1888-1889. Dans celle des Sciences, on passait d'une centaine d'élèves à près de quatre cents, tandis que dans les Écoles spéciales, en raison de la persistance de l'examen d'entrée, la population restait à peu près stable. On s'explique ainsi la déclaration de V. Thiry au Conseil académique, en 1877 : « L'Université étouffe dans son étroite enceinte ; elle ne peut plus contenir ses trop nombreux élèves ».

La loi de 1876 n'avait point prévu l'agrandissement des locaux qui, aussi bien à Gand qu'à Liège, devenait inévitable. Ce fut l'objet de la loi du 4 août 1879 d'allouer les crédits nécessaires aux transformations qui s'imposaient.

Le gros obstacle avait été l'obligation, toute théorique, incombant à la Ville de Liège de pourvoir à la totalité de ces frais. L'État ne pouvait cependant pas se désintéresser d'une tâche que la Ville, à elle seule, était incapable de mener à bonne fin. D'autre part, plusieurs projets différents s'affrontaient, dont le plus remarquable, dû à W. Spring, consistait à édifier une série d'Instituts séparés. La localisation de ceux-ci fit l'objet d'ardentes discussions lorsque l'État eut voté un crédit de 2.740.000 fr. pour leur construction. On aurait voulu tout d'abord les édifier dans le Jardin botanique, le long des rues Courtois, Nysten et des Anges. Le Conseil communal était entré dans ces vues. Mais les propriétaires voisins du Jardin l'accablèrent de pétitions et de réclamations jusqu'à ce que ce projet eût été en grande partie abandonné (1881).

Cependant, après l'enquête approfondie que menèrent en Allemagne, auprès des établissements les plus réputés, l'ingénieur Noppius et le professeur Holzer, la construction d'Instituts spéciaux pour la zoologie, la botanique, l'anatomie, la physiologie, la chimie, la pharmacie et l'astronomie avait été décidée et les plans virtuellement arrêtés. Les devis furent approuvés par le Conseil communal en 1881 : indépendamment de ces sept constructions nouvelles et indépendantes, il s'agissait d'édifier un bâtiment

principal, place de l'Université, pour les Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit et pour les locaux de l'administration, de reconstruire l'aile centrale pour en faire l'Institut de physique, d'agrandir la Bibliothèque, de transférer le Conservatoire boulevard Piercot, d'approprier diverses annexes pour les laboratoires des Écoles spéciales, etc.

Tous ces projets, grandioses pour l'époque, furent successivement réalisés.

Le 24 novembre 1883 on inaugura, rue Fusch, l'Institut botanique (coût : 175.000 fr.) dont le laboratoire avait été ouvert dès la fin de l'année précédente.

Peu de temps après, l'Institut pharmaceutique, édifié à l'angle des rues Fusch et Courtois (coût : 343.000 fr.), était à son tour ouvert aux étudiants.

Les serres qui avaient été sacrifiées pour permettre cette réalisation furent également reconstruites en 1883.

La même année, l'Institut météorologique ou astro-physique, dont l'adjudication avait été faite en 1882, s'élevait au sommet du plateau de Cointe (coût : 413.000 fr.).

Après acquisition puis démolition de l'Hospice des incurables, l'adjudication de l'Institut anatomique (rue de Pitteurs) se fit en 1883, suivie de celle des Instituts zoologique (Quai des Pêcheurs) et physiologique (Place Delcour) en 1885, pour une somme globale d'un million et demi. Le premier fut ouvert en 1888, les deux autres l'année suivante (coût global : 1.715.000 fr.).

L'Institut de chimie, rue de l'Université, et ses annexes, ainsi que le bâtiment principal sur la place vinrent ensuite et furent adjugés en 1889-1890 (coût : 1.367.000 fr.). Le laboratoire de mécanique appliquée et de chimie industrielle fut achevé en 1892 (coût : 75.000 fr.). L'Institut de physique, pour lequel le plus ancien corps de bâtiment dans l'aile centrale fut aménagé (coût : 73.000 fr.), était prêt en 1893.

Grâce à une dotation de 100.000 fr. octroyée par le sénateur Montefiore-Lévi en 1883, un Institut électro-technique put être installé dans les locaux évacués par les services de la botanique et dans une annexe érigée derrière la Bibliothèque.

La totalité des frais de constructions et d'achats de terrains dépassa 4 1/2 millions, somme à laquelle il convient d'ajouter plus de 600.000 fr. pour les instruments et le matériel des laboratoires. De plus le gouvernement accorda à la ville des subsides dépassant un million pour des achats de terrains devant servir à l'édification d'un hôpital clinique et pour les aménagements des services. Le « Nouvel hôpital » fut construit à partir de 1891 dans un vaste terrain du quartier des Prés-Saint-Denis et coûta 500.000 fr.

On peut donc évaluer à plus de 6 1/2 millions les dépenses occasionnées

par la transformation de l'Université de Liège pendant la période 1881-1892. Si l'on se reporte à cette époque, on ne peut s'empêcher de rendre hommage aux artisans d'une œuvre aussi grandiose : deux Facultés en sortaient complètement transformées, les deux autres, jusqu'alors étouffées, se trouvaient à leur aise pour trente ans. Il est peut-être regrettable que les projets les plus radicaux, consistant à transférer ailleurs la totalité des installations universitaires, n'aient pas été adoptés. Cela nous eût épargné les menaces d'écroulement dont plusieurs bâtiments sont maintenant l'objet et la situation désespérée où se trouve notre Bibliothèque. Mais les frais eussent paru énormes aux gens de 1880 et le contribuable n'aurait pas compris la nécessité d'un sacrifice pourtant relativement léger (pas même 1 fr. par tête d'habitant !).

Quoi qu'il en soit, les nouveaux Instituts firent l'objet de l'admiration générale : on peut en lire une description sommaire dans la brochure de Comhaire publiée en 1892 par l'Association générale des Étudiants. Aussi les sciences naturelles devaient-elles prendre à Liège un nouvel essor.

L'un des premiers effets de la loi de 1876 fut une augmentation du corps professoral dans la Faculté des Sciences où nous voyons arriver en même temps W. Spring, L. de Koninck, F. Folie et C. le Paige.

Walther Spring illustra pendant trente-cinq années la chaire de chimie après avoir été l'âme du projet d'édification des nouveaux Instituts. Ses découvertes scientifiques ont bouleversé la physico-chimie et, par voie de conséquence, la géologie : la plus notable est celle de la mobilité moléculaire dans les corps solides. Dans l'Institut qui, après sa mort, porta son nom, il enseigna avec une telle maîtrise que tous ceux qui ont été ses élèves en ont conservé la marque ineffaçable.

Laurent de Koninck, fils du grand chimiste prédécesseur de Spring, créa en 1876 l'enseignement de la chimie analytique et reprit en 1879 à Is. Kupfferschlaeger le cours de docimasia aux Écoles spéciales. Jusqu'à la Grande Guerre, il exerça une profonde influence sur les ingénieurs liégeois, tout en multipliant ses travaux scientifiques.

F. Folie, d'abord répétiteur aux Écoles spéciales, obtint en 1876 la chaire de géométrie supérieure, puis reprit à De Cuyper les cours d'astronomie physique et mathématique. Déjà, en 1872, il avait été nommé administrateur inspecteur, charge qu'il conserva jusqu'au moment où il fut appelé à la direction de l'Observatoire royal de Bruxelles. Avec Trasenster et Spring, il se consacra tout entier aux grandes transformations de l'Université et laissa dans la science qu'il cultiva le renom le plus mérité.

C. le Paige entra à la Faculté à 24 ans pour inaugurer deux cours (théorie des déterminants, compléments d'analyse) de la loi de 1876. Il reprit ensuite à Folie ses divers enseignements et à Catalan la chaire d'ana-

lyse supérieure. Mathématicien dans l'âme, auteur de savants mémoires consacrés par l'obtention du prix quinquennal des sciences physiques et mathématiques, d'une compétence toute spéciale dans le domaine de l'histoire des sciences, il fut successivement recteur (1894-1897) et administrateur inspecteur (1905-1922), parcourant ainsi une des carrières les mieux remplies de nos annales.

La Faculté de Médecine voyait aussi arriver à elle plusieurs maîtres : Alfred Gilkinet qui, pendant quarante années assumait l'enseignement de la pharmacie et de la paléontologie végétale ; A. von Winiwarter, déjà professeur à l'Université de Vienne, qui, durant le même laps de temps, occupa avec autorité les chaires de pathologie chirurgicale, de clinique externe et de théorie et pratique opératoires ; Léon Fredericq enfin qui, venu de Gand pour recueillir l'héritage de Schwann, sut illustrer la chaire de physiologie par un enseignement extraordinairement vivant, par d'innombrables travaux scientifiques qui lui valurent deux fois un prix quinquennal et par la création des *Archives internationales de physiologie* dont il assumait encore hier la direction.

Les Écoles spéciales, à leur tour, voyaient la chaire d'exploitation des mines, dont le recteur Trasenster ne pouvait assumer la charge régulière, occupée par Alfred Habets qui fut peut-être le maître qui exerça la plus profonde influence sur les ingénieurs sortis de Liège jusqu'à sa mort, survenue en 1908. L'hommage qui fut alors rendu à sa mémoire par le monde entier s'adressait autant au professeur hors de pair qu'au savant qualifié. Deux ans après Habets, Eric Gérard reprenait à F. Delarge la chaire que celui-ci avait inaugurée en 1880 sous le nom de « télégraphie et autres applications de l'électricité » et qui devint ensuite la chaire de « théorie de l'électricité et du magnétisme » et celle d'« électrotechnique ». Il y joignit la direction de l'Institut Montefiore et, jusqu'à la Grande Guerre, il dispensa à tous les ingénieurs électriciens les trésors de sa science et de son dévouement.

La Faculté de Philosophie et Lettres ouvrait successivement ses portes à Victor Chauvin, orientaliste d'envergure, dont les cours, pourtant purement facultatifs, connurent un succès des plus méritoires, à Paul Fredericq qui, venu de l'École des Humanités, devait aller à Gand poursuivre sa brillante carrière (1883) après avoir donné les cours d'histoire de la littérature flamande et d'histoire de Belgique et qui inaugurerait, en 1880, le cours d'histoire contemporaine, à Charles Michel qui créait en 1880 l'enseignement du sanscrit, en 1882 celui de l'histoire ancienne de l'Orient et qui, après un séjour de quelques années à l'Université de Gand, devait revenir enseigner la littérature, la philologie et l'archéologie grecques, jusqu'en 1923.

À la Faculté de Droit, pour la chaire de Pandectes, on fit appel en 1883

au professeur suisse de Senarclens, dont l'enseignement sut atteindre un rare degré de perfection et qui demeura fidèle à Liège malgré les offres que lui fit l'Université de Lausanne. En 1885, transféré de Gand à Liège, Gérard Galopin venait occuper les chaires de droit civil et de droit fiscal : pédagogue dans l'âme, il fit de cette tribune, pendant trente-cinq ans, le foyer de la maïeutique juridique de notre Alma Mater.

Enfin de 1884 à 1886, la Faculté des Sciences, déjà si brillante, s'enrichissait encore grâce au mathématicien Joseph Neuberg, fondateur avec P. Mansion, de *Mathesis*, et qui, jusqu'à son éméritat (1911), occupa les chaires d'algèbre supérieure, de calcul infinitésimal, de géométrie projective et de géométrie analytique ; au paléontologiste Julien Fraipont, dont les travaux de zoologie et surtout d'anthropologie devaient exercer une si profonde influence qu'il peut être considéré comme le maître de l'école préhistorique liégeoise ; à l'analyste Jacques Deruyts, qui déploya pendant ses quarante-sept années d'enseignement les qualités supérieures d'un esprit d'une singulière envergure ; au botaniste Auguste Gravis, qui, non seulement, occupa pendant plus de quarante années la chaire de botanique, mais ne cessa de se consacrer, corps et âme, à la réforme de l'enseignement moyen et supérieur des sciences naturelles et à l'amélioration des méthodes pédagogiques.

Il faut avouer qu'à une époque où aucune garantie n'était donnée quant à la nomination des chargés de cours, où les Facultés n'étaient point consultées, où les ministères de combat succédaient aux ministères de combat (1864-1884), où les passions politiques agitaient le pays et entretenaient l'instabilité, le fait que vingt-six nominations en moins de 22 ans ont fait entrer à l'Université les personnalités que nous avons énumérées, à côté d'ailleurs de plusieurs autres du plus respectable mérite, plaide fortement en faveur des auteurs responsables de ces choix (1).

Mais peut-être cette pléiade de savants, dont la plupart entrèrent fort jeunes dans la carrière, doit-elle sa réputation à la continuité de son effort

(1) Il n'est point possible, dans le cadre de cet historique, de consacrer quelques lignes à tous ceux qui ont bien mérité de l'Université pendant cette période. Citons pourtant le philologue L. Roersch, le philosophe Deschamps, l'historien Lequarré qui inaugura en 1881 un cours de géographie, les juristes Fernand Thiry, L. Houet et A. Bontemps, le germaniste J. Wagner, les mathématiciens A. Schorn et J. Graindorge, le chimiste Goret, les ingénieurs H. Holzer, H. Deschamps, J. Van Scherpenzeel Thim, E. Despret, W. Libert, les médecins Plucker, Van Aubel, F. Putzeys, Gussenbauer, l'ophthalmologiste viennois Fuchs, etc. N'oublions pas non plus que l'archéologue de Ceuleneer commença à Liège la carrière qu'il devait poursuivre à Gand et surtout que Henri Pirenne fut chargé, en 1885-1886, des cours de paléographie et de diplomatique qu'il inaugurait, avant d'aller occuper les chaires qu'il a illustrées à l'Université de Gand, où Paul Fredericq l'avait devancé de trois ans en laissant ses chaires à Eugène Hubert.

plutôt qu'à l'heureux hasard d'une désignation officielle. Mis en état de donner à leur enseignement tous ses fruits par l'institution de cours pratiques ou d'exercices dans les Facultés des Sciences et de Médecine, ces professeurs commencèrent à diriger des travaux d'élèves. De 1876 à 1882, les rapports triennaux signalent une série d'études publiées par les étudiants de Van Beneden (1) ou de Swaen (2). G. Kurth continuait son cours pratique d'histoire malgré les brimades du gouvernement (3) et plusieurs de ses élèves publiaient des travaux (4), imités en cela par ceux de Paul Fredericq (5).

L. Trasenster, devenu recteur en 1879 et maintenu en fonctions pendant six ans pour lui permettre de mener à bonne fin l'entreprise des nouveaux Instituts, prit une part considérable aux discussions qui préparèrent la grande réforme législative de 1890. Dans ses discours de rentrée, il agita les principales questions intéressant l'enseignement supérieur et y fit preuve d'un esprit libéral et hautement scientifique. En 1880, il démontra la nécessité de relever l'enseignement supérieur en signalant ce que les Universités allemandes avaient produit depuis un demi-siècle ; à cette fin,

(1) Chandelon, Foettinger et Moreau ont publié certains travaux dans le volume intitulé *Recherches faites au laboratoire d'embrogénie et d'anatomie comparée de l'Université de Liège* en 1875-1876. En 1878-9, Julien Fraipont, assistant, publie un article sur les acinétiniens de la côte d'Ostende. En 1881-2, deux candidats en médecine, Moreau et Lecrenier, publient dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* un article sur les variations respiratoires de la pression sanguine chez les lapins. On sait d'ailleurs que Van Beneden avait fondé avec son collègue Van Bambeke de Gand les *Archives de biologie* où les études inspirées par lui foisonnent.

(2) En 1877-8, H. Masquelin, préparateur du cours d'histologie, publie des recherches sur le développement du maxillaire inférieur de l'homme.

(3) En 1879, le nouveau gouvernement libéral, considérant sans doute que Kurth donnait à son enseignement une tendance qui lui déplaisait, nomma N. Lequarré pour faire le cours d'histoire politique du moyen âge en concurrence avec lui. Ce n'était pas là une innovation, mais, depuis vingt-cinq ans, on avait renoncé à ce système, dont les résultats ne furent point heureux. N. Lequarré fut d'ailleurs victime du procédé, car la personnalité de Kurth l'écrasait à tel point qu'il demanda à ouvrir un cours de géographie pour y déployer ses incontestables qualités pédagogiques. En 1885, ses amis étant revenus au pouvoir, Kurth annonça qu'il suspendait son cours de critique ! Il ne le reprit en 1887 que lorsque l'arrêté *chargeant* Lequarré de donner le cours qu'il professait lui-même depuis 1872 eut été modifié en ce sens que Lequarré était *autorisé* à donner un cours facultatif d'histoire du moyen âge.

(4) En 1876-1877, L. Lahaye publie un article sur les Normands au pays de Liège ; en 1878-9, H. Francotte élabore un travail sur les Encyclopédistes ; en 1881-2, H. Pirrenne publie son *Sedulius de Liège*.

(5) En 1883, les élèves de Fredericq (H. Lonchay, G. Krutzen) publient le résultat de leurs recherches dans l'ouvrage : *Travaux du cours pratique d'histoire nationale de P. Fredericq*.

il préconisa la généralisation des cours pratiques et l'extension des cours privés, il énuméra les cours nouveaux qui s'imposaient (langues modernes, géographie, histoire, sciences politiques) et les laboratoires dont le besoin se faisait sentir, il conseilla de joindre au but professionnel poursuivi en ordre principal par les Universités belges le but scientifique et de donner même la première place à celui-ci. En 1881, son retentissant discours rectoral (1) traita du choix des professeurs qu'il eût voulu plus large (en imitant le système allemand des *privat-dozenten*) et plus international et dont il eût voulu soustraire la responsabilité au seul gouvernement pour la confier aux autorités académiques et aux Facultés, sous réserve de la confirmation ministérielle. En 1882, consacrant son discours à l'accessibilité de l'enseignement supérieur pour les femmes, il se montrait très accueillant pour celles-ci qui venaient, sous son rectorat, de faire leur apparition à l'Université de Liège (2). En 1883 et 1884, il reprit une question qui parut lui tenir à cœur toute sa vie, celle de l'enseignement des sciences sociales et politiques : il déplora l'absence d'un programme sérieux pour ces branches et réclama l'étude approfondie des problèmes économiques. Dix ans plus tard, son vœu sera réalisé par le gouvernement.

On ne peut qu'admirer la largeur de vues de cet homme, ingénieur de métier et inspecteur des études des Écoles spéciales, dont le régime était aux antipodes de la liberté qu'il préconisait. Trasenster aura été l'un des plus nobles serviteurs de la cause du développement scientifique de l'Université.

Avec le prorecteur Victor Thiry, qui continua son enseignement deux ans encore après son éméritat, il fut l'un des bons artisans de la loi de 1890, dont toutes les stipulations, chose jusqu'alors inconnue, furent délibérées en Faculté et en Conseil académique. Les discussions laborieuses auxquelles le projet de loi donna lieu furent l'occasion de conflits de tendance qui, dans l'atmosphère lourde des années 1880-1881, ne peuvent être entièrement passés sous silence.

A la Faculté de Philosophie et Lettres, Loomans et Le Roy quittent la séance après un vote par 4 voix contre 4 d'une proposition de Delbœuf laissant à l'étudiant le choix entre la morale et une des sciences naturelles. Le conflit est porté devant le Conseil académique où Van Beneden croise

(1) Le recteur de l'Université de Gand, Callier, y fit écho en 1882 : il demanda en outre que le recteur comme les doyens fussent élus pour 5 ans, que plus de cohésion existât entre les professeurs et que plus de relations s'établissent entre Liège et Gand. En 1881 il avait, comme Trasenster en 1880, insisté sur le but scientifique de l'enseignement supérieur et sur l'exemple de l'Allemagne.

(2) Vers 1880 sans doute ; on en comptait 6 en 1882-1883 et 17 en 1883-1884, pour l'apport à la Faculté des Sciences.

le fer avec Loomans sur la question de l'utilitarisme dont il se fait le champion : l'obligation du cours de morale pour les élèves de la Faculté de Philosophie et Lettres est votée par 16 voix contre 5 et 3 abstentions, mais l'introduction d'une branche des sciences naturelles au programme de la candidature est proposée par 10 voix contre 7 (1). Lorsqu'on en vint à la discussion du programme de la Faculté des Sciences, dont, en séance de Faculté, Van Beneden avait fait rayer toutes les branches philosophiques à une voix de majorité, le maintien de la psychologie fut rejeté par 9 voix contre 9 et 3 abstentions, celui de la logique par 12 voix contre 7 et 3 abstentions, celui de la morale par 8 voix contre 7 et 3 abstentions (1881).

La question de l'examen d'entrée fit l'objet de plusieurs discussions. Les avis étaient assez partagés sur le système à préconiser, mais l'unanimité se fit sur deux points : le graduat condamné par la loi de 1876 ne doit pas être rétabli, car il équivaldrait à supprimer, pour la formation de l'esprit, l'année si importante appelée la rhétorique et peut-être même les trois dernières années de l'enseignement moyen ; l'entrée à l'Université serait subordonnée à un certificat d'humanités complètes (2). Victor Thiry et Louis Trasenster étaient hostiles à un examen d'entrée, sauf pour ceux qui n'auraient pas fait six années d'humanités. Seule la Faculté de Médecine demandait un examen sommaire pour tout le monde. Par après, les opinions changèrent quelque peu lorsqu'on eut remarqué les difficultés d'un contrôle efficace par la commission d'entérinement des certificats délivrés par les chefs des établissements d'enseignement moyen libre. Et, lorsqu'en 1889 les professeurs Mansion et de Ceuleneer, de Gand, lancèrent leur fameuse pétition réclamant l'institution d'un examen d'entrée à l'Université, ils recueillirent d'abord 114 et ensuite 141 signatures parmi les professeurs des quatre Universités et de l'Institut Saint-Louis.

Parmi les vœux émis pendant la décade 1880-1890, il convient de relever les suivants. La Faculté de Philosophie et Lettres demanda (21 et 27 juillet 1883) l'extension aux disciplines qu'elle enseignait de l'arrêté royal qui avait organisé en 1882 l'institution des assistants, décidée par la loi de

(1) C'est pourquoi les Chambres, combinant les désirs de tout le monde, votèrent l'obligation, outre la morale, d'un cours de « psychologie, y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie que cette étude comporte ».

(2) Que le graduat se soit disqualifié en tant qu'examen, la chose n'est pas douteuse et Thonissen le rappelait à une séance du Conseil de perfectionnement, le 22 mars 1883 : « A l'examen de graduat, j'ai vu un jour un professeur demander à un récipiendaire de nommer les 12 villes principales de la province anglaise de Calcutta. J'ai entendu un autre pédant poser en histoire la question suivante : citez les noms des 12 premiers empereurs romains et caractérisez sommairement leur règne. Presque tous les récipiendaires échouaient alors, les Universités comptaient peu d'élèves. Plus tard on est tombé dans l'excès contraire : on laissait passer tout le monde ».

1876. En 1885, elle réclama la création d'un cours de philologie romane, d'un cours d'épigraphie grecque et latine et, en 1887, la réinscription du sanscrit au programme des cours (1). La Faculté de Droit, de son côté, s'était prononcée contre l'institution des assistants et contre l'ouverture d'un cours de droit pénal et de procédure civile en flamand (2). La Faculté de Médecine demanda des laboratoires pour les professeurs de clinique et de thérapeutique, ainsi qu'un règlement nouveau pour résoudre les conflits empoisonnants qui surgissaient avec l'administration des hôpitaux pour l'organisation des leçons pratiques. C'est à la Faculté des Sciences que les plus grandes innovations se préparaient. Le régime des Écoles spéciales était de plus en plus critiqué et l'autorité de la Faculté sur elles rencontrait l'hostilité de l'Association des ingénieurs. Par 8 voix contre 6, la Faculté décida qu'il y avait lieu de supprimer l'inspection des études à l'École des Mines (3). C'était le premier pas vers la séparation qui sera bientôt consacrée par la loi. En attendant, la Faculté des Sciences appuyait la proposition de Dwelshauvers tendant à créer un laboratoire de mécanique appliquée.

Nous avons signalé que la loi de 1876 avait décidé la création des assistants : en 1879 il y en avait déjà 7 et, trois ans après, on en comptait 13, indépendamment de 7 élèves assistants. A la fin de 1888, leur nombre était passé à 16, avec en plus 2 agrégés spéciaux. Ceux-ci avaient été institués par un arrêté royal du 21 janvier 1882 et leurs attributions furent spécifiées l'année suivante : à Liège, où contrairement à Gand il y avait interdiction du cumul entre ce mandat et celui d'assistant, l'agrégé pouvait être autorisé à donner des leçons sur des matières nouvelles ou spéciales. C'était, après l'institution des lecteurs, des agrégés chargés de cours, des docteurs spéciaux, un nouvel essai d'organisation de la carrière scientifique. Il faut d'ailleurs signaler que, depuis la loi de 1876, le gouvernement avait

(1) De Ceuleneer avait été autorisé à ouvrir un cours privé d'épigraphie en 1882, mais son départ pour l'Université de Gand avait laissé cet enseignement sans titulaire. Il fut rétabli, en 1886, avec R. De Block. Quant au cours de sanscrit ouvert par Ch. Michel en 1880, il resta également sans titulaire en 1885 lorsque celui-ci fut appelé à l'Université de Gand. M. de la Vallée Poussin le donna en 1891 et Ch. Michel viendra le reprendre en 1892.

(2) A l'exception d'un cours pratique de droit criminel, créé par Nypels on ne sait dans quelles circonstances, et qui, en 1887-1888, comportait encore deux séances par semaine, le Faculté de Droit n'avait point d'enseignement pratique, sauf au notariat.

(3) Le recteur Wasseige se fit l'écho au Conseil de perfectionnement des plaintes auxquelles cette inspection donnait lieu. Le 27 décembre 1887, il signala qu'à Liège « les conflits ont été fréquents, l'inspecteur voulait tout dominer. Un professeur n'a pas voulu tolérer à son cours la présence d'un inspecteur qui voulait y entrer. On l'a nommé inspecteur lui-même pour terminer le conflit. Or cette tendance s'est perpétuée ; les conflits ont été incessants et ont causé du désordre ».

dû procéder à des nominations de chargés de cours en dehors des docteurs spéciaux, car la limitation légale du nombre des professeurs, fixée pour Liège à 40 depuis 1849, et uniquement élargie en 1882 pour les Facultés des Sciences et de Médecine, créait des difficultés de plus en plus grandes à l'organisation des cours. En 1876, il y avait ainsi 5 chargés de cours ; en 1879, il y en avait 9, sans compter 2 professeurs et 8 ingénieurs chargés de cours aux Écoles spéciales ainsi que 2 maîtres de langues.

En 1888, le personnel scientifique de l'Université comprenait : 1 professeur émérite prorogé dans son enseignement, 36 professeurs ordinaires, 7 professeurs extraordinaires, 15 chargés de cours, 3 professeurs aux Écoles spéciales, 5 ingénieurs chargés de cours, 10 répétiteurs, 2 agrégés spéciaux, 16 assistants, 2 élèves assistants, 1 prosecteur et 7 chefs de clinique, soit 105 personnes dont 67 chargées d'un enseignement. A titre de comparaison rappelons qu'en 1817 il y avait 13 professeurs, 26 en 1830, 36 en 1849, 35 (dont 7 chargés de cours) en 1867 et 57 en 1879. Il y en a 163 en 1935.

Quelques innovations sont encore à signaler. La plus notable est la création, par arrêté du 24 juillet 1883, du diplôme d'ingénieur électricien : un cours spécial avait été institué en 1879 et, en 1883, on organisa une année d'études supplémentaire pour les ingénieurs civils (et deux pour les élèves ingénieurs ou les mécaniciens).

Toute une série de cours nouveaux s'inaugurent pendant cette période extraordinairement féconde : nous en avons compté une trentaine de 1877 à 1890, dûs pour la plupart à l'initiative individuelle. On en trouvera le relevé chronologique en annexe (1). Mais il est intéressant d'apercevoir ici comment ces disciplines nouvelles se groupent. R ressortissent à la Faculté de Philosophie et Lettres les cours d'histoire de l'art (1877), de diction et de débit oratoire (1879), d'histoire contemporaine (1880), de sanscrit (1880), de géographie générale (1881), d'épigraphe (1882), d'histoire ancienne de l'Orient (1882), d'exercices spéciaux sur la philosophie (1883), de langues et de littératures germaniques (1884), de paléographie et de diplomatique (1885), de flamand, d'allemand et d'anglais (1888). Rentrent dans la Faculté de Droit les cours de droit musulman (1882) et de procédure pénale en flamand (1890). La Faculté de Médecine voit s'ouvrir deux nouvelles cliniques : celle des maladies syphilitiques et cutanées (1881) et la clinique gynécologique (1889). De plus, on voit se créer les cours d'optométrie (1881), d'analyse organique et des falsifications de denrées alimentaires (1883), de bactériologie pathologique (1885), d'exercices pratiques de physiologie (1887) et de bactériologie (1889). Nombreuses sont enfin les matières nouvelles introduites au programme de la Faculté des Sciences et des Écoles

(1) Voyez l'annexe XII.

spéciales : cours de description des machines (1877), de géographie industrielle et commerciale (1879), d'électricité (1879), de chimie appliquée à la teinture (1879), d'analyse des matières et produits industriels (1879), cours spécial d'analyse (1880), d'astrophysique (1885), de physico-chimie (1887).

Cette liste laisse très nettement pressentir ce que sera la législation de 1890 : un remaniement profond de la Faculté de Philosophie et Lettres et des Écoles spéciales qui seront érigées en Faculté Technique. D'ailleurs le programme de chacune des épreuves de la candidature en philosophie et lettres avait été bouleversé en 1882 : un arrêté ministériel transféra de la première à la seconde épreuve la psychologie, la morale, l'histoire de la littérature française (ou flamande) et la traduction d'un texte grec ; en revanche il fit passer à la première épreuve l'histoire du moyen âge et l'histoire de Belgique. De plus, chacune des deux épreuves (au lieu de la 1^{re} seule) comprendra la traduction d'un texte latin et l'explication d'un auteur latin, ainsi que l'explication d'un auteur grec.

L'accroissement des collections se poursuivit à un rythme accéléré pendant cette période. La Bibliothèque, notamment, reçut en 1876 un crédit supplémentaire de 20.000 fr. pour l'acquisition des périodiques étrangers et un autre de 18.500 fr. en 1880 ; son subside annuel fut porté de 10.500 à 20.500 fr. en 1880, puis ramené à 15.500 fr. en 1884 et reporté à 17.245 fr. en 1891. De plus, elle continuait à bénéficier d'un subside de la Ville de 2.500 fr. pour l'achat de « Leodiensia ». Elle reçut également des dons ou des legs importants, notamment des professeurs de Cuyper, Burggraff et Catalan. En 1888, s'ouvrit le cabinet des périodiques.

Pour substituer à l'arbitraire du bibliothécaire un règlement d'achat, le Conseil académique décida, à la demande de Swaen, le 11 janvier 1879, que les $\frac{2}{5}$ du crédit seraient affectés aux frais généraux, revues et journaux et que, sur le restant, $\frac{2}{6}$ seraient réservés à la Faculté des Sciences, $\frac{3}{6}$ aux trois autres Facultés et $\frac{1}{6}$ à l'administration. Chaque Faculté aurait un délégué auprès du bibliothécaire pour constituer la commission d'achat. En 1883, la Faculté de Philosophie et Lettres demanda qu'un crédit plus considérable sur le budget de la bibliothèque lui fût accordé. Mais elle ne pourra obtenir satisfaction que plus tard, par la création d'une bibliothèque spéciale, alimentée par un crédit nouveau.

§ 6

1890-1929

Au cours de cette période de quarante années, l'Université de Liège va d'abord récolter ce qu'elle a semé, tout en continuant à faire de nouveaux progrès. Déjà d'ailleurs, au cours des dernières années, on pouvait observer un singulier relèvement de la valeur scientifique des étudiants diplômés par elle. A cet égard, les statistiques du Concours universitaire ne sont pas très significatives. Avant la loi de 1876, seuls les étudiants y étaient admis. En 1877 et en 1878, il n'y eut pas de concours et, lorsque les docteurs y prirent part, on ne peut pas dire que le nombre des succès fût considérable. C'est seulement à partir de 1892 que les lauréats deviendront nombreux (1). Mais le Concours des bourses de voyage fournit des indications d'une plus grande portée et, de ce fait, plus éloquente. Jusqu'en 1865, et même (sauf en 1867 où 5 docteurs de Liège obtiennent une bourse, fait sans précédent) jusqu'en 1871, les succès n'abondent guère : ce sont surtout les docteurs en médecine qui les briguent (18 sur 28 de 1859 à 1871). A partir de 1872, le relèvement est très net. De 1872 à 1890, soit en 17 ans si l'on tient compte de ce qu'aucun concours n'a été organisé en 1877 ni en 1878, 64 bourses sont emportées par d'anciens élèves de Liège, à savoir 6 par des docteurs en philosophie et lettres (parmi lesquels Ch. Dejace, H. Pirenne, M. Wilmotte, E. Monseur), 14 par des docteurs en droit (dont G. Galopin, F. Masson, J. Grafé, Ch. Magnette, E. Mahaim), 8 par des docteurs en sciences naturelles ou en sciences physiques et mathématiques (dont Th. Chandelon, A. Jorissen), 31 par des docteurs en médecine (dont A. Swaen, F. Schiffers, Ch. Firket, X. Francotte, F. Henrijean, E. Malvoz) et 5 par des pharmaciens (2).

Cette proportion augmentera encore sensiblement grâce aux effets de la loi de 1890, à laquelle nous devons nous arrêter quelques instants.

Le 10 avril 1890, le Roi sanctionnait une nouvelle loi « sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires » dont la discussion avait commencé en novembre 1889, mais dont le projet, d'ailleurs soumis aux Universités et au Conseil de perfectionnement, avait été déposé en 1886.

Bien que rien ne soit parfait en ce monde, et une loi moins que tout autre chose, on doit se féliciter de l'esprit général qui y a présidé. Tout d'abord, elle consacre le but scientifique des études dans deux Facultés en rétablissant pour les docteurs en sciences et pour les docteurs en philosophie et

(1) Voyez la liste complète à l'annexe n° IX.

(2) Voyez la liste complète à l'annexe n° X.

lettres la dissertation doctorale. Ensuite, elle étend à la Faculté de Philosophie et Lettres l'obligation des cours et exercices pratiques introduits en 1876 dans les Facultés de Médecine et des Sciences. Enfin, elle bouleverse ou fait prévoir le bouleversement heureux de l'économie de trois Facultés. Nous y reviendrons dans un moment.

Sans doute, elle n'établissait point de sanction aux études moyennes, ni d'examen d'entrée aux Universités. Woeste avait criblé de ses sarcasmes la pétition des 114 professeurs d'enseignement supérieur et une imposante majorité l'avait suivi. On se contenta d'exiger un certificat d'études d'humanités complètes, qui devait spécifier l'aptitude de l'élève à suivre avec fruit les cours universitaires. A défaut de certificat, le récipiendaire dut justifier qu'il avait subi avec succès une épreuve préparatoire sérieuse, épreuve qui était d'ailleurs rendue obligatoire pour l'admission à l'examen de candidat ingénieur. Pendant plus de dix ans, les Facultés ne cessèrent de regretter que l'on eût refusé de généraliser cette obligation et, à la veille de la guerre, il ne semblait pas que ces plaintes eussent sensiblement diminué.

Jusqu'en 1890, on peut dire que la Faculté de Philosophie et Lettres n'existe que comme annexe de la Faculté de Droit. De 1869 à 1889 elle n'a délivré à Liège que 82 diplômes de docteur, soit une moyenne de quatre par année. Si ce résultat est supérieur à celui de la période 1849-1868 (52 diplômes), il ne correspond pas même à l'augmentation générale de la population universitaire. On peut dire que les 9/10 des élèves de la candidature en philosophie et lettres se destinent au droit, car près de 700 diplômes de docteurs en droit ont été délivrés pendant cette période. L'École normale des Humanités absorbait les meilleurs éléments qui se destinaient au professorat, à l'exception de ceux qui voulaient viser à l'enseignement supérieur. Elle avait en outre cette supériorité d'un équilibre plus judicieux des matières : ainsi l'histoire qui était virtuellement absente du programme du doctorat fut sérieusement représentée, ainsi que la géographie, à partir de 1880, au programme des 3^e et 4^e années des futurs agrégés. Mais le point de vue scientifique y était complètement négligé et le régime de l'internat prêtait le flanc à la critique (1). Aussi finit-on par reprocher à l'École normale d'avoir tué les Facultés de Philosophie et Lettres (comme en France d'ailleurs).

Ces considérations expliquent le double but de la loi relativement à

(1) Voyez les articles de P. Thomas sur la réorganisation des Facultés de Philosophie et Lettres en Belgique et celui de P. Fredericq sur l'École normale supérieure de Liège dans la *Revue de l'instruction publique* de 1880, ainsi que la discussion à laquelle ces travaux donnèrent lieu à la Société pour le progrès des études philologiques et historiques (*ibidem*, pp. 363-370).

la Faculté de Philosophie et Lettres : étendre son champ d'études tout en le spécialisant, faire absorber l'École normale par la Faculté.

Jusqu'en 1890, il n'existait d'enseignement supérieur spécial qu'en ce qui concerne les langues anciennes et la philosophie. L'histoire n'était enseignée que sous son aspect général, jusqu'au jour où Kurth prit l'initiative de créer la critique historique qu'il avait apprise en Allemagne. Des langues romanes ou germaniques, il n'était même pas question si l'on excepte l'innovation récente d'un enseignement libre des langues et littératures germaniques. Aussi la loi institua-t-elle cinq sections (philosophie, histoire, philologie classique, philologie romane, philologie germanique) comprenant chacune une dizaine de cours spéciaux, dont plusieurs étaient nouveaux dans les disciplines antérieurement représentées et qui l'étaient tous dans les deux dernières sections. Parmi ces enseignements nouveaux, citons les divers cours d'encyclopédie, les cours de grammaire historique et de grammaire comparée, la critique historique, les institutions du moyen âge et des temps modernes, la philologie allemande, anglaise et néerlandaise, etc. Déjà en candidature, des cours d'exercices spéciaux étaient inscrits. Enfin l'addition d'un cours d'histoire de la pédagogie et de méthodologie faisait prévoir la suppression prochaine de l'École normale des Humanités.

Pour la candidature préparatoire au droit, le programme n'était guère modifié : on y avait ajouté des notions sur les principales littératures modernes et l'obligation de suivre le cours d'histoire contemporaine. Mais la matière de cette candidature devait faire l'objet de deux années d'études et non plus d'une ou de deux, au gré du récipiendaire.

Dans la Faculté de Droit peu de changements étaient à relever : le cours de droit public tombait du doctorat dans la candidature, pour remplacer le droit naturel, repoussé dans la candidature en philosophie et lettres ; le droit des gens, le droit international privé, le droit fiscal, sous forme d'éléments, étaient ajoutés au doctorat.

La Faculté des Sciences, dont le programme avait été considérablement renforcé en 1876, voyait quelques matières nouvelles s'ajouter (la géométrie projective, la cinématique pure, la géographie physique) et d'autres s'étendre sensiblement (botanique, zoologie). En Médecine, rien de notable n'est à signaler.

Mais la seconde grande innovation de la loi concernait les Écoles spéciales. Le grade d'ingénieur civil des mines devenait légal.

Jusqu'alors, on le sait, les Écoles spéciales délivraient uniquement (à Gand comme à Liège) des diplômes scientifiques : la matière des examens était arrêtée par le gouvernement sans intervention de la législature. Mais ces Écoles avaient le privilège de fait de fournir les ingénieurs à l'Adminis-

tration des Mines, à celle des Ponts et Chaussées, etc. Depuis quelques années, outre l'École de Mons qui existait depuis longtemps, les Universités libres avaient créé (Louvain en 1865 et Bruxelles plus récemment) des Écoles semblables et elles aspiraient à conférer à leurs diplômés la valeur légale que la loi de 1876 avait reconnue aux grades délivrés par leurs Facultés. A cette époque, on avait repoussé le projet de légaliser le titre d'ingénieur et M. Thonissen, dans son projet de loi de 1886, ne soulevait plus la question.

Lors de la mise en discussion du projet, la proposition fut faite de créer un grade légal d'ingénieur. L'*Association des ingénieurs sortis de Liège* adressa au Parlement une lettre où elle combattait cette innovation. Par l'institution de ce grade, faisait-elle observer, les programmes des Écoles techniques seront voués à l'immobilité, alors qu'ils devraient tendre à suivre pas à pas les progrès constants et rapides de l'art de l'ingénieur ; jusqu'à présent, ces programmes pouvaient être modifiés par la voie administrative et, au besoin, sur le simple avis du Conseil de perfectionnement.

La Faculté des Sciences de Liège s'émut de cette démarche et publia à son tour une réponse à la lettre de l'Association, en critiquant les réformes préconisées par celle-ci dans le programme des études. Cette réponse fut désavouée par cinq membres de la Faculté, d'où nécessité d'une nouvelle lettre explicative (17 décembre 1889) où la Faculté déclarait ne pas avoir voulu blesser les ingénieurs. La conclusion du débat fut tirée par le sénateur Montefiore Levi : la séparation des Écoles spéciales et de la Faculté des Sciences s'imposait (séance du Sénat du 4 mars 1890).

Toutefois, la loi de 1890 se contenta de légaliser le grade d'ingénieur civil des mines (et celui d'ingénieur des constructions civiles à Gand) en déterminant les matières de l'examen, la durée des études (5 années), etc. Ce fut l'objet de la loi du 30 juin 1893 de créer la Faculté Technique.

On peut considérer en effet que l'examen de la loi de 1890 doit se compléter, pour pouvoir en apprécier l'économie générale, par l'analyse rapide de trois mesures qui en sont la conséquence.

D'abord, par arrêté royal du 30 septembre 1890, l'École normale des Humanités fut supprimée et son personnel fut versé dans la Faculté de Philosophie et Lettres ; deux ans après, une loi portait de 10 à 14 le nombre maximum des professeurs de celle-ci. Le local de l'École, rue Saint-Gilles, fut occupé par l'Institut électro-technique Montefiore.

Ensuite, la loi du 30 juin 1893 créait une cinquième Faculté qui portera le nom de *Faculté Technique* et dont l'enseignement sera détaché de la Faculté des Sciences. Son titre restera d'ailleurs également *École spéciale des arts et manufactures et des mines* sous lequel elle était universellement

connue. Elle comprendra dix à douze professeurs (1), avec faculté pour le gouvernement d'y ajouter, avec le rang de professeur ordinaire, les ingénieurs ou fonctionnaires de l'État qui y seraient détachés.

Enfin, l'arrêté royal du 2 octobre 1893 donnait satisfaction aux desiderata de la Faculté de Droit et de L. Trasenster et créait, avec les licences en sciences politiques, sociales et administratives, les cours suivants : l'histoire parlementaire et législative de la Belgique, le régime du travail en législation comparée, l'histoire économique (matières spéciales), l'histoire diplomatique de l'Europe, le droit constitutionnel comparé, les institutions civiles comparées, l'économie politique (matières spéciales), la science financière, la statistique, le droit des gens et législation consulaire, le régime colonial et législation du Congo, les matières spéciales du droit administratif. Cet ensemble de branches devait permettre l'étude approfondie des problèmes économiques, constitutionnels, politiques et sociaux et, si les résultats n'ont pas entièrement répondu à l'attente, cela tient surtout à l'absence de tout enseignement spécifiquement pratique.

Nous allons esquisser la vie de notre Université pendant cette nouvelle période en subdivisant la matière et en nous arrêtant d'abord à l'avant-guerre.

* * *

Jusqu'en 1914, la population de l'Université de Liège présente une progression absolument constante. Sans doute, au début, l'effet de la loi exigeant un certificat d'humanités complètes se fit sentir : la population parvenue à 1516 étudiants en 1889-1890 tomba à 1383 l'année suivante et à 1248 en 1894-1895. Mais, à partir de cette date et jusqu'à la Grande Guerre, l'augmentation atteint 131 %. En 1913-1914, 2.884 étudiants avaient pris inscription.

Cet accroissement est absolument général en Belgique, mais il est intéressant d'observer qu'il se limite aux Facultés Technique et des Sciences. En effet, la Faculté de Philosophie et Lettres n'a cessé de diminuer de 1890 à 1901 pour ensuite se relever, mais sans retrouver les chiffres d'avant 1890. Et cependant l'École normale des Humanités avait été supprimée ! La Faculté de Droit voit également sa population fondre de plus de 35 % jusqu'en 1900 et si, par après, son effectif apparent remonte, le fait est dû uniquement à l'École de Commerce qui, fondée en 1906, comptait en 1913 321 étudiants. Quant à la Faculté de Médecine, elle diminua également

(1) En conséquence le nombre des professeurs de la Faculté des Sciences a été réduit de 14 à 12, avec faculté d'en nommer deux de plus.

jusqu'en 1901, pour se relever quelque peu pendant les douze années suivantes.

Mais le spectacle est tout différent si l'on observe la population des Écoles spéciales. L'année qui précédait leur érection en Faculté Technique, celles-ci comptaient 257 étudiants. En 1911-1912, la population atteignait 844 élèves et 789 l'année 1913-1914, ce qui représente plus qu'un triplement. Il y faut joindre d'ailleurs une grosse partie de l'effectif de la Faculté des Sciences, car c'est dans le cadre de celle-ci que la statistique recense les deux premières années conduisant au grade de candidat ingénieur. Ici la progression est encore plus nette. En 1892-1893, la Faculté des Sciences avait 211 étudiants. En 1913-1914, elle en avait 1175, soit une progression de l'ordre d'un quintuplement (exactement 5,56) !

A quoi cette augmentation est-elle due ? Exclusivement à un afflux d'étudiants étrangers. Ceux-ci, en effet, n'avaient point dépassé 150 lorsque la loi de 1890 fut promulguée. Mais, lorsque la réputation de la Faculté Technique se fut encore étendue, ils s'inscrivirent de plus en plus nombreux, si bien qu'en 1913-1914 on en comptait 1533. Ici la progression atteint le décuplement ! De 1903 à 1913, la population totale de l'Université passe de 1827 à 2884 élèves et celle des étudiants étrangers de 481 à 1533. On voit donc que l'augmentation de ceux-ci explique exactement l'accroissement global et que plus de la moitié de notre effectif universitaire, à la veille de la Grande Guerre, était composé d'étrangers (exactement 53 %) (1). Parmi ces étrangers, les Russes à eux seuls en représentaient 65 %.

Il n'est pas très aisé d'obtenir des chiffres sûrs au sujet de la population estudiantine féminine. Pendant les années 1895-1897, 39 femmes ont pris inscription, 28 de 1898 à 1900, 53 de 1901 à 1903, 116 de 1904 à 1906, 271 de 1907 à 1909, 309 de 1910 à 1912. Si, immédiatement avant la guerre, une centaine de femmes suivaient chaque année les cours de l'Université, la progression en a été relativement rapide puisqu'il n'y en avait point avant 1880 et 6 seulement de 1882 à 1883. Les chiffres d'avant guerre ont d'ailleurs largement quadruplé au cours des dernières années.

Le nombre des professeurs ne s'est pas accru dans de semblables proportions, mais l'augmentation n'en est pas moins de l'ordre de 50 %, nécessitée par des créations nouvelles (École de Commerce, Institut d'Histoire de l'Art) dont nous aurons à dire quelques mots. En 1888, à la veille de la dernière législation, le personnel enseignant comptait 67 représentants ; en 1912, il en comptait 94, dont 60 professeurs ordinaires ou extraordinaires, 4 professeurs à l'Institut d'Art et d'Archéologie et à l'École de Commerce et 30 chargés de cours. Le nombre des répétiteurs avait passé de 10 en 1888

(1) Voyez la statistique reproduite à l'annexe n° V.

à 11 en 1912, celui des assistants de 16 à 35, celui des chefs de clinique de 7 à 13. Ces chiffres permettent de mesurer toute l'extension des services.

La statistique des diplômes finaux présente aussi un certain intérêt (1). Si la population de la Faculté de Philosophie et Lettres est loin de s'être accrue, le nombre des diplômes de docteur est en progression sérieuse : de 1880 à 1889 on en avait délivré 35 ; de 1890 à 1899 on en décerne 102, de 1900 à 1909 : 74 et 41 de 1910 à 1914. Nous aurons à voir tout à l'heure ce qui a pu provoquer cet heureux résultat. Pendant ces mêmes périodes, le nombre de diplômes de docteur en droit passe de 359 à 416, puis à 278 (et 169 de 1910 à 1914) ce qui correspond à peu près aux variations de la population estudiantine.

Dans la Faculté des Sciences, même proportion pour les docteurs en sciences naturelles et en sciences physiques et mathématiques : de 40 on passe à 54 puis à 36 (et 31 de 1910 à 1914). Pour les docteurs en médecine, les chiffres sont de 205, 258, 256 (et 130) ; pour les pharmaciens, la progression est décroissante 264, 207, 94 (et 81). Mais, naturellement, le nombre des diplômes d'ingénieurs est en énorme augmentation : si l'on additionne les diplômes d'ingénieurs civils des mines avec ceux d'ingénieurs honoraires des mines de la décade de 1880 à 1889, on arrive à un total de 198, de 1890 à 1899 : 193, de 1900 à 1909 : 653, de 1910 à 1914 : 287. La progression est encore plus frappante pour les diplômes d'ingénieur électricien : on passe de 8 en 1884 à 16 en 1892, à 79 en 1902 et à 132 en 1912.

Les deux constatations que l'on peut faire, c'est donc une augmentation de l'ordre d'un doublement pour les docteurs en philosophie et lettres et de l'ordre d'un triplement pour les ingénieurs des mines. C'est aussi une très faible progression des docteurs en médecine et une diminution des docteurs en droit et des pharmaciens.

Nous aurons à reprendre certains de ces chiffres dans l'examen général auquel nous nous livrerons au terme de ce travail.

Au cours des premières années de la période envisagée ici, le corps professoral continua à s'enrichir de personnalités de premier plan. En 1890, Maurice Wilmotte passa de l'École normale, où il professait depuis 5 ans, à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour y créer la nouvelle section de philologie romane dont il occupa au début presque toutes les chaires. Après plus de quarante années d'enseignement universitaire, admis à l'éméritat quoique d'une verveur sans égale, Wilmotte peut jouir de la gloire d'avoir formé la plupart des romanistes belges et d'avoir vu une quinzaine de ses disciples occuper des chaires de Faculté à Liège (A. Doutrepoint, S. Etienne, M. Delbouille, R. Vivier, M. Paquot), à Louvain (G. Doutrepoint, A. Bayot),

(1) Voyez les chiffres détaillés aux annexes n^{os} VI et VII.

à Bruxelles (G. Charlier, L. P. Thomas), à Gand (A. Counson), à Paris (G. Cohen), à Londres (J. Dechamps), à Edimbourg (Ch. Saroléa), à Leipzig (A. Duchesne), à Erlangen (J. Pirson). Professeur d'une exceptionnelle maîtrise, d'une activité débordante, il fut aussi l'un des romanistes les plus qualifiés de son temps : ses travaux sur l'épopée française et le roman français médiéval, ses études de dialectologie wallonne, ses analyses sur la littérature française du XIX^e siècle, sans oublier sa direction ou co-direction de la revue *Le Moyen Age* et de la *Revue franco-belge* lui ont assigné une des places les plus enviables parmi les savants dont s'honore la Belgique.

En 1891, Guillaume Cesàro, italien de naissance mais belge d'adoption, obtenait, à la retraite de Dewalque, la chaire de minéralogie, à laquelle il joignait bientôt celle de cristallographie. Aujourd'hui qu'il porte allègrement ses 86 années, Cesàro n'a point cessé ses travaux scientifiques qui lui valurent en 1904 le prix décennal des mathématiques appliquées et une foule de distinctions honorifiques. Ses trente ans d'enseignement lui ont permis de donner à des cours très spéciaux un éclat que le monde entier a sanctionné de ses applaudissements et lui ont valu d'être honoré de la mission de diriger l'éducation mathématique du prince Léopold, notre souverain actuel.

Juriste, statisticien, économiste, sociologue, Ernest Mahaim achève une carrière de 43 années d'enseignement universitaire, parvenu au faite des honneurs. Dispensant aux jeunes juristes ses leçons de droit international et aux jeunes ingénieurs les principes de l'économie politique, il a exercé une influence marquante sur de nombreuses générations d'élèves. Véritable fondateur du droit international ouvrier, il a été le premier pionnier de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs et siégeait hier encore à Genève en qualité de président du Conseil d'administration du Bureau international du travail. Il n'est personne peut-être qui, sur le terrain international, impose plus de respect qu'E. Mahaim. Devenu directeur de l'Institut de sociologie Solvay après la guerre, il y fait entreprendre de vastes enquêtes statistiques et sociales et publie avec ses collaborateurs cette somme : *La Belgique restaurée*. Unissant les qualités morales aux talents scientifiques et aux vertus professionnelles, Ernest Mahaim est de ceux qui ne sauraient être oubliés.

En 1892 et en 1893 entraient à la Faculté de Philosophie et Lettres deux philologues qui, avec Charles Michel, devaient donner tout son éclat à l'école liégeoise de philologie classique. Léon Parmentier, élève de Delbœuf, commença sa carrière à l'Université de Gand d'où il revint à Liège pour assumer l'enseignement de la langue et de la littérature grecques. Jean-Pierre Waltzing était sorti de la même école et, après une douzaine d'années de séjour dans l'enseignement moyen, vint enseigner la philologie et la

littérature latines à l'Université. Ces trois hommes, profondément dissemblables mais dont les qualités étaient en quelque sorte complémentaires, contribuèrent brillamment à la renommée de notre Alma Mater. En créant le *Musée belge*, Waltzing acquit des titres tout spéciaux à la reconnaissance des philologues belges et, pendant 33 ans, il assumait la besogne écrasante de la direction et de la rédaction de cette revue et de son *Bulletin bibliographique*. En même temps il édifiait ce monument qui lui valut le prix quinquennal des sciences historiques : les quatre volumes d'une étude sur les Corporations professionnelles chez les Romains. Quant à Parmentier, unissant à la critique du savant l'art du parfait lettré, il se consacra à des travaux d'études religieuses et d'interprétation de l'œuvre de Platon où il se fit un renom universel qui lui valut l'honneur d'être chargé de l'édition et de la traduction de plusieurs des tragédies d'Euripide dans la Collection G. Budé. Si presque tous les romanistes belges sont sortis de l'école de Wilmotte, une notable partie de nos hellénistes et latinistes (A. Grégoire, L. Halkin, P.-J. Boyens, M. Kugener, H. Demoulin, P. Faider, P. Graindor, H. Grégoire, A. Delatte, N. Hohlwein, J. Hubaux, M. Delcourt, R. Fohalle, A. Severyns, etc.) furent les élèves de Ch. Michel, de L. Parmentier et de J.-P. Waltzing.

La géologie trouva dans Max Lohest son représentant le plus illustre. Entré dans le corps professoral en 1893, après avoir été l'assistant de Devalque, il assumait la succession de celui-ci en 1897. Il était alors déjà universellement connu par la découverte faite avec J. Fraipont et M. De Puydt des ossements constituant le crâne de l'homme de Spy (1886). Dédaigneux des théories et des minuties de méthode, mais d'une envergure spirituelle remarquable, il sut faire école brillante, qui reçut consécration par l'institution du grade d'ingénieur géologue. Ses travaux scientifiques, au premier rang desquels il faut citer son livre *La vie de l'écorce terrestre*, lui valurent en 1907 le prix décennal des sciences minérales. Son plus beau titre de gloire est peut-être sa contribution magistrale à la découverte du bassin charbonnier de la Campine. A la fin de sa vie, il sut jeter sur l'obscur problème de la formation de la ville de Liège des vues tout à fait neuves et fécondes. Julien Fraipont et Max Lohest ont fait mieux que de laisser une œuvre scientifique : ils ont laissé une tradition qui n'est pas près de s'affaiblir.

C'est au service de la science et de la philanthropie qu'Ernest Malvoz a combattu toute sa vie et continue à le faire. L'un des premiers et des plus éminents pasteuriens de chez nous, il a enseigné de 1896 à 1932 la bactériologie et, dans tous les domaines de l'hygiène publique ou privée, a fortement contribué à répandre, par la verve de sa parole et par ses initiatives, les principes du mieux-être matériel. Tous les fléaux de notre époque ont

été traqués par lui : il dirigea le premier dispensaire antituberculeux, (1896), le premier dispensaire contre l'ankylostomiasie des mineurs (1899), et, avec le concours financier de la Province, il contribua fortement à la diminution des maladies professionnelles et vénériennes. Le prix Guinard couronna en 1908 une œuvre tout entière consacrée au bien de la classe ouvrière et aux progrès de l'hygiène générale.

La liste serait encore fort longue de tous ceux qui ont acquis des titres spéciaux à la reconnaissance de notre Alma Mater, mais il faut se limiter : une discrétion bien naturelle ne permet guère d'émettre des jugements de valeur sur ceux qui, à l'heure actuelle, travaillent à en accroître le prestige et à en développer le rayonnement (1). Observons seulement qu'à l'aube du

(1) Nous avons donc pris le parti, dans cette Introduction, de ne citer explicitement que nos collègues défunts ou émérites. La place dont nous disposons ne permet pas d'accorder à chacun d'eux une mention détaillée, mais nous croyons répondre au but poursuivi dans ce *Liber Memorialis* en rappelant leur nom et en priant le lecteur de se reporter plus loin aux notices qui leur sont consacrées.

La Faculté de Philosophie et Lettres se souviendra longtemps de l'historien E. Hubert que quarante années d'enseignement, remplies de travaux scientifiques consacrés par l'obtention d'un prix quinquennal, ont conduit aux plus hautes dignités. Elle a déploré la perte prématurée de Paul Hamélius dont l'autorité était grande parmi les germanistes et de Karl Hanquet qui sut continuer la tradition de G. Kurth dans sa chaire de critique historique. Elle se doit d'évoquer les noms d'A. Doutrepoint, d'O. Merten, d'H. Francotte, d'A. Grafé, d'H. Bischoff, d'O. Orth, de J.-E. Demarteau, de A. Delescluse, de F. Van Veerdegheem. L'Institut d'Histoire de l'Art et l'Institut d'Histoire et de littératures orientales n'oublieront pas de sitôt un J. Capart et un H. Fierens-Gevaert dont les travaux font universellement autorité dans le domaine de l'égyptologie et de l'histoire de l'art.

La Faculté de Droit a inscrit dans son nécrologe, presque en même temps, les noms d'Oscar Orban et d'Édouard Van der Smissen qui ont laissé une œuvre importante, le premier dans le droit public et administratif, le second dans l'économie politique et financière et dans les institutions. Les noms de F. Thiry, de Ch. Dejace, d'A. Lemaire, de F. Cornesse, de V. Genot, de J. Indekeu, de F. Bomerson, de G. De Craene sont de ceux qu'elle ne peut oublier. Tout récemment, l'éméritat lui a ravi le premier statisticien du pays, Armand Julin.

La Faculté de Médecine s'est honorée de compter dans son corps professoral l'ophtalmologiste J. Nuel, le psychiatre X. Francotte, l'hygiéniste F. Putzeys, l'anatomiste Ch. Julin, le pathologiste Ch. Firket, F. Henrijean, maître en pharmacodynamie, et la pléiade de ces noms distingués qui ont tant contribué au perfectionnement des méthodes et aux innovations récentes : F. Fraipont, F. Schiffers, P. Sayers, A. Jorissen, A. Hogge, L. Lejeune, etc.

Dans la Faculté des Sciences et dans la Faculté Technique quelques noms émergent en pleine lumière, tels que ceux d'H. Hubert, professeur de statique et de mécanique appliquée, du physicien P. De Heen, d'H. Deschamps, d'Eugène Prost dont l'autorité en métallurgie n'a fait que grandir ; il y faut joindre les chimistes J. Krutwig, E. Nihoul, E. Bourgeois et C. Colson, le physicien E. Bertrand, le zoologiste P. Cerfontaine,

XX^e siècle, le corps professoral liégeois jette un éclat auquel il n'était jamais parvenu antérieurement : l'histoire et les littératures étrangères sont représentées par G. Kurth, la philologie classique par Ch. Michel, L. Parmentier et J.-P. Waltzing, la philologie romane par M. Wilmotte, le droit civil par G. Galopin, le droit romain par A. de Senarclens, le droit international et l'économie politique par E. Mahaim, l'anatomie par A. Swaen, la physiologie par L. Fredericq, la zoologie et l'embryologie par E. Van Beneden, la chimie par W. Spring et L. de Koninck, la physique par P. De Heen, la minéralogie et la cristallographie par G. Cesàro, la paléontologie par J. Fraipont, la géologie par M. Lohest, l'astronomie par C. le Paige, les mathématiques par J. Neuberg et J. Deruyts, la botanique par A. Gravis, l'exploitation des mines par A. Habets, la mécanique appliquée par V. Dwelshauvers, l'électricité par E. Gérard, la bactériologie par E. Malvoz, la clinique interne par V. Masius, la clinique externe par Von Winiwarter, la pharmacie par A. Gilkinet, etc.

Ce degré d'éclat, que d'innombrables travaux scientifiques soulignent encore, est attesté par ce passage du discours de Van Beneden adressé à Léopold II au nom de l'Académie, le 1^{er} janvier 1903. Visant l'ensemble de la science belge dans les quatre Universités, le grand embryologiste déclarait : « Parmi tant d'œuvres mémorables réalisées au cours d'un règne glorieux, l'histoire retiendra la transformation, opérée depuis trente ans, des méthodes d'enseignement dans nos Universités. Grâce à la création de laboratoires, de séminaires et d'instituts, des jeunes gens d'élite sont initiés chaque année à la manière dont s'édifie la science. Avant même d'avoir acquis leur diplôme final, ils se livrent à des recherches originales et réussissent parfois à produire des œuvres sensationnelles. Je crois pouvoir affirmer, Sire, qu'à aucune époque de notre histoire la participation de la Belgique au progrès des sciences et des lettres n'a été aussi active qu'aujourd'hui ; jamais le recrutement de l'Académie ne s'est fait avec autant de facilité (1). C'est avant tout à l'enseignement pratique de nos Universités que nous devons ce résultat ».

Il convient d'ajouter que si cette transformation, qui date des années 1870-1880, s'est faite sous l'influence principale et alors triomphante de la

le mathématicien J. Fairon, les ingénieurs Stevart, L. Bréda, M. de Loch, P. Trasenster, O. De Bast, etc.

Cette sèche et peut-être incomplète énumération ne saurait avoir pour but de dresser le bilan d'une activité de quarante années d'enseignement, mais elle complètera, par le recours aux notices qu'on lira ci-dessous, l'historique que nous avons tenté.

(1) Alors qu'après 1835 la Classe des Sciences de l'Académie attendait jusqu'à 10 ou 15 années avant de pouvoir procéder à une élection (d'après Van Beneden père à une séance du Conseil de perfectionnement de 1883) !

science allemande, notre haut enseignement commençait à subir au début du XX^e siècle l'influence de plus en plus marquée, de la France dont le relèvement avait été considérable pendant le dernier quart du XIX^e siècle. Les professeurs du Collège de France, de l'École pratique des Hautes Études et de certaines Facultés, entourés d'un prestige personnel, voyaient arriver nos boursiers de voyage qui, auparavant, ne fréquentaient guère que les séminaires allemands. Jusqu'à la Grande Guerre, la faveur de nos jeunes docteurs se partagea entre nos voisins du Sud et ceux de l'Est. On sait que, depuis celle-ci, la France a joui du même prestige que l'Allemagne au lendemain de la Guerre de Soixante-dix et que les États-Unis sont venus disputer à leur tour à la France la primauté scientifique dans le complément de formation que vont demander à l'étranger nos jeunes chercheurs.

En observant les transformations des diverses Facultés de 1890 à 1914, on verra plus nettement encore que l'Université de Liège poursuit une marche ascendante.

Trois événements marquants sont à signaler dans la Faculté de Philosophie et Lettres.

D'abord la création de la *Bibliothèque* de la Faculté, c'est-à-dire d'une collection de publications de professeurs ou anciens élèves, subventionnée par le gouvernement : elle s'inaugura en 1897 par le mémoire de Léon Halkin sur les Esclaves publics chez les Romains, et, trois ans après, elle comptait déjà dix fascicules. Depuis lors, cette Bibliothèque, à laquelle il faut associer le souvenir de J.-P. Waltzing qui en assumait longtemps la direction, n'a cessé de s'accroître : le 70^e volume vient de sortir de presse.

Ensuite, et cette innovation apparaît capitale, sur les instances répétées de la Faculté (1901-1902), le gouvernement lui accorda en 1905-1906 un crédit annuel de 10.000 fr. pour établir une bibliothèque spéciale dans les auditoires où se donnaient les cours. En fait, celle-ci existait déjà, à la suite du versement des « doubles » provenant de l'École normale des Humanités à un premier fonds. Chaque section eut ainsi son séminaire et les cours pratiques purent bientôt donner leur plein effet. Par des acquisitions successives, l'ensemble de ces bibliothèques spéciales comprenait 7000 volumes à la veille de la guerre.

Enfin un arrêté royal du 15 octobre 1910 créa un Institut d'Art et d'Archéologie. Déjà, le 26 octobre 1903, un autre arrêté avait institué les grades et diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en art et archéologie. Tout un ensemble d'enseignements sur l'histoire de l'art furent ajoutés aux cours libres qui existaient déjà. Cette section devint une école autonome en 1919. Si seulement quatre diplômes de licenciés et deux diplômes de docteur ont été conférés avant la guerre, on verra que, dans la période récente, la contribution de l'Institut à la réputation de l'Université n'a pas été négligeable.

L'activité générale de la Faculté se révèle encore dans les initiatives professorales : des cours libres de persan, d'arabe, de russe, de chinois sont ouverts et le premier avec un notable succès ; J. Capart inaugure l'enseignement de l'égyptologie en 1902, J. Prickartz celui de l'assyriologie en 1914 ; des exercices pratiques sont adjoints aux cours d'institutions du moyen âge et des temps modernes ; l'Orient fait l'objet de deux cours nouveaux : l'histoire de la Perse et de l'Orient musulman (A. Bricteux) et l'art extrême oriental (T. Gollier), tandis que des cours facultatifs sont ouverts sur l'histoire de la colonisation (H. Vander Linden), sur le gotique (J. Mansion), ainsi qu'un cours privé de phonétique expérimentale (A. Grégoire).

La Faculté de Droit avait connu une première transformation en 1893 dans le domaine des sciences politiques et économiques. Elle en éprouva une seconde lors de la création de l'École spéciale de Commerce, par l'arrêté royal du 11 octobre 1906. Ici encore, on avait procédé par étapes : un arrêté du 28 septembre 1896 avait institué un diplôme scientifique de licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires, puis un autre arrêté du 11 mai 1901 y avait joint un simple diplôme de licencié en sciences commerciales et en avait modifié le programme. Bien qu'annexée à la Faculté de Droit, l'École de Commerce est autonome : d'après son règlement elle confère, indépendamment de ceux-ci, un diplôme de licencié en sciences commerciales et coloniales et, sur présentation d'une dissertation, le diplôme de docteur. Jusqu'à la guerre, l'École de Commerce avait décerné 310 diplômes de licencié en sciences commerciales, 44 diplômes de licencié du degré supérieur en sciences commerciales, 98 diplômes de licencié en sciences commerciales et consulaires et 101 diplômes de licencié en sciences commerciales et coloniales. Cette statistique est éloquentes si l'on tient compte de la population de l'École qui n'a dépassé 200 élèves qu'en 1909. Mais quatre diplômes de docteur seulement avaient été délivrés.

Tous les enseignements nouveaux de cette période sont relatifs au programme de l'École de Commerce, à l'exception d'un cours de sociologie (E. Crahay) rattaché à la licence en sciences sociales. On ne voit pas qu'une demande de la Faculté tendant à permettre à F. Thiry d'ouvrir un cours libre de sociologie criminelle (1895) ait abouti (1).

Dans la Faculté des Sciences, l'aménagement des nouveaux laboratoires préoccupa considérablement les professeurs : en 1892, on insistait pour que les laboratoires de chimie industrielle et de micrographie végétale fussent le plus rapidement possible appropriés. En 1894, il fallut intervenir encore pour que les locaux destinés aux collections de géologie et de miné-

(1) En fait cependant, il semble bien que telle ait été l'orientation du cours de droit pénal professé par F. Thiry.

ralogie fussent mis en ordre satisfaisant. Néanmoins les initiatives ne faisaient pas défaut. W. Spring fit créer en 1895 un grade scientifique de docteur en sciences physico-chimiques. Cinq ans plus tard, le diplôme d'ingénieur géologue était institué. Un arrêté royal du 20 février 1900 autorisa la Faculté à décerner les grades scientifiques de licencié et de docteur en géographie : tout un enseignement nouveau dans ce domaine dut être créé avec le concours de M. Lohest, d'E. Prost, de C. le Paige et surtout de Jos. Halkin. Le séminaire de géographie, ouvert en 1903, comptait près de 1500 ouvrages à la veille de la guerre.

La Faculté de Médecine voyait s'ouvrir successivement une clinique otologique, laryngologique et rhinologique en 1890 (F. Schiffers), une clinique des maladies mentales la même année (X. Francotte), un cours de psychiatrie (X. Francotte), un cours de bactériologie appliquée en 1896 (E. Malvoz), un cours d'urologie en 1912 (A. Hogge), un cours de stomatologie en 1914 (H. Fauconnier). En 1907-1908, la nouvelle Maternité, édifiée à l'aide d'un subside de l'État de 200.000 fr., était livrée à sa destination : les services d'obstétrique et de gynécologie étaient désormais pourvus d'installations de premier ordre.

Enfin, au sein de la Faculté Technique, les cours nouveaux se multipliaient : cours sur les gisements de combustibles et de phosphates de chaux en 1890 (M. Lohest), cours sur l'industrie du goudron et de ses dérivés en 1891 (J. Krutwig), cours spéciaux de chimie analytique appliquée (E. Prost) et de chimie organique (E. Bourgeois) en 1895, cours sur la chimie appliquée aux matériaux de construction en 1899 (E. Nihoul). En 1907, la Faculté appuyait une demande du professeur Bréda aux fins d'obtenir un laboratoire de métallurgie générale et de sidérurgie.

Parmi les mesures d'ordre général, il convient de signaler l'arrêté royal du 16 août 1892 qui supprimait les agrégés spéciaux en tant qu'institution et modifiait le statut des assistants : ceux-ci seraient désormais nommés par le Roi et jouiraient d'une rémunération proportionnée à leurs services. Le mandat des assistants de la Faculté de Médecine était réduit de 6 à 4 ans. Le titre d'agrégé spécial sera désormais purement honorifique et pourra être conféré aux assistants qui prendraient le diplôme de docteur spécial.

C'est au cours de cette période que l'accroissement des collections de la Bibliothèque fut le plus rapide. Alors qu'avant 1890 il n'entraît guère plus de 4 à 5000 volumes par année, on atteignit 7, 8 et même 11.000 ouvrages pendant les vingt-cinq années suivantes. Il faut remarquer, à cet égard, que le legs Wittert (103 manuscrits, 123 incunables, 180 tableaux, 107 objets d'art, 360 portefeuilles de gravures et près de 15.000 volumes) a été une exceptionnelle bonne fortune. Vinrent s'y ajouter un millier d'ouvrages provenant de la bibliothèque d'Émile de Laveleye, 4 à 5000 volumes de la

bibliothèque d'A. Le Roy, les dons de Stecher, de Troisfontaines, de Polain, le legs Baltus et toute la bibliothèque de V. Masius. En 1900, on évaluait à 300.000 le nombre des pièces de la Bibliothèque centrale ; en 1914, on arrivait certainement à 415.000. Il convient d'y ajouter toutes les bibliothèques spéciales : celles de la Faculté de Philosophie et Lettres (7.000 volumes), de l'École de Commerce (3000 volumes), du séminaire de géographie (1.500 volumes), etc. Le cabinet des périodiques recevait, en 1914, 675 revues.

Les crédits avaient d'ailleurs été sérieusement majorés : de 17.245 fr. en 1891, on passait à 23.245 fr. en 1896-1897, pour arriver à 30.245 fr. en 1913-1914. En somme, avec des ressources trois fois plus importantes qu'au milieu du XIX^e siècle, les acquisitions avaient quintuplé, en prenant ce terme dans le sens général d'accroissement, car le service des échanges avait pris une extension tellement notable que près de la moitié des ouvrages qui entraient à la Bibliothèque n'avaient pas dû être achetés (thèses, dissertations, collections, etc.). C'est grâce surtout aux publications de la Société royale des Sciences et à celles de la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres que ce résultat avait été obtenu. Près de cent établissements d'enseignement supérieur, instituts ou académies accordaient l'échange de leurs publications avec celles que l'Université patronnait.

Il n'est point possible de décrire ici, même sommairement, l'état des autres collections, se trouvant surtout dans les laboratoires. Chacune d'elles bénéficie d'un crédit spécial ou participe à un crédit plus général qui lui permet de s'accroître d'année en année selon les exigences de l'enseignement pratique. Il est à peine besoin de dire que les années les plus récentes ont permis de faire d'immenses progrès dans cet ordre d'idées, grâce aux ressources nouvelles dont nous aurons à parler.

En somme à la veille de l'effroyable tourmente qui va s'abattre sur le monde, l'Université de Liège présente un aspect des plus florissant. L'activité scientifique y est intense. De 1902 à 1913, 50 lauréats du Concours universitaire appartiennent à notre Alma Mater, soit le double des succès remportés pendant les douze années antérieures. Le Concours des bourses de voyage est de plus en plus fréquenté : pendant la même période, on constate que 55 docteurs de Liège y sont proclamés, un peu plus encore que pendant la période écoulée.

Les épreuves du doctorat spécial paraissent moins recherchées, sauf par les docteurs en médecine. Sur 11 diplômes décernés de 1900 à 1914, 8 ont été brigués par des médecins qui tous ont fait carrière à l'Université, 2 par des docteurs en droit, 1 par un docteur en sciences (1). Cette pro-

(1) Voyez-en la liste à l'annexe n° VIII.

portion est cependant plus forte que celle de la période antérieure car, de 1880 à 1900, 5 doctorats spéciaux ont été obtenus : 3 dans la Faculté de Philosophie et Lettres et 2 dans la Faculté de Droit. Tous ces docteurs spéciaux sont entrés dans le corps professoral de l'Université.

* * *

La période qui s'ouvre en août 1914 est bien sombre pour l'Université de Liège, comme d'ailleurs pour toute la Belgique.

Jusqu'à la fin de 1918, une cruelle parenthèse transforme le récit des progrès scientifiques et des efforts désintéressés de notre haut enseignement en une lamentable énumération de griefs à charge du pouvoir occupant et, chose plus déplorable encore, en un acte d'accusation à l'égard des autorités responsables d'une des plus grandes puissances du monde, de celle-là d'où nous sont venus depuis 1817 tant de maîtres illustres et qui, depuis cinquante ans, accueillait avec empressement l'élite de nos élèves et contribuait sans réserve à sa formation technique et scientifique.

Le recteur Eugène Hubert a brossé un tableau aussi objectif qu'accablant de tous les maux endurés pendant la guerre, dans le discours qu'il prononça le 21 janvier 1919, à la séance de réouverture solennelle des cours. Cette page d'histoire ne peut être passée sous silence.

Si le bâtiment central de l'Université eut à souffrir pendant le bombardement, ce fut son occupation par la soldatesque qui fut cause des plus graves dommages : un lazaret y fut installé et les auditoires servirent de chambres de caserne. Le mobilier qui garnissait l'immeuble fut détruit ou volé, ainsi qu'un certain nombre d'instruments de laboratoire. Grâce au sang-froid du conservateur du matériel Paul Damry, menacé de mort ainsi que le concierge, une grande partie des objets de collections put être mise à l'abri.

Dans la nuit du 20 août où, sous le prétexte d'une fusillade dirigée contre eux, les soldats allemands mirent le feu aux maisons de la Place de l'Université et à celles de la rue de Pitteurs, le professeur Damas ainsi que son frère et le concierge de l'Institut de zoologie n'échappèrent que par miracle à la mort dont les menaçaient des soudards ivres. Le professeur Léon Fredericq fut arrêté, détenu pendant deux jours et relâché seulement lorsqu'un de ses fils eût pris sa place.

La Bibliothèque fut fort maltraitée : la salle des périodiques fut transformée en écurie ; des bottes de paille furent accumulées dans les salles de livres, une boucherie militaire s'installa dans le cabinet de travail des professeurs. Le mobilier alimenta les foyers. Des cartes géographiques et géologiques furent dérobées.

En septembre, le pillage de la collection Wittert s'organisa et de nombreuses pièces prirent le chemin de l'Allemagne. En mai 1915, une cantine s'établit dans la salle de lecture et le bureau du prêt.

Telles furent les constatations que dut bien enregistrer le directeur de la Bibliothèque de Breslau chargé par son gouvernement d'une enquête en Belgique : il se plaignit de ce que les employés belges ne voulaient point réparer le désordre afin de grossir les responsabilités du pouvoir occupant. Aussi ce dernier fit-il procéder au nettoyage. Et l'on vit un étudiant allemand, investi des fonctions d'administrateur inspecteur et de bibliothécaire, s'efforcer de rendre un semblant de vie à l'Université, tout en travaillant à la création d'un mouvement séparatiste wallon.

Le gouvernement général avait d'ailleurs enjoint aux professeurs demeurés à Liège de reprendre leur enseignement. Il se heurta à un *non possumus* : à l'unanimité, le Conseil académique exposa les raisons de son refus dans une longue délibération qui ne put être publiée qu'en 1919, mais qui fut immédiatement communiquée à l'autorité allemande. Celle-ci usa de pression sur quelques membres du corps professoral, menaça plusieurs professeurs du sort de leurs collègues Fredericq et Pirenne de Gand, fit de séduisantes propositions de relèvement des traitements, puis finit par se décourager devant l'inutilité de ses efforts.

Un nouveau pillage de certaines collections fut commencé vers la fin de 1918, mais la rapidité des événements ne permit guère à l'occupant de procéder au déménagement des machines, marquées pour la réquisition, de l'Institut Montefiore. L'intervention des autorités diplomatiques hollandaises et espagnoles ne fut pas inutile dans cette occasion.

Le 2 décembre 1918, le Conseil académique, sur rapport du professeur Mahaim, rédigea une réponse au manifeste fameux des 93 intellectuels allemands qui avaient couvert de leur autorité morale le démenti opposé par le gouvernement du Reich aux accusations belges relatives aux atrocités commises en 1914. La réponse rappelait notamment, en dehors du sort lamentable des bâtiments et des collections universitaires, l'odieux traitement infligé au professeur Meurice, bourgmestre de Visé, au professeur Van der Linden et les innombrables violations du droit des gens commises dans le pays. Elle flétrissait sans réserve aucune tous ceux qui, hommes de science ou se croyant tels, avaient compromis leur honneur dans ce manifeste calomnieux.

Il convient d'accorder également ici une mention aux efforts de certains collègues qui, en Hollande, en Angleterre, en France ou en Suisse, se sont efforcés de recréer un peu d'activité universitaire parmi les jeunes gens de nationalité belge, non encore en âge de servir la patrie, en donnant des séries de leçons et même des cours. Le centre le plus florissant pendant les années

1914 et 1915 a été la section universitaire belge de Cambridge qui, sous la direction de Charles Dejace, a groupé 26 professeurs dont 6 appartenaient à l'Université de Liège : 142 certificats furent ainsi délivrés dont 80 de simple fréquentation.

* * *

Lorsque l'Université de Liège rouvrit ses portes en janvier 1919, elle avait à pleurer la mort de 216 de ses étudiants, tombés au champ d'honneur.

Il s'agissait de pourvoir immédiatement à une situation qui se révélait malaisée. Près de 3000 étudiants avaient pris inscription, les 2/3 ayant perdu 2, 3 ou 4 années avec la guerre, et désireux d'obtenir le plus vite possible leur diplôme final. De là, la nécessité d'organiser des sessions spéciales et aussi de faire preuve d'une certaine indulgence dans les épreuves auxquelles ces étudiants étaient soumis. C'est à l'École de Commerce que l'on constata la plus grosse affluence : de 321 en 1914, la population était passée à 807 en 1919, pour retomber à 175 en 1919-1920. L'effectif avait aussi plus que doublé à la Faculté de Philosophie et Lettres ; en revanche il était demeuré stable à la Faculté des Sciences et à la Faculté de Droit et avait diminué de 25 % à la Faculté de Médecine et de 60 % à la Faculté Technique. On ne sait trop comment il faut expliquer ces chiffres : il semble que le plus fort contingent de ceux qui désiraient un diplôme se soit présenté là où les études étaient les plus courtes, pour d'ailleurs se décourager après quelques mois (1).

Au bout de deux ans, on peut dire que la situation était partout redevenue normale : en 1919-1920, la population n'était plus que de 2.064 élèves dont 246 étrangers, ce qui représente encore une augmentation de près de 500 étudiants sur la population nationale d'avant-guerre. C'est donc parmi les étudiants étrangers seulement que la diminution consécutive à la guerre se fait sentir. Il y a là une observation dont nous allons avoir à développer les conséquences.

Une notable partie du corps professoral se trouva atteinte par la limite d'âge au cours des hostilités ou vers le début de 1919. Plusieurs décès (E. Gérard, L. Bréda, A. Von Winiwarter, H. Deschamps, P. De Heen, J. Merlot, P. Cerfontaine) portèrent à dix-sept le nombre des titulaires d'enseignement qu'il fallut remplacer presque du jour au lendemain. Le renouvellement des cadres qui en fut la conséquence fut encore accentué par le fait que l'on divisa de plus en plus certains cours généraux et que l'on multiplia les chargés de cours en ne leur donnant que des attributions plus restreintes.

(1) Sur 807 élèves inscrits à l'École de Commerce en 1919, 300 se sont présentés à l'examen et 174 ont été diplômés.

Une raison politique doit d'ailleurs être invoquée : aux gouvernements de parti bien tranchés tels que les avait connus l'avant-guerre avaient succédé des gouvernements « tripartites » ou « bipartites » dont la préoccupation était plutôt de maintenir, par un certain dosage, un équilibre relatif dans les opinions. Cette intrusion de la politique dans la sphère de l'enseignement supérieur, prédominante pendant les cinquante années qui ont précédé la guerre, tendit seulement à diminuer lorsque, sur l'initiative du professeur liégeois Eugène Hubert, devenu ministre des Sciences et des Arts, les Facultés furent appelées à émettre leur avis sur les candidatures présentées (juin 1922). Encore fallut-il une expérience de plusieurs années pour que les considérations scientifiques passassent partout au premier rang. Lorsqu'on envisage les progrès accomplis dans cet ordre d'idées par la mentalité générale depuis une dizaine d'années, on ne peut que s'en réjouir très sincèrement.

L'augmentation du nombre des professeurs depuis la guerre est de l'ordre de 60 %. En 1914, on comptait 62 professeurs (ordinaires, extraordinaires et aux Instituts) et 30 chargés de cours. En 1921, il y en avait respectivement 68 et 42 ; en 1924, 73 et 46 soit 119 titulaires d'enseignement. En 1935, on atteignait le total de 163 titulaires dont 81 professeurs ordinaires et extraordinaires, 14 professeurs à titre honorifique et 68 chargés de cours et professeurs à l'École de Commerce. Il est à remarquer que le législateur lui-même a reconnu la nécessité d'une augmentation du personnel enseignant en portant à 81 le nombre des toges, limité antérieurement à la guerre à 55. On attend à présent un statut définitif qui, en excluant le système de la limitation stricte, permette d'assurer une carrière complète aux trop nombreux chargés de cours qui seraient, sans cela, arrêtés dans leur avancement.

Il n'est pas inutile de faire observer que cette augmentation du nombre des professeurs n'est guère plus sensible que celle du nombre des étudiants lorsqu'on envisage dans son ensemble la période 1817 à 1935. En 1817 il y avait 13 professeurs et 259 étudiants ; en 1830, 26 professeurs et 540 étudiants ; en 1849, 36 professeurs et 523 étudiants ; en 1879, 57 professeurs et 1100 étudiants ; en 1900, 83 professeurs et 1602 étudiants ; en 1921, 110 professeurs et 2.303 étudiants ; en 1934, 159 professeurs et 2.725 étudiants. Le parallélisme des deux courbes est remarquable : le coefficient d'augmentation est de 12 pour les professeurs et de 11 pour les étudiants.

Arrêtons-nous un instant sur les fluctuations de la population universitaire après la guerre. En 1919-1920, on enregistra 2064 inscriptions, total qui s'éleva à 2.957 en 1923-1924 et à 2.944 en 1924-1925. Cet accroissement s'explique par un afflux d'étrangers, qui, de 246 en 1919-1920, atteignirent 1.184 en 1924-1925. Ces étrangers appartenaient à l'École de Commerce

(175 en 1919-1920, 414 en 1924-1925) et à la Faculté Technique (262 en 1919-1920 et 495 en 1924-1925). Leur arrivée se remarqua principalement dans l'année 1923-1924 : 600 étrangers nouveaux prirent alors inscription à l'École de Commerce et à la Faculté des Sciences pour la « candidature ingénieur ». Mais les mesures plus sévères prises à l'égard de leur admission firent tomber leur nombre à 710 en 1925-1926 et à 360 en 1927-1928 ; à la veille de la crise mondiale, il était revenu à 768 (1929-1930), puis il retomba progressivement jusqu'à 379 en 1934-1935. Cette fois, ces fluctuations ne rendent plus compte des mouvements de la population totale : si celle-ci tombe à 2.450 en 1925-1926 et à 2.300 en 1927-1928, elle se relève progressivement jusqu'à 2.812 en 1932-1933 pour redescendre à 2.725 en 1933-1934 et à 2.534 en 1934-1935 (1). L'apport nouveau provient de la Belgique même : aussi sont-ce les Facultés de Philosophie et Lettres (267 en 1926-1927, 597 en 1933-1934), de Médecine (347 en 1926-1927, 566 en 1933-1934) et, en partie, des Sciences qui en bénéficient. Ce sont tout particulièrement les jeunes filles qui ont fourni le contingent nouveau : en 1933-1934, 441 avaient pris inscription au lieu de la centaine que l'on enregistrait à la veille de la guerre.

La courte période qui s'étend depuis la fin des hostilités et la réouverture des cours jusqu'à la promulgation de la loi de 1929 se marque par des événements d'une importance capitale pour l'avenir de l'enseignement supérieur. Mais, avant d'en traiter ici, il convient de signaler les quelques innovations propres à chaque Faculté.

Un arrêté royal du 28 août 1922 instituait, en l'annexant à la Faculté de Philosophie et Lettres, un Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales. En fait, comme l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, il était absolument autonome et avait en plus la faculté de pouvoir, chaque année, arrêter la liste des cours à donner. Si la majeure partie des enseignements existait déjà au programme des cours de certaines Universités en Belgique, le groupement qui en était fait à Liège constituait une création originale. Après dix années d'existence, l'Institut avait délivré 33 diplômes dont 18 de licencié ou de docteur.

Le 19 novembre 1927, un arrêté royal créait un Institut supérieur de Pédagogie, annexé également à la même Faculté. Des enseignements nouveaux, tels que la psychologie et la pédagogie expérimentales, y furent inaugurés en 1929, ainsi que des exercices pratiques.

Deux autres innovations notables ne doivent pas être oubliées : l'ensei-

(1) Ce léger dégonflement provient en ordre principal de la Faculté Technique, où la population, augmentée des « candidats ingénieurs » passe en deux ans de 686 à 495, et de l'École de Commerce dont l'effectif a été ramené à 229 en 1934-1935.

gnement de l'orthophonie (1921 : A. Grégoire), et celui de la dialectologie et de la littérature wallonnes (1919 : J. Haust et J. Feller). Un certain nombre de cours libres ou facultatifs (espagnol, histoire de la gravure, histoire de l'humanisme, archéologie préhistorique, art musulman, exercices d'archéologie égyptienne, grec moderne, etc.) sont encore à relever au programme de la Faculté.

Dans la Faculté de Droit, l'initiative individuelle faisait enfin aboutir, avant toute intervention législative, les desiderata que Victor Thiry formulait déjà en 1874. Le 27 janvier 1921, la Faculté adoptait unanimement un vœu des professeurs J. Willems et Graulich tendant à la création de séminaires juridiques. Dès 1921, le séminaire de droit civil était organisé au domicile même de ce dernier, faute de local à l'Université. Bientôt les séminaires ou bibliothèques spéciales de droit public, de droit des gens, de droit pénal, de droit romain, de droit fiscal, de droit commercial, etc., s'ouvrirent successivement (1921-1923). Au lendemain de la loi de 1929, toutes ces collections furent fondues en une seule qui jouit à présent d'une excellente organisation.

Quant à l'École de Commerce, elle obtint, par l'arrêté royal du 20 octobre 1922, la création du grade de docteur en sciences commerciales et put ensuite publier les meilleures thèses, de caractère surtout économique, qui furent défendues devant elle.

Les cours pratiques firent aussi leur apparition au séminaire de géographie de la Faculté des Sciences, dans l'enseignement de l'ethnographie, de l'ethnologie et de la géographie humaine (1921), tandis que s'ouvraient des cours de paléanthropologie et de paléoethnographie (1926).

Le 12 juillet 1924, par suite de la flamandisation de l'Université de Gand, un arrêté royal créait une section de génie civil à la Faculté Technique de Liège, appelée ainsi à dispenser toutes les disciplines des Écoles spéciales du pays.

Plus nombreuses sont encore les innovations de la Faculté de Médecine. Deux cliniques sont ouvertes : la clinique urologique (A. Hogge) en 1920 et la clinique stomatologique (H. Fauconnier) en 1927. L'enseignement de la stomatologie avait été ouvert dès 1920, celui de la radiologie le fut en 1921 (L. Lejeune), celui de la cinésithérapie en 1922 (L. De Munter). En 1923, le pavillon de la radiologie fut agrandi grâce à diverses subventions d'un total de 725.000 fr. en vue de l'installation d'un centre de lutte contre le cancer, le premier en Belgique. Divers cours libres furent également autorisés dont on trouvera la liste en annexe (1).

Pendant cette période la Bibliothèque bénéficia d'accroissements consi-

(1) Voir l'annexe n° XII.

dérables : de 1000 à 1500 ouvrages entrèrent annuellement dans ses rayons, grâce notamment à un crédit de 100.000 fr. accordé, à partir de 1921, par le Patrimoine de l'Université, grâce aussi à des dons importants tels que ceux de la bibliothèque Chauvin (7000 volumes), de la bibliothèque Orth (3000 volumes), de la bibliothèque le Paige (3.500 vol.), etc. (1). On put ainsi acquérir les bibliothèques spéciales de G. Kurth et d'E. Monseur. Plus de 1000 périodiques étaient régulièrement reçus dès 1926. Dans les collections spéciales, les accroissements étaient non moins notables. La bibliothèque de l'École de Commerce atteignait le chiffre de 4.500 ouvrages (et 24 périodiques) en 1929. La donation de la bibliothèque de Julien Fraipont et l'acquisition de celle de M. De Puydt accroissaient les ressources de la bibliothèque de paléontologie, tandis qu'un legs du professeur L. De Koninck permettait de reconstituer la bibliothèque de chimie analytique. Il n'est point possible de signaler ici, même sommairement, tous les enrichissements de la période d'après-guerre qui dépendent en général de conjonctures nouvelles dont nous allons avoir à parler.

Les manifestations de l'activité scientifique des jeunes docteurs sont extrêmement encourageantes. De 1919 à 1933, 70 bourses de voyage ont été gagnées par d'anciens élèves de l'Université de Liège (32 relèvent de la Faculté de Philosophie et Lettres, 25 de la Faculté de Médecine, 10 de la Faculté des Sciences, 2 de la Faculté de Droit, 1 de la Faculté Technique) au titre légal et 5 au titre scientifique. Cette proportion est la plus forte qui ait été enregistrée depuis un siècle et elle se caractérise surtout par le nombre important des docteurs en philosophie et lettres parmi les boursiers. Pendant la même période, 57 anciens élèves de notre Université ont été proclamés premiers au Concours universitaire et 6 ont obtenu une mention honorable. De ces 63 lauréats, 26 sortaient de la Faculté de Philosophie et Lettres, 2 de la Faculté de Droit, 14 de la Faculté des Sciences, 6 de la Faculté Technique et 15 de la Faculté de Médecine.

La statistique des doctorats spéciaux montre que de 1920 à 1928, sur treize diplômes décernés, 7 l'ont été à des docteurs en médecine, 3 à des docteurs en droit, 2 à des docteurs en philosophie et lettres et 1 à un ingénieur. De 1929 à 1934, une vingtaine de doctorats spéciaux et particulièrement d'agrégations ont été passés avec succès, surtout dans les disciplines de la Faculté des Sciences, ce qui permet de bien augurer de l'avenir scientifique de notre Alma Mater.

(1) Voir dans les rapports rectoraux les noms des nombreux donateurs (J. Demarteau, G. Rasquin, J. Krutwig, E. Hubert, F. Putzeys, Marcotty, M^{lle} Magis, M^{lle} Charlier, L. Fredericq, F. Schiffers, M^{lle} Eyckholt, A. Gravis, M^{me} veuve Ruhl Hauzeur, M^{me} Delaite, etc. etc.)

Le développement de l'esprit scientifique semble d'ailleurs se poursuivre sous l'influence de forces nouvelles : à l'action exercée par l'Allemagne jusqu'à la guerre, et qui semblait d'ailleurs décliner depuis le début du siècle, a succédé celle de la France. L'influence intellectuelle de notre voisine du midi ne cesse de croître pour les disciplines qui relèvent de nos Facultés de Philosophie et Lettres (histoire, philologie, philosophie), de Droit (sauf peut-être pour l'enseignement économique), de Médecine et pour une notable partie des branches rattachées à la Faculté des Sciences. C'est dans les laboratoires et les séminaires de Paris principalement que nos jeunes docteurs vont achever leur formation. L'Europe centrale a cessé de jouer le rôle qu'elle a tenu au XIX^e siècle. Mais, depuis une douzaine d'années, pour nos ingénieurs et nos techniciens, pour nos économistes, pour nos médecins s'exerce l'attraction des États-Unis, c'est-à-dire du pays aux vastes et riches installations scientifiques, aux initiatives innombrables et singulièrement libres de toute réglementation. Le voyage outre-mer est déjà entré dans les habitudes de nos jeunes savants et, de cette influence combinée de la France et de l'Amérique, on ne peut nier que des résultats féconds n'aient déjà été obtenus.

Au reste aucune période n'a été plus marquante que celle que nous venons de vivre dans les annales du haut enseignement.

Le 5 juillet 1920, une loi octroyait la personnalité civile aux deux Universités de l'État. On sait tout ce qu'implique ce privilège, accordé dès 1911 aux deux Universités libres : droit de posséder un patrimoine et d'en disposer, de recevoir des donations ou des legs, d'exercer, dans les limites légales, une action personnelle profonde. Matériellement, cette innovation se traduit par la gestion d'un important patrimoine, dû à la générosité américaine et par la disposition annuelle d'un revenu de plus d'un million de francs. S'il fallait énumérer ici tout ce que le Patrimoine de l'Université de Liège, administré par une commission éclectique présidée par le Recteur, a fait pour la cause de la science, un long chapitre serait à peine suffisant ! Plus de la moitié du revenu est consacrée aux laboratoires dont les ressources, au lendemain de la guerre et pendant la période d'inflation, étaient réduites à un taux misérable. D'importantes subventions sont accordées à la Bibliothèque centrale et aux bibliothèques spéciales, ainsi qu'à diverses collections. Les travaux scientifiques des professeurs et du personnel de tout grade attaché à l'Université sont très largement subsidiés et l'impression d'un certain nombre d'ouvrages a été ainsi rendue possible (1). Les volumes publiés dans la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et

(1) Sans le Patrimoine, la publication des deux gros volumes de ce *Liber Memorialis* aurait été impossible.

Lettres et par l'École de Commerce notamment rentrent dans ce cas. Enfin les voyages de recherches, les participations à des Congrès internationaux, que le gouvernement avait cessé de soutenir de ses deniers, ont été assurés par des allocations du Patrimoine. Faut-il ajouter, pour apprécier comme il convient l'opportunité de cette innovation, qu'après quinze années de fonctionnement, cette institution n'a donné lieu à aucune critique.

Mais, réduites aux ressources de leurs seuls patrimoines, les Universités auraient été impuissantes à maintenir en Belgique le niveau scientifique atteint avant la guerre et plus encore à entrer dans la voie du progrès continu, si deux autres institutions de caractère général ne les avaient secondées, l'une au lendemain de la guerre, l'autre après la première dévaluation monétaire : la Fondation universitaire (6 juillet 1920) et le Fonds national de la Recherche scientifique (1927-1928).

Grâce aux disponibilités financières sans précédent de ces deux organismes dont l'histoire n'a pas à nous retenir ici, grâce à leur gestion désintéressée et hautement attentive aux besoins de la science pure comme de la science appliquée, une ère nouvelle s'est ouverte pour les quatre Universités belges, capables à présent de rivaliser avec les plus célèbres Universités du continent. L'un des objectifs les plus nouveaux de ces institutions a été de créer une carrière scientifique, accessible aux meilleurs de nos jeunes chercheurs et rémunérée de façon décente. C'est ainsi qu'à côté des assistants, des chefs de travaux, des agrégés, collaborateurs des professeurs, on vit bientôt apparaître les aspirants et les associés du F. N. R. S. Au sein de cette jeunesse à l'idéal élevé et désintéressé, éprise du désir de la recherche, se recrutera demain le corps professoral de notre Alma Mater.

On n'énumérera pas ici toutes les interventions de la Fondation universitaire en matière de bourses d'études, de bourses de voyage, de publications d'ouvrages, de soutien de revues scientifiques, ni celles du Fonds national dans les investigations à l'étranger, dans les expériences de laboratoires, etc. Cette histoire est connue de tout le monde, car qui, parmi nous, n'en a pas bénéficié ?

Le gouvernement lui-même, au cours de la période que nous essayons d'analyser, est entré dans la voie des réformes de caractère libéral.

Le 8 mai 1924, un arrêté royal remettait aux Conseils académiques le soin de présenter trois candidats aux fonctions rectorales, ce qui équivalait en fait à confier au suffrage universel des professeurs la désignation de celui qui dirigerait l'Université pendant trois années.

A l'égard de la nomination des professeurs, des progrès sérieux ont été accomplis. Dès 1920, sur la demande expresse du Conseil académique de Gand, mal accueillie toutefois par une partie du Conseil académique de Liège, le ministre Jules Destrée décidait de publier au *Moniteur* toute

vacance de chaire et d'accorder un certain délai aux candidats pour faire valoir leurs titres à une postulation.

Le 9 juin 1922, le professeur Eugène Hubert, devenu ministre des Sciences et des Arts, faisait savoir que désormais il consulterait, non seulement l'administrateur inspecteur, mais le recteur et la Faculté intéressée sur chacune des candidatures présentées. Trois rapports (et éventuellement quatre, dans le cas d'une divergence d'appréciation au sein de la Faculté) seraient ainsi transmis au département ministériel.

Bien que ces mesures ne pussent lier en rien leurs successeurs, il faut reconnaître que ces résolutions de MM. Destrée et Hubert ont été observées jusqu'à présent par tous les détenteurs du portefeuille des Sciences et des Arts. Tout récemment, sur la proposition de M. Lippens, un arrêté royal est venu consacrer les règles à suivre en cas de vacance d'un cours en exigeant, avec la publication préalable, la consultation des autorités académiques et des Facultés qui auraient à transmettre par écrit leur sentiment. Mais il faut ajouter que cette excellente mesure est encore insuffisante pour assurer un recrutement du corps professoral offrant les mêmes garanties d'impartialité que dans certains pays voisins.

* * *

La grande œuvre qu'il faut à présent signaler et dont l'importance n'apparaîtra pleinement que lorsqu'elle aura été entièrement réalisée est celle de l'édification des nouveaux Instituts de la Faculté Technique.

Depuis les agrandissements des bâtiments universitaires et la construction des Instituts des Facultés des Sciences et de Médecine (1880-1892), aucune amélioration notable n'avait été apportée aux installations universitaires. Or, le nombre des étudiants avait plus que doublé, de nouveaux services avaient été créés et on avait dû loger dans les combles ou dans les caves un certain nombre de laboratoires ou de collections. La Faculté Technique avait eu particulièrement à souffrir de cette situation ainsi qu'en témoignent les plaintes de Dwelshauvers-Dery, de Krutwig, d'H. Hubert avant la guerre. Le professeur Dechamps avait élaboré vers 1905-1906 un projet de construction de quatre bâtiments nouveaux, mais l'État et la Ville de Liège ne purent s'entendre sur le choix du terrain.

Après la guerre, la situation empira encore : non seulement il fallait restaurer les laboratoires dévastés, mais il fallait reprendre les projets antérieurs à une époque de hausse constante des prix. Heureusement l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège (A. I. Lg.), qui avait à cœur l'avenir d'une Faculté sur laquelle l'Université fondait le meilleur de sa réputation, intervint auprès des industriels de la région et, secondée par

les efforts de MM. Paul Van Hoegarden et Émile Digneffe, recueillit en moins de deux ans plus d'un million de francs.

De son côté, la Faculté Technique avait chargé un de ses membres, le professeur Marcel Dehalu, d'étudier le projet qui avait été soumis au gouvernement sans consultation préalable des services compétents de l'Université ou de la Ville de Liège. Il s'agissait de deux constructions nouvelles, d'un aménagement du bâtiment et d'appropriations à l'Institut Montefiore. La Faculté préféra se rallier au rapport de M. Dehalu qui préconisait le transfert de tous les services de la Faculté Technique sur un emplacement nouveau, qui aurait pu être le terrain dit du Vieux-Liège en face du monument de Gramme.

Mais, en 1922, après une visite faite à l'École polytechnique fédérale de Zurich avec le professeur Duchesne, M. Dehalu modifia son premier projet pour tenir compte des nécessités de l'avenir et des expériences les plus récentes en matière de construction de bâtiments universitaires. Le terrain qui avait d'abord été choisi apparut insuffisant et on espéra trouver une solution dans le projet d'urbanisme du bourgmestre Digneffe qui prévoyait la transformation en parc public d'un espace de 12 hectares situé sur les confins de la commune d'Angleur.

La Ville et la Province de Liège, pressenties, avaient montré le désir d'aboutir et promis une aide d'un million et demi qui, s'ajoutant au million recueilli par souscriptions privées, permettait d'acheter le terrain nécessaire. L'État assumerait naturellement les frais de construction des nouveaux Instituts dont le nombre avait été fixé à six en 1922.

C'est alors que l'occasion apparut d'un nouvel emplacement qui finira par s'imposer : les terrains du Val-Benoît, entourant l'ancienne abbaye, étaient offerts en vente par leurs propriétaires, les familles Hauzeur et Lamarche-Roman.

Devenu administrateur-inspecteur, à la retraite de C. le Paige, M. Dehalu, avec le recteur Ch. Dejace, ouvrit des négociations auprès des autorités communales pour l'acquisition de ces terrains d'une superficie de dix hectares. L'accord semblait se faire vers la fin de l'année 1923, lorsque les atermoiements de la Ville et les exigences de certains propriétaires firent encore tout échouer.

On se rabattit sur la caserne des Écoliers qu'il était question de désaffecter et dont le bâtiment, proche des autres constructions universitaires, aurait pu être transformé dans les conditions les plus avantageuses pour le Trésor. Malgré les instances du professeur Nolf, ministre des Sciences et des Arts, le département de la Défense nationale refusa d'agréer ce nouveau projet.

En revanche, le Conseil communal ayant donné son approbation à l'ac-

quisition des terrains du Val-Benoît, ceux-ci devinrent la propriété du Patrimoine de l'Université le 24 juillet 1924 pour la somme de 2.525.000 fr.

Cette question résolue, restait celle de la construction des Instituts. Ici encore il fallut des trésors de patience chez les hommes de bonne volonté qui avaient à cœur l'aboutissement des projets. La baisse du franc au cours des années 1924-1926 accroissait sans cesse le chiffre des dépenses prévues qu'en 1927, au lendemain de la stabilisation, l'administrateur-inspecteur Dehalu évaluait à 75 millions. Il s'agissait de construire :

- 1° Un Institut de chimie appliquée et de métallurgie.
- 2° Un Institut des sciences minérales.
- 3° Un laboratoire de thermodynamique contigu à une centrale de chauffage.
- 4° Un Institut de mécanique.
- 5° Un Institut de génie civil.

De plus, les laboratoires de physique désaffectés mettraient leurs locaux à la disposition de la Bibliothèque, pour aller occuper le bâtiment devenu libre par le transfert au Val-Benoît des services de la chimie analytique et industrielle. Enfin l'abbaye elle-même pourrait être aménagée en hôtellerie d'étudiants et formerait ainsi le noyau d'une Cité universitaire liégeoise.

On espérait que la proximité de l'Exposition internationale de 1930 allait faire hâter l'adoption du projet, mais l'administration centrale s'ingénia à décourager tous les efforts, jusqu'au jour où M. Camille Liégeois, devenu directeur de l'enseignement supérieur, fit triompher auprès des ministres Jaspas et Vauthier le plan des premières constructions pour lesquelles on accorda une première somme de 16 millions (1928). Le projet de budget de l'année 1930 inscrivit d'ailleurs pour l'ensemble des travaux une somme de soixante millions.

Commencée en 1930, l'œuvre constructive se poursuit, trop lentement au gré de certains. Mais on oublie trop souvent les difficultés financières, administratives et techniques qui ne cessent de surgir au cours d'un travail de cette importance. On oublie également les surprises déconcertantes que l'on s'expose à rencontrer lorsque sont en jeu tant d'intérêts que les initiés seuls peuvent apprécier. On oublie surtout de rendre hommage au travail désintéressé de celui qui, depuis quinze ans, a été l'âme de ces projets et le tenace avocat de la cause de la grandeur universitaire. On méconnaît, par ignorance ou par susceptibilité, l'originalité des conceptions et la maîtrise de l'exécution des artisans d'une œuvre qui fera la gloire de notre Faculté Technique et qui excite déjà l'admiration de l'étranger. Le moins

que l'on puisse dire, c'est que les noms de Marcel Dehalu et de Fernand Campus resteront attachés à l'édification de nos nouveaux Instituts.

* * *

En conférant à Jules Duesberg, professeur à la Faculté de Médecine, la mission de diriger l'Université pendant la période 1927-1930, en le maintenant deux fois déjà à sa tête, fait sans précédent dans notre histoire, le Conseil académique de Liège ne s'est point trompé. Depuis la guerre, les fonctions rectorales, purement honorifiques autrefois, sont devenues tellement absorbantes qu'à côté des qualités morales et intellectuelles qui les symbolisent, il devient nécessaire de faire preuve, pour les accomplir, d'une résistance physique peu commune. Le recteur est de droit membre du Conseil d'administration de la Fondation universitaire et du Fonds national de la Recherche scientifique et président de la Commission du Patrimoine universitaire. En ces qualités, il administre des fonds importants. Appelé depuis 1922 à donner un avis sur toutes les candidatures aux chaires, il est tenu de s'entourer de renseignements multiples. A Liège, plus particulièrement, sa tâche se complique des nécessités de la transformation que subit la Faculté Technique : il doit apporter son concours à l'administrateur-inspecteur qui assume la haute direction des travaux.

A côté de la théorie, il y a la pratique, c'est-à-dire ce qui se passe réellement, la tâche effectivement accomplie. A cet égard, le recteur de Liège n'a pas chômé ! Son premier discours rectoral dénonçait les malfaisances stupides des ronds de cuir de l'Office central des imprimés et réclamait l'autonomie financière de l'Université (1928). Deux ans après, la loi libérait celle-ci de l'obligation de recourir à l'O. C. I. pour les fournitures de bureau et élargissait les dispositions réglant l'emploi du crédit scientifique ordinaire. En 1929, J. Duesberg déplorait qu'aucune législation ne garantît la procédure suivie en matière de nominations universitaires et réclamait pour les Facultés comme pour les autorités académiques une plus grande part de responsabilité. Il flétrissait, du haut de la tribune, les manœuvres intempestives des politiciens incompétents qui, dans une circonstance récente, ont prouvé qu'ils ne le lui avaient point pardonné. Il groupait en une Association de 5 à 600 membres tous ceux que le titre d'Amis de l'Université contribuait à rapprocher après la fin de leurs études. Il réclamait (1931) l'extension du rôle de l'Université dans le développement de la culture physique et obtenait la création d'un Institut supérieur d'éducation physique. Il se consacrait à l'examen du problème que pose l'impréparation des jeunes gens à leur entrée à l'Université et faisait rapport au Ministre sur les réformes à introduire dans l'enseignement moyen pour éliminer

le surmenage. Il prenait à cœur l'avenir scientifique de nos jeunes docteurs, faisait créer des places d'assistants dans les Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit, poussait dans la voie de la recherche désintéressée les meilleurs de nos élèves et, aidé en cela de l'administrateur-inspecteur M. Dehalu, assurait la carrière d'un grand nombre de jeunes savants soit dans les fonctions professorales, soit au service du Fonds national. Il ne négligeait point, à cette fin, de recourir aux avis des personnalités les plus qualifiées du pays et de l'étranger et, en complet accord également avec l'administrateur, faisait appel pour certains enseignements spéciaux à des savants de nationalité étrangère.

Il est certes trop tôt pour apprécier à sa juste valeur l'action des autorités académiques durant la période qui vient de s'écouler, d'autant plus que les effets s'en feront sentir pendant longtemps encore. Il nous faut d'ailleurs signaler la nouvelle ère qui vient de s'ouvrir par la promulgation de la loi de 1929.

§ 7

1929-1935

Des dispositions législatives capitales inaugurent une période de grandes transformations universitaires.

Tout d'abord, en décembre 1928, une loi a porté à 77 le nombre des professeurs de l'Université, indépendamment des 4 fonctionnaires détachés de l'administration et qui ont rang de professeur dans la Faculté Technique. A ces 81 professeurs, s'ajoutaient dès 1929 une soixantaine de chargés de cours dont l'existence officielle était enfin reconnue et consacrée légalement.

Cette même loi créait les agrégés dont les fonctions furent déterminées par un arrêté royal du 23 juillet 1929, lequel, en outre, instituait des assistants près les Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit.

Enfin la nouvelle loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires était promulguée le 25 mai 1929. Le projet en avait été déposé dès 1924 par le professeur Nolf, alors ministre des Sciences et des Arts, à l'initiative de qui l'on en doit la rédaction.

Considérée, à tort ou à raison, comme une victoire des Facultés techniques sur les Facultés scientifiques, elle ne peut encore être impartialement appréciée puisqu'elle n'aura été intégralement appliquée qu'aux étudiants qui sortent de l'Université en ce moment. Nous nous bornerons à en résumer ici l'économie.

La loi de 1929 n'apporte aucun changement à la loi de 1890 en ce qui concerne les conditions d'admissibilité à l'Université. Dans la pensée de

son auteur, elle devait d'ailleurs s'accompagner d'une réforme de l'enseignement moyen que l'on attend encore.

Dans le cadre des Facultés de Droit et de Philosophie et Lettres, la loi n'a créé que peu d'enseignements absolument nouveaux. Mais elle a si libéralement étendu le principe des cours à option qu'elle a offert aux étudiants une variété d'enseignements, limités antérieurement à certaines sections ou à certaines Facultés. En portant de 2 à 3 le nombre des années du doctorat en droit et en supprimant l'année de candidature en droit, elle a, par un souci démocratique qui n'était point dans les vœux universitaires, maintenu à 5 années la durée des études conduisant au grade de docteur en droit au détriment de la seconde année de la candidature en philosophie et lettres dans laquelle sont venus tomber tous les enseignements de l'ancienne candidature en droit. La compression du programme a été réalisée par une réduction de l'étendue des cours d'histoire et par la limitation à une année des cours de latin et de littérature française. En revanche on introduisit un cours de notions de critique historique, et, pour les futurs professeurs, des notions d'histoire de l'art et d'archéologie.

En fait d'enseignements nouveaux, au doctorat en droit, on relève, parmi les matières à option, l'histoire du droit, la législation sociale, la philosophie du droit, le droit civil comparé, et, au nombre des cours obligatoires, des exercices pratiques sur les matières de chaque épreuve.

Quant à l'ancien doctorat en philosophie et lettres, il fut remplacé par une licence, spécialisée comme ce doctorat, d'une durée analogue, et dont la double caractéristique était le remplacement de la dissertation doctorale par un mémoire de moindre importance et la possibilité pour le récipiendaire de choisir trois des matières de l'examen parmi une liste assez éclectique de cours.

A cette licence se superposa une épreuve spéciale comprenant un examen sur la méthodologie générale et spéciale, la pédagogie expérimentale et l'histoire de la pédagogie, ainsi que des exercices pratiques consistant en leçons à donner dans un établissement d'enseignement moyen. Après que le récipiendaire aura fait deux leçons publiques devant le jury, le diplôme d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur lui sera décerné.

Enfin, un an plus tard au moins, après présentation et défense publique d'une dissertation originale, le diplôme de docteur en philosophie et lettres pourra lui être accordé.

Ces dispositions sur l'agrégation et le doctorat valaient également pour la Faculté des Sciences.

Ici les modifications se caractérisaient par une plus grande spécialisation des diplômes de candidat (sciences physiques et mathématiques ; sciences chimiques ; sciences géologiques et minéralogiques ; sciences biolo-

giques, géographiques ou pharmaceutiques ; indépendamment de la candidature en sciences naturelles et médicales préparatoire au doctorat en médecine) et de licencié (sciences mathématiques ; sciences physiques ; sciences chimiques ; sciences géologiques et minéralogiques ; sciences zoologiques ; sciences botaniques ; sciences géographiques).

Les études médicales restaient fixées à 7 années, mais le doctorat en comportait 4 au lieu de 3. Les étudiants étaient tenus de suivre les cinq cliniques nouvelles qui s'étaient ouvertes depuis 1890, ainsi que le cours de bactériologie.

La loi rendait aussi légaux un certain nombre de grades, antérieurement scientifiques, notamment celui de docteur (et de licencié) en sciences géographiques. Elle créait la licence en science dentaire, tandis que des arrêtés royaux de 1928 avaient institué les grades scientifiques de docteur en sciences anthropologiques et de docteur en sciences pharmaceutiques.

A la Faculté Technique, la grande innovation consistait dans la légalisation des diplômes d'ingénieur des constructions, d'ingénieur métallurgiste, d'ingénieur chimiste, d'ingénieur électricien et d'ingénieur mécanicien sous le titre commun d'ingénieur civil qui, auparavant, n'était accordé qu'aux ingénieurs des mines. Deux nouveaux grades scientifiques avaient été créés en 1927 et 1928, ceux d'ingénieur mécanicien en aéronautique et d'ingénieur des constructions coloniales ; un autre, celui d'ingénieur radio-électricien, le fut en 1930. On trouvera en annexe (1), dans les tableaux de la répartition des cours, la liste des enseignements, dont plusieurs tout à fait nouveaux, qui sont afférents à ces diverses Facultés.

Ce rajeunissement considérable de l'enseignement universitaire était une fois encore l'œuvre de la loi qui, avec le retard habituel, venait consacrer les réformes nécessitées par les progrès des connaissances humaines. Mais, désormais, le pouvoir législatif a renoncé à monopoliser et à réglementer les programmes. L'article 21 de la loi de 1929 autorise en effet les Conseils académiques des Universités, d'accord avec le gouvernement, à modifier le programme des examens. Dès lors, lorsque l'expérience aura été faite des avantages et des inconvénients des dispositions légales actuelles, il sera fort aisé non seulement d'apporter certains changements dans la distribution des matières, mais encore de tenir les cours universitaires au niveau des découvertes scientifiques qui, à tout instant, menacent de bouleverser des enseignements traditionnels.

L'École de Commerce a vu également aboutir, au cours de l'année 1934, une longue série d'efforts destinés à transformer l'esprit d'une partie de son enseignement et à lui donner les compléments qu'appellent les progrès in-

(1) Voyez les annexes n^{os} XIII à XVII.

cessants des sciences économiques. Elle a pris d'ailleurs le nom suggestif d'*École supérieure des Sciences commerciales et économiques*. Une candidature a été organisée pour dispenser plusieurs cours nouveaux philosophiques ou mathématiques de caractère général. Une licence en sciences économiques a été créée avec inscription à son programme d'une série de matières spéciales. Un doctorat en sciences économiques a été institué à côté du doctorat en sciences commerciales et le grade nouveau d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les sciences commerciales a été prévu (arrêté royal du 15 mai 1934).

Les perspectives d'avenir qui s'ouvrent devant l'Université de Liège sont considérables. Demain elle pourra faire rayonner dans les conditions optima la réputation des Instituts de la Faculté Technique qui s'élèvent au Val-Benoît. Elle dispensera un enseignement économique approfondi qui lui permettra de soutenir la comparaison avec les autres écoles supérieures du pays. Des travaux pratiques institués à la Faculté de Droit, les résultats ne se feront sûrement pas non plus attendre. Déjà, lors de l'Exposition internationale de 1930, notre Alma Mater a pu montrer de quel effort elle était capable et de quels succès étaient couronnés ses laborieux travaux.

Sans doute faudra-t-il apporter encore aux bâtiments universitaires actuels de grandes modifications. Les locaux qui seront bientôt mis à la disposition des Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit devront être aménagés. Car il est devenu nécessaire d'abattre les constructions qui lentement s'écroulent autour de l'École de Commerce et de la Bibliothèque. Le service de celle-ci est pour l'instant lamentablement compromis. Les collections ont dû être dispersées dans divers locaux et certains travaux pratiques d'étudiants sont rendus impossibles. L'édification de plusieurs ailes de bâtiment est sur le point d'être entreprise, mais l'on se demande avec angoisse si certains murs branlants tiendront encore jusqu'à l'achèvement des travaux de construction des derniers Instituts de la Faculté Technique. Deux de ceux-ci ainsi que la centrale de chauffage sont virtuellement achevés ; un troisième est en voie d'achèvement. Dans une couple d'années sans doute, le déménagement des services techniques pourra s'opérer et les autres Facultés prendront possession des locaux qui leur conviendront le mieux.

* * *

Autour de l'Université, mais en étroite liaison avec elle, se groupent les cercles universitaires dont il ne sera pas hors de propos de dire ici un mot.

Le *Cercle de Philosophie et Lettres* (C. P. L.) doit son origine au professeur Michel qui réunit en 1894 ses étudiants de philologie en une petite associa-

tion studieuse. Groupant présentement des élèves de toutes les sections, il vient de fêter son 40^e anniversaire et, par la célébration plus brillante encore du bi-millénaire d'Horace, il a fait preuve d'étonnantes qualités de vie et d'initiative. Plus jeunes mais plus limités par leur recrutement, le *Debating club*, foyer des germanistes, le *Cercle d'Histoire de l'Art et d'Archéologie* (1929) et le *Cercle d'Histoire de l'Université de Liège* (C. H. U. L., 1933) ont réussi à intéresser à leur programme d'excursions et de causeries les étudiants de trois des sections de la Faculté. L'*Association des Étudiants en Droit* (A. E. D.) sommeille depuis plusieurs lustres sans cependant oublier de signaler son existence aux grandes occasions.

Le *Cercle d'Études scientifiques* (C. E. S.) a remplacé récemment la vieille Association des Étudiants en Sciences naturelles, pour ne retenir que les étudiants qui ne se destinent point aux études médicales. Ceux-ci se regroupent, très nombreux, dans l'*Association de Étudiants en Médecine et Pharmacie* (1887) qui témoigne de son activité par la publication d'un bulletin mensuel et par la gestion du « Fonds Malvoz ». Le *Cercle de Chimie* prospère également de son côté, depuis 1926, en réunissant sans distinction de sections ou de Facultés tous ceux qui s'intéressent à son programme.

En 1902, les étudiants qui suivaient l'enseignement commercial que l'on venait de créer se groupèrent en une association, devenue depuis 1934 l'*Association des Étudiants de l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques* (A. E. S. C.) : elle ne va pas manquer de prendre un développement nouveau, grâce à l'augmentation récente de la durée des études des licenciés qui en font partie.

Le plus nombreux comme le plus vivant des cercles universitaires est certainement l'*Association des Élèves des Écoles spéciales* (A. E. E. S.) qui, depuis sa création en 1880, n'a cessé de jouer un rôle de premier plan dans la vie estudiantine par ses initiatives variées et par ses publications.

Enfin, depuis 1923, un *Groupement universitaire pour la S. D. N.* entretient, par voie de conférences publiques ou de séances privées d'études, le souci des questions internationales et de l'organisation de la paix.

Bien que plus détachées de l'Université, les deux grandes associations d'ingénieurs et de licenciés en sciences commerciales (A. I. Lg et A. L. Lg.) sortis de Liège sont à signaler aussi par le prestige que leur donne la publication de leurs revues.

Parmi les fondations universitaires les plus notables, une place d'honneur doit revenir à la *Maison des Étudiants* qui compte de 3500 à 4000 coopérateurs et fournit chaque année près de 50.000 repas à prix très réduit aux élèves de l'Université, tout en mettant à leur disposition des salles de réunion et une bibliothèque.

Depuis 1929, une *Association des Amis de l'Université* qui groupe quelque

six cents membres s'efforce, par l'octroi de prix annuels, de récompenser les travaux les plus importants publiés par les membres du personnel scientifique n'ayant pas rang de chargé de cours (assistants, chefs de travaux, répétiteurs, agrégés, aspirants et associés du F. N. R. S.) et, par l'édition d'un bulletin trimestriel, d'intéresser ses adhérents aux questions universitaires d'intérêt général.

* * *

Cent dix-huit années se sont écoulées depuis l'ouverture de l'Université de Liège. En ne dissimulant pas les heures sombres traversées par notre Alma Mater, en soulignant même certaines crises graves qui l'ont affectée, on a du même coup montré l'effort accompli pour les surmonter et donné les raisons d'espérer un avenir sans cesse meilleur.

Si sèche et si incomplète que soit cette esquisse, elle a tâché de mettre en lumière les victoires remportées sur l'indifférence et la routine par les initiatives des personnalités puissantes qui ont illustré l'enseignement liégeois, par la conjugaison des bonnes volontés des meilleurs artisans de l'œuvre de restauration, par cet esprit à la fois généreux, pratique et toujours persévérant qui a, de tout temps, animé les créations nationales.

Puisse ce modeste résumé donner à quelque historien l'idée d'entreprendre une étude approfondie sur l'évolution de l'enseignement supérieur en Belgique où l'Université de Liège aura sa place légitime, mais où son rôle particulier, par ressemblance ou différence avec celui des autres Universités, ressortira mieux encore. En traitant avec l'ampleur voulue ce magnifique sujet, on apportera une contribution notable à l'histoire du progrès scientifique et on mettra en pleine lumière la valeur morale de notre pays depuis plus d'un siècle. C'est sur ce vœu que l'indigne auteur de cette Introduction croit devoir déposer la plume.

PAUL HARSIN.

ANNEXES

Les vingt tableaux et les deux graphiques qui font suite ici à l'exposé général que l'on vient de lire servent à en illustrer certaines parties.

Dans le *Liber Memorialis* du Cinquantenaire, A. Le Roy avait consacré 130 pages à ces indications statistiques. Il ne pouvait être question de reprendre littéralement son travail et de le poursuivre jusqu'en 1935, car 500 pages y auraient à peine suffi. En effet, si en 1867 on pouvait songer à imprimer la liste de tous les docteurs et de tous les ingénieurs sortis de Liège depuis 1817 (80 pages !), la chose devenait impossible pour la période 1868-1935, alors que la population universitaire triplait pour le moins. On s'est contenté, dans les tableaux annexes VI et VII, de fournir les totaux, par année, des diplômes finaux scientifiques ou légaux délivrés par l'Université.

Pour les autres tableaux, on a simplement poursuivi les dépouillements entrepris par Le Roy et mis à jour les statistiques. On trouvera par conséquent aux annexes I à IV la liste des recteurs, des administrateurs-inspecteurs, des secrétaires académiques et des bibliothécaires en chef depuis les années 1867-1869 environ. De même, la liste des docteurs spéciaux, puis celle des agrégés de l'enseignement supérieur (VIII), ainsi que la liste des lauréats du Concours universitaire (IX) ont été dressées depuis cette époque jusqu'en 1935. On a cru devoir y ajouter celle des lauréats du Concours des bourses de voyage (X et XI), omise dans le *Liber Memorialis* de 1867, en la faisant commencer en 1849, c'est-à-dire en l'année à partir de laquelle nous avons des renseignements suivis et classés, grâce aux rapports triennaux.

Le tableau n° V donne, depuis 1817, la population estudiantine générale et par Faculté, ainsi que le nombre des étrangers et des femmes. Ces chiffres ont été traduits en graphiques dont on trouvera le commentaire ci-après.

Les tableaux XII à XVII sont relatifs aux cours et à leurs titulaires. On a cru intéressant de dresser d'abord, à partir de l'année 1849, la liste chronologique des enseignements nouveaux libres, facultatifs ou obligatoires (1) avec le nom du premier titulaire. En effet beaucoup de ces cours sont dus à l'initiative privée, c'est-à-dire qu'ils ont été ouverts à la demande d'un professeur ou d'un spécialiste et, comme ils ont eu une tendance à se perpétuer, on peut observer dans le tableau XII une sorte d'image des progrès de l'esprit scientifique à l'Université de Liège.

(1) Toutefois les cours obligatoires nouveaux créés par les lois de 1890 et de 1929 n'ont pas été détaillés parce qu'ils étaient trop nombreux et qu'on les trouve au surplus dans les tableaux de répartition par Faculté.

Les cinq suivants s'inspirent du « tableau général de la répartition des cours depuis 1817 » du *Liber Memorialis* de 1867. Ils donnent par conséquent, par Faculté, la liste des enseignements obligatoires ou facultatifs avec les noms des divers titulaires et les dates initiale et finale de leurs fonctions. Il est à peine besoin de dire que des difficultés multiples font obstacle à l'exécution parfaite de ce travail. Tout d'abord les changements apportés par les lois, non seulement à l'objet des cours mais aussi à leur simple intitulé, rendent malaisée la classification des matières. Ensuite, les partages d'attributions ne sont pas toujours — tout au moins jadis — bien clairement spécifiés. Enfin, il faut avouer que l'on manque parfois de renseignements officiels sur certaines dates ou sur certaines répartitions (1).

D'une façon générale, on s'est abstenu de donner section par section une image fidèle de la répartition des matières parce que beaucoup d'enseignements sont communs et qu'il était inutile de répéter deux fois, dans le programme d'une Faculté, l'intitulé d'un même cours. De plus, certaines nomenclatures ont été simplifiées pour les besoins de l'impression et il n'a pas été tenu compte des exercices ou travaux pratiques qui n'affectent pas la forme d'un cours.

On voudra bien excuser les erreurs inévitables qui ont pu se glisser dans ces tableaux (2).

Les annexes XIX et XX donnent la liste chronologique des membres du personnel scientifique et administratif de l'Université depuis 1867. On ne peut que malaisément se faire une idée des difficultés éprouvées dans la recherche de ces renseignements. Les programmes des cours ne fournissent ces listes qu'à partir de 1891. De leur côté, les rapports triennaux ne donnent des précisions sur le personnel administratif que depuis 1877. Les archives universitaires présentent de sérieuses lacunes pour le XIX^e siècle. Enfin la concordance de beaucoup de dates fait défaut, lorsque l'on consulte deux sources distinctes. Nous faisons, par conséquent, des réserves expresses sur l'exactitude de certaines de nos données.

On trouvera enfin dans l'annexe XVIII, sous forme d'extraits du programme des cours pour 1935-1936, les indications relatives aux autorités académiques, au corps enseignant et aux institutions universitaires actuels.

P. H.

(1) Il est regrettable de devoir relever un si grand nombre de fautes d'impression dans les derniers rapports triennaux : les noms propres sont littéralement massacrés et beaucoup d'intitulés de cours sont erronés.

(2) Nous remercions bien vivement MM. J. Duesberg, L. Halkin et L. Godeaux de la peine qu'ils ont prise en revoyant nos tableaux de répartition des cours.

I

RECTEURS

1867-1870 : Ch. De Cuyper.	1903-1906 : D. Merten.
1870-1873 : Ch. Loomans.	1906-1909 : F. Thiry.
1873-1876 : V. Thiry.	1909-1910 : J. Fraipont.
1876-1879 : V. Thiry.	1910-1912 : A. Gravis.
1879-1882 : L. Trasenster.	1912-1915 : A. Swaen.
1882-1885 : L. Trasenster.
1885-1888 : A. Wasseige.	1918-1921 : Eug. Hubert.
1888-1891 : L. Roersch.	1921-1924 : Ch. Dejace.
1891-1894 : G. Galopin.	1924-1927 : E. Prost.
1894-1897 : C. le Paige.	1927-1930 : J. Duesberg.
1897-1900 : V. Masius.	1930-1933 : J. Duesberg.
1900-1903 : V. Dwelshauvers-Dery.	1933-1936 : J. Duesberg.

II

ADMINISTRATEURS-INSPECTEURS

M. Polain (1857-1872).
 Ch. Loomans, par interim (1872).
 F. Folie (1872-1885).
 St. Bormans (1885-1905).
 C. le Paige (1905-1922).
 M. Dehalu (1922).

III

BIBLIOTHÉCAIRES EN CHEF

Y. Fiess (1825-1875).
 M. Grandjean (1875-1890).
 A. Delmer (1890-1915).
 J. Brassinne (1919).

IV

SECRÉTAIRES ACADÉMIQUES

1867-1868 : I. Kupfferschlaeger.	1900-1901 : A. de Senarclens.
1868-1869 : A. Le Roy.	1901-1902 : E. Hubert.
1869-1870 : J. Borlée.	1902-1903 : J. Neuberg.
1870-1871 : P. Namur.	1903-1904 : Ch. Michel.
1871-1872 : G. Dewalque.	1904-1905 : H. Dechamps.
1872-1873 : J. Delbœuf.	1905-1906 : Ch. Dejace.
1873-1874 : H. Heuse.	1906-1907 : J. Fraipont.
1874-1875 : C. Maynz.	1907-1908 : A. Gravis.
1875-1876 : Ed. Morren.	1908-1909 : Ch. Firket.
1876-1877 : L. Roersch.	1909-1910 : H. Francotte.
1877-1878 : A. Gillon.	1910-1911 : X. Francotte.
1878-1879 : A. Wasseige.	1911-1912 : A. Lemaire.
1879-1880 : E. Catalan.	1912-1913 : O. Orban.
1880-1881 : V. Masius.	1913-1914 : M. Wilmotte.
1881-1882 : L. Pérard.
1882-1883 : C. Vanlair.	1918-1919 : L. Parmentier.
1883-1884 : J. Van Aubel.	1919-1920 : J. P. Waltzing.
1884-1885 : Ed. Van Beneden.	1920-1921 : J. Deruyts.
1885-1886 : G. Kurth.	1921-1922 : A. Doutrepont.
1886-1887 : A. Swaen.	1922-1923 : E. Van der Smissen.
1887-1888 : V. Chauvin.	1923-1924 : E. Mahaim.
1888-1889 : W. Spring.	1924-1925 : Ch. Julin.
1889-1890 : G. Galopin.	1925-1926 : M. Lohest.
1890-1891 : A. von Winiwarter.	1926-1927 : F. Henrijean.
1891-1892 : F. Putzeys.	1927-1928 : J. Willems.
1892-1893 : A. Gilkinet.	1928-1929 : E. Crahay.
1893-1894 : N. Lequarré.	1929-1930 : L. Halkin.
1894-1895 : L. Fredericq.	1930-1931 : E. Prost.
1895-1896 : F. Thiry.	1931-1932 : J. Halkin.
1896-1897 : V. Dwelshauvers-Dery.	1932-1933 : L. Meurice.
1897-1898 : P. Nuel.	1933-1934 : L. Legrand.
1898-1899 : A. Habets.	1934-1935 : H. Vander Linden.
1899-1900 : L. De Koninck.	1935-1936 : L. Denoël.

V

POPULATION UNIVERSITAIRE

Le tableau statistique ci-dessous et les deux diagrammes qui l'accompagnent nécessitent quelques commentaires.

Le tableau présente la population estudiantine par Faculté depuis 1817 jusqu'en 1935. Pour les Facultés de Philosophie et Lettres et des Sciences, la population donnée est la population globale, c'est-à-dire qu'elle comprend celle des Instituts annexés (Art et Archéologie, Histoire et Littératures orientales, Pédagogie) pour la première (1) et celle de la candidature ingénieur pour la seconde. Toutefois à partir de 1896-1897, on trouve également l'indication des élèves de celle-ci. Les Écoles spéciales comprennent, de 1836 à 1893, leur population complète, tandis que la Faculté Technique ne comporte que les trois dernières années des études conduisant au grade d'ingénieur.

Pour la Faculté de Droit, il convenait de distinguer les étudiants de l'École de Commerce de ceux qui poursuivaient des études juridiques. Avant 1906 malheureusement, la statistique rectorale n'a point fait cette distinction, mais nous avons pu trouver des indications sur le nombre des élèves faisant des études commerciales auprès de notre collègue M. Witmeur, pour la période antérieure à la création de l'École de Commerce.

La statistique des étrangers ne commence qu'en 1851-1852 : auparavant les rapports rectoraux sont muets sur la nationalité des étudiants. Plus rares sont encore les renseignements sur les femmes : sauf pour 1882 et 1883, on ne possède de chiffres certains qu'à partir de 1906-1907.

Ce tableau est illustré de deux diagrammes (2). Le premier reproduit le mouvement de la population estudiantine générale et celui de la population estudiantine étrangère. Les statisticiens critiqueront peut-être la méthode adoptée : au lieu de prendre la moyenne des périodes triennales envisagées, nous avons admis simplement le chiffre de la première année de ces périodes (1817-1818, 1820-1821, 1823-1824, etc.). Certains mouvements n'apparaissent pas en effet dans le système de la moyenne, lorsque les fluctuations sont fortes et rapides comme c'est le cas dans l'après-guerre. On remarquera que notre graphique fournit à peu près exactement les quatre points culminants du tableau pour la période 1817-1914 (1829-1830, 1859-1860, 1886-1887, 1913-1914). Il met également en relief le mouvement ascendant des étudiants étrangers à partir de 1890 qu'une présentation en ordonnées logarithmiques aurait encore beaucoup plus accentué par rapport à celui du total des élèves.

Le second graphique fournit d'année en année et pour chaque Faculté les

(1) Avec l'indication, immédiatement après, de la population particulière de ces trois Instituts.

(2) Nous remercions chaleureusement M. Pierre Leclercq d'avoir bien voulu redessiner nos graphiques pour en permettre la reproduction.

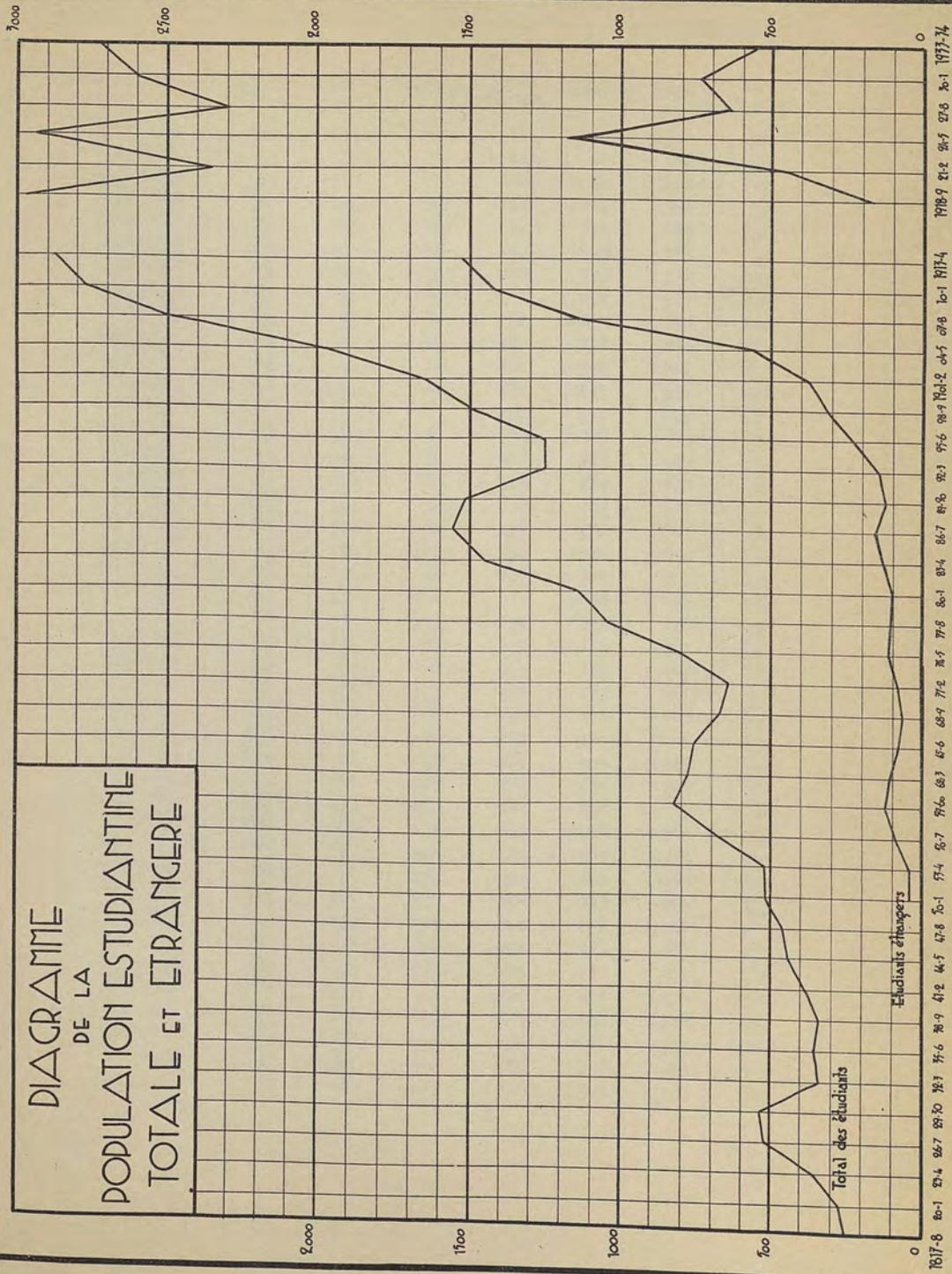
fluctuations de la population estudiantine. Il est surtout destiné à mettre en relief la progression de celle-ci dans les Écoles spéciales (Faculté Technique et candidature ingénieur de la Faculté des Sciences).

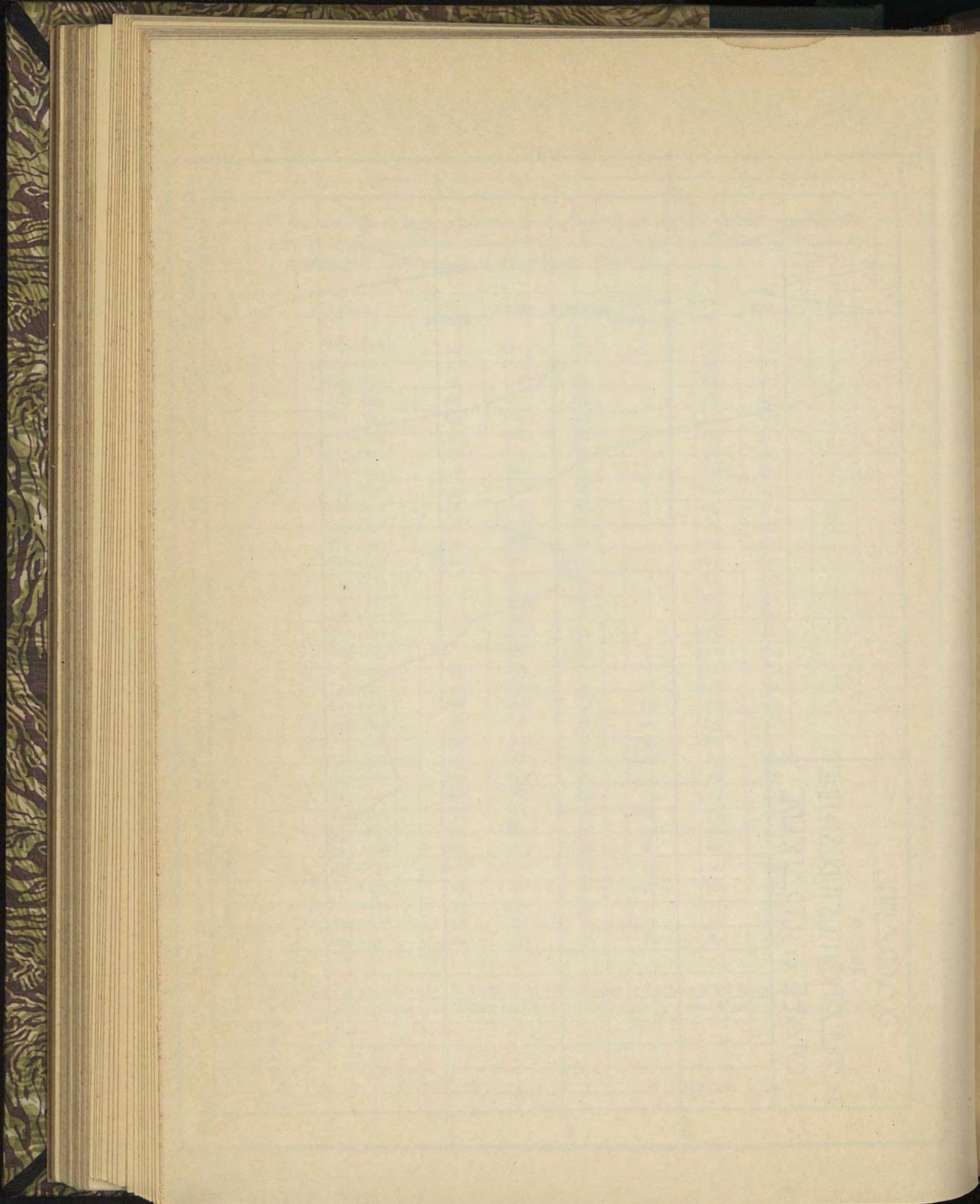
ANNÉES	PHILO- SOPHIE	DROIT	SCIENCES	ÉCOLES SPÉCIALES	MÉDE- CINE	TOTAL
1817-1818	33	147	19		60	259
1818-1819	47	112	27		82	268
1819-1820	70	118	25		84	297
1820-1821	86	91	29		71	277
1821-1822	83	114	43		55	295
1822-1823	131	102	55		57	345
1823-1824	117	129	71		48	365
1824-1825	120	162	62		82	426
1825-1826	134	188	66		89	477
1826-1827	136	201	80		94	511
1827-1828	151	188	108		95	540
1828-1829	139	198	96		104	537
1829-1830	140	191	105		104	540
1830-1831 (1)		166	113		94	373
1831-1832		148	106		98	352
1832-1833		132	93		126	351
1833-1834		169	129		125	423
1834-1835		168	84		111	363
1835-1836	44	133	81		114	372
1836-1837	47	129	95	15	108	394
1837-1838	38	118	48	68	77	349
1838-1839	35	77	51	90	85	338
1839-1840	38	64	45	103	81	331
1840-1841 (2)	46	68	59	129	83	385
1841-1842	61	72	51	134	79	397
1842-1843	88	80	69	81	124	442
1843-1844	80	101	77	104	79	441
1844-1845	83	122	75	90	78	448
1845-1846	99	125	86	66	77	453
1846-1847	102	117	74	76	76	445
1847-1848	122	122	70	77	79	470
1848-1849	135	151	83	77	77	523
1849-1850	113	146	82	72	91	504
1850-1851	104	142	86	88	84	504

(1) De 1830 à 1835, la Faculté de Philosophie et Lettres a été supprimée.

(2) Les chiffres font défaut pour cette année dans le *Liber Memorialis* de Le Roy.

DIAGRAMME
DE LA
POPULATION ESTUDIANTE
TOTALE ET ETRANGERE





ANNÉES	PHILOSOP.	DROIT	SCIENCES	ÉCOLES SPÉCIALES	MÉDECINE	TOTAL	dont ÉTRANG.
1851-1852	100	155	93	84	94	526	56
1852-1853	104	139	76	92	91	502	50
1853-1854	99	128	78	104	99	508	47
1854-1855	110	143	73	144	113	583	58
1855-1856	139	168	91	164	126	688	84
1856-1857	106	162	98	220	143	729	92
1857-1858	84	166	75	288	149	762	124
1858-1859	76	157	61	311	152	757	120
1859-1860	99	157	72	352	131	811	109
1860-1861	89	167	58	399	151	864	129
1861-1862	47	185	70	390	137	829	121
1862-1863	68	154	51	381	141	795	100
1863-1864	67	153	65	398	122	805	92
1864-1865	73	157	68	401	106	805	92
1865-1866	74	165	69	368	110	786	81
1866-1867	68	144	66	345	115	738	72
1867-1868	77	151	89	279	113	709	76
1868-1869	81	149	82	247	122	681	83
1869-1870	69	135	103	234	112	653	80
1870-1871	81	124	96	246	117	664	89
1871-1872	91	127	110	220	108	656	86
1872-1873	86	119	149	230	142	726	92
1873-1874	86	161	130	256	129	762	98
1874-1875	74	169	122	295	149	809	107
1875-1876	94	157	133	297	153	834	108
1876-1877	103	215	182	332	175	1.007	121
1877-1878	142	200	226	323	164	1.055	102
1878-1879	154	210	232	288	161	1.045	94
1879-1880	172	268	266	273	171	1.100	96
1880-1881	172	263	256	280	194	1.165	98
1881-1882	181	273	290	263	196	1.203	98
1882-1883	207	281	353	266	207	1.314	101
1883-1884	240	302	381	305	237	1.465	133
1884-1885	232	336	344	336	245	1.493	135
1885-1886	249	333	402	324	228	1.536	153
1886-1887	268	346	408	293	252	1.567	150
1887-1888	259	356	337	263	255	1.470	129
1888-1889	261	358	324	236	271	1.450	144
1889-1890	286	351	399	215	265	1.516	128
1890-1891	223	338	305	235	282	1.383	143
1891-1892	195	309	227	257	306	1.294	157
1892-1893	167	291	211	300	290	1.259	145

ANNÉES	PHILO- SOPHIE	dont			DROIT	ÉCOLE DE COM.
		ART ET ARCH.	HIST. LITT. OR.	PÉDAG.		
1893-1894	170				256	
1894-1895	145				240	
1895-1896	135				222	
1896-1897	134				212	
1897-1898	132				213	10
1898-1899	134				183	14
1899-1900	120				171	19
1900-1901	103				185	22
1901-1902	103				176	32
1902-1903	120				167	55
1903-1904	138				168	67
1904-1905	175				155	81
1905-1906	176				175	94
1906-1907	157				176	116
1907-1908	187				163	144
1908-1909	189				194	164
1909-1910	182	26			203	205
1910-1911	176	26			193	270
1911-1912	181	27			194	275
1912-1913	157	21			183	288
1913-1914	170	22			169	321
1919	405	59			214	807
1919-1920	258	6			183	175
1920-1921	236	11			252	181
1921-1922	245	31			252	158
1922-1923	260	33	4		244	139
1923-1924	303	41	3		207	257
1924-1925	313				207	414
1925-1926	318				228	334
1926-1927	267				205	334
1927-1928	273				216	362 (1)
1928-1929	328	50	7	36	208	392
1929-1930	312	34	8	39	191	413
1930-1931	404	39	8	46	191	398
1931-1932	451	42	7	51	216	352
1932-1933	517	39	5	50	212	323
1933-1934	597	36	10	64	214	267
1934-1935	456	39	7	47	219	229

(1) La statistique imprimée porte par erreur 344.

SCIENCES	dont		FACULTÉ TECHN.	MÉDE- CINE	TOTAL	dont	
	CAND. INGÉN.					ÉTR.	FEMMES
365			184	285	1.260	181	
399			225	239	1.248	212	
420			251	241	1.267	213	
448	259		317	234	1.345	253	
513	316		343	215	1.426	275	
535	356		410	214	1.490	309	
594	412		445	196	1.545	343	
597	407		511	184	1.602	366	
617	438		545	171	1.644	389	
654	458		578	194	1.768	435	
705	507		567	182	1.827	481	
770	540		625	182	1.988	575	
965	704		616	187	2.213	794	
I.077	805		678	189	2.393	1.064	71
I.062	823		739	209	2.504	1.165	92
I.129	885		761	226	2.663	1.295	108
I.127	851		796	230	2.743	1.383	98
I.103	814		817	231	2.790	1.432	101
I.120	851		844	247	2.861	1.503	110
I.109	840		809	247	2.793	1.448	99
I.175			789	260	2.884	1.533	
I.036	551		321	194	2.977	169	51
927	534		262	259	2.064	246	74
822	509		436	376	2.303	406	92
810	518		498	387	2.350	441	120
813	519		535	400	2.391	490	132
I.228	852		529	433	2.957	1.089	237
I.112	652		495	403	2.944	1.184	298
702	382		485	383	2.450	710	256
692	339		463	347	2.308	646	233
681	336		460	326	2.318	630	264
736	309		440	360	2.464	753	336
757	282		426	370	2.469	768	330
783	280		432	394	2.602	721	340
800	272		460	457	2.736	664	380
850	231		455	455	2.812	603	411
693	181		388	566	2.725	458	441
636	163		332	569	2.534	379	438

VI

DIPLOMES LÉGAUX

La statistique des diplômes légaux (n° VI) et celle des diplômes scientifiques (n° VII) sont beaucoup plus malaisées à dresser qu'on ne pourrait le croire. Car si l'on se fie aux chiffres reproduits dans les rapports triennaux (et nous avons bien dû le faire), on n'observe pas toujours concordance parfaite avec les relevés conservés dans nos archives universitaires. Pour l'après-guerre (années 1919-1924), les différences sont assez importantes, mais il est probable que la négligence inouïe qui éclate à toutes les pages des deux derniers rapports triennaux publiés est la grande responsable (1). Parfois les publications officielles omettent les diplômes scientifiques, parfois la base de calcul est modifiée sans explication. De plus, la législation a fini par rendre légaux un certain nombre de diplômes scientifiques (2) et les arrêtés royaux ont multiplié, au cours de ces dernières années, les titres et grades nouveaux.

Grâce au concours dévoué de MM. les appariteurs, secrétaire de l'administration, secrétaire du rectorat, receveur académique, etc., nous avons pu dresser nos tableaux jusqu'à la fin de l'année 1934. Il ne s'agit, bien entendu, que des diplômes finaux, c'est-à-dire couronnant certaines études déterminées. Le groupement s'en est fait annuellement, en ce sens que les résultats de la session d'octobre sont ajoutés à ceux de la session de juillet précédente, à la différence des rapports rectoraux qui, pendant longtemps, ont additionné les résultats de juillet à ceux de la session d'octobre antérieure.

D'inévitables erreurs ont pu se glisser dans nos chiffres en raison de l'incertitude où nous étions parfois à l'égard de l'authenticité de certains relevés. Nous nous en excusons une fois pour toutes.

(1) C'est par centaines que nous avons relevé des erreurs ou des fautes d'impression dans les deux derniers rapports triennaux : la statistique des examens y est quasi fantaisiste !

(2) Par exemple, la loi de 1890 a rendu légal le diplôme d'ingénieur civil des mines, tout en laissant subsister un diplôme scientifique d'ingénieur des mines.

L'inverse se vérifie également : le doctorat en sciences politiques et administratives, d'abord légal, est devenu scientifique en 1883.

DOCTEURS EN PHIL. ET LETTRES		
1899	4	5
1898	19	23
1897	9	4
1896	4	1
1895	1	1
1894	14	15
1893	11	11
1892	11	12
1891	11	12
1890	11	12
DOCTEURS EN SC. PHYS. ET MATHÉMAT.		
PHARMACIENS		
DOCTEURS EN PHIL. ET LETTRES		
1899	13	15
1898	42	67
1897	16	30
1896	1	5
1895	2	1
1894	17	25
1893	38	45
1892	38	45
1891	38	45
1890	38	45
DOCTEURS EN SC. POLIT. ET ADMINIST.		
DOCTEURS EN SCIENCES NATURELLES		
DOCTEURS EN SC. PHYS. ET MATHÉMAT.		
DOCTEURS EN MÉDECINE		
PHARMACIENS		
DOCTEURS EN PHIL. ET LETTRES		
1899	13	15
1898	42	67
1897	16	30
1896	1	5
1895	2	1
1894	17	25
1893	38	45
1892	38	45
1891	38	45
1890	38	45
DOCTEURS EN SC. POLIT. ET ADMINIST.		
DOCTEURS EN SCIENCES NATURELLES		
DOCTEURS EN SC. PHYS. ET MATHÉMAT.		
DOCTEURS EN MÉDECINE		
PHARMACIENS		

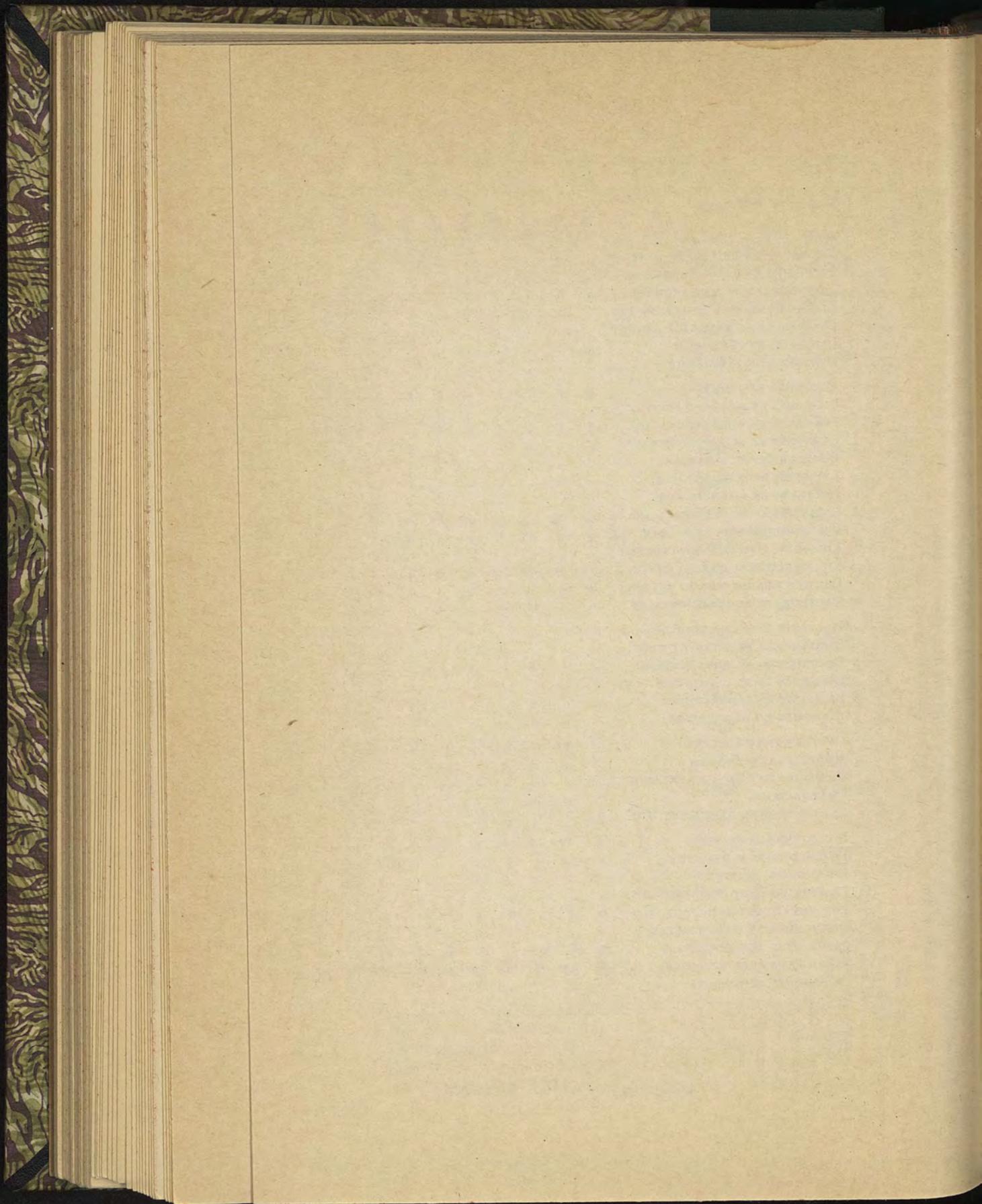
	1911	1912	1913	1914	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934
LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE ET LETTRES																				
AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN (idém)																				
DOCTEURS EN PHILOSOPHIE ET LETTRES	13	7	9	6	8	1	18	29	25	15	26	29	22	18	21	18	17	15	19	23
DOCTEURS EN DROIT	34	35	46	23	37	41	63	36	59	42	36	39	40	37	46	31	40	39	45	41
CANDIDATS NOTAIRES	8	6	20	9	5	13	30	21	21	10	14	21	11	17	12	11	8	13	6	4
DOCTEURS EN SCIENCES NATURELLES	6	1	1	1	1	1	1	4	1	5	3	4	4	1	1	2	2	6	3	3
DOCTEURS ON SCIENCES PHYSIQUES ET MATH.	6	6	2	7	5	3	5	8	7	5	7	10	7	8	8	3	6	8	15	1
LICENCIÉS EN SCIENCES CHIMIQUES																				
AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN (idém)																				
DOCTEURS EN MÉDECINE	26	27	24	30	32	46	42	20	34	61	65	59	61	41	46	43	32	44	50	40
PHARMACIENS	19	16	10	18	10	11	23	20	24	27	23	21	14	24	22	13	16	16	19	23
INGÉNIEURS CIVILS DES MINES	31	37	52	44	35	21	31	25	103	61	58	63	65	50	52	57	56	50	35	17
INGÉN. MÉCANIENS																			10	10
INGÉN. ÉLECTRICIENS																			15	27
INGÉN. MÉTALLURGISTES																			10	3
INGÉN. DES CONSTRUCTIONS CIVILES													3	2	1	4	5	4	15	10

VII

DIPLOMES SCIENTIFIQUES

DOCTEURS EN PHIL. ET LETTRES	1869	1870	1871	1872	1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889
DOCTEURS EN DROIT																					
DOCTEURS EN SCIENCES POLIT.																					
INGÉNIEURS :																					
HONOR DES MINES.																					
CIVILS DES MINES	22	14	9	6	10	9	18	7	7	15	15	20	12	21	12	14	7	10	13	13	10
CIVILS DES ARTS ET MANUF.	19	16	26	18	16	18	14	14	27	45	41	15	14	13	9	8	7	12	9	13	10
CIVILS MÉCANIENS	12	5	9	6	5	7	14	9	7	10	15	10	2	3	3	7	6	11	10	6	6
ÉLECTRICIENS																					

(1) En 1934 il y eut en outre 7 licenciés en sciences mathématiques, 3 licenciés en sciences physiques, 2 licenciés en sciences géographiques et 2 docteurs en sciences.



VIII

DOCTORATS SPÉCIAUX
ET AGRÉGATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 7 avril 1870, Paul Mansion, docteur spécial en sciences mathématiques.
 22 juin 1871, Joseph Graindorge, docteur spécial en sciences physico-mathématiques.
 1 juin 1872, Godefroid Kurth, docteur spécial en sciences historiques.
 25 novembre 1876, Raymond de Block, docteur spécial en sciences philologiques.
 8 juin 1877, Désiré de Moor, docteur spécial en sciences philologiques.
 15 mai 1878, Fernand Thiry, docteur spécial en droit moderne.
 29 juin 1878, Arsène Deschamps, docteur spécial en sciences philosophiques.
 25 juillet 1882, Eugène Hubert, docteur spécial en sciences historiques.
 29 juillet 1889, Léon Parmentier, docteur spécial en sciences philologiques.
 3 février 1891, Ernest Mahaim, docteur spécial en droit public et administratif.
 25 mars 1896, Maurice Ansiaux, docteur spécial en économie politique.
 19 février 1898, Paul Hamélius, docteur spécial en philologie germanique.
 9 juillet 1900, Laurent Dechesne, docteur spécial en économie politique.
 17 novembre 1905, Maurice Brouha, docteur spécial en sciences obstétricales.
 15 mars 1909, Jules Duesberg, docteur spécial en sciences anatomiques.
 24 juin 1909, Léon Plumier, docteur spécial en sciences médicales.
 2 juillet 1909, Eugène Stockis, docteur spécial en médecine légale.
 17 juin 1910, Hans von Winiwarter, docteur spécial en sciences anatomiques.
 17 mai 1911, Léo Weekers, docteur spécial en sciences ophtalmologiques.
 24 mai 1912, François Schoofs, docteur spécial en sciences physiques et chimiques appliquées à l'hygiène.
 27 juin 1913, Louis Delrez, docteur spécial en sciences chirurgicales.
 15 novembre 1913, Charles Fraipont, docteur spécial en paléontologie.
 4 juin 1914, Lucien Servais, docteur spécial en droit pénal.
 5 février 1920, Émile Vroonen, docteur spécial en droit international.
 7 mai 1920, Jean Dabin, docteur spécial en droit civil.
 7 avril 1922, Armand Delatte, docteur spécial en philologie classique.
 3 juillet 1922, Jean Firket, docteur spécial en sciences anatomiques et pathologiques.
 17 février 1923, Jacques Roskam, docteur spécial en sciences médicales.
 9 juin 1923, Paul Divry, docteur spécial en sciences psychiâtrie.
 17 juin 1924, Fritz Albert, docteur spécial en sciences chirurgicales.
 24 juin 1924, M. Watrin, docteur spécial en sciences obstétricales et gynécologiques.
 23 avril 1925, Georges Leplat, docteur spécial en sciences ophtalmologiques.
 22 décembre 1925, Fernand Dacos, docteur spécial en sciences électriques.

- 30 juin 1926, Lucien Dautrebande, docteur spécial en sciences pharmacodynamiques et thérapeutiques.
- 9 juin 1927, Eugène Boland, docteur spécial en droit civil.
- 13 novembre 1928, Albert Severyns, docteur spécial en philologie classique.
- 3 avril 1929, Lucien Brull, docteur spécial en sciences médicales.
- 26 juin 1929, Lucien Brouha, docteur spécial en sciences physiologiques.
- 9 février 1931, Arsène Soreil, docteur spécial en philologie romane.
- 25 mars 1931, Polydore Swings, docteur spécial en sciences physiques.
- 2 juin 1931, Lucien Garot, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences pédiatriques.
- 26 juin 1931, M^{lle} Suzanne Leclercq, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences paléontologiques.
- 14 mars 1932, Pierre Wigny, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences juridiques.
- 2 mai 1932, Jean Pirlot, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences zoologiques.
- 31 mai 1932, Spartacus Lapière, agrégé de l'enseignement supérieur en dermatologie.
- 21 juin 1932, Jean Van Beneden, agrégé de l'enseignement supérieur en bactériologie et hygiène prophylactique.
- 15 mars 1933, Henri Brasseur, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 22 mars 1933, Florent Bureau, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 23 mai 1933, Zénon Bacq, agrégé de l'enseignement supérieur en physiologie expérimentale.
- 16 juin 1933, René Spronck, agrégé de l'enseignement supérieur en constructions hydrauliques et hydrographie.
- 4 juillet 1933, Georges Guében, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 6 juillet 1933, Armand Monoyer, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences botaniques.
- 20 novembre 1933, Augustin Delgleize, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 13 mars 1934, Marcel De Corte, agrégé de l'enseignement supérieur en philosophie.
- 24 avril 1934, Henri Malchair, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 14 décembre 1934, Adrien Maertens de Noordhout, agrégé de l'enseignement supérieur en droit commercial.
- 9 janvier 1935, Antoine Hautot, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 16 mai 1935, Paul Moureau, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médico-légales.

- 13 juin 1935, M^{me} Rita Dehousse-Lejeune, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie romane.
 5 juillet 1935, Fernand Dehousse, agrégé de l'enseignement supérieur en droit international public.

IX

LAURÉATS DU CONCOURS UNIVERSITAIRE

- 1869 C. H. Laduron, élève ingénieur, 1^{er} en sciences physiques et mathématiques.
 1872 C. Kleyer, candidat en droit, 1^{er} en droit romain.
 1873 J. Desvachez, élève de l'École des mines, 1^{er} en sciences physique et mathématiques.
 1874 C. Le Paige, candidat en sciences physiques et mathématiques, mention honorable.
 1875 J. Deschamps, candidat en médecine, 1^{er} en médecine.
 1876 Ch. Dejace, candidat en philosophie et lettres, 1^{er} en histoire.
 1880 (1) J. Grafé, docteur en droit, 1^{er} en droit criminel.
 1882 X. Francotte, docteur en médecine, 1^{er} en sciences médicales.
 1885 P. Snyers, docteur en médecine, 1^{er} en sciences médicales.
 1887 G. Thiry, docteur en droit, 1^{er} en droit public.
 F. Henrijean, docteur en médecine, 1^{er} en sciences thérapeutiques.
 1890 F. Deruyts, docteur en sciences physiques et mathématiques, 1^{er} en sciences mathématiques.
 1891 G. Corin, docteur en médecine, 1^{er} en sciences thérapeutiques.
 A. Roersch, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
 A. Polis, docteur en médecine, 1^{er} en sciences chirurgicales.
 1894 (2) A. Grégoire, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
 A. Bovy, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie romane.
 H. Bischoff, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie germanique.
 1895 P. Boyens, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
 G. Doutrepont, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie romane.
 1896 L. Halkin, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
 J. Mercken, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philosophie.
 1897 M. Kugener, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
 J. Pirson, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie romane.
 J. Nélis, candidat en philosophie et lettres, 1^{er} en philosophie.
 1898 E. Witmeur, docteur en philosophie et lettres, mention honorable en philologie germanique.
 R. Sterckx, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences botaniques.

(1) Il n'y eut pas de concours en 1877 ni en 1878.

(2) Il n'y eut pas de concours en 1893.

- 1899 L. Demoulin, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
K. Hanquet, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en histoire.
H. Lonay, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences botaniques.
F. Schoofs, pharmacien, 1^{er} en sciences pharmaceutiques.
- 1900 E. Fairon, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
J. Goffart, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences botaniques.
- 1902 J. Lhoneux, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie germanique.
A. Carlot, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en histoire.
D. Damas, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences zoologiques.
F. Stockis, docteur en médecine, 1^{er} en médecine légale.
- 1903 A. Counson, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie romane.
M. de Sélys Longchamps, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences zoologiques.
M. Bodart, ingénieur des mines, 1^{er} en exploitation des mines.
F. Schoofs, candidat en médecine, 1^{er} en hygiène.
- 1905 G. Cohen, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie romane.
A. Courtoy, candidat ingénieur, 1^{er} en exploitation des mines.
L. Plumier, docteur en médecine, 1^{er} en sciences médicales.
- 1906 E. Gérard, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie romane.
J. Guillaïn, candidat en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie germanique.
A. Wildiers, ingénieur des mines, 1^{er} en exploitation des mines.
J. Duesberg, docteur en médecine, 1^{er} en sciences anatomiques, physiologiques ou biologiques.
J. Lacombe, docteur en médecine, 1^{er} en hygiène.
V. Neujean, docteur en médecine, 1^{er} en sciences obstétricales.
Y. Pirenne, docteur en médecine, mention honorable en sciences chirurgicales.
- 1907 L. Thomas, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie romane.
H. Schwerts, docteur en médecine, 1^{er} en hygiène.
H. Welsch, docteur en médecine, 1^{er} en médecine légale.
- 1908 G. Étienne, candidat en médecine, 1^{er} en sciences thérapeutiques.
J. Derouaux, docteur en médecine, 1^{er} en sciences médicales.
- 1909 P. Faider, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
M^{lle} L. Fassin, docteur en médecine, 1^{er} en sciences pathologiques.
L. Delrez, docteur en médecine, 1^{er} en sciences chirurgicales.
F. Albert, candidat en sciences naturelles, 1^{er} en sciences médicales.
- 1910 A. Delatte, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
J. Dabin, candidat en philosophie et lettres, 1^{er} en histoire.
L. Servais, docteur en droit, 1^{er} en droit pénal.
A. Buisseret, candidat en droit, 1^{er} en sciences politiques.
L. Hoven, candidat en médecine, 1^{er} en sciences anatomo-physiologiques.
M. Polain, candidat en médecine, 1^{er} en sciences thérapeutiques.
- 1911 L. Servais, docteur en droit, 1^{er} en procédure civile.

- H. Fredericq, candidat en médecine, 1^{er} en sciences anatomo-physiologiques.
- R. Waucomont, docteur en médecine, 1^{er} en sciences thérapeutiques.
- G. Batta, pharmacien, 1^{er} en sciences pharmaceutiques.
- 1912 R. Nihard, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
- E. Gillet, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie germanique.
- L. Godeaux, docteur en sciences physiques et mathématiques, 1^{er} en sciences mathématiques.
- G. Leplat, candidat en médecine, 1^{er} en sciences anatomo-physiologiques.
- L. Muller, docteur en médecine, 1^{er} en sciences pathologiques.
- F. Dossin, docteur en médecine, 1^{er} en sciences médicales.
- 1913 Ad. Corin, docteur en philosophie et lettres, mention hon. en philologie germanique.
- Ch. Muller, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences zoologiques.
- P. Delava, candidat en médecine, 1^{er} en sciences anatomo-physiologiques.
- 1914 J. Remy, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
- A. Humpers, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie romane.
- C. Tihon, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en histoire.
- M. Meunier, docteur en médecine, 1^{er} en sciences pathologiques.
- 1919 J. Roskam, docteur en médecine, 1^{er} en sciences anatomo-physiologiques.
- M^{lle} M. Delcourt, docteur en philosophie et lettres, 1^{re} en philologie classique.
- 1922 J. Hubaux, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
- L. Christophe, docteur en médecine, 1^{er} en sciences chirurgicales.
- M^{lle} G. Walrand, pharmacienne, 1^{re} en sciences pharmaceutiques.
- 1923 O. Jacob, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
- J. Gob, docteur en philosophie et lettres, mention honorable en philologie romane.
- R. Germay, docteur en sciences physiques et math., 1^{er} en sciences physiques et mathématiques.
- 1924 M^{lle} G. Collette, docteur en philosophie et lettres, mention hon. en philologie germanique.
- L. Mélon, docteur en médecine, 1^{er} en sciences anatomo-physiologiques.
- M^{lle} Marie Walrand, docteur en médecine, 1^{re} en sciences thérapeutiques.
- 1925 A. Severyns, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
- M. Delbouille, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie romane.
- P. Harsin, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en histoire.
- J. Nihoul, docteur en médecine, 1^{er} en sciences anatomo-physiologiques.
- M^{lle} M. Magnoste, pharmacienne, 1^{re} en sciences pharmaceutiques.
- 1926 L. Rochus, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
- A. Monoyer, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences botaniques.
- M^{lle} S. Leclercq, docteur en sciences naturelles, 1^{re} en sciences minérales.
- L. Brouha, docteur en médecine, 1^{er} en sciences anatomo-physiologiques.
- 1927 M^{lle} J. Thonet, docteur en philosophie et lettres, 1^{re} en philologie orientale.

- D. Rousseau, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences botaniques.
P. Michot, ingénieur civil des mines, 1^{er} en sciences minérales.
- 1928 M. Leroy, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
J. Walrand, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie germanique.
L.-E. Halkin, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en histoire.
L. Joyeux, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences botaniques.
E. Leloup, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences zoologiques.
A. Brichant, docteur en sciences naturelles, 1^{er} en sciences minérales.
P. Swings, docteur en sciences physiques et mathém., 1^{er} en astronomie.
R. Spronck, ingénieur, 1^{er} en constructions civiles.
M. Florin, candidat en médecine, 1^{er} en sciences anatomo-physiologiques.
L. Brull, docteur en médecine, 1^{er} en sciences médicales.
- 1929 V. Larock, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
M^{lle} S. D'Ardenne, docteur en philosophie et lettres, 1^{re} en philologie germanique.
C. Guion, ingénieur civil des mines, 1^{er} en exploitation des mines.
G. Poulet, docteur en philosophie et lettres, mention hon. en philologie romane.
L. Moureau, docteur en droit, mention hon. en droit naturel.
- 1930 Ch. Jossierand, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
H. Janssens, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie orientale.
C. Digneffe, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie germanique.
G. Desenfans, docteur en médecine, 1^{re} en sciences médicales.
- 1931 I. Delatte, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en histoire.
H. Brasseur, docteur en sciences physiques et mathém., 1^{er} en sciences minérales.
H. Malchair, docteur en sciences physiques et mathém., 1^{er} en sciences mathématiques.
M. Nokin, ingénieur civil des mines, 1^{er} en exploitation des mines.
J. Lamoën, ingénieur, mention hon. en constructions civiles.
M. Vandestrade, docteur en médecine, 1^{er} en sciences pathologiques.
A. Lambrechts, docteur en médecine, 1^{er} en sciences médicales.
M^{lle} A. Brouha, docteur en médecine, 1^{re} en sciences chirurgicales et obstétricales.
- 1932 A. Grisart, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
M^{lle} Cl. Witmeur, docteur en philosophie et lettres, 1^{re} en philologie romane.
A. Baiwir, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie germanique.
J. Paulus, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philosophie.
Fl. Bureau, docteur en sciences physiques et mathém., 1^{er} en sciences mathématiques.
J. Genard, docteur en sciences physiques et mathématiques, 1^{er} en astronomie.
H. Paquay, ingénieur civil des mines, 1^{er} en application de la mécanique.

- 1933 M^{lle} J. Davreux, docteur en philosophie et lettres, 1^{re} en philologie classique.
 M. Rutten, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie germanique.
 R. Clemens, docteur en droit, 1^{er} en droit naturel.
 H. Damas, candidat en sciences, 1^{er} en sciences zoologiques.
 M^{lle} F. Kraentzel, candidat en sciences, mention hon. en sciences zoologiques.
 J. Lambert, candidat en médecine, 1^{er} en sciences pathologiques.
- 1934 J. Meurice, docteur en philosophie et lettres, 1^{er} en philologie classique.
 Cl. Van der Straeten, docteur en histoire et littératures orientales, 1^{er} en philologie orientale.
 M^{me} Swings-Borgerhoff, docteur en philosophie et lettres, 1^{re} en philologie germanique.
 A. Buttgenbach, docteur en droit, 1^{er} en droit civil.
 J. Lepersonne, ingénieur des mines, 1^{er} en sciences minérales.
 O. Rozet, docteur en sciences physiques et mathématiques, 1^{er} en sciences mathématiques.
 E. Foulon, ingénieur civil des constructions, mention honorable en application de la mécanique.
 G. Decharneux, candidat en médecine, 1^{er} en sciences thérapeutiques.

X

Lauréats du concours des bourses de voyage
 (Diplômes légaux)

- 1849 E. Bède, docteur en sciences physiques et mathématiques.
 1850 F. Defize, docteur en médecine, chirurgie et accouchement.
 E. Hamélius, docteur en médecine, chirurgie et acc.
 1851 A. André, docteur en médecine, chirurgie et acc.
 R. Lardinois, docteur en médecine, chirurgie et acc.
 1852 J.-B. Michotte, docteur en médecine, chirurgie et acc.
 1853 H. Schloss, docteur en droit.
 J. L. Houtain, docteur en sciences physiques et mathématiques.
 A. Balisau, docteur en médecine.
 J. Druon Martin, docteur en médecine.
- 1854 F. Dethier, docteur en médecine.
 1855 J. Jacobs, docteur en droit.
 F. Folie, docteur en sciences physiques et mathématiques.
 1856 E. Poncelet, docteur en droit.
 1857 O. Merten, docteur en philosophie et lettres.
 Ch. Horion, docteur en médecine.

- 1858 J. Delbœuf, docteur en philosophie et lettres.
V. Dewandre, docteur en droit.
- 1859 E. Dupont, docteur en droit.
L. Goffart, docteur en médecine.
N. Krans, docteur en médecine.
- 1860 F. Bidlot, docteur en médecine.
W. Heynen, docteur en médecine.
N. Charbonnier, docteur en médecine.
- 1861 X. Neujean, docteur en droit.
H. Sneyders, docteur en sciences physiques et mathématiques.
Ch. Leclère, docteur en médecine.
V. Masius, docteur en médecine.
- 1862 J. Van Aubel, docteur en médecine.
C. Vanlair, docteur en médecine.
- 1863 J. Jeanty, docteur en médecine.
- 1864 J. Krans, docteur en droit.
Ch. Reypers, docteur en sciences naturelles.
- 1866 J. Fraipont, docteur en droit.
M. Grandry, docteur en médecine.
C. Galand, docteur en médecine.
- 1867 A. D'Ans, docteur en médecine.
J. Umé, docteur en médecine.
A. Deschamps, docteur en philosophie et lettres.
J. Nossent, docteur en droit.
J. Graindorge, docteur en sciences physiques et mathématiques.
- 1868 E. Lenoir, docteur en médecine.
- 1870 A. Braun, docteur en droit.
R. Harzé, docteur en médecine.
- 1871 V. Dessouroux, docteur en médecine.
- 1872 F. Dohet, docteur en droit.
F. Fraikin, docteur en médecine.
A. Swaen, docteur en médecine.
- 1873 G. Galopin, docteur en droit.
Ch. Petit de Thozée, docteur en droit.
E. Coheur, docteur en médecine.
A. Lefils, docteur en médecine.
E. Smeets, docteur en médecine.
- 1874 C. Kleyer, docteur en droit.
L. Van Calster, docteur en droit.
V. Zuède, docteur en médecine.
F. Schiffers, docteur en médecine.
G. Leroy, docteur en médecine.
- 1875 R. Waucomont, docteur en médecine.
Th. Chandelon, docteur en sciences.

- R. Lucion, docteur en sciences.
I. Mercenier, docteur en droit.
P. Iserentand, docteur en philosophie.
- 1876 J. Mahiels, docteur en médecine.
Ch. Turlot, docteur en médecine.
A. Sohier, docteur en médecine
F. Masson, docteur en droit.
L. Pouret, docteur en droit.
Ch. Sheridan, docteur en droit.
Ch. Dejace, docteur en philosophie et lettres.
A. Jorissen, docteur en sciences naturelles.
Ch. Firket, docteur en médecine.
- 1879 A. Foettinger, docteur en sciences naturelles.
L. Deru, docteur en médecine.
G. Martin, docteur en médecine.
- 1880 J. Grafé, docteur en droit.
X. Francotte, docteur en médecine.
L. Crismer, pharmacien.
- 1881 V. Boland, docteur en médecine.
Ferd. Fraipont, docteur en médecine.
- 1882 E. Ronkar, docteur en sciences physiques et mathématiques.
G. Foettinger, docteur en médecine.
A. Lejeune, docteur en médecine.
A. Guillaume, pharmacien.
O. Pirsch, pharmacien.
- 1884 H. Pirenne, docteur en philosophie et lettres.
M. Wilmotte, docteur en philosophie et lettres.
- 1885 E. Monseur, docteur en philosophie et lettres.
F. Henrijean, docteur en médecine.
- 1886 Ch. Maignette, docteur en droit.
O. Terfve, docteur en sciences naturelles.
A. Thewis, docteur en sciences physiques et mathématiques.
C. Gillet, pharmacien.
- 1887 E. Mahaim, docteur en droit.
E. Malvoz, docteur en médecine.
- 1888 E. Bacha, docteur en philosophie et lettres.
E. Delsaux, docteur en médecine.
P. Delvoie, docteur en médecine.
P. Kuborn, docteur en médecine.
Ch. Philippe, docteur en médecine.
- 1889 G. Meyer, docteur en droit.
Ed. Van Aubel, docteur en sciences physiques et mathématiques.
Edg. Berard, docteur en médecine.
F. Cornil, docteur en médecine.

- L. Grosjean, pharmacien.
- 1890 A. Vandenkieboom, docteur en droit.
Ch. Colson, docteur en médecine.
Ch. Van Aubel, docteur en médecine.
M. Herman, docteur en médecine.
- 1891 A. Grosjean, docteur en médecine.
J. H. Keiffer, docteur en médecine.
D. Ledoux, docteur en médecine.
- 1892 J. Simon, docteur en philosophie et lettres.
A. Dache, docteur en médecine.
A. Bienfait, docteur en médecine.
A. Hogge, docteur en médecine.
A. Mahaim, docteur en médecine.
- 1893 Ch. Saroléa, docteur en philosophie et lettres.
M. Ansiaux, docteur en droit.
G. Ansiaux, docteur en médecine.
F. Magnette, docteur en philosophie et lettres.
A. Grégoire, docteur en philosophie et lettres.
- 1894 A. Wathelet, docteur en médecine.
E. Lebrun, docteur en médecine.
C. Ney, pharmacien.
A. Delescluse, docteur en philosophie et lettres.
P. François, docteur en médecine.
O. Materne, pharmacien.
L. Beco, docteur en médecine.
V. Herla, docteur en médecine.
V. Brachet, docteur en médecine.
- 1896 J. Massaut, docteur en médecine.
A. Ledoux, docteur en médecine.
H. Vanderdonck, docteur en médecine.
Jos. Halkin, docteur en philosophie et lettres.
L. Halkin, docteur en philosophie et lettres.
- 1897 M. Laurent, docteur en philosophie et lettres.
J. Rosbacn, docteur en médecine.
P. Otte, docteur en médecine.
- 1898 R. Legros, docteur en médecine.
M. Brouha, docteur en médecine.
R. Rubbrecht, docteur en médecine.
A. Abraham, pharmacien.
- 1899 H. Demoulin, docteur en philosophie et lettres.
E. Witmeur, docteur en philosophie et lettres.
J. Bossaert, docteur en médecine.
- 1900 K. Hanquet, docteur en philosophie et lettres.
P. Graindor, docteur en philosophie et lettres.

- A. Falloise, docteur en médecine.
O. Gengou, docteur en médecine.
Ch. Honoré, docteur en médecine.
J. Waroux, docteur en médecine.
- 1901 N. Hohlwein, docteur en philosophie et lettres.
V. Tourneur, docteur en philosophie et lettres.
H. Anten, docteur en médecine.
H. Halkin, docteur en médecine.
H. von Winiwarter, docteur en médecine.
H. Charlier, docteur en médecine.
- 1902 A. Counson, docteur en philosophie et lettres.
M. de Sélys Longchamps, docteur en sciences naturelles.
L. Plumier, docteur en médecine.
P. Denis, docteur en médecine.
P. Van Pée, docteur en médecine.
L. Jacqué, docteur en médecine.
- 1903 H. Grégoire, docteur en philosophie et lettres.
D. Damas, docteur en sciences naturelles.
P. Van de Kerckhof, docteur en médecine.
W. Defalle, docteur en médecine.
O. Goebel, docteur en médecine.
G. Gérard, ingénieur civil des mines.
A. Renier, ingénieur civil des mines.
- 1904 A. Stappers, docteur en philosophie et lettres.
A. Hougardy, docteur en médecine.
V. Neujean, docteur en médecine.
C. Thibert, docteur en médecine.
- 1905 G. Cohen, docteur en philosophie et lettres.
M. Delhez, docteur en philosophie et lettres.
G. Sainmont, docteur en médecine.
Y. Pirenne, docteur en médecine.
J. Derouaux, docteur en médecine.
- 1906 F. Glesner, docteur en droit.
M^{lle} B. Kerens, docteur en médecine.
F. Philips, docteur en médecine.
H. Welsch, docteur en médecine.
- 1907 E. Gérard, docteur en philosophie et lettres.
G. Henrion, docteur en droit.
L. Weekers, docteur en médecine.
F. Lisin, docteur en médecine.
A. Wildiers, ingénieur civil des mines.
- 1908 M. Delhaxe, docteur en philosophie et lettres.
M. Humblet, docteur en médecine.
Ch. Liagre, docteur en médecine.

- M. Stassen, docteur en médecine.
- 1909 A. Delatte, docteur en philosophie et lettres.
J. Delchef, docteur en médecine.
G. Étienne, docteur en médecine.
M^{lle} L. Fassin, docteur en médecine.
- 1910 G. Charlier, docteur en philosophie et lettres
H. Schwerts, docteur en médecine.
J. Voncken, docteur en médecine.
- 1911 E. Gillet, docteur en philosophie et lettres.
F. Schwerts, docteur en sciences naturelles.
L. Muller, docteur en médecine.
H. Fauconnier, docteur en médecine.
P. Van Reeth, docteur en médecine.
A. Ledoux, ingénieur des mines.
- 1912 R. Nihard, docteur en philosophie et lettres.
A. Corin, docteur en philosophie et lettres.
H. Hoven, docteur en médecine.
F. Dossin, docteur en médecine.
P. Firket, docteur en médecine.
H. Petit Bois, ingénieur des mines.
- 1913-1914 R. Erpicum, docteur en médecine.
- 1919 S. Etienne, docteur en philosophie et lettres.
G. Leplat, docteur en médecine.
J. Roskam, docteur en médecine.
E. Cohrs, docteur en médecine.
- 1920 J. Hubaux, docteur en philosophie et lettres.
P. Delava, docteur en médecine.
E. Lagrange, docteur en médecine.
- 1921 M^{lle} M. Delcourt, docteur en philosophie et lettres.
R. Vivier, docteur en philosophie et lettres.
- 1921-2 E. Merchie, docteur en philosophie et lettres.
O. Jacob, docteur en philosophie et lettres.
E. Delcourt, docteur en médecine.
- 1922-3 M^{lle} Marguerite Maréchal, docteur en philosophie et lettres.
Georges Dossin, docteur en philosophie et lettres.
J. Herbillon, docteur en philosophie et lettres.
- 1923-4 R. Fohalle, docteur en philosophie et lettres.
M. Helin, docteur en philosophie et lettres.
C. Bottin, docteur en philosophie et lettres.
H. Cornet, docteur en médecine.
- 1924-5 M. Paquot, docteur en philosophie et lettres.
A. Severyns, docteur en philosophie et lettres.
M. Delbouille, docteur en philosophie et lettres.
L. Brouha, docteur en médecine.

- L. Brull, docteur en médecine.
- 1925 P. Harsin, docteur en philosophie et lettres.
R. Bouillenne, docteur en sciences naturelles.
L. Melon, docteur en médecine.
J. Van Beneden, docteur en médecine.
- 1926 H. Janssens, docteur en philosophie et lettres.
L. Rosenfeld, docteur en sciences physiques et mathématiques.
- 1927 E. Buchin, docteur en philosophie et lettres.
E. Derenne, docteur en philosophie et lettres.
P. Swings, docteur en sciences physiques et mathématiques.
V. Dormal, docteur en médecine.
J. Massa, docteur en médecine.
- 1928 L.-E. Halkin, docteur en philosophie et lettres.
V. Larock, docteur en philosophie et lettres.
H. Brasseur, docteur en sciences physiques et mathématiques.
F. Orban, docteur en médecine.
Ch. Grégoire, docteur en médecine.
M^{lle} J. Bovy, docteur en médecine.
- 1929 H. Collette, docteur en médecine.
M^{lle} R. Lejeune, docteur en philosophie et lettres.
C. Digneffe, docteur en philosophie et lettres.
G. Jarbinet, docteur en philosophie et lettres.
F. Dehousse, docteur en droit.
Fl. Bureau, docteur en sciences physiques et mathématiques.
A. Lambrechts, docteur en médecine.
J. Massart, docteur en médecine.
R. Spronck, ingénieur des constructions civiles.
- 1930 M^{lle} J. Croissant, docteur en philosophie et lettres.
Ed. Grégoire, docteur en philosophie et lettres.
P. Wigny, docteur en droit.
M. Florkin, docteur en médecine.
- 1931 J. Genard, docteur en médecine.
J. Bottin, docteur en médecine.
- 1932 L. Philippart, docteur en philosophie et lettres.
Ch. François, docteur en philosophie et lettres.
L. Winand, docteur en sciences physiques et mathématiques.
A. Hougardy, docteur en médecine.
A. Compère, docteur en médecine.
- 1933 R. Demoulin, docteur en philosophie et lettres.
L. Lacroix, docteur en philosophie et lettres.
M^{lle} A. Brouha, docteur en sciences naturelles.
G. Vandebroek, docteur en sciences naturelles.
M. Migeotte, docteur en sciences physiques et mathématiques.

- J. Piérard, docteur en sciences physiques et mathématiques.
 F. Mathieu, docteur en médecine.
 G. Coppée, docteur en médecine.
 1934 R. Henry, docteur en philosophie et lettres.
 M^{lle} N. Julémont, docteur en philosophie et lettres.
 Cl. Renard, docteur en droit.
 E. Hoge, docteur en sciences physiques et mathématiques.
 M. Linsman, licencié en sciences physiques et mathématiques.
 Ch. Roersch, docteur en médecine.
 R. Van Breuseghem, docteur en médecine.
 E. Foulon, ingénieur civil des constructions.

XI

LAURÉATS DU CONCOURS DES BOURSES DE VOYAGE
 RÉSERVÉES AUX PORTEURS DE DIPLOMES SCIENTIFIQUES

- 1907 Ch. Bihot, docteur en géographie.
 1909 J. Berchmans, docteur en art et archéologie.
 1914 M^{lle} M. Devigne, docteur en art et archéologie.
 1923 A. Masson, docteur en sciences administratives.
 1927 P. Harsin, docteur en sciences sociales.
 1929 O. Tulippe, docteur en géographie.
 1930 C. Stainier, docteur en sciences pharmaceutiques.
 1933 H. Paquay, ingénieur électricien.
 1934 M^{lle} M. Guillemin, docteur en histoire de l'art et archéologie.
 Cl. Van der Straeten, docteur en histoire et littératures orientales.
 J. Lejeune, docteur en sciences commerciales.
 J. Vilene, docteur en sciences commerciales.

XII

LISTE DES COURS NOUVEAUX

1849. Cours public d'histoire littéraire (V. VAN HULST).
 8 mai 1851. Cours public d'Histoire constitutionnelle de l'ancien pays de Liège (A. BORNET).
 26 décembre 1854. Cours facultatif d'Antiquités romaines (A. TROISFONTAINES).
 20 août 1958. Cours facultatif de droit international et de législations politiques comparées (J. MACORS).

1862. Cours public d'histoire littéraire (A. STECHER).
- 20 septembre 1863. Cours de construction des machines (W. LIBERT).
1865. Cours privé sur les fractures (A. ANSIAUX).
- Cours privé sur les maladies des enfants (G. KRANS).
- Cours privé d'uroscopie au lit du malade (H. KUBORN).
- Cours privé d'axonométrie (J. SCHMIT).
- 26 novembre 1867. Cours d'exploitation des chemins de fer (E. DESPRET).
1867. Cours privé sur la théorie mécanique de la chaleur (F. FOLIE).
1869. Cours privé d'anatomie topographique médico-chirurgicale (GRENSON).
1873. Exercices de microscopie (C. VANLAIR, ED. VAN BENEDEN, A. SWAEN).
1873. Cours de langue allemande (F. MUTH) et de langue anglaise (F. PASQUET) aux Écoles spéciales.
- 7 mars 1873. Cours de législation industrielle et minière aux Écoles spéciales (F. MACORS).
- 22 août 1873. Clinique des maladies des enfants (V. MASIUS) et clinique des maladies des vieillards (C. VANLAIR).
- 23 juin 1874. La Faculté de Philosophie et Lettres autorise G. KURTH à ouvrir un cours pratique d'histoire et L. ROERSCH un cours d'exercices de philologie classique.
- Loi du 20 mai 1876. Création des cours de : Grammaire générale (L. ROERSCH), Histoire comparée des littératures modernes (G. KURTH), Chimie analytique (L. DE KONINCK), Paléontologie animale, végétale et stratigraphique (G. DEWALQUE), Chimie toxicologique (J. KUPFFERSCHLAEGER), Anatomie des régions (A. SWAEN), Ostéologie, syndesinologie, myologie et angéiologie (F. PUTZEYS), Théorie des déterminants, compléments d'analyse (C. LE PAIGE), Mécanique céleste, Statique analytique et dynamique du point, Théories dynamiques de Jacobi (J. GRAINDORGE), Géométrie supérieure analytique et synthétique (F. FOLIE).
- 28 mai 1875. La Faculté de Philosophie et lettres autorise J. STECHER à ouvrir un cours d'analyse et de critique littéraires.
1877. Cours privé sur l'anatomie pathologique, la pathologie, la thérapeutique médicale et chirurgicale des organes génito-urinaires (SMEETS).
- 10 janvier 1877. Cours privé d'histoire de l'art, remplaçant le cours d'archéologie (A. DE CEULENEER).
- 17 janvier 1877. Cours de description des machines (HOLZER).
- 15 octobre 1879. Cours de diction et de débit oratoire (E. MONROSE).
- 29 octobre 1879. Cours de géographie industrielle et commerciale (P. TRASENSTER).
- 12 novembre 1879. Cours de télégraphie et autres applications de l'électricité (F. DELARGE).
- 26 novembre 1879. Cours facultatif de chimie appliquée à la teinture (G. GORET). — Cours facultatif d'analyse des matières et produits industriels (V. FRANCKEN).
- 24 février 1880. Cours d'histoire contemporaine (P. FREDERICQ).

- 26 octobre 1880. Cours spécial d'analyse à l'école des mines (J. GRAINGORGE).
 12 novembre 1880. Cours privé de sanscrit (CH. MICHEL).
 23 mars 1881. Clinique des maladies syphilitiques et cutanées (T. PLUCKER).
 26 mars 1881. Cours privé d'optométrie (ROMIÉE).
 5 octobre 1881. Cours de géographie générale (N. LEQUARRÉ).
 16 mars 1882. Cours privé d'épigraphie (A. DE CEULENEER), rétabli le 18 février 1886 sous le titre de Cours sur l'épigraphelatine et grecque (R. DE BLOCK).
 30 juin 1882. Cours privé d'histoire ancienne de l'Orient (CH. MICHEL).
 6 septembre 1882. Cours facultatif de droit musulman (V. CHAUVIN).
 24 juillet 1883. Cours facultatif sur l'analyse organique et sur les falsifications de denrées alimentaires (A. JORISSEN).
 13 décembre 1883. Exercices spéciaux sur la philosophie (J. DELBŒUF).
 14 mai 1884. Cours facultatif de langues et de littératures germaniques (M. WAGNER).
 23 mars 1886. Cours facultatif d'astrophysique (C. FRÉVEZ).
 28 août 1885. Cours facultatif de paléographie et de diplomatique (H. PIRENNE).
 30 août 1885. Cours facultatif de bactériologie pathologique (C. FIRKET) et exercices pratiques le 2 février 1889.
 19 janvier 1887. Cours facultatif de physico-chimie (P. DE HEEN).
 27 août 1888. Cours facultatif d'exercices pratiques de physiologie (L. FREDERICQ).
 13 octobre 1888. Cours libres de flamand, d'allemand et d'anglais (F. VAN VEERDEGHEM, GROOS, KAUFMANN).
 15 octobre 1889. Cours de chimie gynécologique (F. FRAIPONT).
 18 avril 1890. Cours facultatif de procédure pénale en flamand, puis le 12 juillet 1890 de droit pénal en flamand (J. OBRIE).
 Loi du 10 avril 1890. Création de nombreux cours surtout aux Facultés de Philosophie et Lettres et des Sciences (en voir le détail dans les tableaux de répartition des cours ci-après).
 16 juin 1890. Cours facultatif sur les gisements de combustibles et de phosphates de chaux (A. LOHEST).
 15 juin 1890. Clinique et policlinique otologiques, laryngologiques et rhinologiques (F. SCHIFFERS).
 22 août 1890. Clinique des maladies mentales (X. FRANCOTTE).
 14 mai 1891. Cours libre de psychiatrie (X. FRANCOTTE).
 28 juillet 1891. Cours libre sur l'industrie du goudron et de ses dérivés (J. KRUTWIG).
 2 octobre 1893. Arrêté royal créant les cours suivants : Droit administratif, matières spéciales (O. ORBAN), Histoire parlementaire et législative de la Belgique (ED. VANDERSMISSEN), Régime du travail en législation comparée (C. DEJACE), Histoire économique, matières spéciales (G. KURTH), Histoire diplomatique de l'Europe (E. HUBERT), Droit constitutionnel comparé (O. ORBAN), Institutions civiles comparées (ED. VANDERSMISSEN), Économie

politique, matières spéciales (ED. VANDERSMISSEN), Science financière (ED. VANDERSMISSEN), Statistique (E. MAHAIM), Droit des gens et législation consulaire (E. MAHAIM), Régime colonial et législation du Congo (E. MAHAIM).

7 septembre 1895. Cours facultatif sur des « chapitres choisis de chimie analytique appliquée » (E. PROST). — Cours facultatif sur « certains chapitres spéciaux de chimie organique » (E. BOURGEOIS).

16 décembre 1895. Cours facultatif de rédaction d'actes notariés en flamand (P. BELLEFROID).

30 janvier 1896. Cours de bactériologie appliquée et cours sur les maladies des pays chauds (E. MALVOZ).

28 octobre 1896. Cours de sociologie (Ed. Crahay).

26 septembre 1897: Notions de législation commerciale comparée (G. DE CRAENE). — Cours de comptabilité et de science financière commerciales (G. SCHNEIDER). — Cours de connaissance des produits industriels belges, des marchandises d'importation et d'exportation et des produits naturels des divers pays (E. PROST).

6 décembre 1898. Cours libres de russe (J. TAITSCH) et de chinois (J. B. STEENACKERS).

4 juillet 1899. Cours privé sur la chimie appliquée aux matériaux de construction (E. NIHOUL).

19 octobre 1899. Cours libres de persan (E. ORSOLLE) et d'arabe (V. CHAUVIN).

21 décembre 1898. Cours facultatif d'exercices pratiques sur les institutions politiques du moyen âge et des temps modernes (A. DELESCLUSE).

8 octobre 1901. Cours libre d'exercices de rédaction et de correspondance commerciale en langues française, flamande, allemande et anglaise (A. NOTERMANS).

1^{er} août 1902. Cours facultatif d'égyptologie (J. CAPART).

5 novembre 1904. Cours facultatif sur l'histoire de la Perse ancienne et sur l'Orient musulman (A. BRICTEUX).

23 octobre 1905. Cours privé de phonétique expérimentale (A. GRÉGOIRE).

26 octobre 1905. Cours facultatif d'histoire de la colonisation (H. VANDERLINDEN). — Cours facultatif de gotique (J. MANSION).

22 janvier 1906. Cours libre d'art extrême oriental (T. GOLLIER).

5 juillet 1907. Cours libre de sténographie (O. CALAY).

15 avril 1912. Cours facultatif d'urologie (A. HOGGE).

16 mars 1914. Cours facultatif de stomatologie (H. FAUCONNIER: 1920).

20 mars 1914. Cours facultatif d'assyriologie (J. PRICKARTZ).

30 juin 1919. Cours libre sur les nouvelles théories électromagnétiques et la radiotélégraphie (H. JANNE).

10 août 1919. Cours d'hygiène industrielle et professionnelle (F. SCHOofs).

31 août 1919. Cours facultatif de dialectologie wallonne (J. HAUST). — Cours facultatif de littérature wallonne (J. FELLER).

30 octobre 1919. Cours facultatif de prévention des accidents miniers (A. Breyre).

31 décembre 1920. Cours facultatif d'espagnol (AZNAR CASANOVA).

- 15 janvier 1921. Cours facultatif d'orthophonie (A. GRÉGOIRE).
10 mars 1921. Cours facultatif d'exercices pratiques de géographie humaine (J. HALKIN).
15 avril 1921. Cours facultatif d'éléments de médecine légale (E. STOCKIS).
30 mai 1921. Cours facultatif de technique radiologique (L. LEJEUNE).
30 novembre 1921. Cours facultatif de droit luxembourgeois (ZIEGLER DE ZIEGLECK).
31 mars 1922. Cours facultatif d'histoire de la gravure (J. BRASSINNE).
15 mai 1922. Cours libre de grec moderne (P. BOYENS).
30 juin 1922. Cours facultatif de cinésithérapie (L. DE MUNTER).
28 août 1922. Création de l'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales (voir l'annexe XIII in fine).
25 novembre 1924. Cours libre sur les techniques générales de l'analyse chimique (R. VIVARIO).
31 décembre 1925. Cours libres de paléanthropologie et de paléoethnographie (C. FRAIPONT).
31 décembre 1925 Cours libre d'archéologie préhistorique (J. HAMAL).
15 mars 1926. Cours libre de littérature espagnole (R. AZNAR CASANOVA).
27 avril 1926. Cours libre sur la flore du Congo (H. LONAY).
5 juillet 1927. Cours libre d'histoire de l'art musulman (A. BRICTEUX).
19 novembre 1927. Création de l'Institut supérieur de pédagogie (voir annexe XIII in fine).
13 septembre 1928. Cours libre d'exercices d'archéologie égyptienne (B. VAN DE WALLE).
20 avril 1929. Cours libre d'histoire de l'humanisme (M^{lle} M. DELCOURT).
21 mai 1929. Loi organique de l'enseignement supérieur (1).
10 juin 1933. Cours libre de clinique neuro-chirurgicale (L. CHRISTOPHE).
8 juillet 1933. Cours libre de dosage biologique des médicaments (L. DAUTREBANDE).
27 décembre 1933. Cours libre d'éducation physique (L. DEHOUX). — Cours libre de spectroscopie (P. SWINGS). — Cours libre d'antiquités belgo-romaines et franques (J. BREUER).
31 juillet 1934. Cours libre de langue française (M. PAQUOT).
9 janvier 1935. Cours libre de physico-chimie du verre (P. GILLARD).
30 avril 1935. Cours libre de radiothérapie (P. VAN PÉE).

(1) Les très nombreux changements apportés par cette loi doivent se chercher dans les tableaux ci-après.

XIII

DISTRIBUTION DES COURS DE LA
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES (Lois de 1849 et de 1876)

Histoire de la littérature française : J. STECHER (1862-1882), A. DESCHAMPS (1882-1890).

Histoire de la littérature flamande : J. STECHER (1866-1879), P. FREDERICQ (1879-1883), R. DE BLOCK (1883-1900).

Exercices philologiques et littéraires sur la langue latine. Explications d'auteurs latins. En candidature : J. DELBŒUF (1866-1893).

Exercices philologiques et littéraires sur la langue grecque. Explications d'auteurs grecs. En candidature : P. BURGGRAFF (1865-1872), L. ROERSCH (1872-1891).

Littérature latine. Exercices philologiques sur la langue latine. Au doctorat : J. DELBŒUF (1867-1896).

Littérature grecque. Exercices philologiques sur la langue grecque. Au doctorat : J. DELBŒUF (1866-1896).

Histoire de la littérature ancienne : J. STECHER (1851-1893).

Antiquités romaines (envisagées au point de vue des institutions politiques) A. TROISFONTAINES (1851-1887), H. FRANCOU (1887-1900).

Antiquités grecques : A. TROISFONTAINES (1851-1887), L. ROERSCH (1888-1891).

Histoire politique de l'antiquité : A. TROISFONTAINES (1850-1887), H. FRANCOU (1887-1905).

Histoire politique du moyen âge : A. BORGNET (1837-1872), G. KURTH (1872-1906) et N. LEQUARRÉ (1879-1902).

Histoire politique moderne : J. G. MACORS (1848-1879), N. LEQUARRÉ (1879-1903).

Histoire politique interne de Belgique : A. BORGNET (1837-1872), G. KURTH (1872-1876), J. MACORS (1876-1880), P. FREDERICQ (1880-1883), E. HUBERT (1883-1923).

Histoire contemporaine : P. FREDERICQ (1880-1883), E. HUBERT (1883-1923).

Psychologie : CH. LOOMANS (1848-1882), A. DESCHAMPS (1882-1890).

Logique : A. LE ROY (1859-1889), O. MERTEN (1889-1908).

Philosophie morale : CH. LOOMANS (1851-1882), A. DESCHAMPS (1882-1890).

Métaphysique générale et spéciale : A. LE ROY (1850-1889), O. MERTEN (1889-1908).

Histoire de la philosophie ancienne et moderne : N. SCHWARTZ (1837-1873), A. LE ROY (1873-1889), O. MERTEN (1889-1908).

Éléments de la grammaire générale (comparée) : L. ROERSCH (1876-1891).

Histoire comparée des littératures européennes modernes : G. KURTH (1876-1896).

Géographie : N. LEQUARRÉ (1881-1903).

- Littérature orientale : P. BURGGRAFF (1837-1872), V. CHAUVIN (1872).
 Exercices d'analyse et de critique littéraires : J. STECHER (1875).
 Archéologie : A. LE ROY (1866-1875).
 Histoire de l'art (antiquité) : A. DE CEULENEER (1877-1882).
 Esthétique : A. LE ROY (1851-1879), C. RENARD (1879).
 Cours pratique d'histoire : G. KURTH (1874-1890).
 Exercices spéciaux de philologie classique : L. ROERSCH (1874-1891).
 Exercices spéciaux sur la philosophie : J. DELBŒUF (1883-1896).
 Sanscrit : CH. MICHEL (1880-1885).
 Histoire ancienne de l'Orient : CH. MICHEL (1882-1885), V. CHAUVIN (1885-1914).
 Paléographie : H. PIRENNE (1885-1886), ST. BORMANS (1886-1905).
 Diplomatique : H. PIRENNE (1885-1886), ST. BORMANS (1886-1905).
 Épigraphie (latine) : DE CEULENEER (1882), R. DE BLOCK (1886-1900).
 Lecture à haute voix et débit oratoire : E. MONROSE (1879-1892).
 Langues et littératures germaniques : M. WAGNER (1884-1895).

(Lois de 1890 et de 1929)

CANDIDATURE PRÉPARATOIRE AU DROIT

- Traduction à livre ouvert d'un texte latin et explication d'un auteur latin : J. DELBŒUF (1890-1896), J. P. WALTZING (1896-1927), J. HUBAUX (1927).
 Histoire de la littérature française : A. DESCHAMPS (1890), H. FRANCOU (1891-1910), A. DOUTREPONT (1910-1929), S. ETIENNE (1929).
 Histoire de la littérature flamande : R. DE BLOCK (1890-1900), F. VAN VEERDEGHEM (1900-1919), R. VERDEYEN, (1919).
 Notions sur les principales littératures modernes : G. KURTH (1890-1906), P. HAMÉLIUS (1906-1922), E. WITMEUR (1922).
 Psychologie (avec notions d'anatomie et de physiologie) : A. DESCHAMPS (1890), A. GRAFÉ (1891-1907), E. JANSSENS (1908).
 Logique : O. MERTEN (1890-1908), E. JANSSENS (1908-1911), P. NÈVE (1911).
 Morale : A. DESCHAMPS (1890), A. GRAFÉ (1891-1907), E. JANSSENS (1908).
 Histoire politique de l'antiquité : H. FRANCOU (1890-1905). Histoire grecque : H. FRANCOU (1905-1919), L. HALKIN (1919). Histoire romaine : L. HALKIN (1905).
 Histoire politique du moyen âge : G. KURTH (1890-1906) et N. LEQUARRÉ (1890-1903), J. CLOSON (1906).
 Histoire politique moderne : N. LEQUARRÉ (1890-1903), K. HANQUET (1903-1928), F. MAGNETTE (1928).
 Notions sur l'histoire contemporaine : E. HUBERT (1890-1923), H. VANDERLINDEN (1923).
 Histoire politique interne de Belgique : E. HUBERT (1890-1923), H. VANDERLINDEN (1923).

- Notions sur les institutions politiques de Rome : H. FRANCOTTE (1890-1900),
L. HALKIN (1900).
Droit naturel : CH. DEJACE (1890-1926), E. JANSSENS (1926)
Notions de critique historique : P. HARSIN (1931).

CANDIDATURES PRÉPARATOIRES AU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE ET LETTRES

- Traduction à livre ouvert d'un texte grec et explication d'un auteur grec :
L. ROERSCH (1890-1891), CH. MICHEL (1892-1924), L. PARMENTIER (1924-1928),
A. SEVERYNS (1929).
Exercices sur des questions de philosophie : A. DESCHAMPS (1890), A. GRAFÉ
(1891-1907), E. JANSSENS (1908).
Exercices sur des questions de philosophie : O. MERTEN (1890-1908), P. NÈVE
(1911), M. DE CORTE, *partim* (1935).
Exercices sur l'histoire : G. KURTH (1890-1906), J. CLOSON (1906).
Exercices sur l'histoire : N. LEQUARRÉ (1890-1903), K. HANQUET (1903-
1928), F. MAGNETTE (1928).
Exercices sur l'histoire : E. HUBERT (1890-1923), H. VANDERLINDEN (1923).
Exercices sur l'histoire : H. FRANCOTTE (1890-1918), L. HALKIN (1919).
Exercices sur la géographie : N. LEQUARRÉ (1890-1903), H. VANDERLINDEN
(1903).
Exercices philologiques sur la langue grecque : J. DELBŒUF (1890-1893),
L. PARMENTIER (1893-1923), A. DELATTE (1923).
Exercices philologiques sur la langue latine : H. DEMARTEAU (1890-1907),
J. P. WALTZING (1907-1927), A. GRÉGOIRE (1927).
Exercices philologiques sur la langue latine : L. ROERSCH (1890-1891), J. P.
WALTZING (1893-1900), L. HALKIN (1900-1922), A. DELATTE (1923).
Exercices philologiques sur les langues romanes : M. WILMOTTE (1890-1931),
S. ETIENNE (1931).
Exercices philologiques sur les langues romanes : A. DOUTREPONT (1891-
1929), F. DESONAY (1929).
Explication d'auteurs français : R. VIVIER (1930).
Traduction à livre ouvert de textes flamands et explication d'auteurs fla-
mands : F. VAN VEERDEGHEM (1890-1919), R. VERDEYEN (1919).
Traduction à livre ouvert de textes allemands et explication d'auteurs alle-
mands : J. WAGNER (1890-1895), H. BISCHOFF (1895-1920), A. CORIN (1920).
Traduction à livre ouvert de textes anglais et explication d'auteurs anglais :
O. ORTH (1890-1904), P. HAMELIUS (1904-1922), V. BOHET (1922).
Exercices philologiques sur le flamand : F. VAN VEERDEGHEM (1890-1919),
P. MANSION (1919).
Exercices philologiques sur l'allemand : J. WAGNER (1890-1895), H. BIS-
CHOFF (1895-1920), A. CORIN (1920).
Exercices philologiques sur l'anglais : O. ORTH (1890-1904), P. HAMELIUS
(1904-1922), V. BOHET (1922).

Notions de critique historique : H. VANDERLINDEN (1931).
 Notions d'histoire de l'art et d'archéologie : M. LAURENT (1931).

DOCTORAT EN PHILOSOPHIE — LICENCE

Encyclopédie de la philosophie : O. MERTEN (1890-1908), P. NÈVE (1908-1935), M. DE CORTE (1935).

Histoire de la philosophie : O. MERTEN (1890-1908), P. NÈVE (1908). Histoire de la philosophie (ancienne) : M. DE CORTE (1935).

Métaphysique : O. MERTEN (1890-1908), P. NÈVE (1908).

Étude approfondie de questions de psychologie, logique et morale : A. DESCHAMPS (1890), A. GRAFÉ (1891-1907), E. JANSSENS (1908).

Étude approfondie de questions de psychologie, logique et morale : O. MERTEN (1890-1908), E. JANSSENS (1908-1911), P. NÈVE (1911).

Analyse critique d'un traité philosophique : A. DESCHAMPS (1890), A. GRAFÉ (1891-1907), A. JANSSENS (1908).

Analyse critique d'un traité philosophique : O. MERTEN (1890-1908), P. NÈVE (1908), M. DE CORTE, *partim* (1935).

Explication de textes philosophiques, antiquité : A. DELATTE (1931-1935), M. DE CORTE (1935), moyen âge : E. JANSSENS (1931), temps modernes : P. NÈVE (1931).

DOCTORAT EN HISTOIRE — LICENCE

Encyclopédie de l'histoire : E. HUBERT (1890-1923), J. CLOSON (1923).

Géographie et histoire de la géographie : N. LEQUARRÉ (1890-1903), H. VANDERLINDEN (1903).

Institutions du moyen âge : ST. BORMANS (1890-1896), A. DELESCLUSE (1896-1903), K. HANQUET (1903-1926), J. CLOSON (1926).

Institutions des temps modernes : ST. BORMANS (1890-1896), A. DELESCLUSE (1896-1903), K. HANQUET (1903-1928), P. HARSIN (1928).

Critique historique et application à une période de l'histoire : G. KURTH (1890-1902), K. HANQUET (1902-1928), P. HARSIN (1928-1929), A. DELATTE (1929), L. HALKIN (1929), P. HARSIN (1929), H. VANDERLINDEN (1929), J. CLOSON (1929).

Paléographie du moyen âge : S. BORMANS (1890-1905), J. P. WALTZING (1905-1908), H. VANDERLINDEN (1908-1924), J. CLOSON (1924).

Diplomatique du moyen âge : S. BORMANS (1890-1905), H. VANDERLINDEN (1906).

Archéologie et histoire de l'art, antiquité : M. LAURENT (1931), G. DOSSIN (1934) ; moyen âge et temps modernes : M. LAURENT (1931).

Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens : H. VANDERLINDEN (1931).

DOCTORAT EN PHILOSOPHIE CLASSIQUE — LICENCE

Encyclopédie de la philologie classique : L. ROERSCH (1890-1891), CH. MICHEL (1892-1924), A. DELATTE (1924) et M. CURVERS-DEL COURT (1932).

Institutions grecques : L. ROERSCH (1890-1981), CH. MICHEL (1892-1924), A. DELATTE (1924).

Institutions romaines : H. FRAN COTTE (1890-1919), L. HALKIN (1919).

Éléments de paléographie grecque : ST. BORMANS (1890-1905), L. PARMEN TIER (1905-930), A. DELATTE (1930).

Éléments de paléographie latine : ST. BORMANS (1890-1905), J. P. WALTZING (1905-1927), J. HUBAUX (1927).

Histoire de la littérature grecque : J. STECHER (1890-1893), L. PARMEN TIER (1893-1930), A. SEVERYNS (1930).

Histoire de la littérature latine : J. STECHER (1890-1893), J. P. WALTZING (1893-1927), J. HUBAUX (1927).

Grammaire comparée et spécialement grammaire comparée du grec et du latin : L. ROERSCH (1890-1891), CH. MICHEL (1892-1908), J. MANSION (1908-1929), R. FOHALLE (1929) et L. PARMEN TIER (1893-1930), R. FOHALLE (1930).

Traduction à livre ouvert d'un texte grec et explication approfondie de deux auteurs grecs : J. DELBŒUF (1890-1896), L. PARMEN TIER (1896-1930), A. SEVERYNS (1930).

Traduction à livre ouvert d'un texte latin et explication approfondie de deux auteurs latins : J. DELBŒUF (1890-1896), J. P. WALTZING (1896-1927), A. GRÉGOIRE (1927).

Exercices de philologie grecque : J. DELBŒUF (1890) et R. DE BLOCK (1890-1893), L. PARMEN TIER (1893-1930), A. SEVERYNS (1930).

Exercices de philologie latine : L. ROERSCH (1890-1891), J. P. WALTZING (1892-1924), J. HUBAUX (1924) et J. DEMARTEAU (1890-1907), L. HALKIN (1907).

Épigraphie grecque : R. DE BLOCK (1890-1900), CH. MICHEL (1900-1924) et H. FRAN COTTE (1900-1919), A. DELATTE (1924).

Épigraphie latine : R. DE BLOCK (1890-1892), J. P. WALTZING (1892-1927), L. HALKIN (1927).

Linguistique générale : A. BRICTEUX (1931).

DOCTORAT EN PHILOGIE ROMANE — LICENCE

Encyclopédie de la philologie romane : M. WILMOTTE (1890-1891), A. DOUTRE PONT (1891-1922), S. ÉTIENNE (1922).

Grammaire comparée et spécialement grammaire comparée des langues romanes : M. WILMOTTE (1890-1931), M. DELBOUILLE (1931).

Grammaire historique du français : M. WILMOTTE (1890-1891), A. DOUTRE PONT (1891-1929), M. DELBOUILLE (1929).

Histoire des littératures modernes : G. KURTH (1890-1896), A. DOUTRE PONT (1896-1922), S. ÉTIENNE (1922).

Histoire approfondie des littératures romanes : M. WILMOTTE (1890-1931), R. VIVIER (1931) et A. DOUTREPONT (1891-1929), F. DESONAY (1929).

Explication approfondie d'auteurs du français moyen âge : M. WILMOTTE (1890-1929), M. DELBOUILLE (1929).

Explication approfondie d'auteurs français du temps modernes : M. WILMOTTE (1891-1922), S. ETIENNE (1922).

Explication d'auteurs italiens : R. VIVIER (1931).

Exercices de philologie romane : M. WILMOTTE (1890-1931), S. ETIENNE (1931), M. DELBOUILLE (1931), F. DESONAY (1931).

Latin vulgaire : M. WILMOTTE (1890-1922), E. ULRIX (1922-1925), A. GRÉGOIRE (1925).

Histoire littéraire belge de langue française : L. LEVAUX (1933).

DOCTORAT EN PHILOGIE GERMANIQUE — LICENCE

Encyclopédie de la philologie germanique : J. WAGNER (1890), F. VAN VEERDEGHEM (1890-1919), R. VERDEYEN (1919).

Grammaire comparée et spécialement grammaire comparée des langues germaniques : J. WAGNER (1890-1895), O. ORTH (1895-1904), J. MANSION (1904).

Histoire approfondie de la littérature flamande : F. VAN VEERDEGHEM (1890-1919), R. VERDEYEN (1919).

Histoire approfondie de la littérature allemande : J. WAGNER (1890-1895), H. BISCHOFF (1895-1920), A. CORIN (1920).

Histoire approfondie de la littérature anglaise : F. VAN VEERDEGHEM (1890-1905), P. HAMELIUS (1905-1922), V. BOHET (1922).

Grammaire historique du flamand : F. VAN VEERDEGHEM (1890-1919), R. VERDEYEN (1919).

Grammaire historique de l'allemand : J. WAGNER (1890-1895), O. ORTH (1895-1904), J. MANSION (1904).

Grammaire historique de l'anglais : O. ORTH (1890-1895), J. MANSION (1904).

Explication approfondie d'auteurs flamands : F. VAN VEERDEGHEM (1890-1919), R. VERDEYEN (1919).

Explication approfondie d'auteurs allemands : J. WAGNER (1890-1895), H. BISCHOFF (1895-1904), H. BISCHOFF (1904-1920), A. CORIN (1920) et J. MANSION (1904) : anciens textes germaniques.

Explication approfondie d'auteurs anglais : O. ORTH (1890-1904), P. HAMELIUS (1904-1922), V. BOHET (1922).

Exercices de philologie flamande : F. VAN VEERDEGHEM (1890-1919), R. VERDEYEN (1919).

Exercices de philologie allemande : J. WAGNER (1890-1895), H. BISCHOFF (1895-1920), A. CORIN (1920).

Exercices de philologie anglaise : O. ORTH (1890-1904), P. HAMELIUS (1904-1922), V. BOHET (1922).

Histoire de la pédagogie : O. MERTEN (1890-1908), L. HALKIN (1908).
 Méthodologie : O. MERTEN (1890-1908), L. HALKIN (1908-1929), A. POIS-
 SINGER (1929).

COURS FACULTATIFS

Archéologie : J. DEMARTEAU (1890-1900) ; Archéologie grecque : CH. MICHEL (1900) ; Archéologie romaine : J. DEMARTEAU (1900-1907), L. HALKIN (1907) ; Archéologie du moyen âge : A. DELESCLUSE (1900-1903), M. LAURENT (1903).
 Mythologie : R. DE BLOCK (1890-1900), L. HALKIN (1900).
 Italien : M. WILMOTTE (1890-1891), A. DOUTREPONT (1891-1929), R. VIVIER (1929).
 Langue anglaise : O. ORTH (1890-1904), P. HAMÉLIUS (1905).
 Langue allemande : J. WAGNER (1890-1895), H. BISCHOFF (1895).
 Langue flamande : F. VAN VEERDEGHEM (1890).
 Langue espagnole : A. CASANOVA (1923).
 Critique et herméneutique, métrique : L. ROERSCH (1890-1891).
 Exercices spéciaux sur la philosophie : J. DELBŒUF (1883-1896), G. DE CRAENE (1896-1935), PH. DEVAUX (1935).
 Notions de droit public et d'histoire des institutions politiques modernes : F. THIRY (1890).
 Hygiène générale pédagogique et scolaire : H. KUBORN (1890-1898).
 Sanscrit : L. DE LA VALLÉE POUSSIN (1891-1892), CH. MICHEL (1892-1908), P. MANSION (1908-1929), R. FOHALLE (1929).
 Histoire ancienne de l'Orient : V. CHAUVIN (1885-1914), J. PRICKARTZ (1914).
 Littérature orientale, hébreu et arabe : V. CHAUVIN (1872-1914), A. BRICTEUX (1914).
 Assyriologie : J. PRICKARTZ (1914).
 Néo-grec : P. BOYENS (1922-1928), A. DELATTE (1928).
 Lecture à haute voix et débit oratoire : E. MONROSE (1879-1892), E. SIGOGNE (1892-1913), L. LEVAUX (1930).
 Exercices d'analyse et de critique littéraire : J. STECHER (1875).
 Esthétique et histoire de l'art : C. RENARD (1879-1902) ; Esthétique : H. FIERENS-GEVAERT (1902-1927), P. FIERENS (1927) ; Histoire de l'art : M. LAURENT (1902-1903) ; Origines de l'art et art oriental : J. CAPART (1903) ; Art grec, art romain, art du moyen âge : M. LAURENT (1903) ; Art de la Renaissance et art moderne : H. FIERENS-GEVAERT (1903) ; art d'Extrême Orient : Th. GOLLIER (1906-1921).
 Turc : A. BRICTEUX (1904).
 Persan : E. ORSOLLE (1898-1902), A. BRICTEUX (1902).
 Russe : J. TAITSCH (1899).
 Chinois : J. STEENACKERS (1899-1912).
 Japonais : Th. GOLLIER (1905-1921).
 Egyptologie : J. CAPART (1902-1929), B. VAN DE WALLE (1929).

Histoire de la Perse ancienne et de la civilisation musulmane : A. BRICTEUX (1904).

Histoire de la colonisation : H. VANDERLINDEN (1905).

Gotique : J. MANSION (1905).

Histoire de la littérature wallonne : J. FELLER (1919-1930), J. HAUST (1930),

Dialectologie wallonne : J. HAUST (1919).

Histoire de l'architecture, sculpture, peinture et arts appliqués : Orient classique : J. CAPART (1906); Antiquité gréco-romaine : C. MICHEL (1906); Moyen âge : M. LAURENT (1906); Renaissance et temps modernes : H. FIERENS GEVAERT (1906).

Histoire de la musique : H. FIERENS-GEVAERT (1906-1927), CH. VAN DEN BORREN (1927).

Histoire des institutions de l'Égypte ptolémaïque et romaine d'après les papyrus : J.-P. WALTZING (1906-1926).

Papyrologie : N. HOHLWEIN (1926).

Histoire de l'humanisme : M^{me} CURVERS-DELCOURT (1930).

AGRÉGATION

Pédagogie expérimentale : R. NIHARD (1931).

Histoire de la pédagogie : L. HALKIN (1931).

Méthodologie générale : A. POISSINGER (1931).

Méthodologie spéciale et exercices didactiques. Philosophie morale : R. NIHARD (1933); Histoire : H. VANDERLINDEN (1933); Latin et grec : A. POISSINGER (1933) et M^{me} CURVERS-DELCOURT (1933); Français : M. PAQUOT (1932); Flamand, allemand, anglais : F. CLOSSET (1934).

INSTITUT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Histoire de l'art : a) égyptien : J. CAPART (1903-1928), B. VAN DE WALLE (1928).

b) Dans l'Asie antérieure : J. CAPART (1903-1924), G. DOSSIN (1924).

c) Grec, romain et du moyen âge : M. LAURENT (1903).

d) De la Renaissance : H. FIERENS-GEVAERT (1903-1927), L. VAN PUYVELDE (1927).

e) Des temps modernes : H. FIERENS-GEVAERT (1903-1927), P. FIERENS (1927).

Esthétique et philosophie de l'art : H. FIERENS-GEVAERT (1902-1927), P. FIERENS (1927).

Archéologie grecque : CH. MICHEL (1900-1924), G. DOSSIN (1924).

Archéologie romaine : J. DEMARTEAU (1900-1907), L. HALKIN (1907).

Archéologie du moyen âge : A. DELESCLUSE (1900-1903), M. LAURENT (1903).

Archéologie préhistorique : J. HAMAL NANDRIN (1926).

- Antiquités belgo-romaines et franques : J. BREUER (1934).
 Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués :
 a) Dans l'Orient classique : J. CAPART (1905-1928), B. VAN DE WALLE (1928-1935), G. DOSSIN (1935).
 b) Dans l'Antiquité gréco-romaine : CH. MICHEL (1905-1924), G. DOSSIN (1924).
 c) Dans le moyen âge : M. LAURENT (1905).
 d) A l'époque de la Renaissance : H. FIERENS-GEVAERT (1905-1927), L. VAN PUYVELDE (1927).
 e) Dans les temps modernes : H. FIERENS-GEVAERT (1905-1927), P. FIERENS (1927).
 Histoire de la musique : H. FIERENS-GEVAERT (1905-1927), CH. VAN DEN BORREN (1927).
 Histoire de la gravure : J. BRASSINNE (1922).
 Histoire de l'art wallon : O. GILBART (1928).
 Histoire de l'art musulman : A. BRICTEUX (1927).
 Art japonais : TH. GOLLIER (1906-1921), J. BOMMER (1926).

INSTITUT SUPÉRIEUR
 D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURES ORIENTALES

- Assyro-babylonien : J. PRICKARTZ (1922).
 Égyptien : J. CAPART (1922-1929), B. VAN DE WALLE (1929).
 Sanscrit : P. MANSION (1908-1929), R. FOHALLE (1929).
 Hébreu : A. BRICTEUX (1922).
 Syriac : G. DOSSIN (1924).
 Arabe, persan, turc : A. BRICTEUX (1902).
 Encyclopédie de la philologie orientale : G. DOSSIN (1924).
 Histoire de l'art dans l'Asie antérieure : J. CAPART (1922-1924), G. DOSSIN (1924).
 Textes védiques, textes en sanscrit, textes en pâli : J. MANSION (1922-1929), R. FOHALLE (1929).
 Grammaire comparée des langues indo-européennes : J. MANSION (1922-1929), R. FOHALLE (1929).
 Linguistique spéciale de l'Inde : J. MANSION (1922-1929), R. FOHALLE (1929).
 Histoire des littératures de l'Inde : J. MANSION (1922-1929), R. FOHALLE (1929).
 Religion de l'Inde ; Zend et vieux perse : R. FOHALLE (1929).
 Textes en langue égyptienne : J. CAPART (1922-1929), B. VAN DE WALLE (1929).
 Histoire de la littérature égyptienne : J. CAPART (1922-1929), B. VAN DE WALLE (1929).
 Pehlevi : A. BRICTEUX (1922).
 Langues, littératures, histoire et institutions du monde musulman : A. BRICTEUX (1922).

- Textes sumériens, assyro-babyloniens : J. PRICKARTZ (1922).
 Histoire ancienne de l'Orient : J. PRICKARTZ (1914-1929) ; Asie antérieure :
 J. PRICKARTZ (1929) ; Égypte : B. VAN DE WALLE (1929).
 Grammaire comparée des langues sémitiques : J. PRICKARTZ (1922).
 Civilisation assyro-babylonienne : J. PRICKARTZ (1922).
 Textes syriaques : G. DOSSIN (1924).
 Littérature et langues de l'ancien Testament : A. BRICTEUX (1922).

INSTITUT SUPÉRIEUR DE PÉDAGOGIE

- Psychologie : E. JANSSENS (1928).
 Logique : P. NÈVE (1928).
 Morale : E. JANSSENS (1928).
 Histoire de la pédagogie : L. HALKIN (1928).
 Éléments de la biologie : D. DAMAS (1928-1931), L. VERLAINE (1931).
 Méthodologie : L. HALKIN (1928-1929), A. POISSINGER (1929).
 Biologie générale et physiologie générale : D. DAMAS (1929-1931), L. VERLAINE (1931).
 Hygiène scolaire : E. MALVOZ (1929-1932), J. VAN BENEDEN (1932).
 Éléments de la psychiatrie : P. DIVRY (1929).
 Cours de législation scolaire comparée : E. DEMBOUR (1929).
 Pédagogie expérimentale : R. NIHARD (1929).
 Questions approfondies de pédagogie expérimentale : R. NIHARD (1929).
 Exercices de pédagogie : R. NIHARD (1929).
 Législation protectrice de l'enfance : J. MAQUET (1929).
 Psychologie expérimentale : N. BRAUNSHAUSEN (1929).
 Questions approfondies de psychologie expérimentale : N. BRAUNSHAUSEN (1929).
 Questions approfondies de pédagogie historique : L. HALKIN (1929).
 Diction et débit oratoire : L. LEVAUX (1930).

XIV

DISTRIBUTION DES COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT

- Droit naturel : CH. LOOMANS (1849-1886), CH. DEJACE (1886-1926), E. JANSSENS (1926).
 Introduction historique au droit civil : J. G. MACORS (1849-1886), CH. DEJACE (1886-1926), F. BOMERSON (1926-1932), P. LALOUX (1933).
 Encyclopédie du droit : P. NAMUR (1867-1886), A. BONTEMPS (1886-1895), O. ORBAN (suppl. 1895), ED. VAN DER SMISSEN (1895-1924), G. DOR (1924).

- Histoire et institutes du droit romain : P. NAMUR (1867-1886), J. NAMUR (1886-1896), J. WILLEMS (1896).
- Pandectes : C. MAYNZ (1867-1882), F. THIRY (1882-1883), A. DE SENAR-
CLENS (1883-1919), J. WILLEMS (1919-1929), A. PHILIPPIN (1929).
- Histoire du droit : A. PHILIPPIN (1933).
- Droit public : J. G. MACORS (1847-1884), L. HOUET (1884-1885), A. BON-
TEMPS (1886-1895), O. ORBAN (1895-1924), ED. VAN DER SMISSEN (1924-1926),
G. DOR (1926).
- Droit administratif : F. MACORS (1862-1880), L. HOUET (1880-1885), A.
BONTEMPS (1886-1890), O. ORBAN (1890-1924), E. CRAHAY (1924).
- Droit criminel et éléments de la procédure pénale : G. NYPELS (1839-1886),
F. THIRY (1886-1919), A. BRAAS (1919).
- Organisation judiciaire et procédure civile : G. NYPELS (1836-1880), F. THIRY
(1880-1919), A. BRAAS (1919).
- Droit civil (1^{re} partie) : TH. DE SAVOYE (1850-1885), G. GALOPIN (1885-1920),
M. WILLE (1920). Droit civil (2^e partie) : V. THIRY (1849-1889), A. LEMAIRE
(1889-1920), L. GRAULICH (1920).
- Droit commercial : V. THIRY (1849-1889), A. LEMAIRE (1889-1920), X.
JANNE (1920).
- Économie politique : E. DE LAVELEYE (1864-1892), CH. DEJACE (1892-1926),
E. MAHAIM (1926-1935), L. DECHESNE (1935).
- Éléments du droit des gens : J. G. MACORS (1858-1886), CH. DEJACE (1886-
1892), E. MAHAIM (1892-1935), F. DEHOUSSE (1935) (1).
- Éléments du droit international privé : CH. DEJACE (1890-1892), E. MAHAIM
(1892-1927), L. GRAULICH (1927).
- Éléments du droit fiscal : G. GALOPIN (1886-1920), V. GOTHOT (1920).
- Droit civil comparé : X. JANNE (1930).
- Législation industrielle : P. HORION (1933).
- Législation sociale : P. HORION (1933).
- Législation du Congo belge et notions sur les institutions coloniales étrangères :
F. DELLICOUR (1930).
- Assurances : P. LALOUX (1933).
- Droit pénal et éléments de la procédure flamande en langue flamande :
O. OBRIE (1890-1896), P. BELLEFROID (1896-1918), J. INDEKEU (1919-1931),
J. VAN HOUTTE (1931).
- Éléments du droit civil moderne : TH. DE SAVOYE (1850-1876), L. GRAULICH
(1912-1920), J. DABIN (1920-1922), V. GOTHOT (1922-1930).
- Droit notarial : F. MACORS (1849-1880), F. THIRY (1880-1886), G. GALOPIN
(1886-1920), E. MOREAU (1920).

(1) Ce cours, ainsi que les deux suivants, est devenu Droit des gens (Droit inter-
national privé, Droit fiscal) dans la législation de 1929.

Droit administratif notarial : O. ORBAN (1890-1924), V. GOTHOT (1924-1928), G. DOR (1928).

Rédaction d'actes notariés en langue française : G. GALOPIN (1891-1898), F. CORNESSE (1898-1926), E. DEMBOUR (1926).

Rédaction d'actes notariés en langue flamande : J. INDEKEU (1930-1931), J. VAN HOUTTE (1931).

Droit luxembourgeois : G. ZIEGLER DE ZIEGLECK (1921).

Médecine légale : E. STOCKIS (1921-1927), J. FIRKET (1928).

Psychiâtrie au point de vue médico-légal : X. FRANCOTTE (1891-1924), P. DIVRY (1924).

CANDIDATURES ET LICENCES
EN SCIENCES POLITIQUES, SOCIALES ET ADMINISTRATIVES

Principes généraux du droit : O. ORBAN (1913-1922), M. WILLE (1922-1928), V. GOTHOT (1928).

Sociologie : ED. CRAHAY (1906).

Droit constitutionnel comparé : O. ORBAN (1893-1896), ED. CRAHAY (1896).

Institutions civiles comparées : ED. VAN DER SMISSEN (1893-1914), L. GRAULICH (1914-1927), X. JANNE (1927).

Histoire diplomatique de l'Europe : E. HUBERT (1893-1923), F. MAGNETTE (1923).

Régime du travail en législation comparée : CH. DEJACE (1893-1926), G. DOR (1926).

Économie politique (matières spéciales) : ED. VAN DER SMISSEN (1893-1926), L. DECHESNE (1926).

Histoire économique (matières spéciales) : G. KURTH (1893-1896), ED. CRAHAY (1896).

Régime colonial et législation du Congo : E. MAHAIM (1893-1923), F. DELLI-COUR (1924).

Droit des gens (neutralité, législation consulaire) : E. MAHAIM (1893-1935), F. DEHOUSSE (1935).

Statistique : E. MAHAIM (1893-1923), A. JULIN (1924-1935).

Science financière : ED. VAN DER SMISSEN (1893-1926), F. CASTERS (1926).

Notions sur l'administration du Congo : E. MAHAIM (1893-1923), F. DELLI-COUR (1924).

Histoire des institutions administratives de la Belgique : ED. CRAHAY (1913).

Histoire parlementaire et législative de la Belgique : ED. VAN DER SMISSEN (1893-1914), ED. CRAHAY (1914).

Institutions provinciales et communales des principaux États : ED. CRAHAY (1913).

Droit administratif, matières spéciales (candidature) : O. ORBAN (1913-1924), G. DOR (1924), E. CRAHAY (1913-1914), L. GRAULICH (1914), V. GENOT (1920-1928), E. DEMBOUR (1928).

Droit administratif, matières spéciales (licence) : O. ORBAN (1913-1924), G. DOR (1924), E. CRAHAY (1913), V. GENOT (1920-1928), E. DEMBOUR (1928).

ÉCOLE SPÉCIALE DE COMMERCE

Principes généraux du droit : O. ORBAN (1897-1922), M. WILLE (1922-1928), V. GOTHOT (1928).

Notions de législation commerciale comparée : G. DE CRAENE (1897-1935), P. FRAIPONT (1935).

Droit commercial terrestre : A. LEMAIRE (1897-1900), G. DE CRAENE (1900-1935), P. FRAIPONT (1935).

Droit commercial maritime : A. LEMAIRE (1897-1920), M. LOUMAYE (1920).

Éléments du droit constitutionnel belge : E. CRAHAY (1906).

Notions du droit des gens : E. MAHAIM (1906-1935), F. DEHOUSSE (1935).

Principes de droit international privé : E. MAHAIM (1906-1927), X. JANNE, (1927).

Éléments du droit administratif : O. ORBAN (1906-1923), E. CRAHAY (1924).

Législation consulaire : E. MAHAIM (1906-1923), L. DECHESNE (1924).

Notion de législation industrielle et douanière : O. ORBAN (1900-1919), L. GRAULICH (1919-1920), J. DABIN (1920-1922), F. BOMERSON (1923-1932), P. HORION (1932).

Géographie politique : N. LEQUARRÉ (1900-1903), J. HALKIN (1903).

Géographie industrielle et commerciale : E. PROST (1901-1908), A. DELMER (1908).

Géographie physique : M. LOHEST (1905-1925), P. FOURMARIER (1927).

Économie et législation coloniales : E. MAHAIM (1900-1923), F. DELLICOUR (1924).

Principes de la statistique : E. MAHAIM (1906-1923), A. JULIN (1924-1935).

Ethnographie : J. HALKIN (1906).

Comptabilité et science financière commerciales : G. SCHNEIDER (1897-1911), CH. WAUTERS (1911).

Outillage commercial et maritime : E. NIHOUL (1900), A. STÉVART (1900-1905), L. BRÉDA (1905-1920), A. DELMER (1920).

Introduction à l'étude des produits industriels et commerçables : E. NIHOUL (1906-1924), M. DUGUET (1924).

Produits industriels et commerçables : E. PROST (1906-1931), A. DE RASSENFOSSE (1931).

Organisation commerciale : CH. WAUTERS (1906).

Histoire contemporaine du commerce et de l'industrie : CH. DEJACE (1906-1926), L. DECHESNE (1926).

Documentation industrielle commerciale et consulaire : V. MULLER (1906).

Économie politique : CH. DEJACE (1906-1926) E. MAHAIM (1926-1935), P. HARSIN (1935).

Économie politique (matières spéciales) : ED. VAN DER SMISSEN (1906-1926), L. DECHESNE (1926).

Statistique et politique commerciales : E. MAHAIM (1906-1923), L. DECHESNE (1924).

Science des finances publiques : ED. VAN DER SMISSEN (1906-1926), F. CASTERS (1926).

Science financière (mécanisme de la circulation et du crédit) : L. MOREAU (1919).

Législation comparée des assurances : F. BOMERSON (1919-1932), P. LALOUX (1933).

La théorie mathématique des opérations financières et des assurances : L. FOUARGE (1923).

Exercices d'application mathématique : L. FOUARGE (1919).

Géographie coloniale : J. HALKIN (1906).

Cultures coloniales : H. LONAY (1906-1934).

Transports, constructions coloniales et topographie coloniale : P. BURE (1906).

Hygiène coloniale : CH. FIRKET (1906-1923), E. MALVOZ (1923-1932), M. MOUCHET (1933).

Notions de philosophie : E. JANSSENS (1934-1935), P. NÈVE (1934-1935), PH. DEVAUX (1935).

Mathématiques générales : A. DELGLEIZE (1934).

Langue allemande : H. BISCHOFF (1905-1919), E. WITMEUR (1919).

Langue anglaise : O. ORTH (1897-1904), P. HAMÉLIUS (1904-1919), E. WITMEUR (1919).

Langue flamande : F. VAN VEERDEGHEM (1905-1919), E. WITMEUR (1919).

Langue espagnole : A. CASANOVA (1920).

Exercices de rédaction et de correspondance commerciale : A. NOTERMANS (1901-1913).

Sténographie : O. CALAY (1907).

Bureau commercial pratique : A. NOTERMANS (1901-1913), CH. WAUTERS (1913).

XV

DISTRIBUTION DES COURS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

Zoologie (animaux vertébrés et invertébrés) : TH. LACORDAIRE (1853-1870) ; ED. VAN BENEDEN (1870-1890). Éléments de zoologie : ED. VAN BENEDEN (1890-1910), D. DAMAS (1910). Zoologie systématique : J. FRAIPONT (1890-1910), P. CERFONTAINE (1910-1919), D. DAMAS (1919).

Morphologie animale (histologie, anatomie et embryologie) : ED. VAN BENEDEN (1890-1910), D. DAMAS (1910).

Géographie animale : ED. VAN BENEDEN (1876-1910), P. CERFONTAINE (1910-1919), D. DAMAS (1919).

Anatomie comparée : CH. LACORDAIRE (1837-1870), ED. VAN BENEDEN (1870-1883), CH. JULIN (1883-1928), D. DAMAS (1928).

Physiologie comparée : N. FOSSION (1847-1875), ED. VAN BENEDEN (1875-1890).

Physiologie animale : ED. VAN BENEDEN (1890-1910), D. DAMAS (1910-1927), H. FREDERICQ (1927) et L. VERLAINE (1927).

Botanique (anatomie et physiologie végétales) : ED. MORREN (1858-1886), A. GRAVIS (1886-1927) : Éléments de botanique (cand.) et Physiologie végétale (doct.) : R. BOUILLENNE (1927). Anatomie végétale ; Morphologie végétale ; Botanique systématique (doct.) : H. LONAY (1927-1934), A. MONOYER (1935).

Géographie végétale : ED. MORREN (1858-1886), A. GRAVIS (1886-1927), R. BOUILLENNE (1927).

Paléontologie : G. DEWALQUE (1857-1876) : Animale : G. DEWALQUE (1876-1884), J. FRAIPONT (1884-1910), P. CERFONTAINE (1910-1919), CH. FRAIPONT (1919). Végétale : G. DEWALQUE (1876-1879), A. GILKINET (1879-1919), CH. FRAIPONT (1919). Stratigraphique : G. DEWALQUE (1876-1890), CH. FRAIPONT (1930-1933) et M^{lle} S. LECLERCQ (1933).

Éléments de paléontologie : J. FRAIPONT (1890-1910).

Éthologie animale : L. VERLAINE (1930), D. DAMAS (zoogéographie) (1930).

Éthologie végétale : R. BOUILLENNE (1930).

Éléments de géographie physique : A. FIRKET (1890-1905).

Minéralogie : G. DEWALQUE (1857-1891), G. CESARO (1891-1921), H. BUTTGEBACH (1921).

Éléments de géologie et de minéralogie : G. DEWALQUE (1876-1881), A. FIRKET (1881-1905).

Éléments de minéralogie : G. CESARO (1905-1921), H. BUTTGEBACH (1921).

Éléments de géologie et de géographie physique : M. LOHEST (1905-1926), P. FOURMARIER (1927).

Géologie : G. DEWALQUE (1857-1896), M. LOHEST (1896-1926), P. FOURMARIER (1927).

Cristallographie : G. DEWALQUE (1883-1892), G. CESARO (1892-1921), H. BUTTGEBACH (1921).

Péetrographie : G. CESARO (1892-1921), H. BUTTGEBACH (1921) et J. ANTEN (1921).

Compléments de minéralogie et de cristallographie : H. BUTTGEBACH (1931).

Physique expérimentale (candidature) : L. PÉRARD (1865-1888), P. DE HEEN (1888-1919), E. BERTRAND (1919-1929), F. DACOS (1929-1930).

Physique générale aux Cand. sc. physiques, mathématiques, chimiques, géologiques, ingénieurs : F. DACOS (1930-1935).

Physique expérimentale aux cand. sc. naturelles et médicales, biologiques : M. MORAND (1930).

- Éléments de la physique théorique et mathématique : L. MEURICE (1930).
 Physique expérimentale (doctorat) : L. PÉRARD (1865-1893), P. DE HEEN (1894-1919), L. COUNSON (1919) ; Optique : P. SWINGS (1933).
 Compléments de physique expérimentale : M. MORAND (1931).
 Physique mathématique générale : M. GLOESENER (1857-1876), W. SPRING (1876-1879), J. GRAINDORGE (1880-1883), E. RONKAR (1883-1902), L. MEURICE (1902-1922), H. JANNE (1922).
 Physico-chimie : P. DE HEEN (1887-1919), V. HENRY (1931).
 Chimie organique (cand.) : L. G. DE KONINCK (1847-1879), W. SPRING (1876-1911), E. COLSON (1911-1931).
 Chimie inorganique (cand.) : J. CHANDELON (1847-1876), W. SPRING (1876-1911), E. BOURGEOIS (1911-1931).
 Chimie générale (cand. sc. physiques, chimiques, géologiques : L. D'OR (1931).
 Chimie générale (cand. ingénieur) : L. D'OR (1931).
 Chimie générale (cand. sc. naturelles et médicales, biologiques : J. BAUDRENGHIEN (1931).
 Chimie générale (cand. en sc. mathématiques et géographiques : A. de RASSENFOSSÉ (1932).
 Chimie approfondie organique : L. G. DE KONINCK (1858-1876), W. SPRING (1876-1911), E. COLSON (1911-1931), J. BAUDRENGHIEN (1931).
 Chimie approfondie inorganique : J. CHANDELON (1858-1884), W. SPRING (1876-1911), E. BOURGEOIS (1911-1931), L. D'OR (1931).
 Compléments de chimie organique : J. BAUDRENGHIEN (1931).
 Chimie physique : V. HENRY (1931), A. GILLET (électrochimie) (1932), L. D'OR (1932).
 Compléments de chimie physique : V. HENRY (1931).
 Chimie générale analytique : L. DE KONINCK (1876-1914), M. HUYBRECHTS (1919).
- Algèbre supérieure : E. CATALAN (1865-1884), J. NEUBERG (1884-1911), J. DERUYTS (1911-1932), L. FOUARGE (1932).
 Calcul différentiel, calcul intégral, éléments du calcul des variations et des différences : E. CATALAN (1865-1884), J. NEUBERG (1884-1911), J. DERUYTS (1911-1932), L. FOUARGE (1932).
 Géométrie analytique : A. DE CUYPER (1849-1879), J. GRAINDORGE (1879-1895), J. NEUBERG (1895-1911), J. FAIRON (1911-1925), L. GODEAUX (1925).
 Géométrie descriptive : J. SCHMIT (1868-1880). Pure : C. LE PAIGE (1880-1885), J. NEUBERG (1885-1890). A. SCHORN (1890-1894). Appliquée (aux Écoles spéciales) : A. SCHORN (1880-1894). Géométrie descriptive : L. DE LOCHT (1894-1919), L. LEGRAND (1919-1931), M. GUILLEMIN (1931).
 Compléments de géométrie descriptive : C. LE PAIGE (1879-1885), J. NEUBERG (1885-1890).
 Géométrie projective : J. NEUBERG (1884-1911), J. FAIRON (1911-1925), L. GODEAUX (1925).

Théorie des déterminants : C. LE PAIGE (1876-1922), L. FOUARGE (1922-1934), F. BUREAU (1934).

Mécanique analytique : A. DE CUYPER (1846-1881), J. GRAINDORGE (1881-1895), E. RONKAR (1895-1902), L. MEURICE (1902).

Compléments de mécanique analytique (statique analytique et dynamique du point) : A. DE CUYPER (1876-1881), J. GRAINDORGE (1881-1896), C. LE PAIGE (1896-1922), H. JANNE (1922).

Mécanique céleste : J. GRAINDORGE (1876-1896), C. LE PAIGE (1896-1922), H. JANNE (1922).

Mécanique élémentaire : L. TRASENSTER (1840-1874), L. PÉRARD (1874-1893), H. HUBERT (1894-1903), L. LEGRAND (1903-1930), R. GERMAÏ (1930).

Éléments d'analyse mathématique : V. FALISSE (1874-1878), P. BANNEUX (1878-1892), H. HUBERT (1892-1894), J. DERUYTS (1894-1911), J. FAIRON (1911-1925), R. GERMAÏ (1926).

Analyse supérieure : E. CATALAN (1865-1885), C. LE PAIGE (1885-1897), J. DERUYTS (1897-1932), R. GERMAÏ (1932).

Calcul des probabilités : E. CATALAN (1865-1885), C. LE PAIGE (1885-1922), M. DEHALU (1922).

Compléments d'analyse supérieure : C. LE PAIGE (1876-1885), J. DERUYTS (1885-1924), L. FOUARGE (1924).

Éléments d'astronomie et de géodésie : F. FOLIE (1890-1897), C. LE PAIGE (1897-1922), M. DEHALU (1922).

Astronomie mathématique (et géodésie) : A. DE CUYPER (1865-1879), F. FOLIE (1879-1897), C. LE PAIGE (1897-1922), M. DEHALU (1922).

Astrophysique : CH. FIÉVEZ (1885-1890), F. FOLIE (1890-1897), C. LE PAIGE (1897-1922), M. DEHALU (1922-1933), P. SWINGS (1933).

Géométrie supérieure : F. FOLIE (1876-1879), C. LE PAIGE (1879-1896), F. DERUYTS (1896-1902), J. DERUYTS (1902-1911), J. FAIRON (1911-1925), L. GODEAUX (1926).

Géométrie infinitésimale : L. FOUARGE (1930-1932), L. GODEAUX (1932).

Compléments de mathématiques : J. DERUYTS (1930-1932), R. GERMAÏ (1932-1934), F. BUREAU (1934).

Méthodologie mathématique : J. GRAINDORGE (1890-1896), J. NEUBERG (1896-1911), J. FAIRON (1911-1925), L. MEURICE (1926).

Éléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques : C. LE PAIGE (1890-1922), J. FAIRON (1922-1925), L. MEURICE (1926).

Logique, Psychologie, Philosophie morale (voir au programme de la Faculté de Philosophie et Lettres).

Éléments de la biologie générale (animale et végétale) : M. DUBUISSON.

Zoopaléontologie : CH. FRAIPONT (1930).

Phytopaléontologie : CH. FRAIPONT (1930-1933), M^{lle} S. LECLERCQ (1933).

Géologie appliquée et hydrologie : M. LOHEST (1893-1920), P. FOURMARIER (1920).

- Notions de géologie et de géographie physique : A. FIRKET (1890-1905), M. LOHEST (1905-1926), P. FOURMARIER (1927).
- Géographie physique : G. DEWALQUE (1890-1897), M. LOHEST (1897-1926), P. FOURMARIER (1927).
- Géographie mathématique : C. LE PAIGE (1901-1922), M. DEHALU (1922-1927), L. PAUWEN (1927).
- Géographie politique générale : N. LEQUARRÉ (1901-1903), J. HALKIN (1903).
- Géographie politique spéciale : N. LEQUARRÉ (1901-1903), J. HALKIN (1903).
- Géographie humaine : J. HALKIN (1901).
- Géographie ethnographique : J. HALKIN (1901).
- Géographie coloniale : J. HALKIN (1901).
- Histoire de la géographie et des découvertes géographiques : N. LEQUARRÉ (1901-1903), J. HALKIN (1903).
- Méthodologie géographique : J. HALKIN (1901).
- Géographie industrielle et commerciale : E. PROST (1901-1908), A. DELMER (1908).
- Exercices pratiques de géographie : N. LEQUARRÉ (1901-1903), J. HALKIN (1903).
- Flore du Congo : H. LONAY.
- Géographie régionale et compléments : J. HALKIN (1931-1935), O. TULIPPE (1935).
- Anthropologie physique : CH. FRAIPONT (1928).
- Éléments de sociologie : E. MAHAIM (1928).
- Éléments de la science du langage : A. BRICTEUX (1928).
- Archéologie préhistorique : J. HAMAL-NANDRIN (1928).
- Paléanthropologie et paléoethnographie : CH. FRAIPONT (1928).
- Géologie du quaternaire : P. FOURMARIER (1928).
- Économie politique : CH. DEJACE (1924-1926), E. MAHAIM (1926-1925).
- Notions de statistique : E. MAHAIM (1900-1923), A. JULIN (1924-1935).

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN

- Pédagogie expérimentale : R. NIHARD (1932).
- Histoire de la pédagogie : L. HALKIN (1932).
- Méthodologie générale : A. POISSINGER (1932).
- Méthodologie spéciale des sciences mathématiques : L. MEURICE (1932).
- Méthodologie spéciale des sciences biologiques : D. DAMAS (1932).
- Méthodologie spéciale des sciences physiques et chimiques : L. COUNSON (1932).
- Méthodologie spéciale des sciences géographiques : J. HALKIN (1932).

XVI

DISTRIBUTION DES COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Anatomie comparée : TH. LACORDAIRE (1837-1870), E. VAN BENEDEN (1870-1883), CH. JULIN (1883-1928), D. DAMAS (1928).

Histologie générale : T. SCHWANN (1845-1872), V. MASIUS (1872-1874), A. SWAEN (1874-1894), CH. JULIN (1894-1928), H. DE WINIWARTER (1928).

Histologie spéciale : V. MASIUS (1864-1872), A. SWAEN (1872-1919), H. DE WINIWARTER (1919).

Anatomie humaine, topographique : A. SWAEN (1876-1889), CH. JULIN (1889-1910), J. DUESBERG (1910).

Anatomie humaine, systématique : ostéologie, arthrologie, myologie, angiologie, névrologie : F. PUTZEYS (1876-1910), CH. JULIN (1910-1928), J. DUESBERG (1928). Anatomie humaine, systématique : splanchnologie, organes des sens : A. SWAEN (1876-1919), H. DE WINIWARTER (1919-1930), G. LEPLAT (1930).

Anatomie pathologique : C. VANLAIR (1868-1886), C. FIRKET (1886-1922), J. FIRKET (1922).

Démonstrations d'anatomie des régions : A. SWAEN (1876-1889), CH. JULIN (1889-1910), J. DUESBERG (1910-1929), F. ALBERT (1929).

Démonstrations anatomiques (dissections) : V. MASIUS (1864-1872), A. SWAEN (1872-1919) et F. PUTZEYS (1876-1919), J. DUESBERG (1919).

Physiologie humaine et physiologie comparée : T. SCHWANN (1858-1879) et N. FOSSION (1847-1875).

Physiologie générale : L. FREDERICQ (1879-1921), H. FREDERICQ (1921).

Physiologie spéciale (organes des sens) : E. FUCHS (1881-1885), P. NUEL (1885-1919), L. FREDERICQ (1920-1921), H. FREDERICQ (1921).

Embryologie : E. VAN BENEDEN (1876-1910), CH. JULIN (1910-1928), H. DE WINIWARTER (1928).

Exercices pratiques de physiologie : L. FREDERICQ (1888-1921), H. FREDERICQ (1921).

Pathologie générale : A. SPRING (1858-1872), V. MASIUS (1872-1889), X. FRAN-COTTE (1889-1919), P. NOLF (1919).

Pathologie spéciale (maladies internes, mentales, de la peau, etc.) : H. HEUSE (1867-1872), C. VANLAIR (1872-1898) ; maladies internes : P. SNYERS (1898-1926), L. ROSKAM (1926) ; maladies mentales : X. FRAN-COTTE (1898-1924), P. DIVRY (1924).

Thérapeutique générale : TH. VAUST (1849-1871), V. MASIUS (1871-1877), G. VAN AUBEL (1877-1890).

Parmacodynamique : TH. VAUST (1849-1871), V. MASIUS (1871-1877), J. VAN AUBEL (1877-1892), J. VAN AUBEL (1892-1898) et F. HENRIJEAN (1892-1931), L. DAUTRE ANDE (1 31).

Pharmacologie : TH. VAUST (1835-1871), J. VAN AUBEL (1871-1898), F. HENRIJEAN (1898-1931), L. DAUTREBANDE (1931).

Pathologie chirurgicale générale : N. ANSIAUX (1861-1876), CH. GUSSENBAUER (1876-1878), A. VON WINIWARTER (1878-1919), L. DELREZ (1919).

Pathologie chirurgicale spéciale : J. BORLÉE (1855-1881), T. PLUCKER (1881-1897), P. TROISFONTAINES (1897-1922), L. DELREZ (1922-1930), F. ALBERT (1930).

Théorie et pratique des opérations chirurgicales : J. BORLÉE (1861-1876), O. ANSIAUX (1876-1879), A. VON WINIWARTER (1879-1919), CH. WILLEMS (1919-1927), F. ALBERT (1927).

Théorie des accouchements : A. WASSEIGE (1861-1889), F. FRAIPONT (1889-1924), M. BROUHA (1925).

Ophthalmologie : J. BORLÉE (1848-1881), E. FUCHS (1881-1885), P. NUEL (1885-1912), L. WEEKERS (1912).

Maladies des os, bandages et appareils : N. ANSIAUX (1855-1874), O. ANSIAUX (1874-1879), T. PLUCKER (1879-1890).

Bactériologie (et parasitologie) : C. FIRKET (1885-1896), E. MALVOZ (1896-1932), A. GRATIA (1932).

Urologie : A. HOGGE (1912-1934), E. FORÊT (1934).

Psychiâtrie : X. FRANCOTTE (1891-1924), P. DIVRY (1924).

Hygiène publique et privée : H. HEUSE (1855-1875), O. ANSIAUX (1875-1879), F. PUTZEYS (1879-1914), E. MALVOZ (1914-1932) et F. SCHOOF (1914) ; Hygiène publique : J. VAN BENEDEN (1932) ; Hygiène privée : L. BROUHA (1932).

Hygiène scolaire et prophylaxie des maladies transmissibles : H. HALKIN (1930).

Hygiène scolaire et infantile : E. MALVOZ (1930-1932), J. VAN BENEDEN (1932) et L. WECKERS (1930) et L. PLUMIER (1930).

Médecine légale : C. VANLAIR (1868-1872), J. VAN AUBEL (1872-1898), G. CORIN (1898-1919), E. STOCKIS (1919-1927), J. FIRKET (1928).

Clinique interne : H. SAUVEUR (1855-1888) et A. SPRING (1858-1872), H. HEUSE (1872-1879), V. MASUIS (1879-1901) ; Clinique des adultes : L. DE BÉCO (1901) ; Policlinique : P. NOLF (1901-1913), L. DE BÉCO (1913).

Clinique externe (chirurgicale) : N. ANSIAUX (1849-1876), J. BORLÉE (1876-1881) et GUSSENBAUER (1874-1878), A. VON WINIWARTER (1878-1919) ; des adultes : Ch. WILLEMS (1919-1930), L. DELREZ (1930) ; des enfants : L. DELREZ (1919).

Clinique obstétricale : A. WASSEIGE (1861-1889), F. FRAIPONT (1889-1924), M. BROUHA (1925).

Clinique ophtalmologique : J. BORLÉE (1858-1881), E. FUCHS (1881-1885), P. NUEL (1885-1919), L. WEEKERS (1919).

Clinique des maladies des enfants : V. MASIUS (1873-1901), P. NOLF (1901-1920), L. PLUMIER (1920).

Clinique des maladies des vieillards : C. VANLAIR (1873-1898), F. HENRIJEAN (1898).

- Clinique des maladies syphilitiques et cutanées : T. PLUCKER (1881-1897)
P. TROISFONTAINES (1897-1922), H. HALKIN (1922).
- Clinique gynécologique : F. FRAIPONT (1889-1924), M. BROUHA (1925).
- Clinique et policlinique otologiques, laryngologiques et rhinologiques : F. SCHIFFERS (1890-1919), C. BREYRE (1919).
- Clinique des maladies mentales : X. FRANCOTTE (1890-1924), P. DIVRY (1924).
- Clinique urologique : A. HOGGE (1919-1934), E. FORÊT (1934).
- Exercices de clinique propédeutique : L. DE BÉCO (1901-1919), L. PLUMIER (1919-1930), L. DE BÉCO (1930).
- Clinique stomatologique : H. FAUCONNIER (1927).
- Maladies des pays chauds : C. FIRKET (1896-1922), E. MALVOZ (1923-1932), R. MOUCHET (1933).
- Prophylaxie des maladies transmissibles : E. MALVOZ (1909-1932), J. VAN BENEDEN (1932).
- Technique radiologique : L. LEJEUNE (1921-1929), P. VAN PÉE (1929).
- Cinésithérapie : L. DE MUNTER (1923).
- Stomatologie : H. FAUCONNIER (1920).
- Pharmacognosie : J. VAN AUBEL (1868-1890), A. GILKINET (1890-1919), E. HAIRS (1919-1930), F. STERNON (1930).
- Pharmacie théorique (altérations et falsifications des médicaments) : J. VAN AUBEL (1868-1877), A. GILKINET (1877-1919), E. HAIRS (1919-1930), C. STAI-NIER (1930).
- Pharmacie pratique : J. VAN AUBEL (1868-1877), A. GILKINET (1877-1892), A. JORISSEN (1892-1920), R. VIVARIO (1920-1930), F. STERNON (1930).
- Chimie toxicologique : I. KUPFFERSCHLÄEGER (1876-1879), TH. CHANDELON (1879-1921), F. SCHOOFS (1921).
- Chimie pharmaceutique : F. HAIRS (1919-1930), F. SCHOOFS (1930) et R. VIVARIO (1930).
- Analyse organique et falsification des denrées alimentaires : A. JORISSEN (1883-1920), F. SCHOOFS (1920-1921), R. VIVARIO (1921).
- Éléments d'hygiène en rapport avec les sciences pharmaceutiques : E. MALVOZ (1930-1932), J. VAN BENEDEN (1932) et F. SCHOOFS (1930) et R. VIVARIO (1930).
- Législation et déontologie pharmaceutiques : F. SCHOOFS (1931).
- Éducation physique : L. DEHOUX (1933).
- Biologie de l'éducation physique : L. BROUHA (1932).
- Hygiène générale et spéciale : L. BROUHA (1933).
- Analyse des mouvements : F. VANDERVAEL (1935).
- Biométrie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte : F. VANDERVAEL (1935).

XVII

DISTRIBUTION DES COURS DE LA FACULTÉ TECHNIQUE
ET DES ÉCOLES SPÉCIALES

Mécanique appliquée : V. DWELSHAUVERS-DERY (1868-1903), H. HUBERT (1903-1919), A. DUCHESNE (1919).

Chimie industrielle inorganique : J. CHANDELON (1847-1884).

Chimie industrielle organique : L. G. DE KONINCK (1847-1876), L. GORET (1876-1879), J. CHANDELON (1879-1884).

Chimie industrielle : L. GORET (1884-1894), J. KRUTWIG (1894-1909), E. NIHOUL (1909-1924), A. GILLET (1924) et G. BATA (1925).

Physique industrielle : L. PÉRARD (1865-1874), V. DWELSCHAUWERS-DERY (1874-1903), H. HUBERT (1903-1919), A. DUCHESNE (1919).

Métallurgie : A. GILLON (1861-1896), L. BRÉDA (1895-1905); Métallurgie générale et sidérurgie : L. BRÉDA (1905-1920), E. TRASENSTER (1921-1927), H. THYSSEN (1927); Métallurgie spéciale (autre que le fer) : E. PROST (1905-1932).

Docimasie : I. KUPFFERSCHLAEGER (1854-1879), L. DE KONINCK (1879-1914), 1914), M. HUYBRECHTS (1919).

Chimie analytique et spécialement analyse des substances minérales : L. DE KONINCK (1876-1914), M. HUYBRECHTS (1919).

Minéralogie : G. DEWALQUE (1857-1891), G. CESARO (1891-1921), H. BUTTGENBACH (1921).

Architecture industrielle : J. SCHMIT (1847-1880), H. DECHAMPS (suppl. 1879, tit. 1880-1919), A. DE MARNEFFE (1919).

Exploitation des mines : L. TRASENSTER (1844-1886), A. HABETS (suppl. 1879, tit. 1886-1908), L. DENOEL (1908).

Économie industrielle, politique, sociale : É DE LAVELEYE (1864-1892), E. MAHAIM (1892-1935), L. DECHESNE (1935).

Législation minière et industrielle (Droit administratif) : F. MACORS (1873-1879), J. VAN SCHERPENZEEL-THIM (1879-1892), ED. VAN DER SMISSSEN (1892-1926), G. DOR (1926).

Géologie : G. DEWALQUE (1857-1896), M. LOHEST (1896-1926), P. FOURMARIER (1927).

Paléontologie : G. DEWALQUE (1857-1884), J. FRAIPONT (1884-1910), A. RENIER (1910).

Description des machines : H. HOLZER (1877-1907), L. LEGRAND (1907) et A. DUCHESNE (1919) et CH. HANOCQ (1919).

Construction des machines : W. LIBERT (1863-1884), H. DECHAMPS (1884-1919), CH. HANOCQ (1919) et L. LEGRAND (1932).

Compléments de construction des machines : CH. HANOCQ, P. CHANTRAINE, E. ALLARD, A. SCHLAG, D. JACOVLEFF.

Exploitation des chemins de fer : E. DESPRET (1868-1884), A. STEVART (1884-1905), L. BRÉDA (1905-1920), A. LAVIOLETTE (1921).

Géographie industrielle et commerciale : P. TRASENSTER (1879-1897), A. HABETS (1897-1908) et E. PROST (1908-1932), M. LOHEST (1908-1920), P. FOURMARIER (1920-1933), M. LEGRAYE (1933).

Télégraphie et autres applications de l'électricité. Électricité et applications industrielles : F. DELARGE (1880-1881), E. GÉRARD (1881-1919), O. DE BAST (1919-1935), F. DACOS (1935), H. CHAUVIN (1935), J. KUNTZIGER (1935), P. FOURMARIER (1935).

Compléments d'électricité : O. DE BAST, H. CHAUVIN (1925), J. KUNTZIGER (1925), F. DACOS (1927).

Technologie mécanique et théories des mécanismes.

Technologie du constructeur : H. HOLZER (1879-1907), J. MERLOT (1907-1920), P. CHANTRAINE (1920).

Chimie appliquée à la teinture : L. GORET (1879).

Analyse des produits industriels : V. FRANCKEN (1879).

Chimie appliquée aux matériaux de construction E. NIHOUL (1899-1924).

Topographie : A. HABETS (1866-1884), G. DUGUET (1884-1909), M. DEHALU (1909).

Industrie du goudron et de ses dérivés : J. KRUTWIG (1891-1909).

Hygiène industrielle et professionnelle : F. SCHOofs (1919).

Prévention des accidents miniers : A. BREYRE (1919).

Électro chimie : A. GILLET (1925).

Radio électricité : F. DACOS (1930).

Physique du rayonnement : L. ROSENFELD (1930).

Spectroscopie : P. SWINGS (1933).

Constructions du génie civil : F. CAMPUS (1926).

Hydraulique fluviale : F. CAMPUS (1926).

Hydraulique générale : A. SCHLAG (1926).

Architecture civile et histoire de l'architecture : A. PUTERS (1926).

Technologie des professions élémentaires : P. CHANTRAINE (1926).

Géologie : P. FOURMARIER (1926).

Géographie minière : P. FOURMARIER (1926).

Calcul de l'effet des machines : A. DUCHESNE (1927).

Résistance des matériaux : A. DUCHESNE (1927) et A. DE MARNEFFE (1927).

Organisation des usines : P. CHANTRAINE (1927).

Appareils de levage et de manutention : A. SCHLAG (1927).

Météorologie appliquée : M. JAUMOTTE (1927).

Construction des moteurs à explosion à grande vitesse : D. JACOVLEFF (1927).

Constructions coloniales : F. CAMPUS (1928), G. BATTÀ (1928), A. PUTERS (1928).

Technique d'aéronautique : E. ALLARD (1927).

Hygiène de l'aviation : F. SCHOofs (1927).
 Aérodynamique : E. ALLARD (1927).
 Hygiène coloniale : F. SCHOofs, R. MOUCHET.
 Entomologie coloniale : D. DAMAS, R. MOUCHET.

Style et rédaction : J. STECHER (1860).
 Langue anglaise : F. PASQUET (1873-1888), KAUFMANN (1888).
 Langue allemande : F. MUTH (1873-1888), GROOS (1888).
 Langue flamande : F. VAN VEERDEGHEM (1888).

XVIII

EXTRAITS DU PROGRAMME DES COURS POUR L'ANNÉE 1935-36 (1)

I. — AUTORITÉS ACADÉMIQUES

RECTEUR ET PRÉSIDENT DU CONSEIL ACADÉMIQUE

J. DUESBERG, Professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

SECRÉTAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE

L. DENOËL, Professeur ordinaire à la Faculté Technique.

COLLÈGE DES ASSESSEURS

J. HUBAUX, Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres ;
 A. PHILIPPIN, Doyen de la Faculté de Droit ;
 L. PAUWEN, Doyen de la Faculté des Sciences ;
 R. VIVARIO, Doyen de la Faculté de Médecine ;
 P. FOURMARIER, Doyen de la Faculté Technique.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

G. CESARO,
 H. BISCHOFF,
 E. NIHOUL,
 P. SNYERS,
 CH. DEJACE,
 A. GRAVIS,
 J. INDEKEU,
 M. WILMOTTE,

E. BOURGEOIS,
 E. PROST,
 J. DERUYTS,
 E. MALVOZ,
 O. DE BAST,
 E. MAHAIM,
 A. JULIN.

(1) Avec les modifications antérieures au 31 décembre 1935.

CONSEIL ACADÉMIQUE

Faculté de Philosophie et Lettres :

L. HALKIN,
 H. VAN DER LINDEN,
 J. MANSION,
 J. CLOSON,
 E. JANSSENS,
 P. NÈVE,
 A. BRICTEUX,
 R. VERDEYEN,
 A. DELATTE,
 A. GRÉGOIRE,
 A. L. CORIN,
 V. BOHET,
 S. ETIENNE,
 F. MAGNETTE,
 J. HUBAUX,
 E. WITMEUR,
 P. HARSIN,
 A. SEVERYNS,
 A. POISSINGER,
 R. FOHALLE,
 M. DELBOUILLE,
 F. DESONAY,
 R. VIVIER,
 M. LAURENT,
 M. CURVERS-DELCOURT.

Faculté de Droit :

J. WILLEMS DE LADDERSOUS,
 ED. CRAHAY,
 L. GRAULICH,
 A. BRAAS,
 M. WILLE,
 V. GOTHOT,
 X. JANNE,
 L. DECHESNE,
 G. DOR,
 E. DEMBOUR,
 A. PHILIPPIN,
 E. MOREAU DE MELEN,
 J. VAN HOUTTE.

Faculté des Sciences :

JOS. HALKIN,
 L. MEURICE,
 D. DAMAS,
 M. HUYBRECHTS,
 CH. FRAIPONT,
 H. BUTTGENBACH,
 M. GUILLEMIN,
 L. COUNSON,
 H. JANNE,
 L. GODEAUX,
 L. FOUARGE,
 L. VERLAINE,
 R. H. GERMAY,
 M. MORAND,
 L. PAUWEN,
 R. BOUILLENNE,
 F. DACOS,
 M. DUBUISSON,
 V. HENRI,
 J. BAUDRENGHIEN,
 L. D'OR.

Faculté de Médecine :

L. DE BECO,
 P. NOLF,
 J. DUESBERG,
 L. WEEKERS,
 H. FREDERICQ,
 L. DELREZ,
 L. PLUMIER,
 F. SCHOofs,
 H. DE WINIWARTER,
 M. BROUHA,
 R. VIVARIO,
 H. HALKIN,
 J. FIRKET,
 J. ROSKAM,
 A. GRATIA,
 C. BREYRE,
 P. DIVRY,

F. ALBERT,	A. DUCHESNE,
L. DAUTREBANDE,	CH. HANOCO,
H. FAUCONNIER,	A. DE MARNEFFE,
F. STERNON,	P. CHANTRAINE,
C. STAINIER,	F. CAMPUS,
G. LEPLAT,	A. GILET,
J. VAN BENEDEN,	G. BATA,
L. BROUHA.	H. THYSSEN,

Faculté Technique :

L. LEGRAND,	A. PUTERS,
L. DENOËL,	A. SCHLAG,
M. DEHALU,	M. REY,
P. FOURMARIER,	A. RENIER,
	A. LAVIOLETTE,
	E. ALLARD.

Feront partie du Conseil académique :

L. LEVAUX,	à partir du 10 octobre 1935 ;
J. HAUST,	» »
Ch. VAN DEN BORREN,	» »
P. FIERENS,	» »
J. ANTEN,	» »
N. BRAUNSHAUSEN,	» »
R. NIHARD,	» »
F. DELLICOUR,	» »
A. DE RASSENFOSSE,	» »
M. PAQUOT	» »
D. JACOVLEFF,	» »
L. ROSENFELD,	» »
P. SWINGS,	» 27 décembre 1935 ;
P. HORION,	» 30 »
P. LALOUX,	» »
S. LECLERCQ,	» 25 février 1936 ;
M. LEGRAYE,	» »
H. CHAUVIN,	» 7 mars 1936 ;
J. KUNTZIGER,	» »
P. VAN PÉE,	» 9 octobre 1936 ;
A. DELMER,	» »

BUREAUX DES FACULTÉS ET DES INSTITUTS Y ANNEXÉS

Faculté de Philosophie et Lettres

Doyen : J. HUBAUX. — Secrétaire : P. HARSIN.

Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

Président : M. LAURENT. — Secrétaire : G. DOSSIN.

Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales

Président : A. BRICTEUX. — Secrétaire : G. DOSSIN.

Institut supérieur de Pédagogie

Président : N. BRAUNSHAUSEN. — Secrétaire : R. NIHARD.

Faculté de Droit

Doyen A. PHILIPPIN, — Secrétaire : J. VAN HOUTTE.

Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques

Président : V. GOTHOT. — Secrétaire : E. WITMEUR.

Faculté des Sciences

Doyen : L. PAUWEN. — Secrétaire : M. MORAND.

Faculté de Médecine

Doyen : R. VIVARIO. — Secrétaire : J. FIRKET.

Institut supérieur d'Éducation physique

Président : L. BROUHA. — Secrétaire : F. VANDERVAEL.

Faculté Technique

Doyen : P. FOURMARIER. — Secrétaire : M. REY.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE DE L'UNIVERSITÉ

J. DUESBERG, Recteur de l'Université.

Marcel DEHALU, Administrateur-Inspecteur de l'Université.

Servais ÉTIENNE, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Joseph WILLEMS DE LADDERSOUS, Professeur à la Faculté de Droit.

Désiré DAMAS, Professeur à la Faculté des Sciences.

Lucien DE BECO, Professeur à la Faculté de Médecine.

Omer DE BAST, Professeur à la Faculté Technique.

Paul BERRYER (Vicomte), Ministre d'État, Sénateur.

Émile DIGNEFFE, Sénateur.

Marcel DE FRAIPONT, Directeur Général des Cristalleries du Val Saint-Lambert.

Jacques VAN HOEGAERDEN, Président de la Société d'Ougrée-Marihaye.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (1)

- H. BUTTGENBACH, Professeur à la Faculté des Sciences.
 C. HANOCQ, Professeur à la Faculté Technique.
 L. GRAULICH, Professeur à la Faculté de Droit.
 N..., Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

FONDATION UNIVERSITAIRE (1)

A. — *Conseil d'Administration*

- J. DUESBERG, Professeur à la Faculté de Médecine, Recteur de l'Université.
 J. WILLEMS DE LADDERSOUS, Professeur à la Faculté de Droit.
 M. HUYBRECHTS, Professeur à la Faculté des Sciences.
 H. FREDERICQ, Professeur à la Faculté de Médecine.

B. — *Commission des Publications*

- M. WILMOTTE, Professeur émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres.

C. — *Commission du radium*

- L. COUNSON, Professeur à la Faculté des Sciences.
 L. DELREZ, Professeur à la Faculté de Médecine.

FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

A. — *Membres du Conseil d'Administration*

- J. DUESBERG, Recteur de l'Université.
 P. NOLF, Professeur à la Faculté de Médecine.
 E. MAHAIM, Professeur émérite de la Faculté de Droit.

B. — *Associés*

- Zénon BACQ, Docteur en Médecine.
 Henri BRASSEUR, Docteur en Sciences physiques et mathématiques.
 Lucien BRULL, Docteur en Médecine.
 Antoine HAUTOT, Docteur en Sciences physiques et mathématiques.
 Albert LAMBRECHTS, Docteur en Médecine.
 Paul DESAIVE, Docteur en Médecine.

C. — *Aspirants*

- René CLEMENS, Docteur en Droit et en Philosophie et Lettres.
 Constant CORIN, Docteur en Sciences physico-chimiques.
 Charles DEGARD, Docteur en Sciences naturelles.

(1) Représentants de l'Université de Liège.

Rita DEHOUSSE-LEJEUNE, Docteur en Philosophie et Lettres.
Charley DEL MARMOL, Docteur en Droit.
Robert DEMOULIN, Docteur en Philosophie et Lettres.
Jacques DUCHESNE, Docteur en Philosophie et Lettres.
Gommaire DYKMANS, Docteur en Sciences commerciales.
Jean HENRION, Docteur en Sciences physico-chimiques.
Jean PIÉRARD, Docteur en Sciences physiques et mathématiques.
Octave ROZET, Docteur en Sciences physiques et mathématiques.
Marcel WARLET, Docteur en Sciences physico-chimiques.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Conseil d'Administration

Président : E. DIGNEFFE, Sénateur.

Vice-Présidents : J. DUESBERG, Recteur de l'Université.
L. PIRARD, Gouverneur de la Province de Liège.
M. NAGELMACKERS, Banquier.

Commissaires : P. CHANTRAINE, Professeur à la Faculté Technique.
A. BÉTHUNE, Président de la Société d'Études et d'Expansion,

Trésorier : E. MOREAU de MELEN, Notaire honoraire, Professeur à la Faculté de Droit, ancien Président de la Chambre des Notaires.

Secrétaire : P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Membres :

Xavier NEUJEAN, Bourgmestre de la Ville de Liège, Membre de la Chambre des Représentants.

Alfred DELHAISE, Premier Président de la Cour d'Appel.

Le baron Armand MEYERS, Procureur général honoraire près la Cour d'Appel.

Marcel DEHALU, Administrateur Inspecteur de l'Université de Liège.

Marcel DE FRAIPONT, Directeur général des Cristalleries du Val Saint-Lambert.

Léon GREINER, Administrateur Directeur de la Société John Cockerill,
Président général honoraire de l'Association des Ingénieurs Liégeois.

Paul BERRYER (Vicomte), Ministre d'État, Sénateur.

Henri FREDERICQ, Professeur à la Faculté de Médecine.

Henri HALKIN, Professeur à la Faculté de Médecine.

René VERDEYEN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

Henri JANNE, Professeur à la Faculté des Sciences.

Émile WITMEUR, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres..

II. — CORPS ENSEIGNANT

A. Faculté de Philosophie et Lettres

Professeurs émérites

H. BISCHOFF,

M. WILMOTTE.

Chargés de cours émérites

J. FELLER.

G. DE CRAENE.

Professeurs ordinaires

LÉON HALKIN : La société et les institutions de l'antiquité classique. — Institutions romaines (cours approfondi). — Exercices sur la langue latine (licence) (*partim*). — Mythologie. — Histoire de la pédagogie. — Exercices sur des questions d'histoire (cand.) (*partim*). — Épigraphie latine. — Critique historique et son application à une période de l'histoire (*partim* : antiquité romaine).

H. VANDER LINDEN : Géographie humaine et histoire de la géographie. — Exercices sur des questions de géographie humaine. — Histoire de la colonisation. — Diplomatie du moyen âge. — Histoire de Belgique, y compris l'histoire du Congo belge. — Histoire contemporaine. — Exercices sur des questions d'histoire (cand.) (*partim*). — Critique historique et son application à une période de l'histoire (*partim*). — Notions de critique historique (cand.) (*partim*). — Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens. — Méthodologie spéciale de l'histoire et exercices didactiques.

J. MANSION : Grammaire comparée des langues indo-européennes et spécialement grammaire comparée des langues germaniques. — Explication d'anciens textes germaniques. — Grammaire historique de l'allemand. — Grammaire historique de l'anglais. — Gothique. — Exercices philologiques sur le flamand (cand.). — Étude approfondie d'un des anciens dialectes germaniques.

J. CLOSON : La société et les institutions du moyen âge (cand.). — Exercices sur des questions d'histoire (cand.) (*partim*). — Institutions du moyen âge (cours approfondi) (licence). — Paléographie du moyen âge. — Exercices pratiques sur les institutions du moyen âge. — Encyclopédie de l'histoire. — Critique historique et son application à une période de l'histoire (*partim*).

E. JANSSENS : Philosophie morale. — Psychologie, y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte. — Étude approfondie de questions de psychologie et de morale. — Droit naturel. — Explication de textes philosophiques (*partim* : moyen âge).

P. NÈVE : Histoire de la philosophie (moderne). — Métaphysique. — Exercices sur des questions de philosophie (*partim*). — Logique. — Étude approfondie de questions de logique. — Analyse critique d'un traité philosophique (*partim*). — Explication de textes philosophiques (*partim* : temps modernes).

A. BRICTEUX : Cours de langue persane et de langue turque. — Cours facultatifs d'histoire de la Perse ancienne et d'histoire de la civilisation musulmane. — Cours facultatifs sur l'Orient musulman au point de vue commercial, industriel et diplomatique et de droit musulman. — Littérature orientale (hébreu et arabe). — Cours d'arabe vulgaire. — Linguistique générale.

R. VERDEYEN : Encyclopédie de la philologie germanique. — Histoire de la littérature flamande (cand.). — Histoire approfondie de la littérature flamande (licence). — Grammaire historique du néerlandais. — Traduction à livre ouvert de textes flamands et explication d'auteurs flamands. — Explication approfondie d'auteurs flamands (moyen âge et temps modernes). — Explication de textes flamands du moyen âge (cand. : histoire). — Exercices philologiques sur le flamand (licence). — Cours libre de langue flamande.

A. DELATTE : Encyclopédie de la philologie classique (*partim*). — Institutions grecques (cours approfondi). — Épigraphie grecque. — Exercices philologiques sur la langue latine (cand.) (*partim*). — Exercices philologiques sur la langue grecque (cand.). — Cours facultatif de néo-grec. — Critique historique et son application à une période de l'histoire (*partim* : antiquité grecque). — Paléographie grecque. — Grec médiéval et grec moderne.

A. GRÉGOIRE : Exercices philologiques sur la langue latine (cand.) (*partim*). — Traduction à livre ouvert d'un texte latin et explication approfondie d'auteurs latins (licence). — Phonétique expérimentale. — Latin vulgaire et médiéval. — Cours facultatif d'orthophonie. — Phonétique et orthophonie françaises.

A. L. CORIN : Traduction à livre ouvert de textes allemands et explication d'auteurs allemands (cand.). — Exercices philologiques sur l'allemand (cand.). — Histoire approfondie de la littérature allemande. — Explication approfondie d'auteurs allemands (moyen âge et temps modernes) (licence). — Exercices de philologie germanique (*partim* : allemand) (licence). — Cours facultatif de langue allemande.

V. BOHET : Traduction à livre ouvert de textes anglais et explication d'auteurs anglais (cand.). — Exercices philologiques sur l'anglais (cand.). — Explication approfondie d'auteurs anglais (moyen âge et temps modernes) (licence). — Histoire approfondie de la littérature anglaise. — Exercices de philologie germanique (*partim* : anglais) (licence).

S. ÉTIENNE : Explication approfondie d'auteurs français (temps modernes). — Histoire des littératures modernes. — Histoire de la littérature française. — Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français (*partim*). — Interprétation à livre ouvert de textes français antérieurs à l'âge classique (*partim* : temps modernes).

F. MAGNETTE : La société et les institutions des temps modernes. — Exercices sur des questions d'histoire (cand.) (*partim*).

J. HUBAUX : Traduction à livre ouvert d'un texte latin et explication d'un auteur latin (cand.). — Histoire approfondie de la littérature latine. — Paléographie latine. — Exercices sur la langue latine (licence) (*partim*).

E. WITMEUR : Introduction à l'histoire des principales littératures modernes et notamment des littératures française et flamande.

P. HARSIN : Institutions des temps modernes (cours approfondi). — Exercices pratiques sur les institutions des temps modernes. — Notions de critique historique (cand.) (*en partage*). — Critique historique et son application à une période de l'histoire (licence) (*en partage*).

A. SEVERYNS : Traduction à livre ouvert d'un texte grec et explication d'un auteur grec (cand.). — Traduction à livre ouvert d'un texte grec et explication approfondie d'auteurs grecs (licence). — Histoire approfondie de la littérature grecque. — Exercices sur la langue grecque (licence).

Professeurs ordinaires à titre honorifique

M. LAURENT : Notions d'histoire de l'art et d'archéologie. — Archéologie et histoire de l'art dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes.

A. POISSINGER : Méthodologie générale. — Méthodologie spéciale du latin et du grec (*partim*) et exercices didactiques.

J. HAUST, professeur honoraire d'Athénée : Étude philologique des dialectes wallons (cours facultatif). — Dialectologie wallonne et méthode de la dialectologie moderne.

Professeur extraordinaire à titre honorifique

G. DOSSIN, professeur à l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie et à l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures orientales : Archéologie classique et histoire de l'art dans l'antiquité (*partim*).

*Professeurs d'une autre Faculté chargés d'un enseignement obligatoire à la
à la Faculté de Philosophie et Lettres*

J. WILLEMS de LADDERSOUS, professeur ordinaire à la Faculté de Droit : Institutes du droit romain.

G. DOR, professeur ordinaire à la Faculté de Droit : Encyclopédie du droit.

P. LALOUX, chargé de cours à la Faculté de Droit : Introduction historique au droit civil.

Chargés de cours

J. PRICKARTZ : Histoire ancienne de l'Orient. — Assyriologie.

R. AZNAR CASANOVA, professeur à l'École supérieure de sciences commerciales et économiques : Cours libre de littérature espagnole.

N. HOHLWEIN, professeur à l'Athénée Royal de Liège : Cours facultatif de papyrologie.

Marie CURVERS-DELCOURT : Cours facultatif d'histoire de l'humanisme. — Encyclopédie de la philologie classique (*partim* : Notions d'histoire des littératures grecque et latine). — Méthodologie spéciale du latin et du grec (*partim*) et exercices didactiques.

R. FOHALLE : Grammaire comparée des langues indo-européennes et spécialement grammaire comparée du grec et du latin. — Sanscrit.

M. DELBOUILLE : Notions de grammaire historique du français (cand.). — Grammaire historique du français (licence). — Explication de textes latins du moyen âge (cand. : histoire). — Grammaire comparée des langues indo-européennes et spécialement grammaire comparée des langues romanes. — Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français (*en partage*). — Interprétation à livre ouvert de textes français antérieurs à l'âge classique et explication approfondie d'auteurs français (moyen âge).

F. DESONAY : Encyclopédie de la philologie romane. — Histoire approfondie des littératures romanes (*partim*). — Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français (*partim*). — Explication de textes français du moyen âge (cand. : histoire).

R. VIVIER : Cours facultatif d'italien. — Histoire approfondie des littératures romanes (*partim*). — Explication d'auteurs français. — Explication approfondie d'auteurs italiens.

L. LEVAUX : Histoire de la littérature belge de langue française — Cours facultatif de diction et de débit oratoire.

B. VAN DE WALLE : Cours facultatif d'égyptologie.

P. FIERENS : Esthétique.

Ch. VAN DEN BORREN : Histoire de la musique.

E. NIHARD : Pédagogie expérimentale. — Méthodologie spéciale de la philosophie morale et exercices didactiques.

J. TAITSCH : Cours libre de langue russe.

M. PAQUOT : Méthodologie spéciale de la langue française et exercices didactiques. — Cours libre de langue française.

F. CLOSSET : Méthodologie spéciale du flamand, de l'allemand et de l'anglais, et exercices didactiques.

M. DE CORTE : Histoire de la philosophie (ancienne). — Encyclopédie de la philosophie. — Exercices sur des questions de philosophie (*partim*). — Analyse critique d'un traité philosophique (*partim*). — Explication de textes philosophiques (*partim* : antiquité) (1).

PH. DEVAUX : Exercices spéciaux facultatifs sur la philosophie (1).

INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Professeurs

L. HALKIN, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres : Archéologie romaine.

M. LAURENT, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres : Histoire de l'art : art grec, art romain et art du moyen âge. — Archéologie du moyen âge. —

(1) Chargé de cet enseignement par A. R. du 28 octobre 1935.

Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués au moyen âge.

L. VAN PUYVELDE, professeur ordinaire à titre honorifique : Histoire de l'art à l'époque de la Renaissance (candidature). — Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués à l'époque de la Renaissance (licence).

G. DOSSIN, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres : Archéologie grecque. — Histoire de l'architecture, de la peinture et des arts appliqués dans l'antiquité gréco-romaine. — Histoire de l'art : origines de l'art et l'art oriental (*partim* : art de l'Asie antérieure). — Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués en Asie-Antérieure (licence).

Chargés de cours

P. FIERENS : Histoire de l'art (temps modernes) (candidature). — Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués (temps modernes) (licence). — Esthétique et philosophie de l'art (candidature et licence).

Ch. VAN DEN BORREN : Histoire de la musique.

B. VAN DE WALLE : Histoire de l'art égyptien (candidature). — Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués en Égypte (licence). — Cours libre d'exercices d'archéologie égyptienne.

Cours facultatifs

J. BRASSINNE, bibliothécaire en chef et professeur extraordinaire à titre honorifique : Histoire de la gravure.

J. BOMMER : Art japonais.

O. GILBART : Histoire de l'art wallon.

J. HAMAL-NANDRIN, chargé de cours à la Faculté des Sciences. Archéologie préhistorique.

Cours libres

A. BRICTEUX, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Histoire de l'art musulman.

J. BREUER : Antiquités belgo-romaines et franques.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURES ORIENTALES

Professeurs

A. BRICTEUX, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres : Langues, littératures, histoire et institutions du monde musulman : arabe, persan, turc. — Littérature et langues de l'Ancien Testament : hébreu et araméen biblique, institutions bibliques. — Moyen perse.

G. DOSSIN, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres et à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie : Histoire de l'Art en Asie antérieure. — Archéologie de la Grèce égéenne. — Syriaque. — Encyclopédie de la philologie orientale.

Chargés de cours

J. PRICKARTZ, chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres : Histoire ancienne de l'Orient (1^{re} partie : Asie antérieure). — Grammaire comparée des langues sémitiques. — Assyro-babylonien. — Sumérien. — Civilisation assyro-babylonienne.

R. FOHALLE, chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres : Védique, sanscrit et moyen indien. — Grammaire comparée des langues indo-européennes et linguistique spéciale de l'Inde. — Histoire des littératures de l'Inde. — Religions de l'Inde. — Avestique et vieux perse.

B. VAN DE WALLE, chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres : Histoire ancienne de l'Orient (2^e partie : Égypte). — Égyptien. — Histoire de la littérature égyptienne.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE PÉDAGOGIE

Professeurs

L. HALKIN : Histoire de la pédagogie. — Questions approfondies de pédagogie historique.

J. HALKIN : Exercices de méthodologie (géographie et histoire). — Exercices et leçons pratiques (géographie et histoire) dans l'enseignement primaire et moyen du degré inférieur.

E. JANSSENS : Psychologie y compris les notions d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte. — Philosophie morale. — Droit naturel.

P. NÈVE : Logique.

E. WITMEUR : Introduction à l'étude des littératures modernes.

E. DEMBOUR : Législation scolaire comparée.

P. DIVRY : Éléments de la psychiatrie et plus spécialement la psychiatrie des enfants anormaux.

L. VERLAINE : Éléments de la biologie. — Biologie générale et physiologie générale.

A. POISSINGER : Méthodologie. — Organisation et direction des exercices de méthodologie, des exercices et des leçons pratiques dans l'enseignement primaire et moyen.

R. NIHARD : Pédagogie expérimentale. — Questions approfondies de pédagogie expérimentale. — Exercices de pédagogie.

N. BRAUNSHAUSEN : Psychologie expérimentale et spécialement celle de l'enfant et de l'adolescent. — Questions approfondies de psychologie expérimentale.

Chargés de cours

P. FIERENS : Esthétique et philosophie de l'art.

J. MAQUET : Législation protectrice de l'enfance.

L. LEVAUX : Cours facultatif de diction et de débit oratoire.

J. VAN BENEDEN : Hygiène scolaire.

B. Faculté de Droit

Professeurs émérites

CH. DEJACE.
J. INDEKEU.

E. MAHAIM.
A. JULIN.

Professeurs ordinaires

J. WILLEMS DE LADDERSOUS : Institutes du droit romain.

Ed. CRAHAY : Droit administratif. — Sociologie. — Droit constitutionnel comparé. — Droit administratif : institutions provinciales et communales des différents États et matières spéciales. — Histoire économique (matières spéciales). — Histoire des institutions administratives de la Belgique. — Histoire parlementaire et législative de la Belgique. — Éléments du droit administratif.

L. GRAULICH : Droit civil (2^e partie). — Droit administratif (matières spéciales : *partim*). — Droit international privé. — Exercices pratiques sur le droit civil.

A. BRAAS (chevalier) : Éléments de l'organisation judiciaire. — Compétence et procédure civile. — Droit pénal. — Éléments de la procédure pénale. — Procédure civile notariale. — Exercices pratiques sur le droit pénal et la procédure pénale et civile.

M. WILLE : Droit civil (1^{re} partie). — Exercices pratiques sur le droit civil.

V. GOTHOT : Lois fiscales qui se rattachent au notariat (droits d'enregistrement, de succession, de timbre et d'hypothèque) (au notariat et au doctorat en droit). — Éléments du droit civil moderne (Exposé des principes généraux). — Principes généraux du droit.

X. JANNE : Droit commercial. — Institutions civiles comparées (matières spéciales). — Droit civil comparé. — Droit commercial comparé.

L. DECHESNE : Économie politique approfondie. Économie politique (1).

G. DOR : Droit administratif, matières spéciales (*partim*). — Encyclopédie du droit. — Droit public. — Régime du travail en législation comparée.

E. DEMBOUR : Rédaction d'actes notariés en langue française et exercices d'application. — Droit administratif, matières spéciales (*partim*) et exercices.

Eug. MOREAU DE MELEN : Lois organiques du notariat. — Droit administratif notarial. — Notions de droit public et administratif.

A. PHILIPPIN : Pandectes. — Histoire du droit.

Professeurs d'autres Facultés chargés d'un enseignement à la Faculté de Droit

H. VANDER LINDEN, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres : Notions d'histoire contemporaine.

E. JANSSENS, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres : Droit naturel. — Philosophie morale. — Psychologie.

(1) Chargé de ce cours par A. R. du 23 septembre 1935.

P. NÈVE, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres : Logique.

F. MAGNETTE, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres : Histoire politique moderne. — Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne.

J. FIRKET, professeur à la Faculté de Médecine : Cours facultatif de médecine légale.

P. DIVRY, professeur à la Faculté de Médecine : Cours facultatif de psychiatrie envisagée au point de vue médico-légal.

Chargés de cours

F. DELLICOUR : Régime colonial et législation du Congo. — Notions sur l'administration du Congo. — Législation du Congo belge, ainsi que les notions sur les institutions coloniales étrangères.

F. CASTERS, professeur à l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques de l'Université de Gand : Science financière.

G. ZIEGLER DE ZIEGLECK : Droit luxembourgeois.

J. VAN HOUTTE : Droit pénal et éléments de la procédure pénale, en flamand. Rédaction d'actes notariés en flamand et exercices d'application.

P. HORION : Législation sociale. — Législation industrielle.

P. LALOUX : Introduction historique au droit civil. — Assurances.

F. DEHOUSSE : Droit des gens et législation consulaire (1).

N... : Statistique.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

Professeurs

E. CRAHAY, professeur ordinaire à la Faculté de Droit : Éléments du Droit constitutionnel belge. — Notions de Droit constitutionnel comparé. — Éléments du Droit administratif.

Joseph HALKIN, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences : Ethnographie. — Géographie coloniale. — Exercices pratiques de géographie humaine.

CH. WAUTERS : Organisation commerciale et opérations financières. — Législation comparée des transports et des douanes. — Organisation financière.

V. MULLER : Documentation industrielle, commerciale et consulaire et travaux pratiques relatifs à la rédaction du rapport sur la situation économique d'un pays.

J. BURE : Transports et constructions coloniales et topographie coloniale.

A. DELMER, secrétaire général du Ministère des Travaux publics : Géographie industrielle et commerciale. — Outillage commercial et maritime.

E. WITMEUR, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Cours de langues flamande, allemande et anglaise. — (Correspondance commerciale et industrielle, documents consulaires, contrats).

(1) Chargé de ce cours par A. R. du 23 septembre 1935.

Léon HALKIN, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Histoire de la pédagogie et méthodologie.

E. JANSSENS, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Psychologie. — Philosophie morale.

P. NÈVE, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Logique.

P. FOURMARIER, professeur ordinaire à la Faculté Technique : Géographie physique, éléments de géologie.

X. JANNE, professeur ordinaire à la Faculté de Droit : Principes de Droit international privé.

L. DECHESNE, professeur ordinaire à la Faculté de Droit : Statistique et politique commerciales. — Législation et règlements consulaires. — Économie politique (matières spéciales). — Histoire contemporaine du commerce et de l'industrie.

V. GOTHOT, professeur ord. à la Faculté de Droit : Principes généraux du droit.

L. FOUARGE, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences : Exercices d'applications mathématiques (finances et assurances). — Théorie mathématique des opérations financières et des assurances.

F. MAGNETTE, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne.

M. DUGUET : Introduction à l'étude des produits industriels et commerciaux (chimie, physique, sciences naturelles).

F. DELLICOUR, professeur à l'Université coloniale d'Anvers : Économie et législation coloniales.

F. CASTERS, professeur à l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques de l'Université de Gand : Finances publiques.

A. DE RASSENFOSSÉ, chargé de cours à la Faculté des Sciences : Produits commerciaux et technologie industrielle.

P. HARSIN, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Économie politique (1).

Chargés de cours

L. MOREAU : Science financière (mécanisme de la circulation et du crédit).

M. LOUMAYE : Droit commercial maritime.

P. LALOIX, chargé de cours à la Faculté de Droit : Législation comparée des assurances.

P. HORION, chargé de cours à la Faculté de Droit : Législation industrielle.

R. MOUCHET, chargé de cours à la Faculté de Médecine : Hygiène coloniale.

A. DELGLEIZE : Mathématiques générales.

F. DEHOUSSE : Notions du droit des gens.

P. FRAIPONT : Droit commercial terrestre. Notions de législation comparée (1).

PH. DEVAUX : Notions de philosophie (2).

N... : Principes de la statistique.

(1) Chargé de ce cours par A. R. du 23 septembre 1935.

(2) Chargé de ce cours par A. R. du 28 octobre 1935.

Cours facultatifs.

O. CALAY, professeur : Cours facultatif de sténographie.

R. AZNAR CASANOVA, professeur : Cours facultatif de langue espagnole.

A. BRICTEUX, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Cours facultatifs de turc, persan, arabe et hébreu.

A. DELATTE, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Cours facultatif de néo-grec.

R. VIVIER, chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres : Cours facultatif d'italien.

C. Faculté des Sciences*Professeurs émérites*

G. CESARO.

J. DERUYTS.

A. GRAVIS.

E. BOURGEOIS.

Professeurs ordinaires

Jos. HALKIN : Exercices de géographie. — Ethnographie. — Géographie humaine. — Histoire de la géographie et des découvertes géographiques. — Géographie coloniale. — Exercices pratiques de géographie humaine. — Ethnologie et géographie humaine. — Éléments de l'histoire de l'ethnographie et de l'ethnologie. — Méthodologie spéciale des sciences géographiques.

L. MEURICE : Éléments de physique théorique et mathématique. — Mécanique analytique. — Méthodologie mathématique. — Éléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques. — Méthodologie spéciale des sciences mathématiques.

D. DAMAS : Éléments de zoologie. — Anatomie et embryologie, physiologie animales. — Zoologie systématique. — Géographie animale. — Histologie (*partim*), y compris la zoogéographie. — Méthodologie spéciale des sciences biologiques.

M. HUYBRECHTS : Chimie analytique. — Docimasia. — Analyse des substances minérales.

Ch. FRAIPONT : Zoopaléontologie, y compris les compléments. — Paléontologie stratigraphique, y compris les compléments (*partim* : zoologie). — Anthropologie physique et paléontologie humaine, y compris les éléments de l'histoire de ces sciences.

H. BUTTGEBACH : Éléments de cristallographie, de minéralogie et de pétrographie. — Cristallographie. — Minéralogie. — Compléments de cristallographie et de minéralogie. — Pétrographie (*partim* : roches ignées). — Optique cristalline.

M. GUILLEMIN : Graphostatique. — Géométrie descriptive pure et appliquée (candidature ing. chim.). — Géométrie descriptive (candidature en Sciences mathématiques). — Travaux graphiques.

L. COUNSON : Physique expérimentale (doctorat). — Physique générale approfondie non compris l'optique (licence). — Méthodologie spéciale des sciences physiques et chimiques.

H. JANNE : Physique mathématique générale, y compris les compléments. — Physique théorique et mathématique. — Compléments de mécanique analytique. — Compléments de mécanique analytique et mécanique céleste. — Cours libre sur les nouvelles théories électromagnétiques et la radiotélégraphie.

L. GODEAUX : Géométrie projective. — Géométrie analytique. — Géométrie supérieure, y compris les compléments. — Géométrie infinitésimale.

L. FOUARGE : Algèbre supérieure. — Calcul différentiel, calcul intégral, éléments du calcul des variations et du calcul des différences. — Exercices d'analyse mathématique. — Compléments d'analyse supérieure.

L. VERLAINE : Physiologie animale relative au système nerveux et aux organes des sens dans la série animale. — Ethologie (*partim*) : cours facultatif de psychologie animale. — Travaux pratiques de physiologie animale et travaux pratiques facultatifs de psychologie animale.

R. H. GERMAÏ : Éléments de géométrie analytique, d'analyse infinitésimale et de mécanique analytique. — Éléments de la géométrie analytique et de l'analyse mathématique. — Éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale. — Analyse supérieure.

R. BOUILLENNE : — Éléments de botanique. — Physiologie végétale et géographie végétale. — Notions élémentaires de botanique. — Géographie botanique, y compris les compléments. — Travaux pratiques. — Ethologie végétale, y compris la phytogéographie. — Physique biologique (licence en sciences physiques).

L. PAUWEN : Géographie mathématique (géodésie, physique du globe, cartographie), météorologie (licence en sciences physiques). — Physique du globe et météorologie (licence en sciences géographiques) y compris les compléments.

M. MORAND : Physique expérimentale (candidature en sciences et candidature en sciences naturelles et médicales). — Compléments de physique expérimentale (licence en sciences physiques).

Professeur ordinaire à titre honorifique

V. HENRI : Chimie physique, y compris les compléments. — Physico-chimie.

Professeur extraordinaire à titre honorifique

J. ANTEN : Pétrographie (*partim* : roches sédimentaires), y compris les compléments. — Exercices pratiques de pétrographie.

Professeurs d'une autre Faculté chargés d'un enseignement à la Faculté des Sciences

L. LEGRAND, professeur ordinaire à la Faculté Technique : Géométrie descriptive pure et appliquée. — Travaux graphiques.

M. DEHALU, professeur ordinaire à la Faculté Technique : Éléments du calcul des probabilités, y compris la théorie des moindres carrés. — Calcul des proba-

bilités et théorie des erreurs d'observations. — Éléments d'astronomie et de géodésie. — Astronomie sphérique et astronomie mathématique. — Astronomie mathématique et géodésie. — Physique du globe (licence en sciences physiques).

E. JANSSENS, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Notions de philosophie (en partage).

P. NÈVE, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Notions de philosophie (en partage).

P. FOURMARIER, professeur à la Faculté Technique : Géologie et géographie physique. — Notions élémentaires de géologie et de géographie physique. — Géologie appliquée et hydrologie. — Géologie du quaternaire.

H. VANDER LINDEN, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Histoire contemporaine.

A. DELMER, professeur à l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques : Géographie industrielle et commerciale.

H. FREDERICQ, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine : Physiologie animale, non compris la partie relative au système nerveux et aux organes des sens dans la série animale. — Travaux pratiques de physiologie animale (licence en sciences zoologiques). — Physiologie humaine générale et spéciale doctorat en sciences anthropologiques).

J. DUESBERG, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine : Anatomie humaine systématique (*partim*). — Dissection.

H. DE WINIWARTER, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine : Éléments d'embryologie.

A. BRICTEUX, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Éléments de la science du langage.

L. HALKIN, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Histoire de la pédagogie.

A. GILLET, professeur ordinaire à la Faculté Technique : Chimie industrielle (*partim*).

G. BATA, professeur ordinaire à la Faculté Technique : Chimie industrielle (*partim*).

A. POISSINGER, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Méthodologie générale.

G. LEPLAT, chargé de cours à la Faculté de Médecine : Splanchnologie et anatomie des organes des sens.

R. NIHARD, professeur à l'Institut supérieur de Pédagogie : Pédagogie expérimentale.

L. ROSENFELD, chargé de cours à la Faculté Technique : Mécanique statistique.

L. DEHOUX, chargé de cours à l'Institut supérieur d'Éducation physique : Éducation physique.

M. FLORKIN, chargé de cours à la Faculté de Médecine : Chimie biologique et travaux pratiques de chimie biologique (licence en sciences chimiques).

N... : Economie politique, éléments de sociologie.

N... : Electro-technique (licence en sciences physiques).

Chargés de cours

J. HAMAL-NANDRIN : Archéologie préhistorique.

F. DACOS : Physique générale (candidature en sciences et candidature ingénieur).

M. DUBUISSON : Éléments de la Biologie générale, végétale et animale.

J. BAUDRENHIEU : Chimie générale (candidature en Sciences et candidature en sciences naturelles et médicales). — Chimie générale organique, y compris les compléments (licence ou doctorat).

L. D'OR : Chimie générale et éléments de chimie physique (candidatures en sciences physiques, chimiques, physico-chimiques, géologiques et minéralogiques, candidature ingénieur). — Compléments de chimie générale (candidature ingénieur-chimiste et en sciences physico-chimiques). — Chimie générale inorganique, y compris les compléments (licence ou doctorat).

A. DE RASSENFOSSE : Chimie générale (candidature en sciences mathématiques et candidature en sciences géographiques).

P. SWINGS : Physique générale approfondie (*partim* : optique géométrique et physique). — Spectroscopie et astrophysique.

Suzanne LECLERCQ : Phytopaléontologie, y compris les compléments. — Paléontologie stratigraphique, y compris les compléments (*partim* : botanique).

F. BUREAU : Théorie des déterminants. — Compléments de mathématiques (licence en sciences physiques).

A. MONOYER : Morphologie végétale (anatomie, cytologie, embryologie (y compris les compléments) — Botanique systématique, y compris les compléments. — Travaux pratiques.

N... : Notions de statistique.

O. TULIPPE : Géographie régionale. — Compléments de géographie régionale.

Cours libre

P. GILARD : Physicochimie du verre.

Agrégé

G. GUEBEN : Phénomènes radioactifs (cours à option).

Répétiteurs

H. JANNE,
L. PAUWEN,
J. VAN HAM,

FL. BUREAU,
A. DELGLEIZE,
R. VAN WYNSBERGHE.

D. Faculté de Médecine*Professeurs émérites*

P. SNYERS.

E. MALVOZ.

Professeurs ordinaires

- L. DE BECO : Clinique médicale. — Policlinique médicale des adultes. — Propédeutique.
- P. NOLF : Pathologie et thérapeutique générales.
- J. DUESBERG : Anatomie topographique. — Anatomie systématique (*partim*).
- L. WEEKERS : Ophtalmologie. — Clinique et policlinique ophtalmologiques. — Hygiène scolaire et infantile (*partim*).
- H. FREDERICQ : Physiologie expérimentale générale. — Physiologie expérimentale spéciale. — Exercices pratiques de physiologie expérimentale générale et spéciale.
- L. DELREZ : Pathologie chirurgicale générale. — Clinique chirurgicale. — Policlinique chirurgicale.
- L. PLUMIER : Clinique médicale infantile. — Policlinique médicale (enfants). — Hygiène scolaire et infantile (*partim*).
- F. SCHOofs : Chimie analytique qualitative et quantitative et travaux pratiques y afférents. — Chimie toxicologique et travaux pratiques y afférents. — Éléments d'hygiène en rapport avec l'enseignement de la chimie toxicologique. — Chimie pharmaceutique minérale et travaux pratiques y afférents. — Législation et déontologie pharmaceutiques. — Application de la chimie et de la physique à l'étude de l'hygiène dans l'enseignement destiné aux médecins hygiénistes.
- H. DE WINIWARTER : Histologie spéciale. — Histologie générale. — Embryologie. — Exercices pratiques d'histologie.
- M. BROUHA : Théorie des accouchements. — Clinique et policlinique obstétricales. — Opérations obstétricales. — Clinique et policlinique gynécologiques.
- R. VIVARIO : Chimie pharmaceutique organique et travaux pratiques y afférents. — Altérations et falsifications des substances alimentaires et travaux pratiques y afférents ; éléments d'hygiène en rapport avec cet enseignement. — Éléments de chimie médicale et travaux pratiques y afférents. — Cours libre de techniques générales de l'analyse chimique (étudiants en médecine).
- Henri HALKIN : Clinique et policlinique des maladies syphilitiques et cutanées. — Hygiène scolaire et prophylaxie des maladies transmissibles (*partim*).
- J. FIRKET : Anatomie pathologique. — Démonstrations macroscopiques et microscopiques d'anatomie pathologique. — Exercices d'autopsies. — Exercices pratiques d'anatomie pathologique. — Médecine légale.
- J. ROSKAM : Pathologie médicale et thérapeutique spéciale des maladies internes.
- A. GRATIA : Parasitologie et bactériologie. — Travaux pratiques de parasitologie et bactériologie. — Exercices pratiques et démonstrations de parasitologie et de bactériologie.
- C. BREYRE : Clinique et policlinique otologiques, laryngologiques et rhinologiques. — Hygiène scolaire et infantile (*partim*).
- P. DIVRY : Pathologie médicale et thérapeutique spéciale des maladies men-

tales. — Clinique des maladies mentales. — Psychologie expérimentale appliquée à l'hygiène.

L. DAUTREBANDE : Pharmacodynamique. Eléments de pharmacologie. — Cours libres de dosage biologique des médicaments. — Exercices pratiques de pharmacodynamique et de pharmacologie.

Professeur extraordinaire

F. ALBERT : Théorie et pratique des opérations chirurgicales. — Démonstrations d'anatomie des régions. — Pathologie chirurgicale spéciale.

Professeur ordinaire à titre honorifique

L. DE MUNTER : Cours facultatif de technique de la cinésithérapie.

Professeurs extraordinaires à titre honorifique

H. FAUCONNIER : Pathologie et thérapeutique buccales. — Clinique stomatologique. — Dentisterie opératoire. — Prothèse buccale et orthodontie. — Exercices pratiques de dentisterie opératoire. — Laboratoire de prothèse dentaire. — Éléments de stomatologie.

F. STERNON : Pharmacognosie et pharmacie pratique y compris la préparation des médicaments inscrits dans la pharmacopée (pharmacie galénique), le jugement des prescriptions des médecins au point de vue de la préparation, de la dispensation et de la délivrance des médicaments (pharmacie magistrale), les doses maxima des médicaments et travaux pratiques y afférents.

Professeurs d'autres Facultés chargés d'un enseignement à la Faculté de Médecine

P. NÈVE, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Logique.

E. JANSSENS, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres : Psychologie. Morale.

R. BOUILLENNE, professeur extraordinaire à la Faculté des Sciences : Éléments de Botanique.

R. M. GERMAÏ, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences : Éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale (cours facultatifs).

H. BUTTGENBACH, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences : Éléments de minéralogie (cours facultatif).

Chargés de cours

C. STAINIER : Altérations et falsifications des substances médicamenteuses et travaux pratiques y afférents.

G. LEPLAT : Anatomie humaine systématique (*partim* : splanchnologie et organes des sens).

P. VAN PÉE : Éléments de radiodiagnostic et technique radiologique. Cours libre de Radiologie.

J. VAN BENEDEN : Hygiène publique et privée (*partim* : hygiène publique). — Éléments de bactériologie. — Éléments d'hygiène en rapport avec l'enseignement de la bactériologie (pharmacie). — Prophylaxie des maladies transmissibles, hygiène scolaire et infantile, médecine sociale (*partim*). — Enseignement spécial des médecins hygiénistes. — Hygiène scolaire.

L. BROUHA : Hygiène publique et privée (*partim* : hygiène privée).

R. MOUCHET : Maladies tropicales.

E. FORET : Clinique et Policlinique urologiques.

M. FLORKIN : Chimie physiologique. Travaux pratiques de chimie physiologique.

Cours libres

M. STASSEN : Médecine et législation sociale.

L. CHRISTOPHE : Neuro-chirurgie.

L. DEHOUX, chargé de cours à l'Institut supérieur d'Éducation physique : Éducation physique.

Agrégés

M. WATRIN, L. BRULL, L. GAROT, S. LAPIÈRE, Z. BACQ, P. MOUREAU.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Chargés de cours

L. BROUHA, chargé de cours à la Faculté de Médecine : Biologie de l'Éducation physique. — Hygiène générale et spéciale. — Travaux pratiques de biologie.

F. VANDERVAEL : Analyse des mouvements. — Biométrie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

L. DEHOUX : Pratique de la gymnastique éducative, des jeux et des sports. Théorie de la gymnastique. Cours de méthodologie spéciale de l'éducation physique (1).

E. Faculté Technique

ÉCOLE SPÉCIALE DES ARTS ET MANUFACTURES ET DES MINES

Professeurs émérites

E. NIHOUL.

O. DE BAST.

E. PROST.

Professeurs ordinaires

L. LEGRAND : Description et construction des machines (*partim*).

L. DENOËL : Exploitation des mines. — Préparation des minerais et des charbons.

(1) Chargé de ces cours par A. R. du 30 septembre 1935.

M. DEHALU : Topographie et topographie souterraine, y compris les éléments. — Topographie aérienne. — Astronomie, géodésie, topographie (compléments).

P. FOURMARIER : Géologie y compris les compléments et les éléments. — Géologie appliquée. — Hydrologie.

A. DUCHESNE : Élasticité, résistance des matériaux, cinématique et dynamique des machines, hydraulique (*partim*). — Emploi des combustibles. — Thermodynamique. — Appareillage des industries chimiques.

C. HANOCQ : Description et construction des machines, y compris les compléments.

A. DE MARNEFFE : Procédés généraux de construction. — Stabilité des constructions (y compris les compléments). — Constructions industrielles.

P. CHANTRAINE : Technologie. — Organisation des usines.

F. CAMPUS : Constructions du génie civil, y compris les procédés généraux de construction. — Technique des constructions coloniales (*partim*). — Hydraulique (*partim*) y compris les compléments.

A. GILLET : Chimie industrielle y compris les compléments (*partim*). — Électrochimie. — Chimie physique. — Thermochimie.

G. BATA : Chimie industrielle y compris les compléments (*partim*) et les éléments de chimie analytique. — Technique des constructions coloniales (*partim*).

H. THYSSEN : Métallographie et compléments de métallographie. — Métallurgie générale et compléments de métallurgie (y compris l'électrometallurgie). — Sidérurgie et compléments de sidérurgie.

A. PUTERS : Architecture et architecture civile. — Histoire de l'architecture. — Composition architectonique. — Technique des constructions coloniales.

A. SCHLAG : Hydraulique et compléments (*partim*). — Compléments de construction des machines (*partim*). — Théories spéciales et mesures sur les conduites. — Cours des pompes et turbines (et compléments).

F. DACOS : Électricité et ses applications industrielles (*partim*) avec Exercices pratiques. — Radio-électricité.

Professeur extraordinaire

M. REY : Métallurgie des métaux autres que le fer, y compris les compléments.

Professeurs ordinaires à titre honorifique

A. LAVIOLETTE : Exploitation des chemins de fer, y compris les éléments.

A. RENIER : Paléontologie.

A. BREYRE : Cours facultatif de prévention des accidents miniers.

E. ALLARD : Compléments de construction des machines (*partim*). — Aérodynamique. — Technique de l'aéronautique.

Professeurs d'une autre Faculté chargés d'un enseignement à la Faculté Technique

L. DECHESNE, prof. ord. à la Faculté de Droit : Économie politique et sociale.

M. HUYBRECHTS, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences : Chimie analytique, y compris les compléments.

H. BUTTGENBACH, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences : Minéralogie, Cristallographie, y compris les compléments.

F. SCHOofs, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine : Hygiène coloniale (*partim*). — Hygiène de l'aviation. — Cours libre d'hygiène industrielle et professionnelle.

G. DOR, professeur ord. à la Faculté de Droit : Éléments du Droit industriel.

Chargés de cours

H. CHAUVIN : Électricité et ses applications industrielles (*partim*) (1).

J. KUNTZIGER : Compléments d'électricité et ses applications industrielles (*partim*). Construction des machines électriques, avec Exercices pratiques (1).

D. JACOVLEFF : Compléments de construction des machines (*partim*). — Construction des moteurs à explosion à grande vitesse.

M. JAUMOTTE, Directeur de l'Institut Royal Météorologique : Météorologie appliquée.

L. ROSENFELD : Physique du rayonnement.

L. D'OR : Chimie physique (*partim*).

M. LEGRAYE : Géographie industrielle et minière.

R. MOUCHET : Hygiène coloniale (*partim*). — Entomologie coloniale.

P. SWINGS, chargé de cours à la Faculté des Sciences : Cours libre de spectroscopie.

R. SPRONCK : Compléments d'hydrodynamique. — Hydrographie, hydro-métrie, marées. — Éléments de théorie et de construction des navires.

P. FOURMARIER (fils) : Électricité et ses applications industrielles (*partim*), avec compléments et Exercices pratiques (1).

Répétiteurs

F. FONTAINE, H. CHAUVIN, J. KUNTZIGER, M. GUÉRIN, M. LEGRAYE, R. BIDLO, J. DANZE.

Professeurs honoraires

J. DABIN, professeur à l'Université de Louvain.

J. CAPART, Conservateur en chef des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Répétiteurs émérites

G. UBAGHS, J. HENROTTE.

Répétiteur honoraire

V. FIRKET.

Chefs de travaux honoraires

M. VAN DE PUTTE, R. WAUCOMONT.

(1) Chargé de ce cours par A. R. du 30 septembre 1935.

III. — INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES

RECTORAT

Recteur : J. DUESBERG, Professeur à la Faculté de Médecine.
Secrétaire du Rectorat : F. PIERLOT.
Receveur du Conseil académique : JOS. TOUSSAINT.
Appariteurs : JOS. TOUSSAINT, M. PIETTEUR, G. FRANZIS, E. LEMEUNIER.
Huissier : Ch. VANDENBOSSCHE.

ADMINISTRATION.

Administrateur-Inspecteur : M. DEHALU, Professeur à la Faculté Technique.
Secrétaire : L. VECQUERAY.
Conservateur général et comptable général : L. LACOMBLE.
Premier rédacteur : E. LEDENT.
Rédacteurs : J. CORNET, M. DUBOIS, G. DELHASSE.
Commis : J. SCHLEMMER, L. TOMSON.
Huissier : G. MOMONT.
Conducteur des travaux : J. LABALUE.

BIBLIOTHÈQUE

Délégués des Facultés :

A. DELATTE, A. BRICTEUX, G. DOSSIN, J. WILLEMS DE LADDERSOUS, E. WITMEUR, L. GODEAUX, H. FREDERICQ, L. DENOËL, professeurs ordinaires.

Personnel :

Bibliothécaire en chef : J. BRASSINNE, professeur extraordinaire.
Bibliothécaires : C. DEFRECHEUX, professeur agrégé de l'enseignement moyen de degré inférieur, docteur en philosophie et lettres, candidat bibliothécaire.
G. BONHOMME, docteur en philosophie et lettres, candidat bibliothécaire.
M^{me} J. GOBEAUX-THONET, docteur en philosophie et lettres, candidat bibliothécaire, licencié en histoire et littératures orientales.
M^{lle} M. LAVOYE, docteur en philosophie et lettres, candidat bibliothécaire.
Rédacteurs : A. DEJARDIN, J. BIHOT, M^{lle} M. BERTRAND, M^{lle} J. DARGENT, licenciée en géographie.
Commis : M. CRETEN, A. VECQUERAY.
Préparateur technicien : J. JANSSENS.
Préparateurs : L. MERKEN, J. CLOESEN.
Garçon de service : J. COLLETTE.

COURS PRATIQUES, INSTITUTS, LABORATOIRES ET CLINIQUES

A. Faculté de Philosophie et Lettres

Section de Philosophie :

Directeurs : E. JANSSENS, P. NEVE, professeurs ordinaires.

Assistant ; J. PAULUS.

Section d'Histoire :

Directeurs : H. VAN DER LINDEN, J. CLOSON, F. MAGNETTE, P. HARSIN, L. HALKIN, A. DELATTE, professeurs ordinaires.

Assistant : L.-E. HALKIN.

Section de Philologie classique :

Directeurs : L. HALKIN, A. DELATTE, A. GRÉGOIRE, J. HUBAUX, A. SEVERYNS, professeurs ordinaires.

Assistants : CH. JOSSERAND, M. LEROY.

Section de Philologie romane :

Directeurs : S. ETIENNE, prof. ord. ; M. DELBOUILLE, F. DESONAY, chargés de cours.

Section de Philologie germanique :

Directeurs : J. MANSION, R. VERDEYEN, A. CORIN, V. BOHET, prof. ord.

Assistants : H. COLLETTE, M. RUTTEN.

Laboratoire de phonétique expérimentale

(Quai Edouard Van Beneden, 22)

Directeur : A. GRÉGOIRE, professeur ordinaire.

Institut de Dialectologie wallonne

Directeur : J. HAUST, professeur ordinaire.

Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'Archéologie

Directeurs : MM. M. LAURENT, L. VAN PUYVELDE, G. DOSSIN, professeurs ; P. FIERENS, B. VAN DE WALLE, chargés de cours.

Préparateur-technicien ; J. LAURENT.

Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures orientales

Travaux pratiques sur les langues orientales

Directeurs : A. BRICTEUX, G. DOSSIN, professeurs, J. PRICKARTZ, R. FOHALLE, B. VAN DE WALLE, chargés de cours.

Assistant : H. JANSSENS.

*Institut supérieur de Pédagogie**(rue de Pitteurs, 18)*

Directeur du laboratoire de psychologie expérimentale : B. BRAUNSHAUSEN, professeur.

Directeur du laboratoire de pédagogie expérimentale : R. NIHARD, professeur.

Préparateur : H. DEFIZE.

Directeur des exercices de méthodologie et des exercices et des leçons pratiques dans l'enseignement primaire et moyen : A. POISSINGER, professeur.

B. Faculté de Droit*Séminaire de droit des gens*

Directeur : F. DEHOUSSE, chargé de cours.

Assistant : N ...

Séminaire de droit romain

Directeurs : J. WILLEMS DE LADDERSOUS, A. PHILIPPIN, prof. ordin.

Séminaire de droit administratif

Directeurs : E. CRAHAY, G. DOR, professeurs ordinaires.

Séminaire de droit commercial

Directeur : X. JANNE, professeur ordinaire.

Séminaire de droit civil

Directeur : L. GRAULICH, professeur ordinaire.

Assistant : N...

Séminaire de droit civil

Directeur : M. WILLE, professeur ordinaire.

Assistant : E. GLESENER.

Séminaire de droit fiscal

Directeur : V. GOTHOT, professeur ordinaire.

Assistant : A. BAAR.

Séminaire de droit public

Directeurs : E. CRAHAY, G. DOR, professeurs ordinaires.

Assistant : L. MOUREAU.

Séminaire de droit criminel

Directeur : A. BRAAS (chev.), professeur ordinaire.

Assistant : J. VAN MARCKE.

Séminaire de procédure civile

Directeur : A. BRAAS (chev.), professeur ordinaire.

Assistant : J. VAN MARCKE.

Séminaire d'histoire du droit

Directeurs : A. PHILIPPIN, professeur ordinaire. P. LALOUX, chargé de cours.

Rédacteur : G. VANCUYCK.

*École supérieure de Sciences commerciales et économiques.**Bureau commercial*

Directeur : Ch. WAUTERS, professeur.

Chef de bureau : F. SWYSEN, Directeur de la Société industrielle et financière, Société Anonyme.

Adjoint : H. JOAKIM, licencié en sciences commerciales.

Travaux pratiques de langues

Directeur : E. WITMEUR, professeur ordinaire.

Chef de travaux : E. LEBEAU, docteur en Philosophie et Lettres.

Rédacteur : M^{lle} CL. FIRKET, licenciée du degré supérieur en Sciences commerciales.

Collections des produits industriels et commerçables

Directeur : A. DE RASSENFOSSE, chargé de cours.

Préparateur : J. KETELSLEGERS.

C. Faculté des Sciences*Cabinet de Cultures coloniales.*

Directeur : R. BOUILLENNE, professeur ordinaire.

Préparateur : N...

*Institut Edouard Van Beneden, de Zoologie, d'Anatomie**Embryologie et Physiologie animales*

(22, Quai Edouard Van Beneden)

Directeur : D. DAMAS, professeur ordinaire.

Conservateur des collections de zoologie : F. CARPENTIER, docteur en sciences.

Chef des travaux : J. M. PIRLOT, docteur en sciences, 47.

Assistant : F. KRAENTZEL, docteur en sciences.

Assistant volontaire : H. DAMAS.

Elèves-assistants : J. BARLET, R. LERUTH.

Préparateurs : V. DAMAS, J. SCHOLTS.

Concierge : A. TOUSSAINT.

Garçon de service : E. SANEN.

*Laboratoire de physiologie, éthologie et psychologie animales**Directeur* : L. VERLAINE, professeur ordinaire.*Collaborateur technique* : M^{lle} M. TELLIER.*Elève-assistant* : M^{lle} M. GOS.*Préparateur* : Fl. BERTRAND.*Garçon de service* : H. SAUVEUR.*Laboratoire de Biologie générale**(Rue de Pitteurs, 20)**Directeur* : M. DUBUISSON, chargé de cours.*Assistant* : N...*Institut et Jardin de Botanique**(Au Jardin Botanique, rue Louvrex, 54 et rue Fusch, 3)**Directeur* : R. BOUILLENNE, professeur ordinaire.*Chef de travaux* : A. MONOYER.*Conservateur* : M^{me} BOUILLENNE-WALRAND.*Assistant* : P. PRÉVOT, Docteur en Sciences.*Jardinier en chef* : Ch. CHEVALIER.*Préparateur* : R. GENON.*Concierge* : M. RENSON.*Laboratoire de physiologie végétale**Directeur* : R. BOUILLENNE, professeur ordinaire.*Laboratoire de Morphologie végétale et de Systématique**Directeur* : A. MONOYER, chargé de cours.*Assistant* : N...*Préparateur* : N...*Institut Walter Spring*

CHIMIE GÉNÉRALE

*(Quai des Etats-Unis, 1b)**Laboratoires de chimie physique.**Directeur* : V. HENRI, professeur ordinaire.*Assistant* : N...*Préparateurs-techniciens* : J. DELPERÉE, préparateur de cours, M. DELFOSSE.*Laboratoires de chimie générale* : *Candidature en sciences naturelles et médicales, candidature en sciences biologiques ou préparatoire à la pharmacie et à la médecine vétérinaire (chimie inorganique et chimie organique)**Candidature, licence et doctorat en sciences chimiques (chimie organique).*

Directeur : J. BAUDRENGHIEN, chargé de cours.
Chefs de travaux : A. GOSSERIES, ingénieur civil des Mines et ingénieur électricien ; A. FRANSSSEN, docteur en sciences.
Elève-assistant : N...
Préparateur-technicien : F. GARNIER.
Préparateur de cours : D. DELPERÉE.

Laboratoires de chimie générale

Candidatures ingénieurs, candidatures en sciences physiques, minéralogiques, géologiques et physico-chimiques (chimie inorganique et organique).
Candidature, licence et doctorat en sciences chimiques (chimie inorganique).

Directeur : L. D'OR, chargé de cours.
Répétiteur : N...
Chef de travaux : A. DE RASSENFOSSE, chargé de cours.
Assistant : M. CAMUS, ingénieur-chimiste.
Elève-assistant : M. PIRENNE.
Préparateurs-techniciens : I. DE KOO, V. DABOLIN.
Préparateur de cours : D. DELPERÉE.

Laboratoire de chimie générale
(candidature en sciences mathématiques et géographiques)

Directeur : A. DE RASSENFOSSE, chargé de cours.
Préparateur : D. DELPERÉE.

Laboratoire de chimie analytique

Directeur : M. HUYBRECHTS, professeur ordinaire.
Chef de travaux-répétiteur : R. CHANDELLE, pharmacien.
Assistants : L. PHILIPPOT, docteur en Sciences, H. ÉTIENNE.
Préparateurs : J. L. GOFFARD, L. POLET.
Garçons de service : E. COLINET, L. KEFER.

Institut d'Astrophysique
(Cointe-Sclessin)

Directeur : M. DEHALU, professeur ordinaire.

a) *Astronomie et Géodésie*

Chef de travaux-répétiteur : L. PAUWEN, Professeur ordinaire.
Préparateur-technicien : M. COLLIGNON.
Garçon de service : J. DECRESSION.

b) *Astrophysique, Optique et Spectroscopie*

Chargé des cours et travaux : P. SWINGS, chargé de cours.

*Institut de Physique**Laboratoire de physique expérimentale, service du doctorat*

Directeur : L. COUNSON, professeur ordinaire.
Agrégé-Chef de travaux : G. GUEBEN, agrégé de l'enseignement supérieur.
Ff. d'Assistant : H. BRASSEUR, agrégé de l'enseignement supérieur, répétiteur de cristallographie.
Préparateur-technicien : C. COLEMANS.

Laboratoire de physique générale, service de candidature

Directeur : F. DACOS, professeur ordinaire.
Chef de travaux : N...
Assistants : J. FRENKIEL, ingénieur électricien et radio-électricien ; A. PHO-LIEN, ingénieur des mines et électricien.
Préparateurs-techniciens : R. NEYENS, J. DELCOUR.

Laboratoire de physique expérimentale, service de candidature

Directeur : M. MORAND, professeur ordinaire.
Chef de travaux : W. BERNHART, docteur ès sciences.
Assistant : A. HAUTOT, docteur en sciences physiques et mathématiques, associé du Fonds National de la Recherche Scientifique.
Elève-assistant : A. LEDOUX.
Préparateurs-techniciens : H. JACQUEMART, H. DEROUAUX.

*Institut de géologie et de géographie physique
(Collections et laboratoires)*

Directeur : P. FOURMARIER, professeur ordinaire.
Garçon de service : J. MILET.

a) *Section de géologie générale et de géographie physique*

Professeur : P. FOURMARIER, professeur ordinaire.
Répétiteur-Chef de travaux : M. LEGRAYE, chargé de cours.
Conservateur : I. DE RADZITZKY D'OSTROWICK.
Chef de travaux : P. MICHOT, ingénieur géologue.
Assistant : P. MACAR, ingénieur géologue.
Préparateur : A. BURY.

b) *Section de géologie appliquée et de géographie minière et industrielle*

Professeurs : P. FOURMARIER, professeur ordinaire (Géologie appliquée) ; M. LEGRAYE, chargé de cours (Géographie minière et industrielle).
Assistant : L. DE MAGNÉE, ingénieur géologue.
Elève-assistant : N...

*Institut de cristallographie et minéralogie**(Place Cockerill 1)**Directeur honoraire* : G. CESARO, professeur émérite.*Directeur* : H. BUTTGENBACH, professeur ordinaire.*Répétiteur* : H. BRASSEUR.*Chef de travaux* : J. MELON.*Préparateur* : J. KERFS.*Collections et laboratoires de zoopaléontologie, de paléontologie stratigraphique (partim) et d'anthropologie**Directeur* : Ch. FRAIPONT, professeur ordinaire.*Assistant* : N...*Préparateur* : P. SCHULJEN.*Collections et laboratoires de phytopaléontologie et de paléontologie stratigraphique (partim)**Directeur* : Suzanne LECLERCQ, chargé de cours.*Assistant* : N...*Préparateur* : P. SCHULJEN.*Laboratoire de Pétrographie**Directeur* : J. ANTEN, professeur extraordinaire.*Préparateur* : M. MEDART.*Collection et laboratoire de paléontologie**Directeur* : A. RENIER, professeur ordinaire.*Cabinet de géométrie descriptive et de graphostatique**Directeurs* : L. LEGRAND, professeur ordinaire ; M. GUILLEMIN, professeur ordinaire.*Répétiteurs* : J. VAN HAM, ingénieur civil des mines ; R. VAN WYNSBERGHE, ingénieur civil des mines, ingénieur électricien.*Séminaire de mathématiques pures**Directeurs* : L. GODEAUX, professeur ordinaire ; L. FOUARGE, professeur ordinaire ; R. H. GERMAÏ, professeur ordinaire ; F. BUREAU, chargé de cours.*Répétiteur* : A. DELGLEIZE, agrégé de l'enseignement supérieur, chargé de cours.*Assistant* : M. MALCHAIR, agrégé de l'enseignement supérieur.*Séminaire de Géographie**Directeur* : Jos. HALKIN, professeur ordinaire.*Chef de Travaux* : O. TULIPPE, chargé de cours.

Assistant : F. DUSSART, Docteur en Géographie.

Elève-assistant : N...

Rédacteur et Préparateur : P. DAMRY.

Séminaire de Mathématiques appliquées.

Directeur : H. JANNE, professeur ordinaire.

D. Faculté de Médecine

Institut Auguste Swaen

(Rue de Pitteurs, 20)

Directeurs : J. DUESBERG, professeur ordinaire ; H. DE WINIWARTER, professeur ordinaire ; G. LEPLAT, chargé de cours.

Chefs de travaux d'anatomie : M. DUBUISSON, chargé de cours ; F. VANDERVAEL, chargé de cours.

Assistant d'anatomie : F. LEFEBVRE, docteur en médecine.

Aide-préparateur d'anatomie topographie : P. KIRSCH.

Aide-préparateur d'anatomie systématique : G. PIETTE.

Préparateur d'anatomie microscopique : A. JULIN.

Préparateur d'histologie et d'embryologie : M^{me} DE RASSE-HUBIN.

Collections et Laboratoire d'Embryologie de la Faculté de Médecine

(Rue de Pitteurs, 16)

Directeur : H. DE WINIWARTER, professeur ordinaire.

Assistant d'embryologie : M^{me} DUBUISSON-BROUHA, A.

Aide-préparateur : M^{me} DE RASSE-HUBIN, M.

Laboratoire de médecine opératoire

(Rue de Pitteurs, 16)

Directeur : F. ALBERT, professeur extraordinaire.

Assistant : N...

Institut Léon Fredericq (Physiologie)

(Place Delcour, 17)

Directeur : Henri FREDERICQ, professeur ordinaire.

Directeur du Laboratoire de Chimie Physiologique : Marcel FLORKIN, chargé de cours.

Agrégé : Z. M. BACQ, docteur en médecine, associé du F. N. R. S., agrégé de l'enseignement supérieur.

Assistant : Franz MATHIEU, docteur en médecine.

Préparateur-technicien : G. BOVI.

Elève-assistant : F. CASTERS.

*Institut et Musée d'hygiène**(Rue de Pitteurs, 18)**Chimie et physique appliquées à l'hygiène ;
musée de technologie sanitaire (médecins hygiénistes)**Directeur : F. SCHOofs, professeur ordinaire.**Préparateur : V. HENRION.**Hygiène publique (2^e doctorat en médecine) ; bactériologie et hygiène
(médecins hygiénistes ; pharmaciens)**Directeur : J. VAN BENEDEN, chargé de cours.**Chef des travaux : N...**Préparateur-technicien : F. THOMAS.**Institut de bactériologie**(Rue des Bonnes Villes, 1)**Directeur : A. GRATIA, professeur ordinaire.**Chef de travaux : J. VAN BENEDEN, chargé de cours.**Assistant : M. WELSCH.**Elève-assistant : Gilberte JAMINON.**Institut d'Anatomie pathologique et de Médecine légale**(Rue des Bonnes Villes, 1)**Directeur : J. FIRKET, professeur ordinaire.**Assistant de médecine légale : P. MOUREAU, docteur en médecine.**Assistant d'anatomie pathologique : L. VASSART, docteur en médecine.**Préparateur-technicien : H. COLLIN.**Préparateur : H. PIERLOT.**Préparateurs adjoints d'anatomie pathologique : Edward JANSSENS, candidat
en médecine ; A. MATHY, candidat en médecine.**Préparateur-adjoint de médecine légale : Maurice CHÈVREMONT, candidat en
médecine.**Laboratoire de recherches chimiques de la Faculté de Médecine**(Rue des Bonnes Villes, 1)**Directeur : R. VIVARIO, professeur ordinaire.**Chef de travaux : M^{lle} S. COMHAIRE, pharmacienne.**Institut de thérapeutique expérimentale**(Rue de Pitteurs, 18)**Directeur : L. DAUTREBANDE, professeur ordinaire.**Chef de travaux : E. PHILIPPOT.**Assistant : F. NOGAREDE.**Préparateur-technicien : E. DUMOULIN.**Préparateur : A. THOMAS.*

*Laboratoire de pathologie et de thérapeutique générales
(Place Delcour)*

Directeur : P. NOLF, professeur ordinaire.

Préparateur : Gustave BOVI.

*Institut de Pharmacie Alfred Gilkinet
(Rue Fusch, 5)*

*Chimie analytique qualitative et quantitative ;
chimie toxicologique et hygiène ; chimie pharmaceutique minérale.*

Directeur : F. SCHOOFS, professeur ordinaire.

Assistants : M. H. LECOCQ, docteur en sciences chimiques ; M. N. BERGER, pharmacien.

Assistant volontaire : M. VETZBURGER, pharmacien.

Préparateur-technicien : R. PHILIPPET.

*Chimie pharmaceutique organique ; altérations et falsifications des substances
alimentaires et hygiène ; chimie médicale*

Directeur : R. VIVARIO, professeur ordinaire.

Assistants : N. BERGER, pharmacien ; A. FOUASSIN.

Pharmacognosie, pharmacie pratique

Directeur : F. STERNON, professeur extraordinaire.

Assistant : M^{lle} GHENNE Louise, docteur en sciences naturelles.

Altérations et falsifications des substances médicamenteuses

Directeur : C. STAINIER, chargé de cours.

Assistant : L. LECLERCQ, docteur en sciences pharmaceutiques.

Bactériologie et Hygiène

Directeur : J. VAN BENEDEN, chargé de cours.

Préparateur-technicien : F. THOMAS.

Clinique interne

Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : L. DE BECO, professeur ordinaire.

Agrégé, Chef de travaux : L. BRULL, docteur en médecine.

Assistants : A. LAMBRECHTS, docteur en médecine ; A. COMPÈRE, docteur en médecine.

Radiologiste : M^{me} DUMONT-RUYTERS, docteur en médecine.

Préparateur-technicien : M^{me} R. POVERMAN-KOBILIANSKY, chimiste.

Préparateurs : Ch. GILLET. G. WERTZ.

Garçon de Laboratoire : M. JONGEN.

Clinique des maladies des enfants
Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : L. PLUMIER, professeur ordinaire.

Agrégé : L. GAROT, docteur en médecine.

Assistants : M. LAMBRICHTS, docteur en médecine ; J. MASSART, docteur en médecine.

Préparateur-technicien : J. DELHOUGNE.

Clinique chirurgicale (Adultes)
Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : L. DELREZ, prof. ordinaire.

Chef de travaux : N...

Assistants : L. BLAVIER, docteur en médecine ; F. ORBAN, docteur en médecine ; J. BOTTIN, docteur en médecine.

Clinique chirurgicale (Enfants)
Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : L. DELREZ, prof. ordinaire.

Assistant : P. DESAIVE, docteur en médecine.

Clinique ophtalmologique.
Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : L. WEEKERS, professeur ordinaire.

Assistants : P. JOIRIS, docteur en médecine ; J. GEORGES, docteur en médecine.

Préparateur : J. JACQUET.

Garçon de Laboratoire : A. WERTZ.

Clinique obstétricale et gynécologique
(Clinique des femmes, boulevard de la Constitution, 81)

Directeur : M. BROUHA, professeur ordinaire.

Assistants : O. GOSSELIN, docteur en médecine ; R. BASTIN, docteur en médecine ; L. KRIDELKA, docteur en médecine ; R. DESIROTTE, docteur en médecine.

Préparateur-technicien : E. DUPRES.

Clinique des maladies syphilitiques et cutanées
Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : Henri HALKIN, professeur ordinaire.

Agrégé : S. LAPIÈRE, agrégé de l'enseignement supérieur.

Assistants : L. HERVE, docteur en médecine ; A. THIERNESSE, docteur en médecine.

Assistant volontaire : G. VAN STEENACKER, docteur en médecine.

Clinique des maladies de la gorge, des oreilles et du nez
Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : C. BREYRE, professeur ordinaire.

Assistants : P. WILKIN, docteur en médecine ; J. LAVIGNE, docteur en médecine.

Clinique psychiatrique
(Asile des Aliénés, rue Volière,
et Asile de Sainte-Agathe, rue Saint-Laurent, 58)

Laboratoire de psychiatrie
(Rue Saint-Laurent, 58)

Directeur : P. DIVRY, professeur ordinaire.

Assistant : E. EVRARD, docteur en médecine.

Clinique urologique
Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : E. FORET, chargé de cours.

Assistants : G. LAURENT, J. CONRADT.

Institut de Stomatologie
Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : H. FAUCONNIER, professeur extraordinaire.

Assistant : M^{me} LONNEUX-BOVY, docteur en médecine, licencié en science dentaire.

Assistants volontaires : M^{me} KESTLICHER-GLUSBERG, docteur en médecine, chirurgien-dentiste ; M. VANDERVAEL, docteur en médecine, licencié en science dentaire.

Préparateur-technicien : L. DECLoux, mécanicien-dentiste.

Préparateur-adjoint : J. OOSTERBOSCH, mécanicien-dentiste.

Laboratoire de radiologie et d'électrothérapie
Hôpital universitaire (Hôpital de Bavière)

Directeur : P. VAN PÉE, chargé de cours.

Assistant : N.

Assistant volontaire : F. VAN DE BERG, docteur en médecine.

Préparateur-technicien : M. CHARLIER.

Cinésithérapie

Directeur : L. DE MUNTER, professeur ordinaire.

E. Faculté Technique*Laboratoire d'Electrochimie*

Directeur : A. GILLET, professeur ordinaire.

Chef de travaux : N. ANDRAULT DE LANGERON, ingénieur chimiste.

Préparateur : L. THOMAS.

Institut de chimie industrielle

Directeurs : A. GILLET, professeur ordinaire ; G. BATA, professeur ordinaire.

Chef de travaux : A. PIRLOT, ingénieur-chimiste.

Assistants : L. SCHEEPERS, ingénieur chimiste-électricien ; W. DELAUDE, ingénieur chimiste.

Préparateur : J. DEFOUR.

Laboratoire des matériaux techniques et des industries biochimiques

Directeur : G. BATA, professeur ordinaire.

Chef de travaux : Edmond LECLERC, ingénieur civil des mines et ingénieur-électricien.

Préparateurs : Clément GENOT, M^{me} P. FABRY.

Institut électrotechnique Montefiore

(rue Saint-Gilles, 33)

Directeur honoraire : O. DE BAST, professeur émérite.

Répétiteurs et chefs de travaux : F. FONTAINE, ingénieur électricien ; H. CHAUVIN, ingénieur civil des mines et ingénieur électricien, chargé de cours ; J. KUNTZIGER, ingénieur électricien, chargé de cours ; F. DACOS, ingénieur électricien, docteur spécial en sciences électriques.

Assistants : J. P. LOUON, ingénieur électricien ; J. LISTRAY, ingénieur civil des mines et ingénieur électricien ; M. ROUSSEAU, ingénieur électricien et mécanicien, docteur en sciences physiques et mathématiques.

Chef des travaux d'atelier : H. LEMAIRE, conservateur.

Préparateur-technicien : P. TRUILLET.

Laboratoires de mécanique et physique appliquées

Directeur : A. DUCHESNE, professeur ordinaire.

Répétiteurs : R. BIDLOT, ingénieur au Corps des Mines ; J. DANZE, ingénieur au Corps des Mines

Assistant-répétiteur : J. MARTELÉE, ingénieur au Corps des Mines,

Préparateurs-techniciens : JOS NAGTEGAELS, JOS. DISTER.

Laboratoire de construction des machines

Directeur : Ch. HANOCQ, professeur ordinaire.

Chef de travaux-répétiteur : C. DEMARS, ingénieur mécanicien et ingénieur électricien.

Assistant : L. LELOUP, ingénieur civil des mines.

Préparateur-technicien : J. SMULLENBERG.

Collection de cinématique et de construction des machines

Directeurs : L. LEGRAND, professeur ordinaire ; Ch. HANOCQ, professeur ordinaire.

Collection de technologie

Directeur : P. CHANTRAINE, professeur ordinaire.

Chef de travaux : E. BODART, ingénieur mécanicien et électricien.

Préparateur : J. SMULLENBERG.

Collection du cours de Constructions Industrielles

Directeur : A. DE MARNEFFE, professeur ordinaire.

Répétiteur : N...

Assistants : Fernand MULS, ingénieur civil des Mines ; Joseph DEMELENNE, ingénieur civil des Mines ; A. PIRARD, ingénieur civil des Mines.

Collection d'exploitation des mines

Directeur : L. DENOEL, professeur ordinaire.

Répétiteur : M. GUERIN, ingénieur au Corps des Mines.

Préparateur-technicien : Nicolas DEBOUNY.

Laboratoire de métallurgie générale, métallographique et sidérurgique

Directeur : H. THYSSEN, professeur ordinaire.

Assistant-répétiteur : J. R. MARÉCHAL, ingénieur civil des mines.

Assistant : W. BONHOMME, ingénieur mécanicien.

Préparateurs-techniciens : A. UTEN, L. MONCEA.

Collection de métallurgie des métaux autres que le fer

Directeur : M. REY, professeur extraordinaire.

Laboratoire de métallurgie des métaux autres que le fer

Directeur : M. REY, professeur extraordinaire.

Assistant : N...

Préparateur : J. KETELSLEGGERS.

Collection d'exploitation des chemins de fer.

Directeur : A. LAVIOLETTE, professeur ordinaire.

Institut de Génie Civil

(9, rue Grétry)

Laboratoire du génie civil

Directeur : F. CAMPUS, professeur ordinaire.

Chef de travaux : R. DANTINNE, docteur en sciences physiques et mathématiques, ingénieur des constructions civiles.

Assistants : N. SELEZNEFF, ingénieur des constructions civiles ; E. FOULON, ingénieur des constructions civiles.

Préparateur-technicien : F. KERFS.

Laboratoire d'hydraulique fluviale

Directeurs : F. CAMPUS, professeur ordinaire ; R. SPRONCK, chargé de cours.

Collection d'architecture civile

Directeur : A. PUTERS, professeur ordinaire.

Collection de topographie

Directeur : M. DEHALU, professeur ordinaire.

Chef de travaux-répétiteur : L. PAUWEN, professeur ordinaire.

Assistant : J. GENARD, docteur en sciences physiques et mathématiques.

XIX

PERSONNEL SCIENTIFIQUE

Sous cette rubrique, nous avons compris les répétiteurs, agrégés spéciaux et agrégés, chefs de travaux, assistants et prosecteurs. Faute de données pour la période ancienne, nous avons omis les élèves-assistants. Quant aux chefs de clinique, leur nombre considérable et la durée fort courte de leur mandat nous ont contraint à les laisser de côté.

Certes, il eût été désirable de pouvoir trouver ici le nom de tous les serviteurs de notre *Alma Mater* depuis 1867, date à laquelle s'arrêtent les relevés de Le Roy. Mais pour pouvoir aboutir pratiquement, il a fallu négliger certaines catégories méritoires en raison des lacunes même que nos listes auraient dû comporter.

On ne sera pas surpris, si nous déclinons la responsabilité de certaines erreurs qui, infailliblement, se sont glissées dans nos tableaux. Notamment l'initiale des prénoms n'est pas toujours sûre, lorsque nous nous trouvons en présence de variations dans les documents officiels.

La date dont nous avons fait suivre les noms est celle de la nomination. Nous n'avons pas cru opportun d'y joindre celle de la cessation des fonctions.

RÉPÉTITEURS

H. BOLLIS (1855).

L. GORET (1861).

V. DWELSHAUVERS (1862).

T. LAFLEUR (1862).

V. FRANCKEN (1863).

C. RENARD (1864).

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| A. HABETS (1865). | A. ABRAHAM (1903). |
| V. FALISSE (1865). | A. DUCHESNE (1905). |
| A. FIRKET (1866). | V. RENAUD (1905). |
| P. SCHORN (1866). | J. CARLIER (1905). |
| J. DUGUET (1867). | M. HUYBRECHTS (1906). |
| J. GRAINDORGE (1868). | H. JANNE (1906). |
| L. DEMONCEAU (1868). | P. FOURMARIER (1907). |
| L. DE LOCHT (1874). | M. GUILLEMIN (1907). |
| A. DEVAUX (1877). | A. RENIER (1908). |
| E. GHYSSENS (1878). | CH. HANOCQ (1911). |
| C. LE PAIGE (1878). | M. DUGUET (1911). |
| J. NEUBERG (1878). | E. BERTRAND (1911). |
| P. TRASENSTER (1879). | A. BREYRE (1912). |
| J. KRUTWIG (1879). | J. FALLOISE (1912). |
| P. BANNEUX (1880). | H. CHAUVIN (1913). |
| P. UBAGHS (1881). | A. DUCHESNE (1919). |
| A. ROUMA (1881). | P. THIRY (1919). |
| H. FORIR (1883). | CH. GUNTHER (1919). |
| F. DERUYTS (1892). | A. PIRLOT (1919). |
| F. FAUCHAMPS (1893). | G. BATTÀ (1919). |
| O. DE BAST (1893). | A. SCHLAG (1920). |
| H. BOURGEOIS (1894). | M. WINANTS (1920). |
| J. DELVAUX (1895). | J. KUNTZIGER (1921). |
| E. PROST (1895). | H. THYSSEN (1921). |
| L. MEURICE (1896). | L. FOUARGE (1922). |
| E. NIHOUL (1896). | N. JOASSART (1922). |
| L. LEGRAND (1897). | E. JEUNEHOMME (1924). |
| V. FIRKET (1897). | L. PAUWEN (1924). |
| L. DENOËL (1897). | M. GUERIN (1926). |
| J. MERLOT (1898). | M. LEGRAYE (1927). |
| M. DEHALU (1899). | R. BIDLOT (1929). |
| J. HENROTTE (1899). | J. DANZE (1929). |
| E. BOURGEOIS (1900). | A. DELGLEIZE (1931). |
| H. FORIR (1901). | J. VAN HAM (1932). |
| F. DWELSHAUVERS-DERY (1902). | F. BUREAU (1932). |
| E. FORGEUR (1902). | R. VAN WYNSBERGHE (1933). |
| J. FAIRON (1902). | H. BRASSEUR (1935). |
| F. FONTAINE (1902). | |

AGRÉGÉS SPÉCIAUX ET AGRÉGÉS

- | | |
|---------------------|----------------------|
| A. JORISSEN (1883). | F. FRAIPONT (1888). |
| TH. FIRKET (1885). | F. HENRIJEAN (1889). |
| X. FRANCOU (1886). | M. LOHEST (1890). |

M. BROUHA (1906).	M. PAQUOT (1930).
L. PLUMIER (1910).	L. BRULL (1931).
E. STOKIS (1910).	M ^{lle} S. LECLERCQ (1931).
H. VON WINIWARTER (1910).	L. GAROT (1931).
L. DELREZ (1913).	S. LAPIÈRE (1933).
G. LEPLAT (1926).	G. GUEBEN (1934).
M. WATRIN (1927).	Z. BACQ (1934).
F. DACOS (1928).	P. MOUREAU (1935).

CHEFS DE TRAVAUX

V. FRANCKEN (1864).	L. PAULET (1912).
C. RENARD (1864).	P. FOCCROULE (1912).
H. BOURGEOIS (1869).	G. WERSON (1912).
A. GRENSON (1873).	J. LAMBINET (1912).
F. PUTZEYS (1876).	J. BEAUFORT (1912).
H. DECHAMPS (1879).	E. BRAGARD (1912).
J. KRUTWIG (1879).	F. SCHOofs (1912).
W. LIBERT FILS (1884).	A. DE RASSENFOSSE (1912).
P. DE HEEN (1887).	J. ANTEN (1912).
E. BOURGEOIS (1892).	R. VIVARIO (1912).
E. PROST (1894).	L. DE MUNTER (1913).
E. HAIRS (1894).	V. GENOT (1914).
E. COLSON (1895).	C. GRÉGOIRE (1919).
P. CERFONTAINE (1895).	M. CHARLIER (1919).
E. NIHOUL (1895).	A. PIRLOT (1919).
A. POLIS (1896).	H. CHAUVIN (1919).
J. MERLOT (1898).	J. KUNTZIGER (1919).
L. BECO (1899).	G. BATA (1919).
A. BRACHET (1899).	N. JOASSART (1919).
F. DWELSHAUVERS-DERY (1900).	M. WATRIN (1920).
M. DUGUET (1900).	G. BARTHOLOMÉ (1920).
F. FONTAINE (1902).	J. ROSKAM (1921).
O. DE BAST (1902).	A. GOSSERIES (1921).
A. NOTERMANS (1902).	J. MÉLON (1922).
J. DUESBERG (1909).	R. WAUCOMONT (1922).
G. CAPELLE (1911).	F. CARPENTIER (1922).
L. LEJEUNE (1912).	L. PAUWEN (1922).
L. PLUMIER (1912).	H. THYSSEN (1922).
D. DELPÉRÉE (1912).	L. MULLER (1923).
L. JULIN (1912).	E. LEBEAU (1923).
CH. PIETTE (1912).	M. VAN DE PUTTE (1923).
J. JOAKIM (1912).	A. SCHLAG (1924).
CH. MOTTET (1912).	F. ALBERT (1924).

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| F. DACOS (1926). | A. MONOYER (1931). |
| R. CHANDELLE (1928). | E. LECLERC (1931). |
| G. GUEBEN (1929). | N. ANDRAULT DE LANGERON (1932). |
| A. FRANSSSEN (1929). | P. MICHOT (1933). |
| R. DANTINNE (1929). | E. PHILIPPOT (1933). |
| M ^{lle} S. LECLERCQ (1930). | O. TULIPPE (1933). |
| J. PIRLOT (1930). | F. VANDERVAEL (1934). |
| J. VAN BENEDEN (1930). | E. BODART (1934). |
| L. BRULL (1930). | R. SPRONCK (1934). |
| W. BERNHARDT (1930). | M ^{lle} COMHAIRE (1935). |
| C. DEMARS (1930). | F. ORBAN (1935). |

ASSISTANTS

- | | | |
|------------------------|----------------------|------------------------|
| 1875 F. PUTZEYS. | M. LOHEST. | M. RENSON. |
| 1876 T. PLUCKER. | A. REULEAUX. | 1892 T. DE WEYDLICH. |
| F. SCHIFFERS. | 1885 E. PROST. | A. POLIS. |
| A. GILKINET. | F. HENRIJEAN. | O. DE BAST. |
| 1877 H. VAN DEN BOSCH. | 1886 O. TERFVE. | 1893 A. MAHAIM. |
| D. CLOSSON. | J. MOREAU. | 1894 L. BRUNHES. |
| A. JORISSEN. | 1887 F. DELBOVIER. | G. CORIN. |
| C. FIRKET. | A. LECRENIER. | F. V. DWELSHAUVERS- |
| 1878 T. CHANDELON. | F. FAUCAN. | DERY. |
| J. DECHANGE. | 1888 E. HAIRS. | 1895 M. DUGUET. |
| 1879 O. DELBASTAILLE. | F. MELOTE. | G. WEISGERBER. |
| 1880 H. POSTULA. | E. MALVOZ. | L. PLUYMERS. |
| P. TROISFONTAINES. | G. CORIN. | P. FRANÇOIS. |
| 1881 X. FRANCOTTE. | 1889 P. CERFONTAINE. | G. ANCIAUX. |
| H. MASQUELIN. | M. LUCION. | J. BERTRAND. |
| J. FRAIPONT. | E. BOURGEOIS. | F. BIDLOT. |
| J. SIMONIS. | F. DERUYTS. | P. MOLINGHEN. |
| P. LIEBRECHT. | P. KUBORN. | F. BENOIT. |
| L. LHOEST. | E. DELSAUX. | G. GALHAUSEN. |
| 1882 E. BODART. | E. GILLET. | A. BRACHET. |
| P. SNYERS. | L. COIRBAY. | G. DUCHESNE. |
| F. FRAIPONT. | CH. PHILIPPE. | L. BECO. |
| Ch. JULIN. | F. CORNIL. | 1896 C. DEL PROPOSTO. |
| 1883 J. DERUYTS. | C. PETIT. | H. VANDERDONCK. |
| G. WATRIN. | 1890 J. LEROUX. | J. GHYSEN. |
| L. LEPLAT. | E. NIHOUL. | A. HOGGE. |
| G. FOETTINGER. | A. COLLON. | CH. DELBOEUF. |
| L. CRISMER. | CH. VAN AUBEL. | 1897 N. COOPS-BUSGERS. |
| 1884 A. GRAVIS. | M. JEANNE. | F. FONTAINE. |
| E. GÉRARD. | CH. ROERSCH. | P. NOLF. |

- | | | | |
|------|-------------------|---------------------|---------------------|
| | J. HEUZE. | F. COURTOY. | A. GOSSERIES. |
| 1898 | E. FISCHER. | E. DE WINIWARTER. | P. DORTU. |
| | H. LONAY. | M. GUILLEMIN. | L. FESCH. |
| | A. MOENS. | J. JONLET. | G. DELADRIÈRE. |
| | L. LEBENS. | 1906 H. POMMERENKE. | 1910 F. JOIE. |
| | L. ARNOLD. | L. GRENADE. | C. GRÉGOIRE. |
| | H. MARÉCHAL. | L. LEDOUX. | L. ROBINOVITCH. |
| 1899 | J. ROSBACH. | J. DUESBERG. | H. FAUCONNIER. |
| | C. MOTTARD. | E. DEVILLEZ. | 1911 O. KREMER. |
| | A. HALLET. | G. MELLER. | J. MALAISE. |
| | M. BROUHA. | G. DOLNE. | H. HOVEN. |
| | L. JANLET. | J. FALLOISE. | H. WELSCH. |
| | A. DERNONCOURT. | 1907 V. NEUJEAN. | S. PIENKOWSKI. |
| 1900 | L. COLLETTE. | A. HERRY. | G. BATA. |
| | A. HANSSENS. | H. CHAUVIN. | M. RISACK. |
| | J. WAROUX. | G. SAINMONT. | P. FIRKET. |
| | G. GILKINET. | R. MOUCHET. | 1912 M. DUBOIS. |
| | E. STOCKIS. | G. CAPELLE. | L. MULLER. |
| | R. LEGROS. | A. LAMALLE. | E. DELAVA. |
| | J. BEAUFORT. | H. DE RAUW. | CH. TECOMENNE. |
| | J. JACOBSEN. | N. JOASSART. | P. CHANTRAINE. |
| 1901 | A. DUCHESNE. | 1908 A. DEFOSSÉ. | J. KUNTZIGER. |
| | A. MONSEUR. | L. DELREZ. | J. MELEN. |
| | A. FALLOISE. | J. MATHIEU. | F. DOSSIN. |
| | P. FOURMARIER. | L. WECKERS. | H. FREDERICQ. |
| | P. RIEDEL. | L. LEDOUX. | P. HANS. |
| 1902 | L. COHEUR. | H. NOEZ. | A. PIRLOT. |
| | C. BREYRE. | A. DOUXCHAMPS. | L. SCHINDELER. |
| | M. HUYBRECHTS. | P. DOCQUIER. | L. FOUARGE. |
| | A. CLAVIER. | R. LAKAYE. | H. MULLER. |
| 1903 | H. DE WINIWARTER. | M. UAGHS. | 1913 M. WATRIN. |
| | H. HALKIN. | G. ETIENNE. | J. DRIESEN. |
| | L. PLUMIER. | J. DEUSS. | M. DOSSIN. |
| | J. DEMARET. | F. SCHWERS. | 1914 A. LEROY. |
| | A. HOUGARDY. | 1909 G. PIRSON. | G. LEDOUX. |
| | F. DORDU. | CH. FRAIPONT. | 1919 J. LAMBRECHTS. |
| 1904 | H. DEFOIN. | J. LEJEUNE. | G. LEPLAT. |
| | F. GÉROIN. | J. BARTHOLOMÉ. | J. ROSKAM. |
| | J. JOLY. | G. DELMOTTE. | F. ALBERT. |
| | CH. HONORÉ. | M. COLLETTE. | A. PAQUET. |
| | P. VAN PÉE. | R. WAUCOMONT. | M. BOLAND. |
| | J. DEROUAUX. | 1910 L. DE BLOCK. | 1919 P. THIRY. |
| 1905 | P. FRANSOLET. | A. RASSENFOSSE. | J. BOVY. |
| | CH. HANOCQ. | O. COHRS. | L. BACQUELAINE. |

- | | | |
|--------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| H. THYSSEN. | E. DELEHEIX. | J. LIBERT. |
| J. AUGUSTE. | I. GROULARD. | L. BRULL. |
| R. ANTHOINE. | P. COLLE. | L. LECLOUX. |
| F. CARPENTIER. | R. BODEN. | F. CORIN. |
| P. DELAVA. | M ^{lle} L. BECKER. | A. SPOLIANSKY. |
| 1920 M. GUERIN. | A. WATHELET. | R. DUTOIT. |
| E. DESSALLES. | M. LEGRAYE. | E. LELOUP. |
| F. DACOS. | H. MATTOT. | S. WEGIERKIEWICZ. |
| A. SCHLAG. | R. MARCHANDISE. | H. RADELET. |
| T. PAILLET. | 1924 H. PRIJOT. | 1927 L. KRIDELKA. |
| A. DESTRÉE. | M. GUÉRIN. | J. VAN HAM. |
| R. MULLER. | E. FORÊT. | L. GAROT. |
| A. BONS. | A. BACQ. | L. BROUHA. |
| P. PIGNOLET. | G. DROSSART. | G. LAMBERT. |
| E. WILLEMS. | F. LAMBERMONT. | P. BONHOMME. |
| J. VONCKEN. | R. DANTINNE. | R. MISSOTEN. |
| G. BOVY. | S. LAPIÈRE. | A. DESTRÉE. |
| R. ERPICUM. | M ^{lle} S. LECLERCQ. | X. SWINNEN. |
| M. LAVOYE. | C. STAINIER. | E. DELEIXHE. |
| N. TOUPY. | J. PIRLOT. | C. RORIVE. |
| H. REMY. | L. GODIN. | M ^{lle} R. GILLET. |
| R. QUOLIN. | C. DEMARS. | C. PARIS. |
| L. PAUWEN. | M. DONEUX. | P. DESAIVE. |
| 1921 L. LESTIENNE. | 1925 A. FRANSSSEN. | A. LAOUREUX. |
| J. FIRKET. | P. CAJOT. | J. VAN BENEDEN. |
| L. LECLERCQ. | P. LENAERTS. | C. GUION. |
| M. VAN DE PUTTE. | M. GIELIS. | E. LECLERC. |
| H. LABASSE. | M. BOHET. | O. GOSSELIN. |
| J. BERTHELIER. | A. LAUWAET. | 1928 L. MÉLON. |
| S. MATTEZ. | J. DEJACE. | J. DESSERT. |
| P. FABRY. | A. ORBAN. | E. BODART. |
| G. GUEBEN. | F. VANDERVAEL. | E. LEKEUX. |
| E. GÉRARD. | M. MOREAU. | V. MEES. |
| 1922 P. DIVRY. | E. PHILIPPOT. | A. BENOIT. |
| L. FASBENDER. | J. ROUDNICK. | P. FABRY. |
| L. CHRISTOPHE. | J. NIHOUL. | P. MICHOT. |
| G. LAMBRICHTS. | 1926 Y. DE BAST. | P. SWINGS. |
| R. CHANDELLE. | N. ANDRAULT DE | H. VAN RUNCKELEN. |
| P. MAGNÉE. | LANGERON. | P. MOUREAU. |
| CH. MATHIEU. | L. HERMANS. | A. ROLLET. |
| 1923 F. CHARLES. | R. SPRONCK. | G. DOTREPPE. |
| J. COLMANT. | P. DEMOULIN. | L. GILSON. |
| R. BIDLOT. | A. MONOYER. | H. BRASSEUR. |
| J. DANZE. | A. DELGLEIZE. | A. WÉRY. |

- | | | |
|---------------------|---------------------|--------------------|
| F. VAN DE BERG. | M. MOREAU. | N. SELEZNEFF. |
| 1929 M. LAMBRICHTS. | P. WILKIN. | A. THIERNESSE. |
| C. L. COLLET. | 1931 E. BRAHY. | E. DETROZ. |
| Melle S. COMHAIRE. | J. MARÉCHAL. | 1933 J. DELTOUR. |
| J. LOUON. | P. MACAR. | J. GENARD. |
| R. HUBIN. | J. LAVIGNE. | F. NOGARÈDE. |
| G. LAMBERT. | L. LELOUP. | J. BOTTIN. |
| L. SHEEPERS. | E. LAURENT. | Melle L. GHENNE. |
| J. MARTELÉE. | H. BODEN. | H. FOULON. |
| L. BLAVIER. | L. BLAVIER. | Melle J. BOVY. |
| F. MULS. | L. ANCIAUX. | P. JOIRIS. |
| G. LAURENT. | L. PHILIPPOT. | F. LEFÈBVRE. |
| F. BAILLIEN. | A. GLESENER. | H. DAMAS. |
| G. VAN STEENACKER. | J. VAN MARCK. | J. CONRADT. |
| E. GRANDRY | G. NEUJEAN. | A. COMPÈRE. |
| 1930 G. FANIELLE. | G. VAN BENEDEN. | M. FLORKIN. |
| Melle J. DE RIJCKE. | W. DELAUDE. | 1934 L. VASSART. |
| L. BONAMEAU. | J. MASSART. | P. QUADEN. |
| A. MOLLE. | Melle L. BRIART. | J. LEPERSONNE. |
| X. GOHY. | J. FRENKIEL. | M. PRÉVOT. |
| A. JORIS. | Melle F. KRAENTZEL. | L.-E. HALKIN. |
| M. ROUSSEAU. | Me S. KESTLICHER- | R. DÉSIROTTE. |
| J. LISTRAY. | GLUSBERG. | E. EVRARD. |
| A. LAMBRECHTS. | E. EVRARD. | F. MATHIEU. |
| F. ORBAN. | G. VAN LIEFDE. | H. ETIENNE. |
| J. MARCHAL. | 1932 A. PHOLIEN. | P. WILKIN. |
| M. LEROY. | L. HERVE. | A. VANDERVAEL. |
| C. JOSSERAND. | M. RUTTEN. | 1935 H. MASSILLON. |
| T. HÉNUSSÉ. | Melle M. CAMUS. | N. BERGER. |
| H. COLLETTE. | Z. BACQ. | D. DEMELENNE. |
| H. JANSSENS. | M. DE CORTE. | E. HUBIN. |
| Melle ROME. | R. BASTIN. | L. WINAND. |
| A. HAUTOT. | H. LECOCQ. | H. DE RYCKER. |
| J. HUBERT. | J. SNYERS. | M. DELVIGNE. |
| F. DEHOUSSE. | H. MALCHAIR. | J. FANCHAMPS. |
| A. BAAR. | L. LECLERCQ. | M. WELSCH. |
| L. MOUREAU. | Melle A. BROUHA. | L. PHILIPPART. |
| P. LALOUX. | W. BONHOMME. | A. FOUASSIN. |
| I. DE MAGNÉE. | Melle M. LOUIS. | R. BAILLY. |
| M. GILLARD. | M. MORAY. | J. HENRION. |
| C. MASSAUT. | R. VETZBURGER. | O. ROZET. |
| O. TULIPPE. | | |

PROSECTEURS

A. GRENSON (1861).	A. WALEFFE (1890).
T. PLUCKER (1873).	F. PLATEL (1893).
C. MOREAU (1876).	J. RONDIAT (1894).
E. RIX (1878).	E. DEPAS (1898).
P. DE THIER (1879).	L. WITMEUR (1899).
A. FOETTINGER (1881).	P. FRANSOLET (1901).
A. BOST (1882).	O. COHRS (1905).
C. COLSON (1885).	A. HOVEN (1908).
E. ISBECQUE (1888).	

XX

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Cette rubrique ne comprend pas et ne pouvait comprendre tous les fonctionnaires ou employés de l'administration universitaire. Il a fallu se borner d'une part aux principaux agents des grands services. C'est le cas notamment pour la bibliothèque : les noms relevés sont ceux des fonctionnaires qui se sont appelés d'abord sous-bibliothécaires, puis bibliothécaires ainsi que des aides-bibliothécaires passés ensuite dans la catégorie supérieure. C'est le cas surtout pour les secrétaires du recteur ou de l'administrateur, les receveurs académiques, les comptables et les appariteurs.

Il est curieux d'observer que certaines fonctions ont changé de nom plusieurs fois avant de prendre leur appellation actuelle. C'est ainsi qu'on a eu successivement un économiste, un comptable (1894) et un conservateur des bâtiments et du mobilier (1909) pour assurer la direction de la comptabilité. De là l'extrême difficulté des recherches dans les documents officiels. On observera également que le titre de secrétaire de l'administrateur n'apparaît qu'en 1892 alors que celui de secrétaire du recteur est fort antérieur (1). Ce n'est pas à dire qu'aucun employé ne remplissait ces fonctions, mais seulement qu'un titre spécial (autre que commis rédacteur) ne lui était pas attribué.

La date de nomination suit dans chaque cas le nom de l'intéressé.

(1) A l'Université de Gand, c'est d'ailleurs le contraire.

BIBLIOTHÉCAIRES

M. GRANDJEAN (1839).
 A. DE CEULENEER (1875).
 N. MACHIELS (1883).
 P. MAES (1886).
 J. BRASSINNE (1902).
 E. POLAIN (1908).
 CH. DEFRECHEUX (1920).
 G. BONHOMME (1920).
 M^{me} J. GOBEAUX-THONET (1927.)
 M^{lle} M. LAVOYE (1928).

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRES

L. ROCK (1864).
 J. DEFRECHEUX (1875).
 C. PIERLOT (1877).
 J. VANDENBOSCH (1878).
 P. DAMRY.
 J. MARLIN (1890).
 J. DECKERS (1885).
 E. PIERLOT (1892).
 L. BIHOT (1921).

CONSERVATEURS

N. J. FOSSION (1845).
 A. DELVAUX (1861).
 J. C. VAN AUBEL (1863).
 J. B. BRAINE (1866).
 P. DAVREUX (1869).
 M. MIEDEL (1771).
 HICGUET (1872).
 A. GRENSON (1873).
 DE REUL (1874).
 A. DE VOS (1874).
 J. DESCHAMPS (1875).
 A. BASTAILLE (1878).
 H. BOLLIS (1879).
 J. REULEAUX (1879).
 H. FORIR (1880).
 J. MIEDEL (1881).
 A. FOETTINGER (1881).

J. DERUYTS (1882).
 C. PIERLOT (1883).
 G. MAY (1886).
 E. BERNIMOLIN (1886).
 J. RENETTE (1900).
 J. LONAY (1904).
 CH. FRAIPONT (1911).
 L. JULIN (1912).
 H. LEMAIRE (1919).
 J. DE RADZITZKI (1920).
 F. CARPENTIER (1922).
 A. GOSSERIES (1924).
 M^{lle} S. LECLERCQ (1930).
 F. VANDERVAEL (1930).
 M^e BOUILLENNE-WALRAND (1930).
 L. GOFFARD (1932).

SECRÉTAIRES DU RECTEUR

F. WÉRY (1862).
 N. DEFRECHEUX (1872).
 L. DEMAY (1875).
 T. TERFVE (1883).
 C. PIERLOT (1890).
 F. PIERLOT (1919).

SECRÉTAIRES DE L'ADMINISTRATEUR

A. CHANTRAINE PÈRE (1892).
 A. CHANTRAINE FILS (1919).
 L. VECQUERAY (1923).

RECEVEURS ACADÉMIQUES

J. FIESS.
 M. GRANDJEAN (1875).
 T. TERFVE (1879).
 M. AUVRAY (1891).
 A. AUVRAY (1919).
 J. TOUSSAINT (1926).

COMPTABLES ET CONSERVATEURS
GÉNÉRAUX

F. CLAES (1836).
 A. CHANTRAINE (1876).
 P. DAMRY (1885).
 A. GEORGES (1919).
 L. LACOMBLE (1924).

APPARITEURS

R. MARÉCHAL (1834).	J. GRIGNET (1905).
J. AMIABLE (1860).	J. COUVREUR (1912).
N. DEFRECHEUX (1861).	J. LEMAIRE (1912).
J. CHANTRAINE (1871).	A. AUVRAY (1912).
T. TERFVE (1875).	J. TOUSSAINT (1920).
A. CHANTRAINE (1875).	M. PIETTEUR (1922).
M. AUVRAY (1883).	G. FRANIS (1925).
Z. GORRISSEN (1890).	E. LEMEUNIER (1926).
C. LIXON (1890).	

FACULTÉ DE
PHILOSOPHIE ET LETTRES
ET INSTITUTS Y ANNEXÉS

INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURES ORIENTALES
INSTITUT SUPÉRIEUR DE PÉDAGOGIE

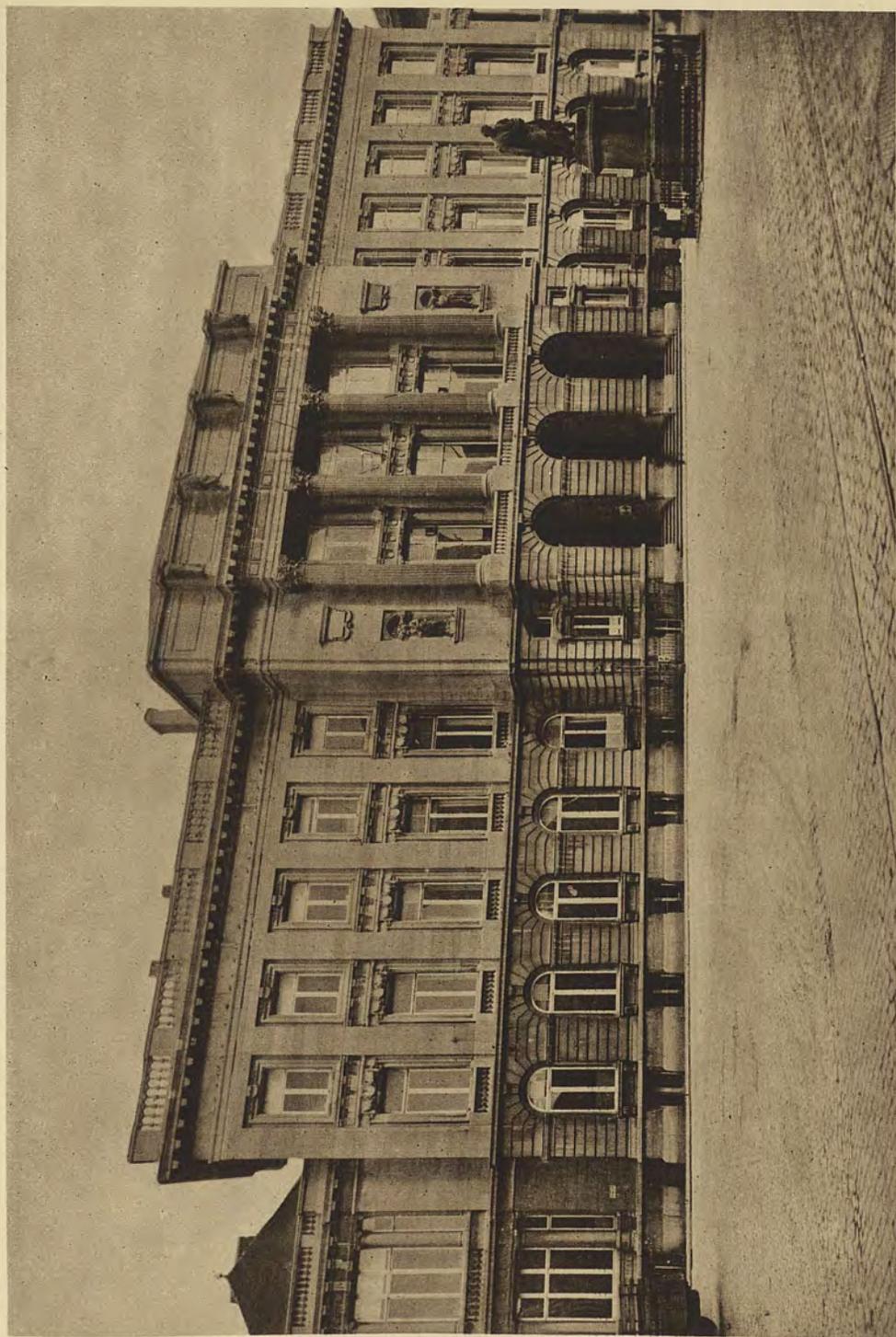
I. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS
DÉCÉDÉS

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
FACULTÉ DE MÉDECINE
MONTPELLIER

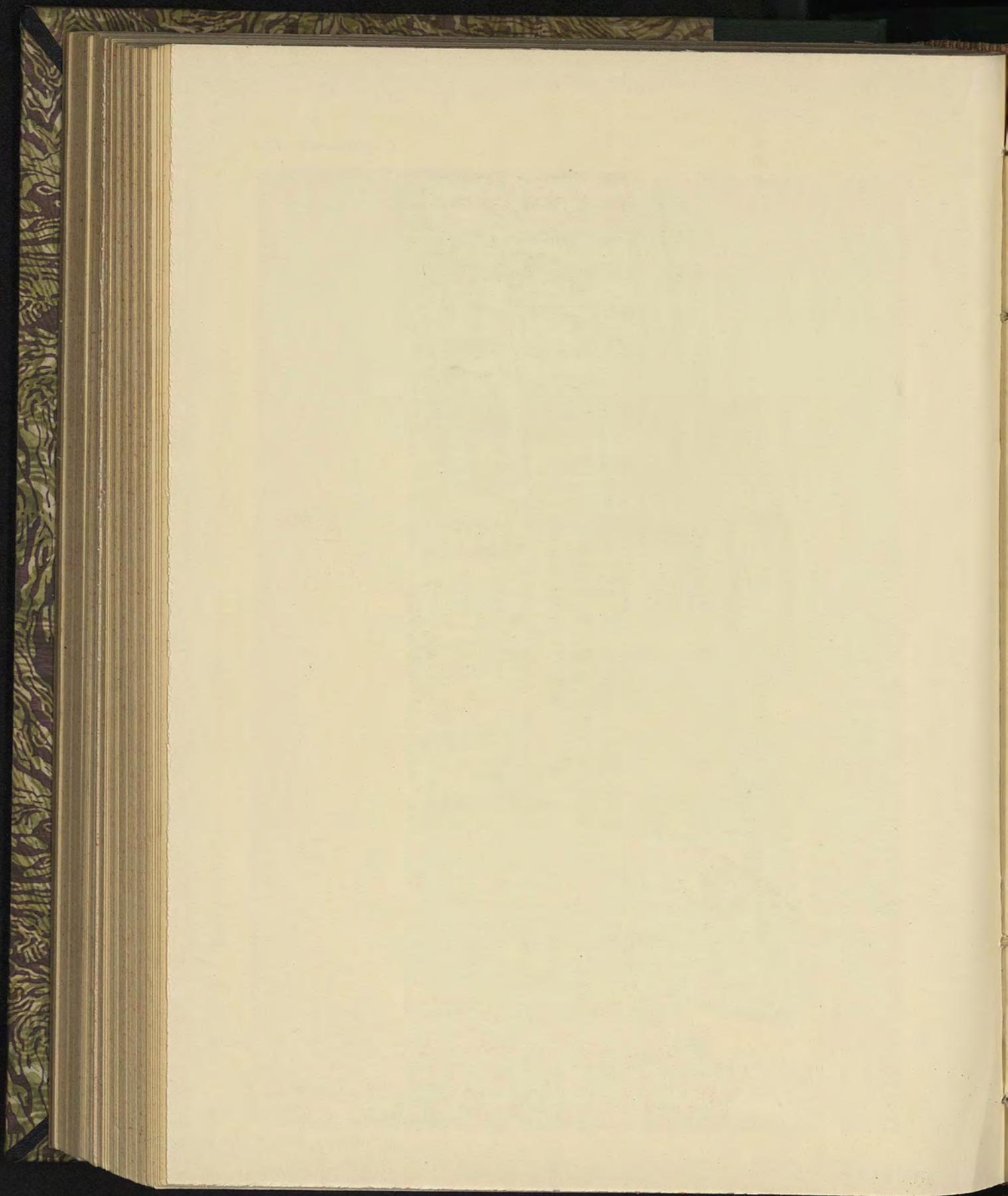
LE 15 JANVIER 1902

FACULTÉ DE
PHILOSOPHIE ET LETTRES
ET INSTITUTS Y ANNEXÉS
INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURES ORIENTALES
INSTITUT SUPÉRIEUR DE PÉDAGOGIE

I. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS
DÉCÈS



F.AÇADE PRINCIPALE DE L'UNIVERSITÉ DONNANT SUR LA PLACE DU VINGT AOUT.



ADOLPHE BORGNET

(1837)

Adolphe Borgnet naquit à Namur le 28 mars 1804. Son père, qui était originaire de Fumay, lui fit faire ses premières études au Lycée de Reims. Lorsque la famille Borgnet s'installa à Namur, ce fut à l'athénée de cette ville qu'Adolphe Borgnet poursuivit ses humanités. Il fréquenta ensuite l'Université de Louvain (1822-1826), où il obtint le grade de docteur en droit.

En 1830, il participa au mouvement politique qui aboutit à la révolution de Septembre, en siégeant à la Commission centrale de la garde bourgeoise de Namur. De 1830 à 1837, il fut juge d'instruction au tribunal de première instance de Namur. Il occupa ses loisirs en se consacrant aux études historiques. Le 5 août 1837, il fut chargé de faire, à l'Université de Liège, les cours d'Histoire du Moyen Age et d'Histoire de Belgique. Promu professeur ordinaire le 20 septembre 1841, il fut nommé recteur le 31 août 1848 et prorogé en cette qualité pour un terme de trois ans par un arrêté du 10 octobre 1849. En 1850, il fit des leçons publiques sur l'ancienne principauté de Liège et enseigna la Méthodologie de l'histoire et de la géographie à l'École normale des Humanités.

Dès 1834, il avait publié des *Lettres sur la Révolution brabançonne* qui mirent en relief l'importance de cet événement dans notre histoire nationale. Dix ans après, il fit paraître un livre considérable, où il développait le sujet sous le titre : *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*. En 1861, il en donna une édition revue et augmentée en y joignant une introduction qui commence avec la formation de la Lotharingie.

Borgnet étudia également la révolution liégeoise de 1789. Il compulsa à cet effet un grand nombre de papiers de famille, les documents provenant de la Chambre impériale de Wetzlar, les registres de la chancellerie des Pays-Bas à Vienne, une quantité de pamphlets et d'autres écrits contemporains. Cette œuvre lui valut, en 1866, le prix quinquennal d'histoire nationale.

Borgnet avait abordé encore d'autres sujets historiques. Il publia dans les travaux de l'Académie royale de Belgique, dont il fut élu correspondant en 1836 et membre titulaire en 1846, un *Essai sur le règne de Charles le Simple* et ensuite une vue d'ensemble sur le régime espagnol en Belgique sous le

titre *Philippe II et la Belgique*, ouvrage qui fut traduit en néerlandais en 1852.

En 1850, il fut nommé membre de la Commission royale d'histoire. Il fut chargé de continuer la publication des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, dont il publia en 1859 le tome VI, contenant la suite de la légende du Chevalier au Cygne et de Godefroid de Bouillon. Il donna, en 1861, une édition de la chronique de Jean de Stavelot et, de 1864 à 1873, plusieurs parties de la chronique de Jean d'Outremeuse (tomes I, II, III et V).

Il mourut à Liège le 15 février 1875 (1).

H. VANDER LINDEN.

PUBLICATIONS

Lettres sur la Révolution brabançonne (publiées d'abord dans la *Revue belge*, puis tirées à part) 1834, 2 vol. in-18.

Légendes namuroises, par J. Pimpurniaux, ancien procureur au Conseil de Namur. Namur, 1837, in-8°.

Cinq chapitres d'une histoire des Belges pendant le dix-huitième siècle. Bruxelles, 1843, in-8°.

Le divorce du roi Lothaire II et la reine Theutberge. Bruxelles, 1843, in-8°.

Une visite à Lobbes. Bruxelles, 1843, in-8°.

Étude sur le règne de Charles-le-Simple (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XVII, 1844, in-4°).

Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle. Bruxelles, 1844, 2 vol. in-8° (2^e édition, 1861).

Lettre à M. le baron de Reiffenberg, conservateur en chef de la Bibliothèque royale à Bruxelles par Bonaventure Pimpurniaux. Liège, 1846.

Philippe II et la Belgique, Bruxelles, 1850, in-4° (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XXV).

Insurrection des Gantois contre Charles-Quint (1536-1540). Liège, 1851, in-8°.

Sac de Dinant par Charles le Téméraire. Namur, 1853 (*Annales de la Société archéologique de Namur*).

Jean de Heinsberg (1419-1455) (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1854).

Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de

(1) A. LE ROY, *Notice sur A. Borgnet* dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. XLII, 1876, pp. 123-169. — VAN DER ESSEN, *Adolphe Borgnet* dans le *Livre jubilaire de la Commission royale d'histoire*, 1934, pp. 162-168.

Luxembourg. (Le chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon, poème historique) 1854, t. VI (1^{re} partie), publication de la Commission royale d'histoire (série in-4°).

Guide du voyageur en Ardenne ou excursions d'un touriste belge en Belgique par Jérôme Pimpurniaux. 1856, in-8°.

Chronique de Jean de Stavelot, 1861, publication de la Commission royale d'histoire (série in-4°).

Ly myreur des histors (chronique de Jehan des Preis, dit d'Outremeuse, 4 vol., 1864-1873. t. I (1864), t. II (1869), t. III (1873), t. V (1867), publication de la Commission royale d'histoire (série in-4°).

Histoire de la révolution liégeoise de 1789 (1785 à 1796) d'après des documents inédits. Liège, 1865, 2 vol., in-8°.

Dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, Borgnet publia plusieurs rapports (1851, 1856, 1858, 1859 et 1861), une *Note sur la « Loi muée »* (dans la 2^e série, t. II (1851) pp. 177-182) et *Vingt-quatre lettres inédites de Pierre Stockmans* (2^e série, t. X (1858) pp. 371-452.

JEAN-HENRI BORMANS

(1837)

BORMANS, *Jean-Henri*, né à Saint-Trond le 17 novembre 1801, mort à Liège le 8 juin 1878 (1).

Lorsque l'Université de Liège fêta en 1867 le cinquantenaire de sa fondation, J.-H. Bormans ne faisait plus partie du corps enseignant, puisqu'il avait été admis à l'éméritat le 17 août 1865. Les cours de philologie grecque et latine dont il était chargé à la Faculté de Philosophie et Lettres depuis 1837 furent alors partagés entre P. Burggraff et L. de Closset (2). Mais son activité scientifique se poursuivit avec une remarquable régularité presque jusqu'à la fin de sa vie. Il suffit de parcourir la liste des publications qu'il fit paraître durant cette période d'une dizaine d'années et que nous donnons ci-après, pour se convaincre que l'âge de la retraite ne l'empêcha pas de garder la place éminente qu'il avait conquise parmi les fondateurs de la philologie néerlandaise en Belgique. Il achève la publication des *Brabantsche Yeesten* commencée par J.-F. Willems, met au point et édite les fragments moyen-néerlandais du *Parthonopeus van Bloys* rassemblés par le prof. F. Deycks, et nous donne une première édition du *Speghel der Wijsheyt* de Jan Praet. D'ailleurs son activité ne se cantonne pas exclusivement dans ce domaine ; il continue à s'intéresser à des questions d'histoire nationale et de littérature latine, comme le prouvent l'édition des deux chroniques inédites concernant la généalogie de Charlemagne et des ducs de Lotharingie et de Brabant, ainsi que ses deux dernières études qui sont liées aux noms de Virgile et d'Horace.

R. VERDEYEN.

(1) Sources consultées : A. LE ROY, *Liber Memorialis*, Liège, 1869, col. 634-642. — *Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, 1881 : Notice de P. WILLEMS. — O. ROBIJNS, dans *Limburgsche Bijdragen*, Hasselt, 1907-1908. — COOPMAN et J. SCHARPÉ, *Geschiedenis der Vlaamsche Letterkunde*, Anvers, 1910. — J. VERCOULLIE, *Liber Memorialis de l'Université de Gand*, I, 1913, pp. 75-76. — *Livre jubilaire de la Commission royale d'Histoire*, 1934 : Notice de E. PONCELET, pp. 155-161.

(2) Pour la période antérieure à 1867, voir la bibliographie renseignée ci-dessus.

PUBLICATIONS (depuis 1869)

Deux chroniques inédites des années 1269-71 contenant la généalogie de Charlemagne et des ducs de Lotharingie et de Brabant, tirées du MS. n° 77 de la Bibliothèque de l'Université de Liège, dans le « Compte rendu de la Commission royale d'Histoire », 3^e série, t. X, pp. 65-86 (1869).

Notice sur deux fragments manuscrits de poésies thyoises de la fin du XIII^e siècle (Le Bestiaire d'amours et l'Art d'aimer d'Ovide), dans les « Bulletins de l'Académie », 2^e série, t. XXVII, pp. 488-505 (1869).

De Brabantsche Yeesten of Rymkronyk van Braband. Zevende boek. — Derde deel. Bruxelles, M. Hayez. CLV-749 pages (1869).

Ouddietsche fragmenten van den Parthonopeus van Bloys, grootendeels bijeenverzameld door wijlen professor Ferdinandus Deycks, en verder in orde geschikt en kritisch uitgegeven door J.-H. Bormans. Bruxelles, F. Hayez, XXXIV-421 pages (1871).

Rapport sur le mémoire du concours concernant les *pagi* de la Belgique du moyen âge, dans les « Bulletins de l'Académie », 2^e série, t. XXXI, pp. 384-389 (1871).

Notice pour l'édition d'un corps de petites chroniques brabançonnnes, dans le « Compte rendu de la Commission royale d'Histoire », 3^e série, t. XII, pp. 323-328 (1871).

Speghele der Wijsheit of Leeringhe der Zalichede van Jan Praet, westvlaemischen dichter van 't einde der XIII^e eeuw, voor de eerste maal uitgegeven. Bruxelles, F. Hayez, XV-208 pages (1872).

Karel ende Elegast. Deux fragments manuscrits (ensemble de 128 vers) du quatorzième siècle, conservés à la Bibliothèque de la ville de Namur, dans les « Bulletins de l'Académie », 2^e série, t. XXXVI, pp. 220-226 (1873).

Essai de solution philologique d'une question d'archéologie généralement réputée insoluble, dans le « Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie », pp. 261-384 ; et tiré à part, Bruxelles, 128 pages (1873).

Quelques observations sur les mots *actis* et *cateia* dans Virgile, Enéide, livre VII, vs. 730 et 741. Leur étymologie et leur signification, dans la « Revue de l'Instruction publique en Belgique », nouvelle série, t. XVI, pp. 97-104 (1873).

Quelques observations sur la cinquième Épître du premier Livre d'Horace, Ibid., t. XVII, pp. 92-103 (1874).

PIERRE BURGGRAFF

(1837)

Pierre Burggraff est né le 28 juillet 1803 à Troine, dans le Grand-Duché de Luxembourg. Ses parents étaient de pauvres paysans qui devaient peiner durement sur une terre ingrate pour nourrir une nombreuse famille. Elevé dans un milieu austère et pauvre, Burggraff acquit de bonne heure les qualités qui ont formé pendant toute sa vie le trait dominant de son caractère : l'énergie, la persévérance et le goût du travail.

Le jeune Burggraff était remarquablement bien doué : à six ans il savait déjà lire sans avoir fréquenté l'école. Toutefois, il est peu probable qu'il eût eu l'occasion de consacrer sa vie à l'étude, s'il n'avait pas été remarqué et encouragé par son oncle, l'abbé Valentiny.

Le nom de l'abbé Valentiny mérite de passer à la postérité : modeste curé de Haut-Bellain, village qui ne comptait alors que cent-vingt habitants, il avait rassemblé autour de lui une soixantaine de jeunes gens auxquels il enseignait le latin et les éléments de la théologie et qu'il envoyait ensuite au séminaire. C'est ce qu'on appelait en plaisantant l'« Université de Haut-Bellain ». Burggraff passa quatorze ans à Haut-Bellain, étudiant le latin et la théologie sous la direction de son oncle, et apprenant seul les branches que l'abbé Valentiny n'enseignait pas à ses disciples, à savoir le grec, l'histoire et la géographie. Après l'achèvement de ses études moyennes, il resta encore pendant un an à Haut-Bellain pour assister son oncle dans son enseignement, puis il fut inscrit provisoirement au cours de philosophie du Séminaire de Liège, où l'on peut voir son nom dans les anciens registres parmi ceux des élèves inscrits avant le 11 juillet 1825.

L'année suivante l'abbé Valentiny l'envoya, comme il le faisait régulièrement pour tous ses élèves, au Séminaire de Namur, afin qu'il y subît l'examen d'entrée. Mais on refusa de l'admettre, parce que le roi Guillaume venait de défendre aux séminaires de recevoir les jeunes gens qui n'auraient pas fait au préalable leurs études de philosophie à Louvain. Burggraff dut donc revenir au pays, mais il ne perdit pas courage et persévéra dans son intention de pousser plus loin les études qu'il avait entreprises. Il crut avoir trouvé une solution au problème difficile qui le tourmentait quand il prit la décision de se présenter à ce Collège Philosophique de Louvain qui venait

d'être fondé, mais il rencontra, de ce fait, un nouvel obstacle : pour répondre à la création du Collège par le roi, le pape venait de défendre aux évêques de recevoir dans leurs établissements ceux qui faisaient leurs études dans le nouvel institut. Heureusement pour Burggraff, une partie du clergé luxembourgeois fit preuve d'une grande tolérance dans cette affaire délicate et le curé de Troine, notamment, intervint auprès des parents de Burggraff et joignit ses instances à celles de leur fils afin de vaincre leurs scrupules de conscience. Après de longues hésitations, Burggraff put enfin partir pour Louvain, mais l'abbé Valentiny, qui s'y était toujours opposé, ne le lui pardonna jamais.

A Louvain, Burggraff, dont le but était toujours de se consacrer à l'Église, se livra d'abord à l'étude de la théologie et de la philosophie, mais il trouva bientôt le temps, sous l'habile direction du savant Bekker, d'achever son éducation de philologue classique et d'apprendre les premiers principes de l'hébreu.

Ses progrès furent même si grands qu'on l'admit au nombre des quarante étudiants que le roi envoyait se perfectionner à Bonn dans un institut créé exprès aux frais du gouvernement. Burggraff put donc profiter de l'enseignement des maîtres qui illustraient alors l'Université de Bonn, les Niebuhr, les Schlegel, les Freytag. Dès son arrivée à Bonn, il s'était mis à étudier l'arabe sous la direction d'un de ses condisciples, mais il dépassa bientôt son premier maître et se trouva, au second semestre déjà en état de suivre avec le plus grand succès le cours du célèbre Freytag. A la suite d'un accord entre le roi Guillaume et le pape, l'institut où séjournaient les boursiers des Pays-Bas fut supprimé. Burggraff parvint néanmoins à continuer ses études à Bonn, en donnant des leçons pour suppléer à l'insuffisance de ses ressources. Après y être resté pendant trois ans (de 1828 à 1831), il revint à Louvain, où il conquist au bout de deux ans le grade de docteur en philosophie (7 août 1833).

A ce moment de sa carrière, Burggraff semble avoir hésité. Il renonça définitivement à son intention de se faire prêtre et se fit inscrire à la Faculté de droit. Mais, son goût pour les langues orientales l'emportant, il s'adressa au gouvernement pour obtenir une subvention qui le mît en état d'aller suivre à Paris les cours de l'illustre de Sacy. Sa demande fut accueillie avec tout l'empressement auquel ses succès antérieurs lui donnaient un droit incontestable.

A Paris Burggraff continua sa vie simple et laborieuse : tous les jours il donnait, de cinq à six heures du matin, une leçon qu'on lui payait d'un prix fort modeste. Libre alors de tout souci matériel, il travaillait chez lui, visitait régulièrement les bibliothèques publiques ou assistait au cours de

de Sacy, des Quatremère, des Jaubert et d'autres maîtres éminents qui faisaient à cette époque de Paris le centre des études orientales. Comme d'autre part le bagage scientifique qu'il avait apporté de Louvain et de Bonn était déjà fort considérable, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il parvint bientôt à connaître à fond l'arabe et le persan et à s'initier à d'autres langues orientales, notamment au turc. L'illustre de Sacy avait reconnu immédiatement les qualités éminentes de son nouvel élève : « Je certifie », écrivait-il dès le 31 décembre 1833, « que M. P. Burggraff a suivi très assiduellement mon cours de langue arabe depuis son arrivée à Paris ; que j'ai reconnu en lui une connaissance étendue des principes grammaticaux de cette langue, et que des progrès journaliers attestent qu'en continuant cette étude avec le même zèle et la même assiduité, il ne peut manquer de répondre aux vues de son gouvernement et de contribuer par la suite aux progrès de la littérature orientale ».

Pendant toute sa vie, Burggraff éprouva une pieuse reconnaissance envers la mémoire de son maître vénéré ; cette gratitude respectueuse se manifestait parfois par des gestes touchants : fréquemment enrhumé, il avait pris l'habitude, à la fin de sa carrière, de faire ses cours coiffé d'un vieux chapeau ; mais il ne manquait jamais de l'enlever chaque fois qu'il prononçait le nom de de Sacy.

Il séjourna à Paris pendant quatre ans. Puis, grâce aux flatteuses recommandations de Sylvestre de Sacy, il fut nommé le 3 octobre 1837 professeur extraordinaire à notre Université. L'Arrêté royal de ce jour le chargeait des cours d'Arabe, d'Hébreu et d'Introduction à l'étude des langues orientales (1).

Dès lors commença pour lui une nouvelle période : il se consacra entièrement à son enseignement et à ses études de prédilection et, content de la modeste aisance que sa situation à l'Université de Liège lui procurait, il refusa l'offre qu'on lui fit, en 1838, d'une chaire largement rétribuée à Odessa. Un Arrêté royal du 3 novembre 1847 ayant organisé des cours normaux auprès des Facultés de philosophie, Burggraff fut chargé de celui de Grammaire générale ; il s'intéressait vivement à la formation des futurs professeurs et pendant deux ans, de 1852 à 1854, il dirigea la nouvelle institution qui allait bientôt devenir l'École normale des Humanités. En 1844, nous le voyons appelé aux fonctions de secrétaire académique et ensuite plusieurs fois à celles de doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres. En 1845, il est élu membre de la Société asiatique de Paris. Le 24 septembre 1855, il est promu au rang de professeur ordinaire, grâce à l'in-

(1) Le cours d'Introduction a disparu du programme depuis la loi du 15 juillet 1849.

tervention d'un collègue ; car, pour lui, rien n'avait pu le décider à faire une démarche, puisque, disait-il, le ministre devait connaître ses titres. En 1865, il est chargé de faire le cours de Grec de la candidature, devenu vacant par la retraite de M. le Professeur Bormans. La même année, il est décoré de l'Ordre de Léopold. Enfin, en 1872, il obtint son éméritat.

Il put encore jouir de quelques années paisibles au milieu de sa bibliothèque, entouré de la vénération de ses collègues et de ses disciples. Vers 1880 il fut averti par le déclin de ses forces d'avoir à se préparer à la mort, ce qu'il fit avec sérénité et confiance. Un seul souci le tourmentait : celui de savoir en quelles mains ses livres chéris allaient tomber. Après de longues hésitations il se décida à léguer ceux qui concernent l'Orient à notre Université où ils constituent, avec l'ancien fonds de théologie et le legs Chauvin, une collection orientale que beaucoup d'institutions nous envient ; le reste, il le laissa au Progymnase de Diekirch. Puis, ayant tout réglé, il s'éteignit paisiblement le 17 juillet 1881. Sur sa tombe, dans son village natal de Troine, on a gravé, selon son vœu, une inscription qu'il avait composée lui-même : *Quod tu es, eram ; tu eris quod sum ; fui.*

Dans son discours funèbre, le recteur Roersch a dit de Burggraff que c'était une nature antique, et, de ce seul mot il a réussi à le peindre tout entier. Victor Chauvin (1), son disciple et successeur, qui, par une longue fréquentation a pu pénétrer mieux que personne dans l'intimité de l'esprit et du caractère de son maître, écrit que ce qui l'emportait chez lui, c'était le sentiment du devoir et la volonté. Vouloir il le savait, dit-il, non par échappées, mais tranquillement et un jour autant que l'autre ; et comme il faut bien, dirait-on, avoir les défauts de ses qualités, il était souvent entier dans ses opinions et ne pouvait pas en démordre. (2) Et quand il en avait une fois pesé et arrêté les termes, rien ne l'eût empêché de les exprimer tout haut, mais c'était avec une candeur et une droiture qui devaient désarmer. Esclave du devoir, il a toujours accompli scrupuleusement et sans effort apparent ceux qui s'imposaient à lui. La dure expérience de la vie lui avait fait connaître la valeur des choses et appris l'économie. Ses manies inoffensives de vieux célibataire et, en particulier, une négligence pittoresque dans sa toilette, ont souvent étonné ceux qui l'approchaient pour la première fois ; mais, s'il se refusait mainte satisfaction innocente, aux autres il ne refusait rien. A ses élèves il prêtait les livres indispensables, dont il

(1) Cf. *Pierre Burggraff, sa vie et ses travaux*, Liège, Desoer, 1884, discours lu en séance solennelle le 25 avril 1884 ; nous en reproduisons ici les points essentiels.

(2) C'est ainsi que, pareil en cela à l'illustre Quatremère, il ne voulut jamais croire au déchiffrement des inscriptions cunéiformes.

veillait constamment à se procurer plusieurs exemplaires ; aux meilleurs il avait l'invariable habitude de faire don des ouvrages les plus coûteux. Il aimait de faire la charité en cachette et, ce qui contribuait à le rendre sympathique, c'est qu'avec tout cela sa vertu n'avait rien de hautain : quoique tout pénétré du sérieux de la vie, il savait se déridier à l'occasion.

Si, comme on le verra plus loin, Burggraff n'a pas écrit beaucoup, il a été, en revanche, un maître hors ligne. Par sa science et, plus encore, par la méthode qu'il prétendait tenir de Sylvestre de Sacy, il était le modèle du professeur d'Université. Toujours lumineux dans ses explications, d'une patience que rien ne pouvait rebuter, il savait communiquer aux jeunes gens le goût de l'étude qui l'animait lui-même et leur faire contracter, grâce surtout à son exemple, l'habitude du travail personnel et l'exactitude la plus minutieuse. « C'est avec un sentiment d'admiration », a dit de lui Delbœuf, « que je me rappelle la méthode de mon professeur, M. Burggraff, pour l'enseignement de l'hébreu et de l'arabe. Au bout de trois ou quatre leçons, tous les élèves possédaient les éléments de la langue à un tel point qu'ils pouvaient aborder la traduction de la Genèse ou des contes de Mille et une nuits avec l'aide de leur dictionnaire. Nous traduisions peu de lignes sans doute, nous étions au début souvent arrêtés, nous faisons des contre-sens, mais nous marchions seuls, et l'on ne nous aidait que dans les pas difficiles. Peu à peu les faits grammaticaux se développaient au fur et à mesure que nous avançons dans nos lectures, ils venaient se grouper autour de nos principes, et d'une manière insensible nous avions appris et la lexicographie et la syntaxe. Combien de fois ne nous sommes-nous pas dit, en sortant de la leçon : « Ah ! si M. Burggraff avait été chargé de nous apprendre le grec » (1).

On s'étonnera qu'un savant aussi bien préparé et aussi laborieux n'ait pas laissé une longue suite de publications qui lui feraient honneur non moins qu'à notre Université. En somme on n'a de lui que ses *Principes de Grammaire Générale*, Liège, Dessain, 1863, in-8°, 602 pp., ouvrage vieilli maintenant, mais encore remarquable par le style et par l'ordre et la clarté de l'exposé. S'il n'a pas publié davantage c'est que, dès son début à l'Université,

(1) *Revue de l'Instruction publique*, 1874, p. 115. — Outre Delbœuf on peut citer parmi les élèves qui, à différentes époques, ont suivi les cours de Burggraff : Schwartz, de Closset, L. Roersch et Kurth, plus tard professeurs à l'Université ; Kurth, notamment, avait poussé très avant l'étude de l'arabe ; Grandjean, bibliothécaire ; Legrand qui devint professeur de rhétorique à Ixelles, Demaret, Loslever et Spirlet, avocats et, ayant droit à une mention spéciale parce qu'ils devaient consacrer toute leur carrière à l'orientalisme, Victor Chauvin, et Edmond Fagnan. Fagnan, après avoir été conservateur des manuscrits persans de la Bibliothèque Nationale de Paris, devint professeur d'arabe à l'Université d'Alger.

dédaignant des travaux faciles où il aurait pu essayer ses forces sans trop de peine, il entreprit une tâche hérissée de difficultés : il voulait faire une édition critique du célèbre commentaire de Zamakhchari sur le Coran, pour laquelle il avait déjà rassemblé des matériaux à Paris. Afin de donner un spécimen de son œuvre, il adressa en 1837 à l'Académie royale de Bruxelles le manuscrit du texte et de la traduction de la douzième sourate du Coran, avec des notes puisées surtout dans le commentaire de Zamakhchari et dans celui de Beidhâwi, tous deux encore inédits à cette époque. Ce travail fut l'objet d'un rapport extrêmement flatteur.

Encouragé par cet accueil si favorable, Burggraff continua son travail avec ardeur et, en 1846, il l'avait poussé assez loin pour songer à en commencer la publication. Il demanda alors à l'Académie de vouloir la lui faciliter. L'Académie, qui en appréciait la valeur, demanda que l'on accordât un subside à l'auteur ; mais le ministre, pour des raisons d'économie, crut devoir refuser d'intervenir. Peut-être Burggraff aurait-il fini par tenter seul sa publication, si, peu après, le commentaire n'avait paru à Calcutta. Le travail auquel il avait consacré tant d'années devenait donc inutile ; cette déception semble avoir découragé Burggraff et de là ce silence qu'on a tant regretté.

Le manuscrit de son étude sur Zamakhchari, conservé à la Bibliothèque de notre Université, ainsi que les notes lexicographiques et les corrections ingénieuses dont il avait peu à peu chargé les marges des livres qu'il lui a légués, surtout la Bible, le Coran, la Chrestomathie arabe de Kosegarten, le poème d'Imroulqaïs, le Gulistan de Sadi, attestent que ses travaux, s'ils avaient pu être publiés, auraient constitué, à l'époque où il les produisit, un progrès considérable pour la connaissance des langues orientales et assuré à son auteur la gratitude du monde savant.

AUG. BRICTEUX.

PUBLICATIONS

Elles ont été signalées dans la Notice ci-dessus.

NICOLAS SCHWARTZ

(1837)

Nicolas-Joseph Schwartz est né à Scherpenzeel (Prusse), en 1803 ; il est mort à Liège, le 5 novembre 1885.

Sa carrière ne s'est guère prolongée au delà du moment où fut publié le *Liber Memorialis* de 1867. Cet ouvrage contenait, à son sujet, une notice qui se trouve être ainsi à peu près complète. Aucune publication n'est d'ailleurs, depuis lors, venue allonger la liste de ses travaux.

N. Schwartz était, en 1867, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, et titulaire du cours d'Histoire de la Philosophie ancienne et moderne.

Un Arrêté Royal du 19 décembre 1872 l'a, sur sa demande, déclaré émérite.

Il laissait derrière lui d'assez rares témoins de son activité scientifique. On ne relève, en effet, dans la liste de ses travaux, à côté de quelques traductions accompagnées de notes critiques, qu'un seul ouvrage important : un manuel d'Histoire de la philosophie ancienne, dans lequel les travaux de l'historien allemand de la philosophie ancienne, Henri Ritter, ont été largement mis à profit. Ce livre n'a sûrement rien apporté de nouveau. Mais il a été utile aux élèves de N. Schwartz et il témoigne de la conscience avec laquelle ce maître s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée.

L'Université de Liège garde, à son sujet, le souvenir d'une carrière sans éclat, mais entièrement dévouée aux intérêts de l'enseignement supérieur.

PAUL NÈVE DE MÉVERGNIES.

PUBLICATIONS

Elles sont signalées dans le *Liber Memorialis* d'ALPH. LE ROY, col. 937-938 (Liège, 1869).

CHARLES LOOMANS

(1845)

Charles Loomans naquit à Lanaeken (Limbourg) le 12 novembre 1816 (1). Après ses études moyennes, faites à l'Athénée de Maestricht et au Petit Séminaire de Rolduc (Herzogenrath), il obtint, à l'Université de Louvain, en 1838, le diplôme de Docteur en Philosophie et Lettres, et, en 1842, le diplôme de Docteur en Droit. Il fait ensuite un voyage d'études, de deux ans, en Allemagne et en France. A Berlin, il suit les cours de philosophie de Schelling ; il est l'élève de deux disciples de Savigny en droit romain : les professeurs Puchta et Rudorff ; il assiste aux leçons de Stahl sur la philosophie juridique. Il se rend ensuite à Heidelberg, où il s'intéresse aux enseignements du criminaliste Mittermaier. A Paris, il est l'auditeur assidu de Burnouf, Tocqueville, Ozanam, Rossi et Valette : ces maîtres exercent, sur sa pensée et même sur l'orientation de sa vie, une influence considérable.

En 1845, Loomans supplée, à l'Université de Liège, en qualité d'agrégé, le professeur de philosophie Tandel. Trois ans plus tard, en 1848, il est nommé professeur extraordinaire et chargé des cours d'Anthropologie et de Philosophie Morale. L'année suivante (1849), il ajoute, à ses attributions déjà fort importantes, le cours de Logique, qu'il garde jusqu'en 1859, date à laquelle cet enseignement passe au professeur Le Roy. Loomans remplit les fonctions de secrétaire académique durant l'année 1856-57. Il est admis à l'ordinariat le 24 septembre 1857.

Un Arrêté royal en date du 12 septembre 1870 lui confie la charge du Rectorat pour la période triennale 1871-73. En 1872, il remplit en plus, à titre intérimaire, les fonctions d'Administrateur-Inspecteur. Dans une notice écrite de sa main, et qu'on a bien voulu nous confier, on lit cette déclaration, qu'il pouvait faire non sans quelque fierté : « J'ai profité de mon passage à l'administration de l'Université pour faire approprier le premier local destiné aux recherches microscopiques et pour décider, sous ma

(1) On pourra aussi consulter sur la vie et les travaux de Ch. Loomans l'article qui lui a été consacré dans le *Liber Memorialis* publié par A. LE ROY (Liège, 1869), col. 857-861.

responsabilité personnelle, l'acquisition des premiers microscopes à l'usage des étudiants ».

Nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold le 19 juillet 1856, Ch. Loomans est élevé au titre d'Officier du même Ordre le 6 mai 1874 ; enfin il reçoit la cravate de Commandeur le 21 avril 1888.

Le 13 octobre 1882, il est admis à l'éméritat. Mais le Ministre de l'Instruction publique l'autorise à continuer son enseignement à la Faculté de Droit. Car s'il est remplacé, pour la Psychologie et la Philosophie morale, par Arsène Deschamps, il conserve le Droit naturel. Il enseigne cette matière jusqu'en octobre 1886, date à laquelle un Arrêté royal confère le cours à M. Charles Dejae.

Ch. Loomans avait été nommé, en 1861, membre du Conseil de perfectionnement de l'Enseignement Supérieur pour les années 1861 à 1864. L'Académie royale de Belgique l'élit membre correspondant de la Classe des Lettres le 9 mai 1881, et il devient membre effectif de ce corps savant le 10 mai 1886, puis Directeur de la Classe des Lettres et Président de l'Académie, en l'année 1894.

La pensée philosophique de Loomans se rattachait étroitement au spiritualisme de l'École classique française. En psychologie, il avait subi l'influence de Maine de Biran et il s'inspirait, avec prédilection, de la méthode introspective. Il s'adonnait, avec un admirable enthousiasme et une profonde pénétration, aux spéculations métaphysiques. C'était un philosophe de race, un professeur de talent qui savait entraîner la jeunesse étudiante et lui communiquer une large part de ses ardeurs et de sa science. Ce fut aussi un grand travailleur dont les nombreuses publications s'échelonnent le long de sa carrière et jusque dans l'âge très avancé auquel la Providence lui donna de parvenir. La mort mit un terme à son activité littéraire le 1898 : il avait atteint sa quatre-vingt-deuxième année. A l'Université de Liège, il avait occupé avec honneur, durant quarante-deux ans, les principales chaires de philosophie.

E. JANSSENS.

PUBLICATIONS

Du Progrès en Philosophie (*Revue de Bruxelles*, 1838).

Notice sur la Philosophie allemande depuis Kant (*Ibid.*, 1842).

Du fait et du droit (*Annales de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain*, 1841).

Notice sur la vie et les travaux du professeur Em. Tandel (Liège, Desoer 1851).

Principes de Philosophie morale. Liège, 1856 (Cours autographié).

Rapport sur l'enseignement supérieur en Prusse (Annales des Universités de Belgique, 1861).

De la liberté dans la vie intellectuelle et dans ses rapports avec le matérialisme (Discours rectoral, Liège, 1871).

De la liberté dans la vie morale et dans ses rapports avec le sensualisme (Discours rectoral, Liège 1871).

Du recrutement convenable du corps professoral dans les Universités de l'État. (Discours rectoral, Liège, 1873).

De la connaissance de soi-même. Essais de psychologie analytique. Première édition, Bruxelles, 1880. Deuxième édition, Paris, 1883.

Rapport sur un travail académique de M. Tiberghien, intitulé *Le Temps* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1883, t. VI, p. 180).

La question sociale chez Platon et chez Aristote (*Ibid.*, 1884, t. VII, p. 601).

Discours prononcé aux obsèques de G. Nypels (*Ibid.*, 1886, t. IX, p. 314).

Le huitième centenaire de l'Université de Bologne (*Ibid.*, 1888, t. XVI, p. 126).

Notice sur G. Nypels (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1888).

Des sociétés nécessaires et des sociétés volontaires (*Congrès Scientifique international des Catholiques*, Paris, 1889).

Sur l'idée du droit naturel (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1889, t. XVII, p. 244, Sur la méthode du droit naturel (*Ibid.*, 1890, t. XX, p. 172).

Discours aux funérailles de F. Nève (*Ibid.*, 1893, t. XXV, p. 794).

Discours aux funérailles de Léon de Monge (*Ibid.*, 1894, t. XXVIII, p. 383).

Rapports sur des mémoires présentés aux concours de l'Académie royale de Belgique, en 1886 et en 1893.

ARNOLD TROISFONTAINES

(1849)

Né à Saive le 2 novembre 1817, Arnold Troisfontaines venait d'entrer dans sa cinquante-et-unième année lorsque l'Université de Liège, dont il était alors l'un des professeurs les plus réputés, célébra le jubilé semi-séculaire de sa fondation (1). Après avoir terminé brillamment ses humanités au Collège St-Servais de notre ville, il alla suivre à l'Université de Louvain, récemment restaurée, les cours de la Faculté de Philosophie et Lettres et y conquist en 1837 le diplôme de docteur avec la plus grande distinction. Une bourse de voyage lui permit ensuite de fréquenter pendant deux années l'Université de Munich, où il fut l'élève de Thiersch, de Schelling et de Goerres et où il s'adonna principalement à l'étude de l'histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome.

A son retour en Belgique, il choisit la carrière de publiciste et entra dans le comité de rédaction du *Journal de Bruxelles*, où, en étroite communauté d'idées avec Montalembert et Ozanam, il déploya autant de verve que de talent pour la défense de ses convictions religieuses. Mais comme il avait la vocation de l'enseignement et n'avait jamais cessé de consacrer ses instants de loisir à ses études de prédilection, il sollicita bientôt et obtint, le 25 octobre 1845, le titre d'agrégé à l'Université de Liège. Dès la fin de 1849, il se vit confier par Ch. Rogier le cours d'Histoire politique de l'antiquité et celui d'Histoire des littératures anciennes ; il fut déchargé de ce dernier en 1851, quand il fut nommé professeur extraordinaire et obtint les deux cours d'Antiquités grecques et romaines, laissés vacants par le départ de Léon de Closset ; il fut promu au rang de professeur ordinaire le 24 septembre 1857.

A. Troisfontaines fit également à l'École normale des Humanités plusieurs cours importants, qui lui furent attribués successivement ou simultanément, à savoir ceux de Méthodologie historique, de Littérature allemande, d'Exercices sur des sujets historiques, d'Antiquités romaines et d'Encyclopédie des sciences historiques (2).

(1) On trouvera dans le *Liber Memorialis d'ALPH. LE ROY*, col. 963-967, des détails intéressants sur la première partie de sa carrière.

(2) Sur les Exercices pratiques d'histoire dirigés par Troisfontaines à l'École Nor-

Nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 3 novembre 1867, il fut élevé au grade d'officier le 8 avril 1885 ; la croix civique de 1^{re} classe lui fut décernée le 17 juin 1886.

Il mourut à Liège le 21 octobre 1887, des suites d'une attaque d'apoplexie, alors qu'il était sur le point d'atteindre l'âge de l'éméritat et de jouir enfin de cet *otium cum dignitate* qu'il avait si bien mérité (1). Selon son désir formel, ses obsèques furent célébrées sans le cérémonial académique ; ce ne fut point comme doyen de la Faculté, mais à titre privé, qu'Alphonse Le Roy fut autorisé par la famille à adresser quelques paroles d'adieu au savant estimé, à l'ami dévoué, qu'une mort brutale venait d'emporter. L'orateur s'attacha surtout à rappeler les hautes qualités intellectuelles et morales qui avaient été l'apanage du défunt : « Il était resté jeune de cœur et d'esprit ; il y avait au fond de son âme une ardeur d'enthousiasme qui ne s'est jamais refroidie, une flamme qui n'a jamais pâli... Son attitude envers les étudiants était à la fois bienveillante et strictement impartiale ; ils le payaient de retour en affection et en respect... Il était idéaliste avec une pointe de mysticisme et néanmoins accessible à toutes les conquêtes de l'esprit moderne. Il avait la loyauté du cœur et pourtant le sens critique ; mais je n'ai connu personne qui éprouvât au même point l'horreur du scepticisme » (2).

Arnold Troisfontaines n'a laissé qu'un héritage littéraire peu considérable, où l'on ne trouve à signaler qu'une Leçon d'ouverture, un Éloge funèbre, quelques comptes rendus bibliographiques, une *Grammaire française* écrite en collaboration avec un professeur d'athénée et enfin un traité d'*Antiquités romaines*. Ce dernier ouvrage, qui n'affiche d'ailleurs aucune prétention à l'originalité, n'est en somme qu'un manuel destiné aux étudiants de la candidature en philosophie et lettres, auxquels il devait servir d'introduction à l'histoire du droit public romain. Dans la première partie, la seule qui ait paru, l'auteur s'occupe uniquement des éléments constitutifs de l'État et de la condition juridique des personnes. Bannissant tout appareil d'érudition, il s'est efforcé d'y résumer, dans une langue châtiée et sous une forme accessible aux débutants, les conclusions auxquelles avaient abouti, sur ces différentes questions, les recherches des philologues

male des Humanités, de 1880 à 1887, voyez le Rapport de PAUL FREDERICQ, publié dans le *Liber Memorialis* de la Manifestation en l'honneur de God. Kurth, Liège, 1898, pp. 10-13.

(1) Il laissait deux fils, dont l'aîné, Paul Troisfontaines, qui se destinait aussi à la carrière universitaire, fut nommé dix ans plus tard chargé de cours à la Faculté de Médecine.

(2) Le texte de ce discours fut publié par la *Gazette de Liège*, dans son n° du 25 octobre 1887.

et des juristes allemands : les Becker, les Marquardt, les Lange, les Mommsen les Savigny, etc. Au surplus, chacune des éditions successives de ce traité marque un progrès réel sur la précédente, l'auteur ayant pris soin de le remanier et de le tenir au courant des progrès de la science. Il est regrettable seulement qu'il ne se soit pas décidé à publier aussi les volumes qui devaient faire suite au premier, et dans lesquels il voulait exposer la nature et le rôle des pouvoirs publics ainsi que les diverses branches de l'administration de l'État romain. Il est juste néanmoins d'assigner à Arnold Troisfontaines une place honorable dans la pléiade des savants belges qui, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, ont contribué par leur enseignement et par leurs publications à remettre en honneur chez nous les études classiques.

LÉON HALKIN.

PUBLICATIONS

Discours prononcé le 22 janvier à l'ouverture du cours d'Histoire politique de l'antiquité. Liège, Denoël, [1850], in-8° de 15 pp.

Antiquités romaines envisagées au point de vue des Institutions politiques. Première partie. Liège, Renard, 1862 ; un vol. in-8° de 187 pp.

Traité d'Antiquités romaines, considérées principalement sous le point de vue politique. 2^e édit. [de l'ouvrage précédent]. Bruxelles et Liège, Decq, 1866 ; un vol. in-8° de 261 pp.

Éloge funèbre de Léon de Closset, prononcé à Liège le 14 novembre 1866. Liège, Desoer, 1866 ; 26 pp. in-8° [Réimprimé dans la Revue de l'instr. publ. en Belg., 1866, pp. 417-430].

Introduction à l'histoire du droit public romain. Liège et Bruxelles, Decq, 1877 ; un vol. in-8° de 387 pp. — Nouvelle édit., Liège, L. Gothier, 1884 ; un vol. in-8° de 390 pp.

La composition du sénat romain (L'Athenaeum belge, t. I, 1878, pp. 89-90).

Comptes rendus d'ouvrages sur l'histoire romaine (L'Athenaeum belge, t. III 1880, pp. 149-150, 161-162 et 174-175).

Les attributions du sénat romain sous la République (L'Athenaeum belge, t. VI, 1883, pp. 73-76 et 105-107).

Grammaire française à l'usage de l'enseignement moyen (en collaboration avec R. Lapaille). Liège, Impr. liégeoise, 1887 ; un vol. in-12 de VIII-178 et XIV pp.

JEAN STECHER

(1850)

Auguste-Jean Stecher, né à Gand le 11 octobre 1820, est décédé à Liège le 3 septembre 1909 (1). Il fit toutes ses études à Gand et subit le 12 octobre 1841, devant le jury central, l'examen de docteur en philosophie et lettres. De 1842 à 1845 il fut successivement professeur intérimaire de grec et de latin en rhétorique et en seconde à l'Athénée de Gand, attaché à l'École Spéciale du Génie Civil en qualité de répétiteur d'histoire nationale et de littérature (1841) et à l'Université comme répétiteur de latin (1843). En 1845, après avoir été porté sur la liste des agrégés de l'Université de Gand, il se rendit à Paris pour y poursuivre ses études linguistiques à l'École spéciale des langues orientales.

En 1850 il fut attaché à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, où l'enseignement normal des humanités venait d'être organisé en raison de la promulgation récente de la loi sur l'enseignement moyen. Des cours normaux lui furent confiés, mais il les échangea, par convenance pour ses nouveaux collègues, contre les cours universitaires de Latin et de Grec et d'Histoire littéraire de l'antiquité (doctorat). A l'École Normale il ne conserva que le cours de Grec. A sa promotion à l'ordinariat en 1861, il fut chargé de la Faculté du cours d'Histoire de la littérature française, qu'il céda à A. Deschamps en 1881, dans les Écoles spéciales d'un cours de Style et Rédaction (supprimé en septembre 1885), et à l'École Normale d'un cours de Littérature générale et comparée comprenant un cours théorique de principes littéraires et un cours pratique de style et de critique.

En 1869, il créa le cours d'Histoire de la littérature flamande, qui n'avait plus été donné à Liège depuis le départ de Kinker ; ce cours il le céda à Paul Fredericq en 1879. En 1866-67 il donna pour les étudiants des diverses Facultés et des Écoles Spéciales, des conférences d'analyses littéraires et plus tard il fut autorisé par la Faculté à faire un cours pratique d'Exer-

(1) Sources consultées: ALPHONSE LE ROY, *L'Université de Liège (Liber Memorialis)*. Liège, 1869, col. 948-954. — P. FREDERICQ, *Liber Memorialis de l'Université de Gand*. Gand, 1913, T. I, pp. 127-130. — LE MÊME, *Notice*, dans l'Annuaire de l'Académie Royale de Belgique, 1914, pp. 495-555. — J. FELLER, *Jean Stecher, le patriote et le philologue* (Annuaire de la Société de Littérature Wallonne, 1910). — L. PARMENTIER, *Jean Stecher*. Revue de l'Instruction publique en Belgique, Gand, 1920).

cices de critique littéraire des auteurs français du XVI^e et du XVII^e siècle. Il fut déclaré émérite en 1890.

L'activité de J. Stecher ne se borna pas à l'enseignement universitaire.

En 1879 il fut nommé Inspecteur des Études et professeur de littérature française à la Section Normale Moyenne de l'État à Fragnée. A l'École de Waha il fonda en 1868 un cours de Littérature comparée et y professa gratuitement pendant dix ans.

Il fut en outre membre du Bureau Administratif de l'Athénée Royal de Liège, délégué au Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement Supérieur (1871), membre de la Commission pour la réorganisation de l'enseignement moyen des filles (1883), membre de la commission instituée pour le Concours d'un Manuel de Rédaction (1885), membre de la Commission provinciale de littérature dramatique (jusqu'en 1884), membre de la Commission des Bibliothèques populaires de Liège (depuis 1865), membre et rapporteur du jury du concours quinquennal de littérature française (1868) et du concours triennal dramatique en langue française (1870), membre du jury du concours quinquennal de littérature flamande (1874), membre du concours quinquennal d'histoire (1881).

Dès le début de sa carrière J. Stecher fut un partisan convaincu et dévoué de la vulgarisation scientifique. De 1847 à 1850 il donna à Gand un véritable cours de littérature comparée ; à Liège il ouvrit des cours publics sur l'Histoire politique du théâtre de Molière (1862-63), sur la Formation de la prose française au XVI^e siècle (1864). Il donna de nombreuses conférences à la Société d'Émulation de Liège, dans plusieurs villes de Belgique et même à la campagne. Il fut un des fondateurs de la Société Franklin qui depuis 1866 poursuit inlassablement son œuvre d'émancipation populaire.

En 1876, Stecher fut élu membre correspondant et en 1881 membre titulaire de l'Académie Royale de Belgique. Il était Chevalier de l'Ordre du Christ du Portugal (1869), Chevalier de l'Ordre de Léopold (1874), Commandeur du même Ordre (1896), porteur de la Croix Civique de 1^{re} Classe (1886) et de la Médaille commémorative du règne de Léopold II (1906).

La carrière de Stecher fut particulièrement féconde, tant par son enseignement que par ses travaux scientifiques. Professeur de grec et de latin, il fut un des premiers en Belgique à s'intéresser aux littératures modernes et à les faire connaître non seulement aux savants, mais au public. Il fut chez nous un des promoteurs de l'étude comparée des littératures et il les étudia en véritable humaniste. Attentif aux manifestations les plus élevées de la pensée humaine, aux questions de philosophie comme à celles de droit, il ne sera jamais esclave des textes, mais en dégagera les idées, en critique averti, avec clarté, précision et élégance. C'est par cette tendance que ses écrits conservent une fraîcheur et une actualité, qu'il est assez rare

de rencontrer dans un domaine où les opinions changent et s'usent si rapidement.

Dans son cours d'histoire de la littérature française il suivra la même méthode. Tout en étudiant les grandes œuvres françaises au point de vue esthétique, il en complète l'interprétation, soit par des faits de l'histoire politique, soit par des exemples tirés de littératures étrangères, dans le sens du cours facultatif confié pendant quelque temps à Philippe Lesbroussart. Le but qu'il poursuit c'est d'intéresser les élèves aux *idées littéraires* autant qu'à la *forme* et d'élargir l'horizon de ses auditeurs en les initiant aux productions littéraires d'autres pays.

Au début de sa carrière, dans ses études sur les théories de Guillaume de Humboldt et la grammaire comparée de Bopp (1857), Stecher s'était déjà affirmé partisan de la méthode comparée dans le domaine linguistique. Son analyse des doctrines de Humboldt lui valut une lettre de son frère, Alexandre de Humboldt, dans laquelle celui-ci lui exprime en termes flatteurs sa reconnaissance. « Vous avez », lui écrit-il, « par votre spirituelle analyse et par la comparaison critique des opinions bien confusément émises en Allemagne, vérifié l'étude de la philosophie des langues, ramené le vague des discussions au véritable but que Guillaume de Humboldt a cru atteindre... » (29 janvier 1862).

Parmi les nombreuses publications de Stecher, éparpillées pour la plupart dans les revues et les journaux, il convient de relever son édition, devenue classique, des œuvres de *Jean Lemaire de Belges*, son *Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique*, qui résiste au temps et conserve sa place dans toutes les bibliographies de la littérature néerlandaise et enfin ses écrits sur la Constitution belge et le mouvement flamand.

Stecher était un admirateur et un défenseur de notre Constitution. Dans son étude *Flamands et Wallons* (1859), il développe la thèse qu'aucun grand événement de l'histoire nationale n'a pivoté sur l'antagonisme des Wallons et des Flamands, qu'au contraire la nationalité belge a été comme présentée et préparée par les relations interprovinciales : Flandre (flamande et wallonne), Brabant (wallon et flamand), Principauté liégeoise (wallonne et thioise). La Belgique, à ses yeux, a sa raison d'être dans sa constitution même. Un « désir intense d'union patriotique entre les deux races est un des principaux attributs de son caractère » dit M. Feller et ce désir il le caractérise d'excellente façon en y ajoutant : « et l'on peut affirmer qu'il fut chez lui un *principe d'action* ».

Nous ne pouvons terminer cette notice, forcément restreinte, sur un des plus illustres membres de la Faculté de Philosophie et Lettres, sans attirer l'attention sur le dévouement de Stecher à la cause de l'enseignement en général et à la diffusion de la science en dehors de l'Université. On peut

admettre que son exemple désintéressé a contribué largement à la création des extensions universitaires existant actuellement dans notre pays et il est certain que, par l'organisation de ses cours publics et par ses nombreuses conférences, il fut un des premiers à établir un contact plus intime entre l'Université et le grand public, à provoquer dans la masse la curiosité scientifique et le goût des études.

R. VERDEYEN.

PUBLICATIONS

1845. Godefroy le Barbu, Ph. de Commines (notices biographiques dans l'« Album biographique des Belges célèbres », Bruxelles).
1847. Le mouvement flamand. — L'historien J. De Meyere. — Le livre du Béotien. — Sur Conscience, Artevelde, Zetternam et Kerckhoven (dans la « Flandre libérale », revue gantoise).
1847. De l'esprit d'association chez les Germains (introduction au livre de M. F. Devigne : Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des guildes et des corporations de métiers, leurs drapeaux, leurs armes, leurs blasons, etc., Gand, Gyselynck, 1847).
1849. Les théories linguistiques de Guillaume de Humboldt (dans la « Chronique contemporaine et rétrospective », Gand).
1850. Van Zevecote, poète flamand (notice biographique dans le « Messenger des sciences historiques », Gand).
1846. Korte Levensschets van Jacob van Artevelde (1245-1345), Gent, Snoeck, (sous le pseudonyme Lieven Everwijn).
- 1850-51. A bas les Grecs et les Latins (dans le « Moniteur de l'enseignement », tome III).
1851. Analyse des doctrines linguistiques de Guillaume de Humboldt, (inséré d'abord dans le « Moniteur de l'enseignement », Tournai, Delmée).
1851. Onpartijdige Volkshistorie der Belgische Grondwet, Gent, Bivort-Crowie.
1852. Un mot sur les libéraux hollandais (dans le « Progrès pacifique », Liège).
1853. Don Quijote (dans « De Rederijker », Anvers).
1853. Traduction de et préface à la Guerre des Paysans de H. Conscience, Liège, 2 vol.
1854. Préface pour « Le Théâtre liégeois » de F. Bailleux et U. Capitaine, Liège.
1855. Les voyages de Marco Polo (dans l'« Echo des Flandres »).
1856. De la renaissance flamande, au point de vue national et philosophique (dans la « Revue trimestrielle », vol. IX).
1856. Études linguistiques, Tournai, Malo & Levasseur (a. La grammaire comparative de Franz Bopp ; b. Analyse des doctrines linguistiques de G. de Humboldt).
1856. Étude sur Lessing, comme critique dramatique (dans le « Leesmuseum », Gand).
1857. Euripide révolutionnaire (dans la « Revue trimestrielle », vol. XV).

1858. Le plus ancien poète de la bourgeoisie (Hésiode) (dans la « Revue trimestrielle », vol. XX).

1859. Flamands et Wallons (dans l'« Annuaire de la Société d'Émulation », Liège).

1859. Notice sur le professeur Ackersdyck (dans l'« Annuaire de la Société d'Émulation », Liège).

1860. Origine bouddhique du plus ancien des contes dévots (dans la « Revue trimestrielle », vol. XXVIII).

1860. Schiller et la Belgique (dans l'« Annuaire de la Société d'Émulation », Liège).

1860. Kipkap. Études étymologiques sur les mots baligant, pacolet, halmette, ou hamlette (Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne 3^e année, 2^e partie, pp. 51-61).

1860. De la carte du pays wallon (Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne, 2^e année, 2^e partie, pp. 73-78).

1860. Onpartijdige Volkshistorie der Belgische Grondwet, Gent, Hoste.

1861. Une épopée bourgeoise (Reinaert) (dans l'« Annuaire de la Société d'Émulation », Liège).

1861. Rapport sur le concours de 1860, n^o 3 ; sujet du concours : recueil de proverbes, adages, etc. (Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne 4^e année, 1^{re} partie, pp. 103-149) ; ce rapport a reparu en tête du tirage à part du *Dictionnaire des Spots* de Dejardin, auquel il se rapporte et il est mentionné au titre comme *Étude sur les proverbes*, par J. Stecher. Il a reparu, augmenté, sous le titre *Étude sur les Spots*, en tête de la 2^e édition (1891) du *Dictionnaire des spots*, t. I (Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne, 30^e année, pp. XI-LXVI).

1862. De l'importance des patois vis-à-vis de la langue officielle. Discours prononcé au nom du Bureau de la Société liégeoise de Littérature wallonne dans la séance du 29 décembre 1861, à l'occasion de la distribution des médailles aux lauréats des concours de 1860 (Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne, 5^e année, 1^{re} partie, pp. 25-48).

1862. Du rôle de l'État dans la formation d'un public littéraire. Discours au premier congrès de l'association pour les sciences sociales à Bruxelles (dans les « Annales de l'association internationale pour le progrès des sciences sociales », 1^{re} année).

1866. Le grand pied de Berthe (dans l'« Annuaire de la Société d'Émulation », Liège).

1867. Mandeville à Liège (dans l'« Annuaire de la Société d'Émulation », Liège).

1868. Articles sur les trouvères belges, Quenes De Béthune dit le Vieux et Guillaume De Béthune (dans la « Biographie Nationale », t. II).

1870. Les poésies de Jean Van Beers (dans la « Revue de Belgique », t. IV).

1872. Discours sur l'importance des études flamandes dans l'éducation nationale. (Distribution des prix aux lauréats du concours universitaire et du concours général de l'enseignement moyen, septembre 1872). Traduit et commenté par J. Micheels, Anvers, 1873.

1876. Préface (sous les initiales J. S.) pour la réimpression du « Discours contenant le vrai entendement de la Pacification de Gand (1579) », Gand.

1877. La sottie française et la sotternie flamande, Bruxelles, Hayez.

1877-1878. Sur le mouvement littéraire en Belgique (« Courrier littéraire », Paris).

1878. Notice sur Grandgagnage, Bruxelles, Hayez.

1878. Édouard III dans nos deux littératures (dans les « Bulletins de l'Académie Royale de Belgique », 2^e série, t. XLV).

1880. Le drame réaliste au Moyen Age (« Revue de Belgique », t. XXXIV), Bruxelles, C. Muquardt.

1882-91. Œuvres de Jean Lemaire de Belges. T. I, II, III, IV avec une notice servant d'annexe, Louvain, Lefever.

1883. Étude historico-littéraire sur Antoine de la Salle (dans l'« Athenaeum belge », Bruxelles).

1887. Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique, Bruxelles, J. Lebègue.

1887. Nos poètes flamands de 1830 à 1880 (préface). Roulers, Deseyn-Verhugstraten.

1887. Vondel et la Belgique (dans les « Bulletins de l'Académie Royale de Belgique », 3^e série, t. 14).

1889. Notice sur Jean Van Beers. Bruxelles, Hayez.

1890. La légende de Virgile en Belgique (dans les « Bulletins de l'Académie royale de Belgique », 1890, t. XIX), Bruxelles, Hayez.

1891. Jean Lemaire de Belges, sa vie, ses œuvres. Louvain, Lefever.

1898. Notice sur Alphonse Le Roy, Bruxelles, Hayez.

Rapports du concours quinquennal de littérature française de 1863-1867 (1868) et du concours triennal dramatique en langue française (1870) ; rapports de concours dans le *Bulletin de la Société de littérature wallonne* (1876, 1879) ; rapports, notes ou discours dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique* (1882-1884), dans les *Bulletins de l'Académie* (2^e série, 1880 ; 3^e série, t. 3, 8-11, 13-15, 17, 19-21, 23, 25, 26, 29, 32-36) et dans les *Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques* (1900, 1901, 1903, 1905, 1906) ; notices nécrologiques dans l'*Annuaire de l'Académie* sur F. Ch. J. Grandgagnage (1878), Ch. J. Steur (1882), L. Hymans (1886), Jean Van Beers (1890), J. A. U. Scheler (1893), A. Le Roy (1898) ; notices et articles dans la *Revue de Belgique* (1876 à 1890) ; notices dans la *Biographie Nationale* sur des Trouvères belges, des Poètes flamands et des Historiens ; rapports préliminaires au *Congrès international de l'enseignement*, Bruxelles, (1880). (1)

Articles de pédagogie, d'histoire littéraire et de critique dans : *Revue de l'instruction publique* en France, Paris ; *Moniteur de l'enseignement*, Tournai ; *Annales de l'enseignement public*, Verviers ; *Messenger des Sciences historiques*, Gand ; *Journal de Gand* ; *Journal des Flandres* ; *Précurseur d'Anvers* ; *Journal de Liège* ; *La Meuse* ; *Écho de Liège* ; *Patria Belgica* (1875) ; *L'Étranger*, Paris (1897) ; *De Broedermin* ; *Nederlandsch Museum* ; *De Vaderlander*.

(1) Les articles et les notices des *Bulletins* et de l'*Annuaire* de l'Académie dont nous avons trouvé un tirage spécial ont été repris séparément dans la liste ci-dessus.

ALPHONSE LE ROY

(1850)

Alphonse Le Roy naquit à Liège, le 28 juillet 1822. Il y mourut, le 2 mars 1896.

En 1867, au moment que fut publié le premier *Liber Memorialis* de l'Université de Liège — dont il était d'ailleurs l'auteur — Le Roy était professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres de cette Université, et titulaire des cours de Logique, de Métaphysique, d'Esthétique et d'Archéologie. Pour la période de sa carrière, antérieure à 1867, on se reportera à la notice que contient l'ouvrage que nous venons de citer (1).

Par un Arrêté Royal du 20 octobre 1873, Le Roy fut chargé de faire le cours d'Histoire de la philosophie ancienne et moderne, devenu vacant par la retraite de N. Schwartz ; par un Arrêté Royal du 18 mars 1875, il fut déchargé, sur sa demande, du cours d'Archéologie et par un Arrêté Royal du 9 décembre 1879, il fut, dans les mêmes conditions, déchargé du cours d'Esthétique.

Enfin, par un Arrêté Royal du 23 septembre 1889, il a été, sur sa demande, déclaré émérite.

De nombreuses distinctions honorifiques témoignent de la haute estime en laquelle fut tenu son mérite. Créé Chevalier de l'Ordre de Léopold, le 24 décembre 1869, il fut promu Officier, le 27 mars 1881, et enfin Commandeur de cet Ordre, le 11 novembre 1889. Il reçut, le 19 février 1870, la croix de Chevalier de l'ordre de la Couronne de Chêne (Pays-Bas), et nous trouvons dans le discours du Recteur de Cuyper, à la séance de rentrée de l'année académique 1870-1871, l'indication du motif de cette décoration : « S. M. le Roi des Pays-Bas a également fait remettre à M. Le Roy (S. M. le Roi des Belges lui avait fait remettre la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, à l'occasion de la publication du *Liber Memorialis*), la croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Le témoignage honorifique que le Monarque a accordé à l'auteur du *Liber Memorialis* est une preuve éclatante de l'intérêt qu'Il porte au succès d'une institution dont son auguste aïeul

(1) Nous nous contentons de rappeler ici qu'il avait été nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres le 27 décembre 1850, qu'il avait été nommé professeur extraordinaire le 6 octobre 1856 et qu'il avait été promu à l'ordinariat le 14 janvier 1862. — Voyez aussi J. STECHER, *Notice sur A. Le Roy*, Bruxelles, Hayez, 1898.

était le fondateur ». Par un ukase du 23 janvier 1874, Le Roy fut fait Chevalier de Sainte-Anne de Russie, et, le 17 juin 1886, il fut décoré de la Croix civique de 1^{re} classe.

Mais les distinctions scientifiques dont il a été l'objet, au cours de sa carrière, furent encore plus nombreuses et elles soulignent l'éclat dont celle-ci s'entourait, non seulement en Belgique, mais encore à l'étranger.

Élu correspondant de l'Académie royale de Belgique, le 9 mai 1870, il en devint membre titulaire le 12 mai 1873, directeur de la Classe des Lettres et président de l'Académie en 1882.

Par ailleurs, il fut membre honoraire ou correspondant de l'Académie d'archéologie d'Anvers, de la Société d'histoire et de littérature de Gand, de la Société libre d'Émulation de Liège, de la Société historique et littéraire de Tournai, de la Société historique et paléontologique de Charleroi, de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, de l'Académie de Palerme, de la Société des antiquaires de Normandie, de l'Institut des Provinces de France, de la Société française pour la conservation des monuments historiques, de l'Association des Études grecques, de la Société des anciens textes, à Paris, de la Société royale du Canada (Montréal), de l'Institut canadien (Québec) et de la Sociedad de Caracas (Vénézuéla).

La publication du *Liber Memorialis* a fait à Le Roy, au sein du corps professoral de l'Université, une situation hors de pair. Au cours de la séance de rentrée de l'année académique 1869-1870, le Recteur de Cuyper lui adressa, au nom de l'*Alma Mater* liégeoise, de solennels remerciements, pour la manière distinguée dont il s'était acquitté de sa mission : « Des milliers de renseignements, puisés à toutes les sources et presque dans toute l'Europe, disait-il, ont été recueillis pour ce travail ». Et lorsque Le Roy prit sa retraite, le Recteur Roersch, dans son discours du 15 octobre 1889, après avoir rappelé les services rendus à l'Université par celui qu'attendait l'éméritat, ajoutait : « Le *Liber Memorialis* restera parmi nous, comme un monument attestant à la fois le talent de l'écrivain et son attachement à l'Université ».

Il s'en fallait d'ailleurs, et de beaucoup, que le prestige qui entourait la personnalité de Le Roy, ne fût fait que de la gratitude de ses collègues. Il lui venait aussi d'une remarquable maîtrise dans l'enseignement, où sa verve et son étonnante érudition faisaient merveille. Il lui venait surtout de l'éclat d'une production scientifique, singulièrement variée et abondante.

Titulaire de plusieurs cours de philosophie et auteur de quelques ouvrages solides, relatifs à des questions de philosophie, Le Roy n'apparaît cependant pas comme un philosophe. Il avait, en cette matière, des conceptions nettes et des convictions fermes, mais on serait embarrassé d'indi-

quer soit un problème à l'égard duquel il aurait pris position d'une manière originale, soit une idée à laquelle il aurait attaché son nom ou, tout au moins, son souvenir.

Ce métaphysicien était d'ailleurs plein de sévérité à l'égard des systèmes qui prétendent faire de la philosophie la science absolue, et il était, pour sa part, très convaincu que la philosophie ne saurait être que l'étude des limites nécessaires dans lesquelles est enfermée notre raison. C'est lui certes qui a inspiré à son élève préféré, O. Merten, — lequel devait lui succéder dans la chaire de métaphysique de l'Université de Liège — l'idée d'écrire ce livre sur les *Limites de la philosophie* où s'est définie la tendance qui a caractérisé l'enseignement de la philosophie, à l'Université de Liège, pendant plus d'un demi-siècle.

Le plus important des ouvrages que Le Roy ait lui-même consacrés à des questions de philosophie, est une histoire de la philosophie au pays de Liège, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Entreprise paradoxale, car il n'y a pas eu, en somme, de « philosophes liégeois », à cette époque. Mais il s'était trouvé des Liégeois pour faire écho à des disputes philosophiques et Le Roy se laissa entraîner par son patriotisme régional à décrire, comme a dit Stecher, « un très intéressant panorama de curiosités locales et de révélations piquantes ».

Doué d'une curiosité universelle, passionné pour son métier de professeur, Le Roy apparaît comme un critique littéraire, comme un biographe, comme un publiciste, comme un pédagogue — et c'est à tous ces titres que la postérité lui a fait une place durable parmi les Belges qui, pendant la seconde moitié du siècle dernier, ont le plus contribué à conquérir à notre pays le renom d'une nation éprise de haute culture intellectuelle.

Stecher, que nous venons de citer, n'a pas laissé, dans l'attachante notice qu'il a rédigée, en 1898, pour l'*Annuaire de l'Académie*, sur celui qui fut, pendant tant d'années, son collègue à la Faculté de Philosophie de Liège, de regretter, à son sujet, « un véritable gaspillage d'études, un fatal éparpillement d'efforts, une course effrénée à travers les complications intellectuelles. On ne saurait autrement expliquer comment, avec tant d'activité, tant d'ordre, tant de méthode, une mémoire si nette et si imperturbable, Le Roy n'a pas trouvé le temps de laisser un véritable monument de sa rare intelligence. *Universis disciplinis*, la devise de son Université chérie, il se l'appliqua à lui-même. Quand la maladie vint l'abattre, ce fut, dit-on, sa seule amertume. Il songea trop tard à condenser les résultats d'un enseignement qu'on a vu si vibrant, si brillant ».

Sans doute. Mais l'œuvre de Le Roy reste imposante et l'Université de Liège tire une juste fierté de la célébrité de son premier historien.

PAUL NÈVE DE MÉVERGNIES.

PUBLICATIONS (depuis 1869)

1. *Liber Memorialis*. L'Université de Liège depuis sa fondation (1817-1867). Ouvrage rédigé et publié en vertu d'une décision du Conseil académique. Liège, 1869, grand in-8° avec 4 pl. — Ce volume de 1300 pages comprend trois parties, savoir :

a) Le compte-rendu détaillé des fêtes du cinquantenaire de l'Université (3 novembre 1867), avec tous les discours qui y ont été prononcés ;

b) Deux grandes sections intitulées : La Famille Universitaire : I. les professeurs et leur auxiliaires ; II. les élèves. La première section est précédée d'une introduction où sont exposées toutes les questions controversées depuis 1817, touchant l'organisation de l'enseignement supérieur. Vient ensuite un quadruple dictionnaire biographique concernant les administrateurs, les professeurs décédés, les professeurs émérites ou démissionnaires, le corps professoral en fonctions en 1867. Des milliers de renseignements ont été recueillis pour ce travail qui contient 1180 colonnes petit-texte, y compris les notices sur les Écoles spéciales, les collections, les cliniques, en un mot sur toutes les personnes et sur tous les services qui ont tenu de près ou de loin à l'Université, entre 1817 et 1867.

c) La dernière partie comprend tout ce qui concerne les élèves : statistiques, concours universitaires, doctorats spéciaux, scientifiques et honorifiques, grades légaux, etc ; enfin, uneliste générale des diplômes de sortie depuis la fondation de l'Université.

2. *L'administration de l'Instruction publique en France* sous le ministère de M. Duruy, Liège, de Thier, 1870, in-18.

3. *Das Volksschulwesen und die höheren schulanstalten in Spanien. Geschichte, Gesetzgebung und Statistik*. Gotha, Besser, 1871, gr. in-8° ; le texte français de ce travail a paru dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, mai 1871 et n°s suivants.

4. *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur le concours quinquennal d'histoire nationale* (Période de 1866-1870). Bruxelles, Deltombe, 1871, in-8°. (Extrait du *Moniteur belge*).

5. *J. J. Dehin*. Biographie et étude littéraire. Liège, 1871, in-12.

6. *Ulysse Capitaine*. Sa vie et ses travaux. Liège, Desoer, 1872, in-12°.

7. Nouvelle édition des *Fables de R. Maréchal*, avec notice biographique. Liège, de Thier, 1872, in-12°.

8. *Rapport sur un concours ouvert par la Société libre d'Émulation de Liège. (Histoire de la peinture dans les Pays-Bas)*. Liège, 1872, in-8° (Extrait des *Mémoires* de la dite Société. t. IV).

9. *Rapport à l'Académie Royale sur un mémoire traitant de l'antiquité des Dunes*. (*Bull. Acad.*, t. XXXV, 2° série, pp. 52-68).

10. *Le pouvoir des mots*. Lecture faite à la séance publique de l'Académie. (*Ibid.* pp. 597-619) ;

11. *Das Unterrichtswesen in Sud-Amerika*. Gotha, Besser, 1873, gr. in-8° de 112 pages. (*Encyclopaedie*, de Schmid, t. IX).
12. *Rapport sur le concours de philosophie (La philosophie de S. Anselme de Cantorbéry)*. *Bull. Acad.*, t. XXXVII, 2^e série, pp. 630-646.
13. *Patria Belgica* : 1^o Histoire des religions, t. III, pp. 1-68 ; 2^o Études sur les patois de la Belgique, t. III, pp. 555-570 (Bruxelles, 1875).
14. *Les philosophes siciliens* dans *Revue de Belgique*, mars 1875.
15. *Rapport sur le prix de Stassart*. (*Bull. Acad.* n° 5.)
16. *Note sur Adolphe Borgnet*. (*Annuaire de l'Académie royale* pour 1876, et séparément, in-8° avec portrait, Bruxelles, Hayez.)
17. *Rapport sur le concours quinquennal d'histoire nationale (Période 1871-1875)*. *Moniteur belge* 1876.
18. *Un moraliste. Un linguiste*. Dans la *Revue de Belgique*, t. XXI.
19. *Étude littéraire sur Sylvain van de Weyer*. Réimprimé dans le t. IV de ses *opuscules*. Londres, Tübner, in-12°.
20. L'article *Belgique*, revu et complété dans l'*Encyclopaedie* du D^r Schmid, 1877, 2^e édition.
21. *Pierre-François Van Meenen*, sa vie et ses travaux. Bruxelles, Hayez, in-12°. (Extrait de l'*Annuaire de l'Académie* pour 1877.)
22. *L'Instruction publique au Canada*. Bruxelles, 1878, in-8°.
23. L'article *Hollande*, revu et complété dans l'*Encyclopaedie* du D^r Schmid, 2^e édition.
24. *Le mécanisme et la liberté*. Discours prononcé, le 7 mai 1879, en séance publique de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, Hayez, 1879, in-8°.
25. *Notice sur Adolphe Picard*. Liège, 1880, in-12°.
26. *Rapport sur le concours quinquennal d'histoire nationale (Période 1876-1880)*.
27. L'article *Université* dans l'ouvrage intitulé : *Liège*. Histoire, arts, lettres, etc. 1881.
28. *Adolphe Picard*. Notice biographique (t. I des *Œuvres de Picard*, publiées par J. Delbœuf).
29. *La conscience publique*. Discours prononcé à l'Académie. Bruxelles, Hayez, 1882, in-8°.
30. *Rapport sur une dissertation philosophique de M. Tiberghien*. (*Bull. Acad.*, 1883, 3^e série, t. IV.)
31. *Rapport à l'Académie sur le prix Castiau 1884*. (*Ibid.*, 3^e série, t. VII.)
32. *Rapport sur un mémoire de M. de Harlez : Lao-Tséé*. (*Ibid.* 3^e série, t. VIII.)
33. *Rapport à l'Académie sur le concours de philosophie de 1886 : Histoire du cartésianisme en Belgique*. *Bull. Acad.* 3^e série, t. XI.
34. *Rapports à l'Académie sur les concours de 1888* : a) *Les mystiques des Pays-Bas avant la réforme du XIV^e s* ; b) *La frontière linguistique du flamand et du wallon* (*Bull. Acad.* 3^e série, t. XXI).
35. *Notices* dans la *Biographie Nationale* publiée par l'Académie royale de Belgique.

Le Roy fut un des premiers à vulgariser le plan de cette publication. « Dans les journaux, rapporte Stecher, il prit souvent la défense de cette œuvre contre certains détracteurs trop passionnés. Sa collaboration fut une des plus actives à partir de son article sur Beeckman... Jusqu'à la veille de sa mort, il contribua à cette publication, soit comme biographe spécial, soit comme membre de la commission de rédaction. Outre l'abondance des articles, dont quelques-uns sont des notices considérables, son zèle éclatait aussi à recruter de vaillants coopérateurs. Peut-être ici a-t-il été une ou deux fois dupe de son extrême indulgence. C'est que, malgré l'acuité de sa critique littéraire, il aimait mieux avoir des mérites à relever que des défauts à montrer du doigt ».

Ci-dessous, la liste des notices dont il est l'auteur :

Tome II. F. de Beeckman, G. de Beeckman, P. Bergeron, les de Berghes (9 notices), Ph. Bernard, J. Bertholet, A. de Blankenheim, H. Blondeau, le P. T. Blundell, les frères Boch, Bouchard de Hainaut, J. de Bourbon.

Tome III. G. de Canne, J.-R. de Chestret, J.-N. de Chestret, Dom M. Colloz, Corn. de Saint-Laurent, G. de Couvin de Courcelles, Gérard de Courselle, L. Crahay, A. Croissant.

Tome IV. David de Dinant, J. de Bay ou Baius, M. de Bay (*Baius*), H. de Bloeyere.

Tome V. E. de Leeuw (Leoninus), A. Del Rio, J. Del Rio, L. Del Rio, M. Del Rio, saint Designat.

Tome VI. Dominique de Flandre, J. Dubois, Duchasteau, Ecbert, J.-L. Bon d'Elderen, Enckevoort (Guill. van), Engelbert, Enguerrand de Bar, Eracle, Ernest de Bavière, A.-N.-J. Ernst, J.-G.-J. Ernst, S.-P. Ernst, Etienne (évêque de Liège), Étienne II ou Stepelin, saint Euchaire I, saint Euchaire II, Eustache le Franc-homme, A. d'Eynatten, Ezelon, J.-H. Fabry, J.-J. Fabry, J.-F. Fabry, J. Motte dit Fallize, Fannius, Fanton, Farabert.

Tome VII. Ferdinand de Bavière, Gloncel, Guill. Fohmann, saint Follien, F.-N. de France, Francon (*Tungrensis*), Frederic (le pape Étienne IX), Frédéric (évêque de Liège), L. Froidmont, Fulcaire, saint Fuscien, J.-D. Fuss, R. Gaguin, Gall, J. Galle, Gaucet, Geneviève de Brabant, Georges de Bruxelles, Gertrude de Moha, Jacques de Glymes, Jean de Glymes, Jean II de Glymes, Ch. de Glymes.

Tome VIII. Goethals (Henri de Gand), Ant. Goffart, les sires de Gomiécourt, saint Gondulphe, J. Gonthier, J. van Gorp (*Goropius Becanus*), Gosechin, Gérard de Groesbeck, L. Gruyer, Guillaume de Saint-Thierry, Guillaume de Savoie, Guy II (Comte de Namur), S.-J. de Harlez, J. Haumont, H. de Heer, Raes de Heers, G.-F. de Heeswyck, Jean de Heinsberg, J.-B. Van Helmont Mercurius Van Helmont.

Tome IX. Guillaume Malclerc de Hemricourt, François-Mathieu Henault, Étienne-Joseph Henaux, Pierre-Joseph Henkart, Henri de Leyen, Henri de Verdun, Hircaire ou Hartchaire, Constantin-François de Hoensbroeck, Arnould de Hornes, Jean de Hornes, Job Huerter, Hugues 1^{er}, Hugues d'Auvergne, Hugues de Pierrepont, Hugues de Saint-Victor.

Tome X. Ida ou Iduberge (la bienheureuse), Ida ou Ide d'Ardenne, Ida fille de Henri II, Ida ou Ide (la bienheureuse), Joseph Jacotot, Corneille Jansenius, Cornelius Jansenius, Jean d'Aps, Jean d'Arckel, Jean de Bavière, Jean-Théodore de Bavière, Jean d'Enghien, Jean de Flandre, Jean de Walenrode, Jean de Brustheim, Jean de Saint-Martin, Joseph-Clément de Bavière, sainte Julienne, Jean Kinder.

Tome XI. Charles-Joseph-Mathieu comte Lambrechts, Robert de Langrens, Édouard Lavalleye, Olivier Le Clercq.

Tome XII. Philippe Lesbroussart, Leonard Leys ou Lessius, Louis-François Rossius de Liboy, Jean-Jacques-Césaire Louis, Mathias-Guillaume de Louvrex, Jean-Guillaume Loyens.

Tome XIII. Martin Malte, Herman-François de Malte, Adolphe de la Marck, Engelbert de la Marck, Jean de la Marck, Pierre-François-Henri-Désiré Martin.

Tome XIV. Maximilien-Henri de Bavière, saint Maximilien, Pierre-François van Meenen.

36. Collaboration au *Journal de l'Instruction publique* (Tirlemont) ; au *Moniteur de l'Enseignement* (Tournai) ; aux *Annales de l'Enseignement public* (Verviers) ; à la *Revue de l'Instruction publique en Belgique* (Bruges et Gand) ; à la *Revue de l'Instruction publique en France*, (Paris) ; à l'*Encyclopaedie des gesammten Erziehungs-und Unterrichtswesens*, publiée à Stuttgart, par le Dr K. A. Schmid ; à l'*Abeille*, revue pédagogique publiée par Th. Braun (Nivelles) ; au *Journal de Liège* et à *La Meuse*.

JOSEPH DELBŒUF

(1866)

Lorsque le signataire de cette notice eut accepté, en sa qualité de successeur de Joseph Delbœuf à la chaire de latin, de rédiger une biographie sommaire du grand homme pour le présent *Liber Memorialis*, il se doutait bien que la tâche qui s'offrait à lui serait ardue et périlleuse. Il était loin de sentir, cependant, combien il allait s'avérer, à ses propres yeux, inférieur au niveau de compétence qu'on est en droit d'attendre d'un biographe qui se trouve être, par surcroît, un philologue et un historien.

Cette infériorité ne lui est apparue dans toute son étendue que lorsqu'il éprouva le louable mais dangereux scrupule de vouloir lire dans son entier l'œuvre prodigieusement varié, difficile et profond de ce génie complexe, alternativement mathématicien et grammairien, musicologue et zoologiste, habile vulgarisateur et métaphysicien subtil.

Déjà, lors de la mort de Joseph Delbœuf, la classe des sciences de l'Académie fut embarrassée, lorsqu'il s'agit de désigner celui de ses membres auquel devrait être confiée la biographie de l'éminent collègue disparu. Finalement, la notice fut rédigée par A. Gilkinet, non toutefois sans que cet érudit se soit fait aider, dans cette tâche, par M. Léon Fredericq, d'une part, et par M. Folie, d'autre part. La très indigne notice qu'on va lire est faite presque tout entière, d'emprunts, souvent fort serviles, à l'étude en collaboration de MM. Gilkinet, Fredericq et Folie (1). Toutefois, j'ai tiré également quelque profit de souvenirs personnels et vécus, que m'ont transmis, relativement à celui qu'ils appelaient leur maître, mes maîtres regrettés Waltzing et Parmentier, qui avaient été les élèves de Delbœuf à l'École Normale des Humanités. J'ai utilisé aussi quelques conversations à bâtons rompus sur Joseph Delbœuf, que j'ai eues avec un des plus éminents continuateurs du philologue Delbœuf, M. Joseph Bidez, ainsi qu'avec un très vieil ami du scientifique Delbœuf, feu le docteur Charles Mathien, anecdotier

(1) Publiée dans l'*Annuaire de l'Académie Royale*, t. LXXI, 1905, pp. 47-147 (avec un portrait). — Voyez aussi A. LE ROY, *Liber Memorialis*, c. 766 et 803-807 (Liège, 1869), ainsi que la notice publiée par J. J. VAN BIERVLIET dans le *Liber Memorialis* de l'Université de Gand, t. I, pp. 165-168 (Gand, 1913).

incomparable, qui devait peut-être à son long compagnonnage avec Delbœuf, une curiosité ardente et multiforme pour toutes les branches du savoir.

Delbœuf, Joseph-Remi-Léopold, est un enfant de Liège. Son père était potier d'étain. Et lorsque le petit Joseph vint au monde, le 1^{er} octobre 1831, sa famille n'était pas, semble-t-il, dans un état de fortune particulièrement florissant. L'enfant ne fut envoyé à l'école primaire qu'à l'âge de neuf ans, mais il s'y distingua tout de suite par ses aptitudes précoces et variées. Devenu élève de l'Athénée royal de Liège, il se lia d'une amitié qui devait durer jusqu'à la fin de ses jours, avec Folie, le futur astronome. C'est de ce temps que date, au témoignage de ses biographes, la passion de Delbœuf pour l'entomologie. Au cours d'excursions fréquentes dans les bois environnant la ville, Joseph Delbœuf écolier recherchait déjà avec ardeur les petits animaux auxquels il devait plus tard consacrer de si pénétrantes recherches : papillons, scarabées, et surtout lézards. La mort de son père, survenue alors que le jeune étudiant était en quatrième, n'interrompit pas les études de Delbœuf, qui trouva dans des leçons particulières les ressources strictement indispensables. C'est encore en recourant à cet expédient qu'il put achever ses études universitaires. Celles-ci furent couronnées du plus grand succès : en 1855, Delbœuf subit, avec la plus grande distinction, l'examen de docteur en philosophie ; son diplôme constate que l'examen a été approfondi tout à la fois sur les matières philologiques et sur les matières philosophiques. Trois ans plus tard, il subissait, avec distinction, l'examen de docteur en sciences physiques et mathématiques.

Ayant obtenu une bourse de voyage, il se rendit à l'Université de Bonn, où il se donna pour maître le philosophe et mathématicien Ueberweg, qui excita davantage encore son goût pour les mathématiques et, en particulier, pour la géométrie. Cette apparente dispersion, qui marquera d'ailleurs toute sa carrière, n'empêcha point Joseph Delbœuf d'obtenir à la fin de 1860, un cours de grec à l'École Normale des Humanités. Il venait d'y être nommé, en 1863, maître de conférences, lorsqu'il fut appelé à l'Université de Gand, où la chaire de philosophie venait d'être proclamée vacante à la suite du décès de Callier. Pendant trois ans, Delbœuf occupa, dans cette Université, toutes les chaires relatives à l'enseignement de la philosophie. Il revint à Liège en 1866, succédant au philologue classique L. de Closset. Ses fonctions consistèrent en deux cours de latin et un cours de grec. En outre, il fut chargé d'un cours de grec à l'École Normale des Humanités. En 1869, Delbœuf fut promu au rang de professeur ordinaire. En 1877, il fut élu correspondant de la classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique et, en 1887, membre titulaire de cette Classe.

Ce n'est pas sans regret, semble-t-il, que Delbœuf, en quittant Gand pour Liège, avait dû renoncer à son enseignement philosophique, pour se consacrer tout entier désormais à un enseignement exclusivement philologique. Cette nostalgie de la philosophie spéculative le poussa à solliciter, dans les dernières années de sa carrière professorale, la création d'un cours libre d'exercices sur la philosophie, qu'il ne tarda pas à illustrer. Il faut entendre avec quelle gratitude admirative le philologue et philosophe Joseph Bidez, aussi bien que le médecin et égyptologue Charles Mathien, parlent de ces leçons inoubliables au cours desquelles le puissant éveilleur d'intelligences ouvrait à ses élèves bénévoles les horizons les plus étendus et les plus divers. Ce maître intrépide promenait ses jeunes et enthousiastes auditeurs à travers toute l'étendue de la philosophie universelle, les initiant aux doctes cogitations de Hegel aussi bien qu'aux spéculations mathématiques de Platon.

La mathématique, non plus, n'avait pas cessé d'exercer sa profonde attirance sur l'esprit universellement curieux du latiniste. Les premiers travaux importants de Delbœuf sont des recherches de haute mathématique. Dans ses *Prolégomènes philosophiques de la géométrie et solution des postulats*, on peut dire qu'il se révèle un précurseur des mathématiciens les plus hardis de l'heure actuelle. Il s'ingénie, en effet, exactement au même moment que Lobatschevski, et antérieurement à Riemann, à établir le caractère aprioristique et, par conséquent, contestable, des postulats de la géométrie euclidienne. Il n'admet point que les axiomes placés en tête de tous les traités euclidiens constituent les vrais principes de la science géométrique. Aux axiomes et aux postulats d'Euclide, Delbœuf propose de substituer, dans la notion de plan et de ligne, les concepts d'homogénéité et d'isogénéité, qui sont, pour lui les points de départ véritables de la géométrie. L'ambition du chercheur ne se contente point de remettre en question les fondements les plus solides de la mathématique théorique. Dans son *Essai de Logique scientifique*, Delbœuf applique sa méthode critique, d'une part, à la logique, d'autre part, à la mécanique. Les concepts de force, de mouvement et de vitesse sont soumis, dans cet ouvrage, à une analyse subtile et parfois spécieuse. Leurs rapports avec les principes formels de la logique qui sont, selon Delbœuf, le principe de contradiction et celui du tiers exclu, amènent l'auteur à de curieuses simplifications de la mécanique, dont il convient lui-même d'ailleurs qu'elles sont souvent arbitraires et insuffisamment rigoureuses. Un besoin constant de synthèse pousse encore Delbœuf à tenter d'établir tout un système de notations empruntées à l'arithmétique et à l'algèbre et appliquées à la logique. C'est à cette tendance qu'est due sa *Logique algorithmique*. Une fois de plus,

Delbœuf s'y révèle un précurseur de certaines écoles modernes qui, sans toujours se revendiquer de lui, reprennent à leur tour son dessein de résoudre, en recourant à la méthodologie de l'algèbre, les problèmes de la logique. Dans quatre études publiées de 1893 à 1895, Delbœuf s'adonne avec plus de zèle encore à la philosophie mathématique. Les titres seuls de ces ouvrages en révèlent les hautes visées : *L'espace réel est-il l'espace géométrique euclidien ? Les nouvelles géométries ont leur point d'attache dans la géométrie euclidienne. Les postulats réels de la géométrie euclidienne sont à la base des métagéométries. Axiomes et postulats de la géométrie de l'espace homogène*. Dans ces travaux, Delbœuf aborde le grave problème de la liberté. Adversaire résolu des théories déterministes, il se refuse cependant à admettre qu'il puisse exister des forces libres qui feraient varier elles-mêmes, par le simple caprice de leur volonté individuelle, leur intensité et leur direction. En serrant d'aussi près que possible les notions qu'il analyse et tous les termes qui les désignent, Delbœuf aboutit à une conception en partie nouvelle de la liberté.

C'est dans le temps que réside, selon Delbœuf, la source de la liberté individuelle. Lorsqu'un individu — être humain ou animal — interrompt volontairement une de ses activités, il ne met pas au jour des forces nouvelles, mais il agit, lorsque son mouvement recommence, sur un univers autrement disposé. De la sorte, par la simple considération de la discontinuité du mouvement, qui ne peut être que spontanée et volontaire, Delbœuf introduisait dans sa critique du déterminisme, un élément nouveau, qu'il n'empruntait pas à l'arsenal de la morale et qui, par cela même, apportait aux spiritualistes, un fait nouveau, profondément original et efficace. A cette époque, la psychophysique était encore une science relativement nouvelle. Delbœuf s'y lança avec passion et son imagination vive autant que féconde lui fit entreprendre, pour illustrer ses théories, des œuvres singulièrement audacieuses pour l'époque où elles furent publiées. C'est le cas pour *Nains et géants*, où il montre que « le point important est celui-ci : c'est qu'un monde minuscule n'est pas et ne peut pas être une réduction proportionnelle d'un monde plus grand. Il y a là une impossibilité que je ne fais qu'indiquer et qui tient à la constitution même du temps et de l'espace ».

Pour rendre plus sensibles ces déductions d'ordre théorique, il recourt, dans son *Mégamicros*, à une sorte de mythe emprunté, comme le nom l'indique, en partie à Voltaire et, par delà Voltaire, à Swift. Mais le problème examiné dans ce curieux essai n'est pas, tant s'en faut, un problème de morale ou de psychologie. Il s'agit, pour Delbœuf, de réfuter une opinion développée par Laplace dans son *Exposition du système du monde*. L'idée de Delbœuf est que les rapports établis entre le concept de poids, d'une

part et, d'autre part, le concept de force musculaire, ne sont point dépendants de la loi de l'attraction. Pour les besoins de sa démonstration, Delbœuf n'hésite pas à fabriquer une planète hypothétique dans laquelle l'échelle des proportions terrestres serait considérablement réduite. Mais, comme il le montre avec une rare ingéniosité, les rapports de ces diverses valeurs ne sauraient être constants. Son Mégamicros, qui s'était endormi sur la terre et qui se réveille, beaucoup plus petit sur une planète beaucoup plus petite, ne remarque, à première vue, rien d'anormal. Mais si son énergie musculaire est, en proportion de son volume, réduite au huitième de ce qu'elle était, son poids lui, est réduit au seizième : telle est la conséquence rigoureusement logique d'une réduction au même dénominateur, telle que l'a rêvée le philosophe liégeois. Du coup, Mégamicros, quand il fait un bond, saute beaucoup plus loin et beaucoup plus haut qu'auparavant. Il soulève sans peine des haltères qui lui paraissent, à vue d'œil, peser deux cents kilogrammes, etc. Nous voici bien près d'anticipations, fort modernes, elles aussi. Le monde dans lequel nous promène plaisamment Mégamicros, c'est celui d'un des plus curieux romans de Jules Verne : *Hector Servadac*. C'est celui aussi des amusants paradoxes soutenus par H.-J. Wells dans *Les premiers hommes dans la lune*. Ces mythographes récents, soucieux non plus d'éthique ou de sociologie, mais bien plutôt de physiologie et de physique, ont eu, eux aussi, un précurseur dans la personne de notre génial compatriote.

Continuant à user de la mathématique comme d'une norme valable pour toutes les sciences, Delbœuf écrivit, en janvier 1877, un mémoire intitulé : *Les mathématiques et le transformisme. Une loi mathématique applicable à la théorie du transformisme*. Delbœuf y explique par le calcul certaines lois de la dégénérescence des espèces. Toujours soucieux de vérifier ses théories par l'expérimentation, il observa l'application de la loi qu'il avait découverte à priori et qui porte le nom de *Loi de Delbœuf*, dans les comportements des infusoires. Ainsi fut publiée *Une loi mathématique applicable à la dégénérescence qui affecte les infusoires ciliés à la suite de fission répétées*. Dans un nouvel article intitulé : *Pourquoi mourons-nous ?* le téméraire investigateur des plus hauts secrets de la nature revint à la charge pour renforcer, par des arguments nouveaux, des thèses qui, il faut le dire, étaient loin d'avoir rencontré l'adhésion unanime du monde savant. Merten, Fredericq et Gilkinet, lorsqu'ils analysent cette partie de l'œuvre de Delbœuf, y décèlent un apriorisme surprenant et parfois même des erreurs de fait.

Observateur acharné, Joseph Delbœuf était-il physiologiquement bien doué pour l'observation et notamment pour l'observation de ces êtres tout

petits que sont les infusoires ? On peut en douter, si l'on considère qu'il était atteint de daltonisme, au point que, sur un poirier du Japon, il déclarait ne voir aucune différence de couleur entre les feuilles et les fleurs.

Au moins, cette sorte d'infirmité eut-elle pour résultat d'entraîner l'infatigable chercheur vers de nouvelles investigations dans le domaine de la psychophysique. Les diverses illusions d'optique, aussi bien celles qui portent sur l'appréciation des grandeurs que celles qui entraînent des erreurs dans le domaine des couleurs et des teintes, firent l'objet de mémoires sagaces et érudits. Certaines découvertes de Delbœuf en ces matières servent encore aujourd'hui à éliminer les daltoniens au cours de plus d'une épreuve d'admission à des emplois auxquels cette infirmité les rend inaptes.

Les sons, à leur tour, intéressèrent Delbœuf qui, d'ailleurs, aimait beaucoup la musique. Dans sa *Détermination rationnelle des nombres de la gamme chromatique*, il établit, par un procédé mathématique, une gamme naturelle d'une espèce nouvelle et fondée sur des rapports numériques. L'œuvre capitale de Delbœuf se rapportant à la physiologie des sensations est l'étude psychophysique intitulée *Recherches théoriques et expérimentales sur la mesure des sensations et spécialement des sensations de lumière et de fatigue*. Les savants les plus éminents, le grand Joseph Plateau et l'illustre Edouard Van Beneden témoignèrent hautement leur admiration pour ces recherches, fondées sur l'observation autant que sur la déduction syllogistique. « Aux grands noms de Weber, Fechner, Helmholtz et Wundt, il faut ajouter », écrivait Van Beneden, « le nom de Delbœuf. Dès aujourd'hui, il fait autorité en matière de psychophysique ».

Les fonctions proprement cérébrales de l'activité de l'homme et des animaux ne pouvaient manquer de retenir, elles aussi, la curiosité du grand scrutateur. Son livre *Le sommeil et les rêves considérés principalement dans leurs rapports avec les théories de la certitude et de la mémoire*, renferme des pages d'une vigueur admirable. Pour étudier le mécanisme du rêve et le fonctionnement de la mémoire dans le sommeil, Delbœuf pratique l'introspection avec une acuité et une sincérité étonnantes. La narration qu'il fait d'un de ses propres rêves où il était question de mésaventures arrivées à ses chers lézards, laisse une impression de vérité que l'on éprouve fort rarement en lisant de pareils ouvrages. Tout était utile et actif chez cet homme prodigieux. Son sommeil même lui servait de matière pour ses expériences et son cerveau était si constamment en état de travail, qu'il lui arrivait de trouver en rêve la solution de certains problèmes qui l'avaient arrêté avant de s'endormir. Même ceux qui ont lu les récents exposés de S. Freud sur le rêve et ses rapports avec la psychanalyse tireront encore un grand profit du livre de Delbœuf. Ils ne manqueront pas d'observer qu'en

cette matière, comme dans bien d'autres, Delbœuf a été un pionnier des régions inexplorées et qu'il a devancé les plus illustres savants de nos jours.

Vivement impressionné par quelques expériences de Charcot, dont il avait été témoin, Delbœuf s'adonna pendant de nombreuses années à des recherches enthousiastes sur l'hypnotisme. Il consacra non seulement des études scientifiques, mais aussi nombre de brochures de polémique aux rapports qui unissent l'hypnotisme et le magnétisme animal, à la morale et surtout à la thérapeutique. Toute science, pour Delbœuf, devait être d'abord expérimentale. Il pratiqua donc lui-même l'hypnotisme et ne tarda pas à devenir un magnétiseur de première force. Il eut d'abord la chance de trouver un sujet fort bien doué, un magnétiseur professionnel originaire de Liège et qui s'exhibait sous le nom de Donato. Delbœuf commença par l'observer, puis bientôt, dut prendre sa défense dans des controverses d'un ton parfois assez tendu. Mais il se découvrit à lui-même un talent d'hypnotiseur, dont il usa sans désespérer, tantôt sur ses amis et connaissances, tantôt sur sa servante, qui était exceptionnellement réceptive à l'influx magnétique du professeur, tantôt même sur ses étudiants, qui gardèrent toute leur vie, et dont beaucoup conservent encore aujourd'hui, le souvenir de ces passionnantes séances. Les animaux, eux aussi, durent se prêter à la fringale d'observation et d'expérimentation du psychologue, qui déclarait avec cette sincérité personnelle qui donne tant de vie à ses œuvres : « Je suis si fort entiché de l'expérience en toute matière, que si on m'affirmerait que la lune est sensible à l'influence de la musique, je n'hésiterais pas à lui donner une sérénade en me servant pour cela, faute de mieux, d'un orgue de barbarie, afin de pouvoir observer les éventuelles réactions de notre satellite ». C'est pourquoi, sans doute, Delbœuf scrutait les comportements de ses animaux familiers soumis au magnétisme. Les lézards, surtout, lui plaisaient. Il leur découvrait toutes sortes de qualités insoupçonnées. Il s'en faisait envoyer d'Italie par ses élèves boursiers de voyage. Waltzing, notamment, de qui je tiens ces détails, lui en fit parvenir plusieurs dans des boîtes à cigares et ils arrivèrent bien vivants, ce dont le maître et l'élève latinistes tirèrent une grande vanité : « Je confie à mes lecteurs », écrivait-il, « que j'aime les animaux, surtout les humbles, que je me plais à les familiariser et que je me crois parfois doué d'un don spécial, car il me faut d'ordinaire fort peu de temps pour gagner leur confiance. Au bout de quelques heures, un tarin ou un chardonneret que je viens d'acheter, volera après moi dans ma chambre. J'ai autrefois apprivoisé des grenouilles, qui ont joui d'une certaine renommée auprès de mes amis ». Son bureau de travail était une véritable arche de Noé : « lézards, couleuvres, caméléons, gerboises s'y promenaient en liberté » (L. Fredericq). Il pas-

sionna tout le monde savant en exposant ses idées sur *La psychologie des lézards*. Il faisait des observations *Sur le problème du chat et les lézards* ; *Sur la luminosité du ver luisant* ; *Sur la ponte des caméléons*. Il faut citer, pour donner une idée de sa rare probité de savant, un passage de *L'intelligence des animaux* déjà relevé par Léon Fredericq :

« La question de l'intelligence des animaux m'a toujours vivement préoccupé. Je suis de ceux qui croient fermement à la doctrine de l'évolution et qui, par conséquent, voudraient trouver des formes de transition entre l'homme et les animaux supérieurs.

» Anatomiquement et physiologiquement parlant, ces formes existent abondamment ; au point de vue intellectuel, je dois avouer que, pour ma part, je n'en connais pas. Je ne puis pas, en effet, regarder comme comblant le fossé, les idiots, les crétins et les monstres ».

Enfin, Delbœuf n'oubliait pas non plus qu'il était philologue. De nombreux articles furent consacrés par lui, dans la *Revue de l'Instruction publique*, à toutes sortes de problèmes de linguistique, de métrique, de stylistique et de pédagogie. L'exégèse des textes l'attirait fort peu et il n'avait visiblement aucun goût ni pour l'histoire, ni pour la mythologie, ni pour l'analyse littéraire proprement dite. Son cerveau de logicien se plaisait à une analyse philosophique de la grammaire. Il publia, en collaboration avec Roersch, une *Grammaire française* pleine de considérations profondes, mais aussi de redoutables subtilités. Cependant, ce grand esprit ne croyait nullement s'abaisser en mettant son savoir à la portée des humbles. C'est ainsi que non seulement il acceptait de faire des causeries de vulgarisation dans des cercles populaires, mais qu'il collabora aussi avec Yserentant, à cette excellente *Chrestomathie latine* qui n'a pas besoin d'être remplacée, tant elle a fait ses preuves pour la formation des latinistes à leurs débuts. Pour évoquer le professeur incomparable que fut Joseph Delbœuf, il vaut mieux céder la parole à l'un de ceux qui l'ont le mieux compris et continué : le maître helléniste Léon Parmentier (1) :

« Il y a deux sortes de professeurs : les uns cultivent l'érudition pour elle-même et sont naturellement enclins à s'en tenir aux derniers résultats des travaux modernes. Les autres, prompts à s'étonner, penchent toujours vers le doute ; chez eux, la conviction n'entre pas aisément et la parole du maître ne les dispense pas de vérifier et de chercher par eux-mêmes. Delbœuf appartenait à cette dernière école, et c'était un spectacle d'une rare nouveauté pour nous, de le voir dans ses cours appliquer sa méthode

(1) Discours prononcé, le 17 septembre 1896, en la salle Académique de l'Université de Liège et reproduit dans la *Revue de l'Instruction publique*, 1897, pp. 85-88.

aux définitions et aux règles les plus vieilles de la grammaire. Qu'est-ce que l'article ? Qu'est-ce qu'un verbe, un mode, un temps ? On ne sonde plus ce qu'il y a au fond de ces notions, parce qu'elles traînent depuis vingt siècles dans toutes les grammaires. Delbœuf refaisait devant nous le travail des penseurs qui, de l'amas confus des phénomènes linguistiques, sont parvenus à dégager ces idées générales et à les préciser dans leurs nuances les plus fines. Bien mieux, il nous associait à ses recherches. Il ouvrait pour nous et devant nous l'atelier de sa propre pensée. Il feignait de ne rien savoir, de partir de l'inconnu, il s'égarait en route, retrouvait son chemin, le perdait encore, et lorsqu'au bout de cette recherche dramatique, on arrivait enfin à une solution pleinement satisfaisante, c'était chez les auditeurs comme la joie d'avoir fait une découverte personnelle.

» Pédagogue incomparable, Delbœuf pratiquait d'instinct la méthode du subtil instituteur de la pensée grecque. De même que l'art de l'accoucheur des esprits, à Athènes, son enseignement s'accompagnait quelquefois, surtout lorsqu'il gourmandait nos erreurs, d'une pointe d'ironie, et chez lui, l'ironie avait la saveur à la fois âpre et innocente du vieil esprit liégeois. Le meilleur témoignage du succès de son enseignement est le cours libre d'exercices spéciaux sur la philosophie, où, pendant quinze ans, sont venus se placer volontairement sous sa direction des élèves d'élite, recrutés parmi toutes les facultés.

» ... Delbœuf était un philologue, un humaniste épris de la beauté des lettres anciennes. Il choisissait pour thème de ses explications les auteurs les plus dignes de survivre par la profondeur de la pensée et par la perfection du style : un Sophocle, un Tacite, un Démosthène, un Aristophane, un Lucrèce, un Thucydide. D'autres ont possédé, à un degré plus rare que lui, le don heureux de sentir et d'admirer les beautés littéraires des classiques. Mais pour Delbœuf, le plaisir n'était pas complet, ni vraiment intense, s'il n'en avait discerné les causes et le mécanisme, s'il ne joignait à la jouissance esthétique une satisfaction intellectuelle. Il nous faisait pénétrer dans le cerveau même de l'écrivain et en quelque sorte dans le mystère de son génie, découvrant devant nous les raisons qui lui avaient fait choisir les mots, varier les tournures, introduire les images, disposer les pensées. La richesse et la splendeur de la langue grecque l'enthousiasmaient. Son agilité intellectuelle s'exerçait à plaisir sur ce merveilleux instrument dans lequel le jeu des particules, la liberté de la syntaxe et tant d'autres moyens refusés aux langues modernes permettaient d'exprimer les finesses les plus subtiles de la pensée. De telles analyses, bien que souvent improvisées, étaient le triomphe des leçons de Delbœuf, parce qu'il pouvait y mettre en œuvre toutes les ressources de sa logique et de sa psychologie ».

Joseph Delbœuf mourut le 13 août 1896, à Bonn, où il était allé faire une cure. On m'a assuré qu'il fit des observations sur sa propre agonie et qu'il eut l'héroïsme de les noter, poussant jusqu'au seuil même de la mort sa ferveur de savoir et de servir. La ville de Liège a voulu qu'une de ses rues portât le nom de Joseph Delbœuf, faible témoignage de la gratitude qu'elle doit à l'un des plus nobles esprits qui soient nés dans ses murs.

JEAN HUBAUX.

PUBLICATIONS

I. PUBLICATIONS ACADÉMIQUES :

Mémoires de l'Académie Royale de Belgique :

Étude psychophysique. — Recherches théoriques et expérimentales sur la mesure des sensations et spécialement des sensations de lumière et de fatigue. 1873. (*Mém.* in-8°, t. XXIII.)

Théorie générale de la sensibilité. — Mémoire contenant les éléments d'une solution scientifique des questions générales relatives à la nature et aux lois de la sensation, à la formation et au rôle des organes des sens, à l'action de la sensibilité sur le développement physique et intellectuel de l'individu et de l'espèce. 1875. (*Mém.* in-8°, t. XXVI.)

Bulletins de l'Académie Royale de Belgique :

Note sur certaines illusions d'optique. — Essai d'une théorie psychophysique de la manière dont l'œil apprécie les distances et les angles. 1865. (T. XIX, p. 195.)

Seconde note sur de nouvelles illusions d'optique. — Essai d'une théorie psychophysique de la manière dont l'œil apprécie les grandeurs. 1865. (T. XX, p. 70.)

Détermination rationnelle des nombres de la gamme chromatique. 1866. (T. XXI, p. 339.)

Moyen de produire et de corriger le daltonisme (en collaboration avec W. Spring.). 1878. (T. XLV, p. 16.)

Rapport sur les questions relatives au daltonisme intéressant les administrations de chemin de fer. 1878. (T. XLV, p. 364.)

Bulletins (3^e série) :

La liberté et ses effets mécaniques. 1881. (T. I, p. 463.)

Déterminisme et liberté; la liberté démontrée par la mécanique. 1882. (T. III, p. 145.)

Nains et géants. 1882. (T. IV, p. 722.)

Sur l'origine des effets curatifs de l'hypnotisme. (T. XIII, p. 773.)

Rapport sur un travail de M. J. Corin : *Action des acides sur le goût*. (T. XIV, p. 536.)

Rapport sur un travail de M. Massart : *Héliotropisme d'un champignon*. (T. XVI, p. 550.)

De l'étendue de l'action curative de l'hypnotisme. L'hypnotisme appliqué aux altérations de l'organe visuel. (T. XIX, p. 361.)

Sur une illusion d'optique. (T. XXIV, p. 545.)

Mégamicros ou les effets sensibles d'une réduction proportionnelle des dimensions de l'Univers. (T. XXV, p. 667.)

L'hypnose et les suggestions criminelles. (T. XXVIII, p. 521.)

Rapport sur un travail de M.-C. Schuyten : *Influence des variations atmosphériques sur l'attention volontaire des élèves*. (T. XXXII, p. 235.)

II. OUVRAGES NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE :

Poésies dans la *Revue trimestrielle* (t. XIV, XVI et XIX). Nombreux articles et comptes rendus dans les *Annales de l'enseignement public* (1857, 1858) ; dans la *Belgique contemporaine* (1861, 1862), entre autres : De la moralité en littérature (quatre articles) ; dans l'*Athenæum belge* (1879, 1883) ; dans les *Bulletins de la Société liégeoise de littérature wallonne* ; dans le *Journal de Liège*, la *Gazette de Liège*, l'*Écho du Parlement*, la *Flandre libérale*, le *Journal Franklin* et l'*Almanach Franklin*. — Deux rapports (l'un autographié, l'autre imprimé) sur la situation de la Caisse des veuves et orphelins des professeurs de l'enseignement supérieur, 1875. — Œuvres posthumes d'Otto Duesberg, publiées en collaboration avec L. Janssens, Liège, Lardinois, 1858. — Adolphe Picard, œuvres françaises et wallonnes, recueillies et éditées par J. Delbœuf, Liège, Gothier, 1882. — Li mâte neur d'à Cola, par Ch. Hannay, édité par J. Delbœuf : Étude sur la grammaire et l'orthographe du dialecte wallon liégeois, sous forme d'un commentaire perpétuel de la pièce, avec préface et dictionnaire. Liège, Vaillant-Carmanne, 1868.

Prolégomènes philosophiques de la géométrie et solution des postulats, suivis d'une dissertation sur les principes de la géométrie par Fréd. Ueberweg (traduction). Liège, Paris et Leipzig, 1860 ; in-8°, XXI-308 p.

Essai de logique scientifique : Prolégomènes, suivis d'une étude sur la question du mouvement considérée dans ses rapports avec le principe de contradiction. 1865 ; in-8°, XLIV-286 p.

La psychologie comme science naturelle ; son présent et son avenir. Application de la méthode expérimentale aux phénomènes de l'âme. Bruxelles, Muquardt ; Paris, Germer-Baillièrre, 1876 ; in-8°, 111 p. (Reproduit de la *Revue de Belgique*, 1874-1875.)

Logique algorithmique. Essai sur un système de signes appliqué à la logique, avec une introduction où sont traitées les questions générales relatives à l'emploi

des notations dans les sciences. Liège, Desoer, 1876 ; in-8°, 99 p. (Rep. de la *Revue philosoph.*)

Questions de philosophie et de science : I. Éléments de psychophysique générale et spéciale. (Mesure des sensations de lumière et de fatigue. Théorie générale de la sensibilité.) Paris, Germer-Baillièrre, 1883 ; in-12, 256 p. — II. Examen critique de la loi psychophysique, sa base et sa signification. (Hering contre Fechner ; Fechner contre ses adversaires.) Ibid., 1883 ; in-12, 192 p. — III. Le sommeil et les rêves considérés principalement dans leurs rapports avec les théories de la certitude et de la mémoire. (Le principe de la fixation de la force). Paris, Félix Alcan, 1885 ; in-12, 262 p.

Conférences faites à la Société Franklin. Liège, Vaillant-Carmanne, 1882 ; in-12, 187 p.

Chrestomathie latine à l'usage des commençants (en collaboration avec P. Isentant). Mons, Manceaux, 1883 ; in-12, XII et 392 p.

Éléments de grammaire française à l'usage de l'enseignement moyen (en collaboration avec L. Roersch). Liège, Desoer, 1885 ; in-12, XIV, 146 et XI p.

De l'origine des effets curatifs de l'hypnotisme. Paris, Félix Alcan, 1887. (Extrait des *Bulletins de l'Académie de Belgique.*)

La matière brute et la matière vivante. Étude sur l'origine de la vie et de la mort. Paris, Félix Alcan, 1887. (Extrait en grande partie de la *Revue philosophique*, traduit en espagnol par Antonio Zozaya ; deux volumes avec préface inédite de l'auteur. Madrid, 1890.)

L'hypnotisme et la liberté des représentations publiques ; lettres à M. le professeur Thiriart, représentant, suivies de l'examen du rapport présenté par M. Masoin à l'Académie de médecine. Liège, Desoer, 1888.

A trente ans d'intervalle ; l'Ardenne, explorations et découvertes, par J. D. Copaponassard, trésorier honoraire de la *Société des Wallons voyageurs*. Liège, Desoer, 1888.

Chrestomathie latine à l'usage des commençants ; première partie, cours de septième (Mons, Manceaux, 1889) ; quatrième édition, revue et augmentée (Liège, Desoer, 1894).

De vrijheid van hypnotizeeren, traduction hollandaise de la critique du rapport de M. Masoin, etc. S'Gravenhage, Morel, 1889.

Magnétiseurs et médecins. Paris, Félix Alcan, 1890.

De l'étendue de l'action curative de l'hypnotisme ; l'hypnotisme appliqué aux altérations de l'organe visuel. (En collaboration de Nuel et Leplat.) Paris, Félix Alcan, 1891. (Extrait des *Bulletins de l'Académie de Belgique.*)

Mégamicros ou les effets sensibles d'une réduction proportionnelle des dimensions de l'univers. Paris, Félix Alcan, 1893. (Extrait des *Bulletins de l'Académie de Belgique.*)

Chrestomathie latine à l'usage des commençants ; 2^e partie, cours de sixième. Mons, 1890. — Idem, revue, remaniée et corrigée. Liège, Desoer, 1896.

L'affaire des magnétiseurs de Braine-le-Château ; examen critique du rapport des médecins experts. Liège, Émile Pierre, 1891.

Avis du professeur J. Delbœuf sur l'interdiction projetée de l'hypnotisme en Russie. Novembre 1893.

Articles divers dans : la *Chronique*, 1^{er} septembre 1886, sur le concours de grammaire ; l'*Organe de Mons*, 25 août 1886, sur l'enseignement universitaire ; les *Soirées populaires de Verviers*, 27 juin 1891, sur l'hypnotisme ; le *Médecin du foyer*, 1^{er} mars 1888, sur l'hypnotisme ; la *Gazette médicale de Liège*, 7 novembre 1889, sur l'hypnotisme ; les *Nouvelles du jour*, Bruxelles, 27 décembre 1890, la suggestion et l'hypnotisme ; la *Revue des Sciences et des Arts*, Brandt, Liège, 15 mai 1890, de la nature psychologique de l'hypnotisme ; *Li Spirou*, n^{os} 7, 9, 12, 13 de 1895, sur l'orthographe et la versification wallonnes.

Dans la *Revue scientifique* (Paris), de nombreux articles et analyses, notamment : 1^o Les mathématiques et le transformisme. Une loi mathématique applicable à la théorie du transformisme (1877). — 2^o Le daltonisme. Recherches expérimentales et théoriques, par J. Delbœuf et W. Spring (1878). — 3^o Psychologie comparée. Le sens des couleurs chez les animaux d'après Grant-Allen (1879). — 4^o Un nouveau centre de vision dans l'œil humain (Recherches faites en collaboration avec L. Fredericq, 1883). — 5^o L'intelligence des animaux (1884, 1885, 1886). — 6^o (19 septembre 1886). Lettre sur les caractères de divisibilité des nombres (voir, dans le n^o du 16 octobre, la note Catalan à propos de ce théorème). — 7^o (26 décembre 1888). Un problème de logique, à propos de la démonstration élémentaire du théorème de Dalember, sur le nombre des racines d'une équation algébrique. — 8^o (16 février 1889). Démonstration élémentaire du théorème de Pythagore. — 9^o (2 mars 1889). Réponse aux objections à propos de la démonstration du théorème de Dalember. — 10^o (14 février 1891, 3 octobre 1891, 22 avril 1893, 2 juin 1894, 28 décembre 1895). La psychologie des lézards. — 11^o Articles de moindre importance en juillet 1893, en février, juillet, décembre 1895.

Dans la *Revue philosophique* (Paris) : Analyse et comptes rendus critiques, et nombreux articles, dont les principaux sont : 1^o Logique algorithmique (oct., nov., déc. 1876. Voir plus haut). — 2^o Léon Dumont et son œuvre philosophique (juin 1877). — 3^o Du rôle des sens dans la formation de l'idée d'espace. Pourquoi les sensations visuelles sont étendues (août 1877). — 4^o La loi psychophysique (Hering et Fechner) (mars 1877, janv. et fév. 1878. Voir plus haut). — 5^o Le sommeil et les rêves (1879 et 1880, cinq articles. Voir plus haut.) — 6^o Le dernier livre de G.-H. Lewes (mars et avril 1881). — 7^o Le sentiment de l'effort, à propos d'un ouvrage de W. James (nov. 1881). — 8^o Déterminisme et liberté, la liberté démontrée par la mécanique (mai, juin, août 1882). — 9^o La matière brute et la matière vivante (oct. 1883). — 10^o L'origine de la vie et de la mort (juill., sept., oct. 1884). — 11^o (1886, mai, p. 441). La mémoire chez les hypnotisés. — 12^o (mai, p. 548). Sur les modes valables du syllogisme. — 13^o (août, p. 146). De l'influence de l'imitation et de l'éducation dans le somnambulisme provoqué. — 14^o (septembre, p. 297). Intelligence des animaux ; anecdotes et faits. — 15^o (septembre, p. 297). Sur Weisman, Ueber Leben und Tod. — 16^o (novembre, p. 533). Les diverses écoles hypnotiques. — 17^o (1887, février

et mars). De la prétendue veille somnambulique. — 18° (mai, p. 549). Correspondance avec M. Beaunis. — 19° (1891, janvier, p. 106). La personnalité chez l'enfant. — 20° (mars et avril). Pourquoi mourons-nous ? — 21° (1893, novembre et 1894, avril et août) L'ancienne et les nouvelles géométries (trois articles). — 22° (1894, janvier). Correspondance avec M. Lechallas : le problème des mondes semblables. — 23° (1895, avril) Les axiomes et les postulats de la géométrie de l'espace homogène.

Dans la *Revue de l'Instruction publique* (Gand) : 1° De l'emploi des modes de l'aoriste (t. XVI). — 2° De la place respective de l'article et du qualificatif en grec (t. XVII). — 3° De l'emploi de la particule *ἀν* (t. XVII). — 4° De l'emploi du participe et de l'infinitif dans la langue grecque (t. XVIII). — 5° Théorie de la négation dans la langue grecque (t. XIX). (Ces cinq articles réunis en brochure sous le titre : Essais sur quelques questions de grammaire raisonnée. Liège, Desoer, 1877 ; 68 p. in-8°). — 6° De quelques définitions grammaticales : du substantif et de l'article (t. XX). — 7° La Fontaine et l'enseignement de la langue maternelle (t. XX). — 8° La Fontaine et l'enseignement de la langue maternelle (t. XXI), tiré à part sous le même titre. Gand, Vanderhaegen, in-8°, 55 p. — 9° A propos d'un subjonctif, Tacite et l'Agricola (t. XXII). — 10° Le latin et l'esprit d'analyse (t. XXIV et XXV), tiré à part sous le même titre. Gand, Vanderhaegen, 1882. — 11° L'hexamètre et l'alexandrin (t. XXVII), tiré à part. Ibid., in-8°, 32 p. — 12° Le parfait grec, sa signification et son emploi (t. XXVIII). — 13° A propos du passé défini. Variations grammaticales sur des thèmes connus. Théories des temps de la conjugaison française (t. XXIX), tiré à part. Gand, Vanderhaegen, 1886. — 14° La littérature française au XVII^e siècle. Essais et notices avec une introduction par J.-B. Stiermet. Notice bibliographique (t. XXXI) — 15° De la nature des compléments à propos de la définition du complément direct (t. XXXI et XXXII). — 16° Promenade à travers les six premiers livres des Annales de Tacite (t. XXXII), tiré à part. Liège, Desoer. — 17° A propos d'un passage des Nuées d'Aristophane (t. XXXIV). — 18° Quelques réflexions grammaticales à propos d'une étude sur les principaux adverbes de J. Bastin. La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes par Ferdinand Brunot. — 19° Doit-on dire participe ou adjectif en *aus* ? (t. XXXVI). — 20° Des prépositions en grec (t. XXXVI). — 21° Les premiers vers du premier discours de Médée dans Euripide (t. XXXVI). — 22° Réflexions à propos des glanures grammaticales de M. Bastin (t. XXXVII). — 23° La réforme de l'orthographe française, par Eug. Monseur, professeur à l'Université de Bruxelles (t. XXXVII). — 24° A. Van Brandt. Lexigraphie grecque. Compte rendu (t. XXXVIII).

Dans la *Revue de l'hypnotisme* : 1° Les suggestions à échéance (décembre 1886). — 2° Cas curieux d'hypnotisation volontaire (mai 1887). — 3° Note sur l'hypnoscope et sur les phénomènes de transfert par les aimants (juin 1887). — 4° Expérience devant servir à l'explication de la vertu curative de l'hypnotisme (juillet 1887). — 5° De l'analogie entre l'état hypnotique et l'état normal (avril 1888). — 6° Origine des effets curatifs instantanés de l'hypnotisme sur

les maladies chroniques (septembre 1888). — 7° Sur l'explication fournie par le professeur Bernheim des hallucinations négatives suggérées (janvier 1889). — 8° Lettre de M. Delbœuf au sujet de l'affaire des guérisseurs de Braine-le-Château (mars 1891). — 9° En collaboration avec M. le Dr F. Fraipont : Accouchement dans l'hypnotisme (avril 1891). — 10° L'affaire des magnétiseurs de Braine-le-Château. Première et dernière réponse de M. le professeur Delbœuf, de Liège, à M. le professeur Masoin, de Louvain (août 1891). — 11° Comme quoi il n'y a pas d'hypnotisme (novembre 1891). — 12° Quelques considérations sur la psychologie de l'hypnotisme, à propos d'un cas de manie homicide guérie par suggestion (janvier 1893). — 13° Une suggestion originale (Éloge du choléra) (avril 1893). — 14° Deux cas de diagnostic chirurgical posé au moyen de l'hypnose (août 1893).

Dans la *Zeitschrift für Hypnotismus* : 1° Einige psychologische Betrachtungen über den Hypnotismus gelegentlich eines durch Suggestion geheilten Fälles von Mordmanie (novembre et décembre 1892). — 2° Zwei Falle, in denen die chirurgische Diagnose mit Hülfe der Hypnose gestellt würde (juin 1893). — 3° Die verbrecherische Suggestionen (mars, avril 1894).

Nombreux articles et comptes rendus dans le *Journal de Liège* ainsi que dans la *Meuse*, notamment sur l'hypnotisme et les questions d'enseignement, et dans d'autres journaux.

Dans la *Revue de Belgique* : 1° (1886, octobre et novembre). Une visite à la Salpêtrière (tiré à part). — 2° (1888 et 1889, novembre, décembre, janvier et mars). Le magnétisme animal à propos d'une visite à Nancy (tiré à part, et suivi de l'examen critique de l'histoire de Louise Lateau, par Lefèvre. Paris, Félix Alcan, 1889). — 3° (1891, janvier, février et mars). Les fêtes de Montpellier, promenade à travers les choses, les hommes et les idées (tiré à part). Paris, Félix Alcan ; Liège, Desoer, 1891. — 4° (1891-1892, décembre et janvier) L'hypnotisme devant les Chambres législatives belges (tiré à part augmenté de l'Affaire Vandevor, Paris, Félix Alcan ; Bruxelles, Liège, Desoer, 1892).

Dans le *New York Herald* (23 février 1890) : The present state of hypnotism ; its application to therapeutics.

Dans le *Monist* : 1° (avril 1892). Les suggestions criminelles. — 2° (janvier 1894) Are the dimensions of the physical world absolute ?

Dans le *Cosmos* (16 mai 1891) : Correspondance avec M. Reverchon sur la loi dite loi Delbœuf.

Dans *Mathésis* (janvier, février, juin 1893) : Sur une lacune au commencement du cinquième livre de Legendre ; théorème à démontrer : deux plans ne peuvent pas n'avoir qu'un point de commun.

LOUIS ROERSCH

(1872)

Chrétien-Louis Roersch naquit à Maestricht le 30 mai 1831, d'une vieille famille originaire de Dusseldorf. Ses études primaires terminées, il entra en 1843 à l'Athénée de sa ville natale. Il y passa brillamment tous ses examens, et, sorti de rhétorique en 1849 avec le numéro 1, il eut l'honneur de prononcer, à la distribution solennelle des prix, le discours latin sur le sujet : *de vita et scriptis Virgilio*.

Le 6 octobre 1849, il subit à Liège, avec grande distinction, l'examen d'élève universitaire, requis par la législation de l'époque, puis il partit pour Louvain, où son oncle maternel enseignait la chimie et la botanique. Il s'inscrivit à la Faculté de Philosophie et Lettres. A la fin de sa première année, le 9 août 1850, il passa avec grande distinction l'examen de candidat. Il suivait régulièrement les cours de doctorat lorsque, le 15 septembre 1851, il devint professeur en quatrième latine à l'Athénée de Bruges, où il devait rester quatorze ans.

D'autres, comblés par une nomination aussi rapide, se seraient peut-être reposés sur leurs lauriers : Roersch continua de travailler avec ardeur, et, après deux années d'études privées, il passa devant le jury combiné Louvain-Liège, l'examen de docteur en philosophie et lettres avec grande distinction le 19 août 1853.

Sa carrière scientifique commence par une série très remarquable d'observations sur la *Grammaire grecque* de Burnouf dans la *Revue Pédagogique* de Mons (1855). Transférée de Mons à Bruges, cette revue devenait, en 1858, la *Revue de l'Instruction Publique*, sous la direction de Roersch et de Feys, son collègue à l'Athénée de Bruges, avec lequel il était très lié et dont il épousa la sœur le 11 avril 1860.

Le 12 octobre 1865, il était nommé maître de conférences à l'École Normale des Humanités de Liège, où il succédait à J. H. Bormans. Il était chargé des cours de latin, de grec et de littérature flamande. Sept ans plus tard, il était nommé professeur ordinaire à la faculté de Philosophie et Lettres en remplacement de Burggraff, pour les exercices philologiques et littéraires sur la langue grecque (27 septembre 1872) ; en même temps, ses cours à l'École Normale s'accroissaient de la grammaire générale et de la théorie des trois syntaxes.

En 1874, il était autorisé à faire à la Faculté de Philosophie et Lettres un cours pratique de philologie classique. Deux ans plus tard, il était déchargé du cours de littérature flamande à l'École Normale, où Van Veerdeghem lui succéda. Mais la même année, le 8 novembre 1876, il était chargé du cours d'Éléments de Grammaire générale à la Faculté de Philosophie et Lettres. Ses cours à l'École Normale s'enrichirent encore en 1884, date à laquelle il enseignait l'encyclopédie et l'histoire de la philologie grecque, la critique et l'herméneutique, la métrique, la syntaxe comparée du latin, du grec et du français, et l'interprétation d'auteurs latins dans les deux dernières années d'études. Mêlé comme il l'avait été pendant un quart de siècle à la vie de cette institution, on comprend que Roersch ait été parmi ceux qui en déplorèrent le plus vivement la disparition en 1890.

Les honneurs avaient suivi Roersch pas à pas. Membre du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement Moyen en 1874, secrétaire du Conseil Académique en 1876, membre du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement Supérieur en 1881, membre correspondant de l'Académie Royale de Belgique le 8 mai 1882, membre de l'Académie Royale Flamande à sa fondation le 8 juillet 1886, membre titulaire de l'Académie Royale le 9 mai 1887, sa carrière fut couronnée, le 2 octobre 1888, par le rectorat de l'Université. Il eut un triennat extrêmement chargé, tant à cause des transformations matérielles de l'Université dotée de bâtiments nouveaux, qu'à cause des modifications d'ordre scientifique amenées par l'application de la nouvelle charte de l'enseignement supérieur du 10 avril 1890. Pour réaliser la transition, il fallait à la fois du tact et de la fermeté. Roersch fut à la hauteur de sa tâche et quand, le 13 octobre 1891, il remit à son successeur les insignes de la dignité rectorale, il pouvait se rendre le témoignage d'avoir rempli dignement son mandat.

Débarrassé de ce lourd fardeau, il pouvait espérer travailler encore de longues années à ses chères études et publier les œuvres maîtresses qu'on était en droit d'attendre de lui. Il n'en fut, hélas ! rien. Le 28 octobre 1891, il accompagnait comme pro-recteur le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique dans sa visite des nouvelles installations universitaires. Comme il traversait la Passerelle, il fut pris d'un malaise subit et il s'affaissa. On le transporta dans une maison voisine. Les soins furent vains : Roersch était mort, foudroyé par une congestion cérébrale.

Au savant modeste et à l'homme de bien (1) l'Université fit des funérailles dignes des éminents services qu'il lui avait rendus. Un quart de siècle plus tard, la bonne ville de Maestricht, voulant honorer un de ses doctes enfants, bien que sa famille l'eût quittée sans esprit de retour, baptisa l'une

(1) Depuis 1873, Roersch était membre du Comité de Charité de la paroisse Ste-Marie.

de ses nouvelles artères : *Prof. L. Roersch straat*. Il avait largement mérité ce honneur posthume.

* * *

Si l'on examine la bibliographie de Louis Roersch, on est frappé par l'extraordinaire variété de ses travaux. D'aucuns même ont parlé de dispersion. Un de ses meilleurs amis, Pierre Willems, dans la remarquable notice qu'il lui a consacrée, écrivait en 1893 : « Outillé comme il l'était, avec l'exactitude et la netteté de ses conceptions, avec la sûreté de sa critique, Roersch, s'il l'avait voulu, eût produit dans le domaine de la philologie classique, des œuvres d'un mérite vraiment supérieur dont une seule eût suffi pour lui assurer pour toujours un rang éminent parmi les savants belges ».

Nous avons maintenant assez de recul pour voir ce qu'il faut penser de ce jugement. S'il est vrai que Roersch n'a pas voulu créer une de ces œuvres maîtresses qu'il était fort capable de produire, qu'a-t-il donc voulu ? La réponse me paraît aisée : Roersch avait l'ambition de relever chez nous le niveau des études classiques, et il a sacrifié son œuvre personnelle à cette noble tâche.

La *Revue de l'Instruction Publique*, qu'il dirigea de 1858 à 1867 et à laquelle il collabora jusqu'à la fin, a largement contribué à cette renaissance, non seulement par les articles originaux qu'elle contenait, mais encore et surtout par des comptes rendus amples et soignés, qui, en renseignant le lecteur sur le travail philologique à l'étranger, lui montraient du même coup ce qu'il restait à faire chez nous pour qu'y naisse et s'y développe une école digne de ce nom. Le futur historien de la philologie en Belgique devra réserver une place de choix à cette revue qui, pendant plus d'un demi-siècle, joua dans ce domaine un rôle dont on ne saurait exagérer l'importance.

En la créant et en l'animant, Roersch voulait rendre service aux maîtres ; mais il ne perdait pas de vue l'intérêt des étudiants. Pour qu'ils aient entre les mains des textes établis d'après les exigences de la science contemporaine, Roersch se fit éditeur et publia les éditions classiques de Cornélius Népos (1861), de César (1864) et de deux discours de Cicéron (1867). Celle de Népos, préparée par de nombreux travaux d'approche, reste comme un modèle du genre.

Toujours dans le même but, Roersch s'attela à la tâche de doter notre enseignement moyen de grammaires qui pussent supporter la comparaison avec celles qu'on employait dans d'autres pays. Pour le latin, il ne fallait pas songer à remplacer celle de Gantrelle, et Roersch s'abstint, alors qu'il

eût été fort capable d'écrire une excellente grammaire latine. Pour le grec, il composa, avec Paul Thomas, ces remarquables *Éléments de grammaire grecque* (1885) qui présentaient la grande nouveauté de mettre habilement les jeunes gens au courant des résultats acquis par la science, jeune alors, de la grammaire comparée. C'était une victoire sur la routine, puisque ces *Éléments* devinrent bientôt classiques. Et s'il est permis de parler de soi-même en retraçant la vie des autres, le signataire de ces lignes ne saurait oublier que c'est en feuilletant la première édition de cet ouvrage qu'il a senti naître sa vocation. La même année où il publiait avec Thomas cette grammaire grecque, Roersch signait avec Delbœuf une *Grammaire française à l'usage de l'enseignement moyen*, ouvrage qui reçut les plus hautes récompenses officielles et qui fut salué par les applaudissements du monde savant. Il fallait la rencontre d'un esprit philosophique comme Delbœuf et d'un esprit grammatical comme Roersch pour réussir le tour de force d'écrire sur une pareille matière un petit livre de 150 pages où rien d'essentiel n'était omis. Là encore, ce fut une victoire sur la routine.

Peut-on dire, vraiment, que Roersch ait dispersé ses efforts ? Il me semble, au contraire, que tous ses efforts visaient un but unique : relever le niveau scientifique de notre enseignement secondaire en lui fournissant les outils les mieux appropriés. Chez des hommes comme Roersch, la dispersion n'est qu'une apparence. Assurément, lorsque, étudiant à Louvain, il s'adonnait avec ardeur à l'étude du sanscrit, des esprits pratiques, préoccupés de réalisations immédiates, pouvaient croire que Roersch gaspillait son temps : mais l'avenir démontra que c'est lui qui avait vu juste. Car jamais, sans ces études en apparence inutiles, il n'aurait écrit la grammaire grecque qui lui fait tant d'honneur. On admettrait plus volontiers qu'il s'écarterait de sa route naturelle, lorsque, déjà professeur à Liège, il suivait les cours d'hébreu et d'arabe de son collègue Burggraff : chrétien convaincu, Roersch voulait se donner la joie rare de lire les textes sacrés dans leur langue originale. Pourtant ces études mêmes, si elles lui ont donné avant tout des satisfactions d'ordre spirituel et moral, n'ont pas été sans influencer intellectuellement Louis Roersch : elles le rendirent capable de saisir mieux que personne les particularités des langues indo-européennes en ce qu'elles s'opposent aux langues sémitiques. Des raisons de sentiment le poussèrent à l'étude des langues germaniques, non pas seulement parce que le néerlandais était sa langue maternelle, mais encore parce qu'il estimait qu'un savant belge soucieux d'explorer tout le passé de son pays ne saurait négliger l'étude des deux langues nationales. Il s'intéressa plus particulièrement aux formes les plus anciennes des dialectes germaniques, et il commença un monumental glossaire des *Alexanders Geesten* de Jacob Van Maer-

lant, qui, malheureusement, s'arrêta à la lettre D (1888) : la mort seule l'empêcha de terminer cet admirable travail.

Le même sentiment de patriotisme le poussa dans un tout autre genre de recherches. Peu après 1870, Van Bommel lui demanda d'écrire pour sa *Patria Belgica* une histoire de la philologie en Belgique. Roersch se mit à l'œuvre dans ce domaine où tout était à créer. Il réunit une masse de documents qu'il résuma en 26 pages substantielles du troisième volume de la publication. Pour insérer cette étude neuve et originale dans le cadre étroit que Van Bommel lui avait imposé, Roersch dut sacrifier la plus grande partie des notes qu'il avait patiemment accumulées. Il put heureusement les mettre à profit dans la *Biographie Nationale*, à laquelle, en l'espace de dix ans, il donna vingt-six notices de personnages célèbres. Si l'on veut se faire une idée de ce que Roersch était capable de découvrir dans ce champ inexploré de l'érudition, il suffit de lire l'étude qu'il a consacrée à Barthélemy Latomus, le premier professeur d'éloquence latine au Collège de France. En montrant ainsi, le premier, ce que la philologie doit à des savants de chez nous, Roersch avait conscience de bien servir et la grandeur de son pays et la cause des humanités anciennes, qui lui tenaient également à cœur.

Dès lors, on discerne une grande unité de vues dans l'activité apparemment très dispersée de Roersch. Pour revigorer et rajeunir les humanités en Belgique, il donna à nos jeunes gens des textes et des grammaires d'une haute valeur scientifique, il offrit à nos jeunes maîtres la possibilité de voir et de contrôler ce qui se faisait ailleurs et il apprit à ses contemporains que la science de l'antiquité avait connu autrefois dans nos provinces une magnifique floraison. Rappeler le rôle éminent joué par notre pays à l'époque de la grande Renaissance : quel meilleur moyen de susciter des vocations à une époque où, dans des pays voisins, l'humanisme était devenu la « science de l'antiquité » ? Car le XIX^e siècle est une époque de renouveau pour l'humanisme. Les inscriptions, l'archéologie, la grammaire comparée, les papyrus viennent élargir dans des proportions insoupçonnées le cercle des connaissances qu'un humaniste doit désormais acquérir. Comme les autres, Roersch est charmé par cet enrichissement inespéré ; mieux que d'autres, il comprend qu'il doit se tenir au courant des découvertes qui, de jour en jour, changent le visage du monde antique : deux semaines avant sa mort, il prend pour thème de son discours rectoral la découverte, qui venait d'être faite, du papyrus contenant la *Constitution d'Athènes* d'Aristote.

L'heure semblait venue pour lui de composer les œuvres qui résumeraient les longues et laborieuses années de méditation. La mort l'en empêcha. S'il est des savants qui courent, pressés de révéler tout de suite ce qu'ils

croient avoir de nouveau à dire, il en est d'autres qui flânent par les sentiers et qui, avant de regagner la grand'route, s'attardent à contempler les paysages changeants. Roersch fut de ceux-ci, et on a pu dire qu'il s'est trop attardé. Mais on ne saurait oublier qu'il n'a pas gardé pour lui seul tout ce qu'il avait découvert en chemin : généreusement, il l'a donné à d'autres, à ses élèves. Il a contribué pour une large part à créer la génération des années 90 qui eut l'honneur de reconquérir à la Belgique la place qu'elle occupait autrefois dans le monde de l'humanisme. La mort est venue trop tôt et Roersch n'a pas pu donner toute sa mesure ; mais il avait fait assez pour que d'autres puissent continuer et mûrir l'œuvre ébauchée (1).

A. SEVERYNS.

PUBLICATIONS

1. *Quelques mots sur César*, RP 1855, p. 388-389.
2. *Observations sur la Grammaire grecque de Burnouf*, RP, 1855, p. 105-112, 164-166, 202-205, 226-231, 265-270, 293-298, 329-333.
3. *Etude sur le chant séculaire d'Horace*, RI 1856-7, p. 125-132, 201-209, 361-370.
4. *De la latinité de Cornélius Népos*, RI 1858, p. 2-9, 73-78, 209-214.
5. *Fragments des Annales de Granus Licinianus*, RI 1858, p. 162-167.
6. *Trois lettres inédites de Kusterus*, RI 1858, p. 318-321, 368.
7. *Notice sur l'oraison funèbre d'Hypéride*, RI 1859, p. 10-13.
8. *Observations sur quelques points d'histoire littéraire*, *ibid.* p. 50-56, 77-85.
9. *Thèmes d'imitation sur César*, *ibid.* p. 110-114, 200-203, 355-358.
10. *Quelques mots sur la prétendue colonie de Cécrops*, *ibid.* p. 195-200.
11. *Les congrès des philologues et professeurs allemands à Breslau et à Vienne*, *ibid.* p. 240-247, 287-288.

(1) SOURCES. Outre les archives du rectorat, j'ai consulté : 1) J. STECHER, Discours prononcé aux funérailles de M. Louis Roersch, *Bull. Acad. Belg.*, 3^e série, t. XXII, n^o 11, 1891 ; 2) A. WAGENER, *Louis Roersch*, *Rev. Instr. Publ. Belg.* XXXIV, 1891, p. 423-424 ; 3) J. MICHEELS, *Levensbericht van Christiaan Lodewijk Roersch*, Gand, Siffert, 1892 ; 4) Alph. ROERSCH, *Liste méthodique des publications de L. Roersch 1855-1891* (Bulletin Soc. Liég. de Bibliographie, t. I, 1892 (tirage à part, Liège, Vaillant-Carmagne, 30 p.) ; 5) P. WILLEMS, *Notice sur Louis-Chrétien Roersch*. (Annuaire Acad. Royale Belg. LIX, 1893 ; tirage à part : Bruxelles, Hayez, 1893, 53 p.) ; 6) P. THOMAS, *Louis Roersch* in : *Biographie Nationale*, XIX, 1907, col. 659-662.

De plus, M. Alphonse Roersch a bien voulu me communiquer par lettre des renseignements dont j'ai tiré parti et pour lesquels je lui renouvelle ici mes plus sincères remerciements.

12. *Vers latins inédits du treizième siècle*, *ibid.*, p. 369-370.
13. *Discussion sur Horace*, RI 1860, 26-27.
14. *De la critique du texte de l'Anabase*, *ibid.*, p. 69-77.
15. *Sur les fables de Babrius*, *ibid.* p. 83-87.
16. *Une nouvelle histoire du supin et de la conjugaison latine*, *ibid.*, p. 218-221.
17. *Fragment inédit de Posidonius*, *ibid.*, p. 378-379.
18. *Les nouvelles fables de Babrius*, *ibid.*, p. 444-445.
19. *Notes critiques sur Cornélius Népos*, RI 1861, p. 233-257, 401-409, 432-437.
20. *Cornelii Nepotis de Viris Illustribus* recensuit L. Roersch, Liège, Dessain, 1861.
21. *Sur le Prométhée d'Eschyle*, RI 1861, p. 30-33.
22. *Rythmi veteres de vita monastica*, corrigés et complétés d'après un ms. de la bibliothèque publique de Bruges, Bulletin du Bibliophile Belge, Bruxelles, 1862, p. 161-166.
23. *Enseignement du grec en France*, RI 1862, pp. 55-56.
24. *De la symphonie dans la musique ancienne*, *ibid.*, p. 391-395, et 1863, p. 25-30.
25. *Notice sur la vie et les travaux de Martin Martens*, RI 1863, p. 126-130.
26. *Du discours indirect en latin*, RI 1863, p. 209-212.
27. *Sur la syntaxe de postquam*, *ibid.* p. 384-386.
28. *Sur la syntaxe de antequam*, *ibid.* p. 436-441.
29. *Note sur un article de X. Prinz sur postquam et antequam*, *ibid.* p. 474-475.
30. *Organisation militaire des Romains du temps de César*, RI 1864, p. 240-250.
31. *Des comices par curies*, *ibid.* p. 289-295.
32. *C. Julii Caesaris de Bello Gallico commentariorum libri septem cum libro octavo A. Hirtilii*, Liège, Dessain, 1864; 5^e édit., 1889.
33. *Des institutions religieuses chez les Romains*, RI 1865, p. 37-46, 81-91, 138-150, 181-193.
34. *Critique de l'Histoire de Jules César par Napoléon III*, *ibid.* p. 150-176, 213-227.
35. *Sur l'étymologie du mot Minerve*, *ibid.*, p. 275-277.
36. *Observation sur un passage de l'Anabase*, *ibid.*, p. 277-278.
37. *Observations sur quelques passages d'auteurs anciens*, *ibid.*, p. 299-303.
38. *Lettre sur un point de grammaire grecque*, *ibid.*, p. 304-306.
39. *Observation sur Sophocle Ajax*, *ibid.*, p. 406-407.
40. *Observation sur Plutarque de Garrulitate*, *ibid.*, p. 407-408.
41. *Observation sur Denys d'Halicarnasse*, *ibid.*, p. 408-409.
42. *Sur le discours de Cyrus mourant*, RI 1866, p. 9-12.
43. *Note sur deux points d'histoire ancienne*, *ibid.*, p. 79-82.
44. *Sur le récit de la conspiration de Catilina par Salluste*, *ibid.*, p. 353-357.
45. *Observations sur quelques passages du livre I des Memorabilia*, RI 1867, p. 25-28.

46. *Sur le mot prononcé par César au passage du Rubicon*, *ibid.*, p. 28-30.
47. *Notice sur la vie et les travaux de M. Baguet*, *ibid.*, p. 513-528.
48. *Histoire ancienne des Ariens, d'après M. Duncker*, *ibid.*, p. 268-284, 339-360, 466-487.
49. *Discours choisis de Cicéron, avec introductions et notes. Tome I. Orationes pro A. Licinio Archa et pro Rege Dejotaro*, Liège, Dessain, 1867.
50. *Note sur un passage des Nuées d'Aristophane*, RI 1868, p. 86-91.
51. *Remarque sur les Syracusaines de Théocrite*, *ibid.*, p. 171-172.
52. *Projet de réorganisation de l'enseignement supérieur dans les Pays-Bas*, RI 1869, p. 236-241.
53. *Observation sur Sophocle*, Oed. Roi 219-221, RI 1870, p. 117-119.
54. *Observation sur Thucydide*, II, 11, 7, *ibid.*, p. 119-120.
55. *Observations sur quelques passages d'auteurs latins*, *ibid.*, p. 424-427.
56. *Observations sur quelques passages d'auteurs anciens*, RI 1871, p. 120-123.
57. *Articles sur les publications de philologie en 1871 et 1872*, RI 1871, p. 452-459 ; 1872, p. 201-208, 271-279.
58. *Observations sur l'exorde du discours de Cicéron pour Murena*, RI 1873, p. 398-400.
59. *Sur l'étendue des bibliothèques dans l'antiquité*, *ibid.*, p. 418-420.
60. *Biographie de François de Maulde ou Modius* dans *Histoire d'Oudenbourg* par E. FEYS et D. VAN DE CASTELE, Bruges, 1873, I, p. 595-600.
61. *Histoire de la philologie en Belgique*, dans A. VAN BEMMEL, *Patria Belgica*, III, 1875, p. 407-432.
62. *Sterke en zwakke buiging*, Noord en zuid, 1878, p. 131-132.
63. *Note sur Euripide* Hippol. 736, RI 1881, p. 328-329.
64. A partir de 1881, collaboration à la Biographie Nationale publiée par l'Académie Royale de Belgique pour les articles suivants : Gautier de Lille ou de Châtillon, Gevaerts (Jean-Gaspard), Giselin (Victor), Grumsel (Gérard), Grumsel (Guillaume), Gruytere (Jean), Haemus (François), Halewyn (Georges de), Heins (Daniel), Heylerhoff (Martin-Jean van), Hologne (Grégoire de), Hologne (Lambert de), Horion (Jean de), Houthem (Libert), Hoye (André van), Huygs (Guillaume), Latomus (Barthélemy), Laurin (Guido), Laurin (Marc), Leernout (Jacques), Leernout (Jean), Léopold (Paul), Lipse (Juste), Livineus (Jean), Loeus (Jean), Longolius (Christ).
1882. 65. [en collaboration avec J. DELBŒUF] *Lévitique, ch. XVIII, verset 16*, dans : *Opinions of the hebrew and greek professors of the European Universities on the scriptural aspect of the question regarding the legalization of marriage with a Deceased Wife's Sister*, Londres, 1882, p. 107.
66. *Le nouveau programme des gymnases en Prusse*, RI 1882, p. 221-228.
67. [En collaboration avec P. THOMAS] *Éléments de grammaire grecque*, Gand, 1885 (nombreuses rééditions).
68. [En collaboration avec J. DELBŒUF] *Éléments de grammaire française à l'usage de l'enseignement moyen*, Liège, Desoer, 1885 (nombreuses rééditions).

69. *Levenschets van J. F. J. Heremans*, Annuaire de l'Académie Royale de Belgique, 1886, pp. 229-256.

70. *Barthélemy Latomus, le premier professeur d'éloquence latine au Collège de France*, Bulletins de l'Académie Royale de Belgique, 3^{me} série, XIV, 1887, p. 132-176.

71. *Een onuitgegeven Nederlandsch Gedicht van Janus Dousa*, Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie, p. 177-186.

72. *Woordenboek op Alexanders Geesten van Jacob van Maerlant*. Eerste afl., Gand, 1888.

73. *Notice sur J. C. H. Nolet de Brouwere van Steeland*, Annuaire de l'Académie Royale de Belgique, 1889, p. 497-518.

74. Discours rectoral de rentrée : 1) De l'état actuel des études de l'antiquité gréco-romaine (1889) ;

2) La loi du 10 avril sur l'enseignement supérieur (1890) ;

3) La constitution d'Athènes jusqu'à l'établissement de la démocratie (1891). (1)

(1) Cette bibliographie ne mentionne que les ouvrages et les articles originaux ; elle omet systématiquement les comptes rendus, les rapports, les discours aux funérailles de collègues, etc. On trouvera la liste complète des productions de Louis Roersch dans l'admirable bibliographie méthodique dressée par M. Alphonse Roersch, qui groupe 207 numéros. Les abréviations employées sont les suivantes : RP = *Revue Pédagogique* ; RI = *Revue de l'Instruction Publique en Belgique*.

GODEFROID KURTH

(1872)

Godefroid Kurth a été, sans contredit, en Belgique, l'un des hommes qui ont le plus honoré le haut enseignement, la patrie et l'Église, durant la période qui fait l'objet de ce Recueil. Ce n'est pas en quelques pages qu'il est possible de retracer, en détail, sa longue et brillante carrière, tant elle fut féconde et bien remplie. A diverses reprises, et récemment encore (1), il a tenté la plume de biographes qui, le plus souvent, se sont attachés à le présenter sous tel ou tel de ses aspects. Dans les pages forcément brèves qui vont suivre, on s'efforcera, tout en rappelant les phases essentielles de son extraordinaire activité, de mettre en relief ce par quoi il a spécialement marqué dans les annales de l'Université et le développe-

(1) Voy. F. NEURAY, *Une grande figure nationale : Godefroid Kurth. Un demi siècle de vie belge* (Bruxelles, 1931, in-8° de 243 pp., avec portraits) ; A. BERTRANG, *Godefroid Kurth (Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. VII, 1931, pp. 21-33)* ; J. VANNÉRUS, *Godefroid Kurth* (dans le *Livre jubilaire de la Commission royale d'histoire*, Bruxelles, 1934, pp. 239-254).

Des écrits antérieurs, très nombreux, ou retiendra spécialement, par ordre de dates :

1) Les ARTICLES de MM. G. GOYAU (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1907, pp. 367-395) ; Alf. LEFORT (*Travaux de l'Académie de Reims, t. CXXI, 1907, 34 pp.*) ; K. HANQUET (*Mélanges G. Kurth, t. I, 1908, pp. XXI-XXXVII*) ; A. DUCHÈNE (*Études*, 20 janvier 1920, pp. 191-207) ; H. NÉLIS (*Revue d'Histoire ecclésiastique, t. XVII, 1921, pp. 656-665*) ; MGR SCHYRGENS (*Revue catholique des idées et des faits*, 7 oct. 1921, pp. 12-13) ; D. U. BERLIÈRE (*Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, t. II, 1922, pp. 161-170*) ; H. PIRENNE (*Annuaire de l'Académie royale de Belgique, t. XC, 1924, pp. 193-261, avec portrait*) ;

2) Les BROCHURES de Th. BRAUN, K. HANQUET, P. TSCHOFFEN et CARDYN, *Godefroid Kurth : le poète, l'historien, le démocrate, le chrétien* (Bruxelles-Paris, 1920, in-16 de 48 pp.) ; A. CAUCHIE, *Godefroid Kurth, le patriote, le chrétien, l'historien* (Bruxelles, 1922, in-8° de 142 pp. avec portrait et extraits).

On nous permettra de mentionner que nous avons nous-même rappelé le souvenir de G. Kurth dans : *Honneurs funèbres rendus par l'Université de Liège aux professeurs décédés pendant les années 1914-1918*, Liège, 1919, pp. 11-19, et dans *Le Perron*, Liège, 1930, pp. 182-187. Le *Liber memorialis* de la manifestation de 1892 (Liège, 1892, 63 pp.) et celui de la fête similaire de 1898 (Liège, 1899, 224 pp.) renferment aussi, cela va de soi, des renseignements intéressants.

Enfin la *Revue latine* a consacré à G. Kurth une bonne partie de son n° d'octobre 1921 ; on y trouve un certain nombre d'hommages à l'illustre historien et plusieurs pages inédites.

pement de la science historique à laquelle il a consacré sa vie, en même temps que la genèse, les caractères et les résultats de ses principaux travaux.

I.

G. Kurth est né le 11 mai 1847 à Arlon, où son père, originaire de Cologne, mais naturalisé belge, exerça de 1846 à sa mort, en 1850, les fonctions de commissaire de police ; par sa mère, Marie-Jeanne Erpelding, fille d'un fonctionnaire de l'administration des Eaux et Forêts qui y avait émigré de Luxembourg en 1830, il se rattachait à une vieille famille namuroise, les Moriamé, fixée de même dans la banlieue arlonaise depuis le milieu du XVII^e siècle. Sa langue maternelle a été l'allemand. Il n'y a pas lieu d'en être surpris, si l'on réfléchit qu'alors cette langue, ou plus exactement un dialecte assez particulier, était autrement répandue qu'aujourd'hui en cette région de notre pays, et n'y a point encore, d'ailleurs, totalement disparu. C'est à l'âge de huit ans seulement que l'enfant, sur les bancs de la troisième classe de l'école primaire, apprit le français, lequel ne cessa plus d'exercer sur lui — il l'a noté dans ses *Souvenirs d'enfance* — une véritable fascination (1).

« Kurth est un allemand instruit et élevé en français » (2). Hâtons-nous d'observer que, quoi qu'on en ait dit parfois, sa germanophilie ne l'a jamais entraîné à être injuste envers la France, dont il allait être précisément appelé à magnifier le génie (3), et qu'elle n'a nullement fait tort non plus à l'intensité de son patriotisme belge. Né dans une région frontière, comptant dans ses ascendants des Wallons et des Allemands, il participait aux qualités de deux races, et l'on ne saurait nier que ce n'ait pas été pour lui une source d'avantages marqués.

Par contre, il est bien certain que la mort prématurée du père avait été pour la veuve et ses quatre enfants le signal d'une série d'épreuves, sans doute allègrement supportées, mais qui du moins ne contribuèrent pas peu à la formation morale du jeune Godefroid (4). A l'athénée de sa ville natale (5), il se signala très tôt par des succès exceptionnels. C'est ainsi

(1) Ses études ultérieures, au reste, se sont toutes faites en français. Les très instructifs *Souvenirs d'enfance*, dont il est ici question, ont été publiés dans l'*Almanach catholique de Belgique* en 1893. F. NEURAY, *o. c.*, pp. 19 et suiv., en a reproduit d'intéressants passages, de même aussi Th. BRAUN, brochure citée, pp. 7-10.

(2) F. NEURAY, *o. c.*, p. 20.

(3) Voy. spécialement, à ce propos, l'introduction de son *Clovis*, t. I, pp. XV et suiv.

(4) « Mon mépris de l'argent, dira-t-il plus tard, date de ce temps-là ». Le mariage avait eu lieu en 1845, et Godefroid était le second de ces quatre enfants.

(5) Où nous rencontrons, parmi les maîtres auxquels il voua une reconnaissance

que dès 1863, en troisième latine, n'ayant pas hésité à prendre part au concours ouvert par la classe des Beaux-Arts de l'Académie en vue de la rédaction d'une cantate destinée à servir de thème au grand prix musical de cette année, il l'emporta sur une cinquantaine de concurrents, et la surprise fut grande d'apprendre que l'auteur était « un tout jeune homme, presque un enfant » (1). Deux ans plus tard, au concours entre les athénées du Royaume, il se voyait attribuer de même trois premiers prix, dont deux prix d'honneur (2). L'on saisit tout de suite, chez cet élève précoce, les traits qui allaient s'affirmer caractéristiques et durables de son originale et puissante personnalité : un sens poétique profond — il était né poète et l'est toujours quelque peu resté (3) ; — une vive imagination (4) ; un attachement non moins vivace au sol natal et particulièrement aux forêts de son cher Luxembourg (5) ; une certaine tendance au mysticisme, qui facilita singulièrement chez lui le développement du sentiment religieux dès l'instant où l'instituteur lui expliqua l'Évangile. Il a tenu à nous dire aussi, toujours en recueillant ses souvenirs d'enfance, l'effet produit sur sa jeune intelligence par ces leçons qui lui révélèrent plus amplement le Christ et ses enseignements, et combien dès lors il se sentit attiré vers eux (6). Le « chrétien tout d'une pièce », tel qu'il apparaîtra dans la

particulière, Ferd. Gravrand (qui fut aussi, plus tard, à Bruges, le professeur de poésie de Léo Errera), Courtoy et Dominique Keiffer. Voy. son discours aux funérailles de ce dernier dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XLV, 1902, pp. 207-208.

(1) La pièce primée était intitulée *Paul et Virginie*. Voy. le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XVI, 1863, pp. 277-280, et BERTRANG, *Histoire de l'Athénée royal d'Arlon*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LX, 1929, pp. 281-282, 497-504.

(2) « Kurth conquiert ainsi la première place dans toutes les branches où il avait été appelé à concourir, et pouvait à juste titre être proclamé le premier rhétoricien du pays », écrit M. BERTRANG, *ibid.*, p. 297. Le Roi fit frapper une médaille d'or spéciale à son intention, et il fut reçu solennellement à l'Hôtel de Ville d'Arlon.

(3) Dès son adolescence, observe encore non sans raison M. BERTRANG, art. cité, p. 27, « son rêve était de devenir l'un des grands chantres de l'humanité ». Les travaux, indiqués plus loin, sur l'histoire de la civilisation, ont répondu à cette aspiration.

(4) Elle a peut-être été sa faculté maîtresse. Il est évident que, s'il a compris de bonne heure la nécessité de se mettre en garde contre elle (« l'imagination, ma vieille ennemie » a-t-il dit lui-même, *Revue latine*, oct. 1921, p. 848), elle lui a rendu aussi, comme à tout historien et à tout critique, d'éminents services. C'est par elle que s'expliquent plusieurs de ses trouvailles en matière de critique des sources historiques, comme aussi l'ampleur et le coloris de ses travaux historiques.

(5) « Je n'aime que les bois », disait-il parfois. « Nul moins que lui ne fut un déraciné » (PIRENNE, *Notice citée*, p. 2).

(6) F. NEURAY, *o. c.*, reproduit cet intéressant passage à la p. 26.

suite, se forma ainsi progressivement en lui dès l'école primaire, et les événements ultérieurs de sa vie ne modifièrent guère — bien au contraire — cette initiale empreinte. N'a-t-il pas dit encore quel enchantement, quelle source intarissable de joie et de paix il puisa dans la poésie des psaumes, restés toujours, avec le Nouveau Testament, l'un de ses livres de prédilection (1) ? Relevons aussi, à ce propos, une véritable passion pour la lecture ; sans nul doute elle a contribué de bonne heure à étendre, dans la plus large mesure, son horizon (2).

Son goût pour les lettres était si prononcé, qu'au sortir de l'athénée il se serait volontiers consacré à celles-ci (3). Mais il fallait vivre. La générosité de la ville d'Arlon permit de le diriger vers la très réputée École normale des humanités de Liège, où se préparait alors, sous le régime de l'internat et la direction de maîtres excellents (4), une notable partie de nos futurs professeurs d'athénée. Le programme, non sans analogie en somme avec celui de notre actuelle licence en philologie classique, y avait pour base l'étude approfondie du latin et du grec, accompagnée de vastes incursions dans le domaine des principales littératures : on n'eût pu rêver meilleure initiation pour lui. C'est donc là qu'en société d'une élite de jeunes gens dont plusieurs restèrent ses amis (5), Kurth apprit à pratiquer cette précieuse méthode philologique, si apte à discipliner et à affiner l'esprit, et qui devait lui être si utile dans la suite ; grand liseur, il mit si bien à profit la riche bibliothèque de l'établissement, qu'il passait à ce

(1) Voy. *Revue latine*, oct. 1921, p. 845 ; *Mizraïm*, pp. 226 et suiv.

(2) Jeune encore, il avait pris l'habitude de transcrire toute pensée qui lui paraissait intéressante par son fond ou sa forme. C'est ainsi qu'au contact des grands écrivains des principales littératures, selon la juste remarque de dom BERLIÈRE (*Revue latine*, oct. 1921, p. 879), il se constitua « cette abondance d'idées, cette finesse d'observation, cette délicatesse de sentiments, cette richesse de couleurs » qui lui furent d'un si sérieux appoint et lui assurèrent une réelle supériorité sur beaucoup de ses confrères en érudition. On comprend dès lors qu'il ait si bien parlé de la lecture dans son article et sa brochure consacrés à cet objet en 1891 et 1901.

(3) Il est significatif, à cet égard, qu'aspirant à voir mettre en honneur notre littérature nationale, bien avant la génération de la Jeune Belgique, il ait songé, dès 1874, en collaboration avec sa tante M^{me} Amélie STRUMAN-PICARD, à composer un florilège à l'aide des meilleurs poètes de chez nous. C'est le petit volume qui figure dans sa bibliographie sous le titre : *Anthologie belge* (Bruxelles, 1874, 388 pp.).

(4) Parmi lesquels J. Stecher (1820-1909), L. Rorsch (1831-1891), Ad. Borgnet (1804-1875) et A. Troisfontaines (1817-1887). Voy. le *Liber Memorialis* d'ALPH. LE ROY. Cette école, constituée sur le modèle de celle de Paris, a été supprimée en 1890.

(5) Tout particulièrement Paul Fredericq ; voy. les propres paroles de Kurth lors de la manifestation de 1892 (*Liber memorialis* de cette manifestation, p. 39), et la notice intitulée : *L'Université de Gand, Paul Fredericq, ancien recteur, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, 12 août 1850-31 mars 1920*, Gand, 1920.

point de vue, nous dit-on, pour un « phénomène » aux yeux de ses condisciples (1). Dès 1864 il s'était enhardi à publier ses premiers vers (2). Cinq ans plus tard, après des études extraordinairement brillantes, il quittait l'École, et peu après (1869) était nommé professeur de français en cinquième latine à l'athénée royal de notre ville, poste qu'il occupa jusqu'en 1872.

Cette année-là devait être décisive dans sa carrière. En effet la succession d'Adolphe Borgnet, professeur d'Histoire médiévale et d'Histoire de Belgique, atteint par la limite d'âge, s'étant ouverte à l'Université, il la brigua et l'obtint (25 octobre 1872) (3). Et c'est sans doute pour se procurer un titre particulier qu'il composa sa dissertation sur *Caton l'Ancien* (sujet encore emprunté, comme on voit, à l'antiquité classique), et subit, le premier, en Belgique, et avec éclat, l'épreuve du doctorat spécial (4). C'était alors le moment où le cabinet Frère-Orban, aux affaires depuis 1857, venait d'être remplacé par les ministères d'Anethan (1870-1871), puis Malou-de Theux (1871-1878) ; mais l'opinion libérale, comme on sait, était prédominante à Liège autant qu'à l'Université ; aussi la nomination de Kurth, catholique, pour succéder au libéral Adolphe Borgnet, fit-elle quelque bruit ; assez vite il se plaignit de rencontrer, chez certains de ses collègues et ailleurs, une véritable opposition (5). Quoi qu'il en soit,

(1) P. FREDERICQ, *Notice sur Jean Stecher (Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1914, p. 495)*.

(2) *Attitudes d'arbres, esquisses d'après nature (Revue trimestrielle, 2^e série, t. IV, 1864, pp. 5-31)*. D'autres suivirent dans le même recueil et ailleurs.

(3) Il faut noter toutefois que, le 8 novembre 1876, il accepta d'être déchargé du cours d'Histoire de Belgique, pour prendre celui d'Histoire des littératures européennes modernes. Sa promotion à l'extraordinariat est du 6 octobre 1873, et, à l'ordinariat, du 30 septembre 1877. Pour en finir avec ces mentions d'ordre administratif, rappelons que la réorganisation de l'enseignement supérieur, par la loi du 10 avril 1890, lui valut, en outre, les cours nouveaux de : notions sur les principales littératures modernes, critique historique et application à une période de l'histoire, exercices sur l'histoire (en partage) (arrêté royal du 10 octobre 1890). Le 29 novembre 1893, il figura comme titulaire de cet autre cours récemment créé : l'Histoire économique, au doctorat en sciences politiques et sociales, mais n'eut point l'occasion de le professer. Pour mieux se consacrer à ses travaux, il songea plutôt, depuis ce moment, à alléger son enseignement : le 29 octobre 1896, il se désista de ce dernier cours ; le 24 novembre suivant, de l'Histoire comparée des littératures (doctorat), et, le 26 mars 1902, de la critique historique (également au doctorat). Lors de sa retraite volontaire (30 octobre 1906), il ne conservait donc que les cours d'Histoire du moyen âge, de notions sur les principales littératures modernes, et d'exercices sur l'histoire (tous trois en candidature).

(4) Le 7 juin 1872.

(5) A l'occasion, cette querelle s'est répercutée dans la presse locale en 1872, 1875 et 1876.

il est certain que la recrudescence des passions politiques, provoquée par les événements de 1878-1879, allait le menacer directement (1). Cette sorte de persécution n'eut d'autre effet que de l'inciter au travail ; on peut croire aussi qu'elle ne fut pas sans stimuler en lui une réelle ardeur combative, qui ne lui répugnait d'ailleurs nullement (2). Au reste, vers la même époque, un autre événement, d'ordre intime celui-là, exerça aussi sur lui quelque influence : son entrée dans la très catholique famille Lavaux, de Saint-Léger près d'Arlon. C'est le 22 octobre 1874 qu'il épousa celle qui devait être, à la lettre, la digne compagne de sa vie de labeur et d'étude, M^{lle} Éva Lavaux. Il a lui-même trop bien dit le réconfort moral et intellectuel qu'il trouva dans cette union, pour qu'elle ne soit pas rappelée ici (3).

Sa carrière et son orientation sont désormais nettement dessinées ; le double cours dont il est chargé va lui permettre de développer à souhait, d'épanouir son remarquable talent. Une foule de projets et d'ambitions nobles et généreuses — de son aveu encore — assiègent et sollicitent son activité (4). Habitué à faire ses compagnons habituels des grands auteurs

(1) On n'ignore pas que le deuxième cabinet Frère-Orban, constitué le 19 juin 1878, était décidé à porter la lutte sur le terrain de l'enseignement. Il paraît bien que, dès octobre de cette année, Kurth s'attendait à être révoqué (P. de Haulleville l'avait été par Ch. Rogier à l'Université de Gand en 1857). Le ministre Van Humbeeck recula cependant, par crainte de représailles possibles. Il prit alors la résolution d'instituer, en concurrence avec celui de Kurth, un second cours d'Histoire du moyen âge confié au professeur d'Histoire moderne, Nic. Lequarré (arrêté royal du 21 octobre 1879). Au sujet de ces incidents, NEURAY, *o. c.*, pp. 41 et suiv., apporte une légère rectification. Lequarré cessa spontanément son cours dédoublé en 1884 ; ce dernier toutefois fut maintenu au programme, en qualité de cours libre, jusqu'à la retraite de ce professeur, en 1903.

(2) Voy. sa lettre, ci-après reproduite, du 24 avril 1873. C'est un fait qu'à aucun moment de sa carrière, la polémique ne le rebuta jamais. Que çà et là, sous sa plume, elle ait été parfois un peu rude, tout le monde en convient. Mgr MERCIER lui-même (*Revue latine*, oct. 1921, p. 872) a évoqué, à ce propos, le souvenir de saint Jérôme... Cette assimilation n'eût point été pour déplaire à Kurth ; nous pouvons certifier qu'il regretta certaines inimitiés.

(3) Voy. *Revue Générale*, t. 30, 1879, pp. 51-52.

(4) Pleinement caractéristique, à cet égard, est la lettre qu'il écrivit de Liège à un de ses amis le 24 avril 1873 (reproduite dans la *Revue latine*, t. IV, pp. 842-843). On y trouve ces passages, qui le dépeignent déjà tout entier : « Pour moi, sauf ces rares jours de découragement et de défaillance contre lesquels toute ma foi ne peut me préserver, parce qu'ils sont une épreuve envoyée par Dieu même, j'ai dans l'avenir une foi indicible, et je crois qu'il nous est réservé d'être les témoins et peut-être les acteurs de grandes et belles choses. Mon cher, quand je pense à cela, je sens repousser dans

(les romantiques surtout) qui ont instruit et charmé sa jeunesse, il voudra nécessairement s'inspirer d'eux ; chrétien aussi, il aspire à proclamer sa foi. Parmi ses modèles (Chateaubriand, Montalembert, Guizot, Michelet, Alb. de Broglie, de Champagny, etc.), il en est un qu'on a, en général, trop peu remarqué : Frédéric Ozanam. De tous, c'est, à notre sens, celui dont il a subi le plus l'action ; nous pouvons affirmer qu'il éprouvait pour lui la plus vive et la plus sincère admiration. Quoi d'étonnant ? Ce noble et puissant esprit, professeur d'histoire des littératures étrangères à la Sorbonne, l'immortel auteur de *Dante et la philosophie catholique au XIII^e siècle* et de *La civilisation chrétienne chez les Francs* et fondateur des Conférences de Saint-Vincent de Paul, est unanimement considéré comme une des personnalités les plus intéressantes de l'Église et de l'enseignement supérieur français au milieu du XIX^e siècle (1). Kurth a étudié les mêmes questions que lui ; il n'est pas jusqu'à plusieurs de ses idées, en matière sociale, qui ne se retrouvent dans la correspondance et les écrits d'Ozanam (2). Oui vraiment, Kurth, nourri des grands auteurs de son temps, aussi bien allemands que français (entre eux il ne distinguait pas), et doué d'un remarquable talent littéraire, d'une capacité de travail peu commune, a eu, de bonne heure, l'ambition de marcher sur leurs traces. Sans trop de peine on voit ce qu'il leur a emprunté, non moins qu'aux

mon cœur les racines qu'y avait la vieille Europe, et quelque chose me dit de rester au poste et d'attendre, l'arme au bras, l'heure d'un combat décisif.

« Beaucoup de choses sont à faire encore, et je ne sais si je me trompe, je me crois appelé à en faire quelques-unes. Les chrétiens n'ont pas encore, jusqu'ici, dans leur lutte avec l'esprit du mal, fait usage de toutes leurs armes et de toutes leurs ressources. Nous pourrions être tous des missionnaires du Christ, rapportant l'Évangile à une génération qui l'a oublié. Nous pourrions marcher, chacun individuellement et tous ensemble, à la conquête des âmes perdues : le faisons-nous ? Et si nous le faisons, le faisons-nous comme nous pourrions le faire ? Ah, mon cher ami, j'ai tant de projets que je crains seulement d'en avoir trop et d'y succomber avant d'en avoir exécuté un. Mais aussi j'ai une telle confiance en Dieu que je vais toujours en avant, imperturbable, sans même m'apercevoir des misères qui me pleuvent sur la tête de tous côtés. Non, quand j'y réfléchis bien, je ne voudrais pas être né à une autre époque que celle-ci, car jamais il n'a été donné aux chrétiens de mieux montrer leur amour pour l'Église, et de soutenir de plus grands combats. Donc vive la lutte, et les flamberges au vent ! »

(1) Voy. en dernier lieu, parmi les meilleurs travaux, le *Livre du Centenaire* (1913) et les deux volumes de M. le Chanoine MÉJEAZE : I. *F. Ozanam et l'Église catholique* ; II. *F. Ozanam et les Lettres* (1932). Les érudits belges ne peuvent oublier les pages substantielles qu'a écrites à ce sujet M. CH. MÖLLER : *Frédéric Ozanam et son œuvre historique, à l'occasion du centenaire de sa naissance* (dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XIV, n^o 2, 32 pp.).

(2) Son attachement était grand aussi à la Société de S. Vincent de Paul ; il en fut toujours membre partout où il a séjourné.

réputés défenseurs du catholicisme de son époque : Balmès, Donoso Cortès, Lacordaire, Veuillot, de Maistre, Gœrres, Ketteler, Gratry. On pouvait, certes, attendre beaucoup d'une ambition aussi haute jointe à une aussi fouillée préparation.

On ne tarda pas, en effet, à se rendre compte de la valeur du nouvel élément que l'Université venait de s'adjoindre. Au moment où Kurth était appelé à y enseigner l'histoire, cet enseignement, il faut le reconnaître, quel que fût le mérite personnel des maîtres qui en étaient chargés, était resté fort déficient chez nous : il continuait d'être purement théorique. Pourtant, de longue date, l'Allemagne était entrée dans la voie des cours pratiques ; sa supériorité était telle qu'en 1868, Duruy, désireux d'introduire ceux-ci en France, mais impuissant à briser la routine des Facultés, avait été réduit à créer, à côté d'elles, l'École « pratique » des Hautes Études. C'en fut assez pour que Kurth, plus familier que la plupart de ses compatriotes avec les choses d'outre-Rhin, se décidât à aller étudier sur place, en 1874, le fonctionnement de cet enseignement (1), et c'est au retour de ce voyage qu'en octobre de cette année, de sa seule initiative, sans le secours d'aucun subside, il ouvrit le premier cours pratique d'histoire qui ait figuré au programme des Universités belges (2). Désormais, en marge de son exposé théorique, le professeur allait pouvoir se livrer à l'étude des textes en compagnie de quelques élèves de choix. Ce modeste début était une vraie révolution, le point de départ, chez nous, de la rénovation de l'enseignement supérieur de l'histoire. Kurth eut la joie, dans les années suivantes, de voir son exemple successivement imité par ses collègues des quatre Universités. Le XXV^e anniversaire de la fondation de ce premier cours pratique d'histoire a été solennellement fêté à Liège, par l'unanimité des historiens belges, le 20 novembre 1898, en présence d'un millier d'amis et d'admirateurs et des plus hautes personnalités scientifiques et politiques du pays. A cette occasion on a pu mesurer les mérites de l'initiative du jeune professeur de 1874, et le chemin

(1) La relation de ce voyage (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XIX, 1876, pp. 88-100) contient une série de remarques encore pleines d'intérêt aujourd'hui.

(2) Il n'ignorait pas, au reste, ce qui se faisait à l'École pratique des Hautes Études ; voy. une note reproduite par F. NEURAY, *o. c.*, p. 49. C'est justice aussi de reconnaître ce qu'il dut, pour sa formation critique, à l'étude attentive des savants travaux du P. CH. DE SMEDT (*Les principes de la critique historique*, 1869-1870 ; principalement *l'Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam critice tractandam*, 1876 ; etc.) Aussi eut-il à cœur de rendre hommage à deux reprises à cet éminent érudit, qui l'honora d'ailleurs de son amitié : en 1895, à l'occasion de la nomination du P. De Smedt à l'Institut de France (voy. la bibliographie), et, en 1911, lors de son décès (*Archives belges*, 1911, art. 237).

parcouru, les services rendus (1). « J'ai commencé sans encouragement et j'ai persévéré en dépit de tous les obstacles » déclara Kurth, heureux de voir réalisée autour de lui cette unanimité qui le consolait de ses déboires et de l'opposition d'antan, « voilà en deux mots ma part, et je m'en contente. Mais la part la plus grande et la plus belle revient sans conteste à mes collègues, les professeurs d'histoire des quatre Universités, qui ont développé et fécondé mon initiative ; qui, par de courageux et unanimes efforts, ont produit les résultats définitifs, et qui, à l'heure de la récompense, s'effaçant devant moi, placent sur ma tête une couronne dont il ne me revient qu'un fleuron ». Nul doute que cette grandiose cérémonie du 20 novembre 1898 lui ait procuré, ainsi qu'on l'a dit, la plus grande joie de sa carrière scientifique.

Ce qu'était son enseignement à l'époque de ses débuts, nous le savons, entre autres témoignages, par le souvenir, souvent évoqué, qu'il a laissé à son plus brillant élève M. Pirenne. On nous permettra de le reproduire une fois de plus. « Je revois encore la grande chambre carrée tout entourée de bibliothèques, le bureau encombré de papiers, contre lequel était poussée une table de bois noir où nous nous asseyions. On enlevait les in-folio des *Monumenta* ou de Dom Bouquet des chaises qu'ils occupaient habituellement, et l'on prenait place... Parmi tous les cours pratiques qu'il m'a été donné de suivre en Belgique et ailleurs, celui-ci se distinguait par je ne sais quelle allure poétique, qui lui donnait un caractère tout particulier. Combien de fois n'avons-nous pas écouté charmés, à propos de l'explication d'un terme technique, d'une note de Ducange, d'une variante de manuscrit, de la filiation d'un texte, notre maître s'animent et s'élevant par degrés, développer devant nous avec une vive éloquence une idée qui venait de le frapper, une hypothèse qui se présentait à son esprit, ou encore nous exposant, à propos d'un auteur ou d'un critique, l'ensemble des idées d'une époque, leurs origines, leurs tendances, leurs fortunes diverses. C'est alors que nous comprenions, que nous voyions combien il est faux que le labeur de l'érudition précise et minutieuse dessèche l'âme ou paralyse les ailes de l'idée... Le cours durait deux heures — sur le programme. Combien de fois n'avons-nous pas franchi cette

(1) Il faut lire, à cet égard, *L'origine et le développement des cours pratiques d'histoire dans l'enseignement supérieur en Belgique*, par P. FREDERICQ, dans : *A Godefroid Kurth, à l'occasion du XXV^e anniversaire de la fondation de son cours pratique d'histoire (Liber memorialis de la manifestation du 20 novembre 1898 ; Liège, Poncelet, 1899, in-8° de 224 pp.)*. « C'est donc à G. Kurth, écrit P. Frédéricq, p. 170, que notre pays est redevable d'avoir imité l'Allemagne peu de temps après la France, et d'avoir devancé sur ce terrain les États-Unis, la Hollande, l'Italie, l'Angleterre ». L'initiative de Kurth a été officiellement consacrée, comme on sait, par la loi du 10 avril 1890.

limite ! Peu à peu la lumière s'en allait, les lignes de nos chroniques noyées d'ombre se brouillaient, puis disparaissaient, et, dans la nuit qui envahissait le cabinet de travail et nous cachait bientôt les uns aux autres, nous restions en place, maître et élèves, lui, parlant, nous, écoutant, sans songer à allumer la lampe » (1).

Durant les années ultérieures, ce fut toujours la même vigueur, la même allure entraînante et communicative. On eût dit que l'âge n'avait point prise sur lui (2). G. Kurth n'aurait à son actif que l'introduction des cours pratiques dans notre enseignement supérieur de l'histoire, que son nom devrait déjà être gardé avec reconnaissance. Mais cette tâche très honorable ne lui a point suffi. Se faisant une haute idée des Universités, persuadé qu'elles ne sont pas de simples fabriques de diplômes, mais qu'elles ont, au premier chef, à promouvoir la science et à la développer (3), il a prêché lui-même d'exemple, il a énormément produit. Ce travailleur acharné n'a jamais connu le repos ; ses loisirs mêmes, et tout particulièrement ses innombrables voyages, ont été consacrés le plus souvent à se perfectionner.

II.

La bibliographie de Kurth, comme on le verra ci-après, est considérable. A l'examiner attentivement, on s'aperçoit que si, conformément à ses goûts et aux tendances manifestées dès ses débuts, il a continué de cultiver, pendant un certain nombre d'années, la poésie en même temps que l'histoire, c'est un peu avant 1879 que la séparation, quasi inévitable,

(1) Ibid. pp. 161-163. Kurth avait inauguré aussi la pratique des excursions. D'ordinaire il y en avait une dans le courant de l'été. Elle était soigneusement préparée, et, à l'aide des documents emportés, au milieu des cadres historiques, ou reconstituait les événements.

(2) Quant à ses cours généraux (Histoire médiévale et Histoire des littératures étrangères), d'allure essentiellement oratoire et suivis par un beaucoup plus grand nombre d'étudiants, ce n'est pas exagéré de dire qu'ils donnaient souvent de vraies fêtes à l'esprit. On avait l'impression que le professeur s'identifiait parfois avec les matières qu'il exposait. Pour bien pénétrer les chefs-d'œuvre des diverses littératures, Kurth n'avait pas hésité à s'assimiler les principales langues européennes ; l'hébreu et l'arabe le tentèrent même un temps ; il entretenait aussi, avec soin, sa connaissance du grec.

(3) « Notre mission à nous, hommes du haut enseignement, n'est pas seulement de communiquer à nos auditeurs les résultats auxquels sont arrivées les diverses sciences, mais aussi d'initier les mieux doués aux procédés par lesquels elles y sont arrivées. Nous avons à former, d'une part, l'armée des gens instruits, de l'autre, l'état-major des savants. Et cette dernière partie de notre tâche n'est pas moins importante que la première ». *Liber Memorialis de la manifestation du 11 mars 1892*, p. 35.

s'est produite (1), et que, de poète, il est décidément devenu historien (2) ; on peut fixer de même à l'année 1886 la consécration de sa réputation scientifique par la publication de son premier grand ouvrage : *Les origines de la civilisation moderne*. Il va de soi aussi que, dans le domaine même de l'histoire, c'est le moyen âge, objet principal de son enseignement, qui a été et devait être le centre par excellence, le pivot, si l'on peut ainsi s'exprimer, de ses investigations. Mais précisément sa propre tournure d'esprit était trop « générale », sa culture trop humaniste (3), la nature même, l'ampleur de ses préoccupations religieuses, patriotiques ou littéraires trop élevées, pour qu'il s'en tint exclusivement à l'étude de la période médiévale, si absorbante qu'elle fût, et ne se permît point, à l'occasion, des échappées sur d'autres domaines et d'autres sujets. Ainsi s'explique la variété très grande, et, à première vue, quelque peu déconcertante, de ses travaux, quand on entreprend d'en saisir la genèse, la filiation, et de les classer. Kurth n'a pas été « l'homme d'un seul livre », *homo unius libri* ; nous croyons savoir qu'il a parfois regretté de s'être ainsi éparpillé ; nous observons, en tout cas, que cette variété d'études, loin de lui déplaire, était en quelque sorte un besoin pour lui : il se distrait, il éprouvait une réelle satisfaction à passer de l'une à l'autre (4). Naturellement porté à la synthèse, il était aussi trop scrupuleux, il appréciait trop l'acribie nécessaire du travail scientifique, pour ne pas faire précéder chaque fois

(1) Comme elle s'était produite chez Michelet, à qui il ressemble par certains côtés. G. MONOD (*Renan, Taine, Michelet*, p. 309) a relevé cette parole de Michelet : « Le cœur est le plus souvent, chez moi, le point de départ de mes pensées ; il féconde mon esprit ». Elle n'était pas moins familière à Kurth et ce fut une des sources de sa sensibilité persistante, même dans ses travaux historiques.

(2) En effet, c'est en 1879 qu'en réponse à un concours ouvert par la *Revue Générale*, qui le couronna, il envoya à ce périodique le recueil intitulé : *La jeunesse du poète*, « derniers débris d'un travail poétique de plus de douze ans, plusieurs fois interrompu et toujours recommencé, et qui a produit des centaines de pièces et des milliers de vers ». (T. XXIX, 1879, pp. 711-719 et 866-878 ; t. XXX, 1879, pp. 51-65). On y trouve bien des indications intéressantes pour la psychologie et le passé de l'auteur, notamment, t. XXIX, pp. 712-713, le *Décatalogue du poète*, qui donne une haute idée de la nature de ses aspirations et de l'élévation de ses sentiments. En 1882, au retour d'un voyage à Worms, il écrira toutefois encore : « O monde enchanteur de la poésie, vraie patrie de mon âme ! Pourquoi mes destins m'ont-ils jeté hors de tes frontières ? », etc.

(3) Il a été toute sa vie un humaniste passionné. Sa tentative en faveur des classiques chrétiens, dont il est fait mention plus loin, ne contredit nullement ceci ; elle le confirme plutôt.

(4) Dans la préface des *Origines* (1886), il fait allusion lui-même à « cette séduisante variété d'études qui est le meilleur délassement de la vie intellectuelle » ; renonçant pour la première fois, dit-il, « aux libres allures d'un esprit qui aimait à se poser tour à tour sur toutes les fleurs de la poésie et de l'histoire... », etc.

ses généralisations de solides études d'analyse. Il a su, chose assez rare, unir les deux. Un de ses plus constants soucis a certainement été d'acquiescer les qualités les plus essentielles de l'érudit : la minutie, la précision, de se perfectionner notamment dans la pratique des « sciences auxiliaires », sans lesquelles il n'est point d'historien, et surtout de médiéviste complet. (1) Au total, la meilleure façon de saisir l'ensemble, l'enchaînement de sa pensée et de ses travaux, nous paraît être de grouper ceux-ci en cinq catégories, dont le lien, la cohésion, en dépit des apparences, sont très réels : l'histoire générale et la philosophie de l'histoire ; l'histoire franque ; celle de Liège et du Luxembourg ; enfin l'histoire nationale. Essayons de dresser un rapide et substantiel bilan de cette activité aussi intense qu'impressionnante.

I. S'il est un problème qui a hanté Kurth toute sa vie, c'est assurément la réponse à donner à cette question : « Qu'est-ce que la vraie civilisation ? » ; problème nullement si simple qu'il le paraît à première vue, et qui a reçu, comme on sait, des solutions assez contradictoires. Pour lui, spiritualiste et catholique ardent, persuadé que la sphère la plus haute des activités de l'homme s'identifie avec les idées morales et religieuses, la civilisation ne se séparait pas du Christianisme, doctrine transcendante, révélée par Dieu lui-même, conservée et interprétée par le magistère de l'Église. Il s'ensuit qu'il ne trouvait pas dans l'antiquité, quel qu'y fût, à certaines heures, le prestige des lettres, de la philosophie et des arts, une civilisation définitive et tout à fait complète. Le véritable et suprême principe civilisateur, c'était à ses yeux, l'enseignement du Christ. Conséquemment il estimait qu'une société est d'autant plus civilisée qu'elle se laisse individuellement et socialement pénétrer par lui, et il s'ingéniait, se plaisait à montrer l'action de l'Église, en tant que dépositaire et propagatrice des vrais principes chrétiens (2). Telles sont les idées qui apparaissent déjà dans *Caton l'Ancien* (1872), un peu plus tard, avec plus de développements, dans ses études sur l'évangélisation des Peaux-Rouges et les missions des Jésuites belges au XIX^e siècle (1878-1879), et qu'il a magnifiées dans l'introduction et les

(1) Et il a su, à l'occasion, se corriger. « Kurth grandit en force et surtout en mesure à chaque pas qu'il fait », observe finement F. NEURAY, *o. c.*, p. 183. On peut en dire autant de son style ; en mûrissant, il s'est certainement débarrassé des brillants défauts de la jeunesse pris pour des qualités ; selon le processus ordinaire, on trouve chez lui, à mesure qu'on avance, plus de sobriété dans les images, plus de précision et de fermeté dans la phrase, mais la forme essentielle et typique n'a point varié.

(2) « La pensée de Kurth en histoire » (entendez : en philosophie de l'histoire) « va principalement à l'Église » (CAUCHIE, *o. c.*, p. 55). Cet érudit est l'un de ceux qui nous paraissent avoir le mieux dégagé les vues de Kurth en cette matière.

deux volumes de ses *Origines de la civilisation moderne* (1886). Dans cet ouvrage, nous sommes, en réalité, en présence de la première partie, fortement développée, de son cours d'histoire du moyen âge. C'est, en une série de brillants tableaux, le déroulement de cette importante période durant laquelle, entre la chute de l'Empire romain d'Occident et le rétablissement de l'Empire, en 800, par le pape Léon III au profit de Charlemagne, l'Église, héritière du monde romain, et au prix d'efforts continus, est parvenue à s'assimiler les races barbares nouvelles, et, du même coup, à jeter les bases de l'ordre ultérieur des choses dans nos régions. La démonstration est appuyée sur une érudition considérable, le style, par endroits, solennel et un peu trop égal. On lui a reproché d'avoir exalté outre mesure les Germains, et présenté, par contre, sous des couleurs trop sombres, l'Empire romain et Byzance. L'objection n'est pas sans fondement. Toujours est-il que dans ses travaux ultérieurs, par exemple dans son *Clovis* (1896), Kurth a atténué, à cet égard, certaines affirmations, et que l'ouvrage, écrit avec enthousiasme (1), fait impression. Son succès a été notable (2).

Absorbé par ses autres travaux, l'infatigable auteur n'eut point le temps de traiter les phases ultérieures de la civilisation chrétienne dans les mêmes proportions ; toutefois c'est sans doute pour rendre, à cet égard, service au « grand public », tout autant que pour préciser envers lui-même, en cette capitale question, ses propres conceptions, qu'il résolut d'en parler dans une

(1) Il le reconnaît lui-même dans la préface.

(2) L'édition française des *Origines* est parvenue à sa 7^e édition en 1922 ; ce livre a été traduit en polonais en 1888, en espagnol en 1904, en néerlandais en 1905. Le prix quinquennal des sciences historiques lui a été attribué pour la période 1886-1891. Le jury était composé de MM. Banning, de Laveleye, P. Frédéricq, Eug. Hubert, Moeller, Piot, P. Willems, et Al. Henne.

Observons, à ce propos, que Kurth a obtenu deux autres fois le prix quinquennal : en 1896 pour son *Histoire poétique des Mérovingiens*, et en 1920, à titre posthume, pour ses *Études franques*.

En 1901, dans un article de la *Revue des Questions historiques*, t. LXIX, pp. 587-593, il a fait justice lui-même des invectives par trop violentes dirigées contre ses *Origines* par M. Seignobos. Il semble que l'on puisse appliquer à ce livre le jugement formulé naguère par Littré (*Études sur les barbares et le moyen âge*, p. 176) au sujet des *Moines d'Occident* de Montalembert : « La passion inspiratrice, l'éloquence vive et heureuse, l'habile emploi des textes, le style qui s'accommode tantôt à la force et à l'éclat des grands récits, tantôt à la gracieuse simplicité des plus humbles légendes, tout cela repose sur une lecture étendue. Dans de pareilles œuvres, l'érudition ne fait pas tout, certainement ; mais, certainement aussi, sans elle on n'y fait rien. Elle ouvre les documents originaux et permet à un esprit doué et préparé de s'identifier avec les temps passés, et de prendre, comme dit Tite-Live, une âme antique, première et fondamentale garantie de toute vraie histoire de l'antiquité ».

série de conférences, réunies peu après en un petit volume sous le titre *L'Église aux tournants de l'histoire* (1900). (1) Reprenant donc de haut, tels qu'il les concevait, les termes de cet important problème, il y détermine quelle fut, à son sens, l'attitude toujours heureuse et salvatrice de l'Église, non plus seulement en face des invasions, mais de la Féodalité, du Néocésarisme, de la Renaissance, de la Révolution ; ce qui le conduisit à émettre son avis sur les problèmes politiques généraux les plus actuels (progrès des classes ouvrières et démocratisation de l'État). Pareil ouvrage, par ses généralisations mêmes autant que par son sujet, prête naturellement à la discussion. On ne peut lui méconnaître un intérêt réel, et c'est de tous ses livres, au dire très exact de Georges Goyau, celui qui permet le mieux de juger de sa manière de concevoir les choses et de les apprécier (2).

Quant au moyen âge proprement dit, il est clair que Kurth, considérant fondamentalement le Christianisme comme la ligne de faite qui sépare les deux versants de l'histoire de l'humanité (3), pouvait difficilement se rallier à la conception traditionnelle, en honneur depuis le XVII^e siècle, et d'ailleurs si fortement battue en brèche aujourd'hui (4), qui place cette période à peu de chose près en dehors même de la civilisation, et fait commencer les temps modernes au XVI^e siècle. Le moyen âge lui apparaissait essentiellement, au contraire, comme la première partie des temps modernes, et, éclairé par une étude approfondie, il s'efforçait, à la suite des auteurs catholiques — mais aussi de Littré et des médiévistes de marque, — de mettre en relief sa vitalité, son étonnante fécondité. (5)

Le rôle du Christianisme et de l'Église dans l'histoire générale, Kurth s'est encore efforcé de le faire ressortir quand il a parlé des papes (un des

(1) Réédité pour la cinquième fois en 1913 ; l'ouvrage a été semblablement traduit en néerlandais (1902), en espagnol (1906), et en italien (1907).

(2) Alf. CAUCHIE a formulé, à propos de ce livre, quelques observations qui nous paraissent dignes d'être retenues, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. I, 1900, pp. 566-567.

(3) L'humanité avant le Christianisme, disait-il, ou l'âge ancien ; l'humanité depuis le Christianisme, ou l'âge moderne. C'est pour ce motif que, traitant des huit premiers siècles, il avait intitulé son livre de 1886 : *Les Origines de la civilisation moderne*.

(4) Voy., par exemple, les discussions qui ont eu lieu en 1926-1927 au centre international de synthèse, à Paris, concernant la périodisation de l'histoire, et dont une relation a paru dans la *Revue de synthèse historique*, t. 41 et 42. Il serait aisé de montrer que Kurth a prévu la plupart des conclusions qui ont été formulées là.

(5) On trouvera l'expression la plus complète de sa pensée, à cet égard, dans sa brochure de 1897 : *Qu'est-ce que le moyen âge ?* rééditée en 1905, et traduite en polonais (1898) et en flamand (1900). Il faut la rapprocher toutefois de certaines mises au point intercalées dans ses ouvrages ultérieurs, en ce qui concerne, par exemple, les communes, les corporations de métiers, etc.

sujets qui lui tint le plus à cœur), des croisades, de Pierre l'Ermitte, de Dante et de la philosophie au XIII^e siècle, (1) de la grandeur et des services de la vocation missionnaire, des religieuses chrétiennes comparées aux Vestales antiques, de la raison d'être de l'histoire au point de vue catholique, etc. (2) Parmi les travaux que nous aurons à passer en revue ci-après, plusieurs se rattachent encore, en partie, à la même inspiration. Les manifestations les plus diverses de la vie de l'Église, tant celles d'à présent que d'autrefois, l'ont toujours au plus haut point intéressé ; par la parole autant que par la plume il a tenu à les seconder. Il ne montra pas un moindre zèle à réfuter de sottes légendes, comme celles qui avaient endossé aux Pères du concile de Mâcon, de 585, la négation de l'âme des femmes, ou contesté l'existence de la lèpre, en Occident, antérieurement aux croisades. (3) Le catholicisme et la civilisation qui en est issue ont trouvé en lui, comme on voit, un admirateur fervent autant qu'un défenseur inlassable, toujours sur la brèche, et éloquent. Sa tournure d'esprit, fortement littéraire et philosophique, à certains égards même théologique, ne le portait pas, on l'a dit avec raison, à scruter les phénomènes économiques ; il était loin, on le pense bien, d'en nier l'importance (4) ; et il faut convenir qu'au temps où il s'est formé, leur étude n'avait nullement l'intérêt ni le développement qu'elle a pris depuis. Mais il les subordonnait nettement, quant à lui, à une activité plus haute : l'actuel retour à la pleine conscience des valeurs morales et spirituelles l'eût certainement rempli de joie (5).

(1) Point n'est besoin de souligner que Kurth comptait, dans notre pays, parmi les plus fervents admirateurs de Dante. Dès 1869, dans un article sur *La littérature funéraire*, il en avait relevé l'épithaphe et, en juin 1914, à la demande du Cardinal Mercier, il avait accepté avec bonheur la présidence du Comité appelé à préparer la célébration, en 1921, du sixième centenaire de l'illustre Florentin. Voy. FIERENS-GEVAERT dans la *Revue latine*, oct. 1921, pp. 889-890.

(2) Voy. la bibliographie. Des extraits bien choisis, permettant de juger de la pensée de Kurth sur tous ces points, ont été réunis par CAUCHIE en annexe à sa brochure, pp. 77-137.

(3) Voy. la bibliographie, aux années 1891, 1892. « M. Kurth, a écrit à ce propos M. G. GOYAU, art. cité, p. 371, est un excellent reviseur de procès historiques, non moins expert à débusquer l'erreur de ses retranchements qu'à débusquer la vérité de ses cachettes ».

(4) Il a su, en effet, leur faire une place dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans sa *Nationalité belge* (1913), et l'une des parties les plus originales de son *Avant-projet d'un programme de travaux de la Commission royale d'histoire* (1899), dont il sera question plus loin, concerne précisément les documents statistiques, au dire de M. VANNÉRUS. Cf. aussi *Archives belges*, 1899, p. 24.

(5) M. GOYAU a formulé une appréciation du même genre dans sa note, fortement pensée, de la *Revue latine*, oct. 1921, p. 892 : « Kurth sut restituer à l'idée ses droits

A son activité dans le domaine de l'histoire générale, nous rattacherons, comme il convient, son *Manuel d'histoire universelle* (1912), écrit par lui à la demande de hautes autorités, qui déjà antérieurement avaient été les instigatrices de son *Histoire de Belgique racontée aux enfants des écoles* (1903). A l'exemple de Lavisce et autres historiens réputés, Kurth estimait souhaitable, dans l'intérêt de l'enseignement, que les historiens se fissent eux-mêmes les auteurs de ces livres classiques (1). Il est incontestable que ces deux manuels, soigneusement tenus à jour, ont chacun leur marque propre et sont écrits avec art, le second surtout ; l'un et l'autre ont eu plusieurs éditions et sont en usage dans bon nombre de nos établissements.

II. La préparation des *Origines de la civilisation moderne* (1886) et divers travaux secondaires (2) avaient déjà grandement familiarisé Kurth avec l'histoire des Francs (Ve-Xe siècles). Quoi d'étonnant qu'il y soit revenu dans la suite avec une persévérance extraordinaire et une prédilection toute particulière ? Cette matière n'est-elle pas une des plus importantes dans la genèse du monde médiéval et même moderne ? Tout médiéviste doit la connaître à fond. Aussi Kurth en a-t-il fait l'objet d'une activité obstinée, cherchant de toute manière à s'en rendre maître, à la « dominer ». Impossible de s'y tromper : en ce qui regarde l'érudition, c'est elle qui occupe, dans son œuvre, la place d'honneur, et l'on peut dire qu'elle avait fini par n'avoir plus guère de secrets pour lui.

Précisons quelque peu.

D'abord, à toutes les sources littéraires d'alors (Grégoire de Tours, le Pseudo-Frédégaire, le *Liber Historiae*, de très nombreuses Vies de Saints), il a consacré de savantes études critiques, dans lesquelles il a appliqué, en somme, avec un rare bonheur, la méthode philologique qu'il avait apprise sur les bancs de l'École normale (3) ; si ces auteurs et leurs œuvres sont au-

et sa place dans la genèse de la civilisation ; il sut restituer au Christianisme, à l'efficacité de la pensée chrétienne, ses droits et sa place dans l'histoire de *notre* civilisation.

... Contre le matérialisme historique, c'était sa foi qui donnait l'élan ; mais c'était sa science qui l'outillait, et sa science qui l'armait ». Il a montré, au reste, l'intérêt qu'offraient pour lui ces problèmes en conférenciant en 1912 à l'Institut de philosophie de Louvain, sur le matérialisme historique. Cette conférence n'a pas été publiée.

(1) Voy. *Archives belges*, 1903, art. 186.

(2) *Étude critique sur saint Lambert et son premier biographe* (1876) ; *Saint Grégoire de Tours et les études classiques au VI^e siècle* (1878) ; etc.

(3) La critique des sources, et plus particulièrement celle des sources narratives, a toujours été, en effet, un des champs préférés de son activité. « Il s'y sentait à l'aise, observe à juste titre M. Pirenne, *Notice*, p. 18, parce qu'elle répondait à la fois à son oût et à ses aptitudes ».

jourd'hui mieux connus, c'est en partie à lui que nous le devons. (1) Il a définitivement réfuté ensuite la théorie des races, chère à Augustin Thierry, et montré qu'il n'y avait pas eu de lutte de l'espèce lors de l'établissement des Francs en Gaule sous Clovis, à la fin du V^e siècle ; nous avons été amenés ainsi, entre autres choses, à mieux comprendre les raisons véritables de la viabilité du royaume fondé par ce peuple dans l'ensemble des monarchies barbares (2). Toutefois ses deux principaux mérites, en la matière, ne sont pas là : il a opéré, beaucoup plus complètement qu'on ne l'avait tenté avant lui, le départ entre l'apport de l'imagination populaire et celui de l'histoire vraie dans l'historiographie franque ; mieux encore, il a résolu un problème dont on avait vainement jusque là cherché la solution : l'origine, dans nos contrées, de la frontière linguistique qui sépare encore de nos jours les Flamands et les Wallons.

On savait, ou plutôt on pressentait depuis longtemps que Grégoire de Tours et ses continuateurs aux VII^e-VIII^e siècles avaient, consciemment ou non, subi l'influence de chants populaires dans la relation qu'ils nous font des événements de leur temps. Fauriel, dès 1846, puis successivement Jungmans en 1854, G. Monod en 1872, et P. Rajna en 1884 avaient émis, à ce propos, des considérations de plus en plus précises. Très au courant de l'histoire des épopées (3), poète lui-même, Kurth fut assez naturellement amené à scruter ce difficile et délicat problème, à tenter de spécifier ce qui, dans les récits des historiens gallo-romains de l'époque mérovingienne, est issu de l'imagination populaire ou ne l'est pas (4). Problème capital, comme on voit, et de nature à modifier éventuellement bien des jugements portés sur l'histoire de ces temps-là. C'est à quoi s'employa l'*Histoire poétique des Mérovingiens* (1893). Plusieurs élagages opérés par Kurth ont été contestés : le contraire serait surprenant ; un tel sujet fait inévitablement, en effet, une large part à l'impression personnelle, à la conjecture. Ultérieurement aussi, M. Bédier a formulé, touchant l'origine de la poésie épique en France, des

(1) La plupart de ces dissertations ont été reprises dans les deux volumes d'*Études franques*, mentionnés ci-après.

(2) Voy. spécialement ses mémoires sur : *Les nationalités en Auvergne au VI^e siècle* (1900) ; *Les comtes et ducs de Tours au VI^e siècle* (1900) ; etc. M. Goyau insiste avec raison sur les substantiels résultats des travaux de Kurth à cet égard dans son judicieux article, pp. 374-377.

(3) Les auditeurs du savant maître au cours d'histoire des littératures étrangères s'en rendaient compte : c'était là l'une des questions qu'il affectionnait le plus.

(4) « L'imagination seule sait lire les œuvres de l'imagination, remarque encore, et à juste titre, M. Goyau ; s'il n'y avait pas eu en M. Kurth un poète, l'*Histoire poétique des Mérovingiens* n'aurait peut-être jamais vu le jour ; assurément, du moins, elle ne serait pas ce qu'elle est » (l. c. p. 383).

vues différentes, qui d'ailleurs elles non plus n'ont pas été unanimement ratifiées par la critique. On n'en admire pas moins, dans l'*Histoire poétique des Mérovingiens*, un sens sagace, ingénieux, une connaissance approfondie de la littérature comparée ; ce livre « original et hardi, plein d'idées, plein de choses » a, au surplus, le mérite de s'être attaqué le premier, dans son ensemble, à l'un des problèmes les plus essentiels de l'historiographie du haut moyen âge. Au dire de bons juges, il reste le commentaire indispensable des pittoresques récits de Grégoire de Tours.

Beaucoup plus intéressante encore a été la tentative de Kurth de résoudre le problème de l'origine de la frontière linguistique dans nos régions. Pour les époques les plus lointaines, on s'en doute, nos sources littéraires ou diplomatiques ne disent pas tout ; il faut essayer de les compléter par le recours aux « sciences auxiliaires » de l'histoire : la linguistique, la toponymie, la géographie, l'archéologie, etc. Parmi celles-ci Kurth a toujours eu un faible pour la toponymie ou étude des noms de lieux. Derechef, son sens critique, sa vive imagination, tout autant que son amour des choses rurales et sa profonde connaissance du latin et de l'allemand, qui lui permit de s'initier rapidement aux subtilités de la philologie romane et germanique, l'y prédisposèrent incontestablement (1). Or, c'est une vérité bien acquise aujourd'hui que la richesse de ces noms de lieux quand on sait les interroger : ils sont souvent les plus anciens témoins d'un temps qui n'a pas eu d'historien. Au milieu du XIX^e siècle, cet ordre de recherches avait été fort cultivé en Allemagne par Förstemann, Egli, Arnold, etc ; chez nous, Ch. Grandgagnage avait publié à ce sujet, en 1854 et 1859, d'intéressants mémoires, mais il n'avait pas fait école. C'est en réalité Kurth, froissé à bon droit par les inepties souvent débitées par les amateurs en mal d'étymologies, qui a renoué cette tradition et popularisé ces études dans notre pays. Déjà en 1875 par sa note sur *L'étymologie d'Arduenna*, et surtout en 1882 par son mémoire sur *Les Origines de la ville de Liège*, il avait montré combien ces problèmes offraient d'attrait pour lui. Dans les années suivantes, il ne cessa plus de s'efforcer d'y intéresser de même l'élite de nos érudits (2) ; c'est que, petit à petit, élargissant

(1) Peut-être aussi faut-il faire entrer en ligne de compte certaines réminiscences de l'enseignement de Stecher à l'École normale qui, dans ses cours et ailleurs, insistait volontiers sur l'importance de la linguistique au point de vue de l'histoire, de même que sur l'absence de conflits, dans les siècles passés, entre Wallons et Flamands, la nécessité de leur bonne entente, etc. Voy. notamment son étude : *Wallons et Flamands* dans l'*Annuaire de la Société libre d'Emulation de Liège*, 1859, pp. 70-133.

(2) Voy. par exemple, son discours au Congrès de Namur, le 17 août 1886, sur *Les glossaires toponymiques* ; l'année suivante, pour encourager et activer ces recherches,

son plan, il s'était mis à étudier l'ensemble des noms de lieux de nos diverses provinces et des départements du Nord et du Pas-de-Calais, et avec quel entrain ! Son livre sur *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*, fruit de recherches aussi persévérantes que la plupart du temps heureuses, fut honoré par l'Académie du prix de Stassart en 1888 ; désireux de le perfectionner sans relâche, il attendit cependant huit ans avant de le publier en deux volumes, en 1896-1898. Et quel profit, quel enrichissement pour notre histoire ! D'abord, fournir, comme il a été dit, une explication plausible de la répartition, chez nous, des Flamands et des Wallons depuis les IV-V^e siècles ; faire voir aussi la fixité à peu près constante de cette frontière linguistique au cours des âges, l'absence de querelles de races entre les deux éléments de notre peuple, à travers toutes leurs annales, jusque vers le milieu du XIX^e siècle (1)... Ouvrage tout à fait neuf et de premier ordre, véritable « livre de base », qui, selon la formule, a marqué une date dans l'évolution de la science et joué un rôle vraiment initiateur. L'efflorescence dont jouissent maintenant les études de toponymie, tant en Flandre qu'en Wallonie, date de là (2).

Par tous ces travaux, Kurth avait fait œuvre d'analyse ; il était préparé à construire et n'y a point manqué. En 1896 on se disposait à célébrer, à Reims, le quatorzième centenaire du baptême de Clovis ; or, de la capitale importance de cet événement, conformément aux lignes générales de son système, il était plus que personne convaincu, au point de le considérer,

il fournit lui-même aux érudits de notre pays un excellent modèle par son *Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger*.

(1) T. II, p. 46 : « Aussi haut que l'on peut remonter dans l'histoire de nos provinces de langue germanique, on constate que le français y a toujours joui d'une grande diffusion parmi les classes supérieures. Il était pour elles ce qu'il est encore aujourd'hui, une espèce de seconde langue nationale... En pays flamand, la civilisation doit rester bilingue, sous peine de déchoir de son rang historique ». A rapprocher de son discours de 1911 au Jeune Barreau de Bruxelles sur *La question flamande*, mentionné plus loin.

(2) « En dépit des retouches de détail qu'on lui apportera çà et là, les résultats généraux de ce livre sur *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*, demeureront acquis à la science, a dit M. PIRENNE dans son discours du 24 septembre 1921. Kurth n'eût-il rien fait d'autre que d'élucider une question si essentielle à la compréhension de notre passé, son nom resterait pour toujours inscrit au livre d'or de l'histoire nationale. Et l'on demeure confondu en constatant que les recherches qu'elle lui a coûtées n'ont même pas ralenti sa production dans les autres champs de son labeur » (*Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie de Belgique*, 1921, p. 405). La science des noms de lieux existait si peu en Belgique en 1885 qu'elle n'avait pas encore de nom, selon la juste remarque de M. VANNÉRUS ; « si bien que c'est Kurth lui-même qui proposa « sauf meilleur avis », de lui donner l'appellation de *toponymie* ». (*Livre Jubilaire de la Commission royale d'histoire*, 1934, p. 244). Cf. aussi M. PROU, dans *Le Moyen âge*, t. X, 1897, pp. 56-62.

selon une de ses expressions favorites, comme un « tournant » décisif, à la fois dans l'histoire de la Gaule et dans la genèse du monde moderne lui-même (1). C'est tout cela qu'à l'occasion de cette commémoration il se proposa de retracer en une série de vastes tableaux, selon son habitude, dans les deux volumes de son *Clovis* (1896), y reconstituant donc non seulement l'histoire de ce roi, mais aussi celle de l'Église et de l'Empire aux prises avec les barbares, en Gaule, depuis plusieurs siècles. L'ouvrage est, de l'avis général, fort clair, bien écrit, bien conduit ; jusqu'en ces tout derniers temps il a été le plus complet et sans doute aussi le plus attrayant qui ait été consacré au fondateur de la monarchie franque ; on peut y saisir, à plus d'un égard, une mise au point des vues de l'auteur relativement à l'Empire romain finissant. Quant au fond, les érudits eux-mêmes qui ont cru devoir formuler des réserves touchant certaines interprétations des événements, ont été unanimes à reconnaître la solidité de l'information et l'art de la composition. L'Institut de France consacra la valeur de cet ouvrage en lui décernant le premier prix d'antiquités nationales.

Dans les annales du même peuple, deux autres personnages, importants à des titres divers, étaient de nature à tenter également la plume de Kurth, autant que son zèle : Clotilde, l'épouse de Clovis, qui indubitablement n'avait pas été sans exercer une action profonde sur la carrière de son mari, et l'illustre moine anglais saint Boniface (680-754), devenu, par ses immenses travaux apostoliques, l'apôtre national de l'Allemagne, mais aussi l'un des hommes les plus considérables de la Gaule et de l'Église franque au temps de Pepin-le-Bref. L'offre que lui fit M. H. Joly, directeur de la collection *Les Saints* à la librairie Lecoffre, de se charger de ces deux biographies, Kurth l'accepta d'autant plus volontiers que, par l'une, complétant son *Clovis*, il allait avoir l'occasion de magnifier le rôle bien connu des femmes dans la conversion des peuples barbares à l'Évangile, et, dans l'autre, de célébrer un moine-missionnaire de tout premier plan, auquel Ozanam lui-même avait naguère consacré des pages de choix. Ses deux intéressants petits livres : *Sainte Clotilde* (1897) et *Saint Boniface* (1902) sont donc, si l'on veut, eu égard à la collection dans laquelle ils ont paru, des travaux de vulgarisation, mais ils reposent, il est à peine

(1) Sa conception, au reste, était logique et ne manquait pas de justesse. Déjà il l'avait fait ressortir dans son article de *La France chrétienne dans l'histoire*, 1896, éd. in-8°, pp. 14-23, intitulé : *Le baptême de Clovis, ses conséquences pour les Francs et pour l'Église*. En 1913, pour une raison semblable, il s'est associé à la célébration du seize centième anniversaire de l'Édit de Milan. Il a émis à ce propos, dans la *Revue sociale catholique*, 1913, pp. 65-73, des considérations qu'il n'est pas sans intérêt de lire pour la parfaite compréhension de ses vues en matière de philosophie de l'histoire (antiquité comparée aux temps modernes, etc.).

besoin de le dire, sur une connaissance approfondie des sources, et sont écrits avec autant de soin que de sentiment ; les érudits ne les apprécient pas moins que les profanes. *Sainte Clotilde*, traduite en anglais en 1907, est parvenue à sa dixième édition ; et *Saint Boniface*, après avoir été semblablement mis à la portée des lecteurs allemands et italiens, a été réédité pour la quatrième fois en 1919.

Parmi les travaux de Kurth sur l'histoire franque, nous croyons devoir accorder encore une mention spéciale à son ingénieuse tentative de réhabilitation de la reine Brunehaut (1891), et à sa pénétrante étude, si riche en résultats, sur le *Vita Genovefae* (1913) (1). A la fin de ses jours, par une sorte de coquetterie intellectuelle qu'on ne saurait assez louer, il avait eu à cœur de reprendre toutes ses dissertations en ce domaine pour les retoucher, les remanier, tenir compte des observations faites, en compléter aussi, par quelques contributions nouvelles, l'imposante série. Les deux tiers de ce travail étaient imprimés en 1916 ; le tout a paru en deux volumes en 1919, sous le titre : *Études franques*. Toujours désireux de préciser ses idées et de perfectionner son œuvre, il se proposait, en outre, de couronner ses investigations sur cette lointaine époque par un nouvel ouvrage d'ensemble qu'il aurait intitulé : *Le VI^e siècle en Gaule*, et destiné, dans sa pensée, à s'apparenter aux mémorables *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry, tout en développant, d'autre part, l'esquisse que l'on trouve dans l'excellent petit livre de Prou : *La Gaule mérovingienne*. Malheureusement quelques extraits seulement ont pu en être publiés, le reste n'étant qu'ébauché (2).

Tant de travaux sur les annales franques lui avaient valu de longue date, chez nous et au dehors, la réputation d'un des meilleurs connaisseurs de cette époque, et tout particulièrement des choses mérovingiennes. Il a dignement représenté notre pays dans cet important domaine de recherches, et son nom, sans nul doute, mérite d'être associé à ceux de Fustel de Coulanges, Longnon, Prou, J. Havet, G. Monod, et MM. Levillain, Levison, et B. Krusch.

III. L'histoire liégeoise ne pouvait guère moins attirer Kurth que celle des Francs. Outre son intérêt local — Kurth avait parfaitement compris l'utilité des sociétés d'histoire locale, et il aurait voulu, dans l'intérêt de la

(1) L'un de ses tout derniers travaux critiques, mais non le moins remarquable ; il se proposait de le faire suivre d'une édition définitive de ce précieux texte, « le seul qui nous renseigne un peu sur la première moitié du VI^e siècle en Gaule ». Voy. le compte rendu du P. DELEHAYE dans les *Archives belges*, 1912, art. 272.

(2) On les trouvera aux pp. 171-181 du livre de F. NEURAY.

science, à la fois stimuler et unifier quelque peu leur zèle (1), — elle lui offrait un second champ d'expériences pour son cours de critique ; d'autant plus qu'à ce point de vue, à Liège, à peu près tout était à faire. De surcroît, il y avait encore là pas mal de légendes à dissiper et d'erreurs à redresser, souvent exploitées aux dépens de l'Église et des évêques qui lui étaient chers (2).

Aussi est-ce avec une extraordinaire ardeur également qu'il s'y adonna, parallèlement à ses travaux sur la période franque, dès ses tout premiers débuts. Et cette ardeur n'a cessé vraiment qu'avec la vie. Ici aussi il a lu et relu avec une patience inlassable toutes les sources, tenant à tout prix à se faire, de chacune d'elles, une opinion motivée. Il eut la bonne fortune d'en révéler d'inconnues (3), toutes il les a critiquées, sans en excepter une seule. Et Dieu sait cependant si cette historiographie liégeoise au moyen âge a été abondante, l'une des plus abondantes qui fût. L'on retiendra spécialement ses études sur saint Servais, saint Remacle, saint Lambert, Rathier, Hériter et Anselme, saint Frédéric, Lambert le Petit, l'archidiaque Hervard, en qui il voyait, entre autres choses, l'auteur du *Vita Alberti*, Maurice de Neufmoustier, Hocsem, Jean d'Outremeuse (4). Si aujourd'hui les multiples questions relatives à saint Lambert peuvent être considérées comme résolues, et le règne, trop longtemps abusif, du fantaisiste Jean d'Outremeuse, comme clôturé (5) ; si, en 1903, il a été

(1) Voy., à cet égard, son étude de 1885 : *Du but et des moyens d'action des sociétés historiques de province*, ses efforts en vue d'intéresser les membres de ces sociétés, comme il a été dit, à la confection des glossaires toponymiques (1886), mais aussi à l'étude du folklore (1888). En 1911, au Congrès historique et archéologique de Malines, il attira de même leur attention sur l'intérêt qui s'attache, aussi bien pour les temps modernes que pour l'antiquité, à la conservation des inscriptions, et conséquemment, sur l'utilité que présenterait la confection d'un *Corpus inscriptionum belgicarum* ; entreprise au sujet de laquelle G. DES MAREZ écrit un intéressant avant-projet. Voy. les *Annales* de ce Congrès, t. I, 2^e fasc., pp. 143-145, 150, 288-303.

(2) Sur l'état de l'historiographie liégeoise vers 1870-1880, et pour bien comprendre la raison et les allures des travaux de Kurth dans ce domaine, il y a lieu de lire attentivement les préfaces du *Notger* et de *La Cité de Liège au moyen âge*, mais aussi son discours à l'inauguration du musée diocésain (*Conférences de la Société d'art et d'histoire de Liège*, 5^e série, 1892), et la brochure de JOS. DEMARTEAU : *Quelques chapitres d'une « Histoire du Pays de Liège de Ferd. Hénau »* (1873).

(3) Le *Vita Notgeri*, le *Vita Frederici*.

(4) Voy. la bibliographie. De son étude sur Maurice de Neufmoustier, il faut évidemment rapprocher ses *Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier près de Huy* (1892), et son attrayante conférence sur *Pierre l'Ermite*.

(5) Son « exécution » de Jean d'Outremeuse (1910) se présente comme une application particulièrement intéressante de la méthode, au point de vue critique. Quant au rôle que Kurth a joué dans la solution des problèmes relatifs à saint Lambert, il faut

donné à l'un de ses élèves, le chanoine Sylvain Balau, de publier un gros volume, couronné par l'Académie, sur *Les sources de l'histoire de Liège au moyen âge*, nul n'ignore la part qu'il y a prise, et le mérite qui lui en revient. De l'imposant recueil de Balau, qui, au reste, lui est dédié, il n'a pas seulement été l'inspirateur ; il l'a rendu possible, tant y sont nombreuses les références à ses propres études ; elles ont servi au savant chanoine de modèle et de base. Un des moindres services que Kurth a pareillement rendus à l'histoire liégeoise, ce n'est certes pas l'excellente édition critique de la très importante *Chronique de Hocsem* (première moitié du XIV^e siècle), qu'il a tant maniée, et à la préparation de laquelle il s'appliqua durant de longues années ; imprimée aux deux tiers en 1916, elle a pu paraître en 1927, et lui fait grand honneur (1).

C'est lui encore qui, en 1903-1905, biffa du catalogue de nos artistes le prétendu Lambert Patras et restitua le chef-d'œuvre que sont les fonts baptismaux de Saint-Barthélémy à leur véritable auteur, l'orfèvre Renier de Huy (commencement du XII^e siècle) (2). Il nous faut répéter que, dès 1882, le zélé toponymiste s'était signalé par un suggestif mémoire sur *Les origines de la ville de Liège* ; l'année précédente, il n'avait point manqué de figurer, avec ses amis J. Helbig et Jos. Demarteau, parmi les plus ardents promoteurs de la catholique *Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, dont il fut toujours l'un des membres les plus actifs et les plus écoutés (3).

Nous enregistrons derechef, à propos de l'histoire liégeoise, le phénomène que nous avons constaté ci-dessus en ce qui regarde les Francs. Après avoir analysé, déblayé, il voulut construire. Sous ce rapport, ses

lire, en dernier lieu, l'article : *Le Vita S. Lamberti et M. B. Krusch*, dans les *Études franques*, t. II, 1919, pp. 319-347.

(1) Il estimait lui-même que ce serait là l'un de ses travaux les plus utiles et les plus durables. Dès 1875 il avait attiré l'attention de la Commission d'histoire sur un manuscrit précieux de la *Chronique* d'Hériger et d'Anselme (X^e-XI^e siècles), conservé à l'abbaye d'Averbode. Il n'a pas tenu à lui que ce texte, également fort important, ne fût l'objet d'une nouvelle édition. Plus tard, il abandonna à M. BACHA le soin de publier la *Chronique liégeoise de 1402*, dont il avait commencé l'examen (voy. l'introduction de cette édition, p. IV), et, en 1877, J. HELLER, l'éditeur de Gilles d'Orval au t. XXV des *Monumenta Germaniae historica*, eut également recours à ses lumières.

(2) Dans un ordre d'idées connexe, on fera mention de sa dissertation de 1903 sur *Le peintre Jean, l'« Angélico liégeois »* (début du XI^e siècle).

(3) A l'occasion de son départ, en 1906, Mgr MONCHAMP rappela tout ce que cette société lui doit (*Hommage à M. le professeur Kurth*, dans *Leodium*, 1906, pp. 66-69). Il en devint dès lors vice-président d'honneur, et un Prix fut fondé, portant son nom. On apprend notamment, dans ce rapport, que c'est lui qui, en 1886, eut la première idée du Concours d'histoire paroissiale, initiative si heureuse, de nature à favoriser le développement des études historiques au sein du clergé, et, du même coup, à servir les intérêts de l'histoire locale, l'une des bases les plus sûres de l'histoire générale.

deux livres : *Notger de Liège et la civilisation au X^e siècle* (1905) et *La Cité de Liège au moyen âge* (1909) sont à relever tout spécialement.

Comment, tout d'abord, Notger (972-1008) n'aurait-il point retenu son attention ? C'est, on ne l'ignore pas, ce prélat d'origine souabe, serviteur dévoué des rois allemands au temps de la splendeur des Ottons, qu'on peut considérer, pour divers motifs, comme le lointain fondateur de la principauté épiscopale de Liège ; d'habitude on voit aussi en lui le second fondateur de notre ville, grâce aux nombreux et grands travaux qu'il y entreprit ; il a joué enfin, en plein accord avec le système politique du temps, un rôle qui n'est pas mince dans les affaires générales de l'Empire comme dans celles de la Lotharingie. Au total, figure imposante d'homme d'Église et d'homme d'État, à l'époque où l'épiscopat contribua de toutes ses forces au prestige et à la solidité de la monarchie d'outre-Rhin, alors le vrai centre du mouvement politique européen. Certes la reconnaissance des Liégeois n'avait jamais fait défaut au grand prélat ; pourtant il faut reconnaître que sa biographie pouvait être précisée, et que sa mémoire n'avait point échappé à certaine légende injurieuse, voire même à la morsure de tel érudit moderne (je songe particulièrement à Ferd. Hénaux). Après avoir longtemps étudié son siècle, très embrouillé, et les sources de son histoire (1), Kurth le fit revivre, en 1905, dans un attrayant et très érudit ouvrage, où il s'efforça surtout, les informations immédiates étant peu nombreuses, de le replacer dans son cadre. Il nous a laissé ainsi une sorte de monographie-type, un excellent portrait d'une des figures les plus représentatives du corps épiscopal d'alors au service de l'« Église impériale ». On convient volontiers que c'est là l'un de ses meilleurs livres. La polémique qui a surgi à propos d'un point très secondaire (le tracé de l'enceinte notgérienne de Liège) n'en altère en rien la valeur ni l'utilité.

La Cité de Liège au moyen âge procède des mêmes besoins et des mêmes tendances, à cette différence près qu'il s'agit évidemment ici, non d'un personnage, mais d'une collectivité. Kurth avait plus que personne scruté les sources de l'histoire de notre ville, et, d'autre part, celle-ci peut légitimement se glorifier d'avoir eu un passé, non seulement des plus agités, mais des plus intéressants. On n'eût point compris qu'après toutes ses investigations, et à l'époque où ses distingués contemporains et amis, de Borman et de Chestret, pour ne citer que ceux-là, consacraient de savants ouvrages, l'un aux *Echevins de la Souveraine Justice de Liège*, l'autre à la *Numismatique liégeoise* et à l'*Histoire de la Maison de la March*, il n'eût

(1) C'est à ces études préparatoires que se rattache manifestement son mémoire sur *Le comte Immon* (*Bulletin de l'Académie*, 1898).

point songé, lui, à retracer dans leur ensemble les annales de l'ardente Cité. L'achèvement de son *Notger* et de ses grands travaux sur l'histoire des Francs lui permit d'y songer. Selon son habitude, il s'y prépara par une série de recherches préliminaires consacrées à des épisodes particuliers du sujet (*Les origines de la commune de Liège* (1905), *Henri de Dinant et la démocratie liégeoise* (1907-1908), *Pierre Andricas et la loi de murmure à Liège* (1907), *L'origine des dissentiments entre Jean de Bavière et les Haydroit* (1908), etc.) et, à la fin de 1909, il publia les trois volumes que les fervents de l'histoire liégeoise, plus encore que lui-même, attendaient impatientement.

Fruit, de nouveau, d'un labeur considérable et longtemps soutenu, cet ouvrage apparaît comme la première reconstitution vraiment scientifique des annales de notre Cité. Il suffit, a écrit M. Pirenne (1), de la comparer à celles dont nous disposions antérieurement sous la plume de Polain, de Gerlache, de Hénaux, « pour en apprécier, par contraste, tout le mérite ; elle se distingue justement par ce qui leur faisait le plus complètement défaut : la parfaite connaissance des sources et leur mise en œuvre critique » ; du point de vue économique-juridique toutefois, certains traits pourraient davantage être accentués ; l'auteur n'a pas connu non plus, pour le XV^e siècle, toutes les sources d'archives, explorées depuis lors. Ces remarques faites, le livre n'en reste pas moins des plus méritants et éminemment instructif ; il abonde en pages excellentes, évocatrices des plus vivants aspects de la vie municipale en ces siècles agités ; l'introduction retrace avec vigueur l'histoire et l'importance du mouvement communal entier. Bref, il est digne du sujet auquel il est consacré ; longtemps il servira de guide et de répertoire ; on peut prévoir qu'il ne sera pas refait de sitôt (2).

La Ville de Liège s'est honorée en témoignant sa reconnaissance à Godefroid Kurth (3). Jusqu'au bout il a travaillé et bataillé pour elle dans les joutes pacifiques de l'érudition. Deux des dernières controverses auxquelles il prit part ont été relatives à la question assez complexe des Six

(1) *Notice citée*, p. 31.

(2) Accordons également une mention à son *Introduction historique au catalogue de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liège* (1905) et à son discours sur *La Commune de Liège dans l'histoire* (1906). Ce sont d'excellents résumés, en quelques pages, l'une, du passé entier de la principauté épiscopale, l'autre, des annales de la cité. Ils portent la griffe du maître.

(3) En exécution de vœux formulés par l'Institut archéologique liégeois dès 1916 et par la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, le Conseil communal a décidé, en séance du 7 mai 1932, que le nom de Godefroid Kurth serait attribué à l'un des quais de la ville ; de même à Arlon, un tronçon de l'ancienne route de Mersch s'appelle maintenant rue Godefroid Kurth.

Cents Franchimontois (1913), et à l'origine des béguines (1912-1914), dont certains cherchèrent à contester le berceau à Liège au profit de Nivelles. Liégeois d'adoption, il a largement payé sa dette à la noble Cité qui l'avait accueilli. Il lui a laissé des œuvres qui ont largement contribué à la faire mieux connaître et à entretenir sa réputation.

IV. Si Kurth s'est à ce point intéressé au passé de la ville où sa destinée l'avait appelé, on conçoit qu'il n'eut garde d'omettre de faire une place, dans ses investigations, au Luxembourg, auquel il était si attaché. Durant de longues années il y passa ses vacances, et c'était pour lui un besoin de le revoir souvent (1). Dès 1876 il donnait à la *Revue Générale* un captivant article sur *Le tombeau d'Ermesinde à Clairefontaine*, bientôt suivi d'autres contributions (2). Quelques années plus tard, « supportant, nous dit-il, avec impatience la vieille réputation que l'on fait au Luxembourg d'avoir été la partie la moins libre de la Belgique », et pour contribuer à extirper « un préjugé si outrageant pour ce noble pays », il se mit à étudier, non sans charme, l'application de la célèbre « Loi de Beaumont » dans le sud de cette région, devançant ainsi le beau mémoire de M. Bonvalot sur l'ensemble de cette question (3). Mais il est au centre de l'Ardenne un vénérable monastère intimement lié aux destinées de cette contrée ; pouvait-il s'en désintéresser ? Nous avons la preuve qu'il en scruta à fond les séculaires annales (4) ; d'autre part, le modèle de critique et d'exposé clair et élégant qu'il fit paraître, en 1898, sous le titre : *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne* ne devait être, dans sa pensée, qu'une sorte de préparation, d'introduction à une œuvre infiniment plus vaste : la publication du *Cartulaire* de cette importante abbaye ; travail considérable, un des meilleurs et des plus utiles qu'il ait laissés, quoique généralement ignoré du public. Il s'y trouva en présence de problèmes tout nouveaux pour lui, relatifs à l'édition des textes diplomatiques, et sut les

(1) C'est si vrai qu'à la fin de sa vie, ne pouvant se résigner à passer tout l'été à Assche, « devant les perches à houblon », il s'était fait bâtir, en 1913, un petit ermitage à Frassem-lez-Arlon ; les circonstances ne lui ont guère permis, malheureusement, d'en jouir comme il l'eût souhaité. Voy. ci-après.

(2) *La charte d'affranchissement de Saint-Léger* (1878) ; *Le cartulaire Nothomb* (même date) ; etc.

(3) Cette étude sur *La loi de Beaumont en Belgique* (1881) ne comporte que cinquante pages, mais elle a nécessité de patientes recherches. L'article sur *L'inscription dédicatoire de l'église de Waha* (1900) offre également un intérêt particulier.

(4) Voy. la très complète Introduction des *Chartes de Saint-Hubert*, pp. I-LXXXVII. En 1911, il conférença à la société diocésaine d'art chrétien, à Namur, sur la célèbre abbaye.

résoudre sans ménager ses peines, apportant même, dans l'accomplissement de sa tâche, des améliorations notables aux procédés habituellement suivis en ce genre d'éditions (1903) (1). Particulièrement dévoué au souvenir de sa ville natale, il se proposait de ne pas terminer sa carrière sans écrire l'histoire de l'antique *Orolaunum* (2). Avec quel cœur il l'eût fait, on le devine en lisant la dédicace à son cousin et ami J.-P. Waltzing, ainsi que l'attrayante description de l'Ardenne, qui seules ont été retrouvées dans ses papiers. On ne les lit pas sans émotion (3).

V. Par delà l'histoire locale ou spécialisée, l'histoire nationale sollicitera toujours les cœurs bien nés, à fortiori les érudits qu'intéressent, à quelque degré que ce soit, les destinées des sociétés. Des préoccupations de ce genre apparurent de bonne heure chez Kurth (4), et jamais il ne les perdit de vue.

Sans doute, accaparé par ses multiples travaux, il n'eut point le loisir de consacrer à notre histoire nationale un véritable monument d'ensemble,

(1) On constate que c'est en 1888 déjà qu'il avait projeté de mener à bien cet absorbant travail, de concert avec le P. GOFFINET ; puis, ce dernier s'étant récusé, il s'en chargea seul. Un érudit spécialement compétent, le chanoine C.-G. ROLAND, a fait ressortir les très réels mérites et le caractère novateur de cette publication dans les *Archives belges*, 1903, art. 85.

(2) Il y songea dès 1880, comme on le voit par ses *Analectes pour servir à l'histoire d'Arlon*, qu'il fit paraître cette année-là. Voy. les observations de M. BERTRANG dans l'art. cité, pp. 31-39.

(3) Elles ont été publiées par F. NEURAY, *o. c.*, pp. 223-241. En ce qui regarde l'histoire locale, il faut également rappeler que Kurth signala semblablement son passage à Assche en écrivant l'histoire des *Croix miraculeuses* de cette localité (1912, in-8 de 68 pp.).

Les habitants d'Arlon le considèrent à juste titre comme le plus illustre de leurs concitoyens : *Arluni summa gloria !* Aussi s'associèrent-ils, dès 1892 et plus tard, aux manifestations organisées en son honneur. Le texte de leurs adresses figure au *Liber memorialis* de ces manifestations, avec les réponses imagées du jubilaire. Petit détail savoureux : les étudiants luxembourgeois, dont il était président d'honneur, nous y disent notamment que c'est lui qui composa à leur intention le vibrant chant patriotique « qui marquera à jamais son nom dans le cœur de tous les enfants du Luxembourg... »

Kurth aimait les étudiants et il leur était toujours accueillant. On avait apprécié de longue date la vérité de ces paroles qu'il leur adressa en 1898 : « Merci de l'avoir apporté ici, le drapeau vert de l'Université de Liège ! Il arbore une couleur que j'aime, parce que c'est celle de la jeunesse et de l'espérance. Car, vous le savez, moi aussi je suis jeune et plein d'espérance. La jeunesse et l'espérance sont dans mon cœur comme des oiseaux qui ont fait leur nid dans une vieille muraille en ruine, et qui, du sein de la maçonnerie délabrée, font sortir l'éternelle chanson du printemps ».

(4) Voy. *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 2^e série, t. XIII, 1871, p. 198 ; t. XIV, 1872, pp. 383-395 ; etc.

comme eût pu le faire un spécialiste. Toujours est-il que ses immenses lectures et plusieurs de ses recherches, sur la frontière linguistique et autres (1), l'amènèrent à creuser plus avant maints aspects de notre passé, et, par conséquent, à réfléchir à ses caractères propres, à méditer, si ce mot n'est pas trop ambitieux, sur sa philosophie (2).

On peut être assuré qu'il avait acquis, en cette matière, des connaissances aussi profondes qu'originales, et il n'est pas exagéré d'affirmer que, dans la dernière génération, il a été l'un de ceux qui ont le plus fait, à la fois pour « servir » notre histoire patriale et la populariser, la faire apprécier. Sans parler de son attrayant *Manuel* (1903), de sa substantielle notice sur *Notre nom national* (1909), « le plus ancien de l'Europe avec celui des Grecs » (3), comment en douter quand on le voit, en 1899, par la fondation des *Archives belges*, avec le concours de ses collègues et de ses élèves, doter notre pays de sa première revue d'historiographie nationale, et s'astreindre, par suite, au rude labeur de suivre de près, voire de critiquer personnellement une partie notable de la production de celle-ci (4) ? Mais il ne devait pas omettre de nous dire ce qu'il pensait de nos annales. On s'aperçoit très bien qu'il y songea sérieusement dès 1898, pour y revenir en 1905 (5), et finir par nous donner, en 1913, dans son intéressant petit livre : *La nationalité belge*, la quintessence, le bréviaire, en quelque sorte, de ses idées sur ce sujet (6).

Cet opuscule, œuvre de sa pleine maturité, apprend, certes, beaucoup, nonobstant ses allures simplistes, voire même çà et là quelque peu polé-

(1) On voit, par exemple, par sa traduction du *Philippe II* du Dr BAUMSTARK (1877), ses notes manuscrites, ses comptes rendus, et sa participation aux conférences organisées à Liège à l'occasion du centenaire de la Révolution, qu'il s'intéressa de très près aux événements du XVI^e siècle et de la fin du XVIII^e.

(2) M. J. VANNÉRUS, art. cité, p. 242, écrit très exactement : « Un esprit comme celui de Kurth ne pouvait naturellement se désintéresser des problèmes posés par l'ensemble de l'histoire de nos anciennes provinces », etc.

On a dit aussi de son patriotisme qu'il était d'autant plus vif, qu'à ses yeux la Belgique — n'en déplaise à la France — était bien près de réaliser le type par excellence de la nation catholique. Volontiers il eût pris pour nous le *Gesta Dei per Francos* ; chez lui l'amour de la patrie et celui de l'Église se confondaient. Voy. *La nationalité belge*, pp. 72 et 183-186.

(3) Notice lue à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la Commission royale d'histoire, à Bruxelles, le 8 novembre 1909, en présence du roi Léopold II.

(4) Les *Archives belges* (1899) ont été elles-mêmes le développement des *Archives liégeoises* inaugurées l'année précédente, comme suite à la *Chronique de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, dont le premier n^o avait paru le 1^{er} juillet 1897.

(5) Voy. la bibliographie.

(6) Réédité pour la troisième fois en 1930.

miques, qui s'expliquent par ses origines (1), et on ne le parcourt pas avec moins de plaisir. Partant de cette constatation fort juste que « ce qui constitue une nationalité, c'est moins la communauté de race ou de langue, que la jouissance d'un même régime de liberté et la fidélité aux mêmes institutions », il établit que, dès lors, la nationalité belge est, en réalité, plus ancienne qu'on ne le suppose, en dépit de notre provincialisme si longtemps accentué, et il a soin de montrer quel a été, dans sa formation, surtout aux heures décisives, le rôle unificateur, et, en général, trop oublié, du Brabant. S'il déclare et fait voir que l'attachement au catholicisme a été, à travers les âges, la note la plus distinctive de notre caractère national, il ne méconnaît pour cela ni notre attachement non moins traditionnel à la liberté, ni les aptitudes bien connues de nos industriels, de nos ouvriers, ni notre prospérité économique. Il s'efforce, comme on voit, de tenir compte de tous les facteurs. Il ne met pas un moindre soin à établir, comme dans *La frontière linguistique*, que les querelles de races et de langues sont, en somme, récentes chez nous, et qu'elles pourraient être mortelles si l'on n'y prend garde. Il appelle de ses vœux l'union nationale, et l'on constate avec surprise que certaines de ses pages ont un accent prophétique (2). La conclusion est tout à l'honneur de notre patriotisme ; elle légitime « la fierté d'être belge ». L'auteur estimait que notre petit pays n'a rien à envier aux grandes nations qui nous entourent, lesquelles, d'ailleurs, ont su à l'occasion lui rendre hommage et apprécier ses mérites.

On sait comment les circonstances ont fourni une éclatante confirmation de cette thèse de Kurth, et on dira plus loin comment, peu avant sa mort, il eut l'occasion d'étayer encore toutes ces vues par la rédaction

(1) En effet, les huit leçons dont il se compose sont le développement d'une série de conférences faites, en 1905, aux élèves des Dames de la Sainte-Famille, à Bruxelles. L'auteur a reproduit entre autres choses, dans les appendices, la conférence donnée par lui, en 1911, au Jeune Barreau de la capitale sur la « question flamande », et deux articles du *XX^e Siècle*, que lui inspirèrent, l'un, le vingt-cinquième anniversaire des événements du 10 juin 1884, l'autre, ceux du 2 juin 1912.

(2) On lit, en effet, pp. 26-27 : « Le temps est passé où les nations chrétiennes pouvaient faire des conquêtes les unes sur les autres. Ces entreprises sont surannées ; même quand elles semblent réussir, elles aboutissent à des faillites. Un peuple peut être vaincu sur les champs de bataille, il peut être annexé par l'étranger ; il n'est pas absorbé aussi longtemps qu'il refuse de l'être ; sa protestation, fût-elle muette, empêche la prescription de s'établir au profit du conquérant et maintient la blessure ouverte...

« Cela ne veut pas dire qu'il soit indifférent pour une nation de se laisser envahir ou de se défendre vigoureusement : toute invasion étrangère est une catastrophe dont il faut préserver la patrie. Les Belges l'ont toujours fait, et nous avons le droit d'espérer que la Belgique ne manquera pas à elle-même. Si, comme tous les peuples qui méritent de rester libres, elle sait opposer à l'envahisseur les poitrines de tous ses fils, aucune puissance étrangère ne parviendra à l'effacer de la carte du monde ».

de son *Guet-apens prussien en Belgique*, véritable et éloquent testament de ce grand patriote (1). S'il fallait une preuve de plus pour attester le culte profond que Kurth voua à sa patrie et combien il souhaitait que les études destinées à la faire mieux connaître fussent poussées, il suffirait d'ajouter qu'entré à la Commission royale d'histoire en 1887, et secrétaire, en 1898, de ce corps savant, il soumit peu après à ses confrères, « avec un sens très aigu des nécessités », le programme de travaux dont la réalisation se poursuit depuis lors (2). Tout récemment (29 novembre 1934), lors de la célébration du centenaire de cette Commission, M. Pirenne, qui a recueilli de ses mains les fonctions de secrétaire en 1907, s'est plu à reconnaître tout ce dont cet organisme est redevable aux initiatives de Kurth, à son zèle, à son souci de bien faire. Le docte professeur y avait transporté, écrit-il, « l'esprit qui l'animait ». M. J. Vannérus n'a pu que confirmer ces éloges dans la substantielle notice qu'il lui a consacrée (3).

III.

Tant d'études, dans les domaines les plus divers, auraient pu absorber Kurth. Elles ne le firent point. Nous n'avons à envisager ici, plus spécialement, que son rôle académique, et cependant il n'est que trop vrai qu'on

(1) « Pour pénétrer dans les profondeurs de la pensée et du sentiment patriotique de Kurth, il faut lire le *Guet-apens prussien* ». (CAUCHIE, broch. citée, p. 70.)

(2) Kurth, quant à lui, attachait une importance particulière à l'élaboration des « catalogues d'actes de nos anciens souverains. Il rêvait de fournir à la Belgique le pendant des fameux *Regestes des empereurs*, dont F. BÖHMER avait doté l'Allemagne » ; etc. Ce projet est actuellement en cours d'exécution.

(3) Voy. le *Livre jubilaire* déjà cité, pp. 46 et suiv., 239 et suiv. Le relevé des initiatives de Kurth à la Commission d'histoire, par M. VANNÉRUS, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, est fort précis et exact. Cet érudit conclut comme suit : « Jusqu'à son dernier souffle, on peut le dire, Kurth apporta à notre Commission une collaboration aussi dévouée que féconde ; alors que ses fonctions de secrétaire lui avaient permis d'imprimer à l'activité de notre Compagnie une impulsion vigoureuse, en rajeunissant son programme et en l'adaptant aux exigences des méthodes historiques nouvelles, les contributions qu'il fournit, quarante années durant, à notre *Bulletin* et à nos séries de cartulaires et de chroniques se recommandent par des qualités de perfection qui ne cessèrent jamais de distinguer toutes les publications de cet historien d'élite. Parmi les membres éminents qui ont le plus contribué à entretenir le renom scientifique de la Commission royale d'histoire, G. Kurth mérite donc, à tous égards, d'occuper, au premier rang, une place d'honneur ».

Rappelons, par la même occasion, que le savant historien avait été élu membre correspondant de l'Académie de Belgique le 4 mai 1891 ; il en devint membre titulaire le 7 mai 1894 et fut directeur de la Classe des Lettres en 1902. Le 30 juillet 1910 il fut appelé à présider le Conseil d'administration de la Bibliothèque royale.

n'aurait qu'une idée encore incomplète de l'homme, de la variété de ses dons, de la parfaite unité de sa vie et de son étonnante activité, si nous n'ajoutions que, par la parole et la plume, il s'intéressa en outre à une foule de questions générales, et joua même pendant dix ans, de 1893 à 1903, un rôle public.

Nous avons justement rappelé ci-dessus combien, consécutif avec lui-même, les manifestations les plus diverses de la vie et de l'activité de l'Église, tant présentes que passées, le captivèrent toujours au plus haut point. De là, la joie qu'il éprouvait, en véritable apôtre, à suivre et à soutenir, dans la mesure de ses moyens, les mouvements en faveur des missions, du culte eucharistique, de la liturgie (1), de la presse et de l'enseignement chrétiens, bref, de la pensée et de l'action catholiques sous toutes leurs formes, et à l'étranger aussi bien que chez nous (2). Entré de bonne heure en relations avec d'éminentes personnalités du Centre allemand, dont la politique et le zèle étaient de nature à susciter chez lui la plus vive admiration (3), il fut assidu, durant plusieurs années, aux grandes assemblées de ce groupement, comme à celles de la Goerresgesellschaft et de la Société bibliographique de Paris (4). C'est par des préoccupations du même genre qu'il faut expliquer ses efforts en vue de faire réserver une place, dans l'enseignement secondaire, à l'étude des grands auteurs chré-

(1) « Il faut notamment saluer en M. Kurth un précurseur éclairé et convaincu de la restauration liturgique », a écrit Mgr HEYLEN dans la *Revue latine*, oct. 1921, p. 874, et cf., à ce propos, les détails savoureux donnés par D. A. ROBEYNS dans les *Questions liturgiques et paroissiales*, oct. 1934, pp. 34-35, au sujet de son intervention au Congrès de Malines de 1909. Son éloquence au Congrès eucharistique de Namur, en 1902, avait fait de même la plus vive impression. Il parla aussi de *L'Eucharistie et la Civilisation* à l'ouverture du Congrès eucharistique de Rome, le 2 juin 1905 (*Revue apologetique*, 1905, pp. 157-162).

(2) Voy. la bibliographie.

(3) Surtout à l'époque du Kulturkampf, et ultérieurement quant à la politique sociale ; il était persuadé qu'en matière religieuse aussi l'Allemagne catholique offrait des « exemples bons à suivre », et il s'efforçait de les faire connaître. A l'occasion il était heureux, d'autre part, de tenir les catholiques allemands au courant de ce qui se faisait chez nous ; voy. son discours à Coblenz, août 1890. Cependant nous pouvons affirmer que sa sympathie pour ce pays ne le rendait pas insensible au charme et à la supériorité de l'esprit de liberté, tel que le pratiquent les Anglais.

(4) C'est à l'occasion de ces réunions qu'il entra semblablement en relations avec l'élite du monde catholique français, dont plusieurs grands noms, Mgr d'Hulst entre autres, figurent parmi ses correspondants. Pendant plusieurs années il fut correspondant du *Polybiblion* et de la *Revue des Questions historiques*. Son *Histoire poétique des Mérovingiens* est dédiée au Marquis de Beaucourt, historien de Charles VII, alors directeur de cette dernière revue. En 1896 il lui fut donné d'intervenir dans le procès de béatification de Jeanne d'Arc. Voy. *La documentation catholique*, 15 mai 1920, et cf. MGR TOUCHET, *La Sainte de la Patrie*, 1920, p. XV.

tiens grecs et latins, à ses yeux injustement méconnus ; mouvement auquel il adhéra d'autant plus volontiers qu'il avait été lancé en parfaite communion d'idées, par son très intime et très cher ami, le chanoine L. Guillaume (1). Son dévouement à l'enseignement chrétien datait de loin ; en 1884, la lutte scolaire, dont il avait suivi maintes péripéties dans le sud du Luxembourg, avait inspiré à sa verve un roman qui eut son heure de retentissement : *Jeanne ou la loi de malheur* (2), et jamais, dans la suite, il ne refusa sa sympathie aux instituteurs catholiques (3). A l'occasion, d'autres causes généreuses, telles que celles des Boers, de l'antiesclavagisme, de l'Irlande, de l'Arménie, de la Pologne, provoquèrent aussi, de sa part, ou brochure ou discours (4). Grand admirateur de Léopold II et de son œuvre coloniale, il n'hésita pas à défendre celle-ci lorsqu'elle se trouva injustement attaquée (5). Le *Deutscher Verein*, association des Allemands de Belgique pour la défense de leurs droits linguistiques dans les arrondissements-frontière de Verviers, Bastogne et Arlon, lui dut également sa fondation (1893). Il est à peine besoin de dire qu'il ne s'agissait ici que d'un groupement purement régionaliste, sans même la moindre apparence de revendication séparatiste.

La même année 1893, quand commença à se développer à Liège et dans le pays la démocratie chrétienne, à la suite de l'enseignement de l'abbé

(1) Le meilleur exposé de ses vues, à cet égard, se trouve dans son intéressante brochure : *Les humanités chrétiennes*, 1901 (discours prononcé au Collège St- Joseph, à Virton). « Pourquoi les fondateurs de notre civilisation à nous ne seraient-ils pas appelés, eux aussi, à participer à l'éducation de nos enfants ? ... Ce que les chrétiens réclament au nom de leur foi, des esprits bien étrangers à nos croyances le revendiquent au nom du progrès intellectuel ; ... en laissant apparaître, dans la perspective, la pensée chrétienne comme le sublime complément de la pensée antique ». Cf. aussi son discours de l'Académie sur le même sujet, en 1902.

C'est au chanoine L. Guillaume que fut dédié *Noïger* en 1905, « en commémoration jubilaire de trente années d'amitié ».

(2) Publié sous le pseudonyme de VICTOR D'HINSELINNE. On a prétendu (F. NEURAY, *o. c.*, p. 27) que son attitude en face du projet de loi scolaire de 1879, qui lui paraissait, comme à tant d'autres, menacer la foi du peuple belge, avait été dictée, en ordre principal, par le souvenir de sa propre expérience à l'école primaire d'Arlon (voy. ci-dessus). C'est infiniment probable.

(3) A la vérité, il tenait en haute estime la tâche et les mérites des éducateurs populaires, et ne laissa pas de le redire, au besoin dans leurs réunions. Président d'honneur de la Ligue des Instituteurs chrétiens du Luxembourg, il le fut ensuite de la Fédération des Instituteurs chrétiens de Belgique.

(4) A relever spécialement sa brochure : *La Croix et le Croissant*, 1889, 2^e éd. en 1890. Elle a été traduite en espagnol et en allemand, et fut publiée à l'occasion de la croisade antiesclavagiste entreprise par le Card. Lavigerie.

(5) Voy. *Archives belges*, 1906, art. 230.

Pottier au séminaire épiscopal de notre ville et de la publication par Léon XIII de la célèbre encyclique sur « la condition des ouvriers » (1891), événement qui n'alla pas, on s'en souvient, sans provoquer de graves débats et parfois d'assez âpres divisions au sein du parti catholique, l'adhésion de Kurth à ce mouvement fut aussi très naturelle et commandée, en quelque sorte, par tout ce que nous savons de lui (1). Démocrate, ami des humbles, il l'était par tempérament, mais aussi, avant tout, par bonté d'âme, esprit chrétien (2), et avec un désintéressement non moins profond ; l'intérêt, la recherche de l'influence ou des honneurs, on fut toujours unanime à le reconnaître, n'eurent aucune prise sur lui ; il afficha constamment un réel mépris de l'argent et confondait volontiers la richesse avec le culte de Mammon (3). On a dit de sa démocratie qu'elle était « plus sentimentale que cérébrale, plus sociale que politique » (4) ; il y a du vrai dans cette affirmation ; au fond, quelles qu'aient été parfois les apparences contraires, à en juger par certains commentaires ou paroles échappées dans le feu de la dispute, « elle a toujours été tempérée, et, quant aux catholiques conservateurs, sincèrement unioniste » (5). Le nivellement absolu lui répugnait, encore plus la lutte des classes. Il visait, au contraire, à les réconcilier, comme il ne cessait de prêcher la bonne entente aux Wallons et aux Flamands. Seulement, eu égard à l'état social d'alors, il lui paraissait juste autant que conforme à l'attitude séculaire de l'Église, de travailler à l'élévation, à l'amélioration du sort des classes inférieures, de ne point laisser le monopole de leurs revendications au socialisme irréligieux. Convaincu que l'Église, par sa doctrine et les réalisations de son passé, particulièrement par la pratique des corporations (6), possédait les véritables remèdes aux maux dont ces classes se plaignaient, il souffrait mal certaines hésitations et était partisan d'une action plus radicale. Son expérience de l'histoire, telle qu'elle ressort de tout son enseignement,

(1) Elle s'exprima, comme on sait, par sa fameuse lettre à l'abbé Pottier, en date du 18 janvier 1893, et que F. NEURAY a reproduite in extenso, pp. 73-77 ; document incontestablement instructif et empreint d'un idéalisme fort généreux.

(2) « Au fond, il envisage avant tout la démocratie en fonction de son amour pour le salut éternel des malheureux ». CAUCHIE, broch. citée, p. 71.

(3) Les honneurs, au reste, n'avaient pu manquer de distinguer de bonne heure une telle carrière scientifique. Voy. ci-dessus, p. 281, n. 3. En 1906 il fut nommé commandeur de l'Ordre de S. Grégoire le Grand, et, en 1907, promu commandeur de l'Ordre de Léopold. L'Université de Louvain le proclama docteur *honoris causa* en 1912.

(4) F. NEURAY, *o. c.* p. 68.

(5) *Ibid.*

(6) Voy., à cet égard, sa brochure sur les Corporations (1893). Il faut la rapprocher de ce qu'il a dit de cette institution dans *La Cité de Liège au moyen âge*, t. II, pp. 222-242.

rejoignait ici ses sentiments religieux. Dès lors, avec le plus complet dévouement et sans ménager son temps ni ses peines, dans un esprit aussi d'admiration sans bornes pour l'œuvre et la grande figure de Léon XIII (1), il se donna tout entier, durant une dizaine d'années, au mouvement dont il s'agit, ne reculant point devant les meetings et la propagande publique, allant même à deux reprises, en 1894 et 1903, jusqu'à prêter son nom pour le scrutin législatif et communal (2). Cette partie de son activité n'alla pas pour lui sans sérieux inconvénients ; elle lui coûta notamment de vieilles et chères amitiés ; ce qui est extraordinaire, c'est qu'elle ne ralentit en rien son labeur dans le domaine scientifique (3). On a prétendu qu'il était, malgré tout, en raison même de son idéalisme, peu propre aux luttes politiques ; il n'est personne, en tous cas, qui ne rendît hommage à son ardente conviction, et, répétons-le, à son désintéressement absolu. Les milieux démocratiques chrétiens étaient fiers, on le pense bien, de l'avoir gagné à leur cause ; ils brandissaient son nom avec orgueil et entourent encore aujourd'hui sa mémoire d'une profonde vénération (4). Aussi bien, dans sa retraite, Kurth aimait dire que les idées qu'il avait défendues finiraient par faire leur chemin. Comme ses grands modèles, Ozanam, Montalembert, il avait combattu, joué le rôle de pré-

(1) A quel point il admirait et aimait Léon XIII, on le voit par le discours qu'il prononça à Paris au Congrès bibliographique international de 1888 ; cf. aussi *Archives belges*, 1907, art. 69.

(2) C'est le souvenir de ces campagnes, non moins que les incontestables qualités oratoires de Kurth, qui ont inspiré à СЛУЧИЕ (broch. citée, p. 27) ces lignes dont beaucoup de ceux qui l'ont connu peuvent attester la vérité : « Quand il apparaissait pour prendre la parole en public, l'auditoire était conquis d'avance par sa réputation. Le succès répondait amplement à l'attente. La richesse et la profondeur des pensées de l'orateur, la générosité et l'élan de ses sentiments, son aspect sympathique autant qu'imposant, le jeu de sa physionomie, ses grands gestes indisciplinés, tous les mouvements de son corps répondant aux mouvements de son âme, sa parole claire, sonore et chaude, ses éclats de voix, tous ses frémissements oratoires qui trahissaient le feu intérieur dont il était dévoré, en un mot toute l'inspiration chrétienne de son cœur qui le rendait étonnamment éloquent, avait bientôt fait d'enthousiasmer son auditoire et de déchaîner les applaudissements : le professeur était transformé en tribun populaire, il était possédé du dieu de l'éloquence ».

Il fut un instant question de lui attribuer un siège de sénateur provincial ; ce projet n'aboutit pas.

(3) Ces années-là comptent, en effet, parmi les plus fécondes, au point de vue de sa production ; voy. la bibliographie.

(4) Ces sentiments ont eu l'occasion de s'exprimer lors de l'imposante manifestation organisée à Liège, en son honneur, le 15 juillet 1906, par ses amis politiques, qui donnèrent en même temps son nom à un de leurs cercles. On trouvera un compte rendu très complet de cette fête, honorée de la présence d'Aug. Beernaert, avec le texte des discours prononcés, dans le journal liégeois *La Dépêche*, n° des 17-18 juillet 1906.

curseur... Sa conscience et sa conviction d'avoir servi la cause du Christ lui tenaient lieu de tout.

IV.

Tels ont été, en raccourci, l'ampleur et le bilan de l'œuvre de notre éminent collègue. Travailleur acharné, solidement bâti pour la besogne, il ne croyait jamais avoir assez fait. De sérieuses fatigues l'ayant amené à renoncer spontanément à l'enseignement, le 30 octobre 1906, dans l'intention de mieux vaquer à l'achèvement de certains de ses ouvrages, il se retira à Assche-lez-Bruxelles, à proximité de la Bibliothèque royale. Un événement qu'il n'avait pas prévu ne tarda pas à l'appeler sur un autre théâtre. A la fin de cette même année, dom Berlière, le premier directeur de notre Institut historique de Rome, décida de rentrer au pays ; le Gouvernement, pour le remplacer, jeta les yeux sur le savant professeur liégeois, alors le seul historien de marque en « disponibilité ». La perspective de passer chaque année quelques mois à Rome, au centre de la Catholicité, dans un milieu incomparable pour les recherches historiques, dont si souvent déjà il avait subi le charme et parlé avec amour (1), le souci d'être utile à son pays, eurent raison de ses hésitations. Le 31 décembre 1906, il fut donc investi de cette haute mission. Dorénavant il ne séjourna plus à Assche que les mois d'été, heureux d'y revoir ses amis belges, qui, de leur côté, ne l'étaient pas moins de le retrouver toujours en aussi complète et débordante activité.

L'Institut avait été bien aiguillé par dom Berlière, le nouveau directeur n'eut que la peine de veiller à l'exécution du programme de travaux arrêté par son distingué prédécesseur. Il trouva moyen toutefois de le compléter, et signala comme ailleurs son passage là-bas par plus d'une initiative intéressante. C'est lui notamment qui inaugura le *Bulletin* de cet organisme ainsi que les conférences qui, en général tous les quinze jours, à partir de 1909, y réunirent l'élite du monde historique international (2). Mieux encore : dès 1907 il eut l'idée de faire de notre Institut romain,

(1) Voy., par exemple, *Roma, poésies catholiques* (sous le pseudonyme de VICTOR CHRÉTIEN), 1877 ; *L'Église aux tournants de l'histoire*, pp. 120-124 ; etc.

(2) Kurth lui-même a dressé la liste de ces conférences dans le 1^{er} fasc. du *Bulletin*, p. IX, avec une notice sur l'Institut, qui lui fut redevable, par surcroît, de ses nouvelles et plus spacieuses installations et du renforcement de son budget. A noter aussi que c'est là qu'il écrivit son très précieux et utile article : *Liège et la Cour de Rome au XIV^e siècle*, paru dans le 2^e fasc., 1922, pp. 1-43. Par contre, le temps lui a manqué pour mettre au point et publier sa conférence sur *Ferdinand Gregorovius, historien de Rome au moyen âge*.

à l'instar de l'« École française », un centre accueillant, non plus seulement pour les jeunes historiens, mais également pour les docteurs en archéologie et philologie, désireux d'y poursuivre leurs études. Ce projet a été réalisé en 1921 (1).

Au printemps de 1910 ses loisirs lui permirent d'effectuer un voyage, longtemps rêvé, au pays des Pharaons. Il nous en a laissé la relation dans son intéressant petit livre : *Mizraïm, Souvenirs d'Égypte*.

V.

La guerre surprit Kurth au moment où, comme d'habitude, il venait de rentrer au pays. Plus que tout autre elle le peina, l'atterra même, parce qu'elle s'accompagna pour lui d'une immense déception. Nous avons mentionné ci-dessus sa germanophilie. La vérité est qu'il aimait et admirait l'Allemagne, d'où son père était originaire, et où il comptait, nous l'avons dit aussi, de solides amitiés (2) ; mais ses familiers savent bien et lui-même ne s'est point fait faute de le répéter, qu'il distinguait soigneusement la Prusse du reste de ce pays ; pour lui comme pour beaucoup de Rhénans et d'érudits de sa génération, cette distinction était une sorte d'axiome ou de postulat (3). La déclaration de guerre lui fut une cruelle blessure, nous avons là-dessus les témoignages les plus formels. « L'Allemagne est la seule mère qui force ses enfants à la renier » confia-t-il au chanoine Cauchie un jour de septembre 1914, si pénible que dût lui être cet aveu. Mais sa résolution fut bientôt prise ; dans ces terribles conjonctures, le patriote, en lui, se révéla tout entier. « Ne pouvant plus tenir un fusil », il décida, en sa qualité d'historien, de dresser contre la puissance parjure, ses calomnies, ses cruautés, sa désinvolture, un acte d'accusation véri-

(1) Sur l'ensemble de son activité à Rome, il faut lire A. CAUCHIE, dans le même *Bulletin*, 2^e fasc. pp. 163-169, qui la résume par ces mots : « En fait, il a par sa personnalité et ses travaux jeté un grand lustre sur l'Institut ; d'autre part il a donné une impulsion considérable aux travaux des membres », etc.

(2) « L'Allemagne n'avait pas en Belgique de meilleur ami que moi » (*Le guet-apens prussien en Belgique*, p. 4). En 1913 encore il avait collaboré aux *Mélanges von Hertling* par l'envoi d'un mémoire : *Frankreichs niederländische Politik im vierzehnten Jahrhundert*. Il montrait précisément dans ce travail que si, au XIV^e siècle, les Brabançons ne voulaient pas devenir Français, ils résistèrent avec non moins de fermeté aux exigences de l'empereur Sigismond, et depuis cinq siècles, concluait-il, entre la France et l'Allemagne, la Belgique reste fidèle à cette attitude.

(3) Voy. par exemple, *Le Guet-apens prussien en Belgique*, pp. 121 et suiv. : « Le génie allemand a été empoisonné par l'esprit prussien, et c'est dans l'esprit prussien que se trouve l'explication claire et lumineuse de phénomènes qui paraissent à première vue inexplicables », etc.

dique et vengeur. Sans désespérer, il se mit à l'étude des « documents de guerre » tels qu'ils étaient accessibles alors, cherchant dans les propres allégations des Allemands, leurs journaux, leurs livres, leurs revues, les preuves de leur duplicité, de leur travestissement complet de la vérité historique et du respect des traités. C'est pour le même motif que, désireux de se documenter en personne, et de rien affirmer, dans le récit des événements, qu'il n'eût vérifié sur place et passé au crible de la critique, il se mit à parcourir, durant l'été et l'automne de 1915, en dépit des conditions pénibles où l'on voyageait alors, les régions de notre pays qui avaient souffert, le Brabant, le Namurois, le Luxembourg et la province de Liège.

Suprême exemple et suprême leçon ! (1)

Ses anciens collègues le virent pour la dernière fois, à cette occasion, à Liège, au début d'octobre 1915. Après leur avoir exposé, dans une des réunions hebdomadaires qu'ils tenaient alors à l'Institut botanique, ce qu'il avait vu dans ses pérégrinations, il eut le courage de répéter cet aveu : « J'ai beaucoup aimé l'Allemagne, et maintenant, comme Clovis, il me faut brûler ce que j'ai adoré ! »

Les Allemands soupçonnèrent-ils la raison de ses déplacements, eurent-ils vent de la publication qu'il préparait ? Toujours est-il que, peu après son retour, en novembre, une perquisition fut opérée chez lui. Les manuscrits étaient en lieu sûr, mais c'est à la suite de cette visite domiciliaire (il avait été enfermé sans feu dans son bureau) que l'indisposition dont il souffrait depuis quelque temps s'aggrava. A la fin de décembre la pneumonie se déclara. Le 4 janvier, à une heure du matin, il expirait, non toutefois sans avoir eu, quelques heures plus tôt, la plus douce et la plus vive satisfaction que sans doute il souhaitait : son illustre ami, le Cardinal Mercier, dont la grande âme était si bien faite pour comprendre la sienne, avait tenu à lui apporter le réconfort de sa présence et de sa parole. L'éminent prélat a raconté plus tard l'émouvante entrevue (2). Quant au livre : *Le guet-apens prussien en Belgique*, c'est bien ce qu'on en attendait. Kurth n'y doute pas seulement de la victoire, il la prédit (3) ; il

(1) « Je cite l'Allemagne devant le tribunal de la conscience humaine : qu'elle essaye de répondre à mon acte d'accusation ! Je ne produis que des faits et des témoignages soigneusement contrôlés. J'ai enseigné et pratiqué pendant quarante ans la critique historique, et j'en ai appliqué la méthode ici, avec d'autant plus de rigueur que je sens toute la responsabilité que j'assume ». *Ibid.*, pp. 3-4.

(2) Dans l'oraison funèbre prononcée à Arlon le 25 septembre 1921. Le texte complet en a été reproduit dans la *Revue latine*, oct. 1921, pp. 866-873.

(3) P. 125 : « L'Allemagne n'a plus cru qu'à la force, elle qui avait dit tant de belles choses sur l'éternelle majesté du droit. Elle a connu le rêve napoléonien de dominer

fustige de main de maître et la félonie de l'Allemagne, et ses campagnes diffamatoires, et ses procédés de guerre ; il magnifie aussi, avec une mâle éloquence, l'unanime résistance des Belges et le spectacle splendide que, par elle, notre patrie a donné au monde. Huit chapitres, entièrement ou presque entièrement achevés, sur onze que le volume devait contenir, ont été publiés en 1919, avec préface du Cardinal et avant-propos de M. Georges Goyau (1).

La même pensée apparaît dans une note imprimée par la presse clandestine durant l'occupation. Envisageant le régime nécessaire de la Belgique après la fin des hostilités, il se prononce en faveur de l'union nationale et la mise au second plan des questions linguistiques (2).

Dans le désarroi, l'isolement, où l'on se trouvait au début de janvier 1916, il ne fut pas possible de faire au grand historien des funérailles dignes de lui ; lors de l'inhumation provisoire au cimetière d'Assche, le 6 janvier, seuls quelques admirateurs, collègues et amis, purent se donner rendez-vous. Cinq ans plus tard seulement, les 24-25 septembre 1921, le transfert solennel de ses cendres à Frassem fournit, tant dans la petite localité brabançonne qu'au chef-lieu du Luxembourg, l'occasion d'une dernière et imposante manifestation de sympathie et de respect. Dans la grande église Saint-Martin d'Arlon, S. E. Mgr. Mercier, délégué de l'Académie, tint à prononcer en personne l'oraison funèbre, et accompagna la dépouille mortelle jusqu'aux confins de la ville (3). Kurth repose désormais, non

le monde, oubliant qu'elle n'avait pas de Napoléon, et que les Napoléons finissent à Sainte-Hélène. *Aujourd'hui vaincue, mutilée*, trouvera-t-elle dans sa droiture naturelle la claire vue des causes de son malheur ? C'est le secret de l'avenir ».

(1) Voici les titres de ces chapitres : I. Le neutralité belge depuis 1931 ; II. La Belgique à la veille de l'attentat ; III. *L'ultimatum* allemand et la réponse de la Belgique ; IV. Comment les Prusiens essayent de justifier l'attentat ; V. La résistance de la Belgique à l'attentat prussien. Suivent ces quatre appendices : I. Comment l'Allemagne a calomnié le Gouvernement belge ; II. Comment l'Allemagne a traité la Belgique ; nécrologe des villes et villages de Belgique ; III. Comment l'Allemagne a traité le clergé belge ; IV. La tragédie d'Aerschot.

(2) MM. L. GILLE, ALPH OOMS et P. DELANDSHEERE ont reproduit cette note dans leur ouvrage : *Cinquante mois d'occupation allemande en Belgique*, t. II, 19, pp. 10-11 ; elle figure également dans la brochure de CAUCHE, pp. 124-125, qui, pp. 13-16, rapporte aussi quelques détails concernant l'attitude courageuse de Kurth à Assche en 1914-1915, et les services rendus par lui aux habitants.

(3) Prisent la parole à Assche : MM. Carton de Wiart, alors premier ministre, Pirrenne, K. Hanquet et De Coster, bourgmestre de cette localité ; à Arlon, outre S. E. le Cardinal Mercier, MM. P. Nothomb, P. Reuter, bourgmestre, J. Closon et L. Leclère, ce dernier au nom de l'Université de Bruxelles. A notre connaissance, la relation la plus complète de cette double et patriotique cérémonie a été celle de *L'Avenir du Luxembourg*, n^{os} des 25 et 26-27 septembre, qui a reproduit in extenso la plupart des discours.

pas à Rome, comme il l'avait souhaité (1), mais dans le petit cimetière de Frassem, à proximité du moins des grands bois qui avaient charmé et inspiré sa jeunesse. En 1927, des soins pieux ont érigé sur sa tombe une élégante chapelle romane.

* * *

En apprenant la mort de notre collègue, le célèbre érudit Mgr Duchesne, directeur de l'École française de Rome, le qualifia d'un mot : « C'était un chevalier » (2), et M. Pirenne, de son côté, a écrit (3) : « Chez lui la vie fut vraiment, si l'on peut ainsi dire, de l'idéalisme en action. Je n'ai pas connu d'homme en qui l'existence se confondît au même point avec la poursuite de l'idéal. Son regard illuminé était le reflet de l'ardeur de ses sentiments et de la noblesse de ses pensées. Littérature, religion, action sociale, recherche scientifique, toutes les manifestations de la beauté spirituelle, il les a aimées d'un même amour, d'une même ferveur enthousiaste. Un puissant foyer de chaleur et de lumière, voilà peut-être l'image qui lui convient le mieux. C'est elle, en tous cas, qui rend le plus complètement l'impression que je conserverai toujours de cette personnalité si forte et si attirante ». Et ailleurs (4) : « Il a été vraiment un *miles Christi*, dans toute l'acception du terme. Il eut l'âme d'un croisé... Jusque dans les recherches les plus minutieuses de l'érudition, il fut soutenu par la certitude de travailler pour Dieu et pour l'Église. On peut vraiment dire de lui que la même foi qui inspira sa vie inspira aussi toute son œuvre. C'est de là qu'il faut partir si on veut le comprendre et l'apprécier exactement ».

Rien n'est plus vrai. C'est bien là le sentiment de tous ceux qui ont été en contact avec lui (5). Il doit être permis d'observer qu'en lui encore la

(1) *Voy. Roma, poésies catholiques*, 1877, pp. 77-78.

(2) Paroles qui évoquent tout de suite ces lignes charmantes de G. GOYAU (art. cité, p. 368) : « Professeur, G. Kurth a l'air d'être descendu dans l'existence comme y descendirent les saint Georges et les saint Géréon... Ceux-ci tenaient l'épée, il tient, lui, des documents ; mais c'est le même combat qu'il livre, avec d'intrépides parades, qui lui assurent une place très originale parmi les historiens contemporains. Le combat, d'ailleurs, est franc et loyal ; G. Kurth est un inattaquable érudit ; et, parmi les nombreux disciples qu'il eût voulu conduire à confesser sa foi, il n'en est aucun, du moins, qui ne confesse sa bonne foi ».

(3) *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie*, 1921, pp. 400-401 (discours prononcé à Assche le 24 septembre 1921).

(4) *Notice* citée, p. 11.

(5) « Rejeter dans l'ombre les idées religieuses de Kurth en matière d'histoire, ce serait méconnaître le caractère le plus saillant de cette puissante personnalité, ce serait en quelque sorte mutiler God. Kurth ». (CAUCHIE, broch. citée, p. 53).

vie privée a été à l'avenant de l'activité professionnelle (1), et son respect, son culte de la science, aussi profonds que son attachement au Christ. Il en a donné maintes preuves, il a fourni à cet égard des déclarations tout à fait catégoriques (2). « Par sa vie de travail, de rêve et de prière, par l'assimilation constante de son âme à l'âme héroïque des grands âges chrétiens » (3), il a voulu honorer le Christ et l'Église : le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre, c'est de reconnaître qu'il a été fidèle à cet idéal de sa jeunesse, et a su le réaliser. Il est notre Ozanam belge.

L'Université de Liège, comme l'Académie, le monde savant, ses amis politiques et notre patrie, garde précieusement son souvenir. De même qu'en 1906, à l'occasion de son départ, ses collègues de la Faculté de Philosophie avaient pris l'initiative de convier les érudits belges et étrangers à publier en son honneur deux volumes de *Mélanges* « en témoignage de leur admiration et de leurs sentiments confraternels » (4), elle proclame qu'il a été non seulement un de ses meilleurs serviteurs, mais une de ses gloires les plus pures.

JULES CLOSON.

(1) Le P. HENUSSE a communiqué, à cet égard, d'intéressants renseignements dans sa note : *Kurth dans la retraite* (*Revue latine*, oct. 1921, pp. 846-849) (à propos de ses retraites à la maison S. François-Xavier d'Arlon). Cf. aussi le discours du Card. MERCIER *ibid.* pp. 866-873 et CAUCHIE, broch. citée, pp. 30-37.

(2) Dès 1886, dans la préface des *Origines*, il avait écrit ces lignes qui s'appliquent parfaitement à sa carrière entière : « J'ai fait ce que j'ai pu, apportant, dans une entreprise digne d'être tentée, toute l'ardeur et toute la bonne volonté d'une âme vouée sans réserve au culte de la vérité ». Une autre de ses réflexions, pleine de sens, relative au rôle et à l'importance de la science, est très opportunément reproduite par F. NEURAY, *o. c.*, pp. 189-190. En 1913, il n'hésita pas à défendre courageusement le P. Delahaye, président des Bollandistes, alors injustement menacé. Le virulent article qu'il écrivit à ce sujet : *Historiens et sycophantes* a été inséré dans les *Archives belges*, 1913, n° 479, pp. 326-327.

(3) G. GOYAU, art. cité, p. 395.

(4) T. I : *Mémoires historiques*, gr. in-8° de LXXXIX-466 pp., avec portrait ; t. II : *Mémoires littéraires, philologiques et archéologiques*, gr. in-8° de LXXXIX-460 pp. (Liège, Vaillant-Carmanne, et Paris, Champion, 1908). Remise fut faite de ces deux beaux volumes au jubilaire, à Bruxelles, le dimanche 8 novembre 1908, dans une imposante cérémonie suivie d'un banquet de deux cents couverts. Le *XX^e Siècle* en a rendu compte dans son n° du 10 novembre.

PUBLICATIONS (1)

Paul et Virginie, cantate couronnée (*Bull. de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, t. XVI, 1863, pp. 278-280).

Attitudes d'arbres. Esquisses d'après nature (poésies) (*Revue trimestrielle*, 2^e série, t. IV, 1864, pp. 5-31).

Notes d'un écolier en vacances; Vianden (*Ibid.*, 2^e série, t. VII) 1865, pp. 81-134).

Le Blondin de Namur; traduit de l'allemand de Zschokke. Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et C^{ie}, 1867, 95 pp. in-12.

Poésies (*Revue trimestrielle*, 2^e série, t. XVII, 1868, pp. 282-289; t. XX, 1868, pp. 421-426).

Littérature funéraire (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XII, 1870, pp. 97-111).

La poésie flamande. Julius Vuylsteke (*Revue de Belgique*, t. IV, 1870, pp. 5-18).

Littérature flamande. Gedichten van Rosalie en Virginie Loveling. Binnen en Buiten. Zes novellen door Karel Versnayen (*Ibid.*, t. V, 1870, pp. 342-348).

Les sources de la biographie de Caton l'Ancien par Plutarque (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, nouv. série, t. XIV, 1871, pp. 185-206).

Rêves d'un splénétique (poésie) (*Revue de Belgique*, t. VII, 1871, pp. 206-212).

Caton l'Ancien, étude biographique. Dissertation inaugurale. Liège, Juhn-Henne, 1872, 196 pp., in-8^o.

Du rôle politique de la maison de Bourgogne en Belgique (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, nouvelle série, t. XV, 1872, pp. 383-395).

Théodore Kœrner (*Revue de Belgique*, t. X, 1872, pp. 263-282).

Anthologie belge, publiée sous la patronage du Roi (en collaboration avec M^{me} A. Struman-Picard). Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}; Paris, Reinwald, 1874, 388 pp., in-18.

(1) Jusqu'en 1908, la présente bibliographie est la reproduction de celle que nous avons fait figurer en tête des *Mélanges God. Kurth*, parus cette année-là. Nous avons toutefois supprimé ici la mention des comptes rendus proprement dits, que Kurth a éparpillés dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, la *Revue des Questions historiques*, la *Revue d'histoire ecclésiastique*, le *Bulletin bibliographique du Musée belge*, les *Archives liégeoises*, et surtout dans les *Archives belges*, fondées par lui, comme il a été dit, en 1899. Dans ce dernier recueil, bon nombre d'articles non signés sont également de sa main. Il convient aussi de rappeler que, secrétaire de la Commission royale d'histoire de 1898 à 1907, c'est lui qui a rédigé les comptes rendus des séances de cet organisme durant cette période et les rapports annuels au Ministre. En 1899-1900 il a semblablement assumé la direction de la revue : *Deutsch Belgien. Organ des deutschen Vereins zur Hebung und Pflege der Muttersprache im deutschredenden Belgien* (Arlon-Bruxelles).

Notice sur un manuscrit d'Hériger et d'Anselme conservé à l'abbaye d'Averbode (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, t. II, 1875, pp. 377-394).

Du caractère légendaire de l'histoire liégeoise jusqu'au XIII^e siècle (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, nouvelle série, t. XVIII, 1875, pp. 259-269).

Quelle est l'étymologie d'Arduenna ? (*Ibid.*, pp. 408-411).

De l'enseignement de l'histoire en Allemagne (*Ibid.*, t. XIX, 1876, pp. 88-100).

Étude critique sur saint Lambert et son premier biographe (Mémoire couronné) (*Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 3^e série, t. III, 1876, pp. 5-112).

Notice sur la plus ancienne biographie de saint Remacle. Pour servir à l'histoire des supercheries littéraires (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, t. III, 1876, pp. 355-368).

Le tombeau d'Ermesinde à Clairefontaine (*Revue générale*, t. XXIII, 1876, pp. 216-229). 2^e éd. augmentée et illustrée, Liège, Dessain, 1880, 48 pp. gr. n-8^o.

La procession dansante d'Echternach (*Ibid.*, t. XXIV, 1876, pp. 240-265). Traduit en anglais dans *The Month*, en allemand dans *Echternacher Anzeiger*.

Courrier belge ou Rapport sur les travaux historiques en Belgique pendant l'année 1875 (*Revue des Questions historiques*, t. XX, 1876, pp. 223-236).

Philippe II, roi d'Espagne. Traduit de l'allemand de R. Baumstark. Liège, Spée-Zélis, 1877, VIII-221 pp., in-12.

Roma. Poésies catholiques (sous le pseudonyme de Victor Chrétien). Paris, V. Palmé ; Bruxelles, G. Lebrocq, 1877, 80 pp., in-12.

Courrier belge ou Rapport sur les travaux historiques en Belgique pendant l'année 1876 (*Revue des Questions historiques*, t. XXI, 1877, pp. 622-640).

La charte d'affranchissement de Saint-Léger, 2 mars 1368 (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, t. V, 1878, pp. 27-40).

Saint Grégoire de Tours et les études classiques au VI^e siècle (*Revue des Questions historiques*, t. XXIV, 1878, pp. 586-593).

Le cartulaire Nothomb (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. X, 1878, pp. 77-88).

La presse catholique en Europe (anonyme) (*Revue générale*, t. XXVII, 1878, pp. 9-44).

La presse catholique dans les deux mondes (signé K.) (*Ibid.*, t. XXVIII, 1878, pp. 125-131).

Sitting-Bull ou l'agonie de la race rouge (*Ibid.*, t. XXVIII, 1878, pp. 299-332, 508-552, 699-724, 819-853 ; t. XXIX, 1879, pp. 99-125, 420-449, 548-589). Publié à part sous le titre : *Sitting-Bull*. Bruxelles, administration de la *Revue générale*, 235 pp., in-8^o.

Pie IX. Poésie (sous le pseudonyme de Victor Chrétien) (*Ibid.*, t. XXVII, 1878, pp. 372-377).

L'instruction publique au Canada (*Ibid.*, t. XXVII, 1878, pp. 765-770).

Courrier belge ou Rapport sur les travaux historiques en Belgique pendant l'année 1877 (*Revue des Questions historiques*, t. XXIV, 1878, pp. 612-623).

La jeunesse d'un poète. Recueil de poésies qui a obtenu le premier prix au concours ouvert par la *Revue générale* (sous le pseudonyme de Victor Chrétien) (*Revue générale*, t. XXIX, 1879, pp. 711-719, 866-878, t. XXX, pp. 51-65).

Analectes pour servir à l'histoire d'Arlon (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XII, 1880, pp. 185-208).

La loi de Beaumont en Belgique. Étude sur le renouvellement annuel des justices locales (*Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique*, t. XXXI. Bruxelles, Hayez, 1881, II-50 pp., in-8°).

Deux biographies inédites de saint Servais, publiées avec une étude critique (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. I, 1881, pp. 213-269).

Les origines de la ville de Liège (*Ibid.*, t. II, 1882, pp. 1-87).

Sancti Servatii Tungrensis episcopi Vitae antiquiores tres (*Analecta Bollandiana*, t. I, 1882, pp. 85-111).

Évangéline, conte d'Acadie, par Longfellow. Traduit de l'anglais avec une introduction. Liège, librairie de la Société bibliographique belge, 1883, XXV-98 pp. in-12.

Nouvelles recherches sur saint Servais (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. III, 1883, pp. 33-64).

Vita metrica sancti Frederici episcopi leodiensis ex codice Londoniensi (addit. mss. 24914) nunc primum edita (*Analecta Bollandiana*, t. III, 1883, pp. 259-269).

Chronique de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. III, 1883, pp. 195-225).

Les apparitions de Knock (anonyme) (*Grand almanach belge illustré*, 1883).

Jésus-Christ dans l'histoire. Conférence faite à Neufchâteau le 16 décembre 1883. Résumé par M. L. Graide dans *De Nieuwe School-en Letterbode*, février 1884.

La mission belge de Mongolie (anonyme) (*Almanach belge illustré*, 1884).

Jeanne ou la Loi de malheur, par Victor d'Hinselinne. Bruxelles. J. Albanel ; Paris, V. Palmé, 1884, V-485 pp., in-12.

Majerou (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XVII, 1885, pp. 265-295).

La mère Julie Billiard (anonyme) (*Almanach belge illustré*, 1885).

Les origines de la civilisation moderne. Louvain, Ch. Peeters ; Paris, V. Leclercq, 1886, 2 vol. de XLVI-387 et 313-XLVII pp. in-8°. Plusieurs éditions, dont la 7^e a paru en 1922. Traduction en polonais (1888), en espagnol (1904) et en néerlandais (1905).

Du but et des moyens d'action des sociétés historiques de province (*Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*. Congrès arch. d'Anvers de 1885. Anvers, 1886, pp. 128-138).

Les glossaires toponymiques. Discours prononcé à la 2^e séance générale du

Congrès de Namur, 17 août 1886. (*Ibid.*, Congrès de Namur. Namur, t. II, 1887, pp. 78-91).

Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger (*Ibid.*, pp. 295-366, avec une carte).

Notice sur Hériger (*Biographie nationale*, t. IX, 1886-1887, col. 245-251).

Notice sur Hocsem (*Ibid.*, t. IX, col. 395-404).

Union luxembourgeoise. Chanson (*Almanach de l'Université de Liège*, Liège, Desoer, 1885-1886, pp. 103-104).

La Toponymie. Programme d'une science nouvelle. Conférence résumée dans la *Gazette de Liège*, 3 février 1887.

Une nouvelle histoire des papes (*Revue des Questions historiques*, t. XII, 1887, pp. 197-203).

Deux travaux allemands sur Hincmar (*Ibid.*, pp. 204-209).

Le congrès scientifique des catholiques (*Le Patriote*, 15 décembre 1887. Signé : Victor).

L'Église devant la Science. Conférence à la Société générale des étudiants de Louvain (Résumée dans *Le Bien public*, 18 mars 1887 et la *Gazette de Louvain*, 19 mars 1887).

Lettre au journal *La Chronique*. Droit de réponse. Sujet : Une conférence de M. Kurth sur *L'Église devant la Science* (*La Chronique*, 25 mars 1887).

La Papauté au XIX^e siècle. Conférence faite au Collège de Belle-Vue. Résumée dans *L'Ami de l'ordre*, 1 avril 1887 et dans *Le Courrier de Bruxelles*, 4 avril 1887.

Dissertations académiques, 1^{er} fascicule : Em. Dony, L'auteur unique des vies des saints Amat, Romaric, Adolphe et Arnulf ; Eug. Bacha, Etude biographique sur Eginhard. Liège, Demarteau, 1888, VI-81 pp., in-8^o.

Cours d'histoire politique du moyen âge. Résumé du cours professé par M. Kurth. Cahier interfolié de V-96 pp., sans date ni nom d'éditeur (1888). Éditions plus complètes en 1889 et 1892.

Les sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours (*Revue des Questions historiques*, t. XLIV, 1888, pp. 385-447, et *Compte rendu du premier Congrès scientifique international des Catholiques*, 1888, Paris, 1889, pp. 339-386).

Léon XIII et la mission de la Papauté au XIX^e siècle. Discours prononcé au Congrès bibliographique international tenu à Paris du 3 au 7 avril 1888 (*Bulletin de la Société bibliographique*, Paris, 1888, pp. 169-183 ; *Livre d'Or du pontificat de Léon XIII*. Bruxelles, Société belge de librairie, 1888, pp. 357-396, avec plus de développements).

Le folklore et les sociétés historiques. Discours prononcé au Congrès archéologique de Bruges, le 24 août 1888 (*Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Congrès de Bruges, t. III, Bruges, 1888, pp. 86-98).

Les études francaes de 1878 à 1888. Rapport présenté au Congrès bibliographique tenu à Paris du 3 au 7 avril 1888 (*Compte rendu du Congrès bibliographique international*, 1888, pp. 552-577).

Les États de la Couronne d'Aragon (*Revue des Questions historiques*, t. XLIII, 1888, pp. 255-260).

Le Pouvoir temporel des Papes. Discours prononcé à l'assemblée annuelle du Comité pontifical du diocèse de Liège. (*Gazette de Liège*, 31 décembre 1888).

La Croix et le Croissant. Gand, Leliaert-Siffer, 1889, 37 pp. in-8°. (Extrait du *Magasin littéraire et scientifique*, t. I, 1889, pp. 453-485). Traductions espagnole (1895) et allemande (1898). Deuxième édition en 1890.

Étude critique sur le *Gesta Regum Francorum* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XVIII, 1889, pp. 261-291).

Le bilan de la Révolution française (*Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 2^e série, Liège, 1889, pp. III-XXVI).

Observations sur le compte rendu du Congrès archéologique de Charleroi (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. V, 1889, pp. 187-199).

Lettre ouverte à M. Frère-Orban sur la Révolution française (*Gazette de Liège*, 28 octobre 1889).

L'histoire des persécutions d'après P. Allard (*Revue générale*, t. L, 1889, pp. 116-148).

L'histoire de Clovis d'après Frédégaire (*Revue des Questions historiques*, t. XLVII, 1890, pp. 60-100).

Histoire de l'Église d'Arlon (*Le Luxembourg*, journal quotidien, n^{os} du 2 au 8 avril 1890). Traduction allemande dans *Deutsch Belgien*, en 1900.

La Renaissance littéraire en Catalogue (*Revue générale*, t. LII, 1890, pp. 662-676).

Notice sur Lambert le Petit (*Biographie Nationale*, t. XI, 1890-1891, col. 166).

Notice sur sainte Landrade (*Ibid.*, col. 257-260).

Notice sur saint Lambert (*Ibid.*, col. 143-148).

Belgien und der dritte sociale Congress in Luttich (*Verhandlungen der 37. Generalversammlung der Katholiken Deutschlands zu Coblenz vom 20-28 August 1890*. Coblenz, Schuth, 1890).

Les institutions franques d'après Fustel de Coulanges, Glasson, Viollet (*Revue des Questions historiques*, t. XLVIII, 1890, pp. 183-204).

La reine Brunehaut (*Revue des Questions historiques*, t. L, 1891, pp. 1-79).

La lèpre en Occident avant les Croisades (*Compte rendu du II^e Congrès scientifique international des catholiques*, 1891. Paris, 1891, pp. 125-147). Deuxième édition en 1907.

L'Église et l'Afrique (*Almanach catholique de Belgique*, Bruges, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 12^e année, in-4, 1891) (non paginé).

Notes sur la culture de la vigne en Belgique au moyen âge (*Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Congrès de Liège; t. VI, Liège, 1891, pp. 203-209).

Que faut-il lire? (*Revue générale*, t. LIV, 1891, pp. 935-941).

Une biographie de l'évêque Notger au XII^e siècle (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 4^e série, t. XVII, 1891, pp. 365-422).

Une nouvelle histoire des Papes (d'après L. Pastor) (*Revue des Questions historiques*, t. XLIX, 1891, pp. 554-563).

Rapport sur la Société Gœrres (*Bulletin de la Société bibliographique*, Paris, 1891).

Manifestation en l'honneur de M. God. Kurth, 11 mars 1892. *Liber Memorialis* publié par le Comité organisateur. Liège, Vaillant-Carmanne, 1892 (Discours de G. Kurth, pp. 33-39).

Maurice de Neufmoustier (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XXIII, 1892, pp. 668-684).

Documents historiques sur l'abbaye de Neufmoustier près de Huy (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. II, 1892, pp. 39-67).

Pierre l'Ermitte (*Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 1^{re} série, Liège, Demarteau, 1892, 28 pp., in-8°).

Le concile de Mâcon et les femmes (*Revue des Questions historiques*, t. LI, 1892, pp. 556-560).

Le Congrès scientifique international des catholiques à Bruxelles (*Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement*, 15 août 1892, pp. 515-523).

La raison d'être de l'histoire au point de vue catholique. Discours prononcé à l'inauguration du Musée diocésain à Liège. (*Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 1^{re} série, Liège 1892).

La question sociale. Conférence faite au cercle catholique d'Arlon (*Le Luxembourg*, journal quotidien, n^{os} des 4-5 novembre 1892).

Notice sur Luc de Cornillon (*Biographie nationale*, t. XII, 1892-1893, col. 548-550).

Rapport sur la Société Gœrres (*Bulletin de la Société bibliographique*, Paris, juin 1892, pp. 151-153).

Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société bibliographique tenue à Paris le 17 mai 1892 (*Ibid.*, pp. 158-163).

Note sur un ouvrage de M. J.-P. Waltzing : Le Recueil général des Inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis cinquante ans (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XXIII, p. 413).

Histoire poétique des Mérovingiens. Paris, Picard ; Bruxelles, Société belge de librairie, 1893, 552 pp., gr. in-8°.

Les corporations ouvrières au moyen âge. Bruxelles, Société belge de librairie, 1893, 32 pp., in-16.

L'épopée et l'histoire (*Revue des Questions historiques*, t. LIII, 1893, pp. 1-26). Forme l'Introduction de l'*Histoire poétique des Mérovingiens*.

Un témoignage du IX^e siècle sur la mort de saint Lambert (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. III, 1893, pp. 414-422).

Discours prononcé aux noces d'argent de la Société bibliographique de Paris. (*Bulletin de la Société bibliographique*, Paris, 1893).

Souvenirs d'enfance (*Almanach catholique de Belgique*, 1893).

Lettre à M. le chanoine Pottier (Sujet : Adhésion à la démocratie chrétienne). (*Le Bien du peuple*, 22 janvier 1893).

L'Avenir de la démocratie. Conférence faite au cercle Léon XIII à Bruxelles. Résumée dans le *Journal de Bruxelles*, 8 novembre 1893, et dans *L'Avenir social*, 12 novembre 1893.

Victor Hugo. Conférence au cercle catholique de Louvain. Résumée dans le *Journal de Bruxelles*, 30 novembre 1893.

Rapport sur un travail de M. P. Alberdingk-Thijm : Les ducs de Lotharingie et spécialement ceux de Basse-Lotharingie aux X et XI^e siècles (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXV, 1893, p. 44).

Les origines de la France (périodes mérovingienne et carolingienne) d'après Fustel de Coulanges (*Revue des Questions historiques*, t. LV, 1894, pp. 208-219).

Die römische Frage (*Verhandlungen der 41. Generalversammlung der Katholiken Deutschlands zu Köln vom 26 bis 30 August 1894*. Köln, Brandts, 1894).

La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge (*Revue des Questions historiques*, t. LVII, 1895, pp. 337-339).

Une source byzantine d'Eginhard (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XXX, 1895, pp. 580-590).

Discours en l'honneur du P. Ch. De Smedt, président des Bollandistes (*Souvenir de la manifestation en l'honneur du P. Ch. De Smedt*, Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1895).

Le chanoine Hervard. Conférence résumée dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. IX, 1895, pp. 462-463.

Rapport sur un mémoire de Concours de la classe des Lettres : Histoire du Bouddhisme du Nord, par L. de la Vallée Poussin (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XXIX, 1895, p. 644).

Discours prononcé aux funérailles du docteur Petithan, à Liège (*Gazette de Liège*, 26 mars 1895).

Une lettre sur les classiques (*Le Patriote*, 22 septembre 1895).

Exploits d'apostat (Les brochures de l'ex-Jésuite, Hoënsbrœch). Anonyme (*Le Bien du peuple*, 20-21 janvier 1895).

Clovis. Ouvrage illustré de huit compositions hors texte en héliogravure et de cent trente gravures sur bois dans le texte. Tours, Mame, 1896, XXIV-630 pp. in-4^o. Deuxième édition, en 2 vol., en 1901 ; troisième, en 1922.

La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France. Bruxelles, Société belge de librairie, t. I, 1896, 588 pp. in-8^o ; t. II, 1898, 155 pp. in-8^o. (*Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie*, t. XLVIII). Le t. II a paru aussi, en partie, sous le titre : De l'emploi officiel des langues dans les Anciens Pays-Bas. Bruxelles, Société belge de librairie, 1898, 106 pp. in-8^o.

Le baptême de Clovis, ses conséquences pour la France et pour l'Église (*La France chrétienne dans l'histoire*, Paris, Firmin-Didot, 1896, in-4^o).

Le catéchisme et la grammaire. Conférence donnée au pensionnat des Dames

de la Sainte-Famille à Helmet, le 15 juin 1896. Bruxelles, A. Lesigne, 1896, 12 pp., in-8°.

Notre troisième langue nationale (*Le Patriote*, 2 et 3 janvier 1896). Signé : Endymion.

Das deutsche Belgien und der Arloner deutsche Verein. Arlon und Aubel, Willems, 1896, 50 pp. in-8°. Contient le rapport sur la Belgique de langue allemande présenté par G. Kurth à l'assemblée générale de la *Gærresgesellschaft* tenue à Bamberg le 1^{er} septembre 1893, pp. 30-45.

M. Pastor et l'histoire des Papes (*Le XX^e siècle*, 10 avril 1896).

Légitime défense. Liège, impr. centrale, 1896, 12 pp. in-8°.

Rapport sur un travail de M. F. Magnette : Les dessous d'une élection épiscopale sous l'Ancien Régime (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XXXI, 1896, p. 162).

Réponse à la note de M. Alph. Wauters : Quelques mots sur les progrès de la toponymie en Belgique (*Ibid.*, p. 313).

Rapport sur une notice de M. J.-P. Waltzing : Le dieu celtique Intarabus ou Entarabus (*Ibid.* t. XXXII, 1896, p. 743).

Chronique de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Année 1897, nos 1 (15 juillet) à 6 (15 décembre), 60 pp. à 2 col. Liège, Grandmont-Donders, 1897. (Beaucoup d'articles sont dûs à la plume de G. Kurth).

Sainte Clotilde. Paris, Lecoffre, 1897, IV-181 pp. in-8°. (Collection : *Les saints*).

Le pseudo-Aravatius (*Analecta Bollandiana*, t. XVI, 1897, pp. 164-172).

Notice sur Maurice de Neufmoustier (*Biographie nationale*, t. XIV, 1897, col. 104-105).

Le troisième volume de l'Histoire des Papes de M. Pastor (*Revue des Questions historiques*, t. LXII, 1897, pp. 211-221).

Qu'est-ce que le moyen âge ? Discours prononcé à Fribourg au Congrès scientifique international des catholiques, le 19 août 1897. Bruxelles, Société belge de librairie, 1898, 33 pp. in-8°. Deuxième édition en 1905. Traductions en polonais (1898) et en flamand (1900).

A Godefroid Kurth, à l'occasion du XXV^e anniversaire de la fondation de son cours pratique d'histoire. Liège, Poncelet, 1899, 224 pp. in-8° (Discours de G. Kurth, pp. 191-198).

La bataille de Vouillé en 507 (*Revue des Questions historiques*, t. LXIV, 1898, pp. 172-180.)

Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. VIII, 1898, pp. 7-112).

Le Comte Immon (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, t. XXXV, 1898, pp. 320-333).

L'Eucharistie et l'art chrétien (*Durendal*, 1898, pp. 257-268).

Le recrutement du corps professoral de l'enseignement moyen de l'État (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XLI, 1898, pp. 1-8).

L'âme belge (*Revue Mauve*, 25 août 1898). Réimprimé en 1905 sous le titre :

La Patrie belge. Namur, Picard-Balon, 1905, 12 pp. in-8°. Traduction flamande.

Les études franques de 1888 à 1897 (*Compte rendu du Congrès bibliographique international tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898*. Paris, 1900; 17 pp. in-8°).

Note sur l'organisation de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, Hayez, 1898. Imprimé pour les membres de l'Académie (pp. 3-8).

Discours prononcé à la distribution des prix de l'École Saint-Luc (*Ecole Saint-Luc de Buxelles. Rapport*, pp. 3-7, Bruxelles, Van Gompel, 1899).

Arel oder Arlon ? (*Deutsch Belgien*, t. I, 1899, pp. 99-106).

Les comtes d'Auvergne au VI^e siècle (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1899, pp. 769-790).

L'Eucharistie et l'art chrétien (*Compte rendu du XI^e Congrès eucharistique*, 1899).

Notice sur Notger (*Biographie nationale*, t. XV, 1899, col. 901-909).

Avant-projet d'un programme de travaux lu en séance du 9 janvier 1899 de la Commission royale d'histoire (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. IX, 1899, pp. XI-XXVII). Publié aussi en supplément aux *Archives belges*, 25 mai 1899.

La Commission royale d'histoire et M. Charles Woeste (*Archives Belges*, 1899, pp. 86-89).

Rapport sur un mémoire de MM. V. Chauvin et Alph. Røersch : Étude sur Nicolas Cleynaert (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1899, pp. 298-300).

L'Angleterre et le Transvaal. Discours prononcé à l'Association générale des étudiants de l'Université de Liège. Résumé dans la *Gazette de Liège*, 5 décembre 1899.

L'Église aux tournants de l'histoire. Bruxelles, Société belge de librairie, 1900, VIII-158 pp., in-8°. — Traduit en hollandais (1902 et 1904), en italien (1907) et en espagnol (1906). Cinquième édition en 1913.

L'inscription dédicatoire de l'église de Waha (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. X, 1900, pp. 97-123).

Les ducs et les comtes d'Auvergne au VI^e siècle (*Revue d'Auvergne*, septembre-octobre 1900).

Les nationalités en Auvergne au VI^e siècle (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1900, pp. 224-242, et *Revue d'Auvergne*, novembre-décembre 1900);

Les comtes et les ducs de Tours au VI^e siècle (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1900, pp. 858-883).

Un règlement de comptes (Réponse à G. Tandel) (Annexe aux *Archives belges* du 25 novembre 1900, 27 pp. in-8°).

Geschichte der Areler Kirche (*Deutsch-Belgien*, t. II, 1900, pp. 81-107).

Rapport sur le mémoire présenté en réponse à la question : On demande une étude critique sur les sources de l'histoire du pays de Liège pendant le moyen

âge (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1900, pp. 283-297).

Note bibliographique sur le t. III de l'ouvrage de M. J. P. Waltzing : Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1900, pp. 545-547).

La civilisation à l'époque mérovingienne (*Revue des Questions historiques*, t. LXVIII, 1900, pp. 208-217).

Lettre au journal *L'Universitaire catholique*, n° du 26 avril 1900.

Les origines de la civilisation moderne et M. Seignobos (*Revue des Questions historiques*, t. LXIX, 1901, pp. 587-593).

Les humanités chrétiennes. Discours prononcé au Collège St-Joseph à Virton le 19 mars 1901. Namur, Godenne, 1901, 16 pp. in-8°.

La lecture. Conférence faite au Pensionnat des Dames de la Sainte-Famille à Helmet le 30 juillet 1901. Bruxelles, Brants, Mousset et C^{ie}, s. d. (1901), 15 pp. in-8°.

Rapport sur la *Görresgesellschaft* et la *Leogesellschaft* à l'Assemblée générale du 9 avril 1901 de la Société scientifique de Bruxelles (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1901).

Note bibliographique sur le t. IV de l'ouvrage de M. J. P. Waltzing : Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1901, pp. 339-340).

Note bibliographique sur le T. I du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale par le R. P. Van den Gheyn (*Ibid.*, pp. 940-943).

Le XIX^e siècle. (*Le XX^e siècle*, 1 janvier 1901).

Un scandale universitaire (Anonyme) (*La Dépêche*, 25 novembre 1901).

Saint Boniface. Paris Lecoffre, 1902, IV-198 pp. in-12. (Collection : *Les saints*). Traduit en allemand (1903) et en italien (1905). Quatrième édition en 1919.

Les humanités de demain (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1902, pp. 331-352).

De la nationalité des comtes francs au VI^e siècle (*Mélanges Paul Fabre*. Paris, 1902, pp. 23-34).

La Divine Comédie (*Durendal*, 1902, pp. 257-268).

Discours prononcé aux funérailles de Dominique Keiffer (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XLV, 1902, pp. 207-208).

Marche et Waha. Étude sur l'histoire religieuse de la Famenne (*Bulletin de la Société diocésaine d'art chrétien*, Namur, 1896).

Note bibliographique sur le t. II du Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale par le R. P. Van den Gheyn (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1902, pp. 569-572).

Lettres à l'*Etoile belge* (Droit de réponse. Sujet : Les Nominations à l'Université de Liège) (*L'Etoile belge* et *La Dépêche*, 2 avril et 3 mai 1902).

La bataille des Éperons d'Or (*Le XX^e siècle*, 13 juillet 1902).

Chartes de l'Abbaye de Saint-Hubert en Ardenne. T. I. Bruxelles, Imbreghts, 1903, LXXVII-760 pp. in-4° (Publication de la Commission royale d'histoire).

L'histoire de la Belgique racontée aux enfants des écoles. Namur, Lambert De Roisin, s. d. (1903), VIII-190 pp. in-12. Traduit en flamand en 1903. Deuxième édition en 1905 sous le titre : Manuel d'histoire de Belgique. Huitième édition en 1919.

L'enseignement de l'histoire nationale à l'école primaire (*L'école nationale*, 1903, pp. 390-391).

L'archidiacre Hervard (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXII, 1903, pp. 121-180).

Rapport sur deux mémoires en réponse à la question : Faire l'histoire des invasions en Belgique, etc. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1903, pp. 232-233).

Renier de Huy, auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège, et le prétendu Lambert Patras (*Ibid.*, pp. 519-553).

Note sur le nom de Lambert Patras (*Ibid.*, pp. 734-737).

Note bibliographique sur le livre de M. J. Nève : Antoine de la Salle, sa vie et ses ouvrages, d'après des documents inédits (*Ibid.*, p. 591).

Note bibliographique sur le t. III du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale par le R. P. Van den Gheyn (*Ibid.*, p. 590).

Possédons-nous le corps de Notger ? (*Leodium*, 2^e année, 1903, pp. 125-127).

Le peintre Jean (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXIII 1903, pp. 220-231).

Discours prononcé aux funérailles de M. Alph. Delescluse, le 23 mai 1903 (*Archives belges*, 1903, pp. 126-128 ; *Bulletin bibliographique du Musée belge*, 1903, pp. 270-271 ; *A la mémoire d'Alph. Delescluse*, Liège, Poncelet, 1903, pp. 8-10).

Alphonse Delescluse (Notice biographique) (*Archives belges*, 1903, pp. 109 et 125-126).

Notice sur Pierre l'Ermite (*Biographie nationale*, t. XVII, 1903, col. 435-442).

Abrégé de l'histoire de Belgique à l'usage des écoles primaires. Namur, Lambert-De Roisin (1904), 140 pp. in-8^o, deuxième édition en 1906. Traduction flamande en 1904 et 1908.

Lettres à l'*Étoile belge* (Droit de réponse. Sujet : Les manuels scolaires de M. Kurth) (*Étoile belge*, 24, 28 et 29 juin ; 3, 7, 9, 16 juillet 1904).

Conclusion du débat avec l'*Étoile belge* au sujet des manuels scolaires de M. Kurth (*Le XX^e siècle*, 23 juillet 1904).

L'« Index » du Collège échevinal de Bruxelles (*Le XX^e siècle*, 2 juillet 1904).

Le origini della democrazia cristiana. Compte rendu de la Conférence faite par M. Kurth à Rome sur ce sujet (*Osservatore cattolico*, 2 mai 1904).

Le Vieil Arlon. Lettre à M. Enschedé, bourgmestre d'Arlon (*L'Echo du Luxembourg*, 5-6 décembre ; *L'Avenir du Luxembourg*, 9 décembre 1904).

Comment Philippe II travaillait (*Mélanges Paul Fredericq*, (1904, pp. 289-294).

La paroisse Saint Jean-Baptiste à Liège (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIV, 2^e partie, 1904, pp. 223-249).

Entrée du parti populaire au Conseil communal de Liège en 1302 (*Leodium*, 3^e année, 1904, pp. 137-140).

Note bibliographique sur le mémoire de M. A. Carlot : Étude sur le domesticus franc (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1904, p. 122).

Note bibliographique sur l'ouvrage de M^{me} Ch. Vlœberghs : La Belgique charitable (*Ibid.*, pp. 522-524).

Note bibliographique sur le t. IV du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale par le R. P. Van den Gheyn (*Ibid.*, pp. 525-526).

Note bibliographique sur l'Inventaire des archives de la deuxième section des Archives générales du Royaume par M. J. Cuvelier (*Ibid.*, pp. 581-582).

Notger de Liège et la Civilisation au X^e siècle. Avec un plan de Liège. Paris, Picard ; Bruxelles, Schepens ; Liège, Demarteau ; 1905, 2 vol. de XXI-391 et 88 pp. in-8^o.

Introduction historique au Catalogue de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liège. Liège, 1905, 28 pp. in-8^o.

Préface au livre de M. A. Lefort : Histoire du département des Forêts. T. I, Paris, Bruxelles, Luxembourg, 1905.

L'État belge et l'enseignement. Bruxelles, A. Dewit, 1905, 16 pp. in-8^o.

Encore Renier de Huy (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1905, pp. 227-237).

L'Eucharistie et la Civilisation. Discours prononcé à l'ouverture du Congrès eucharistique de Rome, le 2 juin 1905 (*Revue apologetique*, 1905, pp. 157-162).

Les origines de la Commune de Liège (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXV, 1905, pp. 229-324).

Histoire de la Commune de Liège (Syllabus de six leçons). (Conférences et Cours publics faits sous le patronage de la ville de Liège par des professeurs de l'Université, les 25 janvier, 1, 8, 15, 22 février et 1 mars 1905).

Lettre à la *Flandre libérale* (Droit de réponse. Sujet : M. le Pasteur Rey et l'Histoire de Liège) (*La Flandre libérale*, 24 et 31 octobre 1905).

Lettres au *Journal des Instituteurs* (Droit de réponse. Sujet : Les manuels scolaires de M. Kurth) (*Journal des Instituteurs*, 29 juin, 20 juillet, 17 et 24 août 1905).

Lettre au journal *Le XX^e siècle* (Sujet : Le congrès de Mons et la réforme de l'enseignement moyen) (*Le XX^e siècle*, 29 septembre 1905).

Lettre au *Journal Le Peuple* (Droit de réponse. Sujet : L'abrégé de l'histoire de Belgique de M. Kurth) (*Le Peuple*, 21 août 1905).

Notice sur Réginard (*Biographie nationale*, t. XVIII, 1905, col. 855-861).

Notice sur Rathier (*Ibid.*, col. 772-783).

Notice sur Raoul de Léau (*Ibid.*, col. 685-686).

Note bibliographique sur les t. VII et VIII du recueil de M. W. Bang : Materialien zur Kunde des älteren englischen Dramas (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1905, pp. 140-141).

Le centenaire de Schiller. Discours prononcé à la salle académique de l'Université de Liège, le 19 mai 1905 (Résumé dans la *Gazette de Liège*, 15 mai 1905. Cf. *Bulletin bibliographique du Musée belge*, 1905, p. 308).

Sommaire de l'histoire de Belgique à l'usage des écoles primaires. Namur, Lambert-De Roisin (1906), 60 pp. in-8°. Traduit en flamand.

La Commune de Liège dans l'histoire (Extrait de *La Nation belge*. Conférences faites à l'Exposition internationale de Liège. Liège, Desoer ; Bruxelles, Weissembruch, 1906, pp. 22-44.

L'entrée du parti populaire au Conseil communal de Liège en 1303 (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVI, 1906, pp. 193-220).

Le mouvement historiographique en Belgique (Dans Ed. Ned., *L'Énergie belge*. *Opinion d'une élite 1830-1905*. Bruxelles, 1906).

Rapport sur le mémoire présenté au concours de 1906 : sur les invasions en Belgique, etc. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1906, pp. 244-246).

Note bibliographique sur le t. V du Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique par le R. P. Van den Gheyn (*Ibid.*, p. 61).

Note bibliographique sur le t. I de l'ouvrage de M. A. Lefort : Histoire du Département des Forêts (*Ibid.*, p. 626).

Discours à la manifestation organisée à Louvain, le 8 décembre 1906, en l'honneur de M. Cauchie (Mentionné dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1908, p. 347).

Les Belges de langue allemande (*Le XX^e Siècle*, 13, 20 et 27 août ; 12 novembre et 3 décembre 1906).

Recherches sur Henri de Dinant (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1907, pp. 465-513).

Note complémentaire sur l'extraction de Henri de Dinant (*Ibid.*, pp. 730-736).

Pierre Andricas et la loi de murmure à Liège (*Ibid.*, pp. 651-673).

La Legia. Étude toponymique (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVII, 1907, pp. 123-149).

Notice sur saint Remacle (*Biographie nationale*, t. XIX, 1907, col. 6-8).

Notice sur Renier de Huy (*Ibid.*, col. 112-115).

Notice sur Resignatus, évêque de Tongres (*Ibid.*, col. 161-162).

Notice sur Richer (*Ibid.*, col. 288-292).

Discours prononcé au nom de l'Académie aux funérailles de Mgr. Monchamp (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1907, p. 448-452).

Discours prononcé à l'assemblée générale des anciens élèves de Carlsbourg (Résumé dans *L'Avenir du Luxembourg*, 16-17 septembre 1907, et dans la *Revue de Carlsbourg*, octobre 1907).

Une encyclopédie catholique (*Le XX^e siècle*, n° du 25 novembre 1907. Reproduit dans le *Bulletin bibliographique du Musée belge*, 1908, pp. 35-37).

« Vous aurez toujours des pauvres parmi vous » (*La Dépêche*, 31 octobre 1907).

Belgium (Article dans *The Catholic Encyclopedia*, t. II, Washington, 1907).
 Ultérieurement G. Kurth a encore redigé, pour ce recueil, les articles suivants :
 Burgundy, Charles Martel, Clotilde, Clovis, Egmont (Lamoral Count of) et
 Granvelle.

Le neuvième centenaire de Notger (*La Dépêche*, n° du 4 janvier 1908.
 Reproduit dans le *Bulletin bibliographique du Musée belge*, 1908, pp. 5-6 et
 284-287).

Les poésies de Madame la Comtesse de Stainlein (*Le XX^e Siècle*, n° du 5
 mars 1908, 3 colonnes).

La Comtesse de Stainlein. Signé : Endymion. (*La Dépêche*, n° du 3 juin 1908).

Henri de Dinant et la démocratie liégeoise (*Bulletin de l'Académie royale
 de Belgique*, Classe des Lettres, 1908, pp. 384-410).

L'origine des querelles entre Jean de Bavière et les Liégeois. L'affaire de
 Seraing en 1395 (*Ibid.*, pp. 485-509).

Rapport sur le mémoire présenté au concours de 1909 : Sur les invasions en
 Belgique, etc. (*Ibid.*, 1909, p. 140).

La coutume de Schockville (*Procès-verbaux des séances de la Commission
 royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, t. VIII, 1907-1908, pp. 89-
 120).

Notre nom national (*Bulletin de la Commission royale d'histoire* (t. LXXVIII,
 1909, pp. CII-CXXI). Deuxième édition développée. Bruxelles, Dewit ; Namur,
 Lambert-De Roisin, 1910, 60 pp. in-8°.

Étude critique sur Jean d'Outremeuse (*Mémoires in-8° de l'Académie*,
 Classe des Lettres, t. VII, fasc. 2, 1910, 107 pp.).

La Cité de Liège au moyen âge. Bruxelles, Dewit ; Liège, Cormaux et Demar-
 teau, 1910, 3 vol. de LXXI-322, VIII-345, VII-417 pp., in-8°.

Note bibliographique sur l'ouvrage de M. J. Flamion : Les actes apocryphes
 de l'apôtre André, etc. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des
 Lettres, 1911, pp. 491-493).

L'abbaye de Saint-Hubert. Conférence. (*Bulletin de la Société diocésaine
 d'art chrétien*, Namur, 1911, pp. 167-176).

La famille « de Busleyden » (*Annales de la Fédération archéologique et histo-
 rique de Belgique*, Congrès de Malines, 1911. T. I, 2^e fasc. pp. 208-209).

Projet de Corpus Inscriptionum belgicarum (*Ibid.*, pp. 143-145, 150, 288-303).

Vestales et religieuses. Conférence. Bruxelles, Buelens, 1912, 27 pp. in-8°.
 (Extrait de la revue *Durandal*).

De l'origine liégeoise des béguines (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*,
 Classe des Lettres, 1912, pp. 437-462).

Rapport sur le mémoire de M. H. Bischoff : Nicolas Lenau (*Ibid.*, pp. 146-
 153).

Mizraïm, souvenirs d'Égypte. Bruxelles, Dewit, 1912, 380 pp. in-8°.

La question flamande (*Revue générale*, 1912, pp. 24-36 ; *Dietsche Warande
 en Belfort*, 1912, pp. 344-358).

Préface à l'ouvrage de Me^{lle} de Villermont : L'Infante Isabelle, gouvernante
 des Pays-Bas. Tamines, Duculot, 1912, in-8°, pp. XV-XXIII.

Histoire des croix miraculeuses d'Assche. Assche, van Achter, 1912, 68 pp, in-8°. Traduction flamande.

Manuel d'histoire universelle à l'usage de l'enseignement moyen. Namur, Lambert-De Roisin, 1912, 2 vol. in-8°. Plusieurs rééditions.

A la rescousse des Six Cents. Lettre à M. H. Pirenne (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1913, pp. 486-502).

Un poème en l'honneur de saint Edmond de Cantorbéry (d'après un manuscrit du Vatican) (*Analecta Bollandiana*, 1913, pp. 5-9).

Étude critique sur la vie de sainte Geneviève (*Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XIV, 1913, pp. 5-80).

La nationalité belge. Namur, Picard-Balon, 1913, 231 pp. in-8° ; 2^e édition, 1919 ; 3^e en 1930.

Frankreichs niederländische Politik im vierzehnten Jahrhundert (*Festschrift Georg von Hertling*, Munich, 1913, pp. 283-288).

L'édit de Milan (*Revue sociale catholique*, 1913, pp. 65-73).

Sainte Radegonde et Samuel (*Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XV, 1914, pp. 246-250).

Préface au livre de M. Bertrang : Histoire de l'incendie d'Arlon en 1785. Arlon, Willems, 1914, pp. VII-VIII.

Encore l'origine liégeoise des béguines (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1919, pp. 133-168).

Le Guet-apens prussien en Belgique, avec une préface de S. E. le cardinal D.-J. Mercier, archevêque de Malines. Avant-propos de M. G. Goyau. Paris, Champion ; Bruxelles, Dewit, 1919, XIX-227 pp., in-8°.

Notice sur l'Institut historique belge de Rome (*Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 1^{er} fasc., 1919, pp. VII-XII).

Études franques. Paris, Champion ; Bruxelles, Dewit, 1919, 2 vol. de 356 et 347 pp., in-8°.

Autographe et pages inédites (Les trois lézardes, Egalité, De l'éducation de la pensée, Triple est la raison de ma foi, Dédicace à J.-P. Waltzing, Trois lettres). (*Revue latine*, octobre 1921, pp. 821-845, avec portrait).

Liège et la Cour de Rome au XIV^e siècle (*Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 2^e fasc. 1922, pp. 1-43).

La Chronique de Hocsem. Nouvelle édition. (Avec la collaboration de D. U. Berlière et J. Closon). Bruxelles, Imbreghts, 1927, in-8° de LXXV-447 pp. (*Publication de la Commission royale d'Histoire*).

VICTOR CHAUVIN

(1872)

Victor Chauvin est né à Liège le 26 décembre 1844. Son père, Auguste Chauvin (1810-1884), peintre de la cour de Neuwied et frère d'un officier de l'armée allemande qui fut anobli après les guerres de 1866 et de 1870, était un esprit cultivé et un artiste de talent qui jouissait d'un grand prestige à Liège, où il s'était établi peu de temps avant la naissance de son fils ; il y fit connaître la manière de l'école de Dusseldorf et dirigea notre Académie des Beaux-Arts de 1855 à 1880 (1).

Après de brillantes études à l'Athénée de Liège, Victor Chauvin conquit, en 1862, le titre de gradué en lettres et fut admis comme élève à l'École normale des Humanités. Il n'y passa qu'un an, soit, comme on l'a écrit, qu'il ne pût en supporter ni le régime, ni l'internat, soit pour des raisons d'ordre familial. Quoi qu'il en soit, dès 1863 il s'inscrivit à l'Université et, en 1869, il obtint le titre de docteur en droit et devint membre du barreau de Liège.

Pendant toute sa carrière, même après qu'il eut fait de l'orientalisme le but principal de son activité, Chauvin conserva une certaine prédilection pour les études juridiques. Il regrettait, disait-il parfois, que les meilleurs élèves de son cours d'arabe n'eussent pas commencé par étudier le droit, et il avouait que son rêve aurait été de se consacrer exclusivement au droit musulman. D'ailleurs, plusieurs de ses travaux, notamment un *Commentaire de la loi sur la milice* rédigé en collaboration avec M. Jamme, montrent qu'il aurait pu conquérir un rang distingué dans la jurisprudence. Il exerça effectivement la profession d'avocat de 1869 à 1872, mais la timidité qu'il ne devait vaincre que longtemps après, ne lui permit pas de remporter à la barre les succès que sa science aurait dû lui valoir. En revanche, grâce à l'ensemble de qualités qui devait en faire plus tard un professeur hors ligne, il réussit mieux comme répétiteur de droit ; c'est même le produit des nombreuses répétitions dont il fut chargé qui lui procura l'aisance nécessaire pour qu'il pût continuer et approfondir l'étude des langues orientales dont il avait subi l'attrait invincible.

(1) Sur le peintre Auguste Chauvin, cf. J. BOSMANT, *La peinture et la sculpture au Pays de Liège, de 1793 à nos jours*. Liège, 1930, pp. 78, 82, 91, 119 et *passim*.

Dès 1865 il avait suivi les cours d'hébreu et d'arabe de Pierre Burggraff, qui, depuis 1837, était chargé de l'enseignement des langues sémitiques. Burggraff éveilla en lui le goût du travail désintéressé, le souci de l'acribie philologique et la passion de la recherche historique. Chauvin conserva toujours une pieuse reconnaissance au vieux professeur un peu original, mais combien sympathique, qui avait décidé de sa carrière et qui l'avait initié aux études dont il devait retirer les joies les plus pures. En 1884, après la mort de son vénéré maître, il prononça, à la salle académique, un discours en son honneur et fit paraître une notice assez étendue consacrée à sa vie et à ses travaux.

Burggraff fut admis à l'éméritat en 1872 et Chauvin lui succéda dans son enseignement des langues hébraïque et arabe ; il fut nommé professeur extraordinaire en 1874 et promu à l'ordinariat quatre ans après. Le succès de son enseignement, qui s'adressait à un petit nombre d'étudiants courageux et travailleurs, engagea Victor Chauvin à le développer. Pendant trois ans, de 1882 à 1886, il fit un cours semestriel de droit musulman et, à partir de 1885, il fut chargé du cours facultatif d'histoire ancienne de l'Orient. En 1888, une mission du Gouvernement lui permit d'étudier sur place l'organisation de l'École des langues orientales vivantes de Paris et de visiter l'Académie orientale de Vienne. Très apprécié à l'étranger, il fut invité à participer aux Congrès d'orientalistes de Vienne (1886), Stockholm (1889), Londres (1892) et Genève (1894).

Victor Chauvin est mort inopinément, frappé de congestion, le 19 novembre 1913. Sa disparition prématurée et imprévue laissa inachevée sa monumentale Bibliographie arabe, dont le douzième volume était sous presse. Incomplète comme elle l'est, cette œuvre vaudra à son auteur une renommée durable, sinon bruyante. Tant qu'il y aura des arabisants, ils emploieront pour les publications du XIX^e siècle, cet ouvrage précieux, répertoire indispensable à tout orientaliste, guide utile pour l'historien des littératures, pour l'historien des religions et même pour l'historien tout court. Ce qui est merveilleux, c'est que Chauvin ait pu en rassembler les matériaux en enseignant dans une modeste université belge et sans beaucoup voyager. Cependant, Dieu sait si elle est complète, et son auteur, fidèle à un principe qu'il énonce au seuil de son *opus magnum*, connaissait *de visu* presque tous les ouvrages qu'il cite.

Il aurait d'ailleurs eu le temps de l'achever s'il s'était strictement borné au programme nettement formulé dans le titre, à savoir de donner un répertoire des « ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885 ». Or Chauvin, dépassant dès le début son programme, ajouta aux promesses de son titre 1^o les manuscrits, 2^o les

ouvrages publiés dans l'Europe *musulmane*, surtout en Turquie, 3^o les ouvrages publiés dans les autres parties du monde, 4^o les ouvrages publiés après 1885 jusqu'à la date de la parution de chacun de ses volumes. De plus, loin d'être une simple nomenclature, son ouvrage est une histoire littéraire très fouillée, montrant par exemple pour les contes, sujet que Chauvin possédait à merveille, les filiations et les migrations des sujets traités. Les notes rédigées en vue de la publication de l'ouvrage entier étaient sur fiches au nombre d'une centaine de milliers, mais, après la mort de Chauvin, elles n'étaient guère utilisables, le regretté bibliographe ne les ayant pas, dès le début, rédigées d'une façon définitive et lisible, et ses brouillons étant souvent indéchiffrables, même pour lui. Un de ses meilleurs élèves, Louis Polain, parvint à grand peine à publier encore le douzième volume de la Bibliographie. Il est intéressant de noter que Louis Polain, docteur en droit comme son frère Eugène et comme leur maître commun, fut comme eux un bibliographe éminent. Il habita pendant plus de quarante ans à Paris dans l'appartement qui avait été celui de Dumont d'Urville ; il aurait pu obtenir facilement une belle situation officielle en France, mais il refusa toujours de se faire naturaliser et vécut de sa merveilleuse connaissance des incunables, voyageant dans tout le pays pour les cataloguer. Depuis la mort de Louis Polain, plus personne n'est à même d'utiliser le reste des précieuses fiches, fruit de tant d'années de recherches patientes.

Il serait regrettable, dans une publication consacrée à la gloire de notre Université si chère à Victor Chauvin qui y passait toutes ses matinées, soit pour enseigner, soit pour y travailler à la bibliothèque, de ne pas dire un mot de la méthode qu'il suivait dans ses cours. Chauvin prétendait la tenir de son cher maître Burggraff, qui ne faisait qu'imiter le plus éminent de ses illustres professeurs, le génial de Sacy. Telle était la vénération que ce grand français, promoteur incomparable des études arabes, inspirait aux nombreux disciples de tous pays qui venaient l'écouter, que Burggraff, qui, souvent enrhumé, s'excusait alors auprès de ses élèves de devoir rester couvert, ne manquait pas d'ôter son chapeau chaque fois qu'il citait le nom de Sylvestre de Sacy.

Chauvin, instruit par l'expérience et blasé depuis longtemps sur le plaisir que peut éprouver un professeur à enseigner l'alphabet et les éléments d'une langue nouvelle à des élèves mal doués, peu persévérants ou animés d'une vaine curiosité, qui le quittent après quelques semaines, quelques mois tout au plus, sans avoir retiré de cette étude fragmentaire le moindre profit intellectuel, ne cherchait pas à attirer un grand nombre d'auditeurs. L'auteur de ces lignes se rappelle que, lorsqu'il se présenta

au maître, celui-ci fit d'abord ressortir la difficulté particulière de l'étude de l'arabe, le manque d'avenir pour ses fidèles et, peut-être, même les brimades qu'elle leur vaudrait de la part d'autres professeurs hostiles aux esprits originaux assez hardis pour s'occuper d'*allogria*. Il l'engagea donc à bien réfléchir et à venir le retrouver quelques semaines plus tard. L'ardeur du néophyte ayant résisté à cette période d'épreuve, il revint trouver le maître qui lui remit la grosse grammaire de Caspari-Uricoechea et lui dit d'apprendre seul l'écriture. L'élève, non rebuté, apprit donc l'écriture ; alors Chauvin lui conseilla de s'initier aux formes du verbe régulier ; après quoi il lui confia un exemplaire de l'admirable *Chrestomathia Arabica* de Kosegarten en le priant de préparer les premières lignes. L'arabisant en herbe parvint en huit jours à déchiffrer et à traduire les trois premières lignes en ne faisant qu'un seul contresens.

Cette méthode qu'on peut qualifier d'héroïque, n'était pas faite pour des élèves ordinaires. Pour la supporter, il fallait avoir non seulement des dispositions naturelles, mais surtout l'ardeur au travail et l'enthousiasme sans lesquels on n'arrive à rien dans l'étude de ce noble et bel idiome qui ne livre pas facilement ses beautés, mais qu'on ne se lasse pas d'aimer et d'admirer toujours davantage. Chauvin connaissait à fond cette langue difficile, mais seuls les élèves avancés pouvaient en juger. Il savait que l'explication d'un texte non préparé d'avance par l'élève est de peu d'utilité ; la tâche imposée terminée, le reste de la leçon se passait donc en une causerie aussi intéressante qu'utile, émaillée d'anecdotes et de souvenirs et saupoudrée de réflexions pleines de l'humour le plus exquis. Et la conversation continuait dans la rue, car il était d'usage que le disciple fidèle accompagnât jusqu'à sa porte son maître bien aimé, l'aidant à porter les livres qu'il rapportait de la bibliothèque et répondant avec lui aux innombrables coups de chapeau qui saluaient le professeur si connu et si aimé de tous les Liégeois.

Rappelons aussi que Chauvin n'enseigna jamais d'une façon systématique la grammaire des langues orientales. A l'élève de se débrouiller dans les manuels de Caspari et de Gesenius ou, mieux encore, à abstraire la grammaire de ses lectures. Les élèves de Chauvin étaient également frappés de sa rigueur extrême en ce qui concerne l'exactitude des traductions. L'arabe, plus que toute autre langue, est, à cet égard, un objet d'étude incomparable. Quand il s'agit d'autres langues, on peut traduire à peu près mais, en arabe, si on dévie le moins du monde de l'exactitude la plus scrupuleuse, on n'arrive à aucun résultat. L'étude de l'arabe est, par suite, une école merveilleuse pour la culture de l'esprit d'observation.

La méthode de Chauvin, inapplicable à des élèves médiocres, était propre

à former des maîtres, et elle l'a prouvé. Chauvin n'a pas eu des milliers d'auditeurs, mais peu de ses collègues ont formé, autant que lui, des disciples destinés à se distinguer dans l'orientalisme et à occuper des chaires universitaires.

Il est curieux de constater que ce maître, dont l'enseignement proprement dit était réservé à un tout petit groupe de spécialistes, était connu de tous ses concitoyens et jouissait dans notre ville d'une vraie popularité. C'est que, en plus des qualités qui faisaient de lui un savant éminent et un professeur d'université apprécié, il avait le talent de rendre la science vivante et communicable au grand public. Lors de la création des conférences faites à la Salle Académique, Victor Chauvin, malgré les appréhensions que lui causait sa réelle timidité — n'avouait-il pas qu'il lui arrivait de se réveiller avec des sueurs froides en songeant qu'il devait parler la semaine suivante — fut des premiers à entreprendre ces leçons où il se révéla conférencier habile, disert, ingénieux, fécond en rapprochements inattendus. Il continua à prêter au comité organisateur son concours dévoué et hautement apprécié et parla successivement de l'histoire du droit musulman, de la civilisation arabe, des Juifs modernes, de l'histoire de l'Islam, de l'histoire de l'orientalisme, des Turcs, des Juifs d'Espagne, du Maroc, des Anglais dans l'Inde, de Mahomet dans la littérature, de la mort des langues, de la formation des légendes. De plus, s'étant découvert le moyen de répandre les connaissances qui faisaient l'objet de ses constantes études, il consentit à faire des conférences sur l'orientalisme dans les sociétés littéraires de Gand, Mons, Bruxelles et d'autres villes encore. Partout il avait le succès le plus mérité et répandait ainsi dans les grandes villes du pays, en même temps que des connaissances utiles, le renom de l'Université de Liège et la réputation de ses professeurs.

La popularité de Chauvin n'était pas due uniquement à son talent de conférencier. Il n'était pas, en effet, de ces savants que le goût de l'érudition incline à oublier les réalités contemporaines, mais prenait un vif plaisir à jouer un rôle actif dans la vie de sa ville natale : Liégeois de naissance et de caractère, il aimait et pratiquait le wallon, connaissait sa littérature et faisait partie comme membre effectif ou comme membre d'honneur de presque toutes les sociétés qui s'intéressaient au dialecte local, et notamment de la Société liégeoise de littérature wallonne. Il exerça en outre son activité au Comité de charité de Saint-Gilles, dont il fut le président, à la Société Franklin, au Bureau administratif de l'Athénée, et, partout, dans les milieux les plus divers, il rencontrait une haute et affectueuse estime semblable à celle dont ses collègues l'entouraient à l'Université.

« Ce qui frappait tout d'abord dans la physionomie de Victor Chauvin »,

a dit son éminent collègue Léon Parmentier, (1) « c'était son expression de douceur ; il portait sur le front où brillait l'intelligence, une chevelure blonde et longue qui lui donnait un peu cet air de candeur que nous aimons à attribuer en propre aux artistes. Quand il faisait sa visite quotidienne à la bibliothèque de l'Université, on l'eût pris pour un vieil étudiant ; sa tenue était simple et familière ; impossible d'y découvrir l'ombre de hauteur ou d'affectation. Il avait beaucoup d'esprit mais sans amertume ; jamais chez lui nulle trace de cette ironie qui se moque sous prétexte d'instruire et de corriger. Dans tous ses rapports officiels ou privés, il avait quelque chose de conciliant et de bienveillant qui tempérait la rigueur des convictions et effaçait la distance qu'établit vis-à-vis de certains la hauteur de leur talent. » Ce portrait tracé de main de maître permet de comprendre comment il se fait qu'à côté de la réputation du savant, le souvenir de l'homme est conservé pieusement dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

AUG. BRICTEUX.

PUBLICATIONS (2)

I. BIBLIOGRAPHIE :

Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885. L:ge, Imp. Vaillant-Carmanne. In-8°, 1892, 1913, 12 volumes.

1) Préface Table de Shnurrer. Les proverbes, CXVII-72 ; 2) Kalilah, IX-239 ; 3) Louqmâne et les fabulistes. Barlaam. Antar et les romans de chevalerie, IV-151 ; 4-7) Les Mille et une Nuits, IX-288 ; XII-296 ; IV-204 ; IV-192 ; 8) Syn-tipas, IV-219 ; 9) Pierre Alphonse Secundus. Recueils orientaux. Table de Henning et de Mardrus. Contes orientaux. Les Maqâmes, IV-136 ; 10) Le Coran et la Tradition, IV-146 ; 11) Mahomet, IV-255 ; 12) Le Mahométisme, VI-467 (3). Cet ouvrage a été couronné deux fois par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Prix Delalande-Guérineau et prix Saintour. Il a obtenu le prix Rouveroy de la Société l'Emulation de Liège. Il était subventionné par la Deutsche morgenländische Gesellschaft et par la Société asiatique de Paris.

(1) Discours prononcé à la Salle Académique par L. PARMENTIER, Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres, à l'occasion de la mort de Victor Chauvin.

(2) La liste qui suit est tirée de la brochure consacrée à la mémoire de Victor Chauvin et contenant, en outre, les discours et les articles nécrologiques dont il fut l'objet. Liège, Vaillant-Carmanne, 1923.

(3) Ce volume a été achevé après la disparition de l'auteur, par M. Louis Polain, en août 1922.

Bibliographie biographique des Sémitistes depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. (*Société Liégeoise de bibliographie. Bulletin* 257-284).

Comptes-rendus détaillés de Ashbe : A bibliography of Tunisia (*Centralblatt f. Bibliothekswesen*, 1889). Clozel, Bibliographie des ouvrages relatifs à la Sénégalie. (*Ibidem*, 1892) Leval, Voyages au Levant. (*Bibliographie moderne de* 1898). Pons Baigues. Ensayo bio-bibliográfico sobre los historiadores y geógrafos arabigo-españoles (*ibidem*, 1900). Vollers, Catalogus codicum manuscr. bibl. universit. Lipsiensis (Muséon 1906).

Notices dans *Centralblatt f. Bibliothekswesen* : Examen des principaux travaux bibliographiques publiés en Belgique en 1887. Les bibliothèques universitaires belges, 1888. La bibliothèque royale de Belgique en 1889. Bibliographie de l'Histoire de Belgique, etc..., Bibliotheca Lindesiana, 1898. Catalogue des manuscr. persans de la Bibl. nat. (Muséon, 1906).

II. BIOGRAPHIE :

Étude sur la vie et les travaux de Nicolas Clénard, par Victor Chauvin et Alphonse Roersch. Prix de Stassart. Dans *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale*, in-8^o, tome LX, 1901.

La grammaire hébraïque de Clénard. (*Centralblatt f. Bibliothekswesen*, 1887-22 et suivantes).

Une lettre inédite de Clénard, par Victor Chauvin et A. Roersch (*Musée Belge*, t. VI).

P. Burggraff, sa vie et ses travaux. Liège 1884.

Joseph Lamaye (*Annuaire de la Société Liégeoise de littérature wallonne*, XI), A. Falloise. (*Ibid.*, XIV).

Johannes Braunius et le wallon (*Ibid.*, XIV).

Jos. Dejardin. (*Ibid.*, XV).

Paquot et le wallon' (*Ib.*, XV.)

Trois lettres inédites de Reiske à Mercier. Notes pour la biographie de Reiske. (*Muséon*, XV.)

Belgium Persicum. (*Mélanges Charles de Harlez*, 53.)

Gaspar Ammonius. (*Pays de Looz*, 1897 et 1910.)

Jean Noël Paquot. Liège, Vaillant-Carmanne, 1901.

Félix Liebrecht (*Zeit. des Vereins für Volkskunde*. 1902) .

Charles Borromée Houry, orientaliste luxembourgeois (*Mélanges Kurth*, 1908).

Dans la *Biographie Nationale* : Neusen, Paquot, Plumyoen, De Pruyssenaere, G. de Ruysbroeck, Sauter.

Les Orientalistes Wallons (*Fleur de Wallonie*, 1912).

III. HISTOIRE LITTÉRAIRE :

Discours prononcé le 25 septembre au Palais des Académies. à la distribution des prix aux lauréats du concours universitaire (*Les Études Orientales*).

Moniteur du 26 septembre 1876. Reproduit dans *Revue de l'Instruction publique*, t. XIX et dans *L'Abeille*, revue pédagogique, XXII^e année.

Rapports des Concours de littérature wallonne (*Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 1881 à 1913.)

Rapport du concours de 1884 (sur *Tâté l'perriqui*), publié dans l'*Encyclopédie contemporaine* de 1888 et reproduit dans l'*Organe de Malmédy*, 21 janvier 1888.

Lorsbach. Collatio gjarumiæ Erpenianae cum codice MS^o B. Kulenkampii. (*Société liégeoise de bibliographie. Bulletin I.*)

Un manuscrit inconnu de Louqmâne (*Journal asiatique*, 1901, I, 351.)

C. R. de Marçais. Les monuments arabes de Tlemcen (*Musée belge*, VIII).

La littérature wallonne à Liège, conférence prononcée à l'Exposition Universelle de Liège en 1905, publiée dans *La Nation belge*, Desoer, 1906 (reproduit par *Journ. de Liège*, 18 juill. 1906 et *Revue wallonne*, 1910).

Préface de « Vieilles chansons », 1905.

Note pour l'histoire de l'imprimerie à Constantinople. (*Zentrabl. f. Bibliothekswesen*, XXIV).

La Philologie orientale (Extrait du *Mouvement scientifique en Belgique*, t. II.)

C. R. de Martino, L'Orient dans la littérature française, et Conant, The Oriental tale in England. (*Revue de l'instruction publique*, 1908). De Castries. Les sources inédites de l'histoire du Maroc (*Ibid.*)

L'étude du Mahométisme en Belgique (*Bulletin de l'Académie royale d'archéologie d'Anvers*, 1909).

C. R. de Hartmann. Der islamische Orient et textes berbères de l'Atlas marocain (*Muséon* 1910).

Le livre dans le monde arabe (*Publication du Musée du livre*, XVIII).

C. R. de Casanova. L'enseignement de l'arabe au Collège de France (*Revue de l'instruction publique*, 1911).

L'étude de l'hébreu à Liège (*Annales du 21^e Congrès archéologique*, t. II, Liège, 1909).

Rapport sur les travaux de la Société (*Annuaire de la Soc. de litt. wall.* t. 26, 1913).

IV. LA BIBLE :

Lévitique XVIII, 16. (Opinions of the Hebrew and Greek professors of the European universities on the scriptural aspect of the question regarding the legalisation of marriage with a deceased wife's sister. London, 1882.)

Genèse, XXX, v. 40 (*Revue de Théologie de Montauban*, 1891).

Exode, XX, 12 (*Ibidem*, XII).

Genèse, XV, 21 (*Muséon*, nouv. série V).

V. DROIT :

Commentaire de la loi sur la milice, par E. Jamme (1) avec la collaboration de V. Chauvin. Bruxelles, 1876.

(1) Beau-père de Victor Chauvin.

Le scopélisme (*Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 3^e série, 23, n^o 1, 1892).

La défense des images chez les Musulmans (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 1896).

Le régime légal des eaux chez les Arabes (*Congrès international d'hydrologie médicale*, 1898).

La constitution du Code Théodosien sur les Agri deserti et le droit arabe, 1900 (*Mémoire couronné par la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut et Belgique Judiciaire*, t. 58).

Le jet des pierres au pèlerinage de La Mecque (*Annales de l'Acad. Roy. d'archéologie d'Anvers*, 5^e sér., t. IV).

L'acervation (*Mélusine*, X).

Die rechtliche Stellung der wiedererwachten Toten (*Zeitschr. d. vereins für Volkskunde* 1905).

VI. LES MILLE ET UNE NUITS :

La recension égyptienne des Mille et une nuits (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, 1899, n^o XI, 124 p.).

Pâcolet et les Mille et une nuits (*Wallonia*, VI).

Le Rêve du trésor sur le pont (*Revue des traditions populaires*, XIII).

« L'Abregé des merveilles » et les Mille et une nuits (*Mélusine*, IX).

Abou Nioute et Abou Nioutine (*Wallonia*, VI).

Homère et les Mille et une nuits (*Musée Belge*, III).

Tawaddoude ou la docte esclave (*Le mouvement*, n^o 1).

Mahmoud (*Wallonia*, VIII).

Les rapports du roi de Sérendip et de Hâroune alrachid d'après l'histoire de Sindbâd le Marin (*Wallonia*, XII).

Les Mille et une nuits de M. Mardrus (*Revue des Bibliothèques et Archives*, III).

VII. FOLKLORE :

Notes pour « Le chevalier aux deux femmes » (*Wallonia*, III).

Les sources des Palmblätter de Herder et Lebeskind (*Centralblatt f. Bibliothekswesen*, 1900).

Documents pour la parabole des trois anneaux (*Wallonia*, VIII et IX).

Les obstacles magiques (*Revue des traditions populaires*, XVI).

Les souliers usés (*Wallonia*, 1901).

La légende égyptienne de Bonaparte (*Mém. de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 6^e série, IV, 84 p.).

Le prétendu séjour de Mandeville en Égypte (*Wallonia*, X).

Notes pour les « Neuarabische Geschichten » de Br. Meissner. Leipzig, 1903.

Notes pour les « Neuarabische Geschichten aus Tanger » de Br. Meissner. (*Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen zu Berlin*, t. VIII).

Wunderbare Versetzungen unbeweglicher Dinge (*Zeitschr. d. Vereins f. Volkskunde*, 1904).

- Note pour le conte de Salomon et le griffon (*Muséon*, nouv. s. r., VI).
 Notes sur le conte de Khodâdâd et celui de Ferroukhzâd. (*Muséon*, VI).
 Notes sur le conte des Trois jouvenceaux (*ibid.*).
 Notes pour les « Ausgewählte Erzählungen aus Hémacandras Parisistaparan » de Johannes Hertel, 1908.
 Notes pour le « Tantrakhyayika » de J. Hertel.
 Notes pour l'édition de Zadig de Bernard Heller. Leipzig, 1909.
 Préface pour les contes persans traduits par A. Bricteux (*Biblioth. de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*, XIX).
 Les contes populaires dans le Livre des rois de Ferdousi (*Zeitschr. d. Vereins f. Volkskunde*, 1911).
 Comptes-rendus détaillés de J. Kúnos, « Türkische Volksmärchen aus Stambul », (*Zeitschr. d. Vereins f. Volkskunde*, XVI).
 Macler, Contes arméniens (*ibid.*) 1905. Neuere Märchenliteratur (*ibid.*).
 Albert Wasselski, Mönchsleatin. Erzählungen aux geistliche Schriften des VIII Jahrh. (*Muséon* XI). J. Manuel, El libro de los Enxemplos del Conde Lucanor (*ibid.* I). Stumme, Maltesische Märchen. (*Z. d. Ver. f. Volksk.*, XV). Grethe Auer, Marokkanische Erzählungen (*Muséon*, V).

VIII. DIVERS :

- Discours prononcé à la séance solennelle des fêtes universitaires, Liège Vaillant, 1892.
 Ibn-Sîna. (*Muséon*, XII).
 Sébile (*Journal asiatique*, 1896, I).
 Rapport au nom de la commission spéciale sur le Théâtre communal wallon, Liège 1899.
 Avicenne (*Muséon*, n. sér., IV).
 Corpus scriptorum Christ. orientalium (Vie de Sévère de Zacharie le Scholiaste) texte arabe, t. II, 397 sq.
 L'étude des langues modernes au point de vue consulaire et diplomatique (*C. R. du 2^{me} Congrès de l'Association belge des professeurs de langues vivantes* 1909).
 Les Juifs en Belgique (*Archives belges*, 1910).
 Discours prononcé à l'inauguration de l'Exposition des Lettres wallonnes à Bruxelles (*Revue wallonne*, 1910).
 Le choix du sujet au théâtre (*Revue wallonne*, 1910).
 Résumés de leçons publiques faites à la Salle académique sur les sujets suivants : Le droit musulman ; La civilisation arabe ; Les Juifs modernes ; Histoire de l'Islamisme ; Histoire de l'orientalisme en Europe ; Les Turcs ; Les Juifs d'Espagne ; Réforme de l'enseignement ; Les Anglais dans l'Inde ; La médecine arabe ; Questions coloniales ; Mahomet dans la littérature ; Comment meurent les langues ; La formation des légendes. Le Maroc. Les Croisades.

IX. TRADUCTIONS :

Essai sur l'Histoire de l'Islamisme par R. Dozy. Traduit du hollandais par Victor Chauvin. Leyde, 1879, VIII, 536 pages.

Biographie de Reinhart Dozy, par M. J. de Goeje. Traduit du hollandais par Victor Chauvin. Leyde. E. J. Brill, 1883, 45 pages.

Belgique horticole (articles du *Hamburger Garten und Blumenzeitung* et *Gardener Chronicle*, 1867 et suiv.).

X. COLLABORATIONS :

Aux revues suivantes : ALLEMAGNE : Centralblatt fur Bibliothekswesen (Leip, zig). Zeitschrift der Vereins fur Volkskunde (Berlin).— BELGIQUE : Bulletin et annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne. Le Mouvement. Musée belge. Muséon. Pays de Looz. Revue de l'instruction publique. Revue des bibliothèques et archives. Revue Wallonne. Wallonia. Archives Belges. Journal de Liège. La Meuse. Journal Franklin. — FRANCE : Bibliographie moderne (Paris, Journal asiatique. Mélusine. Revue africaine (Alger). Revue des traditions populaires. Revue de Théologie (Montauban).

ADOLF DE CEULENEER

(1877)

Adolf-Auguste De Ceuleneer naquit à Termonde le 22 février 1849. Il fit ses études moyennes aux Collèges Notre-Dame à Anvers et Saint-Joseph à Turnhout dirigés par les Jésuites, et obtint le 30 août 1867 le titre de gradué en lettres. Il fréquenta ensuite l'Université de Louvain et y fut reçu le 27 août 1874 docteur en philosophie et lettres avec distinction. Il se rendit alors à l'étranger pour y parfaire sa formation archéologique et philologique ; il y suivit les cours de plusieurs professeurs déjà célèbres, notamment ceux de Léon Renier au Collège de France, ceux de Curtius, Mommsen, Lepsius, H. Grimm et von Treitschke à l'Université de Berlin et ceux de Ebers, Brockhaus, Lange et Overbeck à l'Université de Leipzig : ce dernier le compta même parmi les membres effectifs de son Séminaire d'archéologie. De 1877 à 1880, il fut chargé par le Gouvernement belge de diverses missions scientifiques qui lui fournirent l'occasion d'étudier les monuments et de visiter les musées de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal.

Il fut nommé sous-bibliothécaire à l'Université de Liège, en remplacement de M. Grandjean, par un arrêté ministériel du 6 octobre 1875. Le 10 janvier 1877, un second arrêté l'autorisa à faire, à la même Université, un cours privé sur l'Histoire de l'art (dans l'Antiquité), qui fut suivi assidûment par des étudiants de plusieurs Facultés et dont il publia la Leçon d'ouverture. Le 15 mars 1882, il obtint l'autorisation d'ouvrir un cours privé sur l'Épigraphie (latine) ; mais il n'eut le temps de le faire que pendant un semestre, puisque, dès le 16 novembre 1882, un arrêté ministériel le transférait à l'Université de Gand en qualité de chargé de cours, pour y suppléer le professeur émérite A. Wagener dans l'enseignement des Antiquités romaines. Peu après, le 22 novembre, il se voyait déchargé de ses fonctions de sous-bibliothécaire à notre Université.

Nous n'avons pas à rappeler ici la suite de sa longue carrière scientifique qui s'écoula tout entière à Gand, où il mourut le 25 novembre 1924 (1).

(1) On en trouvera l'exposé sommaire, du moins jusqu'en 1913, dans le *Liber Memorialis* de l'Université de Gand, t. I, pp. 194 sq. — On pourra consulter aussi l'article nécrologique publié par J. VERCOULLIE dans *Dietsche Warande en Belfort*, 1925, pp. 77-80 (avec un portrait).

Notre tâche doit se borner à signaler les travaux qu'il publia avant et durant son bref passage à Liège. Le principal est un *Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère*, qu'il rédigea, alors qu'il était encore simple étudiant à Louvain, en réponse à une question mise au concours en 1870 par l'Académie royale de Belgique. Les délais du concours ayant été prorogés deux fois, ce fut seulement en 1874 qu'Adolf De Ceuleneer obtint la médaille d'or sur l'avis unanimement favorable des trois rapporteurs, J. Roulez, A. Wagener et F. Nève (1). En dépit du jeune âge de son auteur, ce mémoire présentait pour la première fois un tableau exact et complet de l'histoire externe et interne de l'Empire romain sous Septime-Sévère ; fruit de recherches patientes et laborieuses, il reposait sur un dépouillement méthodique et sur une étude critique des sources anciennes, spécialement des documents épigraphiques si abondants pour cette époque. Ce fut sans nul doute ce brillant succès qui valut au lauréat, avant même que le volume ne fût publié, sa nomination de sous-bibliothécaire, puis celle de chargé de cours à notre Université.

Parmi les autres études qu'il fit paraître avant 1883, les plus importantes concernent des monuments archéologiques qui furent trouvés précisément alors dans les environs de Liège, à savoir le tombeau chrétien de Coninheim lez-Tongres, le diplôme militaire romain de Flémalle-Haute et les bronzes mithriaques d'Angleur ; il eut non seulement le mérite d'être le premier à signaler ces découvertes au public savant, mais aussi celui de leur consacrer des notices érudites qui, aujourd'hui encore, ont conservé une valeur documentaire incontestable.

Il avait été nommé membre correspondant de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique en 1871, et membre titulaire en 1877. Il était également depuis 1880 membre correspondant de l'Académie royale d'histoire de Madrid.

LÉON HALKIN.

PUBLICATIONS (jusqu'en 1882)

- L'auteur des Philosophumena*. Anvers, 1869.
Recherches sur l'origine des communes belges. Bruxelles, 1871 ; in-8°.
Discours prononcé sur la tombe de M. Léonce Lamal. Louvain, 1871.
Discours prononcé lors de la remise à M. Ch. Moeller de son portrait. Louvain, Ch. Peeters, 1873 ; 8 pp. in-8°.

(1) Voyez le texte de leurs rapports dans le *Bulletin de l'Acad. royale de Belgique*, 2^e série, t. XXXVII, p. 603-629.

- Ypres et ses monuments.* Bruges, 1875 ; in-4°.
- Eenige woorden over het schoone in de Kunst.* Louvain, Vanlinthout, 1874 ; 31 pp. in-8°.
- De la réforme de l'enseignement supérieur en Belgique* (en collaboration avec Ch. Dumercy). Louvain, Ch. Fonteyn, 1876 ; 75 pp. in-8°.
- Marcia, la favorite de Commode* (Revue des questions historiques, Paris 1876), 15 pp. in-8°.
- De la nécessité des études d'archéologie classique.* Discours d'ouverture du cours d'Histoire de l'art grec à l'Université de Liège (Revue de l'instruct. publ. en Belgique, t. XX ; Gand, 1877), 22 pp. in-8°.
- L'École de France à Rome.* Louvain, 1878.
- Notice sur une inscription d'un proconsul de la Narbonnaise* (Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 2^e série, tome XLV ; Bruxelles, 1878), 4 pp. in-8°, 1 pl.
- Notice sur deux vases archaïques d'Agrigente.* Bruxelles, 1879 ; in-8°.
- Découverte d'un tombeau pélasgique en Attique* (Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 2^e série, tome XLVIII ; Bruxelles, 1879), 4 pp. in-8°.
- Lettre à M. le professeur P. Willems sur le cours de l'Ilissus.* (Ibid., Bruxelles, 1879), 7 pp. in-8°.
- Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère.* Mémoire couronné. Bruxelles, Hayez, 1880 ; un vol. in-4° de 314 pp. (Extrait du tome XLIII des Mémoires de l'Acad. royale de Belgique).
- L'École française d'Athènes* (Revue de l'Instr. publ. en Belgique, tomes XXII et XXIII ; Gand, 1879 et 1880), 27 pp. in-8°.
- Lettres archéologiques d'Athènes et d'Espagne* (L'Athenaeum Belge, Bruxelles, 1880, pp. 36-37, 133-135, 204-207, 213-215, 251-253).
- Le Portugal.* Notes d'art et d'archéologie (Bull. de l'Acad. d'archéol. de Belgique ; Anvers, 1882), 90 pp. in-8°.
- Fouilles faites par M. Sarmientos dans la province de Minho en Portugal.* (Bull. de l'Acad. d'archéol. de Belgique ; Anvers, 1881), 33 pp. in-8°.
- L'Afrique romaine.* Quelques remarques à propos d'un ouvrage de M. G. Boissière (Revue des questions histor., Paris, 1881), 23 pp. in-8°.
- Notice sur un diplôme militaire de Trajan trouvé aux environs de Liège* (Bull. de la Société d'art et d'hist., t. I, pp. 67-127 ; Liège, 1881) 65 pp., in-8°, 1 pl.
- Découverte d'un tombeau chrétien à Coninxheim lez-Tongres* (Bull. de la Société d'art et d'hist., t. I, pp. 271-280 ; Liège, 1881), 10 pp. in-8°.
- Le dolmen de Wéris.* Liège, 1881.
- L'hypogée des Dunes à Poitiers.* Melle, 1881.
- Découverte archéologique à Angleur* (L'Athenaeum Belge, 1882, pp. 53-54).
- Les têtes ailées de satyre trouvées à Angleur.* Lettre à M. Émile de Laveleye (Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 3^e série, tome III ; Bruxelles, 1882), 21 pp. in-8°, 1 pl.
- Comptes rendus bibliographiques dans l'*Athenaeum Belge*, la *Revue de l'Instr. publ. en Belgique*, la *Revue des quest. historiques*, le *Polybiblion*, etc.

PAUL FREDERICQ

(1879)

Né à Gand le 12 août 1850, Paul Fredericq appartenait à une famille très distinguée de la bourgeoisie gantoise : son père était médecin et avait épousé la fille du philosophe français Huet, professeur à l'Université de Gand.

Après avoir fréquenté l'Athénée royal de Gand, il entra à l'École normale des Humanités de Liège (1867). En 1871, il obtint le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités. Il enseigna au Collège communal de Malines (1871), à l'Athénée royal d'Arlon (1872) et à celui de Gand (1875). En 1875, il fut reçu docteur spécial en sciences historiques par l'Université de Gand avec un travail intitulé : *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*. Il se consacra dès lors spécialement à l'histoire de l'Inquisition, dont l'intérêt lui avait été révélé par les recherches qu'il entreprit dans les dépôts d'archives à l'occasion du trois-centième anniversaire de la Pacification de Gand (1876), commémoré par le parti libéral.

En 1878, Paul Fredericq fut envoyé en mission scientifique par le gouvernement à l'Exposition universelle de Paris pour y étudier les livres scolaires et les méthodes d'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Le 14 octobre 1879, il obtint, à l'Université de Liège, la chaire d'histoire de la littérature flamande. Le 28 février 1880, il fut chargé du cours d'histoire contemporaine, et le 6 novembre de la même année de celui d'histoire de Belgique, auquel il adjoignit un cours pratique. Ce cours pratique était consacré au XVI^e siècle, période à laquelle s'était attachée la prédilection de Fredericq. En plus des recherches communes, chaque étudiant avait à traiter une question spéciale dans le cadre des travaux d'ensemble. La plupart de ces petites dissertations ont été réunies sous le titre *Travaux du cours pratique d'histoire nationale de Paul Fredericq*, 2 volumes (1883-1884).

De 1881 à 1885, Paul Frédéricq fut chargé de plusieurs missions à l'étranger pour étudier l'organisation des cours d'histoire. Il visita successivement un certain nombre d'universités d'Allemagne, de France, d'Écosse, d'Angleterre et des Pays-Bas.

Le 13 décembre 1883, il fut nommé professeur à l'Université de Gand.

Chargé du cours d'Histoire de la littérature flamande et d'Histoire comparée des littératures modernes. En 1884, il commença un cours d'exercices d'histoire nationale aux sections normales annexées à cette Université. En 1890, il fut chargé du cours d'Histoire de Belgique moderne et des Exercices qui s'y rattachent.

Tout comme à l'Université de Liège, il associa réellement ses élèves aux travaux de son cours pratique. Le résultat de ses études portant sur l'histoire de l'Inquisition fut le *Corpus documentorum Inquisitionis haereticæ pravitatis neerlandicæ*, qui valut à son auteur le prix quinquennial d'histoire de Belgique en 1911.

La guerre de 1914 marque la fin de l'activité scientifique de Paul Fredericq. Il fut interné en Allemagne avec son ami H. Pirenne. Nommé recteur de l'Université de Gand en janvier 1919, il démissionna quelques semaines après. Il mourut à Gand le 31 mars 1920 (1).

HERMAN VANDER LINDEN.

PUBLICATIONS (jusqu'en 1883)

Le renouvellement en 1578 du traité d'alliance conclu à l'époque de Jacques van Artevelde entre la Flandre et le Brabant (*Revue de l'Instruction publique* 1879.)

Drie Evangeliedienaren uit den tijd der Hervorming. (*Nederlandsch Museum* 1879).

Gand (*Belgique illustrée*, publiée sous la direction d'Eug. Van Bommel, Bruxelles 1879. — En collaboration avec M. A. Wagener).

De feesten van 1880. (*Jaarboek van het Willems-Fonds voor 1880*).

Tony: Anton Bergmann. Levensschets. (*Gentsche Studenten Almanak voor 1880*.)

L'École normale supérieure de Liège (*Revue de l'Instruction publique*, 1880).

Marnix en zijne Nederlandsche geschriften. Gand, 1881.

La *Bibliotheca Belgica* de M. Ferd. Vander Haeghen (*Revue de Belgique*, 1881).

Dichter Julius Vuylsteke. (*Nederlandsche Spectator*. La Haye, 1881).

Het XI^{de} Congres van het *Hansischer Geschichtsverein* te Dantzig (*Nederlandsch Museum*, 1881).

De l'enseignement supérieur de l'histoire en Allemagne: Universités de Berlin, de Halle, de Leipzig et de Göttingue. Sociétés historiques d'étudiants (*Revue de l'Instruction publique*, 1882).

(1) Cf. H. PIRENNE, *Notice sur Paul Fredericq*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1924, pp. 311-374. — H. VANDER LINDEN, *Notice sur Paul Fredericq*, dans le *Livre jubilaire de la Commission royale d'histoire*, Bruxelles, 1934, pp. 283-286.

L'Inquisition néerlandaise et les cléricaux belges (*Revue de Belgique*, 1882).

De hernieuwing in 1578 van het Eeuwigdurend verbond van 1339 (*Handelingen van het Nederlandsch Congres van Mechelen*, 1882).

De Inquisitie in de Nederlanden (*Ibid.*, 1882).

De l'enseignement supérieur de l'histoire à Paris : Collège de France, École des Chartes, École normale supérieure, École pratique des hautes études, La Faculté et les conférences de la licence et de l'agrégation d'histoire (*Revue internationale de l'Enseignement*. Paris, 1882 et 1883).

De l'enseignement de l'histoire dans les athénées en Belgique (*Revue de l'Instruction publique*, 1883).

Préface pour la traduction française de trois nouvelles de M^{me} Courtmans Verviers, 1883.

Université de Liège : Travaux du cours pratique d'histoire nationale. Premier fascicule : Dissertations sur l'histoire des Pays-Bas au XVI^e siècle : *De l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique*. — *L'enseignement public des calvinistes à Gand, 1578-1584*. — *Le renouvellement en 1578 du traité de 1339*. Gand et La Haye, 1883. — Deuxième fascicule : *Dissertations sur l'histoire de Pays-Bas au XVI^e siècle*. Gand et La Haye, 1884.

EUGÈNE MONROSE

(1879)

Eugène Monrose, professeur de Diction et de Débit oratoire à l'Université de Liège, est né à Paris le 7 avril 1817. Il a raconté dans le premier des quatre volumes de mémoires qu'il a publiés dans sa vieillesse, sous le titre assez bizarre de *Mémoires spleenitiques* (1885-1894), son enfance et son adolescence parisiennes. Il appartenait à une famille de comédiens. Son père était le célèbre Claude Monrose (1783-1843), qui appartint à la Comédie-Française de 1815 à 1840 et qui y fut le partenaire de Talma, de M^{lle} Mars et de Firmin. Eugène Monrose fit ses études de bachelier. Sa famille le destinait au Droit. Lui ne ressentait aucun goût pour la procédure. C'est le théâtre qui le fascinait. Il y entra, et, après d'obscurs et difficiles débuts, il parvint à son tour au Théâtre français, où il joua avec Rachel comme son père avait joué avec M^{lle} Mars. Mais on ne peut pas dire, pour autant, qu'il ait atteint à la grande notoriété. Lui-même se classe modestement, dans ses *Mémoires*, dans une catégorie de comédiens simplement honorables.

Sa carrière, qui fut celle non seulement d'un comédien, mais aussi d'un directeur de troupe, l'amena à se déplacer beaucoup, tant à l'étranger qu'en province. C'est ainsi qu'en 1848 il épousa à Bruxelles une de ses compatriotes. C'est ainsi encore qu'il joua à La Haye et qu'il y devint, en 1861, « lecteur de S. M. le Roi des Pays-Bas ». Il s'agit de Guillaume III de Nassau, le petit-fils de Guillaume I^{er}, qui régna sur la Belgique de 1815 à 1830, et le père de l'actuelle reine Wilhelmine. On trouve ce titre de « lecteur... » après son nom en tête des ouvrages qu'il a publiés. C'est dans cette fonction qu'il prit le goût de l'enseignement, et c'est d'elle que, dans les *Mémoires spleenitiques*, il fait dater l'orientation décisive de sa vie.

En 1867, Eugène Monrose s'établit à Bruxelles et il y joua sur nos théâtres.

En 1878, le Ministre de l'Instruction Publique d'alors, P. Van Humbeeck, le fit entrer dans l'enseignement officiel belge, ce dont Eugène Monrose se montre fort reconnaissant dans l'épître dédicatoire, non dépourvue de pompe, qu'il a placée, en l'honneur de notre grand maître de l'Université de l'époque, en tête de son ouvrage *Conférences et entretiens sur l'art*

de la parole, *Cours de Débit oratoire*, publié en 1882. En 1878, Monrose fut donc nommé professeur (chargé de cours) de Diction à l'École normale des Humanités de Liège. L'arrêté ministériel qui charge Eugène Monrose de donner un cours de Diction et de Débit oratoire à l'Université de Liège est daté du 15 octobre 1879. Au surplus, en 1881, il fut nommé professeur de déclamation au Conservatoire royal de Bruxelles.

Notons qu'au programme des cours de l'année académique 1880-1881 de notre Université, le cours que donnait Eugène Monrose est intitulé « Cours théorique et pratique de lecture à haute voix et de débit oratoire ».

Depuis 1876, il était chevalier de l'Ordre de la couronne de Chêne. En mars 1889, il fut fait chevalier de l'Ordre de Léopold.

Le 16 juin 1892, il fut déclaré émérite. Il avait 75 ans. Il vécut jusqu'en 1899, et c'est à Bruxelles qu'il mourut, le 20 mars de cette année, parvenu au bel âge de 82 ans.

Un portrait où on le voit en pied et assis, la moustache et la barbe déjà blanches, portrait qui accompagne une de ses œuvres, montre un homme au physique agréable et à la physionomie avenante, non dépourvu de prestance.

Sa manière d'écrire — ceci dit en pensant surtout aux *Mémoires spleenitiques* — appellerait, en somme, une appréciation analogue. Une sincérité poussée jusqu'à la naïveté se fait voir dans ses *Souvenirs d'un comédien de province, d'un directeur et d'un professeur de déclamation*, avec une forte tendance à philosopher à la manière du bonhomme Richard. (Monrose avait 68 ans quand le premier volume parut et 76 l'année de la publication du 4^e et dernier). Au demeurant, un parfum vieillot qui n'est pas sans charme (mais c'est d'un charme plus archéologique que direct qu'il s'agit) se dégage des anecdotes et des réflexions de cet émule de Legouvé.

En dehors de ses *Mémoires* (« par Eugène Monrose ex-artiste dramatique », Bruxelles, Rozez, de 1885 à 1894), Monrose a laissé cinq ouvrages qui traitent de l'art de la parole et du théâtre. Ce sont, dans l'ordre chronologique de publication :

Conférences et entretiens sur l'art de la parole. Cours de débit oratoire. Bruxelles, Office de Publicité, 1882.

Études sur l'art de la diction. — Lecture à haute voix — Débit oratoire — Diction dramatique. Cours théorique et pratique. Bruxelles, Office de Publicité, 1883.

Recueil de lectures choisies (appropriées au cours de Lecture et de Diction professé à l'Université de Liège). Paris, Lemerre ; Bruxelles, Rozez, 1884.

Causeries et entretiens sur l'art du théâtre et sur la profession du comédien.

Cours théorique et pratique de déclamation professé au Conservatoire royal de Bruxelles. Bruxelles, Rozez, 1888.

Nouvelles conférences sur l'art de la parole. Bruxelles, A. Vromant, 1890.

Il ne faut pas chercher, on s'en doute bien, un enseignement scientifique dans ceux de ces ouvrages qui portent sur la parole. Comment aurait-il pu s'y trouver ? Les *Grundzüge der Physiologie und Systematik der Sprachlaute*, où l'allemand Brücke examine le rôle des organes vocaux dans l'émission des sons d'un certain nombre de langues modernes, datent de 1856 : à ce moment-là, E. Monrose atteignait ses 40 ans et faisait du théâtre... français. Les travaux du tchèque Czermak utilisant le laryngoscope inventé par le chanteur espagnol Garcia (père, pour le dire en passant, de La Malibran et de M^{me} Viardot, la grande amie de Tourguénieff) pour observer les cordes vocales, ceux de Helmholtz sur « la théorie physiologique de la musique fondée sur les sensations auditives » et sa célèbre analyse du timbre, les travaux de Wolf sur les champs auditifs de l'ouïe normale et anormale, datent respectivement de 1857-1869, de 1861 et de 1871. Ce n'est qu'en 1887 que paraît le petit traité sur *Les sons en français* de F. Passy, auteur aussi du *Maître phonétique* destiné à l'enseignement de la prononciation française suivant les méthodes récentes. C'est la même année que Gilliéron et l'abbé Rousselot, qui illustra l'Institut catholique de Paris et qui terminera sa carrière au Collège de France, dressent un alphabet capable, estiment-ils à ce moment, de noter toutes les nuances des voyelles et des consonnes particulières des patois Gallo-Romans. Mais ce n'est que vers 1890 que, jusqu'alors « phonéticien de l'audition », le génial P. J. Rousselot se fait phonéticien expérimental en se servant des *tambours inscripteurs* de Marey pour transposer dans l'ordre visuel certains mouvements des organes parlants, du *palais artificiel* de Kingsley pour enregistrer les contacts de la langue sous le palais, etc.. Bref, la Phonétique date à peu près de l'époque où l'empirique et modeste Monrose finissait sa carrière professorale, et il serait non seulement injuste mais ridicule de réclamer de lui un enseignement à base scientifique.

Cependant, à en juger par ses livres, ce qu'il semble bien avoir eu, c'est l'amour pratique de la diction correcte et élégante, et c'est, aussi, l'amour du beau langage et de l'humaine éloquence (conforme à une esthétique notablement attardée, toutefois), c'est la spontanéité et l'abondance de la parole, en un mot la verve linguistique qui manque tellement aux Belges, et, enfin, c'est le physique de l'emploi — ceci à en juger d'après son portrait —, le physique et le maintien d'un ancien comédien du Théâtre français né dans le Paris de la Restauration et qui avait parcouru

le monde et frayé avec les grands. A ces qualités oratoires, littéraires et plastiques, les connaissances scientifiques, quand elles s'y ajoutent, ne donnent que plus de prix. Elles ne peuvent pourtant pas les remplacer purement et simplement, dans ce qui reste, en fin de compte, *l'art* de la parole.

LÉOPOLD LEVAUX.

PUBLICATIONS

Elles sont signalées dans la Notice qui précède.



NICOLAS LEQUARRÉ

(1879)

Nicolas Lequarré est né à Romsée, le 20 octobre 1833. — Soutenu dès son jeune âge par un goût ardent pour l'étude, il se sentit une véritable vocation pour la carrière de l'enseignement : c'est ce qui le décida à franchir les portes de l'ancienne École normale des Humanités, dont il suivit les cours dans la section d'Histoire et Géographie. Il en sortit « premier », ce qui lui valut d'entrer, sans avoir eu à attendre longtemps, dans le cadre du personnel des Athénées : il débuta par un intérim à Tournai ; peu après, il eut à exercer, en 1857, les fonctions de surveillant à l'Athénée de Liège. Ce ne fut que pour peu de temps ; il retourna à Tournai (1858), mais cette fois en qualité de professeur titulaire d'Histoire et de Géographie. Quelques années après, en 1865, il obtint de revenir en la même qualité dans son pays natal, qu'il ne quittera plus désormais et où se déploiera librement sa féconde et multiple activité. La première reconnaissance de sa valeur d'homme d'enseignement, il la trouva dans sa nomination de Chargé de cours à l'École normale des Humanités, en même temps qu'à la Section normale moyenne des régentes. Ces fonctions le rapprochaient déjà de ses ambitions ». Un arrêté royal du 21 octobre 1879 lui ouvrit les portes de l'Université. Il fut chargé, à la Faculté de Philosophie et Lettres, de donner aux élèves de la candidature les cours d'Histoire politique moderne et d'Histoire politique du Moyen Age. Fait assez curieux, ce dernier cours, Lequarré eut à le faire concurremment avec God. Kurth, qui illustra, on le sait, pendant tant d'années sa chaire d'histoire. Fait plus curieux encore, le cours que donnait Lequarré fut un jour inscrit au programme comme cours autorisé ». Des circonstances, sur lesquelles il ne convient pas d'insister ici, firent que ce cours fut peu à peu délaissé par les élèves, puis rayé du programme des études.

A partir de l'année académique 1881-1882, le gouvernement confia à Lequarré le cours de Géographie générale. En 1890, il fut chargé de donner au doctorat les cours nouveaux institués par la loi du 19 avril 1890, la Géographie et l'Histoire de la géographie, ainsi que les Exercices sur la géographie.

Ajoutons, pour être complet, qu'il eut enfin à diriger, *partim*, des Exercices sur l'histoire. Dans l'intervalle, Lequarré avait été promu à l'ordinariat par arrêté royal du 16 octobre 1882 (1). Il fut, plus de vingt ans après, admis à l'éméritat par arrêté royal du 28 septembre 1903.

Comme professeur, Lequarré faisait preuve de qualités précieuses de clarté, de netteté dans l'expression, de vivacité toujours imagée, souvent pittoresque dans le choix des preuves ; une surprenante mémoire lui venait en aide, contribuant ainsi à soutenir sans fatigue l'attention de ses jeunes auditeurs. Il se dégageait de ses leçons, selon le mot bien juste d'un de ses plus brillants élèves, une « véritable allégresse d'enseigner » (2). Ces dons, Lequarré les répandait surtout dans ses cours de Géographie, discipline qu'il affectionna toujours avec une prédilection marquée. Dans ses leçons, modèles de conférences, pourrait-on dire, il parcourait réellement avec ses élèves du doctorat toutes les régions du globe, faisant appel à tous les auxiliaires de la Géographie, c'est-à-dire la Géologie, la Physique, l'Astronomie, la Statistique, la Politique, l'Histoire. Par là, Nic. Lequarré se révélait, ce qu'il a été essentiellement, à l'Université et au-dehors, comme un propagateur, comme un vulgarisateur, dans la plus saine acception du mot, des résultats de l'investigation scientifique (3).

La chaire universitaire, d'ailleurs, ne suffisait pas à satisfaire son activité, à réaliser pleinement la passion qui l'animait de répandre à tous les trésors de son érudition multiforme. C'est cela qui explique que Lequarré devint bien vite l'un des adhérents les plus zélés d'une société d'hommes dévoués à l'œuvre de l'éducation populaire, à une époque où on y songeait moins qu'aujourd'hui, nous voulons dire de la Société Franklin, créée à Liège en 1865. Admis le 20 octobre 1870, Lequarré y donna sa première conférence au mois d'avril de l'année suivante : il avait pris pour sujet la découverte de l'Amérique. En 1876, lorsque Em. Dupont fut nommé président d'honneur et que Emm. Desoer assumait la présidence, Lequarré fut choisi en qualité de vice-président. En 1883, lors du décès de Emm. Desoer, il fut désigné unanimement pour prendre la présidence, qu'il ne quitta plus désormais.

Désormais aussi, pas d'année où, à partir de 1871, Nic. Lequarré ne fit au moins une conférence devant le public des séances populaires du dimanche, conférence toujours documentée admirablement. Il devint vite l'orateur

(1) Lequarré fut secrétaire du Conseil académique pour l'année 1893-1894 — Il est à noter que, pendant plus de vingt ans, il assumait, en fait, les utiles fonctions de secrétaire de la Faculté de Philosophie et Lettres, sans toujours en porter le titre.

(2) *Honneurs funèbres rendus par l'Université de Liège aux professeurs décédés pendant les années 1914 à 1918* : discours de M. K. HANQUET, pages 7 à 10.

(3) Il est l'auteur d'une *Histoire du Moyen Age, à l'usage des Athénées*, publiée en 1875 à Bruxelles, en un vol. in-18.

choyé des auditeurs, et les après-midi où il prenait la parole, la salle de la Société de Gymnastique était régulièrement comble. Ses sujets préférés, il les empruntait à la science géographique. C'est ce qui explique qu'au mois de juin 1877, la Société Franklin, ayant organisé une grande séance au profit de l'œuvre de la civilisation de l'Afrique centrale, œuvre patronnée par le roi Léopold II, c'est à Nic. Lequarré, alors vice-président, qu'échut l'honneur de parler de l'Afrique centrale devant le souverain, la reine, le comte et la comtesse de Flandre, venus exprès en notre ville pour la circonstance. Le Société avait également créé des cours publics, populaires et gratuits, où étaient exposées des questions ayant trait aux sciences naturelles, aux sciences morales et politiques, à la littérature, à l'histoire. Lequarré, faut-il le dire, en fut l'un des maîtres les plus réguliers, et les plus appréciés : il s'y occupa de géographie, mais il y fit surtout un véritable cours d'histoire contemporaine, qu'il répartit sur plusieurs années. La Société Franklin essaima dans la banlieue de Liège : Tilff, Fléron, Ougrée, Seraing, Comblain-au-Pont eurent petit à petit leurs séances dominicales. Là encore, Lequarré mit au service de tous ses talents d'organisateur et de vulgarisateur. C'est lui qui inaugurait la filiale du « Franklin » de la capitale de la Wallonie par une captivante causerie, où il exposait avec une conviction toujours ardente le but et les modes d'activité de la société dont il favorisait ainsi intelligemment l'expansion. Il se dépensait sans compter, prodiguant ces conférences de vulgarisation où il excellait. On a pu rappeler (1) qu'en 1911, pendant l'hiver, il ne fit pas moins de quarante conférences ; à Tilff, on put fêter un jour la vingt-cinquième de ses visites.

Mais il arriva un moment où la création de ci de là des séances organisées par l'Extension universitaire, et à Liège même celle des cours publics et gratuits donnés à l'Université sous les auspices de la ville, causèrent la disparition des cours populaires de la Société Franklin. On vit alors réapparaître Nic. Lequarré à la tribune de la Salle académique, où, toujours, ses leçons consistaient en des études fouillées sur telle ou telle région du globe. Il accompagnait ses explications, toujours d'une clarté parfaite, de démonstrations topographiques à l'aide de cartes immenses, parfaitement dessinées, que le savant professeur avait confectionnées lui-même.

L'activité de Lequarré ne se satisfaisait cependant pas de son enseignement universitaire et de sa participation à l'œuvre populaire des sociétés Franklin. Il était trop wallon de cœur et d'âme que pour ne pas vouloir s'intéresser aux travaux de la *Société de littérature wallonne*, bien qu'il ne fût ni poète, ni philologue, ni homme de lettres. Il s'y attacha cependant avec une ferveur qui jamais ne se démentit et prit toute les formes possibles,

(1) K. HANQUET, discours cité.

parce que comme il l'a proclamé, ce qui l'animait, c'était son ardent amour pour « le bon vieux langage wallon ». « Je l'aime, disait-il, parce qu'il a bercé mes premiers ans, parce qu'aussi sa saveur, son énergie, sa franchise, c'est à peu près tout ce qui nous reste de ce bon petit Pays de Liège, qui forma si longtemps comme un îlot de liberté et d'indépendance » et « peut-être aussi, ajoutait-il, d'esprit frondeur... »

Lequarré fut reçu comme membre titulaire de la Société, le 16 janvier 1871. Il en devint le secrétaire en 1872, le trésorier en 1876, le vice-président en 1895. Le 13 janvier 1896, il se voyait promu à la présidence et cet honneur lui fut renouvelé jusqu'en 1918, l'année de sa mort.

Pendant plus de quarante ans, il n'a cessé de consacrer à la cause wallonne que promouvait la vieille association liégeoise une activité jamais lasse, soutenue par une curiosité toujours en éveil de critique et d'érudit. Pour s'en convaincre, il faut passer en revue, année par année, les collections des *Annuaire*s et des *Bulletins* de la Société. Sans vouloir énumérer ici ses travaux de pure philologie wallonne (recueil de cramignons liégeois, éditions critiques de poésies anciennes, etc.), ce qui doit surtout être retenu, ce sont les notices biographiques ; ce sont les rapports annuels sur les travaux de la Société, « modèles du genre, où, de sa plume exacte, il rappelait nos efforts pour établir une orthographe rationnelle, pour élaborer le grand dictionnaire de nos patois, pour provoquer l'étude si précieuse des noms de lieux » (1) ; ce sont ses multiples rapports sur les concours relatifs aux vocabulaires technologiques, ceux sur les concours de toponymie, d'anthroponymie, de littérature dramatique. C'est Lequarré qui commémora à sa manière si originale en prose wallonne le 25^e anniversaire de la Société, en 1884, et le cinquantenaire en 1906. C'est lui qui rendit célèbres en leur temps les invitations en vers aux *djamas* ou banquets annuels. Il savait alors composer des menus d'un facétieux inimitable, merveilles du plus fin esprit de terroir, et, président, il prononçait en patois des toasts, par exemple au Roi, qui étaient un régal d'aisance et d'esprit.

C'est donc à juste titre que Lequarré a pu être qualifié de « Vétéran de la Wallonie », tant il s'est dévoué aux intérêts moraux et intellectuels de sa terre natale. Il ne faut pas non plus s'étonner qu'il fut l'un des promoteurs du Théâtre communal wallon. De 1903 à 1914, il fut le président du Comité de surveillance institué par la Ville de Liège.

Tout ce qui vient d'être rappelé avait fait du professeur Lequarré un type liégeois très populaire, l'un des plus anciens défenseurs de la Wallonie, de sa langue, de ses souvenirs, de ses gloires.

Une terrible affection des yeux vint cruellement mettre un terme à son

(1) AUG. DOUTREPONT, Nécrologie, dans l'*Annuaire* de 1920.

activité, restée toujours grande jusque là. Il venait de dépasser l'âge de quatre-vingts ans, quand la mort l'emporta, assez soudainement, à Retinne, le 24 juin 1914.

Lequarré avait été fait chevalier de l'Ordre de Léopold, le 22 mai 1897. Il fut en outre officier de l'Ordre de la Couronne et reçut la croix civique et la médaille civique de 1^{re} classe, ainsi que la médaille commémorative du règne de Léopold II.

FÉLIX MAGNETTE.

PUBLICATIONS

Les principales ont été signalées dans la Notice ci-dessus.



CAMILLE RENARD

(1879)

Durant vingt-deux ans, Camille Renard a donné, à l'Université de Liège, un enseignement qui se trouve aujourd'hui réparti entre une douzaine de professeurs et chargés de cours : celui de l'Histoire de l'art et de l'Esthétique. Les études scientifiques et les premiers travaux de notre distingué prédécesseur ne semblaient pas l'acheminer vers le poste qu'il occupa, de 1880 à 1902, dans la Faculté de Philosophie et Lettres. Mais en quel Institut, à l'époque de sa formation intellectuelle, Camille Renard eût-il pu prendre ses diplômes, ses grades, acquérir des titres ? L'archéologie, l'histoire de l'art, l'esthétique constituaient alors le domaine des autodidactes, des amateurs et des hommes de goût.

Né à Liège, le 1^{er} mai 1832, Camille Renard fit ses études d'humanités latines et grecques à l'Athénée royal de la ville. En octobre 1850, il subit, avec grande distinction, l'examen d'entrée à l'École des Mines et des Arts et Manufactures. Il en sortit avec le diplôme d'ingénieur. Il fit partie de la commission nommée par le Gouvernement pour étudier les prétendus phénomènes de destruction attribués par l'opinion publique aux vapeurs dégagées par les usines de produits chimiques de la province de Namur. Il dirigea pendant deux ans la Société métallurgique d'Andenne. Ayant repéré, dans cette région, un terrain favorable à la fabrication de la céramique, il tenta de rénover celle-ci, de lui imprimer un caractère artistique, mais dut, faute de capitaux, renoncer à ce beau projet.

En 1864, un emploi de chef des travaux chimiques et de docimasie étant devenu vacant à l'Université de Liège, Camille Renard se présenta au concours et fut nommé, par Arrêté royal du 7 septembre, en qualité de répétiteur des cours donnés par Isidore Kupfferschlaeger. Ce dernier lui céda, après quelques années, le cours de Manipulations chimiques. Camille Renard conserva la direction des travaux docimasiques. Il éprouva une déception passagère, en 1879, lors de l'admission d'Isidore Kupfferschlaeger à l'éméritat, car il avait espéré recueillir la succession de son maître, qui ne lui fut pas dévolue. Sa carrière devait désormais s'orienter dans une voie nouvelle.

Dès 1868, Camille Renard avait été nommé, par le Conseil communal

de la Ville de Liège, professeur d'Archéologie et d'Histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts. Il s'était signalé par des brochures consacrées à l'*Enseignement du dessin* (1866), aux *Peintures de Paul Baudry* (1874), à la *Galerie Verlat* (1875), à la *Galerie Emile Wauters* (1876). Il publiait des articles de critique d'art dans le *Journal de Liège*, la *Fédération artistique* d'Anvers, et d'autres revues. Le 9 décembre 1879, il se voyait chargé par Arrêté royal, du cours d'Esthétique et d'Histoire de l'art à l'Université de Liège, cours délaissé par Alphonse Le Roy, et il abandonnait ses fonctions à l'École des Mines ; il était en outre préposé à la conservation des estampes, gravures et médailles de la Bibliothèque universitaire.

Les leçons de Camille Renard — auxquelles le public fut admis à partir de 1889 — embrassaient la totalité de l'histoire des formes, des styles. Elles consistaient plutôt en dissertations qu'en exposés savants et méthodiques. Le professeur, ne disposant pas de projections lumineuses pour illustrer ses causeries, avait dessiné lui-même les 125 planches d'un *Album archéologique* dont les divisions correspondent à celles de son enseignement. Cette série comprend l'Inde, la Perse, l'Assyrie, la Chaldée, l'Égypte, la Grèce, Rome, le Moyen âge, la Renaissance. Ne voit-on pas dans l'énumération de ces chapitres l'embryon du programme actuellement suivi à l'Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'Archéologie ?

Charmant orateur, esprit cultivé, Camille Renard professait aussi l'histoire de l'art à l'École normale de Fragnée et à l'Institut supérieur de demoiselles, fondé par M^{me} de Waha et repris par la Ville de Liège. Ses conférences étaient fort goûtées. Durant quinze ans, il fut attaché à la direction artistique des Cristalleries du Val-Saint-Lambert et créa de nombreux modèles de formes et de décors pour les produits de cet établissement. Il fit partie de plusieurs jurys d'expositions, notamment à Amsterdam (1883), Anvers (1885 et 1894), Liège (1905) et Bruxelles (1910). Il obtint, comme céramiste et maître-verrier, huit médailles et des diplômes d'honneur aux Expositions du pays et de l'étranger. Il était officier d'Académie (1884), chevalier de la Couronne d'Italie (1886) et officier de l'Ordre de Léopold (1894). Il avait visité l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche.

En 1901, quand lui fut décernée la Croix civique de 1^{re} classe, Camille Renard fut l'objet d'une manifestation de sympathie organisée par ses élèves et anciens élèves. En 1902, par Arrêté royal du 21 mai, il était admis à l'éméritat. C'est alors que fut entièrement refondu, à l'Université, l'enseignement de l'Archéologie et de l'Histoire de l'art, et créé en Belgique le premier « Institut supérieur » dont MM. Jean Capart, Marcel Laurent et Fierens-Gevaert furent, à l'origine, les chargés de cours — et qui n'a cessé, depuis, de se développer.

Camille Renard, ayant pris sa retraite, continua de s'intéresser à l'art et aux artistes. Il pratiquait la peinture à l'aquarelle et exposa maintes fois de ses œuvres dans les Salons. Il mourut à Bruxelles le 17 novembre 1921.

PAUL FIERENS.

PUBLICATIONS

Traité de Manipulations chimiques à l'usage des élèves de l'Université de Liège. (Mons, Manceaux).

De l'Enseignement du dessin. (Liège, Vaillant-Carmanne, 1866).

Les Peintures de Paul Baudry à l'Opéra de Paris. (Anvers, 1874).

La Galerie Verlat. (Anvers, 1875).

La Galerie Emile Wauters. (Anvers, 1876).

Revue des Arts à l'Exposition de Paris. (Anvers, 1878).

Rapport sur la Céramique à l'Exposition universelle d'Amsterdam. (1883).

Rapport sur la Céramique à l'Exposition universelle d'Anvers. (1885).

Rapport sur les Ecoles Professionnelles, pour la Chambre syndicale de Bruxelles.

Album archéologique. (Liège, Claessen).

Nombreux articles dans le *Journal de Liège*, la *Fédération artistique*, la *Revue artistique*, le *Précurseur*, le *Moniteur de la Chambre syndicale de la Céramique et de la Verrerie* (Paris), etc.

CHARLES MICHEL

(1880)

Charles-Norbert-Marie Michel naquit à Tournai le 24 juillet 1853 (1). Il fit ses études supérieures à l'Université de Louvain et y prit le grade de docteur en philosophie et lettres. Il se mit après cela à l'école des maîtres étrangers, d'abord dans les universités allemandes, à Bonn, à Strasbourg et à Berlin ; puis à Paris, où il suivit surtout les cours du Collège de France et de l'École des Hautes-Études. Il y devint l'élève de maîtres éminents, dont il conserva jusqu'à la fin de sa vie le souvenir plein d'admiration et de reconnaissance. Bergaigne lui apprit le sanscrit, Bréal l'initia à la discipline difficile de la grammaire comparée, L. Havet l'instruisit de la méthode de la philologie classique et Foucart lui donna le goût de l'épigraphie et de l'histoire des institutions grecques. Rarement un élève avait montré des aptitudes aussi variées : heureusement il possédait, en outre, le secret de les accorder harmonieusement pour devenir un philologue complet.

Ce fut tout d'abord du côté de l'orientalisme que Ch. Michel, rentré en Belgique, eut à déployer son activité. En décembre 1880, il fut chargé de faire, à l'Université de Liège, un cours libre de Langue et de littérature sanscrites. Le 30 juin 1883, un autre cours libre, celui de l'Histoire ancienne de l'Orient, fut adjoint au premier. Telles sont les modestes origines de l'une des branches de l'enseignement orientaliste de notre Université : ce fut l'un des germes qui devaient donner naissance un peu plus tard au magnifique organisme de l'Institut d'histoire et de littératures orientales.

Le 31 janvier 1885, Ch. Michel est nommé professeur extraordinaire à l'Université de Gand ; aux attributions qu'il avait à l'Université de Liège, il joint un cours de Grammaire générale. C'est donc aux connaissances du linguiste comparatiste qu'on fait maintenant appel. Le 27 février 1888, il est nommé professeur ordinaire. Bientôt après, on lui désigne encore un

(1) On pourra aussi consulter sur la biographie de Ch. Michel les Notices qui lui ont été consacrées par H. Grégoire dans la *Revue belge de philol. et d'histoire*, t. VIII (1929), pp. 1450-1458, et par A. Severyns dans le *Bulletin de la Société des Amis de l'Université de Liège*, t. II (1930), pp. 109-115 (avec un portrait).

nouveau domaine d'enseignement et d'activité scientifique. En effet, le gouvernement le charge, le 16 octobre 1890, des cours d'Histoire politique de l'Orient et de la Grèce, de l'Encyclopédie de l'histoire de l'antiquité, de la Critique historique et des Exercices pratiques relatifs à l'antiquité.

Le 10 janvier 1892, Ch. Michel est transféré à Liège et il voit, encore une fois, ses attributions se modifier. S'il conserve les cours de Grammaire comparée, de Langue et de littérature sanscrites, il est chargé maintenant de faire, en candidature, le cours d'Explication d'auteurs grecs et, au doctorat, les cours d'Encyclopédie de la philologie classique et celui des Institutions grecques. Il se déchargea, à vrai dire, la même année, d'une partie du cours de Grammaire comparée, mais il en conserva la partie la plus importante jusqu'en 1908. Entretemps, il acceptait de nouvelles charges : le 27 février 1900, il reprit une partie du cours d'Épigraphie grecque, devenu vacant à la suite du décès de R. De Block (le reste devait lui revenir en 1919 au décès de H. Francotte). Le 27 octobre 1900, il créa un cours facultatif d'Archéologie grecque, qui allait devenir le noyau de l'Institut d'histoire de l'art et d'archéologie, dont il fut un des principaux fondateurs et animateurs. Il y fut chargé, en effet, du cours d'Histoire des beaux-arts et des arts appliqués dans l'antiquité gréco-romaine.

On peut, par le lecture du simple énoncé de ses attributions, se faire une idée de la variété et de l'étendue de l'activité professorale de Ch. Michel. On lui demandait d'être tout à la fois linguiste, comparatiste, philologue, historien, épigraphiste, archéologue. C'était beaucoup, en un temps où la technique de chacune de ces sciences s'était tellement perfectionnée et où chacune de ces disciplines elles-mêmes était déjà si développée et si spécialisée. Ch. Michel s'appliqua de toutes ses forces et de toute son âme à faire son devoir dans des domaines aussi divers. Mais on comprend qu'avec des occupations aussi absorbantes et aussi disparates, auxquelles il joignit, à partir de 1891, la direction, partagée il est vrai, de la Revue de l'Instruction Publique, son activité scientifique n'ait pu se déployer comme il l'eût désiré. Il s'attacha surtout à deux disciplines, l'histoire des religions, pour laquelle il avait un penchant naturel très accusé, et l'épigraphie grecque. A la première, se rattache d'abord la collaboration qu'il fournit au Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines de Daremberg et au Dictionnaire d'archéologie chrétienne de Dom Cabrol et de H. Leclercq; ensuite, une série de leçons qu'il fit au Collège de France en 1908 (Fondation Michonis) sur la religion populaire dans la Grèce ancienne et dont plusieurs ont été publiées dans des revues; enfin, une édition critique des Évangiles apocryphes qu'il publia avec le savant bollandiste P. Peeters en 1910.

Mais c'est à l'épigraphie grecque qu'il rendit les plus grands services en composant son Recueil d'inscriptions grecques, publié par fascicules à partir de 1896. Enfouies dans de vastes in-folios dans lesquels tous les documents, quelle que soit leur valeur, sont accueillis et commentés, ou perdues dans les revues étrangères les plus rares et les plus disparates, les inscriptions grecques étaient peu accessibles à la grande masse des philologues. L'étude de l'épigraphie restait l'apanage d'un petit nombre d'érudits et des séminaires d'histoire ancienne. C'était un grand dommage pour la philologie classique, dont l'épigraphie est une science auxiliaire de premier ordre. Michel, dont l'un des adages préférés était : remontez aux sources, voulut porter remède à cet état de choses, et, encouragé par des maîtres éminents de cette science, tels que Wilhelm et Haussoullier, il forma le projet de publier un recueil où serait classées méthodiquement, d'après la nature du document, le pays et l'époque, les inscriptions les plus intéressantes. Ainsi naquit le Recueil d'inscriptions grecques. Il reçut aussitôt l'accueil le plus favorable des travailleurs et des critiques et il est maintenant dans toutes les bibliothèques des philologues classiques. Ce qui en fait le prix, outre le choix judicieux et le plan méthodique, c'est l'impeccabilité des copies et la bibliographie complète qui figure en tête de chaque document. Car Ch. Michel mettait sa fierté de philologue en deux choses principalement : d'abord à déterminer d'une façon complète l'état actuel de l'étude d'une question, et en cela il était admirablement servi par la bibliothèque la plus riche qu'ait jamais possédée un particulier ; ensuite, à observer la plus minutieuse exactitude, ce qu'il appelait l'acribie philologique, dans la reproduction des textes. L'Association pour l'encouragement des études grecques en France tint à reconnaître le grand service rendu par Michel aux lettres antiques en accordant à cet ouvrage, en 1900, le prix Zographos. Et cette publication compta pour beaucoup dans la décision que prit, en 1908, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de se l'adjoindre comme membre correspondant.

Mais Ch. Michel rendit de plus grands services encore comme professeur que comme érudit. Il avait des talents fort variés. Plus qu'aucun maître de ce temps-là, il savait faire goûter la beauté des œuvres littéraires et des œuvres artistiques de l'antiquité : il vibrait en analysant un poème, en décrivant une statue. C'était un humaniste à l'âme compréhensive, au cœur généreux, qui brûlait d'initier les jeunes gens au culte de la beauté. Après avoir suivi ses cours et surtout après avoir joui de sa conversation, on entrait dans la vie avec un tel enthousiasme et une telle foi que toute une carrière en était illuminée et fécondée.

Mais il avait aussi l'ambition de former des savants, parce qu'il pensait

qu'une des qualités essentielles d'un professeur est la science, et aussi parce qu'il était préoccupé de l'avenir de l'enseignement universitaire. Il suscita de nombreuses vocations qu'il entretenait avec une ferveur particulière et des soins paternels. Mais il veillait à former tous ses élèves, même les moins bien doués, au culte de la science pure. Avec quel soin il leur apprenait les règles de la loyauté philologique : ne jamais citer de seconde main, remonter toujours aux sources, contrôler et critiquer toutes les affirmations, se former une opinion indépendante sur les questions discutées. D'autres avaient peut-être plus d'intuition, un génie plus créateur : il restait le prophète de la technique, de l'acribie, et aussi le conseiller de la « façon » littéraire de toute étude qui sortait de l'école.

Admis à l'éméritat en 1923, Michel se retira à La Madeleine (lez-Lille), dans le pays de Madame Michel, afin, disait-il avec une sérénité et une tendresse où toute son âme se révélait, que sa compagne ne restât pas isolée quand la mort l'emporterait. Celle-ci survint le 21 décembre 1929.

A. DELATTE.

PUBLICATIONS

Préface de la traduction, faite par L. Parmentier, de *La mythologie* d'A. Lang. (Paris, 1886).

Recueil d'inscriptions grecques, Bruxelles, Lamertin, 1900. — Suppléments, I (1912), II (1927), 1224 p.

Les religions des peuples classiques avant le christianisme, I, dans *la Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1900, pp. 527-533 ; *ibid.*, 1901, pp. 178-183 ; III, *ibid.*, 1901, pp. 465-476.

Superstitions des peuples classiques, dans *la Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1902, pp. 176-186.

Note sur un passage de Jamblique, dans les *Mélanges Havet*, Paris, Hachette, 1909, pp. 281-287.

La religion officielle et la religion populaire dans la Grèce ancienne, dans *la Revue de l'Instruction Publique en Belgique*, 1906, pp. 349-367.

Les survivances du fétichisme, dans *la Revue d'histoire des religions*, XL (1909), pp. 141-160.

Le culte d'Esculape dans la religion populaire de l'ancienne Grèce, dans *la Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1910, pp. 44-65.

Les bons et les mauvais esprits dans la croyance populaire de l'ancienne Grèce, *ibid.*, 1910, pp. 193-215.

Les Évangiles apocryphes (en collaboration avec le Père Peeters). Paris, Picard, 1910.

Le décret de Scepsis en réponse à une lettre d'Antigone I^{er}, dans la *Revue des Études Grecques*, t. XXX (1919), pp. 388-392.

Collaboration au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg, Saglio et Pottier, et au *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie* de Dom Cabrol et H. Leclercq.

Collaboration à la *Revue Critique d'Histoire et de Littérature*, à la *Revue de l'Instruction Publique en Belgique*, à la *Revue de Philologie, d'Histoire et de Littératures anciennes*, à la *Revue d'Histoire des religions*, à la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, à *Mélusine*.

ARSÈNE DESCHAMPS

(1881)

Né à Liège le 11 juin 1844, Arsène Deschamps termina ses études d'humanités gréco-latines à l'Athénée royal de sa ville natale, en obtenant le titre de gradué en lettres. Il passe, ensuite, à l'Université de Liège, où il conquiert, en 1867, le grade de docteur en philosophie et lettres, avec la plus grande distinction. Ce succès académique lui vaut la collation d'une bourse de voyage grâce à laquelle il fréquente, à Paris, les cours de la Sorbonne et du Collège de France. Le 29 juin 1878, il est proclamé, à l'unanimité des membres de la Faculté de Liège, docteur spécial en sciences philosophiques. Il avait présenté en vue de cette épreuve, un mémoire sur la *Genèse du scepticisme érudit chez Bayle* (Liège, 1878).

Entretemps, A. Deschamps avait été attaché au corps professoral du Collège communal de Louvain, — devenu, depuis, l'Athénée royal de cette ville. Nommé, en cet établissement, professeur de rhétorique latine et préfet des études (1 octobre 1869), il passe ensuite à l'Athénée royal de Liège, où il est chargé successivement de l'enseignement du français (22 novembre 1872) et de l'histoire et de la géographie (28 décembre 1879) ; il y devient enfin professeur de rhétorique française (24 septembre 1879).

Deux Arrêtés ministériels du 24 juillet 1879 et du 25 août de la même année l'avaient désigné, à l'École normale primaire de l'État à Liège, pour l'enseignement des matières suivantes : Histoire de Belgique, avec un exposé des institutions de la Belgique ; Géographie physique et politique de la Belgique ; Cosmographie ; Éléments de Psychologie, de Logique et de Morale. Au surplus, il donnait, depuis 1878, un cours de Littérature française et de Morale, à l'Institut supérieur de Demoiselles de la ville de Liège, et, depuis octobre 1882, lui avait été confiée la mission d'enseigner la Grammaire française et l'Explication des auteurs, à l'École normale des Humanités.

Un Arrêté ministériel du 16 août 1881 le charge de suppléer, à l'Université de Liège, le professeur Stecher, dans son cours d'Histoire de la littérature française. Mais il continue simultanément, durant l'année scolaire 1881-1882, à occuper la chaire de rhétorique à l'Athénée de Liège. Il est ensuite déchargé de cet enseignement, comme il abandonne, à la même

date (octobre 1882) ses cours à l'Institut Supérieur de Demoiselles, et, au moins en partie, ses leçons à l'École normale primaire de Fragnée : il ne conserve, dans ce dernier établissement, que le cours de philosophie, qu'un Arrêté royal du 15 avril 1884 intitule : Psychologie, Logique, Morale et Histoire élémentaire de la pédagogie.

Par suite de l'admission à l'éméritat de Ch. Loomans, il lui succède, à l'Université de Liège le 16 octobre 1882, avec le titre de professeur extraordinaire, dans les chaires de Psychologie et de Philosophie morale. Il est nommé professeur ordinaire le 12 juillet 1886, avec l'attribution des cours de Psychologie, de Philosophie morale et d'Histoire de la littérature française. Lors de la mise en application de la nouvelle loi du 10 avril 1890, sur l'organisation de l'enseignement supérieur, il reçut en outre, un ensemble important de cours nouveaux : d'une part, le cours d'Explication approfondie d'auteurs français, qui constituait le complément de ses leçons générales d'histoire de la littérature française ; d'autre part, des matières proprement philosophiques : Exercices sur des questions de philosophie ; Étude approfondie de questions de psychologie, de logique et de morale (cours donné en partage) ; Analyse critique d'un traité philosophique.

La carrière littéraire et philosophique d'Arsène Deschamps s'annonçait féconde et brillante. Jusqu'alors il n'avait pu donner sa pleine mesure dans l'enseignement universitaire et dans le domaine de la recherche : on a pu voir, combien, durant les vingt premières années de son professorat, il avait été amené à accepter de cours disparates et absorbants, aussi bien dans l'enseignement normal et moyen qu'à l'Université. Cette fois, ayant allégé ses fonctions professorales de la plupart des cours du degré moyen, en possession d'un enseignement relativement homogène, il semble pouvoir donner un plein essor à ses talents. Une mort prématurée vint, le 18 décembre 1890, briser ses projets d'études et de publications, anéantir les vues d'avenir que ses intimes avaient fondées sur cet esprit à la fois profond et délicat. Il mourait à 46 ans, en pleine maturité, laissant de profonds regrets à ses collègues qui appréciaient sa valeur intellectuelle et estimaient son caractère à la fois juste et loyal,

E. JANSSENS.

PUBLICATIONS

Discours prononcé, à la salle académique, le 14 novembre 1866, à la cérémonie des *Derniers honneurs rendus à M. Léon de Closset*. Liège, Desoer, 1866.

L'association pour l'encouragement des études grecques en France, article de la *Revue de l'Instruction publique*, 16^e année (1869), pp. 253 et suivantes.

De l'essence de la poésie, discours prononcé en 1869, à la distribution des prix du Collège communal de Louvain; publié par le *Louvaniste*, en août 1869.

L'habitude de penser, discours prononcé en 1874 à la distribution des prix de l'Athénée royal de Liège. Ans-lez-Liège, Masset, 1877, in-8^o, 17 p. Reproduit par extraits dans le *Magasin pittoresque* d'octobre 1881.

Discours sur le respect, prononcé à la distribution des prix aux lauréats du Concours général, le 23 septembre 1877. Extrait du *Moniteur belge*, in-8^o, 11 p. Reproduit par extraits dans le *Magasin pittoresque* de mai 1878.

La Genèse du scepticisme érudit chez Bayle. Dissertation inaugurale, Liège, Vaillant-Carmanne, 1878. In-8^o, 235 pp.



EUGÈNE HUBERT

(1883)

Eugène Hubert, né à Saint-Josse-ten-Noode le 8 mai 1853, est décédé à Liège le 1^{er} février 1931.

Il fit ses études moyennes au Collège de la Sainte-Trinité à Louvain, puis il les poursuivit en s'inscrivant à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de cette ville. Le 28 août 1873, il y conquérait le grade de docteur. Il entra aussitôt dans les cadres de l'enseignement moyen, d'abord comme professeur d'histoire et de géographie au Collège communal de Louvain (1873-1879), puis successivement aux Athénées de Bruxelles (1879-1880) et de Liège en 1880. Il ne devait plus dès lors quitter notre ville, où va se dérouler toute sa carrière.

Déjà, il s'était signalé par des études sur les réformes de Joseph II et sur le règne de l'impératrice Marie-Thérèse ; déjà se marquait la prédilection d'Eugène Hubert pour une époque sur laquelle tous ses travaux ultérieurs, à peu d'exceptions près, projetteront une intense lumière. C'est aussi au cours de ces années de débuts dans l'enseignement public qu'il sut attirer sur lui l'attention de Paul Fredericq (1850-1920) qui à ce moment se trouvait chargé de l'important cours d'Histoire politique interne de la Belgique. Hubert, attiré par l'excellence de l'enseignement du grand savant gantois, s'inscrivait bien vite, comme auditeur libre, parmi les étudiants que Fredericq avait su réunir dans son séminaire d'histoire nationale. Il profita des leçons du maître, et c'est sous les auspices de celui-ci qu'il contribua aux *Travaux du cours pratique de Paul Fredericq* (1884), en y faisant paraître une étude critique sur la *Table Chronologique du Registre Sur le fait des hérésies et inquisition*, document capital pour l'histoire du tribunal de l'Inquisition dans les Pays-Bas (1).

C'est encore à la suggestion de son maître, devenu depuis lors son ami, que Hubert subit en 1882 les difficiles épreuves du doctorat spécial en sciences historiques. Auteur de son premier mémoire de si haute valeur, intitulé *Étude sur la condition des Protestants en Belgique depuis Charles-*

(1) Parmi les autres élèves du cours pratique de P. Fredericq, il faut citer Guillaume, Crutzen, Henri Lonchay, Henri Pirenne, Alfred Journez, Eugène Monseur, Fernand Cocq, Eugène Duchesne, Albert Kleyer, Maurice Wilmotte, Ernest Mahaim.

Quint jusqu'à Joseph II, il conquit brillamment le titre qu'il ambitionnait (25 juillet 1882). Cela lui ouvrit, dès l'année suivante, les portes de l'Université. Fredericq venait en effet d'être transféré sur sa demande à Gand, sa ville natale, laissant vacantes les chaires d'Histoire nationale (avec exercices sur les sources de cette histoire) et d'Histoire contemporaine. Ce fut sans difficulté qu'Eugène Hubert recueillit une succession à laquelle il avait tous les titres. Le 13 décembre 1883, il se voyait nommé professeur extraordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres. Au début de janvier 1884, il consacrait sa leçon inaugurale à une étude sur *Les origines des libertés belges*, qui est devenue en réalité classique et où il fut démontré d'une façon parfaite qu'il fallait autant chercher ces origines dans nos anciennes constitutions nationales que dans les grands principes de 89, conclusion qui fit grand bruit à cette époque, mais qui n'est plus mise en discussion aujourd'hui.

En 1886, le 16 décembre, Hubert était promu à l'ordinariat. L'année suivante, le 10 octobre 1887, il se voyait chargé à l'École normale des Humanités du cours d'Encyclopédie de l'histoire et des Exercices pédagogiques sur l'histoire (en remplacement d'A. Troisfontaines, admis à l'éméritat) (1). Plus tard encore, après 1890, en application de la loi réorganisant l'enseignement supérieur, l'honneur lui échut d'être le premier titulaire du cours d'Histoire diplomatique de l'Europe au XIX^e siècle depuis le congrès de Vienne, qu'il devait donner aux élèves de l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit et à ceux de la Licence en Sciences politiques et administratives, section de cette même Faculté.

Tels furent les enseignements dont Hubert resta chargé pendant près de quarante ans jusqu'à sa promotion à l'éméritat en 1923 et qu'il a dispensés à de multiples générations d'étudiants, appelés pour la plupart à former l'élite de la nation et qui, certes, surent apprécier les rares qualités déployées dans les leçons d'un maître qu'on apprenait vite à estimer et à admirer. « Ces qualités, en réalité, étaient comme des démonstrations vivantes et répétées de ce que comporte une saine méthode de travail scientifique : clarté, précision, exactitude objective, appel au détail utile, absence de généralisations. Les leçons du maître étaient dépouillées de toute littérature, mais par contre, pleines de substance ; elles ne divertissaient pas, mais elles instruisaient pleinement ; elles meublaient le cerveau d'une masse de faits, ne laissant rien dans l'ombre et dont l'accumulation faisait la valeur démonstrative. Ce que l'on pourrait appeler de

(1) Quand l'École normale fut supprimée en 1890, le cours d'Encyclopédie fut inscrit au programme de la Faculté de Philosophie et Lettres. Quant au cours d'Histoire contemporaine, créé en 1879 seulement, il ne devint obligatoire qu'en 1890.

la minutie, il faut le considérer comme la preuve même de la probité scrupuleuse du maître ne cherchant avant tout qu'à établir exactement la réalité des événements exposés devant ses jeunes étudiants » (1).

Eugène Hubert, bien que chargé de fonctions professionnelles multiples et importantes, remplies avec une conscience poussée à ses dernières limites, se voua à la préparation et à la composition de fort nombreux travaux, dont l'ensemble réellement imposant lui assure une place considérable dans l'historiographie belge contemporaine. Ces travaux, édifiés sur de patientes et minutieuses recherches dans les dépôts d'archives de Bruxelles, La Haye, Leyde, Paris, Vienne, Berlin, Luxembourg (2), publiés pour la plupart dans la collection des mémoires in-4° de l'Académie ou dans les Bulletins de la Commission royale d'Histoire, ont trait à des questions se plaçant chronologiquement dans le XVII^e et surtout le XVIII^e siècle et dont on ne peut à cette place qu'indiquer brièvement les sujets : condition et histoire des protestants dans les diverses régions de nos anciens Pays-Bas ; le droit criminel et l'emploi de la torture au XVIII^e siècle ; le voyage de l'empereur Joseph II dans nos provinces en 1781 ; les garnisons de la Barrière, de 1715 à 1782 ; les relations entre les Provinces-Unies et les Pays-Bas espagnols de 1648 à 1713, les réformes de Marie-Thérèse et de Joseph II. Un autre groupe de publications est constitué par la mise au jour, copieusement annotée et commentée, de plusieurs correspondances diplomatiques, susceptibles de préciser la nature et l'importance des relations entre le gouvernement général de Bruxelles et la Cour impériale de Vienne et les états voisins, la France, la Hollande ou la principauté de Liège. Citons la correspondance de Mercy-Argenteau ; celle de l'agent liégeois à Paris et à La Haye ; celle des ministres de France accrédités auprès de la Cour de Bruxelles, de 1780 à 1790 ; celle de Dotrengé, agent liégeois à Bruxelles ; celle de Boutteville, commissaire général du Directoire en Belgique. Quand la mort le surprit, E. Hubert préparait la publication de l'importante correspondance de Van der Noot, le célèbre chef du parti « statistique » à l'époque de la Révolution brabançonne.

De ces livres d'une précieuse valeur documentaire, on a pu dire qu'ils « épuisaient réellement la matière et qu'après eux il n'y a qu'à glaner » ; que « pendant longtemps il sera impossible de rien écrire sur les Pays-Bas

(1) F. MAGNETTE, *Eugène Hubert (1853-1931)* dans le *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 3^e année, avril 1931, pp. 134-143.

(2) N'omettons pas de dire que le professeur de Liège avait tenu à suivre, en 1884 et 1887, certains cours à l'École des Chartes, à l'École des Hautes Études, à l'École Normale Supérieure de Paris, ainsi qu'au Collège de France.

autrichiens sans avoir recours aux travaux d'Eugène Hubert » ; que celui-ci « a mis à la disposition des historiens des documents permettant d'écrire au moins dix ouvrages ».

La notoriété que lui valut sa féconde activité lui ouvrit les portes de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques de l'Académie de Belgique, dont il fut nommé membre correspondant le 2 mai 1910, titulaire le 7 mai 1913 et directeur de Classe en 1926. La Commission royale d'Histoire l'accueillit comme membre suppléant le 5 novembre 1910, et effectif le 12 mai 1919. Plusieurs sociétés savantes de l'étranger l'admirent également au nombre de leurs associés. Sa réputation avait franchi les frontières de notre pays, et on le voit appelé, de 1882 à 1913, à rédiger le « Courrier belge » pour les *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft*, et succédant en cela à Paul Fredericq, celui que publia la *Revue Historique* de Paris, de 1897 à 1925. « Dans ces deux importants périodiques, il dressait le relevé méthodique de l'activité de nos compatriotes dans le domaine historique et spécialement des travaux concernant notre histoire. Ses aperçus succincts, mais substantiels et autant que possible complets, représentent un labeur notable et assidu ; ils furent et restent très utiles et on y recourt fréquemment encore » (1). Hubert fut également le collaborateur étranger de la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* ; il écrivit de très nombreux articles sur des Belges illustres dans la *Grande Encyclopédie* de Paris (t. 1 à XXI), et rédigea un nombre considérable de comptes rendus dans les revues historiques les plus réputées de Belgique, d'Allemagne, de France et de Hollande (2).

La consécration de l'énorme labeur scientifique qu'avait fourni Hubert lui fut octroyée, quand, en novembre 1921, il eut l'honneur de se voir attribuer, pour la période 1916-1920, le prix quinquennal d'histoire nationale pour l'ensemble de son œuvre, lorsque parut le premier volume des *Correspondances des Ministres de France accrédités auprès de la Cour de Bruxelles pendant les années 1780 à 1790*.

Eugène Hubert bénéficia, vers la fin de sa vie, d'une autre consécration de sa valeur comme professeur, de sa production historique, de l'autorité, en un mot, qu'il s'était acquise dans le monde universitaire : ce fut quand, à une heure inoubliable de notre histoire, au lendemain de l'Armistice, la confiance de ses collègues et l'estime des autorités gouvernementales lui valurent d'être promu aux hautes et délicates fonctions de recteur pour la période de 1918 à 1921. C'est lui qui, le 21 janvier 1919, présida la

(1) J. CLOSON, *Eugène Hubert (1853-1931)*, dans l'Annuaire de la Commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège (n° 1, 1929-1930), p. 13.

(2) Pour le détail, voir la notice précitée de M. J. CLOSON.

cérémonie de la réouverture solennelle des cours, séance qui devait marquer dans les annales de l'Alma Mater liégeoise.

Son rectorat, le « rectorat de la restauration universitaire », fut marqué d'initiatives des plus heureuses. Eugène Hubert eut alors à assurer le fonctionnement de la Commission administrative du Patrimoine de l'Université, en 1920 ; c'est sous ces auspices que fut constituée la Maison des Étudiants. Faut-il du reste insister sur l'importance de la tâche qui s'imposa au chef de l'Université après les quatre années de guerre et d'occupation, lorsqu'il eut à rétablir l'ordre en tout, matériel et scientifique ? Le gouvernement sut reconnaître du reste les mérites nouveaux que le recteur avait rendus à la cause de l'enseignement public en le nommant Grand Officier de l'Ordre de Léopold, le 17 octobre 1921, et l'année suivante, Grand Cordon de l'Ordre de Léopold II (1).

En cette même année 1922, le roi Albert, ayant à pourvoir au remplacement du ministre des Sciences et des Arts, M. Jules Destrée, porta ses vues sur le pro-recteur de Liège. Celui-ci, faisant violence à ses goûts personnels, accepta de faire partie du gouvernement, dirigé alors par M. Theunis. Son passage aux affaires fut court : du 16 décembre 1921 au 16 octobre 1922. Il se signala néanmoins par l'adoption de plusieurs mesures, dont le successeur d'Hubert au rectorat, M. Dejace, a parfaitement mis en lumière l'heureuse opportunité : « C'est à M. Hubert que nous devons l'arrêté sur l'agrégation destiné dans sa pensée à permettre aux jeunes gens les mieux doués de se préparer à la carrière de l'enseignement supérieur, et le statut relatif au traitement des chargés de cours, statut qui avait pour but de préciser la position financière de ces collaborateurs importants du corps professoral, de fixer les règles de leur avancement et de les soustraire à tout arbitraire administratif. Il faut rappeler aussi l'appui apporté par M. Hubert à la discussion et au vote de la loi préparée par M. Destrée sur le relèvement des traitements professoraux et du taux de la pension des émérites, et surtout la circulaire relative à la consultation préalable des Facultés sur les candidatures aux chaires du haut enseignement ».

Ayant obtenu de reprendre à Liège sa place de professeur, il put achever sa longue carrière académique un instant interrompue et la poursuivre jusqu'au mois de mai 1923, quand il fut admis à l'éméritat.

Ses dernières années, il les consacra entièrement à la publication d'œuvres préparées de longue date (2). Il avait encore sur le métier plusieurs pro-

(1) Depuis octobre 1919, Eugène Hubert était déjà Officier de la Légion d'Honneur,

(2) On pourra constater dans la bibliographie ci-dessous des ouvrages d'Eugène Hubert que plusieurs d'entre eux virent le jour après sa promotion à l'éméritat.

jets d'études (1), quand, après une courte maladie, la mort le surprit, le 1^{er} février 1931. Ses funérailles, dans la plus stricte intimité, eurent lieu le 4 février ; après quoi sa dépouille mortelle fut conduite au cimetière d'Héverlé (Louvain).

FÉLIX MAGNETTE.

PUBLICATIONS

I. — *Table chronologique du Registre sur le fait des hérésies et inquisition* (dans les *Travaux du cours pratique de Paul Fredericq*, 2^e fascicule, 1884, pp. 113-129).

Étude sur la condition des protestants en Belgique depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II. (Bruxelles, Lebègue, 1882, gr. in-8^o de XV-251 pp.)

Origine des libertés belges. (Bruxelles, Lebègue, 1884, 53 pp.)

Une page de l'histoire religieuse de la Flandre au XVIII^e siècle : le Protestantisme à Douliu Estaires en 1730-1732, 1903, in-4^o, 42 pp.

Le Protestantisme à Tournai pendant le XVIII^e siècle, étude d'histoire politique et religieuse, 1903, in-4^o, 280 p.

Une enquête sur les affaires religieuses dans les Pays-Bas espagnols au XVII^e siècle, 1904, in-8^o, 10 pp.

Les États-Généraux des Provinces-Unies et les Protestants du duché de Limbourg pendant la guerre de succession d'Espagne. 1904, in-4^o, 28 pp.

La législation belge en matière d'hérésie depuis Charles-Quint jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. 1906, in-8^o, 30 pp.

Le Protestantisme dans le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. 1908, in-8^o, 6 pp.

Les églises protestantes du duché de Limbourg pendant le XVIII^e siècle. 1908, in-4^o, 388 pp.

Notice sur l'église wallonne de Namur au XVIII^e siècle. 1909, in-8, 46 pp.

Comment le célèbre danseur Vestius fut autorisé par Louis XVI à épouser une luthérienne à Tournai. 1914, in-8^o, 10 pp.

Un recours des Protestants d'Aix-la-Chapelle aux États-Généraux des Provinces-Unies en 1661. 1919, in-8^o, 12 pp.

Notes et Documents sur l'histoire du Protestantisme dans le duché de Luxembourg au XVIII^e siècle. 1920, in-4^o, 111 pp.

Le Protestantisme dans le Hainaut au XVIII^e siècle, notes et documents. 1923, in-4^o, 189 pp.

(1) Il allait entre autres commencer l'impression, nous l'avons déjà dit, de la correspondance de Henri Van der Noot, publication qui s'annonçait comme des plus importantes et qui devait en quelque sorte couronner sa carrière d'historien.

Notes et documents sur l'histoire religieuse des Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle ; une enquête sur l'état religieux de la partie flamande des Pays-Bas en 1723. 1924, in-4^o, 142 pp.

II. — *Un chapitre de l'histoire du droit criminel dans les Pays-Bas au XVIII^e siècle : les mémoires de Goswin de Fierlant.* 1895, in-8^o, 102 pp.

La torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le XVIII^e siècle, son application, ses partisans et ses adversaires, son abolition. 1897, in-4^o, 176 pp.

Le voyage de l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas (31 mai-27 juillet 1781), étude d'histoire politique et diplomatique. 1900, in-4^o, 483 pp.

Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1782), étude d'histoire politique et diplomatique. 1902, in-4^o, 399 pp.

Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces-Unies depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht (1648-1713), la question religieuse et les relations diplomatiques. 1907, in-4^o, 481 pp.

III. — *Coup d'œil sur les réformes de Joseph II.* 1876, in-8^o, 20 pp.

Coup d'œil sur le règne de Marie-Thérèse aux Pays-Bas. 1879, in-8^o, 20 pp.

Les réformes de Marie-Thérèse dans l'enseignement moyen aux Pays-Bas. 1883, in-8^o, 32 pp.

Scènes de la vie universitaire au XVIII^e siècle. 1883, in-8^o, 8 pp.

Les finances des Pays-Bas à l'avènement de Joseph II. 1899, in-8^o, 166 pp.

Un mémoire inédit du duc Albert de Saxe-Teschen à l'empereur Léopold II sur l'état des Pays-Bas en 1791. 1919, in-8^o, 42 pp.

Les correspondances diplomatiques considérées comme source de l'histoire moderne (discours rectoral). 1919, in-8^o, 20 pp.

La mission et les papiers du nonce Zondadari, 1786-1787, 1920, in-8^o, 134 pp.

Les préliminaires de la Révolution brabançonne : un complot politique à Bruxelles, octobre 1789. 1920, in-4^o, 72 pp.

Gouverneurs généraux et ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle (discours rectoral). 1920, in-8^o, 73 pp.

Lettres et documents inédits sur le prince de Ligne. 1920, in-8^o, 13 pp.

L'Edit de Joseph II sur les kermesses (discours rectoral). 1921, in-8^o, 81 pp.

Les princes-évêques de Liège et les édits de Joseph II en matière ecclésiastique. 1923, in-8^o, 80 pp.

Dissensions dans la famille des Habsbourg à la fin du XVIII^e siècle. 1926, in-8^o, 28 pp.

Un procès mémorable à la fin du régime autrichien. 1926, in-8^o, 6 pp.

IV. — *Le comte de Mercy-Argenteau et Blumendorf : dépêches inédites tirées des Archives impériales de Vienne, 5 janvier-23 septembre 1792.* 1919, in-4^o, 219 pp.

Correspondance de Maximilien de Chestret, agent diplomatique du Prince-Évêque de Liège auprès de la Cour de France et des États-Généraux des Provinces Unies, 1791-1793. 1921, in-4^o, 375 pp.

Correspondances des Ministres de France accrédités auprès de la cour de Bruxelles de 1780 à 1790 : tome I, 1920, in-4°, LVI et 580 pp. ; tome II, 1924, in-4°, 597 pp.

Correspondance de Barthélemy-Joseph Dotrengé, agent diplomatique du Prince-Evêque de Liège à la Cour de Bruxelles (1731-1794), 1926, in-4°, 428 pp.

La correspondance de Boutteville, commissaire général du Directoire en Belgique, 1926, in-8°, 44 pp.

Correspondance de Boutteville, tome I, 1929, in-4°, LII, 562 pp.

A paraître : le tome II de la *Correspondance de Boutteville*, et la *Correspondance de Van der Noot*.

V. — *Manuel d'histoire universelle*, en collaboration avec J. Du Fief, in-8°, 1^{re} édition en 1881, 6^e édition en 1910.

Cours d'histoire universelle, en collaboration avec le même, in-12.

Manuel d'histoire de Belgique (réédition du livre de Moke), 1^{re} édition en 1881, 16^e édition en 1914.

Histoire de Belgique, gr. in-8°, plusieurs éditions depuis 1886. (Bruxelles, Le-bègue).

Les études historiques, 1885, in-8° de 14 pp. (discours prononcé à la distribution des prix du Concours général de l'enseignement moyen).

Discours prononcé lors des fêtes du 150^e anniversaire de la fondation de l'Académie, le 24 mai 1922. (*Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique*, 1922, pp. 220-222).

RAYMOND DE BLOCK

(1883)

Raymond De Block est né à Damme (lez-Bruges), le 24 avril 1848. Après d'excellentes études à l'Athénée Royal de Bruges, il obtint le titre de gradué en lettres en 1866 et, la même année, il fut admis comme élève, avec le numéro 1, à l'École Normale des Humanités de Liège. Il obtint le titre de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur en 1870, puis il donna l'enseignement des humanités dans les Athénées de Mons, Liège, Tournai. Cependant, la Faculté de Philosophie et Lettres de notre Université lui décerna le diplôme spécial, très rarement accordé à cette époque, de docteur en sciences philologiques, après la publication et la défense d'un mémoire sur Evhémère. Le jeune érudit a essayé de reconstituer dans ce livre, avec toutes les ressources de la critique philologique et historique, la doctrine de l'un des premiers penseurs qui aient réfléchi sur la religion primitive. Ce mémoire fort savant est encore cité aujourd'hui avec honneur par les spécialistes de l'histoire des religions et de l'histoire de la philosophie. Il permettait de bien augurer d'une carrière scientifique qui débutait par une œuvre en tous points remarquable.

Raymond De Block fut chargé, par un arrêté royal du 15 décembre 1883, de l'enseignement de la langue latine et de la langue grecque à l'École Normale des Humanités. Un Arrêté ministériel du 18 février 1886 l'autorisa à faire, à notre Université, un cours privé sur l'Épigraphie grecque et latine. Il fut donc l'un des premiers — et ce ne fut pas son moindre mérite — à organiser en Belgique cet enseignement, qui avait pris depuis peu une grande place parmi les disciplines de la philologie classique (1). Il ouvrit aussi un cours facultatif de Mythologie à une époque où les recherches de mythologie comparée étaient très en faveur. Entretemps, un Arrêté ministériel l'avait chargé, le 13 décembre 1883, de faire à la Faculté de Philosophie et Lettres un cours d'Histoire de la littérature flamande. C'est aussi dans cette Faculté qu'il fit les cours dont il était chargé à l'École Normale des Humanités lorsque celle-ci fut supprimée.

(1) En 1892, il fut déchargé de la partie de ce cours relative à l'Épigraphie latine, qui fut confiée à J.-P. Waltzing. — Le 12 mars 1893, il fut également déchargé du cours d'Exercices de philologie grecque, qui fut donné à Léon Parmentier.

Raymond De Block fut fort occupé par un enseignement englobant des matières aussi différentes. Néanmoins, il collabora activement à la *Revue de l'Instruction Publique en Belgique*. Les recherches spéciales qu'il y publia, dans des articles originaux et fort soignés, attestent qu'il avait une curiosité scientifique toujours en éveil et le don de découvrir la vérité historique sous des apparences fallacieuses. Son activité scientifique fut malheureusement ralentie, puis paralysée par la maladie. Une mort prématurée, survenue le 9 janvier 1900, vint mettre fin à une carrière qui avait si brillamment débuté. « La valeur de M. De Block, dit une notice de l'époque, comme savant et philologue, sa bienveillance comme professeur, son aménité et sa bonté comme homme, lui avaient conquis les sympathies du monde universitaire entier. De ses disciples, il était véritablement le grand et bon ami ».

A. DELATTE.

PUBLICATIONS

- Euhémère, son livre et sa doctrine.* Mons, 1876, 150 pp.
ΑΠΙΑ ΓΗ comme nom du Péloponnèse et le héros argien ΑΠΙΣ. (*Revue de l'Instruction Publique en Belgique*, 1873, pp. 176-188).
Les fragments de la plupart des ouvrages attribués au logographe Denys de Milet appartiennent à Denys de Mitylène (*Ibid.*, 1875, pp. 182-189).
Le loup dans la mythologie de la Grèce et de l'Italie ancienne (*Ibid.*, 1877, pp. 145-158 et 217-234).
Les funérailles faites au nom de l'État à Rome et dans les municipes (*Ibid.*, 1880, pp. 303-321 et 1881, pp. 1-10).
Étude sur les inscriptions sépulcrales des Grecs (*Ibid.*, 1882, pp. 293-308 et 382-388).
Note sur deux passages de Juvénal (*Ibid.*, 1884, pp. 378-373).

JEAN WAGNER

(1884)

Jean Wagner, né à Echternach le 24 avril 1849, fait ses études moyennes à l'Athénée grand-ducal de Luxembourg, suit les cours supérieurs (section de philosophie et lettres) qui y sont annexés et subit l'examen de maturité. Il obtient le diplôme de capacité pour l'enseignement de la langue allemande, puis va perfectionner ses connaissances aux Universités de Berlin et de Leipzig.

En 1874, il est nommé professeur d'allemand et passe ensuite comme maître de conférences à l'École Normale des Humanités (section des langues germaniques), où il est chargé des cours de Langue et Littérature allemandes. Un arrêté ministériel du 15 mai 1884 le nomme chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège ; il y fait les cours d'Explication approfondie d'auteurs allemands, d'Histoire approfondie de la littérature allemande, d'Exercices philologiques sur l'allemand, de Grammaire historique de l'allemand et de Grammaire comparée. Il est promu au rang de professeur ordinaire par arrêté royal du 18 août 1892.

« Une modestie et une réserve farouches lui donnent un aspect austère, presque sombre ; mais ceux qui ne se laissent pas rebuter par ces apparences ont tôt fait de découvrir en lui un ami au cœur ardent et à l'âme loyale. Tout dévoué à son enseignement et à ses élèves, il est infatigable au travail ; aussi sa science est-elle vaste et profonde ; tous ceux qui le connaissent l'apprécient à sa juste valeur ; lui seul ne se juge pas comme il le mérite ; et une mort stupéfiante par sa soudaineté l'emporte à l'âge de quarante-cinq ans (le 8 janvier 1895) avant qu'il ait pu se libérer de cette méfiance de soi et donner la mesure de son savoir et de ses capacités. Sur sa tombe, le plus touchant des adieux lui est adressé par Godefroid Kurth, qui connaissait les trésors de son cœur et de son esprit. »

A. L. CORIN.

HENRI PIRENNE

(1885)

Si l'illustre historien qui vient de disparaître appartient pour de multiples raisons à l'Université de Gand, l'Université de Liège ne peut oublier que de puissants liens le rattachent également à elle. Par sa naissance et son éducation, par sa formation scientifique, par ses débuts dans la carrière professorale, Henri Pirenne est bien de chez nous. Et jusqu'au crépuscule de la vie, il en aura conservé tous les traits originaux.

Né à Verviers le 23 décembre 1862, c'est à l'Université de Liège qu'il prit inscription pour y suivre dès 1880 l'enseignement de Godefroid Kurth qui venait de créer le premier cours de critique historique de notre pays. Si peu d'esprits furent aussi dissemblables que ceux du Maître et de l'élève, nul doute pourtant que l'influence du premier sur le second fût profonde. Médiéviste consommé, Kurth détermina le cadre de prédilection des futurs travaux de Pirenne ; esprit universel, à la fois philologue et historien, cultivant les littératures étrangères avec le même enthousiasme que les langues anciennes ; cerveau divinateur et toujours en quête de questions nouvelles, Kurth donna peut-être à son premier disciple, avec le sens aigu de la critique des textes, cette curiosité prodigieuse qui resta jusqu'à son dernier jour la marque la plus apparente de sa personnalité.

Docteur en histoire et lauréat du Concours des bourses de voyage en 1883, Henri Pirenne alla compléter sa formation scientifique auprès des maîtres allemands et français. Il fréquenta le vieux Ranke à Berlin et surtout le séminaire d'histoire économique de Gustave Schmoller où il prit contact avec une discipline nouvelle : l'influence des facteurs économiques et sociaux sur le développement des sociétés. A Paris, il fut l'élève de Giry, à l'École des Chartes, et ce diplomate éminent l'initia aux recherches d'histoire urbaine où Pirenne devait se faire un nom sans rival.

Rentré à Liège, il inaugurait à 23 ans la chaire de paléographie et de diplomatique dont la création venait d'être obtenue par Kurth du gouvernement d'alors (30 septembre 1885). Et c'est ainsi que l'Université de Liège eut l'honneur d'ouvrir à Pirenne la carrière professorale (1). Mais, dès

(1) Il avait été chargé en 1884 de diriger les Exercices historiques à l'École Normale des Humanités.

l'année suivante (9 septembre 1886), le jeune savant passait à Gand en qualité de professeur extraordinaire pour enseigner l'histoire du moyen âge à côté d'un autre de ses maîtres qui fut un de ses plus grands amis, Paul Fredericq. De ce jour jusqu'à sa retraite de 1926, se déroula l'une des plus belles carrières universitaires que l'on puisse mentionner. Il ne nous appartient pas de la rappeler ici dans tous ses détails : bien d'autres, plus qualifiés, l'ont déjà entrepris. Il nous suffira d'en marquer les étapes essentielles et d'en souligner les manifestations scientifiques les plus notables.

Dans toute la force du terme, Pirenne a été un grand historien, le plus grand probablement du premier tiers du XX^e siècle. Un émouvant accord règne à cet égard dans la critique internationale et il n'est point difficile d'en donner la raison.

Pirenne laisse dans son *Histoire de Belgique* l'œuvre de synthèse la plus vivante, la plus mesurée et la plus originale que l'on connaisse dans le domaine de l'histoire nationale. Ce qu'était l'histoire de Belgique avant lui, on ose à peine le signaler (1). D'indigestes compilations, du roman historique, des monographies utiles mais sans vues générales, des éditions de textes copieuses mais à peine suivies d'interprétations. On peut dire que l'histoire de notre pays était encore à écrire. C'est Karl Lamprecht, l'un des plus grands savants que l'Allemagne ait eus, qui sollicita de son collègue et ami gantois une *Geschichte Belgiens* qui devait figurer dans la plus importante collection d'Outre-Rhin consacrée à l'histoire de l'Europe. Pirenne accepta et, dès 1899, paraissait en langue allemande le tome premier de l'*Histoire de Belgique*, publié l'année suivante en français. Trente-trois ans plus tard, avec le tome VII, s'achevait ce Grand œuvre dont cinq éditions illustrent le succès.

La maîtrise qui s'est révélée au cours de cette réalisation provient à la fois de la supériorité d'un coup d'œil souvent divinateur, de la sûreté d'une méthode critique sévère, de l'originalité de la conception de la tâche à remplir, des qualités de pensée et de style de l'écrivain.

Pendant toute sa vie, Pirenne a multiplié les recherches critiques, les analyses détaillées de textes, les discussions sur l'interprétation des sources et jamais il n'a cessé de les recommander. Cette discipline technique, qui est bien celle du professeur de critique historique, lui a permis de faire école, car l'influence d'un tel maître ne peut manquer de se manifester sur ses disciples immédiats. Mais, par delà cette œuvre d'analyse, il s'est toujours efforcé de montrer que quelque chose restait à faire, à savoir la synthèse elle-même, par l'interprétation et l'explication profonde des faits. Et cette

(1) Cfr notre article de la *Terre wallonne* de décembre 1935 : *Henri Pirenne, historien de la Belgique*.

synthèse devait être d'autant plus féconde qu'elle s'alimentait à une conception presque entièrement nouvelle chez nous, fortement apparentée d'ailleurs à la *Kulturgeschichte*. Au lieu de s'enfermer dans les cadres artificiels et étroits de l'histoire diplomatico-militaire, Pirenne fait largement appel aux faits d'ordre social ou institutionnel. Il montra comment se réalise le développement d'une société déterminée, d'une collectivité humaine soumise aux mêmes règles juridiques ou morales, animée des mêmes passions politiques, conduite par les mêmes forces économiques, traversée par les mêmes courants intellectuels, séduite par les mêmes manifestations artistiques. Dans cette mosaïque de petits Etats médiévaux où l'unité ne devait triompher qu'au XV^e siècle avec les ducs de Bourgogne, il découvrit un centre de civilisation qui participa largement aux influences de l'est et du midi, tout en opérant une synthèse harmonieuse de forces antagonistes. C'était l'histoire de nos provinces belges, Brabant, Hainaut, Flandre, etc. à travers le moyen âge, qui se continue à l'époque moderne pour aboutir seulement en 1830-1831 à la constitution d'un État unitaire.

Les objections qu'une telle conception des choses peut rencontrer — et toute conception synthétique ne saurait y échapper — ne sont pas de nature à faire échec au système. Bien au contraire, cette vue d'ensemble rend admirablement compte de ce qui a été, de ce qui a été un fait pendant des siècles, de ce qui dure encore. De confuse et embrouillée qu'elle était, l'histoire de Belgique devient claire et logique, non point par une falsification des sources ou une vue aprioriste de l'esprit, mais par un effort de compréhension profonde, par un appel aux grandes conditions de la vie sociale. Un seul homme n'aurait pu construire un tel édifice s'il avait été contraint de prendre connaissance des millions de textes qui, surtout pour les périodes rapprochées, sont à la disposition des chercheurs. A l'historien synthétique, un choix s'impose. Et c'est ici qu'apparaît le génie d'un Pirenne qui, avec ce flair inexplicable mais jamais en défaut, a su découvrir dans l'amalgame des sources ce qui était essentiel, a véritablement deviné les solutions à apporter comme il a compris du premier coup les problèmes qui se posaient. Son robuste bon sens non moins que l'acuité de son esprit critique l'ont en cela merveilleusement servi.

Rien n'aura manqué à cette synthèse puisqu'aux exceptionnels mérites de l'érudit et de l'historien viennent se joindre les qualités de l'écrivain. Une langue châtiée, un style simple, une phrase qui se plie d'elle-même à l'antithèse et à la comparaison, un don de vie qui était de l'homme même, tout cela explique que le profane lise sans fatigue les sept volumes de l'*Histoire de Belgique*. Très vite d'ailleurs la séduction opère : on prend plaisir à parcourir, en compagnie d'un tel esprit, les décades de notre histoire, à

situer en quelques traits les figures marquantes de notre passé, à évoquer certaines heures douloureuses. La sérénité et l'impartialité de l'auteur se traduisent d'ailleurs dans ses livres et jamais une expression excessive ne vient rompre l'impression d'ensemble.

Si Pirenne est avant tout l'auteur de l'*Histoire de Belgique*, son activité s'est portée dans une foule d'autres domaines dont il convient de rappeler ici les principaux.

Paléographe et diplomate, il a mis à la portée des érudits, par des éditions impeccables, des textes narratifs, des livres de comptes, des diplômes et des chartes du plus haut intérêt. Par la publication de son *Album belge de diplomatique*, il a rendu un service signalé à tous nos étudiants en histoire, de même que, par sa classique *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, il a mis à la disposition de tous un indispensable instrument de travail.

Médiéviste avant tout, il n'a cessé de porter son attention sur tous les grands problèmes d'intérêt européen que pose l'histoire du IV^e au XV^e siècle de notre ère. Parti du haut moyen âge, tant à Liège qu'en Gaule, il y revenait pendant les dernières années de sa vie avec une prédilection marquée. Tout le monde connaît la thèse qu'il a lancée en 1922 et qui n'a pas tardé à faire le tour du monde : rompant le cadre traditionnel qui faisait commencer le moyen âge au V^e siècle, il montra l'économie et l'administration romaines se survivant jusqu'au milieu du VII^e siècle malgré les invasions germaniques, pour être brisées seulement sous les coups de l'Islam et faire place à une situation nouvelle avec l'avènement des Carolingiens. Grandiose vision qui oppose en quelque sorte l'un à l'autre le destructeur de l'unité antique et l'incarnation du monde nouveau germano-féodal, Mahomet et Charlemagne. C'est à la rédaction du livre qui devait être la démonstration détaillée de cette thèse, bien connue déjà par de nombreux articles, que Pirenne était occupé lorsque la mort est venue le chercher.

Le moyen âge classique n'était pas moins bien connu de l'illustre historien. Un double grand phénomène l'a de tout temps préoccupé : la naissance et le développement des villes et la croissance industrielle de la draperie flamande.

Urbaniste, au sens où les historiens entendent ce mot, Pirenne est l'auteur de la théorie la plus féconde et la plus réaliste sur la création des villes. Étudiant avec une extrême attention les centres urbains surtout flamands, il éprouva et montra la faiblesse des théories en vogue au XIX^e siècle particulièrement en Allemagne tout en se ralliant aux vues développées par l'école de Karl Bücher, qu'il renouvela d'ailleurs avec sa maîtrise accoutumée. Il montra dans la formation des villes au XI^e siècle un événement nouveau, commandé par une révolution démographique et économique : la stabili-

sation des marchands itinérants et libres dans le *sub-urbium* de quelques *castra*, dans quelques endroits géographiquement bien situés pour leur commerce. Après leur naissance, il suivit leur évolution : administration autonome, conquête des libertés, développement économique, etc. Deux petits volumes de synthèse, que tout le monde devrait avoir lus, *Les villes du moyen âge* (1927) et *Les anciennes démocraties des Pays-Bas* (1910) donnent la substance de sa conception, qui n'a cessé d'être appliquée depuis trente ans à une multitude de villes françaises, allemandes, néerlandaises, italiennes, etc. Sous un aussi mince volume, il est impossible de trouver une plus grande richesse de vues, un exposé plus évocateur.

Mais ces villes flamandes, auxquelles il prête tant d'intérêt, se sont enrichies grâce à l'industrie drapière. De là, une nouvelle série d'études de caractère technique et économique gravitant autour du vaste *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre* que Pirenne publia, de 1906 à 1924, avec M. Georges Espinas de Paris.

L'autorité acquise dans ces divers domaines le désignait pour tenter une synthèse du mouvement économique et social du moyen âge entier : les 200 pages qu'il consacra tout récemment à ce sujet dans le tome VIII de la collection d'histoire générale dirigée par feu G. Glotz peuvent passer, à notre avis, pour son chef-d'œuvre dans l'ordre de la condensation harmonieuse et réaliste.

Combien d'études encore ne faudrait-il pas signaler dans le cadre de cette histoire économique qu'il a su renouveler, sans être personnellement économiste (1) : depuis cet admirable article sur les étapes de l'histoire sociale du capitalisme, d'une portée vraiment exceptionnelle, jusqu'à ce tableau vivant et impartial de notre pays pendant la guerre mondiale qu'il rédigea pour la Fondation Carnegie ?

Mais nous ne pouvons prétendre être complet. Il est d'ailleurs trop tôt pour analyser de manière définitive une œuvre aussi variée et aussi riche. Et que dire du professeur qui anima de son esprit d'initiative la plus brillante école historique que la Belgique ait eue, dont l'enseignement général à l'Université de Gand laissa des traces ineffaçables sur quarante générations d'étudiants et dont les cours spéciaux, en particulier celui de critique historique, ont déterminé la carrière de tant de nos érudits ou de nos professeurs ? Que dire de l'animateur de nos Congrès, de nos réunions, de nos Sociétés locales ou autres dont la présence fut toujours un encouragement, une incitation à mieux faire, une garantie de bon travail ? Que dire du conseiller, du mentor auquel tant ont eu recours et jamais en vain, quelles que fussent leurs opinions ou leurs tendances ?

(1) Nous essayerons de les caractériser dans un prochain article des *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*.

Tout cela a déjà été dit et redit par ses propres disciples dont la pieuse reconnaissance élève au Maître le monument le plus digne de lui. A l'étranger d'ailleurs, comme en Belgique, on se plaisait à voir en lui une sorte d'incarnation du bon génie, et le prestige dont il jouissait allait sans cesse croissant. Les seize diplômes de docteur *honoris causa* qui lui avaient été conférés ne mesurent encore que faiblement l'hommage universel qui lui était rendu. Tous les honneurs qu'un homme pouvait ambitionner, il les a recueillis, sans les chercher, sans en être obsédé, sans s'en faire un panache. Tout, dans sa vie, fut simple et sain : sa bonté n'avait d'égale que sa cordialité, son dévouement s'accordait à son génie. Nous n'évoquons point ici le spectacle de son foyer si accueillant, bien que cruellement éprouvé par le sort, où ses enfants lui faisaient honneur, où son épouse veillait sur son travail avec une si parfaite abnégation. Nous ne rappellerons pas non plus les heures de la Grande Guerre qui lui valurent une inique captivité, si ce n'est pour souligner combien cette épreuve a laissé intacte sa vertu d'objectivité.

Lorsque l'heure de la retraite eut sonné, Pirenne quitta Gand pour s'établir à Uccle : jamais peut-être son activité scientifique ne fut plus grande, ses déplacements à l'étranger, d'où il recevait force invitations, plus fréquents. Sa constitution robuste, son optimisme que rien n'abattait, les nouvelles tâches qu'il entreprenait, tout concourrait à lui donner l'assurance d'une longue vieillesse. Coup sur coup, en l'année 1935, des accrocs de santé et la mort d'un troisième fils vinrent l'ébranler. Ses amis les plus chers, finirent par être très inquiets et par acquérir la conviction qu'il ne se rétablirait pas. Le 24 octobre, Henri Pirenne entra dans l'Éternité.

L'émouvante simplicité de ses funérailles, qui réunirent autour de son cercueil la totalité des historiens belges, couronnait dignement une vie de droiture et d'altruisme. On a parfois regretté que le gouvernement belge n'ait point fait à cet illustre enfant du pays des funérailles nationales. Félicitons-nous en plutôt puisque cette consécration eût manifesté aux yeux du public étranger que nous considérons Pirenne comme l'historien officiel de la patrie, titre dont il aurait eu horreur. Car nul plus que lui n'a dédaigné les estampilles et n'a moins mérité de passer pour être au service d'une cause intéressée. C'est précisément parce que l'on a cru parfois émettre imprudemment un jugement sur la portée politique de son oeuvre scientifique qu'il convenait de lui rendre les seuls honneurs dont il eût été fier : ceux de la Science universelle.

Le monde de l'histoire l'a bien compris ainsi et la pieuse pensée de ses disciples et de ses amis, en l'accompagnant jusqu'à sa demeure dernière, restera le vivant symbole de l'hommage rendu à Henri Pirenne.

PAUL HARSIN.

PUBLICATIONS (jusqu'en 1886)

Sedulius de Liège. Avec un appendice contenant les poésies inédites de cet auteur. Bruxelles, 1882 (Mémoires in-8° de l'Académie royale de Belgique).

La politique de Gérard de Græsbek, prince-évêque de Liège, pendant le gouvernement de don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas. Liège, 1884 (Travaux du cours pratique d'Histoire nationale de P. Fredericq, t. II).

De l'organisation des études d'histoire provinciale et locale en Belgique. Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1885.

Sur l'état actuel des études de paléographie et de diplomatique. Revue de l'instruction publique en Belgique, 1886.

La formule N. rex Francorum v. inl. Bulletin de la Commission royale d'histoire, 4^e série, t. XIII, 1886.

Notices dans la *Biographie Nationale*, depuis le tome VII (1885).

Comptes rendus critiques dans diverses revues belges et étrangères (1).

(1) Pour la liste de ses publications ultérieures, voyez le *Liber Memorialis* de l'Université de Gand, t. I, pp.212-215 (Gand, 1913), ainsi que la bibliographie dressée par M. Ganshof dans les *Mélanges Henri Pirenne*, (Bruxelles, 1927).

STANISLAS BORMANS

(1886)

Stanislas Bormans naquit à Hasselt le 2 février 1835. Il était fils de l'excellent philologue Jean-Henri Bormans, lui-même professeur à notre Université (1), dont la sollicitude paternelle contribua beaucoup, assure-t-on, à l'orientation première de sa carrière. Docteur en philosophie et lettres en 1857, il avait été nommé la même année conservateur-adjoint du dépôt des archives de l'État en notre ville ; de là, en 1873, il était passé à Namur en qualité de conservateur, pour rejoindre, il est vrai, son ancien poste chez nous en 1882 ; mais, après la mort de son chef, M. Schoonbroodt, il avait été appelé à la direction du dépôt liégeois (28 avril 1884). Selon toute vraisemblance, grâce à sa réputation bien établie d'un de nos meilleurs et de nos plus laborieux archivistes, il était destiné à recueillir quelque jour la succession de l'archiviste général du Royaume (2), lorsque, le 25 juin 1885, un arrêté royal fit de lui l'administrateur-inspecteur de l'Université et directeur des Écoles spéciales, en remplacement de M. F. Folie, nommé directeur de l'Observatoire d'Uccle (3). L'année suivante, le départ

(1) De 1837 à 1865 ; il décéda en 1878. Sur lui, voy. : le *Liber Memorialis* d'ALPH. LE ROY, col. 634-642 ; l'*Annuaire* de l'Académie, 1881 (notice par Pierre WILLEMS) ; J. VERCOULLIE, dans le *Liber Memorialis* de l'Université de Gand, t. I, pp. 75-76, et Ed. PONCELET, dans le *Livre jubilaire de la Commission royale d'histoire*, Bruxelles, 1934, pp. 155-161.

(2) L'archiviste général était alors l'illustre Gachard, qui, dès 1862, dans un de ses rapports au Ministre de l'Intérieur, avait écrit : « Stanislas Bormans montre une grande aptitude, surtout dans l'intelligence des vieux diplômes, et il deviendra, j'en suis persuadé, un de nos meilleurs archivistes ». Gachard mourut à Bruxelles le 24 décembre 1885, six mois après la nomination de Bormans à l'Université.

(3) A cette nomination il y avait un précédent : le 10 octobre 1857, l'archiviste et historien liégeois M. L. Polain (1808-1872) avait été semblablement appelé aux hautes fonctions d'administrateur de l'Université. Voy. le *Liber Memorialis* d'ALPH. LE ROY, col. 11-24. A la séance de rentrée du 19 octobre 1885, M. le Recteur TRASENSTER, annonçant la nomination du successeur de M. Folie, en fit part en ces termes : « M. Bormans est de la famille universitaire par son père, le digne et vénéré collègue qui a laissé parmi nous de si honorables souvenirs ; il est de la famille scientifique par sa qualité de membre de l'Académie de Bruxelles. Il apportera, je n'en doute pas, aux intérêts élevés que représente l'Université un dévouement aussi actif qu'éclairé ».

pour Gand de M. Henri Pirenne rendant vacants les cours de Paléographie du moyen âge et de Diplomatique, il en fut naturellement chargé (18 octobre 1886) ; et, en 1890, la réorganisation du Doctorat en Philosophie lui valut, en outre, le cours, récemment créé, d'Histoire des institutions du moyen âge et des temps modernes (1) ; ce dernier, toutefois, il l'abandonna à Alphonse Delescluse en 1896 (2). Atteint par la limite d'âge il se retira en 1905 (3), et s'éteignit à Liège le 15 novembre 1912 (4).

C'est, comme on voit, sur le tard — à cinquante ans — que St. Bormans inaugura sa carrière universitaire. Dans l'exercice de ses absorbantes fonctions administratives il apporta l'esprit d'ordre et de régularité qui lui était propre ; elles ne furent pas, dans les débuts surtout, sans lui causer maints soucis, en raison de la situation embrouillée qu'il avait trouvée, et où il dut faire preuve d'énergie (5). Si, par contre, au dire de God. Kurth, il ne se familiarisa jamais d'une manière complète avec le métier d'homme d'enseignement, il faut reconnaître que sa production scientifique ne se ressentit guère de son changement d'attributions. Après comme avant, il continua l'inlassable publication de documents qui, dès longtemps, avait fait de lui, nous l'avons dit, un de nos plus actifs et de nos plus compétents archivistes. Au vrai, pour invoquer ici le témoignage particulièrement autorisé de M. l'archiviste général Cuvelier, Bormans a réalisé au cours de sa longue existence le type parfait de l'archiviste tel qu'on le concevait alors, moins soucieux de procéder à la reconstitution systématique des fonds d'archives que de mettre, sous forme d'inventaires et de registes, ces trésors le plus tôt possible et dans de bonnes conditions à la disposition des historiens. Avec une ardeur qu'on ne saurait assez louer, Bormans s'était fait cet idéal dès son entrée au dépôt de Liège en 1857, et il y resta fidèle. Bien peu de ses con-

Voy. la brochure : *Université de Liège, ouverture solennelle des cours, 19 octobre 1885* (pp. 45-46).

(1) Arrêté royal du 17 octobre 1890. Bormans fut promu professeur ordinaire le 25 octobre suivant.

(2) Arrêté royal du 7 décembre 1896.

(3) L'arrêté royal qui l'admit à l'éméritat est daté du 28 février 1905. Le professeur Constantin le Paige lui succéda, comme on sait, à l'Administration.

(4) On doit à M. l'archiviste général CUVELIER une excellente notice sur Stanislas Bormans dans l'*Annuaire* de l'Académie, 1924, 47 pp. (avec portrait). G. KURTH lui a également consacré un intéressant article nécrologique dans les *Archives belges*, 1912, art. 546. M. CUVELIER a plus particulièrement retracé le rôle joué par S. Bormans à la Commission royale d'histoire dans le *Livre jubilaire* précité, pp. 190-196.

(5) On se souviendra que c'est au début de l'administration de St. Bormans, que les nouveaux Instituts universitaires, dont la construction avait été décrétée dans les années précédentes, furent l'un après l'autre livrés à leur destination. L'ensemble se compléta un peu plus tard par l'érection du nouvel hôpital de Bavière et de la Maternité.

frères peuvent se flatter d'avoir, autant que lui, édité des documents. La somme des chartes, inventaires, registres, etc. qu'il a mis au jour est véritablement énorme (1). Et s'il a pu satisfaire à cette tâche écrasante, c'est qu'il a été secondé, sans nul doute, par sa robuste santé, mais aussi, incontestablement, parce qu'il eut l'art d'organiser son temps et aimait passionnément les archives. Lui-même ne faisait pas mystère que ce fut toujours là sa tâche préférée. Nul doute aussi qu'elle lui ait réservé les plus grandes joies de sa vie (2).

Contraint de nous borner ici à une brève énumération, rappelons sommairement qu'on lui doit, parmi ses publications principales :

Pour l'histoire du Namurois : les trois volumes du cartulaire de Namur (les deux premiers en collaboration avec J. Borgnet) ; celui de Dinant, également en trois volumes ; de même ceux de Couvin et des petites communes (deux volumes) ; les livres de fiefs du comté de Namur (trois volumes) ;

Pour l'histoire de Liège et de la principauté : les tables des manuscrits généalogiques de Le Fort ; les notices des cartulaires de la collégiale Saint-Denis, du clergé secondaire de Liège et de N. Dame de Huy ; surtout les quatre premiers volumes du cartulaire de Saint-Lambert (son œuvre prin-

(1) C'est ce que se plut à reconnaître, entre autres choses, le Recteur O. MERTEN, lorsque relatant son admission à l'éméritat à la séance de rentrée du 17 octobre 1905, il prononça ces paroles : « On peut dire de M. Bormans qu'après Gachard, aucun archiviste n'a plus travaillé et ne laissera un souvenir plus durable », etc. Voy. la brochure : *Université de Liège, ouverture solennelle des cours, 17 octobre 1905*, pp. 48-49. A ce propos il n'est pas sans intérêt d'ajouter qu'en sus des inventaires par lui publiés, Bormans en a laissé, en manuscrits, un certain nombre d'autres, qui facilitent encore aujourd'hui les recherches dans les dépôts d'archives de Liège et de Namur.

(2) « Tel que je l'ai connu pendant le dernier quart de siècle de sa vie, écrit M. CUVELIER (*Notice*, p. 2), Bormans devait avoir réglé son existence de manière à lui assurer le maximum de rendement possible. Dans les dépôts d'archives et dans les bibliothèques, où il passa la majeure partie de ses heures libres, il employait judicieusement les inévitables moments d'attente en corrigeant des épreuves ou en demandant des renseignements aux érudits qu'il savait devoir rencontrer. De même, pour ses nombreux déplacements dans la capitale, pour ses « antichambres » ministérielles et autres visites obligatoires, il se munissait de livres qui diminuaient la perte de temps. Cette utilisation de toutes les heures, je serais presque tenté d'écrire de toutes les minutes de la journée, explique la formidable production livresque de Bormans, qui, sans cela, serait inexplicable ». « Si ses travaux, comme toute œuvre humaine, ne sont pas absolument exempts de toute erreur, écrit encore M. Cuvelier, peut-être bien parce que Bormans avait hâte de fournir aux historiens le plus de matériaux en le moins de temps possible », il n'en est pas moins vrai qu'il apportait à ses publications « des soins minutieux ainsi qu'une méthode rigoureuse dans la critique diplomatique que P. Willems reconnaissait déjà à son père ». *Ibid.*, p. 11.

cipale, en collaboration avec Mgr Schoolmeesters) (1) ; les t. IV et VI de la Chronique de Jean d'Outremeuse ; l'introduction et les tables de cette même chronique (publications également fort laborieuses) ; la table de la chronique de Jean de Stavelot ; la chronique de Mathias de Lewis ; le mémoire du légat Onufre sur les affaires de Liège en 1468 ; d'utiles études sur les seigneuries féodales et allodiales ; l'inventaire analytique des recès ou procès-verbaux du Conseil de la Cité ; ceux des paweilhars, des rendages et octrois de la Chambre des finances des princes-évêques de Liège, des Conclusions capitulaires du Chapitre de Saint-Lambert ; le t. I des Ordonnances de la principauté ; l'achèvement du t. III, 2^e série, de ce même recueil ; les t. II et III des Coutumes du pays de Liège (en collaboration avec Raikem, M.-L. Polain et L. Crahay) ; le *Liber officiorum ecclesiae Leodiensis* (en collaboration avec Mgr Schoolmeesters), etc.

Aux publications intéressant plus spécialement l'ensemble du pays, on rattachera : ses observations sur l'inventaire des cartulaires belges conservés tant à l'étranger que chez nous (entreprise dont il assumait la direction) ; l'achèvement du t. X de la Table chronologique de Wauters, et le t. XI du même recueil (ce dernier, en collaboration avec M. Jos. Halkin).

Tout entier à ses incessantes publications de documents, Bormans n'a fait que par intermittence œuvre d'historien proprement dit. On a parfois attribué cette réserve à une certaine défiance de lui-même. Il faut pourtant prendre garde qu'on trouve, dans sa copieuse bibliographie, plus d'une étude utile et bien conduite, comme, par exemple, ses dissertations sur les métiers des tanneurs et des drapiers de Liège, et surtout ses *Recherches sur les rues de l'ancienne paroisse de Saint-André*, petit chef-d'œuvre d'érudition qui a servi de modèle et d'inspirateur aux *Rues de Liège* de Th. Gobert, et que celui-ci n'a pu que reprendre intégralement dans son vaste recueil (2). Ses notices académiques sur Edmond Poulet (1884) et le Baron de Chestret (1911) sont également écrites avec cœur et esprit critique. On relèvera semblablement ses articles ou mémoires sur *Les flores utriusque juris* de Hocsem ; Maximilien-Emmanuel de Bavière, comte de Namur ; la généalogie

(1) Ce fut grâce à ses démarches que le Gouvernement acheta, en 1882, à M. Victor Hénaux, le précieux *Liber chartarum ecclesiae Leodiensis*, document de toute première importance pour l'histoire de la principauté de Liège, et qui a servi de base à la publication du cartulaire de Saint-Lambert.

(2) C'est aussi l'avis de M. CUVELIER (*Notice*, p. 15) : « Dans ce commerce journalier avec les témoins les plus impartiaux du passé, Bormans acquit des événements et des anciennes institutions une vision nette et claire. Et lorsque, à l'occasion de l'un ou l'autre concours ou de quelque lecture à l'Académie, il entreprit la narration de quelque épisode marquant de nos annales, il le fit avec une maîtrise digne de nos bons historiens ».

de la famille d'Harscamp ; les grès et verreries de Namur ; le vocabulaire des houilleurs liégeois ; le glossaire technologique du métier des drapiers ; ses rapports sur les fouilles de Jemeppe-sur-Sambre et de Jusleville ; son catalogue descriptif du musée provincial de Liège, et quelques autres notes et communications de l'espèce, relatives à Grétry, Dartois, René Sluse, Sohet, Bertholet, Aubert le Mire, J. Ramée, J. Goffin ; etc. (1)

Un fouilleur d'archives comme Bormans devait être une vivante providence pour maintes sociétés d'histoire régionale, dans les Bulletins desquelles il inséra le plus fréquemment ses inventaires et ses trouvailles ; il est impossible de ne pas mentionner plus spécialement, à cet égard, les services qu'il a rendus à l'Institut archéologique liégeois, à notre Société des Bibliophiles, à la Société liégeoise de littérature wallonne, à la Société archéologique de Namur (2). Entré à la Commission royale d'histoire en qualité de membre suppléant en 1874, puis membre effectif l'année suivante, il prit aussitôt une part de plus en plus active à ses travaux ; en 1891 il en devint le président, succédant ainsi à de Gerlache et à Kervyn de Lettenhove ; et, en 1909, c'est lui qui prit l'initiative des fêtes du soixante-quinzième anniversaire de cet organisme, qui eurent tant de retentissement ; le discours dans lequel il retraça, en présence de Léopold II, les fastes de l'institution, fut, à juste titre, très remarqué (3). La Commission des anciennes lois et ordonnances se réjouit aussi, depuis 1870, de son utile et très éclairée collaboration.

L'Académie lui avait semblablement ouvert ses portes dès 1874. Il la présida, en qualité de directeur de la Classe des Lettres, en 1888. Là aussi on se plut à reconnaître la serviabilité, l'obligeance dont il fit preuve à l'égard

(1) Signalons encore le rapport que, dès 1862, il présenta au Collège des Bourgmestre et échevins de la Ville de Liège, au nom de la Commission spéciale chargée de rechercher les documents historiques dans les archives communales ; cette entreprise n'a pu être reprise, élargie et menée à bien que tout récemment.

On lui doit aussi la traduction du *Précis de l'histoire de Liège* de WARNKÖNIG ; l'édition des *Hommes illustres de la nation liégeoise* D'ABRY et des *Maisons nobles du pays de Liège* de DE RYE (en collaboration avec H. Helbig et E. Poswick) ; etc.

(2) Secrétaire de l'Institut archéologique liégeois quatorze ans durant, de 1859 à 1873, jusqu'à son départ pour Namur, Stan. Bormans « prit une part prépondérante à l'organisation scientifique de celui-ci » a écrit M. L. RENARD dans le *Bulletin* de cet Institut, t. XLIII, 1913, pp. XXXVI-XXXIX ; « il était bien alors l'âme de notre société ». Rentré à Liège, il redevint secrétaire pendant les années 1883-1885, et fut élevé à l'honneur de la présidence en 1888 et 1902.

(3) Son père, J.-H. Bormans, décédé en 1878, avait été également membre de ce corps savant. « C'est le seul cas, observe à ce propos M. PONCELET (*Livre jubilaire* cité, p. 159), où l'on vit le père et le fils inscrits en même temps sur la liste de nos membres ».

de ses collègues, pour la rédaction des rapports, les présentations d'ouvrages, et spécialement dans les Commissions (1).

Le repos que Bormans fut contraint de prendre en 1905, lors de son admission à l'éméritat, ne ralentit pas davantage son ardeur ; il se consacra alors presque exclusivement à l'achèvement de ses travaux entrepris pour la Commission royale d'histoire. A quel point il garda son attachement aux archives, on le vit par la ponctualité, la sollicitude avec lesquelles il présida, depuis la retraite de l'archiviste général Piot (1897) jusqu'en 1911, le jury d'examen pour le recrutement des archivistes. Partout où il a passé, il a laissé le souvenir d'un homme bon, affable, sous des dehors au reste un peu raides, et d'un travailleur consciencieux. Son tact, sa courtoisie, étaient appréciés de tous. Il n'en avait été que plus affecté lorsqu'en 1894 se produisit une attaque violente contre le tome premier de son *Cartulaire de Saint-Lambert* ; mais il étonna alors par la vigueur de sa riposte ; de victime il n'hésita pas à se faire accusateur à son tour. En somme il réduisit à néant les invectives de son virulent contradicteur (le chanoine Reusens). Ce qui est plus appréciable encore, c'est qu'il ne témoigna aucune rancune lorsque ce dernier, désirant entrer à la Commission d'histoire, éprouva le besoin de se réconcilier avec lui. Bormans l'accueillit aimablement ; sa victoire avait été complète.

Un autre souvenir se rattache à sa carrière d'érudit : son intervention, à titre d'expert en écritures, dans le célèbre procès Jaumart, plaidé devant la Cour d'assises de Namur en 1874. Il y avait rencontré comme adversaire Paul Janson, et l'on peut affirmer que sa longue et lumineuse déposition, de laquelle dépendait exclusivement le sort de l'accusé, « attira sur lui, à ce moment, l'attention de la Belgique entière » (2).

Au cours de sa vie de persévérant labeur, Bormans avait recueilli toutes les distinctions possibles. Porteur de quantité de décorations étrangères, il fut fait grand officier de l'Ordre de Léopold, et reçut concession de no-

(1) Ces rapports et présentations d'ouvrages figurent, en effet, en assez grand nombre dans sa bibliographie ; il écrivit aussi de nombreuses notices dans la *Biographie nationale*.

« Dans nos séances de Commission à l'Académie, a dit M. WILMOTTE (*Discours* cité ci-après, p. 576), comme dans maint autre lieu, l'âge de St. Bormans devait le désigner pour la présidence, et il allait au fauteuil avec la discrète aisance, le sourire contenu et la sûreté d'attitude qui convenaient. Mais déjà auparavant son assiduité un peu distante, sa correction, sa réserve, qui imposait la réciprocité des ménagements, son mutisme attentif qui n'était pas sans inquiéter la bonhomie loquace de plus d'un, tout le sacrait directeur de nos débats, comme il en avait été — naturellement — le rapporteur avec plus d'à propos encore, puisque la fonction permet de tout voir et de tout entendre sans rien engager ».

(2) G. KURTH, art. cité, p. 368.

blesse. Ses funérailles solennelles, le 18 novembre 1912, furent, à l'Université, l'occasion d'un hommage sincère. Tour à tour, M. Swaen, recteur, M. K. Hanquet interprète des collègues, M. Wilmotte, délégué de l'Académie, M. N. de Pauw, au nom de la Commission royale d'histoire, et M. L. Renard, au nom de l'Institut archéologique liégeois, rappelèrent et ses estimables qualités et sa très méritoire activité (1). Se peut-il, en effet, qu'on écrive aujourd'hui sur l'histoire liégeoise sans citer les publications de cet infatigable érudit ? Par ses innombrables dépouillements et inventaires, il a permis à maintes synthèses ultérieures de voir le jour : la conviction qu'il eut, dès le début, d'être ainsi utile à la science, l'a soutenu au cours de toute son existence ; elle aura été aussi sa meilleure récompense.

JULES CLOSON.

PUBLICATIONS

Les principales publications de St. Bormans ont été signalées ci-dessus. On en trouvera la liste complète dans l'*Annuaire* de l'Académie Royale de Belgique, 1924, pp. 32-47.

(1) Voy. *Gazette de Liège*, n° du 19 novembre 1912. Le discours de M. Wilmotte a été reproduit dans le *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie*, 1912, pp. 573-578 ; celui de M. de Pauw, dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXII, 1913, pp. II-VI.

HENRI FRANCOTTE

(1887)

Par une rencontre aussi rare qu'heureuse, on trouvait réunies dans la personne de Henri Francotte et portées à un degré de perfection remarquable les qualités et les aptitudes de l'homme d'études et celles de l'homme d'action (1). La nature l'avait doté d'une capacité de travail si puissante et d'une si riche variété de talents, qu'on le vit aborder simultanément plusieurs domaines qui restent ordinairement fermés aux purs intellectuels : la politique active, les œuvres sociales, la grande industrie et la haute finance. C'est la noble ambition de servir les intérêts de son pays, le souci de défendre la cause de l'Église, le désir de promouvoir l'amélioration de la condition morale et matérielle des classes laborieuses qui l'ont déterminé, dès le début de sa carrière, à ne jamais se dérober devant les tâches, même les plus absorbantes, pour lesquelles on faisait appel à son dévouement et à vivre ainsi plusieurs vies en une seule.

Henri-Victor-Alfred Francotte naquit à Liège le 10 août 1856. Son père qui occupait une place importante dans le monde industriel, était un humaniste distingué, grand amateur de livres rares ; il tint à s'occuper personnellement de l'éducation de ses trois fils : Gustave qui fut avocat, représentant de Liège et ministre du Travail, Xavier qui choisit la carrière médicale et fut l'une des illustrations de notre Faculté de Médecine, Henri enfin qui était appelé à marcher dignement sur les traces de ses aînés.

Henri Francotte fit ses classes d'humanités anciennes au Collège Saint-Servais, où il eut la bonne fortune de compter au nombre de ses professeurs

(1) Pour rédiger le texte de cette Notice, je me suis permis de faire de larges emprunts, parfois textuels, au Discours funèbre que j'ai prononcé le 28 juillet 1919 en la Salle académique de l'Université de Liège et que j'ai publié en tirage à part sous ce titre : *Henri Francotte : le professeur et le savant*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1920 ; 24 pp. in-4°, avec un portrait. — J'ai aussi mis à contribution l'intéressant ouvrage de M. Joseph DEMARTEAU, *Un catholique : étude sur la vie et l'œuvre de Henri Francotte*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1922 ; 335 pp. in-12, avec un portrait. — De son côté, M. Alphonse ROERSCH a fait paraître dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* une excellente *Notice sur Henri Francotte*, où il a tenu à payer à la mémoire de son ancien maître, devenu son collègue et son ami, « un dernier tribut de regrets, d'admiration et de reconnaissance ». Tirage à part : Bruxelles, Hayez, 1926 ; 58 pp. in-16.

le P. Malou en Poésie et le P. Castelein en Rhétorique. Après avoir subi brillamment en 1873 l'épreuve du graduat en lettres, il suivit les cours de notre Université et y conquît, avec la plus grande distinction, le diplôme de docteur en philosophie et lettres et celui de docteur en droit (1879). Il demanda aussitôt son inscription au barreau de sa ville natale, où son talent de parole ne tarda pas à faire présager en lui un avocat du plus bel avenir. Il se laissa en même temps enrôler dans diverses œuvres charitables ou religieuses telles que le Patronage Saint-Nicolas, le Comité scolaire de Saint-Vincent, la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Gilles, le Denier des écoles catholiques, la Société bibliographique belge. Bientôt même, il n'hésita pas à se lancer dans la mêlée politique comme champion du parti catholique ; après une campagne très dure, il réussit à se faire élire en 1884 conseiller provincial pour ce canton de Dalhem qui devait rester pour ainsi dire son fief électoral jusqu'à la fin de sa vie (1).

Cependant, grâce à de véritables prodiges d'activité, il trouva encore des loisirs suffisants pour s'adonner avec passion à des recherches originales sur des questions de littérature et d'histoire. Il avait déjà entrepris, alors qu'il n'avait pas encore achevé son Droit, une étude approfondie d'après les sources sur la propagande des Encyclopédistes français au Pays de Liège ; fort des encouragements que lui prodiguaient plusieurs de ses anciens professeurs, et particulièrement Godefroid Kurth, il adressa son mémoire à l'Académie royale de Belgique et obtint en 1879 la médaille d'or de l'un de ses concours. Publié l'année suivante, ce livre de début fut très discuté dans les revues et les journaux ; mais les critiques furent unanimes à en signaler la solide documentation, la haute tenue littéraire et le sincère souci d'objectivité : « Il atteste chez son auteur, écrivait Alphonse Le Roy dans son rapport, non seulement la connaissance des faits, mais dans son germe un talent sérieux d'historien et un esprit philosophique élevé » (2).

Ce succès académique pouvait déjà faire deviner la direction dans la-

(1) Élu sans lutte conseiller communal de Dalhem le 28 octobre 1888, il en fut nommé bourgmestre le 19 novembre suivant. — On sait au surplus qu'il fut, pendant de longues années, l'un des chefs les plus écoutés du parti catholique conservateur dans la province de Liège ; parmi les organismes qu'il fonda et dont il fut jusqu'à la guerre le véritable animateur, il faut citer surtout la Fédération des sociétés chrétiennes de mutualité, la Fédération ouvrière catholique et le Secrétariat des œuvres sociales. Cf. J. DEMARTEAU, *o. c.*, pp. 197-206.

(2) On trouvera le texte des rapports des trois commissaires A. LE ROY, CH. PIOT et A. WAUTERS, dans le *Bulletin de l'Acad. royale*, 1879, pp. 575-629. — Voyez aussi les comptes rendus de G. KURTH dans le *Polybiblion*, 2^e série, t. XI, 1880, pp. 427-431 et de P. FREDERICQ dans la *Revue historique*, t. XVIII, 1882, p. 102.

quelle s'aiguillerait un jour l'activité scientifique du jeune lauréat : ce serait un historien. Toutefois, au cours des dix années suivantes, il ne publia guère que des chroniques littéraires dans la *Gazette de Liège* et des articles de vulgarisation dans la *Revue Générale* (1) ; comme travail d'érudition, on ne peut relever à son actif qu'une intéressante monographie du village rural de Bombaye, dont les archives lui avaient permis de reconstituer les destinées sous l'Ancien Régime. Serait-ce donc dans l'étude de l'époque moderne qu'il allait se spécialiser ? Ses amis s'y attendaient sans doute, quand tout-à-coup un événement fortuit vint décider de son orientation définitive : la mort inopinée, survenue en octobre 1887, d'Arnold Troisfontaines, professeur d'Histoire politique de l'antiquité et d'Antiquités grecques et romaines. Henri Francotte n'hésita pas à postuler la chaire vacante et, par un Arrêté royal du 19 novembre 1887, il se vit attribuer toute la succession du défunt, sauf le cours d'Antiquités grecques. « Il entra dans l'enseignement universitaire presque par hasard a-t-on observé à ce propos, mais il y occupa bientôt une place hors pair et y accomplit une carrière extrêmement brillante ; rien ne prouve mieux à la fois l'universalité de son intelligence, son merveilleux don d'adaptation et son extraordinarie puissance de travail » (2). Et, en effet promu de l'ordinariat dès le 30 août 1890, il obtenait, le 16 octobre de la même année, les cours récemment créés d'Exercices sur l'histoire ancienne et de Notions sur les institutions politiques de Rome ; quelques mois plus tard, le 30 janvier 1891, il remplaçait Arsène Deschamps comme titulaire de l'Histoire de la littérature française ; enfin, le 27 février 1900, il recueillait, en partage avec Charles Michel, le cours d'Épigraphie grecque délaissé par Raymond De Block. A partir de ce moment, il manifesta davantage encore sa prédilection pour les études helléniques ; il renonça alors à son cours de Notions sur les institutions politiques de Rome, et, le 24 mars 1905, à la partie de l'Histoire politique de l'antiquité qui concerne Rome ; enfin, le 30 mars 1910, il céda à Auguste Doutrepoint le cours d'Histoire de la littérature française. Si l'on fait abstraction du cours d'Antiquités romaines du doctorat, que la loi de 1890 avait maintenu sous la dénomination d'Institutions romaines, on voit donc que Henri Francotte n'était plus chargé, durant les dernières années de sa carrière, que de cours relatifs à la Grèce ancienne.

Comme professeur, Henri Francotte n'a pu être pleinement apprécié que par les étudiants peu nombreux qui suivaient ses cours spéciaux du

(1) Signalons aussi une brochure sur *La question des Instituts universitaires de Liège* (1881), où se révélait déjà un remarquable talent de polémiste.

(2) J. DEMARTEAU, *o. c.*, p. 87.

doctorat : Épigraphe grecque, Institutions romaines, Exercices sur l'histoire ancienne. Ces jeunes gens, qui se destinaient eux-mêmes au professorat, possédaient une connaissance suffisamment approfondie des langues anciennes pour pouvoir aborder l'étude directe des sources historiques. Henri Francotte entreprenait devant eux et avec leur concours ces recherches de détail à l'aide desquelles la science se constitue. Le cours se transformait ainsi en un véritable laboratoire où l'élève était associé au travail scientifique du maître et s'initiait progressivement aux procédés techniques de l'érudition. C'est en 1890 que Henri Francotte inaugura ces exercices pratiques où il appliqua avec succès à l'étude de l'antiquité les méthodes critiques que Godefroid Kurth, dès 1874, avait eu le mérite d'introduire le premier en Belgique dans l'enseignement universitaire de l'histoire (1).

Dans les cours généraux de la candidature : Histoire politique de l'antiquité, Notions sur les institutions politiques de Rome, Henri Francotte s'adressait à des auditeurs moins âgés, qui venaient de quitter les bancs du collège et qui se préparaient pour la plupart à la carrière juridique. Aussi ces cours, où le maître, sans appeler ses élèves à partager ses recherches, se contentait de leur communiquer les résultats acquis, avaient-ils nécessairement un caractère plutôt synthétique.

Rompu aux difficultés de l'art oratoire, le professeur aurait pu aisément éblouir son jeune auditoire ; mais il méprisait ces succès faciles ; son geste était sobre, sa voix posée, peu de chaleur dans l'élocution, nulle recherche de l'effet. Il visait uniquement à déployer les qualités essentielles de tout bon enseignement : la méthode, l'exactitude et la clarté ; le reste semblait lui importer assez peu.

En dépit de cette réserve, peut-être exagérée, ses élèves savaient apprécier la précision lumineuse de sa parole, la rare distinction de son esprit, la pondération de son jugement, l'élévation de son caractère, l'exquise délicatesse de son cœur, la sincérité de son dévouement.

Il s'établissait de bonne heure entre le maître et les plus laborieux de ses disciples des relations faites de cordialité et de confiance réciproques et qui se continuaient après les années d'université. Henri Francotte aimait à suivre avec un intérêt affectueux la carrière de ses anciens élèves ; il les guidait de ses conseils, les appuyait de son influence, les secondait dans leurs publications (2).

(1) Sur les cours pratiques d'Histoire grecque et d'Institutions romaines faits par H. Francotte, voyez le Rapport de PAUL FREDERICQ, publié dans le *Liber Memorialis* de la Manifestation en l'honneur de God. Kurth, Liège, 1898, pp. 119-122.

(2) Les sentiments de profonde sympathie qui rapprochaient le maître et ses élèves

Auprès de ses collègues des diverses Facultés, Henri Francotte jouissait d'une considération peu commune. Il la devait non seulement à sa valeur scientifique, mais aussi à la place importante qu'il occupait dans la vie publique et à ses qualités personnelles. Parmi ces qualités, une de celles qui lui concilièrent le plus d'estime et de sympathie est certainement sa profonde modestie : « Je travaille et j'étudie, disait-il, pour que l'on voie que j'aime la vérité et que je la cherche ».

Ce qui frappe tout d'abord quand on essaye de retracer l'activité scientifique de Henri Francotte, c'est la remarquable fécondité de sa plume ; elle se caractérise par le nombre et la variété de ses écrits : articles de journaux ou de revues, conférences, rapports, comptes rendus, menues dissertations ou gros mémoires.

Il ne peut être question d'examiner, ni même simplement d'énumérer ici tous ces travaux ; je ne parlerai avec quelques détails que de ceux qu'il a consacrés aux institutions et à la vie économique de la Grèce ancienne. Car Henri Francotte avait vraiment voué un culte spécial à cette terre privilégiée où, comme par miracle, sont nés les arts, les lettres, la philosophie, les sciences, c'est-à-dire à peu près tout ce qui fait la force et la grandeur de l'esprit humain. Mais il n'y avait dans cette préférence aucun exclusivisme, et il ne voulut jamais séparer, ni dans son enseignement ni dans ses recherches, les deux peuples classiques qui sont nos vrais ancêtres intellectuels et auxquels la civilisation moderne doit plusieurs de ses éléments essentiels⁽¹⁾. Il ne faut pas s'en étonner ; pour l'avoir éprouvé par lui-même, Henri Francotte connaissait la valeur incomparable de la formation intellectuelle et morale procurée par les humanités gréco-latines. « Le grand péril, écrivait-il en 1907 à l'occasion d'un débat fameux sur la réforme des humanités, le grand péril est dans l'esprit utilitaire, hostile à toute étude vraiment désintéressée et qui tend à ramener tous les problèmes d'enseignement à une valeur appréciable en monnaie. Sans doute, l'école doit préparer le jeune homme à la vie, mais à toute la vie, et bien à plaindre seraient les nations où il n'y aurait plus d'autre idéal que l'argent

s'affirmèrent publiquement lors de la manifestation universitaire qui fut organisée le 10 mars 1891 à l'occasion de la promotion de Henri Francotte à l'ordinariat. Les discours prononcés au cours de cette cérémonie ont été réunis en une brochure sous ce titre : *Souvenir de la manifestation en l'honneur de M. H. Francotte*. Liège, Vaillant-Carmanne, 1891 ; 21 pp. in-8°.

(1) Parmi ses travaux relatifs à l'antiquité romaine, il convient de citer particulièrement, outre les résumés imprimés de ses cours d'Histoire politique et de Notions sur les institutions politiques, une conférence sur *La Belgique sous la domination romaine* (1888) et deux articles dans la *Revue Générale* sur *La richesse dans l'ancienne Rome* (1892) et sur *Les Corporations professionnelles chez les Romains* (1895).

à gagner, où toute l'éducation se réduirait à la recherche des meilleurs procédés pour s'enrichir, où, dans un but d'expansion mondiale, on arrêterait l'expansion de la science et de l'intelligence » (1).

C'est en 1891 que Henri Francotte fit paraître dans le *Muséon* le premier en date de ses travaux relatifs à l'antiquité grecque. Un papyrus égyptien venait de révéler au monde savant le texte d'un des ouvrages d'Aristote que l'on croyait à jamais perdu : l'*Ἀθηναίων πολιτεία*. Le jeune professeur s'empressa de mettre en relief l'importance de cette découverte pour l'histoire de la constitution athénienne et d'exposer les données nouvelles qu'elle fournissait pour la solution de certaines questions encore controversées. Dès l'année suivante il publiait, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, un savant mémoire où il démontrait le caractère démocratique des réformes de Clisthènes.

A partir de cette date, Henri Francotte multiplie ses travaux sur les institutions grecques, dont l'étude devient désormais son domaine de prédilection, et qu'il envisage surtout dans leurs rapports avec les questions d'ordre économique, politique et juridique. Bientôt la série de ces dissertations, dispersées dans une foule de revues belges et étrangères, fut assez importante pour que l'auteur songeât à les grouper par ordre de matières et à les soumettre à une revision soigneuse. Ce travail ardu de coordination et de mise au point aboutit à la publication successive de trois ouvrages : en 1907, la *Polis grecque*, recherches sur la formation et l'organisation des cités, des ligues et des confédérations ; en 1909, les *Finances des cités grecques* et enfin, en 1910, les *Mélanges de droit public grec*, où figuraient quelques mémoires qui n'avaient pu trouver place dans les deux premiers volumes.

On doit admirer sans réserve l'ingéniosité et la sagacité que l'auteur y a déployées pour reconstituer, avec ses rouages essentiels, le mécanisme délicat et compliqué de l'organisation politique et administrative des états grecs ; le plus souvent d'ailleurs il a réussi à donner aux questions dont il a entrepris l'examen une solution pleinement satisfaisante ; et, dans les cas où il n'y est pas parvenu, ses efforts ont au moins contribué à projeter de plus vives lumières sur les données mêmes du problème : « c'est quelque chose, observait-il judicieusement, de savoir qu'on ne sait pas ; c'est plus encore, de savoir pourquoi on ne sait pas ».

(1) C'est également dans le dessein de mieux assurer la défense des humanités anciennes que Henri Francotte s'empressa en 1896 d'accorder son concours à ses collègues Pierre Willems et Jean-Pierre Waltzing pour la fondation d'une nouvelle revue de philologie classique, le *Musée Belge*, dont il resta toujours l'un des collaborateurs les plus fidèles et les plus autorisés.

Mais, déjà à cette époque, Henri Francotte avait fourni des preuves plus éclatantes de la fécondité de son labeur scientifique ; il avait fait paraître, en 1900-1901, l'ouvrage que l'on peut à bon droit considérer comme son œuvre capitale et qui devait consacrer sa réputation d'épigraphiste, d'économiste et d'historien : *L'Industrie dans la Grèce ancienne*. La classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique avait mis au concours pour la 3^e période (1895-1898) du Prix Gantrelle la question suivante : « Étude sur l'organisation de l'industrie privée et des travaux publics dans la Grèce ancienne, au point de vue juridique, économique et social ». Ainsi délimité, le sujet proposé était déjà d'une ampleur qui aurait suffi à satisfaire les visées d'un concurrent ordinaire. Henri Francotte voulut encore élargir ce cadre et il y fit rentrer aussi l'industrie envisagée au point de vue politique.

C'est à cette largeur de vues dans la conception même du sujet traité que le mémoire qu'il présenta à l'Académie fut redevable d'un de ses plus grands mérites, celui qu'un juge particulièrement compétent et impartial, Léon Vanderkindere, soulignait en ces termes élogieux : « L'auteur a su composer une véritable encyclopédie économique de la Grèce ancienne » (1).

Henri Francotte l'observait à bon droit dans son introduction : « L'histoire subit de plus en plus l'action des tendances démocratiques de notre époque ; aujourd'hui elle se détourne des grands, dont les hauts faits, les crimes et les idées l'ont jadis tant préoccupée. Elle va, elle aussi, aux petits et elle cherche à voir comment ils ont vécu, ce qu'ils ont pensé, ce qu'ils ont souffert ». Elle écarte donc le décor des événements d'ordre politique, militaire ou diplomatique et s'efforce de pénétrer jusqu'au monde agité des gens d'affaires, jusqu'à la foule anonyme des obscurs travailleurs de la terre et de l'atelier.

Or, les historiens anciens n'ont pas accordé une attention suffisante aux problèmes économiques ; ils ne nous ont point laissé de ces statistiques rigoureusement dressées, dont nous sommes habitués aujourd'hui à user et qui constituent des bases solides d'investigation.

Les sources directes faisant défaut, on conçoit combien est ingrate la besogne de celui qui cherche à décrire, avec toute l'exactitude désirable, la société grecque au travail ; cette besogne, il serait même impossible de la faire si nous en étions réduits aux indications éparses dans les auteurs. Heureusement les fouilles archéologiques nous ont rendu quantité de textes épigraphiques : inventaires, contrats, comptes, etc. Mais pour les déchiffrer, les reconstituer et les interpréter, pour en tirer des vues d'en-

(1) *Revue de l'instruction publique en Belgique*, t. XLIV, 1900, p. 185.

semble judicieuses, il faut beaucoup d'esprit critique et un fonds très étendu de connaissances diverses. Henri Francotte ne recula pas devant les difficultés de la tâche. Au surplus, la pratique des affaires, le maniement continu des hommes, l'expérience des choses de la politique, devaient lui permettre d'apercevoir certains aspects de l'organisation économique grecque, qui eussent peut-être échappé à l'attention d'un savant confiné dans ses livres et ses fiches, loin de toute participation à la vie publique contemporaine.

Je ne puis songer à donner ici l'analyse détaillée d'un ouvrage aussi considérable et composé sur un plan aussi vaste : on ne résume pas une encyclopédie. Je dois me borner à signaler les principaux résultats auxquels ont abouti les recherches patientes de l'auteur, ceux que l'on peut considérer comme les acquisitions définitives dont il a enrichi le patrimoine de l'histoire ancienne.

Telle est d'abord la division du développement économique de la Grèce en quatre périodes distinctes ; la plus ancienne, qui ne connaît qu'une organisation purement agricole et familiale, s'arrête vers le milieu du VIII^e siècle avant notre ère. Aux cours des deux siècles suivants, le commerce et l'industrie naissent et prennent une extension rapide, mais l'agriculture reste presque partout la source essentielle de la prospérité matérielle. La troisième période, qui embrasse les V^e et IV^e siècles, est celle où domine le régime urbain et où certains centres, comme Athènes et Corinthe, ont connu des temps de brillante activité commerciale et industrielle. Vient enfin, pour la Grèce propre, la période de décadence et de ruine, celle où le centre de gravité du monde grec s'est déplacé vers l'Orient hellénisé.

Henri Francotte a montré également que les Grecs ont ignoré la grande industrie au sens actuel du mot. Leurs agglomérations ouvrières n'étaient pas aussi considérables que les nôtres ; s'ils ont eu des ateliers, ils n'ont pas eu de véritables usines ; au lieu de nos puissantes machines, ils se sont contentés d'un outillage très simple et peu productif ; alors les grosses fortunes étaient assez rares et il ne se formait guère d'associations de capitaux. Aussi l'industrie grecque n'a-t-elle pas généralement dépassé le stade de la première enfance. Il est donc erroné de soutenir, comme certains historiens l'ont fait, qu'entre la situation industrielle de l'Europe d'aujourd'hui et celle de la Grèce ancienne, il n'y aurait eu qu'une différence de degré.

On peut considérer ces deux thèses, en faveur desquelles l'auteur a réuni un faisceau compact de preuves, comme étant celles qui constituent le fondement même de tout son ouvrage et qui en assurent l'unité. Par

une curieuse coïncidence, Paul Guiraud publiait à la même date son beau livre sur la *Main-d'oeuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* ; or, précisément sur ces deux questions essentielles, le savant professeur de la Sorbonne arrivait aux mêmes conclusions que son collègue liégeois ; ce dernier ne pouvait souhaiter une confirmation plus autorisée de sa démonstration.

Je ne puis que signaler brièvement d'autres points encore sur lesquels Henri Francotte a fait définitivement la lumière ; ainsi il a parfaitement montré l'influence néfaste exercée sur le travail et la condition de l'ouvrier athénien par le système démagogique des soldes et des distributions gratuites aux frais de l'État : c'était en somme une prime à la paresse, ou du moins un encouragement au chômage ; il a prouvé aussi que la théorie marxiste du matérialisme historique ne trouvait dans l'antiquité grecque qu'une vérification partielle : l'action des causes économiques sur la marche des événements n'a été vraiment décisive que dans les premières périodes ; à l'époque récente, elle s'est effacée en quelque sorte devant le rôle grandissant joué par les causes morales et politiques.

Et puis, que d'aperçus ingénieux et solides sur la législation du travail, sur la concurrence servile, sur l'exploitation des mines et l'exécution des travaux publics, sur les fluctuations des salaires, sur les théories sociales de Platon et d'Aristote, etc.

Quel admirable diptyque enfin que ce tableau final où la politique rétrograde et agricole de Sparte est comparée à la politique démocratique et mercantile d'Athènes ! Ces pages sont vraiment dignes d'un grand historien ; l'élégante sobriété du style n'exclut ni le relief ni la couleur quand le sujet le comporte.

Sur les rapports également favorables des trois commissaires qu'elle avait désignés pour l'examen du mémoire, l'Académie décida de lui attribuer le Prix Gantrelle (1). Les deux jurys institués pour décerner les prix quinquennaux des sciences historiques et des sciences sociales lui réservèrent l'un et l'autre une mention des plus élogieuses.

Quelques années plus tard, le 5 décembre 1904, Henri Francotte était élu membre correspondant de la Classe des Lettres de l'Académie ; il parvenait en 1913 au rang de membre titulaire.

Dans l'intervalle, l'Université d'Athènes fêtant, le 10 avril 1912, le

(1) Voyez le texte des rapports de V. BRANTS, P. THOMAS et J. C. VOLLGRAFF dans le *Bulletin de l'Acad. roy.*, 1899, pp. 302-321. — Je signalerai au surplus les comptes rendus de A. ROERSCH dans la *Revue Générale*, t. LXXV, 1902, pp. 157-167, de P. GUIRAUD dans la *Revue critique*, t. LII, 1901, pp. 424-426, de G. GLOTZ dans la *Revue histor.*, t. LXXVII, 1901, pp. 397-400, de DE SANCTIS dans la *Rivista di filol.*, t. XXIX, pp. 144-146 et de BUECHSENSCHUETZ dans la *Berliner philol. Woch.*, 1901, pp. 12-17 et 653-657.

soixante-quinzième anniversaire de sa fondation, lui avait conféré le titre de docteur en droit *honoris causa* ; par cette distinction particulièrement flatteuse, puisque, pour la première fois, elle était décernée à un helléniste belge, un nouvel hommage était rendu à la valeur scientifique de ses travaux sur l'antiquité grecque.

Depuis la mort de Paul Guiraud, survenue en 1907, Henri Francotte était sans contredit le savant qui connaissait le mieux l'histoire économique de la Grèce ancienne. En ces matières il jouissait d'une autorité incontestable et sa compétence était universellement reconnue. Au début de 1914, sa collaboration fut sollicitée par les éditeurs de la *Real-Encyclopædie* de Pauly-Wissowa pour la rédaction de l'article consacré à l'histoire de l'industrie et du commerce grecs. Il venait à peine de terminer ce travail important, où il avait condensé en une trentaine de pages les résultats de toute une vie d'études et de recherches, lorsque tout-à-coup fut déchaîné sur le monde le fléau de la plus épouvantable des guerres ; la Belgique, hélas ! devait en être la première et la plus infortunée victime.

Tous ceux qui ont connu de près Henri Francotte savent combien son cœur d'ardent patriote souffrit, lorsque tant de malheurs immérités vinrent s'abattre sur notre petit pays. La violation de notre territoire, l'occupation successive de nos provinces, la cruauté raffinée des hordes ennemies dévastant nos campagnes et nos villes, l'incendie de la Bibliothèque de Louvain, le pillage de nos collections et laboratoires universitaires, les déportations de civils, les mesures insidieuses prises en vue de dissoudre l'unité nationale, quelle accumulation d'angoisses, d'amertumes et de douleurs !

Et puis, quelle pénible déception pour celui qui avait toujours professé une sincère estime pour la science allemande, de constater l'unanime docilité avec laquelle les plus connus d'entre les intellectuels et les professeurs d'Outre-Rhin se faisaient les apologistes et par conséquent les complices de crimes inexpiables et se laissaient en quelque sorte mobiliser pour la défense d'une cause déshonorante ! Comme ce triste spectacle dut provoquer dans l'âme fière et loyale de Henri Francotte des sentiments de dégoût et de mépris !

On le vit d'ailleurs, dès les premiers jours de la guerre, déployer les plus hautes vertus civiques : les circonstances révèlent les hommes, elles ne les créent pas. Magistrat communal, il reste à son poste, bravant le danger avec un héroïque sangfroid qui force l'admiration des envahisseurs et qui épargne à sa chère ville de Dalhem le sort épouvantable qui frappe les localités voisines. Et durant les longues années de l'occupation, obligé par ses fonctions mêmes à subir le contact odieux de l'ennemi, placé en

face de difficultés imprévues, il montre une telle maîtrise de soi, une telle sûreté de jugement, une telle promptitude de décision, une telle répulsion pour toutes les compromissions, que cette grande et noble figure rappelle invinciblement ces temps lointains où le pouvoir communal était le meilleur défenseur de nos franchises. Bientôt la crise économique, précipitée par l'abus des réquisitions, vient lui imposer de nouveaux et absorbants devoirs ; il accepte les fonctions de président du Comité local de secours et du VIII^e District de ravitaillement, et celles de vice-président du Comité provincial ; il met sans réserve son intelligence et son activité au service de ses compatriotes que menace le spectre de la famine ; il relève les courages, il excite les énergies, il entretient le feu sacré du patriotisme, il contribue à maintenir intact ce front intérieur dont la résistance fut l'un des éléments de la victoire finale.

Dans ces conjonctures critiques, l'homme d'études et le savant réapparaissent bientôt, chez Henri Francotte, à côté de l'homme d'action. Sans doute, l'accès de sa chaire universitaire lui est interdit ; une censure impitoyable baillonne la presse ; il n'y a plus de tribune où il pourrait faire entendre une parole indépendante ; le joug allemand a supprimé toutes les libertés. Mais il lui reste un refuge, son cabinet de travail ; il lui reste une arme, sa plume.

L'âge ne lui a pas permis de revendiquer l'honneur de prendre une part directe à la grande guerre ; le travail scientifique lui fournira, en même temps qu'une diversion salutaire aux pénibles soucis de l'heure, une nouvelle occasion de servir la cause nationale. Il réalise alors un projet qu'il caressait depuis de longues années déjà : celui d'écrire une histoire de la Grèce qui serait comme le couronnement de sa carrière d'helléniste. Il a eu le temps de terminer complètement cette œuvre dont, au lendemain de sa mort, j'ai lu le texte, avec la plus vive émotion, dans le manuscrit original et qui compte, à mon sens, les pages les plus fortes et les plus éloquentes qui soient sorties de sa plume.

Henri Francotte avait remarqué que les histoires de la Grèce souffrent en général d'un encombrement de faits qui dérobent au regard les grandes lignes de l'évolution historique. Ce sont ces grands lignes qu'il s'attache à discerner et à mettre en relief ; à savoir, « à l'intérieur de la cité, la lutte des classes ; à l'extérieur, la lutte pour l'indépendance, le conflit de l'autonomie et de l'hégémonie. Plus tard, à ces deux luttes vient se superposer celle des cités contre l'impérialisme, c'est-à-dire contre l'hégémonie des puissances étrangères. Ainsi considérée, l'histoire grecque se simplifie : beaucoup de détails tombent ; nous passons bien des dates, des événements, des batailles et des traités ; mais la liaison des faits se dégage et en même temps leur raison d'être ».

« Ce livre, dit-il dans son avant-propos, a été écrit durant les loisirs forcés que m'a imposés une longue période de guerre. On comprendra qu'en l'écrivant je me sois souvent souvenu de ma Patrie et que souvent je me sois consolé de nos malheurs en songeant aux héros qui, il y a tant de siècles, ont su tout supporter pour la Liberté et pour l'Honneur ».

Cette préoccupation se marque notamment dans le chapitre relatif aux guerres médiques et à leur signification dans l'histoire : « Ce n'est pas sans raison, observe l'auteur, que Démosthène rapproche la bataille de Chéronée de celle de Marathon. Dans les deux journées la cause que défendent les Grecs est la même : l'indépendance de la patrie... Sans doute, pour les héros des guerres médiques, la légende s'est emparée de leurs hauts faits ; mais ce qu'ils offrent de plus noble restera éternellement vrai : c'est le courage qui jette devant les hordes barbares une poignée de soldats ; c'est la résolution virile qu'ils ont prise de se dresser comme une digue contre les flots de l'invasion, sans prendre la peine de comparer sa force et leur propre faiblesse.

» Les exemples des Grecs ont bien souvent dans la suite éveillé ou soutenu le courage des petits peuples que des conquérants insolents se proposaient d'écraser sous leur botte... Tant que le monde vivra, il accordera de splendides compensations aux faibles qui n'ont pas fléchi devant le nombre. Les plus belles pages de l'histoire d'un peuple seront toujours celles où sont racontés les holocaustes consentis par lui pour conserver intact son honneur ».

On me saura gré sans doute d'avoir reproduit ici ces considérations d'un accent patriotique si élevé, qui furent inspirées à Henri Francotte par la comparaison qui s'établissait naturellement dans son esprit entre la Grèce héroïque d'autrefois et la Belgique non moins héroïque d'à présent.

Il venait précisément de mettre la dernière main à cette œuvre magistrale quand, soudain, la maladie l'arracha à sa table de travail pour le clouer sur un lit de douleurs. Sa robuste santé, usée par une tension continuelle et excessive de l'esprit, épuisée par l'accomplissement consciencieux des multiples devoirs qui lui incombaient, avait en outre subi le contre-coup de ses angoisses patriotiques et des légitimes appréhensions que lui causait l'éloignement de plusieurs de ses enfants.

Le 8 juin 1918, il s'éteignait doucement et sa belle âme entrait dans la paix lumineuse de l'éternité : il n'avait que soixante-deux ans. En faisant le sacrifice de sa vie, il avait généreusement accepté la dernière épreuve que Dieu lui imposait : celle de quitter ce monde sans avoir revu le fils-soldat qu'il avait donné à la Patrie et sans avoir été le témoin de la libération du territoire national.

LÉON HALKIN.

PUBLICATIONS (1)

- Eugène Fromentin : Dominique. *Revue Générale*, 1878, t. XXVIII, pp. 219-236.
- Essai historique sur la propagande des Encyclopédistes français dans la principauté de Liège (1750-1790). Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. Collection in-8° des *Mémoires couronnés*, t. XXX, 1880, n° 3, pp. 1-235. — Tirage à part sous ce titre : La propagande des Encyclopédistes français au pays de Liège, Bruxelles, Hayez, 1880, un vol. de 235 pages in-8°.
- La question des instituts universitaires de Liège. Liège, P. Demarteau, 1881, 36 pages in-8°.
- La vie rurale sous l'Ancien Régime : Le village de Bombaye. *Bull. de la Soc. d'art et d'hist. du diocèse de Liège*, 1882, t. II, pp. 243-306.
- La Révolution de 1789 et l'esprit révolutionnaire. *Revue Générale*, 1881, t. XXXIII, pp. 93-94 et 200-219.
- De Laprade: Contre la musique. *Revue Générale*, 1881, t. XXXIV, pp. 870-885.
- Le comte de Falloux. *Revue Générale*, 1883, t. XXXVII, p. 464-487.
- Chronique de la littérature belge (sous le pseudonyme de H. Ludolf). *Revue Générale*, 1883, t. XXXVII, pp. 503-518 et t. XXXVIII, pp. 211-229 ; 1884, t. XXXIX, pp. 47-96.
- Rapport sur les travaux de la Société bibliographique belge. *Bulletin de la Soc. bibliogr. belge*, 1883 et 1884 (19 et 16 pages).
- Rapport sur la proposition tendant à allouer une indemnité pécuniaire aux prévenus ou accusés acquittés à la suite d'une détention préventive. *Conférence du Jeune Barreau de Liège*, 1884-1885. — Liège, Dessain, 1885.
- Après le Congrès des œuvres sociales de Liège. *Revue Générale*, 1887, t. XLV, pp. 159-191.
- Les syndicats agricoles en Belgique. *Réforme sociale*, 1888. — Tirage à part : Paris, Guillaumin, 1888, 16 pages in-8°.
- Le crédit agricole : Statuts de mutualités ou banques agricoles. Bruxelles, Mommens, 1888, brochure in-8°.
- La Belgique sous la domination romaine. *Conférences de la Soc. d'art et d'hist. du diocèse de Liège*, 1888, 1^{re} série, pp. 187-214.
- Les banques agricoles. Conférence. *Gazette de Liège*, numéro du 31 janv. 1889. — Tirage à part : Liège, Demarteau, 29 pages in-12°.
- Les Papes et la Renaissance. *Revue Générale*, 1889, t. XLIX, pp. 444-472 et 561-586 ; 1890, t. LI, pp. 737-755 ; 1896, t. LXIV, pp. 473-488.

(1) On trouvera dans la Bibliographie insérée à la fin des tirages à part de mon Discours funèbre (pp. 20-24) l'indication des comptes rendus dont les principaux travaux de Henri Francotte ont été l'objet. — De son côté, M. JOS. DEMARTEAU (o. c., pp. 323-334), a signalé en outre tous les comptes rendus publiés par Henri Francotte, soit dans la *Revue de l'instruction publique*, soit dans le *Bulletin du Musée Belge*.

L'art grec et le gothique. Conférence faite à la Société Saint-Luc. *Gazette de Liège*, numéro du 27 février 1890.

Quelques mots sur la question homérique à propos d'un livre récent [A. Croiset]. *Rev. de l'instr. publ. en Belg.*, 1891, t. XXXIV, pp. 28-40.

Homère. *Revue Générale*, 1891, t. LIII, pp. 482-504.

Les populations primitives de la Grèce. *Compte rendu du [premier] Congrès scientif. internat. des Catholiques*. Paris, 1891, 5^e sect., pp. 5-51. — Tirage à part : Paris, A. Picard, 1891, 51 pages in-8^o.

Notes sur les institutions athéniennes jusqu'aux guerres du Péloponèse, d'après Aristote. *Le Muséon*, Louvain, 1891, t. X, pp. 346-359 et 465-488.

Université de Liège. Souvenir de la manifestation en l'honneur de M. Henri Francotte, prof. ordinaire (10 mars 1891). Liège, Vaillant-Carmanne, 1891 ; 21 pp. in-8^o, Discours de H. Francotte : pp. 13-20.

L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes. Collection in-8^o des *Mémoires* publiés par l'Acad. roy. de Belg., t. XLVII, 1892, n^o 9, pp. 1-127. — Tirage à part : Paris, E. Bouillon, 1893, 127 pages in-8^o. [Republié, après remaniement, dans la Polis grecque, 1907, pp. 1-91].

La richesse dans l'ancienne Rome. *Revue Générale*, 1892, t. LVI, pp. 353-372.

Euripide et Anaxagore [par Léon Parmentier]. *Revue Générale*, 1893, t. LVII, pp. 182-183.

J. Janssen et l'Histoire du peuple allemand. *Revue Générale*, 1893, t. LVIII, pp. 256-470.

Le problème des sources de l'Histoire d'Athènes. *Revue de l'instr. publ.*, 1894, t. XXXVII, pp. 317-331.

Les formes mixtes de gouvernement (Aristocratie et Politeia) d'après Aristote. *Compte rendu du troisième Congrès scientif. internat. des Catholiques*, Bruxelles, 1895, 5^e sect., pp. 5-50. — Tirage à part : Bruxelles, Polleunis, 1895, 50 pages in-8^o. [Republié, après remaniement, dans les *Mélanges de droit public grec*, 1910, pp. 221-287].

L'antidosis en droit athénien. Coll. in-8^o des *Mémoires* publiés par l'Acad. roy. de Belg., t. LI, 1895, n^o 5, pp. 1-60. — Tirage à part : Paris, E. Bouillon, 1895, 60 pages in-8^o.

Les Corporations professionnelles chez les Romains. *Revue Générale*, 1895, t. LXII, pp. 599-616.

Les sociétés de mutualité et le Conseil provincial de Liège. Liège, Demarteau, 1897, brochure in-8^o.

Bulletin d'épigraphie et d'institutions grecques [en collaboration avec A. Roersch et J. Sencie]. *Musée Belge*, 1899, t. III, pp. 166-176 et 304-325 ; 1900, t. IV, pp. 126-146 ; 1901, t. V, pp. 150-163 ; 1902, t. VI, pp. 195-215.

De la législation athénienne sur les distinctions honorifiques et spécialement des décrets des clérouchies athéniennes relatifs à cet objet. *Musée Belge*, 1899, t. III, pp. 246-281 ; 1900, t. IV, pp. 55-75 et 105-123. — Tirage à part : Louvain, C. Peeters, 1900, 80 pages in-8^o. [Republié, après remaniement, dans les *Mélanges de droit public grec*, 1910, pp. 71-159].

Socrate et la réforme sociale au V^e siècle en Grèce. *Revue Générale*, 1900, t. LXXI, pp. 378-395.

Le poète allemand J.V. de Scheffel. *Revue Générale*, 1900, t. LXXII, pp. 60-78.

Les pensions ouvrières (Loi du 10 mai 1900). Liège, Demarteau, 1900, 3 éditions, brochure, in-12^o.

L'industrie dans la Grèce ancienne. Ouvrage couronné par l'Acad. roy. de Belg. (Prix Gantrelle). *Bibl. de la Fac. de philos. et lettres de l'Univ. de Liège*, fasc. VII et VIII. Bruxelles, Soc. belge de librairie, t. I, 1900, VIII-343 pages in-8^o; t. II, 1901, VI-376 pages in-8^o.

Formation des villes, des états, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne. *Bulletin de l'Acad. roy. de Belg. Classe des Lettres*, 1901, pp. 949-1012. — Tirage à part : Paris, E. Bouillon, 1901, 66 pages in-8^o. — [Republié, après remaniement, dans la Polis grecque, 1907, pp. 93-191].

L'assurance obligatoire du bétail. Liège, Demarteau, 1901, broch. in-12.

Le collectivisme dans l'antiquité classique. *Revue Générale*, 1901, t. LXIII, pp. 757-771.

Les Ostraka grecs d'Égypte et de Nubie. *Musée Belge*, 1901, t. V, pp. 31-45.

Une nouvelle chronique athénienne. *Musée Belge*, 1902, t. VI, pp. 72-76.

L'administration financière des cités grecques. Coll. in-8^o des *Mémoires* publiés par l'Acad. roy. de Belg., t. LXIII, 1903, n^o 6, pp. 1-59. — Tirage à part : Paris, E. Bouillon, 1903, 59 pages in-8^o. [Republié, après remaniement, dans les Finances des cités grecques, 1909, pp. 129-238].

De la condition des étrangers dans les cités grecques : proxènes, évergètes, métèques, isotèles et étrangers résidents. *Musée Belge*, 1903, t. VII, pp. 350-388. — Tirage à part : Paris, E. Bouillon, 1903, 39 pages in-8^o. [Republié, après remaniement, dans les Mélanges de droit public grec, 1910, pp. 167-220].

Deux nouveaux livres sur la question homérique [E. Drerup et V. Bérard]. *Musée Belge*, 1904, t. VIII, pp. 154-176.

Un nouveau traité de Droit naturel [par le P. Castelein]. *Revue Générale*, 1904, t. LXXIX, pp. 39-43.

Loi et décret dans le droit public des Grecs. *Musée Belge*, 1904, t. VIII, pp. 329-338. — Tirage à part : Paris, E. Bouillon, 1904, 12 pages in-8^o. [Republié, après remaniement, dans les Mél. de droit public grec, 1910, pp. 1-40].

Le pain à bon marché et le pain gratuit dans les cités grecques. *Mélanges Nicole*, 1905, pp. 135-157. — Tirage à part : Genève, Kündig, 1905, 23 pages in-8^o. [Republié, dans les Mélanges de droit public grec, 1910, pp. 289-312].

Le Conseil et l'Assemblée générale chez les Achéens. *Musée Belge*, 1906, t. X, pp. 5-20. [Réimpr. dans la Polis grecque, 1907, pp. 229-245].

L'organisation des cités à Rhodes et en Carie. *Musée Belge*, 1906, t. X, pp. 127, 159. — Tirage à part : Louvain, C. Peeters, 1906, 35 pages in-8^o. [Réimpr. dans la Polis grecque, 1907, pp. 192-228].

La fonction économique des ports dans l'antiquité grecque. *Revue des quest. scientif.* 1906, t. LIX, pp. 360-382. Cf. *Ann. de la Soc. scient. de Bruxelles*, 1906, pp. 151 et 236. [Repr. dans *Les ports et leur fonction économ.*, t. I, Louvain 1907].

La Polis grecque : Recherches sur la formation et l'organisation des cités, des ligues et des confédérations dans la Grèce ancienne. *Studien zur Gesch. und Kultur des Altertums*, t. I, fasc. 3-4. — Tirage à part : Paderborn, F. Schöningh, 1907, un vol. de 252 pages in-8°.

Étude sur le système des impôts dans les cités et les royaumes grecs : Phoros, Eisphora, Syntaxis. *Musée Belge*, 1907, t. XI, pp. 53-81. [Réimpr. dans les Finances des cités gr., 1909, pp. 63-96].

Le tribut des alliés d'Athènes. *Musée Belge*, 1907, t. XI, pp. 173-181. [Réimpr. dans les Finances des cités gr., 1909, pp. 97-118].

Les taxes du vingtième et du dixième dans la Ligue de Délos. *Mélanges God. Kurth*, Liège, 1908, II, pp. 1-5. [Réimpr. dans les Finances des cités gr., 1909 pp. 119-125].

Les Finances des cités grecques. Paris, H. Champion, 1909 ; 315 p. in-8°.

L'organisation de la cité d'Argos. *Musée Belge*, 1909, t. XIII, pp. 321-324.

Mélanges de droit public grec. *Bibl. de la Fac. de philos. et lettres de l'Univ. de Liège*, série gr. in-8°, fasc. IV. Paris, H. Champion, 1910 ; 336 pages. in-8°.

L'art et les croyances des Grecs d'après les monuments funéraires. Conférence donnée à Aix-la-Chapelle le 18 mars 1910. Luxembourg, Impr. de la Soc. St-Paul, 1911, broch. in-8°.

Études sur Démosthène. I. *Musée Belge*, 1913, t. XVII, pp. 69-91 et 237-288. — II : *Ibid.*, 1914, pp. 157-188. — Tirage à part de la 1^{re} partie : Louvain, C. Peeters, 1913, 74 pages in-8°.

Industrie und Handel (bei den Griechen). Article dans *Paulys Real-Encyclopädie der class. Altertumswiss.*, t. IX, 1916, col. 1381-1439.

Résumés imprimés de cours professés par H. Francotte : 1. Notions sur les institutions romaines, 72 pages in-8°. — 2. Histoire politique de la Grèce, 3^e édit., 1910, 153 pages in-8°. — 3. Histoire politique de Rome, 3^e édit., 1902, 119 pages in-8°.

Histoire politique de la Grèce ancienne. Publiée d'après le manuscrit de l'auteur, avec une Préface par Alphonse ROERSCH. Bruxelles, A. Dewit, 1922 ; un vol. de XIII-391 pp. in-12.

Comptes rendus critiques dans le *Polybiblion*, la *Revue de philologie*, la *Revue de l'Instruction publique*, le *Bulletin du Musée Belge*, les *Archives Belges*, etc.

FRANÇOIS VAN VEERDEGHEM

(1888)

François-Joseph Van Veerdegheem, né à Ledeberg-lez-Gand le 10 février 1849, est décédé à Liège le 19 septembre 1932. Il fit ses études primaires à Ledeberg, ses études secondaires à l'École Moyenne de l'État et à l'Athénée royal de Gand. Gradué en lettres en 1868, il subit la même année l'examen d'admission à l'École Normale des Humanités. Professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur en 1872, il est nommé, en septembre de la même année, professeur de Rhétorique latine au Collège Communal de Thuin. En 1873, il obtint le diplôme de capacité pour l'enseignement de la langue flamande et, en octobre 1873, il est appelé aux fonctions de professeur de sixième latine à l'Athénée royal de Tournai. Le 27 septembre 1875, il est nommé professeur à la section des langues modernes, annexée à l'École Normale des Humanités à Liège et chargé des cours de Langue flamande et de Langue anglaise.

Pendant l'année académique 1875-76, il suit les cours de langue et de littérature anglaises à l'University College et au King's College à Londres et en 1876 il obtint le diplôme de capacité pour l'enseignement de la langue anglaise.

Lors de la réorganisation de l'École Normale en 1884, il abandonne les cours d'Anglais qui, sauf le cours d'Histoire approfondie de la littérature anglaise qu'il conserve, furent confiés à O. Orth, et devient le premier titulaire du cours nouveau d'Histoire et Encyclopédie de la philologie germanique.

En novembre 1888, il est autorisé à donner un cours libre de Flamand à l'Université de Liège et en 1890, à la suppression de l'École Normale des Humanités, il passe à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université et y est chargé des cours suivants : Traduction, à livre ouvert, de textes flamands et explication d'auteurs flamands, Exercices philologiques sur le flamand (candidature), Explication approfondie d'auteurs flamands, Histoire approfondie de la littérature flamande, Grammaire historique du flamand, Histoire approfondie de la littérature anglaise, exercices de philologie flamande (doctorat). Le 27 février 1900, il remplace R. De Block comme titulaire du cours d'Histoire de la littérature flamande et le 23

mars 1905, il est chargé dans la Faculté de Droit et à la licence en Sciences Commerciales du cours de Langue flamande. En octobre de la même année, il est déchargé, sur sa demande, du cours d'Histoire approfondie de la langue anglaise, qui rentre dans les attributions de P. Hamelius.

Il fut admis à l'éméritat le 16 mars 1919, mais continua son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique 1918-1919.

En février 1885 F. Van Veerdeghem fut nommé membre de la commission chargée d'apprécier le concours pour la rédaction d'une grammaire type. Depuis 1886, il siégea à diverses reprises comme membre du jury du Concours Général de l'enseignement moyen du degré supérieur, du jury de l'examen final de régente (langues germaniques), du concours universitaire, du concours des bourses de voyage et de l'examen d'admission à l'École Militaire.

F. Van Veerdeghem était depuis 1874 membre de la Société pour le progrès des études philologiques et en 1893 il fut élu membre de la Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde de Leyde. Il était porteur de la Médaille commémorative du règne de Léopold II (1876) et de la Croix civique de première classe (1908).

F. Van Veerdeghem fut un des fondateurs de la section de philologie germanique à Liège. Pendant près de trente ans, il s'est consacré à son enseignement avec un dévouement auquel ses anciens élèves se plaisent à rendre hommage. Il a largement contribué à la formation de plusieurs générations de docteurs en philologie germanique et de professeurs de l'enseignement moyen, dont certains se sont brillamment distingués au cours de leur carrière. Ses travaux scientifiques concernent surtout la philologie néerlandaise et dans ce domaine il s'est particulièrement intéressé au moyen âge et au XVI^e siècle. Il collabora régulièrement à différentes publications philologiques et on lui doit la première publication de deux textes, qui depuis occupent une place en vue dans l'histoire de la littérature néerlandaise : *De Menschwording* et *Het Leven van Sint Lutgart*. Le premier a été identifié récemment comme l'œuvre principale de *Michiel de Swaen*, le dernier grand poète flamand de la Flandre française. Le second compte parmi les textes les plus importants du moyen âge flamand et l'édition qu'en a donnée F. Van Veerdeghem reste le texte de base pour tous les commentaires. Ces deux publications de F. Van Veerdeghem ont élargi le terrain des recherches de sa spécialité. Il convient d'y attirer d'autant plus l'attention, que F. Van Veerdeghem était un travailleur modeste, ne cherchant pas les honneurs et trouvant sa plus grande satisfaction dans l'accomplissement de sa tâche de professeur et dans ses recherches personnelles.

R. VERDEYEN.

PUBLICATIONS

1890. Een paar fragmenten van den Roman van Perceval (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 3^e série, t. XX, n^o 12).
1891. Middelnederlandsch Rijmkalender (Tijdschrift voor Nederlandsche Taal-en Letterkunde, Leiden, X^e deel, Nieuwe Reeks, 2^e deel, pp. 290).
1892. De Mensch-wordingh, een mysteriespel van 1686 (Tijdschrift voor Nederlandsche Taal-en Letterkunde, Leiden, XI^e deel, Nieuwe Reeks, 3^e deel, pp. 93-139, inleiding en uitgave van den tekst; pp. 314-315 Naschrift op « De Menschwordingh ».)
1892. Een drietal Limburgsche dichtstukjes uit de 17^e eeuw (Limburgsch Jaarboek, pp. 75-76).
1893. J. B. Houwaert's Handel der Amoreusheyt (Tijdschrift voor Nederlandsche Taal-en Letterkunde, Leiden, XII^e deel, Nieuwe Reeks, 4^e deel, pp. 202-205; p. 320 Naschrift).
1893. Drie onuitgegeven werken van J. B. Houwaert (En collaboration avec M. O. Van den Daele dans: Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1893, pp. 344-365).
1894. Il diest voir, uitdrukking in J. B. Houwaert's Jupiter en Yo (Tijdschrift voor Nederlandsche Taal-en Letterkunde, Leiden, XIII^e deel, Nieuwe Reeks, 5^e deel, pp. 22, 23).
1894. Houwaert en Parma. Onuitgegeven gedichten uit de Zestiende eeuw (Nederlandsch Museum, 1894, pp. 321-353).
1895. Nederlandsche handschriften in Engeland (Tijdschrift voor Nederlandsche Taal-en Letterkunde, Leiden, XIV^e deel, Nieuwe Reeks, 6^e deel, pp. 1-7, 167).
1895. Het gemoraliseerd Kaatsspel (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1895, 3^e série, t. XXIX, n^o 1, pp. 165-199).
1896. Een en ander over den roman van Jason (Tijdschrift voor Nederlandsche Taal-en Letterkunde, Leiden, XV^e deel, Nieuwe Reeks, 7^e deel, pp. 100-107).
1897. Willem van Afflighem's Sinte Lutgart (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1897, 3^e série, t. XXXIV, n^o 12).
1899. Een « toemaatje » tot de Griseldis-novelle in het Nederlandsch (Tijdschrift voor Nederlandsche Taal-en Letterkunde, Leiden, XVIII^e deel, Nieuwe Reeks, 10^e deel, pp. 46-47).
1899. Zinnespelen en andere tooneelstukken der XVI^e eeuw, voor het eerst naar het Hasseltsche Handschrift uitgegeven door Osc. Van den Daele en Fr. Van Veerdeghe. Bergen, Dequesne-Masquillier.
1899. Leven van Sinte Lutgart, voor het eerst uitgegeven naar een Kopenhagsch handschrift. Leiden, J. Brill.
1902. Levensbericht van J. L. D. Sleecx (Levensberichten der afgestorven

medeleden van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde, Leiden, Brill, 1902).

1903. Édition de « Indrukken en Ervaringen » de D. Sleenckx.

1904. Het refereyn van St. Truiden (Mélanges Paul Fredericq, II, Philologie Germanique, pp. 111-119).

1907. Le poète populaire wallon Nicolas Defrècheux par Auguste Cuppens, curé (article de A. Cuppens paru dans Dietsche Warande en Belfort, 1900, 2^e halfjaar, pp. 305-337 et traduit, sur la demande de la Société Liégeoise de Littérature wallonne, par Fr. Van Veerdeghem, dans : Annuaire de la Société Liégeoise de Littérature wallonne, 1907, XX, pp. 51-70).

1910. J. B. Houwaert's Handel der Amoreusheyt (Tijdschrift voor Nederlandsche Taal-en Letterkunde, Leiden, XXIX^e deel, Nieuwe Reeks, 21^e deel, pp. 166-181).

1911. Een en ander over den Melibeus (Handelingen van het Eerste Vlaamsch Taal-en Geschiedkundig Congres, Antwerpen, De Vos, pp. 76-87).

Collaboration aux revues suivantes : Noord en Zuid, 1893, 1895, 1897 ; Tijdschrift van het Willemsfonds 1896, 1900 ; Volkskunde 1897, 1900, 1901, 1903, 1904, 1909-10, 1912-14 ; Enseignement des langues modernes 1897 ; Handelingen van het XXVI^{ste} Nederlandsch Taal-en Letterkundig Congres 1900 ; Tijdschrift voor Boek-en Bibliotheekwezen 1903, 1904, 1905-1906. (Kroniek : Mededeelingen over Bibliotheken, in casu Universiteitsbibliotheek Luik) ; De Vlaamsche Gids 1905-1906. Collaboration aux travaux et publications de la Société Franklin 1877-1908.

OSCAR MERTEN

(1889)

Clément-Pierre-Étienne-Oscar Merten naquit à Liège, le 26 décembre 1837. Il fit ses humanités d'abord au Collège communal de Mons (1848-1851) et ensuite à l'Athénée royal de Liège (1851-1854).

En 1854, il entre à l'Université de Liège, dont il sort, en 1857, docteur en philosophie et lettres, après avoir été, l'année précédente, nommé professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités.

Il passe ensuite à l'Université de Gand, où il conquiert, en 1865, le diplôme de docteur spécial en sciences philosophiques. Effort d'autant plus louable qu'il se poursuit concurremment avec l'exercice de fonctions professorales dans l'enseignement secondaire. Nommé professeur de 3^e latine au Collège Communal de Louvain, le 21 septembre 1857, et de 4^e latine à l'Athénée royal de Namur, le 30 septembre 1861, Merten s'était vu, en effet, confier la classe de 2^e latine à l'Athénée royal de Gand, le 12 septembre 1865.

La récompense ne se fit guère attendre. Le 15 octobre 1866, le docteur spécial en philosophie était nommé professeur extraordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand et chargé d'y faire les cours de Psychologie, Logique, Morale, Métaphysique et Histoire de la philosophie.

Il fut promu à l'ordinariat le 30 septembre 1870. Déchargé en 1881 des cours de Morale et d'Histoire de la philosophie, il fut chargé, en 1884, du cours de Philosophie élémentaire à la Faculté des sciences (1).

Par un Arrêté Royal du 18 octobre 1889, il fut transféré à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, où il succédait à son maître, Alphonse Le Roy, dans les chaires de Logique, de Métaphysique et d'Histoire de la philosophie ancienne et moderne.

Par un Arrêté Royal du 16 octobre 1890, il fut chargé, en outre, de faire certains cours nouveaux, institués par la loi du 10 avril 1890, savoir : l'Encyclopédie de la philosophie, l'Histoire de la pédagogie et méthodologie, et, en partage, l'Étude approfondie de questions de psychologie, de logique

(1) Cf. *Liber Memorialis de l'Université de Gand*, t. I, pp. 171-172 (Gand, 1913).

ou de morale, l'Analyse critique d'un traité philosophique et des Exercices sur des questions de philosophie.

Par un Arrêté Royal du 29 septembre 1903, il a été nommé Recteur de l'Université de Liège pour la période triennale 1903-1906.

Enfin, par un Arrêté Royal du 4 janvier 1908, il a été déclaré émérite et autorisé à continuer son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique 1907-1908.

Son éméritat fut de courte durée ; car il mourut, à Liège, le 3 décembre 1912.

Créé Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1876, il fut promu Officier, en 1888, et Commandeur du même ordre en 1907. En cette même année, il reçut la Croix de Chevalier du Double Dragon de l'Ordre Impérial de Chine. Dès 1887, il avait été décoré de la Croix civique de 1^{ère} classe.

Il fut membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, de 1874 à 1878, et membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen à partir du mois de mars 1887.

En 1878, il fut chargé de faire un rapport sur l'Exposition spéciale d'anthropologie à Paris.

O. Merten appartenait à cette génération d'hommes intelligents et cultivés qui, en Belgique, au cours du siècle dernier, nourrissaient, à l'endroit de la philosophie, un sentiment fait de respect, plus que de confiance. Ces hommes suspectaient volontiers la philosophie d'induire l'esprit humain en une dangereuse illusion, quant à sa puissance ou à l'étendue de son objet. Le positivisme d'Auguste Comte n'avait pas laissé de répandre chez nous, comme en France, contre la métaphysique, des préjugés qui se révélèrent tenaces et sous l'empire desquels on se montra plus préoccupé de fixer les limites de la philosophie que d'indiquer les directions dans lesquelles elle pouvait s'engager.

Il est significatif que le titre même du meilleur ouvrage que nous ait laissé Merten, — *Des limites de la philosophie* —, trahisse le souci négatif que lui avaient inspiré, à cet égard, les tendances régnant au temps de sa jeunesse et, sans doute aussi, l'influence exercée sur lui par son maître et prédécesseur, Alphonse Le Roy.

Au demeurant, il n'a pas laissé de faire œuvre utile et, dans une certaine mesure, originale, à l'intérieur des limites, assurément étroites, à quoi il avait cru devoir borner le domaine de la philosophie. Ce qu'il a enlevé à la pensée métaphysique, il l'a donné au bon sens, — et les historiens, de la philosophie seront les derniers à le lui reprocher.

Par ailleurs, ils loueront sans réserve la pénétration de son *Étude critique sur Maine de Biran*, l'originalité des vues qu'il propose au sujet *De la géné-*

ration des systèmes philosophiques sur l'homme, non moins que la robuste sagesse des réflexions philosophiques dont il a fait part dans chacun de ses trois discours rectoraux. Il y a là une œuvre qui, sans être grandiose, ni même importante, est tout de même digne d'intérêt et qui restera comme le témoin d'un enseignement qui a été fécond. Pendant près de vingt ans, à l'Université de Liège, Oscar Merten a introduit à la logique, à la métaphysique, à l'histoire de la philosophie, de nombreuses générations d'étudiants. Il n'a sans doute pas éveillé, chez elles, de nombreuses vocations philosophiques, mais il a su, par l'exemple d'un travail probe et intelligent, leur inspirer à toutes, le respect de la philosophie, — avec la conviction que la culture de l'esprit trouve, en elle, l'un de ses plus solides fondements.

Et c'est là, on en conviendra, l'essentiel de la tâche qui incombe à un maître de philosophie.

PAUL NÈVE DE MÈVERGNIES.

PUBLICATIONS

1. *Étude critique sur Maine de Biran*. Namur, Wesmael, 1865.
2. *De la génération des systèmes philosophiques sur l'homme*. Ibid., 1866.
3. *Éléments de philosophie populaire*. Ibid. 1876.
4. *Éléments de Morale*, Ibid., 1884-1885. 2 vol.
5. *Notice sur J. F. Huet*, insérée, en 1885, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*.
6. *Rapport sur le concours décennal des sciences philosophiques*. (Période 1878-1887). *Moniteur belge*, 1888.
7. *Des limites de la philosophie*. Paris, Michelet; Namur, Wesmael, 1896.
8. *Éléments de morale*, t. I, 2^e édition. Namur, Wesmael, 1897.
9. *De l'esprit moderne dans les humanités anciennes*, dans *Revue de l'Instruction publique*, t. XLI, 5^e liv.
10. *L'esprit critique en philosophie*. Discours rectoral du 18 octobre 1904.
11. *Les destinées de la psychologie*. Discours rectoral du 17 octobre 1905.
12. *La conception moderne de l'État*. Discours rectoral du 16 octobre 1906.
13. *L'état présent de la philosophie*. Paris, Amat; Namur, Wesmael, 1907.
14. *La libre pensée*, dans *Revue de Belgique*, 2^e série, t. LVIII, pp. 211-217.
15. *La psychologie moderne*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, décembre 1911.
16. *L'éducation morale*, dans *La Tribune scolaire*, avril 1912.
17. Collaboration à *La Belgique contemporaine*, au *Journal de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen*, à la *Revue de l'instruction publique en Belgique*.

18. En collaboration avec B. VAN HOLLEBEKE :

a) *Grammaire Française* à l'usage des Athénées, des collèges et des écoles moyennes, 1870, 17 éditions.

b) *Exercices lexicologiques*, manuel du professeur et manuel de l'élève.

c) *Exercices syntaxiques*, manuel du professeur et manuel de l'élève.

d) *Grammaire Française* rédigée en conformité du plan contenu dans l'A. R. du 11 décembre 1882, 4 éditions.

JOSEPH-ERNEST DEMARTEAU

(1890)

Né à Liège le 2 avril 1838, Joseph-Ernest Demarteaue fit ses classes d'humanités au Collège Saint-Servais et ses études supérieures à l'École Normale des Humanités. Après avoir obtenu, le 9 août 1860, avec grande distinction, le diplôme de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, il se rendit à l'étranger pour y compléter sa formation scientifique. Pendant près de deux années, il fréquenta diverses universités allemandes, surtout celles de Berlin et de Bonn ; il y recueillit les éléments d'un volumineux *Rapport*, qu'il publia en 1863, où il faisait connaître dans le détail et soumettait à une critique avisée l'organisation des études classiques en Allemagne, en insistant particulièrement sur le programme des examens que devaient y subir les aspirants au professorat de l'enseignement secondaire. Il fit ensuite un assez long séjour à Rome pour y étudier, dans leur site même, ces monuments antiques de toute sorte dont l'ensemble constituait, selon ses propres expressions, un théâtre incomparable « qui avait vu se composer pendant tant de siècles l'histoire du plus puissant des peuples ». Il emporta de la Ville Éternelle un trésor d'impressions et d'images d'une telle intensité qu'elles ne s'effacèrent jamais de sa mémoire et qu'elles décidèrent de sa vocation d'archéologue. Sur le chemin du retour, il s'arrêta durant quelques mois à Paris et y suivit plusieurs cours de la Sorbonne ; c'est alors que les leçons d'Égger lui suggérèrent le sujet du seul ouvrage d'histoire littéraire qu'il ait écrit : *L'éloquence républicaine de Rome*, qu'il fit paraître en 1870 et qui s'ouvre par une remarquable Introduction où sont retracées les multiples vicissitudes du Forum à travers les siècles.

A peine rentré en Belgique, J.-E. Demarteaue commença sa longue et féconde carrière dans l'enseignement public ; nommé professeur intérimaire de seconde latine à l'Athénée d'Anvers dès 1862, il se vit bientôt confier la chaire de rhétorique latine à l'Athénée de Mons (1863) (1), puis à celui d'Anvers (1870). Ses heureux débuts, qui avaient révélé en lui un édu-

(1) C'est pendant ce séjour de sept années à Mons qu'il entreprit, sous les auspices du Cercle archéologique de cette ville, une traduction annotée de l'ouvrage de Nicolas de Guise intitulé *Mons Hannoniae metropolis*, laquelle parut en 1871.

cateur consommé, lui valurent, en 1872, sa promotion au poste important d'Inspecteur de l'enseignement moyen pour les cours d'humanités, qu'il occupa pendant cinq années avec autant d'impartialité que de compétence. Un Arrêté royal du 30 septembre 1877 l'appela ensuite à succéder à son ancien maître Xavier Prinz comme Directeur de l'École Normale des Humanités et à présider désormais à la formation des futurs professeurs d'athénée et de collège.

Pour bien apprécier le rôle considérable joué par J.-E. Demarteau dans ces nouvelles fonctions, il suffit de parcourir les pages dans lesquelles d'anciens normaliens ont tenu, après sa mort, à lui rendre un témoignage public de vive gratitude (1). Grâce à la création de cours pratiques organisés sur le modèle des séminaires allemands, l'École Normale réussit alors à inculquer à ses meilleurs élèves le goût des recherches personnelles et à en faire, non seulement d'excellents professeurs, mais aussi de vrais savants, dont les travaux originaux contribuèrent au développement de la vie scientifique dans le pays. J.-E. Demarteau trouva d'ailleurs en 1882 une occasion propice pour mettre lui-même en relief les services éclatants que l'institution avait rendus à la Belgique depuis une trentaine d'années ; c'est à cette date qu'il eut connaissance d'un projet élaboré par l'Administrateur-Inspecteur de l'Université de Gand en vue de la création dans cette ville d'une seconde École Normale des Humanités ; il n'hésita pas à porter l'affaire devant le tribunal de l'opinion publique et formula, sous le titre d'*Observations présentées à M. le Ministre*, les critiques les plus judicieuses contre un dédoublement qui allait, d'après lui, établir une funeste concurrence dans un domaine jusqu'alors si paisible, consacrer un dangereux principe séparatiste et introduire dans l'enseignement normal supérieur « tous les inconvénients du dualisme, ce désordre administratif » (2).

1) On ne permettra de citer ici quelques lignes de la Notice nécrologique que Léon Parmentier lui consacra en 1911 dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique* : « ... Ceux-là surtout qui ont vécu dans cette maison donneront une pieuse pensée de regret à l'homme qui en fut le dernier chef et qui la dirigea toujours en ami sincère du travail et de la liberté de l'intelligence. L'École Normale des Humanités fut un de ces coins d'élection où s'épanouissait l'éducation classique et où l'étude du monde antique unissait les esprits dans le culte du même idéal. Une telle éducation crée entre les hommes qui l'ont reçue en commun un lien qui n'est jamais complètement brisé. On le voyait bien lorsqu'une fois chaque année la réunion des anciens normaliens permettait de reprendre un contact quelque peu négligé. Autour de Demarteau revivaient pour un jour les traditions d'autrefois, les liens d'amitié, le ton de la camaraderie, toute cette aménité cordiale qui ne fleurit dans la vie qu'au temps des belles études communes et désintéressées ».

(2) On sait que le gouvernement décida néanmoins d'organiser à l'Université de

Quelle que soit l'opinion que l'on partage au sujet de la suppression radicale de l'École Normale des Humanités, décrétée par l'Arrêté royal du 30 septembre 1890, qui réservait dorénavant aux quatre universités belges la mission de former les professeurs de l'enseignement moyen, on doit déplorer les conséquences pénibles que cette mesure entraîna pour son dernier directeur : il se vit tout simplement transféré à la Faculté de Philosophie et Lettres, où il conserva son rang de professeur ordinaire et où il fut chargé de faire, dans la section de philologie classique récemment organisée en vertu de la loi du 10 avril 1890, les cours d'Exercices philologiques sur la langue latine et d'Archéologie romaine. J'ai eu la bonne fortune, dès mon entrée à l'Université de Liège, de pouvoir bénéficier des doctes leçons de ce maître distingué ; ses commentaires sur les *Élégies* de Tibulle et sur les *Fastes* d'Ovide se caractérisaient à la fois par une connaissance approfondie du latin, par une critique littéraire extrêmement fine, ainsi que par une exacte compréhension du génie romain (1). Quant à son cours d'Archéologie romaine, qu'il avait jadis créé de sa propre initiative à l'École Normale, il traitait principalement de la topographie monumentale du Forum, étudiée dans les textes anciens à la lumière des dernières découvertes (2).

Comme on pouvait s'y attendre, J.-E. Demarteaue s'empessa de mettre à profit les loisirs que lui imposa cette demi retraite pour accélérer le rythme de sa production scientifique. Promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold le 22 novembre 1899, il fut admis à l'éméritat le 1^{er} octobre 1907. Il était encore dans toute la force de sa robuste vieillesse, qu'il entretenait par la pratique assidue des sports, lorsqu'un tragique accident de tramway, dont il fut la victime, vint brutalement l'emporter le 14 septembre 1911. Soucieux d'assurer à ses funérailles la simplicité et la modestie qui avaient été la marque distinctive de toute son existence, il avait formellement renoncé aux honneurs académiques.

Issu d'une famille wallonne de vieille roche, fidèlement attaché aux anciennes traditions locales, guidé par un goût très sûr pour les choses

Gand, à partir de janvier 1884, deux sections normales flamandes, l'une pour la formation des professeurs d'histoire, l'autre pour celle des professeurs de langues germaniques.

(1) J.-E. Demarteaue avait fait paraître en 1867 une édition classique du *Brutus* de Cicéron, dont les notes ne donnent, pour la plupart, qu'une traduction de celles d'Otto Jahn (Berlin, 1856).

(2) Il convient de rappeler ici que c'est autour de ce cours facultatif d'Archéologie romaine que se groupèrent peu à peu, à partir d'octobre 1900, d'autres cours similaires, dont l'ensemble devait constituer ultérieurement le programme de l'Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres.

du terroir, J.-E. Demarteau a consacré la plupart de ses travaux archéologiques et historiques au glorieux passé de sa petite patrie liégeoise : ce fut là véritablement « le gibier de son estude ». Il s'intéressa d'abord à l'histoire de l'art et entreprit de remettre en lumière la vie et les œuvres de trois artistes qui s'étaient illustrés au XVIII^e siècle : les graveurs Gilles et Gilles-Antoine Demarteau (à la famille desquels lui-même appartenait) et le sculpteur Guillaume Évrard. L'acquisition d'une curieuse série de dessins originaux lui fournit l'occasion de rédiger une notice érudite sur les *Remparts de Saint-Trond* sous l'Ancien Régime. En 1905, il fit paraître, dans le Catalogue de l'Exposition de l'art ancien, des notices qui furent très remarquées des connaisseurs sur la *Gravure* et sur les *Vues du Vieux-Liège*.

L'histoire politique lui inspira le sujet de deux volumineux mémoires. Dans l'un, qui est intitulé *La Violette*, la description des divers édifices qui, sous ce nom, servirent de Maison de la Cité, lui procura un cadre commode pour exposer le jeu compliqué des institutions communales qui s'y abritèrent au cours des siècles. Dans l'autre, il entreprit de relever les multiples rapports, directs ou indirects, qui existèrent entre *Liège et les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne occidentale*, surtout celles de Münster, de Paderborn, de Hildesheim et de Cologne ; il y montra que grâce à leur origine identique, à la similitude de leurs institutions et à leurs destinées parallèles, ces différents États formèrent jadis dans l'Empire un ensemble qui subit l'influence des mêmes facteurs d'ordre religieux, politique et économique.

Mais l'ouvrage principal de J.-E. Demarteau, celui pour lequel il manifesta toujours une réelle prédilection et qui établit définitivement sa réputation d'archéologue, c'est l'*Ardenne belgo-romaine*, qu'il publia en 1904. Il s'y était préparé de longue main par des recherches spéciales, qui lui permirent notamment d'interpréter avec un rare bonheur deux monuments découverts à proximité de Liège, le *Vase hédonique de Herstal* et le *Vase planétaire de Jupille*. Comme j'ai eu l'occasion de le noter ailleurs (1), l'auteur ne se contenta pas de dépouiller consciencieusement les sources anciennes et d'utiliser judicieusement les travaux de ses devanciers ; il s'imposa en outre la tâche de poursuivre une enquête personnelle sur toute l'étendue de cette vieille terre ardennaise à laquelle il avait, dès sa jeunesse, voué un culte enthousiaste et où il aimait à aller se retremper chaque année à l'époque des vacances. Dans l'exposé des résultats auxquels il parvint ainsi et qui sont souvent d'une réelle originalité, il ne

(1) Dans le compte rendu de l'*Ardenne belgo-romaine* que j'ai publié dans le *Bulletin de Musée Belge*, t. IX (1905), pp. 49-52. Cf. *ibid.*, t. XV (1911), p. 417.

s'astreignit point à suivre un plan systématique ; mais on devine le vif intérêt que présente une simple promenade archéologique à travers l'Ardenne, quand elle est faite sous la direction d'un cicerone aussi érudit. On peut regretter toutefois qu'il n'ait pas cru devoir ajouter à son ouvrage une conclusion générale où il aurait fait connaître les divers procédés employés par les Romains pour implanter leur civilisation en Ardenne et où il aurait apprécié les transformations profondes qu'ils y accomplirent dans tous les domaines de la vie sociale. Encouragé par l'accueil favorable de la critique et par l'octroi d'une distinction décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'auteur avait fait commencer l'impression d'une nouvelle édition de l'*Ardenne Belgo-romaine*, soigneusement revue et remaniée ; mais une mort prématurée vint lui ravir la joie suprême de voir paraître le volume.

Au surplus, J.-E. Demartean ne s'était pas laissé absorber complètement par l'élaboration de ses travaux d'archéologie et d'histoire. Doué d'un sens aigu de l'observation, attentif surtout aux petites scènes de la vie quotidienne qui se déroulaient sous ses regards amusés, il se laissa tenter par la description de nos mœurs locales et fit paraître, en moins de dix années, trois séries de *Nouvelles du Pays belge*, dont l'élégante tenue littéraire et l'humour savoureux charmèrent de nombreux lecteurs ; ce succès lui ouvrit, en 1885, les portes de la Société des Gens de Lettres, sur la présentation d'Octave Feuillet et de Henry Houssaye. Wallonisant convaincu, il faisait également partie de la Société liégeoise de Littérature wallonne et participa à ses travaux pendant une vingtaine d'années. Mais ce fut surtout à l'Institut archéologique liégeois qu'il consacra son inlassable activité ; non content de contribuer à l'accroissement de ses collections, il fut aussi l'un des plus fidèles collaborateurs de son *Bulletin* ; ce fut comme délégué de cette compagnie qu'il prit une part considérable à l'organisation des Expositions de l'art ancien qui se tinrent à Liège en 1881 et en 1905, ainsi qu'à celle du XXI^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique qui se réunit dans la même ville en 1909.

LÉON HALKIN.

PUBLICATIONS

L'histoire romaine à Rome, par M. Ampère (Revue de l'instr. publ. en Belg., t. V, 1862, pp. 251-274).

Étude sur les universités allemandes. Rapport présenté à M. le Ministre de l'Intérieur. Anvers, De Cort, 1863 ; in-8°, II-131 pp.

M. Tullii Ciceronis Brutus de claris oratoribus. Texte revu et annoté. Mons, H. Manceaux, 1867, in-8°, VIII-199 pp.

L'éloquence républicaine de Rome d'après les fragments authentiques. Avec une préface de E. Egger. Mons, H. Manceaux, 1870 ; in-8°, XVI-334 pp.

Mons, capitale du Hainaut, avec une chronologie résumée des Comtes jusqu'à Philippe-le-Beau, par Nicolas de Guise. Notice histor., [textes], notes et traduction. Mons, H. Manceaux, 1871 ; in-8°, XX-194 pp., 3 pl.

Gilles Demarteau, graveur et pensionnaire du Roi à Paris (1722-1776) et Gilles-Antoine, son neveu (1750?-1803). (Bull. de l'Inst. arch. liégeois, t. XV, 1880, pp. 63-112).

Nouvelles du Pays belge. Première série (publiée sous le pseudonyme de JED). Bruxelles, Lebègue ; Liège, Gothier, 1879 ; in-16, VIII-279 pp. — Deuxième série. Bruxelles, Lebègue ; Liège, Gothier, 1884 ; in-16, 279 pp. — Troisième série : *Aux armes de Bavière, scènes du Vieux-Liège (1829-1830).* Liège, Desoer, 1888 ; 2^e édit., 1889 ; in-8°, V-291 pp., 6 pl. — Quatrième série : *La maison du Cœur d'or*, 1836 (inédite).

Projet de création d'une École normale supérieure à Gand. Observations présentées à M. le Ministre de l'Instr. publ. par le corps enseignant de l'École normale de Liège. Liège, Vaillant-Carmanne, 1882 ; in-8°, 26 pp.

Michel Thiry, sa vie et ses travaux (Annuaire de la Société liégeoise de Littér. wallonne, t. IX, 1884, pp. 67-127).

Poésies anciennes (Ibid., pp. 128-150).

Les remparts de Saint-Trond, ville du Pays de Liège. Notice et vues. (Bull. de l'Inst. arch. liégeois, t. XX, 1887, pp. 487-496 ; 13 pl.).

Guillaume Évrard, sculpteur de S. A. le prince-évêque de Velbruck (1709-1793). Notice. (Bull. de l'Inst. arch. liégeois, t. XXI, 1889, pp. 137-158 ; 2 pl.) — Note complémentaire (Ibid., pp. 567-570).

La Violette. Histoire de la Maison de la Cité à Liège. Liège, de Thier, 1890 ; in-8°, 162 pp., 2 pl. (Tirage à part du Bull. de l'Inst. arch. liégeois, t. XXI, 1890, pp. 297-456).

Le Vase hédonique de Herstal. (Bull. de l'Inst. arch. liégeois, t. XXIX, 1900, pp. 41-63, 3 pl.)

Complainte des novais électeurs (publiée sous le pseudonyme de SED dans l'Annuaire de la Société liég. de Littér. wall., t. XIV, 1894, pp. 85-88).

Liège et les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne occidentale. Étude d'histoire comparée. Liège, Gothier, 1900 ; in-8°, VIII-228 pp. ; 12 pl. (Tirage à part du Bull. de l'Inst. arch. liégeois, t. XXVII, pp. 309-415 et t. XXVIII, pp. 291-410).

L'Ardenne belgo-romaine. Étude d'histoire et d'archéologie. Liège, Gothier, 1904 ; in-8°, 249 pp., 8 pl. et 1 carte ; 3^e édit. (*sic*), 1911, in-8°, III-264 pp., grav. et 1 carte ; ouvrage couronné par l'Institut de France. (Tirage à part du Bull. de l'Inst. arch. liégeois, t. XXXIV, 1904, pp. 5-249).

La Gravure et Vues de Liège et autres villes de l'ancienne principauté. Notices

(Catalogue de l'Exposition de l'art ancien au Pays de Liège en 1905. Liège, Bénard, 1905, t. II, 14 et 3 pp.)

Le Vase planétaire de Jupille. Étude archéologique. (Mélanges God. Kurth, Liège, 1908, t. II, pp. 15-25, 1 pl.)

Les éléments de l'histoire d'une même villa belge pendant la période romaine et aux premiers temps du moyen âge. (Fédérat. arch. et hist. de Belg. Annales du XXI^e Congrès, Liège, 1909, t. II, p. 113-122.)

Rapports sur des concours ou des mémoires, dans le Bulletin de la Société liégeoise de Littér. wallonne, t. XX à XLV, 1885 à 1904).



OSWALD ORTH

(1890)

Né à Weibach (Nassau) le 5 juillet 1834, Oswald Orth débuta dans l'enseignement belge à Liège en 1867, en qualité de professeur intérimaire à l'Athénée royal de cette ville. Porteur du diplôme spécial pour l'enseignement de l'anglais et de l'allemand, il remplaça, du 18 novembre 1867 au 31 juillet 1869, le professeur F. Liebrecht, pour le cours supérieur d'allemand. Ce fut vers cette même date qu'il conquit, à Rostock, le diplôme de docteur en philosophie, avec une dissertation intitulée *Versuch einer Theorie der historischen Wissenschaft* (in-8°, Rostock, 1869). En 1873, le 12 novembre, Orth commençait à l'Athénée de Liège sa carrière de professeur d'anglais, tâche à laquelle il resta fidèle pendant 22 ans, jusqu'à son entrée à l'Université. Six ans plus tard, lors de la fondation de l'École Normale pour jeunes filles de Fragnée, Orth est chargé de faire dans cet établissement les cours d'anglais et d'allemand. Il ne quitta Fragnée qu'au 1^{er} août 1904, au moment de son éméritat. Entré dans l'enseignement supérieur comme professeur à l'École Normale des Humanités, pour les cours d'allemand et d'anglais, il demeura attaché à notre Alma Mater jusqu'à la fin de l'année académique 1903-1904. Par l'application de la loi de 1890-1891, l'École Normale se trouvait supprimée et Orth terminait sa carrière comme chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres. Il y donnait tous les cours se rapportant à la philologie anglaise et, en outre, la grammaire comparée des langues germaniques et la grammaire historique de l'allemand.

Partout où il a passé, à Fragnée, à l'Athénée, à l'Université, Orth a laissé le meilleur souvenir. C'était un excellent professeur, tout dévoué à son enseignement et à ses élèves, qu'il savait intéresser et captiver, et dont la bonté paternelle est restée proverbiale. Très attaché à la Belgique, sa patrie d'adoption, et à la ville de Liège, il légua à notre Université sa modeste bibliothèque. Au mois de mai 1905, Orth fut, de la part de quelques anciens élèves et amis, l'objet d'une manifestation intime et cordiale, que n'ont oubliée aucun de ceux qui y prirent part. Orth s'éteignit à Liège le 13 décembre 1920.

J. MANSION.

HYACINTHE KUBORN

(1890)

Jean-Pierre-Hyacinthe Kuborn naquit à Seraing le 2 octobre 1828, dans cette humble bourgade qui devait devenir, sous la puissante impulsion de John Cockerill, le prodigieux chantier actuel d'activité et un centre industriel commandant au marché du monde. Il était le fils d'un pharmacien, Jean-Henri Kuborn, établi à Seraing, mais originaire du Grand-Duché de Luxembourg ; il appartenait lui-même à une famille comptant de nombreux représentants très distingués des professions médicales, établis en Belgique, en France et en Allemagne. Hyacinthe Kurbon se rattache donc à une véritable dynastie de médecins.

A l'influence de l'hérédité, viendra se joindre, pour l'orientation de l'avenir du fils du pharmacien de Seraing, celle du milieu où il reçut l'éducation. On était alors à une glorieuse époque des sciences physico-chimiques et biologiques. A Paris, Gay-Lussac et Dumas attiraient tous les jeunes savants ; cette ville était en ce moment le cœur et le cerveau scientifiques de l'Europe. En Allemagne, Schwann fondait la doctrine cellulaire. Tous les savants d'alors, — et les médecins en particulier — se distinguaient par leur penchant aux idées générales et la vision des vastes horizons. A cette époque — où la spécialisation, poussée si loin, trop loin même aujourd'hui, n'était pas née, — le médecin cherchait avant tout à être un homme instruit et de haute culture ; les membres de la corporation médicale, curieux de toutes choses, avaient le but élevé de ne rien ignorer des progrès scientifiques. Et dans le milieu familial où grandissait Hyacinthe Kuborn, les médecins, les pharmaciens, les ingénieurs de Cockerill qui fréquentaient là aimaient à s'entretenir de tous les grands événements qui se déroulaient en France et en Allemagne et qui marquaient la rénovation des sciences et de la médecine. Le jeune Kuborn, qui fréquentait les cours de l'Athénée royal de Liège, assistait à toutes ces discussions scientifiques et les écoutait attentivement.

Après d'excellentes études moyennes, il se fit inscrire à l'Université de Liège où il aborda les études médicales. Il fut un brillant élève de ces illustres maîtres, Schwann et Spring père, dont la Faculté de Médecine de Liège garde le souvenir impérissable. En dernière année d'études,

Kuborn devint chef de la clinique ophtalmologique dirigée alors par Ansiaux.

On était en 1855 ; le choléra venait de nouveau d'apparaître en Belgique, et particulièrement dans la banlieue de Liège. Il y avait encore peu de médecins à cette époque : on fait appel aux élèves des hôpitaux ; Kuborn vole au secours des malades privés de soins.

L'épidémie maîtrisée, il se rend à Paris et suit les cliniques de Trousseau, de Nelaton et de Ricord.

Puis il revient s'installer à Seraing où les chefs d'industrie lui confient une forte part de la clientèle des ouvriers de leurs usines et charbonnages tandis que les administrations de bienfaisance de Seraing et d'Ougrée le préposent au service des pauvres de leurs communes.

C'est cette rude vie de médecin industriel et de médecin des pauvres qui va permettre à Hyacinthe Kuborn de défricher ce vaste champ d'observations et d'études qu'avant lui presque aucun praticien belge n'avait encore exploré. D'un côté, il voit les richesses s'accumuler et de l'autre les misères de la vie, les dégénérescences physiques, toutes les tares du surmenage, rendre l'existence toujours plus difficile pour toutes ces honnêtes populations de travailleurs. Kuborn se passionne pour tous les déshérités, il s'attache spécialement à l'étude des conditions de la vie souterraine telles qu'elles se présentent pour tous les houilleurs. Il publie ses observations dans les journaux de médecine, dans les quotidiens du temps dont il est devenu le chroniqueur scientifique : *l'Écho du Parlement*, le *Messenger de Bruxelles*. Bientôt, c'est à l'Académie de Médecine elle-même qu'il adresse ses mémoires et travaux.

Toutes ces magistrales études sur le travail des mineurs et sur les affections qui en sont la conséquence, sur les maladies professionnelles, sur le sort lamentable des femmes et des enfants occupés au fond des mines de charbon font connaître le nom du docteur Kuborn au delà des frontières et c'est à lui qu'un écrivain de génie s'adressera pour sa documentation quand il décrira, dans un roman bientôt traduit dans toutes les langues, le sort tragique des ouvriers mineurs. Une des grandes fiertés d'Hyacinthe Kuborn sera désormais la lettre qu'à l'occasion de cette publication lui adressa Émile Zola, le célèbre auteur de *Germinal* !

Le médecin de Seraing s'intéressait aussi aux affaires publiques ; il devient Échevin de l'Instruction publique de la grande ruche industrielle. Voulant la plus large diffusion de l'instruction populaire, il fonde deux Écoles moyennes, des crèches et, en outre, cette célèbre École industrielle de Seraing qui, depuis des lustres, forme l'élite de ces sous-officiers d'industrie qui ont fait connaître dans le monde entier les qualités sans rivales

des métallurgistes, mécaniciens, ajusteurs et mineurs wallons. La ville de Seraing, reconnaissante, a donné le nom d'Hyacinthe Kuborn à sa principale place publique.

Lorsqu'en 1879, on réorganisa en Belgique les écoles normales, on voulut qu'une plus grande place fût réservée désormais à l'hygiène dans l'enseignement. Ce fut à Kuborn que le nouveau gouvernement s'adressa pour le cours d'hygiène à l'École normale pour régentes à Liège et à l'École normale des Humanités. A cette dernière, le nouveau titulaire professa des leçons spécialement développées au point de vue pédagogique et qui eurent en 1891 les honneurs de l'impression sous le titre : *Cours d'Hygiène générale et pédagogique professé à l'École normale supérieure des Humanités et à l'École normale moyenne des régentes* (Bruxelles, A. Manceaux et Paris, Baillière ; un vol. in-8° de 1192 pages).

Quand l'École normale des Humanités fut supprimée et que ses cours furent transférés à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université, la chaire d'Hygiène de Kuborn l'y suivit ; nommé chargé de cours par arrêté royal du 5 novembre 1890, il fut admis à l'éméritat le 10 octobre 1898.

Le *Cours d'Hygiène* de Kuborn, s'il présente aujourd'hui quelques rides, peut encore être consulté avec fruit. La grande érudition du médecin de Seraing lui permet d'évoquer à chaque chapitre l'opinion des grands penseurs, de Montaigne jusque Jean-Jacques Rousseau et Herbert Spencer. Aujourd'hui qu'on remet constamment à l'ordre du jour la question de l'inspection médicale scolaire, si mal organisée encore dans tant de communes, il convient de rappeler que, déjà en 1890, Kuborn traçait tout un vaste programme de surveillance sanitaire de la population scolaire.

Le 20 novembre 1863, le médecin de Seraing avait été appelé à faire partie de l'Académie de Médecine de Belgique au titre de membre correspondant. Il devint titulaire en 1869 et, en 1885, la compagnie reconnut ses grands mérites en lui conférant la suprême dignité de Président.

Mais ce qui restera avant tout l'œuvre maîtresse et l'honneur de la vie de Kuborn, c'est la fondation de la *Société royale de Médecine publique* : il voulait qu'une vaste association englobât dans notre pays tous ceux que préoccupent la santé publique et la propagande par l'hygiène. Cette société est venue à son heure et a grandement contribué à créer en Belgique un intérêt et une sollicitude pour l'hygiène. C'est d'elle qu'est issu, à la fin du siècle dernier, un rameau devenu bientôt tellement puissant qu'il a desséché le tronc primitif : il s'agit de l'*Œuvre des Tuberculeux*, créée à Liège en 1900 par des personnalités qui avaient été à l'école de Kuborn, et de la *Ligue nationale belge contre la Tuberculose*, fondée peu après par d'anciens collaborateurs du Président de la Société de Médecine publique

à Bruxelles et à Mons, groupement devenu tellement puissant qu'il englobe aujourd'hui plus de cent dispensaires antituberculeux ouverts dans tout le pays jusqu'aux régions les plus reculées.

L'importance de la puériculture n'a pas échappé à l'attention de Kuborn ; elle a été proclamée par lui dès 1881 dans une préface qu'il écrivit pour l'ouvrage d'un de ses confrères de Huy, le Dr Droixhe ; il y traçait déjà tout le programme de ce que sont devenues aujourd'hui l'hygiène du premier âge et l'œuvre de la protection de l'Enfance.

C'est encore à Hyacinthe Kuborn que l'on doit une publication qui occupe une place d'honneur dans la bibliothèque des hygiénistes : *l'Aperçu historique sur l'hygiène publique en Belgique depuis 1830* (Bruxelles, Lamer-tin, 1903 ; 2^e édition, 1904 ; un vol. in-8^o de 340 pages).

Tous les rapports, toutes les études de Kuborn étaient écrits avec un soin remarquable, on peut même dire avec une élégance toute française : protégé par le calme et la douce tranquillité de sa vie familiale, dans cette bourgade de Seraing qui n'entend pas d'autre bruit que celui des usines au travail, Kuborn pouvait poursuivre patiemment de longues et savantes dissertations, précieuses mines que l'on pourra fouiller longtemps sans les épuiser.

Il était un peu comme un bénédictin d'un genre spécial, presque toujours à sa table de travail, même de nuit quand il n'était pas auprès de ses malades ou à l'Académie, étudiant, compulsant, écrivant.....

Il a conservé jusqu'à son dernier jour un air de santé et de verveur surprenant ; peu avant de mourir, il élaborait à la demande de l'administration communale un projet de règlement de l'inspection médicale scolaire, et si Seraing a pu organiser dans la suite une inspection sanitaire des écoliers qui est une des plus complètes du pays, c'est à Kuborn qu'il faut en reporter la première initiative.

Hyacinthe Kuborn fut emporté presque subitement, après quelques jours de maladie seulement, le 17 février 1910, à l'âge de 82 ans.

Ses funérailles furent célébrées dans la consternation générale en présence d'un innombrable peuple de travailleurs venus en foule une dernière fois saluer leur grand bienfaiteur. Tous ces braves métallurgistes et mineurs savaient que si la législation les protège aujourd'hui, bien plus qu'autrefois, si les femmes et les enfants ne descendent plus dans la mine, c'est à Kuborn qu'ils le doivent.

En vérité, le médecin de Seraing, l'ancien Échevin de l'Instruction publique, le Professeur des Écoles normales et de l'Université, le fondateur de la *Société royale de Médecine publique*, mérite bien d'être considéré comme le *père de la Médecine publique* en Belgique et s'il n'a pas

été celui de l'*Hygiène sociale*, c'est que, avant 1910, les temps de celle-ci n'étaient pas encore révolus (1).

ERNEST MALVOZ.

PUBLICATIONS

Les principales publications d'Hyacinthe Kuborn ont été signalées dans la Notice ci-dessus.

On trouvera le relevé complet des travaux qu'il a publiés durant son passage à l'Université de Liège dans les Rapports annuels des Recteurs de 1891 à 1910. Voyez aussi le *Liber Memorialis* d'Alphonse Le Roy, col. 109, n. 1, 831, et 1180.

(1) On nous permettra de renvoyer le lecteur à l'Eloge funèbre d'Hyac. Kuborn que nous avons prononcé en séance du 27 janvier 1912 à l'Académie Royale de Médecine et dont le texte a été publié dans le *Bulletin* de cette compagnie, tome 26, 1912, pages 24 et suivantes.

ALFRED GRAFÉ

(1891)

Jean-Marie-Alfred Grafé naquit le 11 septembre 1855 à Namur, où son père donnait la Rhétorique latine à l'Athénée royal. Après de brillantes études moyennes, faites dans cet établissement, il passe à l'École Normale des Humanités de Liège, et il y obtient en 1877 le grade d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. Le jury, sanctionnant le succès exceptionnel avec lequel A. Grafé avait réussi cette épreuve, sollicita en sa faveur une bourse de voyage. Grâce à ce subside, il part pour Paris où il suit des leçons à la Sorbonne ; il fréquente les principaux centres universitaires de l'Italie ; il visite les monuments classiques de Rome et de la Grèce. Au retour de ce savant périple, il rédige un rapport, dont un fragment important fut publié, dans la suite, sous le titre : *L'École normale de Pise et les écoles de magistère en Italie* (1889). Il est aussitôt nommé professeur de Rhétorique française à l'Athénée royal de Hasselt, et, en 1892, il passe, en la même qualité, à l'Athénée royal de Liège.

Déjà, les problèmes philosophiques avaient attiré son attention, et il avait senti la nécessité d'en renouveler les méthodes de recherche. De même que, touchant l'organisation des écoles normales, il avait procédé à une enquête en Italie, ainsi pour ce qui regarde la philosophie, il se rendait compte que des voies nouvelles pouvaient s'ouvrir sous la conduite de maîtres étrangers, particulièrement de professeurs allemands. C'était l'époque où W. Wundt fondait le premier laboratoire de psychologie expérimentale et s'efforçait de rattacher à des explications physiologiques les problèmes que soulève l'étude de la vie consciente. A. Grafé souhaitait de trouver, à cette école, une orientation nouvelle pour sa pensée. Il sollicite et obtient un congé à l'Athénée de Liège, afin de faire en Allemagne un voyage d'études. Il en revint avec un copieux rapport, qu'il publia bientôt, sur *L'Enseignement de la philosophie dans les Universités allemandes* (1886, 1887).

Après la mort d'A. Deschamps, il fut déchargé, le 31 janvier 1891, de son enseignement à l'Athénée de Liège, et appelé à l'Université : il y reprend, en ce qui regarde les matières philosophiques, la succession laissée vacante par la disparition inattendue de ce maître distingué. A. Grafé est nommé aux chaires de Psychologie et de Philosophie morale des candidatures, ainsi

qu'aux divers cours du doctorat que donnait Deschamps et dont on peut trouver l'énumération en se reportant à la notice consacrée à celui-ci. Il recueille aussi les cours de Littérature française, de Philosophie et d'Histoire de la pédagogie, que son prédécesseur donnait à la Section normale des régentes de Fragnée. Un arrêté royal du 18 octobre 1900 l'appelait, à l'Université de Liège, à l'enseignement des Éléments de logique, de psychologie et de morale, destinés aux aspirants candidats en Géographie.

Le 23 février 1893, il est nommé professeur extraordinaire, et, le 17 octobre 1898, il est promu à l'ordinariat.

Alfred Grafé fit paraître le sommaire de son cours de Psychologie, dont il donna deux éditions sous des titres peut-être trop modestes : *Notes pour un cours de Psychologie* (Louvain, Peeters, 1904) ; *Notes de Psychologie*, deuxième édition (*Ibid.*, 1907). Il publia un ensemble important d'articles, d'études et de comptes rendus d'ouvrages philosophiques. Ces publications s'étendent, soit au domaine général de la philosophie, soit aux problèmes de psychologie physiologique pour lesquels il éprouvait une prédilection attentive et éclairée. Possédant une érudition très étendue, il dissimulait sa science et ses qualités réelles de chercheur sous une modestie que l'on regrette de juger excessive, sous une timidité qui l'empêcha de les mettre en pleine valeur. Il était particulièrement préoccupé d'élargir et d'enrichir les enseignements de la psychologie traditionnelle, en les fécondant par des travaux de psychologie expérimentale et pathologique. Une mort brusque vint l'enlever aux siens et à l'Université de Liège, le 2 décembre 1907.

E. JANSSENS.

PUBLICATIONS

L'École normale de Pise et les écoles de magistère en Italie (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. 25, 1887).

De l'enseignement de la philosophie dans les universités allemandes (*Ibid.*, t. 29 (1886), t. 30 (1887).

Étude sur quelques paralysies d'origine psychique, Essai de Psychologie expérimentale. Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique, Bruxelles, Hayez, 1889.

Note sur un aveugle de naissance, opéré de la cataracte à l'âge de 15 ans (*Revue scientifique*, 1892).

Un peu de philosophie, à propos du dernier congrès scientifique international des Catholiques (*Revue Générale*, août 1892.)

Note sur deux cas récents d'aphasie (*Revue de médecine*, Paris, juillet 1893).

Compte rendu de l'ouvrage *Éléments de logique*, par L. Du Rousseaux (*Revue de l'Instruction publique*, octobre 1894).

De l'influence des sensations subjectives sur le cours de l'imagination. (*Compte rendu du 3^e congrès international des savants catholiques*. Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1895.)

Note sur un cas d'audition colorée. (*Ibid.*, 1897.)

Note sur un nouveau cas d'aphasie. (*Revue de médecine*, Paris, mai 1897.)

Note sur un cas de pseudo-photoesthésie d'origine optique. (*Ibid.*, mai 1898.)

Défense du libre arbitre contre l'argument tiré de certains faits hypnotiques. (*Compte rendu du 4^e congrès intern. des savants catholiques*. Fribourg (Suisse) Imprimerie St-Paul, 1899.)

Un nouveau liseur de pensée, contribution à l'étude de l'hyperesthésie (*Compte rendu du 4^{me} congrès international de Psychologie*, Paris, 1900.)

Bêtes et gens (*Akten intern. Kongresses Kathol. Gelehrten*. Munich, 1901).

Collaboration au *Bulletin bibliographique du Musée Belge*. 1899, 1900, 1902, 1903, 1904, 1906, 1907.

Notes pour un cours de psychologie. Louvain, Peeters, 1904.

Notes de psychologie, 2^{me} édition. Louvain, Peeters, 1907.

AUGUSTE DOUTREPONT

(1891)

Né à Herve le 6 décembre 1865, Auguste Doutrepoint (1), après avoir fait d'excellentes études au Collège Marie-Thérèse de sa ville natale, était venu à Liège s'inscrire à l'École Normale des Humanités où il fut l'un des premiers élèves de M. Maurice Wilmotte, qui inaugurerait en Belgique l'enseignement de la philologie romane. Guidé par la solide érudition du jeune maître et conquis par son enthousiasme, Doutrepoint se voua délibérément à la discipline nouvelle et conquiert brillamment son brevet d'agrégé avec une thèse sur la langue des *Dialogues du pape Grégoire*.

En 1888, il s'en fut à Florence, où il suivit les leçons de Pio Rajna et de Bartoli. L'année suivante, il fixa son choix sur Paris et put ainsi recevoir l'enseignement de Gaston Paris, Paul Meyer et Jules Gilliéron. Bientôt après, il devait séjourner un semestre à Halle, où Hermann Suchier lui confierait la charge de lecteur.

A peine rentré de ce voyage d'études, A. Doutrepoint fut appelé en 1891 à venir renforcer la section de philologie romane de Liège. Nommé chargé de cours le 9 mars 1891, il serait promu au rang de professeur extraordinaire le 28 février 1895, et à l'ordinariat le 28 février 1900.

Pendant près de quarante ans il devait rester au poste, enseignant à la fois et avec le même soin, l'histoire de la littérature française, des littératures romanes et des littératures modernes, à côté de la grammaire historique du français, de l'encyclopédie de la philologie romane et de la langue italienne (2). Cet enseignement énorme aurait fatigué l'organisme le plus ro-

(1) M. Jules Feller a consacré une notice parfaite à A. Doutrepoint dans l'*Annuaire de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, 1930, 70 pages. On y trouvera une biographie minutieuse d'A. Doutrepoint et la bibliographie complète de ses œuvres. M. Feller avait d'abord publié un article nécrologique sur A. D. dans *La vie wallonne* du 15 avril 1929. Nous-même, nous en avons donné un au bulletin de l'*Association des Amis de l'Université de Liège* de juillet 1929.

(2) En 1891, A. D. fut chargé de faire les cours suivants : Encyclopédie et histoire de la philologie romane, Grammaire historique du français, Histoire approfondie des littératures romanes, Exercices philologiques sur les langues romanes, Italien (facultatif) ; en 1896, il fut chargé de faire l'Histoire comparée des littératures modernes, et par la suite l'Histoire de la littérature française, où il succéda à H. Francotte.

buste ; bien qu'il fût affligé d'une santé toujours chancelante, A. Doutrepont tint cependant à s'acquitter scrupuleusement de sa tâche avec la plus grande ponctualité, et ce n'est qu'en 1923 qu'il se résigna à abandonner une faible partie de ses attributions. Malgré l'étendue de ses fonctions, ceux qui ont eu la chance d'être ses élèves savent pourtant avec combien de ferveur et d'attention il accomplit toujours ses devoirs de professeur, avec combien de prévenance et de délicatesse il sut encourager les vocations naissantes. Sans doute se souciait-il peu de briller par l'exposé de théories nouvelles et se gardait-il soigneusement de conduire ses disciples vers des horizons inexplorés ; c'est qu'il préférait les nourrir d'abord des vérités acquises de la philologie avant de les lancer à la recherche de l'inconnu. Cette prudence et cette probité ont fait toute la valeur de son enseignement.

Mais Auguste Doutrepont ne fut pas seulement un maître consciencieux et bienveillant ; il sut aussi, pour employer une expression qui lui était chère, « apporter humblement sa pierre à l'édifice de la science ».

Dès 1888, il avait publié dans la *Revue des Patois gallo-romans* de Gilliéron et Rousselot, un lot de quinze noëls wallons, transcrits en orthographe phonétique, avec leur traduction et leur accompagnement musical.

En 1890, au cours de son séjour à Halle, il donnait à la *Bibliotheca Normannica* de Suchier l'édition critique de la *Clef d'amors*, adaptation médiévale du célèbre traité d'Ovide. Ce travail témoignait d'une véritable maîtrise dans l'art difficile de la publication des anciens textes. A. Doutrepont n'avait cependant encore que vingt-cinq ans.

En 1862, il rédige, comme contribution aux *Mélanges Wallons* offerts à M. Wilmotte, une étude sur les *Formes variées de quelques mots wallons*.

Pendant les mois qu'il avait passés à Paris, il avait collaboré à la préparation du monumental Dictionnaire de Godefroy. De retour à Liège, il s'attacha bientôt à une œuvre non moins importante : la traduction de la *Grammaire des langues romanes* de Meyer-Lübke. E. Rabiet, qui avait mis en français le premier volume de l'ouvrage capital du savant viennois, venait de mourir ; avec son frère, Georges Doutrepont, aujourd'hui professeur à l'Université de Louvain, A. Doutrepont entreprit d'achever cette tâche considérable. Ainsi parurent successivement, par leurs soins, en 1895 le volume traitant de la *Morphologie*, en 1900 la *Syntaxe*, et en 1909 les tables de toute la *Grammaire*. Travail modeste sans doute, mais dont on ne sait pas assez la difficulté. Il faut avoir tenté d'utiliser le livre allemand pour comprendre la somme d'érudition que réclamait de ses auteurs une traduction fidèle et claire de cette *Grammaire* de Meyer-Lübke, aussi mal écrite qu'elle était bien conçue. En mettant cette œuvre capitale à la portée des

lecteurs français, les frères Doutrepont ont rendu à l'étude des langues néo-latines un service dont on ne peut assez dire le prix.

Pour se reposer de son labeur de traduction, A. Doutrepont avait d'ailleurs repris son sujet favori: les noëls wallons. Il avait complété la série de ces chants populaires de nos provinces en puisant dans des recueils anciens ou en empruntant à la tradition orale, et avait ainsi réuni trente noëls différents avec leurs innombrables variantes. Ce petit corpus, préparé avec un soin jaloux que stimulait encore la piété de l'auteur, parut en 1909 comme premier volume de la *Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes*.

Ceci nous amène au troisième domaine de l'activité d'A. Doutrepont, le wallon, auquel il a consacré la majeure partie des maigres loisirs que lui laissent ses fonctions de professeur. Amené à la dialectologie wallonne par M. Wilmotte, il ne cessa jamais de chérir notre savoureuse littérature du terroir et d'étudier avec amour les parlers populaires de notre pays. C'est lui qui, de 1895 à 1911, dressa le bilan annuel de la philologie et de la littérature wallonnes dans le *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischer Philologie* de Karl Vollmöller, charge qu'il reprit plus tard pour 1926 et 1927 dans le *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*.

Dès l'année 1896, il avait été élu membre titulaire de la *Société de Littérature Wallonne*, aux destinées de laquelle il devait présider durant de longues années. S'occupant activement de l'administration et des finances de la Société, acceptant toujours de juger les œuvres présentées aux différents concours qu'elle organisait, rédigeant avec un goût sûr et une aimable modération des rapports aussi soignés que nombreux, il trouvait encore le temps de diriger l'entreprise essentielle de la société: l'œuvre du *Dictionnaire Wallon*. Aidé de MM. J. Feller et J. Haust, il recueillit les innombrables renseignements venus de tous les coins de la Wallonie et s'occupa à les classer attentivement en vue de la rédaction future du *Dictionnaire*. M. J. Feller a dit toute l'abnégation avec laquelle A. Doutrepont se consacra à cette besogne obscure et difficile. Après sa famille, A. Doutrepont n'avait rien de plus cher au monde que ce *Dictionnaire Wallon*, dont il ne devait malheureusement pas voir paraître le premier fascicule.

Créé Chevalier de l'Ordre de Léopold le 14 février 1910, A. Doutrepont avait été promu au grade d'Officier le 13 novembre 1919. Il devait être nommé Commandeur de l'Ordre de la Couronne le 27 novembre 1925. Enfin en mars 1929, il reçut la Croix d'Officier de la Couronne d'Italie, pour l'activité qu'il avait déployée comme président de la section liégeoise de la *Société Dante Alighieri*.

Membre de notre *Académie Royale de Langue et de Littérature françaises*

depuis 1920, A. Doutrepoint faisait aussi partie de la *Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie* créée en 1926.

Il mourut le 22 mars 1929.

M. DELBOUILLE.

PUBLICATIONS (1)

(Abréviations des titres de revues : MA = *Moyen Age*, BF = *Bulletin de Folklore*, W = *Wallonia*, VW = *Vie Wallonne*, TW = *Terre wallonne*, BLSW = *Bulletin de la Société de Littérature Wallonne*, ASLW = *Annuaire* de la même société, BDW = *Bulletin du Dictionnaire Général de la Langue Wallonne*).

1888. — *Noëls wallons* (15 noëls, orthographe phonétique, traduction et musique), dans la *Revue des patois gallo-romans*, t. I, p. 184-197, 265-280, t. II, p. 65-92.

1889. — *Trois fragments d'Anseïs de Metz*, MA, 1^{re} année (1889), p. 79-80.

1890. — *La clef d'amors*, texte critique, avec introduction, appendice et glossaire ; t. V de la *Bibliotheca Normannica* dirigée par Hermann Suchier, Halle, Niemeyer, 1890.

1891-1909. — Traduction de la *Grammaire des langues romanes* de Meyer-Lübke, par Auguste et Georges Doutrepoint : t. II, Morphologie, Paris, Welter, 1895 ; — t. III, Syntaxe, *ibid.*, 1900 ; — t. IV, Tables, dressées avec la collaboration d'Albert Counson, *ibid.*, 1909.

1892. — *Formes variées de quelques mots wallons*, dans *Mélanges Wallons* offerts à M. Wilmotte. Liège, Vaillant-Carmanne, 1892.

1893. — *Deux versions de la Complainte de saint Alexis* ; BF, I, II, fasc. 3-4 (= 3^e année, second semestre 1893), p. 123-129. — *Enfantines ; Priyère à p'tit Jèsus* ; *ibid.*, p. 155.

1895. — Rapport du jury pour le *Concours triennal de littérature dramatique en langue française* pour la période 1891-1893. Inséré au *Moniteur* du 1^{er} janvier 1895.

1895. — *La légende de César en Belgique*, par A. et G. Doutrepoint ; lecture au 3^e Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894 ; Bruxelles, Polleunis et Ceuterik, 1895.

1895-1911. — Bibliographie critique des écrits parus sur le wallon (langue, littérature, folklore, toponymie, etc.), dans le *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie* de Karl Vollmöller, notamment : *Le wallon en 1891-1894, littérature* ; — *Folklore wallon*, 1891-1894 ; — *Le wallon*

(1) Nous donnons ici la liste des travaux principaux d'A. Doutrepoint, d'après la bibliographie complète établie par M. J. Feller, à la suite de sa notice publiée dans l'*Annuaire de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*.

en 1895, article signé A. et G. Doutrepont ; — *Folklore wallon* 1895-1898 ; — *Le wallon en 1899-1901* ; — *Le wallon en 1902*. — *Id. en 1903* ; — *id. en 1904* ; — *id. en 1905* ; — *id. en 1906* ; — *Le wallon en 1907 et 1908*. (Ce dernier article a paru au t. XI, 2, en 1911 ; les autres dans les volumes précédents, que les tirages à part ne nous permettent pas de déterminer avec certitude).

1903. — *Charles Grandgagnage*, notice sur l'auteur du *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* ; ASLW, n° 16 (1903), p. 1-31.

1903-1904. — Collaboration au *Projet de Dictionnaire général de la langue wallonne* publié par la SLW, Liège, Vaillant-Carmanne, 1903-1904.

1905. — *La Philologie romane*, historique, dans l'ouvrage collectif *Le mouvement scientifique en Belgique de 1830 à 1905*, Bruxelles, impr. Bulens, in-4°, 1905 ; p. 220-232.

1907-1909. — Collaboration aux rubriques *Chronique* et *Livres et revues* du BDW : 2^e année (1907), p. 95-102 ; 3^e année (1908), p. 113-116 ; 4^e année (1909), p. 63-65, 132, 133-137.

1907-1919. — Collaboration aux *Vocabulaires-questionnaires* du BDW 1^{re} année (1906), p. 45-64, 77-110, 111-140 ; 2^e année (1907), p. 78-94 ; 3^e année (1908), p. 91-112 ; 4^e année (1909), p. 9-25 ; 5^e année (1910), p. 9-30, 124-153 ; 6^e année (1911), p. 28-53 ; 8^e année (1913) p. 23-42 ; 9^e année (1914-1919), p. 39-64.

1908. — *Hève et Hévurlins*, W, t. XVI (juin 1908), 149-160.

1908. — *Hemicourt et Salbray*, dans *Mélanges G. Kurth*, t. II, p. 173.

1909. — *Les Noël wallons*, avec une étude musicale par Ernest Closon et dix dessins originaux d'Aug. Donnay ; SLW, *Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes*, n° 1, Liège, Vaillant-Carmanne, 1909.

1909. — *Pour une académie wallonne*, rapport présenté au Congrès de Liège 1909, reproduit dans ASLW, n° 22 (1909) sous le titre : *A propos d'une Académie wallonne*. — *Académie wallonne*, article dans le journal *La lutte wallonne*, 3^e année, n° 23.

1909. — Préface au recueil de M. Maubeuge, *Tchansons di m'viyédje*, Lize-Seraing, imp. E. Plenus, 1909.

1909. — Étymologie de *Fé lès qwanses*, faire semblant ; BDW, 4^e année (1909), p. 50-55.

1910. — Préface au recueil de poésies et chansons wallonnes *L'alous'*, de Jean Lamoureux, Liège, impr. A. Lambotte, 1910.

1911. — *Liège ou Liège ?*, dans ASLW, n° 24 (1911), p. 49-56.

1913. — *Un Musée de la vie wallonne à Liège* ; W XXI (1913), p. 452-456. — *Un Musée de folklore wallon*, dans *Archives belges*, 1913, n° 363.

1919. *Noël de 1744*, TW du 15 décembre 1919.

1920. — *Nos patois*, TW du 15 février 1920.

1920. — *Le wallon à l'Université* ; VW, t. I, n° 3 (15 nov. 1920), p. 97-107.

1920. — *Un Noël inédit*, texte, traduction, musique ; VW, t. I, n° 4 (15 déc. 1920), p. 174-180.

1921. — *Joseph Defrecheux*, notice ; VW, t. I, n° 8 (15 avril 1921), p. 370-374.

1921. — Préface du roman wallon *Cadèt* de Jean Lejeune (de Jupille), Seraing, Martino, s. d. (1921).

1921. — *Le monument à l'abbé Pietkin*, TW, n° spécial du 21 juin 1921 consacré à Pietkin. — *Nicolas Pietkin lexicographe*, *ibid.*, p. 212-218.

1921. — *Anciennes coutumes agricoles : un plaid général de Fexhe-Slins* ; VW, t. II, n° 2 (15 oct. 1921), p. 35-40. — Reproduit dans *l'Indépendance belge* du 22 oct. suivant.

1922. — *Le dialecte liégeois au XVII^e siècle*, c. r. d'une publication de J. Haust, *Les trois plus anciens textes wallons* ; VW, t. II, n° 5 (janvier 1922), p. 97-99. — *Molière et le théâtre wallon*, *ibid.*, t. II, n° 6 (6 février 1922), p. 250-258. — *Nos vieux mots : le français dimanche et le wallon dimègne* ; *ibid.*, t. II, n° 6 (févr. 1922), p. 291-292.

1922. — *Noël pour la fête des Rois*, ms. de 1749 ; TW, n° du 15 déc. 1922

1923. — *Un Noël wallon inédit*, dans *l'Almanach wallon* pour 1923 publié par la *Défense wallonne*, p. 248-252.

1923. — *Vieux papiers : lettres d'un ancien soldat wallon de la garde impériale* ; VW, t. IV, n° 3 (15 nov. 1923), p. 114-121.

1923. — *L'âme wallonne et le Dictionnaire wallon*, discours prononcé au banquet annuel de la SLW, le 29 déc. 1923 ; VW, t. IV, n° 5 (15 janvier 1934) p. 189-194, et ASLW, n° 31 (1924-1925), p. 66-72.

1924. — *Un ancien dictionnaire wallon perdu* ; BDW, 13^e année (1924), p. 7-14.

1925. — Discours prononcé à la *Commémoration du centenaire de la naissance de Nicolas Defrecheux*, organisée par les *Amis de l'Art wallon* sous les auspices de l'administration communale le mardi 10 février 1925 — *Hommage des Associations littéraires à Nicolas Defrecheux*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1928. (La préface de ce volume, la présentation orthographique des pièces, tout le soin de l'édition reviennent à A. Doutrepont, qui n'a pas signé).

1927. — Notice biographique sur J. Feller, dans *l'Anthologie des poètes wallons verviétois* par J. Feller et J. Wisimus, Verviers, Nicolet, 1928, p. 261-263.

1927. — *En marge de la commémoration Verhaeren*, VW, t. VIII, n° 4 (15 décembre 1927), p. 119-120.

1928. — *De l'avenir de la langue wallonne*, dans *Revue wallonne*, X, 1 (août 1928), p. 1-3.

Rapports sur les concours de la *Société de Littérature Wallonne*. Comme rapporteur, A. D. a justifié les conclusions du jury pour les concours suivants : 1896, 16^e c. (BSLW, t. 38, 1898, p. 269-72) ; 1897, 10^e c. (*ibid.*, t. 39, 1899, p. 183-7) ; 1899, 8^e c. (*ibid.*, t. 41, n° 1, 1900, p. V-XVII), 7^e c. (*ibid.*, t. 42, 1901, p. 7-12) ; 1900, hors-concours (*ibid.*, t. 43, 1903, p. 167-70) ; 1901, 20^e c. (*ibid.*, t. 44, 1904, p. 319-22) ; 1902, 20^e c. (*ibid.*, t. 45, 1904, p. 169-71), 21^e c. (*ibid.*, t. 45, 1904, p. 205-6) ; 1903, 19^e c. (*ibid.*, t. 46, 1906, p. 115-7), 6^e c. (*ibid.*, t. 46, p. 203-6) ; 1904, 10^e c. (*ibid.*, t. 49, 1907, p. 15-8) ; 1905, 9^e c. (*ibid.*, t. 50, n° 1, 1908, p. 5-8), 13^e c. (*ibid.*, t. 50, n° 1, p. 185-90), concours de philologie

(*ibid.*, t. 50, n° 2, 1909, p. 367-73); 1906, 22^e c. (*ibid.*, t. 51, 1909, p. 61-3); 1907, 23^e c. (*ibid.*, t. 52, n° 2, 1910, p. 53-9); 1911, 13^e c. (*ibid.*, t. 56, 1922, p. 91-4); 1912, 25^e c. (*ibid.*, t. 56, 1922, p. 134-5) 1913, hors-concours (*ibid.*, t. 57, 1923, p. 127); 1920, 25^e c. (*ibid.*, t. 58, 1924, p. 280-3), concours permanent de litt. dram. (*ibid.*, t. 60, 1926, p. 38-42); 1921, concours perm. de litt. dram. (*ibid.*, t. 60, 1926, p. 150-64); 1922, 12^e c. (*ibid.*, t. 60, 1926, p. 258-62), hors-concours (*ibid.*, t. 62, 1928, p. 137-9), concours permanent de littér. dram. (*ibid.*, t. 62, 1928, p. 144-65).

Comme vice-président, puis comme président de la S. L. W., A. D. a fait de nombreux discours et rédigé plusieurs rapports sur l'activité de la société: on en trouve les textes dans l'*Annuaire de la S. L. W.*, nos 27 à 32.

Il a donné des comptes rendus d'ouvrages scientifiques au *Moyen Age* (1890 à 1894), à la *Revue de l'Instruction publique en Belgique* (1892), au *Bulletin de Folklore* (1892 à 1895), au *Bull. bibliogr. et pédag. du Musée Belge* (1900) et au *Bull. d'hist. ling. et litt. fr. des Pays-Bas* (1906).

JEAN-PIERRE WALTZING

(1892)

En dépit de la diversité, si rare aujourd'hui, de son activité scientifique, on peut dire que l'existence de Waltzing est plus remarquable encore par l'unité, par la continuité d'un travail jamais interrompu et consacré, sans la plus courte infidélité, à une science unique : la philologie classique (1). Plus d'un demi-siècle de philologie classique, voilà ce que fut la vie de Waltzing et, certes, il serait difficile de tirer d'une pareille existence une « biographie romancée » comme on en fait tant aujourd'hui. Cependant, ni ceux qui l'entouraient ni lui-même n'ont jamais imaginé qu'à aucun moment il ait eu le sentiment que son destin était monotone. Il était fort modeste mais, sur un point du moins, il aimait qu'on lui rendit justice : c'est qu'il savait tirer de tout son temps le meilleur parti possible pour son travail. Extérieurement calme et tranquille, sa vie était en réalité intense et passionnée.

Waltzing est né à Frassem, commune de Bonnert, près d'Arlon, le 30 mai 1857. Toute sa vie, il devait garder un fort accent arlonais qui rendait son élocution un peu fatigante pour des oreilles liégeoises. Il parlait, du reste, avec une extrême correction et c'est bien à tort que d'aucuns se sont imaginé que sa langue maternelle était l'allemand et non le français. Il s'est plaint, à plusieurs reprises, d'avoir eu beaucoup de peine à apprendre l'allemand. On observera que Waltzing n'a pour ainsi dire rien publié en langue allemande, et que la langue qu'il maniait le plus aisément après le français était l'italien, qu'il écrivait avec une rare perfection.

J'ai sous les yeux quelques notes biographiques de sa main et je veux en citer plusieurs passages, parce qu'ils me paraissent révélateurs de son caractère. « J'ai fait », écrit-il lui-même, « mes études primaires à l'école communale de Frassem, sous la direction de l'instituteur Schmidt, à qui je garde une vive reconnaissance, pour m'avoir inspiré le goût de l'étude ». Quand Waltzing écrivait ces lignes, il était Président de l'Académie

(1) Cette Notice reproduit presque textuellement l'article nécrologique que j'ai publié dans le *Musée Belge*, en 1930, t. XXXIV, pp. 1-21. — Au surplus, on pourra consulter également l'excellente Notice publiée par A. Roersch dans l'*Annuaire de l'Académie Royale de Belgique* en 1933 (51 pages, un portrait).

Royale de Belgique et il y avait soixante ans que le petit Jean-Pierre avait quitté l'école de son village natal.

Voici maintenant ce qu'il écrit au sujet de son passage à l'Athénée Royal d'Arlon, où il fit toutes ses humanités : « Parmi les maîtres à qui je garde un souvenir reconnaissant, je tiens à citer surtout Jean Kugener, dont j'ai suivi les leçons de 3^e en rhétorique et qui éveilla en moi l'amour des langues anciennes. Il avait de ces langues une connaissance déjà rare en ce temps-là ». Le professeur Jean Kugener était le père de notre savant collègue M. M.-A. Kugener, de l'Université de Bruxelles. C'était un fervent idéaliste, mais qui s'inspirait de doctrines fort différentes de celles auxquelles Waltzing resta toujours fidèle. Le témoignage de gratitude que lui rend, après tant d'années, son ancien élève, honore grandement le disciple aussi bien que l'éducateur.

A la fin de la rhétorique, Waltzing obtint la médaille d'honneur, en vermeil, de l'Athénée Royal d'Arlon. Son illustre cousin Godefroid Kurth s'était intéressé de près à son enfance studieuse et l'avait encouragé à poursuivre des études si bien commencées. Il est curieux qu'il n'ait pas fait de Waltzing un historien comme lui. En fait, comme nous le dirons plus loin, Waltzing avait en lui l'étoffe d'un grand historien, mais sa vocation était ailleurs : il était né philologue et latiniste.

Le 31 août 1875, il subit à Namur l'examen de gradué ès lettres. Il avait gardé un excellent souvenir de cette épreuve dans laquelle il voyait le couronnement naturel des humanités. Toute sa vie, il devait lutter, mais vainement, pour le rétablissement du « graduat ».

Après un examen d'admission, il entra, en octobre 1875, à l'École Normale des Humanités de Liège. Il évoquait fréquemment, devant ses élèves du doctorat, les souvenirs qu'il avait gardés de cette École Normale des Humanités, dont il regrettait la disparition. Il y avait eu comme maître le grand Joseph Delbœuf, dont l'esprit original et universel exerçait une influence profonde et durable sur tous ceux qui suivaient ses leçons.

Lorsqu'il fut à son tour chargé d'enseigner le latin aux futurs professeurs d'athénée, Waltzing s'efforça de maintenir fidèlement ce qu'il appelait les traditions de l'École Normale. Il tenait beaucoup, en particulier, aux exercices de dissertation latine dans lesquels il avait lui-même excellé lorsqu'il était étudiant.

Il obtint, le 9 août 1879, le diplôme d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, avec distinction.

On est étonné, en reconstituant le cours de sa carrière pédagogique, de voir dans combien d'établissements divers il a enseigné, lui dont les actives recherches se seraient certes mieux accommodées de changements

moins répétés. Il est envoyé en qualité de professeur intérimaire successivement dans les Athénées de Bruges, Bruxelles et Anvers, avant d'être attaché à l'Athénée de Tournai, où il est nommé à titre définitif, en 1880. Trois ans plus tard, il a la joie de rentrer à l'Athénée d'Arlon où il a passé six années de sa vie comme élève. Il y restera le même nombre d'années comme professeur. Ensuite il est envoyé à l'Athénée de Charleroi, puis de Liège, où il professa pendant trois ans. De ces dix années consacrées à l'enseignement moyen, Waltzing conserva toujours un zèle singulièrement vif pour toutes les questions qui se rattachent aux humanités. Il avait acquis le droit de parler en connaissance de cause en cette matière si fertile en épineuses controverses et de ce droit, il se servit souvent, avec une ardeur combative qui témoignait de sa fidélité sans égale à la cause des humanités gréco-latines.

Il aimait beaucoup l'enseignement, et il faut entendre par là que non seulement il se plaisait à être entouré d'élèves qu'il faisait travailler et qu'il formait par son exemple, mais qu'encore il aimait à faire ses cours. Il avait cependant la voix faible et le débit monotone, et son accent arlonnais lui resta jusqu'à la fin de sa vie ; mais il parlait correctement et avec un grand souci de méthode et de clarté.

Devenu professeur d'université, il resta le plus possible en relations avec l'enseignement moyen, où il comptait beaucoup d'amis fidèles et dévoués. Il se faisait une haute idée de la mission qui incombe aux professeurs d'athénée, et souvent il nous parlait de notre métier en des termes qui nous le faisaient d'avance estimer.

Mais ni ces nombreux changements d'attributions, ni les absorbants labeurs d'un début de carrière professorale n'empêchaient le latiniste de se livrer, avec une constance qui force l'admiration, aux plus profitables recherches. L'épigraphie latine fut le domaine qui attira, par sa nouveauté et par son ampleur, la curiosité réfléchie de Waltzing. Cette science était alors en voie d'élaboration, grâce à l'activité de l'école allemande, dont Waltzing sut bientôt s'assimiler la méthode et l'esprit. Il salua, en des termes vibrants d'un enthousiasme à peine réprimé, l'apparition des premiers fascicules du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, qui ouvrait à ses investigations un champ resté encore presque inexploité. De ses longues veilles devait sortir une œuvre magistrale, *l'Étude historique sur les Corporations professionnelles chez les Romains*, en 4 volumes, qui lui valut, en 1901, le prix quinquennal des sciences historiques pour la période 1896-1900. Ce travail, vrai chef-d'œuvre du genre, est encore indispensable aujourd'hui non seulement aux historiens et aux épigraphistes, mais encore aux sociologues ; aucun savant après Waltzing ne s'est senti le courage de reprendre

dans son ensemble le vaste et important problème qu'il avait été le premier à traiter.

C'est lorsqu'on relit certains chapitres de cet ouvrage, non pour en consulter la documentation, comme on le fait le plus souvent, mais pour s'en faire une idée d'ensemble, qu'on est amené à découvrir que Jean-Pierre Waltzing, connu surtout comme éditeur ou comme grammairien, était avant tout un historien de grande classe.

Certes, son style, sobre et dépouillé, ne devait rien à celui de Godefroid Kurth, mais l'ampleur du sujet, la vigoureuse netteté de l'expression, et aussi le frémissement, passionné mais sagement contenu, avec lequel on devine que l'auteur a rédigé telles pages, celles notamment où il étudie les symptômes de la décadence prochaine dans l'organisation sociale de l'Empire au IV^e siècle, tout cela fait de l'*Étude sur les Corporations* une admirable synthèse historique, qui ne le cède sous aucun rapport aux grands travaux de Kurth.

Avec un minimum d'adjectifs et d'adverbes, avec le plus grand nombre possible de références et de citations, Waltzing a su faire sortir de ces textes juridiques ou épigraphiques des scènes vivantes et animées. Sans doute, il se garde avec soin de tout ce qui pourrait ressembler à de l'idéologie ou à de la « philosophie de l'histoire ». Pourtant, qui oserait nier que, dans un paragraphe comme celui qu'on va lire, la pensée personnelle de l'auteur, transparaisant sous le tissu très serré des textes et des documents, anime sa prose et lui donne une sorte d'éloquence modérée, digne des grands historiens du XIX^e siècle ?

« Ce qui les faisait fuir (les membres des *collegia*), c'étaient leurs charges de plus en plus écrasantes. Enchaînés à leurs corporations, surveillés avec une vigilance jalouse par celles-ci et par l'État, ils n'avaient pas d'autre moyen que la fuite pour briser leurs liens. Le fisc écrasait les curiales et les curiales écrasaient les collègues ; le fisc écrasait aussi les corporations qui travaillaient directement pour lui, soit à Rome, soit dans leurs provinces. Certains collègues préféraient faire cause commune avec les envahisseurs que de continuer à servir l'État qui les opprimait. Ammien Marcellin raconte qu'en 376, quand les Goths, établis en Thrace, se révoltèrent, les mineurs du fisc se joignirent à eux, parce qu'ils n'étaient pas en état de fournir le *canon metallicus* : *Vectigalium perferre posse non sufficientes sarcinas graves*. Les barbares étaient des libérateurs ! Et à mesure que le nombre des déserteurs augmentait, le fardeau devenait plus lourd pour ceux qui restaient !

» Où allaient tous ces fugitifs ? De la capitale, ils se répandaient dans les provinces, des villes ils se dispersaient au loin dans les campagnes ; ils

erraient çà et là, ou bien ils cherchaient une retraite dans des lieux déserts et sauvages. Beaucoup s'engageaient au service des grands propriétaires, qui les accueillait à bras ouverts. Les ouvriers des manufactures allaient travailler dans les ateliers des particuliers, qui les provoquaient même à la désertion : il fallut menacer d'une amende et même de la proscription celui qui chercherait à embaucher des ouvriers de l'État. Y avait-il dans tout l'Empire une condition plus misérable que celle du colon ? Serf de la glèbe, il était vendu avec elle, et il n'avait aucun espoir de la quitter. Eh bien ! les *collegiati* et même les curiales n'hésitaient pas à chercher un asile dans cette classe si malheureuse, si dégradée » (1).

Toutes les qualités du grand historien, Waltzing les possédait à un degré éminent. Lorsqu'on relit ses *Corporations*, on se demande seulement pour quelle raison, après un aussi magnifique succès, il abandonna, en fait, l'histoire pour la philologie.

Il est probable qu'il fut amené sur ce nouveau terrain par les nécessités de son enseignement universitaire.

Il fut nommé chargé de cours à l'Université de Liège le 14 janvier 1892 ; dès la première année, le 23 août 1892, il était promu au rang de professeur extraordinaire, et devenait professeur ordinaire le 31 août 1896.

Ses attributions dans la Faculté de Philosophie et Lettres furent nombreuses et variées. Il succéda en 1892 à De Block en qualité de titulaire du cours d'épigraphie latine et se vit attribuer, en partage avec Demarteau, le cours d'exercices de philologie latine délaissé par Roersch (doctorat).

L'année suivante, il fut chargé de faire, en outre, en candidature, le cours d'exercices philologiques sur la langue latine, encore en partage avec Demarteau, et, au doctorat, le cours d'histoire de la littérature latine délaissé par Stecher.

En 1896, il eut l'honneur de succéder à l'illustre Joseph Delbœuf, dont l'influence avait été si féconde et si profonde sur tous ses élèves, en particulier sur Léon Parmentier et sur Waltzing lui-même. Les deux grands cours repris par Waltzing lors de la mort de cet éminent prédécesseur furent celui d'explication d'auteurs latins en candidature et d'explication approfondie d'auteurs latins (doctorat).

En 1905, en remplacement de Bormans, il est chargé des éléments de paléographie latine (cours de doctorat).

Le premier en Belgique, ce latiniste comprit l'intérêt qu'offrait la papyrologie pour les futurs docteurs en philologie classique et, après s'être entouré d'une riche documentation, il fut chargé, en 1906, de faire un

(1) *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident*, t. II, pp. 338 sq.

cours facultatif sur l'histoire des institutions de l'Égypte ptolémaïque et romaine d'après les papyrus.

Enfin, en 1907, il se vit attribuer la partie du cours d'exercices philologiques sur la langue latine (candidature) délaissée par Demarteau.

Son activité était encore requise dans d'autres domaines. Par arrêté royal du 27 février 1911, il était nommé membre du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen ; par arrêté royal du 11 mai 1912, il était nommé membre de la Commission pour l'étude des améliorations qu'il conviendrait d'introduire dans l'organisation de l'enseignement moyen du degré supérieur.

Et dans toutes ces missions diverses, Waltzing payait largement de sa personne. Les idées de Jean-Pierre Waltzing en matière de philologie classique étaient extrêmement personnelles. Sans doute, le génie dominateur et conquérant de Godefroid Kurth l'avait influencé fortement. Mais, heureusement, il faut le dire, Waltzing ne fit pas siennes toutes les réformes que préconisait Kurth dans le domaine de l'enseignement du grec et du latin.

C'est une bien singulière histoire — et bien attachante, aussi — que celle de cette controverse des humanités, dans laquelle Waltzing joua un si grand rôle, et il faudrait, pour l'évoquer, une plume autrement autorisée que la mienne. Les gens de ma génération ne lisent pas sans quelque surprise les procès-verbaux de ces grandes commissions dont les séances étaient assidûment suivies par Waltzing. Discussions ardues et souvent tendues, entre les partisans du latin avec ou sans grec, et ceux du latin avec ou sans « sciences ». Waltzing s'y révélait joueur obstiné, riposteur méthodique et attentif. En gros, ses thèses ont prévalu, mais au prix de quelles épiques discussions ! C'était une époque de foi entière, moins soucieuse des nuances que des syllogismes. Kurth, qui avait beaucoup pratiqué Louis Veuillot et Mgr Gaume, proposait de réduire la part du grec à quelques rudiments. Il affirmait avec force que les auteurs chrétiens devaient avoir le pas sur les classiques païens. Les Pères Jésuites ne le suivaient qu'avec les plus vives réserves sur ce terrain où ils devaient renoncer à leur programme traditionnel. Et de l'autre côté de la barricade, les botanistes et les mathématiciens se répandaient en diatribes sans aménité contre les langues anciennes dont l'utilité se trouvait ainsi contestée sous leurs yeux par ceux-là même qui auraient dû défendre le plus ardemment la formule gréco-latine.

La position était bien difficile à tenir : Waltzing, toujours sur la brèche, a pu sauver l'essentiel et on peut bien dire que si, en Belgique, les humanités n'ont pas subi les épreuves dissolvantes de « l'amalgame », de l'« uni-

fication » et de la « modernisation », qui ont abouti, en France, à un gâchis peut-être irrémédiable, c'est en grande partie à l'effort acharné de Waltzing que nous sommes redevables de ce bienfait.

L'originalité de Waltzing fut de trouver en quelque sorte une solution moyenne entre la thèse radicale de Kurth et la tendance ultra-conservatrice. Sans sacrifier aucunement Homère — ni Virgile ! — il admit dans le cénacle des auteurs « classiques » des écrivains chrétiens de la grande époque, comme Tertullien et Minucius Félix.

Il avait, en tout cas, bien choisi ses textes. D'autres collaborateurs de la collection « Auteurs chrétiens et païens », publiée sous la direction du chanoine Guillaume, associèrent intrépidement au culte d'Horace celui des poètes de la plus basse époque, et ce zèle compromit sans doute la curieuse entreprise. Waltzing se garda bien de tomber dans ces imprudences.

L'*Octavius* et l'*Apologétique*, les deux œuvres dont il fit désormais le centre de ses recherches érudites et profondes, étaient deux documents de la plus haute valeur.

Là encore, il a su forcer l'estime de ses pairs : la fameuse *Bibliotheca Teubneriana*, de Leipzig, l'a chargé d'éditer l'*Octavius* de Minucius Félix, et tout récemment, l'Association Guillaume Budé, de Paris, lui a demandé de publier et de traduire l'*Apologétique* de Tertullien. Ce dernier ouvrage lui avait inspiré déjà de nombreuses publications, parmi lesquelles il faut mettre hors de pair l'*Étude sur le Codex Fuldensis*, fruit de patientes et érudites recherches.

Infatigable et animé d'un esprit d'entreprise qui étonnait tous ceux qui, d'après son extérieur modeste et tranquille, l'avaient d'abord imaginé ami d'une existence studieuse mais sans heurt, pareille à celle d'Horace qu'il aimait à citer, Waltzing s'était créé encore de nouvelles occasions de se dépenser sans compter au service de la philologie. En 1896, il fondait avec Pierre Willems, de l'Université de Louvain, une revue entièrement consacrée à la philologie classique, *Le Musée Belge*, et il lui joignait un important supplément, le *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge*. Pendant trente ans, il devait être l'animateur de cette belle publication, hautement estimée au delà des frontières, et dont il ouvrait les colonnes tour à tour aux plus éminents de ses collègues belges et étrangers, et aux plus modestes des jeunes chercheurs sortis de nos quatre Universités, leur offrant de la sorte une aide combien précieuse dès leurs débuts dans la carrière philologique.

Ceux qui ne l'ont pas vu à la tâche ne peuvent s'imaginer l'effort de tous les instants qu'a exigé de ce savant la direction de ces deux revues. En fait, il en avait assumé toute la charge, ou plutôt toutes les charges, car il ne se

fait qu'à lui-même pour l'exécution même des plus minces détails et il ne prétendait point pratiquer l'adage *de minimis non curat praetor*. On peut dire que, pour arriver à faire revivre après la guerre le *Musée Belge* et son *Bulletin*, il lui a fallu une ténacité et un courage devant lesquels on ne peut que s'incliner.

En 1906, il assumait la direction du recueil de publications connu sous le nom de Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège et c'était un nouveau travail, bien absorbant lui aussi, et dont il s'acquitta avec le même dévouement total et désintéressé.

Enfin, ses disciples et ceux qui seront, pendant longtemps encore, les élèves de ses élèves, n'oublieront pas le service le plus important peut-être de tous ceux que J.-P. Waltzing nous a rendus, en dotant les divers doctorats de notre Faculté de Philosophie et Lettres des riches bibliothèques spéciales qu'ils possèdent actuellement. Celle du doctorat en philologie classique, en particulier, a été lentement et sagement organisée par lui avec une ferveur toute spéciale. C'est là qu'il fallait voir, dans les dernières années de son professorat, Waltzing vieilli mais toujours actif et ponctuel, se pencher sur les catalogues, rédiger lui-même de nouvelles fiches pour le répertoire, ranger lui-même les livres sur les rayons, puis jeter avant de s'en aller, sur l'admirable laboratoire qu'avait créé sa longue patience, un long regard affectueux où s'observaient, bientôt dissimulées, de brèves lueurs de satisfaction personnelle : *Videbat quod essent bona...*

Au milieu de tant d'activités variées, Waltzing trouvait encore le temps de s'intéresser à ses anciens élèves : il les suivait avec sympathie dans leur carrière professorale et savait encore rendre à beaucoup d'entre eux d'incalculables services.

Membre titulaire de l'Académie Royale de Belgique depuis 1911, il eut l'honneur d'en être le Président en 1925. Il était docteur *honoris causa* de l'Université de Padoue, et membre correspondant de l'Institut royal Lombard des sciences et des lettres. Sans qu'il les eût recherchés, sa carrière était jalonnée d'honneurs.

Il atteignit ainsi, sans jamais cesser de s'acharner à son travail, l'âge de l'éméritat (1). Malheureusement, il s'était déjà beaucoup trop usé par son labeur pour pouvoir longtemps jouir de cet *otium cum dignitate*. Quoique résistant et robuste, son organisme avait fini par céder, et Waltzing avait reçu déjà un très sérieux avertissement. Il aurait pu faire sien l'aveu de saint Jérôme, patron des philologues et dont il était le digne disciple : « J'ai consacré tant d'ardeur à mes travaux, que si mes œuvres en ont profité, ma santé en a souffert ».

(1) Il fut admis à l'éméritat par Arrêté royal du 4 mai 1927.

Mais ceux qui connaissaient le vieux maître, celle surtout qui le secondait dans toutes ses tâches avec le plus admirable dévouement, savaient bien qu'il refuserait le repos qui venait vers lui. A ceux qui lui demandaient de ne plus s'adonner aussi constamment à son travail, il répondait avec un sourire à peine voilé de lassitude : « Que voulez-vous que je fasse d'autre ? Voilà cinquante ans que je ne fais que cela ! » Et c'était vrai. Un demi-siècle durant, cet exemplaire travailleur avait consacré tout son temps au service de la philologie et des études latines. Il est mort en plein travail. Ses dernières lettres sont pleines de projets pour ses revues, pour ses publications en cours, dont les dernières épreuves étaient sur son bureau, bien rangées, à l'ordinaire.

Jusqu'à la fin, il resta fort attaché à la vie ; il aimait la vie, ce vieillard savant et austère, parce qu'elle l'avait payé de son long effort, en lui accordant les nobles satisfactions qu'il était en droit d'attendre d'elle. Pourtant il sut accueillir la mort avec une émouvante résignation, non comme un stoïcien, mais comme un chrétien : ses derniers moments furent, en tous points, dignes de sa grande et belle existence.

L'œuvre de Waltzing lui survivra. Son souvenir aussi sera gardé avec reconnaissance, dans les mémoires et dans les cœurs.

JEAN HUBAUX.

PUBLICATIONS (1)

Les inscriptions relatives aux *collegia fabrum tignariorum* de Rome et d'Ostie, (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XXXI, 3^e livr., 1888, 14 pages.)

Une inscription du *collegium negotiantium coriariorum* de la ville de Rome, (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XXXIII, 1^{re} livr., 1890, 12 pages.)

La critique des textes et l'épigraphie. (Hor., *Od.*, 4, 2, 2) (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*) t. XXXIV, 1^{re} livr., 1891, 4 pages.)

Zur Geschichte und Organisation des roemischen Vereinswesens, von W. Liebenam. Étude critique (*Ibid.*, t. XXXIV, 2^e et 3^e livr., 1891, 33 pages.)

Cinquante versions latines, cinquante thèmes latins et cent vingt-cinq sujets de composition française donnés aux concours généraux des quatre classes supérieures des athénées et des collèges. (Namur, Wesmael-Charlier, 1891, 176 pages.)

Le Recueil des Inscriptions latines (*Corpus inscriptionum latinarum*) et l'épigraphie latine depuis 50 ans. (Louvain, Ch. Peeters, 1892, 1 vol. in-8^o de 156 pages.)

(1) Les comptes rendus ne sont pas cités ; la plupart d'entre eux ont été publiés dans la *Revue de l'Instruction publique* et dans le *Bulletin du Musée Belge*.

L'épigraphie latine et les corporations professionnelles de l'Empire romain. Leçon d'ouverture (11 février 1892) du cours d'épigraphie latine professé à l'Université de Liège, pendant l'année académique 1891-1892. (Gand, A. Siffer, 1892, 32 pages in-8°.)

Découverte archéologique faite à Foy en mai 1892. Une inscription latine inédite. (*Bulletin de l'Acad. Roy. de Belgique*, t. XXIV, 1892, p. 375.)

Foy bei Bastnach. Roemische Funde. (*Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, Trèves, t. XI, 5-6, 1892, col. 102-104.)

Arlon. Zwei unedierte Inschriften, t. XI, 12, 1892, col. 225-227.

Les corporations officielles de l'ancienne Rome d'après une lettre de Symmaque (*Relatio* 14). (*Revue de l'Instruction publique de Belgique*, t. XXXV, 4^e livr., 1892, 21 p.)

Arlon. Zwei unedierte Inschriften. (*Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, XII, 1, 1893, col. 8-9.)

Deux inscriptions inédites de Cumes. (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. XXXVI, 4^e livr., 1893, 3 p.)

L'armée romaine d'Afrique sous les empereurs. D'après un ouvrage de R. Cagnat. (La seconde partie de cet article a pour auteur M. L. Halkin) (t. XXXVI, 1^{re} et 2^e livr., 1893, 22 p.).

Les corporations romaines et la charité. — A part, chez Ch. Peeters, à Louvain, 1895, 29 p. — Cet article a été traduit dans *The Charities Review, a Journal of practical sociology*. (Galesburg, Illinois, vol. IV, n^o 7, May 1895, pp. 337-368 : *The roman guilds and charity*.) (*Comptes rendus du 3^e Congrès scientifique international des catholiques, tenu à Bruxelles*, du 3 au 8 septembre 1894.)

Préface au Petit traité des synonymes latins, par le Dr Meissner, traduit par P. Altenhoven. (Namur, Wesmael-Charlier, 1894, pp. 1-4.)

Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident. Mémoire couronné par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, dans sa séance de mai 1889. — Tome I : Le droit d'association à Rome. Les collèges professionnels considérés comme associations privées. Tome II : Les Collèges professionnels considérés comme institutions officielles. (Louvain, Ch. Peeters, 1895-1896, 2 vol. in-8°.)

Le dieu celtique Intarabus ou Entarabus. (*Bulletins de l'Acad. Roy. de Belgique*, t. XXXII, 1896, p. 744.)

Article *Collegium*, au tome II, du *Dizionario epigrafico di antichità romane di Ettore de Ruggiero. Pasqualucci, Roma*, col. 340-407, 1896.

Notes sur l'Octavius de Minucius Felix. (*Le Musée Belge*, t. I, 1897, pp. 156-160, t. II, 1898, p. 160.)

Arlon. Neu entdeckte Inschrift. (*Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, t. XVI, 1, 1897, col. 15-16.)

Les collèges funéraires chez les Romains. (*Le Musée Belge*, t. II, 1898, pp. 281-294 ; t. III, 1899, pp. 130-157.)

Nécrologie. Pierre Willems, t. II, 1898, pp. 94-96.

Introduction à la critique des textes latins basée sur le texte de Plaute, par W.-M. Lindsay. Traduit par J. P. Waltzing. (Paris, Klincksieck, 1898, 172 p.) — Nouvelle collection à l'usage des classes, XXIV.

Miscellanea (sur l'inscription de Foy). (*Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, t. XVIII, 7-8, 1899, col. 134.)

A propos de l'inscription du dieu Entarabus. (*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XXXIV, 1899, pp. 245-251).

A propos d'une inscription latine du dieu Entarabus, (*Musée Belge*, t. III, 1899, pp. 298-301 ; t. IV, 1900, pp. 76-80.)

Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident. Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique, dans sa séance de mai 1889. (Louvain, Ch. Peeters, 1895-1900, 4 vol. in-8°. — Tome III : Recueil des inscriptions grecques et latines relatives aux corporations des Romains (1899, 706 p.). — Tome IV : Indices. Liste des Collèges connus, leur organisation intérieure, leur caractère religieux. (1900, 721 p.) Les deux premiers volumes forment le t. L, vol. I et II, des *Mémoires couronnés et autres mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique. Cet ouvrage a obtenu le *Prix quinquennal des sciences historiques* pour la période 1896-1900.

Lexique de Plaute, publié sous la direction de J. P. Waltzing, Fasc. 1 : *A.-Accipio*, 100 p. ; fasc. 2 : *Accipio-Adfero*, pp. 97-152. (Louvain, Ch. Peeters, 1900.) — A paru en grande partie dans le *Musée Belge*, t. III, 1899, pp. 50-96, et t. IV, 1900, pp. 147-200.

Grammaire latine de G. Landgraf, traduite en français sur la 6^e édition et adaptée au programme des athénées et collèges belges, par J. P. Waltzing et J. Pirson. (Liège, H. Dessain, 1900, 298 p.)

Fando (*Musée Belge*, t. IV, 1900, pp. 124-125).

T. Macci Plauti Rudens. *In usum lectionum suarum edidit J. P. Waltzing.* (Lovanii, in aedibus C. Peeters, 1901, 48 p.)

Le Cordage. Comédie de T. Maccius Plautus, représentée au commencement du II^e siècle avant J.-C. Traduction littérale. (Louvain, Ch. Peeters, 1901, 62 p.) A paru d'abord dans le *Musée Belge*, t. V, pp. 164-223.

Les Études classiques et les auteurs chrétiens. (*Le Messager de Bruxelles*, 19 juin 1901.)

La rénovation des humanités gréco-latines et les classiques chrétiens. Lettre à M. le chanoine Guillaume. (Cette lettre a paru dans *Le Patriote*, 12 août 1901. Une seconde édition a été publiée à part : Bruxelles, O. Schepens, 1901, 11 p.)

Les humanités nouvelles. (Cet article a paru dans *Le XX^e Siècle*, 15 septembre 1901. Une seconde édition a été publiée à part : Liège, Ed. Gnusé, 1901, 9 p.)

Les Gésates, à propos d'une dédicace au Soleil Auguste trouvée à Tongres, en avril 1900. (*Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 1901, p. 757, avec une planche.)

Recueil des inscriptions grecques et latines relatives aux corporations romaines. (1^{er} supplément, *Musée Belge*, t. V, 1901, pp. 62-64; 2^e supplément, pp. 127-135.)

Étude littéraire et apologétique sur *Quo Vadis* d'Henri Sienkiewicz, par le P. Semeria, traduite de l'italien en français. (*Revue générale*, t. LXXIV, 1901). — (Tirage à part). Bruxelles, O. Schepens, 1901, 36 p.

Préface aux Morceaux choisis à l'usage de la troisième et de la quatrième par B. Baelde. Seconde édition. (Classiques latins comparés du chanoine Guillaume.) (Desclée, De Brouwer et C^{ie}, 1902, pp. I-III.)

Octavius (dialogue entre un païen et un chrétien), par M. Minucius Felix. Traduction nouvelle ornée d'une carte des environs de Rome et de trois gravures, (Louvain, Ch. Peeters, 1902, 48 p.)

Tongern. (Dédicace à Volkanus). (*Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, t. XXI, pp. 3-4, 1902, col. 49-51.)

Note additionnelle sur la dédicace des Gésates (*Volkano Augusto*) trouvée à Tongres en avril 1900 (*Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 1902, p. 157.)

Curiosités papyrologiques. (*Musée Belge*, t. VI, 1902, pp. 82-87.)

Dédicace des Gésates à Volkanus trouvée à Tongres en 1900. Les milices locales sous Tibère. (*Musée Belge*, t. VI, 1902, pp. 94-99, avec une planche.) — Cet article a été réimprimé dans les *Comptes rendus du Congrès de la Fédération des Cercles archéologiques à Tongres en 1901*, pp. 621-629.

Bibliographie de Minucius Felix. (*Musée Belge*, t. VI, 1902, pp. 216-261.) — Cet article est repris dans l'édition de Minucius Felix.

Bibliographia Plautina (1899-1901). (*Musée Belge*, t. VI, 1902, pp. 280-304.)

Le Vulcain des Gésates. Lettre à M. C. Jullian. (*Revue des études anciennes*, t. IV, 1902, pp. 53-54.)

Minucius Felix et Platon. (*Mélanges Boissier*, 1903, pp. 455-460.)

M. Minuci Felicis Octavius. *In usum lectionum suarum edidit J. P. Waltzing*. Texte revu d'après les travaux publiés depuis 1867, accompagné d'un apparat critique et de deux planches (manuscrit 1661 de Paris et 10847 de Bruxelles), précédé d'une bibliographie raisonnée, des inscriptions de M. Caecilius Natalis, des témoignages des anciens sur Minucius Felix, de l'*Analysis logica* de Lindner, du traité *Quod idola dii non sint* et de la *Passio sanctorum Scilitanorum*, suivi d'un appendice sur les Sources de Minucius Felix et d'une table des noms propres et des termes relatifs aux institutions et aux usages. (Louvain, Ch. Peeters, 1903, 293 p.)

Inscriptions latines de la Belgique romaine. (*Musée Belge*, t. VI, 1902, pp. 445-452, t. VII, 1903, pp. 88-105 et 335-349, avec planches.) — A part, Ch. Peeters, Louvain, 1902 et 1903. — Le troisième de ces articles, sur les *Inscriptions de Namur*, a été réimprimé dans les *Comptes rendus du Congrès de la Fédération des Cercles archéologiques, tenu à Dinant en 1903*.

Les fouilles de M. Hubert Demoulin à Ténos. Découverte du temple de Poseidon et d'Amphitrite. (*Musée Belge*, t. VII, 1903, pp. 453-455.)

Nouvelles curiosités papyrologiques. (*Bulletin bibliographique du Musée Belge*, t. VIII, 1904, pp. 5-6.)

Les études de toponymie antique. (*Ibid.*, pp. 65-68.)

Le nom celtique Cuigilla ou Quigilla à Arlon. (*Ibid.*, pp. 157-158.)

A propos d'un monument romain d'Arlon. (*Mélanges Paul Frédéricq*, Bruxelles, Lamertin, pp. 51-62.)

Orolaunum vicus. Inscriptions latines de la ville d'Arlon : I. Inscriptions conservées. (*Musée Belge*, t. VIII, 1904, pp. 21-63.) — II. Inscriptions de monuments perdus. (*Ibid.*, pp. 289-328.) — III. Inscriptions du palais Mansfelt. (t. IX, pp. 5-43, et 103-104.)

Platon source directe de Minucius Felix, t. VIII, 1904, pp. 424-428.

Orolaunum vicus. Arlon à l'époque romaine, ses inscriptions, ses monuments et son histoire. Vol. I : Inscriptions. (Louvain, Ch. Peeters, 1904-1905, 180 p.)

Une lettre d'Eustache de Wiltheim à son frère Alexandre. (*Ons Hemecht. Organ des Vereines für Luxemburger Geschichte*. (t. XI, 1905, pp. 147-152.)

Un voyage de Cambrai à Rome au XVII^e siècle. (t. XI, pp. 229-233.)

Visite du comte de Monterey, gouverneur général des Pays-Bas, à Luxembourg, du 13 au 15 avril 1671, t. XI, pp. 338-343.

Le droit de licence et l'émeute des femmes à Luxembourg en 1670. (t. XI, pp. 448-454.)

Un glossaire latin inédit d'après un manuscrit de Bruxelles. (*Mélanges Jules Nicole*).

Le christianisme au Japon au milieu du XVII^e siècle. (*Bulletin bibliographique du Musée Belge*, t. IX, 1905, pp. 369-370.)

Lettre de faire-part de la mort du philologue Gevartius. (*Musée Belge*, t. IX, 1905, pp. 287-289.)

Une nouvelle inscription romaine d'Arlon, (t. IX, pp. 305-306.)

La carrière d'Alexandre Wiltheim, (t. IX, pp. 195-196.)

Minucius Felix et le *Thesaurus linguae latinae*. (*Musée Belge*, t. X, 1906, pp. 67-74.)

Le texte, la vie et l'œuvre de Minucius Felix depuis 1902. (*Ibid.*, pp. 245-286.) *Studia Minuciana*. (Louvain, Ch. Peeters, 1906, 100 p.)

T. Macci Plauti Trinummus. *In usum lectionum suarum edidit J. P. Waltzing*. (Lovanii, in aedibus Caroli Peeters, 1907.)

Grammaire latine de G. Landgraf, traduite en français sur la 6^e édition et adaptée au programme des athénées et collèges belges, par J. P. Waltzing et J. Pirson, 2^e édition, publiée par J. P. Waltzing. (Liège, H. Dessain, 1907, 316 p.)

Les trois pièces d'argent. Comédie de Plaute. Traduction littérale. (Louvain, Ch. Peeters, 1907.)

Rapport sur un mémoire du concours de 1907 : *Sur les Papyrus et les Ostraka d'Égypte*, *Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, (1907, p. 172.)

Minucius Felix. Le Codex Parisinus 1661. (*Musée Belge*, t. XI, 1907, pp. 319-322.)

L'étude de la philologie classique en Allemagne. Conseils aux étudiants. Traduit de l'allemand de W. Kroll. (*Bulletin bibliographique du Musée Belge*, t. XI, 1907, pp. 209-216 et 253-259.)

Minucius Felix. Le Codex Parisinus 1661. (*Musée Belge*, t. XI, 1907, pp. 319 à 322.)

Petrus Jacobi Arlunensis. Documents pour servir à une biographie. (*Musée Belge*, t. XII, 1908, pp. 36 à 72.)

Un humaniste arlonais. Petrus Arlunensis, 1459-1509. (*Mélanges Godefroid Kurth*, t. II, pp. 209 à 231.)

Direction de la publication des Mélanges Godefroid Kurth, avec MM. K. Hanquet et J. Closon. Liège, 1908, 2 vol. gr. in-8°.

Bibliographie des travaux de M. G. Kurth, en collaboration avec M. J. Closon. (*Mélanges Godefroid Kurth*, pp. XXI à LXXXIX.)

Alfred Grafé. Notice biographique et bibliographique. (*Bulletin bibliographique du Musée Belge*, t. XII, 1908, pp. 85-88.)

Octavius de M. Minucius Felix. Édition A : Introduction, texte revu et commentaire, XXXII-198 p. Édition B : Introduction et texte revu, XXXII — 44 p. (*Auteurs chrétiens et païens*, collection des classiques latins comparés publiée sous la direction de M. le chanoine L. Guillaume, Bruges, Desclée, de Brouwer & C^{ie}, 1909.)

Même ouvrage. Partie du maître. I. Traduction revue et corrigée. II. Langue et syntaxe de Minucius Felix. III. Appendice critique. Lettre ouverte au R. P. Verest, 184 p. (Même collection, 1909.)

Lexicon Minucianum. Praemissa est Octavi recensio nova. 1 vol. de 284 p., grand in-8°, 2 colonnes. (*Bibl. de la Faculté*, série grand in-8° jésus, fasc. III, Paris, Champion, 1909.)

T. Macci Plauti Captivi. In usum lectionum suarum edidit J. P. Waltzing. (Louvain, Ch. Peeters, 1909, 48 p.)

Plaute. Les Captifs. Traduction littéraire. (Louvain, Ch. Peeters, 1909, 80 pages.)

Asinos cum Iside devoratis. (Minucius Felix, 7). (*Musée Belge*, t. XIII, 1909, pp. 65-68.)

Nouvelle inscription du dieu Intarabus. Collegium fabrum dolabrarium à Trèves. (*Musée Belge*, *ib.*, pp. 69-78.)

Les pompiers de Trèves à l'époque romaine, 5 p. (Rapport présenté au Congrès de la Fédération des sociétés archéologiques, tenu à Liège en 1909.)

Le palais Mansfelt à Clausen. Une demeure princière de la fin du XVI^e siècle, à la fois musée d'art moderne et musée d'antiquités romaines, 11 p. et 2 pl. (Rapport présenté au même Congrès.)

Inscription métrique des Thermes romains trouvés à Arlon en 1907, 7 p. avec une fig. dans le texte et une pl. (Rapport présenté au même Congrès, réimprimé dans le *Musée Belge*, octobre 1909.)

Rapport à l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, sur la question

suiivante du Concours annuel : *Faire l'histoire des invasions en Belgique, etc.*, (*Bulletins de l'Académie*, mai 1909, 40 p.)

Lettre ouverte au R. P. Verest sur Minucius Felix. (*Bien Public* du 16-17 juillet 1909.)

L'Apologétique de Tertullien. Traduction littérale, suivie d'un commentaire historique et analytique. (Louvain, Ch. Peeters, 380 p.)

Minucius Felix, 19,1 et 34,5. (*Musée Belge*, t. XIV, pp. 61-64.)

Mars Camulus. (*Ibid.*, p. 111.)

Un charmeur de serpents arlonais à l'époque romaine. (*Musée Belge*, t. XV, pp. 217-220.)

Syntaxe de *Hoc Genus* dans Tertullien. (*Ibid.*, pp. 221-222.)

Communication faite à la Société pour le progrès des études philologiques et historiques sur deux passages de Tertullien. (II, 7 et XVIII, 4, *Bulletin de la Société*, 1910.)

Une question sur la phrase de Tertullien, Apolog. 18, 4 : *Fiunt, non nascuntur christiani*. (*Bulletin d'ancienne littérature chrétienne et d'archéologie*, 15 janvier 1911.)

M. Minucii Felicis Octavius, Recognovit et commentario critico instruxit J. P. W., Leipzig, Teubner, 1912.

Les trois principaux manuscrits de l'Apologétique de Tertullien. (*Musée Belge*, t. XVI, pp. 181-240.)

La thèse de J.-B. de Rossi sur les collèges funéraires chrétiens. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. Classe des Lettres, 1912, n° 6, pp. 387-401.)

Rapport sur un Mémoire de concours : *Établir la chronologie des poésies lyriques de Lenau*. (*Ibid.*, n° 4.)

Fragments d'une inscription romaine trouvée à Tongres. (*Chronique archéologique du pays de Liège*, novembre 1912.)

Le grec et le latin devant la Commission de Réforme des Humanités, 102 p. (Louvain, Ch. Peeters, 1913.)

Annales de la Commission instituée pour l'étude des améliorations qu'il conviendrait d'introduire dans l'organisation de l'enseignement moyen du degré supérieur, Bruxelles, 1913, pp. 11-13, 23-26, 39, 47 à 58, 60 à 69, 75 à 80, 90, 106, 208 à 210, 218, 224 à 227.

T. Macci Plauti Trinummus. Iterum edidit et commentario instruxit J. P. W. (Louvain, Ch. Peeters, 1913, 182 p. in-8°.)

Les trois pièces d'argent, comédie de Plaute. Traduction littérale. Nouvelle édition. (Louvain, Ch. Peeters, 1913.)

Grammaire latine de G. Landgraf, traduite en français et adaptée au programme des athénées belges. (3^e édition. Liège, Dessain, 1913.)

Article *Collegia* (dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié par dom F. Cabrol, tome III, 2^e partie, 1914, col. 2107-2140.)

Rapport à la classe des lettres de l'Académie royale sur le concours de 1914, sixième question : *Faire une étude critique sur les thèses soutenues jusqu'ici*

sur la parenté qui existe entre l'Apologétique de Tertullien et l'Octavius de Minucius Felix. (*Bulletin de la Classe des Lettres*, 1914, pp. 201-212.)

Étude sur le *Codex Fuldensis de l'Apologétique de Tertullien* (Liège, Vaillant-Carmanne; Paris, Champion, 1914-1917, 1 vol. de 524 p., fasc. XXI de la Bibl. de la Fac. de Philos. et Lettres.)

Tertullien. *Apologétique*. Texte établi d'après le *Codex Fuldensis*. (*Ibid.*, 1914, 144 p., fasc. XXII.)

Tertullien, *Apologétique*. (Texte établi d'après la double tradition manuscrite, appareil critique et traduction littérale, *ibid.*, fasc. XXIII, 1919, 148 p.)

Tertullien. *Apologétique*. (Commentaire analytique, grammatical et critique, *ibid.*, fasc. XXIV, 1919, 234 p.)

Plaute. *Les Captifs*. (Texte revu, appendice critique, traduction et commentaire analytique, grammatical et critique, pp. 100 + 146.)

Rapports à la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique. (*Bulletins de la Classe des Lettres*, 1919 et 1920.)

Apologétique de Tertullien. Édition classique. Texte revu avec sommaires analytiques, 56 p. (Liège, Vaillant-Carmanne, 1920.)

Tertullien et Salvien, 5 pp. (Dans les *Mélanges de Borman et Musée Belge*, 1920, p. 44-47.)

La langue de Tertullien. (*Musée Belge*, t. XIX à XXIV, pp. 48-52.)

Les premiers écrits de Tertullien chrétien. (*Ibid.*, pp. 165-174.)

Pour étudier Tertullien. But et plan de l'Apologétique. (*Ibid.*, pp. 175-187.)

Pour l'étude de Tertullien. Introduction à l'Apologétique. (*Musée Belge*, t. XXV, pp. 7-28, et à part, chez Vaillant-Carmanne, à Liège, 24 pages.)

La littérature belge et l'Académie royale de Belgique. (*Bulletin du Musée Belge*, t. XIX à XXIV, pp. 6-8.)

L'admission aux études universitaires, (*Ibid.*, pp. 157-160.)

Rapports à l'Académie royale de Belgique sur les mémoires couronnés de MM. Bertrang (concours annuel), Graindor et Delatte (prix Gantrelle). (*Bulletin de la classe des Lettres*, 1920 et 1921.)

Encore Minucius Felix et Tertullien : la question de la priorité. (*Musée Belge*, t. XXV, pp. 189-196.)

Inscriptions latines de la Belgique romaine, nos XVI-XVIII, avec 3 figures. (*Ibid.*, t. XXV, pp. 139-144.)

Nouveaux monuments arlonais. Avec 2 fig. (*Ibid.*, pp. 179-180.)

La colonne historiée de Mayence. Avec 1 fig. (*Ibid.*, pp. 221-226.)

Inscriptions latines de la Belgique romaine, nos XIX-XX, avec 4 fig. (*Ibid.*, t. XXVI, pp. 57-62.)

Rapport à l'Académie royale de Belgique sur un mémoire couronné de M. Georges Hinmissaels. (*Bulletin de la Classe des Lettres*, 1922.)

Inscriptions latines de la Belgique romaine, XIX-XX. Inscriptions trouvées à Buzenol. Avec 4 fig. (*Musée Belge*, t. XXVI, pp. 57-62.)

Note bibliographique sur un mémoire de M. Jean Hubaux. Le plongeon rituel

et le bas-relief de l'abside de la Basilique souterraine de la Porta Maggiore à Rome. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1923, pp. 130-135.)

Notice nécrologique : Ernest Merchie (*Musée Belge*, t. XXVII, p. 176-177.)

Grammaire latine de Gustave Landgraf, traduite en français et adaptée au programme des Athénées et Collèges Belges. 4^e édition, 326 pp. (Liège, Dessain, 1924.)

Octavius de M. Minucius Felix. Traduction littérale. 4^e édition, revue 63 pp (Louvain, Jos. Peeters, 1924.)

Deux cents Fables d'Esopé, avec notes et lexique, par J. Lemoine, de son vivant professeur à l'Athénée de Charleroi. 4^e édition, revue et corrigée, mise en rapport avec la grammaire grecque de M. J. Hombert, 164 pp. (Liège, Dessain, 1925.)

Le crime rituel reproché aux chrétiens du II^e siècle. Discours prononcé dans la séance publique de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, le 6 mai 1925. Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 33 pp. (Bruxelles, Hayez.)

Allocution adressée à M. Alfred Gilkinet, à l'occasion de son cinquantenaire académique. Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1925, n^o 5, pp. 196 à 197. (Bruxelles, Hayez.)

Ecole Antique de Nîmes. Session de 1924, du 31 août au 13 septembre. (*Bulletin du Musée Belge*, 15 janvier 1925, pp. 65 à 73.)

Notice nécrologique : François Collard (*Bull. du Musée Belge*, t. XXXII, p. 161-162.)

Le palais Mansfelt à Clausen. (*Bulletin bibliographique du Musée Belge*, t. XXXIII, 1929, pp. 185-195, article posthume.)

Tertullien. Apologétique, 2^e édit., texte établi et traduit en collaboration avec M. Albert Séveryns, Collection *Les Belles Lettres*. Paris, 1929 ; LXX-114 pp. in-8^o.

Tertullien. Apologétique. Commentaire analytique, grammatical et historique, 2^e édition. Paris, *Les Belles Lettres*, 1931, VIII-357 pp. in 8^o.

ÉMILE SIGOGNE

(1893)

Comme Eugène Monrose, son prédécesseur, Émile Sigogne, professeur de Diction et débit oratoire à l'Université de Liège, était français.

S'il est permis de parler de « sources » à propos de cette modeste notice, il faut commencer par dire qu'elles sont à peu près inexistantes. Les archives de l'Université de Liège ne fournissent sur la carrière de E. Sigogne que de brefs renseignements administratifs. Dans une lettre datée du 18 octobre 1925, M. le professeur Jules Closon, répondant à M. le Recteur E. Prost, qui l'avait prié de vouloir bien le renseigner sur E. Sigogne décédé au cours de l'année académique, fait déjà la même constatation. Dans son discours rectoral du 20 octobre 1925, le Recteur s'est donc borné à déclarer ceci : « Au cours de cette année encore, nous avons eu à regretter la mort de M. Émile Sigogne, qui, pendant de nombreuses années, fut chargé, à la Faculté de Philosophie et Lettres, du cours facultatif de Diction et débit oratoire. M. Sigogne est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés sur la littérature et l'art de bien dire. Il eut l'honneur de figurer au nombre des professeurs qui furent attachés à la personne du Prince Albert, aujourd'hui Roi ».

Du côté de ce professorat auprès du Prince Albert, l'absence de renseignements est complète (1). Aucun des dictionnaires biographiques consultés ne parle non plus d'Émile Sigogne.

Sous peine d'entreprendre des recherches fort problématiques en France, il nous a par conséquent été impossible de nous documenter sur les études

(1) S'étant tourné du côté du cabinet du Roi, l'auteur de la présente notice a reçu la réponse suivante de M. le Secrétaire du Cabinet de S. M. Léopold III :

Palais de Bruxelles, le 19 avril 1935.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'adresser, le 17 de ce mois, et par laquelle vous me demandez de vous fournir quelques renseignements concernant M. Sigogne, qui fut professeur de littérature de feu sa Majesté le Roi Albert alors qu'il était Prince héritier.

» J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Cabinet du Roi ne possède aucune documentation de nature à me mettre à même de répondre au désir que vous avez exprimé.

» Veuillez, etc... »

faites par celui dont il s'agit ici. Nous n'avons pu davantage nous faire une idée des causes de son arrivée en Belgique, et nous ne savons presque rien du déroulement de sa carrière extra-professorale. Nous voyons, cependant, dans sa bibliographie, qu'il publiait déjà à Bruxelles en 1878, soit à 24 ans.

Les quelques souvenirs que l'on peut encore recueillir auprès de ceux qui l'ont connu comme professeur à l'Université de Liège, se résument dans l'appréciation suivante : ce Français bien vivant, de taille élevée, à la barbe noire, à la voix forte de basse-taille, donnait son cours avec une grande chaleur et une grande application; son enseignement, à la fois littéraire et pratique, s'est montré efficace.

Grâce à la Bibliothèque royale de Bruxelles, la quête du côté des œuvres laissées par E. Sigogne est plus fructueuse. Nous y viendrons plus loin.

M. Émile Sigogne est donc né le 11 avril 1854 à Trelazi, près d'Angers (Maine et Loire). Homme de lettres, ayant exercé une fonction professorale auprès de S. A. R. le Prince Albert, il fut nommé chargé de cours à l'Université de Liège par arrêté ministériel du 10 octobre 1893. Comme l'annonçait M. le Recteur Galopin dans son discours rectoral du 17 octobre de la même année, il était chargé de faire un cours de Diction et débit oratoire accessible à tous les élèves de l'Université. (Relevons qu'en tête de son ouvrage « De l'esthétique de la parole », E. Sigogne s'intitule « chargé du cours d'Art oratoire à l'Université de Liège ».) Il fut nommé par arrêté royal du 30 décembre 1900. Enfin, il fut déchargé de son enseignement, pour cause d'infirmité grave, et déclaré émérite par arrêté royal du 31 décembre 1913. Il est mort à Uccle, en pleine guerre, le 22 juillet 1915. Il y avait, semble-t-il, quelque quinze ans qu'il ne publiait plus.

Émile Sigogne a laissé une quinzaine d'ouvrages qui se répartissent en trois groupes : des ouvrages de littérature pure — poèmes, drames, contes — des essais de philosophie sociale, et, enfin, des œuvres de pédagogie.

Dans le premier groupe, on trouve : *Suprême joie* (dédié « A Edmond Picard : Profonde gratitude »), Bruxelles, Lacomblez, 1887 ; *Mosaïque* (poésies), Bruxelles, Lacomblez, 1888 ; *Patience et longueur de temps* (proverbe en 1 acte), Lacomblez, 1888 ; *Monsieur le Président* (comédie en 1 acte), Lacomblez, 1888 ; *Marc Cambiagio* (drame historique en 4 actes), Lacomblez, s. d..

Dans le second groupe, on trouve : *Eloge de Rousseau*, Lacomblez, Bruxelles, 1878 ; *Essai de philosophie et de littérature*, Bruxelles, Lacomblez, 1890 ; *Socialisme et monarchie*, essai de synthèse sociale, Bruxelles, veuve Larcier, Paris, Alcan, 1905 ; *Synthèse évolutive*, Belgique artistique

et littéraire, juillet 1907 ; *Eurythmie*, philosophie et esthétique, Larcier, Bruxelles, 1907 ; *Essai sur Pitt*, Lacomblez, Bruxelles s. d.

Enfin, dans le troisième groupe, on trouve : *De l'Éducation*, d'après Herbert Spencer, Lacomblez, Bruxelles, s.d. ; *De la Diction dans l'art oratoire*, Lacomblez, Bruxelles, 1886 ; *De l'Esthétique de la Parole*, (Ce qu'est l'art oratoire — Ce qu'il doit être — Méthode scientifique et préparation exclusivement mentale), Bruxelles, Lacomblez, 1910.

Il suffirait déjà de parcourir cette bibliographie pour se rendre compte de ce que la curiosité intellectuelle d'Émile Sigogne fut plutôt grande et plutôt variée. Il a incontestablement exercé ses talents dans des directions et des genres importants et nombreux.

Si, à présent, l'on parcourt les ouvrages eux-mêmes, on n'est pas amené à voir dans leur auteur un de ces poètes, un de ces dramaturges, un de ces essayistes, ni non plus un de ces écrivains pédagogiques qui marquent au premier plan.

Enfin, si l'on s'attache davantage aux écrits du professeur d'art oratoire, on y voit bien qu'il n'est pas dépourvu de préoccupations sérieuses, qu'il se montre attentif, par exemple, au côté physiologique de son art, mais on ne peut néanmoins affirmer qu'il fasse preuve d'une compétence proprement scientifique en la matière.

LÉOPOLD LEVAUX.

PUBLICATIONS

Elles sont signalées dans la Notice qui précède.

LÉON PARMENTIER

(1893)

Léon-Joseph-Nestor Parmentier naquit le 6 janvier 1863 dans le petit village de Noisieux, canton de Rochefort. Six semaines plus tard mourait son père, l'instituteur Parmentier, homme d'étude et de travail. Le petit Léon, tendrement gâté par sa mère et ses deux sœurs, se révéla bientôt comme un enfant précoce à l'école primaire d'Haversin, où il reçut les premiers rudiments. Parmentier ne fut pas de ces grands hommes qui aiment se vanter d'avoir été de petits cancre, amoureux de l'école buissonnière : studieux, volontaire, appliqué, il étonna ses premiers maîtres par un savoir qu'il puisait en partie dans la riche bibliothèque de feu son père ; et le petit tyran passait les soirées à lire à haute voix, au milieu du cercle familial condamné au silence. C'est à cela qu'il dut, sans doute, la prodigieuse mémoire littérale qui mettait tant de charme dans ses conversations de l'âge mûr.

Admis au Collège Marie-Thérèse à Herve, où il entre d'emblée en quatrième, il y confirme ses succès antérieurs par un prix au Concours général, et les continue à l'Athénée Royal de Liège, d'où il sort premier avec la médaille en 1880.

Devant lui s'ouvrent les portes de l'École Normale des Humanités, qui devait disparaître dix ans plus tard et que dirigeait alors le regretté J. E. Demarteau. Il l'aima bien, cette École, et longtemps après, en 1911, dans un article à la mémoire de son vieux maître, il en parlait avec des mots émus qu'on ne peut s'empêcher de citer ici : « Ceux-là surtout qui ont vécu dans cette maison donneront une pieuse pensée de regret à l'homme qui en fut le dernier chef, et qui la dirigea toujours en ami sincère du travail et de la liberté de l'intelligence. L'École normale des Humanités fut un de ces coins d'élection où s'épanouissait l'éducation classique, et où l'étude du monde antique unissait les esprits dans le culte d'un même idéal. Une telle éducation crée entre les hommes qui l'ont reçue en commun un lien qui n'est jamais complètement brisé. On le voyait bien lorsqu'une fois chaque année la réunion des anciens normaliens permettait de reprendre un contact quelque peu négligé. Autour de Demarteau revivaient pour un jour les traditions d'autrefois, les liens d'amitié, le ton de la camaraderie, toute cette

aménité cordiale qui ne fleurit dans la vie qu'au temps des belles études communes et désintéressées... »

Là comme ailleurs, Parmentier est l'élève brillant qu'admirent les camarades et qui enchante les maîtres ; il passe tous ses examens avec la plus grande distinction et conquiert le titre de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur.

Et le voici dans la vie, muni, à vingt-deux ans, d'un beau diplôme dont la conquête, pour avoir été si brillante, ne met point une borne à ses vastes espérances. L'horizon étroit des collines natales ne saurait suffire à ce jeune homme en qui habite une âme de voyageur et de curieux. Lauréat du Concours des Bourses, il passa deux années à Paris, Berlin, Leipzig (1885-1887) se créant partout des amitiés dont beaucoup devaient lui rester fidèles jusqu'au dernier jour. Car lui-même avait la religion de l'amitié. Comme un jour on s'étonnait devant lui de ce qu'il parlait avec tant d'indulgence et de bonté, d'un ouvrage visiblement médiocre, il prononça cette belle parole, qui le dépeint tout entier : « Que voulez-vous ? Je suis partial pour mes amis ».

Entre deux séjours à l'étranger, guidé par Charles Michel, alors jeune professeur de sanscrit à Liège, et qui avait bientôt remarqué cet étudiant hors ligne, il avait publié (1886) une traduction de la *Mythologie* d'Andrew Lang, commencée dès les bancs de l'Université à un âge où d'autres rassemblent péniblement les matériaux pour leur « dissertation » doctorale. C'est Michel, très versé lui-même dans la langue de Shakespeare, qui lui avait suggéré cette manière originale d'apprendre l'anglais.

Rentrant de ses voyages, où il s'est mûri au contact des plus grands philologues européens, il obtient en janvier 1888 la chaire de rhétorique à l'Athénée royal d'Ostende. C'était l'époque privilégiée où les professeurs de cette classe n'avaient parfois qu'un élève. Parmentier eut cette bonne fortune, pour le plus grand bien de la science, car, le 29 juillet 1889, il conquist à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège le diplôme de docteur spécial en sciences philologiques avec une thèse de grammaire comparée sur les substantifs et adjectifs en *-es* dans la langue d'Homère et d'Hésiode. L'ouvrage est dédié à Charles Michel en « hommage de reconnaissance et d'affection ». Ce n'était que justice, Michel ayant joué un rôle décisif dans la vie scientifique de Parmentier à son aurore. Et puisqu'on ne saurait parler de Parmentier sans parler de Michel, on ne peut s'empêcher de dire combien leurs amis et leurs élèves ont souffert du divorce qui les a séparés durant de si longues années. Il n'appartient pas à quelqu'un qui leur doit tout de prendre parti dans cette querelle, mais il a sans doute le devoir de dire les raisons pour lesquelles l'amitié de ces deux hommes alla s'effritant d'année en année.

Pour reprendre les mots d'Henri Grégoire, ils « formaient une vivante antithèse. Leurs qualités comme leurs défauts étaient antinomiques, et ils semblaient prendre plaisir à les exagérer encore pour accentuer un contraste dont ils avaient pleine conscience... Tandis que Léon Parmentier, Ardennais, affectait des manières rustiques et des propos d'une verdeur savoureuse, Charles Michel, Tournaisien, patricien, avait le plus grand souci du *decorum* académique et bourgeois... » A ces divergences superficielles s'en ajoutèrent d'autres, beaucoup plus graves. Michel avait eu le mérite de découvrir Parmentier et il était fier de sa trouvaille comme d'autres sont fiers d'avoir découvert un texte rare ou inédit. Il parlait sans cesse de son élève Parmentier ; il admirait avec sincérité et sans arrière-pensée cette rayonnante intelligence qui ne devait rien à personne, mais à laquelle il avait donné des préceptes et des méthodes. A-t-il demandé à Parmentier autre chose qu'un droit de regard affectueux sur des points purement accessoires, comme la correction d'épreuves ou la mise à jour d'une bibliographie ? Il est certain que non, car Michel respectait trop la liberté d'autrui pour lui imposer une sujétion intellectuelle. Mais il est certain aussi que Parmentier a pu le croire et qu'il l'a cru. Esprit indépendant et ennemi de toute contrainte, il a pensé que Michel exigeait de lui un discipulat total, tant pour le fond que pour la forme. Le malentendu devait s'aggraver au fur et à mesure qu'ils vieillissaient côte à côte. Michel avait dix ans de plus que Parmentier, différence importante aussi longtemps que le premier était le maître et le second l'élève, différence minime quand ils furent collègues dans la même Université. Michel eut peut-être tort de continuer à dire *mon élève* en parlant de Parmentier, ce qui impliquait pour ce dernier l'obligation de dire *mon maître* en parlant de Michel. Vu le caractère même des deux hommes, c'était une situation on ne peut plus fautive : au moindre heurt, l'un d'eux se croyait fondé à parler d'ingratitude, tandis que l'autre, non moins sincère, pouvait prononcer le mot de tyrannie. Parmentier, qui aimait les situations nettes, prit les devants, et un beau jour, avant la guerre, il eut avec Michel une explication qui fut une rupture, mais, en souvenir de leurs trente années d'amitié, il dédia ses *Recherches sur le Traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque* à son « maître et ami ». On a colporté sur cette rupture maintes historiettes, vraies ou fausses : ce qu'on a omis de dire, c'est qu'ils en ont souffert l'un et l'autre. Car Michel n'était pas plus un tyran que Parmentier n'était un ingrat. J'ai le devoir de rendre à mes deux maîtres ce témoignage de vérité. En juillet 1929, la dernière fois que je le vis, Parmentier me reparla de son vieux maître pour déplorer qu'il se fût retiré en France. Le 27 novembre 1929, au lendemain des funérailles de Parmentier, Michel, qui devait mourir lui-même moins d'un mois plus tard, m'écrivait : « Cette fin prématurée

est bien mélancolique et je veux oublier les ombres qui ont obscurci nos dernières années pour ne me rappeler que les belles années de notre amitié ».

Revenons en arrière à l'époque où Parmentier venait de passer son doctorat spécial. On ne tarda pas à reconnaître la haute valeur scientifique du jeune savant. Le 18 avril 1890, âgé de vingt-sept ans à peine, il est nommé à titre provisoire pour suppléer M. Thomas dans les cours de grec et d'histoire de la littérature grecque à l'Université de Gand. Quelques semaines plus tard, il devient chargé de cours pour les mêmes matières, auxquelles s'ajoutent bientôt les exercices philologiques et la grammaire comparée, à laquelle l'avaient si bien préparé l'enseignement de Michel, d'Arbois de Jubainville et de Ferdinand de Saussure. Un arrêté royal, sanctionnant ces différents arrêtés ministériels, le nomme professeur extraordinaire le 6 août 1892.

C'est en cette qualité que, un an plus tard, il passe à l'Université de Liège, où il succède à Stecher dans la chaire d'histoire de la littérature grecque, l'année même où il fait paraître une œuvre remarquable, *Euripide et Anaxagore*, qui assure la réputation du jeune et brillant professeur.

L'histoire de sa vie se résume alors dans celle de ses promotions universitaires, de ses voyages d'études à l'étranger et de ses nombreuses publications.

Le 16 décembre 1893, il est chargé de faire le cours d'Exercices de philologie grecque en candidature et au doctorat, tandis qu'il partage la grammaire comparée avec Charles Michel. Le 31 août 1896, il est nommé professeur ordinaire ; le 17 octobre de la même année, il succède à Delbœuf pour l'explication d'auteurs grecs au doctorat et, le 24 mars 1905, un arrêté royal lui confie le cours de paléographie grecque. Le 6 mai 1912, il devient membre correspondant de l'Académie Royale de Belgique, puis membre titulaire le 5 mai 1919.

Le 8 février 1923, il est déchargé du cours d'exercices philologiques en candidature ; le 16 janvier 1924, il obtint le cours d'explication d'auteurs grecs devenu vacant en candidature par la retraite de Charles Michel.

Il était alors au summum de sa carrière et dans la pleine possession de son génie. Considéré à juste titre comme un des plus grands hellénistes de langue française, il eut en 1925 la joie de recevoir à Paris la consécration qu'il désirait sans l'avoir jamais sollicitée : il fit en Sorbonne une série de trois conférences sur la *Réalité historique dans les dialogues de Platon*. J'ai eu la bonne fortune d'assister à ces conférences qui eurent un grand et légitime succès. Aimé Puech le présenta au public parisien. Il fit connaître le savant et il fit aussi connaître l'homme de cœur dont l'intervention en 1914

sauva son village d'une ruine certaine, et qui, en 1918, hébergea des prisonniers français ; et à l'auditoire amusé, Puech révéla que l'éminent conférencier était venu les poches pleines de cadeaux pour sa petite filleule parisienne, la fille d'un des prisonniers français qu'il avait recueillis. Je revois encore notre bon maître, tout décontenancé : il s'attendait à tout (même au trac), sauf à cette indiscretion. Il commença d'une voix mal assurée, d'autant que, pour la circonstance, il avait fait des frais de toilette : moustaches symétriques, barbe taillée du matin même, cravate bien sage sur son plastron, boutons du gilet d'accord avec leurs boutonnieres... Cette rectitude vestimentaire l'impressionnait autant que la prise de contact avec un auditoire nouveau pour lui. Mais bientôt le charme agit ; il disait les choses les plus savantes avec tant de bonhomie, il mettait dans son exposé tant de clarté et de bon sens, il dominait son sujet avec tant de maîtrise, que ses auditeurs comprirent très vite pourquoi les Belges étaient aussi fiers de Léon Parmentier que les Anglais de John Burnet. Ces conférences eurent un énorme retentissement, et il faut déplorer que Parmentier n'ait pas songé à les publier, comme ses amis le lui demandaient avec instance. C'est qu'il estimait que tout cela devait être corrigé, remanié, élagué avant d'entrer dans l'*opus Platonicum* auquel il travaillait depuis les longues années.

Ce devait être la grande œuvre de sa verte vieillesse. Mais la maladie vint et tout s'écroula. Quelques jours avant la Noël 1926, une congestion cérébrale vint brusquement le terrasser. Pied à pied, avec toute son énergie, Parmentier lutta contre la mort qu'il sentait venir. Tous les fidèles qui faisaient le pèlerinage d'Hamoir étaient profondément bouleversés par le spectacle atroce d'un cerveau toujours lucide et clair aux prises avec un corps dont les forces allaient déclinant chaque jour. Et pourtant, ceux-là mêmes gardaient au fond du cœur une espérance que justifiaient la robuste constitution du malade et les soins dont l'entourait l'admirable affection d'une sœur.

De cette période si pénible, j'ai gardé un émouvant témoignage : celui des lettres pleines de bonté qu'il m'écrivait à Athènes pour m'encourager et pour m'éclairer dans des recherches qu'il m'avait inspirées. Le 12 janvier 1927, il m'assurait être en pleine convalescence ; au début de mars, il pensait pouvoir reprendre ses cours deux semaines plus tard. Mais il n'allait pas beaucoup mieux, et le 29 mars il m'écrivait une lettre très triste dans laquelle il disait entre autres : « Je vais bien, mais ma convalescence traîne un peu plus que je ne voudrais. Je puis faire toutefois maintenant des promenades journalières ». Son absence se prolongeant, il fallut assurer la suppléance de ses cours, et, dès le mois d'avril, ses collègues J. Mansion et A. Delatte acceptèrent cette lourde tâche jusqu'à la fin de l'année acadé-

mique. Grâce au repos qu'il put ainsi s'accorder, Parmentier semblait devoir se remettre. Il fit même quelques apparitions à l'Université, notamment à une séance du Conseil Académique en mai 1927. Ceux qui le virent alors furent péniblement impressionnés et crurent qu'il ne serait plus jamais en état de reprendre son enseignement.

C'était mal connaître Parmentier et les ressources extraordinaires de sa robuste constitution d'Ardennais. En octobre 1927, il interrogea aux examens de la seconde session, et il commença ses cours avec un courage et une énergie qui firent l'admiration de tous ses amis. Lui-même pourtant ne se faisait pas d'illusions : « En ce qui me concerne », m'écrivait-il le 19 novembre, « j'ai tout de même repris mes cours en octobre, mais je ne suis guère content de l'effort que je puis faire pour mes élèves et ces huit heures de leçons m'épuisent. Justement, j'ai maintenant quatre années excellentes. J'ai modifié mon système et j'interviens beaucoup moins qu'autrefois. Enfin, je compte bien franchir sans défaillance la première étape jusqu'à la Noël ».

Ainsi donc, malade comme il l'était, il songeait avant tout à ses élèves et il avait du remords de ne pouvoir se donner tout entier à eux : voilà bien Parmentier tel que nous l'avons tous connu. Ses élèves d'alors ont gardé le souvenir des heures tristes où le maître, jadis si vivant et si remuant, restait immobile et silencieux pendant que l'un d'eux traduisait et commentait un texte ; les leçons d'histoire de la littérature grecque, où lui-même devait parler en chaire étaient un véritable supplice, à la fois parce que sa parole était devenue embrouillée et parce qu'il ne pouvait plus écrire au tableau noir : quand cela lui arrivait, il était obligé de maintenir dans la gauche sa main droite devenue incapable de faire seule cet effort.

C'est par un miracle d'énergie qu'il put « tenir » jusqu'à la Noël. Il avait trop présumé de ses forces. Le mercredi 4 janvier 1928, jour de cours pour lui, il ne parut pas. Il ne devait plus jamais revenir dans cette Université qu'il avait tant aimée. Le rude hiver qui sévissait alors et l'effort surhumain qu'il s'était imposé l'avaient mis sur le flanc. Pourtant, il luttait encore avec le peu qui lui restait de force. Il m'écrivait le 5 février 1928 : « J'avais allègrement repris mes cours en octobre, mais le froid cruel depuis décembre a eu raison de mon énergie. J'ai dû depuis lors interrompre à nouveau mes cours, *et tout travail* ; et tout ce que je puis faire pendant mes nuits d'insomnie, c'est d'apprendre par cœur des textes grecs ».

Ce fut assurément la période la plus lamentable de ces années de martyre : ne plus faire ses cours, ne plus travailler, rien ne pouvait le démoraliser davantage, et, pour la première fois, Parmentier désespéra. Et tandis qu'à l'Université, MM. Delatte et Hubaux assuraient avec tant de dévouement

la continuité de ses cours, sa sœur Marie le soignait avec une tendresse et une patience qui rappelaient telle scène tragique de l'*Oreste* d'Euripide. De cette lutte terrible contre la mort, Parmentier sortit épuisé. Quand, après une longue absence, je le revis en juillet 1928, je ne trouvai plus que l'ombre de ce qu'il avait été. Il était vieilli et désespéré. Comme d'habitude quand on allait lui faire visite, il me proposa une promenade avec *Mouche*, son fox à poil dur, dont le manque d'intelligence faisait son désespoir. La promenade fut courte et Parmentier, qui avait fait un gros effort pour marcher seul en s'appuyant sur sa canne à bout ferré, me demanda, avec un air suppliant que je n'oublierai jamais, de s'accrocher à mon bras pour rentrer à la maison.

Un peu d'apaisement entra dans son âme lorsque, en septembre, il eut décidé de renoncer à une partie de ses cours. Il se faisait une joie de reprendre un jour son enseignement désormais limité à quelques heures au doctorat. Le 28 novembre, il était, sur sa demande, déchargé du cours d'explication d'auteurs grecs en candidature. C'était la chaire à laquelle il tenait le plus. Il l'avait revendiquée comme un honneur en 1923, lors du départ de son maître Charles Michel qui l'avait illustrée pendant plus de trente ans.

Il semblait se remettre peu à peu dans sa paisible retraite et, quand je le revis le 12 juillet 1929, j'étais loin de me douter que ce serait notre dernière entrevue. Ce n'était plus le vieillard las et découragé de l'année précédente. Il était plein d'allant et de gaieté ; il plaisantait, sautant du grec au wallon comme à ses meilleures heures. Par une délicatesse de sentiment où tous ceux qui l'ont quelque peu fréquenté le reconnaîtront sans peine, il me parla spontanément de ses élèves, devenus les miens, pour me dire de bien les aimer comme lui-même les avait aimés.

Le mieux ne persista pas. L'organisme était miné par trois ans de lutte. Dans la nuit du 22 au 23 novembre 1929, Léon Parmentier s'éteignit doucement sans connaître les affres de la lutte suprême. Il partit sans bruit, avec cette simplicité qui fut la marque de tous les actes de sa vie. On l'enterra le mardi 26 novembre 1929, au début de l'après-midi. Son cercueil, porté sur un brancard, fut suivi par une longue théorie d'amis où les hommes de science et les humbles marchaient fraternellement mêlés, sous le coup du même deuil. Au cimetière, sous une pluie fine et triste, Henri Pirenne lui adressa un dernier adieu. Puis ce fut le grand silence, entrecoupé par la chute lourde de la glèbe et des cailloux sur la bière sonore. La Belgique avait perdu un fils qui lui faisait honneur, et la science un probe ouvrier.

Parmentier appartient à la lignée de nos grands humanistes. Son savoir était riche d'expériences personnelles acquises au cours de ses voyages et

de ses vastes lectures. Il parcourut l'Europe en quête de manuscrits inédits et d'impressions nouvelles. Tantôt avec Bidez, l'ami de toujours, tantôt avec Grégoire, l'élève d'élite, tantôt avec un ami cher entre tous, celui que ses intimes surnommaient le *Sauvage*, il parcourut l'Irlande, l'Écosse, l'Angleterre, puis le proche Orient, Smyrne, Éphèse, Constantinople et surtout Patmos dont il rapporta, outre la charmante plaquette *Un séjour à Patmos*, qu'il signa avec Bidez, de nombreux renseignements sur les manuscrits conservés dans ce monastère ; puis ce fut l'Espagne, la Suisse, l'Italie et de nouveau la Grèce, dont il subissait l'attirance et qui meubla son esprit de souvenirs vivants, amusants et très personnels, qu'il savait toujours glisser au bon endroit dans ses leçons. Pour mieux voir, il voyageait beaucoup à pied et, avec son compère le *Sauvage*, il s'arrangeait pour n'avoir jamais qu'un bagage minimum. La légende rapporte même qu'une fois les deux amis firent un concours à qui aurait le plus maigre baluchon. Parmentier fut vaincu à une paire de chaussettes près, car le *Sauvage* avait imaginé de voyager pieds nus dans ses souliers.

De tous ses voyages, il rapportait force notes dont la plupart sont restées inédites. Quant à ses publications, la liste en est bien longue. Outre des livres importants, il a écrit des articles dans plus de douze revues belges et étrangères, contributions variées, où apparaît l'universalité d'un esprit toujours en éveil. Comme l'a dit si joliment Bidez, il « tenait à la liberté de suivre ses enthousiasmes au jour le jour », et son œuvre porte la trace de cet éclectisme.

Attiré par l'histoire des religions après avoir été curieux de linguistique et de grammaire comparée, il publie en 1898 avec Bidez l'*Histoire ecclésiastique* d'Evagrius, tâche à laquelle les deux auteurs s'étaient préparés avec soin, notamment par leur long séjour à Patmos. En 1911, il publie à Leipzig l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret. A propos de ce livre, on ne peut mieux faire que citer encore une fois le témoignage de Bidez : « Beaucoup de ses amis ont eu peine à comprendre que, à la demande d'un corps savant, il ait publié le texte d'un historien de l'Église. S'il prit plaisir à pareille tâche, ce fut dans la mesure où elle l'attira par sa nouveauté et sa difficulté. Pour éditer cet auteur, il rencontra à la fois tous les genres de complications qui peuvent se présenter dans une tradition manuscrite. Son édition de Théodoret devrait être dans les mains de tous les philologues qui sont aux prises avec pareilles difficultés. Ils y trouveraient un modèle ». En 1913 enfin, il fait paraître ses *Recherches sur le Traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque*. Ces *Recherches* marquent le terme de son cycle d'études religieuses : on ne saurait s'étonner qu'il les ait dédiées à Charles Michel, qui trente ans auparavant, lui avait suggéré de traduire la *Mythologie* d'Andrew Lang. A vrai

dire, les *Recherches* constituent un travail philologique de premier ordre, beaucoup plus qu'un ouvrage d'histoire des religions.

Ce domaine était loin d'épuiser les possibilités et les goûts de Parmentier. Depuis toujours, il admirait avec ferveur les grands artistes et les grands penseurs de la belle époque, Platon et les Tragiques. Sur Platon il écrivit en 1913 une brève mais substantielle étude : *La chronologie des dialogues de Platon*, où il constate, en lettré et en homme de bon sens, que Platon ne fait parler et agir que des personnages déjà morts à la date où il compose les dialogues. Sa connaissance approfondie de l'œuvre de Platon l'amène à publier en 1914 *l'Épigramme du tombeau de Midas et la question du Cycle épique*, un chef-d'œuvre qui eut le malheur de paraître à la veille de la grande tourmente, et qui aujourd'hui encore, attend qu'on lui rende pleine justice : le titre n'étant pas suffisamment révélateur, on n'a pas vu et on ne s'est pas donné la peine de voir que les 56 pages de cette étude sont essentiellement consacrées au *Phèdre* de Platon et qu'elles jettent une lumière nouvelle sur un des passages les plus connus de ce célèbre dialogue. C'est ainsi qu'aucun éditeur du *Phèdre*, même le plus complet et le plus consciencieux (L. Robin, 1933), ne mentionne cette œuvre maîtresse de Parmentier !

Si nul ne connaissait Platon mieux que lui — et il le montra bien dans ces conférences de 1925 à la Sorbonne — il connaissait les Tragiques et surtout Euripide aussi bien qu'il connaissait Platon. En dehors de son *Euripide et Anaxagore*, où il démontrait que le grand tragique avait été l'élève du philosophe, ce qui explique à merveille certains passages des tragédies, il publia d'innombrables études de détail, éparpillées dans des revues ou des volumes de mélanges, qui le désignèrent pour la tâche d'éditer au moins une partie d'Euripide dans la *Collection Budé*. De 1923 à 1925 paraissaient *Héraclès*, *Les Troyennes* et *Electre*, qui, par le texte, la traduction et les lumineuses *Notices*, sont les bijoux de cette belle collection. La mort de Parmentier vint désorganiser l'équipe qui travaillait à Euripide et jusqu'à présent, l'œuvre est restée inachevée.

La science de Parmentier était servie et rehaussée par un robuste bon sens, qui lui faisait toujours deviner le point faible d'une argumentation et lui dictait la seule solution acceptable — solution toujours si simple et si claire que chacun, en le lisant ou en l'écoutant, s'étonnait de ne l'avoir point trouvée avant lui. Il avait le génie de la solution définitive, celle qui a tout prévu, n'a rien laissé au hasard. Il n'aimait guère les gros livres, à l'érudition facile : il préféra ne publier que quelques livres, plus impressionnants par la profondeur de la pensée que par le nombre des pages. Il appliquait ainsi lui-même le conseil qu'il ne cessait de répéter à ses disciples : n'écrire que quand on a quelque chose à dire. Amoureux du fini,

jamais satisfait de la forme, il laisse inachevées ou ébauchées beaucoup plus d'œuvres qu'il n'en publia.

Mais, publiée ou inédite, son œuvre de savant n'est qu'un reflet de sa personnalité multiple et attachante. Ce n'était pas qu'un helléniste de génie, c'était encore un humaniste dans toute l'acception du mot. Il aurait pu, tout aussi bien que le grec, enseigner le latin et le français. Le latin, il l'écrivait à ravir et j'en appelle ici au témoignage de ceux qui ont eu la bonne fortune de lire la fantaisie qu'il écrivit sur le *Torè* des Terrasses et qui ne saurait figurer dans une bibliographie sérieuse. Le français, il le possédait comme on ne le possède plus guère en Belgique, comme on le possède de moins en moins en France même. Sa mémoire était fleurie de beaux vers par milliers et de pages entières de prose harmonieuse. Son Littré — ah ! ce Littré, en lambeaux à force d'être lu et relu, dont les fragments traînaient sur tous les meubles de son bureau ! — son Littré ne le quittait jamais quand il s'imposait le dur labeur d'écrire des phrases claires. A cela s'ajoute encore le wallon, le savoureux wallon de la terre natale. Il l'aimait en fils respectueux, il le parlait comme les vieilles gens le parlaient encore voici trente ans dans nos campagnes et il voyait, la mort dans l'âme, les jeunes générations délaisser l'antique idiome pour adopter un français sans vigueur et sans précision. Membre titulaire de la Société de Littérature Wallonne depuis le 14 mars 1898, il ne cessa pendant trente ans de participer aux jurys des concours annuels de cette Société et de remettre ponctuellement ses rapports.

Ce qu'on ne dira jamais assez, c'est qu'il fut avant tout un professeur.

Non point un professeur débitant avec méthode un cours bien composé, mais un semeur d'idées, qui se laissait aller à sa fantaisie, à son enthousiasme, à ses colères même, et qui se mettait à sourire tout à coup de son bon sourire indulgent, lorsqu'il voyait les étudiants terrorisés par sa brusque sortie. C'était pour lui un sujet d'étonnement qu'on pût le redouter aux examens, car il ne comprit jamais qu'en face d'un maître comme lui, chacun se sentait irrémédiablement insignifiant. A le fréquenter, on avait presque toujours à redouter quelque coup de boutoir, mais on était certain de faire toujours ample moisson d'idées.

C'était un faux bourru. Sous sa dure enveloppe, il cachait un trésor de bonté et d'indulgence dont il se gardait de faire étalage. Ceux-là seuls qui aux heures de découragement ou de désespoir ont fait appel à lui, pourraient dire avec quelle délicatesse de sentiments et avec quel sens des réalités pratiques il savait corriger la mauvaise fortune qui venait les frapper. Et ainsi, aux quatre vertus cardinales que lui avait inculquées son maître Pla-

ton — la modération, le savoir, la justice et le courage — il joignait les vertus toutes chrétiennes de bonté et d'indulgence par lesquelles il est resté si vivant dans le cœur de ceux qui l'ont aimé (1).

A. SEVERYNS.

PUBLICATIONS (2)

Abréviations : RI = Revue de l'Instruction Publique en Belgique (Gand).
 RP = Revue de Philologie (Paris).
 RBPH = Revue Belge de Philologie et d'Histoire (Bruxelles).

1886. Andrew LANG, *La Mythologie*, traduction de Léon Parmentier (avec une préface de Charles Michel), Paris, Dupret, 1886.

1888. *L'origine des secondes personnes φέρε(σ)αι, λύε(σ)αι...*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, VI 1888, p. 391-398.

L'évolution de la linguistique jusqu'à Fr. Bopp, Revue de Belgique, mai 1888, p. 5-22.

La transformation des langues, *ibid.*, juillet 1888, p. 257-281.

1889. *Homériques νηῦς, γρηῦς, ἦῦς*, RI, XXXII 1889, p. 107-108.

Κάκκωνος, πολυκαγκής, *ibid.*, p. 154-155.

Les substantifs et les adjectifs en — ες — dans la langue d'Homère et d'Hésiode, Paris, Bouillon, 1889.

1890. *Une correction au texte de Thucydide* (I, 11), RI, XXXIII 1890, p. 213-218.

1893. *Euripide et Anaxagore*, Paris, Bouillon, 1893 (Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, Collection in-8°, t. 47).

1894. *Anecdota Bruxellensia II* : Les extraits de Platon et de Plutarque du ms. 11360-63, Gand, Engelcke, 1894.

(1) SOURCES. Une partie de cet article reproduit la notice que j'ai consacrée à Parmentier dans le Bulletin des *Amis de l'Université*, II, 1930, p. 62-70. J'ai tiré parti également de la notice de J. BIDEZ dans le *Bulletin de l'Association G. Budé*, 1930, p. 14-17, et de celle de H. GRÉGOIRE sur Michel, *ibid.* p. 3-9 et RBPH 1929, t. 8, p. 1450-8. Le reste de ma documentation est constitué par les renseignements qu'a bien voulu me fournir Mademoiselle Parmentier que je me fais un devoir de remercier ici, par les lettres de Parmentier, Michel, Waltzing et Eugène Hubert, et enfin par les archives du rectorat et de l'administration.

(2) Cette bibliographie a été dressée d'après les notes que M. Charles Defrêcheux, pour la partie wallonne, et mes étudiants de dernière année en 1930, pour la partie classique, ont bien voulu recueillir à mon intention. Je les en remercie ici de tout cœur.

1896. [En collaboration avec J. BIDEZ] *Un séjour à Patmos*, Gand, Engelcke, s. d.

[En collaboration avec J. BIDEZ] *Notes sur quelques manuscrits de Patmos*, RP, XX 1896, p. 38-40, 116-125.

1897. [En collaboration avec J. BIDEZ] *La tradition manuscrite de la vie de saint Théodose d'après le Patmiacus 273*, Byzantinische Zeitschrift, VII 1897, p. 357-374.

[En collaboration avec J. BIDEZ] *Boanensis lacus*, RI, XL, 1897, p. 13-15.

[En collaboration avec J. BIDEZ] *De la place de Nicéphore Kallistos Xanthopoulos dans la tradition manuscrite d'Evagrius*, ibid. p. 161-176.

Discours à la distribution des prix au Concours Général, ibid. p. 441-453.

Le Roi des Saturnales, RP, XXI 1897, p. 143-149.

1898. [En collaboration avec J. BIDEZ] *The Ecclesiastical History of Evagrius with the scholia. Edited with introduction, critical notes and indices*, Londres, Methuen and Co, 1898.

Une scène de l'Electre de Sophocle, in *Mélanges H. Weil*, Paris, Fontemoing, 1898, p. 333-354.

Avant-propos de la *Chrestomathie grecque* de Mathieu et Grégoire, Liège, Dessain, 1898.

Note sur un passage de l'Electre de Sophocle [16-91], RP, XXII 1898, p. 329-332.

1900. *Une correction au texte du Banquet de Platon* [209 B], RP, XXIV 1900, p. 198-200.

Eschyle Agamemnon 433 sqq., RI, XLIII 1900, p. 19.

Eschyle Agamemnon 1207, ibid., p. 175.

Xénophon Banquet VI. 7, ibid., p. 244.

Platon Phèdre 229 D, ibid., p. 394.

Rapport sur le septième concours de 1898, *Bulletin de la Société de Littérature Wallonne*, XL, 1900, p. 62-64.

Rapport sur le huitième concours de 1898, ibid. p. 9-11.

(Voici la liste des autres contributions de Parmentier à ce *Bulletin* : 1901 :

p. 240-244, 381-384. 1903 : p. 159-160, 295-297. 1906 : p. 105-106. 1907 : p. 99-106. 1908 : p. 65-67, 215-218. 1909 : p. 17-19. 1910 : p. 3, 189-190. 1912 : p. 7-8, 115-116. 1913 : p. 171-172, 231-233, 249. 1922 : p. 7, 70, 97-98. 1923 : p. 7-8, 51. 1924 : p. 177-178, 268-273. 1926 : p. 43-44, 97-98. 1928 : p. 5-6, 76-81.)

1901. *Platon Phèdre 257D*, RI, XLIV 1901, p. 257-259.

1892. *Sophocle Oedipe-Roi 10-11*, RP, XXVI 1902, p. 349-353.

Dion Chrysostome XII. 43, RI, XLV 1902, p. 387-388.

L'adjectif ἐξάρτης, *Platon Phèdre 244 E*, RP, XXVI 1902, p. 354-359.

1903. *Note sur un passage de Corneille*, *Revue latine*, 1903, p. 414-416.

1904. *Note sur deux manuscrits d'Euthymios Zigabenos conservés à la Bibliothèque de Patmos*, in : *Mélanges Paul Frédéricq*, Bruxelles, Lamertin, 1904, p. 21-27. Collaboration au *Catalogus Codicum Astrologorum Graecorum*, V. Codices Romani, Bruxelles, Lamertin, 1904.

1909. *Note sur le Criton de Platon*, in : *Mélanges L. Havet*, Paris, Hachette, 1909, p. 331-340.

- Deux passages de l'Histoire ecclésiastique de Théodoret*, RI, LII 1909, p. 221-227.
- Notice sur Jean Stecher, *ibid.*, p. 347-350.
- La lettre de l'empereur Constantin au sujet de la construction de l'église du Saint-Sépulchre à Jérusalem*, Revue Archéologique, XIV, 1909 p. 42-51.
- Eunomios tachygraphe*, RP, XXXIII, 1909, p. 238-245.
- Note sur un nouveau manuscrit fragmentaire de Théodoret*, *ibid.*, p. 245-246.
1911. *Theodoret's Kirchengeschichte. Herausgegeben im Auftrage der Kirchen-väter-Kommission der Königl. Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Leipzig, Hinrichs, 1911.
1911. *Un manuel de critique verbale*. RI, LIV 1911, p. 205-218.
- Nécrologie de J. E. Demarteau, *ibid.* p. 282-284.
1913. Rapport sur le concours du prix Joseph de Keyn (enseignement primaire) Bull. Acad. Royale de Belgique, Classe des Lettres, 1913, p. 105-111.
- Note sur l'ouvrage de J. BIDEZ, *Philostorgius Kirchengeschichte*, *ibid.* p. 43-51.
- La chronologie des dialogues de Platon*, *ibid.* p. 147-173.
- Recherches sur le Traité d'Isis et d'Osiris de Plutarque*, Bruxelles, Lamertin, 1913.
- La découverte de l'alcool*, RI, LVI, 1913, p. 175-182.
- Nécrologie de Victor Chauvin, *ibid.* p. 399-403.
1914. Notice sur J. Bidez, Almanach des Étudiants libéraux de l'Université de Gand 1914.
- Rapport sur le concours du prix Joseph de Keyn (enseignement moyen et art industriel), Bull. Acad. Royale de Belg., Classe des Lettres 1914, p. 225-231.
- L'épigramme du tombeau de Midas et la question du Cycle épique*, *ibid.* p. 341-394.
1919. *Note sur l'Iphigénie à Aulis d'Euripide*, Bull. Acad. Royale de Belgique, Classe des Lettres, 1919, p. 465-482.
- Préface de la traduction d'Aristophane d'Alphonse Willems, Paris, Hachette, 1919, I, p. I-XXVII.
- Note sur l'Electre de Sophocle*, RP, XLIII 1919, p. 66-77.
1920. Rapport sur le Prix Gantrelle, Bull. Acad. Royale de Belg., Classe des Lettres, 1920, p. 20-21.
- Rapport sur le Prix Joseph de Keyn, *ibid.*, p. 141-156.
- Sur l'Andromaque d'Euripide*, *ibid.*, p. 349-378.
- Pour l'Université de Gand*, Le Flambeau, 1920, p. 100-106.
- Note sur l'Héraclès d'Euripide*, RP, XLIV, 1920, p. 142-170.
1921. Rapport sur le Prix Gantrelle, Bull. Acad. Royale de Belg., Classe des Lettres, 1921, p. 110-118.
1922. *Sur les Troyennes d'Euripide*, *ibid.*, 1922, p. 529.
- Notes sur deux passages d'Euripide*, RBPH, I 1922, p. 1-7.
- Sur le sens méconnu de quelques mots homériques (αἰόλος et ses dérivés)*, *ibid.*, p. 417-428.

1923. Euripide *Héraclès*. Texte établi et traduit, Paris, Les Belles Lettres, 1923 [Collection G. Budé].

Notes sur les Troyennes d'Euripide, Revue des Études Grecques, XXXVI 1923, p. 46-61.

Rapport sur le Prix Gantrelle, Bull. Acad. Royale de Belg., Classe des Lettres p. 44-50.

Une trilogie d'Euripide (Alexandre, Palamède, Troyennes), (Lecture), *ibid.*, p. 266.

1925. Euripide *Troyennes*, *Electre*. Texte établi et traduit. Paris, Les Belles Lettres, 1925 [Collection G. Budé].

Documents hittites du XIV^e siècle av. J.-C. sur les rois d'Achaïe, RBPH, IV, 1925, p. 133-135.

1926. Rapport sur le concours annuel de 1926, Bull. Acad. Royale de Belg., Classe des Lettres, 1926, p. 70-81, 108-115.

L'Iphigénie à Aulis d'Euripide, *ibid.*, p. 262-273.

L'âge de Phèdre dans le dialogue de Platon, Bulletin de l'Association G. Budé, 1926, p. 8-21.

L'âge de Phédon d'Elis, *ibid.* p. 22-24.

ALPHONSE DELESCLUSE

(1896)

Il est des carrières qui s'amorcent sous les meilleurs auspices et qui, fauchées en plein essor par un destin impitoyable, ne font qu'accroître les regrets que provoque toujours une fin prématurée. Tel fut assurément le cas pour Alphonse Delescluse, chargé de cours à la Faculté de Philosophie, mort à trente-trois ans le 21 mai 1903, après sept ans seulement de professorat, au moment où, semblait-il, les plus belles perspectives s'ouvraient devant lui, il se trouvait sur le point de donner la pleine mesure de sa valeur.

Né à Mouscron le 29 septembre 1869, A. Delescluse, après de bonnes humanités faites aux collèges N.-Dame de la Paix à Namur et Saint-Servais à Liège, avait été proclamé docteur en droit à notre Université en 1891. Mais déjà, au temps de ses études juridiques, sa vocation d'historien s'était dessinée. Il avait suivi, à titre d'élève libre, les leçons de critique historique de God. Kurth. Aussi compléta-t-il aussitôt sa formation scientifique par l'obtention, le 23 novembre 1893, avec grande distinction, du diplôme de docteur en histoire, qu'il fut ainsi l'un des premiers, à Liège, à posséder, à la suite de la promulgation de la loi du 10 avril 1890. De bonne heure aussi il avait gagné la confiance de son maître et se révéla un de ses plus zélés disciples. Sa dissertation sur *Les propriétés du Chapitre de Saint-Lambert aux XIII^e-XIV^e siècles*, suivie d'une leçon sur l'établissement de la Paix de Dieu au diocèse de Liège en 1085, avait été fort remarquée. Lauréat du concours des bourses de voyage, il en profita pour fréquenter les Universités de Paris, Berlin et Vienne. Rentré au pays, il revint s'asseoir, comme beaucoup d'anciens élèves de Kurth, sur les bancs du cours de critique. Le 7 décembre 1896, le Gouvernement lui confia l'enseignement des institutions du moyen âge et des temps modernes, délaissé par St. Bormans, auquel s'ajouta, le 25 octobre 1900, celui de l'archéologie du moyen âge, récemment créé.

De prime abord Delescluse apporta dans l'exercice de ses fonctions professorales la conscience, la minutie et le soin qui le caractérisaient. Mais il y avait aussi en lui un besoin d'être utile et de se dévouer, qui lui faisait accepter sans rechigner les tâches obscures dont on se décharge volontiers sur autrui. Secrétaire très zélé, pendant six ans, de la Société d'art et d'his-

toire du diocèse de Liège (1896-1902), à l'entière satisfaction de ses confrères, il le fut aussi, quasi par le fait même, des *Archives liégeoises*, lorsque celles-ci succédèrent à la *Chronique* de cette Société (1898), puis des *Archives belges*, quand à leur tour ces dernières, à l'initiative de Kurth leur fondateur, prolongèrent et développèrent les *Archives liégeoises* (1899). La désignation de Delescluse pour ces postes de labeur et de dévouement avait été d'autant plus naturelle encore que, depuis 1893, il avait accepté de tenir les lecteurs de la *Revue des Questions historiques* au courant de notre production historique nationale. On peut dire qu'au secrétariat des *Archives belges* Delescluse s'est littéralement sacrifié, apportant à lancer cet organe, dans la difficile période de ses débuts, un concours aussi ponctuel qu'actif et empressé. Il en fut vraiment la cheville ouvrière. G. Kurth a tenu à l'attester et à constater combien il s'était en quelque sorte identifié avec cette revue et lui a rendu service (1).

L'activité que Delescluse déploya à ces secrétariats successifs ne l'empêcha pas toutefois de se signaler par diverses publications. Il faut noter tout d'abord, outre plusieurs contributions à la *Biographie nationale* et sa note sur *Une Procession à Stavelot en 1509* (1894), son judicieux article relatif à l'exemption du comté de Laroche du Tribunal de la Paix ; il y démontre que si ce comté a joui d'une telle situation juridique en apparence bien anormale, ce fut tout simplement parce que son chef ne participa point à l'établissement dudit Tribunal ; il réfute, par conséquent, les explications communément admises par les historiens sur la foi des affirmations du fantaisiste Jean d'Outremeuse au XIV^e siècle (1895). De passage à Trèves, il avait eu la bonne fortune d'être informé par le D^r Sauerland de l'existence, à la bibliothèque de cette ville, d'un manuscrit du Cartulaire d'Orval compilé par des mains diligentes au XVII^e siècle, alors que l'éditeur de ce Cartulaire en 1879 dans les Publications in-4^o de la Commission royale d'histoire, le R. P. Goffinet, s'était servi d'un manuscrit moins correct et moins complet datant du XVIII^e ; ce lui fut l'occasion de publier vingt chartes qui avaient, grâce à ces circonstances, échappé à cet éditeur, et de fournir aussi une copieuse série de variantes ou de rectifications de nature à améliorer son travail (1896). Quatre ans plus tard, le D^r M. Klinkenberg, attaché aux Archives de l'État à Berlin, voulut bien, de son côté, lui signaler vingt et une autres chartes, encore de la même abbaye, conser-

(1) Voy. l'éloquent discours prononcé par Kurth à ses funérailles. Il a été reproduit dans les *Archives belges*, t. V, 1903, pp. 126-128, avec portrait, et dans la brochure : *A la mémoire d'Alphonse Delescluse*, Liège, Poncelet, 16 pp. (1903), également avec portrait, où l'on trouve aussi le discours prononcé par Alf. Grafé, alors doyen de la Faculté.

vées en original à ce dépôt, dont dix-neuf inédites ; Delescluse les publia semblablement, en une sorte de second supplément au Recueil de Goffinet, cette fois avec la collaboration de K. Hanquet (1900). Lors de son séjour à Vienne, il avait été frappé de la richesse des célèbres Archives de cette ville au point de vue de notre histoire nationale, surtout pour les premières années, mal connues, de la domination autrichienne dans nos provinces ; il attira sur ces documents l'attention des érudits par une série d'utiles et succincts dépouillements insérés dans son rapport à la Commission royale d'histoire : *Les Archives de Vienne et l'histoire des gouvernements de Kœnigsegg et de Prié* (1897). En 1900, la Faculté l'adjoignit à M. DD. Brouwers pour la publication du précieux *Catalogue des actes d'Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège*, travail non moins utile, auquel il prit une part notable. Enfin, dans les derniers temps, entre autres menues recherches, il préparait la mise au point de sa dissertation doctorale, qui nous aurait donné une excellente page d'histoire économique pleine d'aperçus nouveaux, et il avait abordé aussi la préparation d'une réédition critique de la très importante Chronique d'Hériger et d'Anselme (X-XI^e siècles). Il caressait en outre l'espoir de poursuivre quelque jour à Vienne les investigations systématiques qu'il y avait si opportunément commencées...

Hélas, le mal inexorable qui l'avait atteint depuis trois ans aux sources mêmes de la vie devait en décider autrement. C'est à peine pourtant s'il ralentit son labeur. Delescluse lutta contre lui avec un courage peu commun, étonnant même ses collègues, ses proches, par sa sérénité d'âme. Aussi la stupeur fut-elle grande d'apprendre, un matin de mai 1903, le fatal dénouement, aussi brusque qu'inattendu. Du moins l'affliction de ses élèves égala celle de ses collègues et de ses amis : ils avaient appris eux aussi à connaître, avec sa science et sa modestie, sa profonde serviabilité.

JULES CLOSON.

PUBLICATIONS

Une procession à Stavelot en 1509 (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. VIII, 1894, pp. 367-370.)

Le Comté de Laroche et le Tribunal de la Paix ; une leçon au cours de critique historique de M. Kurth (*Ibid.*, t. IX, 1895, pp. 263-272).

Chartes inédites de l'abbaye d'Orval (*Publications in-4° de la Commission royale d'Histoire*. Bruxelles, Hayez, 1896, XII-66 pp.)

Les Archives de Vienne et l'histoire des gouvernements de Koenigsegg et de

Prié (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. VII, 1897, pp. 511-537).

L'origine des paroisses rurales ; conférence (résumée dans les *Archives liégeoises* (1898, p. 43).

Nouvelles chartes inédites de l'abbaye d'Orval (*Publications in-4^o de la Commission royale d'histoire*. Bruxelles, Hayez, 1900, II-36 pp., en collaboration avec K. Hanquet.)

Catalogue des actes de Henri de Gueldre prince-évêque de Liège (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. V, Bruxelles, Office de Publicité, 1900, in-8^o de XVI-467 pp., en collaboration avec DD. Brouwers).

L'impôt de la fermeté à Liège, conférence résumée dans *Leodium*, t. I, 1902, pp. 57-58.

Dans la *Biographie Nationale*, notices sur : le chanoine Nicolas, Nithard, Nizon (t. XV) ; sainte Ode, sainte Odile, saint Odulphe (t. XVI) ; Petrodensis, Pfortzheim (t. XVII).

Courrier belge dans la *Revue des Questions historiques*, depuis 1893.

Comptes rendus critiques dans la *Chronique de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, les *Archives liégeoises*, les *Archives belges*, le *Bulletin bibliographique de Musée belge*.

JEAN-BAPTISTE STEENACKERS

(1899)

Jean-Baptiste Steenackers naquit à Casterlé (province d'Anvers), le 24 septembre 1848. Il fit ses humanités au petit Séminaire de Hoogstraeten, sa philosophie au petit Séminaire de Malines et sa théologie au grand Séminaire de Bruges. Il fut reçu le 7 septembre 1869 dans la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, établie à Scheut, près de Bruxelles, et y fit sa profession religieuse le 21 mars 1874. Deux ans plus tard, il partait pour la Mongolie, où il devait, pendant un quart de siècle, se consacrer avec un dévouement admirable à l'évangélisation de la région des Ortos, située dans une boucle du Fleuve Jaune au Nord de la Grande Muraille ; ce fut lui qui fonda notamment la mission chinoise de Siao-K'iao-pan (Kleinbrugge), qui est actuellement le centre chrétien le plus important de ce district. Il fut rappelé en 1889 à Scheut pour y enseigner la philosophie. En 1892, ses supérieurs l'envoyèrent à Shanghai pour y fonder la procure générale des missions scheutistes. Rappelé en Belgique en 1898, il fut nommé Procureur Général des missions du Congo. Il ne cessa d'ailleurs jamais de porter le plus vif intérêt à toutes les questions relatives à la propagation de la foi chrétienne en Chine ; il se fit particulièrement l'apôtre, par la parole et par la plume, de l'Œuvre de la Sainte-Enfance (1).

Par Arrêté royal du 28 octobre 1899, le Père Steenackers fut agréé par le gouvernement pour faire un cours libre de Chinois à l'Université de Liège ; il fut aussi chargé de donner cet enseignement à l'Université de Gand et à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles. De l'avis unanime de ses nombreux élèves, c'était un excellent professeur ; il possédait tellement bien la langue chinoise qu'il lui arrivait parfois, en expliquant des textes, de s'oublier

(1) Pour plus de détails sur l'activité missionnaire du P. Steenackers, on consultera notamment l'article nécrologique publié par le R. P. Albert Botty dans les *Missions en Chine et au Congo*, tome XXIV, 1912, pp. 124-125 (avec un portrait) et l'ouvrage de Filip de Pillecijn, *Mgr Bermyn, De Paulus van Ortosland*, édit. du Davidsfonds, 1929, pp. 55-60. — Voyez aussi les *Missions en Chine et au Congo*, tome XLVII, 1935, pp. 173 et suiv. — Nous tenons à remercier ici le R. P. M.-Jos. Raskin, pour l'obligeance avec laquelle il nous a fourni ces renseignements bibliographiques.

et d'employer le chinois au lieu du français. Il ne forma malheureusement que peu de disciples qui s'astreignirent à poursuivre personnellement l'étude de cette langue difficile. Parmi ces derniers, il convient de citer, outre le professeur A. Bricteux, M. Houyet, qui entra dans la carrière consulaire et fut, durant de longues années, interprète de la légation belge à Pékin.

Le P. Steenackers s'éteignit à Louvain, le 5 avril 1912, après plusieurs semaines d'extrêmes souffrances, causées par la gravelle. On doit regretter que la chaire de Chinois qu'il avait si brillamment occupée à Liège soit restée jusqu'à présent sans titulaire.

LÉON HALKIN.

PUBLICATIONS

1. Lettres de Mongolie, publiées dans la Revue des PP. de Scheut intitulée *Missions en Chine et au Congo*, années 1895, 1896 et 1897.
2. *La Sainte-Enfance sous quelques aspects trop peu connus*. Bruxelles, Imprimerie des Missions de Scheut, 1909 ; brochure de 31 pages in-8°.
3. *Grammaire chinoise* (ouvrage photocopié).

KARL HANQUET

(1902)

Le 14 janvier 1928, les auditeurs du cours d'Histoire politique moderne virent tout à coup les traits de leur professeur se contracter, sa parole s'em-pâter, sa main retomber inerte le long du corps et, avant qu'ils eussent pu se précipiter, la paralysie gagner tout le côté droit de leur maître qui fut immédiatement transporté dans l'antichambre, puis à son domicile. Le surlendemain, l'apoplexie revenait à la charge et, le 17 janvier, Karl Hanquet n'était plus.

Ainsi disparaissait à 57 ans, en pleine vitalité, l'un des maîtres qui, depuis Godefroid Kurth, auront exercé la plus profonde influence sur les générations qui se sont succédées sur les bancs de notre Faculté de Philosophie et Lettres.

Né à Liège le 4 octobre 1871, Charles-Ferdinand-Jean-Baptiste-Marie dit Karl Hanquet appartenait à une vieille famille de notre Cité. Il fit au Collège Saint-Servais ses études d'humanités classiques, couronnées par la médaille d'or, c'est-à-dire par l'obtention du premier prix d'excellence dans toutes les classes.

Abordant ensuite les études universitaires, Karl Hanquet s'orienta d'abord vers le droit et la philosophie qui paraissaient ses branches de prédilection. Docteur en philosophie en 1893, docteur en droit en 1895, la carrière du barreau s'ouvrait devant lui et il n'est point douteux qu'il y eût brillé par ses qualités d'orateur et de dialecticien, s'il n'en avait été détourné par l'influence qui rayonnait alors de la personnalité et de l'enseignement de Godefroid Kurth. Celui-ci avait créé en Belgique, en 1874, le premier cours de Critique historique que la loi de 1890 venait de rendre obligatoire. Comme beaucoup de ses contemporains, Karl Hanquet suivait en élève libre les leçons de ce maître sur les sources de l'histoire liégeoise et de l'histoire franque. Bientôt il achevait les études d'un troisième doctorat et c'est avec la plus grande distinction que le diplôme de docteur en histoire lui fut conféré en 1898.

Désormais sa voie est tracée et ses succès lui ouvrent la carrière universitaire. Proclamé premier au Concours universitaire de 1898 avec un mémoire sur la *Chronique de Saint-Hubert*, il conquiert l'année suivante l'une des bourses de voyage du gouvernement. Elle lui permet, durant les an-

nées 1899-1901, de fréquenter pendant deux semestres les cours de l'École des Chartes de Paris et pendant un semestre ceux de l'Université de Berlin. C'est là qu'il compléta sa formation de médiéviste et d'éditeur de textes, dont ses travaux allaient mettre en vedette les qualités de perfection.

Aussi, à peine était-il rentré à Liège, que G. Kurth lui faisait l'honneur de se décharger en sa faveur de son cours de Critique historique (A. R. du 26 mars 1902). L'année suivante, l'éméritat atteignait Nicolas Lequarré et une mort inopinée emportait Alphonse Delescluse : un arrêté royal du 28 octobre 1903 conféra à Hanquet les cours d'Histoire politique moderne (et Exercices y relatifs) et d'Institutions du moyen âge et des temps modernes. Nommé professeur extraordinaire le 8 décembre 1905, il fut promu à l'ordinariat le 10 décembre 1910. Jusqu'à son dernier jour, il conserva ce triple enseignement à l'exception de la partie de son cours d'Institutions relative au moyen âge, dont il fut déchargé en 1926.

Suivons Karl Hanquet dans sa chaire. Le voici devant un auditoire de futurs avocats, magistrats et professeurs occupé à « débrouiller », suivant son expression, l'évolution européenne du XV^e au XVIII^e siècle. Un plan d'une magistrale clarté dont il commentait chaque point avec une précision non dépourvue d'éloquence, une méthode d'exposition à laquelle il restera toujours fidèle : 1) les faits, 2) les causes des faits, 3) les conséquences des faits, 4) les réflexions générales ou philosophiques qu'ils impliquent, une originalité surprenante dans les tableaux qu'il brossait de quelques traits essentiels et parfois piquants, un don pédagogique évident qui le rendait maître de son auditoire, tels sont les caractères dominants de son enseignement général. L'étudiant sortait du cours d'Histoire moderne véritablement ravi dans sa curiosité intellectuelle, même s'il n'adhérait point à toutes les conclusions du professeur.

Mais c'est surtout dans sa chaire de Critique historique que l'on découvrirait le plus parfaitement Karl Hanquet. Là, s'adressant aux seuls élèves du doctorat en histoire, c'est-à-dire à une demi-douzaine au plus de travailleurs rangés autour d'une table, il déterminait le sujet qui allait retenir l'attention de ce petit groupe pendant un semestre. Et, successivement, sous la direction avertie d'un maître qui collaborait à chaque instant aux moindres recherches et aux discussions les plus serrées, on passait en revue toutes les phases du travail de critique externe ou interne des documents : les textes étaient relevés, établis, interprétés, analysés et critiqués. Et toujours aussi la même méthode : l'un des étudiants était chargé de l'exposé du jour et avait remis d'avance le plan de sa leçon au professeur ; chacun s'efforçait de contrôler les interprétations proposées et le maître donnait son avis tout en s'attachant à relever les défauts des historiens en herbe, à combler

les lacunes de leurs commentaires, à étendre leur perspicacité, à exercer et aiguïser leur critique ; enfin le procès-verbal de la séance et de la discussion était fait par l'un des auditeurs et lu à la leçon suivante. On devine tout ce que devait apporter d'enrichissement intellectuel, de sûreté dans le jugement, d'objectivité dans l'analyse deux années consécutives de cette gymnastique de l'esprit.

Est-il besoin d'ajouter que la part du maître était toujours prépondérante dans cet enseignement pratique de la critique historique ? Non seulement toute cette maïeutique était le domaine où excellait Karl Hanquet, dont la virtuosité s'y déployait à l'aise, mais toute la besogne de préparation lui incombait. Il lui appartenait de choisir le sujet, de le varier d'année en année, de faire porter son cours alternativement sur l'époque médiévale et sur les temps modernes, d'ébaucher au préalable les principales recherches pour se rendre maître de la matière et ensuite de critiquer chacun des exposés faits par les élèves. Continuant une tradition inaugurée par Kurth et reprise après lui, il fit de l'histoire liégeoise médiévale et moderne l'objet d'un grand nombre de ses cours pratiques, sans négliger d'ailleurs d'autres sujets tels que les origines chrétiennes, la querelle des investitures, le Grand Schisme d'Occident, les origines et le fonctionnement de l'inquisition, etc. Son enseignement se complétait d'ailleurs par des aperçus féconds d'histoire du droit et d'histoire des institutions belges ou françaises qui trouvaient leur place dans son cours à la fois théorique et pratique d'Institutions médiévales et modernes.

Au professeur de critique historique revenait tout naturellement la charge et l'honneur de la direction des dissertations doctorales qui s'élaboraient parfois déjà au cours. Nous ne pouvons oublier, à cet égard, que c'est au séminaire de Hanquet que nous avons inauguré nos travaux sur la neutralité liégeoise et sur le bourgmestre La Ruelle et que c'est aux conseils de ce maître qu'ils doivent ce qu'ils peuvent recéler de bon. Combien de nos anciens condisciples ne sont-ils pas dans ce cas ? On peut dire que, pendant vingt-cinq ans, Karl Hanquet a assumé seul la mission de la formation technique de tous les docteurs en histoire sortis de Liège. Huit ans après sa mort nous déplorons encore le vide qu'il a laissé.

A côté du professeur il convient de dire un mot du savant. Sa triple culture philosophique, juridique et historique lui donnait une envergure peu commune. Une mort prématurée l'aura empêché de nous donner les travaux de synthèse auxquels on pouvait s'attendre et dont l'un au moins était en cours d'élaboration. Mais les ouvrages de savante érudition jalonnent sa carrière et témoignent d'une activité qui ne chôma jamais, malgré les ménagements que lui imposa parfois sa santé.

Deux grandes préoccupations sont à relever dans son œuvre scientifique : l'étude des sources narratives du XI^e siècle liégeois et la connaissance des événements, tant romains que belges ou liégeois, du Grand Schisme (1378-1379). Ses principales publications y sont relatives, qu'il s'agisse de l'édition de la chronique de Saint-Hubert, ou de la détermination de l'auteur de celle-ci et de diverses autres chroniques contemporaines, ou des débuts de la querelle des investitures dans le diocèse de Liège, ou de l'élection des papes Clément VII et Urbain VI, ou des manifestations de la dualité des obédiences dans les diocèses de Cambrai, de Tournai et de Liège dans le dernier quart du XIV^e siècle. Sa plume synthétique s'entendait d'ailleurs à retracer le bilan des connaissances historiques du XIX^e siècle belge ou à esquisser un portrait en pied de son maître Godefroid Kurth. Partout la même aisance unie à la même érudition, l'élégance un peu recherchée de la forme unie à l'originalité de la pensée ou de l'expression et, par dessus tout, un soin extrême poussé jusqu'à la perfection. Si Hanquet a relativement peu écrit, c'est qu'il était plus difficile à satisfaire que ses nombreux amis.

A côté du professeur et du savant, l'homme d'œuvres mérite une attention particulière. Il s'agit ici de toutes les activités extra-universitaires où son âme ardente et généreuse donna toute sa mesure. Comme professeur, comme chrétien, comme démocrate, il était bien le successeur de Kurth.

Rappelons seulement ici qu'en 1915 il prit l'initiative de la création des Cours supérieurs pour jeunes filles à Liège, où il y donna un cours complet d'histoire générale en quatre années (1915-1919) qu'il reprit jusqu'à sa mort, qu'il fut le secrétaire-fondateur des Cours supérieurs pour ouvriers et employés, qu'il fit des séries de conférences aux différentes institutions d'Extension universitaire féminine, notamment à Bruxelles, Anvers, Verviers, qu'il se dévoua d'une manière exceptionnelle au service de l'œuvre coloniale et qu'il fut l'actif secrétaire de la *Ligue pour l'éducation et l'évangélisation des Noirs* et l'un des protecteurs de l'*A. U. C. A. M.*

Entraîné par son maître et par l'abbé Pottier dans la démocratie chrétienne, il ne cessa de se dépenser pour le triomphe de la cause de celle-ci. Plus heureux que Kurth, il connut la satisfaction du succès après l'amertume d'une lutte singulièrement âpre. Son dévouement se manifesta encore dans nombre d'œuvres sociales telles que la Société de Saint-Vincent de Paul, la Ligue pour la Société des Nations, etc.

Chose curieuse, ce cœur essentiellement généreux ne forçait pas la sympathie. Sa réserve était extrême et son premier abord plutôt froid. Mais ceux qui ont bien connu en lui l'homme savent que cette écorce n'était point malaisée à percer. La confiance et l'intimité succédaient vite à la sévérité du premier accueil. Pour peu que le sujet y prêtât, on voyait

Hanquet s'émouvoir, et bientôt prendre flamme. Mais, auprès des tièdes ou des indifférents, il ne se mettait guère en frais et affectait de passer pour une âme inaccessible.

Hanquet avait d'ailleurs de son devoir une conception particulièrement élevée. Aucune considération opportuniste ne l'arrêtait lorsqu'il avait pris une résolution. Et, dans maintes circonstances, il a prouvé qu'il savait être seul de son avis.

Sa vie s'est déroulée comme il l'a voulu. Père d'une nombreuse famille, il n'hésita pas à s'engager au début de la Grande Guerre. Chrétien éprouvé, il fut toujours sur la brèche pour défendre le Souverain Pontife et l'organisation internationale de la paix. Démocrate sincère, il fut l'âme de toutes les œuvres d'entr'aide sociale. Certains ont pu ne pas l'aimer, car il ne recherchait pas les embrassades, mais tous ont dû rendre hommage à sa bonneter et s'incliner devant son esprit de sacrifice.

On le vit bien le jour de ses funérailles. Un concours de monde, comme rarement sans doute la Cité ardente en connut, vint témoigner à la famille du défunt, dans quelle haute estime elle tenait celui qui avait incarné un idéal des plus élevés. Quant à ceux qui ont conscience de devoir à Karl Hanquet leur formation historique, on comprendra qu'ils ne puissent sans émotion faire un retour sur ce passé encore si récent...

PAUL HARSIN.

PUBLICATIONS

I. VOLUMES :

1. Étude critique sur la chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium. (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. X). Un vol. in-8° de 156 pp. Liège 1900.
2. Nouvelles chartes inédites de l'abbaye d'Orval (en collaboration avec A. Delescluse). *Publications in-4° de l'Académie royale de Belgique*. Un vol. in-4° de II-36 pp. Bruxelles, 1900.
3. La Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium. Nouvelle édition. (*Publications in-8° de la Commission royale d'histoire*.) Un vol. in-8° de LIII-290 pp. Bruxelles, 1906.
4. L'Église et la répression sanglante de l'hérésie, par H. Mailet ; publié avec une préface et des notes par K. Hanquet. (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. XVI). Un vol. in-8° de 109 pp. Liège 1909.
5. Le pape Benoît XV (*Action catholique*, n° 18). Un vol. in-16 de 38 pp. Bruxelles, 1922.

6. Documents relatifs au Grand Schisme. Tome I : Suppliques de Clément VII (1378-1379). (*Analecta Vaticano-belgica*, publiés par l'Institut historique belge de Rome, vol. VIII). Un vol. gr. in-8° de XXXVIII-692 pp. Bruxelles, 1924.

7. Idem. Tome II : Lettres de Clément VII (1378-1379), avec la collaboration de dom Berlière (*Analecta Vaticano-belgica*, vol. XII). Un vol. gr. in-8° de XII-454 pp. Bruxelles, 1930.

II. ARTICLES :

1. Les premiers antependiums au pays de Liège (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. X, 1896, pp. 43-45).

2. La querelle des investitures au pays de Liège (*Chronique de la Société d'art et d'histoire*, 15 juillet 1897, pp. 1-2).

3. L'auteur de la Chronique de Saint-Hubert, du Miracula Sancti Huberti et du Vita Theoderici : réponse à M. Alfred Cauchie (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. 70, 1902, pp. 477-516).

4. Les Sciences historiques en Belgique (*Le mouvement scientifique en Belgique*, t. II, pp. 283-324. Bruxelles, 1908).

5. Godefroid Kurth (*Mélanges G. Kurth*, t. I et t. II, pp. XXI-XXXVII. Liège, 1908).

6. Découvertes géographiques et colonisation d'autrefois (*Bulletin trimestriel de l'Association des licenciés de l'Ecole de commerce*, octobre 1910, pp. 3-11).

7. Liège au temps jadis. (*Revue générale*, t. 93, 1911, pp. 752-777).

8. Éloge funèbre de Nicolas Lequarré (*Honneurs funèbres rendus par l'Université de Liège*, 1919, pp. 7-10).

9. Godefroid Kurth historien (dans : *Godefroid Kurth* par T. Braun, K. Hanquet, P. Tschoffen, abbé Cardyn, 1920, pp. 19-26).

10. Godefroid Kurth historien (*Revue latine*, 1921, pp. 30-45).

11. Histoire de l'ancien Pays de Liège, seconde partie (Résumé des Cours d'histoire à l'usage du personnel enseignant, Liège 1923, pp. 52-55).

12. L'auteur du Triumphus Sancti Lamberti (*Leodium*, 1923, pp. 94-95).

13. L'enseignement libre (dans *Liège capitale de la Wallonie*, 1924, pp. 247-251).

14. Mgr Jacques Laminne (*Leodium*, 1924, pp. 82-84).

15. Pottier et Kurth (dans *Mgr Pottier, hommage de ses amis liégeois*, 1925, pp. 47-55).

16. Le parlementarisme et sa crise (*Cahiers mosans*, 1925, pp. 297-298).

17. A propos de nos marks en souffrance (*Revue belge*, 1926, pp. 48-54).

18. Triumphus et Triumphale, deux œuvres de Renier de Saint-Laurent (*Mélanges Pirenne*, 1926, pp. 181-188).

19. La Société des Nations peut-elle se passer de Rome ? (*Revue catholique des idées et des faits*, 1926, pp. 10-12).

COMPTES RENDUS dans les *Archives belges*, la *Revue d'histoire ecclésiastique*, la *Revue de l'Instruction publique*, le *Mouvement sociologique international*, le *Bulletin bibliographique du Musée belge*, la *Römische Quartalschrift*, etc.

HIPPOLYTE FIERENS GEVAERT

(1902)

Hippolyte Fierens Gevaert débuta, dans la Faculté de Philosophie et Lettres, en 1902, à la chaire d'Esthétique, devenue vacante par le décès de Camille Renard. Bientôt après, il fut chargé du cours de Philosophie de l'art et du cours d'Histoire de l'art de la Renaissance et des Temps Modernes. En 1906 le cours d'Histoire de la musique lui fut confié également.

En 1910, lors de la création de l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, les mêmes attributions lui furent conservées et le Gouvernement lui conféra le titre de professeur, eu égard à la façon distinguée et dévouée dont il s'acquittait de son enseignement, et à la réputation mondiale que lui valurent ses nombreuses publications. Il garda son enseignement fécond jusqu'au jour de sa mort, le 16 décembre 1926.

Fierens Gevaert s'était préparé par des études longues et ardues, dont les autodidactes ont le secret. L'ardeur de ses belles curiosités, son don remarquable d'assimilation et la ferveur de son élocution lui permirent de prendre très tôt une place enviable. La publication des *Très Belles Heures de Jean de France, duc de Berry*, qui lui valut, en 1925, le Prix quinquennal de Critique historique et littéraire, consacra définitivement l'objectivité scientifique que Fierens-Gevaert était parvenu à acquérir.

Né à Bruxelles, le 13 août 1870, Hippolyte Fierens fit à Paris ses débuts dans le journalisme littéraire. Le *Journal des Débats*, maison sévère et de bon ton, l'accueillit en 1893. Pendant les dix années qu'il y resta, il publia ses œuvres les plus fraîches et les mieux enlevées : l'Académie française le couronna pour ses *Essais sur l'Art contemporain* et l'Académie des Sciences morales et politiques pour sa *Tristesse Contemporaine*. Ses essais, publiés dans les meilleures revues de France et dans le *Journal des Débats*, l'orientaient de plus en plus vers l'étude de la vie et de l'art dans les Flandres. Il réunit les meilleurs dans son livre sur Bruges : *Psychologie d'une Ville*, livre qui devait être un des bréviaires d'esthétique de toute une génération.

Lorsqu'il fut appelé, en 1902, à l'Université de Liège, il s'installa de nouveau en Belgique. A Bruxelles, où il professa, avec autant de succès qu'à

Liège, à l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, il fut bientôt, en 1904, chargé du secrétariat des Musées Royaux des Beaux-Arts, dont il devint plus tard Conservateur en Chef. Il se consacra dès lors avec une mâle énergie à l'organisation des Musées et à faire mentir le lieu commun que les Musées sont des cimetières. D'autre part il s'adonnait à l'étude approfondie de l'art flamand. Son premier ouvrage définitif dans ce domaine fut *La Renaissance septentrionale et les Premiers Maîtres des Flandres*, suivi bientôt par les quatre volumes sur *Les Primitifs flamands* et de deux volumes sur *Le Musée de Bruxelles* et *La Peinture à Bruges*. Ce sont des livres où l'érudition se borne à servir de base aux appréciations esthétiques et où l'esprit scientifique ne tue pas l'enthousiasme refréné. Son amour pour la beauté naturelle de son pays et la beauté créée par ses concitoyens déborde dans *Figures et Sites de Belgique*. Sa curiosité intellectuelle toujours en éveil le fit se tourner aussi vers la littérature et l'art de France et surtout d'Italie, pays avec lesquels nos anciens artistes avaient tant d'affinité.

L'activité de cet animateur le poussa à se mettre, aussi en dehors de son enseignement, au service de la diffusion artistique. Il multiplia les conférences, les visites guidées, les manifestations artistiques ; il se fit le protagoniste écouté de l'art nouveau, l'organisateur d'expositions d'avant-garde, et ses expositions d'art belge à Venise font époque dans le développement de l'art moderne.

A maintes reprises l'activité et les ouvrages de Fierens Gevaert lui valurent de hautes distinctions de la part du Gouvernement belge et des Gouvernements étrangers. Il était Officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne, Croix civique de première classe, Grand officier de la Couronne d'Italie, Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre de Roumanie, Commandeur de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche.

LEO VAN PUYVELDE.

PUBLICATIONS

1. *Essai sur l'art contemporain*. Paris, Alcan, 1897 ; 2^e éd., 1903.
2. *Albrecht De Vriendt*, Bruxelles, 1898.
3. *La Tristesse contemporaine*. Paris, 1899, 2^e éd. 1903. Traduction espagnole par Andrés Torrente, Madrid, 1900 ; traduction portugaise par João Corrêa d'Oliveira. Porto, s. d.
4. *Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges*. Paris, Alcan, 1901.
5. *Deux surhommes de lettres : Beaumarchais et Flaubert*. Paris, 1901.

6. *Nouveaux essais sur l'art contemporain*. Paris, Alcan 1903. Traduction espagnole par Louis Cabello y Lapiedra, Madrid, 1904.
7. *Jordaens*. Paris, Laurens, 1905.
8. *Van Dyck*. Paris, Laurens, 1905.
9. *La Renaissance Septentrionale et les premiers Maîtres des Flandres*. Bruxelles, Van Oest, 1905.
10. *Figures et Sites de Belgique*. Bruxelles, Van Oest, 1907.
11. *L'Art au XX^e siècle et son expression en Belgique*. Bruxelles, 1907.
12. *Les Primitifs flamands*. Bruxelles, Van Oest, 1908 (4 volumes).
13. *Albert Baertsoen*. Bruxelles, Van Oest, 1910.
14. *Trésors de l'Art belge du XVII^e siècle*. Tome I. Peinture. Bruxelles, Van Oest, 1912.
15. *La Peinture au Musée ancien de Bruxelles*. Bruxelles, Van Oest, 1913, 2^e éd. 1923.
16. *L'Enseignement de l'Histoire de l'art en Belgique*. Paris, Revue de Synthèse historique, 1914.
17. *El Greco*, Bruxelles, 1914.
18. *Le Tricentenaire d'un chef d'œuvre national, (1614-1914)*. Bruxelles, Goemaere, 1915.
19. *Antoine Wiertz*. Turnhout, Brépols, 1920.
20. *Le Polyptique de l'Agneau des Frères van Eyck et le Retable de S. Sacrement de Dieric Bouts*. Turnhout, Brépols, 1920.
21. *L'Exposition Van Eyck-Bouts à Bruxelles en 1920*. Bruxelles, Van Oest, 1921.
22. *Musée royal des Beaux-Arts de Belgique. Notice historique*. Bruxelles, Weissenbruch, 1922.
23. *La Peinture à Bruges*. Bruxelles, Van Oest, 1922.
24. *Musée royal des Beaux-Arts de Belgique. Catalogue de la Peinture ancienne*. Bruxelles, 1922. (En collaboration avec M. A. Laes).
25. *Les Maîtres de l'Impressionnisme et leur Temps. Exposition d'Art français. Catalogue*, Bruxelles, 1922.
26. *L'Art belge ancien et moderne*. Paris, Gazette des Beaux-Arts, 1923.
27. *L'Architecture et l'Art décoratif modernes en Belgique*, Bruxelles. La Cité, 1923.
28. *Voyage inédit d'un artiste florentin du XVII^e siècle au beau pays de Flandre et de Wallonie*. Bruxelles, Lamertin, 1923.
29. *Exposition A. Servaes*, Bruxelles, 1923.
30. *Exposition Constant Permeke*. Bruxelles, 1924.
31. *Les Très belles Heures de Jean de France, duc de Berry*. Bruxelles, 1924.
32. *L'Exposition « David et son Temps » à Bruxelles*. Paris, Gazette des Beaux-Arts, 1926.
33. *Histoire de la Peinture Flamande, des origines à la fin du XV^e siècle*. Bruxelles, van Oest, 1927-1929, 3 vol. (Le 3^e vol. a été publié par M. Paul Fierens).

PAUL HAMÉLIUS

(1904)

Paul Hamélius naquit le 26 avril 1868 à Ypres, où son père, médecin-major de régiment, se trouvait alors en garnison. Mais ses attaches familiales étaient luxembourgeoises. Ayant perdu son chef, très jeune encore, la famille alla s'établir à Metz, et c'est là que le jeune Paul fit ses premières études au gymnase impérial allemand. En 1880 il revint en Belgique et fut successivement élève des athénées d'Arlon et de Bruxelles. Il entra à l'école normale des humanités de Liège, en 1884, et en sortit avec le titre de professeur agrégé en 1888. Surveillant à l'athénée de Tournai (1888-1891), professeur aux athénées de Charleroi (1891-1894) et d'Ixelles (1894-1904), il succéda à son vieux maître Oswald Orth dans la chaire d'anglais de l'université de Liège le 20 octobre 1904. Il y était chargé des cours de Traduction à livre ouvert de textes anglais et explication de textes anglais ; Exercices philologiques sur l'anglais ; Explication approfondie d'auteurs anglais ; Exercices de philologie germanique. Hamélius était docteur spécial en philologie germanique de Liège depuis le 19 février 1898. Son enseignement s'accrut successivement des cours d'Histoire approfondie de la littérature anglaise (6 novembre 1905) et de Notions sur les littérateurs modernes (30 octobre 1906). Professeur extraordinaire en 1910, il reçut l'ordinariat en 1919.

Paul Hamélius fut un spécialiste de premier ordre en matière de littérature comparée, un philologue de race, un critique littéraire au cachet très personnel, un homme de goût très sûr et très délicat, un polyglotte étonnant, un professeur aux qualités extraordinaires. Tous ses élèves ont conservé de sa science, de sa sensibilité, de son dévouement, de son originalité, de son enthousiasme suggestif un souvenir impérissable. Plusieurs de ses ouvrages sont restés des classiques indispensables en la matière qu'ils étudient, comme *L'Histoire politique et littéraire du mouvement flamand* (1894), sa *Kritik in der Englischen Literatur der 17. und 18. Jahrhunderte* (1897), son *Introduction à la littérature française et flamande de Belgique* (1921), et son édition des *Mandeville's Travels* (1919 et 1923), digne monument de son dévouement à la science et témoignage touchant de la cordialité des relations intellectuelles entre les savants de Grande-Bretagne et de Belgique.

Hamélius parlait et écrivait à la perfection, c'est-à-dire comme un indigène instruit et cultivé, le français, l'anglais, l'allemand et le hollandais ; il savait aussi l'italien et le suédois et lisait couramment l'espagnol. Mais, vrai humaniste, l'étude des langues fut toujours pour lui un moyen plutôt qu'un but, un moyen vers la jouissance esthétique des littératures étrangères, vers la connaissance des conditions sociales des peuples étrangers, vers une meilleure compréhension de son époque. Pendant la guerre il servit son pays ardemment par la plume et par la parole. Il donna dans les universités anglaises et dans les grands cercles littéraires d'Outre-Manche de nombreuses conférences sur les lettres belges qui firent grande impression. Il était considéré en Angleterre comme le représentant et l'ambassadeur de la vie intellectuelle belge. Sa disparition foudroyante à l'âge de cinquante quatre ans (1922) priva le monde cultivé des fruits d'une vie de recherches intelligentes et inlassables qu'il sentait mûres et qu'il se disposait à livrer à l'impression. Elle laissa un vide qui ne sera peut-être jamais comblé.

VICTOR BOHET.

PUBLICATIONS

1. Histoire politique et littéraire du mouvement flamand. Bruxelles, Ch. Rozez (1894), in-8°, 239 pages. (Bibliothèque belge des connaissances modernes).
2. Die Kritik in der Englischen Literatur der 17. und 18. Jahrhunderte. Groitsch, Reichardt, 1897, in-8°, 208 pages. (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. III).
3. La crisi attuale delle litteratura flamminga (extrait de la *Rivista moderna di cultura*). Florence, 1898.
4. Van Bree en Willems. Betrekkingen tusschen Vlaamsche schilderkunst en letterkunde. Bruxelles, 1898 (extrait de *Germania*).
5. Was dachte Shakespeare über Poesie ? (Bruxelles, 1899, in-8°, 31 pages).
6. Theodore Watts. Bruxelles, 1899 (extrait de la *Revue de Belgique*).
7. Arthur Wing Pinero und das Englische Drama der Jetztzeit. Bruxelles, 1900 (16 pages).
8. The Theory of Romantic Comedy. Bruxelles, 1902, in-8°, 47 pages.
9. De Theorie van het romantische Blijspel, 1903 (extrait de *Van Nu en Straks*).
10. De dood van Kaïn in de Engelsche mysteriespelen van Coventry (extrait de *Volksunde*, 1903, 11 pages).
11. Le Congrès archéologique de Bath (extrait des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 11 pages), 1905.

12. Rapport sur les études de philologie germanique dans les Facultés de Philosophie et Lettres (*Congrès d'expansion mondiale* de Mons), 1905.
13. The Rhetorical Structure of Layamon's Verse (*Mélanges Godefroid Kurth*, II, p. 341-349), Liège, 1908.
14. La genèse de l'Ulenspiegel de Charles de Coster (extrait de *La Belgique Artistique et Littéraire*), 1908.
15. The Source of Southern's « Fatal Marriage » (extrait de *Modern Language Review*, IV, p. 352-356), 1909.
16. Sommaire de l'histoire des littératures étrangères. Bruxelles, in-8°, 61 pages.
17. Thomas Southern's Loyal Brother, a Play on the Popish Plot, edited with Introduction and Notes. Liège (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fasc. XX) 1911, 131 pages.
18. Bijdrage tot de geschiedenis van het rijm (*Handelingen van het tweede Vlaamsche Philologencongres te Gent* 1913, p. 216-224).
19. The Siege of Liege. A Personal narrative. London, 1914, in-12, 79 pages.
20. The Travels of Sir John Mandeville (*Quarterly Review*, 1917).
21. Anglo-Belgian Relations Past and Present. London, 1918 (117 pages). En collaboration avec H. Vander Linden.
22. Mandeville's Travels, edited from Ms. Cotton Titus, c. XVI in the British Museum. Vol. I (*Early English Text Society*, Original Series, N° 153). London 1919. Vol. II Introduction and Notes (Id. N° 154), London 1923.
23. Introduction à la littérature française et flamande de Belgique. Bruxelles, Office de Publicité, 1921, in-8°, 316 pages.
24. La littérature des proscrits en Angleterre (*Revue belge de philologie et d'histoire*, I, p. 59-69), 1922.

PIERRE-JOSEPH BOYENS

(1922)

Pierre-Joseph Boyens naquit à Dison le 17 février 1872. Après des études moyennes dont la solidité fut démontrée par des distinctions obtenues au Concours général, il suivit les cours de l'École Normale des Humanités de Liège. Il en sortit premier en 1893 et, la même année, il obtint le titre de docteur en philosophie et lettres. Dans sa dissertation, il traitait un sujet de l'histoire des institutions grecques, la Proxénie de la cité d'Orope. Présenté au Concours universitaire de 1895, ce mémoire valut à son auteur le premier prix.

P.-J. Boyens fréquenta ensuite à Paris les cours de l'École spéciale des Langues orientales et ceux de l'Institut des Hautes-Études. C'est là qu'il acquit la connaissance du grec moderne ; il la développa au cours de son séjour dans l'île des Princes, où il fut professeur au lycée grec de Halki. Rentré en Belgique, il se consacra à l'enseignement moyen et il déploya dans ses fonctions toutes les qualités qu'il avait acquises en recevant l'enseignement fécond de l'École Normale.

Cependant, il n'abandonnait pas le travail scientifique. Chargé par les Pères Bollandistes de rédiger le catalogue des manuscrits hagiographiques grecs de la bibliothèque de Halki, il s'acquitta de cette tâche avec toute la rigueur scientifique qui est de tradition dans l'illustre compagnie. Il fut le premier à apercevoir l'intérêt que présentait le texte inédit d'une grammaire du grec vulgaire rédigée au XVII^e siècle par un moine de Salonique, et il l'édita avec une introduction historique en 1908.

Très tôt il s'intéressa à l'organisation, dans l'enseignement supérieur, des cours de langues orientales et il fit, au Congrès International d'Expansion Économique ouvert à Mons en 1905, une communication fort remarquée sur les cours de grec moderne et de chinois. A sa demande, la Faculté de Philosophie et Lettres de notre Université proposa au Ministre la création d'un cours libre de grec moderne. Il fut l'organisateur et le premier titulaire de cet enseignement, créé par un arrêté ministériel du 15 mai 1922. Ce cours fut transformé en cours facultatif de néo-grec par un arrêté royal du 31 décembre 1925, ce qui permit au professeur d'élargir son enseignement et de lui donner un caractère plus scientifique. Il put ainsi intéresser cha-

que année à l'étude du grec byzantin un certain nombre des élèves de philologie classique.

P.-J. Boyens était aussi remarquable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Sa bonté et sa modestie lui attiraient toutes les sympathies. Il mourut le 3 mars 1928, après une pénible maladie qu'il supporta avec un grand courage.

A. DELATTE.

FACULTÉ DE
PHILOSOPHIE ET LETTRES
PUBLICATIONS

Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Bibliothecae monasterii Deiparae in Chalce insula, dans les *Analecta Bollandiana*, XX (1901), pp. 45-70.

Grammatica linguae graecae vulgaris communis omnibus Graecis... per Patrem Romanum Nicephori Thessalonicensem. (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 18), 1908, 175 pp. in-8°.

...the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...

A. DELAYE

... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...

... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...

... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...
... the ... of ... in ... of ...



MAURICE WILMOTTE

FACULTÉ DE
PHILOSOPHIE ET LETTRES
ET INSTITUTS Y ANNEXÉS

INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURES ORIENTALES
INSTITUT SUPÉRIEUR DE PÉDAGOGIE

II. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS
ÉMÉRITES OU EN FONCTIONS

Manuscrit arrêté au 31 décembre 1935

FACULTÉ DE
PHILOSOPHIE ET LETTRES
ET INSTITUTS Y ANNEXÉS

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉTUDES DE L'ANT- ET D'ARCHÉOLOGIE
INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE (ANTAIKAS)
INSTITUT SUPÉRIEUR DE PÉDAGOGIE

IL PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS
ÉMÉRITES OU EN FONCTIONS



MAURICE WILMOTTE

(1890)

WILMOTTE, *Maurice*, né à Liège le 11 juillet 1861. Fit toutes ses études dans des établissements de la ville (Institut St-Jean) et de l'État (Athénée Royal et Université). A dix-sept ans, il entre à l'Université, où il passe cinq années, un an de droit, quatre ans de philosophie et lettres ; il conquiert le diplôme de docteur en philosophie avec le plus grande distinction (juillet 1883), en défendant une thèse sur le théâtre médiéval, innovation qui, pour lui comme pour son condisciple Henri Pirenne, fit événement (les deux thèses avaient été inspirées par l'enseignement de Godefroid Kurth).

Boursier de voyage, il suit d'abord à Paris les cours de Gaston Paris, Paul Meyer et Darmesteter, puis à Halle, ceux de Hermann Suchier, à Berlin ceux d'Adolf Tobler ; enfin à Bonn, ceux de Wendelin Förster, qui veut le garder auprès de lui et lui offre la place de « lecteur ». Mais il est rappelé à Liège à l'École Normale des Humanités où l'on réorganise, en l'élargissant, l'enseignement philologique et où son maître Jean Stecher a consenti à le suppléer quelque temps. Il est donc, en octobre 1885, chargé de tout l'enseignement des langues romanes (douze heures par semaine), plus des travaux pratiques.

En 1890, il est, avec ses collègues transféré à l'Université. Nommé le 9 mars 1891 professeur extraordinaire et le 10 avril 1895 professeur ordinaire, il conserve à la Faculté de philosophie et lettres une part notable de cet enseignement, mais obtient d'être suppléé dans le reste par un de ses anciens élèves, Auguste Doutrepoint (1).

En 1897, il est élu membre correspondant de l'Académie Royale de Bel-

(1) L'Arrêté royal du 17 octobre 1890, qui le transférait à l'Université, le chargeait de faire, dans la Faculté de philosophie et lettres, les cours d'Exercices philologiques sur les langues romanes (*partim*), de Grammaire comparée des langues romanes, d'Histoire approfondie des littératures romanes, d'Explication approfondie d'auteurs français (moyen âge et temps modernes) et de Latin vulgaire. Un Arrêté royal du 24 août 1922 le déchargea des cours d'Explication approfondie d'auteurs français (temps modernes), qui fut confié à M. Etienne, et de celui de Latin vulgaire, qui fut confié à M. Ulix. Un Arrêté royal du 7 septembre 1929 le déchargea du cours d'Explication approfondie d'auteurs français (moyen âge), qui fut confié à M. Delbouille.

gique (classe des lettres), et quand le ministre Destrée créera l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, il en fera partie dès le début.

A l'étranger nombreuses sont les missions et distinctions obtenues par lui. Citons les cours et conférences qu'il fut chargé de faire à Florence, à l'Institut français et au même Institut à Madrid. M. Albert Kahn, ayant en 1912 créé à la Sorbonne une chaire itinérante confiée à un savant étranger, la Faculté des lettres le désigna tout premier, et il fit là-bas une série de conférences littéraires.

Quand la guerre éclata, il n'échappa au poteau d'exécution, que lui promettait la *Kölnische Zeitung* en août 1914, qu'en émigrant à Paris. Et dès qu'on y connut sa présence, un cours lui fut offert par le ministre Sarraut. Le Gouvernement français ayant été transféré à Bordeaux, il l'y suivit et enseigna là-bas à la Faculté des lettres. En juin 1915, il fut rappelé à Paris, et il enseigna à cette Université de 1915 à 1919; il eut plus de deux cents élèves, et quand il revint en Belgique reprendre sa tâche, l'Université de Paris lui fit ce grand et rare honneur de le nommer docteur *honoris causa*.

Il a été admis à l'éméritat le 11 juillet 1931.

Il a formé un grand nombre d'élèves dont il peupla non seulement les chaires universitaires de son pays (Bruxelles, Gand, Louvain), mais aussi les chaires d'universités étrangères (M. G. Cohen, à Paris, M. Jules Simon à Munich, MM. J. Pirson et Bodart à Erlangen, M. Dechamps à Londres, M. Poulet à Edimbourg, etc.) Un grand nombre d'Académies et d'Instituts étrangers (notamment la célèbre *Association of modern languages of America*) l'ont inscrit parmi leurs membres.

Il est commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre de Léopold, grand-officier de l'Ordre de la couronne, etc.

PUBLICATIONS (1)

I. HISTOIRE LITTÉRAIRE :

Ximénès Doudan. *Revue de Belgique*, t. XXXVIII, 1881, p. 389.

Agénor de Gasparin, sa vie, ses œuvres. I. *Revue de Belgique*, t. XLI, 1882, pp. 241-269; II. *Ib.*, t. XLII, 1882, pp. 46-70.

(1) On a omis ici les travaux d'importance secondaire, tous les comptes rendus de livres, la collaboration à des quotidiens, etc. Une bibliographie complète a été dressée par M^{me} Dehousse-Lejeune dans les *Etudes de philologie wallonne* (1932) citées ci-dessous.

- Un essai de psychologie littéraire. *Revue de Belgique*, t. XLVII, 1884 ; p. 127.
- Un fragment de Foucon de Candie. *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1890, p. 17.
- Étude sur des thèmes de chansons. *Archivio* (de Pitré) *per lo studio dei tradizioni popolari*, 1890, p. 181.
- Le wallon, histoire et littérature. Bruxelles, Rosez, 1893, un volume petit in-8°, 160 pp.
- Un moraliste liégeois au XI^e siècle : Egbert. *Revue wallonne*, t. I, 1893, p. 5.
- Les passions allemandes du Rhin dans leur rapport avec l'ancien théâtre français. *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique* (Classe des Lettres). t. LV, 1896, un volume in-8°, 114 p.
- La naissance de l'élément comique dans le théâtre religieux. Extrait des *Annales du Congrès International d'Histoire*, Paris 1900. (Section VI ; p. 49).
- Gerbert de Montreuil et les écrits qui lui sont attribués. *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1890, p. 166.
- Un nouvel historien de la littérature française : M. Émile Faguet. *Revue de Belgique*, 2^e série, t. XXIX, 1900, p. 47.
- Les origines du drame liturgique. *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1901, p. 725.
- Les grands sanctuaires d'Italie. *Le Messager de Bruxelles*, 10, 15, 23, 26 avril, 4, 10, 14, 22 mai, 18 juin, 6 juillet 1901 (à paraître en volume).
- Évolution du roman français aux environs de 1150. *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1903, pp. 323-379 et pp. 475-483.
- Eugène Fromentin et les réalistes. *Revue Latine*, Paris, janvier 1903, p. 56.
- L'inoculation biblique dans la littérature française. *Revue de Belgique*, 2^e série, t. XLI, 1904, pp. 201-244 et 330-348.
- Le sentiment de la nature au Moyen-Age. *Revue latine*, 25 février 1904, p. 118.
- Les idées morales de M. P. Bourget. *Revue de Belgique*, 2^e série, t. XLII, 1904, p. 95.
- Octave Pirmez (Anthologie avec préface). Bruxelles, Coopérative des Écrivains Belges, 1904, un vol. de 146 p.
- Le manifeste de Du Bellay et la Tradition didactique du Moyen Age. *Revue de l'Instruction Publique*, t. XLVIII, 1905, p. 81.
- L'esthétique des symbolistes. (Petites études d'histoire littéraire). *Antée*, 1^{er} octobre 1906.
- La critique littéraire au XVII^e siècle. (Petites études d'histoire littéraire). *Antée*, 1^{er} mars 1907.
- Trois semeurs d'idées : de Gasparin, Émile de Laveleye, Émile Faguet. Paris, Fischbacher ; Bruxelles, Weissenbruch, 1907, un vol. in-18 de 352 pages.
- Ferdinand Brunetière. *Revue de Belgique*, t. XLIX, 1907.
- G. J. Van Hamel. *Grande Revue*, t. XLIII, 1907, p. 320.
- J.-J. Rousseau et ses récents critiques. *Revue de Belgique*, t. II, 1908, pp. 277-289, et ib., t. LIII, p. 54.
- Molière et son dernier critique. *Grande Revue*, t. L, 1908, p. 358.

La culture française en Flandre. Le passé et le présent. *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*. Classe des Lettres, 1908, p. 259.

Études critiques sur la Tradition littéraire en France. Paris, Champion, 1909, un volume in-18, de 322 pages.

La littérature wallonne au XIX^e siècle. *Les Marches de l'Est*, 1^{er} octobre 1909, p. 405.

Un poète wallon (Joseph Vrindts). *Revue de Belgique*, 2^e série, t. LVII, 1909, p. 31.

L'exotisme dans la littérature française. *Revue de Belgique*, 3^e série, 1911, p. 10.

Le passé, le présent et l'avenir du théâtre national de langue française en Belgique. *Bulletin de l'Académie de Belgique*, Classe des Lettres, 1912, p. 256.

Diderot et nous. *Revue de Belgique*, 3^e série, 1913, p. 1244.

A propos d'un passage d'Alfred de Vigny (*Mélanges Picot*, p. 149).

Observations sur le Roman de Troie. *Moyen Age*, 2^e série, t. XVIII, 1914, p. 93.

Une nouvelle théorie sur l'origine des chansons de geste. *Revue historique*, (Paris), novembre-décembre 1915, t. CXX, p. 241.

La chanson de Roland et la chanson de Willame. *Romania*, t. XLIV, 1915, pp. 55-86.

Le prince de Ligne et la France. Extrait des *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*. Bordeaux, Gounouilhou, 1916, p. 5.

Le Français a la tête épique. Paris, Renaissance du Livre, 1917, 1 vol. de 189 pages, in-12.

Saint-Beuve et ses derniers critiques. *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*. Classe des Lettres, 1920, p. 261.

Charles Potvin, *Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, 1920, 121 pages.

Saint Evremond, critique littéraire. Introduction et notes. Paris, Bossard, 1921, un volume petit in-8^o de 255 pages.

Les antécédents latins du Roman français. *Mercure de France* (Paris), 1^{er} mai 1922, p. 609.

Discours à l'occasion de la réception de la Comtesse de Noailles, le 21 janvier 1922. *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises*, t. II. A part, une brochure à la Renaissance du Livre (Paris).

De l'origine du roman en France ; la tradition antique et les éléments chrétiens du roman. Paris, Champion, 1923, in-8^o, 71 pages. *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*. Classe des Lettres, 2^e série, t. XVIII.

Sainte-Beuve. Amour et poésie. *Revue Franco-Belge*, t. VIII, p. 70 (1928).

Le Roman du Gral. Paris, Renaissance du livre, un volume de 162 pp. in-18 (1929).

Parzival, de Wolfram d'Eschenbach, Introduction et notes, même éditeur 178 pp., in-18 (1932).

II. PHILOGIE :

Le dialecte de Tournai au Moyen Age. *Revue de l'Instruction Publique*, t. XXVIII, 1885, p. 251.

Note sur le patois de Couvin. *Revue de l'Instruction Publique*, t. XXIX, 1886, p. 213.

L'enseignement de la philologie romane à Paris et en Allemagne (1883-1885). Bruxelles, Polleunis, Ceuterick et Lefebure, 1886, in-8°, un volume de 52 pages.

Essais de dialectologie wallonne. (Le dialecte liégeois au XIII^e siècle), *Romania*, t. XVII (1888, p. 542).

Essais de dialectologie wallonne. (La région au Sud de Liège). *Romania*, t. XVIII (1889, p. 209).

Essais de dialectologie wallonne. (La région namuroise). *Romania*, t. XIX, (1890, p. 73).

Gloses wallonnes de Darmstadt. *Études romanes dédiées à Gaston Paris*, 1890, p. 239.

Le dialecte du ms fr. 24.764. *Forschungen zur Romanische Philologie*. (Festgabe Suchier). Halle 1900, p. 45.

Gaston Paris. *Revue de l'Instruction Publique*, t. XLVI, 1903, p. 73.

De quelques wallonismes. *Mélanges Paul Fredericq*, I. Philologie classique et romane, 1904, p. 91.

Un double projet de dictionnaire des patois romans et wallons. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, 1905, p. 819.

De l'utilité scientifique d'un dictionnaire du dialecte wallon et de la méthode qui doit présider à sa confection. *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. XVIII, 1905, p. 49.

Pourquoi il faut parler français. Extraits des *Cahiers Alsaciens*, janvier 1912, 25 pages in-8°.

Le Rodlieb, notre premier roman courtois. *Romania*, t. XLIV (1915-1917) p. 373.

L'auteur des branches II et V^a du Renard et Chrétien de Troyes. *Romania*, t. XLIV (1915-1917, p. 258).

La patrie du Waltharius. *Revue historique*, t. CXXVII, 1918, p. 1.

Chrétien de Troyes et le conte de Guillaume d'Angleterre. *Romania*, t. XLVI, (1920, p. 1).

Sur la critique des textes, *Le Correspondant*, 10 mai 1920, p. 389.

Un petit problème de casuistique amoureuse. *Mélanges offerts à M. Bernard Bouvier*, 1920, p. 345.

Un fragment du roman de Renart. Communication à l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises. Extrait du *Bulletin* de cette Académie, n° 3, novembre 1922, p. 297

Une source latine de la chanson de Roland. *Mélanges offerts à M. Gustave Lanson*, 1922, p. 77.

Discours prononcé à l'occasion de la réception de M.M. Ferdinand Brunot

et Brand Whitlock le 7 octobre 1922. *Bulletin de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises*.

Les origines littéraires de « Gormond et Isembard ». *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres, 5^e série, t. XI, 1925, pp. 35-53.

Marie de France et Chrétien de Troyes. *Romania*, t. LII (1925, p. 353).

Chrétien de Troyes, « Guillaume d'Angleterre, roman du XII^e siècle ». Collection des *Classiques Français du Moyen Age*. Paris, H. Champion, 1927, 1 volume, XIV-133 pages.

« Remaindre ». *Mélanges offerts à A. Thomas*. Paris, Champion, 1927, p. 499.

« Celtice loqui ». *Mélanges offerts à M. V. Tille*. Prague, 1927, p. 222.

Wallon « Plamou ». *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à M. A. Jeanroy par ses élèves et ses amis*. Paris, E. Droz, 1928, p. 195.

Un curieux cas de plagiat littéraire : « Le poème de Galeran de Bretagne ». *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, t. XIV (1928), p. 269 ; à part chez Champion, Paris 1928.

Études de philologie wallonne, réunies et publiées par ses amis et ses élèves à l'occasion de sa promotion à l'éméritat. Paris, Droz, 1932, un vol. de VIII-299 pages in-8^o.

Le Poème du Gral et ses auteurs. Paris, Droz, 1930, 103 pp. in-8^o.

Le Parzival de Wolfram d'Eschenbach et ses sources françaises. Paris, Droz, 1933, 92 pp. in-8^o.

« Roland », vers 3630 (*Mélanges offerts à M. Kastner*, Cambridge, 1933).

III. ESSAIS DIVERS :

La Belgique morale et politique (1830-1900), avec une préface de M. E. Faguet. Paris, A. Colin ; Bruxelles, Weissenbruch, 1902, un volume de 355 pages.

Les étapes de la Nation belge. *Revue de Paris*, t. VI (1905) p. 431.

La Belgique morale et politique (1830-1900), 2^e édition. Bruxelles, Weissenbruch, 1905.

Le Maurrassisme et ses effets en Belgique. *Revue Franco-Belge*, t. VI, p. 73.

Préface aux « Mémoires » d'Émile Banning. *La Renaissance du Livre*, 1927, 16 pages.

Un cri d'alarme. A propos du livre de J. Benda, « La Trahison des Clercs ». *Revue Franco-Belge*, t. VIII, p. 323.

LOUIS DE LA VALLÉE POUSSIN

(1891)

DE LA VALLÉE POUSSIN, *Louis-Etienne-Joseph-Marie*, né à Liège le 1^{er} janvier 1869.

Il fit ses humanités classiques au Collège Saint-Servais et ses études supérieures à l'Université de Liège, où il conquit le titre de Docteur en philosophie et lettres (juillet 1888). Il fréquenta ensuite l'Université de Louvain, où il fut reçu Docteur en langues orientales (juillet 1891), avec une thèse sur *La doctrine du salut dans le Bouddhisme postérieur*.

Élève titulaire de l'École pratique des Hautes Études de Paris ; élève libre de l'Université de Leyde.

En août 1891, il fut nommé chargé de cours à l'Université de Liège pour y occuper la chaire de Sanscrit, qui avait été délaissée en 1885 par Charles Michel.

En janvier 1892, il fut transféré à l'Université de Gand pour y enseigner le Sanscrit et la Grammaire comparée du grec et du latin (1).

PUBLICATIONS (jusqu'en 1892)

Des impuretés et des purifications dans l'Inde antique. Bruxelles, 1891.

Bodhicaryāvatāra. Introduction à la pratique de la sainteté bouddhique. Museon, t. XI, 1892, pp. 68-82 et 87-115.

Contes bouddhiques (en collaboration avec G. de Blonay). Revue de l'Histoire des relig., t. XXVI, pp. 180-200.

(1) Pour la suite de sa carrière académique et la liste complète de ses publications, on peut consulter le *Liber Memorialis* de l'Université de Gand, t. I, p. 248 (1913) et la Notice publiée par E. Lamotte dans la *Revue du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, t. IV, n° 3 (Bruxelles, 1933).

HENRI BISCHOFF

(1895)

BISCHOFF, *Henri*, né à Montzen, le 17 juin 1867. Études primaires à Montzen. Humanités gréco-latines au Collège patronné de Saint-Trond. Études supérieures à l'École Normale des Humanités et à l'Université de Liège, de 1887 à 1891.

Professeur agrégé de l'enseignement moyen et Docteur en philosophie et lettres (30 juillet 1891). Lauréat du Concours Universitaire (3 septembre 1893). Voyages d'études en Allemagne : 1896, 1897, 1898.

Professeur de langues modernes au Collège communal et à l'École normale moyenne de l'État à Nivelles (1892-95).

Chargé de cours à l'Université de Liège (1895). Professeur extraordinaire (1900). Professeur ordinaire (1905). Professeur émérite (1920).

Fondateur du *Lütticher Schillerverein* (1906).

Officier de l'Ordre de Léopold.

PUBLICATIONS

I. LIVRES :

1. *Th. Körners Zriny nebst einer allgemeinen Uebersicht über Körner als Dramatiker*. Leipzig, 1891 (dissertation doctorale).
2. *Ludwig Tieck als Dramaturg*. (Fasc. 2 de la *Biblioth. de la Fac. de Phil. et Lettres de l'Univ. de Liège*). Bruxelles, 1897.
3. *Das deutsche Volkslied*. Arlon, 1898.
4. *Die deutsche Spruchdichtung*. Arlon, 1900.
5. *Hendrik Hansjakob*. Gand, 1901.
6. *Richard Bredenbrücker. Letterkundige studie*. Gand, 1902.
7. *Richard Bredenbrücker, der südtirolische Dorfdichter*. Stuttgart, 1903.
8. *Heinrich Hansjakob, der schwarzwälder Dorfdichter*. *ibid.*, 1904.
9. *Unsere dritte Nationalsprache*. Gand, 1907.
10. *Erlebnis und Dichtung bei N. Lenau*. Liège, 1908.
11. *Tableau chronologique des poésies lyriques de N. Lenau*. (*Publications du Musée Belge*, N° 19). Louvain-Paris, 1910.

12. *Nikolaus Lenaus Lyrik. Ihre Geschichte, Chronologie und Textkritik.* Premier volume. Berlin, 1920. (Ouvrage couronné par l'Académie Royale de Belgique. Mémoires, collection in-8°. Deuxième série, tome XII).
13. *N. Lenaus Lyrik. Ihre Geschichte, Chronologie und Textkritik.* Deuxième volume. Berlin, 1921.
14. *Tagebuch von Max Löwenthal über Lenau.* Berlin, 1921.
15. *Nikolaus Lenaus Gedichte, herausgegeben und eingeleitet.* Stuttgart, 1924.
16. *Notre troisième langue nationale.* Bruxelles, 1930.
17. *Die deutsche Sprache in Belgien. Ihre Geschichte und ihre Rechte.* Eupen, 1931.

II. ARTICLES :

1. Zu Körners « Zriny ». (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 1893).
2. Ludwig Tieck. (*L'Enseignement des langues vivantes*, Bruxelles, 1894-1895).
3. Encore une proposition pour l'enseignement des langues vivantes (*ibid.*, 1896).
4. L'organisation de l'enseignement de l'allemand, (*ibid.*, 1896).
5. Die deutsche Sprache. Vortrag. (*Deutsch-Belgien*, herausgegeben von G. KURTH, I. Bd., 1896).
6. Die deutsche Sprache in Belgien. (*Zeitschrift für deutsche Sprache*, 1896 ; *Die Gegenwart*, 1898 ; *Die Zukunft*, 1900 ; *zur guten Stunde*, 1901).
7. Eine geplante Reform im belgischen Unterrichtswesen. (*Deutsche Zeitschrift für ausländisches Unterrichtswesen*, 1898).
8. Lessings Laokoon und Heinrich von Kleist. (*Zeitschrift für den deutschen Unterricht*, 1898).
9. Der amtliche Sprachenbrauch in den alten Niederlanden. (*ibid.* 1898).
10. Der Satzbau bei Heinrich von Kleist. (*Zeitschrift für den deutschen Unterricht*, 1899).
11. Duitsch-belgische beweging. (*Germania*, Bruxelles, 1899).
12. Der neusprachliche Unterricht in Belgien. (*Deutsche Zeitschrift für ausländisches Unterrichtswesen*, 1899).
13. Die flämische Bewegung. (*Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, Nr. 22 u. 104, 1899).
14. Belgien. (Rapports sur la littérature belge dans *Das Literarische Echo*, 1900.)
15. Der mittlere Unterricht in Belgien. (*Deutsche Zeitschrift für ausländisches Unterrichtswesen*, 1901).
16. Die germanisch-romanische Sprachgrenze in Belgien und Nordfrankreich. (*Globus*, 1901).
17. Belgische Briefe. (*Das literarische Echo*, 1901 à 1914).
18. Hendrik Hansjakob. (*Dietsche Warande en Belfort*, 1901).
19. Der Stand der Frauenbildung in Belgien. (*Handbuch der Frauenbildung* hrsg. von H. LANGE und H. BÆUMER. Leipzig, 1902).

20. Richard Bredenbrücker. (*Dietsche Warande en Belfort*, 1902).
21. Hansjakob. (*Archiv. für Lehrerbildung*, 1904).
22. Hansjakob und die deutsche Dorfdichtung. (*Internationale Literatur- und Musikberichte*, 1904).
23. Le centenaire de la mort de Schiller. Schiller en Belgique. (*Bulletin bibliogr. du Musée Belge*, IX, 4-5 et *Revue de l'Instruction publique*, XLIII, 2, 1905).
24. Schillerliteratur in Belgien. (*Euphorion, Zeitschrift für Literaturgeschichte*, XII, viertes Schillerheft, 1905).
25. Liederabende veranstaltet vom Lütticher Schillerverein: Goethe, Schiller, Heine, Uhland, Eichendorff, Rückert, Chamisso. 1906 à 1913.
26. Flugblätter hrsg. vom deutschen Verein für die Provinz Lüttich, 1906 (Trois numéros, anonymes).
27. Die deutschen Dorfdichterinnen. (*Das literarische Echo*, 1906).
28. Gottfried Kurth. (*Deutsche Erde*, 1907).
29. Préface à une édition de: Hansjakob, « Der Theodor ». (*Reclams Universalbibliothek*, Nr. 4000, 1908).
30. Deutsche Literatur in Belgien. (*Compte-rendu du 2^e Congrès de l'Association des professeurs de langues vivantes*. Liège, 1901).
31. Handschriftliche Notizen von Sofie von Löwenthal zu Lenaus Gedichten (*Zeitschrift für den deutschen Unterricht*, 1909).
32. Ein ungedrucktes Gedicht von N. Lenau. (*Oesterreichische Rundschau*, 1910).
33. Ungedruckte Briefe von Lenau an G. Schwab und Sophie Schwab. (*Beilage zur Vossischen Zeitung*, Nr. 49, 1910).
34. Aus einem politischen Tagebuche. (*Kölnische Zeitung*, Nr. 10 u. 18, 1910).
35. Aus dem Tagebuche des Grafen Hermann von Stainlein-Saalenstein. (*Wiesbadener Zeitung*, 2. Beilage, Nr. 180, 1910).
36. Lenau und Lotte Gmelin. Nach neuen Quellen. (*Kölnische Zeitung*, Nr. 51 u. 58, 1911).
37. Lenaus Stuttgarter Liebe (*Neues Tageblatt*, Stuttgart, Nr 184-5, 1911).
38. Lenaus Haidebilder. (*Philologiai Dolgazatok. A Magyar-Nemet Erintkezésköl*, Budapest, 1912).
39. Lenau und Nanette Wolf. (*Oesterreichische Rundschau*, 1914).
40. Lenau in Amerika. (*ibid.*, 1914).
41. Lenau und Lamartine. (*ibid.*, 1915).
42. Lenaus Waldlieder. (*ibid.*, 1915).
43. Lenaus Liebesgedichte. Ihre Entstehung und ihre Beziehung. (*ibid.*, 1915).
44. Lenau und Karoline Unger. (*ibid.*, 1916).
45. Deutsche Sprache und Literatur in Belgien. (*Deutsche Revue*, 1915).
46. Die erste Geschichte der deutschen Literatur. (*Kölnische Zeitung*, Nr. 262, 1924).

47. Lenau und Nanette Wolf. (*Literarische Beilage der Kölnischen Volkszeitung*, Nr. 12, 1925).
48. Lenau und die Gräfin Marie von Württemberg. (*ibid.*, Nr. 28 u. 29, 1925).
49. Courants modernes dans la littérature et la critique allemandes. (*Revue germanique*, livr. 2, 3 et 4, 1925).
50. E. Ludwig. Un Plutarque allemand. (*L'Avenir social*, n° 10, 1929).
51. L'Encyclopédie en Allemagne. (*ibid.*, n° 3, 1930).
52. Notre troisième langue nationale. (*ibid.*, n° 5, 1930).
53. Chroniques allemandes dans le *Bulletin bibliographique du Musée Belge* et dans la *Revue de l'Instruction publique*.

III. COMPTES RENDUS :

Collaboration aux revues suivantes : *Revue de l'Instruction publique* (années 1898 à 1907), *Bulletin bibliographique du Musée Belge* (années 1898 à 1929), *Deutsche Zeitschrift für ausländisches Unterrichtswesen* (année 1898), *Allgemeines Literaturblatt* (année 1899 à 1901), *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte* (année 1908), *Euphorion*, *Zeitschrift für Literaturgeschichte* (années 1920 et 1925), *Literarisches Echo* 1916, *Zeitschrift des Allgemeinen deutschen Sprachvereins*, 1913, 1914, 1935), *Revue germanique* (année 1925).

GEORGES DE CRAENE

(1896)

DE CRAENE, *Georges*, né à Courtrai le 26 janvier 1865.

Études moyennes au Collège Saint-Amand à Courtrai. Études supérieures à l'Université de Louvain. Docteur en philosophie et lettres. Docteur en droit.

Avocat au Barreau de Bruxelles.

Par Arrêté royal du 29 octobre 1896, il a été chargé de faire, dans la Faculté de Philosophie et Lettres, en remplacement du professeur J. Delbœuf, le cours facultatif d'Exercices spéciaux sur la philosophie. Par Arrêté royal du 28 septembre 1897, il a été chargé de faire le cours de Notions de législation commerciale comparée. Par Arrêté royal du 17 janvier 1900, il a été chargé de faire le cours d'Éléments du droit commercial terrestre.

Par Arrêté royal du 11 décembre 1906, il a été chargé de faire, à l'École spéciale de commerce, le cours de Droit commercial terrestre. Par Arrêté ministériel du 25 octobre 1919, il a été autorisé à prendre le titre de professeur à l'École spéciale de Commerce. Il a exercé les fonctions de Président de cette École en 1928-1929.

Il a été admis à l'éméritat le 29 mars 1935.

Décorations : Chevalier de l'Ordre de Léopold. Officier de l'Ordre de la Couronne. Médaille commémorative du Centenaire. Croix civique de 1^{re} classe.

PUBLICATIONS

De la spiritualité de l'âme. Paris et Louvain, 1898-1899, 2 vol.
Contributions à la *Revue Néo-Scolastique* de Louvain.

ERNEST ORSOLLE

(1898)

ORSOLLE, *Ernest-Ivan*, né à Mons en 1854, fit ses études moyennes à l'Athénée royal de cette ville, où il obtint, au Concours général de Rhétorique, le prix d'honneur pour le latin.

Il fit ses études supérieures à l'Université de Liège, où il obtint le diplôme de docteur en droit en 1875. Inscrit au barreau de Bruxelles en 1876. Attaché au Ministère des Affaires étrangères de 1880 à 1884.

Voyage d'études dans le Caucase et dans l'Iran en 1884.

Agréé en 1898 pour faire un cours libre de langue persane à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Atteint d'une grave maladie des yeux, il se vit obligé de se faire suppléer dans cet enseignement par M. Bricteux en 1900 ; il en fut déchargé sur sa demande en 1902.

PUBLICATIONS

Excursion en Portugal, 1881.

Le Caucase et la Perse. Paris, 1885.

Traduction de la comédie *Les Plaideurs* de Mirza Dja'far Qaradjadaghî, dans la *Revue Britannique*, 1887.

Traduction d'œuvres écrites en grec moderne.

JOSEPH TAITSCH

(1899)

TAITSCH, *Joseph*, né à Nicolaïeff, le 7 novembre 1876, a terminé ses études complètes moyennes au Gymnase classique de Nicolaïeff, où il a obtenu le *testimonium maturitatis*; il est parti ensuite pour Munich et a fréquenté dans cette ville, pendant un an, les cours du Polytechnicum.

En 1889, il est entré à l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers et y a terminé ses études en 1891 avec le diplôme de licencié en sciences commerciales; il a fréquenté ensuite, pendant un an, à l'Université de Berlin, les cours des professeurs Schmoller et Wagner (économie politique).

Le 17 mars 1897, il a été nommé professeur à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers; le 10 novembre 1898, chargé de cours à l'Université de Gand et, le 28 octobre 1899, chargé de cours à l'Université de Liège (cours libre de langue russe).

Chevalier de l'Ordre de Léopold, le 23 nov. 1920. Médaille Civique de 1^{re} Classe, le 17 janv. 1927. Officier de l'Ordre de la Couronne, le 3 mai 1928. Médaille Commémorative du Centenaire, le 15 janv. 1931. Croix Civique de 1^{re} Classe, le 25 nov. 1932.

PUBLICATIONS

Grammaire de la langue russe. Anvers, Librairie Forst, 1898.

LÉON HALKIN

(1900)

HALKIN, *Léon-Nicolas-Marie-Joseph*, né à Liège le 28 décembre 1872 (1). Il a fait ses humanités gréco-latines à l'Athénée Royal de Liège, d'où il est sorti en 1890 gratifié d'une récompense spéciale du gouvernement et porteur du diplôme « avec le plus grand fruit » ; il a obtenu plusieurs distinctions en Rhétorique, au Concours général de l'enseignement moyen, notamment le 2^e prix d'histoire.

Il a fait ses études supérieures à l'Université de Liège, où il a été reçu, le 24 juillet 1894, avec grande distinction, docteur en philosophie et lettres (section de philologie classique) ; il a subi, avec le même succès, le 23 octobre 1894, la 1^{re} épreuve du doctorat en philologie romane.

Il a été proclamé premier en philologie classique au Concours Universitaire pour 1894-96, et, sur la proposition du jury, son mémoire a été imprimé aux frais de l'État. Il a été également lauréat du Concours des bourses de voyage en 1895.

Pendant l'année académique 1895-96, il s'est rendu à Paris et y a fréquenté les cours du Collège de France et de l'École pratique des Hautes Études, particulièrement ceux de Héron de Villefosse, de René Cagnat et de Louis Havet.

Professeur intérimaire de 2^e latine (12 juin 1896), puis de 3^e latine (26 septembre 1896) à l'Athénée royal de Mons. Détaché, le 2 août 1897, à l'École des Cadets de Namur, en qualité de professeur de latin dans les trois classes supérieures.

Nommé chargé de cours à l'Université de Liège, par Arrêté royal du 27 février 1900 ; professeur extraordinaire, le 28 octobre 1903 ; professeur ordinaire, le 29 octobre 1908. Il a été chargé successivement des cours suivants : Notions sur les institutions politiques de Rome. Exercices philologiques sur la langue latine (candidature), *partim*. Mythologie (27 février 1900). — Histoire politique de l'antiquité, 2^e partie : Rome (24 mars 1905). — Archéologie romaine. Exercices philologiques sur la langue latine (doctorat), *partim* (26 novembre 1907). — Histoire de la pédagogie et Méthodo-

(1) Frère cadet de Joseph Halkin, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège.

logie (19 octobre 1908). — Histoire politique de l'antiquité, 1^{re} partie : la Grèce. Institutions romaines. Exercices historiques sur l'antiquité (8 mars 1919). — Épigraphie latine (19 novembre 1927).

Il a été déchargé, sur sa demande, des cours d'Exercices philologiques sur la langue latine (candidature) (8 février 1923) et de Méthodologie (15 février 1929). — Depuis cette dernière date, il est chargé de faire, à l'Institut supérieur de Pédagogie, les cours d'Histoire de la pédagogie et de Questions approfondies de pédagogie historique. — En application de la loi du 25 mai 1929, ses cours de Notions sur les institutions politiques de Rome et d'Histoire politique de l'antiquité ont été fusionnés sous ce titre : La société et les institutions de l'antiquité classique. Depuis le 1^{er} juillet 1929, il est en outre chargé de la partie du cours de Critique historique qui est relative à l'antiquité romaine.

Il a rempli, pendant l'année 1920-1921, la charge de Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres, et, pendant l'année 1929-1930, celle de Secrétaire du Conseil académique.

Il a été membre de la Commission administrative du Patrimoine de l'Université de Liège de 1928 à 1931 et du Conseil d'administration de la Fondation universitaire de 1931 à 1935.

Membre effectif et ancien président de l'Institut archéologique liégeois ; membre effectif et ancien vice-président de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège ; membre d'honneur de l'Institut archéologique du Luxembourg et du Musée de la Vie wallonne ; membre associé correspondant étranger de la Société nationale des Antiquaires de France ; membre du Comitato permanente per l'Etruria ; membre correspondant de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, etc. Il a fait partie, de 1900 à 1930, du comité de rédaction de la revue *Le Musée Belge*.

Il a eu l'honneur de représenter l'Université de Liège aux jubilés de l'Université de Naples (1924) et de l'Institut catholique de Paris (1925). Il a participé à divers congrès scientifiques qui se sont tenus à l'étranger, notamment à ceux de Florence (1928), de Barcelone (1929), de Nîmes (1933) et de Nice (1935). Il a fait plusieurs voyages d'études archéologiques et historiques en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Grèce.

Réfugié en Hollande en octobre 1914, il a fait durant l'année suivante, avec l'autorisation du gouvernement belge, des cours d'Histoire romaine et de Latin aux étudiants militaires internés à Amersfoort après la reddition d'Anvers, ainsi qu'aux étudiants civils inscrits à l'Université d'Utrecht et non encore appelés sous les drapeaux.

Décorations : Officier de l'Ordre de Léopold. Commandeur de l'Ordre de

la Couronne. Titulaire de la décoration spéciale de Mutualité (1^{re} classe), de la Croix civique (1^{re} classe) et de la Médaille commémorative du Centenaire de l'Indépendance nationale.

PUBLICATIONS

Les collèges de vétérans dans l'Empire romain. Gand, Vander Haeghen, 1896 ; 27 pages in-8°. (Tirage à part de la *Revue de l'Instruction publ. en Belgique*, t. XXXVIII, 1895 et t. XXXIX, 1896).

Restitution d'une inscription latine votive de Flémalle-Grande. Louvain, Ch. Peeters, 1897 ; 32 pages in-8°. (Tirage à part du *Musée Belge*, t. I, 1897).

Une lettre inédite du philologue H. Canngieter au Bon G. de Crassier. *Le Musée Belge*, t. I, 1897, pp. 318-320.

Les esclaves publics chez les Romains. Ouvrage couronné au Concours universitaire et imprimé aux frais de l'État. (*Biblioth. de la Faculté de philos. et lettres de l'Université de Liège*, fasc. I). Bruxelles, Société belge de librairie, 1897 ; 251 pages in-8°.

Lettres inédites du Bon G. de Crassier à Bernard de Montfaucon. Louvain, Ch. Peeters, 1897 ; 78 pp. in-8° (Extrait du *Bulletin de l'Institut archéol. liégeois*, t. XXVI, 1897).

Correspondance de Dom E. Martène avec le Bon G. de Crassier. Bruxelles, Société belge de librairie, 1898 ; 294 pages in-8°, avec un portrait. (Extrait du *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XXVII, 1898).

Correspondance de M.-G. de Louvrex avec Dom E. Martène. Liège, Cormaux, 1898 ; 23 pages in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société d'art et d'hist. du diocèse de Liège*, t. XII, 1898).

La conception antique de l'État et le collectivisme moderne. *Revue sociale catholique*, octobre 1899.

L'inscription archaïque découverte au Forum romain. *Le Musée Belge*, t. III, 1899, pp. 301-303.

La religion romaine (d'après G. Wissowa). *Le Musée Belge*, t. VI, 1902, pp. 167-177.

Correspondance de J.-F. Schannat avec G. de Crassier et Dom E. Martène. Bruxelles, Schepens, 1903 ; 164 pp. in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société d'art et d'hist. du diocèse de Liège*, t. XIV, 1903).

Bulletin d'institutions politiques romaines. I : Années 1900 et 1901 (en collaboration avec M. ZECH). Paris, E. Bouillon, 1904 ; 126 pages in-8°. (Extrait du *Musée Belge*, t. VII, 1903, pp. 420-465 et t. VIII, 1904, pp. 194-273).

Annibal dans les Alpes (d'après P. Azan et T. Montanari). *Bulletin du Musée Belge*, t. IX, 1905, pp. 5-9.

L'Ardenne belgo-romaine (d'après J.-E. Demarteau). *Bulletin du Musée Belge*, t. IX, 1905, pp. 49-52.

La prononciation internationale du Latin. *Bulletin bibliogr. et pédagog. du Musée Belge*, t. X, 1906, pp. 5-8.

Deux lettres inédites de J.-I. Roderique à M.-G. de Louvrex. *Leodium*, t. V, 1906, pp. 25-28.

Paul Guiraud. Notice. Bruxelles, Dewit, 19 pages in-8°. (Tirage à part du *Mouvement sociologique internat.*, t. VIII, 1907).

L'inscription dédicatoire de l'église de Looz. *Mélanges God. Kurth*, Liège 1908, t. II, p. 121-138.

Les inscriptions métriques des Fonts de Saint-Barthélemy à Liège et de la Châsse de saint Hadelin à Visé. *Annales du XXI^e Congrès de la Fédération archéol. et histor. de Belgique*, Liège, 1909, pp. 588-596.

Supplément à la Correspondance de J.-F. Schannat. *Leodium*, t. VIII, 1909, n. 11.

Un nouveau document relatif à l'inscription dédicatoire de l'église de Looz. *Leodium*, t. VIII, 1909, n. 12.

La pierre à quatre dieux de Berg lez-Tongres. Liège, H. Poncelet, 1911 ; 15 pages, in-8°, avec une planche. (Tirage à part du *Bulletin de l'Institut arch. liégeois*, t. XLI, 1911).

Le Forum romain (avec projections lumineuses). Syllabus d'une conférence faite à la Salle académique, en février 1911.

La statistique archéologique de la Belgique ancienne. *Le Musée Belge*, t. XV, 1911, p. 263-274.

Un piédestal de colonne au géant originaire de Mayence. *Mélanges René Cagnat*, Paris, 1912, pp. 269-280.

La réforme de la prononciation du Latin. *Bulletin du Musée Belge*, t. XVI 1912, pp. 337-342.

Jean-Frédéric Schannat. Notice dans la *Biographie nationale*, Bruxelles, t. XXI, 1912, col. 588-598.

Le diplôme militaire romain de Flémalle-Haute. Louvain, Ch. Peeters, 1913 ; 28 pp. in-8°. (Tirage à part du *Musée Belge*, t. XVII, 1913).

Une ville retrouvée : Pompéi. Syllabus de deux conférences faites à la Salle académique, en février 1913.

Éloge funèbre de Godefroid Kurth (30 janvier 1916). Cf. *Chron. archéol. du Pays de Liège*, t. X, 1919, pp. 19-20 (résumé).

L'enseignement supérieur en Belgique sous le Régime hollandais. Communication faite, le 3 janvier 1918, à l'une des réunions clandestines tenues par les professeurs de l'Université de Liège pendant l'occupation allemande.

Le *Diarium* de J.-F. Schannat (1714-1717). *Mélanges C. de Borman*, Liège, 1919, pp. 529-537.

Notice sur Henri Francotte. *Le Musée Belge*, t. XVIII, 1919, pp. 189-191.

Henri Francotte : le professeur et le savant. Liège, Vaillant-Carmanne, 1920 ; 24 pages in-4°, avec un portrait (Discours funèbre prononcé le 28 juillet 1919 en la Salle académique de l'Université de Liège).

L'École antique de Nîmes. *Leodium*, t. XVI, 1923, p. 125.

Les monuments romains de Nîmes. *Chronique archéol. du Pays de Liège*, t. XIV, 1923, p. 2 (résumé).

L'archéologie belgo-romaine. *Résumé des cours d'histoire, d'archéol., d'histoire de l'art et de folklore à l'usage du personnel enseignant*, Liège, 1923, pp. 17-21.

Les fêtes publiques d'actions de grâces dites *Supplications* chez les Romains. Communication faite au V^e Congrès internat. des sciences historiques (Bruxelles, 1923). Cf. *Compte rendu du Congrès*, p. 198 (résumé).

La prétendue découverte des livres perdus de Tite-Live. *Chronique archéol. du Pays de Liège*, t. XVI, 1925, p. 5 et *Bulletin du Musée Belge*, t. XXIX, 1925, pp. 247-248 (résumé).

Utilité et opportunité de la publication d'un Recueil des textes grecs et latins (littéraires, épigraphiques et numismatiques) relatifs à la Belgique romaine. Communication faite au XXVI^e Congrès de la Fédérat. archéol. et hist. (Bruges, 1925). Cf. *Compte rendu du Congrès*, pp. 102-103 (résumé).

Le LXXV^e anniversaire de l'Institut archéologique liégeois. Liège, Vaillant-Carmanne, 1925, 18 pages in-8^o. (Extrait du *Bulletin de l'Institut archéol. liégeois* 1. L, 1925).

Une nouvelle interprétation de l'inscription du cloître de Vaison. *Bulletin des Amis de Vaison-la-Romaine*, n^o 3, Avignon, 1926.

Le projet d'érection d'une université à Liège en 1561. *Leodium*, t. XIX, 1926, p. 22.

Les origines du Collège des Jésuites à Liège. Cf. *Chron. archéol. du Pays de Liège*, t. XVII, 1926, p. 81 (résumé).

Éloge funèbre de Max Lohest (9 décembre 1926). *Chron. archéol. du Pays de Liège*, t. XVIII, 1927, pp. 22-24.

L'hypocauste belgo-romain de la place Saint-Lambert à Liège. Liège, 1927 ; 8 pages in-8^o avec un plan ; 2^e tirage en 1928 ; 3^e tirage en 1932 ; 4^e tirage en 1935.

Les origines du Collège des Jésuites et du Séminaire de Liège. Liège, Demar-teau, 1927 ; 113 pages in-8^o. (Extrait du *Bulletin de l'Institut archéol. liégeois*, t. LI, 1926).

L'inscription métrique du cloître roman de Vaison. Paris, Klincksieck, 1928 ; 18 pages in-8^o. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXXVII).

Le premier Congrès international étrusque de Florence. *Bulletin du Musée Belge*, t. XXXII, 1928, pp. 11-13 et *Revue belge de philol. et d'histoire*, t. VIII, 1928, pp. 1699-1704.

L'*Itinerarium Belgicum* de Dubuisson-Aubenay. Communication faite au XXVII^e Congrès de la Fédérat. archéol. et histor. (Mons, 1928). Cf. *Compte rendu du Congrès*, pp. 27 et 54-55 (résumé).

Liège il y a trois cents ans, d'après un récit de voyage inédit (1627). *Chronique archéol. du Pays de Liège*, t. XX, 1929, p. 22 (résumé).

Le projet d'érection d'une province liégeoise de la Compagnie de Jésus au XVII^e siècle. *Leodium*, t. XXII, 1929, p. 34 (résumé).

L'état actuel des études archéologiques relatives à la Belgique romaine. Communication faite au IV^e Congrès internat. d'archéologie (Barcelone, 1929). Cf. *Bulletin du Musée Belge*, t. XXXIV, 1930, p. 55 (résumé).

A la mémoire de Jean-Pierre Waltzing (1857-1929). *Le Musée Belge*, t. XXXIII, 1929, pp. 271-281.

Lettres inédites du bollandiste J.-B. Du Sollier. Communication faite au XXVIII^e Congrès de la Fédérat. archéol. et histor. (Anvers, 1930). Cf. *Annales du Congrès*, fasc. I, pp. 103-104 (résumé) et fasc. II, pp. 95-96.

Inscriptions et antiquités romaines de Belgique, de Hollande et d'Angleterre signalées dans les Itinéraires de Dubuisson-Aubenay (1627-1638). *Serta Leodiensia*, Liège, 1930, pp. 177-186.

La date de publication de la Guerre des Gaules de César. *Mélanges Paul Thomas*, Bruges, 1930, pp. 407-416.

Une description inédite de Liège en 1706. *Leodium*, t. XXIV, 1931, p. 34 (résumé).

Sexta quaque die. *Les Études classiques*, t. I, 1932, pp. 117-123.

Le congé des Nundines dans les écoles romaines. *Revue Belge de philologie et d'histoire*, t. XI, 1932, pp. 121-130.

Projet de publication d'un Recueil des sources de l'histoire de la Belgique romaine. Communication faite au XXIX^e Congrès de la Fédérat. archéol. et histor. (Liège, 1932). Cf. *Annales du Congrès*, fasc. II, pp. 34-35 (résumé) et fasc. III, p. 75.

Comment échoua la tentative faite en 1646-1648 pour ériger à Liège une université. Communication faite au même Congrès. Cf. *Annales du Congrès*, fasc. II, pp. 77-79 (résumé) et fasc. III, p. 89.

Notes sur le théâtre à Liège au XVII^e siècle. *Leodium*, t. XXVI, 1933, pp. 147-151 ; cf. *ibid.*, t. XXV, 1932, p. 90.

Pacem provinciae proferre. Communication faite à la Société Nationale des Antiquaires de France. Cf. *Bulletin de la Société*, 1933, pp. 193-195.

Deux lettres inédites de Fustel de Coulanges au sujet de la *Cité antique*. *Mélanges Bidez*, Bruxelles, 1934, t. I, pp. 465-474.

Léopold-Auguste Warnkoenig : le professeur et le savant. *Chronique archéol. du Pays de Liège*, t. XXV, 1934, p. 2 (résumé).

Quelques notes sur Warnkoenig et sa correspondance. Liège, Vaillant-Carmanne, 1934 ; 27 pages in-8^o, avec un portrait (Extrait du *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, t. VI).

Tiberius Plautius Aelianus, légat de Mésie sous Néron. Liège, L. Demarteau, 1934 ; 45 pages in-8^o, avec 2 planches. (Extrait de *L'Antiquité classique*, t. III).

Hannibal ad portas ! Namur, Wesmael-Charlier, 1934 ; 45 pages in-8^o. (Extrait des *Études classiques*, t. III).

Sur l'origine du nom d'Horace. Communication faite au II^e Congrès de l'Association Guillaume Budé (Nice, 1935). *Actes du II^e Congrès*, Paris, 1935, pp. 83-85.

Mogontiacum ou *Montiacum* ? A propos de la première invasion des Francs en Gaule. Communication faite au XXX^e Congrès de la Fédérat. archéol. et histor. (Bruxelles, 1935). Cf. *Programme du Congrès*, pp. 73-74 (résumé).

Le père d'Horace a-t-il été esclave public ? *L'Antiquité classique*, t. IV, 1935, pp. 125-140.

Les origines du collège des Vestales. Communication faite au VI^e Congrès internat. de l'Histoire des religions. (Bruxelles, 1935). Cf. *Recueil des Communic.*, pp. 31-32 (résumé).

Comptes rendus bibliographiques dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, le *Bulletin du Musée Belge*, les *Archives Belges*, la *Revue Belge de philologie et d'histoire*, les *Études classiques*, *L'Antiquité classique*, etc.

JEAN CAPART

(1902)

CAPART, *Jean-François-Désiré*, né à Bruxelles, le 21 février 1877.

Premières études chez les Sœurs de la rue du Parnasse à Bruxelles; ensuite à l'Institut Saint-Boniface à Ixelles, depuis la 3^e préparatoire jusqu'à la Rhétorique.

Candidature en Philosophie et Lettres au Collège N.-Dame de la Paix à Namur (2 années). Candidature et Doctorat en Droit à l'Université de Bruxelles (3 années).

Docteur en droit de l'Université de Bruxelles (1898). Lauréat du Concours Universitaire pour l'obtention de la bourse de voyage. Mémoire : *Esquisse d'une histoire du droit pénal égyptien ancien*.

Études d'égyptologie à l'Université de Bonn, à Londres, à Paris et à Leyde (1898-1900). Inscrit au stage à Bruxelles, mais en congé par suite de l'obtention de la bourse de voyage.

1900. Conservateur-adjoint des antiquités égyptiennes des Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Mission d'étude en Égypte.

1901. Membre d'honneur de l'Institut d'Égypte.

1902. Chargé de cours d'Égyptologie à l'Université de Liège.

1903. Chargé du cours d'Histoire de l'Art, comprenant les Origines de l'Art et l'Art Oriental à l'Université de Liège.

1904. Professeur aux cours pratiques d'Archéologie des Musées Royaux du Cinquantenaire.

1905. Deuxième mission en Égypte (Transport du Mastaba).

1906. Chargé du cours d'Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués dans l'Orient classique.

1907. Troisième mission en Égypte (Recherches dans la région d'Héliopolis).

1909. Quatrième mission en Égypte.

1910. Professeur à l'Institut Supérieur d'Art et d'Archéologie de l'Université de Liège.

1911. Conservateur des Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles.

1912. Secrétaire des Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Membre correspondant de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique.

1914. Chevalier de l'Ordre de Léopold.

1916-1917. Chargé de cours d'Art égyptien à l'École Saint-Luc à Molenbeek (Bruxelles).

1919. Membre correspondant de l'Académie Royale de Belgique. Officier de l'Ordre de la Couronne. Conférences à la Glyptothèque Ny Carlsberg à Copenhague (Danemark),

1920. Croix civique de 1^{re} classe 1914-1918. Conférences à l'Université d'Upsala (Suède).

1921. Vice-président de la Société Belge d'Études Orientales. Conférences au musée égyptien de Leyde.

1922. Directeur du Service Éducatif des Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Commandeur de l'Ordre du Nil.

1923. Cinquième mission en Égypte pour accompagner S. M. la Reine Élisabeth et S. A. R. le Prince Léopold de Belgique. Directeur de la Fondation Égyptologique Reine Elisabeth. Corresponding fellow of the British Academy. Grand officier de l'Ordre du Nil. Chevalier de la Légion d'honneur.

1924. Président de l'Institut d'Histoire et Littérature Orientales de l'Université de Liège. Président du Service Éducatif des Musées Royaux du Cinquantenaire à Bruxelles. Professeur d'échange à l'Université de Lyon.

Octobre à février 1925. Visiting professor aux États-Unis pour la C. R. B. Educational Foundation.

1925. Sixième mission en Égypte. Conservateur en Chef des Musées Royaux du Cinquantenaire. Officier de l'Ordre de Léopold. Membre titulaire de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique.

1927. Mission en Égypte.

1928. Voyage d'étude à New-York et Boston. Conférences à Harvard. Professeur ordinaire (à titre honorifique) près la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.

1929. Mission en Égypte. Professeur honoraire à l'Université de Liège. Commandeur de l'Ordre de l'Étoile de Roumanie.

1930. Mission en Égypte, en mars, dans la suite officielle du Roi et de la Reine des Belges. Grand officier de l'ordre d'Ismail. Membre effectif de l'Académie Royale de Belgique. Commandeur de l'Ordre de la Couronne. Commandeur de l'Ordre du Phénix de Grèce.

1931. Mission aux États-Unis : Cours à Harvard. Honorary Member of the American Association of Museums. Prix du Concours Quinquennal des Sciences historiques pour la X^{me} période (1925-1930). Médaille commémorative du Centenaire de l'Indépendance Nationale.

1932. Mission aux États-Unis : Advisory Curator of the Egyptian Department. Brooklyn, New-York.

1933. Mission aux États-Unis : Réorganisation du département égyptien du Musée de Brooklyn. Membre correspondant étranger de l'Academia Nacional de Belas-Artes de Lisbonne.

1934. Mission en Égypte. Conférences à Athènes. Conférences à Paris : École du Louvre et Sorbonne.

1935. Membre correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Grand officier de l'Ordre d'Orange-Nassau. Commandeur de l'Ordre de Léopold. Vice-Président honoraire de l'Égypt. Exploration Society de Londres. Mission aux États-Unis.

Professeur à l'Institut des Hautes-Études de Belgique (Directeur de la Sous-section d'archéologie et de langues orientales). Professeur aux cours d'Histoire de l'Art et Archéologie à Bruxelles. Professeur à l'Extension Universitaire de Bruxelles. Professeur à l'École Supérieure de jeunes filles à Bruxelles.

Secrétaire local honoraire de l'Égypt Exploration Society, de l'Egyptian Research Account de Londres et de la British School of Archaeology in Egypt. Secrétaire de l'Office National des Musées de Belgique. Expert de l'Office International des Musées de la Soc. des Nations. Membre du Comité des fouilles en Égypte de l'Institut d'Archéologie de l'Université de Liverpool. Membre du Comité de l'Institut Belge des Hautes-Études Chinoises. Membre du Comité du Fonds Commun des Musées. Membre du Comité de la Société des Amis des Musées. Membre de la Société d'Anthropologie de Bruxelles. Membre de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.

PUBLICATIONS

I. OUVRAGES :

Recueil de Monuments égyptiens, 1^{re} série. Bruxelles, 1902, in-4^o.

Les origines de l'art et l'art oriental. I. Les origines de l'art et l'art égyptien. Bruxelles, 1903-1904, in-8^o.

Les origines de l'art et l'art égyptien. II. L'art oriental hors d'Égypte. Bruxelles, 1904-1905, in-8^o.

Les débuts de l'art en Égypte. *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. XVII, 1903, pp. 169-185, 351-476 ; t. XVIII, 1904, pp. 65-191-341-349, pl. et fig. (Réimprimé en volume. Bruxelles 1904, 8^o).

Les antiquités égyptiennes des Musées Royaux du Cinquantenaire. Guide descriptif. Bruxelles, 1905, pet. in-8^o.

Recueil de monuments égyptiens, 2^e série. Bruxelles, 1905, in-4^o.

Primitive art in Egypt. Translated from the revised and augmented original edition by A. S. Griffith. Londres et Philadelphie, 1905, in-4°.

Antiquités orientales et romaines. Guide sommaire (en collaboration avec Fr. CUMONT et J. DE MOT). Bruxelles, 1905, 8°.

Chambre funéraire de la VI^e dynastie aux Musées Royaux du Cinquantenaire. Bruxelles, 1906, 4°.

Une Rue de tombeaux à Saqqarah. Bruxelles, 1907, 2 vol. in-4°.

Une donation d'antiquités égyptiennes aux Musées Royaux de Bruxelles. Bruxelles, 1911, in-4°.

L'art égyptien. Choix de documents accompagnés d'indications bibliographiques. 1^{re} série. Bruxelles, 1909, 8°.

Notice sommaire de la section des antiquités orientales, grecques et romaines (en collaboration avec Fr. CUMONT et J. DE MOT). Bruxelles, 1909, in-12.

Où en est l'histoire des religions ? La religion Égyptienne. *Revue du Clergé français*, Paris, t. LXIV, 1910, pp. 257-292. (Réimprimé dans J. BRICOURT. — *Où en est l'histoire des religions ?* Paris, 1911, 8°, t. I, pp. 93-128).

L'art égyptien. Choix de documents accompagnés d'indications bibliographiques. 2^e série. Bruxelles, 1911, 8°.

Les monuments dits Hycsos. — *Annales de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles*, t. XXIII, 1913, pp. 121-156. (T. à p., Bruxelles, 1914, 8°)

Un roman vécu il y a vingt-cinq siècles : histoire des relations d'une famille sacerdotale égyptienne avec les prêtres du temple de Teuzoi par Petéisis. Bruxelles, 1914, in-12.

Les origines de la civilisation égyptienne. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, 1914, p. 133-162. (T. à p., Bruxelles, 1914, 8°).

Notice sommaire. Antiquités. (Février 1914). Bruxelles, 1914, in-12.

Leçons sur l'art égyptien. Liège, 1920, 8°.

Musées Royaux du Cinquantenaire. Aile Sud. Notice sommaire, octobre 1920 (en collaboration).

Champollion et l'art égyptien, dans le Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J. F. Champollion, Paris. (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, pp. 57-73).

Classification des céramiques antiques. Céramique égyptienne. Union Académique internationale, 1922, in-8°.

L'art égyptien. I. L'Architecture. Bruxelles, 1922, in-4°.

Egyptian Art. Introductory studies. Translated from the french by Warren R. Dawson. Londres, 1923, in-8°.

L'Art Égyptien et la Loi de Frontalité, A propos d'une statuette du Cabinet des Médailles. *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXVI, 1923, pp. 47-65. (Monuments Piot).

Toutankhamon. Bruxelles, 1923, in-8°. (trad. anglaise, néerlandaise, danoise).

L'art égyptien. Études et Histoire. Tome I, Bruxelles, 1924, in-8°.

Thèbes, La gloire d'un grand passé (avec la collaboration de M. WERBROUCK). Bruxelles, 1925, in-4°.

- Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien, t. I. Paris, 1927, in-f^o.
Lectures on Egyptian Art, Chapel Hill, 1928, gr. in-8^o.
Musées Royaux du Cinquanteenaire, Guide du Visiteur. Égypte. Bruxelles, 1928, petit in-12.
Memphis, A l'ombre des pyramides (avec la collaboration de M. WERBROUCK). Bruxelles, 1930.
Notes sur un fragment de bas-relief au British Museum. Mélanges Loret. (*Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, t. XXX, 1930), pp. 73-75.
Propos sur l'art égyptien. *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXXIV, 1930 et Éditions de la Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles, 1931.
Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien, t. II. Paris, 1931, in-f^o.
L'Art Égyptien, dans *L'Art des Origines à nos jours*, fasc. 2, Paris, 1932.
L'usurpation des monuments dans l'antiquité égyptienne, dans *Mélanges de philologie orientale*, publiés à l'occasion du X^e anniversaire de la création de l'Institut supérieur d'histoire et de littérature orientales, Liège, 1932, in-8^o, pp. 57-66.
Le naos du décret de Rosette, dans *Studies presented to F. L. Griffith*, Londres, 1932, pp. 277-278.
Le temple des Muses, Bruxelles, 1932, in-8^o.
Un chef-d'œuvre de l'art d'El Amarna, dans *Actes du XVIII^e Congrès International des Orientalistes*, 7-12 septembre 1921. Leiden, 1932, in-8^o, pp. 78-79.
Le cheval et le dieu Seth, dans Mélanges Maspero. (*Mémoires de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, tome LXVI, Le Caire), t. I, 1934, pp. 227-231.

II. ARTICLES (1) :

1. Revues égyptologiques et orientalistes :

Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde (1898). *Orientalistische Literaturzeitung* (1900). *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne* (1900). *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, Londres (1907). *Journal of Egyptian Archaeology*, Londres (1920). *Ægyptus* (1923). *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, le Caire (1927). *Chronique d'Égypte*, publication périodique de la Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles. *Egyptian Religion* (1933).

2. Revues archéologiques et artistiques :

Annales de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles (1900). *Bulletin des Musées Royaux des arts décoratifs et industriels*. Bruxelles (1901). *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. (Monuments Piot. Paris (1906). *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Paris (1907). *Revue Archéologique* (1907). *The Brooklyn Museum Quarterly* (1932). *Annuaire général des Beaux-Arts de Belgique* (1933).

(1) Les dates indiquent le début de la collaboration de M. J. Capart.

3. Revues d'ethnologie, d'histoire des religions, de sociologie :

Bulletin de la société d'anthropologie de Bruxelles (1901). *Le Mouvement sociologique* (1902). *Man, a monthly record of anthropological science*, Londres (1901). *Revue de l'histoire des religions*, Paris (1904). *Annales de la société belge de sociologie* (1905). *Revue du clergé français* (1910). *Semaines d'ethnologie religieuse*. Comptes rendus. *Revue d'histoire ecclésiastique*, Louvain (1914).

4. Revues scientifiques diverses :

Revue de l'Université de Bruxelles (1896). *Annales de la Société scientifique de Bruxelles* (1900). *Revue bibliographique belge* (1900). *Deutsche Literaturzeitung* (1905). *Revue des questions scientifiques* (1908). *Académie royale de Belgique*. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques* (1920). *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge* (1922). *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres* (1924). *Isis* (1930). *Museion* (1932). *Revue du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire* (1934).

5. Revues d'information générale :

Le Flambeau, Bruxelles, (1920). *Bulletin Officiel du Touring Club de Belgique* (1923). *Revue de St-Louis*, Bruxelles (1923). *Conferencia*, journal de l'Université des Annales (1924). *L'Expansion Belge* (1925). *La Patrie Belge*, Bruxelles (1930). *La Semaine Égyptienne* (1930).

Voir la bibliographie complète des publications (ouvrages, articles de revues, etc.) de M. J. Capart dans *Liste des Publications de Jean Capart*, décembre, 1921.

MARCEL LAURENT

(1902)

LAURENT, *Marcel*, né à Mussy-la-Ville (lez-Virton), le 25 décembre 1872. Humanités au Collège Saint-Joseph de Virton (1887-1892). Études supérieures à l'Université de Liège (Faculté de philosophie et lettres, section de philologie classique) : 1892-1896. Docteur en philosophie et lettres (philologie classique), 1896.

Bourse de voyage, 1897 : Études d'archéologie et d'épigraphie grecques à Paris et Strasbourg, 1897-1898. Chargé de mission en Grèce, 1899. — Membre étranger de l'École française d'Athènes, 1900-1902.

Chargé de cours à l'Université de Liège : Histoire de l'art, 1902, Archéologie du moyen âge, 1903. — Professeur à l'Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'archéologie annexé à l'Université de Liège, 1903.

Attaché aux Musées d'Art et d'Histoire (Section des anciennes industries d'art), à Bruxelles (concurrentement avec ses cours à l'Université de Liège), 1912. Conservateur-adjoint aux mêmes Musées, 1920. Conservateur *ibid.*, 1922.

Chargé des cours d'Archéologie et d'Histoire de l'art à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, 1930. Professeur ordinaire à titre honorifique à la même Université, 1932. Démissionnaire de ses fonctions aux Musées royaux, 1933.

Membre effectif de la Commission royale des monuments, 1928. Chevalier de la Légion d'honneur, 1919. Chevalier de l'Ordre de Léopold, 1919. Officier de l'Ordre de Léopold, 1928. Commandeur de l'Ordre de la Couronne, 1934.

PUBLICATIONS

- Le théâtre grec d'après W. Doerpfeld*, Rev. Instr. publ. en Belgique, 1898.
Achille voilé dans les peintures de vases grecs, Revue archéologique, 1898.
Sur un vase de style géométrique au musée d'Athènes, Bull. Corresp. hellén., t. XXV, 1901.
Inscriptions de Delphes, Bull. Corresp. hellén., t. XXV, 1901.
Ἐρετρικαὶ ἀμφορεῖς τοῦ ἕκτου αἰῶνος, Ἐφήμερις ἀρχαιολογική, 1901.

- Inscriptions de la Grèce du Nord* (en collab. avec Auguste Jardé), Bull. de corresp. hellén., t. XXVI, 1902.
- Les origines de l'art grec* (Leçon d'ouverture), Revue de l'Instr. publ. en Belg., 1903.
- Les origines de la basilique chrétienne*, Revue de l'Instruction publ. en Belg., 1904.
- Tessères du Musée d'Athènes*, Musée Belge, 1904.
- L'Art mosan au moyen âge*, Revue de Belgique, 1904.
- Le Moyen âge* (cours d'hist. de l'art et d'archéol.), Bruxelles, 1904.
- Hugo d'Oignies*, dans l'Art mosan (Helbig-Brassinne), 1905.
- Reliquaire-ostensoir du XIV^e-XV^e siècle*, Chronique archéol. du Pays de Liège, 1906.
- Statuette en laiton doré du XIII^e siècle*, Ibid., 1907.
- Vierge en cuivre doré du XV^e siècle*. Ibid., 1907.
- Tête gothique en pierre provenant de la cathédrale St-Lambert*, Ibid., 1908.
- Christus belliger insignis*, Mélanges Godefroid Kurth, t. II, 1908.
- Notes sur l'état de nos connaissances relativement aux arts plastiques dans la vallée de la Meuse aux époques carolingienne, romane et gothique*, Congrès archéologique de Liège, 1909, t. II.
- Un livre d'Émile Gallé : Écrits pour l'Art*, Vie intellectuelle, 1909.
- L'Art chrétien primitif*, 2 vol. Bruxelles, Vromant, 1910.
- Les ivoires prégothiques conservés en Belgique*, Annales de la Société d'Archéol. de Bruxelles, t. XXV (1911); et à part. un vol. Bruxelles, Vromant, 1912.
- L'église d'Hastière-par-delà*, Wallonia, 1912.
- Étude critique de deux miniatures de la collection Wittert, à l'Université de Liège* (en collab. avec M. Brassinne), Bull. de la Soc. d'Art et d'Hist. du diocèse de Liège, 1912.
- La collection de grès des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles*, Bullet. des Mus. royaux, 1914.
- Les chefs-d'œuvre de la sculpture et de l'architecture* (en collab. avec M. van der Pluym), 1 vol. Amsterdam, Elsevier, 1916.
- Guido di Savino and the earthenware of Antwerp*, Burlington Magazine, t. XLI (1922).
- Le Baptême du Christ et la sainte ampoule*, Bull. de l'Acad. royale de Belgique 1922.
- Trois bas-reliefs romans de la Belgique méridionale*, Oud Holland, t. 41 (1923-24).
- Quelques œuvres inédites de François Duquesnoy*, Gazette des Beaux-Arts, t. VII (1923).
- Un vase en faïence d'Anvers au Musée du Cinquantenaire*, Revue belge, 1923.
- Godefroid de Claire et la Croix de Suger à l'abbaye de St-Denis*, Revue archéol., t. XIX (1924).
- Esquisse de l'art ancien au Pays de Liège*. Avant-propos au Catalogue de l'Exposition d'art mosan, Paris, 1924.

- La question des Fonts de St-Barthélemy*, Bulletin monumental, 1924.
Antwerp majolica jug of the XVIth century, Burlington Magazine, Déc. 1925.
L'art ancien du Pays de Liège au Pavillon de Marsan, Gazette des Beaux-Arts, 1925.
L'Architecture et la sculpture en Belgique, 1 vol. Bruxelles, Van Oest, 1928.
L'Architecture et la Sculpture dans les Pays-Bas méridionaux (XIII^e-XVIII^e siècle), dans « L'Art des origines à nos jours », Paris, Larousse.
Faïences belges, non hollandaises, du XVII^e siècle, Jaarboek van den Oudheidkundigen Bond, 1926.
Plat en laiton d'Aix-la-Chapelle, Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire, 1929.
Les sandales liturgiques de Stavelot, Ibid., 1929.
Les faïences austrophiles de Bailleul, Ibid., 1929.
Chauffe-mains liturgique du XIII^e-XIV^e siècle, Ibid., 1930.
Céramiques persanes du Musée d'art et d'histoire, Ibid., 1930.
Une statuette signée du sculpteur malinois Jean van Doorne, Ibid., 1930.
Grès de Siegbourg du XVI^e siècle : La prière fervente et la prière distraite. Ibid., 1931.
Art rhénan, art mosan et art byzantin. La Bible de Stavelot, Byzantion, 1931.
Les miracles de saint Antoine de Padoue. Sculptures flamandes inédites au Musée de Tourcoing. Oud Holland, 1932.
Joseph Destrée, Bulletin des Mus. royaux d'art et d'histoire et Revue belge d'archéol. et d'hist. de l'art, 1932.
Bénitier sculpté en pierre (XVI^e s.). Bull. des mus. royaux d'art et d'hist., 1933.
Les origines lointaines de l'art mosan (Conférence). Congrès archéologique de Liège, 1933.
Petit retable mosan du XII^e siècle. Bullet. des Musées Royaux d'art et d'hist. 1933.
Deux miniatures mosanes encore inconnues du XII^e siècle, Ibid., 1934.
 Comptes rendus : Revue de l'Instruction publique, Musée Belge, Revue de Philologie, Archives belges, Revue belge de philologie et d'histoire, Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art, Byzantion, Bulletin des musées royaux d'Art et d'Histoire.

HERMAN VANDER LINDEN

(1903)

VANDER LINDEN, *Herman*, né à Louvain, le 27 avril 1868, fit ses études moyennes à l'Athénée royal de Louvain et ses études supérieures à l'Université de Gand. En 1890, il obtint le grade de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur et, en 1891, celui de docteur en philosophie et lettres.

Il fut lauréat du concours des bourses de voyage en 1892. — En 1895, il conquit le diplôme de docteur spécial en sciences historiques, à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand.

Il acheva ses études aux Universités de Marbourg, Leipzig et Berlin (1891), à l'École des Chartes et à l'École des Hautes Études à Paris (1892, 1893 et 1894).

Professeur intérimaire aux Athénées d'Ixelles (1892), de Gand (1893), de Charleroi (1894) et d'Anvers (1895), il fut nommé définitivement professeur à l'Athénée d'Anvers (octobre 1895), fonctions qu'il exerça jusqu'en octobre 1903.

Il fut nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, le 28 octobre 1903. Il enseigna d'abord la Géographie et l'Histoire de la géographie et dirigea les Exercices qui s'y rattachent

Il fut chargé également du cours libre d'Histoire de la colonisation (26 octobre 1905), et du cours de Diplomatie du moyen âge (30 octobre 1906), ensuite (28 novembre 1908) du cours de Paléographie du moyen âge, dont il fut déchargé le 17 janvier 1924.

Depuis le 27 octobre 1923, il eut aussi dans ses attributions le cours d'Histoire politique interne de la Belgique et celui de Notions sur l'histoire contemporaine, ainsi que les Exercices relatifs à ces deux cours.

Le 1^{er} juillet 1929, il fut chargé d'une partie du cours de Critique historique et application à une période de l'histoire, le 8 septembre 1930 du cours de Notions de critique historique (candidature préparatoire à la licence) et le 25 septembre 1933 du cours Méthodologie spéciale de l'histoire.

Il fut promu professeur extraordinaire le 11 janvier 1908 et professeur ordinaire le 25 janvier 1913.

Missions pour la Commission royale d'histoire : 1903 (Berlin Staatsarchiv), 1905 (archives de Belgique : Villes de Flandre et de Brabant, Anvers, etc...); mission pour le Gouvernement aux Archives de Turin et de Gênes (1911).

Membre d'honneur de la Société d'études historiques de Paris (1915); membre correspondant de l'Académie royale de Belgique (2 mai 1921); membre suppléant de la C. R. H. (16 mars 1922); membre de l'Académie royale de Belgique (4 mai 1931); membre effectif de la C. R. H. (30 novembre 1931); délégué de la Belgique au Comité international des Sciences historiques (1933); secrétaire de la Commission académique de la Biographie nationale (1935).

Officier de l'Ordre de Léopold. Officier de l'Ordre de la Couronne. Décoré de la croix civique de 1^{re} classe et de la médaille commémorative du centenaire de l'Indépendance nationale.

PUBLICATIONS

François de la Kéthulle, seigneur de Ryhove, et son fils (en collaboration avec Paul Fredericq). *Biographie nationale*, t. X (1890).

La révolution démocratique du XIV^e siècle à Louvain. Louvain 1890.

Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge. (*Recueil des travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand*, Gand 1892).

Les relations politiques de la Flandre avec la France au XIV^e siècle. (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. III, pp. 467-542. Bruxelles 1893).

Les Gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen âge. Gand, 1896.

Geschiedenis van de stad Leuven. Leuven 1899 (ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique, prix Anton Bergmann).

Le premier manuscrit original des *Res Lovanienses* de Divaeus. (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. LXXI, 1902, pp. 107-150).

Rapport sur une mission aux archives de Berlin. Analyse de documents relatifs à l'histoire de Louvain et particulièrement à l'histoire de l'église Saint-Pierre (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. LXXII, 1903, pp. 305-533).

De ontvolking van de stad Leuven in de XVI^e eeuw. (*Mélanges Paul Fredericq*, Bruxelles, 1904, pp. 307-312).

Un projet de création d'une Faculté commerciale au XVIII^e siècle. (*Revue de l'Instruction publique*, t. 48. Gand 1905).

Lodewijk van Velthem, Voortzetting van den Spiegel Historiae (1248-1316), t. I. (en collaboration avec M. W. de Vreese). Bruxelles 1906. Publications de Commission la royale d'histoire, série in-4^o).

Christoffel Columbus vóór de hedendaagsche critiek (dans *De Vlaamsche Gids*, 1906, 156 pp.)

Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens (en collaboration avec M. Ch. De Lannoy) t. I. Portugal et Espagne. (Bruxelles, 1907), t. II. Néerlande et Danemark, (Bruxelles, 1911). (Ouvrage ayant obtenu le prix du Roi).

Les sources de la géographie historique de la Flandre. Gand, 1907.

L'Université de Louvain en 1568. (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXVII, 1908, pp. 9-36).

Maarten van Rossem vóór Leuven (1542) (dans *De Vlaamsche Gids*, 1908), pp. 368-374.)

Trois documents du XII^e siècle relatifs à l'hôpital de Louvain. (*Mélanges Godfried Kurth*, Liège, 1908).

Collaboration à l'*Album belge de diplomatie* publié par M. H. Pirenne. Bruxelles, 1909.

Manuel d'histoire de Belgique, avec préface de M. H. Pirenne, 2 vol. Bruxelles, 1909.

L'histoire dans l'enseignement moyen (discours prononcé à la distribution des prix aux lauréats du concours général de l'enseignement moyen en 1909). Bruxelles, 1910.

Willem de Zwijger (dans *De Vlaamsche Gids*, 1910 pp. 97-138).

Album historique de la Belgique (en collaboration avec M. H. Obreen). Bruxelles, 1912. (Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique : prix Eugène Lameere.)

Virgile de Salzbourg et les théories cosmographiques au VIII^e siècle. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1914).

Le voyage de P. Tafur en Brabant, en Flandre et en Artois. (*Revue du Nord*, 1914).

De leer der tegenvoeters in de Middeleeuwen (dans *De Vlaamsche Gids*, 1914, pp. 238-248).

Alexander VI and the demarcation of the maritime and colonial domains of Spain and Portugal. (*American historical Review*, octobre 1916).

Les Normands à Louvain. (*Revue historique*, t. CXXIV. 1917).

Belgium and Luxemburg 1831-1839. (*Quarterly Review*, avril 1918).

Vue générale de l'histoire de Belgique. Paris, 1918 (ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique, prix De Keyn).

Anglo-Belgian relations. Past and Present (en collaboration avec M. P. Hameilius). Londres, 1918.

Quatre chartes relatives à Montenaken (1475). (*Mélanges Camille de Borman*, pp. 187-189). Liège, 1919.

Belgium. The making of a nation. Oxford, Clarendon Press, 1920.

Note sur une glose de Lucain contenue dans un manuscrit de la cathédrale de Cologne. Contribution à l'histoire des écoles liégeoises au XI^e siècle. (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXIV (1922), pp. 304-309).

Note sur les rouleaux des morts. (*Chronique archéologique du pays de Liège*, juin 1919).

A propos d'une note sur les rouleaux des morts. (*Chronique archéologique du pays de Liège*, août-septembre, 1919).

L'inauguration de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas et l'installation des États-Généraux à Bruxelles (21 septembre 1815). *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1921, pp. 378-397).

Deux actes scabinaux écrits à Louvain en 1404 et datés de 1394 et 1401. (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1922, pp. 163-170).

La Forêt charbonnière. (*Revue belge de philologie et d'histoire*, avril 1923).

La légende de la Forêt Charbonnière (*Le Flmbeau*, 1923).

Les Templiers à Louvain. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1923 pp. 248-263).

Van Stralen, commissaire des États-Généraux et l'union des provinces belges au début du règne de Philippe II. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1924, pp. 305-325).

La date de la nomination de Godefroid de Bouillon comme duc de Lotharingie (1087). (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XV (1926) pp. 189-192).

Le tribunal de la Paix de Henri de Verdun (1082) et la formation de la principauté de Liège. (*Mélanges H. Pirenne*, 1926).

La suscription des actes de Charles-Quint expédiés dans les Pays-Bas. (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XCII (1928) pp. 165-172).

La politique méditerranéenne de Charles-Quint. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1928, pp. 11-23).

De quand date le nom de « Belgique » (*Revue franco-belge*, mai 1930, pp. 266-274).

Histoire de notre nom national. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1930, pp. 160-174).

Lodewijk van Velthem's voortzetting vand en Spiegel Historiae (en collaboration avec M. P. De Keyser t. II), Publications in-4^o de la Commission royale d'histoire, 1931.

De namen België en Nederland door de eeuwen heen. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1931, pp. 189-218).

Oorkonde van Filips den Schoone betreffende de privilegiën der Leuvensche buitenpoorters en de Leuvensche schepenbrieven (1501). (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. XCVII (1933) pp. 337-249).

Les Membres de la Commission Royale d'Histoire. Notices biographiques. L. A. Warnkœnig, J.-F. Willems, L. Vanderkindere, P. Fredericq (*Livre jubilaire de la C. R. H.*, 1934, pp. 134-144 ; 224-228 ; 283-286.)

Itinéraires de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche (1477-1482). Publications in-4^o de la Commission royale d'histoire, 1934.

Tollen van den hertog van Brabant te Leuven in de 14^{de} eeuw (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. XCIX, 1935, pp. 89-104).

L'Hégémonie Européenne. Période italo-espagnole (T. X de la Collection «*Histoire du Monde*» publiée sous la direction de M. E. Cavaignac), Paris, 1935.

Collaboration à la *Biographie nationale*, à la *Revue de l'Instruction publique*, à la *Revue belge de philologie et d'histoire*, à la *Revue historique*, aux *Annales de l'Est et du Nord*, à la *Revue du Nord*.

JOSEPH MANSION

(1904)

MANSION, *Joseph*, fils de Paul Mansion (1), est né à Gand le 9 janvier 1877. Études moyennes au Collège Sainte-Barbe à Gand ; élève de l'Université de Gand 1894-1899 (docteur en philosophie et lettres, section de philologie classique ; candidat en droit).

Lauréat du concours des bourses de voyage (1900) ; du Concours universitaire, philologie orientale (1901) ; voyages d'études en Allemagne (Universités de Leipzig, Bonn, Berlin) et en Angleterre (Cambridge).

Chargé de cours à l'Université de Liège (20 octobre 1904) pour les cours de : Grammaire comparée des langues germaniques ; Grammaire historique de l'anglais ; Grammaire historique de l'allemand. A cet enseignement s'ajoutèrent en 1905 le Gotique ; en 1908, la Grammaire comparée du grec et du latin (*partim*), le cours de Langue et Littérature sanscrites, cours repris en 1929 par R. Fohalle ; en 1919, les Exercices philologiques sur le flamand. Il fut nommé professeur extraordinaire le 18 octobre 1910 ; ordinaire le 22 mai 1919.

Membre de l'Académie royale flamande (correspondant 1909 ; effectif 1911 ; vice-directeur 1923, directeur 1924).

Chevalier (1919), officier (1929) de l'Ordre de Léopold ; officier (1923), commandeur (1935) de l'Ordre de la Couronne.

PUBLICATIONS

I. OUVRAGES PUBLIÉS A PART :

1. Les Gutturales grecques. (Université de Gand, Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres, fasc. 30), VII-328 pp. Gand, Vuylsteke ; Paris, Bouillon, 1904.
2. Althochdeutsches Lesebuch für Anfänger. VIII-173, pp. Heidelberg, C. Winter, 1912 ; 2^e édition 1932.

(1) Voyez sur Paul Mansion le *Liber Memorialis* de l'Université de Gand, t. II (1913), pp. 196 sq.

3. Oud-Gentsche Naamkunde. XXXII-323 pp. La Haye, M. Nijhoff, 1924.
4. Esquisse d'une histoire de la langue sanscrite. VIII-188 pp. Paris, P. Geuthner, 1931.
5. De voornaamste Bestanddeelen der Vlaamsche plaatsnamen. Bruxelles, 1935; XXIV-181 pp.

II. MÉMOIRES ET ARTICLES PARUS DANS DIVERS PÉRIODIQUES :

1. La tradition manuscrite du discours VIII de l'empereur Julien. (*Revue de l'Instr. publique en Belgique*, XLI, 1898, 246-255).
2. Nochmals nengl. *Who*. (*Archiv. f. d. Studium der neueren Sprachen*, CXX, (1908), 156-159).
3. Die Etymologie von *holen* (*Paul u Braune's Beitr.* XXXIII (1908), 547-570).
4. Die Etymologie von meng. *hâlien*. (*Mélanges G. Kurth*, II, 1908, 295-302.)
5. Un livre nouveau sur la psychologie du langage (*Rev. de l'Instr. publique*, LI, 1908, 288-300).
6. L'accent et la composition nominale en grec (*Muséon*, X, 1909, 69-82).
7. Oude en nieuwe gezichtspunten in de taalkunde (*Dietsche Warande en Belfort*, 1909, II, 225-248).
8. Le pays d'origine des Indo-Européens (*Revue des questions scientifiques* 3^e série, XIX, 1911, 217-257).
9. Het christelijk geloof en de oorsprong van het leven (*Ons Geloof*, 1911, 213-218).
10. De aanwijzende voornaamwoorden in de Germaansche talen (*Verslagen, en Mededeelingen d. Kon. Vla. Academie*, 1911, 692-702).
11. Over uitspraakleer (*Dietsche Warande en Belfort*, 1912, I, 544-557).
12. Kelten en Germanen (*Versl. en Meded. Vla. Academie*, 1912, 1292-1308).
13. Celtes et Germains (*Revue de l'Instr. publique*, LVI, 1913, 190-208).
14. La finale indo-européenne (*Muséon*, XIV, 1913, 229-255).
15. Les origines du christianisme chez les Gots (*Analecta Bollandiana*, XXXIII, 1914, 5-30).
16. Westgermanisch (*Indogermanisches Jahrbuch*, I, 1914, 164-180).
17. Oudgermaansche Miscellanea (*Lew. Bijdr.* XI, 1914, 247-266).
18. Over namenkunde (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1919, 118-129).
19. De brief van Othelboldus aan gravin Otgiva; Toponymica (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1919, 325-332).
20. Over plaatsnamen (*Almanak voor het huisgezin*, 1920, 31-35).
21. Linguistique et anthropologie (*Rev. anthropologique*, XXX, 1920, LXIII-LXXIV).
22. Namenkunde en geschiedkundig onderzoek (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1920, 732-736).
23. Taalkunde en Apologetiek (*Onze Jeugd*, 1920).
24. F. Vander Haeghen (*Jaarboek der Kon. Vla. Acad.* 1921, 125-144).

25. De levende reliquie (*Dietsche War. en Belfort*, 1921, II, 233-247).
26. Na het Congres te Mechelen. Het spellingvraagstuk (*Die. War. en Belfort*, 1921, II, 310-323).
27. Linguistique et Archéologie (*Rev. anthrop.*, XXXI, 1921, 197-210).
28. Algemeen Beschaafd in Z. Nederland (*De nieuwe Taalgids*, 1922, 151-153).
29. Nog eens de Kollwijjn-zaag (*Die. War. en Belfort*, 1922, 695-697).
20. Toponymische kleinigheden (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1922, 557-565).
31. Paul Hamelius (*Rev. belge de philologie et d'histoire*, I, 1922, 627-640).
32. De huidige stand van het toponymisch onderzoek (*Lew. Bijdr.*, XIV, 1922, 15-32).
33. Een revolutionnair in de Fransche schoolwereld (*Die. War. en Belfort*, 1923, 365-374).
34. Deensche toponymie (*Lew. Bijdr.*, Bijblad, XV, 1923, 7-8).
35. Welke taal spraken de Merowingers. (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1923, 21-31).
36. Toponymica. (*Lew. Bijdr.*, XV, 1923, 91-98).
37. Wetenschap en kennis (*Die. War. en Belfort*, 1923, 1202-1215).
38. Hoe heetten onze vrouwen in het verleden? (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1924, 407-415).
39. Eenige kenmerken van het Nederlandsch (*Die. War. en Belfort*, 1925, 38-51).
40. Derremonde (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1925, 401-404).
41. L'ancien néerlandais d'après les noms propres. (*Bulletin de la société linguistique de Paris*, XXVI, 1925, 67-97).
42. Naamkundig overzicht (*Lew. Bijdr.*, XVII, 1925, 132-136).
43. Le problème saxon (*Bull. bibliographique et pédagogique du Musée belge*, XXX, 1926, 5-14).
44. Tweektalig Vlaanderen in de X^e eeuw (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1926, 17-28).
45. Iets over toponymische methode (*Handel. v. de Comm. voor Toponymie en Dialectologie*, I, 1927, 109-134).
46. Indië en het Westen (*Kath. Vla. Hoogeschooluitbreiding*, nr. 261). Antwerpen 1928, 44 pp.
47. Notes de grammaire comparée (*Bull. de la cl. des lettres de l'Acad. roy. de Belgique*, 5^e série, XIV, 1928, 82-93).
48. Twee Zeeuwsche kerke-namen. (*Nomina geographica Neerlandica*, VI, 1928, 88-93).
49. A propos des chrétientés de Gotie (*Anal. Bollandiana*, XLVI, 1928, 365-366).
50. Zweedsche naamkunde (*Lew. Bijdr.*, XX, 1928, 9-12).
51. Quelques passages de Patanjali au point de vue de l'histoire du sanscrit (*Donum natalicium Schrijnen*, 1929, 381-384).
52. Over methode (*Nomina geographica Flandrica*, II, 1929, 1-37).
53. Plaatsnamen (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1930, 15-20).

54. Sur le sens d'un mot grec : *ἀναρόσσω* (*Serta Leodiensia*, I, 1930, 261-267).
55. Louis et Geneviève, note onomastique (*Mélanges Paul Thomas*, 1930, 506-511).
56. Heinrich Pottmeyer (*Leuv. Bijdr.*, XXII, 1930, 1-5).
57. Twee toponymische bijdragen (*Feestalbum Teirlinck*, 1931, 191-197).
58. Flexion en *u* et flexion consonantique en germanique (*Bull. soc. ling.*, XXXI, 1931, 53-61).
59. L'intellectualité hindoue (*Xaveriana*, 9^e série, N^o 98, 36 pp.), 1932.
60. Toponymische aanteekeningen. (*Album Prof. J. Vercoullie*, II, 1932, 199-202).
61. Waarom bestaat er eene Nederlandsche taal ? (*Gedenkboek A. Vermeylen*, 1932, 444-452).
62. Drie lessen over de geschiedenis der Nederlandsche taal (*Handel. der Comm. voor Toponymie en Dialectologie*, VI, 1932, 17-69).
63. Le sanscrit védique, langue morte (*Mélanges de philologie orientale publiés à l'occasion du X^e anniversaire de la création de l'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales de l'Université de Liège*, 1932, 135-150).
64. Les termes *Urgermanisch*, etc., sont-ils encore admissibles aujourd'hui ? (*Actes du II^e Congrès international de linguistes*, Genève, 1931, 218-221).
65. Het element *hide* in plaatsnamen (*Versl. en Meded. Vla. Acad.*, 1933, 123-126).
66. « Mittelniederfränkisch » (*Leuv. Bijdr.*, XXV, 1933, 135-140).
67. Topografisch onderzoek van plaatsnamen. (*Handel. v. de Comm. voor Toponymie en Dialectologie*, VIII, 1934, 17-27).

III. NOTES ET COMPTES RENDUS dans les périodiques suivants : *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, années 1898, 1905, 1907, 1909, 1910-1913. *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge*, années 1899, 1900, 1905, 1907, 1909-1914, 1920-1929. *Dietsche Warande en Belfort*, années 1900, 1908, 1920, 1933. *Muséon*, année 1906. *Museum* (Amsterdam), années 1910, 1928, 1931, 1934, 1935. *Congrès des professeurs belges de langues vivantes*, 1910. *Handelingen van het VII^e Filologencongres te Groningen*, 1913. *Archives belges*, année 1914. *Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, années 1914, 1920, 1923, 1925, 1929, 1931, 1934. *Leuvensche Bijdragen*, années 1923, 1924, 1926, 1929, 1931, 1933, 1934. *Revue belge de philologie et d'histoire*, années 1925, 1928-1930. *English Studies* (Amsterdam), années 1926, 1928, 1929, 1931, 1933. *Annales de la société d'Emulation de Bruges*, année 1922. *Académie royale de Belgique, Bulletin de la classe des lettres*, année 1930. *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, année 1933. *De Katholieke Encyclopaedie*, lettres A-G.

AUGUSTE BRICTEUX

(1904)

BRICTEUX, *Auguste-Martin-Julien*, né à Flémalle-Haute, le 23 décembre 1873.

Il fit ses études moyennes et ses humanités à l'École Moyenne de Seraing, puis à l'Athénée de Liège.— 2^e prix d'histoire, premier accessit de français, accessit de version latine au Concours général de rhétorique. — Médaille du gouvernement pour avoir obtenu le premier prix d'excellence dans toutes les classes.

Études supérieures : Université de Liège. Inscrit d'abord à la candidature en philologie germanique, il passa son premier examen dans cette section. Cependant, dès son entrée à l'Université, il s'était senti attiré par l'orientalisme et, bientôt, se rendant compte que seule la philologie classique pourrait lui donner la formation nécessaire pour entreprendre l'étude approfondie des langues orientales, il abandonna les cours de la seconde candidature en philologie germanique et recommença ses études dans la section classique. En 1898, il fut reçu docteur en philosophie et lettres, groupé philologie classique, avec grande distinction.

Tout en étant chargé de deux préceptorats, il suivit avec assiduité les cours de V. Chauvin qui lui apprit d'abord l'arabe, puis l'hébreu. En même temps, il s'adonnait à l'étude du chinois sous la direction du P. Steenackers et il acquit bientôt une telle maîtrise dans cette langue si difficile qu'on lui offrit la place d'élève interprète à la légation de Pékin. Il n'accepta pas cette offre car, dans l'entretemps, il avait commencé avec M. Orsolle, alors chargé de l'enseignement de cette langue à l'Université, l'étude du persan, qui allait devenir sa vraie spécialité et le domaine préféré de ses recherches.

Lorsque, en 1900, une grave maladie des yeux empêcha M. Orsolle de continuer son enseignement, M. Bricteux fut autorisé, par Arrêté ministériel, sur avis favorable unanime de la Faculté, à le suppléer dans son cours. Cette autorisation fut renouvelée par un Arrêté ministériel du 29 mars 1901 et, quand M. Orsolle se retira définitivement, M. Bricteux fut agréé, par Arrêté ministériel du 17 novembre 1902, pour faire le cours libre de Langue persane à la Faculté de Philosophie et Lettres. Il fut

chargé définitivement du cours de Persan par Arrêté ministériel du 31 octobre 1904. Par Arrêté royal du 5 novembre de la même année, il fut chargé du cours de Langue turque, nouvellement créé, et autorisé à faire les cours d'Histoire de la Perse ancienne et d'Histoire de l'Orient musulman au point de vue commercial, industriel et diplomatique. Puis, à la mort de son regretté maître V. Chauvin, M. Bricteux fut chargé, par Arrêté royal du 23 février 1914, des cours de Littérature orientale, Hébreu et Arabe, à la Faculté de Philosophie et Lettres, du cours libre d'Arabe et du cours facultatif de Droit musulman.

Promu à l'ordinariat le 30 avril 1922, M. Bricteux devait peu après voir s'étendre encore ses attributions lors de la création, par Arrêté royal du 28 août 1922, de l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures Orientales annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres. Il y enseigne l'Hébreu, l'Arabe, le Turc, le Persan, le Pehlevi, et les matières générales, histoire, géographie, institutions, littérature, se rapportant à ces langues. Par Arrêté du 5 juillet 1927, M. Bricteux fut autorisé à faire, à l'Institut Supérieur de l'Histoire de l'Art et d'Archéologie, un cours libre d'Histoire de l'art musulman. Enfin, le 10 octobre 1932, il fut chargé de faire, à la Faculté de Philosophie et Lettres, le cours de Linguistique générale qui figure également au programme du doctorat en sciences anthropologiques sous le titre : *Éléments de la science du langage*.

M. Bricteux a fait un premier voyage d'études en Turquie, dans le Caucase et en Perse, de septembre 1903 à juin 1904. En 1913 et 1914, il a fait de nouveaux voyages d'études en Perse, dont le second fut interrompu par la guerre. Il a représenté l'Université de Liège et le Gouvernement belge au XVII^e et au XVIII^e Congrès des Orientalistes (Oxford, 1928 et Leyde, 1931) ainsi qu'à l'Exposition d'art persan de Londres (1931).

Distinctions honorifiques : Officier de l'Ordre du Lion et du Soleil de Perse (sur la demande du gouvernement belge) (1907). Chevalier de l'Ordre de Léopold (1919). Croix civique de première classe (1925). Officier de l'Ordre de la Couronne (1927). Commandeur de l'Étoile d'Afghanistan (1928). Officier de l'Ordre de Léopold (1932). Chevalier de la Légion d'Honneur (1935).

PUBLICATIONS

Discours d'inauguration de la section des langues orientales du Cercle Polyglotte. Bruxelles, 1905.

L'enseignement des langues orientales. Rapport présenté au *Congrès intern. d'expansion économique de Mons*, Bruxelles, 1905.

Histoire des Trois Jouvenceaux qui voyagent en compagnie d'un Vieillard, trad. du persan. *Le Muséon*, 1905.

Histoire de la Simourgh, trad. du persan. *Le Muséon*, 1905.

Les Manuscrits persans de la Bibliothèque de l'Université de Liège. *Mélanges Godefroid Kurth*, t. II, Liège, 1908.

Au Pays du Lion et du Soleil, Bruxelles, 1908 ; 372 pp.

Contes persans, Liège, 1910, 528 pp.

L'immobilité de l'Islam, Bruxelles, 1910.

Djâmi, Salaman et Absal, traduit pour la première fois du persan en français, avec une introduction et des notes, Paris, 1911 ; 300 pp.

Comment on prononce l'anglais, Bruxelles, 1917.

Le châtiment populaire de l'infidélité conjugale, étude de folklore. *Revue Anthropologique*, 1922.

Le Hamza, étude de phonétique arabe. *Le Muséon*, 1922.

Essai sur l'Origine du Langage, Seraing, s. d.

Résurrection, Seraing, s. d.

Djâmi, Youssouf et Zouleïkha, traduit pour la première fois du persan en français avec une introduction et des notes, Paris, 1927 ; 261 pp.

Lissâni, Pasquinade sur la ville de Tébriz, introduction, texte, traduction et commentaire. *Mélanges de Philologie orientale*, Louvain, 1932 ; 56 pp.

Les comédies de Malkom Khan, traduites pour la première fois du persan en français avec une introduction, des notes et un glossaire, Liège, 1933 ; 128 pp.

L'exposition persane de Londres. *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, janvier 1932.

Le congrès des orientalistes à Leyde. *Ibid.*, avril 1932.

Discours prononcé à l'occasion du dixième anniversaire de l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures orientales. *Ibid.*, janvier 1933.

Mirza Dja'far Qaradjadaghî, l'Avare, comédie persane publiée pour la première fois avec introduction, notes et glossaire, Liège, 1934 ; 186 pp.

Firdousi et le Chah Nameh, suivi de Les Amours de Zâl et de Roudabeh traduit en vers blancs dans le mètre de l'original. *Le Flambeau*, déc. 1934 et janv. 1935, et, à part, Bruxelles, 1935 ; 40 pp.

Le millénaire de Firdousi, suivi de l'épisode de Roustem et Sohrab, traduit en vers blancs dans le mètre de l'original. *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, avril 1935.

Collaboration au *Millénaire du grand Poète Persan Firdousi*. (Bruxelles, 1935).

La place de Firdousi dans la littérature persane. *Journal des Poètes*, avril, 1935.

Comptes rendus dans *Le Muséon* et dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*.

Collaboration à *La Meuse* et à *L'Indépendance belge*.

THÉOPHILE GOLLIER

(1905)

GOLLIER, *Théophile*, né à Wavre le 17 janvier 1878,

Études moyennes à l'Athénée royal d'Ixelles.

Études supérieures à l'Université de Louvain Docteur en sciences politiques et sociales. Licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires. Docteur en philosophie. — Université de Bruxelles : Docteur en droit.

Vice-consul de Belgique à Tokio de mai 1900 à octobre 1905.

Par Arrêté royal du 30 octobre 1905, il a été agréé pour faire, dans la Faculté de Philosophie et Lettres, le cours libre de Langue japonaise, et il a été autorisé à faire un cours libre d'Institutions de l'Extrême-Orient.

Par Arrêté royal du 22 janvier 1906, il a été autorisé à faire un cours libre d'Art extrême-oriental chinois et japonais.

Ayant été élu membre de la Chambre des représentants, il s'est fait accorder, par Arrêté royal du 22 novembre 1921, démission honorable de ses fonctions de chargé de cours.

PUBLICATIONS

Notre marine marchande. Wavre, 1900.

Essai sur les institutions politiques du Japon. Louvain, École des sciences politiques et sociales, 1903.

Un néo-apologiste, l'abbé Denis. *Revue apologétique*, 1904.

Les origines du droit de propriété et le Japon. *Revue sociale catholique*, 1904.

Les partis politiques au Japon. *Revue Générale*, 1906.

Darwin à la Terre de feu. *Revue apologétique*, 1906.

Manuel de langue Japonaise, 1907.

Le Shintoïsme (en collabor. avec MM. Pontus et A. Bricteux), 1907.

Une nation qui meurt : La Japonisation de la Corée. Louvain. Institut Supérieur de philosophie, 1909.

Dans le Pacifique. *Revue Générale*, 1909.

L'enseignement au Japon. *Revue des question scientifiques*, 1909.

La réforme scolaire, 1923.

L'examen d'entrée à l'Université. *Revue Belge*, 1924.

La Crémation. *La lecture au foyer*, 1924.

Les défaillances de notre enseignement. *La lecture au foyer*, 1925.



JULES CLOSON

(1906)

CLOSON, *Jules-Charles-Marie*, né à Liège le 30 juillet 1883.

Études moyennes au Collège Saint-Servais à Liège. Docteur en Philosophie et Lettres de l'Université de Liège (groupe : histoire) avec la plus grande distinction (octobre 1904).

Lauréat du Concours des bourses de voyage en 1905. Mémoire présenté : « L'origine de l'assemblée d'États au Pays de Liège ». Fréquenta en 1904-1906 l'École des Chartes (Paris) et le Séminaire d'histoire du moyen âge de l'Université de Berlin. Séjourna également à l'Institut historique belge de Rome.

Nommé chargé de cours d'Histoire du moyen âge, avec les exercices y relatifs, par Arrêté royal du 30 octobre 1906. Fut ultérieurement chargé des cours suivants : Encyclopédie de l'histoire (27 octobre 1923), Paléographie du moyen âge (17 janvier 1924), Histoire des Institutions du moyen âge (3 avril 1926).

Promu professeur extraordinaire le 26 février 1914 ; ordinaire, le 30 avril 1919.

Chevalier de l'Ordre de Léopold (1919) ; officier (1932). Officier de l'Ordre de la Couronne (1926).

PUBLICATIONS

Alexandre I de Juliers, évêque de Liège, 1128-1135. *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIII, 1902, pp. 403-473.

L'origine de l'assemblée d'États au Pays de Liège. *Leodium*, t. III, 1904, pp. 65-66.

Les événements politiques liégeois pendant les années 1229-1230. *Mélanges God. Kurth*, t. I, 1908, pp. 137-148.

Bibliographie des travaux de God. Kurth. *Ibid.*, pp. XXXIX-LXXXIX.

Rapport sur l'utilité qu'il y aurait à publier le texte des délibérations des Trois-États liégeois au point de vue de l'historiographie liégeoise. *Annales de la*

Fédération archéologique et historique de Belgique, XXI^e session, Congrès de Liège, 1909. T. II : *Rapports et mémoires*, pp. 568-576.

La Cité de Liège au moyen âge. *Bulletin bibliographique du Musée belge*, t. 12, 1911, pp. 240-276.

Discours à la mémoire de M. le Professeur God. Kurth. *Honneurs funèbres rendus par l'Université de Liège aux professeurs décédés pendant les années 1914 à 1918*. Liège, 1919, pp. 11-17.

Publication des *Études franques* de God. KURTH (1919).

Le rôle politique d'Étienne, évêque de Liège, (901-920). *Leodium*, 1920, pp. 126-136.

Histoire de l'ancien Pays de Liège au moyen âge. Sommaires de leçons faites aux instituteurs de la région liégeoise en 1922. *Résumés des cours pratiques d'histoire, d'archéologie, d'histoire de l'art et de folklore à l'usage du personnel enseignant*, Liège, 1923.

Achèvement de l'édition de la *Chronique de Hocsem* par God. KURTH (pp. 241-445) et partie de l'Introduction. Bruxelles, Hayez, 1927. (*Publications in-8° de la Commission royale d'histoire*).

Notice bio-bibliographique sur M. Karl Hanquet. *Leodium*, 1928, pp. 22-28.

Notice sur M. Eugène Hubert. *Annuaire de la Commission communale d'histoire de l'Ancien Pays de Liège*, 1931, pp. 37-59.

Godefroid Kurth. *Le Perron, cent années d'activité liégeoise*, 1931, pp. 182-187.

Un évêque de Liège peu connu de la fin du XIII^e siècle, Jean d'Enghien, 1274-1281. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LVII, 1933, pp. 41-82.

Quelques réflexions au sujet d'Henri de Dinant. *Programme du XXX^e Congrès de la Fédération archéol. et histor. de Belgique*. Bruxelles, 1935, pp. 67-68.

Secrétariat des *Archives belges*, de juin 1906 à octobre 1911. Secrétariat et direction de cette revue de novembre 1911 à juillet 1914.

Comptes rendus dans les *Archives belges*, le *Bulletin bibliographique du Musée belge*, la *Revue d'histoire ecclésiastique*, l'*Annuaire de la Commission communale d'histoire de l'Ancien Pays de Liège*, la *Revue belge de philologie et d'histoire*.

Articles historiques dans la *Gazette de Liège* et *Le Rappel* (Charleroi).

EDGAR JANSSENS

(1908)

JANSSENS, *Edgar-Julien-Florent*, né à Hasselt le 30 mai 1878.

Études moyennes (humanités gréco-latines) faites à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, et au Collège Saint-Stanislas à Mons.

Études universitaires faites à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Institut Saint-Louis et à l'Université de Louvain. Docteur en droit, en octobre 1901. Docteur en philosophie (avec la plus grande distinction), en juillet 1903. Agrégé à l'Institut Supérieur de Philosophie de Louvain (avec la plus grande distinction), en juillet 1904.

Lauréat du Concours universitaire, le 9 juillet 1904, après la présentation d'un mémoire sur la *Théorie de la connaissance et de la certitude de Ch. Renouvier*. Sur la proposition du jury, bénéficiaire d'une bourse de voyage du Gouvernement. Lauréat de l'Académie royale de Belgique en 1904 (titre de l'ouvrage couronné : *Le néo-criticisme de Th. Renouvier, exposé et critique*).

Nommé chargé de cours à l'Université de Liège en janvier 1908. Chargé à cette date, à la Faculté de Philosophie et Lettres, des cours de Psychologie, de Philosophie morale, d'Étude critique d'un auteur philosophique (en partage), de Questions approfondies de Psychologie et de Morale (en partage) ; à la Faculté des Sciences et à la Faculté de Médecine, des cours de Psychologie et de Philosophie morale. Tous ces cours étaient devenus vacants par suite du décès d'Alfred Grafé. En même temps, nommé professeur du cours d'Éléments de Philosophie et d'Histoire de la Pédagogie, à l'École normale moyenne de l'État à Liège, cours faisant également partie de la succession d'A. Grafé. En 1909, chargé du cours de Logique et du cours de Questions approfondies de Logique, devenus vacants par suite de l'admission à l'éméritat d'Oscar Merten. Déchargé, sur sa demande, à la même date, de son enseignement à l'École normale de l'État : ces cours passent à M. Vandenrydt, professeur à l'Athénée royal de Liège. En 1911, déchargé, sur sa demande, des cours de Logique et de Questions approfondies de Logique (l'enseignement de ces matières est confié à M. Paul Nève).

En 1920, nommé professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et

Lettres. En 1926, chargé du cours de Droit naturel à la Faculté de Philosophie et Lettres et à la Faculté de Droit. En 1928, chargé de faire les cours de Psychologie, de Philosophie morale et de Droit naturel à l'Institut supérieur de pédagogie. En 1931, chargé du cours d'Étude critique de textes philosophiques du Moyen âge, cours créé en application de la loi de 1929 sur la collation des grades académiques.

En mars 1932, envoyé à l'Université de Caen, en qualité de professeur d'échange, il donne à la Faculté de Droit une série de conférences sur le droit de colonisation.

PUBLICATIONS

L'apologétique de M. Brunetière, 34 pages in-8. *Revue néo-scolastique de Philosophie*. Louvain, août 1903.

Réponse à M. l'abbé Ch. Denis, *Annales de Philosophie chrétienne*, février 1904.

Renouvier et Kant. *Revue néo-scolastique*, août 1904, pp. 263 à 272.

Le néo-criticisme de Ch. Renouvier, VIII-315 pages in-12, Louvain et Paris, Félix Alcan, 1904.

Un problème pascalien. *Revue néo-scolastique*, novembre 1905, pp. 418 à 453.

Un problème pascalien (deuxième article). *Ibid.*, février 1906, pp. 5 à 17.

L'utilisation du positivisme. *Ibid.*, février, 1905.

La langue internationale. *Ibid.*, novembre 1905, pp. 479 à 483.

Un nouveau traité de Métaphysique scolastique. *Ibid.*, novembre 1906.

La philosophie et l'apologétique de Pascal, XI-395 pages in-12, Louvain et Paris, Félix Alcan, 1906.

Bulletin d'histoire de la philosophie moderne. *Revue néo-scolastique*, août 1907.

L'ascétisme monastique et les vœux de religion, in-12, 100 pages, Paris, Lethielleux, 1912.

Le « Dialogue » de St^e Catherine de Sienna. *Revue de la Jeunesse*, 10 janvier 1914.

La révélation primitive et les données actuelles de la science. *Revue de la jeunesse*, 10 juillet 1914.

La morale kantienne et l'eudémonisme. *Annales de l'Institut Supérieur de Philosophie*, 30 pages in-8^o, Tome IV, 1919.

Le juste prix, in-12, 32 pages, Bruxelles, 1920.

La morale de la solidarité, 29 pages, Liège, 1921.

Cours de psychologie empirique, 288 pages in-8^o. Liège, Vaillant-Carmanne, 1920.

Cours de philosophie morale, 136 pages, in-8^o, *Ibid.*, 1923.

- La morale de l'impératif catégorique et la morale du bonheur, 132 pages in-8°, Paris, Beauchesne, 1921.
- Cours de psychologie, Psychologie rationnelle, 116 pages in-8°. Liège, Vaillant-Carmanne, 1921.
- Cours de philosophie morale, 2^{me} édition, 300 pages in-8°, Liège, Vaillant-Carmanne, 1921.
- Réponse à un plaidoyer probabiliste. *Revue néo-scholastique*, 1921.
- Le célibat ecclésiastique et religieux. *Revue catholique des idées et des faits*. Bruxelles, 8 avril 1921.
- Le sursalaire familial. *Ibid.*, 3 juin et 1 juillet 1921.
- Le juste prix. Compte-rendu du Congrès de l'Économie sociale, Liège, 1921.
- Cours de psychologie, Psychologie empirique, 2^{me} édition, 380 pages in-8°, Liège, Vaillant-Carmanne, 1921.
- Cinq leçons sur la justice, 69 pages, Bruxelles 1921.
- Réponse à un plaidoyer probabiliste (deuxième article). *Revue néo-scholastique*, pp. 363 à 378, 1921.
- Les lois économiques et les requêtes de la morale. *Revue catholique des idées et des faits*, 23 septembre 1921.
- L'actionnariat du travail. *Ibid.*, 18 novembre 1921.
- L'enseignement de la religion dans nos collèges. *Ibid.*, 26 novembre et 2 décembre 1921.
- Un nouveau Cours d'Économie sociale. *Ibid.*, 9 décembre 1921.
- Libéralisme économique et tradition chrétienne. *Ibid.*, 3 février 1922.
- Ultima verba*, réponse au R. P. Fallon, S. J. *Ibid.*, 10 mars 1922.
- L'Enseignement de la religion dans nos collèges. *Ibid.*, 2 juin 1922.
- Le probabilisme moral et la philosophie. *Revue néo-scholastique*, pp. 209 à 220, 923.
- La propriété, 27 pages, Liège, Demarteau, 1923.
- A propos de la logique de l'opinion. *Revue néo-scholastique*, pp. 68 à 81, 1924.
- Les premiers historiens de la vie de S. Thomas d'Aquin, *Ibid.*, p. 201 à 214, 1924.
- S. Thomas d'Aquin et l'office de la Fête-Dieu. *La Vie liturgique*, pp. 27 à 70, 1924.
- L'âme de S. Thomas d'Aquin. *Revue catholique des idées et des faits*, 13 et 30 juin 1924.
- Cours de Psychologie. La psychologie rationnelle, 2^e édition, 118 pages in-8°, Liège, Vaillant-Carmanne, 1925.
- Les premiers historiens de la vie de S. Thomas d'Aquin (deuxième article). *Revue néo-scholastique*, 1924, pp. 325 à 351 ; (troisième article) *Ibid.*, pp. 452-475, 1924.
- La spiritualité dominicaine, 36 pages, Bruxelles 1924.
- Vrai thomisme et faux thomisme, 32 pages, *Ibid.*, 1924.
- Cours de Morale générale, 2 volumes, in-12, XIV-300 pages, et XII-264 pages Liège, Vaillant-Carmanne, 1925.

- Les lois humaines obligent-elles en conscience ? 32 pages, Bruxelles, 1925.
Le travail, 2 brochures de 34 et 36 pages, Liège, 1926.
La propriété, 2^e édition, 27 pages. *Ibid.*, 1926.
Le Cardinal Mercier. *Revue belge*, pp. 212-229, 1926.
Introduction historique au Cours de Morale générale, 108 pages in-12, Liège.
Vaillant-Carmanne, 1927.
La Bourse et la Conscience. Paris, Labergerie, 1929.
La doctrine sociale catholique et les aspirations de la classe ouvrière, Compte rendu de la 16^{me} semaine sociale d'expression française, 1926.
Les humanités et la formation sociale. *Nova et Vetera*, 1928.
La vertu de patriotisme. *Le Centurion*, pp. 1 à 5, 1929.
La doctrine catholique sur la nature de la famille. *La Femme belge*, pp. 198-205, 1929.
Les droits du Père de famille en matière d'éducation et d'enseignement, 68 pages, Bruxelles, 1930.
La coutume, source formelle de droit, d'après S. Thomas d'Aquin et d'après Suarez, 48 pages, *Revue Thomiste*, 1931.
Pudeur et nudisme, 32 pages, Liège, 1931.
Scientisme et Vérité historique, 140 pages, Paris, Labergerie, 1932.
La doctrine de l'Église sur l'ordre international. *Réaliser*, 4 avril 1934.
Le Cardinal Mercier : Quelques souvenirs. *Revue du Collège Cardinal Mercier*, juin 1934.
Cours de psychologie. Psychologie empirique, 3^e édition, 472 pages in-8, Liège, Vaillant-Carmanne, 1935.
Cours de Psychologie. Psychologie rationnelle, 3^e édition, 162 pages in-8^o *Ibid.*, 1935.
Une anecdote, du temps de la guerre, touchant le Cardinal Mercier. *Revue du Collège Cardinal Mercier*, juin 1935.

PAUL NÈVE DE MÉVERGNIES

(1908)

NÈVE DE MÉVERGNIES, *Paul-Arthur-Joseph-Marie-Corneille*, né à Gand le 4 mai 1882.

Humanités : Collège Sainte-Barbe à Gand. Études universitaires à Louvain : Docteur en philosophie de l'Institut Supérieur de philosophie (juillet 1905) ; candidat en droit (juillet 1906).

Lauréat (premier en philosophie) du Concours universitaire de 1903-1905.

Séjour en Allemagne (Bonn) en 1909.

Attributions : Par A. R. du 19 octobre 1908, nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Titulaire des cours de : Métaphysique, Histoire de la philosophie ancienne et moderne, Encyclopédie de la philosophie, et, en partage avec M. Janssens, des cours de : Étude approfondie de questions de logique, psychologie ou morale, Analyse critique d'un traité philosophique et Exercices sur des questions de philosophie.

Par A. R. du 21 octobre 1911, chargé de faire, en outre, le cours de Logique, à la Faculté de Philosophie et Lettres et à la Faculté des Sciences.

Promu à l'ordinariat, par A. R. du 31 mars 1920.

Par A. R. du 29 mars 1928, chargé de faire le cours de Logique à l'Institut Supérieur de Pédagogie.

Par A. R. du 21 mars 1929, chargé de faire à la Faculté de Philosophie et Lettres, le cours d'Explication de textes philosophiques des temps modernes, et, à la Faculté des Sciences, le cours de Notions de philosophie (*partim* : Logique).

Par A. R. du 12 décembre 1934, chargé de faire, provisoirement, le cours de Notions de philosophie (*partim* : Logique) à l'École supérieure des Sciences commerciales et économiques.

Distinctions honorifiques : Chevalier de l'Ordre de Léopold (7 avril 1921) ; officier (1^{er} avril 1933). Chevalier de l'Ordre de la Couronne (8 avril 1925) ; officier (8 avril 1927). Décoré de la Croix de Guerre avec palme (30 avril 1920), de la Médaille civique de 1^{re} classe 1914-1915 (21 juillet 1915), de la Médaille du volontaire combattant (7 avril 1931), de la Croix

de l'Yser (22 janvier 1922), de la Médaille Commémorative de la Guerre (13 janvier 1920), de la Médaille de la Victoire (29 août 1919) et de la Médaille du Centenaire (15 janvier 1931).

PUBLICATIONS

1. *La philosophie de Taine*. Essai critique. Louvain, Institut Supérieur de philosophie ; Paris, Lecoffre, 1908.
2. *Le Pragmatisme et la philosophie de M. Bergson*. Annales de l'Institut supérieur de philosophie. Louvain, 1912.
3. *La vie contemplative*, dans : *Revue des Jeunes*, 1913 ;
4. *La philosophie française à la veille de la guerre*. Annales de l'Institut supérieur de philosophie, Louvain, 1919.
5. *L'anti-intellectualisme de Pascal*. *Ibid.*, 1923.
6. *La logique de la détermination*, dans : *Revue Néo-scholastique*, mai 1924.
7. *Un kabbaliste belge*, dans : *Cahiers Mosans*, 1925.
8. *Leçons de logique*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1926.
9. *La crise de la culture générale*. Rapport du 3^e Congrès national de la F. B. E. C. Louvain, 1927.
10. *Rapport sur le concours décennal des sciences philosophiques*. Période 1918-1927 (*Moniteur belge* du 26 juillet 1929). 1918-1927.
11. *Pour célébrer le centenaire de Taine*, dans : *Revue catholique des Idées et des Faits*, mai 1928.
12. *Le problème du comique et du rire*. *Ibid.*, mai 1930.
13. *Souvenirs d'un pénitent*, dans : *Revue du Collège Cardinal Mercier*, janvier 1931.
14. *Un procès d'Inquisition en Belgique au XVII^e siècle*, dans : *Revue de St-Louis*, janvier 1933.
15. *Leçons de logique*, 4^e édition. Liège, Gothier, 1933.
16. *Discours*. Manifestation en l'honneur de M. M. De Wulf, Professeur à l'Université de Louvain, 1934.
17. *Jean-Baptiste Van Helmont, Philosophe par le jeu*. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Paris, Droz, 1935.

JULES PRICKARTZ

(1914)

PRICKARTZ, *Jules-Gérard-Camille*, né à Verviers, le 5 février 1886. Études d'humanités anciennes au Collège Saint-François-Xavier à Verviers (1896-1902). Études supérieures à l'Université de Louvain : Docteur en philosophie et lettres, groupe philologie classique (juillet 1907). Étudiant à l'école biblique de Jérusalem (1907-1908 et 1908-1909). Étudiant à l'Université de Leipzig, Institut Sémitique (1909-1910, bourse de voyage).

Rédacteur au Ministère des Sciences et des Arts (1910-1914).

Chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège (Mars 1914) : titulaire des cours d'Histoire ancienne de l'Orient et d'Assyriologie. Chargé de faire, à l'Institut supérieur d'Histoire et de Littérature orientales, les cours d'Histoire ancienne de l'Orient (1^{re} partie : Asie antérieure), de Grammaire comparée des langues sémitiques, d'Assyro-babylonien, de Sumérien et de Civilisation assyro-babylonienne.

Chevalier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de Léopold.

PUBLICATIONS

Héraclès, le dieu et le héros. Louvain, Peeters, 1910.

Le début du premier cylindre de Goudéa. *Mélanges de philologie orientale*, Liège, 1932.

ANTOINE GRÉGOIRE

(1919)

GRÉGOIRE, *Antoine-Marie*, né à Louvain le 26 juin 1871.

Ancien élève de l'Athénée Royal de Verviers, de l'École normale des Humanités de Liège et de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège.

Professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, pour la philologie classique, avec grande distinction (1892). — Docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège, pour la philologie classique, avec grande distinction (1893).

Bourse de voyage au concours universitaire de 1893. Lauréat du concours universitaire de 1894 (premier en philologie classique).

Élève des Universités de Leipzig (séminaire de linguistique), de Munich, de la Sorbonne ; élève titulaire de l'école pratique des Hautes Études de Paris ; élève du Laboratoire de phonétique expérimentale de l'Abbé Rousselot : proclamé maître en phonétique sur présentation d'un mémoire sur les *Variations de durée de la syllabe française, suivant sa place dans les groupements phonétiques*.

Nommé, en 1898, professeur au Collège communal de Tirlemont ; en 1899, surveillant à l'Athénée royal d'Anvers ; en 1901, professeur à l'Athénée royal de Huy ; en 1911, professeur à l'Athénée royal de Liège et à l'École normale moyenne de l'État à Liège (jusqu'en 1929).

Autorisé en 1905, à faire à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, un cours privé (non rétribué) de phonétique expérimentale, pour un terme de trois ans. Autorisation renouvelée pour un terme de trois ans en 1910.

Chargé du cours facultatif de phonétique, par arrêté royal du 31 juillet 1919 ; — du cours facultatif d'orthophonie, par arrêté royal du 15 janvier 1921.

Déchargé de ses fonctions de professeur à l'Athénée royal de Liège et classé dans la première catégorie des chargés de cours, par arrêté royal du 10 avril 1926.

Chargé du cours facultatif de latin vulgaire par arrêté royal du 29 décembre 1926 ; du cours d'exercices philologiques sur la langue latine (can-



didature), du cours de traduction, à livre ouvert, d'un texte latin et d'explication approfondie d'auteurs latins (doctorat), par arrêté royal du 19 novembre 1927. Nommé professeur ordinaire par arrêté royal du 19 janvier 1929.

Chevalier de l'Ordre de Léopold, depuis 1920. Officier de l'Ordre de la Couronne, depuis 1929. Officier de l'Ordre de Léopold, depuis 1935.

Membre de la Société de Linguistique de Paris, depuis le 15 février 1896. Membre titulaire de la Société de littérature wallonne, depuis 1919.

PUBLICATIONS

I. PUBLICATIONS LINGUISTIQUES ET PHONÉTIQUES :

Les vices de la parole, 1908, Liège ; 3^e édit., 1923, Namur, Wesmael-Charlier, 131 p. Prix de Keyn, 1909 ; prix Rouveroy, 1920.

Une question de méthode en linguistique, gr. in-8^o, 1908, Paris, Champion, 24 p.

La phonétique expérimentale (leçon d'ouverture du cours de phonétique expérimentale, avec une bibliographie) ; in-8^o, 1908, Louvain, Peeters, 27 p.

« Edmond », Étude sur les transformations d'un prénom d'enfant ; in-8^o, 1911, Paris, Champion, 30 p.

Un tournant de l'histoire de la linguistique, in-8^o, 1911, Paris, Champion, 22 p.

Petit traité de linguistique, in-12^o, 1913 ; 2^e édit., 1923, Liège, Dessain, et Paris, Champion, 108 p. Prix de Keyn, 1920 ; Prix Rouveroy, 1920.

Les sons difficiles de l'anglais, in-12^o, 1918, Liège, Wykmann.

Traité de prononciation française, en collaboration avec L. Goemans, in-12^o, 1919 ; 2^e édit., 1921 ; 4^e édit., 1931, Liège, Bénard et Paris, Champion, 196 p.

Lexique de prononciation française, en collaboration avec L. GOEMANS ; in-12^o, 1923, Liège, Bénard, et Paris, Champion, 88 p.

La phonétique et l'apprentissage de l'orthographe, in-8^o, 1914, Liège, Dessain (paru d'abord dans *L'Éducation moderne*, octobre 1913), 7 p.

Les infinitifs de l'Avesta, dans la *Kuhn's Zeitschrift*, t. XXXV, 1898. — 62 p.

Variations de durée de la syllabe française, suivant sa place dans les groupements phonétiques, dans la *Parole*, 1899, Paris, Welter, 50 p.

Note sur l'action du thorax dans la phonation, dans la *Parole*, 1899, Paris, Welter, 3 p.

La prononciation du grec, dans la *Revue des Humanités*, Tournai, 1903, 62 p.

L'Enseignement de la phonétique et la phonétique expérimentale, dans la *Revue de l'Instruction publique*, 1897, Gand, 10 p.

La phonétique et son rôle dans l'enseignement des langues vivantes, dans le compte rendu du 1^{er} Congrès des professeurs de langues vivantes, tenu à Gand

en 1906. Gand, Hoste, 1907, 9 p. Reproduit dans *les Langues modernes*, Paris, 1907.

Les machines parlantes et l'enseignement des langues, dans le compte rendu du 2^e Congrès des professeurs de langues vivantes tenu à Liège en 1909. Liège, Sterken, 1910, 9 p.

Les machines parlantes et l'enseignement des langues, dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1910, 7 p.

Conseils pratiques sur l'emploi des machines parlantes dans l'enseignement des langues, dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1910, 16 p.

Influence des consonnes occlusives, sur la durée des syllabes précédentes, dans la *Revue de phonétique*, tome I, Paris, Welter, 1911, 32 p.

Les archives de la parole, dans la *Revue de Belgique*, 1 et 15 déc. 1912, 20 p.

La diction des instituteurs, dans le compte rendu du Congrès des œuvres pour l'extension de la langue française, 1910, Huy, Mignolet, 10 p.

A propos d'une grammaire congolaise, dans le *Bulletin bibliographique du Musée belge*, juillet 1912, 6 p.

Les machines parlantes et la phonétique, dans *Unterricht und Sprechmaschine*, 1911, n^o 2, Stuttgart.

Les machines parlantes et l'enseignement des langues, dans *Paris-Disques*, Mars 1912.

Recueil de *Textes destinés aux auditions*, machines parlantes et enseignement des langues à l'Exposition de Bruxelles, in-12, 1910, Huy, Mignolet, 34 p.

Les machines parlantes et la dialectologie, dans les *Bulletins* de la Société de littérature wallonne, 1910, 9 p.

« *Grégoire-Godefroid* », étude sur les erreurs relatives aux noms propres reproduits de mémoire, dans la *Revue des langues romanes*, 1920. Paris et Montpellier, 13 p.

La phonétique des races, dans la *Revue Anthropologique*, 1922, Paris, 7 p.

Un petit monument littéraire et linguistique de la Wallonie : Les ceux de chez nous, par M. Remy, dans la *Revue Wallonne*, 1925.

L'Apprentissage de la parole pendant les deux premières années de l'enfance, dans *La Psychologie du langage* (numéro except. du *Journal de Psychologie*, 15 janv.-15 avril 1933), 15 p.

L'hyperbate chez les auteurs latins : un problème de linguistique et de philologie. dans les *Atti del III Congresso internazionale dei linguisti, Roma*. — Florence, 1935. Pp. 264-268.

Un danger public, dans le *Bulletin* de l'Association des amis de l'Université de Liège, Liège, 1935, pp. 82-104.

L'apprentissage de la parole, étudié chez deux enfants de la même famille. (Les deux premières années), dans la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège (sous presse).

II. PUBLICATIONS PHILOLOGIQUES ET PÉDAGOGIQUES :

Un phénomène actuel de l'évolution du mot mais, dans le *Donum natalicium Schrynen*, Nimègue, 1929, 4 p.

Notes sur la place occupée par les particules γε et δέ dans la versification homérique, dans *Serta Leodiensia*, Paris, 1930, 18 p.

Un problème phonétique du latin vulgaire, dans les *Mélanges P. Thomas*, Bruges, 1930, 9 p.

Notes sur la phonétique du patois de Malmédy, dans les *Études de Dialectologie wallonne* dédiées à la mémoire de Ch. Grandgagnage, Liège, 1932 (en collaboration avec H. Collette).

La phonologie et la philologie classique, dans *l'Antiquité classique*, tome II, 1933, 17 p.

Nouvelle chrestomathie grecque, en collaboration avec A. Mathieu, in-8°, 1^{re} édit., 1898 ; 8^{me} édit., 1936, Liège, Dessain.

Préparations d'Homère: L'Iliade, chant I, 1910 ; chant VI, 1911 ; chant XXII, 1915. Liège, Dessain.

César, Commentaires de la guerre des Gaules, livres I et II, 1918, Liège, Dessain. — Livres V et VI, 1919, id. — Livres III et IV, 1919, id.

L'étude du latin, école d'observation et de raisonnement, dans la *Revue de l'Instruction publique*, 1911, 14 p.

Le thème latin au concours général, dans la *Revue des Humanités*, 1904, Tournai, 6 p.

Nouveautés pédagogiques, id., id, 1903, 12 p.

Moyens à employer pour préparer la jeunesse des écoles à l'expansion économique. Rapport présenté au Congrès d'expansion économique mondiale de Mons, en 1905, Bruxelles, Hayez.

L'enseignement moyen à l'exposition de Bruxelles, dans le *Bulletin bibliographique du Musée Belge*, 1910, 4 p.

Articles parus dans la revue *L'École Nationale*, de 1901 à 1908 :

La sociobiologie. — *La psychologie des foules*. — *Les caractères : Les enfants tristes*. — *L'Éducation*. — *Les caractères : L'entété*. — *Deux systèmes d'éducation*. — *La pédagogie physiologique*. — *La pensée sans images*. — *Le sens du retour*. — *L'enseignement de l'orthographe*. — *L'autoscopie interne*. — *Les pressentiments*. — *A quoi cela sert-il ?* — *Le sens du toucher*. — *Un devoir des éducateurs*. — *Professeur et École*. — *Valeur comparative du travail intellectuel exécuté dans le cours de la matinée et de l'après-midi*. — *Psychologie des examens*. — *Ohé ! les littérateurs !* — *Notre régime scolaire prépare-t-il des anormaux ?* — *Les programmes de l'enseignement primaire*. — *Les caractères : Le distrait*. — *Les contes et les enfants*.

Paradoxes sur l'enseignement, articles parus dans la revue *l'Athénée*, 1922. —

Articles parus dans la revue *Le Samaritain*, Liège, 1909 : *L'éducation des parents*. — *Les caractères : Les pondérés*. — *Une classe de quatre élèves*.

III. ESSAIS DIVERS :

Deux poètes belges : Félix Bodson, Édmond Henvaux, in-8°, Paris, Messein, 1908, 81 p.

L'Ascendance liégeoise de Jean Donneau, sieur de Visé, dans *La Vie Wallonne*, 1929, 7 p.

La poésie future, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome V, 1926, 22 p.

Jean et Henri Schuind, deux poètes wallons, dans *La Meuse*, 29 mars 1913.

Une belle entreprise : Le dictionnaire de la langue wallonne, dans la *Revue des Humanités*, 1905.

Maucroix, A propos de la représentation de la comédie de M. Edmond Henvaux, dans *La Meuse*, 1907.

IV. COMPTES RENDUS :

Publiés dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, depuis 1897 ; dans le *Bulletin bibliographique du Musée Belge*, depuis sa fondation jusqu'à la guerre, et dans la *Revue Belge de philologie et d'histoire*.



RENÉ VERDEYEN

(1919)

VERDEYEN, *Willem-Raymond-René*, né à Léau le 31 août 1883, fit ses études moyennes au Collège communal de Tirlemont et ses études supérieures à l'Université de Gand. Docteur en philosophie et lettres (section de philologie germanique) le 9 octobre 1904.

Du 3 janvier 1905 au 22 juin 1906, professeur intérimaire aux Athénées royaux de Gand (3 janvier-15 juillet 1905), de Bruxelles (19 octobre 1905- 26 janvier 1906 et 21 mai-22 juin 1906) et surveillant intérimaire à l'Athénée royal d'Anvers (27 janvier-20 mai 1906) ; nommé professeur à l'Athénée royal d'Ostende le 17 septembre 1906 et professeur à l'Athénée royal d'Ixelles le 12 février 1914 ; du 12 novembre 1914 au 5 mai 1915, adjoint au commissaire du gouvernement et commissaire ff. au camp des réfugiés à Hontenisse ; du 5 mai 1915 à janvier 1919, directeur du travail et adjoint au commissaire du gouvernement au camp des réfugiés à Uden (Hollande).

Par A. R. du 15 décembre 1919, chargé de faire à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège les cours d'Encyclopédie de la philologie germanique, d'Histoire de la littérature flamande, d'Histoire approfondie de la littérature flamande, de Grammaire historique du flamand, de Traduction à livre ouvert de textes flamands et explication d'auteurs flamands, d'Explication approfondie d'auteurs flamands. Professeur de néerlandais à la Section Normale Moyenne de l'État à Liège le 9 novembre 1921 ; par dépêche ministérielle du 22 avril 1930, chargé provisoirement de faire les leçons de Méthodologie spéciale relatives au néerlandais (cours repris en 1934 par M. F. Closset). Promu au rang de professeur ordinaire le 16 février 1924. Secrétaire de la Faculté (1925-1926), doyen de la Faculté (1928-1929).

Distinctions scientifiques : Membre de la Maatschappij der Vlaamsche Bibliophilen (1921), membre correspondant de la Vereeniging der Antwerpsche Bibliophilen (1922), membre correspondant de la Koninklijke Vlaamsche Academie (1924), membre de la Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde à Leyde (1928), Advanced Fellow of the C. R. B. Educational Foundation (1929), membre de l'Academie voor Tooneel (1930), membre de la commission technique prévue à l'article 2 de l'accord belgo-néerlandais.

dais du 26 octobre 1927 (1930), membre de la Zuid-Nederlandsche Maatschappij voor Taal-en Letterkunde en Geschiedenis (1931), membre titulaire de la Société de Littérature Wallonne (1932), membre titulaire de la Koninklijke Vlaamsche Academie (1932). — Membre et président du Conseil de perfectionnement de l'enseignement normal moyen (1926), membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen (1928-1936), président de la Commission belge (1934) et membre de la Commission mixte hollando-belge de réforme de l'orthographe du néerlandais (1935), professeur d'échange à l'Université de Leyde (1935), vice-directeur de l'Académie Royale Flamande pour 1936.

Distinctions honorifiques : Médaille du Roi Albert (1919), Chevalier de l'Ordre de Léopold (1925), Officier de l'Ordre de la Couronne (1931), Médaille Commémorative du Centenaire (1931), Médaille civique de 1^{re} Classe (1932), Officier de l'Ordre d'Orange-Nassau (1933).

PUBLICATIONS

1903. Collaboration à la publication de la Bloemlezing uit de Gentsche Studentenalmanakken, Gent, J. Vuylsteke, 1903.

1904. De middeleeuwse Visioenen in verband met Dante's Divina Comoedia. (Handelingen van het 5^{de} Vlaamsch Studentencongres, Gent, 1904, pp. 43-44 ; résumé).

1907. La date de la Vision de Tondale et les manuscrits français de ce texte. (Revue Celtique, octobre 1907, pp. 411-412).

1908. De Oorsprong der Talen en hunne Verspreiding. (Onze Stam, Oostende 1908, n^o 1-2 ; syllabus).

De eerste Druk van Johannes Froben, 1491. (Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen, 1908, pp. 92-94).

Over Middelnederlandsche Letterkunde. (Nieuw Leven, 1908, pp. 42-49).

Onze Letterkunde in de 16^{de} eeuw. (Nieuw Leven, 1908, pp. 157-165).

1909. Over Traditie in de Belgische Letterkunde. (Nieuw Leven, Mei 1909, pp. 201-214).

Zwervers. A. van Schendel, Een Zwerver Verliefd en Een Zwerver verdwaald. (Nieuw Leven, Aug.-Sept., 1909, pp. 359-376).

Het Vlaamsche Proza sedert 1830. Dr. M. Sabbe. Het Proza in de Vlaamsche Letterkunde sedert 1830. (Nieuw Leven, 1909, pp. 548-555).

De Tachtigers. E. d'Oliveira Jr., De Mannen van '80 aan 't woord. (Nieuw Leven, 1909, pp. 556-560).

Over de Schoolboeken te gebruiken bij het Onderwijs in het Nederlandsch.

- (Deuxième Congrès des Professeurs de Langues vivantes, Liège, 1909, pp. 147-151).
- Mikmak, slabbe, vuizer, sjeezen, musket, mot, harrewarren, harst, nijdnagel. (De Navorscher, 1909, pp. 535-548).
1910. Dialect in Noord-Frankrijk, een archaïsme (« noenmaal »), Enkhuizer vijgen. (De Navorscher, 1910, pp. 43-44).
- Mikmak. (De Navorscher, 1910, pp. 110-112).
- Het Indogermaansche Vraagstuk. (Handelingen van het 1^{ste} Taal-en Geschiedkundig Congres, Antwerpen, 1910, pp. 192-204).
1911. De Universiteitsstad Oxford. (Mededeelingen van het « Hooger Onderwijs voor het Volk », Antwerpen, Januari 1911, pp. 8-11; syllabus).
- Mikmak. (Compte rendu du 3^{me} Congrès des Professeurs de langues vivantes, 1911, pp. 168-175).
1912. Reimond Stijns. (Carolus, Maart, 1912).
1914. Édition de Clemens Brentano: Die Geschichte vom braven Kasperl und dem schönen Annerl. (Deutsche Schülerbibliothek, n° 30, Gent, I. Vanderpoorten, 1914).
- Tondalus' Visioen en St.-Patricius' Vagevuur. Uitgegeven door Dr. R. Verdeyen en Dr. J. H. Endepols, Tome I. (Introduction pp. XI-319). Gent. W. Siffer, 1914. (Publication de l'Académie Royale Flamande).
1917. Tondalus' Visioen en St. Patricius' Vagevuur, Tome II. (Textes, pp. LXV-321). Gent, W. Siffer; 's Gravenhage, M. Nijhoff, 1917. (Publication de l'Académie Royale Flamande).
1920. België in Nederland, 1914-1919. De Vluchttoorden Hontenisse en Uden. Met 53 afbeeldingen. 's Gravenhage, M. Nijhoff, 1930, 268 pp.
1921. Tondalus' Visioen, naar een Brusselsch handschrift uitgegeven. Groningen, J. B. Wolters U. M., 1921, IV-80 pp. (Série: *Van Alle Tijden*, n° 9).
1923. Collaboration à la 6^{me} édition de van Dale's Groot Woordenboek der Nederlandsche Taal. La Haye, M. Nijhoff. (Revision des mots, significations, dictons et proverbes en usage dans nos provinces flamandes).
1924. Esmoreit. Abel Spel uit de XIV^e eeuw naar het Hulthemsche handschrift uitgegeven door Dr. R. Verdeyen en C. G. Kaakebeen. Groningen. J. B. Wolters, 1924, 70 pp. (Série *Van Alle Tijden*, n° 1, 9^e éd.)
- A propos de la Vision de Tondale. (Extrait des *Nuovi Studi Medievali*, vol. 1, fasc. 2, Aquila, 1934, 30 pp.)
1925. Un recueil précieux d'éditions anversoises du XVI^e siècle. Claude Luython, le maître d'école de la paroisse St-André. (Le Compas d'Or, Anvers, 1934, pp. 176-195).
- 1925-1926. Colloquia et Dictionariolum Septem Linguarum, gedrukt door Fickaert te Antwerpen in 1616. Opnieuw uitgegeven door Prof. Dr. R. Verdeyen. T. I (Introduction, 122 pp.) 1926; t. II (texte, 216 pp.), 1925. Antwerpen, Nederlandsche Boekhandel- 's Gravenhage, M. Nijhoff. (Édition de la Société des Bibliophiles Anversoises, N°s 39 et 40).
- Esmoreit. Abel Spel uit de XIV^e eeuw. Uitgegeven door C. G. Kaakebeen.

en Dr. R. Verdeyen (10^e éd., revue par R. Verdeyen). Groningen, J. B., Wolters, 1926, 71 pp.

1926. M. J. Koenen's Verklarend Handwoordenboek der Nederlandsche Taal, 15^{de} druk, uitgegeven door Dr. J. Endepols met medewerking van Dr. R. Verdeyen. Groningen, Den Haag, J.-B. Wolters 1926, in-4^o, 1212 pp.

1927. Geschiedenis van Nederlandsche Taal en Letterkunde I. (Revue belge de philologie et d'histoire, 1927, pp. 553-567).

Beschouwingen over de Abele Spelen. (Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie, 1927, pp. 523-545).

Tooneelvernieuwing. (Het Nationaal Tooneelverbond, Augustus 1927).

1929. M. J. Koenen's Verklarend Handwoordenboek der Nederlandsche Taal, 16^{de} druk, uitgegeven door Dr. J. Endepols, met medewerking van Dr. R. Verdeyen, Groningen-Den Haag, J. B. Wolters' U. M., 1929, 1220 pp.

Geschiedenis van Nederlandsche Taal- en Letterkunde II. (Revue belge de philologie et d'histoire, t. VIII (1929), pp. 359-276).

Geschiedenis van Nederlandsche Taal en Letterkunde III. (Revue belge de philologie et d'histoire, t. VIII (1929), pp. 716-725).

Dr. H. J. E. Endepols. (De Nedermaas, Maastricht, X (1929), n^o 10 (Mei), p. 109-110: Limburgsche Portretten).

Dr. O. De Gruyter, (In Memoriam). (Ons Tooneelven, Gent, II, (1929), n^o 11-12, p. 11).

Rapport sur l'examen de maturité de 1928. (Neuvième rapport de la Fondation Universitaire, 1918-1919, pp. 28-34).

1930. Mac Leod en de Vlaamsche wetenschappelijke studentenbeweging (Mac Leod-Gedenkboek, pp. 97-104).

Taal en Taalbeweging. (De Vlaamsche Gids, April 1930, pp. 314-319).

Série d'articles sur New-York, parus dans *Het Laatste Nieuws*, juin, juillet, août, Bruxelles.

1931. Esmoreit, Abel Spel uit de veertiende eeuw, uitgegeven door C. G. Kaakebeen en Dr. R. Verdeyen, (11^e éd. revue par R. Verdeyen), Groningen, J.-B. Wolters, 1931, 77 pp.

Kletsoor. (Feestalbum Is. Teirlinck, pp. 157-167).

La prose flamande, 1830-1930. (Le Livre d'Or du Centenaire de l'Indépendance belge. Bruxelles-Anvers, Leclercq, De Ridder et De Haas, pp. 682-690).

1932. M. J. Koenen's Verklarend Handwoordenboek der Nederlandsche Taal, 17^{de} vermeerderde druk, uitgegeven door Dr. J. Endepols, met medewerking voor het Zuid-Nederlandsch van Prof. Dr. R. Verdeyen. Groningen-Den Haag-Batavia, J. B. Wolters' U. M. (1932), 1242 pp.

La prose flamande de 1830 à 1930. Avec une liste de traductions. Liège, G. Thone, 1932, 38 pp.

Gezelle's « O 't Ruischen van het ranke riet » in verband met Homeros en Maerlant. (Gedenkalbum A. Vermeylen, pp. 402-405).

1933. Esmoreit, Abel Spel uit de veertiende eeuw, uitgegeven door C. G.

Kaakebeen en Dr. R. Verdeyen, (12^e éd. revue par R. Verdeyen). Groningen, J. B. Wolters 1933, 77 pp.

Aan Maurits Sabbe. (De Vlaamsche Gids, Maart 1933, pp. 249-253.)

Le flamand. (Encyclopédie Belge. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1933, pp. 435-452).

1934. Comment reconnaître les éléments flamands dans les dialectes wallons ? (Annales du XXIX^e Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, Fascicule V, pp. 212-233).

Autour du nom lorrain du « garde champêtre ». (Voix de Lorraine, 1934, N^o 2, février).

1935. M. J. Koenen 's Verklarend Handwoordenboek der Nederlandsche Taal, 17^{de}, vermeerderde druk, uitgegeven door Dr. J. Endepols, met medewerking voor het Zuid-Nederlandsch van Prof. Dr. R. Verdeyen. (Bijdruk). Groningen-Batavia, J. B. Wolters' U. M. (1935), 1242, XIV-54 pp.

Colloquia et Dictionariolum Septem Linguarum, gedrukt door Fickaert te Antwerpen in 1616. (Tome III, XXVI-159 pp.) Antwerpen, Nederlandsche Boekhandel — 's Gravenhage, M. Nijhoff, 1935. (Édition de la Société des Bibliophiles Anversoïis, n^o 41).

Chroniques, compte rendus, rapports dans *Nieuw Leven* ; *Le Musée Belge* ; *Revue Belge de philologie et d'histoire* ; *Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*. Articles dans plusieurs journaux dont *De Vlaamsche Gazet*, *De Standaard* (Anvers, 1907-1908), *L'Echo d'Ostende*, *Het Bloemendaalsch Weekblad*, *Vrij België*.

ÉMILE WITMEUR

(1919)

WITMEUR, *Émile*, né à Jupille lez-Liège, le 17 novembre 1874.

École primaire à Jupille. Sorti premier de la section gréco-latine à l'Athénée royal de Liège, porteur du diplôme « avec le plus grand fruit », en 1892. Plusieurs fois lauréat au Concours général de l'enseignement moyen.

Docteur en Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, en 1896, groupe philologie germanique, avec grande distinction.

Lauréat au Concours pour les Bourses de voyage et au Concours Universitaire (1898), séjourne en Allemagne, Hollande, Angleterre et Russie.

Secrétaire d'un consortium de banques belges (Sté Générale, etc.) et de sociétés belgo-russes (1900-1904).

Surveillant à l'Athénée royal de Verviers (1903), puis professeur successivement dans les Athénées de Gand, de Verviers et de Liège (1904-1913).

Chargé en 1913, des Exercices de langues modernes à l'École Spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Liège ; professeur et secrétaire de la dite École en 1919.

Professeur suppléant à la Faculté de Philosophie et Lettres pour l'année académique 1918-1919 (cours de langue et de littérature allemandes, candidature et doctorat). Chargé du cours de Notions sur les principales littératures modernes à la même Faculté (15 mai 1922). Professeur ordinaire, à titre honorifique, à la même Faculté (16 novembre 1925). Professeur ordinaire à la même Faculté (1^{er} juin 1929).

Délégué du Gouvernement belge ou de l'Université de Liège aux Congrès Internationaux de l'enseignement commercial supérieur, à Amsterdam (1929), Paris (1931), Londres (1932), Barcelone (1934) et Prague (1935). Voyages scientifiques en Angleterre (1921), en Italie (1926), en Espagne (1934). Délégué du Gouvernement Belge en qualité de conférencier aux cours universitaires de Davos (Suisse), en 1929.

Co-fondateur et président de la Bibliothèque Scientifique Belge (Thône éditeur) qui à ce jour a publié 27 volumes. Président, depuis 1928, du Comité liégeois de la Société italienne Dante Alighieri.

Fondateur et directeur de la Bibliothèque de l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques de l'Université de Liège. A ce jour, 13 volumes gr. in-8° ont paru dans cette collection.



Distinctions honorifiques : Officier de l'Ordre de Léopold. Officier de l'Ordre de la Couronne. Commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie. Chevalier de la Légion d'Honneur. Médaille Civique de première classe, etc.

PUBLICATIONS

1896. Thèse de doctorat, écrite en allemand : « Die Darstellung der sichtbaren Gegenstände in der Dichtung », 136 pp.

1897. Étude sur « Die kritischen Wälder » de Herder, écrite en allemand.

1900. Mémoire sur le jeune Goethe d'après sa correspondance (1769-1774), écrit en allemand, annexé au rapport sur les séjours à l'étranger, comme boursier de l'État.

1901. Traduction du russe : « Charité » de Tolstoï.

1903-1904. Adaptations allemande et flamande de 5 chœurs pour voix d'hommes. Musique de J. Th. Radoux, Sylvain Dupuis, Albert Dupuis. — Éditions à Bruxelles et à Verviers.

1907. Édition des « Poésies » de M^{me} la Comtesse de Stainlein, Paris. Fischbacher, 281 pp.

1909. « Auszüge aus dem Tagebuche des Grafen H. Stainlein-Saalenstein ». Leipzig, Meisenbach. Gd. in-4° de 480 pp.

1909. La Comtesse de Stainlein. Étude parue dans la *Belgique Artistique et Littéraire*. Bruxelles, mars 1909.

1910. Adaptation allemande de « Fidelaine », drame lyrique en trois actes, musique d'Albert Dupuis, texte d'Honoré Lejeune, primé par le Gouvernement. — Édition mutuelle, Scola Cantorum. Paris, 228 pp.

1913. Traduction allemande et flamande du chœur « Les Mages », d'Émile Verhaeren, musique de Charles Radoux. Paris, Leipzig, 28 pp. Gd. in-8°.

1914. Adaptation allemande du chœur « Hymne au Soleil » de Carl Smulders. Bruxelles et Leipzig, 20 pp. Gd. in-8°.

1923. « Hommage du Pays de Liège à la France », à l'occasion de la visite du Président Poincaré en juillet 1919. Gd. in-4° de 252 pp., Liège, Imprimerie Bénard.

1924. Le peintre russe Ivan Pikotonow, chantre de la Wallonie. Liège, 1924. 29 pp. *La Vie Wallonne*, mars et mai 1924.

1928. Notice sur l'École spéciale de Commerce de l'Université de Liège, 32 pp.

1929. Une tentative intéressante dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les cours universitaires de Davos. Liège, *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université*, 12 pp.

Rapport présenté au Congrès international de l'enseignement commercial supérieur à Amsterdam, 1929.

1930. Discours d'ouverture et de clôture prononcés au Congrès international d'enseignement commercial supérieur, Liège, 1930.

1931. Les galères impériales de Némi. *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université*. 20 pp., janvier 1921.

The Interrelation of Liberal and Vocational Content in Commercial Education in Belgium. Fourth Biennial Conference. Denver. Colorado U. S. A., July 1931, 12 pp.

Les Écoles de Commerce universitaires et l'orientation professionnelle. Rapport au Congrès de Paris, 10 pp.

1932. Pages choisies inédites de Théo Bauduin. Préface, 15 pp., Liège, 1932.

1935. La réforme de l'enseignement commercial universitaire en Belgique en 1934 (rapport présenté au Congrès international de Prague en 1935), 20 pp.

L'aquafortiste liégeois François Maréchal. *Eco degl'Italiani*. Liège, 6 pp. Gd. in-4°.

Cours international d'Expansion économique organisé en Tchécoslovaquie en août 1935. *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 29 pp.

Comptes rendus et articles dans différents périodiques.



ADOLPHE CORIN

(1920)

CORIN, *Adolphe-Léon*, né à La Louvière le 2 décembre 1889 de père belge (Antoine C., d'Yvoz-Ramet) et de mère française (Célinie Vollant, d'Eurville, Hte Marne).

Études primaires à Malstatt-Burbach (Sarre) : 1895-99. Humanités gréco-latines à l'Athénée Royal de Gand (septième-seconde) et à celui de Liège (rhétorique). Sorti premier de rhétorique en 1906. Diplôme de sortie avec le plus grand fruit. — Études supérieures à l'Université de Liège : docteur en philosophie et lettres (groupe : philologie germanique) en 1910, avec la plus grande distinction. — Dissertation doctorale : *Einfluss des Wunderhorns auf Stoff und Form in Eichendorffs lyrischen Gedichten* (inédit). Année supplémentaire consacrée à l'étude de la grammaire historique de l'anglais, de l'anglo-saxon et du persan.

Lauréat du concours des bourses de voyage : 1911. — Lauréat du concours universitaire : 1911-13 (mention honorable avec 80 points sur 100).

Travail en vue du doctorat spécial à l'Université allemande de Prague sous la direction d'Auguste Sauer, puis à Munich, surtout avec Borinski et Strich, et à Berlin. Voyages de recherches en Thuringe (Meiningen, Cobourg, Gotha, Rossdorf, etc.) : 1913-1914. Projette d'écrire une monographie sur le romancier Ernst Wagner (1769-1812) ; la guerre l'empêche de mener à bien cette entreprise. — Suppléance de M. Kuntziger à l'Athénée royal de Liège (novembre 1911). — Surveillant intérimaire au même Athénée (octobre à décembre 1912). — Surveillant à l'Athénée de Liège (30 août 1913) ; nomination définitive : 24 mars 1914. — Retenu prisonnier à Berlin (prison de la Préfecture), puis au camp de Ruhleben, il est réclamé par le préfet de l'Athénée de Liège, où il rentre en novembre 1914. — Professeur à l'Athénée de Charleroi, détaché à celui de Liège : 6 décembre 1916. — Professeur à l'Athénée de Liège (11 novembre 1919).

Attaché à l'Université de Liège en qualité de suppléant de M. le professeur Bischoff (janvier 1920). — Leçon inaugurale le 5 février sur Tauler. Chargé de cours à l'Université de Liège (mai 1920). — Professeur ordinaire (janvier 1929). — Doyen de la Faculté (1931-32).

Chevalier de l'Ordre de Léopold (avril 1929) ; Officier de l'Ordre de la Couronne (avril 1935).

Nombreux voyages d'études, notamment à Vienne (1922), à Berlin (1924; 1927, 1930), à Strasbourg et Fribourg (1927), à Ilmenau (1930), Weimar et Francfort (1932), etc.

Congrès international des professeurs de langues vivantes (Paris, mars-avril 1931). Congrès international de phonétique (Amsterdam, 1933). Congrès international de linguistique (Rome, 1934).

A l'occasion du Centenaire de Goethe, organise, à l'Université de Liège, une série de *Journées avec Goethe*.

Fondateur et président du *Cercle d'Études Allemandes* de Liège (1929).

Fondateur et président du *Bureau Belge pour l'Échange Estudiantin* (1931).

Membre effectif de la Société liégeoise de Littérature wallonne (1933).

PUBLICATIONS

1. Fonde et dirige *The English Student's Library*; publiée, en collaboration avec P. THIRY, *Rip van Winkle* de WASHINGTON IRVING (1917), puis, seul, *Lady Eleanore's Mantle* de NATH. HAWTHORNE (1919).

2. Ueber den Ursprung von mhd. *zecke* und dessen Bedeutung bei Tauler. *Neophilologus*, Groningue, t. VI, pp. 161-169.

3. Professeurs d'université et professeurs d'athénée. Pour une collaboration plus étroite, un rapprochement plus intime. *L'Athénée*, 3^e année, nos 10 et 11.

4. Traduction néerlandaise du Sermon de Noël de Tauler. *Dietsche Warande en Belfort*, 1922, n^o 1, pp. 24-31.

5. A propos de la traduction française des sermons de Tauler par le R. P. Et Hugueny o. p. : *maget* et *iuncfrouwe*. *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 1922, n^o 1, pp. 51-58.

6. Een verklaring van DOKTOR LAVX, bijnaam van Thomas Murner. *Leuvensche Bijdragen*, 1922, pp. 213-217.

7. Textkritische Vorschläge zur Vettterschen Ausgabe der Predigten Taulers. *Neophilologus*, 1922, pp. 30-39.

8. Versuch einer neuen Deutung von *sunu fatarungo* im Hildebrandslied. *The Journal of English and Germanic Philology*, 1922, n^o 1, pp. 153-159.

9. La tombe de Tauler. *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 1922, n^o 4, pp. 665-676.

10. Ein Märchen, *Debating-Review*, Liège, 1923.

11. Ueber Bedeutung und Abstammung zweier sinnverwandter Wörter in taulerischen Handschriften : mhd. *wintertrolle* — m. ripuar. *krappe*. *Leuvensche Bijdragen*, 1923, pp. 56-76.

12. Pièces d'état-civil de J. E. Wagner (1769-1812). *Bulletin Bibliographique du Musée Belge*, 1924.

13. *Sermons de J. Tauler et autres écrits mystiques : le Codex Vindobonensis* 2744, édité pour la première fois, Paris, Champion, 1924, XXXI-328 pp. (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. XXXIII).
14. Zur Filiation der taulerischen Handschriften. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1924, 9 pp.
15. *Lettres de J. E. Wagner à Jean Paul Fr. Richter*, précédées d'une Étude sur la Genèse du WILIBALD de J. E. Wagner. *Leuvensche Bijdragen*, 1923-24, 98 pp.
16. Allerlei Taulerisches. Ein bischen Wortdeutung. Etymologische Brocken. *Leuvensche Bijdragen*, 1926, 14 pp.
17. *Sermons de Tauler. Traduction française* sur les plus anciens manuscrits allemands par les RR. PP. HUGUENY et THÉRY o. p. et A. L. CORIN. Tome I : Sermons I-XXII. Éditions de la Vie Spirituelle, Paris, Desclée et C^{ie}, 1928, 366 pp. — 18. Tome II. Sermons XXIII-LIV, Paris, Desclée et C^{ie}, 1930, 380 pp. — 19. Tome III : Sermons LV-LXXXIII, Juvisy, Éditions du Cerf., 1935, 380 pp.
20. Après le Congrès de Würtzbourg. Impressions : 1. Fresques. 2. Silhouettes.
3. Réflexions au courant de la plume. *L'Action*, Liège, 1927-28, 21 pp.
21. *Le Cloître* d'Em. Verhaeren. Liège, Vaillant-Carmanne, 3 pp.
22. *Les Revenants* de Henrik Ibsen. *Proscénium*, Liège, 12 col.
23. Le rapprochement de l'Allemagne. *Pour la Paix*, Liège, 1928.
24. *Sermons de Tauler et autres écrits mystiques : le Codex Vindobonensis* 2739, édité pour la première fois. Paris, Champion, 1929 ; XXVI-492 pp. (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. XLII).
25. *Comment faut-il prononcer l'allemand ?* Préface de JOS. MANSION. Paris, Champion, 1931, 164 pp. (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. XLIV.)
26. Simples réflexions d'un curieux à propos des procès du Waltharius et du Rudlieb. *Musée Belge*, 1930-31, 38 pp.
27. Notules philologiques. *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 1931, 17 pp.
28. L'Iphigénie de Goethe : évangile d'humanité. *Cahiers Mosans*, 1932, 13 pp.
29. Au delà de Grandgagnage et de Haust. Menus propos d'un « braconnier ». *Mélanges Grandgagnage*, 1932, 26 pp.
30. Les atavismes de l'époque goethéenne et leurs transformations. *Journées avec Goethe, Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, 1933, 31 pp.
31. *Deutscher Handel und Wandel*. Einführung in die deutsche Handelskorrespondenz nebst Einblicken in das deutsche Wirtschaftsleben. Liège, Dessain, 1934, 621 pp. (en collaboration avec FR. CLOSSET).
32. Vers une formule nouvelle des humanités. *Vers le Vrai*, Bruxelles, 1934, n^{os} 9 et ss.

Vers une formule nouvelle des humanités. *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, 1934, pp. 75-124.

33. Au Pays des Sectateurs du Paradis sur Terre. *La Terre Wallonne*, 1935, 80 pp.

34. Au-delà de Grandgagnage et de Haust. Nouveaux propos d'un « braconnier ». *Bulletin du Dictionnaire Wallon*, XIX, 144 pp.

35. Comptes rendus dans le *Bulletin Bibliographique du Musée Belge*, les *Leuvensche Bijdragen*, la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*.



JULES FELLER

(1920)

FELLER, *Jules-François*, né à Roubaix le 4 novembre 1859 (de parents belges). Études moyennes au Collège communal de Verviers (1873-79).

Études supérieures à l'École normale des Humanités de Liège (1879-83).

Professeur à l'Athénée royal d'Arlon (sept. 1883-nov. 1884).

Professeur de 3^e latine à l'Athénée royal de Verviers (1884-1890).

Professeur de Rhétorique au même Athénée (1890-1920).

Chargé de faire un cours facultatif d'Histoire de la littérature wallonne à l'Université de Liège (1920). Admis à l'éméritat (1930).

Membre de l'Académie royale de langue et littérature françaises depuis la fondation, au titre philologique.

Ancien président de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire.

Membre de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie.

Président de la Société liégeoise de Littérature wallonne.

Promu Officier de l'Ordre de Léopold le 8 avril 1925. Commandeur de l'Ordre de la Couronne en 1830. — Prix de Littérature wallonne décerné par la Société d'Encouragement à l'Art wallon. — Médaille d'or du 75^e anniversaire de la Société liégeoise de Littérature wallonne.

La bibliographie de ses travaux se trouve dans ses *Notes de Philologie wallonne* jusqu'en 1912, dans le volume *Bethléem verviétois* de 1912 à 1931.

Publications postérieures dans le Bulletin et l'Annuaire de l'Académie de langue et littérature françaises, dans le Bulletin de la Commission de Toponymie et Dialectologie, dans le Bulletin de la Société de Littérature wallonne et le Bulletin du Dictionnaire wallon.

PUBLICATIONS

Abréviations : BFW = *Bulletin de Folklore wallon* d'Eugène Monseur ; — RIPB = *Revue de l'Instruction publique en Belgique* ; — BSLW = *Bulletin de la Société de Littérature wallonne* ; — ASLW = *Annuaire* de la même société ; — BSV = *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire* ; — W =

Wallonia ; — VW = *La vie wallonne* ; — Acad. = Académie royale de langue et de littérature françaises, Bulletin et Annuaire ; — RPhH = *Revue belge de Philologie et d'Histoire* ; — BTD = *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*.

Flore populaire wallonne, dans BFW, t. I, 1891, pp. 154-172 ; 1892, pp. 203-224 et 277-293 ; t. II, 1893, pp. 101-122 ; 1895, pp. 207-218 et 293-309. Travail continué par collaboration à la *Flore populaire* d'Eugène Rolland, t. I-XI, 1896-1914.

Phonétique du gaumais et du wallon comparés, dans BSLW, t. 37, 1897, pp. 205-282.

Rôles respectifs de la mémoire et de l'intelligence dans les études grammaticales, dans *Revue des Humanités*, 1898.

Flaubert jugé par Faguet, RIPB, t. 43, 1900, pp. 14-19.

Le Bethléem verviétois, survivance d'un théâtre religieux de marionnettes, BSV, t. II, 1900, pp. 1-60.

Essai d'orthographe wallonne, BSLW, t. 41, 1900, pp. 1-237.

Règles d'orthographe wallonne, 1^{er} tirage préparatoire, juin 1901 ; 2^e tirage, févr. 1902 ; tirage définitif, mai 1902, inséré dans BSLW, t. 41, 2^e partie, 1902, pp. 45-96. — 2^e édition en 1905, 72 p.

L'évolution littéraire française du moyen âge au XVIII^e siècle, RIPB, t. 46, 1903, pp. 305-318 et 369-380.

Les noms de lieu en -STER, étude et lexique, BSV, t. V, 1904, pp. 1-144. — *Complément*, t. 17, 1924, pp. 10-43.

Projet de Dictionnaire général de la langue wallonne, œuvre collective publiée par la Société de Littérature wallonne, 1903-1904, in-4, 36 p. — Préface ; le suffixe -a = -aculum ; divers articles.

L'idolâtrie de la Chanson de Roland, dans les *Mélanges Paul Fredericq*, 1904, pp. 75-86.

Le français et les dialectes romans dans le Nord-Est, mémoire du Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française, tenu à Liège en sept. 1905.

A propos de l'orthographe wallonne, polémique dans ASLW, n^o 18, 1905, pp. 51-78.

Rapport sur l'état de la philologie wallonne, au Congrès wallon de Liège en 1905 ; publié dans W., t. 13, 1905, pp. 382-389, et dans le compte-rendu officiel du congrès, pp. 150-157.

Les idées de M. Bréal sur Homère, RIPB, t. 51, 1908, pp. 73-91.

Notes d'étymologie wallonne, dans *Mélanges Kurth*, 1908, t. II, pp. 303-313.

Notice sur le poète lyrique et dramatique wallon Martin Lejeune, ASLW, n^o 21, 1908, pp. 67-126.

L'orthographe du dialecte de Frameries, BDW, 4^e année, 1809, pp. 37-49.

Rapport sur le Dictionnaire wallon, au 21^e Congrès de la Féd. arch. et hist. de Belgique, tenu à Liège en 1909. Publié au t. II des *Annales du 21^e congrès*, pp. 176-199. — *L'état des études toponymiques en Belgique*, *ibid.*, pp. 831-853.

Quelle place le wallon doit-il occuper dans l'enseignement du français en Belgique romane ? Compte rendu des séances du Congrès des professeurs de langues vivantes, tenu à Liège en 1909, pp. 77-86.

Édition de la *Phonétique et Morphologie des dialectes de l'Ouest wallon* délaissée par Adelin Grignard, S. J. Préface, rédaction, cartes; BSLW, t. 50, 1909, pp. 375-522.

Le Chat volant de Verviers, satire de 1641 en dialecte verviétois, texte, introduction et notes, BSV, t. 11, 1910, pp. 73-111.

Édition du *Glossaire de Fosse* d'Auguste Lurquin, BSLW, t. 52, 1910, pp. 105-173.

Jean Stecher, notice, W, t. 18, 1910, pp. 33-46.

Jean Stecher, *le patriote et le philologue*, ASLW, n° 23, 1910, pp. 69-100.

Le suffixe toponymique HAN, étude et lexique, BSV, t. 11, 1911, pp. 245-321.

La stylistique, RIPB, t. 44, 1911, pp. 219-241.

La question de l'enseignement moyen devant les maîtres de la pédagogie française, RIPB, t. 45, 1912, pp. 217-239.

Notes de philologie wallonne, volume publié par les élèves de l'auteur pour fêter sa 25^e année d'enseignement; Liège, Vaillant-Carmanne, et Paris, H. Champion, 1912; in-8°, XXVIII-417 p.

Les Jongleurs, RIPB, t. 45, 1912, pp. 46-52.

On demande un mécène pour le Dictionnaire wallon, BDW, 7^e année, 1913, pp. 7-19. — *La saboterie au pays wallon*, notice et vocabulaire, *ibid.*, pp. 20-43. — *Restes de l'imparfait ERAM en patois du Hainaut*, *ibid.*, pp. 69-76.

Origines de quelques noms de lieu verviétois, BSV, t. 12, 1912, pp. 241-252, et t. 13, 1913, pp. 69-89.

Biographie d'Eugène Monseur, ASLW, n° 26, 1913, pp. 69-114.

Étude de suffixes: -âhe, -èhon; -âve, -âye; -aise, -ise, -aison; BDW, 8^e année, 1913, pp. 65-89.

Quelques ouvrages de pédagogie française, RIPB, 1914, pp. 9-31.

Le Congrès belge de l'Enseignement moyen libre, RIPB, 1914, pp. 135-157.

Étude étymologique: le wallon djârdeûs (ladre), BDW, 9^e année, 1914, pp. 21-30.

Les études wallonnes dialectales, W, t. 22, 1914, pp. 65-83.

La Wamme, étude des noms de rivières du type *wam, wem, wim*: *Mélanges C. de Borman*, 1919, pp. 561-580.

Un dict. de rimes manuscrit du wallon verviétois de 1860 par J. F. Xhoffer: notice et choix de termes en ordre alphabétique: BDW, 1920, pp. 26-73.

Le Dictionnaire wallon, dans la revue *Le Flambeau*, 3^e année, 1920, pp. 374-391.

On demande un Dictionnaire de l'industrie textile verviétoise: dans la revue *l'Ingénieur textile*, n° spécial du 1^{er} décembre 1920, pp. 546-555.

Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire pendant la période de guerre: BSV, 1920, t. 14, pp. 1-63.

Sur le sens du mot wallon: VW, t. 1, 1920, pp. 49-56. — *Quelle langue parlaient les anciens Belges*, *ibid.*, pp. 241-247 et 289-300. — *Les noms de nos provinces*, *ibid.*, pp. 385-393.

Sur les patois de l'Ardenne française de Charles Bruneau, dans BDW, 1921-1922, pp. 72-80.

Une pasquille hutoise de 1675, texte et notice philologique, dans le *Bulletin du cercle hutois des sc. et beaux-arts*, 1922.

Littérature et Philologie, Bull. de l'Acad., t. I, 1922, pp. 181-202. — *Une œuvre nouvelle de Ferdinand Brunot : la Pensée et la Langue*, *ibid.*, pp. 265-295.

Toponymie des communes de Petit-Rechain, Dison et Hodimont, dans BSV, vol. 16, t. 2, 1923, pp. 149-250.

Étude toponymique sur le nom d'Astanetum, dans RPhH, 1^{ère} année, 1922, pp. 41-49 — *Sur Abellanetum*, *ibid.*, pp. 719-722. — *Les langues artificielles*, *ibid.*, 1923, pp. 577-582

La réforme de l'enseignement du français à l'athénée, Bull. de l'Acad. t. II, 1923, pp. 67-126.

Ferdinand Brunot et la renaissance de l'enseignement grammatical, dans *Le Flambeau*, 6^e année, 1923, pp. 143-165.

L'évolution de la Géographie linguistique, dans BDW, 1923, pp. 73-141.

État de la Syntaxe française, d'après les travaux récents, dans RPhH, 3^e année, 1924, pp. 429-463.

Les théories sociales d'Anatole France, Bull. de l'Acad., t. III, 1924, pp. 75-105.

Discours pour célébrer le cinquantenaire de la mort d'André van Hasselt, Bull. de l'Acad., t. III, 1924, pp. 207-246.

Le Wallon : la terre, la race, l'esprit du peuple, la langue et la littérature, dans le vol. *Liège capitale de la Wallonie*, 1924, pp. 87-98.

Henri Simon, dans *Le Flambeau*, 7^e année, 1924.

André van Hasselt, dans *Le Flambeau*, 8^e année, 1925, pp. 65-71.

La vie de J. F. Hansay, dit Jean la Maleheure, patriote, peintre et philologue verviétois (1804-1866) ; forme le t. 18 du BSV, 1925, pp. 7-243.

La question des langues régionales, VW, 3^e an., 1925, pp. 461-470.

Édition des œuvres lyriques du poète verviétois Martin Lejeune, préface, biographie, constitution du texte, lexique ; un vol. in-8^o, Liège, Vaillant-Carmanne 1925, 464 p.

Études linguistiques autour du wallon Norè (mouchoir), dans BDW, 15^e année 1926, pp. 65-104.

Discours prononcé à l'inauguration du monument Pietkin à Sourbrodt, dans VW, 1926, pp. 43-51.

Jérôme et Saturnin, ou Dialogue sur l'illogisme, Bull. de l'Acad., t. 5, 1926, pp. 33-72.

Quelques aspects récents de la philologie romane en France, dans RPhH, 1926, — 1927, 5^e année, n^o 4, pp. 745-770, 6^e ann., n^o 1-2, pp. 59-80.

La toponymie wallonne, méthode, initiation historique et bibliographique, dans BTD, t. 1, 1927, pp. 1-55.

Toponymie des communes de Grand-Rechain, Lambermont et Wegnez, BSV, t. 22, 1928-31, pp. 1-182.

Revision de l'orthographe des noms de lieu, BTD, t. 2, 1928, pp. 209-227.

Traité de Versification wallonne basé sur la versification française, forme le n° 2 de la *Bibliothèque de Philologie et Littérature wallonnes*, publiée par la SLW, Liège, Vaillant-Carmanne, 1926 ; un vol. in-8°, 398 p.

Anthologie des poètes wallons verviétois, préface, notices biographiques, portraits en coll. avec M. Jean Wisimus ; un vol. in-8, Verviers, Nicolet, 1928, 623 p.

Sur les noms de personne contenus dans les noms de lieu, *BTD*, t. 2, 1928, pp. 177-209 et t. 3, 1929, pp. 55-85.

Notice sur Auguste Doutrepont, *VW*, 9^e ann. 1929, pp. 233-245.

Biographie et bibliogr. d'Auguste Doutrepont, *Annuaire de l'Acad.*, 1930, pp. 35-102.

Discours pour la réception d'Émile Boisacq, *Bull. de l'Acad.*, t. 9, 1930, pp. 21-43

Anciennes pasquilles wallonnes de Theux, *BSV*, t. 23, 1930, pp. 1-54.

Notes d'anthroponymie : sur le sens et l'origine de quelques noms de famille singuliers, *BTD*, t. 4, 1930, pp. 245-262.

Le Bethléem verviétois, une survivance d'ancien théâtre religieux de marionnettes, 3^e édit., complétée, illustrée de 21 vues des tableaux du Bethléem, publ. par souscription en vue d'une manifestation en l'honneur de l'auteur ; Verviers, Nicolet, 1931.

Toponymie et Topographie, dans *Mémoires du 1^{er} Congrès international de Géographie historique*, t. II, 1911, pp. 111-120.

Français et dialectes chez les auteurs belges du moyen âge, *BTD*, t. 5, 1931, pp. 33-92. — *Les noms de lieu du type Crève-Cœur*, *ibid.*, t. 6, 1932, pp. 187-196.

L'œuvre linguistique de Charles Grandgagnage, *BDW*, n° spécial intitulé *Études de Dialectologie romane dédiées à la mémoire de Ch. Grandgagnage*, 1932, pp. 143-163.

La famille du mot OSIER, *BTD*, t. 7, 1933, pp. 23-115.

Jérôme et Saturnin à la recherche du vrai et de la certitude, dialogues II et III ; *Bull. de l'Acad.*, t. 13, 1934, pp. 5-95.

Études diverses relatives au wallon HATE, HADRÊ, SCADRIA, HADRÈNE, etc. ; *BDW*, 18^e année, 1933, pp. 19-61.

Toponymie de la commune de Jalhay, en voie de publication.

Biographie et bibl. d'Albert Counson, *Ann. de l'Acad.*, 1936 (sous presse).

Collaboration : au *Journal des Soirées populaires* de Verviers, 1886-1894. (Dialogues et Lettres sur les sciences naturelles, Tableaux et Types populaires. *Annuaire du Caveau verviétois*, Conférences de Thill-Lorrain sur les grandes épopées, Articles sur les superstitions populaires ; sur l'étendue et le but du folklore, etc.) ; — à la *Revue belge* de Ch. Tilman, 1889-1891 ; — au *Questionnaire de Folklore wallon* d'Eug. Monseur, 1891 ; — au *Bulletin de Folklore wallon*, 1891-1898 ; — à la *Revue-Journal* d'Eug. Monseur, 1893-1894 ; — au *Coin du feu*, revue littéraire verviétoise (art. sur Francis Nautet) 1893 ; — à l'*Annuaire et Bulletin du Caveau verviétois*, poésies et proses, 1893-1899 ; — aux revues littéraires verviétoises *l'Ame wallonne, les Heures*, 1895 et 1897 ; — à la *Revue de Belgique*, 1897 ; — à la *Revue des Humanités*, 1897 ; — à la *Revue de l'Instruc-*

tion publique en Belgique, 1894-1914 (environ 75 articles); — au *Bulletin* et à l'*Annuaire* de la Société de Littérature wallonne, 1895-1935 (nombreux rapports sur les concours annuels); — au *Bulletin* de la Société verwiétoire d'archéologie et d'histoire, 1899-1935; — au Congrès de l'Enseignement moyen de 1901 (rédaction du compte rendu officiel, t. II, pp. 77-170); — à l'*Ecole nationale* de Victor Mirguet (une douzaine d'articles de grammaire historique) 1902-1903; — à la *Faune populaire* d'Eugène Rolland, t. VII-XII, 1906-1911; — à la revue *Jadis*, d'Amé Demeuldre à Soignies, 1906-1913; — à la *Revue wallonne* de Liège, publiée par J. Roger et Jos. Closset (18 articles de prosodie wallonne, etc.) 1906-1914 et 1928; — à l'*Aide mutuelle*, de Verviers, n° Noël 1909; — à l'*Avant-Garde*, de Louvain, n° Album 1909-1910; — au *Bulletin du Dictionnaire wallon* (nombreux articles d'étymologie, comptes rendus critiques, etc.) 1906-1935; — au *Bulletin* de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques, 1912, 1920-1921; — à la *Revue de Philologie et d'Histoire*, 1922-1929; — aux *Archives belges*, 1913-1914; — au *Bulletin de Dialectologie romane*, 1914; — au *Roman pays de Brabant*, 1914; — à la *Défense wallonne*, environ 50 articles 1923-1931; — à *Wallonia* d'Oscar Colson, 1906-1914 (environ 33 articles); — au journal *la Province de Namur*: 7 articles sur la question de l'orthographe wallonne en réponse aux articles du chanoine C.-J. Roland, 1921; 2 articles sur l'origine de la ville et du nom de Gembloux, 1922; — au journal *la Warche*: les Éburons et Malmedy; Belges et Germains; les Trévires, 1921-1922; — à *Franchimont*, revue de la Ligue wallonne de l'arr. de Verviers, 1922-1931 (une douzaine d'articles: Pour l'Université de Gand; La leçon de l'Histoire dans la question flamande; Wallons et Flamands; Sur l'étymologie populaire, etc., 1922-1931); — à la revue *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*: un article sur les Croix de Verviers, 1927; — aux journaux *l'Union libérale* et le *Jour*, de Verviers; — au *Bulletin du Touring-Club*: Origines verwiétoises, n° spécial du 15 juillet 1928 consacré à Verviers; — au *Bulletin du Cercle verwiétois de Bruxelles*, 1929, à propos d'orthographe wallonne; — à la *Revue comblinoise* de Georges Laport, étymologie de Comblain, 1935; — au *Vieux-Liège* de R. de Warsage: étude d'un vieux document sur la pêche, 1935; sur le Lexique d'ancien wallon de Grandgagnage, 1936.

JEAN HAUST

(1920)

HAUST, *Jean*, né à Verviers le 10 février 1868, a fait ses études moyennes au Collège Saint-François Xavier de cette ville.

En 1885, il entre à l'École Normale des Humanités, annexée à l'Université de Liège. Il en sort en 1889, premier de sa promotion, obtenant avec grande distinction le diplôme de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur. En 1892, il est nommé professeur à l'Athénée Royal de Liège, où il donne successivement, jusqu'en 1921, les cours de 4^e, de 3^e, de 2^e et de Rhétorique latine.

En 1920, il est chargé à l'Université de Liège, d'un cours facultatif ayant pour objet l'étude philologique des dialectes wallons. En 1930, on lui confie de plus le cours facultatif d'Histoire de la littérature wallonne, et le cours (à option) intitulé : Dialectologie wallonne et méthodes de la dialectologie moderne. En 1931, il obtient la création, à l'Université de Liège, d'un « Institut de Dialectologie wallonne », dont il est nommé directeur. Enfin, en 1932, il reçoit le titre de professeur ordinaire dans la Faculté de Philosophie et Lettres.

De 1897 à 1927, il donne trente ans de sa vie à la Société de Littérature Wallonne : en qualité de secrétaire, il édite avec un soin pieux une cinquantaine de *Bulletins* et d'*Annuaire*s de cette Société. Jusqu'en 1927, il assume le secrétariat de la Commission du Dictionnaire Wallon, dépouillant et concentrant une masse énorme de documents obtenus surtout par correspondance.

Depuis 1924, il a entrepris une vaste enquête directe sur les parlers de la Belgique romane. A l'aide d'un questionnaire de 2100 n^{os}, qu'il a composé sur le type de celui de Gilliéron, il compte étudier quelques centaines de localités et réunir ainsi les matériaux qui permettront de publier un Atlas linguistique de la Wallonie.

Il est membre, depuis leur fondation, de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, de la Commission Communale d'Histoire de l'Ancien Pays de Liège, de la Commission du Musée de la Vie Wallonne, etc.

Officier de l'Ordre de Léopold. Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

Membre de la Commission de Contrôle Linguistique.

PUBLICATIONS (1)

- Les Parlers du Nord et du Sud-Est de la province de Liège*, 1892.
Vocabulaires de Stavelot, 1903 ; de *Perwez*, 1904.
Le dialecte liégeois au XVII^e siècle, 1921.
Le tressage de la paille dans la vallée du Geer, 1922.
Etymologies wallonnes et françaises, 1923. (Prix Volney, de l'Institut).
Notes d'étymologie wallonne, 1923 et 1924.
Pages d'anthologie wallonne, 1924.
La houillerie liégeoise, 1925-26. (Prix Rouveroy, Liège).
La dialectologie wallonne, 1927.
La philologie wallonne de 1928 à 1934 ; sept fascicules.
Enquête sur les patois de la Belgique romane, 1928-1934 ; deux fascicules.
A propos des manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt : Notes d'ancien wallon, 1933.
Glossaire philologique des Régestes de la Cité de Liège, 1933.
A propos d'un récent dictionnaire namurois, 1935.
Le dialecte wallon de Liège : (1^{re} partie). *Dictionnaire des rimes*, XVI-352 pages, 1927. (Prix Rouveroy, Liège). — (2^e partie). *Dictionnaire liégeois*, XXXII-736 pages, 1929-33. — (3^e partie). *Dictionnaire français-liégeois* (en préparation).
 Édition, avec commentaire, d'un grand nombre de textes dialectaux, anciens ou modernes.
 A fondé récemment une collection philologique, intitulée « Nos Dialectes ». Les cinq premiers volumes ont paru en 1933-35.

(1) A Liège, imprimerie Vaillant-Carmanne.

VICTOR BOHET

(1922)

BOHET, Victor, né à Liège le 10 janvier 1887. *Études moyennes* : Collège Saint-Servais et Athénée Royal de Liège. *Études supérieures* : Université de Liège : Docteur en Philosophie et lettres (Philologie germanique) en juillet 1908. Professeur intérimaire dans les athénées royaux de Verviers, Louvain, Gand, Charleroi et Liège d'octobre 1908 à janvier 1910. Surveillant à l'Athénée royal de Liège de janvier 1910 à septembre 1910. Professeur à l'Athénée royal d'Ath de septembre 1910 à octobre 1913. Professeur à l'Athénée de Verviers d'octobre 1913 à mai 1922.

Nommé chargé de cours à l'Université de Liège par Arrêté Royal du 15 mai 1922 ; professeur ordinaire par Arrêté Royal du 19 janvier 1929.

Attributions : Traduction à livre ouvert de textes anglais et explication d'auteurs anglais. — Exercices philologiques sur l'anglais (candidature) — Explication approfondie d'auteurs anglais (moyen âge et temps modernes) (licence). — Histoire approfondie de la littérature anglaise. — Exercices de philologie germanique (*partim*).

Distinctions honorifiques : Chevalier de l'Ordre de Léopold. Officier de l'Ordre de la Couronne. Honorary Scottish Academic Consul du National Union of Scottish Students.

Séjours à l'étranger : Professeur de littérature anglaise et de littérature comparée à la State University de Iowa (E. U. A.) pendant les sessions d'été de 1927, 1928, 1929. Advanced Fellow de la C. R. B. Educational Foundation en 1931. Voyage d'études aux États-Unis (Washington (Library of Congress), Universités de Harward, Yale et Columbia).

PUBLICATIONS

1. De Waalsche dialektale letterkunde. *Handelingen van het tweede Vlaamsche philologencongres te Gent*, 1913, pp. 224-237.
2. Le grand problème de notre époque. *L'Athénée* du 15 décembre 1919.
3. Grammaire anglaise, 1^{re} partie : la prononciation. Verviers, 1917 ; 173 pages.

4. The British World. Commercial Correspondence and Views of Economic Life. Verviers, 1920 ; 458 pages. (En collaboration avec J. Nokin). Ouvrage couronné du prix De Keyn par l'Académie royale de Belgique.
5. English Commercial Correspondence. Verviers, 1921 ; 40 pages.
6. A propos du *Dictionnaire des anglicismes* de M. Bonnafé, de l'*Ariel* de Maurois et des *Études anglaises* de Chevrillon. *Bulletin bibliographique du Musée Belge*, t. XIX, pp. 245-264.
7. La littérature et la paix dans *Liège*, 28 nov. et 12 déc. 1925.
8. La Jeanne d'Arc de G. B. Shaw. *Liège*, 19 déc. 1925.
9. The British World. Views of Economic Life. Second revised edition. Verviers, 1925 ; 482 pages.
10. L'anglais dans l'enseignement moyen. *Nouvelle Revue des Humanités* Tome I, n° 2, 1926, pp. 118-136.
11. A propos du Spenser de M. Legouis, de l'Histoire du roman anglais de Schirmer et de l'Histoire du Théâtre de Ashley Duke. *Bulletin Bibliographique du Musée Belge*, t. XXX, 1926, pp. 44-56.
12. Modern Humanism. Address given at the University Convocation, July 22, 1927. Published by the University. Iowa. 16 pages.
13. Le théâtre américain d'après guerre. Bruxelles, 27 pp. in-8°. (Extrait de la revue *Le Flambeau*, nov. 1927).
14. Le socialisme. *L'Avenir Social*, janvier 1927, 6 pages.
15. Thomas Hardy. *L'Avenir Social*, janvier 1928, 5 pages.
16. Henrik Ibsen. *Le Flambeau*, juin 1928, pp. 52 à 72.
17. Literature and International Relations. (Lecture delivered in the University of Iowa.) *The Iowan*, June 1928.
18. The Universal Language of the Future. (Lecture delivered in the University of Iowa.) *The Iowan*, June 1928.
19. L'enseignement de l'anglais dans les universités anglaises. *Revue Belge de philologie et d'histoire*, t. VIII, 1928, n° 3, pp. 890-912.
20. Post-War England. (Three lectures delivered in the University of Iowa : a) The Nation ; b) the Empire ; c) Literature. *The Iowan*, June, July and August 1928.
21. Les États-Unis d'Europe. *Le Flambeau*, décembre 1929, pp. 342-352.
22. Impressions d'Amérique. *L'Indépendance Belge*, 28, 29, 30 déc. 1929 ; 4, 5 et 25 janv. 1930 ; 14, 15 et 25 fév., 3, 14, 19 et 25 mars ; 6 et 7 avril 1930.
23. Scenische verwezenlijkingen van Shakespeare's Œuvre. *Tooneelgids*, 15 déc. 1930.
24. Rapport général sur les examens de maturité de la Fondation Universitaire pour 1930-1931. Bruxelles, 1931.
25. Impressions d'un universitaire belge aux États-Unis. *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, janvier 1931, pp. 25-55.
26. Les universités anglaises. *Ibid.*, t. III, pp. 206-248.
27. Le Congrès des Universités de New-York. *Ibid.*, janvier 1933, pp. 32-56.

-
28. Discours prononcé à l'occasion de la manifestation Ch. R. Moris. Liège, 1933 ; 8 pages.
 29. A propos de la dépression américaine. *L'Essai*, février 1933.
 30. L'Europe en face de l'Amérique. Nos 2 et 3 des Cahiers *Équilibres*, L'Églantine, Paris et Bruxelles, 1933 ; 106 pages.
 31. Le théâtre amateur en Angleterre. *Pro Arte*, Paris et Liège, n° 83, juillet 1933.
 32. Deux essais de modernisation de Shakespeare. *Ibid.*, n° 86, octobre 1933.
 33. L'Université dans le monde moderne. *L'Avant-Poste*, novembre 1933.
 34. Le conflit des méthodes dans l'étude critique de la littérature. *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, janvier 1934 ; pp. 19-43.
 35. La modernisation de notre enseignement. *L'Essai*, avril 1934.
 36. Le théâtre français contemporain. *Pro Arte*, n° 95, Liège, 1934.
 37. Le théâtre soviétique. *Pro Arte*, n° 97 et suiv. Liège, 1934-1935.
 38. La formation des élites. Dialogues de pédants. *Cahiers de la Centrale*. Liège, Imprimerie Thone, 1934, 240 pages.
 39. Aspects de la vie culturelle en U. R. S. S. (*Équilibres*, cahiers périodiques, 2^e série, n° 6, Bruxelles, 1935, pp. 65-102).
 40. L'Université moderne (*Homo*, Bruxelles, 1935, n° 8, pp. 167-171).

JOSEPH BRASSINNE

(1922)

BRASSINNE, *Joseph-Marie-Henri*, né à Liège le 11 janvier 1877.
Études supérieures à l'Université de Liège. Docteur en philosophie
et lettres (section d'histoire).

Nommé sous-bibliothécaire à l'Université de Liège le 26 août 1902,
bibliothécaire à titre personnel le 25 mars 1912, bibliothécaire le 31 octobre
1913, bibliothécaire en chef le 12 août 1919, avec rang de professeur extra-
ordinaire.

Par Arrêté royal du 31 mai 1922, il a été chargé de faire, à l'Ins-
titut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, annexé à la Faculté
de Philosophie et Lettres, le cours facultatif d'Histoire de la gravure.
Depuis 1933, il est professeur extraordinaire à titre honorifique.



RICARDO AZNAR CASANOVA

(1922)

AZNAR CASANOVA, *Ricardo*, né à Madrid (Espagne) le 3 avril 1881, fit ses études de Bachelier en Sciences et Lettres et fut diplômé en 1895 à l'Institut de l'Université de Saragosse. Ensuite, il passa quatre années à l'École des Arts et Industries de l'Université de Madrid.

Professeur normal d'Enseignement technique diplômé à l'Université du Travail de Charleroi. Chargé de cours de langue espagnole à l'Institut Supérieur de Commerce de Mons depuis 1908 et professeur de l'Université du Travail depuis 1909 jusqu'en 1921, date à laquelle il obtint démission honorable. Maître de Conférences à l'École des Mines de Mons pendant cinq années (1920-1925). Chargé de cours à l'École de Commerce annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Gand (Arrêté Royal du 31 décembre 1919). Chargé du cours de langue espagnole à l'École de Commerce annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Liège (Arrêté Royal du 31 décembre 1920). Professeur à la dite École (30 juin 1922). Professeur à l'École des Hautes-Études de Gand (1923-1930). Chargé du cours libre de Littérature espagnole à la Faculté de Philosophie et Lettres des Universités de Gand et de Liège (17 février 1923).

Chevalier de l'Ordre de Léopold (Arrêté Royal du 7 août 1911). Officier de l'Ordre de Léopold II (1923). Décoré de la Médaille du Roi Albert avec deux rayures pour mérites pendant la guerre 1914-1918. Médaille de la Défense de Liège. — Médaille d'Or du Comité National (1914-1918).

Membre Correspondant de la « Academia de la Historia » (Madrid), déc. 1932. Délégué général du Gouvernement espagnol à l'Exposition de Charleroi (1911). Délégué du Gouvernement espagnol : 1911-1913. Organisation du 4^e Congrès International d'Éducation populaire (1913) et du 2^e Congrès de Pédologie. En 1917-1918, Délégué du Comité Hispano-Néerlandais pour la protection du ravitaillement de la province de Liège.

Honoré de la médaille d'or de Conseiller communal de la Ville de Liège ainsi que de la Médaille d'or de Conseiller provincial de la province de Liège et d'un diplôme d'Honneur de la ville de Liège pour services rendus en 1917-1918 en sa qualité de Délégué espagnol.

PUBLICATIONS

1. Méthode « El Idioma Español », 1^{re} édit., 1910 ; 4^e édit., Charleroi, 1925.
 2. Méthode « El Español Comercial », 1912.
 3. Las Reglas Gramaticales, 1916.
 4. La Panification. Liège, Bénard, 1917. Brochure éditée par le Comité National d'Alimentation.
 5. Diccionario Comercial (en trois langues), 1924.
 6. Vocabulario español, 1926.
 7. La découverte de l'Amérique (brochure), 1927.
 8. « Retazos » (Livre collection de chroniques), 1931.
- Rédacteur correspondant et collaborateur pendant les années 1908 à 1935 de : *Heraldo* de Madrid, *El Globo* — *Imparcial* — *Liberal* de Madrid, Barcelona, Bilbao, Sevilla, Murcia, *Defensor* de Granada, *Noroeste* de Gijón — *La Libertad* — *La Voz* de Madrid — *La Voz* de Asturias — *La Esfera* (Revue graphique) — *Nuevo Mundo* (revue graphique) *Boletín Tecnológico de Peritos industriales* de Madrid, *Aragón* (Revue graphique), etc.

ARMAND DELATTE

(1923)

DELATTE, *Armand-Louis-Joseph*, né à Ville-en-Hesbaye le 12 octobre 1886, fit ses humanités à Saint-Roch (Ferrières) et ses études supérieures à l'Université de Liège. Il fut reçu docteur en philosophie et lettres en 1908, avec une dissertation sur les Persécutions dirigées contre les Pythagoriciens.

Lauréat du concours des Bourses de voyage en 1909 et du concours universitaire en 1910, il alla étudier à Bonn et à Paris, où il fréquenta surtout les cours pratiques de l'École des Hautes-Études. Il y travailla sous la direction de MM. Desrousseaux, Haussoullier, Lebègue, Serruys. Par la publication d'un mémoire (*Études sur la littérature pythagoricienne*), il obtint en 1915 le titre d'élève diplômé de cette école. L'Association pour l'encouragement des Études grecques en France accorda à cet ouvrage le prix Zographos en 1917. Désigné comme membre belge de l'École française d'Athènes, il y fit un séjour de trois ans (1912-1914). Il entreprit en Grèce des voyages d'études et il découvrit, dans les bibliothèques de manuscrits d'Athènes, des textes inédits d'un grand intérêt qu'il publia dans la suite. Il fut pensionnaire de la Fondation universitaire de 1921 à 1923. En 1921, l'Académie royale de Belgique attribua le prix Gantrelle à son édition critique de la Vie de Pythagore de Diogène Laërce. En 1922, la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège lui décerna le titre de docteur spécial en philologie classique. Sa dissertation était intitulée : *Essai sur la politique pythagoricienne*. L'année suivante, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres honora ce livre d'un prix Bordin.

Nommé chargé de cours près la Faculté de philosophie et lettres par un Arrêté royal du 8 février 1923, il y fit les cours d'Exercices philologiques sur la langue grecque et d'Exercices philologiques sur la langue latine (partim) en candidature, en remplacement de M. Parmentier et de M. L. Halkin. Un Arrêté royal du 16 janvier 1924 le chargea de faire, en remplacement de M. Michel, les cours d'Encyclopédie de la philologie classique, d'Institutions grecques et d'Épigraphie grecque. Un autre, du 31 août 1928, lui confia le cours facultatif de Néo-grec, devenu, par la loi

de 1929, le cours de Grec médiéval et de Grec moderne ; un troisième, du 15 avril 1930, le cours de Paléographie grecque ; un autre, du 8 septembre 1930, le cours d'Explications de textes philosophiques de l'antiquité. Depuis le 1^{er} juillet 1929, il est chargé en outre de la partie du cours de Critique historique relative à l'histoire grecque.

Depuis 1926, il dirige avec MM. Bidez, Cumont, Sir Fr. Kenyon et d'autres, le Catalogue des manuscrits alchimiques, entreprise de l'Union Académique Internationale. Il a été élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique le 1^{er} décembre 1930. En 1933, il participa à la fondation du Comité belge d'histoire des sciences. Il est membre du comité directeur du Bureau de documentation bibliographique des études byzantines et slaves depuis 1932 ; du Conseil de la Bibliothèque Royale depuis 1934. Il fait partie du comité de direction de la revue *L'Antiquité classique* et du comité de rédaction de la *Revue belge de philologie et d'histoire*.

En avril 1933, il a fondé, avec le concours de plusieurs de ses collègues, l'Association *Humanisme* pour la défense et le progrès des études classiques.

PUBLICATIONS

I. OUVRAGES :

Études sur la magie grecque, 209 p., 7 planches et 14 gravures (I : *Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. XXXVII, pp. 247-278. — II : *Musée Belge*, t. XVII, pp. 321-337. — III et IV : *Musée Belge*, t. XVIII, pp. 5-96. — V : *Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. XXXVIII, pp. 189-249. — VI : *Musée Belge*, t. XXVI, pp. 253-259).

Études sur la Littérature pythagoricienne. (*Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études*, fasc. 217). Paris, Champion, 1915 ; 314 p. Prix Zographos de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France.

Essai sur la politique pythagoricienne. (*Bibliothèque de la Faculté de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège*, t. XXII). Liège, Vaillant-Carmanne, 1922 ; 292 p. Prix Bordin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La Vie de Pythagore de Diogène Laërce. Édition critique avec Introduction et Commentaire. Prix Gantrelle de l'Académie Royale de Belgique, Bruxelles, Lamertin, 1922 ; 271 p.

Catalogus Codicum Astrologorum Graecorum, t. X : Codices Athenienses. Description et Extraits. Bruxelles, Lamertin, 1924 ; 292 p.

Les manuscrits à miniatures et à ornements des Bibliothèques d'Athènes. Paris, Champion, 1926 ; 128 p. et 48 planches.

Anecdota Atheniensa. Recueil de textes grecs inédits. T. I : Textes relatifs à l'histoire des religions. Paris, Champion, 1927 ; 740 p. avec des figures.

La catoptromancie grecque et ses dérivés. Paris, Droz, 1932 ; 222 p. 13 planches.
Le troisième livre des Souvenirs Socratiques de Xénophon. Paris, Droz,
1933 ; 192 p.

Les conceptions de l'enthousiasme chez les philosophes présocratiques. Paris,
Les Belles-Lettres, 1934 ; 80 p.

II. ARTICLES :

Sur un fragment de Néanthe. *Musée Belge*, 1908, pp. 205-213.

Un nouveau fragment de Timée. *Revue de l'Instruction publique en Belgique*,
1909, pp. 91-98.

Orphica. *Musée Belge*, 1913, pp. 125-144.

Deux nouvelles épigrammes sur des cadrans solaires. (en collaboration avec
J. PARIS), *Ibid.*, pp. 145-156.

La musique au tombeau dans l'antiquité. *Revue Archéologique*, 1913, pp.
318-332.

La chronologie pythagoricienne de Timée. *Musée Belge*, 1920, pp. 1-13.

L'Atlantide de Platon. *Musée Belge*, 1922, pp. 77-93.

Un nouveau livre sur Homère. *Ibid.*, pp. 25-51.

Senex pavidus futuri ? (Horace, A. P.) *Ibid.*, pp. 151-153.

La « Lanterne de Diogène ». *Ibid.*, 1922, pp. 262-266.

Le déclin de la légende des Sept Sages et les prophéties théosophiques. *Ibid.*,
1923, pp. 97-111.

L'horoscope de Pamprépios, professeur et homme politique de Byzance (en
collaboration avec M. STROOBANT). *Bulletin de la Classe des Lettres de l'Académie
Royale de Belgique*, 1923, pp. 58-76.

Rapport sur les progrès du Catalogue des manuscrits alchimiques présenté à
l'Union Académique Internationale en 1926. *Bulletin de l'Académie Royale*,
1926, pp. 222-233.

Rapport fait à M. le Ministre des Sciences et des Arts sur le Concours quin-
quennal des sciences historiques de la neuvième période. *Moniteur Belge*,
10 septembre 1927 ; 16 p.

Rapport sur les progrès du Catalogue des manuscrits alchimiques présenté
à l'U. A. I. en 1928. *Bulletin de l'Académie Royale*, 1928, pp. 232-241.

Geographica. *Byzantinische Zeitschrift*, 1929, pp. 511-518.

Rapport sur les progrès du Catalogue des manuscrits alchimiques présenté
à l'U. A. I. en 1930. *Bulletin de l'Académie Royale*, 1930, pp. 339-346.

Les harmonies dans l'embryologie hippocratique. *Mélanges Paul Thomas*,
1930, pp. 152-171.

La légende de Pythagore de M. I. Lévy. *Revue Belge de philologie et d'histoire*,
1920, pp. 407-420.

Faba Pythagorae cognata. *Serta Leodiensia*, 1930, pp. 35-58.

Le lexique de botanique du Parisinus grec 2419. *Ibid.*, pp. 59-102.

La réalité du dialogue de l'Octavius. *Ibid.*, pp. 103-108.

A propos de la basilique de la Porte Majeure (en collaboration avec M. JOSSERAND). *Ibid.*, pp. 109-116.

Rapport sur l'attribution du Prix Goblet d'Alviella, première période. *Bulletin de l'Académie Royale*, 1931, pp. 136-138.

Rapport sur les progrès du Catalogue des manuscrits alchimiques présenté à l'U. A. I. en 1931. *Bulletin de l'Académie Royale*, 1931, pp. 285-289.

Un manuel byzantin de cosmologie et de géographie. *Bulletin de l'Académie Royale*, 1932, pp. 189-222.

Rapport sur les progrès du Catalogue des manuscrits alchimiques présenté à l'U. A. I. en 1932. *Bulletin de l'Académie Royale*, 1932, pp. 312-323.

Coup d'œil sur la question homérique (en collaboration avec M. SEVERYNS). *L'Antiquité Classique*, 1933, pp. 379-414.

Rapport sur les progrès du Catalogue des manuscrits alchimiques présenté à l'U. A. I. en 1933. *Bulletin de l'Académie Royale*, 1933, pp. 157-160.

Contribution à l'étude de la démonologie byzantine (en collaboration avec M. JOSSERAND). *Mélanges Bidez*, t. II (1933), pp. 207-232.

Rapport sur l'attribution du Prix Gantrelle, 20^e période. *Bulletin de l'Académie Royale*, 1933, pp. 57-59.

Un nouveau manuscrit d'un lexique latin du moyen âge (en collaboration avec M. JOSSERAND). *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1934, pp. 740-744, avec deux planches.

Rapport sur les progrès du Catalogue des manuscrits alchimiques présenté à l'U. A. I. en 1934. *Bulletin de l'Académie Royale*, 1934, pp. 201-208.

Confiance en nos humanités ! *Humanisme*, 1934, pp. 15-19.

La « méthode oniromantique de Blaise l'Athénien, dans les *Mélanges Navarre*, Toulouse, 1935, pp. 115-122.

Un nouveau monument de la série Herclé- Mlacukh, dans les *Mélanges Capart*, 1935, pp. 113-132, avec 8 planches.

La Conversion d'Horace, dans *L'Antiquité classique*, IV (1935), pp. 293-307.

Collaboration aux bulletins critiques de la *Revue de Philologie*, 1911, p. 100 ; 1912, p. 319 ; 1923, p. 164 ; — la *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1907, p. 321 ; 1908, p. 125 ; — le *Bulletin bibliographique du Musée Belge*, 1906, p. 116 ; 1907, pp. 67 et 131 ; 1908, p. 321 et p. 376 ; 1920, p. 8 ; 1921, p. 148 et p. 150 ; 1922, p. 129 ; p. 132 ; p. 138 ; p. 202 ; p. 203 ; p. 204 ; p. 205 ; p. 208 ; 1923, p. 11 ; p. 13 ; p. 17 ; p. 19 ; p. 28 ; p. 121 ; 1924, p. 145 ; p. 146 ; p. 151 ; 1926, p. 149 ; p. 224 ; p. 242 ; 1927, p. 110 ; p. 113 ; p. 183 ; 1928, p. 17 ; p. 27 ; p. 203 ; 1929, p. 88 ; 1930, p. 49 ; — la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1924, p. 599 ; p. 615 ; 1925, p. 153 ; p. 731 ; 1928, p. 228 ; 1929, p. 643 ; p. 648 ; 1930, p. 577 ; p. 583 ; p. 584 ; p. 919 ; 1932, p. 227 ; 1933, p. 169 ; p. 173 ; p. 229 ; 1934, p. 195 ; p. 773 ; p. 1053 ; *L'Antiquité Classique*, 1934, p. 339 ; p. 354 ; p. 355 ; p. 357 ; p. 359.

SERVAIS ÉTIENNE

(1923)

ÉTIENNE, *Servais*, né le 20 mars 1886 à Jupille (province de Liège). Études moyennes à l'École moyenne et à l'Athénée royal de Liège, section moderne. Première candidature préparatoire au grade d'ingénieur. Études de grec et de latin sous la direction de M. Antoine Masson ; diplôme d'humanités délivré par le Jury Central.

Études de philologie romane à l'Université de Liège ; docteur en philosophie et lettres (1913). Lauréat du Concours pour les bourses de voyage.

A partir de novembre 1913, professeur à l'Athénée communal de Dinant, puis à l'Athénée communal de Schaerbeek.

Le 8 février 1923, chargé de faire le cours d'Explication approfondie d'auteurs français (temps modernes), cours dont est déchargé M. Maurice Wilmotte, et les cours d'Encyclopédie de la philologie romane et d'Histoire des littératures modernes, cours dont est déchargé M. Auguste Doutrepoint.

Le 7 septembre 1929, chargé de faire, en remplacement de M. Auguste Doutrepoint, décédé, le cours d'Histoire de la littérature française.

Le 8 septembre 1930, déchargé du cours d'Encyclopédie de la philologie romane ; chargé de faire les cours d'Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français (*partim*), et d'Interprétation à livre ouvert de textes français antérieurs à l'âge classique (*partim* : temps modernes).

Le 22 septembre 1931, chargé de faire, en remplacement de M. Maurice Wilmotte, déclaré émérite, le cours d'Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français (*partim*).

Assiste au Congrès International de linguistique romane (Dijon, mai 1928), au premier Congrès International d'histoire littéraire moderne (Budapest, mai 1931), au septième Congrès International des sciences historiques (Varsovie et Cracovie, août-septembre 1933).

Lauréat de l'Académie Royale de Belgique (1922) et de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises de Belgique (1923).

Chevalier de l'Ordre de Léopold (8 avril 1929).

PUBLICATIONS

I. OUVRAGES :

Le genre romanesque en France depuis l'apparition de la Nouvelle Héloïse jusqu'aux approches de la Révolution. Paris, 1922 et *Mémoires* p.p. l'Académie Royale de Belgique (Classe des Lettres), coll. in-8°, 2^e série, t. XVII.

Les sources de « Bug-Jargal » avec, en appendice, quelques sources de « Han d'Islande », p.p. l'Académie Royale de langue et de littérature françaises. Bruxelles, 1923.

Défense de la philologie. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 54, 1933.

Expériences d'analyse textuelle en vue de l'explication littéraire. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 70, 1935

II. ARTICLES DE REVUES :

A la recherche des sources de « She » et de « L'Atlantide ». *Revue de France* nov.-déc. 1921.

Un hameau alsacien au XVIII^e siècle. Le berceau de Chatrian. *Mercur de France*, 15 mai 1922.

Questions d'enseignement. A propos du Concours Général. *Revue Franco-Belge*, juillet-août 1922.

Note sur les vers 279-287 du « Jeu d'Adam ». *Romania*, octobre 1922.

J. J. Rousseau. *Revue Franco-Belge*, nov.-déc. 1922.

L'influence allemande en France au XVIII^e et au XIX^e siècle. *Ibid.*, avr. 1923.

La correspondance de J. J. Rousseau. *Ibid.*, août 1924 et nov. 1927.

Manon Lescaut. *Ibid.*, déc. 1924.

Le latin pour tous ? *Ibid.*, février 1925.

La méthode en histoire littéraire. *Revue belge de Phil. et d'Hist.*, avr.-déc. 1926.

D'Alembert. *Revue Franco-Belge*, oct. 1928.

La tâche de l'historien. *Ibid.*, nov. 1931.

Défense de l'École ; Professeurs et Écrivains ; Culture Scolaire. *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, janvier 1932, juillet-octobre 1932, avril-juillet 1934.

Le domaine de Clio. *Les Cahiers Mosans*, janvier 1934.

A propos d'une ballade de Villon. *Revue belge de Phil. et d'Hist.*, janv. 1934.

Ronsard a-t-il su le grec ? *Mélanges Paul Laumonier*. 1935.

III. COMPTES RENDUS :

Collaboration à la *Revue Franco-Belge*, au *Bulletin bibliographique du Musée, Belge*, à la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*.

EUGÈNE ULRIX

(1923)

ULRIX, *Pierre-René-Eugène*, né à Tongres le 30 décembre 1876, a fait ses études moyennes au Collège des Joséphites de Tongres et au Petit Séminaire de Saint-Roch (Ferrières). Il a conquis, à l'Université de Liège, le diplôme de Docteur en philosophie et lettres (Philologie romane), le 30 octobre 1899.

Professeur au Collège communal de Dinant (1901), à l'Athénée Royal de Mons (1902), à l'Athénée Royal d'Ostende (1902), à l'Athénée Royal de Bruges (1903), à l'Athénée Royal de Tongres (1919).

Chargé de faire à l'Université de Liège le cours facultatif de Latin vulgaire (février 1923) ; déchargé de ce cours le 29 décembre 1926.

Chargé de cours à l'Université de Gand (7 octobre 1925) ; professeur ordinaire à l'Université de Gand (19 janvier 1929).

Voyages d'études en Italie (1900), en Allemagne (1905), à Paris (1921).

Couonné par l'Académie royale flamande (1907) et par l'Académie royale de Belgique (Prix de Keyn 1910).

PUBLICATIONS (jusqu'en 1926)

1. Fransch en Germaansch of lijst der Fransche woorden uit het Germaansch. Hasselt, 1901.
2. Bibliographie de l'histoire de Tongres. Tongres, 1902.
3. Les rues de Tongres à travers les siècles. Tongres, 1904.
4. La vie des légendes. La légende de la Belle au Bois dormant. Bruxelles, 1907.
5. Glossaire toponymique de la ville de Tongres et de sa franchise. Tongres, 1908-1934.
6. De Germaansche elementen in de Romaansche talen. Proeve van een Germaansch-Romaansch Woordenboek. Gand, 1908.
7. Les chansons inédites de Guillaume le Vinier d'Arras. Paris, 1910.
8. La réforme de la grammaire française « classique ». Huy, 1910.

9. Grammaire classique de la langue française contemporaine. Tongres, 1910, 4^e éd. Liège, 1932.
10. Exercices français en rapport avec la Grammaire classique de la langue française contemporaine. Tongres, 1910 ; 4^e éd. Liège, 1934.
11. Grammaire élémentaire de la langue française contemporaine. Tongres 1911 ; 3^e éd. Tongres, 1920.
12. Over taalgeographie. Gand, 1913.
13. Les chansons du trouvère artésien Adam de Givenchy. Liège, 1920.
14. Les chansons inédites du ms. ff. 844 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Louvain, 1921.
15. Choix d'exercices en rapport avec la Grammaire élémentaire de la langue française contemporaine. Tongres, 1924.
16. Métrique française. Tongres, 1924.
17. Geschiedenis der Romeinsche Letterkunde, vrij vertaald naar het Italiaansch van Fr. Vivona. Gand, 1926.

Collaboration aux revues suivantes : *Musée belge* ; *Revue de l'Instruction publique en Belgique* ; *Revue de Humanités* ; *Leuvensche Bijdragen* ; *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne* ; *Revue belge de Philologie et d'Histoire* ; etc.

FÉLIX MAGNETTE

(1923)

MAGNETTE, *Félix-Eugène*, né à Arlon le 9 décembre 1868.

Études moyennes à l'Athénée royal de Liège.

Études supérieures à l'Université de Liège. Diplômes de docteur en philosophie et lettres, avec distinction, en 1891 (régime de la loi de 1876) et de docteur en philosophie et lettres, groupe histoire, avec grande distinction, en 1892 (régime de la loi de 1890-1891).

Lauréat du Concours des bourses de voyage en 1893. Séjours à Vienne, Munich et Paris, de décembre 1893 à août 1895.

Surveillant à l'Athénée royal de Mons (1896-1899). Professeur à l'Athénée royal de Chimay (1899-1901) et à l'Athénée royal de Liège (1901-1928). Professeur d'histoire, de géographie et de droit constitutionnel à l'Institut Supérieur de Demoiselles à Liège (Lycée de jeunes filles), de 1908 à 1934.

Chargé du cours d'Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne, à la Faculté de droit et à l'École spéciale de Commerce de l'Université de Liège (Arrêté royal du 27 octobre 1923.) — Chargé du cours d'Histoire politique moderne et Exercices à la Faculté de Philosophie et Lettres (Arrêté royal du 29 mars 1928). Professeur ordinaire, nommé par Arrêté royal du 19 janvier 1929.

Membre du jury chargé par l'Académie royale de Belgique de décerner pour la première fois le prix Eugène Lameere (ouvrage traitant de l'histoire de Belgique avec illustrations), en 1907. — Membre du jury chargé de décerner le prix offert par le Cercle verviétois de Bruxelles au meilleur ouvrage d'histoire liégeoise, en 1907 et en 1909.

Prix E. Digneffe, V. Chauvin et Ch. Francotte institué par la Ville de Liège pour encourager l'étude de l'histoire de l'ancienne principauté de Liège, 14 avril 1924.

Prix De Keyn, décerné par la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, pour la période 1924-1925.

Directeur des publications et ancien président de l'Institut archéologique liégeois.

Chevalier de l'Ordre de Léopold (1920). — Médaille civique de 1^{re} classe (1922). — Officier de l'Ordre de la Couronne (1929) — Médaille commémorative du Centenaire (1931). — Officier de l'Ordre de Léopold (8 avril 1935).

PUBLICATIONS

- L'Enseignement de l'Histoire dans les classes supérieures des Athénées.* (*Revue des Humanités de Belgique*, 1899).
- Joseph II et la Liberté de l'Escaut* (dissertation inaugurale, 184 pages), 1892.
- Saint Frédéric, évêque de Liège* (1119-1121), dans le Bull. Soc. Art et Hist. du diocèse de Liège, 1894.
- Un épisode de l'histoire de l'Escaut.* (Bull. Comm. 1^{re} d'Histoire, 1894).
- Un mémoire inédit sur la liberté de l'Escaut.* (Bull. Comm. 1^{re} d'Histoire, 1895).
- Les Dessous d'une élection épiscopale sous l'ancien régime.* (Bull. Acad. 1^{re} de Belg., 1895).
- Le prieuré de Muno et les Cours de Vienne et de Versailles en 1784.* (Annales de l'Inst. Arch. du Luxembourg, 1895).
- Biens des couvents supprimés. France et Pays-Bas : négociations.* (Bull. Comm. 1^{re} d'Hist., 1895).
- Joseph II et la liberté de l'Escaut. La France et l'Europe.* (Mémoires de l'Académie, in-8° de 248 pages, 1897).
- Documents inédits sur Malmedy en 1792-1793.* (Bull. Comm. 1^{re} d'Hist. 1905).
- Les Émigrés français au pays de Liège, 1791-1794.* (Bull. Inst. Arch. liégeois, t. 36, 1906).
- Les Émigrés français aux Pays-Bas, 1789-1794.* (Mém. 8° de l'Acad., 1907).
- Les premières relations entre les patriotes liégeois et l'Assemblée Constituante.* (Mélanges Kurth, 1908).
- Documents inédits sur l'histoire de Liège à la fin du XVIII^e siècle, 1793-1801.* (Bull. Inst. Arch. liégeois, t. 38, 1908).
- Un marin liégeois aux Antilles en 1806-1807.* (Wallonia, 1908).
- Un poème sur Liège au XVIII^e siècle.* (Wallonia, 1911).
- Théroigne de Méricourt, la Belle Liégeoise. Légendes littéraires et réalité historique.* (Wallonia, 1913).
- Pierre H. M. Lebrun et le Journal de Herve* (1785-1793). (*La Vie wallonne*, 1921).
- L'emploi officiel des langues dans l'ancienne principauté de Liège.* (Chronique archéologique de l'ancien pays de Liège, 1923).
- Théroigne de Méricourt.* (Biographie Nationale).
- Liège, capitale de la Wallonie, 1924.*
- Précis d'Histoire liégeoise à l'usage de l'enseignement moyen.* Liège, 1924 ; 3^e édition, 1929, 340 pages. Prix Digneffe, Chauvin et Francotte. Prix De Keyn.
- Le liégeois Fr. Robert et le premier salon républicain à Paris.* (*La Vie wallonne*, 1926).

- Un diplomate français d'ancien régime à Liège.* (Ibid. 1926).
- Un grand parlementaire et magistrat wallon, le baron E.-C. de Gerlache, 1785-1871.* (*La Terre wallonne*, 1926-1927).
- Jean Curtius de Liège.* (Ibid., 1928-1929).
- La Révolution belge de 1830 vue... par un grincheux.* (*La Vie wallonne*, 1929).
- Liège dans l'Histoire* (dans *Liège et son Université*, 1929, et dans la *Revue des Sciences Économiques*, octobre 1930).
- Les tribulations des moines de Saint-Hubert au XVIII^e siècle.* (*La Viz wallonne* 1930).
- Pierre Kersten (1789-1865). Essai d'étude biographique sur un grand patriote et publiciste wallon.* (*La Vie wallonne*, 1931).
- La Vie et les Œuvres de J. J. Raikem, 1787-1875.* (Ibid. 1932).
- Sainte-Beuve à l'Université de Liège en 1848-1849.* (*Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, juillet-octobre 1932).
- Le Pétitionnement belge pour le redressement des griefs, 1829-1830.* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XII, 1933).
- France et Allemagne.* (*Revue franco-belge*, janvier 1933).
- Théodore Gobert, historien de la Cité liégeoise, 1853-1933.* (*La Vie wallonne*, 1933).
- Jean Servais.* (Ibid., 1933).
- Le Bourgmestre Pierre de Bex, 1594-1651.* (Ibid., 1933).
- Les Études historiques en Belgique* (dans les *Nouvelles littéraires*, n° du 21 janvier 1933).
- Hôtels et Cafés liégeois recommandés aux étrangers il y a un siècle.* (*Bulletin du Vieux-Liège*, 1934).
- L'Université de Liège il y a cent ans.* (*Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 7^e année, avril 1935).
- Les Votes de réunion à la France dans le Pays de Liège en 1793.* (*La Vie wallonne*, 15 mai 1935).
- Comptes rendus dans *Revue de l'Instruction Publique* (Gand), *Revue des Humanités*, *Archives belges* (Liège), *Revue historique* (Paris), *Wallonia* (Liège), *La Vie wallonne* (Liège), *Chronique archéologique de l'ancien Pays de Liège*, *Revue franco-belge*, *Revue belge de philologie et d'histoire*.

GEORGES DOSSIN

(1924)

DOSSIN, *Georges-Gilles-Joseph*, né à Wandre le 4 février 1896.

Certificat d'humanités gréco-latines (1913). Études supérieures à l'Université de Liège, où il obtint successivement les diplômes de Candidat en philosophie (1919), de Docteur en philologie classique (1921) et de Docteur en histoire et littératures orientales (1923).

Lauréat du Concours des bourses de voyage (1922).

Chargé de cours à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Liège (arrêté royal du 16 janvier 1924) : titulaire des cours d'Archéologie grecque, d'Histoire de l'architecture, de la peinture et des arts appliqués dans l'antiquité gréco-romaine et en Asie Antérieure et d'Histoire de l'art : origines de l'art oriental (*partim* : art de l'Asie antérieure). Chargé en outre de faire, à l'Institut supérieur d'Histoire et de Littératures orientales, les cours d'Histoire de l'art en Asie antérieure, d'Archéologie de la Grèce égéenne, de Syriaque et d'Encyclopédie de la philologie orientale.

Professeur extraordinaire, à titre honorifique, à la Faculté de philosophie et lettres (arrêté royal du 22 juin 1931).

Chargé de la partie du cours d'Archéologie et histoire de l'art dans l'antiquité, relative à l'archéologie classique (programme de la licence, groupe philologie classique) (arrêté royal du 10 juillet 1934).

Voyage d'études en Syrie et en Palestine (1926) ; membre de la mission archéologique Thureau-Dangin à Arslan-Tash (Haute-Syrie) (1928) ; membre de la mission archéologique Thureau-Dangin à Tell-Ahmâr (Haute-Syrie) (1931) et voyage d'études en Haute-Mésopotamie, en Iraq et en Perse (1931).

PUBLICATIONS

I. OUVRAGES :

Mémoires de la mission archéologique de Perse, tome XVIII. Autres textes sumériens et accadiens, Paris, 1927. Un vol. in-4° de II + 94 pages.

Collaboration à l'ouvrage : F. THUREAU-DANGIN, A. BARROIS, G. DOSSIN et M. DUNAND, *Arslan-Tash*, Paris, 1931 (= Bibliothèque archéologique et historique du Service des antiquités de Syrie, t. XVI). Un vol. in-4° de 147 pages, 50 figures dans le texte et un plan, accompagné d'un atlas de 48 planches.

Textes cunéiformes du Musée du Louvre. Département des Antiquités Orientales, t. XVII et t. XVIII. Lettres de la première dynastie babylonienne. Deux vol. petit in-folio de 8 pages + 64 planches chacun, Paris, 1933 et 1934.

Collaboration au *Dictionnaire assyrien* de l'Institut Oriental de l'Université de Chicago : Transcription, traduction et commentaire des textes cunéiformes suivants : *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. IV, pp. 169-194 ; t. X, pp. 14-74 ; 74 ; t. XVIII ; t. XXII : 1934 ; t. XXIII ; t. XXIV, pp. 1-94 ; 1935.

II. ARTICLES :

Une consultation à l'oracle de Trophonios à Lébadée. *Le Musée belge*, t. XXV, 1921, pp. 212-220.

Un nouveau fragment de vocabulaire de la première dynastie babylonienne. *Revue d'assyriologie et d'achéologie orientale*, t. XXI, 1924, pp. 177-184.

Notes sur les textes mentionnant Mesannipadda. *Ibid.*, t. XXII, 1925, pp. 113-7.

Une inscription cunéiforme de Haute-Syrie : *Ibid.*, t. XXVII, 1930, pp. 75-92.

Sur deux passages de lettres de Larsa. *Babyloniaca*, t. XI, 1930, pp. 199-205.

La pâleur d'Enkidu, Louvain, 1931. Une brochure in-8° de 30 pages.

Une nouvelle valeur du signe Urudu, *Mélanges de philologie orientale publiés à l'occasion du X^e anniversaire de la création de l'Institut supérieur d'histoire et de Littératures Orientales de l'Université de Liège*, Liège, 1932, pp. 71-73.

En collaboration avec R. Fohalle, Sur un passage d'un traité hittite (B^o 2027, col. I, l. 18). *Ibid.*, pp. 75-85.

Sur un proverbe araméen et la sagesse d'Ahiqar, *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, t. XXIX, 1932, pp. 123-129.

La lecture sumérienne du signe PA-KAB-DU, *Ibid.*, t. XXIX, 1932, pp. 193-196.

Glans Assyriologiques. *Ibid.*, t. XXX, 1933, pp. 83-92.

L'article 242-243 du Code de Hammurapi, *Ibid.*, t. XXX, 1933, pp. 97-102.

La lecture sumérienne du signe PA-KAB-DU (note additionnelle). *Ibid.*, t. XXXI, 1934, p. 48.

Sur deux passages du Code de Hammurapi, *Ibid.*, t. XXXI, 1934, pp. 87-96.

Le dieu Gibil et les incendies de végétation, *Revue de l'histoire des religions*, 1934, I, pp. 28-62.

Le site de Rehôbôt-Ir et de Resen, *Le Muséon*, t. XLVII, 1934, pp. 107-121.

Une lettre d'Aménophis III, *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, t. XX, 1934, pp. 83-92.

Une nouvelle lettre d'El-Amarna, *Rev. d'ass.*, t. XXXI, 1934, pp. 125-136.

Comptes rendus dans le *Musée belge*, la *Revue belge de philologie et d'histoire*, *Syria*, *Babyloniaca*, la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*.

JEAN HUBAUX

(1924)

HUBAUX, *Jean-Adelin-Alexandre-Joseph*, né à Marcinelle le 28 janvier 1894.

Études moyennes au Collège Marie-Thérèse à Herve.

Études supérieures à l'Université de Liège : Docteur en philosophie et lettres (section de philologie classique), le 10 septembre 1919.

Lauréat du concours des bourses de voyage pour 1919-1920 et du concours universitaire pour 1922. Lauréat de l'Académie royale de Belgique.

Élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études de Paris (1920-21).

Élève de l'Institut historique belge de Rome (1921-1922).

Voyages d'études en France, en Italie, en Grèce, en Angleterre, en Suisse et en Allemagne.

Services dans l'enseignement moyen : Professeur aux Athénées royales de Dinant (novembre 1919), d'Ath (novembre 1919 à octobre 1923) et de Bruxelles (octobre 1923 à décembre 1924).

Par Arrêté royal du 27 décembre 1924, il a été chargé de faire, dans la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, les cours d'Exercices philologiques sur la langue latine (*partim* : candidature et doctorat).

Par Arrêté royal du 19 novembre 1927, il a été déchargé des Exercices de la candidature et a été d'autre part chargé de faire, en remplacement du professeur Waltzing, les cours de Traduction à livre ouvert d'un texte latin et explication d'un auteur latin (candidature), d'Histoire de la littérature latine et d'Éléments de paléographie latine.

Il a été nommé professeur extraordinaire le 19 janvier 1929 et promu à l'ordinariat le 19 janvier 1932.

Par Arrêté royal du 8 septembre 1930, il est désormais chargé de faire les cours suivants : Éléments de paléographie latine. Histoire approfondie de la littérature latine. Exercices sur la langue latine (*partim* : licence).

Volontaire de guerre ; 40 mois de front ; 6 chevrons. Croix de feu, etc.
Chevalier de l'Ordre de Léopold (8 avril 1932).



PUBLICATIONS

1. Le plongeon rituel et le bas-relief de l'abside de la basilique souterraine de la Porta Maggiore à Rome, Liège, Vaillant-Carmanne, 1923 (extrait du *Musée Belge*, t. XXVII, 1923, pp. 5-81).
2. Études récentes sur la quatrième Églogue de Virgile. (*Musée Belge*, t. XXIX, 1925, pp. 117-132).
3. Ovide et Sappho (*Musée Belge*, t. XXX, 1926, pp. 197-218).
4. Le Réalisme dans les Bucoliques de Virgile. (*Bibl. de la Fac. de Phil. et Lettres de l'Univers. de Liège*, fasc. XXXVII, Liège, Vaillant-Carmanne, 1927, 141 pp.).
5. Le vers initial des Églogues. (*Revue belge de philol. et d'hist.*, t. VI, 1927, pp. 603-616).
6. L'herbe aux cent têtes. (*Musée Belge*, t. XXXII, 1928, pp. 167-176).
7. Une épode d'Ovide. (*Serta Leodiensia*, 1930, pp. 187-245).
8. Sénèque et Calpurnius Siculus. (*Mélanges Paul Thomas*, Bruges, 1930, pp. 451-473).
9. Les thèmes bucoliques dans la poésie latine, Bruxelles, Lamertin, 1930, 257 pp. (extrait des *Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique*. Classe des Lettres. Deuxième série, t. XXIX).
10. Jean-Pierre Waltzing, 1857-1929. (*Musée Belge*, t. XXXIV, 1930, pp. 1-21).
11. Aegidii a Bocholtz Poemata varia latina. Avant-Propos, texte latin et traduction française, Liège, 1931, XXIV-37 pp.
12. La « fatale » basilique de la Porta Maggiore. (*L'Antiquité Classique*, t. I, 1932, pp. 375-394).
13. Sénèque lu à la Conciergerie. (*Revue belge de philol. et d'hist.*, t. XI, 1932, pp. 100-107).
14. Misène. (*L'Antiquité Classique*, t. II, 1933, pp. 135-166).
15. Vulgo nascetur amomum. (*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'His-toire orientales*, t. II, Bruxelles, 1934, (*Mélanges Bidez*), pp. 505-530 ; en collabor. avec M. Leroy).
16. Palinure. (*Les Études classiques*, t. III, 1934, pp. 174-194).
17. La « Maîtresse » de Virgile (*Revue des Études Latines*, t. XII, 1934, pp. 343-359).
18. La déesse et le passeur d'eau. (*Mélanges Navarre*, Toulouse, 1935).
19. Comptes rendus bibliographiques dans le *Bulletin du Musée Belge*, la *Revue belge de philologie et d'histoire*, *L'Antiquité classique*, etc.

JULES BOMMER

(1926)

BOMMER, *Jules-Jean-Jacques*, né à Bruxelles le 13 décembre 1872. Études moyennes aux Athénées d'Ixelles et de Bruxelles. Docteur en Médecine, chirurgie et accouchements de l'Université de Bruxelles (1900).

Attaché aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire (31 janvier 1900); Conservateur-adjoint (30 décembre 1911); Conservateur (14 mai 1920); Conservateur délégué (31 mars 1926).

Chargé du cours facultatif d'Art japonais à l'Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'archéologie de l'Université de Liège (27 février 1926).

Chargé d'une Mission d'étude et d'art au Japon et en Chine (1934). Officier de l'Ordre de Léopold. Officier de l'Ordre du Soleil-Levant.

PUBLICATIONS

Articles dans diverses revues belges et étrangères.

PAUL FIERENS

(1927)

FIERENS, *Paul*, né à Paris le 8 juillet 1895 (1), a fait ses humanités classiques au Collège Saint-Michel, à Bruxelles.

Est candidat en Philosophie, candidat en Philologie classique (1914) et docteur en Droit (1921, Université de Bruxelles).

Est chargé du cours d'Histoire de l'art (temps modernes) et du cours d'Esthétique et Philosophie de l'art à l'Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'Archéologie de l'Université de Liège (Arrêté royal du 25 janvier 1927); — chargé du cours d'Esthétique et Philosophie de l'Art à l'Institut supérieur de Pédagogie (Arrêté royal du 29 mars 1928); — chargé du cours d'Esthétique (licence) à la Faculté de Philosophie et Lettres (Arrêté royal du 8 septembre 1930).

A rempli des missions de professeur d'échange auprès des Facultés des Lettres des Universités de Montpellier (1930) et d'Aix-en-Provence (1932).

Est chevalier de la Légion d'Honneur (1933).

PUBLICATIONS

I. POÈMES :

Le Ciel et la Terre. 1 vol. de 104 pp. Les Cahiers Indépendants, Bruxelles, 1919.

Prisme de Cristal, 1 vol. de 52 pp. Éditions littéraires de l'Expansion Belge, Bruxelles, 1921.

Grimberghen. 1 vol. de 40 pp. Éditions de la Jeunesse nouvelle, Bruxelles et Paris, 1922.

Ligne de Vie. 1 vol. de 56 pp. Les Écrivains réunis, Paris, 1927.

II. HISTOIRE DE L'ART ET CRITIQUE :

La Peinture et les Peintres. 1 vol. de 136 pp. dans la collection « Répertoires des ouvrages à consulter ». Van Oest, Bruxelles, 1916.

(1) Fils de feu Hippolyte Fierens-Gevaert, professeur à l'Institut Supérieur d'Histoire de l'art et d'Archéologie.

Van Dongen, l'homme et l'œuvre. 1 vol. de 24 pp., 24 pl. Les Écrivains réunis, Paris, 1927.

Publication de l'ouvrage posthume de *Fierens-Gevaert : Histoire de la Peinture flamande des origines à la fin du XV^e siècle.* 3 vol. in-4^o de XII-130 pp., 77 pl. ; 106 pp., 72 pl. ; 130 pp., 80 pl. Les Éditions G. Van Oest, Paris et Bruxelles, 1927-1929.

Henry Parayre. 1 vol. de 24 pp., 20 pl. Les Écrivains réunis, Paris, 1928.

James Ensor. 1 vol. de 14 pp., 32 pl. Les Éditions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1929.

Marc Chagall. 1 vol. de 16 pp., 32 pl. Les Éditions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1929.

Permeke. 1 vol. de 14 pp., 32 pl. Les Éditions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1929.

Choix de Dessins de Rembrandt van Ryn. 1 vol. in-4^o de 16 pp., 60 pl. Braun et C^{ie}, Paris-Mulhouse, 1929.

Marcel Gimond. 1 vol. de 16 pp., 24 pl. Éditions de la Nouvelle Revue Française, Paris, 1930.

Jean van Eyck. 1 vol. de 30 pp., 60 pl. Les Éditions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1931.

Survage. 1 vol. in-4^o de 50 pp., 60 pl. Éditions des Quatre Chemins, Paris, 1931.

Rubens. 1 vol. de 24 pp., 60 pl. Les Éditions G. Crès et C^{ie}, Paris, 1931.

Joseph Stevens, 1 vol. de 16 pp., 32 pl. Éditions des Cahiers de Belgique, Bruxelles, 1931.

Hermann Hubacher. 1 vol. de 14 pp., et 32 pl. dans la Collection « Les Artistes suisses ». Éditions des Quatre Chemins, Paris, 1932.

Les Le Nain. 1 vol. in-4^o de 96 pp., 96 pl. Floury, Paris, 1933.

L'Art hollandais contemporain. 1 vol. in-4^o de 40 pp., 120 pl. Éditions « Le Triangle », Paris, 1933.

Martin Lauterburg. 1 vol. de 18 pp., 32 pl., dans la collection « Les Artistes suisses ». Éditions des Quatre Chemins, Paris, 1933.

Sculpteurs d'aujourd'hui. 1 vol. in-4^o de 24 pp., 53 pl. Éditions des Chroniques du Jour, Paris, 1933.

Wilhelm Thöny. 1 vol. de 22 pp., 40 pl. Éditions des Chroniques du Jour, Paris, 1933.

Rembrandt. 1 vol. de 14 pp., 60 pl. Les Éditions Braun et Cie., Paris, 1934.

Introduction aux *Dessins de la vie juive* d'Abraham Goldberg. 1 vol. in-4^o de 18 pp., 56 pl. Éditions « Le Triangle », Paris, 1934.

Max Band. 1 vol. in-4^o de 18 pp., 24 pl. Éditions des Quatre Chemins, Paris, 1935.

Memlinc. 1 vol. de 14 pp., 60 pl. Les Éditions Braun et Cie., Paris, 1935.

III. PRINCIPAUX ARTICLES DE REVUES :

Du Cubisme et de ses suites, dans « La Jeunesse nouvelle », Louvain, mai 1921.

Le Paysage brabançon, dans « La Revue générale », Bruxelles, mars-avril 1922.

- L'Art belge depuis l'impressionnisme*, dans « L'Amour de l'Art », Paris, septembre 1922.
- La Peinture et la Sculpture belges d'aujourd'hui*, dans « L'Amour de l'Art », Paris, avril 1923.
- L'Art Belge au XIX^e siècle*, dans « La Renaissance de l'Art français », Paris, juillet 1923.
- L'Eupalinos de Paul Valéry*, dans la « Nouvelle Revue française », Paris, juillet 1923.
- L'Exposition des Arts décoratifs modernes. La Peinture et la Tapisserie*, dans la « Gazette des Beaux-Arts », Paris, septembre-octobre 1925.
- Discovering Flemish Landscape*, dans « International Studio », New-York, février 1927.
- Le Paysage en Belgique : de Fourmois à Vogels*, dans les « Cahiers de Belgique », Bruxelles, mars-avril 1928.
- André Lhote et le cubisme français*, dans la « Nouvelle Revue Française », Paris, mai 1929.
- Saison romantique, chronique d'histoire de l'art*, dans la « Revue des questions historiques », Paris, juillet 1930.
- L'Exposition des arts décoratifs à Stockholm*, dans « Art et Décoration », Paris, septembre 1930.
- L'Architecture à l'Exposition de Liège*, dans « La Construction moderne », Paris, septembre 1930.
- L'Architecture à l'Exposition d'Anvers*, dans « La Construction moderne », Paris, octobre 1930.
- Manet*. Numéro spécial de « L'Art et les Artistes », Paris, octobre 1930.
- La Belgique, pays de peintres*, dans « La Revue Hebdomadaire », Paris, octobre 1930.
- L'Art nègre et l'Art vivant*, dans les « Cahiers de Belgique », Bruxelles, novembre 1930.
- The Sculpture of C. Despiau*, dans « The Studio », Londres, décembre 1930.
- Le Fauvisme*, dans les « Cahiers de Belgique », Bruxelles, avril-mai 1931.
- Le Paysage français*, dans l'« Art vivant », Paris, janvier 1932.
- Chefs-d'œuvre des Musées de province*. Numéro spécial du « Bulletin des Musées de France », Paris, avril 1933.
- Notes sur quelques musées et ateliers de Suisse : Bâle, Zurich, Berne*, dans la « Revue de l'Art », Paris, mars 1933.
- La Grâce dans la peinture française*, dans « l'Art vivant », Paris, décembre 1933.
- Maillol*. Numéro spécial de « L'Art et les Artistes », Paris, février 1934.
- Dynastie des Breughel*, dans « l'Art belge », Bruxelles, avril 1935.
- Cinq siècles d'art à l'Exposition de Bruxelles*. Numéro spécial de « L'Art et les Artistes », Paris, juin 1935.
- Chronique des Arts Plastiques*, dans la « Revue d'Art et d'Esthétique », Paris, juin 1935.

Les Origines de l'Impressionnisme, dans « Les Beaux-Arts », Bruxelles, juin 1935.

Bonnard e il suo tempo, dans « Emporium », Bergame, août 1935.

Causerie artistique, bi-mensuelle, dans le « Journal des Débats », Paris, depuis 1925.

Collaborations aux *Nouvelles Littéraires*, à *Candide*, à *l'Intransigeant*, aux *Cahiers d'Art* (Paris) ; à *Durendal*, à *Sélection*, à *Variétés*, à *Beaux-Arts* (Bruxelles) ; à *Dedalo* (Florence) ; à *Der Cicerone* (Leipzig) ; à *The Art News* (New-York), etc.



CHARLES VAN DEN BORREN

(1927)

VAN DEN BORREN, *Charles-Jean-Eugène*, né à Ixelles-Bruxelles le 17 novembre 1874. A fait ses études moyennes à l'Athénée Royal d'Ixelles, ses études supérieures à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université nouvelle de Bruxelles, où il a obtenu son diplôme de docteur en droit en 1897. A pratiqué le barreau à Bruxelles de 1897 à 1905 ; après quoi, sa vocation le poussant irrésistiblement vers la musicologie, il a renoncé au droit pour s'initier à la technique musicale (harmonie, contrepoint, fugue) et se livrer à des études approfondies d'histoire de la musique.

Bibliothécaire du Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles depuis 1919. Chargé de cours à l'Université de Liège (Histoire de la musique) depuis 1927. Chargé d'un cours libre d'Histoire de la musique à l'Université de Bruxelles depuis 1926 ; professeur extraordinaire depuis 1931.

Membre titulaire régnicole de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique. Membre honoraire étranger de la *Musical Association* (Londres). Vice-président honoraire de la *Plainsong and Mediaeval Music Society* (Burnham). Membre d'honneur de la Société française de musicologie. Membre du Conseil (représentant la Belgique) de la Société Internationale de Musicologie, depuis la fondation de celle-ci, à Bâle, en 1924.

Lauréat de l'Académie royale de Belgique et de l'Institut de France.

Premier prix Rouveroy de la Société libre d'Émulation de Liège, 1933.

Chevalier de l'Ordre de Léopold. Officier de l'Ordre de la Couronne. Chevalier de la Légion d'Honneur.

PUBLICATIONS

I. PRINCIPAUX OUVRAGES :

1. L'œuvre dramatique de César Franck. Bruxelles, 1907 (233 pp.).
2. Les origines de la musique de clavier en Angleterre. Bruxelles, 1912 (255 pp.).
3. The Sources of Keyboard Music in England. Londres, 1913 (378 pp.).
(traduction augmentée de l'ouvrage précédent).

4. Les origines de la musique de clavier dans les Pays-Bas. Bruxelles, 1914 (195 pp.).
5. Les musiciens belges en Angleterre à l'époque de la Renaissance. Bruxelles, 1913 (123 pp.).
6. Orlande de Lassus. (Collection Alcan : *Les Maîtres de la musique*). Paris, 1920 (254 pp.).
Guillaume Dufay (mémoire couronné par l'Académie Royale de Belgique et l'Institut de France). Bruxelles, 1926 (371 pp.).
8. Le manuscrit musical 222 C 22 de la Bibliothèque de Strasbourg. Bruxelles, 1924 (219 pp.).
9. Polyphonia Sacra : A Continental Miscellany of the Fifteenth Century. Burnham, 1932 (LV + 284 pp. in fol.) (Prix Rouveroy de la Société Libre d'Émulation de Liège, 1933).
10. Inventaire des manuscrits de musique polyphonique qui se trouvent en Belgique. Bâle-Leipzig, 1934 (42 pp.).

II. COLLABORATIONS DIVERSES :

1. Collaboration à la publication des Œuvres de Philippe de Monte (édition de 17 messes, etc. ; revision de toutes les œuvres de Monte éditées par d'autres collaborateurs).
2. Collaboration à des livres de Mélanges : *Gedenkboek Scheurleer* (La Haye 1925) ; *Festschrift für Johannes Wolf* (Berlin, 1929) ; *Guido Adler-Festschrift* (Vienne, 1930) ; *Gedenkboek A. Vermeulen* (Bruxelles, 1932) ; *Mélanges de musicologie offerts à M. Lionel de la Laurencie* (Paris, 1933).
3. Collaboration à l'*Encyclopédie de la musique* de Lavignac — de la Laurencie (V^o *Madrival* ; pp. 3046 à 3081 de la II^e partie).
4. Collaboration à la *Biographie nationale Belge* (V^o *Tinctoris*, T. XXV, col. 288-316).
5. Collaboration à l'*Encyclopédie Belge* (La musique), Bruxelles, 1933.
6. Collaboration à la publication des Œuvres de Grétry par le Gouvernement Belge. (Table analytique des *Mémoires ou Essais sur la musique* ; préface d'Émilie).
7. Collaboration à des périodiques (articles de fond et comptes-rendus bibliographiques) : 1. Périodiques belges : a) avant la guerre : *L'Art moderne* ; *Le Guide musical* ; b) après la guerre : *La Renaissance d'Occident* ; *Revue de l'Université de Bruxelles* ; *Musica Sacra* ; *La Revue musicale belge* ; *Annuaire du Conservatoire Royal de Bruxelles* ; *Annales Prince de Ligne* ; *Revue Franco-Belge* ; *Revue d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, etc. — 2. Périodiques anglais : *Proceedings of the Musical Association* ; *The Musical Times* ; *The Chesterian*. — 3. Périodiques américains. *The Musical Quarterly* — 4. Périodiques français : *La Revue Musicale* ; *Musique* ; *Revue de Musicologie*, etc. — 5. Périodiques hollandais : *Tijdschrift der Vereeniging voor Nederlands Muziekgeschiedenis* ; *De Muziek*. — 6. Périodiques italiens : *Rivista musicale italiana* ; *Il Pianoforte* ;

Note d'archivio per la storia musicale. — 7. Périodiques allemands : *Zeitschrift für Musikwissenschaft* ; *Kirchenmusikalisches Jahrbuch*. — 8. Périodiques internationaux : a) avant la guerre : *Bulletin mensuel de la Société Internationale de Musique* ; b) après la guerre : *Bulletin de l'Union musicologique* (La Haye) ; *Acta musicologica* (Bâle-Leipzig).

8. Communications dans des Congrès internationaux, en Belgique ou à l'étranger, principalement : Paris, 1921 ; Bâle, 1924 ; Liège, 1930 et 1932 ; Anvers, 1934 (centenaire de P. Benoît).

LEO VAN PUYVELDE

(1927)

VAN PUYVELDE, *Léo*, né à Saint-Nicolas-Waes le 30 juillet 1882. Après les humanités anciennes faites au Collège de Saint-Nicolas, il étudia à l'Université de Louvain et y obtint le diplôme de docteur en philosophie et lettres (groupe philologie germanique) le 18 juillet 1905.

Professeur à l'Athénée royal de Gand, 17 septembre 1906.

Nommé chargé de cours à l'Université de Gand, par Arrêté Royal du 22 mai 1912 : cours d'Histoire de l'art. Chargé de cours d'Auteurs flamands par Arrêté Royal du 28 avril 1919. Nommé professeur ordinaire par Arrêté Royal du 22 juin 1920. Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres à l'Université de Gand en 1926 ; président de l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art à l'Université de Gand, depuis la fondation de cet Institut en 1920 jusqu'en 1926.

Nommé professeur ordinaire à titre honorifique à l'Université de Liège, par Arrêté Royal du 25 janvier 1927, et chargé d'y enseigner, à l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, les cours d'Histoire de l'Art de la Renaissance en candidature et en licence.

Nommé Conservateur en chef des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique par Arrêté Royal du 17 janvier 1927.

Distinctions honorifiques : Membre de l'Académie Royale Flamande, à partir de 1911 (Président en 1934). Membre de la Maatschappij voor Nederlandsche Letterkunde de Leyde, à partir de 1914. Membre du Historisch Genootschap d'Utrecht, à partir de 1925. Membre de l'Académie Royale d'Archéologie, à partir de 1923 (Président en 1933). Honoré par l'Académie Royale de Belgique d'une récompense pour son mémoire sur « l'Évolution de la peinture flamande avant les van Eyck », 1925. Président du Comité International d'Histoire de l'Art, à partir de 1930. Membre honoraire de l'Académie Royale d'Irlande, à partir de 1930. Président de la Commission Internationale d'Iconographie, à partir de 1932. Membre correspondant de l'Académie Nationale des Beaux-Arts du Portugal, à partir de 1933. Membre de l'Académie Septentrionale de Paris, à partir de 1934.

Chevalier de l'Ordre de Léopold, 5 avril 1920 (au titre de propagande pour la Belgique à l'étranger pendant la guerre) ; officier de l'Ordre de

Léopold, 27 novembre 1928. Officier de l'Ordre de la Couronne, 21 juillet 1924 ; commandeur de l'Ordre de la Couronne, 15 novembre 1934. Médaille commémorative de la Guerre, 18 octobre 1921. Médaille de la Victoire, 18 octobre 1921. Médaille Commémorative du Centenaire, 4 mai 1931. Médaille civique de 1^{re} classe, 30 décembre 1931.

Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, 18 mai 1925. Commandeur de l'Ordre du Mérite hongrois, 20 février 1928. Officier de la Légion d'Honneur, 24 octobre 1932. Commandeur de l'Ordre Orange-Nassau, 27 février 1933. Commandeur de l'Ordre de l'Étoile Polaire de Suède, 24 septembre 1934.

PUBLICATIONS (depuis 1927) (1)

Les Peintures de l'ancien couvent des Dominicains à Gand. *Gand Artistique*, 1927, pp. 23-28.

Le Génie de Rubens. *Revue Générale*, Bruxelles, 1927, pp. 257-273.

La Collection Holford à Londres. *Revue d'Art*, Anvers, 1928, pp. 44-47.

Le nouveau musée de Tournai. *Revue d'Art.*, Anvers, 1928, pp. 41-43.

A « Last Judgment » in the musée royal Brussels. *Burlington Magazine*, Londres, 1928, pp. 222-230.

Vincent van Gogh. Introduction au Catalogue de l'Exposition Vincent Van Gogh, au Musée d'art moderne, Bruxelles, 1927.

Le Jugement dernier provenant de l'hôtel de ville de Diest. *Revue d'art*, Anvers, 1928, pp. 24-31.

La Valeur de l'œuvre de Jordaens. *Cahiers de Belgique*, Bruxelles, 1928, pp. 363-370.

Exposition d'œuvres de Jordaens et de son atelier. Catalogue et Introduction. Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts, 1928.

L'Exposition Jordaens au musée royal d'art ancien à Bruxelles. *Le Flambeau*, Bruxelles, 1928.

Exposition Alfred et Joseph Stevens, Catalogue. Avant-Propos. Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts, 1929.

Gustave de Smet. *Revue d'Art*. Anvers 1929, pp. 58-51.

The dutch Exhibition at the Royal academy (London). *Apollo*, Londres, 1929, I, pp. 139-147.

La grande exposition d'Art hollandais à Londres. *Revue d'Art*, Anvers, 1929, pp. 151-167.

Het oorspronkelijk Werk van Adam van Noort, meester van Rubens. *Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1929, 22 pp.

(1) Pour les publications antérieures à 1927, on pourra consulter le *Liber Memorialis* de l'Université de Gand, t. I (1913), pp. 287-288.

La Technique des peintres flamands du XV^e siècle. *Annuaire général des Beaux-Arts*, Bruxelles, 1929, pp. 113-120.

Children with a goat, by Frans Hals. *The Burlington Magazine*, Londres, 1929, pp. 80-85.

Rapport annuel. *Bulletin des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1929.

Lucas Cranach, Venus und Amor. *Pantheon*, Munich, 1929, pp. 102.

Einleitung zur zeitgenössischen Belgischen Kunst. Franckfort, Frankfurter Kunstverein, 1929.

La forme dans l'œuvre de George Minne. *Cahiers de Belgique*, Bruxelles, 1929, pp. 307-312.

La dernière œuvre de Jean van Eyck. *Cahiers de Belgique*, Bruxelles, 1930, pp. 416-422.

Jan van Eyck's last work. *Burlington Magazine*, Londres, 1920, pp. 39.

Catalogue de l'exposition d'ensemble de l'œuvre de George Minne. Introduction. Bruxelles, 1929, in-8^o, pp. 31.

X-Rays and picture research. *The British Journal of Radiology*. Londres, 1930, pp. 136-137.

Le sens de l'œuvre de George Minne. *La Revue Générale*, Bruxelles, 1930, pp. 481-493.

Histoire de la peinture et de la sculpture en Belgique 1830-1930. Les Paysagistes. Bruxelles, G. van Oest, 1930, pp. 69-80.

Guido Gezelle. *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 4 mai 1930, pp. 2-4.

Les Lettres flamandes en Belgique. Histoire de la Belgique contemporaine 1830-1930. Bruxelles, Dewit, 1930, T. III, pp. 272-309.

George Minne. Bruxelles, Éditions des Cahiers de Belgique, 1930. In-4^o, 380 pp.

De beteekenis van Quinten Metsys in de Vlaamsche kunst. *Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1930, pp. 625-629.

Quentin Metsys, *La Revue catholique des Idées et des Faits*, janvier 1931, pp. 8-10.

Een onbekend Schilderij met Vlaamsche spreuken. *Isidoor Teirlinck-Album*, Brussel, De Vlaamsche Drukkerij, 1931, pp. 293-299.

Peintures murales du XIV^e siècle à Gand. *Mélanges Hulin de Loo*, Bruxelles, Librairie d'Histoire et d'Art, 1931.

Nettoyage du portrait de Laurent Froimont, œuvre de Roger van der Weyden. *Bulletin des Musées Royaux des Beaux-arts de Belgique*, 1931, pp. 66-68.

Le Style des peintres flamands du XV^e siècle. *Annuaire Général des Beaux-Arts*, Bruxelles, 1930, pp. 13-23.

L'œuvre authentique d'Adam van Noort, maître de Rubens. *Bulletin des Musées Royaux de Belgique*, 1931, pp. 36-57.

Vénus et Amour par Lucas Granach le Vieux. *Ibid.*, 1931, pp. 58-61.

Les Enfants à la chèvre par Frans Hals. *Ibid.*, 1931, pp. 66-68.

François-Joseph Navez. Monographie. Bruxelles, Éditions des Cahiers de Belgique, 1931, in-16°, pp. 49.

Vlaamsche Kunstenaars te Rome. *Verslagen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1932, pp. 46-56.

L'âme d'un grand sculpteur belge. *L'Expansion belge et Exportation*, Bruxelles, 1932, pp. 519-524.

De Beteekenis van de Gebroeders van Eyck. *Verslagen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1932, pp. 287-298.

Les Van Eyck et l'Adoration de l'Agneau. *La Revue Générale*. Bruxelles, 1932, pp. 647-659.

Onbekende werken van Jacob Jordaens. *Verslagen en Mededeelingen der Kon. Vlaamsche Academie*, 1932, pp. 1009-1019.

L'Application de la radiographie aux tableaux. *Journal de Radiologie et d'Electrologie*, Paris, 1933, pp. 83-90.

An unpublished Jordaens. *Burlington Magazine*, Londres, 1933, pp. 217-222.

Peter Meert, ein Brüsseler Porträtmaler. *Pantheon*, Munich, 1933, pp. 233-235.

L'Histoire de l'Art dans l'enseignement. *Bulletin of the International Committee of Historical Sciences*, Paris, 1933, pp. 451-462.

Le Nettoyage des tableaux anciens, *Annuaire des Beaux-Arts*, Bruxelles, 1933, pp. 19-30.

Zwei Werke von Hercules Seghers. *Pantheon*, Munich, 1933, pp. 354-356.

L'Histoire de l'art dans l'enseignement. *Nova et Vetera*, Bruxelles, 1933, pp. 528-542.

Rubens' Levensenergie. *Universum, Dalmeijer's Maandblad*, Amsterdam, 1933, pp. 817-819, pp. 880-883.

Les Débuts de van Dyck. *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, Bruxelles, 1933, pp. 193-214.

De Vlaamsche Kunst en haar Wording. *Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1934, pp. 671-680.

Exposition de l'archiduchesse Isabelle et son temps. *Beaux-Arts*, Paris, 12 janvier 1934.

De Van Eyck's en het Lam Gods. Maastricht. Middelbare kunstnijverheidsschool, 1934. In-8°, 36 pp.

Peter Meert, Portraitiste bruxellois du XVII^e siècle. *Les Ventes Publiques*, Bruxelles, 20 janvier 1934.

La Présentation des collections dans les musées. *Museum*. Office International des Musées, Institut Intern. de Coopération Intellectuelle. (Société des Nations). 1934, pp. 36-45.

Le Nettoyage d'une œuvre de van Eyck. *Beaux-Arts*, Paris, 30 mars 1934.

Discours-Programme pour l'Exposition d'art moderne. Bruxelles, 1935. In-8°, pp. 4.

La Genèse de l'art flamand. *La Revue catholique des Idées et des Faits*, Bruxelles, avril 1934, pp. 11-14.

Ein Musterbeispiel der Restaurierung. Die restaurirte Madonna van der Paele des Jan van Eyck. *Pantheon*, 1934, Munich, pp. 175-179.

Unknown works by Jan Bruegel. *Burlington Magazine*, London, 1934, pp. 16-21.

De Nationella dragen i den Flamländska Konsten. Stockholm, *Ord och Bild*, 1934, pp. 401-414.

Toespraak bij den dood van Z. M. Koning Albert en de Troonsbestijging van Z. M. Leopold III. *Verlagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1934, pp. 107-112.

Zin en vorm bij de Vlaamsche Primitieven. *Ibid.*, 1934, pp. 971-995.

On Cleaning old pictures. *Apollo*, Londres, 1935, pp. 18-22.

Zwei Gemälde von Pieter Bruegel D. A. *Pantheon*, Munich, 1935, pp. 47-52.

Les Enseignements de l'exposition d'art ancien à Bruxelles. *Beaux-Arts*, Paris, 21 juin 1935.

Nieuw ontdekt werk van Pieter Bruegel den oudere. *Verlagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1935, pp. 265-270.

L'art belge de nos jours. *La Tribune des Nations*, Genève, 11 juillet 1935

Flemish Primitives at Brussels. *Burlington Magazine*, Londres, Juillet 1935.

Die Vlämische Kunst in Brüssel. *Pantheon*, Munich, 1935, pp. 321-328.

Pierre Bruegel l'Ancien à l'exposition d'art ancien à Bruxelles. Bruxelles, A. Baillieu, 1935, 12 pp.

PAUL HARSIN

(1928)

HARSIN, *Paul*, né à Liège le 21 janvier 1902.

Humanités anciennes à l'Athénée royal de Liège (1913-1920). — Études supérieures à l'Université de Liège (1920-1926) : docteur en philosophie et lettres (histoire) 24 juillet 1924 ; docteur en sciences sociales, 20 juillet 1926 ; licencié en sciences politiques 19 juillet 1926 ; docteur en droit (jury central) novembre 1926.

Élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études de Paris, 8 janvier 1928.

Premier au Concours universitaire de 1925 (histoire). Bourse de voyage : 1^{er} au Concours de 1925 (Philosophie et Lettres). Bourse de voyage grade scientifique : Concours de 1927 (Droit).

Séjour à Paris : 1925-1927. — Voyages d'études en Hollande, Allemagne, Autriche, Grande-Bretagne, Italie, France et Pologne.

Professeur à l'Athénée royal de Malmédy (27 décembre 1927).

Nommé chargé de Cours à l'Université de Liège le 29 mars 1928 ; professeur extraordinaire le 5 décembre 1930 ; professeur ordinaire le 18 décembre 1933.

Chargé du cours de Critique historique et application à une période de l'histoire et du cours approfondi d'Institutions des temps modernes au doctorat en histoire (29 mars 1928). — Chargé du cours de Notions de critique historique à la candidature préparatoire au droit (2^e année de la Candidature en philosophie et lettres) (8 septembre 1930). — Chargé du cours d'Économie politique à l'École supérieure des Sciences commerciales et économiques, annexée à la Faculté de Droit (23 septembre 1935).

PUBLICATIONS

I. VOLUMES :

1. *Les relations extérieures de la principauté de Liège sous Jean Louis d'Elderen et Joseph Clément de Bavière 1688-1718.* (Fasc. 38 de la Bibliothèque de

la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège). Un vol. in-8° de XXI-255 pp. Liège, Vaillant-Carmanne, 1927.

2. *Études sur l'histoire économique de la Principauté de Liège particulièrement au XVII^e siècle*. Un vol. in-8° de 102 pp. Liège, Vaillant-Carmanne, 1927.

3. *Étude critique sur la bibliographie des œuvres de Jean Law (avec des mémoires inédits)*. (Fasc. 39 de la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège). Un vol. in-8° de 128 pp. Liège, Vaillant-Carmanne, 1928.

4. *Les doctrines monétaires et financières en France du XVI^e au XVIII^e siècle*. Un vol. gr. in-8° de XXIII-326 pp. Paris, Alcan, 1928.

5. *Liège et la révolution de 1830*. Un vol. in-12° de 89 pp. Liège, Thone, 1930.

6. *Essai sur l'opinion publique en Belgique de 1815 à 1830*. Un vol. in-8° de 72 pp. Éditions de la Terre wallonne, Charleroi, 1930.

7. *Comment on écrit l'histoire. (Bibliothèque scientifique belge, n° 14)*. Un vol. in-8° de 152 pp. Liège, Thone, 1933. Deuxième édition, 176 pp., 1935.

8. *Crédit public et Banque d'État en France du XVI^e au XVIII^e siècle*. Un vol. in-8° de 228 pp. Paris, Droz, 1933.

9. *Un économiste du XVIII^e siècle aux Pays-Bas : l'abbé Mann*. Un vol. in-8° de 86 pp. Louvain, Ceuterick, 1933.

10. *John Law : Œuvres complètes*. Trois vol. in-8° de XCI-222, 327 et 430 pp. Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1934.

11. *Dutot : Réflexions politiques sur les finances et le commerce*. Édition intégrale avec introduction. (Fasc. 66-67 de la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège). Deux vol. in-8°, de LVI-300 et 322 pp., 1935.

12. *The writing of history (University of California-Syllabus series)*. Un vol. in-8° de 96 pp. Berkeley, 1935.

13. *Le financement de la guerre*. Un vol. in-8°, Liège, Thone et Paris, Recueil Sirey (sous presse).

14. *Textes rares ou inédits concernant le bourgmestre La Ruelle*. Un vol. in 8° de 180 pp. Louvain, Imprimerie orientaliste et scientifique (sous presse).

15. *Études sur l'histoire économique et financière de l'ancienne France*. Fasc. I : *L'économiste Dutot* (sous presse).

II. ARTICLES :

1. Les finances publiques du Reich 1924-1926. (*Revue des Questions scientifiques*, juillet 1926, pp. 101-131).

2. Les origines diplomatiques de la neutralité liégeoise 1477-1492. (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1926, pp. 423-452).

3. Le parrain d'une école germaniste : Fr. Hotman et sa Franco-Gallia 1573. (*Revue des sciences politiques*, 1926, pp. 607-622).

4. Velbruck, sa carrière politique et son élection à l'épiscopat liégeois. (*Vie wallonne*, décembre 1926 et janvier 1927, pp. 87-95 et 119-129).

5. L'attitude de l'Empire à l'égard de la neutralité liégeoise. (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1926, pp. 32-61).
6. Le fardeau fiscal du contribuable belge, français, anglais et allemand en 1926. (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série D, 1927, pp. 1-25).
7. La politique de la France à l'égard de la principauté de Liège particulièrement au XVII^e siècle. (*Revue d'histoire moderne*, 1927, pp. 99-128).
8. Contribution à l'étude du Système de Law : deux mémoires inédits. (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série D, 1927, pp. 33-71).
9. L'afflux des métaux précieux au XVI^e siècle et la théorie de la monnaie chez les auteurs français. (*Revue d'histoire économique et sociale*, 1927, pp. 321-359).
10. Une œuvre inédite de l'économiste Dutot. (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série D, 1927, pp. 151-165).
11. Contribution à l'étude de la condition des personnes en Germanie au haut moyen âge. (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1927, pp. 147-180).
12. Autour de l'affaire Bassenge-Raynal 1781. (*Vie wallonne*, août 1927, pp. 349-352).
13. Le retour de Joseph Clément dans ses États en 1715. (*Chronique archéologique du pays de Liège*, 1927, pp. 90-95).
14. Un manuscrit inconnu de la « Somme rurale » de Boutillier. (*Revue historique de droit français et étranger*, 1927, pp. 730-731).
15. Bodin et la théorie monétaire au XVI^e siècle. (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1928, pp. 1301-1304).
16. Un traité d'alliance inédit entre Jean de Hornes et Maximilien d'Autriche, 12 juillet 1485. (*Leodium*, 1928, pp. 61-66).
17. Die wirtschaftlichen Folgen der Stabilisierung des belgischen Franks. (*Hospodarske Rozhlady*, 1928, pp. 3-13).
18. Un homme d'État liégeois du XVII^e siècle : Jean Ferdinand de Méan. (*La Terre wallonne*, avril 1928, pp. 5-26).
19. L'alliance de la principauté de Liège et des Pays-Bas au XVI^e siècle. (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1928, pp. 1415-1451 ; 1929, pp. 93-125).
20. Une lettre et deux mémoires inédits de Boisguilbert. (*Revue d'histoire moderne*, 1928, pp. 360-370).
21. Le problème des réparations : Une expérience de dix ans. (*Revue des sciences économiques*, avril 1929, pp. 51-64).
22. Un précurseur liégeois de Domat : Vincent de La Hamayde. (*Mélanges Paul Fournier*, 1929, pp. 347-357).
23. Velbruck : Le prince, l'évêque. (*Terre wallonne*, mai 1929, pp. 70-83).
24. Hospodarska situacia Belgie v roku 1928. (*Hospodarske Rozhlady*, 1929, pp. 215-227).
25. Les origines et les causes de notre indépendance nationale. (*Pages de Gloire*, 1929, pp. 19-32).
26. De quand date le mot « industrie » ? (*Annales d'histoire économique et sociale*, 1930, pp. 235-242).

27. Les tribulations conjugales d'un diplomate liégeois. (*Vie wallonne*, novembre 1929, pp. 90-98).
28. L'origine des Chiroux et des Grignoux (en collaboration avec M. E. Polain). (*Vie wallonne*, février 1930, pp. 174-184, avril 1930, pp. 230-239).
29. Une nouvelle étape du problème des réparations. (*Revue des sciences économiques*, 1930, pp. 3-15).
30. Une entreprise scientifique internationale : l'Encyclopaedia of the Social Sciences. (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série D, 1930, pp. 75-78).
31. Le Grand Privilège de Marie de Bourgogne et les Institutions centralisatrices bourguignonnes. (*Revue du Nord*, 1930, pp. 207-210).
32. Contribution à l'étude de la paléographie liégeoise : les chartes de Saint-Jacques du XI^e siècle. (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 1930, pp. 52-71).
33. Příklad financnej solidarity medzinarodney : Financne zatazenie byvalych mocnosti neutralnych a valciacich. (*Hospodarske Rozhlady*, 1930, pp. 3-15).
34. Un exemple de solidarité financière internationale : la charge fiscale et les dépenses publiques des anciennes puissances neutres et belligérantes. (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série D, 1930, pp. 5-18).
35. Une étude récente sur la Cité de Liège au moyen âge (*Leodium*, 1930, pp. 7-14).
36. La Révolution belge de 1830 et l'influence française. (*Revue des sciences politiques*, 1930, pp. 266-279).
37. De Potter et la Révolution de 1830. (*Pages de Gloire*, 1930, pp. 25-33).
38. Quelques incidents de la vie universitaire à Liège et à Louvain avant la Révolution de 1830. (*Vie wallonne*, juillet 1930, pp. 315-333).
39. L'Académie de droit international de La Haye. (*Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, octobre 1930, pp. 232-243).
40. Les origines historiques des problèmes économiques actuels, d'après un livre récent. (*Annales de la Société scient. de Bruxelles*, série D, 1930, pp. 98-111).
41. La Conférence internationale des Sciences économiques appliquées. (*Ibidem*, pp. 112-125).
42. Liste des diplomates de la principauté de Liège et note sur son établissement. (*Bulletin of the international Committee of historical Sciences*, 1930, pp. 808-820).
43. Notices sur d'Agoult, d'Ailly, Gramont, Laffemas, Law, Necker, Oresme, Richelieu, Saint-Simon, Sully, Turgot et Wolowski, dans l'*Encyclopaedia of Social Sciences*. (New-York).
44. A propos des crises économiques périodiques. (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles. Sciences économiques*, 1931, pp. 41-55).
45. Travaux récents sur le XVI^e siècle liégeois. (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1931, pp. 386-397).
46. Premier rapport sommaire sur les sources inédites de l'histoire moderne

- liégeoise en Belgique et à l'étranger. (*Annuaire de la Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège*, 1931, pp. 24-36).
47. Les projets de jonction de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin du XVI^e au XIX^e siècle. (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles, Sciences économiques*, 1931, pp. 135-157).
48. A propos du surmenage. (*Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 1931, pp. 248-257).
49. Le premier projet de banque d'émission en France. (*Annales Soc. sc. de Bruxelles. Sciences économiques*, 1931, pp. 330-352).
50. Eugène Hubert. (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1931, pp. 454-458).
51. La Belgique en 1832. (*Pages de Gloire*, 1932, pp. 26-31).
52. Sénèque lu à la Conciergerie (en collab. avec M. Jean Hubaux). (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1932, pp. 100-107).
53. Outre-Meuse dans l'histoire. (*Vie wallonne*, juin 1932, pp. 333-343).
54. Crises économiques. (*Annales Soc. sc. de Brux., Sciences écon.*, 1932, pp. 6-27).
55. Pro domo. (*Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 1932, pp. 22-25).
56. Notices sur les princes évêques Ernest, Ferdinand, Maximilien Henri, Joseph Clément et Jean Théodore de Bavière, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, fasc. VII (Paris, 1932).
57. Un économiste français oublié: Charles d'Agoult. (*Annales de la Soc. sc. de Bruxelles. Sciences économiques*, 1932, pp. 258-266).
58. Les rapports entre John Law et le Czar Pierre le Grand. (*Mélanges Jorga*, 1932, pp. 415-420).
59. L'abbé de Saint-Pierre économiste d'après de nouveaux documents inédits (*Revue d'histoire économique et sociale*, 1932, pp. 186-218).
60. Le salaire d'après F. Simiand. (*Revue d'histoire moderne*, 1932, pp. 484-496).
61. Le problème des mémoires justificatifs de Law. (*Bulletin de la Société d'histoire moderne*, octobre 1932, pp. 6-9).
62. Une histoire économique et sociale de la Belgique. (*Annales de la Soc. sc. de Bruxelles, Sciences économiques*, 1932, pp. 384-393).
63. Une correspondance inédite du révolutionnaire liégeois J. N. Bassenge. (*Vie wallonne*, 1933, pp. 135-147).
64. La réunion des économistes de langue française à Paris les 27 et 28 février 1933. (*Annales de la Soc. sc. de Brux., Sciences écon.*, 1933, pp. 88-95).
65. Deuxième rapport sommaire sur les sources inédites de l'histoire liégeoise: Rome. (*Annuaire de la Commission communale d'histoire de l'ancien pays de Liège*, 1933, pp. 87-94).
66. Note concernant les déplacements de certains documents liégeois. (*Ibidem*, pp. 82-86).
67. Comment convient-il d'orienter les travaux relatifs à l'Histoire du Sys-

tème de Law. (*Bulletin of the international Committee of historical Sciences*, 1933, pp. 640-644).

68. La Banque et le Système de Law. (27 pp. Extrait de *History of the principal public banks accompanied by extensive bibliographies of the history of banking and credit in eleven european countries*, La Haye, 1934).

69. Les réunions des économistes de langue française à Paris en 1934 et en 1935. (*Annales de la Soc. sc. de Brux., Sciences écon.*, 1934, n° 3-4, pp. 236-254).

70. Il governo di Luigi XIV e il finanziamento della guerra per la succession di Spagna. (*Rivista internazionale di Scienze sociali*, janvier 1935, pp. 30-41).

71. Troisième rapport sommaire sur les sources inédites de l'histoire liégeoise : Allemagne et Autriche. (*Annuaire de la Commission communale d'histoire de l'ancien pays de Liège*, 1934-1935, pp. 141-151).

72. Contribution à l'étude des finances de guerre. (*Mélanges Mahaim*, t. II, pp. 82-93, 1935).

73. De la nécessité d'une liaison plus étroite dans les entreprises scientifiques internationales (*Annales de la Soc. sc. de Brux., Sciences économiques*, 1935, n° 1, pp. 7-14).

74. François Simiand. (*Annales de la Soc. sc. de Brux., Sciences économiques*, 1935, n° 1, pp. 37-66).

75. L'Université de Liège. (*Revue du Cercle des Alumni de la Fondation universitaire*, mai 1935, pp. 358-379).

76. L'argent est-il le nerf de la guerre ? (*Revue des sciences politiques*, 1935, n° 2, pp. 229-240).

77. A propos de la dévaluation du franc belge. (*Annales de la Soc. sc. de Brux., Sciences économiques*, 1935, n° 1, pp. 98-112).

78. Henri Pirenne, historien de la Belgique. (*Terre Wallonne*, décembre 1935, pp. 89-98).

III. COMPTES RENDUS :

Publiés dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, la *Terre wallonne*, la *Revue des Questions scientifiques*, les *Annales de la Société scientifique de Bruxelles* série D, *Leodium*, la *Revue d'histoire moderne*, la *Revue d'histoire ecclésiastique*, les *Annales d'histoire économique et sociale*, la *Revue des sciences politiques*, la *Zeitschrift für Nationalökonomie*, etc.

Rédaction du *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*.

Rédaction des *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, série D : *Sciences économiques*.

OLYMPE GILBART

(1928)

GILBART, *Olympe-Honoré*, né à Saint-Trond le 7 juin 1874.

Études moyennes à l'Athénée royal de Huy.

Études supérieures à l'Université de Liège. Docteur en philosophie et lettres (section de philologie romane).

Rédacteur en chef du Journal *La Meuse*.

Professeur à l'Institut Supérieur de Demoiselles de la ville de Liège, d'octobre 1916 à juillet 1921.

Conseiller Communal depuis 1921 et Échevin de l'instruction publique et des Beaux-Arts de 1921 à 1927.

Membre du Bureau administratif de l'Athénée Royal de Liège, de la Commission administrative du Conservatoire Royal de Liège et de la Commission administrative de l'Académie des Beaux-Arts. Président de la Commission de l'Instruction publique de la ville de Liège.

Par Arrêté royal du 28 juin 1928, il a été chargé de faire, à l'Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'Archéologie annexé à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, le cours facultatif d'Histoire de l'Art wallon.

Décorations : Chevalier de l'Ordre de Léopold. Officier de l'Ordre de la Couronne. Officier de la Légion d'Honneur. Grand Officier de l'Ordre de la Couronne de Roumanie. Commandeur de l'Ordre d'Isabelle d'Espagne et de l'Ordre de la Couronne d'Italie. Officier de l'Étoile d'Éthiopie. Officier de l'Instruction publique. Officier d'Académie. Médaille du Roi Albert. Médaille de Liège, etc.

PUBLICATIONS

Les combats de Rabosée. Liège, Bénard, 1919, in-8° (en collaboration avec Jules de Thier).

Liège pendant la grande guerre. Liège, Bénard, 1919; 4 vol. in-8° (en collaboration avec J. de Thier).

- Monographies d'artistes wallons, publiées dans *La Meuse-Noël*, Liège, 1920.
La gravure liégeoise, dans *Catalogue of an exhibition of Liège engraving from the XVIth cent. to the present day*. Brighton, King, Thome & Stace, 1926, pp. 3-14.
La Chanson wallonne.
Octave Pirmez.
Collaboration à l'*Illustration française*, aux *Annales politiques et littéraires*, au *Flambeau*, à *Wallonia*, à *La Vie wallonne*, etc.



BAUDOUIIN VAN DE WALLE

(1928)

VAN DE WALLE, *Baudouin-Marie-Joseph-Ghislain*, né à Bruges le 21 octobre 1901.

Études primaires et moyennes (humanités) au Collège Épiscopal de Bruges. Études de philosophie et lettres (candidature, section de philologie classique) à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles. Études de philologie orientale (licence et doctorat) à l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures Orientales de l'Université de Liège ; Diplôme de Docteur en Histoire et Littératures Orientales à l'Université de Liège en 1925.

Chargé de cours à l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Liège : A. R. du 13 septembre 1928. (Histoire de l'art égyptien ; Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués en Égypte ; Exercices d'archéologie égyptienne).

Chargé de cours à l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures orientales en 1929 (Histoire ancienne de l'Orient (2^e partie : Égypte) ; Égyptien ; Histoire de la littérature égyptienne).

Chargé d'un cours facultatif d'Égyptologie à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège en 1930.

Secrétaire de la Société Belge d'Études Orientales (1927-1933).

Collaboration aux Fouilles de l'Égypt Exploration Society en Égypte (1926 : Abydos ; 1930 : Hermonthis).

PUBLICATIONS

Le rôle historique de Toutankhamon, dans la *Revue de Saint-Louis*, 23^e année (1923), pp. 115-124.

Avec les fouilleurs en Égypte, *Ibid*, 26^e année, (1926), pp. 173-178.

Rapport de M. Baudouin van de Walle, chargé de mission de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth (1925-1926), dans la *Chronique d'Égypte* n^o 3 (octobre 1926), pp. 9-16.

Petosiris, grand-prêtre d'Hermopolis-la-Grande, dans la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, 7^e année (1927), n^o 32 (28 octobre), pp. 9-12.

Les listes exécutoires du Moyen-Empire égyptien, dans les *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, 7^e série, tome IV, 1927 (tiré à part de 14 pp.)

Rapport de M. B. van de Walle sur son voyage en Angleterre (juillet 1927), dans la *Chronique d'Égypte*, n^o 5 (décembre 1927), pp. 10-16.

La West-Flandre, dans la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, 8^e année (1928), n^{os} 21-22, pp. 1-5 et n^o 23, pp. 3-7.

Idem, dans *Le Miroir de la Belgique*, tome III, Bruxelles-Paris, 1928, pp. 147-214.

Un schisme en Égypte au XIV^e siècle avant notre ère, dans la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, 8^e année (1928), n^o 35, pp. 15-17 et n^o 36, pp. 12-15.

Quelques aspects de la littérature égyptienne, *Ibid.*, 8^e année (1928), n^o 52, pp. 7-10.

Deux fragments d'une carte médiévale de Palestine conservés aux Archives de l'Etat à Bruges, dans les *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. LXXI (1928), pp. 56-75.

Les fouilles récentes d'Égypte, dans la *Revue des Questions Scientifiques*, Louvain, juillet 1928 pp. 17-38.

Un égyptologue belge d'il y a un siècle, dans la *Chronique d'Égypte*, n^o 7 (décembre 1928), pp. 80-84.

La littérature égyptienne (à propos du livre de M. PIEPER, *Die aegyptische Literatur*, 1927), *Ibid.*, n^o 7 (décembre 1928) pp. 98-103.

La préhistoire orientale (à propos du livre de J. DE MORGAN, *La Préhistoire Orientale*, 3 vols, 1925-1927), *Ibid.*, n^o 7 (décembre 1928), pp. 106-112.

Pyramides en Espagne, *Ibid.*, n^o 8 (juillet 1929), pp. 277-285.

Une situle égyptienne, dans le *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, Bruxelles, 3^e série, n^o 4 (juillet 1929), pp. 79-81.

Obélisques d'Égypte et Obélisques d'Europe, dans la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, 9^e année (1929), n^o 14, pp. 14 et n^o 15, pp. 6-8. Reproduit dans la *Chronique d'Égypte*, n^o 10 (juillet 1930), pp. 197-213.

Les origines égyptiennes du théâtre dramatique, dans la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, 9^e année (1929), n^o 23, pp. 7-10. — Reproduit dans la *Chronique d'Égypte*, n^o 9 (janvier 1930), pp. 37-52.

Une croisière d'études en Grèce, dans la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, 9^e année (1929), n^o 27, pp. 11-13.

Le secret de Delphes, *Ibid.*, 9^e année (1929), n^o 30, pp. 11-13 et n^o 31, pp. 13-15

Le charme d'Athènes. *Ibid.*, 9^e année (1929) n^o 35, pp. 19-21.

Scènes de la vie égyptienne au XV^e siècle avant J.-C. : le Tombeau du Jardinier Nakht, dans la *Revue de St-Louis*, Bruxelles, avril-juin 1929 (tiré à part de 11 pp.). — Repris dans : *Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Parc du Cinquante-naire, Bruxelles. La Tombe de Nakht, notice sommaire* par M. Werbrouck et B. van de Walle, édition de la Fondation Egyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles, 1929.

Le mastaba de Neferirtenef aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles-

(*Parc du Cinquantenaire*). *Notice sommaire*, Bruxelles, Fondation Egyptologique Reine Élisabeth, 1930.

L'archéologie orientale [en Belgique], dans le *Livre d'Or du Centenaire de l'Indépendance Belge*, Bruxelles, 1930, pp. 260-262.

La version bilingue d'un texte égyptien (à propos du livre de S. SCHOTT, *Bücher und Sprüche geden den Gott Seth*), dans la *Chronique d'Égypte*, n° 11 (janvier 1931), pp. 37-40.

Le XVIII^e Congrès International des Orientalistes, Leyde, 7-12 septembre 1931, dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, X^e vol. (1931), pp. 1218-1222.

Les soi-disants « signes déterminatifs » du système hiéroglyphique égyptien, dans les *Mélanges de Philologie Orientale publiés à l'occasion du X^e anniversaire de la création de l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littérature Orientale de l'Université de Liège*, 1932, pp. 203-218.

Coup d'œil sur l'état actuel de l'égyptologie, dans *L'Antiquité classique*, 1^{re} année (1932), pp. 403-409.

Rapport de commissions instituées par le Gouvernement : Concours quinquennal des sciences historiques (dixième période : 1926 à 1930) ; Rapport fait, au nom du jury, à M. le Ministre des Sciences et des Arts, par M. B. van de Walle, dans le *Moniteur Belge* du 2 octobre 1932 (tiré à part de 28 pp.).

Les exercices d'écoliers dans l'ancienne Égypte, dans la *Revue des Questions Scientifiques*, Louvain, septembre 1933, pp. 219-247.

Une stèle égyptienne du Moyen Empire au Musée Curtius de Liège, dans l'*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales de l'Université de Bruxelles*, t. III, 1935, pp. 563-574.

Les rois archers de l'Égypte ancienne, dans la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, 15^e année (1935), n° 23, pp. 14-18.

A propos d'une figurine de scribe acquise par le département égyptien des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, dans le *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, Bruxelles, 3^e série, 7^e année, n° 5 (septembre-octobre 1935), pp. 106-111.

Comptes rendus dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*.

ALBERT SEVERYNS

(1928)

SEVERYNS, *Albert-Jean-Joseph*, né à Bilsen le 4 octobre 1900.

Études secondaires à l'École Moyenne et à l'Athénée Royal de Liège.
Jury d'Homologation de Bruxelles (1919).

Études supérieures à l'Université de Liège : Docteur en philosophie et lettres (groupe philologie classique), 27 juillet 1923.

Premier *ex-aequo* au Concours des bourses de voyage (1924). Premier au Concours Universitaire (1923-1925).

Élève titulaire de l'École des Hautes Études de Paris, 6 décembre 1925 ; Séjour de deux ans à Paris (1924-1926). C. R. B. Belgian Fellow pour 1926-1927 (Renoncé à la bourse). Membre étranger de l'École Française d'Athènes, 11 mai 1926. Séjour de deux ans à Athènes (1926-1928).

Professeur à l'École Moyenne de Soignies, 9 octobre 1926.

Docteur spécial en philologie classique de l'Université de Liège (13 novembre 1928).

Chargé du cours de Traduction à livre ouvert d'un texte grec et explication d'un auteur grec en Candidature en philosophie et lettres (31 décembre 1928), en remplacement de M. Parmentier, déchargé de ces cours sur sa demande.

Chargé des cours de : *a*) Traduction à livre ouvert et explication approfondie d'auteurs grecs (doctorat) ; *b*) Exercices philologiques sur la langue grecque (id.) ; *c*) Histoire de la littérature grecque (id.), en remplacement de M. Parmentier décédé (15 avril 1930).

En application de la loi du 25 mai 1929, il a été chargé de faire les cours d'Histoire approfondie de la littérature grecque (licence) et d'Exercices sur la langue grecque (id.) (8 septembre 1930).

Professeur extraordinaire, 31 décembre 1931. Professeur ordinaire, 24 décembre 1934.

Chevalier de l'Ordre de Léopold.



PUBLICATIONS (1)

1. *A propos de l'Aetna*, MB, XXVIII, 1924, p. 63-69.
2. *La « grammairienne » Démo*, RBPH III 1924, p. 713-723.
3. *L'Ethiopide d'Arctinos et la question du Cycle épique*, RP, XLIX, 1925, p. 153-183.
4. *Un aspect nouveau de la question homérique*, RBPH, VI, 1925, p. 613-631.
5. *Un fragment inédit de manuscrit d'Aristote en onciales*, REG, XXXVIII, 1925, pp. 350-373.
6. *La patrie de Penthésilée*, MB, XXX, 1926, p. 5-16.
7. *Le Cycle épique et l'épisode d'Io*, MB, XXX, 1926, p. 119-130.
8. *Le Cheval de Troie*, RBPH, V, 1926, p. 297-322.
9. *Deux graffiti de Délos*, BCH, LI, 1927, p. 234-243.
10. *Eustathe et le Cycle épique*, RBPH, VII, 1928, p. 401-467.
11. *Les manuscrits alchimiques d'Athènes*. (Union Académique Internationale Catalogue des manuscrits alchimiques grecs, t. VI), Bruxelles, Lamertin, 1928
12. *Le Cycle épique dans l'Ecole d'Aristarque*, Liège, Vaillant-Carmanne et Paris, Champion, 1928 (Prix Th. Reinach de l'Association pour l'Encouragement des Études grecques en France).
13. *L'âge d'Eumée, porcher d'Ulysse*, RBPH, VIII, 1929, p. 853-855.
14. *Sur une erreur d'Eustathe*, BZ, 1929, p. 88-91.
15. *Deux passages de Pline l'Ancien*, Mélanges Paul Thomas, p. 627-632.
16. *Un nouveau livre sur Platon*, BBMB, XXXIII, 1929, p. 113-128.
17. [En collaboration avec J. P. WALTZING] *L'Apologétique de Tertullien, texte établi et traduit*, Paris, Les Belles Lettres, 1929 [Collection Budé].
18. *Léon Parmentier*, BAU, II, 1930, p. 62-70.
19. *Charles Michel*, BAU, II, 1930, p. 109-115.
20. *Jean Pierre Waltzing*, BAB, 1930, p. 10-13.
21. *De quelques anachronismes dans les poèmes homériques*, Serta Leodiensia 1930, p. 277-304.

(1) Abréviations employées :

- AC *L'Antiquité Classique*, Bruxelles.
 BAB *Bulletin de l'Association G. Budé*, Paris.
 BAU *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, Liège.
 BBMB *Bulletin Bibliographique de Musée Belge*, Liège.
 BCH *Bulletin de Correspondance Hellénique*, Paris.
 BZ *Byzantinische Zeitschrift*, Leipzig.
 MB *Musée Belge*, Liège.
 MC *Il Mondo Classico*, Turin.
 RBPH *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, Bruxelles.
 REG *Revue des Etudes Grecques*, Paris.
 RP *Revue de Philologie*, Paris.

22. *La Petite Iliade et le Papyrus Rylands XXII*, *ibid.*, p. 305-326.
 23. *Virgile et Homère*, MC, I, 1931, p. 42-55.
 24. *Qui étaient les Grecs ?* MB, XXIV, 1930-1932, p. 169-182.
 25. *Pindare et les Chants Cypriens*, AC, I, 1932, p. 261-271.
 26. *L'épopée grecque*, *ibid.*, p. 313-344.
 27. *Bacchylide. Essai biographique*, Paris, Droz, 1933 [Grand Prix Ambatiélos de l'Institut (en partage)].
 28. [En collaboration avec A. DELATTE] *Coup d'œil sur la question homérique*, AC, II, 1933, p. 379-414.
 29. *Proclus et la Chanson de Table*, Mélanges Bidez, p. 835-856.
 30. *Colloque ferroviaire*, BAU, VI, 1934, p. 174-219.
 31. *Thrène Épicidie*, Mélanges Navarre, 1935, p. 383-394.
- Nombreux comptes rendus dans le *Bulletin Bibliographique du Musée Belge*, dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, dans le *Supplément Critique du Bulletin G. Budé*, dans l'*Athénée*, etc., depuis 1922.



ARMAND POISSINGER

(1929)

POISSINGER, *Armand-Jean-Émile*, né à Angleur le 15 juin 1872.

Études moyennes : à l'École moyenne de Huy, aux Athénées royales de Huy et de Liège.

Études supérieures : à l'Université de Liège ; sorti en juillet 1895, avec le diplôme de Docteur en philosophie et lettres (section de philologie classique).

Nommé le 5 octobre 1896 professeur au Collège Communal de Diest ; le 25 avril 1903, maître d'études à l'Athénée royal de Bruxelles ; en septembre 1905, professeur à l'Athénée royal d'Ath ; en septembre 1908, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Mons ; en septembre 1912, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles (5^e mod.) ; détaché, le 1^{er} décembre 1913, comme professeur des Princes Royaux de Belgique. Il a repris ses fonctions à l'Athénée royal de Bruxelles le 1^{er} janvier 1919.

Nommé chargé de cours de 1^{re} catégorie à l'Institut supérieur de Pédagogie et à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège (15 février 1929), ainsi qu'à la Faculté des Sciences (9 mai 1932), pour y enseigner la Méthodologie générale. Chargé, en outre, à la Faculté de Philosophie et Lettres, du cours de Méthodologie des langues anciennes (*partim*) et des Exercices didactiques y afférents. A l'Institut supérieur de pédagogie, il a dans ses attributions la Méthodologie (générale et spéciale), la direction et l'organisation des Exercices et leçons pratiques, ainsi que des Exercices de méthodologie.

Professeur ordinaire à titre honorifique (3 décembre 1931).

Chevalier de l'Ordre de Léopold, Officier de l'Ordre de la Couronne, Croix commémorative du règne du Roi Albert, Médaille et Croix civiques de 1^{re} classe.

PUBLICATIONS

OUVRAGES : Iambes et Dithyrambes, 1918. — Defosse P. et Poissinger A., Chrestomathie latine, (2^{me} année de latin), 1927. — Cours de Méthodologie générale, 1930. — Méthodologie de l'enseignement des langues anciennes, 1933.

ARTICLES : I. Modernisons l'enseignement des langues anciennes. La conversation latine dans les classes inférieures. Numa, leçon spécimen de conversation latine : réunis, en 1910, en une brochure, pour figurer à l'Exposition universelle de Bruxelles. — II. Le pensum grammatical latin et grec. — III. Utilité morale des classiques latins et grecs. — IV. L'exercice d'élocution en langue maternelle.

COMPTES RENDUS dans le *Bulletin bibliographique du Musée Belge*.
PRÉFACES d'ouvrages destinés à l'enseignement.



[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

PUBLICATIONS

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

RENÉ NIHARD

(1929)

NIHARD, René, né à Seraing s/Meuse le 2 juin 1888.

Humanités gréco-latines aux Collèges St-Louis et St-Servais à Liège (1900-1906). Études supérieures à l'Université de Liège (1906-1910). Docteur en philosophie et lettres, groupe philologie classique (1910) et groupe philosophie (1924), de l'Université de Liège. Lauréat du Concours universitaire (1912).

Lauréat du Concours des bourses de voyage : séjour à Bonn, Berlin et Paris (1912-14).

Surveillant stagiaire et professeur intérimaire aux Athénées royales de Liège et de Bruxelles (1913-1914-1917) ; professeur aux Athénées royales de Chimay (1917-19) et de Verviers (1919-1929).

Voyage d'études en Italie (1926). Advanced Fellowship de la C. R. B. Educational Foundation : séjour aux États-Unis en 1929.

Chargé, à l'Institut supérieur de pédagogie annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, des cours de Pédagogie expérimentale, Questions approfondies de pédagogie expérimentale et Exercices de pédagogie (arrêté royal du 15 février 1929), du cours de Pédagogie expérimentale (Agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur) aux Facultés de Philosophie et Lettres (arr. roy. du 8 septembre 1930) et des Sciences (arr. roy. du 9 mai 1932), de Méthodologie spéciale et exercices didactiques de philosophie morale à la Faculté de Philosophie et Lettres (arr. roy. du 25 septembre 1933).

Professeur à l'Institut supérieur de Pédagogie (1933).

PUBLICATIONS

Notes critiques sur l'Apologétique de Tertullien et sur l'Octavius de Minucius Felix. *Musée Belge*, 1910, pp. 227-30.

Le Problème des Bacchantes d'Euripide. Louvain et Paris, 1912.

Les lettres de Diogène à Monime et la confrontation des Topoi. *Rev. de Philologie*, t. XXXVIII, 1914, pp. 259-271.

Platon, *Ion*, Introduction, texte et commentaire, Liège, 1923.

Le IX^e Congrès international de Psychologie. *Bull. des Amis de l'Université de Liège*, 1930, pp. 223-231.

Les Cliniques psychologiques américaines. *Ibid.*, 1931, pp. 123-133.

La Méthode des Tests, Juvisy, S. & O., 1932.

A propos de la formation de l'esprit d'observation dans les Humanités gréco-latines. *Les Études classiques*, t. II, 1933, pp. 1-8.

Une dernière réplique sur la part à faire à l'enseignement des sciences dans le Humanités. *Ibid.*, pp. 387-91.

Rapport sur la *Collaboration de la Famille et de l'École, Méthodes et procédés*, présenté au XI^e Congrès international de la Protection de l'Enfance, à Bruxelles, juillet 1935.

Chronique pédagogique dans *Notre Trait d'union*, organe mensuel de l'Assoc. des anciens élèves de l'Athénée de Verviers.

Qu'est-ce que la pédagogie expérimentale ? *Cahiers de Pédagogie*, Publication des élèves et anciens élèves de l'Institut supérieur de Pédagogie de l'Université de Liège, 1^{re} année, I, pp. 5-10 ; 2, pp. 4-7.

Comptes rendus dans le *Bull. bibliographique et pédagogique du Musée Belge*, dans les *Études classiques* et dans les *Psychological Abstracts*, Clark University, Worcester.



NICOLAS BRAUNSHAUSEN

(1929)

BRAUNSHAUSEN, *Nicolas*, né à Garnich (Grand-Duché de Luxembourg) le 16 octobre 1874.

Études secondaires à l'Athénée de Luxembourg ; examen de maturité à Luxembourg (avec grande distinction) en 1894.

Études de philosophie et de théologie à Luxembourg (4 semestres).

Études de philologie aux Universités de Bonn (2 semestres), Paris (2 semestres), Berlin (2 semestres). Docteur en philosophie et lettres (avec distinction), à Luxembourg en 1901.

Stage à l'Athénée de Luxembourg de 1901 à 1903. Examen pratique de professorat à Luxembourg en 1903 (avec distinction). Répétiteur à l'Athénée (23 septembre 1903). Professeur au même établissement (26 août 1904). Études spéciales de psychologie expérimentale à Berlin, à l'Institut du professeur Stumpf, pendant les deux semestres de l'année scolaire 1904-1905.

Professeur de psychologie expérimentale aux Cours Supérieurs de l'Athénée de Luxembourg depuis 1907. Chargé de cours à la Faculté Internationale de Pédologie à Bruxelles en 1914. Membre de la Commission de surveillance de l'Institut des Sourds-Muets à Luxembourg depuis 1909. Membre de la Commission administrative des Établissements Pénitentiaires à Luxembourg depuis 1915.

Président de l'Association générale des Fonctionnaires du Grand-Duché de 1917 à 1921. Président de l'Association des Professeurs de l'Enseignement Supérieur et Moyen de 1924 à 1928.

Membre du Conseil communal de la Ville de Luxembourg depuis 1924. Directeur de l'Office d'Orientation professionnelle de la ville de Luxembourg depuis 1926. Président de la Commission Nationale Luxembourgeoise de Coopération Intellectuelle depuis 1926. Échevin de l'Instruction de la ville de Luxembourg de 1929 à 1934. Président de la Commission scolaire depuis 1929.

Chargé de cours à l'Institut Supérieur de Pédagogie de l'Université de Liège (15 février 1929) (1). Chargé du cours de Psychologie expérimentale

(1) Attributions : Psychologie expérimentale et spécialement celle de l'enfant et de l'adolescent. Questions approfondies de psychologie expérimentale.

à la Faculté de Philosophie et Lettres (licence en philosophie) (8 septembre 1930).

Membre du Conseil d'Administration du Laboratoire de pédagogie et de psychologie d'Angleur depuis 1930.

Professeur à l'Institut Supérieur de Pédagogie de l'Université de Liège (12 août 1933).

Distinctions honorifiques : Chevalier de l'Ordre Grand-Ducal de la Couronne de Chêne (22 janvier 1926). Officier de l'Instruction Publique (France) (23 février 1926). Officier de l'Ordre de la Couronne de Belgique (15 mai 1928). Officier de l'Étoile de Roumanie (25 août 1928). Commandeur de l'Ordre de Léopold II (29 avril 1930). Médaille d'Or de la Fédération Nationale des Sociétés Luxembourgeoises de Secours Mutuels (1930).

Diplôme d'honneur de l'Exposition Internationale de Liège 1930, pour collaboration à différents congrès. Diplôme d'honneur à l'Exposition Internationale de Liège pour l'Office d'O. P. de la ville de Luxembourg. Diplôme d'honneur du Centenaire de l'Institut Sténographique de France, 1933.

PUBLICATIONS

I. LIVRES :

1. Die experimentelle Gedächtnisforschung. Langensalza, Beyer & Mann 1914 ; 169 pages.
2. Einführung in die experimentelle Psychologie. (Introduction à la psychologie expérimentale). Teubner, Leipzig 1914. — 2^e édit., 1918 ; 110 pages.
3. Psychologische Personalbogen als Hilfsmittel für Pädagogik und Berufsberatung (Fiches personnelles à l'usage de la pédagogie et de l'orientation professionnelle). — J.-A. Barth, Leipzig 1919 ; 35 pages.
4. Introduction a la Psicologia Experimental. (Traduction de J. Carreras Artau) Editorial Labor Barcelona, 1930 : 203 pages.
4. Au seuil de la psychologie expérimentale. Bruxelles, Lamertin, 1931, 114 pages.
6. Le bilinguisme et les méthodes d'enseignement des langues étrangères. Les Cahiers de la Centrale, Bruxelles, 1933, 134 pages.

II. ARTICLES DE REVUES :

1. *Courrier des Écoles* (Luxembourg) :
Der Kongress für häusliche Erziehung in Brüssel 1910. (Le congrès d'éducation familiale à Bruxelles) : 13 p., 1911.

Der gegenwärtige Stand der ästhesiometrischen Ermüdungsmessungen.
L'état actuel de la mesure esthésiométrique de la fatigue) 12 p., 1911.

2. *Revue des Humanités* (Bruxelles) :

La réforme de l'enseignement gymnasial dans le Grand-Duché de Luxembourg. 19 p., mars 1909.

3. *Zeitschrift für Kinderforschung* :

Psychologische Profile. (Profils psychologiques) — en collaboration avec M. Enschedé, directeur des établissements pénitentiaires à Luxembourg — 11 p., déc. 1913.

Abgekürzte Methode der psychologischen Profile (Méthode abrégée des profils de Rossolimo) — en collaboration avec M. Enschedé — 6 p., janv. 1917.

Analyse des kindlichen Vorstellungskreises (Analyse des représentations de l'enfant), 5 p., février 1916.

4. *La Revue Luxembourgeoise* :

Gerhart Hauptmann, eine psychologische Studie (G. Hauptmann, étude psychologique) 36 p., 1908.

De Kant à Nietzsche — 7 p., 1908.

Geteilter oder ungeteilter Unterricht ? (Enseignement dans la matinée ?) 12 p., 1908.

Die « Psychologie der religiösen Phänomene auf dem Kongress für Psychologie in Genf. (La psychologie des phénomènes religieux au congrès de Genève) 10 p., 1909.

5. *Archiv für die gesamte Psychologie* (Leipzig) :

Eine Krisis der experimentellen Psychologie ? (Une crise de la psychologie expérimentale ?) 10 p., XXI, 1911.

6. *La Revue Psychologique* (Bruxelles) :

Les méthodes d'enseignement des langues étrangères. Étude expérimentale. 8 p., III, 1910.

L'Éducation Nouvelle, 18 p., VII, 1914.

7. *Luxemburger Lehrzeitung. Journal des Instituteurs Luxembourgeois* :

Sonderklassen für Schwachbegabte (Classes spéciales pour enfants arriérés) 8 p., III 1908.

Laboratorium für experimentelle Pädagogik. (Un laboratoire pour pédagogie expérimentale) 12 p., V, 1910.

Experimentelle Prüfung der Methoden zur Erlernung der Fremdsprachen. (Étude expérimentale des méthodes pour l'apprentissage des langues étrangères) 5 p., XIII, 1919.

L'œuvre d'Alfred Binet, 8 p., XVI, 1922.

L'introduction d'une 8^e année d'études dans les écoles primaires de la ville de Luxembourg, 9 p., XXV, 1930.

8. *Luxemburger Volksbildungskalender* :

Das neue Schulgesetz. (La nouvelle loi scolaire), 10 p., 1913.

Indische Fakire (Fakirs indiens), 5 p., 1918.

Das Taylorsystem. (Le système Taylor), 10 p., 1919.

- Die dänische Volkshochschule. (L'université populaire danoise), 3 p., 1919
- Der Aufstieg der Begabten. (Les enfants supérieurement doués), 3 p., 1919.
9. *Les Cahiers Luxembourgeois* :
- Der Wahrheitsbegriff des Pragmatismus (Le concept de vérité dans la philosophie du pragmatisme), 11 p. novembre 1923.
- Der Kanton Kapellen, Land und Leute. (Le canton de Capellen, paysages et habitants), juillet 1924.
- Examina (L'organisation des examens), 10 p. juillet 1926.
- L'Institut de Coopération Intellectuelle, 10 p. octobre 1927.
10. *Journal de l'Association des professeurs de l'Enseignement Supérieur et Moyen* (Luxembourg) :
- Lernen im Ganzen oder Lernen in Teilen. (Mémorisation par la méthode globale ou la méthode partielle), 6 p., n° 2, 1910.
- Die geheimen Berichte der Direktoren. (Les rapports secrets des directeurs) 10 p., n° 3, 1910.
- Zum Stundenplan. (Le plan d'études), 5 p., n° 5, 1911.
- Der Begriff der Autorität in moderner Auffassung. (L'idée de l'autorité dans les conceptions modernes), 11 p., n° 6, 1912.
- Was kann die staatliche Schule von den Landerziehungsheimen lernen ? (En quoi les écoles nouvelles à la campagne peuvent-elles servir de modèles à l'enseignement public ?) 8 p., n° 6, 1914.
- Elternhaus und Schule. (La famille et l'école), 8 p., n° 8, 1915.
- Intelligenzprüfungen (Tests d'intelligence), 8 p., n° 9, 1915.
- Experimentelle Prüfung der Methoden zur Erlernung der Fremdsprachen. (Étude expérimentale des méthodes pour l'apprentissage des langues étrangères), 7 p., n° 12, 1917.
- Aufgabenkorrektur. (La correction des devoirs), 6 p., n° 13, 1917.
- Eine Aufmerksamkeitsprüfung. (Un test pour l'étude de l'attention), 6 p., n° 14, 1918.
- Volksschule und Gymnasium (École primaire et enseignement secondaire), 7 p., n° 15, 1919.
- Schülerautonomie. (Autonomie des élèves), 9 p., n° 20, 1923.
- Die Arbeitsschule. (L'école du travail), 3 p., n° 21, 1926.
- Die höhere Schule und die Berufsberatung. (L'enseignement secondaire et l'orientation professionnelle), 12 p., n° 23, 1928.
- Le congrès de Bucarest, 13 p., n° 24, 1929.
- L'Association des Professeurs et le Bureau International, 5 p., n° 23, 1930.
- L'éducation dans l'enseignement secondaire, 8 p., avril 1935.
11. *Revue de la Science et du Travail* :
- La sélection des employés de bureau, 12 p., déc. 1929.
12. *Bulletin de la Société d'hygiène sociale et scolaire* (Luxembourg) :
- L'office d'orientation professionnelle de la ville de Luxembourg pendant l'année 1929, 8 p.
13. *Cahiers de Pédagogie* (Liège) :

La psychologie expérimentale et son rôle dans les institutions de pédagogie, juin 1935, 10 p.

14. *Bulletin de l'Association médico-pédagogique Liégeoise* (Liège) :

Les fonctions motrices. Juillet, 1934, p. 1 à 15.

15. Collaboration aux trois volumes de l'*Année Pédagogique* publiée par Cellérier et Dugas à Paris (Alcan) de 1912 à 1913.

III. PARTICIPATION A DES CONGRÈS ET MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES :

1. Nouvelles recherches sur une fiche psychologique servant de base à l'orientation professionnelle. *Congrès de psychologie technique à Barcelone*, 1922, 15 p.,

2. L'Office d'orientation professionnelle de la ville de Luxembourg en 1927, 7 p. — *Congrès de psychotechnique à Paris*, 1928.

3. La variabilité dans les mesures anthropométriques, 4 p. — *Congrès de l'Enseignement technique*, Liège, 1930.

4. Le bilinguisme et la famille, 8 p. *Congrès sur le bilinguisme à Luxembourg*, 1928.

5. Discours prononcé à l'occasion du cinquantenaire de l'Institut des Sourds-Muets à Luxembourg, 5 p. Festgabe zur Erinnerung an das 50 jährige Bestehen der Taubstummenanstalt zu Luxemburg 1930.

6. La théorie de la forme et la psychologie appliquée, 2 p., résumé d'une communication faite au *Congrès pour l'Avancement des Sciences à Bruxelles*, 1932.

7. La fonction de globalisation et la psychologie de la Forme, 7 p. *Livre jubilaire en l'honneur du Dr. Decroly*, Bruxelles, 1933.

8. La question linguistique au Grand-Duché de Luxembourg, 1 p., résumé d'une conférence faite à la quinzième *Semaine Sociale Universitaire de l'Institut Solvay à Luxembourg*, 1933.

9. La couleur et la forme dans « Le graphisme et l'expression graphique. Recueil des exposés faits pendant la *Semaine universitaire du Cercle de Pédagogie*, Bruxelles, 1935, 19 p.

10. La question linguistique — dans : « Le Grand-Duché de Luxembourg », Bruxelles, 1935, 3 p.

11. Le témoignage de l'enfant. 3 p., résumé d'une communication au Congrès International de l'Enseignement à Bruxelles, 1935.

12. Les recherches expérimentales sur l'étude du caractère — communication faite au Congrès International d'Éducation Familiale à Bruxelles 1935 — présidence à la 1^{re} section du Congrès.

JÉRÔME MAQUET

(1929)

MAQUET, *Jérôme-Auguste-Joseph*, né à Chokier le 15 juin 1874.

Humanités anciennes au Collège Saint-Servais, à Liège.

Études supérieures à l'Université de Liège.

Docteur en droit. Licencié du degré supérieur en Sciences Commerciales et Consulaires. Licencié en Sciences Sociales.

Directeur Général au Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène (Arrêté royal du 28 août 1920).

Directeur général de l'Œuvre nationale de l'Enfance. Secrétaire général de l'Association internationale de la Protection de l'Enfance.

Chargé, par arrêté royal du 15 février 1929, de faire, à l'Institut supérieur de Pédagogie annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres, le cours de Législation protectrice de l'enfance.

Voyages d'études : États-Unis, Italie, Portugal, Suisse, France, Grand-Duché de Luxembourg.

Distinctions honorifiques : Commandeur de l'Ordre de la Couronne avec rayures d'or. Officier de l'Ordre de Léopold. Chevalier de la Légion d'Honneur. Chevalier de la Couronne d'Italie. Commandeur de la Couronne de Roumanie. Grand Officier de l'Ordre du Christ du Portugal.



RENÉ FOHALLE

(1929)

FOHALLE, *René-François-Joseph-Hubert*, né à Verviers le 12 mai 1899. Études moyennes (humanités gréco-latines) à l'Athénée Royal de Verviers (1910-1917).

Études supérieures : philologie classique, linguistique et indianisme à l'Université de Liège (1919-1922 et 1924-1926) ; linguistique et indianisme à la Sorbonne, à l'École des Hautes Études, au Collège de France, à l'École Normale Supérieure et à l'École des Langues Orientales Vivantes de Paris (1922-1924). — Docteur en philosophie et lettres, groupe philologie classique, de l'Université de Liège (1922) ; lauréat du Concours des bourses de voyage (1923) ; diplômé de l'Institut de Linguistique de Paris (1923) ; élève titulaire de l'École des Hautes Études de Paris (1923) ; élève belge de l'École normale Supérieure de Paris (1923-1924) ; licencié en histoire et littératures orientales de l'Université de Liège (1926).

Carrière dans l'enseignement moyen : professeur intérimaire de latin et de grec à la Section d'Athénée de Bouillon (1922) ; professeur intérimaire de français à l'Athénée d'Anvers (1924-1925) ; professeur intérimaire de latin et de grec à l'Athénée de Tirlemont (1925) ; professeur de seconde à la Section d'Athénée de Thuin (1925-1926) ; professeur de rhétorique latine, puis de français dans les classes supérieures des humanités anciennes, puis de nouveau de rhétorique latine, à l'Athénée de Verviers (1926-1929).

Carrière dans l'enseignement supérieur : chargé de faire, à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, le cours de Grammaire comparée et spécialement grammaire comparée du grec et du latin (*partim*), ainsi que, à la même Faculté et à l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures Orientales y annexé, le cours facultatif de Langue et littérature sanscrites, en remplacement de M. Mansion, qui en a été déchargé (27 juillet 1929) ; en outre, chargé de faire, à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, le cours de Grammaire comparée et spécialement grammaire comparée du grec et du latin (*partim*), en remplacement de M. Parmentier, décédé (15 avril 1930) ; attributions modifiées par suite de la mise en application de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques : cours de : a) Grammaire comparée des

langues indo-européennes et spécialement grammaire comparée du grec et du latin, *b*) Sanscrit (8 septembre 1930).

Voyages d'études : séjour à Paris (1922-1924) ; participation au premier Congrès International de Linguistes, à La Haye (avril 1928) ; participation au deuxième Congrès International de Linguistes, à Genève (août 1931) ; participation au premier Congrès de l'Association Guillaume Budé, à Nîmes (mars-avril 1932).

PUBLICATIONS

Etudes lexicologiques : 1. *Viocurus*. 2. *Glaucivodus*, dans le *Musée Belge*, tome XXVIII, pp. 53-57. Liège-Paris, 1924, in-8°.

A propos de κυβερνᾶν gubernāre, dans les *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes par ses amis et ses élèves*, pp. 157-178. Paris, 1925, in-8°.

Un an à l'École Normale Supérieure de Paris, dans le *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge*, tome XXX, pp. 72-76. Liège-Paris, 1926, in-8°.

La langue d'un texte « dorien », dans les *Étrennes de linguistique offertes par quelques amis à Emile Benveniste*, pp. 27-49. Paris, 1928, in-8°.

Le surmenage dans l'enseignement moyen, dans l'*Athénée*, 13^{me} année, n° 2, pp. 52-69. (Tongres), 1929, in-8°.

Sur le vocabulaire maritime des Romains, dans les *Mélanges Paul Thomas*, pp. 271-299. Bruges, 1930, in-8°.

Noms d'animaux et noms de plantes en grec ancien, dans les *Serta Leodiensia*, pp. 141-157. Liège-Paris, 1930, in-8°.

En collaboration avec M. G. Dossin : *Sur un passage d'un traité hittite (Bo 2027, col. 1, l. 18)*, dans les *Mélanges de philologie orientale publiés à l'occasion du X^e anniversaire de la création de l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures Orientales de l'Université de Liège*, pp. 75-85. Liège-Louvain, 1932, in-8°.

Note sur un passage de « Çakuntalā » (1, 4), dans les *Mélanges de philologie orientale publiés à l'occasion du X^e anniversaire de la création de l'Institut Supérieur d'Histoire et de Littératures Orientales de l'Université de Liège*, pp. 219-233. Liège-Louvain, 1932, in-8°.

Le Deuxième Congrès International de Linguistes, Genève, 25-29 août 1931, dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, tome XI, pp. 412-420. Bruxelles, 1933, in-8°.

En collaboration avec M. G. Dossin : *Le X^e Anniversaire de l'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales*, dans *Association des Amis de l'Université Bulletin trimestriel*, 5^e année, pp. 74-86. Liège, 1933, in-8°.

Les carrières scientifiques, dans *Notre Trait d'Union* (organe mensuel de l'Association des anciens élèves de l'Athénée et de l'École Moyenne de Verviers), (1^{re} année), pp. 91-95, 107-111, 123-127. Verviers, 1933, in-4°.

Comptes rendus dans le *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge*, dans la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, dans la *Nouvelle Revue des Humanités*, dans l'*Athénée*, dans *L'Antiquité Classique*.

MAURICE DELBOUILLE

(1929)

DELBOUILLE, *Maurice*, né à Chênée le 26 janvier 1903, suivit les cours de l'École Moyenne de la Ville de Liège (1914-17), puis de l'Institut Postula ; après avoir subi l'épreuve légale du Jury Central, il entra à l'Université de Liège en octobre 1919 pour s'inscrire à la Faculté de Philosophie et Lettres (section philologie romane). Il eut pour maîtres principaux, à la section romane, les professeurs M. Wilmotte, A. Doutrepoint et S. Étienne.

Reçu docteur le 12 octobre 1923, avec grande distinction, après avoir défendu une thèse sur *Le genre pastoral en France avant la Renaissance*, il obtint ensuite une bourse au Concours des bourses de voyage de 1924 et fut lauréat du groupe de philologie romane au Concours Universitaire de 1923-5.

Nommé professeur à l'Athénée Royal d'Ath le 4 août 1924, il fut mis en congé en janvier 1925 pour partir en voyage. Pendant les années académiques 1924-5 et 1925-6, il suivit des cours au Collège de France, à la Sorbonne et à l'École Pratique des Hautes Études de Paris, où il eut pour maîtres MM. A. Jeanroy, M. Roques et E. Faral. Pendant le dernier trimestre de l'année 1925-6, il séjourna à Florence, où il fréquenta l'Université. En juillet 1926, il devait présenter, pour le titre d'élève diplômé de l'École des Hautes Études, un mémoire sur le *Roman d'Apollonius de Tyr* qui fut reçu par le jury.

Rentré en Belgique, il fut envoyé comme professeur à l'Athénée Royal de Gand en 1926, puis passa à l'Athénée Royal de Liège en 1928.

En septembre 1929, il fut nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres pour reprendre le cours de Grammaire historique du français (doctorat), laissé vacant par le décès d'A. Doutrepoint, ainsi que le cours d'Explications d'auteurs français du moyen âge (doctorat), dont M. Wilmotte était déchargé sur sa demande.

Le 8 septembre 1930, en raison des dispositions prévues par la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques, il fut chargé de faire, outre le cours de Grammaire historique du français (licence en philologie romane), les cours d'Explications d'auteurs latins du moyen âge (candi-



ature préparatoire à la licence en histoire), d'Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français (*partim*) et de Notions de grammaire historique du français (candidature préparatoire à la licence en philologie romane), et, au lieu du cours d'Auteurs français du moyen âge, celui que la loi de 1929 intitulait Interprétation à livre ouvert de textes français antérieurs à l'âge classique et explication approfondie d'auteurs français (moyen âge).

Enfin un arrêté royal du 22 septembre 1931 lui confia le soin de faire aux élèves de la licence en philologie romane le cours de Grammaire comparée des langues romanes, devenu vacant par la promotion de M. M. Wilmotte à l'éméritat.

PUBLICATIONS

1. La tour d'Adère. *Bulletin du Dictionnaire Wallon*, XIV, 1925, 108 ss.
2. La représentation du mystère de la Passion à Mons en 1501. *La Vie Wallonne*, VI, 1926, 211-225.
3. Les origines de la « pastourelle ». *Mémoire de l'Académie Royale de Belgique, Cl. des Lettres*, coll. in-8°, 2^{me} s., t. XX, 1926, 44 p.
4. La « chanson de Landri ». *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. V, 1926, 339-350.
5. Le système des « incidences ». *R. B. P. H.*, t. VI, 1927, 617-641.
6. Un dictionnaire de la langue du XVI^e siècle. *R. B. P. H.*, t. VII, 1928, pp. 348-61.
7. La composition du Reinaert I. Arnout, Willem et le *Roman de Renart* français. *R. B. P. H.*, t. VIII, 1929, pp. 19-52.
8. Auguste Doutrepoint. Notice nécrologique. *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, t. I, 1929, pp. 46-50.
9. Encore un fragment de manuscrit de *Foucon de Candie*. *R. B. P. H.*, t. VIII, 1929, pp. 855 ss.
10. La version de l'*Historia Apollonii Regis Tyri* conservée dans le *Liber Floridus* du chanoine Lambert. *R. B. P. H.*, t. VIII, 1929, pp. 1195-9.
11. Trois poésies latines inédites tirées du ms. Bibl. Aed. Florentinae Eccl. 197 de la Laurentienne. *Mélanges Paul Thomas*, 1930, pp. 174-86.
12. Hommage à Jules Feller. *Le Flambeau*, juillet 1931, pp. 651-8.
13. Le Tournoi de Chauvency, par Jacques Bretel. Édition complète. 1 vol. in-8 de CII-192 pages, (t. XLIX de la *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres*).
14. Problèmes d'attribution et de composition, *R. B. P. H.* :
 - I. De la composition d'*Aiol*, t. XI, 1932, pp. 45 ss.

- II. La *Chanson d'Élie* et la geste de Saint-Gilles, t. XI, pp. 577 ss.
- III. Le fabliau du *Prestre teint* est-il l'œuvre de Gautier le Leu ?, t. XI, pp. 591 ss.
- IV. L'auteur du *Roman du Chatelain de Coucy* est-il Jacques Bretel ?, t. XII, 1933, pp. 53 ss.
15. A propos des jeux-partis lorrains du chansonnier Douce 308 (I), *R. B. P. H.*, t. XII, 1933, pp. 132 ss.
16. *Melarius*. Mythe ou réalité ? *Études de dialectologie romane dédiées à la mémoire de C. Grandgagnage*, Paris, Droz, 1932, pp. 133 ss.
17. Un fragment inédit du *Bérinus* en vers. *Le Moyen Age*, t. XLII, 1932, pp. 241 ss.
18. Rapport sur le concours spécial de littérature dramatique organisée en 1931 par la *Société de Littérature Wallonne* à l'occasion du LXXV^e anniversaire de sa fondation. *Bull. de la Soc. de Litt. Wall.*, t. 65, 1932, pp. 169-208.
19. Wallonismes ou archaïsmes dans les plus anciens textes vulgaires du nord de la France. *Annales du congrès tenu à Liège en 1932 par la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXIX^e session, pp. 201-211.
20. Lès trouffleurs. L'exploitation des tourbières de la Fagne par les gens de Solwaster. Texte wallon de M. J. WISIMUS. Traduction et notes philologiques de M. DELBOUILLE. *Bull. du Dict. Wallon*, t. XVIII, 1933, pp. 1-18.
21. Le *Dictionnaire Liégeois* de M. J. HAUST. *Bull. du Dict. Wallon*, t. XVIII, 1933, pp. 140-165.
22. Le Précis de grammaire historique de la langue française de MM. F. Brunot et C. Bruneau. *R. B. P. H.*, t. XIII, 1934, pp. 363-377.
23. Nombreux comptes rendus et notes de chronique, depuis 1926, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*; notes dans *La Vie Wallonne* en 1932; comptes rendus dans *Le Moyen Age* en 1933, 1934 et 1935.
24. Secrétaire de la *Société de Littérature Wallonne* depuis 1929, M. DELBOUILLE a préparé et publié pour celle-ci : les tomes 63 (1929-30, 286 p., en coll. avec M. N. HOHLWEIN), 64 (1930-1931, 556 p.) et 65 (1932-1933, 299 p.) du *Bulletin de la Société de Littérature Wallonne*; — les tomes XVI (1927-31, 96 p.), XVII (1932, 342 p., = *Études de Dialectologie romane dédiées à la mémoire de G. Grandgagnage* à l'occasion du LXXV^e anniversaire de la S. L. W.) XVIII (1933, 180 p.) et XIX (1934, 180 p.) du *Bulletin du Dictionnaire Wallon*. Il rédige les comptes rendus et la chronique du *Bull. du Dict. Wallon*.
25. Le manuscrit de l'édition du *Roman du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel* que M. DELBOUILLE a préparé pour la *Société des Anciens Textes* de Paris, à l'aide des notes de J. E. MATZKE, est déposé depuis octobre 1934. Le volume paraîtra en 1936.

FERNAND DESONAY

(1929)

DESONAY, *Fernand*, né à Stembert, près de Verviers, le 28 novembre 1899, a fait ses humanités gréco-latines au Collège Saint-François-Xavier (Médaille d'honneur : 1^{er} dans toutes les classes).

Prisonnier politique, de mai à novembre 1918 (arrêté à la frontière hollando-allemande ; détenu dans les prisons d'Aix-la-Chapelle, de Verviers et de la Chartreuse, à Liège).

De février 1919 à juin 1921, il suit les cours de la section de philologie romane, à l'Université de Louvain. Prend, avec grande distinction, le grade de bachelier en Philosophie thomiste, à l'Institut supérieur de Philosophie (1920).

Prépare, à Paris (année académique 1921-1922), sa thèse de doctorat ; suit les leçons des maîtres de Sorbonne, de l'École des Hautes Études, du Collège de France, de l'École des Chartes, de l'École Normale Supérieure.

En octobre 1922, est proclamé, avec la plus grande distinction (grade obtenu à chacune des épreuves préparatoires), docteur en Philosophie et Lettres (groupe philologie romane) de l'Université de Louvain.

Entrepren (1922-1923) un voyage d'études en Italie : séjours à Florence et à Rome.

Débute dans l'enseignement moyen, en qualité de professeur de français à l'Athénée de Chimay (novembre 1923-septembre 1924). Est ensuite désigné comme professeur de rhétorique française à l'Athénée de Hasselt, où il ne séjourne que trois semaines. Passe à l'Athénée de Namur (octobre 1924). Est chargé, en même temps, de faire un cours de latin à l'École moyenne d'Andenne.

Demande et obtient un congé sans traitement, pour se livrer aux travaux de recherche et mettre au point des publications scientifiques. Grâce à l'appui de la Fondation Universitaire, il peut effectuer plusieurs voyages d'études à Paris et à Londres.

Reprend, deux ans encore, son activité à l'Athénée de Namur. En octobre 1928, succède à Léon Debatty, comme professeur de français, à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers.

Nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, par Arrêté Royal du 7 septembre 1929 (fera, en remplacement de feu M. le professeur Doutrepoint, les cours d'Histoire approfondie des littératures romanes, *partim*, et d'Exercices philologiques sur les langues romanes, *partim*).

Conserve, d'ailleurs, ses attributions à l'Institut de Commerce, à Anvers.

Le 8 septembre 1930, par Arrêté Royal, est chargé, indépendamment de ses autres attributions, de faire le cours d'Encyclopédie de la philologie romane. Aux termes du même Arrêté, le cours d'Exercices sur les langues romanes, *partim*, devient : cours d'Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français, *partim*.

Un Arrêté Royal du 2 octobre 1930 le classe dans la première catégorie des chargés de cours, à partir du 1^{er} octobre 1930.

Il se démet de ses fonctions à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers.

Enfin, par Arrêté Royal du 1^{er} septembre 1932, il est chargé de faire, à la Faculté de Philosophie et Lettres, le cours d'Explication de textes français du moyen âge (candidature préparatoire à la licence en histoire).

Fait, depuis 1930, les cours de Littératures étrangères à l'École supérieure de Jeunes Filles (11, rue d'Arlon, Bruxelles).

Dans l'entretemps, a fait de nouveaux séjours d'études dans les bibliothèques (Paris, Chantilly, British Museum, Vaticane), ainsi que deux expéditions de fouilles archéologiques sur le *Monte della Sibilla*, entre Spolète et Ancône. Le Fonds National de la Recherche Scientifique et le Patrimoine de l'Université l'ont aidé de leurs subsides, généreusement.

Distinctions honorifiques : Croix civique 1914-1918 ; Médaille du Prisonnier politique.

PUBLICATIONS

I. LIVRES :

Le Petit Jehan de Saintré, d'Antoine de La Sale. Édition critique avec introduction et notices (en collaboration avec Pierre Champion). Paris, éditions du Trianon, [1926], 1927. In-4° de 423-LXXXIV pages. Tirage limité.

Le Rêve hellénique chez les Poètes Parnassiens. Paris, Champion, 1928 ; Louvain, Uytspruyst, 1929. In-8° raisin de XXXII-431 pages. — Le volume constitue le t. 50 de la « Bibliothèque de la *Revue de Littérature comparée* » et le 16^e fascicule de la 2^e série du « Recueil de Travaux publiés par les membres des Conférences d'Histoire et de Philologie de l'Université de Louvain ».

Prix Bordin (1929) de l'Académie Française.

Le Paradis de la Reine Sibylle, d'Antoine de La Sale. Édition et commentaire. Paris, Droz, 1930. In-8° de CXXVII-67 pages.

Fascisme anno X. Reportage sur les fêtes du *Decennale* à Rome. Louvain, éditions Rex, 1933. Petit in-8° de 116 pages.

Villon. Esquisse historique et littéraire. Liège, Georges Thone ; Paris, Droz, 1933. In-8° de 203 pages. — Le volume constitue le t. 18 de la « Bibliothèque scientifique belge ».

Œuvres complètes d'Antoine de La Sale. Tome I : « *La Salade* ». Édition critique. Paris, Droz, 1935. In-8° de XXXVII-267 pages. — Le volume constitue le fasc. LXVIII de la « Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège ».

II. ARTICLES DE REVUES :

1924. La réputation littéraire de Ronsard au XVII^e siècle, *Bulletin bibliographique et pédagogique du « Musée belge »*, n° 4-9, 15 avril, pp. 133-140.

1926. La crise du français, *Cahiers de la Jeunesse catholique*, n° 15-16, août-septembre, pp. 500-506.

1927. Comment un écrivain se corrigeait au XV^e siècle, *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n° 1-2, pp. 81-121.

« Le Petit Jehan de Saintré », *Revue du Seizième siècle*, pp. 1-48 et 213-270. — L'étude a paru chez Champion, en 1928, sous la forme d'un tiré à part de 116 pages, grand in-8°.

1928. A propos du freudisme, *Humanitas*, n° 2, avril-juin, pp. 124-127.

Le nom de l'auteur des « Quinze Joyes de Mariage », *Annuaire du Cercle pédagogique de l'Université de Louvain*, 12^e fascicule, pp. 27-29.

In Memoriam. Leçon inaugurale à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, *Revue Sincère*, 20 novembre, pp. 85-101.

1929. Notice nécrologique sur Auguste Doutrepoint, *Romania*, n° 218, avril, pp. 310-311.

Paul Champagne, ami d'Octave Pirmez, *Humanitas*, n° 4, juillet-août, pp. 132-136.

A propos d'une nouvelle édition des « Cent Nouvelles nouvelles », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n° 3, pp. 993-1027.

En marge du XV^e siècle. Extrait de la leçon inaugurale à l'Université de Liège, *Humanitas*, n° 5-6, septembre-décembre, pp. 178-182.

Conte de Noël pour 1929, le *Guetteur wallon*, n° 10-11, novembre-décembre, pp. 157-159.

A propos de Virgile et le moyen âge, *Humanitas*, n° 1, janvier-février, pp. 3-7.

Littérature comparée. Compte rendu critique des « Mélanges Baldensperger », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n° 1, pp. 307-336.

Croquis italiens, *Revue Sincère*, 20 octobre, pp. 1-10.

Virgile amoureux vu par Jean d'Outremeuse, *Humanitas*, n° 5-6, septembre-décembre, pp. 205-213.

1931. Un Américain chez nous, *Revue franco-belge*, janvier, pp. 35-44.

Rapport sur les travaux de la section de l'Enseignement au Congrès du Comité d'Entente franco-belge, Liège, septembre 1930, *Revue franco-belge*, février, pp. 96-102.

La philologie romane en Belgique (1830-1914). Extrait du tome III de l'*Histoire de la Belgique contemporaine*, Bruxelles, Dewit, pp. 206-219.

Pio Rajna e la Sibilla di Norcia, *Marzocco*, 8 mars.

Un fragment inédit de l'Histoire d'Hercule, en collaboration avec Mme M. Crick-Kuntziger, *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, n° 3, mai, pp. 69-74.

... Sed licet omnibus adire Italiam, *Bulletin des Alumni de la Fondation Universitaire*, n° 5-6, juin-août, pp. 299-302. — L'article a été traduit par Francesco Torraca dans la *Tribuna* du 23 octobre 1931.

Un fragment inédit de la Bataille de Roncevaux, en collaboration avec Mme M. Crick-Kuntziger, *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, n° 4, juillet, pp. 108-111.

Semaine anglaise, *l'Autorité*, 4 octobre.

Fernand Severin, *Revue franco-belge*, octobre, pp. 515-520.

En écoutant von Wartburg. Extrait du *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie*, pp. 137-146.

1932. Fernand Severin, *Revue Sincère*, n° 1, 20 janvier, pp. 9-25.

Nouvelles Notes autographes d'Antoine de La Sale: étude paléographique sur le manuscrit 10.959 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, avec trois planches hors-texte. Extrait du *Moyen Age*. — L'article a paru chez Champion, sous forme de tiré à part, 12 pages.

La Cloche de Rossignol. Conte de Pâques, *l'Autorité*, 26 mars.

François Villon, sa vie, *Revue Sincère*, n° 4, 20 avril, pp. 155-177.

Goethe le banni de tendresse, *l'Autorité*, 1^{er} mai.

Pour servir à l'édition de « la Sale » : notes sur les deux manuscrits (10.959 et 9.287-8) de la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Extrait des *Mélanges Kastner*, Cambridge, W. Heffer and Sons, pp. 172-187.

Propos d'un antivalériste, à propos des « Petits poèmes abstraits », *Revue franco-belge*, mai, pp. 289-297.

Une œuvre fort peu connue du Maître de Wavrin : contribution à l'histoire du dessin au trait sommairement colorié dans des manuscrits du XV^e siècle originaires de notre pays, avec 3 planches et 5 fac-similés. Extrait des *Mélanges Vermeylen (Gedenkboek A. Vermeylen)*, pp. 409-420.

Grammatici certant, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 24 juin, pp. 10-12.

Amours de Goethe. Poèmes, *Revue Générale*, 15 juillet, pp. 101-103.

En relisant l'histoire de Tobie, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 15 juillet, pp. 11-13.

François Villon, son œuvre, *Revue Sincère*, n° 7, 20 juillet, pp. 289-308.

Cosas de España, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 29 juillet, pp. 11-13.

- Les sources idéologiques du racisme, *Revue catholique des Idées et des Faits* 26 août, pp. 1-4.
- Les quatre-vingts ans de Paul Bourget, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 9 septembre, pp. 11-13.
- Le Mystère sur la colline, *ibidem*, pp. 23-25.
- La littérature antiféministe au moyen âge, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 16 septembre, pp. 3-6 et 23 septembre, pp. 11-14.
- Les jeunes gens et la politique, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 30 septembre, pp. 22-23.
- Nouvelles Notes sur le Maître de Wavrin, *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, octobre, pp. 309-321, avec 3 planches.
- Virgile au moyen âge, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 21 octobre, pp. 8-10 et 28 octobre, pp. 4-7.
- La grammaire de l'Académie, *Rex*, novembre 1932, pp. 12-13.
- Fascisme anno X, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 11 novembre, pp. 2-6.
- Un problème de méthode à propos des « Problèmes d'histoire littéraire de M. Gustave Charlier », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n° 3-4, pp. 975-990.
- Dix jours à Rome pour le « Decennale », *Revue catholique des Idées et des Faits*, 18 novembre, pp. 16-20 et 25 novembre, pp. 8-11.
- Décennales, à l'occasion du X^e anniversaire de la « Revue Sincère », *Revue Sincère*, 1^{er} décembre, pp. 436-438.
- Le fascisme est-il antiintellectuel ? *Revue catholique des Idées et des Faits*, 23 décembre, p. 18.
1933. Les Journées Goethe à l'Université de Liège, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 6 janvier, pp. 9-10.
- La résurrection de la Rome antique, *Nova et Vetera*, n° 1, janvier, pp. 37-52.
- A propos des derniers « Propos d'Alain », *Revue catholique des Idées et des Faits*, 13 janvier, pp. 8-11.
- Saint-Evremond à Beauraing, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 20 janvier, pp. 15-16.
- La littérature belge d'aujourd'hui, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 27 janvier, pp. 7-11.
- Le procès des maîtres, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 3 mars, pp. 9-11.
- Sur la route des épices et du clou de girofle, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 17 mars, pp. 17-19.
- Un Américain parle de la France, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 31 mars, pp. 18-19.
- La réforme grégorienne et ses origines lotharingiennes, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 14 avril, pp. 13-15.
- Le personnage d'Iphigénie chez Goethe, *Nova et Vetera*, avril, pp. 207-224.

- Le « cléricisme » de Villon, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 5 mai pp. 17-22.
- La Foire aux Livres belges, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 12 mai, p. 10.
- La Comtesse de Noailles, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 19 mai, p. 16.
- Défense de l'Histoire, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 25 août, pp. 1-3.
- Cet article constitue la Préface du *Villon*.
- Ceux qui s'en vont : l'Abbé Bremond, Albert Counson, Oscar Pecqueur, *Revue Sincère*, n° 7, septembre, pp. 193-198.
- Nouvelles Lettres Persanes, *Revue Réactionnaire*, 15 septembre, pp. 191-203.
- Le Loup et l'Agneau et saint François d'Assise, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 6 octobre, pp. 17-18.
- La réception de François Mauriac à l'Académie Française, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 24 novembre, pp. 9-10.
1934. Qu'est-ce que le classicisme ? *Nova et Vetera*, n° 1, janvier, pp. 38-49.
- Mort d'un Roi, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 23 février, pp. 4-5.
- Le Roi est mort ! Vive le Roi !..., *Revue catholique des Idées et des Faits*, 2 mars, p. 10.
- La politique de Dumouriez en Belgique, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 16 mars, pp. 18-20.
- Fernand Neuray tel que je l'ai connu, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 13 avril, pp. 9-11. — L'article a été repris dans un volume : *Le Tombeau de Fernand Neuray*. Bruxelles, Nouvelle Société d'Éditions, pp. 127-137.
- La réorganisation de l'Enseignement supérieur en Italie, *Revue du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, n° 4, avril, pp. 294-304.
- Le Jeu de Russon et les Niebelungen, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 4 mai, pp. 16-19.
- Le Professeur Georges Doutrepoint, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 15 juin, pp. 16-17.
- Éloge de la Tradition, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 13 juillet, pp. 1-6.
- L'article a paru, sous le même titre, dans le *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, avril-juillet, pp. 125-147.
- Vers un humanisme chrétien, *Orientations*, 20 juillet, pp. 164-171.
- Pour un enseignement supérieur féminin, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 27 juillet, pp. 14-16.
- Dans la clairière de Sart-Tilmant, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 10 août, pp. 3-5.
- Querelle d'épigraphe, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 31 août, pp. 21-22.
- Le Prince Louis de Ligne, *Annales du Prince de Ligne*, pp. 12-16.
- Un faux classique, *Orientations*, 20 septembre, pp. 230-236.
- Points et virgules, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 28 septembre, pp. 22-23.

En regardant tourner en rond le Poisson rouge, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 19 octobre, pp. 21-22.

Le thème de l'inquiétude dans la littérature, *Orientations*, 20 octobre, pp. 26-32.

Amour mystique et amour courtois, *Orientations*, 20 novembre, pp. 87-94.

Le Professeur Georges Doutrepoint, *Revue du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, n° 2, décembre, pp. 107-113.

Où en est la question du Maître de Wavrin ? *Annales du Congrès de Liège 1932 de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique*, fascicule 4, pp. 154-156 [1932].

1935. Orientations... universitaires, *Orientations*, 20 janvier, pp. 176-185.

Le roman français en 1934, *Orientations*, 15 mars, pp. 271-280.

Les Journées de septembre 1830, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 22 mars, pp. 15-18.

L'évolution du poème chevaleresque en Italie, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 7 juin, pp. 13-16 et 21 juin, pp. 14-17. — L'article a paru chez Lesigne, sous forme de tiré à part, 19 pages.

L'âme wallonne, n° spécial de la *Kölnische Zeitung* : « Deutschland-Belgien-Luxemburg », 4 août, pp. 7-9.

Livres de nature, *Revue catholique des Idées et des Faits*, 30 août, pp. 20-22.

III. PRINCIPALES COLLABORATIONS :

A collaboré ou collabore à *Romania*, à la *Revue du Seizième Siècle*, à la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, à la *Revue bibliographique*, aux *Etudes classiques*, à *Nova et Vetera*, au *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée belge*, à *Humanitas*, à *Humanisme*, à la *Revue du Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire*, à la *Revue catholique des Idées et des Faits*, à *Orientations*, à la *Revue Sincère*, à la *Nation belge*, aux *Nouvelles littéraires*, à *Figaro*, à *l'Ordre*, au *Rappel*, à la *Tribuna*, au *Giornale d'Italia*, etc.

ROBERT VIVIER

(1929)

VIVIER, *Robert*, est né à Chênée, près de Liège, le 16 mai 1894. Il a fait ses études secondaires à l'Athénée royal de Liège, de 1904 à 1911. En 1910, étant élève de seconde gréco-latine, il obtint le premier prix de dissertation française au Concours général de l'Enseignement moyen.

En 1911, il entra à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège (section : philologie romane). Il venait de passer la première épreuve du doctorat quand la guerre survint. Il fit celle-ci comme soldat d'infanterie, et, après l'armistice, reprit et termina ses études interrompues. En octobre 1919, il était reçu docteur en philosophie et lettres avec la plus grande distinction.

Nommé professeur de rhétorique française à l'Athénée royal de Hasselt, il n'y resta qu'un an et fut attaché, de 1920 à 1925, à l'administration de l'enseignement supérieur (ministère des Sciences et des Arts), puis, en 1925, reprit du service dans l'enseignement moyen, comme professeur à l'Athénée royal de Bruxelles.

Entretiens, il avait été classé premier au Concours des bourses de voyage (1920), et avait passé un an à Paris. En 1924, il présentait, pour l'un des concours organisés par l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique, un mémoire qui fut couronné par le jury et publié ultérieurement sous ce titre : « L'originalité de Baudelaire ».

En 1929, il succède à son ancien maître, Auguste Doutrepoint, comme titulaire du cours facultatif d'Italien à la section romane de l'Université de Liège, et il est attaché d'une façon exclusive à cette Université, à partir de janvier 1931, par l'attribution qui lui est faite du cours d'Explication d'auteurs français, nouvellement créé en candidature. L'année suivante, il succédait à un autre de ses anciens maîtres, Maurice Wilmotte, dans l'enseignement de l'Histoire approfondie des littératures romanes.

L'activité proprement littéraire de Robert Vivier lui a valu plusieurs distinctions : prix Verhaeren, prix du Centenaire, prix Albert 1^{er}. Il est chevalier de l'Ordre de la Couronne, et titulaire de décorations militaires.

PUBLICATIONS

I. CRITIQUE ET HISTOIRE LITTÉRAIRE :

1. *L'Originalité de Baudelaire*. Bruxelles, 8°, 342 pp. Mémoire couronné par l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique, 1927. — *Le même*. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1928.
2. *Sœurs en Croix*. Roman par Alexéï Rémizov, traduit du russe avec une introduction, in-16, 235 pp. Paris, Rieder, 1929. (Collection des prosateurs étrangers modernes).
3. *Ugo Foscolo*. Introduction, traduction et notes. In-16, 264 pp. Paris, La Renaissance du Livre, 1934. (Collection des cent chefs-d'œuvre étrangers).

ÉTUDES NON RECUEILLIES EN VOLUME :

1. *La religion de Baudelaire*. Le Flambeau, Bruxelles, 1921.
2. *Alexandre Blok*. (En collaboration avec M^{me} Zénitta Vivier). La Revue de l'Époque, Paris, avril 1922.
3. *Guillaume Apollinaire et le folklore wallon*. La Vie Wallonne, Liège, 15 janvier 1923.
4. *Quelques notes sur Maurice Barrès*. La Revue Franco-Belge, Bruxelles, janvier 1924.
5. *Roman et romantisme au XVIII^e siècle*. Le Flambeau, 31 mars 1924.
6. *Remy de Gourmont*. Revue Franco-Belge, juillet 1924.
7. *Verhaeren, poète intime*. La Nervie, Braine-le-Comte, mai 1925.
8. *Littérature européenne*. Bulletin de la Fédération internationale des Pen-clubs, Paris, octobre 1926.
9. *Poètes italiens d'aujourd'hui*. Le Flambeau, 1930.
10. *Pour le rapprochement des littératures*. La Pologne littéraire, Varsovie, juin 1930.
11. *Livres de guerre*. Le Rouge et le Noir. Bruxelles, 4 septembre 1930.
12. *Toast au poète polonais Jean Lèchon*. La Pologne littéraire, 14 mars 1931.
13. *Le peintre Jean Brusselmans*. Les Beaux-Arts, Bruxelles, 5 juin 1931.
14. *Jules Supervielle*. Le Journal des poètes, Bruxelles, 1931.
15. *La poésie et la vie d'aujourd'hui*. Les Beaux-Arts, 24 mars 1933.
16. *Anna et le hasard*. (Réflexions sur le populisme et la technique du roman). Le Flambeau, avril 1933.
17. *Pierre Jean Jouve*. Le Journal des poètes, 10 juin 1933.
18. *Ugo Foscolo, poète de la gloire, de la beauté et de la mort*. Études Italiennes, Paris, octobre 1933 et janvier-mars 1934.
19. *André Chénier, Rousseau et Foscolo*. Mélanges Hauvette. Paris, 1934.
29. *Sur la situation actuelle de la poésie*. (Une interview du poète Robert Vivier par P.-L. Flouquet.) Le Journal des poètes, 18 février 1934.

21. *A propos de « En marge de Baudelaire »*. Revue d'histoire littéraire de la France, Paris, juillet-septembre 1934.
22. *L'Italie et nous*. (Introduction à une chronique des lettres italiennes). Cassandre, Bruxelles, décembre 1934.
23. *Situation de Paul Claudel, poète lyrique*. Revue des cours et conférences. Paris, 1 et 15 février 1935.
24. *L'ordre, le désordre et la littérature*. Cassandre, Bruxelles, février 1935.
25. *Nouveaux points de vue sur Ugo Foscolo*. Études Italiennes, 1935.
26. *Italie et Grèce dans la poésie de Foscolo*. Revue de littérature comparée. Paris, 1935.
27. *La patrie de Foscolo*. Revue belge de philologie et d'histoire. Bruxelles, 1935.

II. LITTÉRATURE :

- A. POÉSIE : 1. *La Route incertaine*. Bruxelles, La Vie Intellectuelle, 1921, 16°, 105 pp.
2. *Le ménétrier*. (Prix Verhaeren, 1924). Bruxelles, La Vie Intellectuelle, 1924, 29 × 20, 57 pp.
3. *Le même*, nouvelle édition augmentée de 14 poèmes. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1924, 16°, 92 pp.
4. *Déchirures*. Boitsfort-Bruxelles, chez l'auteur, 1927, 8°, 130 pp.
- B. PROSE : 1. *La Plaine étrange* (paysages du front belge). Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1923, 16°, 150 pp.
2. *Non* (roman). (Prix du Centenaire, 1931). Paris, Rieder, 1931, 16°, 267 pp. (Collection des prosateurs français contemporains).
3. *Folle qui s'ennuie* (roman). (Prix Albert I, 1934). Paris, Rieder, 1933, 16°, 1936, 254 pp. (Collection des prosateurs français contemporains).
- C. NOUVELLES, CONTES ET POÈMES, parus dans *Le Flambeau, La Revue belge. Échantillons, Le Rouge et le Noir, Cassandre, A-Z, Les Nouvelles littéraires, 1934, Métropolis, Europe, Le Journal des poètes, la Revue Nouvelle, les Cahiers du Sud, Dante, Œuvres libres*, etc.

NICOLAS HOHLWEIN

(1930)

HOHLWEIN, *Nicolas*, né à Liège le 17 avril 1877.

Études moyennes : Athénée royal de Liège. Études supérieures : Université de Liège. Docteur en philosophie et lettres (philologie classique) juillet 1900.

Lauréat du Concours des bourses de voyage en 1901 : séjour à Berlin, Bonn, Heidelberg, Würzburg, Paris, 1901-1903.

Surveillant à l'Athénée de Charleroi, 1906-1909. Professeur à l'Athénée d'Ath, 1909-1917. Professeur à l'Athénée de Huy, 1917-1920. Professeur à l'Athénée de Liège, depuis 1920. Lauréat de l'Académie royale de Belgique, en 1912.

Autorisé, le 16 octobre 1926, à ouvrir un cours libre de Papyrologie à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Chargé, par Arrêté royal du 22 février 1930, de faire le cours facultatif de Papyrologie.

Voyage d'études en Égypte en 1930-31. — Membre étranger de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire.

Chevalier de l'Ordre de Léopold et Croix Civique.

PUBLICATIONS

1. Bulletin papyrologique. *Musée belge*, VI, 190-194 ; VII, 278-289.
2. La Papyrologie grecque. Bibliographie raisonnée. Louvain, Peeters, 1 vol. 178 pp.
3. L'administration des villages égyptiens à l'époque gréco-romaine. *Musée belge*, X, 38-58 ; 160-171 ; XI, 203-208.
4. Liturgies dans l'Égypte romaine. *Musée belge*, XII, 89-109.
5. Note sur la police égyptienne de l'époque romaine, *Musée belge*, V, 159-160.
6. La police des villages égyptiens à l'époque romaine, *Musée belge*, IX, 189-194 ; 394-399.
7. Papyrus choisis. *Musée belge*, XVII, 17-64 ; 171-236.
8. Les fonctionnaires chargés du recrutement dans l'Empire romain. *Musée belge*, VI, 5-29.

9. Un projet de Recueil de Papyrus. *Musée belge*, XV, pp. 57 suiv.
10. Les papyrus grecs et l'Égypte province romaine. *Revue Générale*, 1908, pp. 1-23.
11. Les papyrus grecs d'Égypte. Besançon, Jacquin, 1907, 43 pp.
12. Le stratège du nome. Liège, Vaillant-Carmanne, 1925, 1 vol. 189 pp.
13. L'Égypte romaine. (ouvrage couronné par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, 2 mai 1910). Bruxelles, Hayez, 1912, 1 vol. IV-623 pp.
14. Recueil de papyrus (ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique). Bruxelles, Hayez, 1912, 1 vol. 155 pp.
15. Papyrus choisis. Louvain, Peeters, 1913, 1 vol. 116 pp.
16. L'Économie égyptienne. Extr. de *Chronique d'Égypte*, 1931, pp. 225-233.
17. Notes sur quelques papyrus inédits du Caire. Extr. de *Chronique d'Égypte*, 1932, pp. 317-323.
18. La Papyrologie grecque. Leçon d'ouverture faite à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, le 27 janvier 1927. Liège, Vaillant-Carmanne, 19 pp.
19. Papyrus grecs inédits du Caire. Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale. *Mélanges Maspéro*. Le Caire, 1934, 16 pp. et 3 planches.
20. Collaboration à la *Revue des Humanités anciennes*, au *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée belge*, à *Byzantion*, à *l'Archiv für Papyrusforschung*, etc.

LÉOPOLD LEVAUX

(1930)

LEVAUX, *Léopold-Antoine-François*, né à Liège le 9 février 1892.

Études moyennes : Humanités à l'Athénée royal de Liège ; diplôme obtenu avec grand fruit.

Études supérieures : cours du doctorat en philologie romane, à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège ; porteur d'un groupe de certificats scientifiques obtenus avec distinction (15 juillet 1913), après examen sur les principaux cours du doctorat, passé devant la Commission de la Faculté.

Dispense du diplôme légal accordée, sur rapport du Conseil de perfectionnement, par Arrêté royal du 26 juin 1922.

Professeur de français et de littérature française à l'École réale impériale de Samara (Russie) et au 4^e Gymnase communal des filles, de la même ville, de septembre 1913 à la révolution russe.

Volontaire de guerre en août 1914. Après licenciement, nouvel engagement en 1916. Revenu de Russie, à l'Armée belge. Soldat au front de mars 1917 jusqu'à l'Armistice. Cité deux fois à l'Ordre du jour. Décoré de la Croix de guerre avec lion d'argent, de la Médaille commémorative belge, de la Médaille des Alliés, de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre à titre personnel, et de la Croix de feu. Invalide de guerre.

Professeur de français à l'Athénée royal d'Arlon, (Arrêté royal du 16 avril 1919).

Professeur de français et de latin (octobre 1920), puis professeur de Rhétorique française, à l'Athénée royal de Liège.

Chargé du cours facultatif de Diction et débit oratoire à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège (Arrêté royal du 22 février 1930).

Chargé de faire le même cours à l'Institut supérieur de Pédagogie (candidature) et nommé chargé de cours de première catégorie, par Arrêté royal du 18 décembre 1930.

Chargé de faire le cours d'Histoire de la littérature belge de langue française à la Faculté de Philosophie et Lettres, section de philologie romane, par Arrêté royal du 10 octobre 1932.

Voyage d'étude à Paris en juin 1931.

Prix d'encouragement décerné en 1925 par le Jury littéraire de la Province de Brabant.

Prix Kastner-Boursault décerné, en juillet 1935, par l'Académie française, pour les deux ouvrages : *Devant les œuvres et les hommes* et *La vie de l'esprit*.

PUBLICATIONS

A. OUVRAGES DE CRITIQUE LITTÉRAIRE :

1. *Prosateurs français du XVIII^e siècle*, Wesmael-Charlier, Namur, 1926, 208 pages.
2. *Romanciers*, Desclée De Brouwer, Paris, 1929, 312 pages.
3. *Léon Bloy*, Éditions Rex, Louvain-Paris, 1931, 288 pages in-12^o.
4. *Paul Claudel*, à « la Revue Générale », nos de mai à septembre 1933, 150 pages in-12^o.
5. *Das Katholische Schrifttum Belgiens in französischer Sprache*. (La littérature catholique belge de langue française), contribution à : « Katholische Leistung in der Weltliteratur der Gegenwart ». Herder, Fribourg-en-Brigau, 1934.
6. *Devant les œuvres et les hommes*, Desclée De Brouwer, Paris ; Vaillant-Carmanne, Liège, 1935, 334 pages.
7. *La vie de l'esprit*, Desclée De Brouwer, Paris ; Vaillant-Carmanne, Liège, 1935, 274 pages.

B. ESSAIS DIVERS :

8. *Essai sur la mentalité russe*, à « la Revue catholique des idées et des faits », nos du 8 avril 1922 au 12 octobre 1923, 7 articles de 4 à 5 pages in-4^o.
9. *Quand Dieu parle*, préface de Jacques Maritain, Bloud et Gay, Paris, 1926, 276 pages.
10. *La Chine et les Missions*, Chroniques du Roseau d'or, Plon, Paris, 1926, 36 pages.
11. *L'Orient et nous* (1^{er} volume), éditions de l'Aucam, Louvain-Paris, 1932, 382 pages.
12. *Pierre Termier*, Éditions Rex, Louvain-Paris, 1933, 90 pages.
13. *Jacques Copeau*, Éditions Rex, Louvain-Paris, 1933, 48 pages.
14. *L'Esprit et la Cité*, Desclée De Brouwer, Paris ; Vaillant-Carmanne, Liège, 1934, 209 pages.

C. COLLABORATION AUX PÉRIODIQUES SUIVANTS :

Le Roseau d'or, Paris. *Les Lettres*, Paris. *La Vie intellectuelle*, Paris. *La Vie catholique*, Paris. *La Revue des Jeunes*, Paris. *La Revue thomiste*, Saint-Maximin, (Var). *La Revue Mosane*, Liège. *La Terre Wallonne*, Charleroi. *La Revue Générale*, Bruxelles. *La Revue catholique des idées et des faits*, Bruxelles. *La Vie intellectuelle*, Bruxelles. *La Renaissance d'Occident*, Bruxelles. *La Revue belge*, Bruxelles. *La Cité chrétienne*, Bruxelles. *La Revue de l'Aucam*, Louvain. *Les Cahiers*, Louvain. *Les Cahiers mosans*, Liège. *Les Pages de Gloire*, Liège. *Les Races humaines*. (Éditions de l'Aucam, Louvain). *Les Causeries*, Fribourg, Suisse, *La Société des Etudiants Suisses*, Lucerne-Fribourg-Bellinzona. *Le Petit Parisien*, Paris. *Le XX^e siècle*, Bruxelles. *La Libre Belgique*, Bruxelles. *La Liberté*, Fribourg, Suisse.

Dietsche Warand en Belfort, Anvers.

Roeping, Eindhoven, Hollande.

Novié religioznié pouti rousskavo douxha, (*Les nouvelles voies religieuses de l'âme russe*), Berlin, 1926, Matthias Grunewald Verlag.

Vierteljahrsschrift, Katholischer Akademikerverband, Cologne, 1931.

Jahrbuch des Akademischen Missionsbundes, Freiburg in der Schweiz, Fribourg, Suisse, 1932.

Przegląd Wspolczesny, Varsovie.

MARIE DELCOURT-CURVERS

(1930)

DEL COURT, *Marie*, née à Ixelles le 18 novembre 1891, fit ses études moyennes à l'École moyenne d'Arlon et ses études supérieures à l'Université de Liège. Candidate en philologie romane (1913), docteur en philologie classique (1919). Lauréate du Concours des bourses de voyage (1920) et du Concours universitaire (1921).

Autorisée, le 29 avril 1929, à ouvrir un cours libre d'Histoire de l'humanisme à la Faculté de Philosophie et Lettres. Chargée, par Arrêté royal du 25 juin 1930, de faire le cours facultatif d'Histoire de l'humanisme, et par Arrêté royal du 12 mars 1932, de faire celui de Notions d'histoire des littératures grecque et latine. Le cours de Méthodologie spéciale du grec et du latin (*partim*) et exercices didactiques lui a été en outre confié en 1933.

PUBLICATIONS

I. VOLUMES :

Catalogue des manuscrits alchimiques grecs, les *Parisini*, en collaboration avec Henri LEBÈGUE. Bruxelles, Lamertin, 1924.

Étude sur les traductions des tragiques grecs et latins en France depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Bruxelles, Hayez, 1925.

La vie d'Euripide. Paris, Gallimard, 1930.

La tradition des comiques anciens en France jusqu'à Molière. Paris, Droz, 1934.

Eschyle. Paris, Rieder, 1935 (Collection : *Les Maîtres de la Littérature*).

II. ARTICLES :

Une traduction inédite de Criton antérieure à 1540. *Revue du XVI^e s.*, 1925, p. 49.

L'esthétique d'Horace et les lettres grecques. *Mélanges Thomas*, p. 187.
Euripide et les événements de 532. *Serta Leodiensia*, 1930.



- L'homme et le monde dans les philosophies anciennes. *Bulletin Budé*, 1930.
Les premiers ingénieurs grecs et leurs conquêtes sur la matière. *Revue technique luxembourgeoise*, 1932.
Le rôle du chœur dans les Sept devant Thèbes. *L'Antiquité classique*, 1932.
Humanisme vivant. *L'Antiquité classique*, 1933.
Biographies anciennes d'Euripide. *L'Antiquité classique*, 1933.
Jodelle et Plutarque. *Bulletin Budé*, 1934.
Une lettre de Ramus à Joachim Rheticus. *Bulletin Budé*, 1934.
Orient et occident chez Eschyle. *Mélanges Bidez*, p. 233.
L'« Andrie » de 1555. *Humanisme et Renaissance*, t. II, fasc. 3, p. 276.
Comptes rendus dans *L'Antiquité classique*, la *Revue Belge de philologie et d'histoire*, etc.

MARCEL PAQUOT

(1932)

PAQUOT, *Marcel*, né à Liège le 7 juillet 1891, a fait ses études moyennes à l'Athénée royal et ses études supérieures à l'Université de cette ville.

Agrégé du 2^d degré de l'École normale moyenne de l'État à Nivelles (6 août 1912). Docteur en philosophie et lettres (section de philologie romane) de l'Université de Liège (26 octobre 1923). Lauréat du Concours des bourses de voyage du gouvernement (22 décembre 1924) ; élève de l'École Normale supérieure de Paris (1924-1926) ; diplômé de l'École pratique des Hautes Études de la Sorbonne, section des sciences historiques et philologiques (19 juin 1932).

Professeur dans les établissements communaux de Liège (1912), à l'École des Cadets de l'armée à Namur (1920), à l'Athénée royal de Liège, rhétorique française (1927).

Agrégé à l'Université de Liège (février 1930) et chargé d'y donner des leçons de méthodologie (avril 1930). Chargé du cours de Méthodologie spéciale de la langue française et exercices didactiques (10 octobre 1932), et d'un cours libre de Langue française (31 juillet 1934).

Chevalier de l'Ordre de Léopold, Chevalier de l'Ordre de la Couronne (pour services rendus aux lettres nationales), Croix de guerre avec palmes, Croix de l'Yser, Croix de Feu, Médaille interalliée de la Victoire, Médaille commémorative de la Campagne 1914-1918, Médaille commémorative du Centenaire.

PUBLICATIONS

1. Direction de la revue de littérature et d'art *Les Cahiers*, et publication des œuvres de Louis Boumal.
2. La Joie d'aimer, poèmes. Édition des *Cahiers*, fasc. X.
3. Étude sur Robert Vivier, dans *La Vie intellectuelle*, 11^e année, pp. 466-474.
4. Voltaire, Rousseau et les Bentinck, dans la *Revue de Littérature comparée*, 6^e année, pp. 293-320.

5. Noël Ruet et Marcel Thiry, prix Verhaeren, dans la *Revue franco-belge*, 6^e année, pp. 20-21, 205-210.
6. En lisant Colletet, *Ibid.*, 6^e année, pp. 284-288.
7. Georges Antoine, l'homme et l'œuvre, *Ibid.*, 7^e année, pp. 213-217.
8. Pierre Lachambeaudie en Belgique, *Ibid.*, 8^e année, pp. 423-429.
9. Le poète Marcel Thiry, dans la revue *Sang nouveau*, 2^e année.
10. Les Étrangers dans le ballet de cour, dans la *Revue du XVI^e siècle*, t. XV, pp. 43-55 et t. XVI, pp. 21-39.
11. Rédaction de *L'Athénée*, bulletin de la Fédération des professeurs de l'Enseignement moyen officiel du degré supérieur, 1929-1930.
12. Lettres de proscrits du second Empire, dans *Le Cuetteur wallon*, 5^e année, pp. 241-244.
13. Lamartine, Lamennais et Hugo : Lettres à un jeune admirateur belge, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 36^e année, pp. 114-119.
14. Les poèmes d'Élise Champagne, dans la *Revue franco-belge*, 9^e année.
15. L'œuvre de Louise Labé (à propos des publications récentes de Miss O'Connor et de M. Salverda de Grave), dans la revue *Le Rez-de-Chaussée*, 1^{re} année, n^{os} 7 et 8.
16. Madame de Rohan, auteur de comédies-ballets ? dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. VIII, pp. 801-829.
17. Les « Vers du Balet des Nations » de Guillaume Colletet, *Ibid.*, t. X, pp. 53-68.
18. Benjamin Constant, Charles de Brouckere et la peine de mort aux Pays-Bas, dans la revue *Le Flambeau*, 14^e année, n^o 8, pp. 89-99.
19. Orientation intellectuelle d'un jeune bourgeois de la Belgique flamande vers 1850. Liège, Wykmans, 1931, 34 pp.
20. Comédies-ballets représentées en l'honneur de Madame, sœur du roi Henri IV, dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. X, pp. 965-995.
21. Quelques lettres de Michelet, dans la *Revue d'Histoire moderne*, nouv. série, n^o 1, pp. 1-7.
22. De l'épithalame et de la comédie italienne au ballet nuptial, dans la *Revue du XVI^e siècle*, t. XVIII, pp. 149-163.
23. Les étrangers dans les divertissements de la cour, de Beaujoyeux à Molière (1581-1673) : Contribution à l'étude de l'opinion publique et du théâtre en France, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, 1932, 225 pp.
24. Décors, poèmes avec des bois gravés d'Y. Gérard. Édition de l'Institut supérieur des Arts décoratifs de l'État, 1932.
25. Hommage à Maurice Wilmotte, dans le *Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation universitaire*, t. III, pp. 393-395.
26. Le français parlé en Belgique (en collaboration avec Maurice Wilmotte), dans l'*Encyclopédie belge*, chap. XI (Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1933).
27. Le compositeur Georges Antoine, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, 1934, 70 pp.

28. Claude de Bassecourt, dans le *Guetteur wallon*, mars-avril 1935.
29. Une fête politique à la française, en 1668, chez le prince d'Orange, dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XV.
30. Collaboration aux revues: *La Renaissance d'Occident*, *Les Chants de l'Aube*, *La Nouvelle Revue wallonne*, *Le Flambeau*, *Belles-Lettres*, *Le Thyse*, *Le Roman pays de Brabant*, *Les Lettres parisiennes*, *Soi-Même*, *La Revue latine*, *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, etc.



JACQUES BREUER

(1933)

BREUER, *Jacques-Henri-Ghislain*, né à Liège le 2 juin 1892.
Études d'humanités gréco-latines au Collège Saint-Servais, à Liège.
Études supérieures à l'Université de Liège : licencié en sciences commerciales (juillet 1913) ; docteur en Histoire de l'Art et Archéologie (octobre 1933) ; candidat-bibliothécaire (novembre 1923).
Attaché des Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles depuis décembre 1926. Direction du Service des fouilles de l'État, depuis 1930.
Chargé du cours d'Histoire de l'art à l'École Normale moyenne de l'État à Liège (1924-1927).
Chargé du cours libre d'Antiquités belgo-romaines et franques à l'Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'archéologie de l'Université de Liège par Arrêté royal du 27 décembre 1933.

PUBLICATIONS

- Rue des Prémontrés. — Rue du Vert-Bois. (Notes d'archéologie locale).
Chronique Archéologique du Pays de Liège, 1913 (juillet), pp. 79-80.
Documents épigraphiques de l'ancienne Paroisse St-Nicolas-au-Trez (Liège).
Ibid., 1914 (mars) pp. 30-34.
Les Fouilles de Nimègue. *Revue des Études Anciennes*, t. XX, 1918, p. 190-192.
Tonneaux en bois de l'époque romaine. *Ibid.*, pp. 249-252.
Tonneaux en bois de l'époque romaine, note complémentaire. *Ibid.*, t. XXII, 1920, p. 207-209.
De Chronyck van Ghysbrecht Wijnen. *Limburg Maandschrift*, 1920 (avec e Chanoine J. COENEN).
Les sépultures antiques dans l'Art du Blason. *Chronique Archéologique du Pays de Liège*, 1922 (janv.-févr.), pp. 4-7.
Palais des Princes-Évêques. *Ibid.*, 1923 (avril-mai), pp. 47-48.
Chaudfontaine. Hôtel des Bains. *Ibid.*, 1923 (avril-mai), pp. 46-47.
Collaboration à HOLWERDA, J.-H., *Arentsburg ; Een romeinsch militair Vloostation bij Voorburg*. Leiden, 1923, pp. 119-142 et 151-152.

Peinture, Sculpture, Manuscrits à miniature, Hommage à Grétry. *Catalogue de l'Exposition de l'Art ancien au Pays de Liège*. Paris, 1924. (avec M. L. GHINET).

Orfèvrerie mosane du XV^e siècle. *Leodium*, t. XVII, 1924, pp. 69-73.

Lixhe — Sépulture franque. Bressoux — Débris romains. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XV, 1924, pp. 47-48.

Les études archéologiques au pays de Liège. (Coup d'œil rétrospectif). Liège, Capitale de la Wallonie. (*Guide du Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences*. Liège, 1924), pp. 131-199.

Découverte de céramique belgo-romaine à Horion-Hozémont. *Chronique Archéologique du Pays de Liège*, t. XV (nov.-déc.), 1924, pp. 97-101.

Ajusteurs Jurés Liégeois. *Revue Belge de Numismatique*, t. LXXVI, (1924), pp. 171-174.

Un monnayeur liégeois au début du XVII^e siècle : Adrien Franssen. *Ibid.*, t. LXXVI, 1924, pp. 194-197.

Une méprise archéologique. *Namurcum*, t. I, 1924, p. 47-48.

Une œuvre de Mademoiselle Rozée, en vente à Spa. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVI, 1925, pp. 67-69.

Adegem et le Canal de La Lieve. *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*. Congrès de Bruges, 1925 ; Travaux, p. 4.

La Frontière linguistique et l'hypothèse d'un « Limes » en Belgique au IV^e siècle. *Ibid.*, pp. 99-101.

Stucs et Stucateurs italiens en Wallonie au XVIII^e siècle. *La Vie Wallonne* (Liège), t. V, 1925, pp. 204-210.

Figures en cire au XVIII^e siècle. Le Viennois Ignace Brecher et sa famille. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVI, 1925, pp. 61-67.

Le Peintre Jacques Baudin. *Namurcum*, t. II, 1925, pp. 26-28.

Artistes étrangers de passage au Pays de Liège, à la fin du XVIII^e siècle. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLIX, 1926, pp. 111-179.

A propos du peintre Robionoy. *Namurcum*, t. IV, 1927, pp. 12-13.

Une œuvre de jeunesse de Jean-Pierre Putman, sculpteur-ornemaniste liégeois. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVIII, 1927, pp. 49-53.

A propos de la Pierre Bourdon. *Ibid.*, t. XIX, 1928, pp. 18-19.

Recherches à Morlanwelz exécutées par le Service des Fouilles des Musées royaux. *Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, juillet 1928, pp. 7-9.

La Table de pierre à Braine-le-Comte. *Annales de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique*. Congrès de Mons, 1928, fasc. 2, pp. 24-25.

Documents pour servir à l'histoire de la facture d'orgue dans les Pays-Bas. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XIX, 1928, pp. 83-85 et *Revue Musicale Belge*, 1928 (20 août).

Gobelet gallo-romain en terre sigillée provenant de Tongres ou de ses environs. *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, juillet 1929, pp. 82-84.

Guillaume de Jonckeu. Un sculpteur liégeois du XVI^e siècle. Anvers, 1929 (avec Melle Y. DUPONT) ; 12 pp. in-4^o, figg.

- L'Exposition d'objets préhistoriques. *Bulletin des Musées royaux* 1929, pp. 53-56.
- Four à chaux de l'époque romaine à Clermont-lez-Nandrin (Prov. de Liège). *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XX, 1929, pp. 84-92 (avec M. Ch. FRAIPONT).
- Artistes et œuvres d'art liégeois en Suède. *Ibid.*, t. XX, 1929, pp. 48-55.
- Notes sur la céramique ordinaire du moyen âge et des temps modernes. *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 1929, pp. 96-100.
- Artistes et œuvres d'art d'origine liégeoise en Suède au XVIII^e siècle. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XX, 1929, pp. 48-55.
- Sépultures de l'âge du Fer dans le Luxembourg belge. *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*. Congrès d'Anvers, 1930, fasc. I, pp. 44-45.
- Monuments lapidaires de Buzenol (Épigraphie). *Ibid.*, fasc. I, pp. 43-44.
- Fouilles archéologiques à Tongres. *Bulletin officiel du Touring Club de Belgique*, XXXVI^e année (15 nov. 1930), pp. 345-347 (avec M. H. VAN DE WEERD).
- Oudheidkundige Opgravingen te Tongeren. *Toerisme, Orgaan van den Vlaamschen Toeristenbond*, X^e Jaargang, n^o 23. 1 december 1930, pp. 566-568 (avec M. H. VAN DE WEERD).
- L'église de Lantin. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, XXI, 1930, pp. 57-72. (avec M. le Chanoine J. COENEN).
- Anderlecht depuis les temps préhistoriques jusqu'au moyen-âge. *Folklore Brabançon*, X^e année, n^o 55-56 (août-octobre 1930), pp. 12-23.
- Petites enquêtes archéologiques. Comines, Genck, Moerzeke. (*Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3^e série, 2^e année, n^o 6, nov. 1930, pp. 166-167).
- Service des Fouilles de l'État. — Recherches à Spiennes (3-20 mars 1930). *Ibid.*, 1930, pp. 87-88.
- Fouille d'un fortin du IV^e siècle à Morlanwelz. *Ibid.*, 1930, pp. 110-111.
- Le Burgus de Morlanwelz et la frontière de l'Empire au IV^e siècle. *Congrès international de Géographie historique*, Bruxelles, 1923, pp. 56-57.
- Le Fort romain de Brunchault-Liberchies. *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3^e série, III^e année, n^o 4, juillet 1931, pp. 98-103.
- Les objets antiques découverts à Ubbergen près Nimègue. *Oudheidkundige Mededeelingen*. Leiden. Nieuwe Reeks, t. XXII, 1931, pp. 1-95, avec 16 planches. Leyde. Brill.
- Pointe de *pilum* découverte à Bray-Dunes (Nord-France). *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3^e série, III^e année, n^o 5, septembre 1931, pp. 148-150.
- Oudheidkundige Opgravingen te Tongeren, 1930-1931. *Limburg, Maandschrift*, XIII, 1932, n^o 11, pp. 201-207, avec figg. (avec M. H. VAN DE WEERD).
- Fouilles archéologiques à Tongres 1930-1931. *Bulletin de la Société Scientifique et littéraire du Limbourg*, t. 1932, pp. 193-200. (avec M. H. VAN DE WEERD).
- Hache polie en silex à Anderlecht. *Bulletin de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 1932, n^o 2, pp. 39-40.
- Fouilles archéologiques à Malmédy. *Ibid.*, pp. 37-38.

Hachette en silex trouvée à Woluwe-Saint-Pierre (Brabant). *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3^e série, IV^e année, n^o 1, janvier 1932, p. 17.

Quelques dons récents au département de la Belgique Ancienne et du préhistorique général. *Ibid.* 1932.

L'Enceinte de Nivelles. *Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*; juin-juillet 1932, n^o 4, pp. 101-104.

Controverse sur les fers à cheval antiques. *Ibid.*, n^{os} 1 et 2, 1933.

Quelques notes sur les Bommershoven, orfèvres liégeois. *Leodium*, t. XXVII, 1934, pp. 2-6.

Le Camp de la *Legio X* à Nimègue et celui de la *Legio II* à Batavodurum. *L'Antiquité Classique*, t. III, 2, 1924, pp. 386-392.

Les Orfèvres du Pays de Liège. *Bulletin de la Société des Bibliophiles Liégeois*, t. XIII, 1935, pp. 1-246.

Le Baron de Crassier, de Liège, et les débuts des études préhistoriques. *Revue Belge d'Histoire de l'Art*, t. V, fasc. 1, janvier-mars 1934, pp. 25-30.

Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Description sommaire des Collections. Tome I. Section de l'Antiquité, pp. 9-40, Département de la Belgique Ancienne (avec M^{lle} LECLERCQ). Illustr. Bruxelles, Nouvelle Société d'Édition.

Bas-reliefs romains découverts à Fontaine-Valmont (Hainaut) au XVIII^e siècle. *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3^e série, 1935, n^o 1, pp. 13-16.

Comptes rendus et Notes diverses dans : *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, *Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, *Chronique archéologique du Pays de Liège*, *La Vie Wallonne*, *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, etc.

Collaboration au *Notiziario del Bullettino dell'Impero Romano*, depuis 1931.

FRANÇOIS CLOSSET

(1934)

CLOSSET, *François*, né à Herstal le 4 février 1900. Humanités à l'Athénée royal de Liège. Études supérieures à l'Université de l'État à Liège.

Docteur en Philosophie et Lettres (philologie germanique) en 1923. Thèse doctorale : *Bijdrage tot betere kennis van de fantasie van Jean Paul Fr. Richter*.

Nommé successivement professeur aux Athénées royaux de Bouillon (1923), Dinant (1924) et Huy (1927), à la Section normale moyenne de l'État à Liège (1933).

Chargé du cours de Méthodologie spéciale du flamand, de l'allemand et de l'anglais à l'Université de Liège (1934).

Voyages d'études en Allemagne, en Angleterre et en Hollande.

Co-fondateur et directeur du *Bureau belge pour l'Échange Estudiantin* (fondé en 1930), constitué pour aider la jeunesse belge à entrer en contact avec la jeunesse étrangère et acquérir par là la connaissance des langues étrangères et des peuples qui les parlent. (Correspondance interscolaire et échanges individuels de jeunes gens).

Directeur-Fondateur de la *Revue des Langues Vivantes* (*Tijdschrift voor Levende Talen*), organe de la Fédération des Professeurs de Langues Vivantes de Belgique.

PUBLICATIONS

I. LIVRES :

Door Nederland, handboek van de Nederlandsche omgangstaal, Bielefeld-Ettlingen & Leipzig. — Bruxelles, Office de Publicité, 1^{re} édition, 1930, 222 pages ; 2^e édition, 1934, 287 pages.

De Kleine Correspondent, handboek van de Nederlandsche particuliere en handelscorrespondentie, Office de Publicité, Bruxelles, 1931, 141 pages.

George Bernard Shaw, son œuvre, Nouvelle Revue Critique, Paris, Collection critique, 1935, 80 pages.

En collaboration avec M. A. L. CORIN : Deutscher Handel und Wandel, Einführung in die deutsche Handelskorrespondenz, nebst Einblicken in das Wirtschaftsleben, Dessain, Liège, 1934, 621 pages.

II. ARTICLES :

A. ARTICLES SUR LA LITTÉRATURE ALLEMANDE :

- Het werk van Fritz von Unruh. *Vlaamsche Gids*, Gand, sept. 1929.
 Leonhard Frank. *Nouvelle Revue Critique*, Paris, oct. 1930.
 Fritz von Unruh, poète de la Vie. *Revue Mondiale*, déc. 1930.
 Gotthold Ephraim Lessing. *Nouvelle Revue Critique*, Paris, mars 1931.
 A l'Ouest rien de Nouveau et l'Opinion. *Ibid.*, Paris, juin 1931.
 Her werk van Leonhard Frank. *Vlaamsche Gids*, Gand, janvier, 1932.
 Erik Reger. *Nouvelle Revue Critique*, Paris, février 1932.
 W.-E. Sueskind. *Ibid.*, juin 1933.
 Stefan George. *Ibid.*, février 1934.

B. ARTICLES SUR LA LITTÉRATURE ANGLAISE :

- Sinclair Lewis. *Ibid.*, août 1931.
 G. B. Shaw. *Ibid.*, févr. 1932.
 Samuel Butler. *Ibid.*, juil. 1932.
 Aldous Huxley. *Ibid.*, sept. 1932.
 D.-H. Lawrence. *Ibid.*, oct. 1932.
 John Galsworthy. *Ibid.*, juin 1933.

C. ARTICLE SUR LA LITTÉRATURE NÉERLANDAISE :

- Nico van Suchtelen. *Ibid.*, janv. 1931.

D. ARTICLES SUR LA PÉDAGOGIE ET LA MÉTHODOLOGIE :

- Échange de jeunes gens. *Indépendance belge*. Bruxelles, juillet 1933.
 Briefwisseling en Jongeliedenuitwisseling. *Vlaamsche Gids*, Gand, déc. 1933.
 Kennis van vreemde talen en volkeren. *Mulo*, Zutphen, avril 1934.
 Basic English. *Revue des langues Vivantes (Tijdschrift voor Levende Talen)*, 1935-2.
 De Gramfoonplaat voor tekstverklaringen. *Ibidem*.
 Engelsche Les met Linguaphone. *Ibidem*.
 Vertaling van Teksten. *Revue des Langues Vivantes (Tijdschrift voor Levende Talen)*, 1935, 3.

III. COMPTES RENDUS ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Publiés dans *L'Athénée*, le *Mercure de France*, *De Nieuwe Gids*, la *Nouvelle Revue Critique*, la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, la *Revue des Langues Vivantes*, le *Vlaamsche Gids*.

MARCEL DE CORTE

(1935)

DE CORTE, *Marcel-Marguerite-Fernand-Ghislain*, est né à Genappe (Brabant) le 20 avril 1905. Il a fait ses études moyennes à l'Athénée Royal de Nivelles (ancien Collège communal), où il reçut, au terme de la Rhétorique gréco-latine, la récompense spéciale du Gouvernement réservée aux élèves ayant remporté le premier prix d'excellence pendant six années consécutives.

Le 16 juillet 1928, il obtint le diplôme de Docteur en Philosophie et Lettres (section de philologie classique) à l'Université de Bruxelles, avec la plus grande distinction.

En septembre de la même année, il fut nommé professeur de langues anciennes à la Section d'Athénée de Hannut.

Le 25 novembre 1929, il fut proclamé premier en Philosophie au Concours Universitaire de 1927-1929, avec une thèse intitulée : *Essai sur la composition du Corpus Aristotelicum*. Proposé par le jury comme boursier de voyage, il obtint une bourse de la Fondation Universitaire et un congé payé de deux ans du Ministère des Sciences et des Arts. En novembre 1930, il part suivre à Paris les cours des professeurs de philosophie de la Sorbonne et de l'Institut Catholique (MM. Bréhier, Brunschvicg, Gilson, Maritain, etc...) Il fréquente aussi l'École Normale Supérieure où il est admis comme élève externe. Il interrompt en janvier 1931 son séjour à Paris pour aller en Italie dans les principales bibliothèques (Milan, Venise, Florence, Rome) collationner les manuscrits du *De Anima* d'Aristote dont il prépare l'édition, la traduction et le commentaire. De retour à Paris en avril 1931, il continue à suivre les cours de maîtres éminents et à préparer divers travaux d'histoire de la philosophie qui paraîtront ensuite dans diverses revues.

A l'expiration de son séjour à l'étranger, il est nommé, sur proposition de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège et sur présentation par M. le professeur Janssens, assistant aux cours de Psychologie et de Morale (Arrêté Royal du 1^{er} septembre 1932).

Le 13 mars 1934, il obtient le diplôme d'agrégé de l'enseignement supérieur en Philosophie, à la suite de la défense d'une thèse intitulée : *La Doctrine de l'Intelligence chez Aristote*, de trois thèses accessoires, et d'une

leçon publique sur *La Finalité et le Problème de l'Évolution*. En février 1935, ses diverses publications lui font obtenir le prix des Amis de l'Université de Liège.

Le 28 octobre 1935, un Arrêté Royal le nomme chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, et lui confie les cours suivants : en remplacement de M. E. Janssens : Exercices sur des questions de philosophie (*partim*), Analyse critique d'un traité philosophique (*partim*) ; en remplacement de M. P. Nève : Histoire de la philosophie (ancienne), Encyclopédie de la philosophie ; en remplacement de M. A. Delatte : Explication de textes philosophiques (*partim* : antiquité).

PUBLICATIONS

I. LIVRES :

La Liberté de l'Esprit dans l'Expérience mystique, 1 broch. de 54 pp., Éd. de la « Nouvelle Équipe ». Paris, Desclée De Brouwer et C^{ie}, 1933.

La Doctrine de l'Intelligence chez Aristote, Essai d'exégèse, Préface de M. Étienne Gilson, professeur au Collège de France, 1 vol. de XII-309 pp., Paris, J. Vrin, 1934.

Le Commentaire de Jean Philocon sur le Troisième Livre du « Traité de l'Âme » d'Aristote, 1 vol. de XXII-86 pp., Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Fascicule LXV, Paris, E. Droz, 1934.

Aristote et Plotin, Etudes d'Histoire de la Philosophie ancienne, 1 vol. de 291 pp. Bibliothèque française de Philosophie, sous la direction de M. Jacques Maritain, 3^e série. Paris, Desclée, De Brouwer et C^{ie}, 1935.

II. ARTICLES :

Note critique sur l'Asinaria, *Rev. belge de Philol. et d'Hist.*, t. VII, 1928, n^o 4, pp. 1467-1469.

Le pluralisme dans la théologie aristotélicienne, *Ibid.*, t. IX, 1930, n^o 3, pp. 869-877.

Le concept de bonne volonté dans la morale kantienne, *Revue de Philosophie*, 1931, 33 pp.

Technique et Fondement de la Purification plotinienne, *Revue d'Histoire de la Philosophie*, 1931, fasc. 1, 33 pp.

La causalité du Premier Moteur dans la Philosophie ancienne, *Ibid.*, 1931, fasc. 2, 42 pp.

Notes critiques sur le « Traité de l'Âme », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, avril 1932, pp. 148-157.

- Notes Critiques sur le « De Anima » d'Aristote*, *Revue des Études Grecques*, tome XLV, avril-juin 1932, pp. 163-194.
- Glose sur un passage du « De Anima »*, *Revue Néoscholastique de Philosophie*, XXXIV, mai 1932, pp. 239-247.
- Notes exégétiques sur la théorie aristotélicienne du « Sensus communis »*, *The New Scholasticism*, vol. VI, n° 3, july 1932, pp. 187-214.
- La dialectique de Plotin et le Rythme de la Vie Spirituelle*, *Revue de Philosophie*, 1932, juillet-août, pp. 323-367.
- Chronique d'Histoire de la Philosophie ancienne*, *Ibid.*, 1932, Novembre-Décembre, pp. 593-608.
- Thémistius et saint Thomas d'Aquin, contribution à l'étude des sources et de la chronologie du Commentaire de saint Thomas sur le De Anima*, *Archives d'Histoire littéraire et doctrinale du Moyen-Age*, t. VII, 1933, pp. 47-84.
- Études sur les manuscrits du Traité de l'Âme d'Aristote*, *Revue de Philologie de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. VII, avril, juillet et octobre 1933, pp. 141-160, 261-281, 355-367.
- Chronique d'Histoire de la Philosophie ancienne*, *Revue de Philosophie*, n° 6, nov. déc. 1933, pp. 617-638.
- La tonalité du mysticisme de Plotin*, *Hermès*, II, décembre 1933, 15 pp.
- Les origines ravaissonniennes du Bergsonisme*, *The New scholasticism*, vol. VIII n° 2, april 1934, pp. 103-151.
- Rapports entre la Mystique et la Poésie*, *Hermès*, III, mai 1934, pp. 16-20.
- Le problème philosophique de la finalité de l'Évolution*, *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, oct. 1934, 6^e année, pp. 234-257.
- Du symbolisme en métaphysique*, *Hermès*, IV, mars 1935, pp. 1-11.
- Note sur la métaphysique et la critique de l'acte de connaître*, *Revue de Philosophie*, n° 4, juillet-août 1934, pp. 301-308.
- Idée sommaire de la Phénoménologie*, *Ibid.*, n° 1, janvier 1935, pp. 33-42.
- Sur l'Histoire de la Philosophie chrétienne*, *Ibid.*, n° 2, mars-avril 1935, pp. 155-163.
- Sur l'Ethica de M. E. De Bruyne*, *Ibid.*, pp. 179-182.
- A propos de la doctrine de l'intelligence chez Aristote*, *Réponse au R. P. Festugière*, *Bulletin Thomiste*, IV, n° 5, janvier-mars 1935, pp. 418-420.
- Lettre à Emmanuel Mounier sur l'esprit qui décompose*, *Esprit*, 3^e année, 1^e juillet 1935, pp. 593-603.
- L'expérience mystique chez Plotin et chez saint Jean de la Croix*, *Études Carmélitaines, mystiques et missionnaires*, 20^e année, vol. II, oct. 1935, pp. 164-215.
- La Philosophie de M. Decoster*, *Revue de Philosophie*, n° 4, juillet-août 1935, pp. 358-367.
- Sur quelques livres augustinien*, *Ibid.*, pp. 378-382.
- Sur quelques ouvrages spinozistes*, *Ibid.*, n° 5, sept.-oct. 1935, pp. 471-476.
- Sur quelques livres relatifs à l'Histoire de la Philosophie ancienne*, *Ibid.*, n° 6, nov. déc. 1935, pp. 549-568.

- L'ontologie existentielle de M. Gabriel Marcel, Revue Néoscholastique de Philosophie*, t. 38, nov. 1935, pp. 470-500.
- De la Jeunesse et de la Vieillesse métaphysiques, Revue thomiste*, t. XIX, n° 93, janvier-février 1936, pp. 1-25.
- Sur John Holmès Howison, Revue de Philosophie*, n° 1, janvier-février 1936, p. 90-93.
- Poésie et Métaphysique, Hermès*, I, janvier 1936, pp. 36-51.
- La Classe de Philosophie, Le Flambeau*, 19^e année, n° 2, février 1936, pp. 185-193.
- La Philosophie grecque et la Métaphysique, Ibid.*, n° 3, mars 1936, pp. 286-310.
- La Notion de Philosophie chrétienne, Revue catholique des Idées et des Faits*, 27 mars 1931, XI^e année, n° 1.
- De quelques aspects de l'activité philosophique française en 1931, Ibid.*, 7 et 14 août 1931, XI^e année, n° 20 et 21.
- Notes sur la spiritualité catholique contemporaine, Ibid.*, 11 septembre et 18 décembre 1931, XI^e année, n° 25 et 39.
- André Gide et la philosophie de la vie, Ibid.*, 12 février 1932, XI^e année, n° 47.
- La philosophie et la science moderne, Ibid.*, 29 Avril 1932, XII^e année, n° 6.
- Philosophie et mystique, Ibid.*, 1^{er} juillet 1932, XII^e année, n° 15.
- De l'état actuel de la philosophie, Ibid.*, 26 Août, 1932, XII^e année, n° 22 et 23.
- L'Idée dans le thomisme, Ibid.*, 9 septembre 1932, XII^e année, n° 25.
- Descartes et la philosophie chrétienne, Ibid.*, 23 septembre 1932, XII^e année, p. 27.
- Un dernier sursaut du scientisme, Ibid.*, 7 octobre 1932, XII^e année, n° 29.
- Critique de la raison naturelle et de la raison surnaturelle, Ibid.*, 20 Janvier 1933, XII^e année, n° 44.
- La Philosophie de Newman, Ibid.*, 24 mars 1933, XII^e année, n° 53.
- Les intuitions atomistiques., Ibid.*, 23 juin 1933, XIII^e année, n° 13.
- Le moralisme sociologique de M. Dupréel, Ibid.*, 4 août 1933, XIII^e année, n° 19.
- Esprit, Ibid.*, 29 septembre 1933, XIII^e année, n° 27.
- Trois collections philosophiques françaises, Ibid.*, 9 novembre 1933, XIII^e année, n° 32 et 33.
- Métaphysique du monde nouveau, Ibid.*, 2 février 1934, XIII^e année, n° 45.
- Tableau de la pensée philosophique française au XX^e siècle, Ibid.*, 27 avril 1934, XIV^e année, n° 5.
- Pour l'organisation d'une chrétienté, Ibid.*, 4 mai 1934, XIV^e année, n° 6.
- Xénophon, M. Delatte et l'humanisme, Ibid.*, 8 juin 1934, XIV^e année, n° 11.
- La dernière étape de la philosophie de M. Blondel, Ibid.*, 24 août 1934, XIV^e année, n° 21 et 22.
- Un philosophe de la fidélité: M. Gabriel Marcel, Ibid.*, 21 septembre 1934, XIV^e année, n° 26.

Réflexions sur Bergson et le bergsonisme, Ibid., 7 décembre 1934, XIV^e année, n^o 37.

La science du caractère et ses applications pratiques, Ibid., 5 avril 1935, XV^e année, n^o 2.

La réforme de l'enseignement moyen et la classe de philosophie, ibid., 3 mai.

Philosophie de l'impressionnisme, Ibid., 23 août 1935, XV^e année, n^o 21 et 22,

Orientations de la philosophie contemporaine en Allemagne, Ibid., 4 octobre 1935, XV^e année, n^o 28.

Du nouveau sur Van Helmont, Ibid., 6 décembre 1935, XV^e année, n^o 37.

Contribution à la revue critique des livres de la *Revue d'Histoire de la philosophie* (1931), de la *Revue de Philosophie*, du *Bulletin thomiste*, de *L'Antiquité classique*, des *Beaux-Arts*.

PHILIPPE DEVAUX

(1935)

DEVAUX, *Philippe-L.-E.*, né à Bruxelles le 8 octobre 1902.

Docteur en Philosophie et Lettres (avec la plus grande distinction) de l'Université Libre de Bruxelles (juillet 1925). Lauréat du Concours Universitaire de 1925-27 (groupe de Philosophie).

Ancien Associé C. R. B. à l'Université Libre de Bruxelles (1926-1935).

Ancien Associé du Fonds National de la Recherche Scientifique (1930-1935).

Séjour à l'Université de Paris (1927-28). Séjour aux États-Unis : Advanced Fellow de la C. R. B. Educational Foundation auprès de l'Université John Harvard (Cambridge Mass.) en 1930, et de l'Université de Californie (Berkeley) en 1931.

Chargé de cours (Logique, Psychologie et Morale) à l'Institut Supérieur de Commerce de l'État à Anvers (Section française) (A. R. du 16 janvier 1935).

Chargé de cours à l'Université de Liège (A. R. du 28 octobre 1935), avec les attributions suivantes : à la Faculté de Philosophie et Lettres, cours d'Exercices spéciaux sur la philosophie ; à l'École Supérieure de Sciences Économiques et Commerciales, du cours de Notions de philosophie.

Secrétaire de la Société Belge de Philosophie.

PUBLICATIONS

I. OUVRAGES :

1. « Le Système d'Alexander », Exposé Critique d'une nouvelle théorie réaliste du changement. Paris, Vrin, 1929, 200 pp.
2. « L'Ordre et la Vie Intérieure ». Bruxelles, Larcier, 1930. Éditions « Équilibres », 60 pp.
3. « La Méthode Scientifique en Philosophie », de B. Russell, traduction française de l'anglais — Paris, Vrin, 1929, 200 pp.
4. « La Cosmologie de Whitehead », Essai critique sur une théorie réaliste de l'objectivité, 400 pp. (en préparation).

II. OPUSCULES ET ARTICLES :

Revue de l'Université de Bruxelles (1927-1934) :

1. Un nouveau tournant du néo-réalisme anglais.
2. La grande pitié de la Fondation Belge à Paris.
3. Quelques aspects de la philosophie française contemporaine.
4. Un aspect de la philosophie de M. Dupréel.
5. Savants et Philosophes.

Archives de la Société Belge de Philosophie (1928-1933) :

6. Expérience et Formalisme. (18 pp.)
7. Une nouvelle phase du néo-réalisme anglais. (12 pp.)
8. Lotze et son influence sur la philosophie anglo-saxonne (48 pp.)

Revue de Métaphysique et de Morale (Paris, Colin, 1934) :

9. Le Pragmatisme de Clarence Irving Lewis (26 pp.)

Le Flambeau (1931) :

10. La Philosophie Anglaise Contemporaine (Janvier 1931, p. 91 sq.).

Equilibres (2^{me} Année 1931, n° 2) :

11. La Morale de Bergson (12 pp.)

Revue Franco-Belge (1934) :

12. Du nouveau sur James.

Revue de Synthèse (Fondation « Pour la Science »). Paris, Renaissance du Livre, 1936, tome XI, sous presse :

13. Les Modèles de l'Expérience (leçon inaugurale faite à l'Université de Liège).

II. OUVRIERES ET ARTIÈRES :

- 1. Les ouvrières travaillant en Belgique (1927-1928) ;
- 2. Les grandes villes de la Belgique (1927-1928) ;
- 3. Conditions de travail des ouvrières dans les manufactures ;
- 4. Le statut de la profession de M. Dreyfus ;
- 5. Statuts de l'industrie ;
- 6. Statuts de la Société belge de Philologie (1928-1929) ;
- 7. Statuts de l'Association des Femmes Belges (1929-1930) ;
- 8. Statuts de l'Association des Femmes Belges (1930-1931) ;
- 9. Statuts de l'Association des Femmes Belges (1931-1932) ;
- 10. Statuts de l'Association des Femmes Belges (1932-1933) ;
- 11. La Société de Belgique (1933) ;
- 12. La Société de Belgique (1934) ;
- 13. La Société de Belgique (1935) ;
- 14. La Société de Belgique (1936) ;
- 15. La Société de Belgique (1937) ;
- 16. La Société de Belgique (1938) ;
- 17. La Société de Belgique (1939) ;
- 18. La Société de Belgique (1940) ;
- 19. La Société de Belgique (1941) ;
- 20. La Société de Belgique (1942) ;
- 21. La Société de Belgique (1943) ;
- 22. La Société de Belgique (1944) ;
- 23. La Société de Belgique (1945) ;
- 24. La Société de Belgique (1946) ;
- 25. La Société de Belgique (1947) ;
- 26. La Société de Belgique (1948) ;
- 27. La Société de Belgique (1949) ;
- 28. La Société de Belgique (1950) ;
- 29. La Société de Belgique (1951) ;
- 30. La Société de Belgique (1952) ;
- 31. La Société de Belgique (1953) ;
- 32. La Société de Belgique (1954) ;
- 33. La Société de Belgique (1955) ;
- 34. La Société de Belgique (1956) ;
- 35. La Société de Belgique (1957) ;
- 36. La Société de Belgique (1958) ;
- 37. La Société de Belgique (1959) ;
- 38. La Société de Belgique (1960) ;
- 39. La Société de Belgique (1961) ;
- 40. La Société de Belgique (1962) ;
- 41. La Société de Belgique (1963) ;
- 42. La Société de Belgique (1964) ;
- 43. La Société de Belgique (1965) ;
- 44. La Société de Belgique (1966) ;
- 45. La Société de Belgique (1967) ;
- 46. La Société de Belgique (1968) ;
- 47. La Société de Belgique (1969) ;
- 48. La Société de Belgique (1970) ;
- 49. La Société de Belgique (1971) ;
- 50. La Société de Belgique (1972) ;
- 51. La Société de Belgique (1973) ;
- 52. La Société de Belgique (1974) ;
- 53. La Société de Belgique (1975) ;
- 54. La Société de Belgique (1976) ;
- 55. La Société de Belgique (1977) ;
- 56. La Société de Belgique (1978) ;
- 57. La Société de Belgique (1979) ;
- 58. La Société de Belgique (1980) ;
- 59. La Société de Belgique (1981) ;
- 60. La Société de Belgique (1982) ;
- 61. La Société de Belgique (1983) ;
- 62. La Société de Belgique (1984) ;
- 63. La Société de Belgique (1985) ;
- 64. La Société de Belgique (1986) ;
- 65. La Société de Belgique (1987) ;
- 66. La Société de Belgique (1988) ;
- 67. La Société de Belgique (1989) ;
- 68. La Société de Belgique (1990) ;
- 69. La Société de Belgique (1991) ;
- 70. La Société de Belgique (1992) ;
- 71. La Société de Belgique (1993) ;
- 72. La Société de Belgique (1994) ;
- 73. La Société de Belgique (1995) ;
- 74. La Société de Belgique (1996) ;
- 75. La Société de Belgique (1997) ;
- 76. La Société de Belgique (1998) ;
- 77. La Société de Belgique (1999) ;
- 78. La Société de Belgique (2000) ;
- 79. La Société de Belgique (2001) ;
- 80. La Société de Belgique (2002) ;
- 81. La Société de Belgique (2003) ;
- 82. La Société de Belgique (2004) ;
- 83. La Société de Belgique (2005) ;
- 84. La Société de Belgique (2006) ;
- 85. La Société de Belgique (2007) ;
- 86. La Société de Belgique (2008) ;
- 87. La Société de Belgique (2009) ;
- 88. La Société de Belgique (2010) ;
- 89. La Société de Belgique (2011) ;
- 90. La Société de Belgique (2012) ;
- 91. La Société de Belgique (2013) ;
- 92. La Société de Belgique (2014) ;
- 93. La Société de Belgique (2015) ;
- 94. La Société de Belgique (2016) ;
- 95. La Société de Belgique (2017) ;
- 96. La Société de Belgique (2018) ;
- 97. La Société de Belgique (2019) ;
- 98. La Société de Belgique (2020) ;
- 99. La Société de Belgique (2021) ;
- 100. La Société de Belgique (2022) ;



FACULTÉ DE DROIT

I. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS DÉCÉDÉS

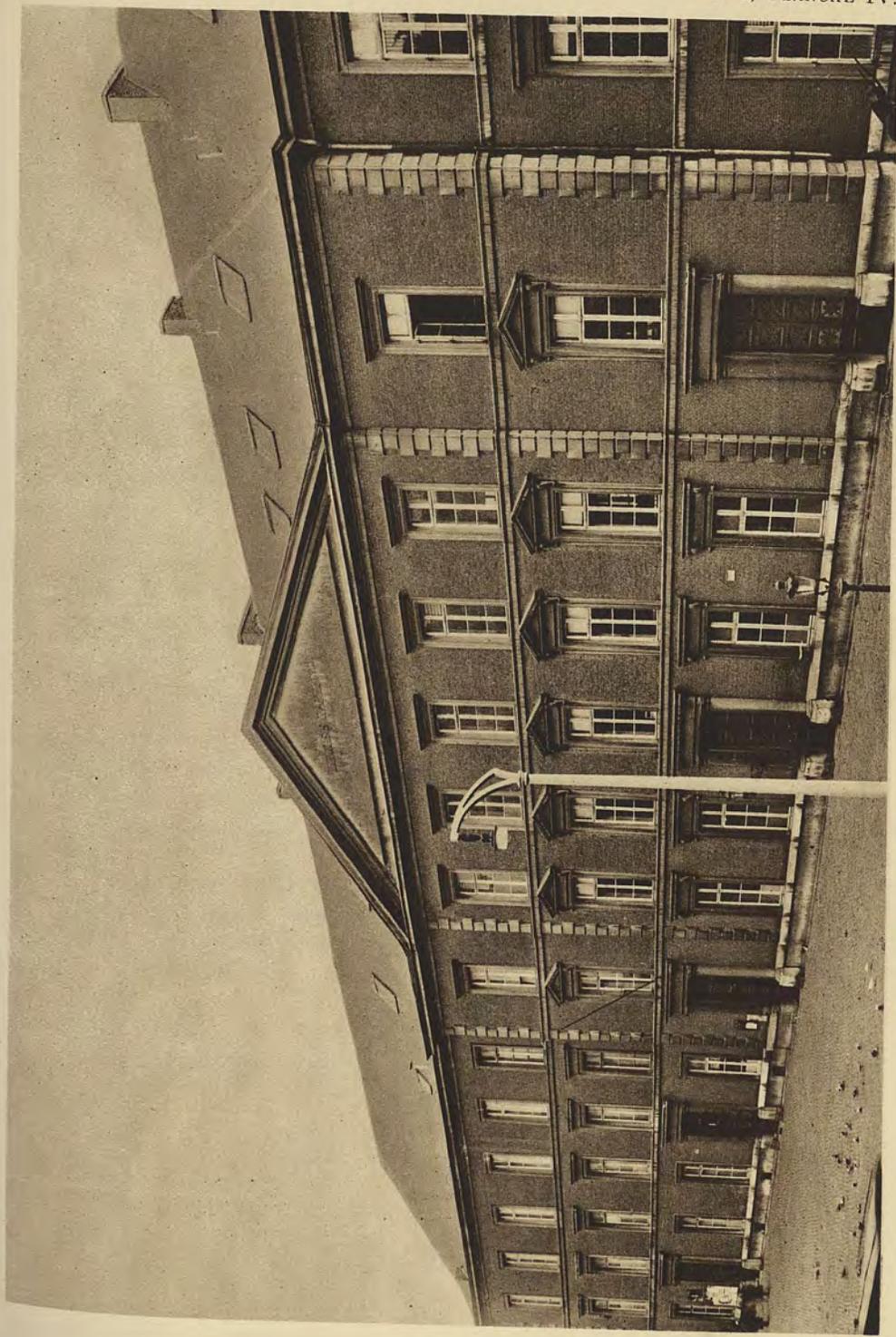
Manuscrit arrêté au 31 décembre 1935



FACULTÉ DE DROIT

LES PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS
DÉCÈDES

T. I, PLANCHE IV.



FAÇADE DE L'UNIVERSITÉ DONNANT SUR LA PLACE COCKERILL.



ÉVRARD DUPONT

(1827)

DUPONT, *Evrard* (1), né à Liège le 1^{er} avril 1799, se fit inscrire, comme étudiant, à l'Université en 1817, l'année même de la fondation de celle-ci.

Il obtint le titre de docteur en droit le 10 avril 1823. Après un séjour d'études, d'une année, à l'étranger, il fut appelé à faire l'interim des leçons d'Institutes, suspendues par la maladie de Warnkoenig, titulaire du cours.

En 1826, Dupont fut chargé, en qualité de lecteur, du cours d'Histoire du droit, qu'il conserva jusqu'en 1837, époque à laquelle ce cours fut fusionné avec celui d'Institutes, ainsi que du cours de Procédure civile, qu'il abandonna en 1835.

Warnkoenig ayant quitté Liège pour Louvain en 1827, Dupont obtint la chaire de Pandectes, qu'il conserva jusqu'à sa retraite. Il imprima à cet enseignement une direction nouvelle, qui lui fut maintenue par la suite.

Nommé professeur extraordinaire en 1827, ordinaire en 1830, Dupont fut appelé au Rectorat en 1836 et conserva ces éminentes fonctions pendant l'année 1837-1838.

Successeur de G. Bekker, premier Recteur de l'Université réorganisée en 1835, Dupont exerça ses délicates fonctions avec une autorité remarquable et un profond souci des intérêts académiques.

Un arrêté royal du 27 septembre 1866 le promut à l'éméritat sur sa demande.

Il était officier de l'Ordre de Léopold.

Dupont décéda à Liège, le 11 novembre 1880; l'Université lui rendit les honneurs académiques.

J. WILLEMS DE LADDERSOUS.

(1) Une notice consacrée à E. Dupont figure dans le *Liber Memorialis* de Le Roy (1869), col., 645-656; elle mentionne ses publications.

CHARLES-AUGUSTE HENNAU

(1835)

HENNAU, *Charles-Auguste* (1), né à Liège le 11 avril 1798, entra, comme étudiant, à l'Université en 1817, année de la fondation de celle-ci. Il fréquenta ensuite le Collège de France et le Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris. Dans ce dernier établissement, il fut le disciple de J.-B. Say, dont l'influence l'orienta définitivement vers l'étude de l'Économie politique.

En 1830, le Gouvernement provisoire le chargea de faire, en qualité de lecteur, le cours d'Histoire politique moderne, qu'il ne conserva pas longtemps, ainsi que les cours d'Économie politique et de Statistique.

Il devint titulaire de la chaire d'Économie politique et d'Économie industrielle en 1835 et conserva cet enseignement jusqu'à son éméritat. La chaire d'Économie politique, attachée à la Faculté de Philosophie par la loi du 27 septembre 1835, fut attribuée à la Faculté de Droit en 1855. L'Économie industrielle était professée à l'École des Arts, des Manufactures et des Mines, annexée à la Faculté des Sciences. Dupont fut le créateur de cet enseignement à Liège.

Nommé professeur extraordinaire en 1835, ordinaire en 1855, Hennau fut promu à l'éméritat par arrêté royal du 28 mai 1864.

Il décéda à Liège le 11 avril 1881.

J. WILLEMS DE LADDERSOUS.

(1) Une notice consacrée à Hennau a paru dans le *Liber Memorialis* de Le Roy (1869), col. 696 à 700.

GUILLAUME NYPELS

(1835)

NYPELS, *Jean-Servais-Guillaume*, naquit à Maestricht le 3 juillet 1803.

Après les études moyennes faites au Collège de cette ville, il entra à l'Université de Louvain, où il suivit les cours de la Faculté des Lettres, spécialement le cours d'histoire de Dumbeek et celui de Reiffenberg,

Reçu candidat en philosophie, il aborda les études juridiques et soutint sa thèse le 16 juillet 1828 (*dissertatio historico-juridica de delictis recidivis*); il fut proclamé docteur avec la plus grande distinction.

Au mois d'août 1828, il revint s'installer à Maestricht et s'inscrivit au Barreau.

La situation politique se tendait ; les catholiques et les libéraux venaient de faire leur union contre le gouvernement de La Haye. Nypels fit une série de voyages à Liège et participa, durant un certain temps, à la rédaction du journal « L'Éclaireur ». Le 16 octobre 1830, le Gouvernement Provisoire le nomma substitut du procureur du Roi de l'arrondissement de Mons. Le 24 février 1831, il fut transféré en la même qualité au tribunal de Maestricht (lequel ne devait jamais siéger qu'à Tongres). Un arrêté du 29 juin 1833, l'affecta au Parquet de Namur. En cette dernière ville, au mois d'août 1834, il épousa M^{lle} Borgnet, sœur de son futur collègue à l'Université de Liège. Ayant eu à requérir dans diverses affaires criminelles importantes, il approfondit l'étude du droit pénal et de la procédure et, en 1835, il sollicita des fonctions dans l'enseignement supérieur. Il fut nommé professeur extraordinaire à l'Université de Liège le 31 décembre 1835 et titulaire du cours d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile, ainsi que de l'histoire du droit coutumier (matière qui finit par disparaître du programme). Le 4 septembre 1839, un arrêté royal l'éleva au rang de professeur ordinaire et le chargea de faire le cours de droit pénal et de procédure pénale en remplacement de Destriveaux. Cet enseignement correspondait au goût qu'il avait toujours manifesté et à la pratique qu'il avait acquise dans l'exercice des fonctions du Parquet. Il remplit les fonctions de recteur durant la période 1852-1855.

A la législation pénale de la Révolution française (lois de 1790-91), avait succédé le code impérial de 1810, œuvre merveilleuse d'unification,

parfois trop rigoureuse cependant. Le Prince-Souverain des Pays-Bas en avait décidé la réforme par un arrêté du 18 avril 1814 et il avait établi une Commission de onze membres pour élaborer un projet, lequel, envoyé au Conseil d'État, demeura sans suite. En exécution de l'article 63 de la loi fondamentale d'août 1815, un arrêté du 15 septembre 1815 commit trois conseillers à la Cour de Cassation pour mettre sur pied un texte nouveau de code pénal et d'instruction criminelle. La rédaction définitive en fut arrêtée en 1826 et il fut transmis aux Chambres en 1827, mais dut être retiré en présence de l'opposition qu'il provoqua. L'article 139 de la Constitution Belge de février 1831 prescrivit, entre autres, la revision du code de 1810. Un projet modelé sur la loi française de 1832 fut communiqué à la Chambre des représentants, puis délaissé. Un arrêté royal du 1^{er} mai 1848 créa une nouvelle commission, composée de MM. de Fernelmont, Stas, Delebecque, membres de la Cour de Cassation, Haus, professeur à Gand, et Nypels, professeur à Liège. Cette commission elabora un travail qui a donné naissance au projet présenté aux Chambres, lequel est devenu le code de 1867 (loi du 8 juin 1867).

Dès 1867, le travail législatif terminé, le professeur G. Nypels entreprit a publication des travaux préparatoires du Code pénal belge sous le titre de *Législation criminelle de la Belgique ou commentaire et complément du Code pénal belge* (Bruylant, Bruxelles). L'ouvrage comprenait deux parties distinctes : la première le *commentaire* proprement dit ; la seconde, sous le titre d'*éléments du commentaire*, tous les documents parlementaires dignes d'intérêt (travail qui se rapprochait de celui de Locré). Cet ouvrage, comportant trois volumes, fut terminé dès 1868. On peut dire qu'il constitue la base de toute étude portant sur le code pénal.

Comme complément de ce travail, Nypels publiait en 1870, sous le titre de Tome IV, une étude des travaux préparatoires de certaines lois spéciales notamment du Code pénal militaire du 27 mai 1870.

Ses travaux portèrent ensuite sur la réforme de l'instruction criminelle. Il fut un des auteurs du procès de révision du code du 27 novembre 1808. Ce travail législatif n'a pas été continué, mais on peut dire que la loi du 20 avril 1874, modifiant les dispositions sur la détention préventive, et la loi du 17 avril 1878, donnant les règles générales relatives à l'intentement des actions, sont, en très grande partie, l'œuvre de celui qui nous occupe.

En 1878, il complétait sa *Législation criminelle de la Belgique* par la publication d'un *Commentaire du titre préliminaire du Code de procédure pénale*, suivi de divers documents relatifs à la loi du 17 avril 1878 (Bruylant Bruxelles.)

En même temps que la *Législation criminelle de la Belgique*, il entreprenait (1867-1884) la publication du *Code pénal belge interprété* principalement au point de vue de la pratique, travail qui, remis à jour par M. le Procureur Général J. Servais, est encore aujourd'hui le plus ordinairement consulté sur les difficultés d'interprétation, par la plupart des magistrats et des avocats.

Sous l'empire du code de 1810, Nypels avait préparé l'édition belge de la *Théorie du Code pénal* de MM. Chauveau et Hélie (Bruylant, 1863). Entre 1863 et 1869, il avait mis au point l'édition belge du *Traité de l'instruction criminelle* de Faustin Hélie, l'ouvrage le plus précis et le plus complet d'instruction criminelle qui ait existé.

En 1848, il avait publié une édition en rapport avec la législation et la jurisprudence belge de l'*Instruction écrite et du Règlement de la compétence en matière criminelle*, précédée du *Traité des procès-verbaux en matière de délits et de contraventions*, de Mangin.

Il participa à la rédaction de plusieurs recueils périodiques tant belges qu'étrangers, et principalement de la *Belgique Judiciaire*.

A partir de 1862, il s'occupa de la publication de la *Pasinomie* (Collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique).

Le 7 juin 1885, à l'occasion de son cinquantenaire de professorat, ses élèves, anciens élèves, ses collègues et ses amis tinrent à lui manifester leur sympathie et leur reconnaissance méritées.

Le Comité d'honneur avait pour président M. J. J. Thonissen, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique, professeur à l'Université de Louvain, et pour vice-président M. L. Trasenster, recteur de l'Université de Liège. Un « Liber memorialis » de cette manifestation fut publié en 1885 par l'imprimerie Vaillant-Carmanne.

Nypels décéda à Liège en 1886. Il était Grand Officier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de la Couronne du Chêne, Chevalier du Lion des Pays-Bas, etc. Il avait été élu correspondant de l'Académie royale de Belgique (Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques) le 10 mai 1869, membre titulaire le 6 mai 1872. Il faisait partie de beaucoup d'autres sociétés savantes.

CHEV. A. BRAAS.

PUBLICATIONS (1)

1^o Instruction écrite et règlement de la compétence en matière criminelle, précédés du Traité des procès-verbaux en matière de délits et de contraventions, par Mangin — édition beige — 1848.

2^o Théorie du code pénal par A. Chauveau et F. Hélie (code de 1810) — édition belge. (Bruylant, Bruxelles 1863).

3^o Traité de l'instruction criminelle ou Théorie du code d'instruction criminelle par Faustin Hélie, édition belge, 1863, par J. S. G. Nypels et L. Hanssens, (3 volumes, — Bruylant, Bruxelles).

4^o Législation criminelle de la Belgique ou commentaire et complément du Code pénal belge (3 volumes — Bruylant, Bruxelles, 1867 et suiv.).

5^o Législation criminelle de la Belgique — complément du code pénal, (1 volume 96 pages — Bruylant, Bruxelles, 1870).

6^o Législation criminelle de la Belgique — commentaire du titre préliminaire du code de procédure pénale, suivi de divers documents relatifs à la loi du 17 avril 1878 (Bruylant, 1878).

7^o Code pénal belge de 1867 interprété, principalement au point de vue de la pratique 1867-1884 (3 volumes — Bruylant, Bruxelles).

(1) Nous ne signalons ici que les ouvrages principaux de G. Nypels. On trouvera sa bibliographie complète dans le *Liber Memorialis* d'Alph. Le Roy, col. 899-905 et dans la *Notice* publiée par Ch. Loomans dans l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1888, p. 353 (avec un portrait).

VICTOR THIRY

(1847)

Victor Thiry, qui fut l'un des professeurs les plus célèbres de notre Faculté de Droit, est né à Dinant le 31 mai 1817. Dès son entrée au Collège et jusqu'au dernier examen universitaire, il se révéla comme un élève hors ligne. Il fit ses études moyennes au Collège de Dinant, ses études supérieures à l'Université de Liège, où il obtint, en 1842, le diplôme de docteur en droit avec la plus grande distinction.

Il avait regagné Dinant et s'occupait au barreau de cette ville quand une nomination d'agrégé près la Faculté de Droit de Liège vint l'en tirer le 22 septembre 1845. Il tint à faire immédiatement ses preuves et il débuta dans l'enseignement supérieur par un cours libre sur l'Histoire du droit coutumier, alors si peu connue.

Son succès fut assuré dès le début. Deux ans après, le 3 août 1847, il fut nommé professeur extraordinaire, avec la mission d'enseigner l'Histoire politique moderne, cours devenu vacant par suite de la mise à la retraite de M. Destriveaux. Cet enseignement ne devait cependant pas lui être attribué longtemps. Bientôt il fut heureux de pouvoir remettre le cours d'Histoire moderne à M. J. G. Macors, pour se livrer entièrement à l'enseignement du droit pour lequel il avait les plus rares aptitudes, et auquel il devait consacrer plus de quarante ans de sa vie.

En 1848, il fut chargé du cours de Droit civil élémentaire, avec M. A. Ruth et, en 1849, lui échut le cours de Droit commercial. Enfin, à la suite de la promulgation de la loi organique du 15 juillet 1849, qui modifia profondément, dans toute son économie, l'enseignement du droit civil, il se vit conférer l'une des deux chaires de Droit civil approfondi, qu'il partagea pendant deux ans avec M. Dupret, l'autre chaire étant attribuée à M. de Savoye. Cet enseignement allait lui permettre de donner toute sa mesure. Jusqu'à sa mort, il resta titulaire des cours de Droit commercial et de Droit civil approfondi. Il fut promu à l'ordinariat le 30 septembre 1851.

Victor Thiry a illustré la chaire de Droit civil de l'Université de Liège. Ses anciens élèves ne tarissent pas d'éloges sur son enseignement. Un de ses disciples préférés, qui devait à son tour devenir un maître, M. Gérard

Galopin, appelé à prendre la parole, en sa qualité de doyen de la Faculté de Droit, lors de la cérémonie des derniers honneurs académiques rendus à Victor Thiry, a caractérisé en ces termes son enseignement :

« Le don de la parole lui était inné. Son éloquence était pure et attrayante. La clarté, la justesse et la logique étaient les qualités maîtresses de son esprit. Il avait une lucidité admirable d'exposition ; l'expression toujours juste et élégante énonçait sa pensée dans toute sa précision.

» Il avait un art particulier de se faire aimer et d'inspirer confiance. Il savait s'attacher l'esprit de l'élève, l'éclairer et le diriger dans les matières les plus difficiles.

» Au début de sa leçon, il était grave et dogmatique. Il fixait avec une rigueur extrême le principe de droit qu'il allait développer. Il en exposait l'origine historique, il en appréciait la portée morale. Puis il en déduisait les conséquences les plus notables. Enfin il passait de cet exposé à l'étude des principales controverses. C'était dans l'argumentation surtout qu'il excellait ; son sens exquis de jurisconsulte s'y manifestait dans toute sa plénitude. Il procédait ainsi lentement, marchant toujours du connu à l'inconnu, n'abandonnant enfin le principe que lorsqu'il l'avait fait saisir de ses jeunes auditeurs.

» ...Thiry réussissait à communiquer à ses élèves le respect et le culte du droit, la curiosité des recherches personnelles, et par dessus tout cet esprit d'examen, sans lequel il n'y a pas de vraie science ».

Cette extraordinaire clarté de langage, cette science consommée du juriste, nous la retrouvons dans les écrits qu'il a laissés. S'ils sont moins nombreux qu'on ne le souhaiterait, c'est que Victor Thiry était d'une extrême sévérité pour lui-même. On a pu dire que « sa bibliographie ne renferme que des bijoux ; chacun de ses écrits est un véritable petit chef-d'œuvre qui suffirait à faire la renommée d'un jurisconsulte ».

Il a collaboré aux principales revues du pays et de l'étranger : Revue pratique de droit français, Revue critique de législation et de jurisprudence, Belgique Judiciaire, etc. Parmi ses monographies, il en est qui doivent être tirées hors pair et qui sont encore souvent citées aujourd'hui. Telles une importante étude sur la question de savoir si les sociétés civiles sont douées de la personnalité juridique, une savante dissertation sur le sens du mot « tiers » dans l'article 1^{er} de notre loi hypothécaire, enfin cette monographie restée célèbre où « avec une grande vigueur de raison et de logique » (l'expression est des Pandectes Belges), il développa la thèse que le contrat de mariage passé par un mineur non habilité est frappé de nullité absolue.

Thiry eut cet honneur que la plupart de ses doctrines furent consacrées par la jurisprudence de notre Cour suprême.

Il n'a pas publié lui-même le cours de droit civil qu'il donnait avec tant d'éclat à l'Université de Liège. En vain ses anciens élèves, dont beaucoup étaient devenus ses amis, le sollicitèrent-ils ; il différait toujours de le faire, remettant sur le métier telle ou telle partie de son cours.

Après sa mort, son fils, M. Georges Thiry, avocat à la Cour d'appel de Liège, n'a pas voulu que sombre dans l'oubli ce monument de science et il a livré à l'impression le cours de droit civil professé par son père à l'Université de Liège. Il a ainsi rendu un service précieux à tous ceux qui font profession en Belgique de la science du droit.

Nous avons entendu certains des admirateurs de Victor Thiry, qui après bien des années sont restés sous le charme de ses cours magistraux, exprimer le regret de n'avoir pas retrouvé dans cette publication les profonds et originaux développements historiques par lesquels Victor Thiry ouvrait l'exposé de chaque matière et même le commentaire de chaque texte. Il avait, nous a-t-on dit, à un très haut degré le sens historique du droit. Avec raison, il pensait que les institutions juridiques et leur réglementation ne peuvent être entièrement comprises que par l'étude de leurs origines et de leur évolution. Il est probable que ses manuscrits ne contenaient rien à cet égard. Victor Thiry était tellement nourri de l'ancien droit qu'il pouvait, en cette délicate matière, se fier à sa mémoire et s'abandonner à l'improvisation.

Telle quelle, l'œuvre fait grand honneur à la science juridique belge. Elle est d'un maître, et d'un maître qui savait allier à la connaissance parfaite de la matière traitée une limpidité tout à fait remarquable d'expressions.

Grande était la réputation que s'était acquise Victor Thiry dans le monde juridique, tant à l'étranger qu'en Belgique. On prête à Laurent ce propos : « Si Thiry avait fait un traité de droit civil, je n'aurais pas fait le mien ».

L'étude assidue de notre Code civil avait fait reconnaître à Thiry les perfectionnements dont il était susceptible ; en maintes circonstances il avait signalé des réformes à y introduire. Aussi le gouvernement, en instituant en 1884 une commission pour la revision du Code civil, s'empressait-il d'y donner une place à cet éminent jurisconsulte.

Il ne tarda pas à devenir un des membres les plus actifs et les plus influents de cette commission. On lui doit trois remarquables avant-projets, respectivement sur le titre du mariage, sur le titre du divorce et de la séparation de corps, sur le titre des servitudes personnelles. Tous ces projets révèlent sa science étendue et son jugement très sûr.

En 1873, Victor Thiry fut investi de la charge rectorale et, en 1876, son mandat fut renouvelé pour une seconde période triennale. C'était la première fois que l'on voyait, à l'Université de Liège, le même recteur rester six ans à la présidence du Conseil académique. L'Université n'eut qu'à s'en féliciter car, sur cette scène plus vaste, les connaissances de Victor Thiry, son zèle et son dévouement rendirent à l'Université les services les plus signalés.

Malgré le talent des professeurs, l'étude des sciences naturelles et médicales, privée des conditions matérielles indispensables à son développement, ne pouvait donner son plein rendement. Il fallait diriger les jeunes gens vers les travaux pratiques, mettre à leur disposition les instruments nécessaires pour l'observation personnelle des phénomènes. Le nouveau recteur en démontra l'urgence avec une telle évidence et plaida cette cause avec tant de chaleur que, dès l'année suivante, les subsides alloués à la Faculté des sciences se trouvèrent presque doublés.

Le 20 mai 1876, fut promulguée une nouvelle loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Cette loi opéra notamment une réforme capitale dans le régime de la collation des grades académiques en restituant aux Universités le droit de conférer elles-mêmes à leurs élèves les grades académiques, avec les prérogatives légales qui s'y attachent, moyennant l'entérinement des diplômes par une commission spéciale, instituée par le Gouvernement et siégeant à Bruxelles. L'application de cette loi souleva de nombreuses questions, les unes imprévues, les autres laissées indécises : par ses connaissances juridiques, rehaussées d'un ferme bon sens, Thiry sut en trouver les solutions et rendre ainsi service, non seulement à l'Université, mais à l'enseignement supérieur en général.

L'accroissement de la population universitaire, due en grande partie à cette loi de 1876, exigeait des locaux plus spacieux. Thiry ne cesse de les réclamer ; il adresse appel sur appel à toutes les autorités ; dans chacun de ses rapports rectoraux, il signale à leur attention l'insuffisance des locaux et les conjure d'apporter remède à cet état de choses. Ses appels furent entendus. Le gouvernement fit voter une loi affectant aux constructions réclamées un important subside de 2.700.000 francs. En transmettant à M. Trasenster la charge rectorale, Victor Thiry eut la joie de pouvoir remercier Monsieur le Ministre de l'Instruction publique d'avoir bien voulu présenter aux Chambres la proposition de cette dotation et d'avoir associé le souvenir de son rectorat à cet acte si heureux pour l'Université de Liège, en empruntant à ses rapports antérieurs une grande partie de l'exposé des motifs de son projet de loi.

Déclaré émérite le 31 mai 1887, il fut autorisé à continuer ses cours. Tout faisait prévoir que l'Université jouirait longtemps encore de son enseignement, dont la haute valeur ne faiblissait pas. Le 2 octobre 1889, il siégeait à la table du jury d'examens et, « pendant la nuit du même jour, son cœur cessa brusquement de battre. Dieu lui avait épargné les angoisses de la dernière heure et l'avait transporté, sans douleur, dans les régions où règne la souveraine Justice, cette Justice dont il avait tant aimé l'image et inculqué les principes à de nombreuses générations d'élèves » (extrait de l'éloge funèbre prononcé par M. le Recteur Roersch).

Les qualités de l'homme étaient à la hauteur de celles du savant et du professeur. Son tact, sa bonté, sa serviabilité, son affection pour ses enfants et la famille universitaire étaient connus de tous. Aussi sa mort suscita-t-elle de poignants et unanimes regrets. Au milieu d'une grande affluence de collègues, d'amis et d'élèves, les honneurs académiques lui furent rendus le 7 octobre 1889, dans la salle académique de cette Université qu'il avait si bien servie.

Jurisconsulte éminent, professeur incomparable, recteur accompli, Victor Thiry a bien mérité de l'Université de Liège. Son nom ne peut pas périr.

Il était commandeur de l'Ordre de Léopold et décoré de la Croix civique de première classe.

LÉON GRAULICH.

PUBLICATIONS

1. Observations sur un arrêt de la cour de cassation de France relatif à a question de savoir si le légataire universel en concours avec des héritiers à réserve, ou le légataire à titre universel, sont tenus des dettes de la succession *ultra vires*, à moins qu'ils n'acceptent sous bénéfice d'inventaire. — *Rev. des rev. de droit.*, t. XV (1852), p. 175.
2. Les sociétés civiles sont-elles des personnes juridiques distinctes de celles des associés ? — *Rev. crit. de législ. et de jurisp.* (Paris), t. V (1854-55), p. 412.
3. Des rapports existant dans les sociétés civiles entre les associés et les tiers. — *Rev. crit. de législ. et de jurisp.* (Paris), t. VII (1856-57), p. 289.
4. Conciliation des art. 1^{er} et 5 de la loi du 16 décembre 1851 avec les art. 1069 à 1072 du code civil. — *Belg. jud.*, t. XIV (1856), p. 657 ; *Jurispr. des trib.*, t. VI (1857), p. 13.
5. Sens du mot *tiers* dans l'art. 1^{er} de la loi du 16 décembre 1851. — *Belg. jud.*, t. XIV (1856), p. 833 ; *Jurispr. des trib.*, t. V (1856), p. 282.

6. Du droit qui appartient au mari, sous le régime de la communauté, relativement à l'acceptation des successions échues à sa femme. — *Rev. crit. de législ. et de jurispr.* (Paris), t. XI (1857), p. 248.

7. De l'hypothèque testamentaire établie par la loi du 16 décembre 1851. — *Belg. jud.*, t. XV (1857), p. 817 ; *Jurispr. des trib.*, t. VI (1857), p. 303.

8. Les donations d'immeubles à venir sont-elles assujetties à la transcription par l'art 1^{er} de la loi du 16 décembre 1851 ? — *Belg. jud.*, t. XVI (1858), p. 961 ; *Mon. du not.*, 1858, p. 347.

9. Pour apprécier si le fermier a droit à une remise, conformément aux articles 1769 et 1770 du code civil, on ne doit prendre en considération que la quantité des fruits qui ont péri, ou bien il faut, en outre, tenir compte de la valeur vénale de ceux qu'il recueille. — *Rev. prat. de dr. franç.*, t. XIV (1862), p. 209.

10. Du contrat de mariage des mineurs. — Brux., Poot et C^{ie}, 1863, in-8°, 56 p. Extrait de la *Belg. jud.*, t. XXI, p. 81, 97, 113 et 129.

11. De la nécessité de reviser la législation du code civil qui régit les meubles. (Discours prononcé à la séance de réouverture des cours de l'Université de Liège, le 13 octobre 1874). — Liège, Desoer, 1874, in-8°, 48 p.

Reprod. *Belg. jud.*, t. XXXIV, p. 1089.

12. De la réserve et de la liberté de tester. (Discours prononcé à la séance de réouverture des cours de l'Université de Liège, le 12 octobre 1875). — Liège, Desoer, 1875, in-8°, 57 p.

Reprod. *Belg. jud.*, t. XXXIII, p. 1569.

13. De la législation commerciale et des modifications, qui y ont été apportées en Belgique. (Discours prononcé à la séance de réouverture des cours de l'Université de Liège le 15 octobre 1878). — Liège, Desoer, 1878, in-8°, 31 p.

Reprod. *Belg. jud.*, t. XXXVI, p. 1473.

14. Revision du Code civil. — Projet de loi et rapport sur le titre V : du mariage. — Brux., impr. du Monit. belge (1885), 12 p.

15. Revision du Code civil. — Projet de loi et rapport sur le titre VI : du divorce et de la séparation de corps. — Brux., impr. du Monit. belge (1885), 8 p.

16. Revision du code civil. — Projet de loi et rapport sur le titre des servitudes personnelles. — Brux., impr. du Monit. belge (1891), 12 p.

17. Cours de droit civil professé à l'Université de Liège par Victor Thiry, annoté au point de vue de la doctrine et de la jurisprudence belges et françaises par Georges Thiry, avocat à la Cour d'appel de Liège. — Paris, Larose et Forcel ; Liège, Vaillant-Carmanne, 1892, 4 vol.

JOSEPH-GÉRARD MACORS

(1847)

MACORS, *Joseph-Gérard*, né à Liège le 6 juin 1817, décédé à Embourg le 26 août 1886.

Joseph-Gérard Macors fit ses humanités au Collège Communal de Liège ; il sortit de cet établissement en août 1834 avec le certificat *summa cum laude* et se fit immédiatement inscrire au nombre des étudiants de l'Université de la même ville. Le décès prématuré de son père l'obligea malheureusement à interrompre, pendant un certain nombre d'années, ses études supérieures pour pouvoir s'occuper des intérêts pécuniaires de sa famille. Ceux-ci étant sauvegardés, il se remit à ses travaux intellectuels (1).

Le 16 septembre 1845, l'Université de Liège lui conférait, avec grande distinction, le grade de Docteur en Droit. Un mois plus tard, le 25 octobre 1845, il était nommé agrégé près la Faculté de Droit. Le 9 octobre 1847, un arrêté ministériel lui confiait l'enseignement du Droit Public ; le 15 septembre 1848, il se voyait attribuer, avec le titre de professeur extraordinaire, la chaire d'Histoire politique moderne dans la Faculté de Philosophie et Lettres. L'année suivante, il vit également placer dans ses attributions, le cours d'Introduction historique au droit civil, que venait de créer la loi de 1849. Enfin, le 8 novembre 1876, il fut chargé, en remplacement de Godefroid Kurth, du cours d'Histoire politique interne de la Belgique, qu'il conserva jusqu'au 6 novembre 1880. Professeur ordinaire le 24 septembre 1857, J.-G. Macors avait rempli les fonctions de secrétaire académique pendant l'année 1854-1855.

Joseph-Gérard Macors ne pensa jamais que ses occupations professionnelles devaient absorber son activité au point de le tenir éloigné de la vie publique. Dès sa prime jeunesse, il participe ardemment aux luttes du forum. Il se trouve encore sur les bancs de l'Université que déjà il marque sa place parmi les militants du parti libéral où d'emblée et délibérément, il est allé se placer à l'aile gauche radicale. Il est à peine né à la vie politique que déjà il fait figure de porte parole de la minorité. Il n'hésite pas à se dresser devant Frère-Orban, chef incontesté du libéralisme

(1) Voyez pour les détails A. LE ROY, *Liber Memorialis*, col. 861 et suiv. (Liège, 1869).

liégeois, à qui il reproche sa méconnaissance des questions sociales et son modérantisme. J.-G. Macors arrive à prendre sur ses amis politiques un ascendant si considérable que Frère-Orban, dans une lettre adressée à son ami Delfosse, le 29 avril 1845, croit devoir faire mention non sans amertume, de l'activité du jeune leader radical (1).

En 1846, Macors, en collaboration avec son ami Bailleux, rédige un manifeste *Au congrès libéral sur la question de programme* qui fait une impression considérable et n'est pas étranger à certaines résolutions adoptées par le Congrès libéral de 1846.

« En Belgique, écrivent les deux jeunes publicistes, il n'y a d'autres pouvoirs que ceux proclamés par la Constitution ; elle protège les intérêts religieux, catholiques ou autres, mais ne reconnaît aucun *pouvoir spirituel*, aucune *autorité ecclésiastique* ». Ils invitent le Congrès à formuler un programme sur la signification et la portée duquel il n'y aura pas à se méprendre, et qui serait comme la charte et comme la règle de conduite des libéraux belges. Ils demandaient l'abaissement et l'uniformité du cens électoral, mesures qui devaient rendre aux villes leur légitime influence ; l'abolition du cens d'éligibilité pour les fonctions de conseiller communal ; la loi des incompétibilités c'est-à-dire l'éloignement des fonctionnaires de tout conseil électif, au moins de ceux qui portent un caractère politique ; la création d'un enseignement national à tous les degrés d'enseignement où les ministres des cultes ne pourraient intervenir *à titre d'autorité* ; enfin ils proposaient une série d'améliorations à introduire dans l'intérêt des classes ouvrières, préconisaient en principe l'impôt sur le revenu ; et, en attendant le moment où une telle réforme serait devenue possible, recommandaient, comme mesure transitoire, l'abolition des octrois, lesquels pourraient être utilement remplacés par une capitation qui, étant basée sur le revenu, dégrèverait immédiatement les familles peu aisées (2).

Élu conseiller communal en août 1848, J.-G. Macors siégea à l'Hôtel de Ville jusqu'en 1857. Il s'occupa tout spécialement des questions d'assistance publique et des problèmes ayant trait à l'embellissement et à l'agrandissement de la Ville de Liège. Il consigna ses conceptions en ces matières dans une série de mémoires qui eurent à leur époque beaucoup de retentissement.

Comme spécialiste du Droit Public, Macors se préoccupa d'apporter sa contribution à l'étude de problèmes d'ordre juridique et politique dont

(1) Paul HYMANS, *Frère-Orban*, t. I, p. 85.

(2) Voyez sur la question : Alph. LE ROY, *Biographie de F. Bailleux*, p. 7 (Liège, 1867) et *Liber Memorialis*, col. 863 (Liège, 1869).

certaines présentent encore un caractère d'actualité. Ses études relatives à la défense nationale, à la conclusion de conventions pour soumettre la guerre aux normes juridiques, aux pouvoirs de police des autorités communales, ont sans doute vieilli, en raison de l'évolution des idées et des événements, mais son *Examen de l'étude de M. Charles Faider sur l'application des lois constitutionnelles*, paru en 1851, n'a rien perdu de son intérêt.

J.-G. Macors continua son enseignement jusqu'en 1885, époque où il fut remplacé dans ses cours par Léon Houet. Le Gouvernement, pour récompenser ses services, l'avait inscrit dans l'Ordre de Léopold.

J.-G. Macors ne jouit guère du repos qu'il avait cependant si bien mérité. Le 26 août 1886 la mort le frappait brusquement. Le Recteur appréciant sa longue carrière consacrée tout entière à l'enseignement et au service public prononçait de lui ce bel éloge : « L'Enseignement de Macors a laissé des traces brillantes. Son jugement était aussi sûr et aussi droit que son cœur, et son dévouement à l'Université et à ses amis était absolu ».

GEORGES DOR.

PUBLICATIONS

1. *Au Congrès libéral sur la question de programme*. Liège, F. Oudart, 1846.
2. *Association sous le titre d'Union libérale*. Liège, 1840-1847.
3. *Examen de l'étude de M. Charles Faider sur l'application des lois constitutionnelles*. Extrait du *Journal de Liège*, 8 janvier 1851.
4. *Ville de Liège. Reconstruction du pont d'Amercœur et du pont des Arches*. Nouvelles communications à créer dans le quartier de la Madeleine. Rapports de la Commission des Travaux Publics. (Rapp. J. G. Macors). Liège, Redouté, 1854, in-8°.
5. *Amélioration de l'Hôpital de Bavière*. Avant-projet, 12 avril 1864. Liège, L. de Thier, in-8° avec un plan.
6. *Essai d'une formule d'organisation militaire appropriée à la Belgique*. — Liège, L. de Thier, 1867 ; in-12.
7. *Le Spectateur*, n° 1. Liège, L. de Thier, 1873, 4°.
8. *Comité d'Avroy-Louvrex-Guillemins*. Simples observations sur l'avant-projet de M. l'ingénieur en Chef de la 2^e Direction des Mines proposant de modifier les articles 15 et 50 de la loi du 21 avril 1810. Liège, L. de Thier, 1874, in-8°.
9. *Droit des Gens*. — *La Conférence de Bruxelles de 1874*. Projet de Convention Internationale concernant les lois et coutumes de la guerre. — Historique et commentaire — Gand, 1874, in-12.

10. Extrait de la *Gazette* (n° du lundi 22 novembre 1875) : Sur les processions jubilaires.

11. *La question de la Constitutionnalité des arrêtés preventifs interdisant provisoirement les processions jubilaires*. Examen Sommaire. Liège, Vaillant, 1875, in-8°.



PARFAIT NAMUR

(1849)

NAMUR, *Parfait-Joseph*, naquit à Thuin le 22 février 1815 et fit ses premières études au Collège de cette ville (1). Inscrit à l'Université de Bruxelles en 1835, il y suivit les cours de philosophie et de droit. Il fut reçu docteur en droit, avec la plus grande distinction, par le jury central en septembre 1838.

Ce grade lui conférait une bourse de voyage, qui lui permit de poursuivre ses études en France et en Allemagne. Au cours de ce séjour à l'étranger, il fréquenta notamment les cours de Valette, Demante, Bugnet, Duranton, Ortolan et Rossi à Paris, ceux de Zachariae, Mittermayer, Vangerow, Zoëpfl et Mittermaier, à Heidelberg. Dans un rapport adressé au gouvernement à son retour, il analysa ces divers enseignements et donna son appréciation sur leur mérite respectif.

En juillet 1842, Namur obtint, avec la plus grande distinction, le titre d'agrégé de l'Université de Bruxelles.

Cette brillante formation juridique reçut immédiatement la consécration qu'elle méritait. Dès le mois d'octobre Namur fut chargé de faire, à l'Université de Bruxelles, un cours de droit civil élémentaire, auquel s'ajouta bientôt un cours de droit naturel.

Mais l'enseignement libre ne devait pas le conserver. Un arrêté royal du 22 octobre 1849 nomma Namur à l'Université de Liège, en qualité de professeur extraordinaire. Il fut chargé du cours de Principes généraux du Code civil et d'une partie du cours de Droit civil approfondi.

Dès l'année suivante, il fut appelé à Gand, comme professeur ordinaire et chargé de faire le cours d'Institutes et d'histoire du droit romain. En 1851, il obtint, en outre, dans ses attributions, le cours de Droit commercial et en 1855 il y joignit également le cours de Procédure civile, organisation et attributions judiciaires.

(1) Voyez, pour plus de détails sur les débuts de sa carrière, le *Liber Memorialis* publié par Alph. Le Roy, col. 889-892 (Liège, 1869). — Ses principales publications ont été analysées par P. Vermeersch dans le *Liber Memorialis* de l'Université de Gand, t. I, pp. 368-372 (Gand, 1913).

C'est pendant ces années de professorat à Gand et malgré le lourd enseignement qui lui incombait, que Namur publia la première édition de son cours d'Institutes et d'histoire du droit romain et son cours de Droit commercial, œuvres d'une profonde érudition et d'une clarté limpide, que la faveur publique consacra aussitôt.

Le 7 février 1867, un arrêté royal rappelait Namur à Liège et lui confiait la chaire délaissée par le décès de Fr. Kupfferschlaeger. Cette succession maintint dans ses attributions le cours d'Institutes du droit romain et le rendit titulaire du cours d'Encyclopédie du droit, cours auxquels il consacra désormais son activité professorale.

Au cours des années qui suivirent son retour à Liège, Namur réédita son cours d'Institutes, qui connut quatre éditions successives. Il apporta au remaniement de cet ouvrage l'attention scrupuleuse qui le caractérisait. Il édita également son cours d'Encyclopédie du droit qui connut rapidement une deuxième édition.

Ses solides connaissances en droit commercial et la part qu'il prit aux travaux préparatoires du Code de commerce, l'amènèrent à publier un commentaire aussi approfondi qu'autorisé de la législation nouvelle, commentaire dont une deuxième édition parut en 1884 et qui fut, dans un supplément, mis en concordance avec la loi du 22 mai 1886.

Dans l'entretemps, Namur trouva le loisir de s'intéresser aux lois spéciales consacrées à la chasse et à la pêche.

Namur fut promu à l'éméritat le 12 mars 1886 ; il continua une partie de son enseignement jusqu'à la fin de l'année académique en cours.

Il est décédé à Liège, le 1^{er} juillet 1890. Il était officier de l'Ordre de Léopold depuis le 10 mai 1874.

J. WILLEMS DE LADDERSOUS.

PUBLICATIONS

1^o Jusqu'à quel point l'héritier véritable est-il obligé, soit d'après les principes du droit romain, soit d'après ceux du droit civil moderne, de respecter les actes faits par l'héritier putatif ou apparent avec des tiers de bonne foi.

Revue des revues du droit 1842. (Thèse pour l'obtention du grade de docteur agrégé de l'Université de Bruxelles).

2^o Rapport au gouvernement sur l'enseignement du droit à la Faculté de Paris et à l'Université de Heidelberg. Bruxelles, Lesigne, 1845.

3^o Cours d'Institutes et d'histoire du droit romain. Gand, 1863-64, 2 vol.

in-8°. (La quatrième édition a paru en 1888, Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}).

4° Cours de Droit commercial. Gand, Hebbelynck, 1865-66, 2 vol., in-8°.

5° Cours d'Encyclopédie du droit. 1^{re} édition 1882, 2^e éd. 1884, Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}.

6° Le Code de Commerce belge révisé, 3 vol. in-8°. 1^{re} éd. 1876-77, 2^e édition 1884, supplément 1887, Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}.

7° Commentaire de la loi du 19 janvier 1883 sur la pêche fluviale, 1883, Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}.

8° Le guide du chasseur ou commentaire précis de la loi du 28 février 1882, sur la chasse. 1884, Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}.

THÉODORE DE SAVOYE

(1850)

DE SAVOYE, *Théodore-Jules-Joseph*, est né à Ath le 10 avril 1817. Il appartenait, par ses ascendants paternels, à une ancienne famille française originaire du Dauphiné, où elle occupait une situation importante dès le XIV^e siècle. Aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, elle a donné, aux villes libres de Chièvres et d'Ath, des échevins et des « hommes de fief ».

Le père de Théodore de Savoye exerçait, dans sa ville natale, les fonctions d'administrateur des Hospices civils et de Directeur des postes, par commission du Prince de Tour et Taxis.

Après de brillantes études au Collège d'Ath, Théodore de Savoye suivit les cours de la Faculté de droit de l'Université de Liège. Le 4 octobre 1838, il obtenait, avec la plus grande distinction, son diplôme de docteur en droit. Le gouvernement lui octroya une bourse de voyage pour lui permettre d'approfondir et compléter ses études juridiques par un séjour de deux années à l'étranger. Il résida successivement à Paris, à Heidelberg, à Berlin et visita l'Italie. Il rapporta du pays de Michel-Ange et de Raphaël un sentiment artistique dont il conserva l'empreinte toute sa vie.

Rentré en Belgique, il se fit inscrire, en 1840, au Tableau des avocats exerçant près la Cour d'appel de Bruxelles. Pendant trois années, il fréquenta le Palais et se consacra avec succès à la pratique des affaires.

Mais la Magistrature lui parut devoir procurer à son activité un champ plus intéressant, plus conforme à son tempérament et à ses aspirations. Le 18 novembre 1843, il fut nommé substitut du Procureur du Roi près le tribunal de première instance de Tournai et, le 18 février 1850, passa, en la même qualité, au tribunal de première instance de Mons. Jeune magistrat d'avenir, il se fit remarquer par sa parole élégante, ses brillantes qualités de juriste et de dialecticien, par l'étendue de ses connaissances juridiques.

Néanmoins, il n'avait cessé de garder un contact étroit avec l'Université. Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur Van de Weyer, par arrêté

royal du 25 octobre 1845, il était porté sur la liste des agrégés de l'Université de Liège.

Le départ pour l'Université de Gand du professeur P. J. Namur, où celui-ci était appelé à faire le cours d'Institutes et d'histoire du Droit romain, laissait, à Liège, sans titulaire les cours d'*Exposé des principes généraux du Code civil* (cours de candidature.) et de *Droit civil moderne (partim)*. (Cours de doctorat).

J. Nypels, notre grand criminaliste, dont l'enseignement et les travaux ont illustré notre Université, appréciait toute la valeur scientifique de son ancien élève de Savoye. Le jour de ses funérailles, il évoqua avec émotion le souvenir d'un remarquable examen subi, devant lui, au Jury central.

En vue de pourvoir à la succession de P.-J. Namur, J. Nypels signala et recommanda chaleureusement, au Recteur Borgnet, le jeune substitut, agrégé de la Faculté de droit. Son rapport fut communiqué officiellement au Ministre Van de Weyer.

Par arrêté royal du 4 octobre 1850, Th. de Savoye fut chargé, en qualité de professeur extraordinaire, de faire les cours vacants à la candidature et au doctorat.

Il fut promu à l'ordinariat, le 24 septembre 1857, et remplit les fonctions de secrétaire du Conseil académique au cours de l'année 1858-1859. Il assumait la charge de doyen pour l'année académique 1865-1866.

En novembre 1884, il fut appelé à siéger au sein de la Commission de révision de notre Code civil. Il fut désigné en qualité de rapporteur de l'une des trois sections. Sa mort prématurée priva la Commission d'un document qui, au dire autorisé de J. Nypels, serait demeuré classique.

Le 18 mars 1871, de Savoye avait été promu Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Il partageait l'enseignement du Droit civil, au doctorat, avec son éminent collègue, Victor Thiry.

La Faculté de droit de l'Université de Liège avait été, lors de sa nomination, aimablement accueillante pour ce nouveau collègue, dont un de ses membres les plus distingués s'était, avec enthousiasme, constitué le parrain. Maintes fois, dans la suite, elle eut l'occasion de se féliciter de cette précieuse acquisition pour l'Université.

Les mérites du juriste et du professeur furent rappelés, en termes élogieux, dans les discours que prononcèrent, sur sa tombe, le Recteur Trausenster et J. Nypels (1).

L'érudition de Théodore de Savoye était solide. Elle avait comme fon-

(1) Nous avons eu l'occasion d'utiliser ces discours pour notre travail.

dement une vaste culture générale, sans cesse enrichie par un labeur tenace et méthodiquement poursuivi.

Ce qui caractérisait, en lui, le professeur cordial et accueillant, aimé et vénéré de ses élèves, c'était la méthode et la clarté. Telles étaient les qualités maîtresses d'un enseignement, auquel sont heureux de rendre hommage les disciples du maître que nous avons eu la faveur de rencontrer. Théodore de Savoye était profondément scrupuleux et d'un dévouement illimité dans l'accomplissement de sa tâche professorale. Son souci de n'être pas inférieur à sa mission lui faisait appréhender l'improvisation. Il la craignait, disait Nypels, en raison des trop grandes latitudes qu'elle laisse aux inspirations du professeur dans un domaine où s'accumulent détails, nuances, questions ardues, controverses, citations de doctrine et de jurisprudence, comme c'est le cas pour un cours de droit civil approfondi. Aussi, Th. de Savoye demeurait-il fidèle à une méthode d'enseignement, traditionnelle à son époque, mais, aujourd'hui, estimée désuète et tombée en discrédit. C'était donc au moyen de notes, intégralement et soigneusement rédigées, strictement mises au point et tenues quotidiennement à jour, avec le souci constant du mot juste, d'une voix au timbre fort agréable, que le successeur de P.-J. Namur débitait son cours. Très aisément, grâce à la lucidité de l'exposé du maître, ses élèves transcrivaient ce cours dans leurs cahiers.

Quant à son cours, évidemment plus modeste, d'Exposé des principes généraux du Code civil, il le faisait avec tout autant de soin et de méthode. Cette discipline, qui avait pour but d'initier les débutants par un résumé des principes élémentaires du droit civil, constituait une introduction, heureuse à nos yeux, à l'étude du droit civil proprement dit. Ce cours n'a pas été maintenu au programme des Facultés de droit des Universités de l'État. Il est permis de le regretter.

Théodore de Savoye n'a rien publié. Sa mort l'empêcha d'achever son rapport de la Commission de révision du Code civil.

C'était le *docens* dans toute l'acceptation du mot. Complètement absorbé par son enseignement oral, il s'y consacrait sans réserve, dans un esprit d'entière abnégation, préoccupé d'accomplir, sans défaillir, une tâche qui emplissait son existence laborieuse. Elle en constituait, pour une large part, et le charme et la passion.

Ses collègues, comme ses élèves, avaient pour lui une estime profonde et une cordiale affection. Il était d'un commerce des plus agréable, en raison de son affabilité, de sa courtoisie, de son éducation raffinée. Respectueux de l'indépendance scientifique, profondément attaché à ses croyances, il était tolérant. Soucieux de sa dignité personnelle, il ne l'était pas moins

de celle d'autrui. Il ne négligeait aucune occasion de prouver son amitié et son dévouement pour ses collègues et pour ses élèves, son attachement à l'Université. « Les qualités de l'homme privé achevaient de rehausser le mérite distingué du professeur ». Toute sa vie se résume dans la devise de ses ancêtres : « *Sabaudi semper recte* ».

En ses moments de loisir, Théodore de Savoie manifestait un vif intérêt au développement de la prospérité industrielle de la Belgique et au bien-être des classes laborieuses, surtout en matière de logements ouvriers. Il était membre du Conseil d'administration de la société anonyme des Charbonnages de Strépy-Bracquegnies. Il y siégea durant trente-trois années consécutives. A plusieurs reprises, grâce à sa science du droit, il rendit à cette société de précieux services. Ce fut le cas, notamment, dans le long procès qu'elle soutint avec succès contre les descendants des anciens seigneurs locaux, qui lui réclamaient des redevances féodales périmées.

La mort le surprit brutalement. Encore plein de vigueur, il s'éteignit le 19 mars 1885, alors qu'il préparait les notes destinées à son cours du lendemain. Il laissait un fils unique, Eugène, ancien commissaire d'arrondissement, qui fut sénateur. Son petit-fils siège encore actuellement au Sénat (1).

MAURICE WILLE.

(1) En vue d'établir cette notice, nous avons eu recours, pour la période qui s'étend de 1850 à 1868, au *Liber Memorialis* de l'Université de Liège, par Alphonse Le Roy, col. 807. (Liège 1869). — Nous devons également à l'obligeance de M. le Sénateur A. de Savoie, de Soignies, une documentation très précise.

FÉLIX MACORS

(1855)

MACORS, *Henri-Nicolas-Félix*, frère cadet de J.-G. Macors, était né à Liège le 30 mars 1820 ; il y décéda le 5 février 1880 (1).

V. Thiry a raconté comment le sentiment et la préparation personnelle d'une vocation notariale — après obtention du diplôme de Docteur en Droit — provoquèrent, par leur conjonction avec la nouvelle loi sur l'Enseignement supérieur du 15 juillet 1849, l'accession de F. Macors au professorat universitaire. La loi de 1849 instituait un peu subrepticement (art. 65, au chapitre des Droits attachés aux grades) le grade de Candidat notaire et subordonnait, à l'avenir, à sa possession toute collation de charge notariale. F. Macors se trouva, à point nommé, compétent pour y enseigner une matière inédite, inscrite désormais au programme de la Faculté de Droit : « Les lois organiques du Notariat et les lois financières qui s'y rattachent (Science du Notariat.) » Il commença de faire ce cours en qualité d'Agrégé, en octobre 1849, et continua jusqu'à sa mort, au témoignage amical de V. Thiry, de le professer avec une réelle prédilection.

En 1853, il avait d'autre part été nommé membre de la Commission des Hospices Civils de Liège (il ne devait résigner ce mandat qu'en 1873) et il s'y initia activement à la vie du droit administratif. Il plut au fondateur de la chaire de Droit Administratif de Liège, l'illustre De Fooz, lorsqu'il tomba malade en 1861, de se voir suppléer dans son enseignement par F. Macors. Dès l'année suivante, De Fooz ayant sollicité et obtenu son admission à l'éméritat, F. Macors recueillit sa succession à cette chaire. Il fut également chargé de lui succéder dans le cours de Législation Minière, institué à l'École des Mines depuis 1836.

Dans l'entretemps, F. Macors avait d'ailleurs été revêtu, dès septembre 1855, de la toge de professeur extraordinaire et promu à l'Ordinariat, le 12 janvier 1862.

Sous le régime de la loi de 1849, le cours de Droit Administratif ne figurait pas au programme du Doctorat en Droit, mais à celui de Docteur

(1) Sur la première partie de sa carrière, on pourra consulter le *Liber Memorialis* de LE ROY, col. 868 à 871 (Liège, 1869).

en Sciences politiques et administratives ; par contre, la simple adjonction du Droit Administratif conférait au Docteur en Droit le Doctorat en sciences politiques et administratives. L'on a noté, non sans quelque complaisance, qu'avec le professorat de F. Macors le Doctorat en sciences politiques et administratives vit, à Liège, croître sérieusement le nombre de ses compétiteurs.

Le *Liber Memorialis* de 1869 relate la liste des travaux extra-universitaires publiés par F. Macors jusqu'à cette époque. Il ne nous a pas été donné de réussir de fructueuses investigations touchant ses éventuelles publications au cours des années ultérieures.

Nous terminerons cette trop brève notice en rappelant que, dans son éloge funèbre, l'affectueux panégyriste de F. Macors a chaleureusement vanté son esprit d'ordre et de méthode, sa précision et sa clarté (V. *Journal de Liège* du 9 février 1880). Au témoignage actuel, un peu caustique comme il se doit, d'un de ses anciens élèves, son souci d'exactitude l'entraînait parfois à des énumérations dont la longueur, impressionnante pour la mémoire de l'Étudiant, n'avait rien qui rebutât le Professeur.

ÉD. CRAHAY.

ÉMILE DE LAVELEYE

(1864)

DE LAVELEYE, *Émile*, né à Bruges le 5 avril 1822, est mort à Doyon (Namur) le 2 janvier 1892. Son père était originaire d'Ypres, sa mère, de Bruges. Femme de haute culture et de grande intelligence, celle-ci eut une influence considérable sur le développement intellectuel de son fils. C'est elle qui l'envoya au Collège Stanislas à Paris achever brillamment des humanités commencées à l'Athénée royal de Bruges. Ce séjour à Paris et cette éducation dans un collège français contribuèrent puissamment à développer chez Émile de Laveleye des qualités natives qui firent souvent prendre ce Flamand pour un Français. Après ses études secondaires, il fit sa philosophie à l'Université de Louvain et son droit à l'Université de Gand. Deux ans avant de subir son examen final, il avait déjà été couronné au concours universitaire pour un mémoire sur la langue et la littérature provençales. Il fixa sa résidence à Gand, où, comme il l'a écrit, « il fut un peu avocat et beaucoup homme de lettres ». Il avait eu pour maître de philosophie François Huet, l'apôtre du catholicisme libéral, à qui il resta attaché d'affection et dont les idées ont laissé sur lui une trace ineffaçable. Autour de Huet et de Moke, l'historien, un groupe de jeunes gens à l'intelligence vive et aux idées ardentes s'était formé. En des séances périodiques, ils présentaient des études et instituaient des discussions sur toutes les questions qui agitaient l'opinion publique d'alors : le socialisme, la religion, la philosophie, la politique nationale et internationale. Émile de Laveleye prit une part active à ses travaux, d'où il conserva cette indépendance d'esprit qui fut, jusqu'à sa mort, un des traits de son caractère.

Déjà à cette époque de la vie, qui suivit ses études universitaires, il publia beaucoup dans tout le domaine des sciences sociales : c'est, en 1847 deux volumes sur l'*Histoire des Rois Francs*, ce sont des brochures sur '*Armée et l'Enseignement*, sur le *Sénat belge* (1849) ; il collabora à la revue *La Flandre Libérale*, où paraît son premier article d'économie politique, une critique des lettres de Michel Chevalier sur l'*Organisation du travail* et deux articles sur le *Communisme*.

Il commence alors à collaborer avec assiduité à des revues de sciences

politiques : la *Libre Recherche* de Pascal Duprat, et la *Revue Trimestrielle* (1856-1859).

En 1856, se place la publication d'un travail qu'il se proposait de présenter au doctorat spécial. Il est intitulé : *Études historiques et critiques sur le principe et les conséquences de la liberté du commerce international*. Cette dissertation est remarquable parce que, au moment même où la théorie du libre-échange gagne tous les économistes dans tous les pays, l'auteur montre qu'elle doit être soumise à de nombreuses corrections.

Émile de Laveleye avait alors renoncé à la carrière universitaire. Il se livra tout entier à la publicité et s'occupa beaucoup d'agronomie théorique et pratique. Sa grande préoccupation d'alors, disait-il, était de mettre en valeur les propriétés de son père dans les Flandres.

Il publiait des brochures ou des articles sur des sujets d'actualité ; il revenait aux études littéraires de la jeunesse. C'est ainsi qu'il publia une des premières traductions françaises des *Nibelungen* et des chants héroïques de l'*Edda*.

Le voici, dès 1859, à la *Revue des Deux Mondes*, dont il va rester un collaborateur jusqu'à la fin de ses jours. Ses premiers articles traitent d'économie rurale : sur la Lombardie, la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas, études personnelles, fruit de longs voyages et d'expériences originales, qui furent fort remarqués, et lui valurent le prix quinquennal des sciences morales et politiques.

En 1864, la chaire d'économie politique devint vacante à l'Université de Liège. Le gouvernement l'offrit à Émile de Laveleye qui l'accepta. On ne peut dire qu'il était alors dans la maturité de son talent, car son talent n'a fait que se développer et s'élargir depuis lors, mais il était dans la période d'épanouissement de sa verve et de son esprit. Ceux qui suivirent son cours à cette époque disent que ses leçons étaient de brillantes causeries. On y allait en foule ; il y traitait les questions du jour, comme les questions générales, et c'était avec son élégance native et sa phrase vive et alerte, ses mots ailés et pleins d'esprit.

Cependant, il est resté plutôt écrivain que professeur. Quoique fort accueillant et affable pour les jeunes, il n'a jamais formé véritablement de lignée de disciples.

Les seuls événements de sa vie sont ses écrits. Émile de Laveleye a vécu et est mort la plume à la main ; aussi, son œuvre est colossale. Il collabora à de nombreuses revues, françaises, belges, anglaises, américaines, allemandes.

Il n'était pas seulement un économiste. Il était surtout un *essayist* comme disent les Anglais, et tout ce qui était science sociale était de son domaine. Nous ne citerons ici que ses ouvrages les plus marquants.

En économie politique, il laisse entre autres trois livres qui ont fait époque : *De la propriété et de ses formes primitives* (1873) est un livre révélateur. Il abattait, le premier en France, la notion de la propriété individuelle, immuable et de droit naturel, qui était courante alors. Il a montré que la propriété a passé par une série de formes différentes chez tous les peuples civilisés avant de prendre celle que nous a léguée le Droit romain et il a fait voir en outre que primitivement la propriété du sol était collective.

Le *Socialisme contemporain* (1880), paru aussi en articles de la *Revue des Deux Mondes*, initia le public français aux théories socialistes allemandes et anglo-saxonnes. Émile de Laveleye a joué, dans bien des ouvrages de ce genre, le rôle d'un interprète de la pensée étrangère en France. Il a rendu un service signalé en exposant, de façon impartiale et compréhensible, pour le public cultivé, les théories les plus abstraites.

Ses *Éléments d'Économie politique* (1882) sont un livre délicieux, une initiation agréable et sans effort apparent à la « science ennuyeuse ». Partant d'une conception éthique et pragmatique de l'économie politique, il l'envisage comme « science du législateur », toujours dominée par la préoccupation de la justice sociale.

Émile de Laveleye, ayant adhéré au Congrès d'Eisenach (1873) se disait socialiste de la chaire. Mais, pas plus en économie qu'en politique, il n'admettait le radicalisme et restait aussi « un libéral modéré ».

Lors d'une célèbre polémique avec Herbert Spencer (*Man versus State*) il avait montré la nécessité de l'intervention de l'État et ses limites.

Bimétalliste convaincu, il a fait campagne toute sa vie pour ce système monétaire. Il a résumé ses opinions dans son livre paru en 1891 : « *La monnaie et le bimétallisme international* ».

En matière de droit public, Émile de Laveleye a écrit de nombreux articles et ouvrages sur le régime parlementaire et la démocratie. Il avait pour la liberté et le gouvernement populaire une véritable passion. Deux volumes parus quelques semaines avant sa mort, sur *Le Gouvernement dans la Démocratie* (1891) contiennent la substance de ses travaux et de ses opinions.

La politique internationale l'intéressait au plus haut point. De là ses deux livres importants : *La Prusse et l'Autriche après Sadowa* (2 volumes 1869) et la *Péninsule des Balkans* (2 vol. 1886). De là aussi, *Les Causes actuelles de guerre en Europe et l'arbitrage* (1873).

Émile de Laveleye avait bien des traits d'un artiste ; ses récits de voyages (*Lettres d'Italie*, 1879 et 1884) témoignent d'un grand talent littéraire. Mais il était tout le contraire d'un dilettante. C'était un convaincu ; trop

analyste et trop critique pour être homme d'action et apôtre, il croyait profondément et avait le courage de mettre ses croyances en pratique. Il le faisait sans ostentation, mais résolument, affrontant le ridicule sans la moindre hésitation. Il avait écrit contre le luxe : sa maison, son cabinet de travail étaient simplement meublés ; lui-même portait des vêtements on ne peut plus modestes. Spiritualiste convaincu, persuadé de la nécessité de la religion pour l'individu comme pour la collectivité, il a demandé, à l'âge de 55 ans, à se faire inscrire parmi les membres de l'Église évangélique, et cela dans un pays où libéralisme est synonyme d'indifférence religieuse. C'est à cet ordre d'idées que se rattachent ses deux articles célèbres : *Le protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples* (1875) et *De l'avenir des peuples civilisés* (1876) répandus à plus de 40.000 exemplaires et traduits dans toutes les langues de l'Europe.

C'est par conviction encore qu'il prêtait le concours de sa plume, de son nom et de sa parole à la Société pour la moralité publique, à la Ligue de la Paix, à la Ligue contre l'alcoolisme, à l'Association pour le repos dominical. Sa campagne contre les atrocités macédoniennes (1884) part des mêmes sentiments.

Émile de Laveleye est une grande figure de la science politique du XIX^e siècle. On rencontrera rarement une organisation intellectuelle aussi merveilleuse, alliant la délicatesse d'une nature aristocratique avec une puissance d'assimilation aussi étendue et un talent d'écrivain aussi perfectionné. Mais plus rarement encore, on retrouvera chez un remueur d'idées aussi fécond, un caractère noble et droit comme le sien, un cœur ouvert à toutes les générosités et conservant jusqu'au tombeau tous les enthousiasmes de sa jeunesse.

Distinctions scientifiques : Émile de Laveleye fut élu correspondant de l'Académie Royale de Belgique (Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques) le 6 mai 1867, membre titulaire le 6 mai 1872, directeur en 1878. Il était correspondant de l'Institut de France (Académie des Sciences Morales et Politiques), de l'Académie dei Lincei de Rome, des Académies royales de Lisbonne, de Madrid, de Belgrade, etc.

Il était docteur *honoris causa* des Universités d'Édimbourg, de Saint-Petersbourg, d'Upsal et de Wurzburg.

Il avait eu deux fois le prix quinquennal des sciences morales et politiques : pour son livre sur la *Propriété et ses formes primitives* en 1873, et pour son livre *Le Gouvernement dans la Démocratie* en 1892.

ERNEST MAHAIM.

PUBLICATIONS

On trouvera une bibliographie très étendue des publications d'Émile de Laveleye dans la notice que lui a consacrée le Comte Goblet d'Alviella dans l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique en 1895 (pp. 43 et suiv.). Il faut y ajouter :

1^o *Lettres intimes*, avec préface d'Ernest Mahaim, 1 vol. in-16, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1927.

2. *Essais et études*, 3 vol. in-8^o, Gand, Vuylsteke ; Paris, Alcan, 1894, 1895, 1897.

Les principaux ouvrages parus sous forme de livres ont été signalés au cours de cette notice.

CHARLES MAYNZ

(1867)

MAYNZ, *Charles-Gustave*, est né le 8 août 1812 à Essen (alors grand-duché de Berg), où son père était magistrat au tribunal de première instance (1). Il s'inscrit à l'Université de Bonn, en octobre 1829, et y étudia la médecine ; puis il changea d'idée en 1831 et fréquenta, pendant trois semestres, les cours de la Faculté de droit. Il assistait en même temps à des leçons de philosophie et d'histoire, entre autres à celles de Niebuhr.

Caractère ardent, Maynz se mêla au mouvement nationaliste de la Burschenschaft. Cette association fut poursuivie en juillet 1832 ; Maynz, frappé de la rélegation, fut relevé de cette peine, et termina ses études juridiques à Berlin, sous la haute direction de Rudorff et de Savigny.

En 1834, de nouvelles poursuites menaçaient les partisans de la Burschenschaft ; Maynz quitta Berlin et conquît en Belgique les titres de candidat en philosophie et lettres (Université de Liège) et de candidat et de docteur en droit (Université de Gand) en 1835. Il s'inscrit au barreau de Liège, puis à celui de Bruxelles, en 1837.

L'Université libre de Bruxelles lui confia en 1838 la chaire des Institutes et histoire du droit romain. Dix ans plus tard, Maynz donnait en outre le cours de Pandectes. Son activité scientifique est doublée d'une belle carrière d'avocat. Il publie des études dans la *Belgique judiciaire* et dans le *Journal du Palais* (Jurisprudence belge, 1853-1854).

Le 1^{er} mai 1867, Maynz est nommé professeur de Pandectes à l'Université de Liège, à la place de Évrard Dupont, admis à l'éméritat.

C'est comme professeur de Pandectes qu'il devait donner toute la mesure de sa brillante intelligence et de son érudition. Son *Cours de droit romain*, dont il y eut quatre éditions, est une œuvre de valeur. Maynz fut le premier qui donna à l'enseignement du droit romain son caractère d'étude juridique et historique à la fois. Le cours de Pandectes fut dès lors un des principaux cours requis pour la formation des juristes.

Parmi beaucoup d'études de moindre importance, il faut citer encore son *Esquisse historique du droit criminel de l'ancienne Rome*.

(1) Voyez, sur la première partie de sa carrière, A. LE ROY, *Liber Memorialis*, col. 872-880 (Liège, 1869).

Émérite en septembre 1882, Maynz demanda de continuer son enseignement. Il mourut le 10 novembre 1882, âgé de 70 ans, laissant le souvenir d'un professeur regretté et éminent et le nom d'un juriste de haute classe.

ALBERT PHILIPPIN.

PUBLICATIONS

Articles dans la *Rheinische Zeitung*, 1843-1847, dans la *National Zeitung* (1852-1854), dans la *Belgique judiciaire* et dans le *Journal du Palais*. (Jurisprudence belge), 1853-1854.

Éléments de Droit romain. Bruxelles, Méline, 1845, 2 vol., in-8°. — 2^e édit., Bruxelles, A. Decq, 1856-1859, 2 vol., in-8°. — 3^e éd. Bruxelles, A. Decq, 1870-1879, 3 vol. in-8°. — 4^e éd. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1876-1877, 3 vol. in-8°. (Les deux dernières éditions sont intitulées : *Cours de droit romain*).

Esquisse historique du droit criminel de l'ancienne Rome. Paris, Larose, 1882, in-8°. (Extrait de la Revue histor. de droit français et étranger).

Compte rendu critique de l'ouvrage de Bruns et Sachau, *Syrisch-roemisches Rechtsbuch*, Leipzig, 1880, publié dans la Revue de droit internat. et de législ. comp., 1880, n^o 3.

LÉON HOUET

(1880)

HOUET, *Léon*, né à Liège le 18 juin 1838, y décédé le 4 décembre 1885.

Ses études de droit terminées, Léon Houet s'oriente tout d'abord et tout naturellement vers le barreau. En 1863, il prête devant la Cour d'Appel de Liège le serment d'avocat.

Le *Liber memorialis* de 1869 le mentionne comme ayant pris la parole, au nom des anciens Étudiants, au banquet du Jubilé universitaire de 1867.

Pendant 17 années, il participe activement à la vie du Palais. Une science juridique très sûre, unie à une élégance de langage fort remarquable, lui vaut très rapidement une situation professionnelle particulièrement enviable.

Un instant tenté par la carrière judiciaire, il se fait nommer juge suppléant au Tribunal de Première Instance de Liège. Mais avant tout soucieux de poursuivre une carrière scientifique en toute liberté d'esprit, il opte définitivement pour l'enseignement.

Un arrêté royal du premier mars 1880 lui attribue avec la qualité de professeur ordinaire, la chaire de Droit Administratif devenue vacante par suite du décès de Félix Macors. Le 13 novembre 1884, il est chargé en outre de l'enseignement du Droit Public sauf la partie générale qui reste placée dans les attributions du professeur Joseph-Gérard Macors. Le 4 octobre 1885, un nouvel arrêté royal lui confie le cours de Droit Public tout entier.

Léon Houet se signala rapidement par une conception personnelle — et originale pour l'époque — de l'enseignement du Droit. Sans jamais porter atteinte au caractère hautement scientifique de ses cours, il n'hésitait pas à introduire dans ses exposés doctrinaux, des considérations d'ordre pratique puisées dans son expérience professionnelle. Cette innovation — bien timide cependant si on la compare à la place actuellement attribuée aux exercices pratiques dans nos Facultés de Droit — fut considérée, en son temps, comme comblant une véritable lacune de l'enseignement des sciences juridiques.

Les occupations de Léon Houet ne l'empêchèrent jamais de consacrer

une partie de son temps aux œuvres philanthropiques et d'éducation populaire. Il fut membre de la Commission des Hospices Civils, de la Commission d'inspection des établissements d'aliénés et de la Commission administrative de la prison cellulaire de Liège.

Avec Camille Janssens — qui devait plus tard occuper les hautes fonctions de Vice-Gouverneur du Congo — et quelques amis, il fonda un cercle littéraire qui constitua, quelques années après, le noyau de la Société Franklin, dont l'activité s'exerce encore actuellement.

Léon Houet ne devait malheureusement faire qu'un court passage à l'Université de Liège. Le 4 décembre 1885, une mort prématurée mettait brutalement fin à une carrière qui déjà avait donné mieux que des promesses et dont on pouvait encore attendre beaucoup.

GEORGES DOR.

PUBLICATIONS

Des compléments de l'enseignement du droit, discours prononcé à la distribution des prix du concours universitaire et du concours général.

Appréciation du rapport de voyage de M. Th. Wouters publié par le gouvernement, Bruxelles, Manceaux.

Des moyens d'encouragement universitaire. Les bourses de voyage. — Brochure, Liège.

FERNAND THIRY

(1880)

THIRY, *Fernand*, est né à Namur le 31 octobre 1850. Il fit ses études, avec le plus grand succès, à l'École moyenne de Namur, à celle de Bruges et à l'Athénée royal de cette dernière ville, et il se distingua aux concours généraux.

En 1868, après avoir subi l'examen de gradué en lettres, il entra à l'Université de Liège, où il se consacra à l'étude du droit, à laquelle il s'était senti poussé par la lecture d'un excellent livre de Thiercelin, ancien avocat à la Cour de cassation de France, sur les *Principes du Droit*.

Il réussit avec de hautes distinctions les épreuves pour l'obtention du grade de docteur. En 1872, M. de Rongé, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, présidait le jury devant lequel Fernand Thiry passa, avec la plus grande distinction, son examen de second doctorat. Ce fut ce savant magistrat qui, en félicitant le jeune et brillant étudiant, lui donna le conseil de diriger ses aspirations vers l'enseignement supérieur.

Le 15 mai 1878, devant la Faculté de Droit de l'Université de Liège, Fernand Thiry obtint le diplôme de docteur spécial en droit moderne. Sa dissertation inaugurale avait pour titre : *Des actes inexistantes et des effets de l'erreur dans les conventions*. La leçon orale portait sur : *Les principes qui ont présidé successivement au droit de punir*.

Sorti de l'Université en 1872, il avait prêté le serment d'avocat devant la Cour d'appel de Liège ; étant décidé à suivre le conseil de M. de Rongé, il abandonna immédiatement le Barreau pour préparer son doctorat spécial. A partir de 1873, il donna, pendant huit ans, un grand nombre de répétitions qui eurent grand succès, jusqu'au moment où il les abandonna pour entrer à l'Université.

Par arrêté du 2 novembre 1878, Fernand Thiry fut chargé de suppléer le professeur Nypels pour le cours d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile. Le 4 mars 1880, il fut chargé de donner les mêmes cours, dont Nypels avait été définitivement déchargé. Il fut de même chargé du cours de notariat, à la suite du décès de F. Macors. Un arrêté royal du 12 octobre 1880 le nomma professeur extraordinaire.

Le 29 mars 1882, il fut chargé de créer, à l'École normale des Humanités, le cours de Constitution Belge.

Une dépêche ministérielle le chargea, en 1882, de donner provisoirement le cours de Pandectes, devenu vacant par le décès du professeur Maynz (la Possession) ; à partir de l'année suivante, le cours de Pandectes fut attribué à M. de Senarclens.

Par arrêté royal du 2 novembre 1883, Fernand Thiry fut promu au rang de professeur ordinaire.

Le 14 novembre 1885, il fut chargé provisoirement de suppléer le professeur Houet dans son cours de droit public. Houet étant mort, il devint titulaire du cours.

Déchargé sur sa demande, le 29 mars 1886, du cours de notariat, on lui attribua le cours d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile et le cours de droit criminel belge (droit pénal et procédure pénale), laissés vacants par le décès de G. Nypels. C'était spécialement vers le cours de droit criminel qu'il avait toujours dirigé ses études. Le cours de notariat fut confié à G. Galopin.

Le 18 octobre 1890, par suite de la suppression de l'École normale des Humanités, il fut chargé de faire, dans la Faculté de Philosophie, le cours de notions de droit public et d'histoire des institutions politiques modernes.

En 1885, Fernand Thiry institua, à la Faculté de droit, un cours pratique de droit public. Ce cours avait pour but d'habituer les élèves à discuter par eux-mêmes les difficultés scientifiques et de leur faire produire des travaux personnels relatifs à des matières indiquées ou librement choisies. En 1886, il donna un cours semblable sur le droit pénal. Cette innovation eut un réel succès.

Fernand Thiry fut nommé secrétaire du Conseil académique en 1895, et recteur le 10 octobre 1906, pour la période académique 1906-1909, nomination accueillie avec une vive satisfaction par le corps professoral et le monde étudiantin.

Les travaux publiés par Fernand Thiry forment un ensemble considérable. A la seule énumération de ses œuvres, on reconnaît le but hautement généreux et humanitaire qui fut la règle et l'idée directrice de sa vie.

Ajoutons qu'il se dévoua constamment pour les humbles et les faibles et que jamais nul ne s'adressa vainement à lui.

Il créa à Liège, en 1888, le *Patronage des condamnés détenus et libérés*. Cette institution s'est étendue dans tout le Royaume, grâce à l'action de Jules Lejeune, alors ministre de la Justice, qui l'avait acceptée avec enthousiasme.

Fernand Thiry est décédé à Liège le 16 juin 1916.

Il avait été promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne le 24 février 1912. Il était titulaire de la Croix Civique de 1^{ère} Classe depuis le 31 décembre 1913 et de la Médaille Commémorative du règne de S. M. Léopold II depuis le 25 janvier 1913.

CHEV. A. BRAAS.

PUBLICATIONS

- Des actes inexistants et de l'effet de l'erreur dans les conventions (1878).
 Des principes qui président à l'exercice du droit de punir (1878).
 Introduction théorique au cours d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile (1878).
 Cours d'organisation judiciaire, de compétence et de procédure civile, (quatre éditions : 1882, 1886, 1895 et 1904).
 Cours de procédure pénale (1886 et 1887).
 Cours de droit pénal (1887).
 La peine et l'amendement. (Revue de Belgique, 1887).
 La charité envers les criminels. (Revue de Belgique, 1887).
 La libération conditionnelle et le patronage. — Le patronage des enfants. (Revue de Belgique, 1888).
 La protection de l'enfance. (Revue de Belgique, 1889).
 Le système de placement des enfants dans les familles (Congrès d'Anvers).
 La mise en pratique du système de placement des enfants dans les familles. Le patronage et le délit. (Revue de Belgique).
 Cours de droit criminel (1891, 1894 et 1908).
 Nos jeunes délinquants. (Revue de Belgique).
 Placement des enfants dans les familles. (Revue pénitentiaire française, 1892).
 Rapport sur la procédure pénale dans les poursuites dirigées contre les enfants. (Congrès d'Anvers, 1893).
 Rapport sur la surveillance spéciale de la police (idem).
 Cours de droit criminel (droit pénal et procédure pénale), 2^e édition (1894).
 Sur les mesures à prendre à l'égard de l'enfance et sur la procédure à suivre dans la poursuite et l'instruction. (Rapport au Congrès pénitentiaire de Paris, 1895).
 Sur les conférences à donner dans les prisons et sur les publications périodiques à distribuer aux détenus (idem).
 L'emprisonnement cellulaire doit être interdit relativement à certains détenus dont il favorise les penchants criminels ; tel est le cas notamment pour ceux chez qui l'on observe l'existence d'obsessions morbides (Congrès d'anthropologie criminelle de Genève, août 1896).
 Toute œuvre de patronage des délinquants enfants ou adultes doit soumettre ses patronnés à un examen anthropologique destiné à découvrir les causes de la criminalité ainsi que les moyens de les détruire (idem).

La tentative en matière criminelle. (Congrès de l'Union internationale de droit pénal. Lisbonne, 1897).

Les asiles pour alcooliques (1898).

Les conférences à donner dans les prisons et les publications pour prisonniers (Congrès de patronage, Anvers, 1898).

Le subjectivisme et l'objectivisme dans la science du droit pénal (1899).

L'enseignement anti-alcoolique dans les prisons. (Congrès de Paris, 1899).

Les sentences indéterminées. (Bulletin de la Commission pénitentiaire internationale, 1900).

Les asiles anti-alcooliques. (Conférences à la Ligue Centrale, Bruxelles, 1903).

Étude sur les moyens dont il y a lieu d'user pour empêcher la dissipation immédiate, par les libérés, du pécule ou de toute autre ressource se trouvant à leur disposition (1906).

La responsabilité limitée. (Discours rectoral, 1907).

Les enfants à sauver. (Discours rectoral, 1908).

Les êtres dangereux par état (Discours rectoral, 1909).

ARTHUR DE SENARCLENS

(1883)

DE SENARCLENS, *Charles-Frédéric-Arthur*, issu d'une vieille famille patriicienne, est né près de Morges en Suisse (canton de Vaud), le 3 septembre 1847.

Il a fait ses premières études au Collège latin de la ville de Morges de 1858 à 1861. Il a ensuite suivi à Neuchâtel, les leçons des trois années supérieures de Gymnase, de 1861 à 1864, puis les cours de deux années d'Auditoires de la même ville, de 1864 à 1866, et y a obtenu un certificat de maturité.

A partir du semestre d'été de 1866, il a suivi à Heidelberg les cours de droit romain du célèbre professeur von Vangerow, et, pendant cinq semestres, divers cours de droit et de sciences politiques. Il a poursuivi ensuite ses études juridiques à Berlin durant le semestre d'hiver de 1868 à 1869, puis à Bonn durant le semestre d'été 1869, enfin de nouveau à Heidelberg pendant deux semestres, de 1869 à 1870.

Le 26 juillet 1870, à la suite d'examens subis et de la présentation de deux dissertations latines, l'une de droit romain, l'autre de droit canon, la Faculté de Droit de Heidelberg lui a conféré le diplôme de docteur en droit *summa cum laude*.

En 1871, il fréquenta certains cours à l'Université de Lausanne, en vue de se mettre au courant du droit de son pays et dans l'idée de conquérir le brevet d'avocat. Mais l'un de ses professeurs de Heidelberg lui conseilla de se vouer à la carrière du professorat. Comme ce projet répondait à son désir, il quitta son pays pour retourner en Allemagne, où il se livra à l'étude approfondie du droit romain, en même temps qu'à des *privatissima* donnés à des élèves aspirant au doctorat en droit.

Après deux années passées à Heidelberg, il se rendit à Goettingue, où l'attirait l'illustre romaniste von Ihering, et il y passa le semestre d'été 1874.

S'étant ensuite rendu à Paris pour se familiariser avec la langue juridique française, il fut, le 12 décembre 1874, appelé à Lausanne en qualité de professeur extraordinaire de droit romain à l'Académie de cette ville. Le 1^{er} juin 1877, le Conseil d'Etat du canton de Vaud le nomma professeur ordinaire de droit romain à la dite Académie.

A la mort de Charles Maynz, titulaire du cours de Pandectes, le recteur de l'Université de Liège, Louis Trassenster, d'accord avec l'administrateur-inspecteur et la Faculté de Droit, fit appel à Arthur de Senarclens. Par arrêté royal du 15 avril 1883, il fut nommé d'emblée professeur ordinaire et chargé du cours vacant. Il est entré en fonctions au début de l'année académique 1883-1884.

Le succès immédiat de son enseignement et la sympathie dont il se trouva entouré, l'attachèrent définitivement à sa patrie d'adoption. L'Académie de Lausanne, transformée en Université, lui offrit la chaire de droit romain dans les conditions les plus flatteuses : A. de Senarclens déclina l'offre.

Atteint par la limite d'âge, il fut promu à l'éméritat par arrêté royal du 15 février 1919, mais fut autorisé à continuer son enseignement pendant l'année en cours.

A l'occasion de la transformation de l'Académie de Lausanne en Université, au mois de mai 1891, le Conseil d'État du canton de Vaud lui avait conféré le diplôme de Professeur honoraire de l'Université de Lausanne. La Faculté de Droit de l'Université de Catane lui avait conféré le diplôme de Membre honoraire étranger de l'Institut d'Histoire du droit à l'Université de Catane.

Il était Commandeur de l'Ordre de Léopold et avait mérité la Croix civique de 1^{re} classe.

Arthur de Senarclens s'éteignit paisiblement le 21 octobre 1935, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Le défunt eut la délicate attention de laisser à la Faculté de Droit sa riche bibliothèque juridique, ainsi que les manuscrits concernant son activité scientifique. Ceux-ci comprennent de nombreuses notes sur des sujets juridiques divers et les manuscrits de ses cours de Pandectes, qui nous permettent de faire revivre en esprit son magnifique enseignement.

Arthur de Senarclens, titulaire du cours de Pandectes, a laissé le souvenir d'un grand savant, d'un professeur incomparable, d'une autorité scientifique et d'une compétence admirées de tous, doué d'un talent d'exposition et de démonstration qui contribuait, avec beaucoup d'autres qualités, à rehausser avec éclat, la valeur de son enseignement et l'étendue de ses connaissances en droit romain.

Sur ses élèves, il exerçait un prestige, qui est encore dans la mémoire de ses plus anciens disciples. Son physique, tout d'abord, en imposait singulièrement à cette jeunesse, frondeuse par nature, qui fréquente les auditoires des Facultés. Il était de haute stature, son port était d'une réelle noblesse, qui intimidait, au prime abord, ceux qui l'écoutaient. Toute sa personne accentuait, au surplus, sa grande distinction d'allure : des traits fins et

réguliers, une calvitie précoce, d'amples et majestueux favoris s'étalant sur la poitrine.

Le geste était élégant, courtois, le regard, froid. Durant le cours, comme lors des interrogatoires d'examen, son œil inquisiteur scrutait la physiologie de ses auditeurs ou des récipiendaires. Il y cherchait la réaction souhaitée. Il ne rejetait qu'après l'avoir attentivement écoutée la réponse erronée de son élève, en adoucissant son appréciation par une extrême politesse.

Dès son entrée dans l'auditoire, à l'ouverture du cours, il donnait l'impression d'être distant. Il créait immédiatement autour de sa personne une atmosphère de très grand respect. A sa première leçon, après avoir révélé à ses auditeurs la notion de la compilation que constituent les Pandectes de Justinien, il plaçait sous leurs yeux les textes fragmentaires des jurisprudences romaines et en abordait l'étude et la discussion.

La matière s'annonçait particulièrement aride et rebutante, car les textes analysés se révélaient parfois sibyllins.

Mais, telle était l'autorité du savant et du professeur qu'il arrivait, sans la moindre difficulté, à forcer et à retenir l'attention de ses disciples émerveillés, littéralement, par la valeur de ses arguments, la force de sa dialectique, la profondeur et l'étendue de ses observations, de son érudition. En même temps, l'auditoire subissait le charme d'une parole claire, élégante, châtiée, qui le captivait. Désireux de faire bénéficier son enseignement du fruit de longues, patientes et persévérantes recherches, il consacrait son existence à l'étude de ce droit romain qui le passionnait. Son enthousiasme lui facilitait une lourde tâche. Il avait la reconfortante satisfaction de communiquer à ses élèves cette flamme qui l'animait.

Il arrivait qu'après une démonstration, particulièrement lumineuse, une salve d'applaudissements accueillait la conclusion à déduire.

Et c'est ainsi que ce professeur, par ailleurs très calme, très froid, très pondéré, entraînait à sa suite, sans fatigue et sans la moindre répugnance, ses auditeurs même les moins zélés, dans le dédale de controverses, parfois très épineuses et, sans un tel guide, souvent bitumineuses.

Savant, il l'était, aux yeux de ses élèves, dans toute l'acception du mot. Il n'était nullement prétentieux à l'infailibilité. C'est là encore un des traits saillants de cette puissante personnalité. Profondément modeste, très scrupuleux, délicat même à l'excès, au cours de la discussion d'opinions divergentes et défendues par des maîtres éminents de la science juridique romaine, tels von Savigny, von Jhering, Windscheid, von Wangerow, Huber, Lenel, Maynz, Van Wetter, etc., dont il n'admettait pas les interprétations, tout en les analysant et en les passant au crible d'une critique rigoureuse,

il s'excusait presque de ne point partager leur avis. Il parlait souvent de son éminent prédécesseur Charles Maynz ; il ne citait son nom qu'avec le plus grand respect.

Dans sa grande modestie, il n'éprouvait aucune peine à confesser devant ses auditeurs qu'après avoir, pendant dix années, enseigné une théorie avec ardeur et conviction, il venait, en revoyant la matière de la leçon du jour, de découvrir un texte qui ne laissait subsister aucun doute sur la question et qui lui avait révélé son erreur. En développant sa nouvelle version, défendue avant lui par un collègue, dont il avait combattu la thèse, il exprimait tous ses regrets.

Dans sa grande sincérité, soucieux de découvrir la vérité juridique qu'il s'efforçait de rechercher au prix de laborieuses études, il admettait la collaboration respectueuse de ses élèves. Et nous pourrions citer, à ce propos, deux exemples, entre beaucoup d'autres, où Arthur de Senarclens, après avoir réservé, pour une prochaine leçon, une objection d'un de ses disciples, n'avait pas hésité à déclarer que le déplacement proposé d'une simple virgule dans un texte douteux ou la suggestion d'une traduction différente de la sienne s'imposait et que son contradicteur improvisé était dans le vrai. Quand le fait se produisit, il n'y eut pas un sourire dans l'auditoire.

On comprendra, sans autre commentaire, combien pareil enseignement favorisait la formation de l'esprit juridique de nos élèves.

Le cours, en lui-même, comportait une sorte de cycle, un enseignement triennal. Arthur de Senarclens étudiait successivement, en trois années, la Vente, les Obligations et la Possession.

Ces matières faisaient, ainsi, l'objet de trois cours distincts, qui n'étaient pas publiés, et pour cause : ils étaient en perpétuelle évolution. Les élèves les transcrivaient sous la dictée.

Chaque leçon se clôturait par un exercice approfondi d'exégèse, qui constituait une utile répétition. Le travail de traduction et d'interprétation, avec examen éventuel des interpolations, portait sur les textes les plus importants.

La mise à jour régulière et incessante de ses cours absorbait le maître, en réclamant de lui un labeur ininterrompu. Il suivait avec une avide et vigilante attention les travaux des spécialistes du droit romain, tant en Belgique qu'à l'étranger. Il correspondait avec eux et leur communiquait ses hésitations et ses prudentes objections.

Nous avons dit que ce grand professeur paraissait distant. Il ne l'était qu'en apparence. Aussi, était-il l'objet, de la plupart de ses élèves et de ses anciens élèves, de la plus vive affection. On l'aimait pour ses multiples qualités, on le vénérail parce qu'il était paternel. En toutes circonstances,

il faisait à ses anciens élèves, un accueil cordial. Plein d'aménité, toujours suprêmement distingué et courtois, il leur manifestait sa satisfaction de reprendre contact avec eux, très heureux, si, au gré de la conversation, il pouvait les intéresser en leur annonçant quelque découverte nouvelle, dont il se félicitait, comme, par exemple, la détermination de la date de la publication de l'Édit des Édiles.

Mais il éprouvait non moins d'agrément à évoquer des souvenirs de sa vie universitaire à Heidelberg ou à Lausanne. Il contait avec infiniment d'esprit, avec un humour discret et savoureux, tandis que de son œil malicieux et toujours scrutateur, il dévisageait son interlocuteur.

Tel fut ce maître admirable que n'oublieront jamais ses élèves, dont, profondément émus et reconnaissants, ils honorent pieusement la mémoire (1).

Dans son enseignement, de Senarclens avait témoigné d'une prédilection, pour la matière, riche en discussions, du contrat de vente. Il en a fait l'objet de son cours pendant quatorze des trente-deux années de son professorat.

Cette prédilection se retrouve dans le choix de ses travaux ; toutes ses publications, à l'exception d'une, traitent de questions relatives à la Vente.

En 1896, il publia une étude importante sur *l'in diem addictio*, mais le soin qu'il apportait à rendre son cours impeccable fit que la plupart de ses publications datent de l'époque de son éméritat.

Membre de la Société d'histoire du droit, de Paris, il fut dès lors assidu aux Journées juridiques organisées par cette société. Ce fut un émerveillement, pour les membres, de voir le robuste vieillard prendre une part active à leurs travaux. A diverses reprises, il y fit des communications importantes et celles-ci furent l'ébauche de plusieurs de ses travaux.

Toutes les études d'Arthur de Senarclens témoignent du scrupule scientifique dont était imprégné son enseignement. A la discussion pénétrante des textes, à l'appréciation objective des doctrines des Romanistes, il a joint abondamment des aperçus neufs, amenant des conclusions originales. Souvent il fait entrer en ligne de compte des textes ayant échappé à ses devanciers ; il a fait un usage judicieux des Basiliques, dont il prisait les services pour l'interprétation du droit des jurisconsultes classiques.

L'activité d'Arthur de Senarclens ne s'est pas confinée dans l'enseignement et la recherche scientifique (2). Fidèle à sa patrie, il fonda à Liège une Société suisse de bienfaisance, dont il devint président d'honneur. Il

(1) L'auteur de la présente notice, n'ayant pas eu l'avantage de suivre l'enseignement d'Arthur de Senarclens, son honoré collègue M. Wille a bien voulu rédiger les lignes qu'on vient de lire, relatives à cet enseignement magistral.

(2) Voir Bulletin Suisse. Organe des sociétés suisses en Belgique, nov. 1935 ; ce numéro contient le texte du discours prononcé par M. le Recteur Duesberg à ses funérailles.

fut en 1905 commissaire général de la Section Suisse de l'Exposition universelle de Liège.

Pendant la guerre, il étendit sa sollicitude aux ressortissants de sa patrie d'adoption. Aucun Belge ne s'est adressé en vain à lui pendant cette période troublée. Servi par sa qualité de citoyen d'un pays neutre, par sa connaissance parfaite de la langue allemande et par cette urbanité dont il ne se départissait pas, il n'hésita jamais à se mettre au service de ceux qui demandaient son intervention. Il a ainsi pu soulager le sort des prisonniers, ramener le calme dans l'âme de parents éplorés, en rétablissant le cours d'une correspondance avec un fils dont la trace était perdue, permettre à des proches de rejoindre en pays neutre des parents blessés ou malades.

La discrétion et la modestie d'Arthur de Senarclens ont entouré ces interventions charitables d'un voile qu'il est difficile et délicat de soulever.

JOS. WILLEMS DE LADDERSOUS.

PUBLICATIONS

1^o Étude sur l'*in diem addictio*, dans le Recueil publié par la Faculté de Droit de Lausanne, 1896, p. 243 et suiv. — L'auteur discute et établit la nature de l'*in diem addictio*. Il combat l'opinion courante qui y voit un pacte joint à la vente, tandis qu'il la considère comme une vente spéciale. Il examine ensuite les divergences des jurisconsultes au sujet de la conception de l'opération et en étudie les conditions et les effets.

2^o La date de l'édit des édiles de *mancipiis vendundis*. Revue d'histoire du droit, de Haarlem, t. 4, 1923, p. 384 et suiv. — Dans cette étude, l'auteur établit que l'édit de *mancipiis* existait en 585 de Rome, date de la *lex Voconia*. Il tire un argument décisif d'un passage d'Aulu-Gelle, texte non invoqué jusqu'alors dans le débat. Ce texte signale une discussion sur le sens à attribuer à l'expression *servus recepticius*, discussion qui n'eût pas été possible si notre édit n'avait pas existé.

3^o L'extension de l'édit des édiles aux ventes de toute espèce de choses. Revue historique de droit français et étranger, t. 6, 1927, p. 385 et s. — L'auteur, après avoir passé en revue les doctrines professées à ce propos, se rallie à l'opinion que l'extension de l'édit ne date que de Justinien et est l'œuvre des Commissaires du Digeste. Il prouve par de nouveaux arguments l'interpolation des textes et invoque plusieurs textes, non encore introduits dans le débat et corroborant la thèse qu'il défend.

4^o La maxime *pretium debet esse verum, certum, justum*. Mélanges Paul Fournier, Paris, 1929, p. 685 et suiv. — Il n'est pas douteux que le prix, dans la vente, doit être certain, mais, ajoute de Senarclens, s'il doit être aussi réel,

le terme *verum* ne peut être employé pour désigner cette qualité, ce terme, dans la langue juridique désignant, non la réalité, mais l'équivalence du prix à la marchandise (*pretium iustum*). Quant à l'exigence du *pretium iustum*, elle n'est pas conforme à la vérité.

5° La *duplex condemnatio* de l'action réhibitoire. *Studi in onore di Pietro Bonfante*. Milan, 1930, t. 3, p. 91 et suiv. — Ce travail porte sur l'interprétation du texte du Digeste, 21, 1, 45. L'auteur se rallie, sous une réserve, à la solution présentée par le romaniste italien Biondi. Celui-ci conclut à l'interpolation. Dans le droit classique, dit-il, la condamnation était toujours au simple. Les Commissaires de la rédaction du Digeste ont porté cette condamnation au double lorsque le vendeur refuse de restituer le prix. La divergence entre Biondi et de Senarclens concerne le cas où, dans le droit de Justinien, le vendeur restituerait volontairement le prix. Biondi professe que le vendeur, dans ce cas, sera encore condamné au simple ; de Senarclens soutient que le vendeur, s'étant exécuté, sera absous ; le texte entend dire que par l'exécution, il est *considéré* comme condamné au simple.

6° Digeste, 12, 1, *de rebus creditis*, fr. 3. Revue historique de droit français et étranger, t. 10, 1931, p. 688 et suiv. — Cette étude est la seule qui soit étrangère au contrat de vente. Elle consiste en une discussion exégétique du texte mentionné. Ce texte est altéré, comme l'a démontré M. Paul Collinet. Celui-ci conclut que la finale du texte n'est pas du jurisconsulte auquel elle est attribuée, mais constitue une scolie byzantine ; de Senarclens estime que le texte ne contient que des incorrections imputables à un copiste et que la finale est bien du jurisconsulte classique.

7° *Servus recepticius*. Revue d'histoire du droit de Haarlem, t. 12, 1931, p. 390 et suiv. (tirage à part de 1933). — L'auteur revient dans cette étude sur la date de l'édit *de mancipiis*, sujet traité dans son travail de 1923, signalé ci-dessus. Après avoir repris les arguments déjà invoqués en faveur de la date de 585 de Rome, il signale et développe l'argument tiré par Edouard Cuq d'un passage de la comédie de Plaute, *Mercator*. Ce passage prouve l'existence de l'édit du temps de Plaute. Or les pièces de Plaute se placent entre 549 et 570 de Rome. La suite de l'étude est consacrée aux divers sens que comporte, dans la langue juridique, l'adjectif *recepticius*. Elle se termine par la réfutation de deux objections opposées à la solution qu'il a donnée, en 1923, à la date de l'édit.

GÉRARD GALOPIN

(1885)

GALOPIN, *Gérard-Hubert-Joseph*, est né à Huy le 31 octobre 1849. Il appartenait à une très ancienne famille du pays mosan. Son père avait créé un vaste établissement de pomologie, à Liège, sur les hauteurs de Saint-Gilles et de Saint-Laurent.

Ayant fait de solides études moyennes au Collège Saint-Servais de notre ville, Gérard Galopin subit avec succès, le 6 septembre 1867, devant le jury de Liège-Limbourg, l'examen de gradué en lettres.

Il fréquenta les cours de l'Université de Liège. Candidat en philosophie et lettres, avec distinction, le 28 juillet 1869, il subit, avec la plus grande distinction, son examen, final de docteur en droit, le 26 août 1872. C'est également avec la plus grande distinction, qu'il avait subi ses examens antérieurs de la candidature et du doctorat. Il fut un des élèves les plus distingués de Théodore de Savoye, Victor Thiry, J. Nypels et Ch. Maynz.

Lauréat du concours des bourses de voyage (par arrêté royal du 3 janvier 1873), il fréquenta, pendant l'année 1873, à Paris, les cours de Bufoir Valette, Beudant, Colmet de Santerre et Duverger. Durant l'année 1874, il fut, à Caen, l'élève de Demolombe, de Guillouard, de Bertauld et de Carel. Dans la vieille cité normande, il ne se borna pas à fréquenter assidûment les auditoires et les salles de travail. Il se créa d'amicales relations au Palais de Justice, où ses confrères du Barreau de Caen, pour exprimer leur sympathie au jeune et distingué avocat liégeois et pour honorer son talent, l'élurent président de la Conférence du Jeune Barreau, sous le bâtonnat du grand criminaliste Bertauld, professeur à la Faculté de droit.

Ses études juridiques ainsi couronnées par un fructueux séjour à l'étranger, qui lui avait valu de flatteuses attestations de ses maîtres et, notamment de Demolombe, Gérard Galopin se fit admettre au Barreau de la Cour d'appel de Liège, où ses débuts remarquables firent présager une heureuse et féconde carrière. Le Barreau ne le retint pas, car, à l'exemple de son éminent prédécesseur de Savoye, il lui préféra la Magistrature.

Nommé substitut du Procureur du Roi à Neufchâteau, le 27 mars 1876, il fut appelé à exercer les mêmes fonctions à Verviers, le 8 juin 1877.

Sa vocation pour l'enseignement provoqua une orientation nouvelle de son activité juridique.

Par arrêté royal du 30 septembre 1877, il fut nommé professeur extraordinaire à l'Université de Gand et, comme tel, chargé de faire les cours suivants : *Les éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure civile ; les lois organiques du notariat et les lois fiscales qui s'y rattachent*. Ces cours avaient été délaissés par feu Waelbroeck.

Un arrêté royal du 18 juin 1881 lui confia la mission de visiter les Facultés de Droit de Dijon, Lyon et Grenoble. Il fut promu à l'ordinariat le 4 novembre 1881.

Ses attributions furent modifiées par un arrêté royal du 6 septembre 1883. Il était déchargé du cours d'éléments de l'organisation judiciaire, de la compétence et de la procédure pour se voir investi d'une partie du cours de droit civil (art. 711 à 1386 C. civ.). Il partageait ainsi l'enseignement de cette branche du Droit avec l'illustre civiliste François Laurent.

Deux ans plus tard, sur la proposition du Recteur Trasenster, par arrêté royal du 21 août 1885, G. Galopin fut transféré en qualité de professeur ordinaire à la Faculté de Droit de l'Université de Liège. Il y recueillait, comme successeur de son vénéré maître, feu Théodore de Savoye, la partie du cours de droit civil moderne délaissé par ce dernier. Il devenait ainsi le collègue d'un autre de ses maîtres, Victor Thiry, chargé, lui aussi, de l'enseignement du droit civil moderne au doctorat.

Par arrêté royal du 29 mars 1886, il fut désigné pour faire, en remplacement de Fernand Thiry, qui en était déchargé, le cours dénommé, dans la loi de 1849 sur l'enseignement supérieur, *La science du notariat (Lois organiques du notariat et lois financières qui s'y rattachent)*.

Il fut doyen de la Faculté de Droit durant l'année académique 1886-1887 et remplit les fonctions de secrétaire du Conseil académique pour l'année 1889-1890.

Le 25 avril 1891, il était chargé du cours de pratique notariale nouvellement créé.

Le 18 octobre 1891, il dut à la haute confiance du Gouvernement et de l'Université, le grand honneur d'être désigné comme Recteur pour la période triennale 1891-1894. Ce fut un brillant rectorat dont le souvenir n'est pas effacé. Dans l'accomplissement de ses délicates fonctions de chef de l'Université, G. Galopin fit preuve d'une grande impartialité et d'un dévouement inlassable pour la sauvegarde des intérêts et des prérogatives de l'enseignement supérieur et de l'Université de Liège. Il se concilia l'unanime et affectueuse confiance de ses collègues, des étudiants de toutes les Facultés et des Écoles spéciales.

Le 30 mai 1892, il fut l'objet d'une mémorable manifestation de gratitude, d'estime et de cordiale sympathie de la part de ses élèves, de ses anciens élèves des Universités de Gand et de Liège, de ses anciens confrères du Barreau liégeois, de ses amis de la Magistrature et du Notariat. Cette manifestation était la plus imposante depuis celle qui avait été organisée, quelques années auparavant, pour fêter l'illustre J. Nypels (1).

Pendant son rectorat, G. Galopin appartint au *Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur*.

Depuis la mise en vigueur de la loi du 10 avril 1890 sur la *collation des grades académiques et le programme des examens universitaires* réorganisant le haut enseignement, les attributions de G. Galopin, au sein de la Faculté de Droit, comportaient les cours suivants : 1^o Le droit civil moderne (art. 1 à 1100 C. civ.) ; 2^o le droit notarial ; 3^o le droit fiscal ; 4^o la atique notariale.

Par arrêté royal du 17 octobre 1898, il fut déchargé de ce dernier enseignement, qui passa définitivement dans les attributions de M. Ferdinand Cornesse, chargé de cours.

Professeur, G. Galopin l'était dans la très belle et très complète acception du mot. La plus large part de son activité, littéralement bouillonnante, était absorbée par ses travaux universitaires. A ceux-ci, on peut le dire sans exagération, c'était toute son existence qu'il avait donnée. Son prestige et son autorité (d'aucuns ont même parlé de « domination ») sur ses étudiants étaient extraordinaires. Pour les centaines de juristes, avocats, magistrats, notaires, formés à son école, il fut un maître incomparable. Son empreinte très forte sur ses disciples était indélébile.

Dès le premier contact avec un auditoire de débutants, il se conciliait, sans réserve, la sympathie et le respect absolu, auquel, pour certains, se mêlait un peu de crainte. Son enseignement magistral s'imposait. Originale et toute personnelle était sa façon de mettre en lumière les principes juridiques et d'interpréter les textes. Il n'avait pas nécessairement recours à un exposé synthétique de l'objet de sa leçon. Le plus ordinairement, c'était au moyen d'exemples pittoresques et impressionnants, fruits de son imagination très vive, qu'il développait les principes, qu'il en tirait les corollaires et les applications, qu'il abordait les controverses et, enfin, faisait connaître l'état de la jurisprudence et de la doctrine. De temps à autre, il interpellait un de ses auditeurs pour lui poser une question. La réponse devait être catégorique. Il détestait les circonlocutions.

Ses cours étant tous édités, les élèves n'avaient que peu de notes à prendre. Ils pouvaient préparer la leçon.

(1) Un *Liber Memorialis* en a conservé le souvenir.

Cette forme nouvelle d'enseignement tranchait sur les usages, jusqu'alors traditionnels, de la Faculté de Droit. Elle forçait l'attention des auditeurs et procurait au cours, pendant deux heures consécutives, durée de la leçon, une vie intense. Périodiquement, des interrogations écrites lui servant de contrôle, permettaient au professeur de constater les progrès réalisés.

Il arrivait, très souvent, qu'une règle de droit lui fournissait l'occasion de développer un thème de morale ou de déontologie. Il excellait à mettre en évidence les lacunes et les imperfections d'un texte législatif, voire même d'une loi tout entière, dont il faisait ressortir l'insuffisance.

Il conquérait l'affection de ses élèves, pour lesquels, de son côté, il manifestait un dévouement vraiment paternel, entretenant avec eux d'amicales relations après leur sortie de l'Université.

Ce n'était jamais en vain qu'ils sollicitaient de lui quelque conseil, quelque appui, quelque encouragement. Son accueil était parfois brusque, mais toujours sincèrement cordial. Sa droiture, son énergique et rude franchise, ses hautes connaissances scientifiques dans les multiples domaines du Droit, forçaient l'admiration.

« Je ne sais », disait de lui, dans son discours rectoral, à l'ouverture de l'année académique 1921-1922, feu Monsieur le Recteur Eugène Hubert, « si l'Université compta jamais un professeur plus consciencieux et plus profondément attaché à l'accomplissement de tous ses devoirs académiques ».

Quoi d'étonnant, dès lors, si, durant les trente-cinq années de son professorat à Liège, il fut l'un des membres les plus écoutés et les plus en vue de la Faculté de Droit, dont il contribua, dans une très large mesure, à consolider la réputation, tant à l'étranger qu'en Belgique. Faut-il ajouter que Gérard Galopin n'eut jamais avec tous ses collègues que des rapports empreints de la plus parfaite courtoisie, et même de la plus grande cordialité ?

En toutes circonstances, il leur prodiguait les marques de sa sympathie et de son dévouement, ne négligeait nulle occasion de leur rendre service ou de leur témoigner son estime. Il était aimé de tous. Dans la Magistrature, il comptait également de nombreux et fidèles amis.

Le Destin ne lui épargna pas de pénibles épreuves. Plusieurs fois, il fut durement frappé dans ses affections familiales, car il eut à souffrir de deuils bien cruels. Sa grande force de caractère, ses profondes et sincères convictions religieuses, l'affection de son entourage, le souci du devoir à remplir, lui permirent de supporter stoïquement sa douleur.

La vie, en revanche, lui accorda d'heureuses compensations. Et, no-

tamment, les succès qui couronnèrent les brillantes études de ses deux fils, appelés, dans la suite, à occuper, dans le monde industriel et financier, des situations de tout premier plan, ne laissèrent pas de lui procurer de réconfortantes satisfactions.

Pendant la guerre mondiale de 1914-1918, tandis que la soldatesque ennemie occupait et saccageait les locaux universitaires et que la jeunesse estudiantine était dispersée par les événements, les cours furent suspendus. Gérard Galopin fut réduit à une pénible inaction momentanée. Il est vrai que son activité s'orienta vers la bienfaisance. Il se dévoua généreusement aux œuvres de charité et d'entr'aide, toujours avec cette inépuisable et débordante ardeur qui était l'un des traits saillants de cette brillante personnalité. Il fut président de l'*Œuvre de la Soupe* (quartier de Fétinne, paroisse Saint-Vincent) et vice-président du *Secours discret*.

Il trouva, cependant, malgré les détresses créées par la guerre, une occasion propice de ne pas délaisser complètement l'enseignement. Il consentit à faire un cours privé de droit civil à de studieuses jeunes filles. Celles-ci remplacèrent, au pied de la chaire du Maître, ses auditeurs habituels retenus, pour la défense du territoire encore inviolé, dans les tranchées boueuses de l'Yser. A cet auditoire spécial, il fit, dans le domaine des droits de famille et des questions d'ordre patrimonial, des leçons très simples, appropriées à la formation de ses élèves, leçons toujours séduisantes par leur limpide concision.

La guerre enfin glorieusement terminée, G. Galopin reprit ses cours dans ce grand auditoire de la place du 20 août, orné, aujourd'hui, d'un médaillon de bronze reproduisant son profil énergique. Dans cette salle où, pendant de si longues années, retentirent les éclats de sa voix sonore, ce médaillon offert, le 6 juin 1922, par ses élèves, collègues et amis, perpétue son souvenir.

En 1920, au lendemain de la conclusion de la paix, sonnait pour lui l'heure de la retraite. Il venait d'atteindre l'âge fatal de l'éméritat. Malgré une carrière déjà longue, il avait gardé toute sa vigueur physique et intellectuelle. Aussi envisageait-il avec amertume la nécessité de quitter définitivement sa chaire. Il sollicita la faveur de l'occuper durant une année encore. Mais cette ultime satisfaction ne put lui être accordée pour des raisons purement extrinsèques, en dépit des instances des autorités académiques, le Recteur Eugène Hubert et l'Administrateur-Inspecteur Constantin le Paige.

Dans l'entretemps, il subit les premières atteintes d'un mal qui altéra gravement sa santé et fit de rapides progrès. Robuste encore, il réagissait courageusement contre la maladie. Finalement terrassé, il s'éteignit le

29 mai 1921. Il avait exigé des funérailles sans appareil. Selon sa volonté, elles furent très simples, comme l'avait été l'existence de ce grand laborieux.

Il nous reste maintenant, avant d'établir la liste de ses publications scientifiques et celle des distinctions dont il fut honoré, à faire connaître le rôle que joua Gérard Galopin dans l'organisation administrative et judiciaire de notre Colonie, et même dans d'autres domaines.

Dès les débuts de l'œuvre colonisatrice de notre grand Roi Léopold II, notre éminent jurisconsulte en fut un fervent protagoniste. Léopold II lui témoignait une vive estime et une profonde confiance. Par décret du 21 août 1889, il le nomma en qualité de membre du *Conseil supérieur du Congo belge*, organisé par décret du 16 avril de la même année. Dans l'État Indépendant, ce Conseil supérieur était destiné à jouer le double rôle de Conseil d'État et de Cour suprême de justice.

En tant que membre de ce Conseil supérieur, siégeant comme Conseil d'État, G. Galopin prit une part active et prépondérante à la discussion des projets élaborés par les différents conseillers. Ces projets sont devenus, dans la suite, les décrets de base de l'organisation et de la législation coloniale, tels le Livre premier du Code civil congolais sur *les Personnes*, le décret réglant *la compétence et la procédure devant le Conseil supérieur*, les décrets sur les *sociétés commerciales*, etc. Lui-même fut, personnellement, l'auteur du projet devenu le Titre VI du Livre *des Personnes*, sous la rubrique : *Du mariage*.

En qualité de conseiller de la Cour suprême, il participa à la solution définitive de la plupart des procès qui furent déférés à cette haute juridiction. Les arrêts rendus avec sa collaboration portent la marque de son talent original et de son sens juridique profond.

Le 14 avril 1919, il fut élevé à la dignité de vice-président.

Dans l'intervalle, par arrêté royal du 4 décembre 1908, il avait été nommé membre du *Conseil colonial*, créé dès l'annexion du Congo à la Belgique. Par arrêté royal du 23 mai 1911, il était appelé à la vice-présidence de ce Conseil, fonction instituée par la loi du 29 mars 1911. En cette qualité, il présida les commissions créées pour l'étude des avant-projets de décrets sur le statut des magistrats et sur l'organisation judiciaire, des projets sur le contrat de commission et sur le contrat de transport, sur la lettre de change, le billet à ordre et le protêt, sur le droit de timbre, sur les quittances et les obligations de sommes.

Il avait, lui-même, rédigé les projets sur les *Biens*, sur *les différentes modifications de la Propriété*, sur *l'Emphytéose* et la *Superficie*. La maladie qui l'emporta ne lui laissa pas le temps d'achever son projet de décret sur le *Régime Hypothécaire*. C'est lui qui était désigné pour préparer les

projets de rapports destinés à faire connaître l'avis du Conseil colonial sur les projets de décrets lui soumis.

Non moins féconde fut la participation de Gérard Galopin aux travaux de la *Commission de révision du Code Civil*, depuis le 15 janvier 1889, du *Conseil permanent de législation*, au Ministère de la Justice, depuis le 4 décembre 1911, et de la *Commission de refonte des lois fiscales*.

A son décès, il représentait le groupe des sciences morales et politiques de l'Université de Liège au sein du Comité central de la *Fondation universitaire*.

Distinctions honorifiques : G. Galopin fut successivement nommé : Chevalier de l'Ordre de Léopold, le 25 novembre 1890 ; Officier de l'Ordre de Léopold, le 22 novembre 1899 ; Commandeur de l'Ordre de Léopold, le 27 mars 1907 ; Grand officier de l'Ordre de Léopold, le 30 août 1920 ; Chevalier de l'Ordre de la Couronne, le 30 décembre 1897 ; Commandeur de l'Ordre de la Couronne, le 27 octobre 1908. Il était porteur de la Croix civique de première classe (1911).

MAURICE WILLE.

PUBLICATIONS

Gérard Galopin a laissé une œuvre juridique durable, d'un puissant intérêt et d'une haute valeur, comparable à celle de son enseignement. Il collaborait au *Journal de l'Enregistrement et du Notariat* (Bruxelles, Bruylant, éditeur), dont il dirigea, pendant les années 1881 à 1883, la partie Droit notarial et fiscal, à la *Belgique judiciaire* (Bruxelles), aux *Annales du Notariat et de l'Enregistrement* (Bruxelles, directeur, M. le Notaire Camille Hauchamps, président de la Faculté de droit de l'Université de Bruxelles).

Citons les principales études qu'il publia dans cette dernière revue :

- 1896. *La théorie des grosses* ;
- 1897. *Des clauses préventives à insérer dans l'acte* ;
- 1899. *De la prescription quinquennale des revenus ; Droit de succession : Conversion de l'usufruit du conjoint survivant en une rente viagère ; Les successions irrégulières* ;
- 1905. *Une habileté fiscale* ;
- 1906. *De la vieille théorie dite des droits d'acte et des droits de mutation ; Divorce : Administration légale des biens des enfants mineurs* ; 1908. *Les droits d'hypothèques* ;
- 1910. *De la séparation des patrimoines* ;
- 1912. *Des déclarations de command* ;
- 1919. *Des partages d'ascendants*.

Il rédigea, comme membre de la Commission de revision du Code civil, un rapport sur le titre des *Servitudes ou services fonciers*. (Bruxelles, Goemaere 1898.)

En qualité de Recteur, il prononça trois importants discours de rentrée :

Le 17 octobre 1892, sur la *Réforme du Notariat* ;

Le 17 octobre 1893, sur les *Droits de succession* ;

Le 16 octobre 1894, sur la *Réforme du droit matrimonial*.

Nous citerons encore, pour mémoire, ses discours à la mort de Victor Thiry, Louis Roersch, Emile de Laveleye, etc.

L'ensemble des éditions successives de ses différents cours représente un véritable monument juridique dont nous donnerons un aperçu :

1889. *Sommaire du cours de droit notarial* (Cours autographié, 219 pages) ;

Sommaire du cours de droit fiscal, première partie : Droits de succession (Cours autographié, 123 pages) ;

1892. *Éléments de droit civil pour servir à l'enseignement universitaire* (Liège, Vaillant-Carmanne), in-8°, 514 p. ;

1895. *Éléments de droit civil*, t. I (Liège, Vaillant-Carmanne), in-8°, 514 p. ;

Éléments de la Science de l'Enregistrement (Liège, Vaillant-Carmanne), in-8°, 248 p. ;

1895-1897. *Éléments de droit notarial* (Liège, Vaillant-Carmanne), in-8° ;

1899. *Éléments de droit civil, De la prescription* (Liège, Vaillant-Carmanne ; Namur, Godenne), une brochure, in-8°, 56 p. ;

1904. *Cours de droit civil, État et capacité des personnes* (Liège Vaillant-Carmanne), in-8°, 435 p. ;

1905. *Cours de droit notarial* (Liège, Vaillant-Carmanne), 2^e édit., in-8°, 372 p. ;

Commentaire de la loi du 15 mai 1905 modifiant les droits d'enregistrement sur les actes de partages (Liège, Vaillant-Carmanne) une brochure, in-8°, 43 p. ;

1907. *Cours de droit civil, Les biens, la propriété et les servitudes* (Liège, Vaillant-Carmanne), in-8°, 188 p. ;

1909. *La filiation illégitime et la vraisemblance de paternité naturelle ; commentaire de la loi du 6 avril 1908* (Liège, Vaillant-Carmanne) ; (Bruxelles, Van Fleteren), une brochure, in-8°, 60 p. ;

1910. *Cours de droit civil, les successions* (Liège, Vaillant-Carmanne), in-8° ;

1911. *Cours de droit civil, L'état et la capacité des personnes* (Liège, Vaillant-Carmanne), nouvelle édition, in-8°, 520 p. ;

1911. *Les droits d'enregistrement* (Liège, Vaillant-Carmanne), in-8°, 208 p. ;

1912. *Cours de droit civil, Les biens, la propriété et les servitudes* (Liège, Vaillant-Carmanne), in-8°, 232 p. ;

1919. *Cours de droit civil, Les donations entre-vifs et les testaments* (Liège, Vaillant-Carmanne), in-8°, 248 p.

CLÉMENT BONTEMPS

(1886)

BONTEMPS, *Clément-Joseph-Auguste*, né à Tohogne (Luxembourg) le 21 février 1839, décédé le 18 septembre 1898.

Lorsqu'il eut terminé ses humanités au Collège de Saint-Roch, Auguste Bontemps se fit recevoir docteur en droit par l'Université de Louvain.

Après avoir professé comme avocat au barreau de Verviers, il entra dans la magistrature. Nommé juge de paix du canton de Nassogne le 8 mai 1871, il passa en la même qualité à Dinant (A. R. du 2 avril 1873), puis à Liège, 1^{er} canton (A. R. du 3 août 1875).

Ses fonctions judiciaires, qu'il exerça cependant avec un zèle et un dévouement qui le firent considérer comme un magistrat d'élite, ne l'avaient pas empêché de poursuivre des études purement scientifiques. La publication, pendant les années 1884 et 1885, d'un *Traité de la Compétence en matière civile*, qui aujourd'hui encore fait autorité, le signala à l'attention des autorités académiques et du Gouvernement.

Un arrêté royal du 30 janvier 1886 lui conféra le titre de professeur ordinaire à l'Université de Liège et lui confia l'important enseignement du Droit Public et du Droit Administratif, que le décès prématuré du Professeur Léon Houet venait de rendre vacant. Le 18 octobre 1886, il succédait à Parfait-Joseph Namur dans la chaire d'Encyclopédie du Droit.

Auguste Bontemps n'a malheureusement pu donner la mesure de sa valeur comme professeur. La maladie l'avait frappé au début de la troisième année de son enseignement. Oscar Orban fut alors appelé à le suppléer entièrement, puis à le remplacer partiellement. Le 25 mai 1895, Bontemps obtenait du Gouvernement sa mise en disponibilité.

Il mourut le 18 septembre 1898, laissant le souvenir d'un esprit large et indépendant, d'un travailleur infatigable et d'un juriste consommé.

Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold.

GEORGES DOR.



PUBLICATIONS

Traité de la Compétence en Matière Civile et Commerciale ou Commentaire Doctrinal, Législatif et de Jurisprudence de la loi du 25 mars 1876. 3 volumes in-8°. Liège, Grandmont-Donders et Bruxelles, Mayolez, 1884-1885.

JULES NAMUR

(1886)

NAMUR, *Jules*, naquit à Thuin le 7 août 1849. Il fit ses études moyennes à l'Athénée de Gand, où il obtint plusieurs distinctions au concours général de l'enseignement moyen.

Après avoir subi, en août 1867, l'examen de gradué en lettres, il fit ses études de droit à l'Université de Liège et y fut proclamé docteur en droit.

Le jeune docteur, élevé dans le culte du droit romain par son éminent père Parfait Namur, se rendit en Allemagne et fréquenta à Berlin, en 1878, les leçons des illustres romanistes Bruns et Dernburg.

Rentré en Belgique, il prépara et subit d'une façon brillante, le 21 juin 1883, à Gand, l'épreuve du doctorat spécial en droit romain. Sa dissertation inaugurale avait pour titre « Des pactes ajoutés aux contrats de bonne foi et spécialement des pactes ajoutés aux contrats de vente ». Elle fut publiée à Liège (Imprimerie Liégeoise) la même année. La leçon publique eut pour sujet : L'histoire du droit de succession à Rome.

Le jeune Namur s'inscrivit au barreau de Liège, mais ses goûts pour l'enseignement le portèrent à se consacrer au rôle de répétiteur privé.

Une décision ministérielle, du 31 mars 1886, couronna ses aspirations en l'autorisant à suppléer son vénéré père, promu à l'éméritat, dans le cours d'histoire et d'institutes du droit romain.

Le gouvernement reconnut les mérites de Namur en le nommant professeur extraordinaire le 18 octobre 1886 et en lui confiant à titre définitif la chaire d'Institutes du droit romain. Dès lors il se consacra entièrement à cet enseignement avec un dévouement auquel ses élèves rendirent un hommage solennel.

Sa promotion à l'ordinariat, le 30 août 1890, fut, en effet, l'occasion d'une importante manifestation de reconnaissance, d'estime et d'affection de la part de ses élèves, anciens élèves et amis. Cette manifestation eut lieu le 4 juin 1891. Le recteur L. Roersch et ses collègues MM. De Jace, Lemaire, de Senarclens et Orban tinrent à la rehausser de leur présence. Un « Liber Memorialis » en a conservé le souvenir et contient les discours prononcés à cette occasion.

Jules Namur est décédé à Liège le 11 juillet 1896.

Il n'a pas laissé d'autre publication que la dissertation inaugurale citée plus haut.

JOS. WILLEMS DE LADDERSOUS.

ALFRED LEMAIRE-BOSERET

(1889)

LEMAIRE, *Alfred*, né à Liège en 1850, après d'excellentes études juridiques faites à l'Université de Liège, prête le serment d'avocat à la Cour d'appel, présenté par feu Julien Warnant ; il est inscrit au Tableau de l'Ordre en 1875, après un stage sérieux où l'on a déjà pu constater son travail opiniâtre dans la préparation des affaires qui lui ont été confiées.

Un an après, il est appelé par le Gouvernement à prendre les fonctions de substitut du Procureur du Roi auprès du Tribunal de Dinant ; le 2 décembre de la même année, il est désigné au Parquet de Liège en la même qualité.

Malgré l'étendue du ressort du Tribunal de Dinant, où le jeune magistrat doit s'occuper des audiences répressives, civiles, des descentes de lieux, il n'abandonne pas le travail scientifique du Droit. Il publie des études remarquées dans la *Jurisprudence* de Cloes et Bonjean et dans la *Belgique Judiciaire*. Promu à Liège, il se fait remarquer aussitôt par les conclusions remarquables qu'il rédige comme organe du Ministère Public ; il continue toujours ses études théoriques. La loi du 20 avril 1874, rédigée par Thonissen, ne lui paraît pas d'une clarté suffisante pour être interprétée sans commentaires. Al. Lemaire publie une série d'études remarquées dans la *Revue du Droit Belge* sur la condition de la délivrance de mandats d'arrêt, sur les pouvoirs de la Chambre du Conseil lors de la confirmation de ses mandats, enfin sur l'arrestation préventive en matière de douanes et accises. Il rédige aux *Pandectes Belges*, sur la demande expresse d'Edmond Picard et d'Hoffschmidt, la rubrique « Détention Préventive ».

Mais les goûts du savant magistrat le portent plutôt vers les études de droit civil où ses avis donnés au siège, sagement écoutés et suivis, ont révélé une parfaite connaissance des principes généraux du droit privé. Aussi, le Gouvernement lui confie-t-il, en 1889, la lourde charge de succéder à Victor Thiry pour l'enseignement du Droit Civil (seconde partie) ; il aura à expliquer la théorie générale des obligations, le contrat de mariage et la loi hypothécaire. Il assume aussi l'enseignement du Droit commercial dont la chaire est vacante en ce moment. On voit, par la charge très impor-

tante d'enseignement qui lui est confiée, combien la science juridique de Lemaire est justement appréciée. Le départ de Lemaire de la Magistrature en 1889 a permis à mon Père regretté d'y entrer, avec mutations intermédiaires, comme Juge de Paix à Stavelot.

Le jeune Maître de l'Université se fait bientôt remarquer par la clarté de son exposé et sa profonde connaissance des bases du droit privé ; à côté des très nombreuses leçons que sa double qualité de professeur de Droit civil et de Droit commercial l'oblige à donner, Lemaire publie encore une série d'études très appréciées ; il écrit d'abord une note sur la responsabilité civile résultant des articles 1382 et 1394 du code civil ; il scrute avec un sens juridique profond et en fournissant une abondante documentation, ces dispositions légales qui, alors, comme aujourd'hui, ont donné lieu à des interprétations si contradictoires.

De 1903 à 1905, il édite son cours universitaire imprimé sur la vente, le louage, la société, le prêt, le dépôt, les contrats aléatoires, le mandat, le cautionnement. En 1905, il avait édité un cours remarqué sur le contrat de mariage ; en 1913, il en publie une seconde édition. La valeur de cet ouvrage est attestée par d'éminents jurisconsultes français : Planiol et Ripert de Paris, Nast de Strasbourg qui, dans le *Traité français du Contrat de mariage*, citent à maintes reprises l'opinion de Lemaire sur beaucoup de questions controversées.

Lemaire étudiait avec soin les décisions jurisprudentielles les plus récentes, de façon à tenir toujours son enseignement en contact avec la vie pratique du Droit ; tous ses anciens élèves se souviennent de la façon vivante dont il présentait son exposé, en donnant, après la position de la règle, ses applications les plus typiques dans la vie « pathologique » du Droit.

Par sa femme, qui était ma lointaine cousine, Alfred Lemaire était en relations avec l'éminent avocat Louis Boseret et avait ainsi une occasion supplémentaire de rester en contact avec les réalités vivantes du Droit, sans se perdre dans des spéculations théoriques, qui auraient privé son enseignement de sa grande valeur pédagogique.

Après son éméritat obtenu en 1920, Alfred Lemaire est resté passionné des problèmes et des controverses juridiques. Ses amis, ses anciens élèves, ses anciens collègues de la Magistrature et de la Faculté ont eu l'occasion encore de profiter de sa grande expérience de la Doctrine et de la Jurisprudence belges pour en recevoir des conseils éclairés. Avec Thiry et Galopin, il représente véritablement l'enseignement du droit privé dans notre Faculté ancienne.

Le 13 juillet 1928, lors du service académique rendu à l'occasion du

décès du savant Jurisconsulte, M. le Doyen Braas, en termes émus, a salué la belle figure d'Alfred Lemaire, si regretté de ses collègues de l'Université.

XAVIER JANNE.

PUBLICATIONS

Droit de passage en cas d'enclave. *Belgique judiciaire*, 1876, p. 977 ; et 1877, p. 1518.

Dissertation relative à la loi du 20 avril 1874 sur la détention préventive. Cloes et Bonjean, 1880-81 p. 12 ; 1881-1882, p. 222 et 538.

Commentaire de la loi de 1874 sur la détention préventive. *Pandectes Belges*. Tome 30, p. 676 à 809.

Voyez également *Revue de Droit Belge*, 1886, p. 164 ; 1887, p. 331 et 341.

Conclusions du ministère public de M. Lemaire publiées — Cloes et Bonjean, 1878-79, p. 935 et 1885, p. 174 et 635 ; *Pasicrisie*, 1882 — III 313. *Journal de l'enregistrement*, 1881, p. 74. — 1882, p. 180 et 308. *Belgique Judiciaire*, 1887, p. 338 et 727.

Brochure sur la responsabilité civile résultant des articles 1384 à 1386, publiée en 1898.

Cours de Droit Civil sur la vente, le louage, la société, le prêt, le dépôt, les contracts aléatoires, le mandat et le cautionnement. Liège, Vaillant-Carmanne, 1903-1905.

Cours de droit, civil sur le nantissement, les privilèges et les hypothèques. Liège, 1^{re} éd. 1908 ; 2^{me} éd. 1920.

Cours de droit civil sur le contrat de mariage, Liège, 1^{re} éd. 1905 ; 2^{me} éd. 1913.

JULES OBRIE

(1890)

OBRIE, *Jean-Jules*, naquit à Gand le 16 mars 1849. Il fit ses études moyennes dans sa ville natale, à l'Athénée Royal et au Collège Sainte-Barbe, et ses études supérieures à l'Université de Gand, où il conquit, le 14 août 1872, le diplôme de docteur en droit.

Après avoir exercé la profession d'avocat durant quelques années, il entra bientôt dans la magistrature. Il fut nommé : Juge de Paix du canton de Waarschoot, le 19 mai 1876 ; Juge au Tribunal de première instance de Termonde, le 23 décembre 1885 ; Juge au Tribunal de première instance de Gand, le 25 août 1889 ; Vice-Président au même Tribunal, le 26 mars 1896.

Par Arrêté Royal du 6 octobre 1890, il fut chargé à l'Université de Liège du cours flamand de Droit pénal et éléments de la procédure pénale dont l'article 49 de la loi du 10 avril 1890 prévoyait la création.

Il fut, sur sa demande, déchargé de son enseignement à l'Université de Liège par Arrêté royal du 20 mai 1896. Il quitta la magistrature vers la même époque, pour aller enseigner le Droit notarial et la pratique notariale à l'Université de Gand, où il fut nommé en qualité de professeur ordinaire le 5 mars 1897.

Jules Obrie, qui s'était consacré surtout à l'étude de la terminologie juridique néerlandaise, fut élu membre titulaire de l'Académie Royale Flamande le 27 octobre 1886. Il fut vice-directeur de cette compagnie pour l'année 1901 et directeur pour l'année 1902.

Il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 7 novembre 1903 et décoré de la Croix civique de première classe le 26 décembre 1911.

Il décéda à Gand le 20 novembre 1929.

J. VAN HOUTTE.

PUBLICATIONS

1. *Wet op de Verzekeringen van 11 Juni 1874, rin het nederlandsch vetaald*, Gand, 1879.

2. *Wet van 25 maart 1876 op de bevoegdheid in burgerlijke zaken, in het nederlandsch vertaald.*
3. *De nederlandsche rechtstaal.* Voordracht gehouden in de Vlaamsche Conferentie der Balie te Gent, Gand, 1880.
4. *Het nederlandsche wetboek van strafrecht.* Voordracht gehouden in de Vlaamsche Conferentie der Balie te Gent, Gand, 1886.
5. *Het ontwerp tot herziening van het nederlandsche burgerlijk wetboek,* Gand, 1887.
6. *De nederlandsche rechtstaal in Noord- en Zuid-Nederland.* Voordracht op het XX^e Nederlandsche Taal- en Letterkundig Congres te Amsterdam, Gand, 1888.
7. *Zuiverheid van Taal.* Lezing gehouden in de Koninklijke Vlaamsche Academie, Gand, 1890.
8. *De nederlandsche rechtstaal inzonderheid met betrekking tot het strafrecht,* Gand, 1892.
9. *Over een nauwere aansluiting tusschen Noord en Zuid op het gebied van Taal en Recht,* Gand, 1892.
10. *Levensbericht van Prof. Dr. M. De Vries,* Gand, 1894.
11. *Dr. F. A. Snellaert.* Lezing gehouden in de plechtige vergadering der Koninklijke Vlaamsche Academie, op 20 Juni 1895.
12. *Dr. F. A. Snellaert herdacht,* Gand, 1909.
13. *De beteekenis der nederlandsche rechtswetenschap voor den vlaamschen rechtsgeleerde.* Lezing gehouden in de Koninklijke Vlaamsche Academie, 1913.
14. Collaboration aux revues : *Het Paleis van Justitie, Weekblad voor Privaatrecht, Notarisambt en Registratie, Noord en Zuid,* etc...
15. *Rapports et Comptes Rendus à l'Académie Royale Flamande, publiés aux Verslagen en Mededeelingen.*

OSCAR ORBAN

(1890)

ORBAN, *Oscar-Henri-Joseph*, né à Huy le 28 février 1862, décédé à Liège le 24 décembre 1923.

Après avoir terminé ses études au Collège Saint-Quirin à Huy, d'où il sort premier de sa promotion, Oscar Orban prend, au Collège N.-D. de la Paix à Namur, le grade de candidat en philosophie et lettres. L'Université de Liège lui décerne, chaque fois avec grande distinction, le diplôme de docteur en philosophie et lettres (20 juillet 1882) et celui de docteur en droit (27 juillet 1885).

Orban s'inscrit alors successivement aux barreaux de Huy (1885-1888) et de Namur (1888-1889) et exerce pendant quelques mois (17 juin 1888 au 28 octobre 1889) les fonctions de juge de paix suppléant à Huy.

Un arrêté ministériel du 9 septembre 1889 l'appelle à suppléer le professeur Bontemps dans l'enseignement de l'Encyclopédie du droit, du Droit public et du Droit administratif. Un arrêté royal du 31 octobre 1890 lui confère à titre définitif, avec le rang de professeur extraordinaire, la chaire de Droit administratif, tout en le maintenant en qualité de suppléant de M. Bontemps dans les cours d'Encyclopédie du droit et de Droit public. Ce n'est que le 25 mai 1895 qu'il devint titulaire de ce dernier enseignement ; l'arrêté royal qui le confirme dans celui-ci le décharge en même temps du cours d'Encyclopédie du droit, désormais placé dans les attributions du professeur Édouard Van der Smissen.

Dans l'intervalle, l'arrêté royal du 22 novembre 1893, consécutif à l'A. R. du 2 octobre 1893 organisant les licences en sciences sociales, politiques et administratives, lui avait confié, en outre, les cours de Droit constitutionnel comparé et de Droit administratif : institutions provinciales et communales des principaux États et matières spéciales. Il conservera ces nouveaux enseignements jusqu'au 29 octobre 1896, date où il en est, sur sa demande, déchargé au profit de M. le professeur Crahay.

Promu à l'ordinariat depuis le 18 décembre 1894, Oscar Orban se voit investi, par arrêté royal du 26 septembre 1897, du cours d'Éléments du Droit Civil réservé aux aspirants licenciés du degré supérieur en sciences commerciales, et par arrêté royal du 29 janvier 1900, de l'enseignement

des Éléments du Droit administratif belge et de la législation industrielle et douanière pour les mêmes élèves.

La création, par arrêté royal du 11 décembre 1906, de l'École spéciale de Commerce va ouvrir un nouveau champ à son activité. Il est, à cette date, chargé de la direction du Bureau Commercial, de l'enseignement des Principes Généraux du Droit (ci-devant : Éléments de Droit Civil), de la Législation comparée des transports et douanes, de la Législation industrielle.

Le 1^{er} juin 1909, il obtint d'être déchargé de la direction du Bureau Commercial. L'arrêté royal du 25 mars 1912 ayant scindé le cours de Législation comparée des transports et des douanes, Oscar Orban conserve uniquement la partie du cours relative aux transports, l'enseignement du régime douanier étant confié à M. Ch. Wauters.

Un arrêté royal du 5 septembre 1913 l'investit de la mission d'enseigner les Matières spéciales du droit administratif à la candidature et à la licence en sciences administratives.

Le 6 avril 1919, il est déchargé, à sa demande, de l'enseignement de la Législation industrielle, qui est confié à M. le professeur Léon Graulich.

Plusieurs fois Doyen de la Faculté de Droit, le professeur Orban fut secrétaire du Conseil académique en 1912-1913 et pro-secrétaire de 1914 à 1919, membre du Conseil de perfectionnement de l'Enseignement supérieur pendant les années 1913 et 1914. Il fit également partie de la Commission de surveillance des établissements d'aliénés du 23 mars 1913 au mois de mars 1919, ainsi que des Conseils de fabrique des Églises de Statte à Huy, de Saint-Servais et de Saint-Remacle à Liège.

Il avait été chargé par le Gouvernement de différentes missions : au congrès d'enseignement commercial organisé à l'occasion de l'exposition de Milan, dans les commissions de placement des diplômés de l'enseignement supérieur à l'étranger, à la commission électorale des XXXI.

Oscar Orban avait été créé officier de l'Ordre de Léopold en 1919 et commandeur de l'Ordre de la Couronne en 1921.

Orban prit une part personnelle considérable à l'évolution, voire à l'instauration d'enseignements scientifiques nouveaux ou rénovés, qui fut réalisée dans les Facultés de Droit de l'Etat au cours de la période de 1893 à 1913.

Ce fut lui qui amorça (séance de Faculté du 7 décembre 1892) le problème de la réorganisation de l'ancien Doctorat en sciences politiques et administratives, aboli comme grade légal par la loi du 20 mai 1876, mais rétabli tel quel, au titre scientifique, par un A. R. du 11 octobre 1877.

L'arrêté royal du 2 octobre 1893, édicté sur cette initiative, y substitua trois diplômes parallèles de Licencié et de Docteur en Sciences Sociales, Politiques et Administratives, dont l'accès fut d'autre part facilité par la création simultanée d'une Candidature en Sciences politiques.

Une nouvelle initiative d'Orban, esquissée dès le 23 octobre 1905, puis efficacement reprise par lui le 20 janvier 1910, comportait une retouche de l'œuvre précédente, tendant à promouvoir une préparation générale approfondie aux carrières administratives par la création d'une Candidature spéciale en Sciences Administratives. Réforme effectivement consacrée par l'arrêté royal du 15 mai 1913.

Entre ces deux innovations s'en était intercalée une troisième, plus radicale et appelée à prendre un développement effectif infiniment considérable. C'était l'introduction dans les Facultés de Droit des Universités de l'État d'un enseignement scientifique conduisant aux carrières commerciales et consulaires. Ici sans doute Orban ne fut pas l'initiateur ; la suggestion première émanait du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce ; mais Orban ne tarda pas à y adhérer de toute son âme, à en devenir l'enthousiaste réalisateur, à la faire pour ainsi dire sienne. — On sait qu'un A. R. du 28 septembre 1896 débuta par créer une Licence du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires susceptible d'être conquise en deux ans. Mais le diplôme universitaire ainsi délivré par les Facultés de Droit ne conférait pas en réalité l'accès aux fonctions consulaires. Ce fut l'œuvre d'un A. R. du 11 mai 1901 de porter la durée des études commerciales universitaires à trois années, les deux premières conduisant au grade de Licencié simple. Il appartenait enfin à l'A. R. du 11 octobre 1906 d'émanciper l'enseignement commercial universitaire, de le détacher pratiquement de la tutelle de la Faculté de Droit, en l'érigeant en École Spéciale quasi autonome ; le même arrêté instaura la spécialisation des diplômes de Licence Supérieure en organisant quatre sections d'épreuves parallèles. — Orban consacra à cette extension imprévue des études juridiques (complétées par combien d'autres), les efforts les plus éclairés. Il en prophétisait le succès. L'avenir a plutôt dépassé que déçu son espoir optimiste.

En dépit des tâches pédagogiques particulièrement absorbantes assumées par lui, surtout depuis la fondation de l'École Spéciale de commerce en 1906, le professeur Orban se réserva toujours le temps nécessaire à la continuation de ses études favorites de droit public et de droit administratif. C'est dans le domaine de ces deux spécialités que se rangent ses travaux les plus importants et les plus originaux, ceux qui résisteront

aux atteintes des années et qui perpétueront son nom : le savant *Droit constitutionnel de la Belgique*, en trois gros volumes, et le *Manuel de Droit Administratif* qui condense en quelques centaines de pages l'essentiel des règles juridiques qui régissent nos administrations.

Le premier de ces ouvrages, dont la publication s'étend sur cinq années et est le fruit de « quinze années d'études, de lecture et de réflexions », a pour objet de combler une lacune de notre littérature juridique nationale.

« Il manque à notre littérature juridico-politique, écrivait le professeur Orban, dans son Avant-propos, un livre semblable à ceux d'Esmein pour la France, de Laband pour l'Allemagne, de Buys pour la Hollande, de Dicey ou d'Anson pour l'Angleterre, de Palma ou d'Orlando pour l'Italie, de Burgess pour les Etats-Unis ». L'auteur, au seuil de son travail, ne se dissimule ni l'ampleur ni les difficultés de la tâche qu'il va entreprendre. « Le traité à écrire, ajoute-t-il, représente une tâche considérable ; l'on ne pourrait se borner, en effet, à l'étude de notre Constitution dans sa lettre et dans ses applications à notre vie nationale ; il faudra s'attacher à relier notre droit public à ses origines historiques, à lui assigner sa place dans l'évolution des idées et des régimes, à déterminer ses rapports avec la science de l'État ou Droit Public général ».

Le premier volume qui paraît en 1906 est tout entier consacré à une introduction et à l'exposé des théories fondamentales du Droit Public.

L'auteur creuse tout d'abord, la notion même du droit constitutionnel.

Puis, après un rapide coup d'œil sur les sciences auxiliaires de cette branche du Droit, il présente une histoire sommaire des doctrines politiques, suivie d'un exposé destiné à dégager les origines et les sources du droit public belge.

Après une bonne centaine de pages consacrées à ces notions préliminaires, le professeur Orban formule des vues personnelles en ce qui concerne la Société politique ou l'État, *sensu lato*, la théorie des droits individuels et l'État Pouvoir ou l'État, *sensu stricto*. Ce dernier point comporte l'étude de la théorie des constitutions écrites, de la séparation des pouvoirs, des formes et des origines de l'État.

Le second volume, publié en 1908, compte à lui seul, près de sept cent cinquante pages. Il est entièrement réservé à l'exposé des conceptions de l'auteur en ce qui concerne les pouvoirs de l'État et au commentaire de l'organisation des pouvoirs par la Constitution Belge.

Rompant avec les idées communément reçues à cette époque, mais qui ont singulièrement progressé depuis lors, le professeur Orban pose comme un véritable postulat du droit public et de la science politique, la notion de la prééminence de l'Exécutif sur les autres pouvoirs de l'État.

« A tout seigneur, tout honneur », écrit-il en tête du Titre II consacré au Pouvoir gouvernemental et administratif, c'est par le gouvernement que nous inaugurons l'étude des pouvoirs de l'État. Il a droit, en effet, a la priorité. Contrairement à ce qu'indiquent les formules en cours, il n'occupe pas un rang subordonné, il n'est pas le serviteur des assemblées législatives ; en fait, en théorie, les fonctions qu'il exerce ne sont pas des fonctions secondaires ou subdéléguées ; elles sont d'ordre primaire ; c'est de lui qu'ont été peu à peu détachées les fonctions judiciaire et législative. Le gouvernement ne représente-t-il pas originairement la puissance politique tout entière, et peut-on aujourd'hui le définir autrement qu'en l'identifiant avec l'État tout entier déduction faite de la justice qu'il ne rend plus, des lois et de certains actes législatifs qu'il ne fait plus seul ».

Le tome III sort de presse en 1911 ; il a pour objet essentiel l'exposé des principes constitutionnels en matière de libertés publiques. Après un rappel de la théorie des immunités constitutionnelles, déjà développées par lui plusieurs années auparavant, dans un article de la *Revue du Droit Public et de la Science Politique*, le professeur Orban étudie dans le détail les dispositions de notre loi fondamentale qui consacrent si largement les libertés publiques : liberté individuelle, liberté des opinions, liberté des cultes, liberté de l'enseignement, etc...

A cette matière se rattache tout naturellement l'étude des principes constitutionnels d'administration générale, provinciale et communale et des règles fondamentales en matière financière et militaire.

Le *Droit Constitutionnel de la Belgique*, dont nous venons de tenter d'esquisser les grandes lignes, est considéré, par tous les constitutionnalistes, comme une magistrale synthèse du droit constitutionnel belge au début du XX^e siècle. Comme tel, il marque une date dans l'évolution de la science du Droit Public en Belgique.

L'auteur ne considérait cependant son œuvre ni comme complète ni comme définitive. Il s'en est expliqué lui-même avec autant de loyauté que d'objectivité dans la brève préface qu'il a placée en tête du troisième volume.

Confrontant le programme tracé dans son Avant-propos avec l'œuvre réellement accomplie, le professeur Orban écrit : « L'édifice n'est qu'ébauché, mais nous avons la conviction d'avoir tracé une bonne voie à suivre, une bonne méthode à utiliser ou plutôt un plan nouveau apte à servir de base à de futures constructions juridiques fortement charpentées.

» Ce plan — dont nous revendiquons, avec la suite logique des idées fondamentales qu'il comporte, la paternité légitime et dans lequel nous voyons l'originalité de notre œuvre — n'est pas complètement exécuté ;

les cadres que nous avons dressés ne sont pas remplis à notre entière satisfaction. Cet *opus magnum* dans l'idéal que nous entrevoyons dépasse peut-être nos forces ».

Il ajoute : « Mais il (notre ouvrage) met en vive lumière les principes généraux, la notion des garanties constitutionnelles, celle des immunités, celle des droits publics ; il restitue au principe d'égalité une place trop longtemps méconnue ; il commente les textes se référant aux libertés ou droits publics, de manière à leur donner toute leur valeur historique et toute leur portée juridique ; il signale les lacunes dans les rédactions constitutionnelles, ainsi que les interprétations inexactes, les fléchissements de la jurisprudence. Il s'aventure même jusqu'à énoncer parfois des conclusions et des vues d'avenir.

» Le temps nous fait défaut pour donner à l'énoncé de ces conclusions toute l'ampleur désirable ; nous avons même dû renoncer à l'examen d'une controverse assez grave : le veto du pouvoir judiciaire sur les lois inconstitutionnelles. Nous espérons en faire l'objet d'études ultérieures ».

Le savant publiciste se proposait de donner une seconde édition de son *Droit constitutionnel de la Belgique*, mise définitivement au point et dans laquelle il ambitionnait légitimement d'apporter sa contribution à la solution des épineux et délicats problèmes de droit constitutionnel soulevés par l'après-guerre. Une mort prématurée, qui est venue brutalement l'abattre dans la plénitude de la maturité, ne lui a pas donné le temps de réaliser ses projets.

Pour n'avoir pas donné le jour à une œuvre monumentale comparable aux trois volumes du *Droit Constitutionnel*, le Droit Administratif n'en fut pas moins aussi une science où se déployèrent avec un vif éclat l'érudition et la sagacité du professeur Urban. Le *Manuel de Droit Administratif Belge* (2^e édit., 472 pp.) comme le *Cours de Droit Administratif Notarial* consacré aux matières spéciales d'ordre administratif intéressant les jurisconsultes notariaux (2^e édit., 642 pp.) ne sont pas des ouvrages de simple vulgarisation didactique. Ils constituent dans une très large mesure, tant pour la forme que pour le fond, des exposés de conceptions personnelles soucieux d'une constante progression de la pensée juridique relative aux prérogatives comme aux obligations du Service public. Sur certains points tout au moins, le jurisconsulte avisé continuera donc de se référer avec avantage aux écrits administratifs de cet esprit particulièrement clair et averti, et souvent original.

ED. CRAHAY et GEORGES DOR.

PUBLICATIONS (1)

Code Rural belge, commentaire méthodique et doctrinal de la loi du 7 octobre 1886. Bruxelles, Larcier, 1887.

Cours d'Encyclopédie du Droit, professé à l'Université de Liège. Namur, Jacques Godenne, 1893.

Le régime administratif des paroisses rurales en Angleterre. Tiré à part du Compte rendu du Congrès Scientifique international des Catholiques, Bruxelles 1895.

Les Immunités constitutionnelles. Étude de Droit public général. Extrait de la Revue du Droit Public et de la Science politique — mai et juin 1895, Brochure de 59 pages, Paris 1895.

Cours de droit administratif notarial. Namur, Jacques Godenne, 1895 ; 2^e édit., 1914.

Programme du cours de droit constitutionnel professé à l'Université de Liège, 1899-1900. Liège, Gothier, 1899.

Des obligations et des contrats. (Éléments de droit civil) 1 vol. Namur, Godenne, 1900.

Manuel de législation douanière. Namur, Godenne, 1902.

Législation des transports, résumé de leçons. Gothier père, Liège, sans date.

Revue pratique des sciences commerciales. Namur, Jacques Godenne, a paru de 1902 à 1911.

Le droit constitutionnel de la Belgique, Liège, Dessain ; Paris, Giard et Brière, 3 vol., 1911.

Éléments de commerce. Notions théoriques à l'usage de l'enseignement moyen et professionnel. Bruxelles, Dewit 1909, (3 éditions).

Manuel élémentaire de droit commercial belge à l'usage de l'enseignement moyen et professionnel. Bruxelles, Dewit, sans date.

Principes généraux du droit. Éléments de science juridique à l'usage des professeurs et des étudiants en commerce, des commerçants et hommes d'affaires. Bruxelles, Dewit, 1909.

Manuel de droit administratif belge. Bruxelles, Dewit, 1901 ; 2^e édition, 1909.

La législation des élections communales en Belgique. Extrait de la Revue du droit public et de la science politique. Paris, juillet 1914.

La Révision par referendum. Sept lettres au Journal de Bruxelles, mars 1919.

Collaboration aux *Pandectes Belges*. V^{is} Déconfiture, Sucres.

Compétence respective de l'administration et des tribunaux. Résumé des principes.

La nouvelle loi de la batellerie belge. Textes du code de commerce coordonnés. Broch. de 32 pages.

(1) Les principales publications d'Oscar Orban ont fait l'objet d'une étude critique dans l'ouvrage suivant : *Geistige Welt. Gallerie von Zeitgenossen auf dem Gebiete der Künste und Wissenschaften*. Berlin-Charlottenbourg, Ad. Eckstein Verlag.

Notes et rapports à la *Commission de placement des diplômés belges à l'étranger*.
Participation au *Congrès international des Sciences administratives*. (Rapport sur l'enseignement des sciences administratives (en collaboration avec V. Genot).

Participation au *Congrès National maritime*. Rapport présenté à la seconde section (navigation intérieure) sur les Améliorations de la législation douanière appliquée à la batellerie.



ÉDOUARD VAN DER SMISSEN

(1892)

VAN DER SMISSEN, *Edouard*, né à Alost le 18 janvier 1865, décédé à Bruxelles le 30 avril 1926.

Édouard Van der Smissen a fait toutes ses études supérieures à l'Université Catholique de Louvain, qui lui décernait en 1886 le grade de docteur en sciences politiques, et l'année suivante, le diplôme de docteur en droit. Le jeune docteur se fit alors tout naturellement inscrire au barreau ; il fut avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles jusqu'en 1895, mais sa vocation ne le portait pas bien vers les luttes de la barre.

Très jeune, il avait éprouvé une invincible attirance pour la carrière de l'enseignement et la recherche scientifique. Quelques années d'études fécondes, spécialement consacrées à approfondir ses connaissances en économie politique, avaient convaincu le jeune savant de l'importance du facteur population dans l'évolution des sociétés humaines.

Il se décide à condenser le résultat de ses recherches dans cet ordre d'idées, dans un important mémoire intitulé : *La population, les causes de ses progrès et les influences qui en arrêtent l'essor*.

La haute valeur de ce travail attire l'attention du monde savant sur cet économiste de 25 ans qui se révèle déjà un maître. L'Institut de France le récompense de son labeur en lui octroyant, en 1891, le prix Rossi. Cette haute distinction va ouvrir à Van der Smissen les portes de la carrière universitaire. Un arrêté royal du 7 avril 1892 le charge de faire à la Faculté Technique de l'Université de Liège les cours de Droit administratif et de Législation minière et industrielle.

Le 25 mai 1895, il est promu au rang de professeur extraordinaire et se voit attribuer, cette fois à la Faculté de Droit, la chaire d'Encyclopédie du Droit dans laquelle il succède au professeur Orban.

Professeur ordinaire en Juillet 1900, il a fait depuis 1906, à l'École Spéciale de Commerce, le cours de Science des finances publiques.

En 1924, le professeur Van der Smissen se décharge de l'enseignement de la Législation minière et industrielle à la Faculté Technique et de l'Encyclopédie du droit à la Candidature en droit pour se consacrer d'une façon

plus complète à l'important cours de Droit Public dont il vient d'être chargé par suite du décès d'Oscar Orban.

Trois fois Doyen de la Faculté de Droit (années académiques 1904-1905, 1912-1913 et 1924-1925) Van der Smissen avait été investi des fonctions de secrétaire académique pendant l'année 1922-1923.

Depuis 1898, le Gouvernement avait fait appel à lui pour professer à l'École de Guerre le cours d'Économie politique destiné aux officiers d'état-major.

Officier de l'Ordre de Léopold depuis 1912, Commandeur du même Ordre depuis 1924, Van der Smissen était également titulaire de la Croix de Chevalier de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche et avait été créé en 1911 Officier de l'Ordre d'Orange-Nassau.

Peu d'universitaires pourraient s'enorgueillir d'avoir exercé sur leur époque une influence comparable à celle de Van der Smissen. Pendant près de trente-cinq ans, en effet, par la parole et par la plume, il a rempli, surtout en matière économique et financière, un véritable magistère vis-à-vis d'une grosse partie de l'opinion publique éclairée.

De multiples promotions d'ingénieurs et d'officiers d'état-major lui sont redevables de leur formation économique, de nombreuses générations de juristes, magistrats, avocats, hommes politiques de leur premier contact avec la science du droit.

Et combien d'industriels, de financiers, d'hommes d'affaires, ne sont-ils pas allés puiser des directives dans les substantiels articles de critique économique et financière, qu'avec une remarquable ponctualité il publiait dans le *Moniteur des Intérêts matériels* au fur et à mesure du déroulement des événements.

Édouard Van der Smissen avait fait deux parts dans son activité d'économiste. La première était réservée à des recherches purement scientifiques dont il condensait les résultats dans des monographies, des brochures ou des communications qu'il présentait à la tribune de l'une ou l'autre société savante. L'autre était consacrée à suivre de très près, dans leurs réalisations pratiques, le développement des phénomènes économiques au fur et à mesure de leur apparition sur le plan de l'actualité.

Innombrables sont les notes que Van der Smissen a publiées, dans le *Moniteur des Intérêts matériels* spécialement, pour préciser un point de doctrine, mettre en lumière une erreur d'application, suggérer une solution progressive.

Sa participation aux travaux de la Commission Monétaire internationale dont il était le secrétaire, lui avaient acquis, en ces matières d'une technique si délicate, une compétence exceptionnelle, et unanimement reconnue.

Pénétré de l'idée qu'une nation, petite par le territoire, n'est susceptible d'une grande prospérité que si elle dispose de larges débouchés à l'extérieur, Van der Smissen n'a jamais cessé de se dépenser en faveur de l'expansion économique du pays. Collaborateur actif du Congrès International d'Expansion Économique mondiale, réuni à Mons en septembre 1905, à l'initiative et sous le patronage du Roi Léopold II, animateur des cours de vacances à l'Université de Liège, promoteur de l'enquête poursuivie en 1906 sur les *Ports et leur fonction économique*, on le trouve toujours et partout sur la brèche quand les intérêts économiques du pays se trouvent en jeu. C'est qu'ayant beaucoup étudié les questions industrielles, tant au point de vue juridique que sous leur aspect économique, il avait acquis la conviction qu'il ne suffit pas de produire mais qu'il faut aussi écouler les fabricats sur les marchés extérieurs.

Van der Smissen s'était en effet toujours intéressé aux questions industrielles; ses études sur le contrat de travail, les syndicats ouvriers, la législation protectrice du travail constituent encore aujourd'hui d'appréciables sources de documentation. Les commentateurs du Droit Minier consultent encore avec profit les travaux qu'il a consacrés à cette matière délicate mais qui se trouvent malheureusement disséminées dans une série de recueils juridiques et économiques: *Revue du Droit Public et de la Science Politique*, *Revue Universelle des Mines*, *Revue Générale*, *Revue des Accidents du Travail & des Questions industrielles*, *Moniteur des Intérêts matériels*. On en trouvera un résumé très succinct dans le Cours de Droit Minier destiné aux étudiants de la Faculté Technique à l'Université de Liège.

Comme publiciste Édouard Van der Smissen occupe une place bien à part parmi les constitutionnalistes belges. Ce n'est à proprement parler ni un spécialiste du droit constitutionnel ni un spécialiste du droit administratif si l'on considère ces deux branches du Droit sous leur aspect formel, c'est-à-dire comme des chapitres du droit positif général. C'est plutôt un homme de haute culture que des études latérales et la méditation ont mis en possession d'une doctrine politique. Il fait invinciblement penser à ces hommes d'État britanniques à qui la tradition et la préparation d'Oxford ou de Cambridge ont donné à un si haut degré le sens de l'État.

Édouard Van der Smissen n'a laissé aucun traité doctrinal de Droit Public. Il semble du reste qu'il ait, toute sa vie, éprouvé une sorte de méfiance pour les grandes constructions systématiques, qu'elles fussent d'ordre juridique, d'ordre économique ou d'ordre politique. Il les trouvait bien certainement trop rigides, trop en arêtes vives, trop peu nuancées, lui dont l'esprit était toute nuance, toute mesure et toute distinction.

Mais il nous a légué mieux qu'un traité de Droit Constitutionnel. « La

magistrale publication » — la formule est du Comte Louis de Lichtervelde — en 1920, de *Léopold II et Beernaert, d'après leur correspondance inédite, de 1884 à 1894*, le classe en effet, parmi les meilleurs théoriciens du droit public et de la science politique. Ces deux volumes constituent incontestablement l'étude la plus pénétrante qui ait paru en Belgique, depuis 1830, sur la fonction royale et le rôle modérateur de la Monarchie. Il n'est plus aujourd'hui de constitutionnaliste ou d'historien de la Belgique contemporaine qui puisse prétendre faire œuvre complète s'il n'a, au préalable, analysé et médité le savant ouvrage du professeur Van der Smissen.

En 1898, Édouard Van der Smissen avait déjà publié, en matière de droit public, dans les *Annales de l'École libre des Sciences politiques*, un remarquable aperçu sur l'état des partis politiques en Belgique ; elle peut encore aujourd'hui servir de repère pour mesurer le chemin parcouru depuis cette époque déjà éloignée de nous.

En 1900, il exposait au monde scientifique français le résultat de l'application de la représentation proportionnelle en Belgique.

L'ensemble de ses études qualifiait le professeur Van der Smissen pour coopérer aux travaux de la Commission constituée en 1919, pour la recherche des réformes à introduire dans l'organisation du Sénat. Membre actif et influent de cette Commission, c'est à ses suggestions qu'est due la modalité nouvelle de la cooptation pour le recrutement d'une partie des membres de la haute assemblée. On sait comment cette réforme, si heureuse et si sage dans son principe, a été dénaturée par l'action des milieux parlementaires.

La présente notice serait tout à fait incomplète si elle ne rendait pas hommage aux vertus de l'homme privé. Comme le disait M. le Recteur Prost en prononçant l'éloge funèbre du professeur Van der Smissen à la séance académique du 19 octobre 1926, « c'était un homme d'une rare distinction, un gentleman d'une courtoisie parfaite, fidèle à ses devoirs, d'un dévouement à toute épreuve à l'égard de ses élèves et de ses amis ».

GEORGES DOR.

PUBLICATIONS

A. ÉCONOMIE POLITIQUE ET SCIENCE FINANCIÈRE :

La population, les causes de ses progrès et les influences qui en arrêtent l'essor. Paris, Guillaumin et Bruxelles, Schepens (ouvr. couronné par l'Académie des sciences morales et politiques), in-8°, 1890.

- Les lois de Malthus : — Extrait d'un mémoire sur la population couronné par l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, Concours Rossi 1891. Rev. des questions scientifiques, livraison du 20 octobre 1891.
- De l'influence des doctrines de l'économie politique classique sur le socialisme scientifique. Rev. des questions scientifiques, livraison du 20 juillet 1892.
- La question monétaire envisagée au point de vue théorique. (Extrait de la revue des questions scientifiques, janvier 1894).
- La question monétaire et la crise agricole en Belgique (en collaboration avec Ch. Thiebaud, et Arm. Julin). Bruxelles, Weissenbuch, 1 broch.
- L'étude du détail en économie politique. Communication présentée à la 5^e section de la société scientifique, lors de la session tenue à Louvain le 27 octobre 1898. Extrait de la Revue des questions scientifiques.
- Université de Liège. Cours de Vacances. L'économie politique et l'expansion nationale. Deuxième partie, Economie de la Circulation. Liège, Poncelet.
- La Dette Publique en Belgique. Moniteur des Intérêts matériels, 11-25 septembre, 2, 23, 30 octobre, 6 novembre 1898.
- Le taux de l'intérêt et la fonction économique de l'épargne. Même recueil, 16-23 juillet 1899.
- La séparation des pouvoirs et le budget. Même recueil, 20 août 1899.
- Une modalité de l'épargne. L'acquisition d'une habitation à bon marché. Même recueil, 10-17 septembre 1899.
- Nos billets de banque. Moniteur des Intérêts Matériels, mars 1900.
- La guerre actuelle et la dette anglaise. Moniteur des Intérêts Matériels, 29 août 1900.
- Essai sur l'amortissement de la Dette Publique. Moniteur des Intérêts matériels, 4, 11 mars, 1, 8 avril, 29 juillet-9 septembre 1900).
- La taxation communale en Belgique. Moniteur des Intérêts Matériels, 13 janvier 1901.
- « Chèques » contre « Billets ». Même recueil, 3 mars 1901.
- Pourquoi l'usage du chèque et de la compensation ne s'est-il pas généralisé en France et en Belgique. Même recueil, 10 mars 1901.
- L'évolution du chèque. Moniteur des Intérêts Matériels, 16-23 juin 1901.
- Un chapitre de l'histoire naturelle de la circulation. Même recueil, 1, 11, 18 août 1901.
- Opportunité d'une réforme de la circulation en Belgique. Moniteur des intérêts matériels 1, 15 septembre 1901.
- L'impôt sur le revenu selon le système de l'Income-tax britannique. Revue des questions scientifiques, avril, juillet et octobre 1903
- La question du consolidé. Moniteur des Intérêts Matériels, 3 mai 1903.
- La baisse de l'argent et l'Union latine. Comm. à la 5^e section de la Soc. Scient. de Bruxelles résumée dans les Annales de la Société Scientifique de Bruxelles, 27^e année 1902-1903. 3^e Fasc.
- Études relatives à l'impôt sur le revenu selon le système britannique. Moni-

teur des Intérêts Matériels, 8, 22, 29 décembre 1901— 2, 9 mars, 13 juillet, 3, 10, 17, 24, 31 août, 7, 14, 21 septembre 1902.

L'impôt britannique sur les revenus. Le système de l'income-tax. Le tarif dégressif. *Moniteur des intérêts matériels* 9, 16, 23 novembre 1902.

Le chèque et la compensation. Falk, Bruxelles, 1902.

L'union latine. Un cas de transformisme monétaire. L'union latine sera-t-elle dissoute ? *Moniteur des Intérêts Matériels*, 14-21 juin 1903.

Fiscalité nouvelle. *Moniteur des Intérêts Matériels*, 10 avril 1904.

Le recensement monétaire français. Même recueil, 19 juin 1904.

Le système belge en matière de budget. Un peu de théorie à propos d'un livre récent. Même recueil, 17-24 juillet 1904.

Le mécanisme de l'échange en Belgique. *Revue Générale*, Septembre 1904.

Études relatives à la théorie de l'échange international dans son application à la crise anglaise :

a) La crise anglaise, compte rendu du livre de M. Vialatte. *Moniteur des Intérêts Matériels*, 8-15 janvier 1905.

b) Le néo-protectionnisme britannique et ses conséquences éventuelles. Rapp. préliminaire aux travaux de la V^e Section de la Société Scientifique de Bruxelles. *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles*, 29^e année 1904-1905, 2^e fascicule.

c) A propos d'un débat économique. 21-28 mai 1905. *Moniteur des Intérêts Matériels*.

d) La politique des traités. Communication faite le 4 mai 1905 à la section économique de la société Scientifique de Bruxelles, Bruxelles, Thirion, 1905.

Congrès international d'expansion économique mondiale sous le patronage de S. M. le Roi Léopold II. Mon. 24-28 septembre 1905, Sect. II. 3^e question. Dans quelle mesure la statistique intern. des fluctuations de l'encaisse et du portefeuille des banques peut-elle être utilisée pour apprécier la situation économique des divers pays ? Bruxelles, Hayez 1905.

Même Congrès — Participation à la discussion relative à la Politique douanière 3^e section, 26 septembre 1905, séance du matin).

La question d'Anvers. Extrait de la *Revue Générale*. Bruxelles, Goemaere 1906.

Études relatives aux ports maritimes et à leur fonction économique :

a) Projet d'enquête selon la méthode monographique. *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles*, 1905-1906, 2^e fascicule

b) Introduction à l'enquête. *Revue des questions scientifiques*, avril 1906. (La même étude plus complète est publiée en tête du tome 1^{er} de l'enquête sur : Les ports et leur fonction économique.

c) Note complémentaire résumant et groupant les premiers résultats de l'enquête. *Revue des questions scientifiques*, juillet 1906 et tome 1^{er} de l'ouvrage : Les Ports et leur fonction économique.

d) Une application de la méthode monographique. La fonction économique des ports. Communication au XXV^e Congrès de la Société d'économie sociale de Paris dans sa séance du 16 juillet 1906. *Réforme sociale* Septembre 1906. Société Scientifique de Bruxelles.

Les ports et leur fonction économique. Tome I^{er} : Introduction et note complémentaire. Louvain, M. J. Thirion, 1906.

La population en Belgique depuis 1875. Communication à la réunion annuelle de la Société d'économie sociale de Paris dans sa séance du 19 mai 1908. Réforme sociale, 1^{er} octobre 1908.

Le budget de l'empire allemand. *Moniteur des Intérêts Matériels*, 5, 12, 26 avril 1908.

Le budget anglais. Même recueil, 7, 14, 21 juin, 5, 12, juillet, 9, 16, 23, 30 août, 13 septembre 1908.

La crise anglaise. *Revue générale*, avril 1910.

Lettre ouverte à M. G. de Laveleye au sujet de la Circulation monétaire et fiduciaire en Belgique. *Moniteur des Intérêts Matériels*, 1^{er} mai 1910.

Autour du budget. Même recueil, 7 & 21 août 1910.

Rapport présenté à la Commission constituée au Ministère de la Justice en vue de préparer la participation de la Belgique à la Conférence de La Haye pour l'Unification du droit relatif au chèque. (Bruxelles, imprimerie du Moniteur Belge).

Le budget brut, ses inconvénients et les moyens d'y parer. *Revue des questions scientifiques*, janvier 1912.

Unification des législations concernant le chèque. Rapport présenté à la Conférence internationale réunie à Bruxelles, les 15 & 16 avril 1912 par l'Union économique internationale. Bruxelles, Goemaere.

Le chèque allemand. *Moniteur des Intérêts Matériels*, 27 octobre, 1, 3 novembre, 8, 22 décembre 1912, 3, 5 janvier 1913.

Les finances de guerre de la Grande-Bretagne. *Revue Générale*, juin et juillet 1919.

Stabilisation ou relèvement du franc. *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, fascicule de mars 1925.

B. LÉGISLATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE :

Le contrat de travail. *Revue du Monde Catholique*, octobre 1891 et avril 1892.

Les délégués ouvriers à l'inspection des mines en Belgique. *Revue du droit public et de la science politique*, Septembre-octobre 1898.

La loi Belge de 1898 sur les syndicats. *Annales des sciences politiques*, 1899.

L'action des femmes aux conseils industriels en Belgique. Comm. présentée au XX^e Congrès de la Société d'économie sociale de France. *Réforme sociale*, 16 août, 1^{er} septembre 1902.

La responsabilité des chefs d'industrie selon la loi belge et le système de responsabilité dans la législation allemande. *Revue Générale*, octobre 1902.

Le régime légal des mines et ses lacunes. *Revue Générale*, mars 1903.

Révision des lois sur les mines. L'avant-projet du conseil des Mines. *Moniteur des Intérêts Matériels*, 23, 30 août, 6, 13, 27 septembre 11, 18 octobre 1903.

La révision de la loi de 1810 en Belgique. *Revue Univ. des Mines*, 47^e année.

Les modifications proposées à la législation minière, *Moniteur des Intérêts Matériels*, 1926 mars 1905 et *Revue des Accidents du Travail et des questions de droit industriel*, VIII^e année, n^o 5.

Comment la nation participera-t-elle aux richesses minérales de la Campine ? *Moniteur des Intérêts Matériels*, 18 mars 1906.

Le droit minier futur selon le Sénat. Même recueil, 8, 15 mars 1908.

Une particularité de l'organisation du travail en Belgique. Les abonnements d'ouvriers sur les chemins de fer et les effets sociaux. Compte rendu du livre de M. Mahaim. *Moniteur des Intérêts Matériels*, 19 février 1911.

Les lois belges sur les mines coordonnées dans le cadre de la loi de 1910. Liège, Pholien, 1912.

C. DROIT PUBLIC ET SCIENCE POLITIQUE :

L'état actuel des partis politiques en Belgique. Paris, Alcan, 1898. Extr. des *Annales de l'École libre des sciences politiques*, 15 septembre 1898.

La représentation proportionnelle en Belgique et les élections générales de mai. Paris, Alcan, 1900. Extr. des *Annales des sciences politiques*, juillet et septembre 1900.

L'évolution de la Constitution Anglaise. *Revue Générale*, mars et avril 1912.

Léon de Lantsheere. Souvenirs. (*Revue des questions scient.*, octobre 1912).

Notes et communications à la Commission d'Études des réformes à introduire dans l'organisation du Sénat (1919).

Léopold II et Beernaert d'après leur correspondance inédite de 1884 à 1894. Bruxelles, Goemaere, 1920, 2 vol. in-8^o, XXXII-456 et XXX, 428 pp.

Les institutions politiques de la Belgique. Recueil de textes. Éditions de la Renaissance du Livre, à Bruxelles.

D. ÉTUDES DIVERSES :

La réorganisation des Tribunaux militaires en Belgique. *Revue générale*, octobre 1899.

La question de l'alcool. *Moniteur des Intérêts Matériels*, 1, 8, 15 novembre 1899. 28 janvier, 4 février 1900.

Introduction au rapport général sur la participation de la Belgique à l'Exposition universelle et internationale de Paris (1900) dans le groupe de l'Économie Sociale. Bruxelles, Vromant, 1901.

Société Belge d'Économie sociale (28 octobre 1901) : A la mémoire d'Albert Nyssen. Discours. *La Réforme sociale*, 16 octobre et 16 novembre 1901.

La recherche de la paternité. Le problème juridique et le problème social. *Revue générale*, 1905.

Objet et utilité des expositions. Collab. au Livre d'or de l'Exposition Universelle et internationale de Bruxelles en 1910.

FERDINAND CORNESSE

(1898)

Né à Stavelot le 31 juillet 1870, intelligence vive et claire, naturel exubérant, débordant de vitalité, Ferdinand Cornesse fut homme politique, avocat et professeur.

Dès avant la fin de ses études universitaires, il avait pris part aux luttes des partis. Jeune avocat, il représenta son canton natal au Conseil provincial de Liège et fut, pendant quelques temps, député suppléant pour l'arrondissement de Verviers. Il appartenait à l'opinion catholique conservatrice.

A peine avait-il terminé ses études universitaires et conquis brillamment les grades de docteur en droit et de candidat notaire que, en janvier 1894, il fut à l'initiative de son maître, le professeur Galopin, appelé à remplacer celui-ci dans la chaire de rédaction d'actes et de droit appliqué en matières notariales. Un arrêté royal du 17 octobre 1898 le chargea définitivement de cet enseignement.

C'est surtout comme avocat que Cornesse se fit connaître et remarquer. Vivant véritablement le droit fiscal dans l'étude duquel il s'était spécialisé, il se trouva occuper, après la grande tourmente, une place de premier rang au barreau de Liège. Son érudition était immense, sa mémoire lui faisait rarement défaut, il parlait plus à l'intelligence qu'au cœur et les conclusions de ses plaidoiries s'imposaient le plus souvent par leur force et leur clarté.

De la pratique intense des affaires, Cornesse tirait une précieuse expérience dont, à l'Université, il faisait largement profiter ses élèves. Son enseignement d'ailleurs avait un caractère extrêmement réaliste. Cornesse enseignait à peu près comme il plaidait, animant ses sujets, prenant à partie l'un ou l'autre de ses auditeurs, faisant surgir les controverses, menant avec feu la discussion et la terminant par un rappel de principes et des conclusions qui convainquaient et satisfaisaient tous les auditeurs.

Après trente années d'enseignement, voyant les dossiers judiciaires envahir son cabinet, et craignant de ne plus pouvoir remplir, à la fois et de la façon qu'il les concevait, ses devoirs de professeur et ceux d'avocat, Cornesse demanda et, le 19 octobre 1925, obtint, en qualité de chargé de cours, son admission à l'éméritat.

En 1920, il avait publié, en collaboration avec M. Pierre David, avocat près la Cour d'Appel de Liège et actuellement membre de la Chambre des Représentants, une étude remarquée sur « Les Caisses de prêts allemandes pendant la guerre ».

C'est sous la robe d'avocat qu'à la fin d'une année judiciaire particulièrement chargée et active, en plein triomphe, Cornesse fut touché par la mort. Ses confrères du barreau venaient de l'élire, à la quasi unanimité, à la plus haute charge de leur ordre, au bâtonnat. Tandis qu'il les remerciait de cet hommage rendu à ses vertus professionnelles, tout à coup, sa parole s'embrouilla, les mots ne montèrent plus à ses lèvres, il était frappé de congestion. Il décéda quelques jours plus tard (le 11 juillet 1933), réconforté, dans sa détresse, par les sentiments de foi chrétienne dont son âme n'avait jamais cessé d'être empreinte.

Il avait rencontré beaucoup d'adversaires, on ne lui connaissait pas d'ennemi.

Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold et Officier de l'Ordre de la Couronne.

E. DEMBOUR.

FERDINAND BOMERSON

(1919)

BOMERSON, *Joseph-Marie-Alphonse-Ferdinand*, est né à Verviers le 7 novembre 1878.

Il a fait ses humanités anciennes au Collège St-François-Xavier à Verviers.

Après de brillantes études à l'Université de Liège, il a été proclamé docteur en droit avec grande distinction, le 23 juillet 1900. Ferdinand Bomerson comprit très tôt la nécessité pour le juriste de posséder une forte culture économique. Aussi, fut-il de cette petite équipe de précurseurs qui, le diplôme de docteur en droit obtenu, vinrent s'inscrire à l'École Spéciale de Commerce, annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Liège. Il y prit le grade de licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires, en même temps qu'il complétait sa formation intellectuelle en suivant les cours de la licence en sciences politiques.

Inscrit au Barreau de Verviers le 21 octobre 1903, il ne tarda pas à y prendre une place marquante et fut bientôt appelé à siéger au Conseil de l'Ordre.

Dès la fin de ses études, il avait collaboré à la fondation de la puissante « Société Belge d'Études et d'Expansion » dont il était et n'a jamais cessé d'être jusqu'à sa mort, le premier vice-président.

Les œuvres religieuses et sociales, autant que la défense des intérêts publics, avaient sollicité son dévouement. Il avait notamment été, pendant de nombreuses années, président du Conseil de Fabrique de sa paroisse et Conseiller provincial.

Au lendemain de la guerre, il quittait le Barreau de Verviers pour s'inscrire à celui de Bruxelles et devenir le collaborateur du bâtonnier Théodore ; peu de temps après, le 26 novembre 1919, il entrait à l'Université de Liège comme chargé du cours de Législation comparée des assurances à l'École spéciale de commerce. Le 30 mars 1923, il était chargé à cette même École de faire le cours de Législation industrielle.

Un arrêté royal du 9 août 1926 l'appela à succéder à M. le professeur De Jace, admis à l'éméritat, dans l'enseignement de l'Introduction historique au droit civil à la candidature en droit. Enfin, le 6 septembre 1931,

il avait été désigné pour occuper l'importante chaire de Législation industrielle créée au doctorat en droit par la loi du 21 mai 1929.

Autorisé par arrêté royal du 6 mars 1924 à prendre le titre de professeur à l'École Spéciale de Commerce, il fut, le 22 septembre 1931, promu au rang de professeur ordinaire à la Faculté de Droit.

Professeur extrêmement consciencieux, entièrement dévoué à ses étudiants, Ferdinand Bomerson n'avait pas hésité à faire le sacrifice de la situation qu'il s'était acquise au cours de trente années de barreau pour pouvoir se consacrer complètement à son enseignement.

Dans la matinée du 25 juin 1932, en pleine session d'examens, il fut frappé de congestion. A travers les rangs serrés de ses collègues et des étudiants émus et attristés, étendu sur une civière, il quitta pour toujours l'Université. Après quelques semaines de lutte et de résistance contre le mal qui le tenaillait, il mourut le 18 juillet 1932.

Ferdinand Bomerson était Chevalier de l'Ordre de la Couronne (août 1919) et Chevalier de l'Ordre de Léopold (novembre 1929).

PAUL LALOUX.

PUBLICATIONS

Consacrant la plus grande partie de son temps à la préparation de ses cours, Ferdinand Bomerson est mort sans avoir beaucoup publié. En 1930, il a fait paraître dans la Revue Historique de droit français et étranger (p. 294 et suiv.) une étude sur « La mainplivie dans le droit coutumier liégeois ».

VICTOR GENOT

(1920)

GENOT, *Victor-Henri-Joseph*, naquit à Liège le 23 août 1860. Il y est décédé le 10 avril 1926.

Sorti de l'Athénée de sa ville natale, il fit à l'Université de Liège des études juridiques exceptionnellement brillantes ; il eut, en effet, l'heureuse fortune de subir avec la plus grande distinction les sept épreuves nécessaires pour la conquête des diplômes de Docteur en Droit, de Candidat-notaire et de Docteur en Sciences politiques et administratives, qui lui furent successivement décernés.

Après un court passage au Barreau de 1883 à 1885, V. Genot entra à l'administration provinciale en novembre 1885 ; il ne devait point l'abandonner de toute sa vie. En 1902, il y atteignit le grade suprême de Directeur ; au cours des années 1898-1919, il fut en outre chef du Cabinet du Gouverneur de la Province.

Ce précoce aiguillage dans la voie de la pratique administrative l'empêcha peut-être de fournir à l'Université la carrière professorale importante pour laquelle les animateurs de la Faculté de Droit le pressentirent en 1889 ; quelque honoré qu'il fût de cette démarche, il déclina l'offre de poser la candidature qui eût pu le mener, semble-t-il, aux chaires de Droit Public et de Droit Administratif.

Le démon de l'enseignement juridique ne laissa point cependant de le tenter par la suite. De 1895 à 1898, il fut professeur de Législation industrielle au Cercle Polyglotte et, à partir de 1898, il devint professeur de Statistique et de Droit administratif à l'École régionale des Hautes Études Commerciales.

Quand la Candidature en Sciences Administratives préconisée par le professeur Urban eut été mise sur pied par l'arrêté royal du 15 mai 1913, nul ne se trouva plus qualifié pour en devenir le judicieux « chef de travaux pratiques » que le savant et expérimenté V. Genot (Arrêté royal du 10 mars 1914). Après la guerre, un arrêté royal du 12 juin 1920 l'investit, en outre, de l'enseignement théorique d'une partie des Matières Spéciales de Droit administratif inscrites au programme de la même candidature et lui conféra du même coup le titre de Chargé de Cours. — Le témoi-

gnage de ses élèves, malheureusement peu nombreux, mais d'autant plus larges bénéficiaires de la parole du Maître, rendrait sans nul doute un singulier hommage à son érudite compétence.

L'activité de V. Genot s'était de bonne heure orientée dans une autre direction encore : depuis 1887, il fut secrétaire de la Chambre de Commerce de Liège. Les années 1887 à 1890 et 1893 à 1897 le trouvent secrétaire de la Fédération des Associations commerciales et industrielles de Belgique. Depuis 1896, il exerça le secrétariat de la Fédération des Associations commerciales et industrielles liégeoises.

Il avait été aussi, en 1910, secrétaire du Comité provincial de secours aux inondés. Du 21 septembre 1914 au mois de janvier 1919, il fut secrétaire du Comité provincial de secours et d'alimentation, ainsi que du Comité d'arrondissement de Liège pour le même objet.

Ses publications comportent : la rédaction du Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce de Liège (depuis 1889) ; — des Rapports annuels sur les travaux de la Chambre de commerce ; — des Rapports annuels sur la situation de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce dans le ressort de la Chambre de Commerce de Liège (depuis 1905) ; — de multiples Rapports aux Congrès ci-après : a) international des Chambres de Commerce, 1905 ; b) national de la Navigation, 1910 ; c) international des Sciences Administratives, 1910.

Signalons enfin le Rapport général sur les travaux de la Commission d'étude des moyens propres à diminuer le degré de pollution des eaux de la Vesdre (*Moniteur Belge* des 3-4 octobre 1921).

Genot était Chevalier de l'Ordre de Léopold depuis 1906.

ED. CRAHAY.

PUBLICATIONS

Elles sont signalées dans la Notice ci-dessus.

CHARLES DE JACY

FACULTÉ DE DROIT

II. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS ÉMÉRITES OU EN FONCTIONS

Manuscrit arrêté au 31 décembre 1935



Text block containing the beginning of a chapter or section, with several lines of faint, illegible text.

FACULTÉ DE DROIT

Text block following the section header, containing several lines of faint, illegible text.

PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS

Text block containing a list or description of faculty members and courses, with several lines of faint, illegible text.

Text block at the bottom of the page, containing several lines of faint, illegible text.

Text at the bottom right of the page, possibly a date or publisher information.

PUBLICATIONS

Text block following the 'PUBLICATIONS' header, containing several lines of faint, illegible text.

CHARLES DE JACE

(1886)

DE JACE, *Charles*, né à Flémalle-Grande le 12 mars 1856, fit ses humanités classiques au Collège Saint-Quirin à Huy.

Il fréquenta l'Université de Liège et fut reçu docteur en philosophie et lettres en 1876.

Lauréat du Concours universitaire en 1876 (groupe des sciences historiques) il reçut l'une des bourses de voyage instituées par la loi du 30 décembre 1871 et poursuivit pendant deux ans ses études d'histoire, de philosophie et d'économie politique aux Universités de Bonn, de Leipzig, de Berlin ; à la Sorbonne et au Collège de France à Paris.

Rentré au pays, il conquit en 1880 le diplôme de docteur en droit et s'inscrivit comme avocat au barreau de la Cour d'appel de Liège.

Un Arrêté Royal du 10 mai 1886 le nomma en qualité de professeur extraordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Liège et le chargea des cours d'Introduction historique au cours de droit civil et d'Histoire du droit des gens, délaissés par G.-J. Macors.

Des arrêtés royaux ultérieurs lui confièrent le cours de Droit naturel (18 octobre 1886), et le cours d'Économie politique (7 avril 1892) à la Faculté de Droit ; le cours de Régime du travail en législation comparée à la licence en Sciences politiques et sociales (22 novembre 1893) ; les cours d'Histoire contemporaine du commerce et de l'industrie, ainsi que le cours d'Économie politique (matières spéciales) à l'École spéciale de Commerce (11 décembre 1906).

Promu au rang de professeur ordinaire par arrêté royal du 14 mai 1889, il occupa les fonctions de secrétaire du Conseil académique (année 1905-1906) et celles de Recteur de l'Université de Liège, pour la période triennale 1921-1924 (Arrêté royal du 17 octobre 1921). Il a été admis à l'éméritat le 12 mars 1926 (A. R. du 10 avril 1926).

Pendant la période de guerre, il organisa avec le concours de plusieurs collègues des universités belges réfugiés à Cambridge, un cycle presque complet d'études universitaires en faveur des jeunes gens que leur âge n'appelait pas encore au service de la patrie. Le gouvernement du Havre, à la même époque, l'appelait à la présidence du Tribunal des sursis à Lon-

dres, puis aux fonctions de Directeur général de l'enseignement supérieur à Paris et enfin à celles de Secrétaire général du Ministère de la Reconstitution nationale au Havre et de Chef du Cabinet du Ministre des affaires économiques.

En séance du 27 décembre 1921, un vote du Sénat de Belgique l'appelait à faire partie de cette assemblée, en qualité de Sénateur coopté.

Membre de la Commission du Travail instituée par Arrêté royal du 15 avril 1886. — Membre fondateur de la Société belge d'économie sociale (1881) — Membre de la Commission pour la réforme de l'enseignement moyen en 1906. — Membre du Conseil supérieur du travail depuis sa fondation (7 avril 1892). — Membre Rapporteur de la Commission instituée auprès du département de la Justice, pour la préparation de l'avant-projet d'une loi destinée à régler les effets du Contrat de louage des ouvriers et des domestiques (1891). — Membre de la Commission d'enquête sur la durée du travail dans les mines de houille (1907). — Membre de la Commission d'étude de l'électorat provincial et communal, dite Commission des XXXI (A. R. du 23 mai 1913). — Membre du Conseil Supérieur de l'assistance publique. — Président du Comité juridique permanent près le Ministère des affaires économiques (A. M. du 4 janvier 1919). — Président de la Commission des accidents du travail (A. R. du 4 mars 1926). Docteur *honoris causa* de l'Université de Cambridge.

Décorations belges et étrangères : Grand Officier de l'Ordre de Léopold (2 avril 1925). Commandeur de l'Ordre de la Couronne. Croix civique de première classe. Médaille du Roi Albert. Médaille Commémorative du Centenaire de l'Indépendance Nationale. Commandeur de l'Ordre du British Empire. Grand Officier de la Couronne d'Italie. Commandeur avec plaque de l'Ordre Royal d'Isabelle la Catholique. Officier de la Légion d'honneur.

PUBLICATIONS

Revue générale (Bruxelles) :

Le Socialisme en Allemagne. 1878.

Le Comte F. L. de Stolberg d'après des documents inédits. 1880.

La propagande des Encyclopédistes français au pays de Liège. 1881.

Frédéric Le Play, sa vie et ses œuvres. 1882.

L'Economie sociale à l'exposition universelle de Paris. 1890.

La question des accidents de travail devant le conseil supérieur du travail. 1896.

Le projet de loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. 1899.

Les pensions de vieillesse. 1900.

Les risques du travail. 1901.

Albert Nyssens. (notice biographique). 1901.

Le problème de l'éducation et la réforme de l'enseignement secondaire. 1902.

Le rôle de la mutualité dans la réparation des accidents du travail. 1903.

Le Centenaire du code civil. 1904.

Le Congrès d'expansion économique mondiale de Mons. 1905.

L'Économie sociale à l'exposition de Liège. 1905.

La Réglementation du travail des adultes. 1909.

Réforme Sociale (Paris) :

Les tendances nouvelles de l'économie politique. 1881.

La question de la revision des lois en Belgique. 1882.

Courriers de Belgique (*passim*).

Le Congrès des œuvres sociales à Liège. 1886.

L'Enquête de la Commission royale du travail en Belgique. 1887.

Le projet de loi sur les habitations ouvrières en Belgique. 1888.

La Science et les œuvres sociales. (Discours prononcé comme Président de la Société belge d'économie sociale à la Séance du 5 décembre 1888). 1889.

Les projets de réglementation du contrat de travail en Belgique. 1894.

Le Congrès international de législation du travail à Bruxelles. 1897.

Le baron de Moreau (notice biographique). 1912.

Auguste Beernaert et son œuvre sociale. 1913.

La Société d'économie sociale. (Almanach de la Société générale des Étudiants catholiques de Gand). 1911.

Revue des questions scientifiques (Louvain) :

La crise du libre échange en Angleterre, 1905.

Moniteur des Intérêts matériels (Bruxelles) :

Le projet de loi belge sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail (1, 8, 15, 22 février, 1^{er} mars 1903).

L'enquête sur la durée du travail dans les mines (27 décembre 1908, 3 janvier et 10 janvier 1909).

Le Scalpel (Liège) :

Note présentée au Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, à l'appui de l'institution d'un cours de gymnastique scientifique et pédagogique dans les Universités de l'État et d'encouragements destinés à développer la vie sportive au sein des Universités, 28 janvier 1906.

Œuvre franco-belge (Luxembourg) :

La vie domestique d'autrefois d'après un livre de famille liégeois. (Annuaire 1908).

Bulletin de l'Association des licenciés sortis de l'Université de Liège :

Le contrat d'emploi. 1910.

Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège :

Une famille rurale du XVIII^e siècle au pays de Liège. 1883.

Congrès bibliographique (Paris) :

Les revues critiques de bibliographie. (1878 et 1889).

Congrès international du repos du dimanche tenu à Bruxelles en 1897 :

Le repos du dimanche et les devoirs de l'État. (Bruxelles, Goemaere, 1898.)

Congrès internationaux des Accidents du travail et des Assurances Sociales :

La Responsabilité des accidents du travail et les risques professionnels. (Rapport présenté à la session de 1889 à Paris).

État actuel de la question des accidents du travail en Belgique. (Rapport présenté à la session de 1891 à Berne).

La faute lourde en matière d'accidents du travail. (Session de 1894 à Milan).

Rapport sur la question des retraites ouvrières en Belgique. (Session de 1900 à Paris.)

Rapports et travaux de Commissions :

Rapport à la Commission du travail sur les assurances ouvrières contre les accidents du travail. (Bruxelles, Lesigne, 1887.)

Note sur les amendements apportés par les 2^e et 3^e sections réunies au rapport sur les assurances ouvrières contre les accidents du travail. Ibid., 1887.)

Rapport à la Commission instituée auprès du département de la Justice pour la préparation de l'avant-projet d'une loi destinée à régler les effets du contrat de louage des ouvriers et des domestiques. (Bruxelles 1891.)

Commission des réformes de l'enseignement moyen du degré supérieur. Note présentée à la sous-commission de l'unification des programmes. (Bruxelles. Polleunis et Ceuterick. 1906.)

Rapport au nom de la sous-commission des humanités latines. (Bruxelles, 1909.)

Collaboration aux travaux du Conseil supérieur de Travail. 2^e session (Minimum de salaire et Règlements d'ateliers.)

3^me session. (Avant-projet de loi sur le contrat de travail.)

Collaboration aux travaux du Conseil Supérieur de l'assistance publique.

L'assurance des ouvriers agricoles contre les accidents. (Conférence faite à la Société centrale d'agriculture de Belgique, le 2 mars 1898, et publiée dans le Journal de la Société, tome XLV, n^o 5.)

Rapport au Conseil supérieur du Travail sur la limitation de la durée du travail des adultes. (Bruxelles, Weissenbruch, 1908.)

L'Éducation nouvelle et les Expériences scolaires. (Discours prononcé le 6 octobre 1901 à la distribution des prix aux lauréats du concours universitaire et du Concours général de l'enseignement moyen.) Bruxelles, Guyot, 1901.

Les Écoles économiques au XX^e siècle. (Écho de l'Industrie. Charleroi, 1908.)

Discours rectoraux prononcés à l'ouverture solennelle des cours de l'université de Liège.

1) Problèmes économiques et Sociaux d'après guerre, 17 octobre 1922. (Liège, Henri Poncelet.)

2) Les Commissions de contrôle ouvrier 16 octobre 1923. (Liège, Georges Thone.)

3) La question agricole. 21 octobre 1924. (Bruxelles, Imprimerie l'Avenir.)

Discours prononcé le 23 mai 1923 à la manifestation organisée en l'honneur de M. Constantin le Paige, Professeur et Administrateur-Inspecteur de l'université de Liège, à l'occasion de son admission à l'éméritat. (Liber memorialis de la manifestation. Vaillant-Carmanne, Liège, 1923.)

Discours prononcés à la Commémoration Walther Spring le 21 février 1924 (Liège, Vaillant-Carmanne) et à la Commémoration Eric Gérard le 12 juin 1924 (Liège, Vaillant-Carmanne).

Discours prononcé le 2 août 1924 en la salle Académique, à l'occasion de la remise du diplôme *honoris causa* de l'Université de Liège à M. Raymond Poincaré. (Journaux de Liège du 3 août 1924).

Rapports et discours prononcés au Sénat :

Rapport au Sénat sur la proposition de Loi relative à la prorogation de la loi du 14 février 1919, autorisant certaines dérogations à la loi des 10 avril 1890, — 3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. (Documents du Sénat, nos 16 et 24 et Annales Parlement. du Sénat, séances des 30 déc. 1921, 24 janv., 7 et 9 févr., 2 mars 1922.)

Développements relatifs à une Proposition de Loi complémentaire de la loi du 10 mars 1922 autorisant certaines dérogations à la loi du 10 avril 1890- 3 juillet 1891, sur la collation des grades académiques. (Documents du Sénat, n° 77.)

Discours prononcés au Sénat dans la discussion du projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'Université de Gand. (Séances des 13 mars et du 21 mars 1923, du 7 juin et du 17 juillet. Annales parlementaires.)

Rapport de la Commission des Sciences et des Arts, chargée d'examiner le projet de loi autorisant des dérogations à la loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. (Doc. du Sénat n° 168.)

Discours prononcé dans la discussion du budget des Sciences et Arts. (Séance du 24 janvier 1924.)

Discours prononcé dans la discussion du projet de loi sur la collation des grades académiques. (Séance du 27 janvier 1925.)

ERNEST MAHAIM

(1892)

MAHAIM, *Ernest-Aimé-Joseph*, né à Momignies (Hainaut) le 27 avril 1865, a fait ses études primaires à Leuze (Hainaut), ses études moyennes à l'Athénée Royal de Liège, ses études supérieures à l'Université de Liège. Docteur en droit (1886) ; docteur en sciences politiques et administratives (1887) ; docteur spécial en droit public et administratif (1890) avec une thèse d'économie politique : « Études sur l'association professionnelle » (Liège, Vaillant-Carmanne, 1890). Élève et disciple d'Émile de Laveleye.

Lauréat des bourses de voyage, il complète ses études d'économie politique à l'Université de Berlin, où il reçoit l'enseignement d'Adolf Wagner, de Gustav von Schmoller, d'Aug. Maitzen, puis à l'Université de Vienne, où il a pour maîtres Lujo Brentano et Karl Menger, à la Faculté de Droit de l'École des Sciences Politiques de Paris, aux universités de Londres et Cambridge où il approche Alfred Marshall et se lie avec Y. Edgeworth.

Nommé chargé de cours à l'Université de Liège le 7 avril 1892, il succède à Émile de Laveleye dans son cours d'Économie politique à la Faculté technique et est rattaché à la Faculté de Droit par deux cours nouvellement créés par la loi de 1891 : le Droit des gens et le Droit international privé. La réunion de ces deux enseignements, rarement réalisée chez un même professeur, eut la plus grande influence sur la carrière de M. Mahaim.

En 1893, lors de la création des Licences en sciences politiques et sociales, il fut chargé des cours de Statistique, de Droit des gens approfondi, du Régime colonial et de Législation du Congo.

Promu professeur extraordinaire en 1895, il le fut à l'ordinariat en 1900.

Ses attributions furent augmentées en 1906 par le cours de Statistique et politique commerciales à l'École spéciale de Commerce.

Déchargé d'une partie de son enseignement en 1923, il fut chargé du cours d'Économie politique à la Faculté de Droit.

Ayant organisé en 1897, à Bruxelles, le Congrès International de Législation du Travail, il fut parmi les fondateurs à Paris, en 1900, de l'Association Internationale pour la Protection des Travailleurs qui prépara les premières conventions internationales du travail (Berne 1906).

Pendant la guerre, il dirigea le service du secours-chômage, puis du secours alimentaire de la Province de Liège (1914-1918).

Nommé délégué technique de la Belgique à la Conférence de la Paix de Paris, il prit part aux travaux de la Commission de la législation internationale du Travail et à la rédaction de la Partie XIII (Travail) du Traité de Versailles.

Dès la création de l'Organisation permanente du Travail de la Société des Nations (1919), il fut nommé délégué du Gouvernement belge à la Conférence internationale du Travail et au Conseil d'Administration du Bureau International du Travail, mandat qui lui fut continuellement renouvelé. Il fut élu en 1930, président de la XIV^e session de la Conférence Internationale du Travail et, en 1931-32, président du Conseil d'administration du Bureau International du Travail.

Appelé en 1923, par le Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles et la famille Solvay, à diriger l'Institut de Sociologie Solvay.

Ministre de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement, du 25 octobre au 15 décembre 1921, dans le cabinet présidé par le comte Carton de Wiart.

Cours à l'étranger : à l'invitation de la Faculté de Droit de Paris, fait en février 1912, un cours sur le droit international ouvrier. En 1920, un cours à la Faculté de Droit de l'Université de Strasbourg, sur la même matière. En 1923, un cours à la Faculté de Droit de l'Université de Lille sur la même matière. En 1926, sur l'invitation de l'Université de Madrid, fait deux conférences d'économie politique. En 1924, sur l'invitation du Curatorium de l'Académie de Droit International de La Haye, un cours sur l'Organisation Internationale du Travail. En 1929, sur l'invitation de l'Institut des Hautes Études internationales de Paris, fait un cours à cet institut sur le droit international ouvrier. En 1930, sur l'invitation de la Faculté de Droit de Paris, un cours sur les conventions internationales du Travail. Sur l'invitation de l'Université de Toronto (Canada), deux leçons sur l'Organisation internationale du Travail, en 1929. Sur l'invitation de la Faculté de Droit de l'Université d'Oxford, une conférence sur la nature juridique des conventions internationales du travail, en 1932.

Distinctions scientifiques : Docteur *honoris causa* des Universités de Glasgow (1901) et de Genève (1932). Correspondant de l'Académie Royale de Belgique (Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques) en 1908 ; membre titulaire en 1912, directeur de la Classe en 1927. Membre de l'Institut de Droit International en 1922, membre titulaire en 1929. Correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques de l'Institut de France en 1931. Correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques de Madrid en 1932.

Prix Émile de Laveleye, 6^e période (1926-1932).

Décorations : I. — *Ordres Nationaux* : Grand' Croix de l'Ordre de la Couronne. Grand Officier de l'Ordre de Léopold. Décoration spéciale de la Prévoyance Sociale de 1^{re} classe. Médaille de première classe de la Décoration civique. Croix civique de première classe. Médaille du Centenaire de l'Indépendance Nationale.

II. — *Ordres Etrangers* : Commandeur de l'Ordre National de la Légion d'Honneur (France). Grand' Croix de l'Ordre Royal du Danebrog (Danemark). Grand' Croix de la Couronne d'Italie. Grand Officier de l'Ordre de SS. Maurice et Lazare (Italie). Médaille d'Or du Travail d'Espagne. Grand Cordon de l'Ordre de la République d'Espagne. Commandeur de l'Ordre du Sauveur de Grèce. Grand Officier de l'Ordre de la Polonia Restituta.

PUBLICATIONS

A. SOUS FORME DE LIVRES :

Études sur l'Association professionnelle. Liège, Vaillant-Carmanne, 1890, 1 vol. 8°

Les syndicats professionnels. Bruxelles, 1893, 1 vol. in-16.

Enquêtes sur les habitations ouvrières de Liège et des communes limitrophes (4 vol. de 1897 à 1908).

Les abonnements d'ouvriers sur les lignes de chemins de fer belges et leurs effets sociaux. Bruxelles, 1910. un vol. 8°.

Le Droit international ouvrier, leçons professées à la faculté de droit de l'Université de Paris en février 1912. Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1913, 1 vol. in-8°, 385 pp.

L'Organisation permanente du Travail, cours fait à l'Académie de Droit International de la Haye en 1924 (Recueil des cours. Paris, Hachette, 1925).

La Belgique restaurée, étude sociologique, publiée sous la direction d'Ernest Mahaim. Bruxelles, 1926, 1 vol. 8°.

Le Secours chômage en Belgique pendant l'occupation allemande. (Publ. cat. de la Dotation Carnegie pour la Paix). Paris et New Haven, 1927, 1 vol. 8°.

B. COLLABORATION A :

La Revue d'Économie politique (Paris). The Economic Journal (Londres). La Revue Économique internationale (Bruxelles). Le Bulletin de l'Académie Royale de Belgique. La Revue de l'Institut de Sociologie (Bruxelles). La Revue de Droit international et de législation comparée (Bruxelles). La Revue Générale de Droit international public (Paris). Bulletin de l'American Academy of Political and Social Science (Philadelphie). Journal of the Royal Statistical Society (Cambridge). Schriften des Vereins für Sozialpolitik (Munich et Leipzig), etc.

PAUL BELLEFROID

(1896)

BELLEFROID, *Paul*, né à Hasselt le 15 février 1869, fit ses humanités au Collège Saint-Joseph à Hasselt, et ses études supérieures aux Universités de Louvain et d'Utrecht. Docteur en Droit à Louvain, le 21 juillet 1891, et à Utrecht, le 24 juillet 1920.

Avocat à Hasselt de 1891 à 1919.

Nommé chargé de cours à la Faculté de Droit le 6 juin 1896, pour y enseigner le Droit pénal, les Éléments de procédure pénale et la Pratique notariale, en langue flamande.

A quitté l'Université de Liège en 1918 et a été nommé professeur ordinaire à l'Université de Nimègue en 1923.

Membre titulaire de l'Académie Royale Flamande, de la Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde à Leyde et du Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

Chevalier de l'Ordre de Léopold.

PUBLICATIONS (jusqu'en 1918)

Dictionnaire Français-Néerlandais des termes de droit, 1897 ; 3^{me} édition, 1930.

Traduction des Codes : *Wetboek van Koophandel*, 1899 ; *Wetboek van Burgerlijke Rechtspleging*, 1901 ; *Verzameling van Belgische Strafwetten*, 1908 ; *Wetboek van Strafrechtspleging*, 1909 ; *Wetboek van Strafrecht*, 1924.

Collaboration aux *Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie : Taalgebruik in burgerlijke zaken* (1904), *Onze hedendaagsche limburgsche dichters* (1906), *Limburgsche tijdschriften en dialecten* (1906), *Lede-ganck's wetsvertalingen* (1914), *De Codevertalingen in den Franschen tijd* (1932).

Collaboration à : *Dietsche Warande en Belfort : Taalonkruid in het Notariaat* (1903), *Limburgsche Bijdragen : D. Speelmans* (1905), *Limburgsche Prozamannen* (1906), *Lod. Plessers* (1915), *Jaarboek van het Davidsfonds. Rechtskundig Tijdschrift. Rechtskundig Weekblad. Historisch Tijdschrift. Weekblad van het Recht. Auslandsrecht*, etc.

JOSEPH WILLEMS DE LADDERSOUS

(1896)

WILLEMS DE LADDERSOUS (1), *Joseph-M.-P.-G.-H.-Ph.*, né à Louvain le 29 juillet 1871 (2).

Études moyennes au Collège des Joséphites à Louvain.

Études supérieures à l'Université de Louvain : docteur en droit (11 juillet 1893), candidat-notaire (4 octobre 1894), après avoir subi toutes ses épreuves universitaires avec la plus grande distinction.

Stage au barreau de la Cour d'appel de Bruxelles, stagiaire chez M^e Alexandre Braun.

Lauréat du Concours des bourses de voyage en 1895, s'est rendu à Bonn et à Berlin, a suivi principalement les leçons de Paul Krueger (Bonn), Dernburg, Alfred Pernice et Eck (Berlin).

Chargé, par arrêté royal du 30 septembre 1896, de faire à l'Université de Liège le cours d'Institutes du droit romain en remplacement de M. le professeur J. Namur, décédé.

Promu professeur extraordinaire le 19 octobre 1899 et professeur ordinaire le 20 octobre 1904.

Chargé, par arrêté royal du 16 décembre 1919, de faire le cours de Pandectes, délaissé par M. A. de Senarclens, promu à l'éméritat. Déchargé de ce cours, sur sa demande, le 11 septembre 1929.

Doyen de la Faculté de droit pendant les années académiques 1905-06, 1913-14, 1923-24.

Secrétaire du Conseil Académique pour l'année 1927-28.

Membre de la Commission administrative du Patrimoine de l'Université de Liège, depuis 1929. Déchargé sur sa demande, par arrêté royal du 11 septembre 1929, du cours de Pandectes.

Membre du Conseil d'administration de la Fondation universitaire depuis juin 1935.

De 1896 à 1930, a fait partie du Comité de rédaction de la revue « Le Musée Belge ».

(1) L'adjonction du nom « de Laddersous » a été autorisée par arrêté royal du 10 juin 1930.

(2) Fils de feu Pierre Willems, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Louvain.

Pendant la guerre a fait, durant un certain temps, un cours d'Institutes aux étudiants belges reçus par l'Université de Cambridge et non encore appelés sous les drapeaux. Engagé dans l'armée belge le 20 mai 1916, dans les Services de la Sûreté Militaire, d'abord à Folkestone, ensuite à Paris (bureau interallié). En 1917, placé en congé sans solde à la disposition du Ministre des Sciences et des Arts à Paris, en qualité de délégué à la Section des Archives de la guerre et de l'enseignement au front. A occupé cette fonction jusqu'à l'armistice.

Décorations : Commandeur de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne. Titulaire de la Médaille de la Victoire, de la Médaille Commémorative de la guerre 1914-1918, de la Croix civique de 1^{re} classe, de la Médaille Commémorative du Centenaire de l'Indépendance Nationale.

PUBLICATIONS

1. Le testament de Gaius Longinus Castor. Revue de l'Instruction publique en Belgique, t. 38 (1895).
2. Essai sur la responsabilité civile. Articles 1382-1386 du code civil. Louvain, Ch. Peeters, 1896.
3. La loi Aquilienne. Louvain, Ch. Peeters, 1896.
4. La date et la portée de la loi Aquilienne. Revue générale du droit. Paris, t. XXI (1897).
5. Coup d'œil sur l'étendue de la puissance paternelle à Rome. Musée Belge. Revue de phil. classique, t. 3 (1899).
6. Le Sénat romain en l'an 65 après Jésus-Christ (d'après les notes de P. Willems). Musée Belge, t. IV à VI (1900-1902).
7. Le droit public romain (par P. Willems). 7^e édition publiée par J. Willems, Louvain, Ch. Peeters, 1910.
8. De l'effet du constitut à l'égard des co-sujets corréaux. Mélanges de droit romain, dédiés à G. Cornil. t. II, Gand-Paris, 1926.
9. Ulpian, au Digeste 45, 1, 72, pr., range-t-il l'obligation « fundum tradi » parmi les obligations indivisibles ? Revue historique de droit français et étranger, 1927, n^o 1.

EDOUARD CRAHAY

(1896)

CRAHAY, *Edouard-Clément-François-Marie-Joseph.*, né à Hasselt le 5 janvier 1872.

Humanités complètes : au Collège Saint-Servais, à Liège (1883-1889).

Docteur en Droit : Université de Louvain (14 juillet 1893).

Licencié en philosophie selon saint Thomas : Institut supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain (16 décembre 1895).

Entrée en stage au Barreau de Bruxelles (2 octobre 1893). Inscription au Tableau de l'Ordre des Avocats, à Bruxelles (23 novembre 1896). Omis du Tableau, à sa demande, par suite du transfert de son domicile à Liège (octobre 1901).

Par A. R. du 29 octobre 1896, chargé de faire à la Faculté de Droit, les cours de Sociologie, de Droit constitutionnel comparé, de Droit administratif (institutions provinciales et communales des principaux pays et matières spéciales) et d'Histoire économique.

Par A. R. du 19 janvier 1900, chargé des cours d'Éléments du Droit public belge — ultérieurement dénommé : Éléments du Droit Constitutionnel Belge, depuis l'A. R. du 11 octobre 1906 —, et de Notions de Droit Constitutionnel comparé, à la Licence en Sciences commerciales et consulaires.

Nommé professeur extraordinaire par A. R. du 26 mars 1902. Promu professeur ordinaire par A. R. du 28 juillet 1907.

Par A. R. du 5 septembre 1913, chargé des cours de Droit administratif : matières spéciales (*partim*) et d'Histoire des Institutions administratives de la Belgique, à la Candidature en Sciences administratives.

Par A. R. du 30 janvier 1919, chargé du cours d'Histoire parlementaire et législative de la Belgique, et déchargé des Matières spéciales de Droit administratif, en candidature en Sciences administratives.

Par dépêche ministérielle du 4 mars 1919, chargé de l'*intérim* des cours de Droit Pénal, Procédure pénale et Procédure civile, pour 1919.

Par A. R. du 15 janvier 1923, chargé du cours d'Éléments de Droit Administratif, à l'École spéciale de commerce.

Pour l'année 1923-1924, chargé de la *suppléance* du cours de Droit Public, en candidature en Droit.

A partir de janvier 1924, *intérim* du cours de Droit administratif du 1^{er} doctorat.

Par A. R. du 29 septembre 1924, investi du cours de Droit administratif du 1^{er} Doctorat.

Par A. R. du 19 juillet 1928, nommé secrétaire du Conseil académique pour l'année 1928-1929.

Décorations : Officier de l'Ordre de Léopold. Commandeur de l'Ordre de la Couronne. Médaille commémorative du Centenaire. Croix civique de 1^{re} classe.

PUBLICATIONS

La Politique de S. Thomas d'Aquin (XXIV-156 pp. in-8°. — Louvain, 1896).
Divers articles de Revues.

Secrétariat de rédaction de la « Revue catholique de Droit », (Louvain 1898-1914).

Co-Secrétariat de rédaction de la « Revue Catholique Sociale et Juridique », (Louvain, 1920-1925).

LÉON GRAULICH

(1912)

GRAULICH, Léon-Edouard-Joseph, est né à Verviers le 3 août 1887.

Il a commencé ses études moyennes au Collège Saint-François-Xavier à Verviers ; il les a terminées au Collège Saint-Servais à Liège.

Il a fait ses études supérieures à l'Université de Liège, où il a obtenu le diplôme de docteur en droit, le 23 juillet 1908, avec la plus grande distinction.

Chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Liège, le 6 mai 1912. — Professeur extraordinaire, le 30 mai 1919. — Professeur ordinaire, le 30 mai 1922.

Attributions : Chargé du cours d'Éléments du droit civil moderne (exposé des principes généraux), le 6 mai 1912. — Chargé du cours d'Institutions civiles comparées (matières spéciales) et du cours de Droit administratif matières spéciales (*partim*), le 30 janvier 1919. — Chargé du cours de Législation industrielle, à l'École spéciale de commerce, le 30 mai 1919. — Chargé du cours de Droit civil (deuxième partie) et déchargé des cours d'Éléments de droit civil moderne (exposé des principes généraux) et de Législation industrielle, le 3 novembre 1920. — Chargé du cours d'Éléments du droit international privé et déchargé du cours d'Institutions civiles comparées (matières spéciales), le 26 avril 1927. — Par suite de la mise en application de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, chargé du cours de Droit international privé (au lieu du cours d'Éléments de droit international privé) et chargé des Exercices pratiques sur le droit civil (*partim*), le 8 septembre 1930.

Voyages et séjours d'études à l'étranger : Universités de Paris, Strasbourg et Lausanne, au cours des années 1921 à 1923.

Désigné par M. le Ministre des Sciences et des Arts pour remplir, pendant l'année académique 1930-1931, une mission, comme professeur d'échange, à la Faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille (mars 1931).

Membre du Conseil de Perfectionnement de l'enseignement supérieur (1927).

Décorations : Officier de l'Ordre de la Couronne, le 8 avril 1929. — Officier de l'Ordre de Léopold, le 8 avril 1935.

PUBLICATIONS

Réglementation du travail des femmes et des enfants. Commentaire de la loi du 13 décembre 1889 et des arrêtés d'exécution. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1911, in-8°, 281 p.

Durée de la journée de travail dans les mines. — Liège, Impr. Poncelet, 1911-1913, 24 et 28 p. (tirés à part de la *Revue pratique de droit industriel*).

Travail des femmes et des enfants. Repos du personnel protégé. (*Revue prat. de droit industriel*, 1911, p. 1).

Commentaire pratique de la loi du 10 août 1911 sur l'interdiction du travail de nuit des femmes dans l'industrie. (*Revue prat. de droit industriel*, 1912, p. 217).

Collaboration aux *Pandectes périodiques* et à la *Jurisprudence des tribunaux* : diverses notes sous jugements et arrêts.

Di alcuni contratti speciali nel Progetto italo-francese di un Codice delle Obbligazioni. (Extrait de l'*Annuario di Diritto comparato e di Studi Legislativi*). — Rome, 1930, 17 p.

A propos du gouvernement des juges. (*Revue trimestrielle de droit civil*, Paris, 1932, p. 77 à 85).

Bibliographie des ouvrages belges sur le droit civil, dans la *Revue trimestrielle de droit civil*, Paris, années 1922, 1923, 1927, 1929, 1932.

Chroniques de jurisprudence belge en matière de droit civil (en collaboration avec M. Paul Laloux), dans la *Revue trimestrielle de droit civil*, Paris, années 1930, 1931, 1932, 1933, 1934.

JOSEPH INDEKEU

(1919)

INDEKEU, *Joseph-Philippe-Mathieu-Martin-Guillaume*, né à Neeroeteren le 20 janvier 1861, a fait ses études moyennes au Petit Séminaire de Saint-Trond et ses études supérieures à l'Université de Louvain, où il passa l'examen de docteur en droit le 30 juillet 1884 avec grande distinction, et celui de candidat notaire avec distinction le 7 octobre suivant.

Il prêta serment devant la Cour d'appel de Liège le 15 octobre 1884, fut inscrit au Barreau de Tongres et eut trois fois les honneurs du Bâtonnat, de 1904 à 1906, de 1914 à 1916 et de 1924 à 1926. Il remplit durant de longues années les fonctions de Juge Suppléant au tribunal de première instance de Tongres et eut souvent l'honneur de remplacer les magistrats effectifs absents ou malades, notamment en 1915 et en 1916 durant l'occupation. En 1919 il fut désigné comme président du tribunal des dommages de guerre de l'arrondissement de Tongres, fonctions qu'il conserva jusqu'à la suppression de cette juridiction, et fut décoré à ce titre de la médaille de la Restauration Nationale par arrêté royal du 6 décembre 1929.

Entré dans le corps professoral de l'Université de Liège par arrêté royal du 7 mars 1919, il fit près de la Faculté de Droit l'enseignement du Droit pénal, de la Procédure pénale et de la Rédaction des actes notariés en langue flamande.

Promu au rang de professeur extraordinaire le 28 juin 1928, et à celui de professeur ordinaire le 1^{er} décembre 1930, il se vit conférer l'éméritat le 5 mars 1931.

Durant trente sessions, il prit part en qualité de membre aux travaux du Jury spécial institué par la loi du 10 avril 1890 en exécution des dispositions sur l'emploi de la langue flamande de la loi du 3 mai 1889.

Il fut conseiller communal à Tongres, échevin de l'Instruction Publique, membre du bureau de l'Athénée Royal, membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Tongres. Il prit part à la discussion de plusieurs lois importantes ; il fut notamment rapporteur de la loi du 30 avril 1896 modifiant certaines dispositions du Code civil relatives au mariage (Pasinomie, 1896, pp. 133 et suivantes).

Il eut la charge d'avocat du Département des travaux publics et d'avocat du Ministère des chemins de fer, marine, postes, télégraphes et téléphones, dans le ressort de la Cour d'appel de Liège.

Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1904. Officier de l'Ordre de la Couronne en 1925, Officier de l'Ordre de Léopold en 1931 et Commandeur de l'Ordre de la Couronne en 1934.

En 1935, il fut élu membre correspondant de « l'Istituto di Studi Legislativi » de Rome.

Il a pris sa retraite à Tongres à l'ombre de la Basilique de Notre-Dame qui le compte parmi les membres de son Conseil de Fabrique.

ADOLPHE BRAAS

(1919)

BRAAS, chevalier *Adolphe-Léon-Ferdinand*, né à Verviers le 24 juin 1889. Docteur en droit (Université de Liège) le 22 juillet 1911, avec la plus grande distinction. Prête serment d'avocat devant la Cour d'appel de Liège, le 1^{er} octobre 1911.

Nommé juge de paix suppléant du canton de Waremme par arrêté royal du 1^{er} septembre 1919.

Chargé de faire, près la Faculté de Droit de l'Université de Liège, les cours de Droit pénal, d'éléments de la Procédure pénale et de Procédure civile (doctorat et notariat), par arrêté royal du 14 novembre 1919.

Promu au rang de professeur extraordinaire, avec les mêmes attributions, le 12 juin 1920. Nommé professeur ordinaire le 1^{er} juin 1923, avec effet au 12 juin de la même année.

Chargé de faire en 1924 le cours de Droit des gens en remplacement momentané de M. le professeur Mahaim, empêché.

Nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold par arrêté royal du 27 novembre 1924 ; Officier de l'Ordre de la Couronne le 21 juillet 1930.

Le 7 septembre 1932, S. M. le Roi a daigné accorder à M. Braas concession de noblesse, avec le titre de chevalier. La famille de M. Braas a, en effet, exercé des fonctions publiques, principalement dans l'ordre judiciaire, depuis plus de cent ans. Elle a compté deux présidents à la Cour d'appel et plusieurs membres de l'Ordre de Léopold, dont deux commandeurs. L'arrière grand-père de M. Braas avait prêté le serment d'avocat en 1827.

Le chevalier Braas a exercé les fonctions de bourgmestre de la commune de Celles (arrondissement de Waremme), durant la période 1921-1932. Il est membre du Conseil de Législation.

Il est membre du Patronage des condamnés détenus et libérés, depuis 1926, et de la Commission administrative de la Prison de Liège, depuis 1929. Il est également membre du Comité de rédaction de la *Revue de droit pénal et de criminologie et Archives internationales de médecine légale*.

Il a exercé les fonctions de doyen de la Faculté de Droit pour l'année académique 1927-28.

PUBLICATIONS

1. Considérations sur l'occupation de guerre, (Liège, Bénard, 1919).
2. Cours élémentaire de Droit pénal (Liège, Vaillant-Carmanne, 1923).
3. Traité élémentaire de l'Instruction criminelle (Bruxelles, Bruylant, 1925).
4. Traité élémentaire de Droit pénal (Bruxelles, Bruylant, 1928).
5. Éléments de législation cynégétique — commentaire des lois des 28 février 1882 et 4 avril 1900 (Saint-Hubert-Club, section Liège-Luxembourg, 1929).
6. Précis de Procédure Civile — Organisation judiciaire, Compétence et Procédure — 1^{re} édition (Bruxelles, Bruylant 1929).
7. Précis d'Instruction criminelle ou Procédure pénale (Bruxelles, 1932).
8. Précis de Procédure civile, 2^{me} édition (Bruxelles, Bruylant, 1934).
9. Les Nouvelles. Lois politiques et administratives. Tome II. La Constitution (partie). — En collaboration avec M. le Professeur G. DOR, M. MOUREAU, assistant de droit public, et M. A. FASBENDER, avocat, (Larcier, 1935).
10. Procédures d'ouverture des successions et Voies d'exécution. 1 vol. (Bruxelles, Bruylant, et Liège, Vaillant-Carmanne, 1935).

MAURICE WILLE

(1920)

WILLE, *Maurice*, né à Saint-Josse-Ten-Noode (Bruxelles) le 6 novembre 1871.

Études moyennes à l'Athénée royal de Liège (Humanités anciennes). Diplôme de sortie de Rhétorique lui délivré, avec le plus grand fruit, y compris (avec la même mention) une épreuve complémentaire sur la langue flamande, le 1^{er} août 1890 ; récompense spéciale du Gouvernement, accordée par arrêté ministériel du 2 août 1890.

Études supérieures à l'Université de Liège : Candidat en philosophie et lettres, avec la plus grande distinction, le 19 octobre 1892 ; certificats d'une double épreuve complémentaire sur la langue grecque obtenus, avec distinction, le 8 juillet 1892. Candidat en droit, avec grande distinction, le 12 octobre 1893. Docteur en droit, avec la plus grande distinction, le 9 octobre 1895. Les deux épreuves précédentes du doctorat avaient été subies, respectivement, l'une avec grande distinction, le 12 juillet 1894, la seconde, avec la plus grande distinction, le 17 juillet 1895.

Serment prêté en qualité d'avocat devant la première chambre de la Cour d'appel de Liège, le 4 novembre 1895 ; admis au stage pour l'année judiciaire 1895-1896. Attaché au Parquet de la Cour d'appel de Liège du 9 juin 1896 au 10 septembre 1898, date à laquelle M. Wille a obtenu, du Procureur général près ladite Cour, démission honorable de ses fonctions. Inscrit, à partir de l'année judiciaire 1898-1899, au tableau de l'Ordre des avocats exerçant près la Cour d'appel de Liège, jusqu'au 25 juillet 1919. Élu membre du Conseil de l'Ordre pour l'année judiciaire 1917-1918, réélu, en cette qualité, pour l'année judiciaire 1918-1919.

Nommé juge au Tribunal de première instance de Marche par arrêté royal du 25 juillet 1919.

Nommé professeur extraordinaire à l'Université de Liège, par arrêté royal du 3 novembre 1920, pour faire, au sein de la Faculté de droit, le cours de Droit civil (première partie) en remplacement de M. Gérard Galopin, admis à l'éméritat.

Chargé, par arrêté royal du 20 novembre 1922, de faire, à l'École spé-

ciale de commerce annexée à la Faculté de droit, le cours de Principes généraux du droit.

Nommé professeur ordinaire par arrêté royal du 3 novembre 1923.

Déchargé, sur sa demande, du cours de Principes généraux du droit par Arrêté royal du 19 janvier 1928. Désigné par arrêté royal du 8 septembre 1930, pour faire, indépendamment de ses attributions, les exercices pratiques afférents à la partie du cours de droit civil dont il est chargé.

Autorisé, par arrêté royal du 23 janvier 1933, en sa qualité d'ancien juge au Tribunal de première instance de Marche, à porter le titre honorifique de ses fonctions.

Distinctions honorifiques : Chevalier de l'Ordre de Léopold, arrêté royal du 21 juillet 1924 ; Officier de l'Ordre de la Couronne, arrêté royal du 20 juillet 1930 ; Décoration spéciale de prévoyance de première classe, arrêté royal du 29 novembre 1921.

PUBLICATIONS

1922. Résumé, avec notes documentaires, du cours de droit civil de Gérard Galopin, *L'Etat et la Capacité des personnes*. (éd. 1911). (Cours autographié, in-4°, de 398 p., édité par la Maison des Étudiants, Sté Coopérative).

1923. Nouvelle édition (revue et complétée) du traité de G. Galopin, *Les biens, la propriété et les servitudes*, (Liège, Vaillant-Carmanne, in-8°, 236 p.)

1925. Nouvelle édition (revue et mise au courant de la jurisprudence) du Cours de droit civil *Les Successions*, de G. Galopin. (Liège, Vaillant-Carmanne, in-8°, 232 p.)

1925. Cours de droit civil, *Donations entre vifs et dispositions testamentaires*. Résumé développé avec notes documentaires, d'après le cours de droit civil, *Les donations entre vifs et les testaments*, par G. Galopin, (éd. 1919)(Cours autographié, in-4°, de 239 p., édité par la Maison des Étudiants, Sté Coopérative).

1927. Cours de droit civil *Les Personnes*. (Cours autographié, in-4°, de 480 p., Liège, A. Pholien).

1928. Nouvelle édition, mise au courant, de la doctrine et de la jurisprudence du traité *Les donations entre vifs et les testaments*, par G. Galopin, (Liège, Vaillant-Carmanne, in-8°, 286 p.)

1932. Édition révisée (mise au courant de la législation, de la doctrine et de la jurisprudence) du traité de G. Galopin, *Les biens, la propriété et les servitudes*. (Liège, Vaillant-Carmanne, in-8°, 294 p.)

1932. Cours de droit civil, *Les Successions, Commentaire du Titre I, Livre III du Code civil*, art. 718 à 892. (Cours autographié, in-4°, de 385 p., Liège, A. Pholien).

1932. Cours de droit civil, *Les Personnes. (Droits de famille et incapacités)*. (Cours autographié, in-4°, de 576 p., Liège, A. Pholien).

1933. Cours de droit civil, *Les donations entre vifs et les testaments*. Commentaire résumé du Titre II, Livre III, du Code civil, art 893 à 1100. (Cours autographié, in-4°, de 213 p. édité par la Maison des Étudiants, Sté Coopérative).

1931. *Faut-il donner au mot « enfants », dans l'article 908 du Code civil, une interprétation extensive ?* (Belgique judiciaire, 1931, col. 161).

Collaboration à la Revue trimestrielle de droit civil (Paris) : chronique périodique : *La législation belge*.

Collaboration au recueil « *Les Nouvelles* » (*Corpus Juris Belgici*). Commentaire du Livre II du Code civil, *Des biens et des différentes modifications de la propriété*. (art. 516 à 710) (en cours de publication).

Collaboration au *Répertoire pratique du droit belge* : Commentaire du Titre V, Livre I du Code Civil, *Du mariage* (en cours de publication).



JEAN DABIN

(1920)

DABIN, Jean, né à Liège le 9 juillet 1889, a fait ses études moyennes au Collège Saint-Servais à Liège.

Docteur en droit de l'Université de Liège, le 25 juillet 1911. Docteur spécial en droit civil, en 1920.

Nommé chargé de cours à l'Université de Liège en 1920, pour l'enseignement des Éléments du droit civil moderne. Professeur extraordinaire en 1921.

A obtenu sa démission, avec autorisation de porter le titre honorifique de ses fonctions, le 18 novembre 1922.

Nommé en qualité de professeur ordinaire à la Faculté de Droit de l'Université de Louvain, en 1922.

PUBLICATIONS (jusqu'en 1922)

1. *Le pouvoir d'appréciation du jury et les nouvelles poursuites en correctionnelle après acquittement en assises*. Étude hist. et critique, dans *Biblioth. de la Soc. d'Études morales et jurid.*, vol. in-16, de 217 pp. Bruxelles-Paris, 1913.
2. *La politique française à Liège au XV^e siècle*, extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XLIII, 92 pp. Liège, 1914.
3. *La vérité sur les massacres de Dinant*, 1915, 61 pp.
4. *La Belgique Inviolable*, 1916, 46 pp.
5. *La théorie de la cause (art. 1131-33 du Code Civil)*, vol. in-8°, Bruxelles, 334 pp. — Traduit en espagnol, dans la *Bibliothèque de la Rivista de derech privado*, série B, vol. X, Madrid, 1929, avec un *Avant-propos* de l'auteur.
6. *Le problème juridique de la concurrence entre syndicats et spécialement de l'insertion d'une clause d'exclusion dans les contrats collectifs de travail*, extrait de la *Revue Catholique sociale et juridique*, Louvain, 1920, 28 pp.
7. *L'abus du droit et la responsabilité dans l'exercice des droits*, dans *La Belgique judiciaire*, 1921, col. 289 à 307 et 321 à 336.
8. *La boule de neige*, extrait de la *Revue de droit belge*, 1921, 8 pp.
9. *Le paiement avec subrogation*, extrait de la *Revue de Droit belge*, 1921, 28 pp.

VICTOR GOTHOT

(1920)

GOTHOT, *Victor*, né à Arlon le 12 août 1892, a fait ses études d'humanités anciennes et de candidature en philosophie et lettres au Collège N.-D. de la Paix, à Namur, celles de candidature et de doctorat en droit à l'Université de Liège. Docteur en Droit le 24 juillet 1914.

Obtient la 1^{re} place au concours d'entrée à l'Administration de l'Enregistrement. Surnuméraire à la dite Administration le 7 janvier 1920. Chef de bureau de Direction le 4 novembre 1920. Démission honorable, sur sa demande, le 4 décembre 1921.

Chargé du cours de Droit fiscal par A. R. du 9 décembre 1920 et du cours de Droit administratif notarial par A. R. du 17 octobre 1921.

Promu au rang de professeur extraordinaire, par A. R. du 2 septembre 1922, et à celui de professeur ordinaire par A. R. du 20 novembre 1925.

Chargé du cours d'Éléments du Droit civil moderne destiné aux élèves du notariat par A. R. du 20 novembre 1922.

Déchargé du cours de droit administratif notarial par A. R. du 19 janvier 1928. Chargé du cours de Principes généraux du droit à l'École de Commerce par A. R. du 19 janvier 1928. A la suite de la mise en application de la loi du 21 mai 1929, chargé des Exercices pratiques de droit fiscal, par A. R. du 8 septembre 1930.

Distinctions honorifiques : Médaille civique de 1^{re} classe 1914-1918 (A. R. du 29 novembre 1921). Chevalier de l'Ordre de Léopold (A. R. du 21 juillet 1926). Officier de l'Ordre de la Couronne (A. R. du 21 juillet 1932).

PUBLICATIONS

Cours de droit fiscal. Les droits d'Enregistrement. Liège, 1924-1926-1930.

Collaboration régulière aux « Annales du Notariat et de l'Enregistrement » et occasionnelle au « Journal Pratique de droit fiscal » par des articles de doctrine et des notes jurisprudentielles. (Annales, depuis 1925; Journal pratique depuis 1927).

Les fictions de mutations par décès établies par les art. 5 à 9 de la loi du 11 octobre 1919. Rapport au congrès de la Fédération des notaires de juin 1930 publié par les Établissements Bruylant, Bruxelles, 1930.

V^o « Enregistrement » dans le Répertoire pratique du droit belge. (En collaboration avec M. Camille Hauchamps).

Du droit d'investigation du Fisc chez le commerçant. Conférence à l'Association Professionnelle des sténographes liégeois, parue dans « l'Actualité », revue mensuelle de sténographie et de faits économiques, mai-juin, 1934.

Les art. 4 et 5 de l'arrêté royal n^o 35 du 13 novembre 1934. Étude critique. (En collaboration avec M. Camille Hauchamps). Bruxelles, Bruylant, 1935.

Participation aux travaux de la Commission de coordination des lois fiscales, instituée par arrêté royal du 14 mars 1935.

La fraude fiscale. Rapport au Congrès de la Fédération des notaires, 1935, publié par les Établissements Bruylant, Bruxelles, 1935.

XAVIER JANNE

(1920)

JANNE, *Xavier*, né à Liège le 31 mars 1883 (1), a fait ses études moyennes au Collège Saint-Servais.

Docteur en Droit, Docteur en Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1906 et 1908. Docteur *honoris causa* de l'Université de Montpellier, 1934.

Nommé chargé de cours d'Éléments du droit commercial à la Faculté de Droit, le 3 décembre 1920, professeur extraordinaire en 1926, professeur ordinaire en 1930.

Chargé momentanément du cours de Droit international privé en 1928, chargé en 1927 du cours d'Institutions civiles comparées à la Faculté de Droit et des Principes de droit international privé à l'École de commerce. Chargé en 1922 et 1933 des cours de Droit commercial et civil comparés (cours à option).

Professeur à l'Académie de droit international de La Haye en 1928, Expert au Comité Économique de la Société des Nations pour la question d'unification des lois sur la lettre de change (Genève, 1928).

Membre de l'International Law Association, de la Société de Législation Comparée de Paris, du Comité directeur de l'Institut Belge de droit comparé; membre de l'American Society of International Law de Washington, de l'Académie Nationale de Jurisprudence de Madrid. Ancien vice-président de la Fédération des Avocats Belges. Membre honoraire de l'Association Nationale des Avocats de France. Membre adhérent de l'Académie Diplomatique Internationale de Paris. Membre du Comité scientifique de la Rivista di diritto privato de Milan. Correspondant de l'Institut des Études Législatives de Rome. Vice-président de l'Association des Juristes de Langue Française, de Paris.

Chevalier de l'Ordre de Léopold et du Sauveur de Grèce. Officier de la Polonia Restituta et de l'Instruction Publique, Commandeur du Libérateur du Vénézuéla et de St-Sava de Yougoslavie.

(1) Frère aîné de Henry Janne, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences.

PUBLICATIONS

Articles dans les « Annales de droit commercial » de Paris, le « Clunet » de Paris, le « Journal de droit international et de législation comparée », le Bulletin de « l'Institut Belge de droit comparé », le « Journal des sociétés », la « Belgique Judiciaire ». Le « Rivista di Diritto privato » de Milan, la « Rivista Internazionale di Filosofia del diritto » de Rome. Les « Archives » de la Faculté de Droit de Belgrade, La « Gazette des Tribunaux de Varsovie » ; La « Vie Juridique des Peuples » de Paris, les Mélanges François Gény (1934), etc.

EUGÈNE MOREAU DE MELEN

(1920)

MOREAU DE MELEN, *Eugène-Ernest-François-Joseph*, né à Herve le 6 mars 1872. Il fit ses études moyennes à l'Athénée royal et ses études supérieures à l'Université de Liège, d'où il sortit en 1896 avec le diplôme de docteur en droit ; il y conquist en outre les diplômes de candidat-notaire (1897) et de licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires. (1898)

Notaire à Liège de 1899 à 1929, puis honoraire. Ancien Président de la Chambre des Notaires.

Nommé chargé de cours à la Faculté de Droit, le 9 décembre 1920 ; promu au rang de professeur extraordinaire à titre honorifique le 28 juin 1928, à celui de professeur ordinaire à titre honorifique le 15 décembre 1932 et à celui de professeur ordinaire le 23 septembre 1935.

Chargé des trois cours suivants : Lois organiques du Notariat, Notions du Droit Public et de Droit administratif et Droit administratif notarial.

Chevalier de l'Ordre de Léopold. Officier de l'Ordre de la Couronne. Médaille commémorative de la campagne 1914-1918. Médaille de la Victoire.

Prisonnier politique pendant la guerre.

Membre du Comité d'Études et de législation de la Fédération des Notaires de Belgique.

Président du Comité consultatif et de Législation des Notaires de l'arrondissement de Liège.

PUBLICATIONS

- 1907. Rapport sur la Discipline Notariale. (Liège, Vaillant-Carmanne).
- 1920. Rapports au congrès de Bruxelles. (Bruxelles, Corné).
- 1921. La réforme de la Discipline notariale. (Annales du Notariat et de l'Enregistrement, avril 1921).
- 1922. De la suppression projetée des témoins aux actes notariés. (Ibid., mars).

1923. La défense du notariat contre les agents d'affaires. (Ibid., août).
1924. La revision de la loi du 12 juin 1816. (Ibid., juin).
1925. Les sociétés de prêts hypothécaires et le notariat. (Ib., août).
1926. Le stage notarial. (Ib.; février).
1926. Le ressort notarial. (Ib., mars).
1926. Cours lithographié de Droit Notarial. (Liège, Bénard).
1926. La donation entre époux de biens à venir. (Liège, Vaillant-Carmanne).
1926. La vente notariée d'immeubles. (Liège, Vaillant-Carmanne).
1927. La loi notariale du 16 avril 1927. (Annales précitées, août).
1928. Le dépôt des testaments olographes et mystiques. (Annales précitées, mai).
1930. Rapports au Congrès d'Anvers. (Bruxelles, Bruylant).
1931. Les droits du mari comme chef de la communauté. (Liège, Vaillant-Carmanne).
1932. Cours lithographié de Droit administratif notarial. (Liège, Bénard).
1933. La loi du 20 juillet 1932 et le casier des Incapacités. (Revue pratique du Notariat Belge 1933 p. 703 et ss.)
1934. De la subrogation contre le gré du créancier avant l'échéance du terme (Ibid., p. 577 et ss.)
1935. Les associations sans but lucratif et les fondations d'utilité publique. (Cours de droit administratif notarial, Liège, Impr. Bénard).
1935. Un moratoire Liégeois au XV^e siècle. (Dans « Mélanges Ernest Mahaim » Liège, Imp. Thône).

GUSTAVE ZIEGLER DE ZIEGLECK

(1922)

ZIEGLER DE ZIEGLECK, *Gustave-René-Marie-Joseph*, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) le 8 septembre 1879.

Études moyennes au Gymnase de Luxembourg. Études supérieures aux Universités de Toulouse et de Paris.

Diplôme de Docteur en droit délivré par le Jury d'examens du Grand-Duché de Luxembourg, le 12 janvier 1904.

Elu au parlement grand-ducal en 1906.

Avocat à la Cour d'appel de Luxembourg jusqu'en 1914. Attaché à la Légation de France à La Haye pendant la guerre.

A obtenu la nationalité belge par option, le 29 décembre 1920.

Autorisé à exercer la profession d'avocat en Belgique, il se fit porter le 17 février 1921 au tableau des avocats près la Cour d'Appel de Bruxelles.

Nommé chargé de cours à la Faculté de Droit de l'Université de Liège, par Arrêté royal du 31 août 1922, pour y occuper la chaire de Droit luxembourgeois récemment créée.

Chevalier de l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne (15 mai 1922), Chevalier de l'Ordre de Léopold (21 juillet 1922).

PUBLICATIONS

Les principes de la Révolution Française à travers le XIX^e siècle. Luxembourg, 1908.

FERNAND DELLICOUR

(1924)

DELLICOUR, *Maurice-Fernand*, né à Herve le 2 mars 1881, a fait ses Humanités latines au Petit Séminaire de Saint-Trond.

Docteur en droit et licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires de l'Université de Liège, le 15 juillet 1903.

Chargé de cours à l'École spéciale de Commerce annexée à l'Université de Liège et à la Faculté de droit de la même Université (1924) : cours d'Économie et législation coloniales, de Notions sur l'administration du Congo, de Législation du Congo belge et Notions sur les institutions coloniales étrangères.

Professeur à l'Université Coloniale d'Anvers (1925).

Autorisé à prendre le titre de professeur à l'École spéciale de Commerce (24 novembre 1931).

Membre associé de l'Institut Royal Colonial belge. Procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Élisabethville (Congo Belge).

Officier de l'Ordre de Léopold. Commandeur de l'Ordre du Lion. Officier de l'Ordre de la Couronne, de l'Ordre de l'Étoile Noire. Décoré de l'Étoile de Services du Congo, de la Médaille commémorative des campagnes d'Afrique en 1914-1918.

PUBLICATIONS

Traité de droit pénal congolais (« Les Nouvelles »).

La réglementation commerciale au Congo (« Les Nouvelles »).

Traité d'économie et législation coloniale. (Cours autographiés).

Collaboration au Bulletin de l'Institut Royal colonial belge, à la Revue belge d'études et d'expansion, au Bulletin de l'Association pour le perfectionnement du matériel colonial, etc.

ARMAND JULIN

(1924)

JULIN, *Armand-L.-L.-A.*, né à Liège le 24 mai 1865, a fait ses études d'humanités au Collège St-Servais, à Liège, et ses études supérieures à l'Université de Liège (1884-1889).

Diplômes : Docteur en Droit (juillet 1888). Docteur en sciences politiques et administratives (février 1889).

Situations antérieures : Professeur à l'École supérieure commerciale et consulaire de l'Université de Louvain (1901-1905), Professeur à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers (1906-1920), Professeur à l'Université de Gand (École de commerce et Faculté de Droit) 1920-1924.

Directeur général de l'Office de Travail (1913-1928)

Secrétaire général du Ministère de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale (1919 à 1930).

Par Arrêté royal du 15 mars 1924, il a été chargé de faire le cours de Statistique à la Faculté de Droit de l'Université de Liège, celui des Principes de la statistique à l'École spéciale de commerce et celui de Notions de statistique à la Faculté des Sciences (candidature en géographie). Il a été admis à l'éméritat le 24 mai 1935.

Prix de Statistique (Concours Heuschling).

Décorations : Grand-officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, Grand-Croix de l'Ordre de l'Étoile Noire du Benin, Commandeur de la légion d'Honneur, grand officier des Ordres de l'Étoile de Roumanie, de la Couronne de Chêne du Luxembourg, de Polonia Restituta, du Nicham-Iftikar, Commandeur du Medjidié, de l'Ordre du Nil, etc., Croix civique de 1^{re} classe, décoré de la 1^{re} classe de la Prévoyance Sociale, etc.

PUBLICATIONS

Recherches sur le salaire des ouvriers de charbonnages belges (1810-1889). Liège, 1889.

La grande grève. (*Revue générale*, mars 1890).

Les limitations naturelles aux lois internationales ouvrières. (Paris, *la Réforme sociale*, août 1890).

Les bureaux de statistique aux États-Unis. (Bruxelles, *Revue générale*, avril 1891).

L'ouvrier belge en 1853 et en 1886 d'après les budgets comparés de la Commission de statistique et l'Enquête du Travail. (Paris, *la Réforme sociale*, février-mars 1891).

Une enquête en Belgique sur les salaires, les prix et les budgets ouvriers. (Paris, *la Réforme sociale*, octobre-novembre 1892).

A propos des salaires et des budgets ouvriers en Belgique au mois d'avril 1891. (Bruxelles, *Revue sociale et politique*, 1893).

La question monétaire et la crise agricole en Belgique (en collaboration avec Ed. Vander Smissen et Ch. Thiebault). (Bruxelles *Bulletin de l'agriculture* t. IX, 1893).

L'ouvrier garnisseur de canons de fusils de la Fabrique collective d'armes à feu de Liège. (Paris, collection *Les Ouvriers des Deux Mondes* 1895).

Le travail du dimanche en Belgique d'après l'enquête de l'Office du travail belge. (Paris, *La Réforme sociale*, mars 1898).

Le Recensement général des industries et des métiers en Belgique au 31 octobre 1896. Les méthodes, les résultats. (Paris, *La Réforme sociale*, septembre 1900).

Le travail des femmes belges dans la grande et la petite industrie. (Paris, *La Réforme sociale* 1900).

Les moteurs électriques dans l'industrie à domicile. Rapport présenté à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail en collaboration avec M. Em. Dubois. (Publications de l'Office du Travail de Belgique, Bruxelles, 1902).

Les industries à domicile et les moteurs électriques. (Paris, *La Réforme sociale*, 1902).

Les grandes fabriques en Belgique vers le milieu du XVII^e siècle (1764). (Bruxelles, *Mémoires de l'Académie*, 1903).

Notes sur les publications de l'Office du Travail de Belgique. (*Bulletin de l'Institut Intern. de statistique*, Budapest 1903, t. XIII, 1^{re} livraison — pp. 374-390).

Les grèves en Belgique de 1896 à 1900, (Paris, *La Réforme sociale*, décembre 1902).

La méthodologie générale de la statistique du travail. (*Bulletin de l'Institut Intern. de statistique*, t. XIV, 1905).

La production décentralisée en Belgique, les facteurs économiques et sociaux de son évolution (Paris, *la Réforme sociale*, 1-16 mai 1905).

L'outillage mécanique de l'atelier familial. (Bruxelles, *Revue sociale catholique*, 1905).

Le même en italien sous le titre : Il laboratorio meccanico in famiglia. (Rome, *Rivista Internazionale di scienze sociali*, 1905).

Méthodes suivies dans les divers pays pour la formation de la statistique commerciale. (Mons, *Congrès d'Expansion économique mondiale*, 1905).

La Statistique du commerce extérieur. (Louvain, *Bulletin de l'Union des anciens étudiants* de l'École Commerciale et consulaire de l'Université de Louvain, 1905).

Note sur les unités dans les recensements industriels. (*Bulletin de l'Institut Intern. de statistique*, t. XV, 1905, annexe au rapport de Lucien March).

Sommaire du Cours de statistique générale et appliquée. (Anvers, Buschman, 1907).

De quoi se compose le commerce extérieur de la Belgique ? (Bruxelles, *Revue Economique Internationale*, 1907).

Les Industries à domicile en Belgique vis-à-vis de la concurrence étrangère. (Liège, publication du *Comité Belge pour le Progrès de la Législation du Travail*, 1908).

Précis du cours de statistique générale et appliquée, 2^e édition. (Paris, Rivière; Bruxelles, Misch et Thron, 1910).

Même ouvrage : 3^e édition, Paris, Rivière-Bruxelles, Misch et Thron 1912 ; 4^e édition, Paris, Rivière-Bruxelles, Dewit 1919 ; 5^e édition Paris, Rivière-Bruxelles, Dewit 1923 ; 6^e édition, Paris, Rivière, 1932.

The economic progress of Belgium from 1880 to 1907). (Londres, *Journal of the Royal statistical society*, février 1911).

Les indices des progrès économiques de la Belgique de 1880 à 1908. (Louvain, *Revue des questions scientifiques*, août-juillet 1911).

Le commerce extérieur de la Belgique. (*Extrait des Études sur la Belgique*, Bruxelles 1913).

La statistique des accidents du travail en Belgique. (*Bulletin de l'Institut Intern. de statistique*, t. XX, 1915).

The history and development of statistics in Belgium. (*The History of statistics*, collected and edited by John Koren New-York, Mac millan 1819).

Principes de statistique théorique et appliquée. Tome premier. Statistique théorique. Paris, Rivière-Bruxelles, Dewit, in-8^o de 712 p., 1921. Tome deuxième. Fascicule I. Statistique du Commerce extérieur et des transports, in-8^o de 150 p. 1923 (mêmes éditeurs). Tome deuxième. Fascicule II. Statistique des prix et méthode des Index Numbers, in-8^o de 337 p. 1928 (mêmes éditeurs).

Rapport sur la statistique du Commerce International. (*Bulletin de l'Institut Intern. de statistique*, t. XXI, 2^e partie, 1924).

Statistique Internationale de la production. Industries faisant l'objet de monopoles ou soumises à des droits d'accises. (*Bulletin de l'Institut Intern. de statistique* 1925).

La législation internationale du travail. (*La Revue Belge*, 15 avril 1926).

L'Index Number. (*Le Flambeau*, février 1931).

Considérations sur la Crise Économique Mondiale. (Bruxelles, *Revue du du Travail*, nov. 1931).

Le chômage en Belgique, en 1931. (Louvain, *Bulletin de l'Institut de sciences économiques*, févr. 1932).

Sur la méthode représentative en statistique. (Louvain, *Bulletin des l'Institut des sciences économiques*, mai 1932).

Les mouvements généraux des prix. (Bruxelles, *l'Essor* 1933).

Enquête sur les charges sociales de l'Industrie. (Bruxelles, *Éditions du Comité Central Industriel de Belgique*, 1933).

Médiane, Médiale et Dominante. (Rome, *Barometro Economico*, décembre 1933, janvier 1934).

Principaux résultats d'une enquête sur les budgets d'ouvriers et d'employé (*Bulletin de l'Institut Intern. de statistique*, t. XXVIII, 1934).

Centenaire de la Physique sociale de Quetelet (*Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie Royale de Belgique*, XXI, 1935, 3-5).

De quelques méthodes de détermination de la Covariation (*Revue de l'Institut International de statistique*, 1935, 3).

Hommage à Adolphe Quetelet, statistique (1796-1874), (*Revue de l'Institut de Sociologie*, 15^e année, 1935, n^o 3).

La Réforme des Statistiques d'importation et d'exportation en relation avec les nouvelles méthodes de la politique commerciale (*Éditions du Comité central industriel de Belgique*, 1935).

LAURENT DECHESNE

(1924)

DECHESNE, *Laurent-François-Marie-Joseph*, né à Dison-Verviers le 14 août 1870, fit ses études primaires et ses humanités classiques au Collège communal de Verviers, transformé bientôt en Athénée Royal. Il fit ensuite ses études supérieures à l'Université de Liège, où il subit régulièrement avec succès ses examens à la session de juillet de chaque année. Il y était proclamé Candidat en philosophie en juillet 1891, Docteur en Droit en juillet 1893, Docteur en sciences politiques et administratives en juillet 1894, Docteur spécial en économie politique en juillet 1900.

A la fin de ses études universitaires, il s'intéressa d'abord particulièrement à la philosophie du droit, qu'il considérait comme fondamentale pour la solution du problème social, qui le préoccupait surtout. En 1894, il composait une synthèse théorique qui parut en 1902 sous le titre *La conception du droit et les idées nouvelles*. Aux conceptions courantes d'égalité et de démocratie égalitaire, il opposait, comme principes fondamentaux, l'indépendance individuelle, l'inégalité naturelle des hommes, la solidarité et la justice distributive. Cette étude théorique devait être complétée et approfondie au point de vue pratique par des connaissances sérieuses, particulièrement dans le domaine économique. Afin de poursuivre ses recherches, il se rendit dans les universités étrangères, muni de lettres de recommandation de son professeur de l'Université de Liège, M. E. Mahaim, adressées aux sommités de l'économie politique. En 1895 et 1896, il fréquenta successivement les universités de Berlin, Leipzig, Bonn et Vienne. Il y participa aux travaux des Instituts ou Séminaires des Professeurs Wagner et Sering à Berlin, Buecher à Leipzig, Von Philippovich à Vienne. Il soumit à ses professeurs, des travaux scientifiques originaux, qui lui valurent des certificats élogieux, délivrés par les Professeurs Wagner, Sering et Schmoller de Berlin, Buecher de Leipzig, Von Philippovich, Carl Menger et Inama Sternegg de Vienne.

Il se rendit ensuite en Angleterre où il séjourna huit mois ; il y fréquenta la *School of Economics* de Londres et surtout la bibliothèque du *British Museum*, où il réunit une ample documentation sur l'industrie de la laine.

Après un court séjour aux Universités d'Oxford et de Cambridge, où il rencontra notamment l'éminent économiste Alf. Marshall, il se fixa pendant plusieurs mois dans le Yorkshire Occidental, où il compléta sur place sa documentation sur l'histoire de l'industrie de la laine en Angleterre, sujet de sa dissertation de Docteur spécial en économie politique, défendue avec succès en 1900.

A partir de 1897, il avait été chargé du cours d'Économie politique à l'Institut supérieur de commerce que venaient de fonder à Liège MM. Dwelshauvers-Dery, Assistant à l'Université, et Lefèvre, comptable de la Vieille Montagne. Cette institution ayant été supplantée l'année suivante par l'École des hautes études commerciales et consulaires fondée à Liège par la Fédération des associations industrielles du bassin, il y fut chargé du cours de Législation douanière et de notions de statistique. Il prépara son cours et en établit le programme détaillé, qui fut approuvé par l'École. Mais il ne put commencer ses leçons, empêché par des circonstances indépendantes de sa volonté. Toutefois il rentra dans le personnel enseignant de cette École, à la fin de 1901, pour y faire d'abord le cours de Géographie économique en seconde année. Ultérieurement, il fit aussi en dernière année les cours de Géographie économique, d'Économie politique et d'Économie coloniale. Il y fit régulièrement ses leçons pendant vingt-trois ans. Il y prit une part active à la réorganisation de l'Association des Licenciés sortis de l'École et provoqua la création, par cette association, d'un périodique, qui devint la *Revue pratique des sciences commerciales et économiques*.

En janvier 1904, il avait été chargé, à l'École industrielle de Liège, du cours d'Économie industrielle. En octobre 1913, il fut chargé des cours d'Économie politique et de Droit aux Écoles normales communales de jeunes gens et de jeunes filles. Il conserva ces enseignements pendant respectivement vingt-trois, trente-et-une et onze années. Il enseigna aussi l'Économie politique à l'École de secrétaires comptables du Cercle polyglotte de Liège.

Le 31 mars 1924, le Gouvernement lui confiait, à l'École spéciale de Commerce de l'Université de Liège, le cours de Statistique et politique commerciales, ainsi que le cours de Législation et règlements consulaires. Le 9 août 1926, il lui confiait aussi le cours d'Histoire contemporaine de l'industrie et du commerce et celui d'Économie politique (matières spéciales), ainsi que, à la Faculté de droit, celui d'Économie politique approfondie, enfin, le 23 septembre 1935, la Chaire d'Économie politique à la Faculté de droit et celle d'Économie politique et sociale à la Faculté technique.

D'abord chargé de cours à la Faculté de droit, il fut promu professeur extraordinaire le 23 mai 1927 et professeur ordinaire le 23 mai 1930. Le 8

avril 1930, il recevait le titre de Chevalier de l'ordre de Léopold. Le 14 février 1934, il recevait du Gouvernement la médaille civique de première classe « en récompense de bons et loyaux services rendus au pays pendant plus de vingt-cinq années ».

Il participa, dès le début, aux travaux de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. Il devint membre correspondant de l'Office international créé par cette association. En 1902, comme rapporteur de la section belge d'étude des poisons industriels, il fournit, en réponse au questionnaire de l'Office du travail, une étude sur les industries donnant lieu à l'intoxication saturnine et phosphoreuse.

Il participa en 1905 au Congrès d'expansion économique mondiale de Mons et y présenta, au nom de la Ligue maritime belge, un rapport sur la marine marchande au point de vue économique.

En 1906, il fournissait à l'Anglais Seebohm-Rowntree plusieurs contributions documentaires pour la composition de son livre *Comment diminuer la misère (Etudes sur la Belgique)*, publié en français à Paris, en 1910.

Il participa en 1913, comme délégué de l'École des hautes études commerciales de Liège, au congrès international de l'Enseignement commercial à Budapest.

En 1921, il était chargé, par le Ministère du travail, d'une enquête monographique auprès des patrons de Liège sur la condition des employés.

Il participa à l'Exposition universelle de Bruxelles de 1935 en qualité de Président de la classe 136, celle des associations.

En 1920, il avait fait, sous les auspices de l'Union des villes de Belgique, à l'Institut des hautes études de Bruxelles, une série de leçons sur la sociologie urbaine.

Pendant la guerre, il avait participé en 1913 et 1914, aux travaux du Comité d'études économiques et sociales qui se réunissait à Bruxelles.

PUBLICATIONS

Pendant les études universitaires, il fonda avec un ami, une revue littéraire mensuelle *Le coin du feu*, qui parut à Verviers de 1890 à 1893 et où il publia divers essais littéraires.

I. COLLABORATION A DES JOURNAUX :

La liberté, Verviers. Nos ministres sont-ils responsables, juill. 1892.

Journal des tribunaux, Bruxelles. La voirie urbaine. Étude présentée au cours de droit administratif du Prof. Orban. déc., 1894.

L'union libérale, Verviers. La question des tarifs de salaires dans l'industrie lainière de Verviers, août, 1898.

L'Avant Garde, Verviers, année 1900, sous le pseudonyme de Ch. de Nesle. Le travail des enfants dans les fabriques. — La liberté et l'intervention de l'État dans le contrat de salaire. — La conciliation industrielle. — Les conseils de conciliation. — Les conseils d'usine en Allemagne. — Les conseils d'usine aux charbonnages de Mariemont et de Bascoup. — Les dernières tentatives faites en Belgique en faveur de la conciliation industrielle.

La Flandre libérale, Gand. 1900. La Chine et le droit international.

L'indépendance belge. Bruxelles, Le syndicalisme français (C. G. T.) juin 1909.

L'Express, Liège. Les nouveaux tarifs douaniers français, juin 1909.

La Meuse, Liège. Un syndicalisme pacifique, 15 nov. 1901. — L'assurance obligatoire contre les accidents de travail en France, 27 nov. 1901. — La législation anglaise sur les accidents, 11 et 18 déc. 1901. — Le projet de loi belge sur les accidents de travail, 3 janv. 1902. — La crise de l'industrie russe, 2 mars, 1903. — La vie intense (A propos d'un livre récent), 13 mars 1903. — La paix ou la guerre, 9 avr. 1903.

Wiener Tageblatt, Vienne. Lage der russischen Industrie, mars 1905.

II. DANS DES ORGANES PÉRIODIQUES :

L'Echo de l'industrie, Organe de l'Association des maîtres de forges de Charleroi. — La situation commerciale de la Belgique, 19 janv. 1902. — L'évolution des États-Unis, 27 avr. 1902. — Le protectionnisme américain, 14 déc. 1902. — La crise américaine de 1903, 22 mai 1904. — La crise du coton, 18 sept. et 2 oct. 1904. — Une ère nouvelle de prospérité, 8 janv. 1905. — Origines historiques de la législation du travail, 11 juin 1905. — Le dumping, 2 juill. 1905. — La marine marchande belge, 17 sept. 1905. — Le Congrès d'expansion économique mondiale de 1905, 16 déc. 1905. — La question coloniale en Belgique, mai 1908. — Les syndicats industriels, sept. 1909. — Le traitement des indigènes aux colonies, 4 sept. 1910. — La main-d'œuvre aux colonies, 18 déc. 1910. — L'exploitation intensive, 1 sept. 1912. — Le commerce belge d'exportation, 8 sept. 1912. — Les finances wallo-flamandes, 8 déc. 1912.

L'organe industriel, Liège. Les associations pour la défense des intérêts patronaux en Allemagne, juill. 1909.

Revue Chine et Sibérie, Bruxelles. Année 1900. Le développement des affaires en Extrême-Orient, p. 265. — Le cours supérieur du Yang Tsé, 274. — Morphomanes chinois, 289. — La situation en Extrême Orient, 295. — Notes de voyage de S. Archibald Little, 330, 353 — Le régime des ports à traité et des concessions, 440. — La pénétration de la Chine, 410.

Moniteur des intérêts Belgo-Luxembourgeois, Bruxelles (Chroniques documentaires mensuelles) :

Année 1922. Liège et le Grand Duché. — L'industrie du charbon en Belgique. — L'industrie du zinc en Belgique. — L'armurerie liégeoise. — La sidérurgie liégeoise. — La cristallerie liégeoise. — L'Ardenne liégeoise et ses transformations. — La reprise des affaires. — Le problème des réparations.

Année 1923. Les exportations belges. — La journée de huit heures. — La batellerie belge. — La Société générale de Belgique. — Les conséquences de la guerre. — L'isolement des États-Unis. — Le travail obligatoire en Bulgarie. — La baisse du franc. — Une plage belge. — Le Japon. — Notre situation économique. — Le problème des réparations. — Le franc belge.

Année 1924. Surproduction ou sous-consommation. — Capital et travail. — Les industries nouvelles du Limbourg. — La crise du logement. — Le pays de la Semois. — La réforme monétaire. — Diagnostique commercial de notre situation économique. — La guerre et le rendement de l'ouvrier industriel. — L'agriculture et la guerre. — Fortune et revenu de la Belgique. — L'Ardenne il y a cinquante ans. — La guerre et la crise des matières premières.

Année 1925. L'outillage et les transports après la guerre. — La guerre et la crise des débouchés. — La condition des travailleurs depuis la guerre. — La crise morale d'après-guerre. — La politique commerciale de la Belgique. — Le pillage de l'industrie belge pendant la guerre. — L'industrie belge pendant l'occupation. — Restauration de l'industrie belge. — La situation actuelle du Japon. — Nouvelles garanties de paix. — Ménageons le Capital. — Sous la férule américaine.

Année 1926. Émigration des industries et protectionnisme. — L'émigration des industries suisses. — L'organisation scientifique du travail. — La fuite devant le franc. — Organisation internationale du travail. — Cogestion ou contrôle ouvrier. — Le Dieu des réalités économiques. — Protectionnisme et commerce international. — Union économique et isolement américain. — Union économique européenne. — La Belgique restaurée. — La richesse et le revenu de la Belgique.

Année 1927. Prétendue faillite de l'économie politique. — L'industrie drapière de la Vesdre. — L'exterritorialité en Chine. — Protection et commerce international. — Les syndicats d'industriels. — Cartels internationaux avant la guerre. — Syndicats d'industriels après la guerre. — Avenir des cartels internationaux. — Les progrès de l'éclairage. — La crise de 1927. — Le protectionnisme américain. — L'expérience monétaire de la Russie.

Année 1928. Le baromètre économique. — Le régime capitaliste. — L'évolution économique du Congo belge. — La science appliquée à l'industrie. — La Conférence de Genève et le commerce international. — La restauration économique de l'Europe. — L'éveil du Pacifique. — La politique et l'économique. — Les chambres de commerce. — Les marchés d'outre-mer. — L'avenir des vieux pays industriels. — Les origines du protectionnisme anglais.

Année 1929. L'Empire et le protectionnisme anglais. — La hausse des prix en Belgique. — Le commerce extérieur de la Belgique depuis la guerre. — La participation aux bénéfices. — Le protectionnisme des États-Unis. — L'expansion économique de la Belgique. — La mécanisation du travail. — La misère des routes belges. — Politique des transports belges. — La concentration industrielle en Belgique. — L'industrie et le commerce passif. — La vague de protectionnisme.

Année 1930. — Création en Belgique d'un institut des conjonctures économiques. — Les trusts de placement. — Internationalisation de la circulation monétaire. — Traité de commerce avec la Suisse. — Cours universitaires de Davos. — La crise de 1930. — Mouvement pour l'assainissement monétaire. — Spécialisation et chômage. — Vers l'union douanière, convention de 1930. — Théories économiques. — Théorie quantitative de la monnaie. — Autocratie ou démocratie.

Année 1931. Sauvons la petite épargne. — La houillerie belge. — A propos de la crise. — La sidérurgie luxembourgeoise. — La clause de la nation la plus favorisée. — Paneurope. — Banque des règlements internationaux. — Réhabilitation de l'argent.

Année 1932. Rationalisation et surproduction. — Le redressement nécessaire. — Principe de la société coopérative. — La Yougoslavie économique. — La crise anormale. — La réglementation internationale des transports. — L'ornière des restrictions douanières. — Le Grand Duché. — Surproduction et rationalisation. — Remèdes à la crise. — Le Grand Duché sous le gouvernement hollandais.

Année 1933. La prochaine reprise des affaires. — Le bon vieux temps. — La conférence d'Ottawa. — L'évolution économique en Allemagne. — La crise de l'économie politique. — Enseignements d'un voyage en Espagne. — Trusts financiers. — Un fonds de réserve de l'État. — L'économie dirigée. — La crise et ses médocastres. — Le capitalisme et la concurrence.

Année 1934. Union douanière franco-belge. — Chronique des conjonctures. — La joie au travail. — L'union des pays danubiens. — Voyage en Grèce. — Le conflit des textiles verviétois. — Bretagne et Normandie. — Résultats du plan quinquennal russe. — Bloc or et bloc britannique. — Signification du bloc or.

Année 1935. La crise de 1881-86. — Les crises cycliques. — Réflexions d'un homme d'avant-guerre. — Le retour à l'ancien régime. — L'industrie chimique au XIX^e siècle. — La crise de l'évolution progressive contemporaine. — Le commerce avec la Russie. — Le rétablissement du commerce international au congrès d'Anvers.

Revue pratique des sciences commerciales et économiques, Liège :

Années 1911-12. Contrats collectifs de travail et bourses de travail. — La Belgique jugée par un Anglais. — Les abonnements ouvriers de chemin de fer.

Année 1913. Les imperfections de l'enseignement supérieur. — La culture générale et les cours pratiques dans l'enseignement commercial supérieur.

Année 1920. Déchéance et relèvement des intellectuels.

Année 1921. La vie chère. — La question des changes.

Année 1922. Les États-Unis et l'économie mondiale. Chronique sociale.

Année 1925. Le taylorisme.

Année 1926. Nos moyens de transports autrefois.

Année 1927. Le protectionnisme et l'économie mondiale.

Revue des sciences économiques, Liège :

Le capitalisme, juin 1932. — L'économie dirigée et la dictature, juin 1934. — La formation de l'économie mondiale et sa décomposition, juin 1935.

Bulletin des élèves sortis de l'Ecole industrielle de Liège :

La panique financière aux États-Unis, avec cinq diagrammes, 1907.

Revue de Belgique, Bruxelles :

L'émigration, 1899.

La crise imminente, 1900. — L'expansion économique de la Belgique, 1900. — La question de la bienfaisance, 1901. — L'Espagne nouvelle, à propos d'un livre récent, 1903. — Le mouvement wallon et la question financière, 1913.

Revue universitaire, Bruxelles :

La réglementation du travail des femmes et des enfants devant l'opinion publique. Travail présenté aux exercices pratiques d'économie politique à l'Université de Liège, 1893. — Les associations ouvrières. Rapport sur les travaux du même cours pratique, 1894. — Recherches statistiques sur le progrès de la grande industrie en Allemagne, avec un diagramme, 1897.

Revue de l'Institut de sociologie, Bruxelles :

Théorie de la localisation des diverses productions, sept. 1920. — La lutte pour la vie et l'entraide sociale, nov. 1924.

The economic journal, organe de la *Royal economic Society*, Londres :

The new coal-beds in Belgium, déc. 1903. — The Worlds' congress, mars 1906. — Trades Unions in Belgium, déc. 1905.

Weltwirtschaftliches Archiv, publ. par l'Institut d'économie mondiale de Kiel :
Der belgische Aussenhandel seit dem Kriege, avr. 1929.

Revue d'économie politique, Paris :

Le mouvement social évangélique en Allemagne, 1896. — L'inspection de l'industrie en Autriche, 1897. — La conciliation industrielle en Belgique, 1897. — L'expérience d'un grand industriel allemand sur le terrain des réformes sociales, 1898. — La productivité du travail et les salaires, diagrammes, 1899. — La spécialisation de la production et ses conséquences, 1901. — La crise de 1901, 1902. — Le mercantilisme des pays neufs et la crise des industries russes, 1903. — L'influence de la monnaie et du crédit sur les prix, 1904. — L'industrie du charbon en Belgique et le nouveau gisement de la Campine, 1904. — Le repos du dimanche en Belgique, 1905. — Les associations pour la défense des intérêts patronaux en Allemagne, 1909. — Les origines des syndicats ouvriers, 1911. —

Les accords collectifs de salaire aux États-Unis, 1914. — Pour la théorie quantitative de la monnaie et du crédit, un diagramme, 1914. — Le rétablissement du commerce international à la réunion des économistes d'Anvers, 1935.

Revue économique internationale, Bruxelles :

La conciliation et l'arbitrage en Nouvelle Zélande, 1908. — Les syndicats ouvriers en Allemagne, 1910. — Les institutions communes aux syndicats ouvriers et patronaux en Allemagne, 1910. — Une application de la méthode déductive, 1911. — La condition des ouvriers dans divers pays, 1912. — La réalisation de l'Empire britannique, 1912. — L'évolution syndicale et ses perspectives d'avenir, 1920. — L'économie mondiale, 1921. — Le mirage des prix, 1922. — Un enseignement du congrès national de l'exportation, 1923. — La Russie d'hier et d'aujourd'hui, 1924. — La crise financière, conséquence du système fiscal, 1932.

Jahrbuch fuer Gesetzgebung und Volkswirtschaft, Berlin :

Trois comptes-rendus, 1900.

Bulletin du comité central industriel, Bruxelles :

Compte-rendu, mars, 1910.

III. PUBLICATIONS SÉPARÉES :

La grève contre le tissage à deux métiers dans l'industrie lainière de Verviers en 1895-96. (Étude économique et sociale). Verviers, Gilon 1897.

La productivité du travail et les salaires, 64 p. et 14 diagrammes, Extr. de la Revue d'économie politique de Paris, Paris, 1899.

L'inspection de l'industrie en Autriche, 35 p. Extr. de la Rev. d'économie politique de Paris, 1897.

L'expansion économique de la Belgique, 70 p. Extr. de la Revue de Belgique, Bruxelles, 1900.

L'évolution économique et sociale de l'industrie de la laine en Angleterre, 300 p. et deux diagrammes, Paris, 1900.

La spécialisation de la production et ses conséquences. Extr. de la Rev. d'économie politique, 108 p. Paris, 1901.

La conception du droit et les idées nouvelles, Paris, 1902.

La concurrence industrielle du Japon, 1 carte et 3 diagrammes, trad. en japonais par les soins du Vice-Ministre du Japon dans l'*Economic World*, Tokio, 1905. Extr. du Bull. de l'Associat. des élèves sortis de l'École industrielle de Liège.

La marine marchande au point de vue économique, rapport présenté au nom de la Ligue maritime belge au Congrès d'expansion économique mondiale de Mons en 1905, section IV, Bruxelles, 1905.

Rapport sur la situation matérielle et morale des provinces wallonnes, prés. au Congrès wallon de 1905, Liège, 1905.

Les syndicats ouvriers belges, (Histoire et résultats obtenus), Paris, 1906.

La misère et ses remèdes, 58 p. Bruxelles, 1908.

L'avènement du régime syndical à Verviers, Cartes, gravures et notes historiques originales, 580 p. Paris, 1908.

Les finances wallo-flamandes ou la part de la Wallonie dans les recettes et les dépenses de l'État en Belgique. Rapport à l'Assemblée wallonne. Extr. de la rev. Wallonia, Liège, 1913.

La science et l'éthique, Recherche d'un fondement de la foi morale. Communication au Congrès pour le progrès des idées morales, Bruxelles, Palais des académies, 1923.

Les questions économiques d'après guerre, Liège, 1925.

L'industrie drapière de la Vesdre jusqu'en 1800. Publ. sous les auspices de la Fondation universitaire de Belgique, cartes, gravures et diagrammes, d'après des documents d'archives, Paris, 1926.

Histoire économique et sociale de la Belgique depuis les origines jusqu'en 1914, Cartes et diagrammes, 528 p., Paris, 1932.

Le capitalisme, la concurrence et l'économie dirigée, Bibliothèque scientifique belge, Paris-Liège, 1934.

L'Économie politique pratique en plusieurs parties indépendantes.

Publication commencée en 1914, Paris-Liège, comprenant : L'économie industrielle et sociale. L'économie commerciale. L'économie géographique avec une théorie de la localisation des diverses productions. L'économie coloniale, sur un plan original avec la documentation de l'Institut international colonial. L'économie syndicale. L'Économie mondiale et le protectionnisme. — Certaines parties sont épuisées d'autres ont été rééditées plusieurs fois.

A paraître prochainement : Histoire économique contemporaine, Paris-Liège, 1936.

GEORGES DOR

(1924)

DOR, *Georges-Waltère-Godefroid-Joseph*, né à Fexhe-le-Haut Clocher (Province de Liège) le 27 avril 1886.

Études moyennes à l'École Moyenne de l'État à Waremme et à l'Athénée Royal de Liège. Études Supérieures à l'Université de Liège. Docteur en droit, avec grande distinction, le 10 octobre 1910.

Reçu au serment par la Cour d'Appel de Liège, le 11 novembre 1910. Inscrit au tableau de l'Ordre des Avocats près la dite Cour le 12 novembre 1913.

Nommé chargé de cours à la Faculté de Droit par arrêté royal du 29 septembre 1924. Professeur extraordinaire par arrêté royal du 19 janvier 1928. Professeur Ordinaire par arrêté royal du 15 décembre 1932. Secrétaire de la Faculté de Droit pendant l'année académique 1929-1930. Doyen, pendant l'année académique 1931-1932.

Délégué de l'Université de Liège à la Commission des Publications de la Fondation Universitaire pendant les années académiques 1930-1931 et 1931-1932.

Chevalier de l'Ordre de Léopold depuis le 1^{er} avril 1933.

Membre titulaire de l'Institut International des Sciences Administratives, du Conseil de Direction de l'Institut Belge de Droit Comparé, du Comité Juridique International de la T. S. F., Secrétaire Général du VI^e Congrès Juridique International de la T. S. F. tenu à Liège en 1930.

Il a été successivement chargé de faire les cours suivants :

Droit administratif, Matières Spéciales (*partim*), à la candidature et à la licence en sciences administratives, en remplacement de feu M. le professeur Orban ; Droit Administratif à la Faculté technique, délaissé par M. le professeur Van der Smissen (arrêté royal du 29 septembre 1924) ; Encyclopédie du Droit, cours délaissé par M. le Professeur Van der Smissen (arrêté royal du 31 décembre 1924) ; Régime du travail en législation comparée, cours délaissé par M. le professeur Dejace admis à l'éméritat (arrêté royal du 9 août 1926) ; Droit Public, en remplacement de feu M. le professeur Van der Smissen (arrêté royal du 10 août 1926) ; Lois particulières qui régissent la capacité et les biens des établissements publics, la législation sur les aliénés, les dispositions des règlements sur la Dette Publique, les

règlements sur la Caisse des Dépôts & Consignations (Arrêté Royal du 19 janvier 1928). Déchargé sur sa demande du cours préindiqué par arrêté royal du 23 juillet 1929.

Chargé de faire dans la Faculté Technique les Cours d'éléments de Droit industriel et de Législation du bâtiment (arrêté royal du 28 septembre 1931).

PUBLICATIONS

De la Responsabilité du concessionnaire et de l'explorateur dont les travaux souterrains amènent le tarissement des eaux de la surface. (Communication faite au 6^e Congrès de la Propriété minière tenu à Gand du 15 au 17 septembre 1913. — Compte rendu du Congrès de la Propriété Minière, Gand 1913. — Tiré à part : Wyckmans 1913.)

Des dispositions pénales de la loi du 5 juin 1911 sur les mines, minières et carrières. Belg. Judic. n^o 25-22 juin 1919. Col. 33 et suiv.

Des clauses et conditions qui peuvent être légalement insérées dans les cahiers des charges des concessions minières. (Jurisp. de la Cour d'appel de Liège année 1920, n^{os} 20 et 21, p. 153 et suiv.)

Crise industrielle et salaire de base. Petit Moniteur des Assurances, juillet 1923, p. 176 et suiv.

Contrats (Les) de travail successifs et le salaire de base. Bulletin des assurances n. 923, p. 287 et suiv.

La réparation de l'accident du travail survenu à l'ouvrier étranger en Belgique et à l'ouvrier Belge à l'étranger. Bulletin des assurances, année 1922, p. 78 et suiv. et 213 ; année 1923, p. 265 et suiv.

L'arbitrage obligatoire des conflits entre le capital et le travail. Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée du Jeune Barreau le 1^{er} décembre 1923. (Belgique Judiciaire 1924, n^o 11 et 12, col. 16 et suiv.). Tiré à part ; Liège, Bourguignon, éditeur.

A propos de l'action directe de la victime d'un accident de travail contre l'assureur du chef d'entreprise. (Petit Moniteur des assurances, avril 1926, p. 93 et suiv.).

De la création d'un enseignement supérieur de l'organisation scientifique du Travail, 1 brochure. Liège, 1926, Editions de la Revue Pratique des questions commerciales et économiques.

Les Sociétés de capitalisation en Belgique (en collaboration avec M. Eugène Reumont, du barreau de Mons). Mons, 1926.

Le problème de l'assurance en matière de navigation aérienne. (Revue Juridique internationale de la locomotion aérienne, 1927, pp. 1 et suiv.).

Une intéressante application à la matière des accidents du travail de l'arrêté royal du 27 mars 1924, portant tarif des frais et dépens en matière civile et commerciale. Bulletin des assurances, 1927, pp. 27 et suiv.

L'évolution de la jurisprudence en matière de responsabilité du dommage causé par le fait des choses inanimées. Bulletin des Assurances, 1927, p. 374 et suiv.

De l'occupation de la surface pour la recherche et l'exploitation des mines et de l'expropriation de terrains en faveur des mines, minières et carrières. Belgique Judiciaire, 1928, col. 225 & suiv.

La solution pacifique des conflits du travail en Belgique. Exposé introductif et rapport présenté à l'association belge pour la lutte contre le chômage et l'étude des conditions du travail et des assurances sociales. Le Progrès social, 1928, 2^e série, n^o 7, p. 11 à 30 & 60 à 68.

Contribution à l'Étude du Problème de la circulation routière. Bulletin des assurances. 1928, p. 725 & suiv.

Le règlement des assurances de l'exposition internationale de Liège, 1930. Revue de l'Exposition de Liège, 1930, 1929, n^o 6, p. 1 et suiv.

La création d'un Centre d'études juridiques. Journal de Liège, 19 février 1929.

L'enseignement supérieur de la science des assurances en Belgique. Bulletin des assurances, 1929, pp. 213 à 216.

Pour la création d'un institut international de la circulation routière. Bulletin des assurances 1930, pp. 1 à 24.

Le fonds National de la Recherche Scientifique et les besoins des facultés de Droit. Bulletin de l'association des amis de l'université de Liège 1930, p. 20 à 36.

La demande d'octroi du tiers en capital par la victime d'un accident du travail. Bull. des Ass. 1930, p. 473 et suiv.

De l'influence des lois sociales sur la production, le prix de revient, le coût de la vie et leur répercussion sur les relations économiques entre la France & la Belgique. (Rapport présenté au 1^{er} Congrès d'entente franco-belge). Revue franco-belge 1930, p. 668 et suiv.

Compte rendu des travaux de la section économique du Congrès d'Entente Franco-Belge tenu à Liège du 27 au 30 septembre 1930. Rev. Franco-Belge, 1931, p. 108 & suiv.

Jurisprudence Belge en matière d'assurances terrestres. Rev. Générale des assurances terrestres. (Paris) 1931, p. 167 et suiv., p. 432 et suiv.

Le quatrième Congrès Juridique international de la T. S. F. et l'avancement du droit de la radio-électricité. Rev. Jur. intern. de la Radio-électricité 1931, p. 93 à 109.

Du paiement sous formes de rente, des indemnités dues du chef d'accidents de droit commn. Bull. des Ass. 1931, p. 243 à 252.

Situation juridique de l'employé victime d'un accident ou d'une maladie. Bull. des assurances 1931 pp. 521 à 532.

L'assurance obligatoire de la responsabilité civile des propriétaires de véhicules automobiles. Petit moniteur des assurances 1931, p. 811 à 822.

Le statut international de la radiodiffusion au point de vue de la défense des

entreprises de radiodiffusion contre les utilisations commerciales de leurs émissions (Rapport en vue du Congrès de l'Académie internationale de Droit Comparé, La Haye 1932). Bulletin de l'Institut belge de droit comparé, 1932, p. 92 à 114).

Des accidents du travail régis par les lois du 15 mai 1929 et du 18 juin 1930. Bulletin des assurances 1932, p. 579 à 585.

Jurisprudence belge en matière d'assurances terrestres. Revue Générale des assurances terrestres (Paris) 1933, p. 222 à 241.

Participation aux travaux de la Première Journée du Contentieux administratif tenue à Liège le 15 mars 1933. Revue de l'administration et du droit administratif de la Belgique, 1933, p. 149 à 160.

Chronique du droit de la T. S. F. Revue de l'Institut Belge de droit comparé, 1933, p. 54 à 68.

L'ignorance invincible du vice de la chose est-elle assimilable au cas fortuit libératoire ? Bulletin des assurances, 1933, p. 271 et suiv.

De l'intervention de plusieurs assureurs agréés en vue de procurer au chef d'entreprise l'exonération des obligations mises à sa charge par la législation sur la réparation des dommages résultant des accidents du Travail. Bulletin des assurances 1933, p. 541 et suiv.

Simple notes pour service à l'étude de l'assurance individuelle contre les accidents en cas de décès. Bulletin des assurances, 1934, p. 1 et suiv.

Esquisse d'un plan d'étude systématique du Contentieux administratif en Belgique. Communication présentée à la seconde journée de Droit administratif tenue dans les locaux de l'Université de Bruxelles le 23 avril 1934. Revue de l'adm. et du Droit administr. 1935, p. 129 à 135.

Le Contrôle juridictionnel de l'administration par le Pouvoir judiciaire. — Communication présentée à la 3^e Journée du Droit administratif tenue dans les locaux de l'Université de Louvain le 8 décembre 1934. Annales de Droit et de Sciences politiques 1935, p. 271 à 283.

La Constitution, *Les Nouvelles*. Lois politiques et administratives T. II, p. 39 à 247 (en collaboration avec M. le Professeur Adolphe Braas, MM. Léon Mourreau et Albert Fasbender). Larcier, Bruxelles, 1935, p. 9 à 346.

ÉMILE DEMBOUR

(1926)

DEMBOUR, *Émile-Paul*, né à Dinant le 24 février 1889, a fait ses études moyennes au Collège Notre-Dame de Bellevue.

Docteur en droit (1912) et candidat-notaire (1913) de l'Université de Liège, avocat près la Cour d'appel de Liège.

Chargé, par arrêtés royaux des 30 avril 1926, 10 septembre 1928, et 15 février 1929 de donner, en la Faculté de Droit de l'Université de Liège le cours de Droit appliqué et de rédaction d'actes en matières notariales et celui de Droit administratif, matières spéciales (*partim*) avec les exercices y relatifs et, en l'Institut Supérieur de Pédagogie annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres de la même Université, le cours de Législation scolaire comparée. Nommé professeur extraordinaire à la Faculté de Droit, le 19 janvier 1929, promu à l'ordinariat le 20 décembre 1933. Président de l'Institut Supérieur de Pédagogie (1932-1933 et 1933-1934). Doyen de la Faculté de Droit (1933-1934).

Chevalier de l'Ordre de Léopold.

PUBLICATIONS

Précis des Sociétés Anonymes (éditeur Thone à Liège : trois éditions en 1925, 1926 et 1929).

Pour une Politique de Natalité. (Société d'Études morales, sociales et juridiques, Dewit à Bruxelles et Giraudon à Paris, 1928).

Collaborations à diverses revues.

FERNAND CASTERS

(1926)

CASTERS, *Fernand-Joseph*, né à Anvers le 15 décembre 1882.

Études moyennes : humanités, à Hoogstraeten et à Anvers.

Études supérieures : Doctorat en Droit à l'Université de Gand. — Licence en sciences commerciales à l'École supérieure de Commerce et de Finance Saint-Ignace, à Anvers. — Licence du degré supérieur en Sciences commerciales et consulaires à l'Université de Louvain (1904).

Fonctions dans l'enseignement supérieur : Arrêté royal du 15 novembre 1907 : nommé chef des travaux pratiques à l'École spéciale de commerce de l'Université de Gand. — A. R. du 31 mai 1912 : chargé de faire, en remplacement de M. le professeur Fagnart, décédé : 1^o) dans la Faculté de Droit et à l'École spéciale des Arts et Manufactures, le cours de Comptabilité commerciale et industrielle ; 2^o) à l'École spéciale de Commerce, le cours d'Organisation commerciale (1^{re}, 2^{me} et 3^{me} part.) ; les Exercices de méthodologie (*partim*). — A. M. du 31 mai 1912 : nommé professeur à l'École spéciale de Commerce de l'Université de Gand. — A. R. du 15 juillet 1919 : chargé de faire à l'École spéciale de commerce de l'Université de Gand, en remplacement de M. le professeur Goffart, décédé, le cours de Science financière (mécanisme de la circulation et du crédit). — A. R. du 20 octobre 1923 : chargé de faire désormais en flamand, à l'Université de Gand, le cours d'Organisation commerciale et les travaux pratiques qui s'y rapportent (première partie). — A. R. du 15 septembre 1924 : chargé de faire désormais en flamand, à l'Université de Gand, le cours d'Organisation commerciale et les travaux pratiques qui s'y rapportent (2^{me} partie). — A. R. du 7 octobre 1925 : déchargé, à l'Université de Gand, des cours d'Organisation commerciale et des travaux qui s'y rapportent (3^{me} partie), ainsi que du cours de Science financière (mécanisme de la circulation du crédit). — A. R. du 30 avril 1926 : déchargé, sur sa demande, des cours flamands d'Organisation commerciale, 1^{re} et 2^{me} parties, et des travaux pratiques qui s'y rapportent. — A. R. du 9 août 1926 : chargé de faire à l'Université de Liège, en remplacement de M. le professeur Van der Smissen, décédé : à la Faculté de Droit, le cours de Science financière ; à l'École supérieure des Sciences commerciales et économiques,

le cours de Finances publiques. — A. M. du 31 janvier 1934 : nommé professeur à l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques de l'Université de Liège.

Distinctions : A. R. du 7 avril 1921 : nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne. — A. R. du 27 novembre 1928 : nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold. — A. R. du 7 mars 1931 : médaille commémorative du Centenaire de l'Indépendance nationale. — A. R. novembre 1934 : promu Officier de l'Ordre de la Couronne.

PUBLICATIONS

Les bilans des sociétés anonymes et les évaluations d'inventaire. Malines, 1910.

Autour de la nouvelle loi sur les sociétés anonymes (Annuaire de l'association des élèves et anciens élèves de l'École spéciale de commerce de l'Université de Gand, 1912).

Éléments de Droit civil. Harderwyck, 1917.

La réforme de l'enseignement commercial supérieur. (Association des licenciés et ingénieurs des Écoles supérieures de commerce. Bruxelles 1921).

Des réformes à apporter dans l'enseignement commercial supérieur. (« La Métropole », Anvers 1923).

Divers articles, sur des sujets d'ordre financier ou social, dans le « Bulletin de l'Union des licenciés de l'École commerciale et consulaire de l'Université de Louvain » et dans « Le Caducée ».

La thésaurisation. (Annales de la Société scientifique de Bruxelles, 1934).

L'Économie franche et la Monnaie. (« Mélanges Mahaim », 1935).

ALBERT PHILIPPIN

(1929)

PHILIPPIN, *Albert*, né à Bruges le 26 avril 1897, fit ses études supérieures à l'Université de Liège ; il fut proclamé Docteur en droit en 1924. Il obtint en 1929 le titre de Docteur ès sciences juridiques de la Faculté de droit de Paris (titre d'État).

Chargé du cours de Pandectes à la Faculté de Droit de l'Université de Liège (30 octobre 1929), il est promu au rang de professeur extraordinaire en 1932 et à celui de professeur ordinaire le 10 octobre 1935. Il fait aussi depuis 1933, le cours d'Histoire du droit (cours à option).

Chevalier de l'Ordre de Léopold (1935).

PUBLICATIONS

- 1^o Le fils de famille tuteur, extrait des Mélanges Cornil (Paris, Sirey, 1926).
- 2^o Le pacte de constitut (Paris, Chauny et Quinsac, 1929).
- 3^o En collaboration : Bibliographie des travaux de droit romain en langue française, publiée sous la direction de Paul Collinet, professeur à la Faculté de droit de Paris (Paris, Sirey, 1930).
- 4^o Pensées de droit romain (Louvain, Librairie orientaliste Ista, 1932).

JEAN VAN HOUTTE

(1931)

VAN HOUTTE, *Jean-Marie-Joseph*, est né à Gand le 17 mars 1907 (1). Il fit ses humanités anciennes au Collège Sainte-Barbe à Gand et ses études supérieures à l'Université de Gand, où il conquist les diplômes de Docteur en droit, le 6 juillet 1928, et de Candidat-notaire, le 7 juillet 1931.

Il fut classé premier au concours des bourses de voyage (grades légaux) de 1928. Le mémoire traitait de la Tutelle des Mineurs, spécialement dans l'ancien droit belge.

Il fit à l'étranger divers séjours d'étude : à La Haye (1928), où il fut auditeur à l'Académie de Droit International ; à Genève, à la section juridique du secrétariat de la Société des Nations (1929) ; à Paris, où il fut élève de la Faculté de Droit et de l'École Libre des Sciences Politiques (1929-1930) ; à Londres (1930).

Après avoir exercé quelque temps au barreau de sa ville natale, il fut chargé à l'Université de Liège, par Arrêté Royal du 22 septembre 1931, du cours flamand de Droit pénal et d'éléments de la procédure pénale et du cours de Rédaction d'actes notariés et d'exercices d'application en langue flamande, en remplacement de M. le professeur Indekeu, admis à l'éméritat.

PUBLICATIONS

1. *De Voogdij over de Minderjarigen in het Oud-Belgisch Recht*, in-8°, 145 pp. Gent, Claeys-Verheuge ; 's Gravenhage, Belinfante, 1930.
2. *Les Associations non douées de la personnalité juridique et la jurisprudence belge*, dans la Revue Pratique des Sociétés Civiles et Commerciales, 1930, n° 3005, pp. 1 à 16.
3. *La Règlementation internationale des questions de nationalité et la loi française du 10 Août 1927*, dans la Revue de Droit International et de Législation Comparée, 1930, pp. 164 à 189.

(1) Il est le fils de Hubert Van Houtte, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand.

4. *Le Projet de Loi sur les sociétés privées à responsabilité limitée et la loi française du 7 mars 1925*, dans la Belgique Judiciaire, 1930, col. 289 à 312 ; aussi en plaquette in-8° de 45 pp., Frameries, Union des Imprimeries, 1930.
5. *Le Projet de Loi belge sur les sociétés privées à responsabilité limitée*, dans les Annales de Droit Commercial Français, Étranger et International, 1930, pp. 301 à 321.
6. *Het Belgisch Wetsontwerp omtrent de private vennootschappen met beperkte aansprakelijkheid der vennoten*, in De Naamlooze Vennootschap, 1931, pp. 325 tot 329, 356 tot 361.
7. *La Codification des Lois sur la nationalité à la Conférence de La Haye*, (13 mars — 12 avril 1930), dans la Revue de Droit International et de Législation Comparée, 1931, pp. 103 à 119.
8. *La responsabilité pénale des sociétés de commerce*, dans La Belgique Judiciaire, 1933, col. 129 à 139.
9. *Collaboration à la traduction de la Loi Britannique du 10 mai 1929 sur les sociétés*, publiée, sous la direction de M. Henri Decugis, par un groupe de membres de la Société de Législation comparée, in-8°, 324 pp., Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1933.
10. *Du Droit pour le propriétaire joignant un mur d'en acquérir la mitoyenneté*, dans la Revue Pratique du Notariat, 1933, pp. 479 à 485.
11. *Strafbaarheid van Juridische Personen ?* in het Rechtskundig Tijdschrift, 1933, pp. 419 tot 438.
12. *Les privilèges du droit commun peuvent-ils être invoqués en matière maritime et fluviale ?* dans la Revue Pratique du Notariat, 1933, pp. 607 à 613.
13. *La responsabilité pénale des sociétés de commerce*, Annales de Droit Commercial Français, Étranger et International, 1933, pp. 277 à 293.
14. *L'application de la loi du 20 juillet 1932 sur les droits et devoirs des époux*, dans la Revue Pratique du Notariat, 1933, pp. 719 à 726.
15. *Les caractères distinctifs de la société de fait*, dans la Revue Pratique du Notariat, 1934, pp. 449 à 453.
16. *De la réserve de mitoyenneté dans une vente d'immeuble*, Revue Pratique du Notariat, 1934, p. 721-727.
17. *Over de machtiging van den eenen echtgenoot om de inkomsten van den anderen echtgenoot in ontvangst te nemen*, Rechtskundig Tijdschrift, 1934, p. 575-588.
18. *Over de toepassingsvoorwaarden van artikel 391 bis van het Strafwetboek*, Rechtskundig Weekblad, 1934, col. 337-340.
19. *L'apport en société de l'avoir total ou partiel d'une société en liquidation*. Revue Pratique des Sociétés Civiles et Commerciales, 1935, n° 3420, p. 1 à 32.
20. *La rescision des ventes aléatoires pour cause de lésion*, Revue Pratique du Notariat, 1935, p. 161-167.
21. *Une importante innovation sociale. La société de personnes à responsabilité limitée*, La Métropole, du 26 juin 1935.

22. *Een belangrijke hervorming van ons vennootschapsrecht. De personenvennootschap met beperkte aansprakelijkheid*, De Standaard, 26 juni 1935.
23. *La participation simultanée des époux à une société de personnes*, Revue Pratique du Notariat, 1935, p. 401 à 419.
24. *Rassegna di Bibliografia Belga, Anno 1932*. (En collaboration avec Charley del Marmol), dans *Bibliografia Giuridica Internazionale*, vol. I, fasc. 1, p. 81 à 97, Rome, Istituto di Studi Legislativi, 1935.
25. *Traité des Sociétés de Personnes à responsabilité limitée*, un vol. in-8° de VIII-382 pp., Louvain, Société d'Études Morales, Sociales et Juridiques ; Bruxelles, Ferdinand Larcier, 1935.
26. Nombreuses notes critiques sous des décisions judiciaires dans la *Revue Pratique du Notariat*, 1933, 1934, 1935.
27. Nombreux comptes rendus bibliographiques dans la *Revue de Droit International et de Législation Comparée*, depuis 1929, et dans la *Revue Bibliographique des Sciences Juridiques et Sociales de la Pasicrisie Belge*, depuis 1934.

PAUL HORION

(1932)

HORION, *Paul-André-Victor-Alexandre*, né à Liège le 27 août 1902, a fait ses études moyennes et supérieures à l'Athénée Royal et à l'Université de Liège, d'où il est sorti porteur des diplômes de Docteur en droit, Candidat-notaire, Candidat en philosophie et lettres (groupe histoire) et Licencié en sciences politiques.

Il a prêté le serment d'avocat le 17 septembre 1925, présenté par M. le Bâtonnier Paul Forgeur. Le 2 octobre 1928, par Arrêté royal, il a été appelé aux fonctions d'Assesseur juridique au Conseil de Prud'hommes de Huy (chambre pour employés), fonctions dont il a été relevé à sa demande par Arrêté royal du 11 mars 1933.

Le 25 février 1931, il est entré dans la magistrature en qualité de Substitut du Procureur du Roi à Verviers. Il a été nommé à Liège en la même qualité le 2 février 1932. A ce titre, il a prononcé, en matière civile, plusieurs avis qui furent publiés ou commentés. Par Arrêté royal du 4 novembre 1935, démission lui a été accordée de ces fonctions avec autorisation d'en porter le titre honorifique.

D'octobre 1929 à février 1933, il a enseigné la Législation du travail à la section sociale de l'École provinciale d'Infirmières de Liège.

Par Arrêté Royal du 30 décembre 1932, il a été chargé de faire, à la Faculté de Droit de l'Université de Liège, le cours de Législation sociale (cours à option) et à l'École spéciale de Commerce, le cours de Législation industrielle. L'Arrêté royal du 11 juillet 1934 l'a chargé en outre de faire, à la Faculté de Droit, le cours de Législation industrielle (cours à option).

Enfin l'Arrêté royal du 23 septembre 1935 lui a attribué, à l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques, le cours de Législation industrielle (cours à option).

PUBLICATIONS

1. Accidents du travail 1930. — Commentaire sommaire de la loi du 24 dé-

cembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail révisée par la loi du 15 mai 1929. Bruxelles, 1929.

2. Commentaire sommaire de la loi du 18 juin 1930 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Bruxelles, 1932.

3. Une innovation dans l'organisation des Conseils de prud'hommes : les bureaux de jugement. — *Jurisprudence de la Cour d'appel de Liège*, 1927, p. 273 ss.

4. La clause d'essai dans les contrats d'emploi régie par la loi du 7 août 1922. — *Jurisprudence du Louage d'ouvrage*, 1932, pp. 33 à 50.

5. Le mécanisme des Chambres spéciales mixtes des Conseils de Prud'hommes. *Jurisprudence du Louage d'ouvrage*, 1933, pp. 1 à 7.

6. Le sursalaire légal des heures supplémentaires de travail. — *Jurisprudence du Louage d'ouvrage*, 1934, pp. 161 à 184.

7. La définition des travailleurs à domicile protégés par la loi belge du 10 février 1934. *Mélanges Ernest Mahaim*, 1935, t. II, pp. 49 à 63.

8. Le statut des travailleurs à domicile. *Bulletin des assurances*, 1934, pp. 944 à 964.

9. Le dépôt accessoire du contrat de travail. *Jurisprudence du Louage d'ouvrage*, 1935, pp. 193 à 199.

10. Louage de services manuels. *Répertoire pratique du Droit belge*, t. VII, (en collaboration avec M^{lle} Gabrielle Decharneux).

11. A propos des réglemens d'atelier. *Jurisprudence du Louage d'ouvrage* (à paraître).

12. Collaboration à plusieurs revues de droit et notamment à la *Jurisprudence du Louage d'ouvrage*, la *Jurisprudence de la Cour d'Appel de Liège*, le *Bulletin des Assurances*.

PAUL LALOUX

(1932)

LALOUX, *Paul-Jules-Louis-Marie*, est né à Liège le 4 décembre 1895. Il a fait ses études moyennes gréco-latines, suivies d'une année de scientifique, au Collège Saint-Servais à Liège. Après la guerre, il a fait toutes ses études supérieures à l'Université de Liège, où il a été proclamé Docteur en droit avec la plus grande distinction le 30 novembre 1932.

Il est inscrit au Barreau de Liège depuis le 15 janvier 1923. Nommé assistant du cours de Droit civil (2^{me} partie) par arrêté royal du 4 octobre 1930 pour une période de deux ans, son mandat fut renouvelé le 10 septembre 1932.

Le 30 décembre 1932, il a été chargé de faire, à la Faculté de Droit de l'Université de Liège, le cours d'Introduction historique au droit civil et le cours des Assurances ; à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit, il a été chargé de faire le cours de Législation comparée des assurances.

Décorations : Chevalier de l'Ordre de la Couronne (8 avril 1929). — Croix de guerre avec palme (11 mars 1919). — Médaille du Volontaire Combattant (27 novembre 1930). — Médaille de la Victoire (23 août 1919). — Médaille commémorative de la guerre 1914-1918 (15 septembre 1919). — Croix de feu. — Croix de guerre française (1^{er} avril 1919).

PUBLICATIONS

Belgique Judiciaire, 1925, nos 23, 24, 25 et 26 : Étude critique des moyens de se prémunir contre les répercussions de l'instabilité monétaire dans les contrats à long terme ; tiré à part : 66 pages. (Thone, éditeur, Liège).

Belgique Judiciaire, 1926, col. 449 et suiv. : longue note d'observations sur les arrêts de cassation des 27 mai et 8 juillet 1926.

Belgique Judiciaire, 1928, col. 417 et suiv. : étude rédigée en collaboration avec M^e H. Closon sur la question des clauses-or.

Moniteur des Intérêts Matériels, n^o 331-332 des 27-28 novembre 1925 : Étude sur les conséquences juridiques de la dévalorisation du franc.

Annales du Notariat et de l'Enregistrement, 1927, p. 177 : Du droit de timbre sur les obligations émises par les sociétés belges à l'étranger.

Annales du Notariat et de l'Enregistrement, 1930, p. 201 : une étude intitulée « Contribution à l'étude des conséquences juridiques de la stabilisation et des arrêts de cassation des 14 février et 30 mai 1929. »

Revue Trimestrielle de droit civil. (Paris-Sirey) : Chronique Bibliographique des ouvrages belges sur le droit civil, en collaboration avec M. le professeur Graulich : 1927, p. 372 à 406 ; — 1929, p. 722 à 742 ; — 1932, p. 113 à 136.

Chronique de Jurisprudence belge en matière de droit civil, en collaboration avec M. le professeur Graulich : 1930, p. 527 à 568 ; — 1931, p. 677 à 724 ; — 1932, p. 829 à 872 ; — 1933, p. 934 à 960 ; — 1934, p. 665 à 694.

FERNAND DEHOUSSE

(1935)

DEHOUSSE, *Fernand-Louis-Jean*, né à Liège le 3 juillet 1906. Élève, assistant, puis successeur d'Ernest Mahaim.

A fait ses humanités à l'Athénée Royal et ses études supérieures à l'Université de Liège, d'où il est sorti Docteur en droit, le 7 octobre, et Licencié en sciences sociales, le 13 octobre 1929.

Obtient une des bourses de voyage du Gouvernement au concours de 1929, avec un mémoire (inédit) de droit civil intitulé : *Essai historique et critique sur les preuves de la filiation illégitime en droit belge et français*.

Fréquenté durant deux ans les Universités de Paris (1929) et de Grenoble (1930). En 1931, fait un stage à la section juridique de la Division diplomatique du Bureau international du Travail, à Genève.

Nommé assistant du cours de droit civil (1^{re} partie) à l'Université de Liège par A. R. du 4 novembre 1930. Transféré, à sa demande, dans les fonctions d'assistant du cours de droit des gens à partir du 1^{er} octobre 1931, voit ce mandat renouvelé une première fois par A. R. du 1^{er} septembre 1932 et une seconde fois par A. R. du 11 septembre 1934.

Lauréat du Curatorium de l'Académie de Droit International de La Haye le 26 mai 1934. Une bourse d'études lui permet de fréquenter les cours de cette institution de haut enseignement en juillet-août 1934.

Obtient à l'Université de Liège, le 5 juillet 1935, le grade d'agrégé de l'enseignement supérieur en droit international public. Sujet de la thèse : *La ratification des traités. Essai sur les rapports des traités et du droit interne*. Sujet de la leçon publique : *Les principes du droit des gens dans la jurisprudence de la Cour permanente de Justice internationale*.

Nommé chargé de cours à la Faculté de Droit (Droit des gens) et à l'École supérieure de Sciences Commerciales et Économiques (Notions du droit des gens) par A. R. du 23 septembre 1935. Chargé, par A. R. du 1^{er} octobre de la même année, de faire en outre le cours de Droit des gens, matières spéciales, à la Faculté de Droit (licence en sciences politiques).

Secrétaire-adjoint du Comité de publication des *Mélanges Ernest Mahaim* (1933-1935). Membre du Comité Jean-Bodin (1934).

Président du Groupe belge de l'Académie de Droit International de La Haye (1934). Membre du Comité Directeur de l'Union Belge pour la Société des Nations (1935).

PUBLICATIONS

I. DROIT DES GENS :

1. *La ratification des traités. Essai sur les rapports des traités et du droit interne.* Paris, Sirey, 1935, 1 vol. de 224 pp.
2. *Les Pactes régionaux de sécurité. Bulletin du Groupe belge de l'Académie de Droit International de La Haye*, n° de juin 1935, pp. 5-13.
3. *Considérations sur la réforme de la composition du Conseil d'Administration du B. I. T. Mélanges Ernest Mahaim*, Paris, Sirey, 1935, t. II, pp. 491-518.
4. Chronique de l'Organisation internationale du Travail dans le *Recueil général de droit international public et privé.* (La Pradelle), à partir de 1935.

II. POLITIQUE INTERNATIONALE, HISTOIRE DIPLOMATIQUE :

5. *Le sens du Pacte à quatre. L'Essai* (revue universitaire liégeoise), n° d'octobre 1933, pp. 1-8.
6. *Le mouvement scientifique. — Les travaux du comité liégeois pour la S. D. N. Revue de Droit International*, 1934, pp. 624-633.
7. *La pensée libérale et l'organisation internationale. L'Essai*, n° de janvier 1935, pp. 3-9.
8. *Autour du conflit italo-éthiopien. L'Italie et l'organisation internationale. L'Essai*, n° d'octobre 1935, pp. 3-5.
9. *Les sanctions de la S. D. N. dans le conflit italo-éthiopien. Revue Franco-Belge*, n° de novembre 1935, pp. 577-585.
10. Collaboration au *Bulletin* de l'Union Belge pour la S. D. N. ; à *L'Action Wallonne*, *L'Indépendance Belge*, *L'Etoile Belge*, etc.
Chronique trimestrielle de politique étrangère à la *Revue Franco-Belge*.

III. DIVERS :

11. *Quelques considérations au sujet des récentes réformes des études et de l'enseignement du Droit en Belgique, Revue internationale de l'Enseignement*, n° du 15 octobre 1930, pp. 266-294.
12. C. R. dans la *Revue internationale de la théorie du Droit*, 1935.

GUSTAVE SCHMIDT

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES
COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES
ANNEXÉE A LA FACULTÉ DE DROIT

I. PROFESSEURS DÉCÉDÉS

Manuscrit arrêté au 31 décembre 1935

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES
COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES
ANNEXÉE À LA FACULTÉ DE DROIT

LES PROFESSEURS DIRECTEURS

Membre du jury de la thèse



GUSTAVE SCHNEIDER

(1897)

SCHNEIDER, *Gustave*, naquit à Bruxelles le 1^{er} Avril 1849 ; il est décédé à Liège le 9 juillet 1918.

Après avoir terminé ses études moyennes, il entra dans la carrière financière, où ses rares capacités lui firent confier successivement des postes importants. Il était directeur de la Banque Générale de Liège, quand un Arrêté royal du 26 septembre 1897 le chargea de faire, dans la Faculté de Droit le cours de Comptabilité et de science financière commerciales destiné aux aspirants licenciés du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires. Un Arrêté royal du 11 décembre 1906 le chargea également de faire à l'École spéciale de Commerce le Cours de Comptabilité et d'opérations financières. Par un Arrêté ministériel du 12 décembre 1906, il fut autorisé à prendre le titre de professeur à l'École spéciale de Commerce.

Le 15 avril 1911, il obtint la démission honorable de ses fonctions de professeur avec autorisation de porter le titre honorifique de ses fonctions.

Gustave Schneider mit également ses précieuses qualités d'administrateur au service de nombreuses œuvres sociales ou charitables, parmi lesquelles il convient de citer la Caisse d'épargne de la Fédération ouvrière catholique de l'arrondissement de Liège, le Comité scolaire de l'Institut Saint-Ambroise et surtout la Société de crédit le Foyer de l'Ouvrier, qu'il avait fondée en 1891 avec son ami et futur collègue Henri Francotte.

CH. WAUTERS.

PUBLICATIONS

Cours raisonné de comptabilité. Liège. Imprimerie Henri Poncelet, 1904.

Cours raisonné de comptabilité. Tracé de Livres et Partie pratique. Liège, Imprimerie Henri Poncelet, 1906.

Précis du cours de Science financière commerciale. Liège, Imprimerie Henri Poncelet, 1909.

ALFRED NOTERMANS

(1906)

NOTERMANS, *Alfred*, naquit à Galoppe (Hollande) le 17 août 1868 ; il est décédé à Hony (Esneux) le 9 août 1913.

Après de bonnes études moyennes et normales, Notermans avait d'abord exercé les fonctions d'instituteur dans son village natal. Ayant ultérieurement transféré sa résidence à Liège, il fut agréé, le 6 décembre 1902, pour faire, à la Faculté de Droit, un cours libre d'Exercices de rédaction et de correspondance commerciales en langues française, flamande, allemande et anglaise.

Il fut ensuite, par un Arrêté royal du 11 décembre 1906, chargé de faire ce cours à l'École spéciale de Commerce et nommé, en outre, Chef du Bureau commercial. Par un Arrêté Ministériel du 12 décembre 1906, il fut autorisé à prendre le titre de professeur à l'École spéciale de Commerce.

CH. WAUTERS.

PUBLICATIONS

1. *Séries d'exercices pratiques.*
2. *Règles pratiques de Correspondance et de Rédaction commerciales.*
3. *Handelspapier.* Liège, Imprimerie Henri Poncelet.
4. *Intérêts composés.* Bressoux, Imprimerie Nicolaï.
5. *Examination sentences.* Bressoux. Imprimerie Nicolaï.
6. *Cours de comptabilité pratique.* Bressoux, Imprimerie Nicolaï.
7. *La Technique des affaires.* Bressoux, Imprimerie Nicolaï.
8. *Rédaction et Correspondance commerciales.* (Partie allemande). Bressoux, Imprimerie Nicolaï.
9. *The Stock-Exchange. Explanatory notes ; General Remarks and Comments refering to the Task.*
10. *Cours d'exercices de Rédaction et de Correspondance commerciales.* (Terminologie et Phraséologie Commerciales).
11. *Le contrôle de la caisse.*

12. *La publicité.*
13. *L'entente Belgo-Néerlandaise et 1830.*
14. *Les Sociétés anonymes et la comptabilité à leur appliquer.*
15. *Les comptes-courants.*
16. *Le prix de revient et la comptabilité.* (Comptabilité industrielle). La dépréciation.
17. *Les réserves.*
18. *Remarques pratiques à propos de la lecture d'un journal allemand.*

ALFRED NOTERMAN



Noterman, Alfred, né le 12 août 1868 à...
Après de longues études...
Il fut nommé...
Le 12 août 1898...

CH. WAISMAN

PUBLICATIONS

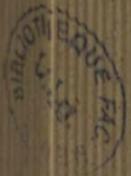
- 1. Les...
2. Les...
3. Les...
4. Les...
5. Les...
6. Les...
7. Les...
8. Les...
9. Les...
10. Les...

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES
COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

ANNEXÉE A LA FACULTÉ DE DROIT

II. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS
EN FONCTIONS (1)

(1) Le corps enseignant de cette École supérieure (dénommée d'abord École spéciale de Commerce) comprend, outre les titulaires dont les Notices biographiques sont publiées ci-après, un certain nombre de professeurs et de chargés de cours appartenant aux diverses Facultés ; on en trouvera la liste dans l'Annexe XVIII, *supra*, pp. 155-157.



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES
COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

ANNÉE A LA FACULTÉ DE DROIT

LE PROFESSEUR ET CHARGÉ DE COURS
ET FONCTIONNAIRES

[Faint, illegible text at the bottom of the page, likely bleed-through from the reverse side.]

PAUL BURE

(1906)

BURE, *Paul*, né à Liège le 17 décembre 1871, fit ses études moyennes à l'Athénée Royal de Liège.

Ingénieur-agronome avec distinction de l'Institut Agronomique de l'État à Gembloux.

Licencié en Sciences commerciales avec grande distinction de l'École spéciale de Commerce de l'Université de Liège.

Chargé de faire, à l'École spéciale de Commerce de l'Université de Liège, les cours de Transports et constructions coloniales et Topographie coloniale (11 décembre 1906). Nommé professeur à la dite École en 1919.

Chevalier de l'Ordre de Léopold. Médaille civique de première classe. Médaille commémorative du Centenaire.

VICTOR MULLER

(1906)

MULLER, *Victor*, né à Beauraing le 7 juillet 1870, a fait ses études moyennes au Collège Saint-Servais à Liège et ses études supérieures à l'Université de Liège, où il a obtenu en 1893 le diplôme de Docteur en droit.

Boursier de la Faculté de Droit pour la fréquentation de l'École Libre des Sciences Politiques à Paris. Élève de l'École Libre des Sciences Politiques à Paris (1893-94). Élève de l'Université d'Édimbourg en 1894.

Correspondant du *Musée Social* de Paris (1897). Membre de la Société Internationale de Science Sociale à Paris.

Chargé de faire à l'École spéciale de Commerce de l'Université de Liège (11 décembre 1906) le cours de Documentation industrielle, commerciale et consulaire (avec direction des travaux pratiques). Nommé professeur à la dite École en 1919.

Chargé de cours à l'Université de Gand (12 janvier 1907).

PUBLICATIONS

Articles divers dans la *Revue des Institutions et du Droit* (Paris). *La Revue Générale* (Bruxelles). *Les Circulaires du Musée Social* (Paris). *La Science Sociale* (Paris). *Le Mouvement Social* (Paris). *Demain* (Lyon). *Annales de la Société de Sociologie* (Bruxelles). *L'Éducation familiale* (Bruxelles). *La Vie Wallonne* (Liège).

ALEXANDRE DELMER

(1908)

DELMER, *Alexandre*, né le 2 octobre 1879 (1), a fait ses études supérieures à l'Université de Liège, dont il est sorti en 1903 avec le grade d'Ingénieur civil des mines.

Est entré en 1904 à l'Administration des mines en qualité d'ingénieur à la suite d'un concours.

A été chargé en 1908 du cours de Géographie industrielle et commerciale à la Faculté des Sciences et à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Liège.

A servi comme volontaire dans l'armée belge pendant la guerre 1914-1918 (croix de guerre et croix de feu).

A été chargé en 1921 du cours d'Outillage commercial et maritime à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Liège.

A été en 1924 et 1925 le chef du cabinet du Ministre de l'Industrie et du Travail ; a été en 1925 et 1926 le chef du cabinet du Premier Ministre et secrétaire du Conseil des Ministres ; a été nommé en 1927 secrétaire général du Ministère des Travaux Publics et directeur général des Grands Travaux.

(1) Fils de feu Alexandre Delmer, qui fut bibliothécaire en chef de notre Université de 1890 à 1915 et auquel Jos. Brassinne a consacré une Notice dans la publication intitulée *Honneurs funèbres rendus par l'Université de Liège aux Professeurs décédés pendant les années 1914 à 1918* (Séance solennelle du 28 juillet 1919), pp. 89-93 (avec un portrait).

CHARLES WAUTERS

(1911)

WAUTERS, *Charles-Marie-Alexandre-Victor-Fernand*, né à Bressoux le 25 juin 1880, a fait ses études moyennes au Collège Saint-Servais à Liège et ses études supérieures à l'Université de Liège, où il a obtenu les diplômes de Docteur en Droit (1903) et de Licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires (1907). Il est également porteur du diplôme d'Ingénieur chimiste de Tannerie (1905), délivré par l'École Professionnelle de Tannerie de Liège.

Chargé du cours de Comptabilité et opérations financières à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit, par A. R. du 25 mars 1911, en remplacement du professeur Schneider. Chargé du cours de Législation comparée des douanes à la même École par A. R. du 25 mars 1912, en remplacement du professeur Orban. Chargé de la direction du Bureau commercial pratique à la même École par A. R. du 30 décembre 1913.

Autorisé à prendre le titre de professeur à l'École spéciale de Commerce par Arrêté ministériel du 30 juillet 1919.

Chargé de faire le cours de Législation comparée des transports, par A. R. du 15 janvier 1923, en remplacement du professeur Orban.

Consul de Bulgarie à Liège en 1922. Promu Consul Général à Bruxelles (1935).

Décorations : Chevalier de l'Ordre de la Couronne. Chevalier de l'Ordre de Léopold. Commandeur de l'Ordre du Mérite de Bulgarie. Commandeur de l'Ordre de Léopold II.

LÉON MOREAU

(1919)

MOREAU, *F.-J.-Léon*, né à Liège le 8 octobre 1881, a fait ses études moyennes à l'Athénée Royal de Liège et ses études supérieures à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, à l'Université de Neuchatel (Suisse) et à l'Université de Paris.

Licencié en sciences commerciales de l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers (1901). Licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires de l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers (1902). Docteur de la Faculté de Droit de l'Université de Paris. Docteur en Sciences Politiques et Économiques. Docteur en Sciences Commerciales.

Professeur honoraire de sciences commerciales aux Athénées Royaux d'Arlon, Huy, Anvers.

Chargé du cours de Sciences financières (Mécanisme de la Circulation et du Crédit) à l'École Supérieure de Sciences commerciales et économiques de la Faculté de Droit de l'Université de Liège (1919).

Voyages d'études : France, Suisse, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, Irlande, Danemark, Norvège, Suède, Lithuanie, Lettonie, Estonie, Finlande, Pologne et Russie des Soviets.

Ancien Consul Général d'Estonie. Commandeur de l'Ordre National de la Croix Rouge d'Estonie.

Officier Secrétaire d'État-Major de l'Armée Belge (1914-1918) et Directeur des Études de l'Institut National Belge de rééducation des Grands Blessés (intellectuels) de la guerre.

Membre stagiaire à Gray's Inn (Barreau de Londres). Membre correspondant de la Société d'Économie politique de Paris. Membre correspondant de la Société académique de Comptabilité de Paris. Membre correspondant de la Société de Statistique de Paris.

PUBLICATIONS

1. La Science Comptable. Médaille d'Or. Gand, 1913.
2. Monographie Comptable des Laiteries Coopératives en Belgique. Médaille

d'or, Gand 1913. Adopté par le Ministère de l'Agriculture et par le Ministère de l'Instruction publique.

3. Le Brésil et les Intérêts Belges.
4. Réserves, prévisions et amortissements dans les Sociétés par Actions.
5. Le Bilan des Sociétés par Actions. Le Compte des Résultats. Étude de droit, de jurisprudence et de doctrine.
6. La Nouvelle Loi Hypothécaire Belge, 1934 ; Débats Parlementaires et Commentaires.
7. De Nieuwe Hypothécaire Wet. Traduction flamande de l'ouvrage précédent.
8. Le Problème Monétaire en Belgique. Revue des Sciences Économiques, août 1934.
9. Pour un Institut National des Commissaires aux Comptes. Revue des Sciences Économiques, décembre 1934.
10. La dévaluation du franc belge, 1935.
11. Ouvrages en cours : a) L'arbitrage commercial en droit international privé ; b) Les Sociétés privées par Actions à Responsabilité limitée.

MARCEL LOUMAYE

(1920)

LOUMAYE, *Marcel*, né à Huy le 8 avril 1889, a fait ses études moyennes à l'Athénée royal de cette ville et ses études supérieures à l'Université de Liège, dont il est sorti, en juillet 1912, porteur du diplôme de Docteur en droit.

Chargé en 1920 de faire le cours de Droit commercial maritime à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Liège.

Décorations: Médaille de la Victoire. Médaille commémorative des Alliés. Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

ODILON CALAY

(1921)

CALAY, *Odilon-Joseph*, né à Magery (Tillet, province de Luxembourg), le 20 janvier 1873.

Il a fait ses études moyennes à l'Établissement de Carlsbourg et est Licencié en sciences commerciales de l'Université de Liège.

Par arrêté ministériel du 5 juillet 1907, il a été autorisé à faire un cours facultatif de Sténographie à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Liège.

Aux termes d'arrêtés royaux du 30 juin 1921, ce cours facultatif de Sténographie a été officiellement créé à l'École spéciale de Commerce et M. Odilon Calay en a été chargé avec le titre de Maître.

Par arrêté ministériel du 31 août 1925, il a été autorisé à prendre le titre de professeur à la dite École.

Il est président de l'Association professionnelle des Sténographes Liégeois ; vice-président de l'Union des Sociétés de Sténographie de Belgique, vice-président du Congrès International de Sténographie, Amsterdam 1934 ; vice-président de la Division IX, groupes I et II (Commerce et Sténographie), Exposition Nationale du Travail, Bruxelles 1935.

Distinctions honorifiques : Médaille civique de 2^e classe 1914-1918 (arrêté royal du 27 octobre 1921). Chevalier de l'Ordre de Léopold II (21 juillet 1924). Médaille commémorative du Centenaire de l'Indépendance Nationale (5 février 1932). Croix civique de 1^{re} classe (1933). Chevalier de l'Ordre de Léopold (1935).

PUBLICATIONS

« Cours de Sténographie » (huitième édition, inscrite au catalogue des livres de classe dont le Gouvernement Belge autorise et recommande l'emploi dans les Établissements officiels d'enseignement moyen).

« L'Actualité », revue mensuelle de sténographie et de faits économiques, fondée en 1912.

Ces ouvrages ont été l'objet des récompenses suivantes : Exposition Internationale de Gand 1913 : Diplôme de médaille d'Argent. Exposition internationale sténographique de Bruxelles, 1927 : Diplôme de médaille d'Or. Exposition internationale et Universelle de Liège 1930 : Diplôme d'Honneur.

MAURICE DUGUET

(1924)

DUGUET, *Maurice-Gustave*, né à Spa le 25 juin 1868 (1).

Après avoir fait ses études moyennes à l'Athénée royal de Liège, est entré à l'Université de Liège en 1888 pour y faire les études de Sciences naturelles (Partie chimique). Après avoir obtenu en 1894 le diplôme de docteur avec grande distinction, il fut nommé le 18 février 1895 assistant du cours de Chimie analytique sous le professorat de L.-L. de Koninck. Six années après, à l'expiration de son mandat d'assistant, le 17 décembre 1900, il passa au service du professeur Spring (Faculté des Sciences) en qualité de chef de travaux du cours de Chimie générale, chargé de diriger les travaux pratiques des deux premières années des candidats ingénieurs-chimistes ainsi que des physico-chimistes. Après la mort du professeur Spring, il fut nommé, le 15 décembre 1911, répétiteur du cours de Chimie générale au service des professeurs Bourgeois et Colson, tout en conservant ses fonctions de chef de travaux.

Le 20 octobre 1924, il est chargé de faire, en remplacement du professeur Nihoul, admis à l'éméritat, le cours d'Introduction à l'étude des produits industriels et commercables à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit de l'Université de Liège.

Le 19 février 1929, il est déchargé sur sa demande des fonctions de chef de travaux près la Faculté des Sciences, mais conserve ses autres attributions. Le 5 juin 1929, il est autorisé à prendre le titre honorifique de professeur à l'École spéciale de Commerce.

Le 31 mai 1932, il est déchargé sur sa demande, pour des raisons de santé, de ses fonctions de répétiteur près la Faculté des Sciences, mais conserve ses attributions à l'École de Commerce.

En dehors de ses fonctions universitaires, il a donné pendant quinze ans (de 1908 à 1922) le cours de Chimie générale à l'Institut Polytechnique de Glons-Liège (ancienne École sucrière de Glons, installée à Liège depuis 1915) et pendant cinq ans celui de Chimie analytique.

Le 31 juillet 1923, décoré de la Médaille civique de 1^{re} classe. Le 7 avril

(1) Fils de feu Gustave Duguet, professeur à la Faculté Technique.

1925, nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne. Le 8 avril 1930, nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold. Le 21 juillet 1930, décoré de la Croix civique de 1^{re} classe. Le 15 janvier 1931, décoré de la Médaille commémorative du Centenaire de l'Indépendance de la Belgique.

PUBLICATIONS

1. Sur quelques nouvelles sulfamides et sulfanilides de la série aliphatique, publié dans Bull. Académie royale (Classe des Sciences), n° 1, janv. 1902 et dans Rec. d. trav. chim. d. P. -B. et de Belg. Tome XXL, (2^e série T. 6).

2. Sur les écarts constatés dans les points de fusion de quelques nouvelles amides dérivant des acides sulfoniques aliphatiques. — Détermination de leur grandeur moléculaire par cryoscopie et ébullioscopie. Publié dans : Bull. Ac. royale de Belgique (Classe des Sc.), n° 2 (février) 1906 et dans Rec. d. trav. chim. d. P.-B. et de la Belgique. Tome XXV. (2^e série, t. 10).

3. Articles parus dans le Bulletin des ingénieurs sortis de l'Institut Polytechnique de Glons : *a*) Sur les Colloïdes. (Deux articles : Année 1910, n° 3-4 et 4-5). — *b*) Sur les phénomènes catalytiques (deux art. an. 1911, n° 10-11 et 12).

4. Autographie du cours qu'il professe à l'École spéciale de Commerce : Introduction à l'étude des produits industriels et commerçables.

AUGUSTIN DELGLEIZE

(1934)

DELGLEIZE, *Augustin-Arthur-Antoine*, né à Verviers le 28 mai 1901. Études supérieures à l'Université de Liège (1920-1924). Docteur en sciences physiques et mathématiques (1925). Agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques (1933); sujet du mémoire: Recherches sur les surfaces minima et les congruences (Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège, 3^{me} série, tome XIX).

Études à Paris, à la Sorbonne et au Collège de France (semestres d'hiver de 1932-1933 et 1933-1934).

Professeur suppléant à l'École supérieure des Textiles de Verviers (1925-1926).

Assistant des cours d'Algèbre supérieure, de calcul différentiel et de calcul intégral près la Faculté des Sciences de l'Université de Liège (29 avril 1926). Répétiteur des cours d'Analyse supérieure et de compléments d'analyse supérieure (22 juin 1931).

Chargé du cours de Mathématiques générales à l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques annexée à la Faculté de Droit, le 12 novembre 1934.

Associé du Fonds National de la Recherche Scientifique (1931-1934). Membre de la Société royale des Sciences de Liège (1932). Membre de la Société mathématique de France (1934).

Prix de l'Association des Amis de l'Université de Liège (1932). Prix François Deruyts décerné par l'Académie royale de Belgique (1934).

PUBLICATIONS

Bulletins de l'Académie royale de Belgique (3^{me} série):

Sur les surfaces isothermiques et les surfaces de Guichard. T. XX, 1934, pp. 707-722.

Sur les surfaces minima et leurs transformations. T. XX, 1934, pp. 1133-1147.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences de Paris :

Sur les transformations des surfaces. T. 198, pp. 1291-1293.

Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège (3^{me} série) :

Sur les surfaces réglées non développables. T. XV, 1929, 13 pp.

Contribution à la théorie des congruences rectilignes. T. XVI, 1931, pp. 19.

Sur la théorie des congruences rectilignes et la transformation Bo. T. XVII
1932, pp. 17.

Sur la théorie des congruences et la déformation infiniment petite des sur-
faces. T. XVIII, pp. 24.

Recherches sur les surfaces minima et les congruences. T. XIX, pp. 68.

Bulletin de la Société des Sciences de Liège :

Sur les surfaces de la classe (C), n° 2, 1932, pp. 43-46.

Sur les congruences de droites définies par une propriété du paramètre
moyen, n° 3, 1932, pp. 72-75.

Sur les règles distributrices des congruences rectilignes, n° 6, 1932, pp. 125-130.

Sur les transformations des surfaces minima, n° 11, 1933, pp. 199-202.

Sur les surfaces à représentation isothermique des lignes de courbure, n° 11,
pp. 195-199, et n° 12, pp. 217-222.

Sur les transformations de Ribaucour et la déformation infiniment petite
des surfaces, n° 4, 1934, pp. 72-75.

Sur les surfaces de Guichard de première espèce, n° 8-9-10, pp. 164-169 et
n° 11, 1934, pp. 201-205.

Sur les surfaces de Guichard et les transformations de Baecklund, n° 1, 1935,
pp. 10-14.

Sur les équations de Weigarten et les espaces pseudosphériques, n° 4-5,
1935, pp. 158-161.

Congrès National des Sciences :

Surfaces réglées associées à une courbe gauche, 1930, Liège, G. Thone.

Sur le problème de la génération des surfaces à courbure moyenne constante,
1935. Bruxelles, M. Hayez.

Mathesis :

Développées de surfaces W. T. 45, 1931, pp. 140-144.

PAUL FRAIPONT

(1935)

FRAIPONT, *Paul-François-Richard* né à Liège le 6 juin 1896 (1).

Études moyennes : Collège Saint-Servais à Liège. Diplôme d'humanités gréco-latines du 30 juillet 1913, homologué le 20 août 1913.

Études supérieures : Inscrit à l'Université de Liège en octobre 1913, il y a subi : le 7 juillet 1914, avec grande distinction, le 1^{re} épreuve de la candidature en Philosophie et Lettres préparatoire au Droit ; le 14 juillet 1914, avec grande distinction, la 1^{re} épreuve de la candidature en Philosophie et Lettres préparatoire au doctorat en Philosophie et Lettres, groupe Philosophie ; le 19 août 1919, avec grande distinction, la 2^{me} épreuve de candidature en Philosophie et Lettres préparatoire au Droit ; le 24 mars 1920, avec distinction, l'épreuve unique de la candidature en Droit ; le 23 juillet 1921, avec grande distinction, la 3^{me} épreuve du doctorat en Droit.

En janvier 1915, engagé comme volontaire de guerre dans l'Armée Belge après évasion de Belgique. Envoyé en congé illimité le 15 août 1919.

Porteur depuis lors de la Médaille de la Victoire, de la Médaille commémorative de la guerre 1914-1918 et de la Croix civique de 2^e classe 1914-1918.

Prête le serment d'avocat devant la Cour d'appel de Liège le 1^{er} février 1922. Inscrit au Barreau de Liège immédiatement après. Inscrit comme stagiaire chez M^e Ferdinand Cornesse ; collaborateur de M^e Xavier Poncelet et de M^e Maurice Decroon.

Élu commissaire de la Conférence du Jeune Barreau en 1924-1925 et en 1925-1926. Secrétaire de la Commission de la Bibliothèque du Barreau de Liège. En octobre 1930, Trésorier et l'un des Rapporteurs Belges du IV^e Congrès Juridique International de la T. S. F. à Liège.

En 1931 : Membre de la Commission consultative pour la réduction des parasites radiophoniques instituée par Arrêté du 24 décembre 1930. Membre du Comité permanent de cette Commission et Président de la Sous-Commission juridique y instituée.

(1) Fils de feu Ferdinand Fraipont, professeur à la Faculté de Médecine.

Membre du Comité International de la T. S. F. et du Comité National Belge de la T. S. F. (1931).

Nommé professeur du cours de Notions de Droit commercial terrestre à la Section Liégeoise de la Chambre Belge des Comptables (1931).

Élu Directeur des travaux de la Conférence du Jeune Barreau de Liège. 1933-1934).

Par A. R. du 23 septembre 1935 : Nommé chargé de cours à l'Université de Liège pour y faire, à l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques, les cours de Droit commercial terrestre et de Législation commerciale comparée.

PUBLICATIONS

A) DIVERSES :

Une loi romaine contre la dépopulation : La loi Pappia Poppaea. Archives Médicales Belges, 1917, p. 886 et s.

Félix Le Dantec. Archives Médicales Belges, 1917, p. 1096.

Sur un anniversaire. Cahiers Mosans, 1925, p. 291 et s.

En Lisant Burke. Cahiers Mosans, 1926, p. 355 et s.

L'Appel à l'Homme. Cahiers Mosans, 1926, p. 379 et s.

La Belgique sous les dominations Française et Hollandaise : la Révolution Belge d'après Pirenne. Cahiers Mosans, 1927, p. 456 et s.

L'Histoire de Belgique d'A. de Meüs. Cahiers Mosans, 1928, p. 693 et s.

Réponse à une Enquête sur l'Action Française. Cahiers Mosans, 1928, p. 747 et s.

Le Léopold I du Comte de Lichtervelde. Cahiers Mosans, 1929, p. 837 et s.

L'Histoire de la Belgique Contemporaine de 1830 à 1914. Cahiers Mosans, 1929, p. 847 et s.

B) JURIDIQUES :

Des subsides pour les laboratoires scientifiques. Journal des Tribunaux, 1928, col. 36 et s.

De l'exonération du Chef d'Entreprise en cas d'accident du travail dû partiellement à la faute d'un tiers. Revue des Accidents du Travail, 1928, p. 169 à 199.

De l'action dite « directe » du tiers préjudicié contre l'assureur de responsabilité de l'auteur du dommage. Bulletin des Assurances, 1930, p. 25 à 70.

L'École de Droit de Liège. Journal des Tribunaux, 1930, col. 447 et s.

De la Protection des Émissions Radiophoniques au point de vue du Droit Civil. (Rapport présenté au IV^e Congrès Juridique International de la T. S. F. à Liège, Octobre 1930). Revue Juridique Internationale de la Radioélectricité

1930, p. 233 à 246. Traduit en allemand dans *Archiv für Funkrecht*, Band IV, Heft 2, p. 132 à 149.

Le Fonctionnement de la cour des Comptes. Rapport de la Chambre Belge des Comptables, 1930-1931, p. 18 à 30.

La Cour des Comptes en Belgique. Revue du Droit Belge. Tome IX, 1931, p. 29 à 83. Édité par Établissements Bruylants.

Chroniques Hebdomadaires sur les Assurances parues dans le *Journal l'Organisme Foncier* du 12 Septembre 1931 au 26 juin 1933 (90 articles).

Les entreprises étrangères d'assurances sur la vie qui pratiquent la participation aux bénéfices et le Règlement Général de Contrôle du 17 juin 1931. *Revue Générale des Assurances et des Responsabilités*, 1933, p. 1100 et s.

Le Passage des Pompiers sur la Voie Publique. *Bulletin des Assurances*, 1933, p. 6 à 23.

La Belgique et les Parasites Industriels en T. S. F. *Revue Juridique Internationale de la Radioélectricité*, 1933, p. 379 à 397.

Chronique de la Législation : Assurance de Responsabilité obligatoire. *Petit Moniteur des Assurances* 1934, p. 325 à 334.

C) INÉDITES :

Travaux de la Sous-Commission Juridique de la Commission Consultative pour la réduction des Parasites instituée au Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones en 1931 et 1932 (en collaboration avec les membres) : Examen critique de la Loi Danoise (1931). — Rapport sur la compétence des autorités communales pour remédier aux perturbations affectant les communications radiophoniques (1931). — Élaboration de l'Arrêté Royal du 5 Novembre 1932 concernant l'élimination ou la réduction des perturbations parasites affectant les relations radio-électriques.

Le statut Juridique de la T. S. F. en Belgique. Conférence prononcée à la Conférence du Jeune Barreau de Liège, le 8 mai 1931.

Quelques curiosités de l'Ancien Droit Liégeois. Conférence prononcée à la Chambre Belge des Comptables, le 21 octobre 1933.

André Langrand-Dumonceanu : Aventures Judiciaires d'un Financier Belge au XIX^e siècle. Discours prononcé à la Séance Solennelle de Rentrée de la Conférence du Jeune Barreau de Liège, le 16 décembre 1933.

La crise de l'Esprit. Conférence prononcée à la Conférence du Jeune Barreau de Liège, le 12 avril 1935.

**INDEX DES NOMS
DES PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS
DES FACULTÉS DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
ET DE DROIT**

Les premiers chiffres désignent les pages où se trouve la Notice biographique de chaque titulaire ; les autres chiffres se rapportent aux pages où le titulaire est simplement cité.

- AZNAR CASANOVA, Ricardo, 551-552 ; 117, 118, 125, 132, 150, 157.
- BELLEFROID, Paul, 741 ; 117, 129.
- BISCHOFF, Henri, 476-479 ; 64, 103, 121, 124, 125, 132, 142, 148, 535.
- BOHET, Victor, 547-549 ; 121, 124, 143, 149, 167.
- BOMERSON, Ferdinand, 727-728 ; 64, 128, 131, 132.
- BOMMER, Jules, 568 ; 127, 152.
- BONTEMPS, Clément-Auguste, 700-701 ; 48, 128, 129, 709.
- BORNET, Adolphe, 193-195 ; 14, 19, 20, 29, 32, 114, 119, 251, 252, 649, 667.
- BORMANS, Jean-Henri, 196-197 ; 14, 19, 29, 201, 239, 358, 362.
- BORMANS, Stanislas, 358-364 ; 91, 120, 122, 123, 416, 446.
- BOYENS, Pierre-Joseph, 464-465 ; 63, 103, 118, 125.
- BRAAS, Adolphe, 750-751 ; 129, 143, 154, 168, 169, 706.
- BRASSINNE, Joseph, 550 ; 91, 118, 127, 152, 166, 189, 805.
- BRAUNSHAUSEN, Nicolas, 599-603 ; 128, 144, 145, 153, 168.
- BREUER, Jacques, 631-634 ; 118, 127, 152.
- BRICTEUX, Auguste, 508-510 ; 67, 117, 118, 123, 125, 126, 127, 128, 136, 143, 145, 149, 152, 157, 159, 166, 167, 451, 481.
- BURE, Paul, 803 ; 132, 155.
- BURGGRAFF, Pierre, 198-203 ; 14, 19, 54, 119, 120, 196, 239, 242, 304.
- CALAY, Odilon, 810-811 ; 117, 132, 157.
- CAPART, Jean, 488-495 ; 64, 67, 117, 125, 126, 127, 165, 330.
- CASTERS, Fernand, 782-783 ; 130, 132, 155, 156.
- CHAUVIN, Victor, 303-313 ; 47, 76, 92, 116, 120, 125, 201, 202, 508, 561.
- CLOSON, Jules, 513-514 ; 120, 121, 122, 143, 148, 167, 285, 343, 429.
- CLOSSET, François, 635-636 ; 126, 151, 527.
- CORIN, Adolphe, 535-538 ; 105, 112, 121, 124, 143, 149, 167.
- CORNESSE, Ferdinand, 725-726 ; 64, 130, 694, 816.
- CRAHAY, Édouard, 744-745 ; 67, 92, 117, 129, 130, 131, 143, 154, 155, 168, 709.

- DABIN, Jean, 755; 101, 104, 129, 131, 165.
- DE BLOCK, Raymond, 348-349; 52, 101, 116, 119, 120, 123, 125, 333, 367, 381, 416.
- DE CEULENEER, Adolf, 314-316; 48, 51, 52, 115, 116, 120, 189.
- DECHESNE, Laurent, 768-776; 101, 129, 130, 131, 132, 140, 143, 154, 156, 164.
- DE CORTE, Marcel, 637-641; 102, 121, 122, 151, 187.
- DE CRAENE, Georges, 480; 64, 117, 125, 131, 148.
- DEHOUSSE, Fernand, 792-793; 102, 113, 129, 130, 131, 155, 156, 168, 187.
- DE JACE, Charles, 733-737; 55, 64, 72, 80, 91, 92, 103, 109, 116, 121, 128, 129, 130, 131, 136, 142, 154, 206, 344, 702, 727, 777.
- DELATTE, Armand, 553-556; 63, 101, 104, 112, 121, 122, 123, 125, 143, 149, 157, 166, 167, 436, 437, 638.
- DE LA VALLÉE POUSSIN, Louis, 475; 52, 125.
- DE LAVELEYE, Émile, 672-676; 29, 37, 40, 68, 129, 260, 738, 739.
- DELBŒUF, Joseph, 224-238; 29, 31, 40, 50, 62, 92, 108, 116, 119, 120, 121, 123, 125, 202, 242, 413, 416, 435, 480.
- DELBUILLE, Maurice, 608-610; 61, 105, 112, 123, 124, 143, 151, 167, 469.
- DELCOURT-CURVERS, Marie, 626-627; 63, 105, 112, 118, 123, 126, 143, 150.
- DELESCLUSE, Alphonse, 446-449; 64, 110, 117, 122, 125, 126, 359, 453.
- DELGLEIZE, Augustin, 814-815; 132, 156, 186.
- DELLICOUR, Fernand, 763; 129, 130, 131, 144, 155, 156.
- DELMER, Alexandre, 805; 131, 136, 144, 155.
- DEMARTEAU, Joseph-Ernest, 389-395; 64, 121, 123, 125, 126, 416, 417, 431.
- DEMBOUR, Émile, 781; 128, 130, 131, 143, 153, 154.
- DE SAVOYE, Théodore, 666-669; 18, 28, 129, 653, 692, 693.
- DESCHAMPS, Arsène, 337-339; 101, 108, 119, 120, 121, 122, 206, 211, 367, 402.
- DE SENARCLENS, Arthur, 685-691; 38, 48, 65, 92, 129, 682, 702, 742.
- DESONAY, Fernand, 611-617; 121, 124, 143, 151, 167.
- DEVAUX, Philippe, 642-643; 125, 132, 151, 156.
- DOR, Georges, 777-780; 128, 129, 130, 131, 140, 143, 150, 154, 165, 168.
- DOSSIN, Georges, 564-565; 112, 122, 126, 127, 128, 145, 150, 152, 166, 167.
- DOUTREPONT, Auguste, 405-411; 61, 64, 92, 103, 120, 121, 123, 124, 125, 367, 469, 557, 608, 612, 618.
- DUGUET, Maurice, 812-813; 131, 156, 182, 183, 184.
- DUPONT, Évrard, 647; 13, 108, 677.
- ÉTIENNE, Servais, 557-558; 61, 112, 120, 121, 123, 124, 143, 145, 149, 167, 460, 608.
- FELLER, Jules, 539-546; 75, 117, 126, 148, 213, 405, 407.
- FIERENS GEVAERT, Hippolyte, 458-460; 64, 125, 126, 127, 330.
- FIERENS, Paul, 569-572; 125, 126, 127, 144, 151, 152, 153, 167.
- FOHALLE, René, 605-607; 63, 112, 123, 127, 143, 151, 153, 167.
- FRAIPONT, Paul, 816-818; 131, 156.

- FRANCOTTE, Henri, 365-380 ; 49, 92, 119, 120, 121, 123, 333, 405, 797.
- FREDERICQ, Paul, 317-319 ; 38, 47, 48, 49, 56, 71, 115, 119, 209, 211, 251, 256, 260, 368.
- GALOPIN, Gérard, 692-699 ; 38, 48, 55, 65, 91, 92, 108, 129, 130, 430, 654, 682, 705, 725, 752.
- GENOT, Victor, 729-730 ; 64, 130.
- GILBART, Olympe, 587-588 ; 127, 152.
- GOLLIER, Théophile, 511-512 ; 67, 117, 125, 127.
- GOTHOT, Victor, 756-757 ; 129, 130, 131, 143, 145, 154, 156, 168.
- GRAFÉ, Alfred, 402-404 ; 64, 120, 121, 122, 447, 518.
- GRAULICH, Léon, 746-747 ; 75, 129, 130, 131, 143, 146, 154, 168, 710.
- GRÉGOIRE, Antoine, 522-526 ; 63, 67, 75, 103, 110, 117, 118, 121, 123, 124, 143, 149, 167.
- HALKIN, Léon, 483-489 ; 63, 66, 90, 92, 103, 110, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 128, 136, 143, 148, 151, 153, 156, 159, 167, 553.
- HAMÉLIUS, Paul, 461-463 ; 64, 101, 120, 121, 124, 125, 132, 382.
- HANQUET, Karl, 452-457 ; 64, 104, 110, 120, 121, 122, 285, 325, 364, 448.
- HARSIN, Paul, 581-586 ; 105, 113, 114, 121, 122, 131, 143, 144, 147, 150, 156, 167.
- HAUST, Jean, 545-546 ; 75, 117, 126, 144, 150, 167, 407.
- HENNAU, Charles-Auguste, 648 ; 15.
- HOHLWEIN, Nicolas, 621-622 ; 63, 111, 126.
- HORION, Paul, 788-789 ; 129, 131, 144, 155, 156.
- HOUET, Léon, 679-680 ; 129, 661, 682, 700.
- HUBAUX, Jean, 566-567 ; 63, 105, 112, 120, 123, 142, 143, 144, 149, 167, 437.
- HUBERT, Eugène, 340-347 ; 48, 64, 70, 73, 76, 79, 91, 92, 101, 116, 119, 121, 122, 130, 260, 442, 695, 696.
- INDEKEU, Joseph, 748-749 ; 64, 129, 130, 142, 154, 785.
- JANNE, Xavier, 758-759 ; 36, 129, 130, 131, 143, 154, 156, 168.
- JANSENS, Edgar, 515-518 ; 120, 121, 122, 128, 132, 143, 148, 153, 154, 156, 159, 167, 519, 637, 638.
- JULIN, Armand, 764-767 ; 64, 130, 131, 136, 142, 154.
- KUBORN, Hyacinthe, 397-401 ; 31, 115, 125.
- KURTH, Godefroid, 248-302 ; 14, 29, 38, 41, 42, 49, 57, 64, 65, 76, 92, 101, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 130, 202, 351, 359, 366, 368, 415, 417, 418, 446, 447, 452, 453, 454, 455, 469, 659.
- LALOUX, Paul, 790-791 ; 128, 129, 132, 144, 150, 155, 156, 169, 187.
- LAURENT, Marcel, 496-498 ; 110, 122, 125, 126, 127, 143, 145, 150, 151, 167, 330.
- LEMAIRE-BOSERET, Alfred, 704-706 ; 64, 92, 129, 131, 702.
- LEQUARRÉ, Nicolas, 324-328 ; 48, 49, 92, 116, 119, 120, 121, 122, 131, 136, 253.
- LE ROY, Alphonse, 217-223 ; 18, 19, 29, 43, 50, 69, 89, 92, 119, 120, 205, 209, 330, 366, 385.
- LEVAUX, Léopold, 623-625 ; 124, 125, 128, 144, 151, 153.
- LOOMANS, Charles, 205-207 ; 27, 50, 51, 91, 119, 128, 338.

- LOUMAYE, Marcel, 809 ; 131, 156.
- MACORS, Félix, 670-671 ; 18, 28, 32, 115, 119, 129, 140, 679, 681.
- MACORS, Joseph-Gérard, 659-662 ; 18, 28, 32, 114, 119, 128, 129, 653, 679, 733.
- MAGNETTE, Félix, 561-563 ; 110, 120, 121, 130, 143, 149, 155, 156, 167.
- MAHAIM, Ernest, 738-740 ; 38, 55, 62, 65, 71, 92, 101, 109, 117, 129, 130, 131, 132, 136, 140, 142, 146, 154, 340, 750, 768, 792.
- MANSION, Joseph, 504-507 ; 67, 117, 123, 124, 125, 126, 127, 143, 148, 167, 436, 605.
- MAQUET, Jérôme, 604 ; 128, 153.
- MAYNZ, Charles, 677-678 ; 28, 92, 129, 682, 686, 687, 692.
- MERTEN, Oscar, 385-388 ; 31, 64, 91, 107, 119, 120, 121, 122, 125, 219, 228, 360, 515.
- MICHEL, Charles, 332-336 ; 38, 47, 52, 62, 63, 65, 86, 92, 116, 120, 121, 123, 125, 126, 127, 367, 433, 434, 435, 438, 439, 442, 475, 553.
- MONROSE, Eugène, 320-323 ; 115, 125, 429.
- MOREAU DE MÉLEN, Eugène, 760-761 ; 129, 143, 147, 154.
- MOREAU, Léon, 807-808 ; 132, 156.
- MULLER, Victor, 804 ; 131, 155.
- NAMUR, Jules, 702-703 ; 129, 742.
- NAMUR, Parfait, 663-665 ; 28, 92, 128, 129, 667, 668, 700, 702.
- NÈVE DE MÉVERGNIES, Paul, 519-520 ; 120, 121, 122, 128, 132, 143, 148, 153, 155, 156, 159, 167, 515, 638.
- NIHARD, René, 597-598 ; 105, 112, 126, 128, 136, 144, 145, 151, 153, 159, 168.
- NOTERMANS, Alfred, 798-799 ; 117, 132, 183.
- NYPELS, Guillaume, 649-652 ; 15, 19, 52, 129, 207, 667, 668, 681, 682, 692, 694.
- OBRIE, Jules, 707-708 ; 116, 129.
- ORBAN, Oscar, 709-716 ; 64, 92, 116, 128, 129, 130, 131, 700, 702, 710, 717, 718, 777, 806.
- ORSOLLE, Ernest, 481 ; 117, 125, 508.
- ORTH, Oswald, 396 ; 64, 76, 121, 124, 125, 132, 461.
- PAQUOT, Marcel, 628-630 ; 61, 112, 118, 126, 144, 151, 183.
- PARENTIER, Léon, 432-445 ; 38, 62, 63, 65, 92, 101, 121, 123, 224, 231, 308, 348, 416, 553, 592, 605.
- PHILIPPIN, Albert, 784 ; 129, 142, 143, 145, 154, 168, 169.
- PIRENNE, Henri, 351-357 ; 41, 48, 49, 55, 71, 109, 116, 120, 256, 263, 272, 277, 285, 286, 318, 340, 359, 438, 469.
- POISSINGER, Armand, 595-596 ; 125, 126, 136, 143, 150, 153, 159, 168.
- PRICKARTZ, Jules, 521 ; 67, 117, 125, 127, 128, 150, 153, 167.
- RENARD, Camille, 329-331 ; 120, 125, 181, 458.
- RËRSCH, Louis, 239-247 ; 41, 48, 91, 92, 115, 119, 120, 121, 123, 125, 202, 218, 231, 251, 657, 702.
- SCHNEIDER, Gustave, 797 ; 117, 131, 806.
- SCHWARTZ, Nicolas, 204 ; 19, 119, 202, 217.
- SEVERYNS, Albert, 592-594 ; 63, 102, 105, 112, 121, 123, 143, 150, 167, 332.
- SIGOGNE, Émile, 429-431 ; 125.
- STECHEER, Jean, 211-216 ; 26, 27, 29, 42, 69, 115, 119, 120, 123, 125, 142, 219, 251, 337, 435, 469.

- STEENACKERS, Jean-Baptiste, 450-451; 117, 125, 508.
- TAITSCH, Joseph, 482; 117, 125, 151.
- THIRY, Fernand, 681-684; 48, 64, 67, 91, 92, 101, 125, 129, 693.
- THIRY, Victor, 653-658; 18, 19, 27, 41, 44, 50, 51, 75, 91, 129, 670, 692, 693, 704, 705.
- TROISFONTAINES, Arnold, 208-210; 18, 32, 43, 69, 114, 119, 251, 341, 367.
- ULRIX, Eugène, 559-560; 124, 469.
- VAN DEN BORREN, Charles, 573-575; 126, 127, 144, 151, 152.
- VANDER LINDEN, Herman, 499-503; 67, 71, 92, 117, 120, 121, 122, 126, 143, 148, 154, 159, 167.
- VAN DER SMISSEN, Édouard, 717-724; 64, 92, 116, 117, 128, 129, 130, 132, 140, 709, 777, 782.
- VAN DE WALLE, Baudouin, 589-591; 118, 125, 126, 127, 128, 151, 152, 153, 167.
- VAN HOUTTE, Jean, 785-787; 129, 130, 143, 145, 155.
- VAN PUYVELDE, Léo, 576-580; 126, 127, 152, 167.
- VAN VEERDEGHEM, François, 381-384; 64, 116, 120, 121, 124, 125, 132, 142, 240.
- VERDEYEN, René, 527-531; 120, 121, 124, 143, 149, 167.
- VIVIER, Robert, 618-620; 61, 112, 121, 124, 125, 143, 151, 157.
- WAGNER, Jean, 350; 48, 116, 120, 121, 124.
- WALTZING, Jean-Pierre, 412-428; 38, 62, 63, 65, 66, 92, 120, 121, 122, 123, 126, 224, 274, 348, 370, 442, 566.
- WAUTERS, Charles, 806; 131, 132, 155, 169, 710.
- WILLE, Maurice, 752-754; 129, 130, 131, 143, 154, 168, 689.
- WILLEMS DE LADDERSOUS, Joseph, 742-743; 75, 92, 129, 143, 145, 146, 150, 154, 166, 168.
- WILMOTTE, Maurice, 469-474; 38, 55, 61, 63, 65, 92, 109, 121, 123, 124, 125, 142, 146, 148, 340, 363, 364, 405, 406, 407, 557, 608, 609, 618.
- WITMEUR, Émile, 532-534, 93, 103, 110, 120, 132, 143, 145, 147, 150, 153, 155, 166, 169.
- ZIEGLER DE ZIEGLECK, Gustave, 762; 118, 130, 155.



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

TABLE DES MATIÈRES

La date, placée entre parenthèses après le nom de chaque titulaire, est celle de son entrée dans le corps enseignant de l'Université.

	Pages
PRÉFACE, par Léon HALKIN	V
INTRODUCTION, par Paul HARSIN	I
§ 1. 1816-1830.....	2
§ 2. 1830-1835.....	8
§ 3. 1835-1849.....	10
§ 4. 1849-1876.....	22
§ 5. 1876-1890.....	43
§ 6. 1890-1929.....	55
§ 7. 1929-1935.....	83
ANNEXES, par Paul HARSIN	89
I. RECTEURS	91
II. ADMINISTRATEURS-INSPECTEURS	91
III. BIBLIOTHÉCAIRES EN CHEF	91
IV. SECRÉTAIRES ACADÉMIQUES	92
V. POPULATION UNIVERSITAIRE	93
VI. DIPLÔMES LÉGAUX	98
VII. DIPLÔMES SCIENTIFIQUES	100
VIII. DOCTORATS SPÉCIAUX ET AGRÉGATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	101
IX. LAURÉATS DU CONCOURS UNIVERSITAIRE	103
X. LAURÉATS DU CONCOURS DES BOURSES DE VOYAGE (DIPLÔMES LÉGAUX)	107
XI. LAURÉATS DU CONCOURS DES BOURSES DE VOYAGE (DIPLÔMES SCIENTIFIQUES)	114
XII. LISTE DES COURS NOUVEAUX	114

XIII. DISTRIBUTION DES COURS DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES	119
XIV. DISTRIBUTION DES COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT	128
XV. DISTRIBUTION DES COURS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES	132
XVI. DISTRIBUTION DES COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE	137
XVII. DISTRIBUTION DES COURS DE LA FACULTÉ TECHNIQUE	140
XVIII. EXTRAITS DU PROGRAMME DES COURS (ANNÉE 1935-36)	142
XIX. PERSONNEL SCIENTIFIQUE	181
XX. PERSONNEL ADMINISTRATIF	188

**FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES ET INSTITUTS
Y ANNEXÉS** 191

I. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS DÉCÉDÉS :

Adolphe BORNET (1837), par H. VANDER LINDEN	193
Jean-Henri BORMANS (1837), par R. VERDEYEN	196
Pierre BURGGRAFF (1837), par A. BRICTEUX	198
Nicolas SCHWARTZ (1837), par P. NÈVE DE MÉVERGNIES	204
Charles LOOMANS (1845), par E. JANSSENS	205
Arnold TROISFONTAINES (1849), par L. HALKIN	208
Jean STECHER (1850), par R. VERDEYEN	211
Alphonse LE ROY (1850), par P. NÈVE DE MÉVERGNIES	217
Joseph DELBŒUF (1866), par J. HUBAUX	224
Louis ROERSCH (1872), par A. SEVERYNS	239
Godefroid KURTH (1872), par J. CLOSON	248
Victor CHAUVIN (1872), par A. BRICTEUX	303
Adolf DE CEULENEER (1877), par L. HALKIN	314
Paul FREDERICQ (1879), par H. VANDER LINDEN	317
Eugène MONROSE (1879), par L. LEVAUX	320
Nicolas LEQUARRÉ (1879), par F. MAGNETTE	324
Camille RENARD (1879), par P. FIERENS	329
Charles MICHEL (1880), par A. DELATTE	332
Arsène DESCHAMPS (1881), par E. JANSSENS	337
Eugène HUBERT (1883), par F. MAGNETTE	340
Raymond DE BLOCK (1883), par A. DELATTE	348
Jean WAGNER (1884), par A. CORIN	350
Henri PIRENNE (1885), par P. HARSIN	351
Stanislas BORMANS (1886), par J. CLOSON	358
Henri FRANCOTTE (1887), par L. HALKIN	365
François VAN VEERDEGHEM (1888), par R. VERDEYEN	381
Oscar MERTEN (1889), par P. NÈVE DE MÉVERGNIES	385
Joseph-Ernest DEMARTEAU (1890), par L. HALKIN	389

Oswald ORTH (1890), par J. MANSION	396
Hyacinthe KUBORN (1890), par E. MALVOZ	397
Alfred GRAFÉ (1891), par E. JANSSENS	402
Auguste DOUTREPONT (1891), par M. DELBOUILLE	405
Jean-Pierre WALTZING (1892), par J. HUBAUX	412
Émile SIGOGNE (1893), par L. LEVAUX	429
Léon PARMENTIER (1893), par A. SEVERYNS	432
Alphonse DELESCLUSE (1896), par J. CLOSON	446
Jean-Baptiste STEENACKERS (1899), par L. HALKIN	450
Karl HANQUET (1902), par P. HARSIN	452
Hippolyte FIERENS GEVAERT (1902), par L. VAN PUYVELDE	458
Paul HAMÉLIUS (1904), par V. BOHET	461
Pierre-Joseph BOYENS (1922), par A. DELATTE	464

II. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS ÉMÉRITES OU EN FONCTIONS :

Maurice WILMOTTE (1890)	469	Eugène ULRIX (1923)	559
L. DE LA VALLÉE POUSSIN (1891)	475	Félix MAGNETTE (1923)	561
Henri BISCHOFF (1895)	476	Georges DOSSIN (1924)	564
Georges DE CRAENE (1896) ..	480	Jean HUBAUX (1924)	566
Ernest ORSOLLE (1898)	481	Jules BOMMER (1926)	568
Joseph TAITSCH (1899)	482	Paul FIERENS (1927)	569
Léon HALKIN (1900)	483	Ch. VAN DEN BORREN (1927)..	573
Jean CAPART (1902)	488	Léo VAN PUYVELDE (1927)....	576
Marcel LAURENT (1902)	496	Paul HARSIN (1928)	581
H. VANDER LINDEN (1903) ...	499	Olympe GILBART (1928)	587
Joseph MANSION (1904)	504	B. VAN DE WALLE (1928)	589
Auguste BRICTEUX (1904)	508	Albert SEVERYNS (1928)	592
Théophile GOLLIER (1905)	511	Armand POISSINGER (1929) ...	595
Jules CLOSON (1906)	513	René NIHARD (1929)	597
Edgar JANSSENS (1908)	515	Nicolas BRAUNSHAUSEN (1929) .	599
P. NÈVE DE MÉVERGNIES (1908)	519	Jérôme MAQUET (1929)	604
Jules PRICKARTZ (1914)	521	René FOHALLE (1929)	605
Antoine GRÉGOIRE (1919)	522	Maurice DELBOUILLE (1929) ..	608
René VERDEYEN (1919)	527	Fernand DESONAY (1929)	611
Émile WITMEUR (1919)	532	Robert VIVIER (1929)	618
Adolphe CORIN (1920)	535	Nicolas HOHLWEIN (1930)	621
Jules FELLER (1920)	539	Léopold LEVAUX (1930)	623
Jean HAUST (1920)	545	Marie DELCOURT (1930)	626
Victor BOHET (1922)	547	Marcel PAQUOT (1932)	628
Joseph BRASSINNE (1922)	550	Jacques BREUER (1933)	631
R. AZNAR CASANOVA (1922) ..	551	François CLOSSET (1934)	635
Armand DELATTE (1923)	553	Marcel DE CORTE (1935)	637
Servais ÉTIENNE (1923)	557	Philippe DEVAUX (1935)	642

FACULTÉ DE DROIT..... 645
I. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS DÉCÉDÉS :

Évrard DUPONT (1827), par J. WILLEMS DE LADDERSOUS	647
Charles-Auguste HENNAU (1835), par J. WILLEMS DE LADDERSOUS	648
Guillaume NYPELS (1835), par le Chev. A. BRAAS	649
Victor THIRY (1847), par L. GRAULICH	653
Joseph-Gérard MACORS (1847), par G. DOR	659
Parfait NAMUR (1849), par J. WILLEMS DE LADDERSOUS	663
Théodore DE SAVOYE (1850), par M. WILLE	666
Félix MACORS (1855), par E. CRAHAY	671
Émile DE LAVELEYE (1864), par E. MAHAIM	672
Charles MAYNZ (1867), par A. PHILIPPIN	677
Léon HOUET (1880), par G. DOR	679
Fernand THIRY (1880), par le Chev. A. BRAAS	681
Arthur DE SENARCLENS (1883), par J. WILLEMS DE LADDERSOUS	685
Gérard GALOPIN (1885), par M. WILLE	692
Clément BONTEMPS (1886), par G. DOR	700
Jules NAMUR (1886), par J. WILLEMS DE LADDERSOUS	702
Alfred LEMAIRE-BOSERET (1889), par X. JANNE	704
Jules OBRIE (1890), par J. VAN HOUTTE	707
Oscar ORBAN (1890), par Éd. CRAHAY et G. DOR	709
Édouard VAN DER SMISSEN (1892), par G. DOR	717
Ferdinand CORNESSE (1898), par E. DEMBOUR	725
Ferdinand BOMERSON (1919), par P. LALOUX	727
Victor GENOT (1920), par Éd. CRAHAY	729

II. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS ÉMÉRITES OU EN FONCTIONS :

Charles DE JACE (1886)	733	Eug. MOREAU DE MÉLEN (1920)	760
Ernest MAHAIM (1892)	738	G. ZIEGLER DE ZIEGLECK (1922)	762
Paul BELLEFROID (1896)	741	Fernand DELLICOUR (1924) ..	763
Jos. WILLEMS DE LADDERSOUS (1896)	742	Armand JULIN (1924)	764
Édouard CRAHAY (1896)	744	Laurent DECHESNE (1924)	768
Léon GRAULICH (1912)	746	Georges DOR (1924)	777
Joseph INDEKEU (1919)	748	Émile DEMBOUR (1926)	781
Adolphe BRAAS (1919)	750	Fernand CASTERS (1926)	782
Maurice WILLE (1920)	752	Albert PHILIPPIN (1929)	784
Jean DABIN (1920)	755	Jean VAN HOUTTE (1931)	785
Victor GOTHOT (1920)	756	Paul HORION (1932)	788
Xavier JANNE (1920)	758	Paul LALOUX (1932)	790
		Fernand DEHOUSSE (1935)	792

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES..... 795**I. PROFESSEURS DÉCÉDÉS :**

Gustave SCHNEIDER (1897), par Ch. WAUTERS	797
Alfred NOTERMANS (1906), par Ch. WAUTERS	798

II. PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS EN FONCTIONS :

Paul BURE (1906)	803	Marcel LOUMAYE (1920)	809
Victor MULLER (1906)	804	Odilon CALAY (1921)	810
Alexandre DELMER (1908)	805	Maurice DUGUET (1924)	812
Charles WAUTERS (1911)	806	Augustin DELGLEIZE (1934)....	814
Léon MOREAU (1919)	807	Paul FRAIPONT (1935)	816

INDEX DES NOMS DES PROFESSEURS ET CHARGÉS DE COURS DES FACULTÉS DE PHILOSOPHIE ET LETTRES ET DE DROIT	819
--	-----



